Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1859

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'ONCLE CÉSAR

SECONDE PARTIE.[1]

IV.

Le lendemain, à midi précis, Mme Hermance et son fils passèrent, comme d'habitude, dans la salle à manger, car M. Fauberton était un homme exact, qui prenait ses repas toujours à la même heure, et avec lequel on ne pouvait se permettre le moindre retard. Les domestiques étaient déjà à leur poste, la serviette au bras et prêts à servir. Marcelle allait et venait, occupée à ranger et à mettre sous clé la belle vaisselle plate et les magnifiques porcelaines qui avaient figuré au souper.

Après un quart d'heure d'attente, Théodore dit à sa mère, qui lisait le journal dans l'embrasure d'une fenêtre : — Mon oncle ne vient pas; c'est étonnant. Où est Cascarel?

— Il n'a pas encore paru non plus, répondit la bonne dame sans tourner la tête; sans doute il s'est levé tard comme son maître, ou bien il n'a pas bougé de crainte de l'éveiller.

Cascarel couchait dans un cabinet attenant à la chambre de M. Fauberton et fermant sous la même clé. Lui seul était au fait des secrets de toilette du vieux garçon, et l'assistait dans les minutieuses opérations qu'exigeait le soin de sa personne. Son adresse à l'habiller était incomparable; il le chaussait, sans le faire crier, d'un brodequin trop étroit, et avait l'art de lui faire la taille fine sans qu'il se sentît gêné par la ceinture de son pantalon. Ordinai-

(1) Voyez la livraison du 15 juin.

rement il passait toute la matinée dans la chambre de son maître, et le précédait de quelques instans quand on sonnait le déjeuner.

— Il faut aller voir pourquoi mon oncle ne vient pas, reprit Théodore en regardant la pendule, qui marquait près de midi et demi; je vais frapper à sa porte.

— Attends encore un peu, répondit Mme Hermance; il n'y a pas lieu de s'inquiéter : si M. Fauberton était indisposé, Cascarel serait venu nous le dire.

Marcelle alla ouvrir la porte du grand salon qui précédait la chambre à coucher, et prêta un instant l'oreille. — On n'entend rien, dit-elle; mais ce n'est pas étonnant, il y a des doubles portières partout, et les murs sont épais.

Presque au même instant Cascarel parut, et traversa le salon comme un tourbillon. En entrant dans la salle à manger, il cria aux domestiques : — Allez-vous-en là-bas, vous autres... Allez dire qu'on fasse cuire deux œufs à la coque et une côtelette. Ensuite vous mettrez cela sur un plateau et me l'apporterez ici, dare, dare... Marcelle, mon enfant, préparez-moi sur une assiette quelques fruits et quelques gâteaux.

Après avoir donné ses ordres, il tomba sur une chaise comme si le souffle lui manquait, et murmura en levant les yeux au ciel : Ah! madame! ah! monsieur Théodore, je ne sais plus où j'en suis,... j'ai la tête perdue...

— Explique-toi, au nom du ciel! s'écria Théodore; est-ce que mon oncle est malade?

— Non, grâce au ciel! il demande à déjeuner.

— Est-ce qu'il est devenu fou? demanda Mme Hermance avec un vague effroi?

— Non, non, il raisonne fort bien; mais, grand Dieu, quel changement s'est fait en lui!

Cascarel mit ses deux mains sur ses yeux, comme un homme qui craint d'être en proie à une hallucination; puis il dit en entremêlant son discours de soupirs et d'exclamations : — Après le bal, monsieur est rentré tout de suite dans sa chambre, et comme à l'ordinaire, j'ai fermé la porte à clé après avoir poussé le verrou. Ensuite j'ai préparé la toilette de nuit. Vous savez le soin tout particulier que monsieur prend de sa personne; au lit, comme dans son salon, il était toujours tiré à quatre épingles. Je lui ai donc présenté son foulard de tête parfumé à l'eau de Portugal, et le petit miroir devant lequel il s'ajuste d'habitude. Eh bien! alors, sans se regarder, sans rien dire, il a jeté son toupet dans un coin, retiré ses fausses dents et ressuyé son visage sans soin ni précaution avec une serviette de toilette qui lui est tombée sous la main. Depuis vingt ans

je le sers, je me flatte de posséder toute sa confiance. Eh bien! je le déclare, jamais je ne lui avais vu faire pareille chose! Au premier moment, j'ai cru que c'était une distraction, et j'ai tourné le dos discrètement en faisant semblant d'arranger la veilleuse. Alors il s'est mis au lit et m'a dit de m'aller coucher. Je me suis retiré en laissant la porte du cabinet ouverte. Monsieur avait éteint sa bougie; mais il n'a pas dormi du tout, car je l'ai entendu se lever à chaque instant et ouvrir sa fenêtre comme pour prendre l'air. Pourtant, lorsqu'il a fait grand jour, il est resté tranquille. A onze heures précises, je suis entré dans sa chambre. Il était éveillé, et se tenait sur son séant, les mains étalées sur la couverture. J'ai failli jeter un cri en le voyant : dans l'espace de quelques heures, il a vieilli d'une trentaine d'années!...

— Oh! Dieu! grand Dieu! est-il possible! s'écria Mme Hermance en levant les mains au ciel.

— Ce n'est pas tout, reprit Cascarel avec une espèce de gémissement et les larmes aux yeux; j'ai ouvert le rideau comme de coutume, en disant à monsieur le temps qu'il fait, et en lui demandant quel habit il voulait mettre. — Je n'ai plus d'ordres à te donner pour ma toilette, m'a-t-il répondu; ferme toutes les armoires, tous les tiroirs, et donne-moi ma robe de chambre.

Là-dessus il s'est levé et s'est mis à marcher de long en large; ensuite il est venu s'asseoir près du feu, dans son grand fauteuil. J'ai fait le lit et rangé la chambre; puis, entendant sonner midi, je me suis hasardé à lui dire : — Quelle chaussure dois-je préparer? certainement monsieur ne sortira pas de sa chambre en pantoufles.

— Ni en souliers non plus, mon pauvre Cascarel, m'a-t-il répondu. Écoute bien ce que je vais te dire, écoute-moi sans m'interrompre et sans me faire aucune observation. Je suis ennuyé de la vie du monde et de tout ce qui existe sur la terre. J'ai résolu d'éviter désormais toute occasion de plaisir ou de souci en restant seul avec moi-même. Cette chambre est la retraite que j'ai choisie, et personne n'y entrera, si ce n'est toi. Je ne passerai plus le seuil de cette porte; je ne veux plus entendre parler de ce qui se fait autour de moi. Qu'il y ait dans la maison mort ou mariage, baptême ou enterrement, je ne veux pas le savoir, et je te défends de chercher à m'en instruire, même indirectement. Pour ce qui est du soin de mes affaires, j'ai Me Chardacier; il ne les laissera pas péricliter. Je toucherai mon revenu par tes mains, et n'aurai rien autre chose à faire que d'apposer ma signature sur les quittances... A présent te voilà au fait de ma résolution, de mon expresse volonté; il n'y a plus à en parler. Mets du bois au feu et donne-moi ma chancelière : j'ai froid aux pieds. — J'étais si bouleversé, que je n'ai su que lui répondre. Il me venait à l'esprit une foule de choses, mais j'avais

peur de lui désobéir en lui demandant comment on allait faire dans la maison, comment on devait gouverner le ménage. A la fin, je me suis décidé à lui dire : — Monsieur mangera peut-être? — Ah! oui, j'oubliais, m'a-t-il répondu négligemment; il faut régler cela une fois pour toutes. Le matin, tu me donneras deux œufs à la coque et une côtelette; le soir, un potage, un poulet rôti et un plat de légumes, avec un peu de fruit pour mon dessert... Et cela, tous les jours de l'année, sans y rien changer, sous aucun prétexte. Je prétends simplifier aussi beaucoup mes habitudes : plus de vanités, plus de recherches, plus de soins inutiles. Tu me feras la barbe une fois la semaine, et je changerai de linge le dimanche. Maintenant va me chercher mon déjeuner.

Cascarel s'interrompit à ces mots. — Il doit être prêt ce déjeuner! s'écria-t-il en courant à la sonnette. Pourvu que là-bas on n'ait pas laissé brûler la côtelette!...

— La voici, dit Marcelle, qui avait déjà arrangé le plateau; les œufs sont là aussi sous la serviette. Emportez vite tout cela.

Théodore et sa mère suivirent Cascarel jusqu'au milieu du salon.

— Quoi! disait Mme Hermance en pleurant, il n'a pas même prononcé le nom de son neveu!... Il se sépare ainsi de nous sans regrets, sans motifs!... Mais c'est impossible!... Rien ne pouvait faire présumer qu'il méditait une résolution si extraordinaire, si cruelle pour nous!

— C'est une chose inconcevable! s'écria Théodore. Il était si gai, si brillant cette nuit!... Ceci me paraît un moment de folie... Il est impossible que mon oncle persiste dans son idée!

— Allez! je ne sais pas, répondit l'honnête Cascarel. Quand il a quelque chose dans la tête, c'est fini; il n'y renonce plus... Je vais toujours le faire déjeuner.

Mme Hermance rentra immédiatement chez elle avec son fils. Tous deux étaient plongés dans une sorte de stupeur.

— Je veux aller trouver mon oncle, dit Théodore avec une subite résolution.

— Non, non, c'est inutile! répondit tristement Mme Hermance. Je le connais mieux que toi : plus on tentera de lui faire changer d'idée, plus il s'opiniâtrera. Je l'ai vu persévérer avec une incroyable fermeté dans des résolutions dictées par un caprice. Qui sait maintenant quel est le véritable motif qui le porte à se retirer tout à coup du monde? Peut-être quelque blessure faite à son amour-propre pendant ce bal, quelque mot satirique sur sa personne qu'il aura entendu par hasard!...

— Il n'y a pas apparence de cela, répondit Théodore. Pendant toute la nuit, il a été d'un entrain, d'une gaieté qui frappait tout le monde. Il a fait plusieurs contredanses, et quand le bal était près

de finir, il parlait de faire fermer les portes afin de retenir ses invités jusqu'au jour.

— Je ne l'ai, pour ainsi dire, pas perdu de vue, reprit Mme Hermance en récapitulant ses souvenirs. Pendant qu'on dansait *la Boulangère*, il est venu dans l'orangerie, et s'est promené un moment avec Mlle Signoret; ensuite il est rentré dans la salle de bal, et quand tout le monde s'en allait, il était à la porte du salon, faisant encore les honneurs de chez lui. Presque aussitôt je me suis retirée, et un peu après, toi aussi tu es rentré dans ta chambre. Où était-il alors? A-t-il appris quelque chose que nous ignorons? S'est-il encore trouvé là quelque personne qui ait pu lui parler?

— Non, madame, répondit Marcelle, qui, tout émue et affligée, se tenait à l'écart. Après le bal, monsieur n'a parlé avec âme qui vive. Quand tout le monde a été sorti de la salle où l'on dansait, je suis venue voir si Gascarel n'oubliait pas d'éteindre le feu des cheminées. J'entendais des voix dans l'escalier, la voix de M. Théodore, qui reconduisait les dames jusqu'en bas. Un moment après, la porte de l'hôtel s'est refermée, et il est remonté dans sa chambre. Au même instant, monsieur, que je n'avais pas vu, parce qu'il était dans l'embrasure d'une fenêtre, le visage collé aux vitres, monsieur s'est retourné en se frottant les mains et en disant tout haut, avec une espèce d'éclat de rire : — Eh! eh! c'est fini!... — J'ai eu peur; sa figure était blême et toute décomposée, comme celle d'un homme à l'agonie de la mort. Il a passé près de moi sans me voir, tant il était hors de lui, et tout de suite il est entré dans sa chambre. Alors je m'en suis allée.

— Tu ne m'avais rien dit de tout cela, observa Mme Hermance avec un accent de reproche.

— Je n'ai pas osé, répondit Marcelle les larmes aux yeux; toute la matinée vous avez parlé en secret avec M. Théodore, et tous deux vous sembliez si contens...

— Grand Dieu! qu'a donc ton oncle? murmura Mme Hermance épouvantée. Cette fois je ne le comprends pas.

— Nous le découvrirons, répondit Théodore; en attendant, il faut que le public ignore ce qui se passe ici. Ma mère, si vous m'en croyez, nous éviterons d'en parler; nous dirons simplement que mon oncle est malade et qu'il ne veut voir personne.

— Cela pourra durer deux jours, fit la bonne dame avec un soupir; il n'est chose si secrète qui ne s'ébruite bientôt dans les petites villes.

Elle ne se trompait pas; dès le surlendemain, on parlait dans tous les carrefours de la disparition de M. le maire. L'après-midi, la tante Dorothée arriva chez les Signoret avec un visage soucieux. Mme Signoret était seule dans le salon d'en bas; Camille avait pris

un prétexte pour monter à sa chambre, et pour la centième fois peut-être depuis deux jours elle regardait à travers ses pots de giroflée si Théodore ne passait pas au coin de la rue.

— Je suis bien inquiète, dit la vieille fille en s'asseyant; certainement il arrive quelque chose d'extraordinaire chez les Fauberton. D'après ce qui s'est passé à ce bal, on pouvait croire que M. Fauberton viendrait ici le lendemain vous demander votre fille en mariage pour son neveu : c'eût été tout naturel, n'est-ce pas? Eh bien! qui sait maintenant s'il viendra jamais? Depuis le bal, il est enfermé chez lui; personne ne l'a vu.

— C'est incompréhensible! murmura Mme Signoret en laissant tomber son ouvrage sur ses genoux.

— Avant-hier on avait remarqué, sans y attacher beaucoup d'importance, qu'il ne s'était montré nulle part; mais hier, quand on a vu qu'il ne sortait pas entre midi et une heure pour faire sa promenade ordinaire le long des remparts, on a pensé qu'il était absent ou malade, et M. Chapusot, M. l'adjoint et plusieurs autres personnes encore se sont présentés à l'hôtel pour avoir de ses nouvelles. Il leur a été répondu que M. le maire, se trouvant indisposé, ne recevait personne. Ceci a causé quelque étonnement, surtout lorsqu'on a su que le docteur Gorgelaine, le médecin de la maison depuis trente ans, n'avait pas été appelé. Ce matin, on attendait avec anxiété; vingt personnes étaient échelonnées sur la promenade : César Fauberton n'a pas paru. Alors on est allé pour la seconde fois demander des nouvelles, et l'on a reçu la même réponse. Théodore aussi reste enfermé chez lui; depuis deux jours, on ne le rencontre nulle part. J'ai appris tout cela, il y a une heure, par Mme Chapusot, qui m'a arrêtée dans la rue. La bonne femme faisait des visites pour colporter ces nouvelles. J'ai affecté de croire que César Fauberton garde le lit pour un rhume; mais en réalité je crois que cette indisposition est un mensonge : jamais le beau César n'a été malade, il ne peut pas l'être. C'est un corps de fer. Dès que j'ai été débarrassée de Mme Chapusot, j'ai couru moi-même à l'hôtel Fauberton pour voir Mme Hermance. La pauvre dame était dans le jardin avec son fils; tous deux sont venus à moi d'un air amical, mais point du tout ouvert, et le jeune homme a prévenu mes questions. « Mon oncle est indisposé et garde la chambre, m'a-t-il dit; nous ne le voyons pas, il ne souffre auprès de lui que Cascarel. — Cela nous afflige beaucoup, a ajouté Mme Hermance; mais nous espérons qu'il sera bientôt rétabli. — Voilà un singulier malade! me suis-je écriée; est-ce qu'il croit guérir sans remèdes et sans médecin? » On n'a pas relevé ce mot, et j'ai vu clairement qu'il y a là-dessous quelque mystère. Un instant après, je me suis retirée, et me voici.

— O ma pauvre Camille! murmura Mme Signoret, entrevoyant que c'en était fait déjà du sort brillant qu'espérait sa fille.

— Qui sait ce qui se passe dans l'esprit de César Fauberton? continua la tante Dorothée. Après les marques de bienveillance dont il a publiquement comblé la famille, comme pour faire connaître à tout le monde ses intentions, il ne devrait pas agir ainsi. Je ne puis comprendre que pour un rhume de cerveau il ne vous donne pas signe de vie. Ses dispositions sont changées, c'est évident; mais pourquoi? pourquoi? Il faudrait interroger Camille; allons la trouver.

Elles montèrent l'escalier sans bruit et s'arrêtèrent avant d'entrer.

— Elle écrit, dit tout bas la tante Dorothée après avoir regardé par le trou de la serrure.

— Sans ma permission! fit Mme Signoret en levant les yeux au ciel.

— Nous aussi nous écrivions, répondit la vieille fille d'un air indulgent. Laissons-lui le temps de cacher son papier.

Un instant après, elles entrèrent.

— Bonjour, mignonne, dit la tante Dorothée en embrassant sa filleule. Est-ce que tu n'as pas bien dormi la dernière nuit? Tu avais meilleur visage le lendemain du bal; aujourd'hui je te trouve un peu pâle.

— Oh! ce n'est rien; je ne suis pas du tout malade, répondit Camille en rougissant et en se hâtant de cacher la petite tasse ébréchée qui lui servait d'encrier.

— Ce bouquet embaume ta chambre, reprit la tante Dorothée en s'asseyant au pied du lit et en regardant les branches d'oranger soigneusement arrangées dans un de ces antiques *bouquetiers* en faïence dont le dessus est percé comme une écumoire; véritablement c'est là un bouquet de mariée. Raconte-moi encore un peu comment M. le maire te l'a donné.

— Je vous l'ai dit déjà, ma marraine, répondit Camille avec un certain trouble, car il y avait eu des réticences dans son récit. Elle s'était bien gardée de dire qu'elle avait fait l'aveu de son amour, et témoigné au beau César sa reconnaissance en lui exposant naïvement les projets de bonheur qu'elle et Théodore formaient pour sa vieillesse; mais la tante Dorothée insista. — C'est que, dit-elle, je ne me rappelle pas précisément les paroles de M. le maire; est-ce qu'il t'a fait des complimens en t'offrant ce bouquet?

— Oui, marraine; il m'a dit que c'était un bouquet de mariée.

— Puis après, mon enfant?

— Après, je l'ai bien remercié.

— Et il a paru content?

— Si content qu'il m'a pris les mains et m'a baisée au front. Puis aussitôt il s'est levé en me disant : — Allez retrouver votre mère,... et tout de suite il est retourné dans la salle de bal.

Pendant que Camille subissait cette espèce d'interrogatoire, M. Signoret était revenu de la mairie. Ce jour-là, il avait quitté son bureau un quart d'heure plus tôt qu'à l'ordinaire, tant il avait l'imagination troublée.

— Vous ne savez pas ce qui se passe! dit-il en entrant les bras levés au ciel; voici le troisième jour que M. le maire ne paraît pas à l'hôtel de ville!

— Nous savons cela; c'est qu'il est enrhumé, répondit sans s'émouvoir la tante Dorothée.

— Depuis vingt-sept ans qu'il est en fonction, jamais pareille chose n'était arrivée, continua M. Signoret en gesticulant. Je suis allé à l'hôtel Fauberton pour m'informer; on ne reçoit personne : j'ai dû m'inscrire. Il y a des groupes sur la place, l'émotion est universelle; M. le maire est si généralement aimé! il donne de si belles fêtes!... Que va-t-on devenir dans la ville d'O... s'il est malade ce carnaval!...

— On restera au logis, et l'on fera des crêpes le mardi gras, répondit philosophiquement la tante Dorothée.

Lorsque Camille fut seule, elle se prit à pleurer, le cœur gonflé d'un mortel chagrin. Elle venait de comprendre pourquoi Théodore ne passait plus sous sa fenêtre, et par quel motif M. Fauberton ne venait pas, selon sa promesse, lui apprendre à valser. Elle n'en conçut aucune inquiétude, les flatteries de l'oncle César, les protestations de Théodore l'avaient enivrée, et dans son inexpérience elle ne se méfiait pas du sort; mais elle éprouvait le tourment des âmes ardentes : le bonheur ajourné n'était rien pour elle; une douloureuse impatience l'agitait, elle éprouvait une sorte de désespoir en songeant que cette situation se prolongerait peut-être encore deux ou trois jours, peut-être la semaine entière. Par bonheur sur le soir, au moment où elle explorait d'un regard désolé les environs du carrefour, elle aperçut Théodore qui s'avançait le long du rempart. Le pauvre amoureux vint passer sous la fenêtre de Camille en rasant la muraille. Aussitôt quelque chose qu'un long brin de soie balançait en l'air lui donna dans le visage; il s'en saisit au vol et mit à la place un billet qui remonta tout de suite avec le fil qu'une main invisible pelotonnait lestement. Cette simple invention assurait aux deux amans un moyen de communication sûr et facile, car en cet endroit les passans étaient rares, et les réverbères très éloignés.

Théodore écrivait sur une feuille de papier rose qui exhalait une odeur de sandal : « Mon adorée Camille, si le souvenir de mon bonheur n'était sans cesse présent à ma pensée, je serais bien malheureux. Depuis ce bal où j'ai passé près de toi les plus belles heures de ma vie, je suis dans l'inquiétude : mon oncle est malade et nous

cause un grand souci. Adieu, ma chère bien-aimée; garde-moi ton amour, qui est tout mon bonheur. »

De son côté, Camille avait écrit sur un bout de gros papier, le seul papier qu'elle eût trouvé dans la maison : « Cher Théodore, j'attends avec impatience depuis deux jours. Quand le soir vient, je ne manque pas de me mettre à la fenêtre; mais personne ne paraît. A la vérité, je me retire bientôt, de peur qu'on ne soupçonne notre intelligence. Oh! mon bien-aimé, quand viendra l'heureux moment où nous pourrons avouer notre amour! Adieu! mon cœur répète encore amour et fidélité pour la vie! »

La pauvre enfant n'était pas capable d'exprimer ses sentimens dans un plus beau style; mais l'amoureux Théodore n'en lut pas moins ce billet doux avec ravissement.

La tante Dorothée retourna dès le lendemain à l'hôtel Fauberton. Cette fois, Mme Hermance vint au-devant d'une explication inévitable. Elle s'enferma dans sa chambre avec la vieille demoiselle, et lui déclara en pleurant toute la vérité. Ensuite elle ajouta : — Notre situation est bien pénible. Au premier moment, j'avais espéré que cette résolution inouie ne serait qu'une boutade; mais M. Fauberton persiste, et je trouve dans sa conduite quelque chose de menaçant. Ma chère demoiselle, il est fou certainement, ou bien c'est un méchant homme!

— Oh! il n'est pas fou! répondit la tante Dorothée entre ses dents.

Puis elle ajouta avec un soupir : — Tout ceci renvoie bien loin le bonheur de ces pauvres enfans!

— Hélas! tant que mon cousin persévérera dans son nouveau genre de vie, il ne peut être question de rien, répondit tristement Mme Hermance.

La vieille demoiselle alla rendre compte de cette conversation à Mme Signoret, et en finissant elle lui dit : — Malgré tout, Mme Hermance conserve un espoir, je le vois bien; mais je crois qu'elle se trompe... Je soupçonne une chose...

A ces mots, elle s'interrompit et leva les yeux au ciel; puis elle ajouta en baissant la voix : — Si ce que je soupçonne est vrai, César Fauberton a rompu sans retour avec sa famille, avec le monde, et tant qu'il vivra, son neveu n'épousera pas Camille...

— Que soupçonnez-vous donc?

— Je soupçonne que c'était lui-même qu'il voulait marier, qu'il allait le déclarer publiquement, et que c'était Camille qu'il voulait épouser...

— Ma fille!... oh! c'est impossible! s'écria Mme Signoret en se cachant le visage.

V.

Comme l'avait prévu Mme Hermance, l'événement qu'on aurait voulu cacher fut bientôt ébruité. Le lendemain du bal, on avait dit que M. Fauberton était malade, et que, hormis Cascarel, personne ne le voyait. Toute la ville était allée s'inscrire à sa porte; déjà l'on s'étonnait et l'on faisait des commentaires sur cette indisposition subite. Le surlendemain, les investigations avaient commencé. Il y avait une foule de gens en observation sur la place; les plus curieux guettaient les domestiques au passage pour les interroger, et dans les cafés on ne parlait d'autre chose que de la disparition de M. le maire. Des rumeurs absurdes commençaient à circuler; on allait jusqu'à dire que M. Fauberton était mort subitement, comme un *ballerino* de profession, pour avoir trop dansé, et qu'on l'avait enterré secrètement dans le jardin de l'hôtel. Quatre jours plus tard, les choses en étaient au point que Mme Hermance dut se décider à recevoir quelques personnes et à leur faire part de ce qui était arrivé, en appuyant son récit du témoignage de Cascarel.

Une après-midi, M. et Mme Chapusot, le notaire Me Chardacier, M. le premier adjoint et quelques autres personnes notables se trouvèrent ensemble à l'hôtel Fauberton. Mme Hermance était venue les recevoir dans une pièce qui précédait le grand salon, de sorte qu'il n'y aurait eu que deux portes à ouvrir pour se trouver en face de l'oncle César. Avant que les visiteurs fussent tous arrivés, Théodore vint s'asseoir derrière sa mère, et lorsque M. et Mme Chapusot entrèrent, Cascarel se trouva là, comme par hasard.

— Hélas! lui dit Mme Chapusot en larmoyant, votre pauvre maître est malade à la mort, ou bien il a perdu la tête, puisqu'il ne veut plus voir des amis tels que nous.

— Monsieur est sain de corps et d'esprit, répondit l'honnête garçon: il boit et mange bien, il raisonne parfaitement sur toutes choses; mais il y a en lui comme un ennui, un dégoût du monde qui le porte à vivre seul.

— Est-ce qu'il s'adonise comme à l'ordinaire pour vivre ainsi en face de lui-même? demanda ironiquement Mme Chapusot.

Cascarel secoua la tête en soupirant. — Bien au contraire, répondit-il, monsieur ne prend plus aucun soin de sa personne; ses pommades et ses eaux de senteur sont au bas d'une armoire, pêle-mêle avec ses faux toupets, et il ne m'a pas permis de mettre en ordre sa toilette. Parfois cependant il range à sa manière; ce matin, par exemple, il a ouvert le *bonheur-du-jour* et vidé les tiroirs...

— Oh! oh! firent simultanément M. et Mme Chapusot, tandis que Me Chardacier témoignait son étonnement par un geste de tête qui dérangea l'équilibre de ses lunettes.

— Il y avait là-dedans un tas de bagatelles, poursuivit Cascarel, des paquets de lettres, des cheveux de toutes les nuances, vingt paires de bretelles pour le moins, autant de bourses et de calottes grecques, des portefeuilles, des porte-montres brodés par douzaines, et plus de cinquante portraits.

— Cinquante portraits! s'écria M. Chapusot avec stupeur.

— Plus de cinquante, répéta Cascarel; monsieur a transporté peu à peu tout cela dans la cheminée, et il y a mis le feu. Ensuite il a jeté pêle-mêle sur sa table les anneaux, les bagues à devise, les bagues en cheveux, les bagues à secret, et il m'a dit : « Prends, c'est pour toi... » J'ai encore toute cette collection-là dans ma poche.

A ces mots, il tira de son gousset plusieurs poignées d'anneaux et de bagues sans valeur.

— Il y en a pour le moins trois cents! fit Mme Chapusot d'un air indigné.

— Pardon, madame, ce chiffre me semble exagéré, observa Me Chardacier, comme s'il s'agissait de contrôler un inventaire.

— Il y a dans tout ceci quelque chose d'inconcevable! s'écria Mme Chapusot avec intention. Quant à moi, je le déclare, le jour du bal j'ai reconnu tout d'abord que M. Fauberton n'agissait pas selon ses idées ordinaires.

— Il ne m'appartient pas de juger ses actions, répondit Mme Hermance; mais, hélas! je ne puis m'empêcher de trouver qu'il nous a fait, à mon fils et à moi, une situation bien douloureuse.

Les larmes la gagnèrent, et elle regarda Théodore d'un air navré. Celui-ci fit un signe de tête pour la consoler, et lui baisa silencieusement les mains.

M. Chapusot prit alors la parole, et dit d'un ton d'oracle : — Ne vous affligez pas, chère madame; j'ose vous prédire que vos inquiétudes se dissiperont bientôt. Mon opinion est faite sur l'événement qui nous afflige tous, et que je crois pouvoir expliquer. C'est moi qui le premier me suis aperçu du changement que M. le maire a éprouvé au moral et au physique, changement que j'ai constaté l'autre nuit un peu avant la fin du bal. Ayant rencontré M. Fauberton face à face, je fus si frappé de sa pâleur que je lui demandai s'il était malade. Ce n'est rien, me répondit-il; j'ai les nerfs agacés!... Vous comprenez maintenant; il a des vapeurs comme les dames. C'est une maladie qui n'a jamais fait mourir personne, et dont on guérit sans médecin. Laissez donc le cher homme tranquille; ne vous inquiétez pas de lui. Un beau jour vous le verrez sortir de sa chambre rasé de frais, tout pimpant et parfumé comme à l'ordinaire, et prêt à reprendre son train de vie habituel.

— Dieu le veuille! murmura Mme Hermance.

Me Chardacier secoua la tête comme s'il ne partageait pas tout à

fait cet espoir, et prit aussitôt congé. En sortant, il fit signe à Cascarel de le suivre, et lorsqu'ils furent seuls dans l'antichambre, il lui dit : — Tu es un brave garçon, et tu connais les affaires de céans, c'est pourquoi je t'en parle. Réponds-moi sans détour : c'est M. Fauberton qui tient les cordons de la bourse; comment va-t-on faire ici actuellement?

— Je n'en sais rien, répondit Cascarel avec un soupir. Monsieur se comporte comme s'il ne savait pas qu'il y a une douzaine de personnes à nourrir dans sa maison; pourvu qu'il ait son déjeuner et son dîner, cela suffit; il ne se soucie nullement du reste.

— Sais-tu s'il a de l'argent en sa possession?

— Il en a, et même beaucoup. Pas plus tard qu'hier, il m'a dit en me montrant plusieurs sacs entassés dans sa commode : « Au premier jour, tu porteras cet argent chez Me Chardacier en le priant de trouver un bon placement. »

— Pauvre homme! j'ai toujours sa confiance, murmura le notaire attendri; n'importe, il faut tout prévoir. Cascarel, ton maître est dans des dispositions qui me font trembler. Je sais bien qu'il existe un testament fait à double original et dans toutes les formes requises : l'une de ces pièces est entre les mains de Mme Hermance, l'autre dans mon étude; mais nous ne sommes pas pour cela à l'abri d'un testament olographe...

— J'y ai pensé, répondit Cascarel. Après ce qui arrive, il faut s'attendre à tout; mais, soyez tranquille, monsieur ne peut pas écrire, je lui ai retiré son pince-nez.

Dès ce jour, on parla ouvertement de ce que Mme Chapusot s'obstinait à appeler les mystères de l'hôtel Fauberton. La réclusion volontaire de l'oncle César excitait au plus haut degré la curiosité publique; c'était un sujet inépuisable de conversation et de controverse. Bien qu'il n'y eût pas, comme dans les procès célèbres, des assassins en cause et des victimes qui demandaient vengeance, on suivait avec un intérêt passionné les incidens de ce drame de famille, où tous les acteurs avaient un rôle passif. Chaque jour, Cascarel donnait une espèce de bulletin verbal qui passait de bouche en bouche, et défrayait tous les entretiens dans la boutique du barbier en vogue comme dans les cafés de la grand'place. Le sujet pourtant n'était pas varié. Un jour M. Fauberton s'était levé à midi; il avait fait son déjeuner ordinaire, ensuite il s'était promené trois quarts d'heure environ, et avait fini par s'endormir au coin de son feu. A dîner, il s'était mis en colère parce que le rôti se trouvait être un peu sec. Le soir, il avait écouté la lecture de son journal avec plaisir, et dans la question d'Orient il s'était fortement prononcé contre le pacha d'Égypte. Le lendemain, il s'était encore mis en colère parce qu'un orgue de Barbarie jouait sous ses fenêtres, et

il avait commandé à Cascarel de lui acheter un bonnet de soie noire. Le surlendemain, son existence avait été diversifiée par des événemens de la même importance; mais un fait dominait dans ces détails puérils : l'oncle César engraissait à vue d'œil. Les habitués de l'hôtel Fauberton s'apitoyaient jusqu'aux larmes lorsqu'ils parlaient du triste miracle qui avait fait tout à coup d'un homme si considérable, si brillant, si honoré, une espèce de maniaque, un malheureux reclus dont la captivité, quoique volontaire, n'en était pas moins horrible. Souvent arrêtés sur la grande place, ils regardaient les persiennes grises de sa chambre, qui se détachaient obliquement sur le fond sombre de la ruelle, et ils levaient les yeux au ciel en formant des vœux pour que cet homme aimable par excellence fût rendu à la société dont il était l'âme, comme disaient les douairières, ses contemporaines.

Environ un mois après que César Fauberton eut ainsi disparu du monde, Mme Hermance prit un grand parti : elle réforma le train de maison et congédia les domestiques. Cascarel et Marcelle restèrent seuls chargés du service; cette mesure fit une grande sensation : agir ainsi, c'était déclarer que l'on considérait la retraite de l'oncle César comme définitive. L'émotion fut générale; on supposa que Mme Hermance et son fils quitteraient l'hôtel Fauberton. M. le premier adjoint, qui dans l'espoir d'être maire provoquait la révocation de l'oncle César, vint faire ses complimens de condoléance. La bonne dame expliqua alors la situation; c'était une personne fière et sensée, elle dit simplement à M. l'adjoint : — Mon cousin est toujours dans les mêmes dispositions; sa santé n'est ni pire, ni meilleure. On ne peut rien augurer de ce qu'il fera à l'avenir; mais pour le moment il renonce à jouir de sa fortune, et laisse son revenu s'accumuler chez son notaire. J'ai dû me conformer à sa volonté. Mon fils est son héritier de droit et de choix; tant qu'il n'a pas fait un nouveau testament, nous devons le considérer comme l'usufruitier des biens qui appartiendront un jour à Théodore. Malgré le silence qu'il garde envers nous, malgré sa dureté, nous resterons ici; c'est notre devoir et notre droit. Nos moyens d'existence sont très bornés, mais nous nous contenterons du strict nécessaire; nous nous priverons de tout s'il le faut, car jamais, jamais nous n'escompterons l'héritage de M. Fauberton!

L'adjoint alla répéter partout cette déclaration. Dès lors la réaction commença; on trouva M. Fauberton moins intéressant, et l'on ne sonna plus si souvent à la porte de l'hôtel pour demander de ses nouvelles.

Tous ces reviremens ne faisaient pas une grande impression sur ceux qui auraient dû s'en préoccuper le plus vivement, puisque leur

bonheur futur en dépendait. Théodore et la belle Camille n'avaient pas le temps de regarder en dehors d'eux-mêmes, tant l'heure présente les absorbait. Ils étaient alternativement désespérés ou ravis par une foule d'incidens insignifians pour tout autre qu'eux, et se consumaient dans les agitations d'une vie calme en apparence, mais troublée en réalité par une passion qui allait jusqu'au délire.

Dans la huitaine après le bal, Mme Hermance et Mme Signoret avaient échangé leur carte; tout s'était borné là. Les deux amans n'avaient plus eu l'occasion de se parler, si ce n'est par signes; mais ils s'écrivaient et se voyaient de loin plusieurs fois par jour. Leur amour n'était plus un mystère; d'un bout de la ville à l'autre, grands et petits savaient que Théodore Fauberton et Mlle Signoret se donnaient des rendez-vous à la messe, à la promenade, partout où ils pouvaient se rencontrer. Scipion Signoret était peut-être le seul qui ignorât cette intrigue amoureuse.

Mme Signoret n'avait pas essayé de sermonner Camille, car elle savait que ses remontrances seraient inutiles; la pauvre femme vivait dans un continuel souci. — Hélas! dit-elle un jour à la tante Dorothée, quel malheur que ces enfans aient pu se parler une fois et se dire qu'ils s'aiment! A présent, comment mettre fin à leur amour? Comment les empêcher de s'écrire en secret, de se voir à l'église, de se faire des signes par la fenêtre, et peut-être la nuit de se dire quelques mots à travers la porte de la rue?

— Peuh! murmura la vieille fille; la fenêtre est haute et la porte bien fermée.

— Mais à quoi peut aboutir cette inclination, si ce n'est au malheur de ma fille? s'écria en pleurant Mme Signoret. Ce jeune homme ne peut se marier maintenant; sa position lui défend même de prendre aucun engagement pour l'avenir.

— Camille est jeune, répondit la tante Dorothée; il n'y a pas péril en la demeure, comme disent les procureurs.

Mme Hermance s'inquiétait aussi pour son fils; elle ne savait comment apaiser cette âme tendre et passionnée, comment lui donner la force et le courage d'attendre longtemps peut-être le bonheur, qui un moment avait paru si prochain. Théodore était entièrement absorbé dans sa passion; l'on aurait pu dire sans hyperbole qu'il ne respirait que pour Camille.

Le séjour des petites villes prédispose singulièrement à ce terrible mal d'amour dont quelques-uns ont perdu la vie, et un nombre plus considérable la raison; les passions ont beau jeu dans une localité de six mille âmes, où tout le monde est oisif. Les jeunes gens, ne pouvant employer leur activité ni dans les travaux intellectuels, auxquels rien ne les sollicite, ni dans les affaires, qui sont nulles autour d'eux, végètent indolemment ou bien vivent dans les régions

idéales. Les premiers passent leur vie au café; ils deviennent de première force au billard et aux dominos, et servent ordinairement de confidens aux seconds, qui se divisent en deux catégories : les don Juan au petit pied dont César Fauberton fut le parfait modèle, et les amoureux de la trempe de Werther. Théodore eût été capable de finir comme le héros de Goethe, si Camille l'eût assez faiblement aimé pour se laisser marier à quelque honnête garçon accepté par le père Signoret.

Le jeune Fauberton était d'un naturel trop timide et trop réservé pour faire ses confidences amoureuses aux jeunes gens ses amis de collége : sa prudente mère évitait soigneusement les épanchemens de cœur qui l'auraient exalté, et se bornait à tâcher de le calmer par des raisonnemens indirects; mais, par bonheur pour lui, il avait sous la main une amie discrète à laquelle il pouvait parler de sa passion pour Camille avec la prolixité intarissable qui caractérise les amoureux. Cette confidente, c'était Marcelle. La patiente créature remplissait ce rôle depuis que Théodore avait pris garde à la belle Camille pour la première fois, et lui avait dit un soir d'été qu'elle l'aidait à faire un bouquet dans le jardin de l'hôtel : — Ma bonne petite Marcelle, depuis deux jours je ne dors pas... J'ai toujours devant les yeux un visage céleste, une tête de vierge encadrée dans un petit chapeau de paille. Hélas! Marcelle, je suis amoureux, amoureux fou... Est-ce que tu connais Mlle Signoret? Elle demeure par là-haut, au bout de la ruelle.

— Oui, je la connais, avait répondu Marcelle en pâlissant et en détournant la tête, comme si elle venait de sentir une pointe froide qui lui traversait le cœur.

Marcelle était une orpheline que la charité publique aurait recueillie dans son enfance, si Mme Hermance ne s'était chargée de cette bonne œuvre. Un jour, — il y avait de cela environ quinze ans, — une femme étrangère dans le pays, une paysanne, se présenta à l'hôtel Fauberton et demanda à parler à Mme Hermance. Elle tenait par la main une petite fille chétive, peu jolie et vêtue de deuil. — J'amène cette petite à son oncle, M. Fauberton le riche, dit-elle avec l'assurance grossière des inférieurs qui se croient dans leur droit; elle est la fille de Jean Jorin, de son vivant domicilié dans la commune de B... Voici ses papiers.

— Ma bonne femme, vous vous trompez, M. Fauberton n'a point de nièce dans ce pays-là, répondit Mme Hermance en prenant le pli usé, maculé, presque en lambeaux, que lui tendait la paysanne.

— Oh! oh! fit celle-ci d'un air incrédule; la mère de Jean Jorin était pourtant une Fauberton.

— Oui, en effet, dit Mme Hermance après avoir jeté un coup d'œil sur les papiers; mais ces Fauberton-là ne sont pas de la même

famille que nous : c'est facile à prouver, et d'ailleurs le nom ne s'écrit pas de la même manière.

— Voyez un peu ! s'écria la paysanne déconcertée et abandonnant son idée sans discussion; voilà pourtant comme on se trompe quand on a bon cœur. J'ai fait dix-sept lieues pour amener ici cette petite : j'aurais dû plutôt la conduire tout droit à l'hospice;... mais comme ses parens n'étaient pas des gens comme nous, j'ai écouté ce qu'on m'a dit...

— Son père était peut-être un artisan, demanda Mme Hermance.

— Il était artiste, répondit glorieusement la paysanne.

— Ah ! murmura Mme Hermance un peu étonnée.

— Artiste, répéta la campagnarde; à la vérité je ne sais pas trop ce que c'est que cet état-là. Jean Jorin était le fils d'un bourgeois de chez nous qui lui avait fait donner de l'éducation, trop d'éducation, car ça l'avait terriblement gêné dans ses affaires. Le jeune homme avait demeuré longtemps à Paris, il s'y était marié; mais sa femme étant morte, nous l'avons vu revenir au pays l'an dernier avec cette petite. Il n'était pas chargé d'argent; toutefois, son père étant mort, il a pu vendre quelques lopins de terre et manier quelques écus. Ça ne l'a pas mené loin parce qu'il a payé des dettes, et dernièrement, quand il est mort d'une fluxion de poitrine, il n'avait plus un sou vaillant. Voilà toute l'histoire. Pardon, ma bonne dame, de vous avoir dérangée. Allons, Marcelle, lève-toi; fais la révérence à madame, et partons.

La petite fille s'était assise sur le tapis, et, avisant un écheveau de laine dont l'épagneul de Mme Hermance venait de faire une boule informe, elle s'était mise à le débrouiller et à le pelotonner adroitement. Sur l'injonction de sa conductrice, elle se leva comme à regret, fléchit les genoux en retroussant le coin de son tablier, et dit d'une voix douce : « Dieu vous garde ! madame. »

— Où menez-vous cette petite? demanda Mme Hermance en la considérant d'un air touché.

— Je vais à la mairie voir ce qu'on me dira, répondit la paysanne. Si on voulait la faire entrer tout de suite dans une maison de charité, je serais bien contente; rien ne m'empêcherait de repartir ce soir... Mais si, par malheur, l'hospice ne veut pas la prendre, je ne sais ce que j'en ferai.

— Laissez-la ici, je m'en charge, dit spontanément Mme Hermance.

— Oh ! ma bonne dame, Dieu vous rende le bien que vous faites là ! s'écria la paysanne. Puis elle embrassa la petite fille avec transport en lui disant : — Te voilà placée ! Je t'ai fait un sort; ne sois pas ingrate, si quelque jour j'ai besoin de toi. Adieu.

Ce fut ainsi que Marcelle entra à l'hôtel Fauberton, et depuis cette époque elle n'avait plus quitté Mme Hermance, près de laquelle

elle remplissait tout à la fois les fonctions de femme de chambre et de demoiselle de compagnie. La pauvre fille avait bien pleuré le jour que Théodore lui avait découvert le secret de sa passion naissante; mais, comme elle était fière, prudente et sage, le jeune homme ne s'aperçut pas du sentiment involontaire qu'elle éprouvait pour lui, et, même dans les momens où il l'accablait de ses cruelles confidences, il n'eut aucun soupçon de la douleur qu'il lui causait.

Plusieurs semaines s'écoulèrent; on était aux derniers jours de carnaval, et il n'y avait rien de changé dans la manière de vivre du vieux garçon. Il persévérait dans le programme qu'il avait si nettement formulé le premier jour. Alors l'opinion publique commença à se prononcer contre lui : on ne l'appelait plus que l'oncle César, et quelques-uns allaient jusqu'à le traiter de vieillard imbécile. La réaction fut complète à l'époque du mardi gras. Ce jour-là surtout, la clameur fut universelle; la physionomie morne et muette de l'hôtel Fauberton irritait tout le monde. Ceux qui avaient assisté à tant de fêtes et de galas s'indignaient en voyant que cette fois un anniversaire si gai se passerait sans qu'on fît la moindre bombance, sans que le moindre violon se fît entendre dans les salons déserts de M. le maire. M. Signoret lui-même manifestait ouvertement ses regrets, et disait à tous venans : — Il n'y a plus de gaieté dans notre ville depuis que M. le maire ne reçoit plus ses administrés. Sa retraite est une calamité publique!

— Il faudra bien qu'on en prenne son parti, lui répondit la tante Dorothée; quelqu'un m'a assuré que César Fauberton ne veut plus se laisser faire la barbe : c'est mauvais signe. Il est capable de rester jusqu'à la fin de ses jours enfermé dans sa chambre, de peur qu'on ne le voie tel qu'il est à présent, tout cassé et ridé, plus laid encore qu'il n'a été beau; vieux, en un mot, comme le roi Hérode!

Plusieurs mois se passèrent ainsi. L'oncle César était tombé au plus bas dans l'opinion de ses chers concitoyens, comme il avait l'habitude de les appeler. Il avait été révoqué de ses fonctions, et son premier adjoint trônait à sa place dans les solennités municipales de la ville d'O... On commençait même à l'oublier, et lorsque Cascarel se montrait sur la place, ce qui arrivait rarement, c'était avec une curiosité indifférente qu'on lui demandait des nouvelles de son maître.

— Il est toujours le même, répondait Cascarel en soupirant; le sommeil est bon, l'appétit se soutient, et l'humeur n'est pas trop noire. Le soir, je lis la gazette tout haut; ça m'ennuie beaucoup, mais monsieur y prend intérêt. Il est toujours contre le pacha d'Égypte : c'est étonnant, car enfin cet homme-là ne lui a jamais rien fait.

Le public médisant et curieux se préoccupait bien davantage des amours de Théodore et de la belle Camille. Les choses en étaient toujours au même point. Malgré les obstacles, on s'écrivait tous les

jours, on se voyait de loin à la promenade quand il faisait beau temps, et quelquefois le jeune Fauberton avait la bonne fortune de faire trente pas dans la rue avec Scipion Signoret, qui ne manquait pas de lui dire d'un air courtois : — On ne vous voit jamais dans nos quartiers. C'est si loin et si haut! Mais si d'aventure vous passiez un jour sur la placette du Foin-Vert, faites-moi l'honneur de vous reposer chez moi.

Malheureusement le bonhomme finit par savoir que ce charmant garçon, qui de dix ou vingt ans peut-être ne pouvait songer à se marier, était en intrigue amoureuse avec sa fille aînée. Il s'ensuivit une explication à l'issue de laquelle le pauvre amant rentra chez lui au désespoir. Au lieu d'aller trouver sa mère comme d'habitude, il chercha Marcelle; elle était dans l'orangerie, occupée à arroser les plantes précieuses, qui eussent dépéri sans ses soins.

— Ah! Marcelle, je suis un homme perdu! s'écria-t-il tout hors de lui; M. Signoret sait tout, et il m'a demandé une explication. Que pouvais-je lui dire? hélas! Que j'adore Camille, que je mourrai s'il faut renoncer à elle... « Eh bien! monsieur, venez chez moi me déclarer vos intentions, » m'a-t-il répliqué fièrement. Et lorsque je lui ai répondu que dans ma position je ne pouvais lui demander sa fille en mariage, il m'a traité de séducteur, il m'a défendu avec des emportemens terribles d'approcher de sa maison et de chercher à voir sa fille. « Allez! allez! s'est-il écrié d'un air furieux, vous êtes bien du même sang que votre oncle César : vous êtes capable de faire comme lui, de chercher à vous introduire clandestinement auprès d'une sotte qui vous aurait livré son cœur; mais je veillerai nuit et jour, et si je vous trouve rôdant aux environs de chez moi, vous êtes un homme mort! »

— Ah! Dieu saint! murmura Marcelle, il ne manquerait plus que ce malheur!

— Vois-tu, Marcelle? je suis si désespéré que la mort ne me fait pas peur, reprit Théodore; ce dernier coup m'accable!... O ma chère Camille, mon ange adoré, mon seul bonheur, ma vie! qu'allons-nous devenir?... Ah! mieux vaudrait mille fois mourir ensemble que de vivre ainsi séparés!...

— Puisque vous l'aimez et qu'elle vous aime, vous ne devez pas avoir envie de mourir! murmura la pauvre Marcelle. Allons, reprenez courage.

— Quoi qu'il puisse arriver, je ne manquerai pas ce soir à notre rendez-vous! s'écria Théodore. Entre onze heures et minuit, elle m'attendra à sa fenêtre pour me jeter un billet... Si son père se trouve là, eh bien! il me tuera s'il veut!

Marcelle leva les mains au ciel, et un moment après elle dit : — Il n'y aura pas de lune ce soir, et le temps est couvert.

— Oui, c'est une bonne chance, répondit Théodore.

— Surtout si vous n'allez pas d'avance à votre rendez-vous, ajouta Marcelle.

— Je resterai ici jusqu'à onze heures, dit-il en soupirant. Grand Dieu! que le temps va me paraître long!

— Non, non, fit tristement Marcelle, vous allez vous occuper d'elle, vous allez lui écrire...

— C'est vrai! s'écria Théodore; il faut que je l'avertisse, que nous convenions de quelque moyen nouveau pour nous entendre... Mais comment faire maintenant? Comment savoir d'avance l'emploi de sa journée, si elle doit aller à l'église, ou bien si je la rencontrerai à la promenade le long des remparts?

— Vous finirez bien par trouver quelque expédient, dit mélancoliquement Marcelle; de son côté, elle avisera aussi...

— Comment ferais-tu si tu étais à sa place? demanda Théodore.

— Moi! s'écria la pauvre fille en rougissant et en se détournant pour cacher son trouble; eh! le sais-je? Jamais je n'ai songé à cela!

Elle se mit à faire un petit bouquet de réséda et de jasmin des Açores, ensuite elle le donna à Théodore en lui disant : — Allez écrire; vous mettrez votre lettre au milieu de ces fleurs.

— Merci, merci, ma bonne Marcelle! s'écria-t-il en prenant le bouquet et en s'en allant.

Le même jour, après souper, Théodore et Mme Hermance veillaient dans le petit salon attenant à l'orangerie. Il faisait froid au dehors, quoique la saison ne fût pas avancée; de gros nuages noirs roulaient dans le ciel, et par momens la pluie ruisselait le long des vitres.

— L'hiver est précoce cette année, dit Mme Hermance en soupirant; par bonheur, ton oncle nous laisse la jouissance de son jardin d'hiver : nous serons chaudement ici, plus chaudement que dans ta chambre ou dans la mienne.

— Si vous m'en croyez, ma mère, nous n'occuperons plus que ce coin de l'hôtel : la tristesse me gagne quand je m'assieds dans la salle à manger, devant cette table trop grande pour nous deux...

— Et quand on te sert dans un plat d'argent des pommes de terre frites, ajouta la bonne dame en essayant de plaisanter. Va, je suis de ton avis, le contraste est pénible : nous sommes logés et meublés comme des grands seigneurs, nous mangeons dans de la vaisselle plate, et notre ordinaire est plus maigre que celui d'un petit bourgeois; nous avons un luxe apparent et des privations réelles. Ah! je regrette maintenant que tu n'aies pas un état.

— C'est ma faute! murmura Théodore en mettant sa tête dans ses mains; j'aurais dû travailler.

— Tu pourrais encore te faire une carrière, répondit Mme Her-

mance en le regardant en dessous. — Et après elle ajouta d'un ton plus bas : — Mais il faudrait t'éloigner d'ici au moins pour trois ans, le temps de faire ton droit...

Théodore ne répondit rien et soupira.

— Tu n'as pas de courage, mon pauvre enfant! reprit Mme Hermance avec un accent où il y avait plus d'inquiète tendresse que de reproche.

— Il se fait tard, dit Théodore après un silence; quelle heure peut-il être? Je n'entends pas sonner l'horloge de l'escalier.

— Elle est arrêtée peut-être, répondit Mme Hermance; la pendule de ma chambre aussi ne marche pas depuis tantôt; il faut aller voir à la pendule du salon.

Le jeune homme se leva, traversa l'orangerie et entra dans le grand salon, sa bougie à la main. La pendule monumentale qui ornait la cheminée marquait dix heures. — Ah! murmura-t-il, je croyais qu'il était plus tard! — En revenant sur ses pas, il parcourut des yeux cette vaste pièce où moins d'un an auparavant dansaient les joyeux quadrilles, et il regarda en soupirant la place où Camille s'était assise; puis il alla lentement vers la porte qui séparait le salon de la chambre de son oncle. Alors, à travers l'épaisse portière, il entendit Cascarel qui lisait le journal en nasillant, et un moment après la voix de César Fauberton, lequel frappa sur la table et dit avec animation : — Je n'envisage pas ainsi la question d'Orient! Les ministres ont tort! Je voudrais voir ce ministère à bas!... Continue, Cascarel.

— Il s'occupe de politique, il parle des ministres, et de nous pas un mot jamais! pensa Théodore le cœur serré; mais en retournant près de sa mère il ne lui parla pas de ce qu'il venait d'entendre.

Un moment après, Marcelle entra; elle était encore plus pâle que d'habitude, et ses cheveux humides étaient collés sur son front; d'une main elle remit furtivement à Théodore un petit papier, de l'autre elle repoussa le guéridon en disant d'un air de douce fâcherie : — Madame, vous avez assez travaillé comme cela; il est près de minuit.

— Ah! grand Dieu! je ne m'en doutais pas! s'écria la bonne dame en serrant son tricot; les pendules sont donc affolées ce soir, l'une retarde d'une bonne heure, et l'autre ne marche pas!

Elle rentra aussitôt dans sa chambre. Théodore retint Marcelle par sa robe : — Eh! ma pauvre enfant, qu'as-tu fait? s'écria-t-il.

— Une chose bien simple, je suis allée à votre place, répondit-elle; vous aviez mis la lettre et le bouquet dans le tiroir de votre bureau; j'ai été les porter à leur adresse. Soyez tranquille, la nuit était si noire que si M. Signoret rôdait autour de sa maison, il n'a pu me reconnaître. Elle, je l'ai à peine entrevue à sa fenêtre quand

elle m'a jeté son billet au bout de la ficelle. Sans doute elle a cru que c'était vous qui étiez là.

— Tu l'as vue! s'écria Théodore touché, non du dévouement de Marcelle, mais de l'espèce de risque qu'avait couru la belle Camille; pauvre bien-aimée! je n'irai plus le soir sous sa fenêtre attendre qu'elle montre son blanc visage entre ses pots de fleurs!

Il lut le billet, baisa ce petit papier humide et chiffonné avec transport, et le mit dans son portefeuille; puis il dit à Marcelle : — Merci, chère fille; merci pour elle et pour moi.

Dès ce jour, M. Signoret surveilla si bien les alentours de sa maison, que Théodore ne pouvait plus en approcher ni durant le jour, ni pendant la soirée; l'aînée des petites filles vint coucher dans la chambre de sa grande sœur, et la tante Dorothée apporta comme supplément de fermeture pour la porte du petit jardin le cadenas gigantesque qui fermait jadis la caisse du notaire, Me Signoret. Les deux amoureux durent recourir aux ruses ingénieuses, aux vieux stratagèmes tombés en désuétude depuis que la mode des pupilles en captivité et des tuteurs jaloux est passée. Camille n'avait plus à sa disposition ni encre, ni papier, et d'ailleurs elle était constamment entourée de ses quatre petites sœurs, qui la surveillaient sans s'en douter mieux qu'une duègne portugaise; mais on ne prenait pas garde à ce qu'elle faisait lorsque, assise à l'écart et un feuillet de l'almanach liégeois à la main, elle piquait avec une grosse aiguille des mots suivis, et traçait ainsi des billets doux que Théodore parvenait à déchiffrer. Les réponses du pauvre amant ne montaient plus par la fenêtre; néanmoins elles parvenaient à destination; il les jetait par-dessus les murs du petit jardin renfermées dans un peloton que Camille allait chercher dès qu'elle était levée. Il arriva plus d'une fois que Scipion Signoret, l'ayant devancée dans sa promenade matinale, était venu au-devant d'elle, le peloton de laine ou de coton à la main, en lui disant d'un ton courroucé : — Tiens, négligente! tu laisses traîner tout... Je viens de trouver ce peloton-là dehors, à l'endroit même où tu travaillais hier...

— C'est que je l'aurai laissé tomber, répondait Camille avec un tremblement dans la voix qui apaisait sur-le-champ son père.

— Allons! disait-il satisfait de se voir ainsi craint et respecté, je te pardonne pour cette fois; mais à l'avenir sois plus soigneuse.

Dans la société d'O..., l'on commençait à plaindre ces amoureux. — Cette pauvre petite Signoret maigrit à vue d'œil, disait hypocritement Mme Chapusot; si les choses ne changent pas, elle deviendra étique; Théodore Fauberton ne se porte pas bien non plus, il est sec comme un paquet d'allumettes.

— C'est égal! répondait M. Chapusot, Camille est toujours belle,

et je me figure qu'à la mort de l'oncle César les Signoret rentreront triomphans à l'hôtel Fauberton.

— Tout est possible! murmurait Mme Chapusot en levant les épaules.

VI.

Cinq ans s'écoulèrent ainsi; pendant cette longue période, il ne s'était fait aucun changement notable dans la situation morale et physique des personnages dont j'ai entrepris de raconter l'histoire. L'oncle César n'avait pas quitté sa chambre, et l'on disait dans le public qu'il continuait d'engraisser. Pour la plupart des gens, il était passé à l'état de vieillard idiot; on ne s'informait même plus de lui. Parfois cependant M. Chapusot demandait à Cascarel ce que faisait son maître. — Il ne fait rien, répondait avec sincérité l'honnête garçon.

— Mais il dit quelque chose peut-être? s'écriait M. Chapusot d'un air presque railleur.

— Oui, monsieur, il dit que la question d'Orient a fait encore un pas, répliquait ingénument Cascarel.

Mme Hermance était beaucoup vieillie, et son fils avait la tournure des jeunes gens qui ont atteint leur trentième année : il commençait à prendre un léger embonpoint, et ses traits avaient moins de finesse. Quant à son cœur, il était toujours le même.

Il n'y avait rien de changé dans les habitudes de la famille Signoret. Camille, plus belle que jamais, ne se lassait pas d'attendre. Rien ne pouvait ébranler sa constance, ni l'étroite contrainte où on la tenait, ni les menaces de son père, qui parlait toujours de pourfendre Théodore, s'il l'apercevait rôdant aux environs de la placette du Foin-Vert. Ces rodomontades, que le bonhomme ne se permettait pas hors de chez lui, faisaient trembler ses plus jeunes filles; aussi la puînée, qui était déjà grandelette et fort jolie, disait qu'elle voudrait bien avoir tout de suite un mari, mais qu'elle n'écouterait jamais, jamais un amant.

La bonne société d'O..., n'ayant plus de point de ralliement, vivait dispersée. Pourtant chaque année on faisait un pique-nique le mardi gras à l'auberge du Raisin-Noir, et l'on dansait jusqu'au jour dans un vaste grenier transformé en salle de bal. C'était, on peut l'affirmer, comme une solennité commémorative : on n'y parlait que du passé, des splendides galas de l'hôtel Fauberton, et surtout de cette fête, la dernière et la plus magnifique, où le beau César avait fait en quelque sorte ses adieux au monde. La famille Chapusot ne tarissait pas sur ce sujet. En entrant dans la salle, ten-

due de calicot blanc et rouge, au milieu de laquelle quelques couples grelottans faisaient la première contredanse, Mme Chapusot ne manquait pas de s'écrier : — Quelle décoration mesquine! C'était un autre coup d'œil jadis, quand on entrait dans les salons de M. le maire! — Et lorsqu'elle était installée à une des places d'honneur sur le canapé rembourré de foin qui faisait face à la porte, lorsqu'elle avait aligné ses filles sur la banquette de devant, elle continuait sur le même sujet avec une verve inépuisable. Quoiqu'elle fût loin de soupçonner la vérité, elle devinait, par une sorte d'intuition, que Camille était pour quelque chose dans la funeste révolution qui, du jour au lendemain, avait fait de l'hôtel Fauberton un séjour comparable à un couvent de chartreux. Elle se remémorait le dernier bal et ses suites en faisant de grands soupirs. — Ce jour-là, les Signoret eurent tous les honneurs, disait-elle avec amertume; mais le lendemain ils étaient retombés dans le néant. Depuis lors on ne les rencontre guère. On dit que le jeune Fauberton est toujours amoureux de la fille aînée. Assurément ce tendre sentiment ne fait pas le bonheur de la jeune personne; elle est fort amaigrie depuis l'an dernier. On voit bien qu'elle se consume. C'est la faute des parens, qui, dès le principe, auraient dû rompre cette inclination. Loin de là, ils mènent cette petite au bal, où elle danse toute la nuit avec Théodore, où la ville entière l'a vue avec un bouquet d'oranger à sa ceinture... Il était clair que ces imprudences porteraient leur fruit... Mais toutes les mères n'agissent pas comme Mme Signoret : rien de pareil assurément ne peut arriver à mes filles. Et Théodore Fauberton, quelle étrange vie il mène! On ne le voit plus dans la société. Dernièrement je l'ai rencontré à l'entrée du faubourg, observant de loin les gens qui arrivaient sur la promenade. Il est toujours bien de sa personne et habillé avec goût, mais je trouve que sa physionomie est triste et comme effarée. On voit qu'il y a en lui quelque chose qui le mine... Pourtant sa position n'est pas de celles qui font pitié : il sera riche tôt ou tard, car l'oncle César n'emportera pas ses biens dans l'autre monde.

Après cette conclusion, elle respirait un moment, puis elle ajoutait : — La dernière fois que j'ai vu Cascarel, il m'a dit : « Monsieur se porte bien; il boit sec à ses repas et ne laisse rien sur son assiette. Vers l'entrée de l'hiver, il avait eu un peu de malaise : il traînait les pieds en marchant; mais ses jambes sont redevenues solides. A présent, il fait encore craquer le talon de ses pantoufles en se promenant autour de sa chambre. »

— Il ferait bien mieux de rouvrir ses salons que de tourner ainsi dans sa cage comme une bête fauve! s'écriaient les interlocuteurs; c'est alors qu'on parlerait de lui...

— Il pourrait peut-être ajouter encore une page à l'histoire de

ses victoires et conquêtes! s'écriait M. Chapusot d'un ton railleur.

Il y avait un peu plus de cinq ans que l'oncle César s'était retiré du monde lorsque Mme Hermance, dont la santé déclinait depuis longtemps, fut subitement en danger de mort. La pauvre femme ne se croyait pas aussi près du terme fatal, et ceux qui l'entouraient partageaient son illusion; comme on n'avait pas d'inquiétude, rien n'était changé dans les habitudes de son fils, et il sortait tous les jours à l'heure de la promenade.

Une après-midi, Marcelle était seule auprès de la malade; celle-ci sommeillait, mais de temps en temps elle ouvrait les yeux et regardait autour d'elle comme quelqu'un qui s'éveille au milieu d'un rêve. Tout à coup elle s'agita et tourna la tête vers la jeune fille.

— Écoute, lui dit-elle en l'appelant près de son lit, écoute, mon enfant; si je venais à mourir, ne quitte pas la maison, prends soin de Théodore... Hélas! en l'amenant ici, en acceptant pour lui l'héritage de son oncle, je lui ai fait une existence bien misérable... Il aurait travaillé, il aurait été plus heureux, si nous étions restés où nous avait laissés son père! Quand je ne serai plus là, prends ma place, et s'il voulait se marier avant la mort de cet homme, qui nous fait tant souffrir, empêche-le en mon nom,... entends-tu, Marcelle, empêche-le de faire une sottise!...

— Ah! madame, quelles idées vous viennent aujourd'hui! s'écria la pauvre fille tout en pleurs; vous n'êtes pas plus malade...

— Au contraire, je me sens mieux depuis ce matin, répondit-elle en tournant la tête vers la muraille; tire le rideau, je vais dormir un peu.

Marcelle obéit et se mit à ranger sans bruit l'appartement. De temps en temps elle allait entr'ouvrir le rideau, et, voyant que Mme Hermance était tranquille, elle retournait moins inquiète à son travail. Une heure plus tard, Cascarel entra : il venait demander du linge pour son maître.

— Courez à l'armoire, ma petite Marcelle, dit-il à voix basse; je reste là, dans le cas où Mme Hermance aurait besoin de quelque chose...

Quand Marcelle fut sortie, il s'approcha du lit, et, surpris de ne pas entendre le moindre souffle, il écarta le rideau : Mme Hermance était morte.

Quand Marcelle revint deux minutes après, elle trouva Cascarel qui pleurait en face de ce corps sans vie, ne sachant si le dernier souffle s'était exhalé, et n'osant s'en assurer. La jeune fille se précipita vers le lit, prit les mains inertes qui s'étendaient sur la couverture, et se rejeta aussitôt en arrière en s'écriant avec un accent indicible de douleur, d'épouvante et de pitié : Oh! son pauvre fils!...

Un quart d'heure après, Théodore rentra; Marcelle vint au-devant de lui et l'empêcha de monter d'un geste si prompt, avec un visage

si navré, qu'il comprit son malheur, et qu'avant qu'elle eût parlé, il éclata en sanglots. C'était une de ces natures vives et tendres que la douleur brise du premier choc; dans son désespoir, il s'accusait de n'avoir pas été assez affectueux, assez soumis envers celle qui n'était plus. L'amour de la famille se ravivait dans son cœur : il se rappelait ce que César Fauberton avait été pour lui, et, jugeant d'après son propre cœur ce cœur aride, insensible, égoïste jusqu'à la cruauté, il disait à Cascarel : — Je veux voir mon oncle; quand il saura la perte irréparable que nous avons faite, son âme s'attendrira, il ne voudra pas me laisser ainsi seul au monde.

— Ne songez pas à cela! répondait Cascarel en soupirant; voilà cinq ans passés qu'il m'a déclaré sa résolution de ne plus voir personne, et qu'il m'a expressément défendu de lui dire un seul mot de ce qui se passe autour de lui. Depuis ce moment, il ne s'est pas démenti; il n'a pas ouvert une seule fois la bouche pour me demander comment on allait dans la maison, ce qu'on faisait dans le voisinage. Croyez-moi, laissez-le tranquille dans son coin, puisque c'est sa volonté.

Toute la société d'O... vint témoigner à Théodore la part qu'elle prenait à sa douleur. M. Signoret lui-même ne se dispensa pas de ce devoir. Mme Chapusot et la tante Dorothée arrivèrent ensemble : la première larmoyait en montant l'escalier; l'autre, profondément affligée, regardait autour d'elle, et se rappelait le jour où Mme Hermance lui avait parlé de son fils et de la belle Camille pour la première fois. — Hélas! hélas! pensait-elle, la pauvre femme avait raison; il aurait fallu mettre les monts et les mers entre ces deux enfans. — Quand les deux femmes furent sur le palier du premier étage, Mme Chapusot dit en poussant une porte : — Entrons par le grand salon.

Il faisait sombre dans cette pièce très vaste. Les rideaux, d'un rouge cramoisi, étaient baissés devant les fenêtres, dont on n'avait laissé qu'un volet entr'ouvert. Le rayon de jour qui pénétrait par là tombait sur une portière soigneusement tirée. Mme Chapusot alla droit de ce côté, et dit en s'arrêtant devant cet épais rideau, qui descendait en gros plis sur le parquet : — C'est là derrière qu'est César Fauberton!

Elle avait parlé tout haut. Aussitôt une voix enrouée et furieuse répondit : — Si quelqu'un osait entrer chez moi, j'ai des pistolets sous la main!

— Ah! grand Dieu! il m'a entendue!... s'écria Mme Chapusot en s'enfuyant.

— Si le ciel était juste, ce n'est pas Mme Hermance qui serait au cimetière! dit la tante Dorothée avec amertume.

Me Chardacier vint aussi apporter ses consolations à Théodore,

des consolations d'homme de loi, au courant des affaires de la maison. — Vous avez perdu votre mère, c'est un très grand malheur, lui dit-il; mais vous ne pouviez raisonnablement espérer qu'elle vous survécût. Ce triste événement ne peut avoir aucune influence sur les dispositions de votre oncle, car il l'ignorera. Nous n'avons d'ailleurs rien à craindre relativement à de nouvelles dispositions testamentaires; Cascarel répond de tout : son maître ne peut écrire seulement une ligne; c'est tout au plus s'il met lisiblement sa signature au bas des pièces que je lui envoie... Il est en train de doubler sa fortune par l'accumulation de ses revenus, et vous hériterez de tout cela un jour... S'il vous fallait un peu d'argent en attendant...

— Non, mon cher monsieur, je vous remercie, répondit Théodore; je ne ferai pas ce que ma pauvre mère n'a jamais voulu faire de son vivant.

— Il y avait une rente viagère, et vous n'aurez qu'un très petit revenu, observa le notaire en insistant.

— N'importe, nous vivrons avec le peu que j'ai... N'est-ce pas, Marcelle? ajouta-t-il en se tournant vers la jeune fille, qui lui apportait son chapeau garni d'un large crêpe.

— Oui, monsieur Théodore, lui répondit-elle pleine de courage; vous ne manquerez de rien.

— Voilà une brave fille! s'écria Me Chardacier. Elle a placé chez moi son petit capital, près de deux mille francs que votre mère lui avait fait économiser sur ses gages. Avec cette dot, elle peut épouser un bon ouvrier.

— Mais non, elle ne se mariera pas, répondit Théodore.

— Eh! pourquoi donc? demanda Me Chardacier.

— Parce qu'elle sort de la petite bourgeoisie, et qu'elle ne voudrait pas déroger. Il n'y a pas grande espérance qu'un parti plus relevé se présente, parce qu'elle n'est pas jolie; ainsi donc je crois qu'elle mourra fille, et je suppose qu'elle a la même idée que moi.

Lorsque la tante Dorothée annonça à sa filleule que Mme Hermance venait de mourir presque subitement, la pauvre fille se prit à pleurer et à sangloter. Sa première pensée fut que de longtemps peut-être Théodore, absorbé dans sa douleur, ne chercherait à la voir; la seconde, qu'il était bien fâcheux que l'oncle César ne fût pas mort au lieu de la bonne vieille dame.

Le dimanche suivant, elle parut à la grand'messe habillée de noir. Cela fut très remarqué. — Elle porte le deuil de Mme Hermance, disait-on de tous côtés. — Oui, telle est probablement son intention, répondait Mme Chapusot; elle l'a exécutée à peu de frais. Je lui connais depuis trois ans ce chapeau de paille reteint; quant à la robe, elle date de loin : c'est celle que Mme Signoret avait remise à neuf pour le bal de l'oncle César.

VII.

Théodore fut longtemps sous le coup du malheur qui l'avait si soudainement frappé. La douleur qu'il éprouvait avait fait trève à ses autres sentimens, et pendant plusieurs mois son amour pour Camille dormit en quelque sorte au fond de son cœur; mais un jour cette violente affliction s'apaisa, un souvenir mélancolique remplaça les regrets désespérés : la passion ardente, inassouvie, reprit tout son empire, et le jeune homme recommença ses confidences à la pauvre Marcelle.

Vers ce temps-là, un événement très heureux et très imprévu arriva dans la famille Signoret : Juliette, la sœur puînée de Camille, épousa M. Casimir Brindorge, un bourgeois de village, pour lequel elle n'avait pas eu le loisir de prendre la moindre inclination, attendu qu'elle le voyait pour la seconde fois lorsqu'il vint la demander en mariage. Juliette Signoret n'avait point de dot, mais elle était presque aussi belle que sa sœur aînée, et le jeune Brindorge en était devenu éperdument amoureux en la voyant traverser la grande place un jour qu'il venait au marché vendre ses récoltes.

A l'occasion de ce mariage, on fit quelques réjouissances dans la famille Signoret; après la cérémonie, on servit dans le salon du chocolat et des verres d'eau fraîche; ensuite on alla faire la noce à la campagne, chez le marié, qui vivait sur son bien, comme disent les gens d'O...

Théodore avait été invité par Casimir Brindorge, qui était son camarade de collége, et il se trouvait là lorsque toute la noce arriva. Scipion Signoret ne se courrouça point trop en le voyant, et lui rendit son salut avec courtoisie. Toutefois il affecta quelque hauteur envers lui, et il évita sa conversation. Mme Signoret, tout occupée de la nouvelle mariée, perdait souvent Camille de vue; mais la tante Dorothée était là, plus clairvoyante et plus vigilante qu'Argus aux cent yeux. Elle surveilla si bien sa filleule, que Théodore ne put se glisser auprès d'elle dans l'espèce de tumulte qui précéda le repas, et qu'à table il fut placé bien loin, entre les petits Signoret, des enfans de dix ou douze ans. Pourtant la vieille fille détourna un peu la tête et ferma l'oreille lorsqu'après le dîner, qui avait duré cinq heures, les deux amoureux allèrent s'accouder à la balustrade d'une terrasse où l'on se disposait à danser en plein air. On était aux premiers jours de juin; un parfum de chèvrefeuille et de fraises mûres s'élevait du parterre rustique, des bandes de pigeons rentraient à tire-d'aile au colombier, et par-delà les haies fleuries les blés verdoyaient au soleil couchant.

— Chère, chère Camille! murmura Théodore en serrant furtivement la petite main qui s'appuyait sur la balustrade.

— Oh! mon cher Théodore! balbutia la charmante fille.

Et ils ne parlèrent plus, tant leur bonheur était grand et tant ils avaient peur du bonhomme Signoret, qui rôdait dans le parterre en faisant semblant de fumer un cigare. Enfin Théodore retrouva la parole : — Ma chère âme, je ne vous prie pas pour la contredanse, dit-il en jetant un coup d'œil sur ses vêtemens noirs.

— Moi aussi je suis en deuil et je ne danse pas, lui répondit-elle avec un regard si doux, si pénétrant, qu'il en fut comme enivré.

Elle était habillée d'une robe de percale blanche, avec un peu de gaze claire chiffonnée autour du cou. Quelques nœuds de ruban noir accompagnaient ses tresses blondes, et elle avait attaché à son corsage une petite touffe de roses blanches. Théodore la contemplait tout ravi et consumé d'amour; jamais il ne l'avait vue si éblouissante. En effet, elle était alors dans le complet épanouissement de sa rare beauté; aucune comparaison ne pouvait rendre l'éclat suave de son teint, la grâce souveraine de toute sa personne. A son aspect, on se rappelait involontairement sa mythologie, Hébé, Vénus et tout le cortége des jeunes déesses aux pieds desquelles se prosternait l'antiquité païenne. Il y avait beaucoup de jeunes gens à ce bal de noces : plusieurs d'entre eux auraient volontiers suivi l'exemple de Casimir Brindorge, plusieurs, subitement épris de Camille, l'auraient dès le lendemain demandée en mariage; mais tous restèrent à distance, parce qu'ils savaient ses amours avec Théodore.

La tante Dorothée gémissait au fond de son âme en considérant ce couple amoureux dont le bonheur pouvait être encore si longtemps ajourné. Quoiqu'elle ne fût pas sans avoir dans l'imagination quelques idées romanesques, elle regrettait vivement que sa filleule eût pris un engagement si téméraire. Aussi interrompit-elle bientôt le tête-à-tête des deux amans, qui furent réduits à se regarder de loin jusqu'à la fin du bal.

Le lendemain, Théodore, tout enfiévré d'amour, disait en soupirant à Marcelle : — Hier, j'étais au ciel;... aujourd'hui, je suis retombé sur la terre... Comme les heures me paraissent longues!... Que faire d'ici à ce soir?... Loin d'elle, l'ennui me consume, je ne vis pas... Ah! Marcelle, si tu l'avais vue hier à ce bal de noces!... Qu'elle était belle!... J'aurais voulu me mettre à ses genoux, et, les mains jointes, la contempler et l'adorer. Elle m'a répété qu'elle m'aime, qu'elle ne sera qu'à moi, qu'elle attendra; mais j'ai cru voir en elle un fonds de tristesse et d'impatience. Ah! malheureux, malheureux que je suis!... Oh! que notre sort est cruel! oh! que de belles années perdues!...

Pendant cette tirade, Marcelle mettait le couvert sur la petite table près de laquelle Théodore était assis.

— Hélas! dit-elle, est-il possible de maudire son sort quand on est aimé? Vous savez bien qu'un jour viendra où vous serez l'homme le plus heureux de la terre.

— Vivrai-je jusque-là? murmura Théodore en s'accoudant sur la table où Marcelle venait de lui servir son déjeuner.

— Allons, mangez un peu, dit-elle avec douceur, comme si elle parlait à un enfant volontaire et malade; je vous trouve mauvais visage ce matin; on voit bien que vous ne vous êtes pas couché. Il faudra tâcher de dormir un peu cette après-midi. Tenez, voilà de bons petits œufs frais que j'ai été chercher dans le nid de la poule noire, vous savez, celle qui vient jusqu'à la porte du jardin, et à laquelle vous donnez toujours des miettes.

Théodore mangea ses œufs en soupirant.

— As-tu vu Cascarel? demanda-t-il à Marcelle.

— Oui, il n'y a qu'un moment.

— Que dit-il?

— Pas grand'chose; son maître est fort occupé maintenant.

— Ah! fit Théodore étonné.

— Il est fort occupé de deux pierrots qui sont venus faire leur nid dans un trou du mur, juste en face de sa fenêtre. Tout le jour il est là, derrière la persienne, à les regarder. Ça l'amuse beaucoup de les voir venir avec la becquée et d'entendre les petits qui se chamaillent au bord du nid quand le père et la mère sont dehors.

— Mon pauvre oncle, hélas! murmura Théodore avec une compassion sincère.

Huit jours après, tandis que Théodore était à déjeuner, Cascarel arriva tout effaré. — Il est arrivé un malheur, dit-il; les pierrots se sont envolés.

— Comment! comment! s'écria Théodore.

— C'est la faute de monsieur, répondit Cascarel; ce matin il a vu toute la nichée qui voletait pour essayer ses ailes, et il m'a dit, tout inquiet : « Vite, vite! va-t'en chercher une échelle, une cage; ils vont partir si nous ne les attrapons. — Mais bientôt il y aura là une autre nichée, lui ai-je répondu; les moineaux couvent tout l'été; d'ailleurs ces petits sont déjà gros, ils risquent de mourir si on les met en cage. — Fais ce que je te dis! » s'est-il écrié avec emportement. Alors je suis allé chercher l'échelle et la cage, et je suis descendu dans la ruelle. Tous les polissons de la place sont accourus en faisant de grands éclats de rire, ne sachant ce que j'allais faire. Monsieur était derrière la persienne, qui regardait : les pierrots étaient dans le nid; j'ai avancé la main tout doucement, mais elles sont fines, ces petites bêtes-là; elles ont glissé entre mes doigts, et toute la bande a pris la volée, le père et la mère en tête... A pré-

sent c'est fini, on ne les reverra plus : jamais les pierrots ne reviennent dans un endroit où ils ont failli être pris. Quand je suis rentré, j'ai trouvé monsieur au désespoir ; il pleurait presque, et il n'a pas voulu déjeuner.

— Mais c'est facile de le consoler tout de suite, dit alors Marcelle; il s'agit seulement de lui acheter au plus vite une nichée de rossignols, ou bien un merle, ou bien un perroquet.

— Ça ne le consolerait pas du tout, répondit Cascarel; je lui ai sur-le-champ proposé de lui apporter dans une cage peinte en vert une jolie paire de tourterelles, mais il s'est écrié avec colère : « Je n'en veux pas!... Non, je ne veux pas de ces vilaines petites bêtes qui toute la journée roucouleraient et feraient l'amour devant moi. » Alors je me suis hasardé à lui dire : « Si monsieur voulait un serin? Certainement ce serait pour lui une distraction. — Non, non! a-t-il crié encore plus fort; je ne veux autour de moi ni tourterelle, ni serin, ni chien, ni chat, ni rien! Si j'ai envie de m'amuser, eh bien! j'élèverai des araignées. » Quand j'ai vu qu'il pestait et ricanait ainsi, je n'ai plus rien osé dire, et je me suis mis à ranger la chambre. Un moment après, il a ajouté d'un ton un peu radouci : « Tiens toujours la cage prête, je crois que les pierrots reviendront! » Là-dessus il est allé vers la fenêtre, et je l'ai laissé le visage appuyé contre la persienne, regardant de tous ses yeux si la nichée ne rentre pas dans son trou.

Théodore et la belle Camille continuèrent à s'aimer ainsi à distance, inventant toujours quelque nouvelle ruse pour entretenir leur correspondance, et se voyant de loin au moins une fois par jour. Mme Signoret, navrée de cette constance, disait souvent à la tante Dorothée : — Le temps passe; Camille maigrit et se consume... Quand je pense que nous aurions pu la marier comme sa sœur!... Hélas! il était écrit qu'un Fauberton ferait aussi le malheur de ma fille!...

— Ne croyez pas que Camille soit malheureuse! répondait vivement la tante Dorothée; elle a le cœur haut; l'espoir de se voir un jour dame et maîtresse à l'hôtel Fauberton lui donne la force d'attendre. Elle ne regrette pas les partis médiocres qui auraient pu se présenter, parce qu'elle est assurée d'avoir tôt ou tard une position brillante. Je sais bien que si Théodore venait à mourir avant son oncle, elle resterait vieille fille; mais croyez-vous que les demoiselles Chapusot et bien d'autres ne courraient pas volontiers cette chance? Allez! votre fille ne regrette pas ce qu'elle a fait : elle aime Théodore, elle est sûre de sa constance, et elle prend patience en songeant au jour où elle marchera la première parmi les dames de la ville d'O...

En effet, Camille supportait les tristesses, les ennuis du présent, parce qu'elle vivait dans l'avenir. Quand elle mettait, pour sortir le dimanche, sa pauvre robe de mérinos vert et sa capote de grosse paille, elle se disait : — Qu'importe? un jour j'aurai des robes de velours, des plumes, des dentelles; je me ferai habiller à Paris.

L'année suivante, Scipion Signoret eut le bonheur de marier sa troisième fille, la jolie Hélène. Elle épousa, comme sa sœur Juliette, un homme qui l'avait aimée en la voyant pour la première fois. C'était un employé des douanes, obligé de mener une vie peu sédentaire; une augmentation de grade l'appelait hors du département, et sa femme dut partir avec lui en sortant de l'église.

Vers la même époque, un autre mariage fit grand bruit dans la ville d'O...; le notaire, Me Beaumoulin, épousa l'aînée des demoiselles Chapusot. A cette occasion, les Signoret reçurent une lettre de faire part et durent rendre une visite aux nouveaux mariés. La famille alla en corps, moins Mme Signoret, qui prétexta une indisposition pour rester au logis; mais elle était remplacée par la tante Dorothée, qui ne haïssait point ces corvées-là. La vieille fille prévoyait que Théodore ne laisserait pas échapper une si belle occasion de rencontrer l'objet de son amour, et elle n'était pas fâchée qu'il eût cette satisfaction : il lui plaisait que l'héritier de l'oncle César troublât un peu la joie triomphante des Chapusot en leur laissant voir que son cœur était fidèle à la belle Camille, qu'elle avait toujours en perspective le plus beau parti de l'arrondissement, et peut-être de tout le département. C'était un dimanche; l'employé municipal avait endossé une redingote neuve en alpaga noir, et marchait fier comme un monarque à côté de la tante Dorothée, qui n'avait pas voulu prendre son bras. Camille suivait entre ses deux plus jeunes sœurs, deux enfans déjà belles, et qui, selon l'énergique expression du bonhomme Signoret, portaient une dot de cent mille francs sur leur visage.

La famille Chapusot attendait les visites, assise en demi-cercle au fond du salon, tapissé de jaune, qu'on n'ouvrait que les jours de cérémonie. La mariée, en robe de mousseline blanche et parée de tous ses cadeaux de noces, souriait les yeux baissés, et mettait à chaque instant en évidence sa longue main sèche où brillait l'anneau nuptial. L'heureux Beaumoulin, en costume officiel, habit noir, cravate blanche et jabot orné d'une épingle de perles fines, était assis près d'elle. Les trois demoiselles Chapusot, rangées aux côtés de leur mère, avaient une physionomie riante qui décelait les vives espérances qu'avait fait naître en elles le mariage tardif de leur aînée.

La tante Dorothée avait deviné juste; Théodore fut la première

personne qu'elle aperçut en arrivant. Il n'avait pas encore accepté le siége que lui offrait Mme Chapusot, et se tenait debout devant elle, son chapeau à la main. Lorsque la famille Signoret entra, la bonne dame lui dit en clignant l'œil : — Voilà un heureux hasard!

— Oui, madame, et j'en rends grâces au ciel, répondit-il sans se déconcerter et en saluant le bonhomme Signoret, qui lui fit une petite inclination de tête sans le regarder.

La tante Dorothée s'avança la première en faisant la révérence; tout le monde s'était levé pour lui rendre son salut; elle embrassa successivement les mariés, M. et Mme Chapusot, les trois demoiselles Chapusot, et une demi-douzaine de parentes qui se trouvaient là. Camille et ses jeunes sœurs donnèrent aussi l'accolade à toutes les dames et au nouveau marié : il y en eut pour un bon quart d'heure d'embrassades et de complimens. Ensuite on s'assit, toujours dans le même ordre, les demoiselles Signoret alignées d'un côté, les demoiselles Chapusot de l'autre : c'étaient comme trois fleurs brillant du plus doux éclat en face de trois hideux chardons. Ce contraste frappant fit soupirer Mme Chapusot et sourire le bonhomme Signoret, qui, pour entamer la conversation, ne trouva rien de mieux que de dire, en s'adressant à M. Chapusot : — Eh! eh! monsieur le percepteur, nous en sommes maintenant au même point; il nous reste à chacun trois filles à marier.

— Rien ne presse, chez nous du moins, répliqua sèchement Mme Chapusot; il faut que j'aie le temps de me reconnaître avant d'écouter d'autres propositions : c'est un terrible bouleversement dans une maison qu'un mariage!

— Vraiment? je ne trouve pas cela! fit Scipion Signoret d'un air dégagé; j'ai établi deux de mes filles dans l'espace de dix-huit mois, et je vous assure qu'il n'y a pas eu chez nous le moindre embarras.

— Cela dépend de la façon dont on fait les choses, murmura Mme Chapusot.

— Pas le moindre embarras, répéta Scipion Signoret. Lorsque Mme Brindorge s'est mariée, nous avons fait la noce chez mon gendre : c'est très gai une noce à la campagne. Quant à Hélène, elle n'est pour ainsi dire pas rentrée à la maison : mon gendre l'inspecteur des douanes l'a emmenée aussitôt après la cérémonie.

— Pauvre petite femme! murmura Mme Chapusot en levant les yeux au ciel; partir ainsi avec un homme qu'elle n'avait encore vu qu'à la mairie et à l'église!

— Moi, j'en serais morte! dit Mme Beaumoulin.

— Je le crois bien! s'écrièrent à la fois, mais sur des diapasons différens, les demoiselles Chapusot.

— Ces mariages bâclés sont les plus heureux, continua impertur-

bablement le bonhomme Signoret : c'est ainsi qu'on devrait toujours procéder.

— Je suis tout à fait de cet avis, dit la tante Dorothée en regardant involontairement Théodore.

— Il y a parfois des considérations qui empêchent longtemps les amoureux de se déclarer, répondit-il d'un ton grave.

— Mais je ne vois pas, répliqua froidement la tante Dorothée; des considérations de fortune, de position? C'est bientôt vu, bientôt calculé. Et d'ailleurs est-ce qu'on calcule tout quand on aime?

— Vous êtes romanesque, ma chère demoiselle! fit Mme Chapusot d'un ton railleur.

— Ces idées-là ne sont pas de notre époque, ajouta étourdiment M. Chapusot; aujourd'hui on ne se marie plus que par intérêt.

— Mes gendres ont prouvé le contraire, répliqua d'un air glorieux l'employé municipal; ils n'ont pas touché la moindre dot, et pourtant Brindorge me disait l'autre jour : « Je suis le plus fortuné des hommes; vous m'avez donné un trésor! »

Me Beaumoulin se pencha à l'oreille de sa femme avec l'intention de lui dire : « Moi aussi, je possède un trésor! » mais il n'eut pas le courage de proférer une telle énormité, et il se contenta de murmurer tendrement : — Tout n'est-il pas pour le mieux quand l'inclination et l'intérêt sont d'accord?

Pendant ce colloque, Théodore avait si habilement manœuvré qu'il était parvenu à s'asseoir près de Camille.

— Mlle Dorothée a raison, lui dit-il à demi-voix; quand on aime bien, on ne devrait pas sacrifier son bonheur à des considérations de fortune, de position...

— C'est aussi mon avis, répondit-elle en soupirant et en arrêtant sur lui un regard si languissant, si plein de passion et de souffrance, qu'il en tressaillit jusqu'au fond du cœur.

La tante Dorothée avait discrètement détourné la tête pour laisser à ces pauvres amoureux l'occasion de se parler un moment; mais Mme Chapusot, après l'avoir avertie par un signe qu'elle ne voulut pas comprendre, lui dit à voix basse : — Voilà votre filleule en conversation avec M. Théodore.

— Je le vois bien, répondit-elle tranquillement; mais qu'est-ce que cela fait, puisqu'il l'épousera!...

— Tôt ou tard!... interrompit Mme Chapusot avec un petit éclat de rire; l'oncle César peut vivre encore vingt ans!

— Il y a bien des demoiselles qui volontiers prendraient patience aussi longtemps! répliqua la tante Dorothée en regardant les demoiselles Chapusot.

Le même jour, en rentrant chez lui, Théodore vint trouver Mar-

celle dans la chambre où elle se tenait du matin au soir, un travail de couture à la main.

— Mon enfant, lui dit-il sans préambule, j'ai l'intention de me marier bientôt.

— Ah!... fit-elle en laissant tomber son ouvrage.

— Je sais bien qu'il y a de grandes difficultés, poursuivit-il en soupirant. J'ai à peine de quoi vivre, et je risque de perdre la fortune que je dois avoir un jour, car je ne peux demander son consentement à mon oncle, et il ne me pardonnerait pas de m'en être passé; mais on peut obvier à tout cela : Me Chardacier ne me refusera pas ce qu'il m'offrait encore dernièrement, quelques avances sur les huit ou neuf cent mille francs que je dois posséder un jour. D'un autre côté, il est à peu près certain que mon oncle ignorera toujours mon mariage... Hélas! il ignore encore que ma pauvre mère est morte!...

A ce souvenir, Théodore s'attendrit subitement, et les larmes lui vinrent aux yeux. Alors Marcelle éclata en sanglots, et, joignant les mains, elle s'écria : — Ah! monsieur Théodore, vous ne pouvez pas vous marier,... non, attendez encore,... c'est la volonté de votre mère...

Et tout de suite elle lui révéla les dernières recommandations de Mme Hermance.

— Pourquoi ne m'avais-tu rien dit de cela? s'écria Théodore avec une sorte d'emportement.

— Parce que je croyais que c'était inutile, répondit-elle, parce qu'il me semblait que de vous-même vous deviez vous faire une raison et prendre patience...

— Si je souffrais seul, j'aurais plus de résignation, dit-il tristement; mais Camille se consume dans cette cruelle attente... Si tu voyais son beau visage pâli, son air languissant... Aujourd'hui je ne pouvais la regarder sans un frémissement d'inquiétude... Elle m'aime, Marcelle, et vois-tu, elle pourrait en mourir...

— Oh! n'ayez peur! s'écria la pauvre fille avec un accent profond, n'ayez peur! On ne meurt pas d'amour ni de chagrin.

— C'est une bien triste situation que la mienne! reprit Théodore après un silence; ma pauvre mère avait raison lorsqu'elle voulait faire de moi un homme capable de gagner son pain et celui de sa famille. Si j'avais maintenant une profession, je pourrais épouser Camille...

— Écoutez, lui dit vivement Marcelle, il dépend encore de vous d'avoir un état; si vous le voulez, nous irons dans une ville où vous puissiez étudier en droit. C'était l'idée de madame, vous le savez. Dans trois ans, vous seriez reçu avocat, et vous ne dépendriez plus que de votre travail : dites, le voulez-vous? le voulez-vous?

— Il faudrait m'éloigner d'elle! répondit Théodore en baissant la tête sur ses mains avec un geste de découragement et de refus.

— Pauvre âme tourmentée! murmura Marcelle, saisie d'une généreuse pitié. Ah! si je pouvais les faire vivre par mon travail, je voudrais qu'ils se mariassent demain!

L'excellente fille ne disait pas à Théodore que depuis qu'il avait perdu sa mère, elle pourvoyait à tout par des miracles d'économie, en se contentant pour elle-même de pain sec et d'eau claire. Du fond de sa retraite l'oncle César régnait tacitement dans sa maison; il tenait de plus en plus serrés les cordons de la bourse, et souvent Cascarel s'écriait en gémissant : — Monsieur est devenu avare, lui qui était si généreux autrefois! il me donne tout juste l'argent nécessaire pour son ordinaire, et l'on dirait qu'il s'applique à nous faire maigrir tous. Sans la petite part que j'ai soin de prélever sur son dîner, M. Théodore serait souvent réduit à la soupe maigre et à la salade de légumes.

VIII.

Depuis longtemps, l'ancien maire de la ville d'O... n'excitait plus ni curiosité ni sympathie : ses commensaux d'autrefois passaient sous les fenêtres de sa chambre sans lever les yeux; lorsque Cascarel paraissait sur la place, personne ne songeait à lui demander des nouvelles de son maître. Cet homme aimable, irrésistible, était passé de son vivant à l'état de loup-garou, de fantôme, et les enfans avaient peur le soir, lorsque leur mère les menaçait, disant : — Sois sage! voici l'oncle César! — Toutefois, si quelque vieille dame rencontrait par hasard le fidèle serviteur, elle ne manquait pas de lui dire d'un air de commisération discrète : — Eh bien! Cascarel, comment va ton pauvre maître?

— Toujours le même, répondait Cascarel. L'appétit se soutient, le sommeil est bon; mais monsieur s'ennuie un peu, surtout le soir; il lui arrive assez souvent de s'endormir, tandis que je lui lis la gazette. Si nous avions le bonheur que cette question d'Orient revînt sur l'eau! ça le distrairait un peu.

Ce dernier vœu fut exaucé; quelques mois plus tard, la guerre de Crimée commença. Lorsque les premières nouvelles arrivèrent, Cascarel dit à Théodore : — Voilà monsieur bien content; hier il a veillé jusqu'à minuit, je lui ai lu tous les bulletins. Il n'est plus si porté pour les Turcs, parce que le sultan ne va pas en personne se mettre à la tête de son armée. Quant à ce pacha d'Égypte, qui était sa bête noire, il n'en parle plus du tout. Je pense qu'il est mort.

— Ainsi mon oncle prend un grand intérêt à cette guerre, il veut savoir toutes les nouvelles? demanda Théodore.

— Il ne parle d'autre chose; du matin au soir, il raisonne à perte de vue sur le passage du Pruth, sur l'empereur de Russie, sur le roi Othon, sur... que sais-je encore?

— Et de ses anciens amis, de moi, de ce qui se passe autour de lui, jamais un mot?

— Jamais, jamais. Une fois je pris sur moi de lui parler de ce petit journal que faisait M. Chapusot et qui est tombé tout de suite, vous savez, *la Trompette Gauloise?* Il ne me répondit pas. Alors je me hasardai à lui dire : Peut-être monsieur voudra-t-il s'abonner pour se tenir au courant des nouvelles de notre ville?... — Pas le moins du monde, s'écria-t-il en colère; ne me dis plus un seul mot de cela. Je me soucie de ce qui arrive dans la ville d'O... comme de ce qui se passe dans la lune!

Théodore menait toujours la vie monotone et troublée d'un homme absorbé par une passion unique. Cet amour que les obstacles irritaient jusqu'au délire le jetait dans des alternatives continuelles d'exaltation et d'abattement. Lorsque, après avoir rôdé du matin au soir aux alentours de la placette du Foin-Vert, il parvenait à apercevoir Camille, son cœur était transporté de joie, et il rentrait chez lui en bénissant le sort; mais la plupart du temps il aurait pu dire, comme je ne sais quel poète :

..... L'espoir de la chercher le soir
Fut souvent le bonheur de toute ma journée.

La haute société d'O... se préoccupait fort de ces amans. On avait fait des paris sur l'époque de leur mariage; les demoiselles citaient volontiers un si bel exemple de fidélité, et les dames d'un âge respectable s'étonnaient toujours de plus en plus qu'un homme du sang des Fauberton fût capable d'une telle constance. Un soir qu'il y avait réunion chez le premier adjoint, Mme Chapusot raisonna à fond sur l'apparition de Camille dans le monde, sur la situation particulière de Théodore, et résuma ainsi l'histoire de leurs amours : — Voici tantôt neuf ans que cette amourette dure; pendant la première année, ils ont maigri tous les deux, ensuite Camille a été longtemps blême et languissante; à présent, c'est elle qui prend de l'embonpoint, et c'est Théodore qui fond à vue d'œil. Voici ce que j'en conclus : ils ont commencé par ressentir une passion égale; au bout d'un certain temps, c'est elle qui aimait avec le plus de violence; maintenant c'est lui que l'amour consume seul : rien de plus clair que cela.

Précisément à cette époque il y eut encore un mariage dans la famille Signoret. Cette fois, Scipion Signoret faillit en perdre la tête d'orgueil et de contentement : ce fut un adjudant-major, en garnison à O..., qui épousa sa quatrième fille, la petite Aline, comme on

l'appelait encore, quoiqu'elle eût seize ans. Après cette alliance, l'employé municipal se promenait chaque jour sur la grande place pour avoir le plaisir de dire à tous venans : — J'attends ici mon gendre le capitaine adjudant-major. Il m'a donné rendez-vous devant le café pour que nous allions faire ensemble le tour des remparts. Voilà un homme qui mène les choses tambour battant! Le dimanche, à la messe du régiment, où nous étions allés par hasard, il voit notre petite Aline; le mardi, il vient me la demander en mariage, et dix jours après il l'épouse à la mairie et à l'église. C'est faire mieux encore que mon gendre Brindorge et mon gendre l'inspecteur des douanes, qui ont lambiné une quinzaine de jours!

Ces propos et cette jactance exaspérèrent M. Chapusot à ce point que, lorsqu'il apercevait de loin le bonhomme Signoret, il faisait un détour, afin de ne pas le rencontrer.

Après le mariage d'Aline, il ne resta plus dans la maison des Signoret que l'aînée et la plus jeune des cinq sœurs. Celle-ci, qu'on appelait Alphonsine, était une fillette de quatorze ans, déjà belle à miracle. Mme Signoret s'inquiétait en songeant que cette enfant se marierait peut-être, comme ses trois aînées, bien avant d'avoir atteint sa majorité, et que probablement Camille attendrait encore plusieurs années. Lorsqu'elle faisait part de ses prévisions à la tante Dorothée, la bonne demoiselle lui disait sensément : Eh bien! tant pis! ma filleule n'est pas la première qui ne peut mettre sur son acte de mariage ce beau titre de fille mineure! Qu'est-ce que cela fait d'ailleurs, puisque la chose ne peut nuire à son établissement!

Camille était blessée lorsqu'on lui laissait voir cette espèce de commisération, et elle répondait fièrement : — Je ne me plains pas de mon sort! — Pourtant elle avait des momens d'amère tristesse; elle pleurait en secret, et elle en était venue à avoir peur de mourir avant l'oncle César, avant de s'être vue enfin riche et honorée, avant d'avoir été dame et maîtresse dans l'hôtel Fauberton.

Un matin, Cascarel entra dans la chambre de Théodore tout essoufflé et en levant les mains au ciel. — Il y a du nouveau! s'écria-t-il; tantôt, en s'éveillant, monsieur a entendu qu'on publiait sous ses fenêtres la prise de Sébastopol. Aussitôt il s'est mis sur son séant et il a crié, en jetant son bonnet de nuit en l'air : « Vive l'armée française!... Cascarel, va-t'en commander pour cinq cents francs de pots à feu et de lampions. Je veux que ce soir l'hôtel soit illuminé jusque sur les toits, et qu'il y ait un beau transparent au milieu de la façade! »

— Ceci est peut-être un retour vers le monde, dit Théodore avec émotion; s'il allait venir ce soir dans le grand salon!...

Cascarel secoua la tête.

— Non, monsieur Théodore, répondit-il, ne vous flattez pas de cela! Voilà vingt-neuf ans passés que je suis au service de monsieur; je le connais bien, et je sais ce qui fait qu'il n'aura pas l'idée de paraître ce soir : ses perruques sont toutes rongées des vers, ses essences et ses pommades ont ranci; il n'a que des habits fripés et passés de mode. Jamais il ne consentira à se montrer ainsi, mal vêtu, sans toupet, les joues creuses, la taille épaisse, le pied large et mal chaussé, tel enfin qu'il est aujourd'hui; non, il ne paraîtra pas, soyez-en certain!

Lorsqu'on vit les ouvriers décorer en toute hâte la façade de l'hôtel Fauberton, il y eut comme une révolution dans la ville d'O...; cette grande nouvelle se répandit en un quart d'heure jusque dans les faubourgs, et quand vint le soir, toute la population accourut sur la grande place. La haute société d'O... s'était installée au balcon de l'hôtel de ville, lequel faisait face à l'hôtel Fauberton, et la famille Chapusot avait glorieusement pris place au premier rang. Une lueur d'espoir réjouissait tous les cœurs. On se demandait si l'oncle César n'allait pas, dès le lendemain, rouvrir ses salons et convier, comme autrefois, ses administrés à un bal magnifique.

— Nous le verrons encore danser la trénitz! s'écria M. Chapusot d'un ton prophétique.

— Eh! eh! il a soixante-huit ans, observa Me Chardacier.

— Qu'importe? dit Mme Chapusot; c'est un Hercule, un Samson, un homme taillé pour vivre cent ans!

— Quel bonheur si nous dansions encore une fois chez lui le quadrille des naïades! s'écria Mme Beaumoulin.

— Quel bonheur! répétèrent les trois demoiselles Chapusot.

— Il redeviendrait M. le maire, ajouta Mme Beaumoulin de sa voix enfantine.

— J'en pleurerais de joie! dit Mme Chapusot avec attendrissement.

— Voilà Cascarel qui fait mettre encore quatre lampions derrière le transparent! s'écria la plus jeune des demoiselles Chapusot en se levant pour mieux voir. Mon Dieu, que c'est beau!...

Un murmure d'admiration s'éleva parmi la foule, et l'on applaudit au balcon de la mairie : un chiffre en lettres de feu venait d'apparaître au fronton de l'hôtel, le chiffre de César Fauberton, et l'illumination brillait avec une intensité qui faisait pâlir les trente lampions de la municipalité.

Vers neuf heures, la famille Signoret sortit pour descendre sur la place. Scipion Signoret donnait le bras à Camille; la tante Dorothée suivait avec la fillette de quatorze ans, qui était déjà plus belle que sa grande sœur. Comme d'habitude, Mme Signoret gardait le logis avec Suzette. En arrivant au bas de la ruelle, M. Signoret

s'arrêta et dit à la tante Dorothée : — Quelle foule! Tenez-vous tranquille ici; je vais voir un peu...

Un moment après, il revint en s'écriant : — C'est magnifique!... La ville et les faubourgs sont là... Le bruit court qu'à minuit on doit tirer des pièces d'artifice sur le balcon de l'hôtel... On parle aussi d'un tonneau de vin pour faire boire le peuple... A présent écoutez-moi bien : vous allez m'attendre ici sans vous éloigner d'un seul pas; je vais essayer de traverser la place pour aller chercher mon gendre le capitaine adjudant-major, qui doit être au café des Trois-Sultanes; il viendra donner le bras à la tante Dorothée et à Herminie; moi, je me chargerai de Camille, et nous parviendrons ainsi à fendre ce flot de peuple et à gagner l'hôtel de ville.

— Nous risquons de passer la soirée ici, dit la tante Dorothée en s'asseyant philosophiquement sur une borne. La jeune Herminie s'appuya d'une main à la muraille, en se haussant sur la pointe des pieds pour tâcher de voir ce qui se passait sur la grande place, et Camille resta debout au milieu de la ruelle, les mains croisées sur son mantelet noir, dans l'attitude d'un beau portrait de Velasquez. Quoique ses traits eussent perdu quelque chose de leur délicatesse juvénile, elle était encore d'une grande beauté; sa taille, moins déliée, avait plus d'élégance; une grâce plus séduisante était répandue sur toute sa personne. En ce moment, un reflet de l'illumination éclairait en plein son charmant visage, inondé de chaque côté par les flots de cheveux blonds qui s'échappaient d'un petit chapeau bleu rejeté en arrière, et par momens une lueur plus vive, la frappant tout entière, faisait ressortir sur le fond obscur de la ruelle cette éblouissante figure. Tandis que Camille était là immobile et jetant les yeux autour d'elle avec une vague curiosité, deux hommes la regardaient furtivement, l'un épiant de loin le moment de lui glisser dans la main un billet de quatre pages, l'autre si près d'elle, qu'il pouvait entendre ses paroles. Elle se doutait bien que Théodore était là, caché parmi la foule; mais elle ne soupçonnait pas que l'oncle César, accoudé sur sa fenêtre, la contemplait à travers les persiennes.

Après un quart d'heure d'attente, la tante Dorothée s'écria : — Quand je disais que nous passerions la soirée ici! Heureusement il fait beau... N'êtes-vous point trop fatiguées de rester ainsi debout, mes chères petites?

— Non, ma marraine, répondit Camille.

— Nous pouvons bien attendre encore un peu, s'écria Herminie, qui était parvenue à s'installer sur une pierre vacillante et à se hausser ainsi de deux pouces. Un instant après, elle ajouta : Je vois M. Théodore qui vient de ce côté.

En effet, il se rapprochait en traversant à grand'peine les groupes qui se promettaient de stationner devant l'hôtel Fauberton jusqu'à ce que le dernier lampion s'éteignît. Lorsqu'il eut atteint la ruelle, il s'arrêta pour saluer la tante Dorothée, laquelle lui dit familièrement : — Monsieur, je vous donne le bonsoir. Où donc allez-vous de ce pas?

— Nulle part, répondit-il; je me promène... Et vous-même, mademoiselle? Vous voilà bien attardée, ce me semble.

Il se tourna ensuite vers Camille, et après avoir glissé très adroitement une lettre dans les plis de son mantelet, il resta debout auprès d'elle sans lui parler, mais en la regardant d'un air passionné. Elle lui adressa un sourire mélancolique et mit une main sur son cœur, comme pour lui faire comprendre que son image était toujours là. Pendant cette scène muette, la persienne s'entr'ouvrit, et un son inarticulé, quelque chose qui ressemblait à un ricanement et à un soupir se fit entendre. Les deux amans tressaillirent en relevant la tête.

— Eh! eh! fit la tante Dorothée sans se troubler, c'est l'oncle César qui est là.

Presque au même instant Herminie se retourna et dit précipitamment : — Voici papa, voici papa qui revient.

Théodore s'éloigna aussitôt et disparut au fond de la ruelle.

— Le capitaine adjudant-major ne se trouvait pas au café, dit le bonhomme Signoret en arrivant tout essoufflé; il est allé chercher sa femme pour la mener à l'hôtel de ville ; je lui ai fait dire de venir ensuite ici : il faut l'attendre.

— La soirée est fraîche, et il se fait tard, observa la tante Dorothée.

— Qu'importe? s'écria l'employé municipal; toutes ces dames sont sur le balcon en grande toilette. C'est un coup d'œil magnifique.

— Peut-être il n'y aura pas place pour nous? reprit la vieille fille en insistant.

— Qu'est-ce à dire, pas de place! interrompit Scipion Signoret : tout l'état-major du régiment est là, et messieurs les officiers se hâteront de céder leurs chaises. Camille a son chapeau neuf, Herminie est très proprement mise aussi ; je veux qu'on les voie ce soir parmi la bonne société, en compagnie des demoiselles Chapusot ; cela nous fera honneur.

— Nous pourrions attendre un peu plus loin, dit Camille en tournant les yeux vers la persienne encore entr'ouverte.

— Viens, mon enfant, lui dit la tante Dorothée en l'emmenant au coin de la ruelle ; tu as eu peur, tu es encore toute pâle.

Il n'y avait pas un quart d'heure qu'elles étaient là lorsque la persienne s'ouvrit violemment, et que Cascarel parut à la fenêtre en

criant, tout éperdu : — Au secours! au secours!... monsieur va mourir!... monsieur est mort!...

— Ah! ma marraine! fit Camille en levant les bras au ciel avec un mouvement de joie involontaire.

— Prions Dieu pour cette pauvre âme! répondit la vieille fille en joignant les mains.

Dix minutes plus tard, la nouvelle de cet événement circulait dans toute la ville. Théodore l'apprit dans la rue par une bonne femme, qui s'écria en le voyant : — Allez vite chez vous, monsieur Théodore! Le bruit court que votre oncle se meurt!

Déjà le grand salon était rempli de monde; toute la société réunie sur le balcon de l'hôtel de ville était accourue. C'étaient à peu près les mêmes personnes que César Fauberton conviait jadis à ses fêtes, et qui certes ne s'attendaient guère à se rassembler ainsi chez lui une dernière fois. Les deux bougies allumées sur la cheminée éclairaient à peine cette vaste pièce, autrefois illuminée *a giorno*, et la réunion avait un aspect lugubre. Les dames jetaient des soupirs et prenaient des attitudes consternées; les hommes parlaient déjà de la succession et des dispositions testamentaires. Mme Chapusot, le mouchoir à la main, allait d'un groupe à l'autre en disant: — Tout espoir n'est pas absolument perdu... Il respire encore... On va lui faire une saignée... Ah! le cœur m'a manqué en entrant là-dedans!... C'est un spectacle bien douloureux!

— Il n'a pas repris connaissance; à son âge, on ne revient pas de si loin! murmura le percepteur.

— Quelle perte! s'écrièrent en chœur les demoiselles Chapusot.

— Tant qu'il respire, tout n'est pas fini, dit Mme Chapusot avec énergie, comme si l'espoir qui l'animait avait pu faire reculer la mort; César Fauberton est d'un âge à vivre encore longtemps. Le docteur Gorgelaine, qui vient d'arriver, sa canne et son chapeau sous le bras, comme un jeune homme, a pour le moins dix ans de plus que lui, c'est un fait certain.

Théodore entra tout éperdu et en s'écriant : Mon oncle! mon pauvre oncle!

On l'entoura aussitôt. — Allons, allons, du courage! lui dit M. Chapusot en lui prenant les mains.

L'oncle César était là, couché sur son lit, les traits immobiles et les yeux éteints. Son crâne luisant avait la blancheur de la cire; un flot de barbe grise cachait le bas de son visage et tombait sur sa large poitrine.

— Oh! Dieu qu'il est changé! murmura Théodore, osant à peine le regarder.

Le docteur Gorgelaine vint à lui. C'était un petit vieillard sec, à la parole tranchante, au geste tranquillement impérieux.

— Votre oncle respire encore, dit-il à Théodore; mais il n'y a aucun espoir de le sauver. C'est une attaque d'apoplexie qui l'a pour ainsi dire foudroyé.

— Ne le quittez pas avant que tout soit fini, je vous en supplie! s'écria Théodore en s'appuyant sur Cascarel, qui, tout bouleversé et pleurant aussi, le fit asseoir à l'écart.

— Oui, oui, je reste, lui répondit le docteur Gorgelaine; je vais vous rendre le même service que je rendis à César Fauberton, lorsqu'il perdit son oncle le colonel il y a aujourd'hui plus de trente-cinq ans. Nous veillâmes toute la nuit avec son notaire, Me Signoret, un digne homme, exerçant consciencieusement son état, qui, dès que le colonel eut rendu le dernier soupir, ouvrit le testament afin de voir si le défunt avait fait des dispositions pour ses funérailles. Est-ce que Me Chardacier est ici?

— Je ne sais pas, répondit Théodore en tournant involontairement les yeux vers le salon. — Les meilleures natures ne sont pas exemptes de ces mouvemens égoïstes, et Théodore eut comme un éblouissement lorsqu'il lui vint tout à coup à l'esprit qu'il allait être riche, maître de lui-même, libre enfin, libre d'épouser Camille; mais cette impression passa aussitôt, et ce fut d'un cœur sincèrement affligé qu'il dit à Cascarel : — J'étais bien loin de m'attendre au malheur qui nous arrive!...

— Qui pouvait le prévoir? s'écria le pauvre garçon; à neuf heures, je laisse monsieur tout guilleret, les coudes appuyés sur la fenêtre et regardant dans la ruelle; à neuf heures et demie, je reviens, et je le trouve renversé sur son fauteuil, les bras pendans, le visage décomposé. A cette vue, je me suis effrayé et j'ai crié au secours.

— Quand tu l'as quitté, il est resté derrière la persienne; j'étais dans la ruelle, et je l'ai entendu, dit Théodore en se souvenant de l'espèce de cri désespéré, furieux, qui avait effrayé Camille... Il a eu un moment de colère terrible...

— Oui, je le crois, dit Cascarel, frappé de ces paroles. J'ai trouvé sur la fenêtre son foulard tout froissé et déchiqueté, et il a du sang sur sa poitrine, comme s'il y avait enfoncé ses ongles.

— Qu'est-ce donc qui a pu le jeter dans un état si violent? murmura Théodore. Il a eu sans doute un accès de démence, un transport au cerveau, qui est la cause de sa mort.

De moment en moment, on venait du salon demander des nouvelles. Quelques personnes pénétraient dans la chambre, adressaient leurs consolations banales à Théodore, et se retiraient après avoir jeté un coup d'œil sur le moribond. Deux ou trois vieilles dames s'arrêtèrent près du lit et versèrent des larmes. L'une d'elles entra dans le boudoir et considéra un instant le *bonheur-du-jour*,

qui avait renfermé tant d'amoureux secrets; puis, baissant la tête, elle s'en alla en murmurant : — Cœur perfide!

Aucun membre de la famille Signoret ne parut; mais la tante Dorothée courut à la paroisse et envoya un prêtre pour dire des prières au chevet du mourant.

Vers minuit, tout le monde se retira, hormis le docteur Gorgelaine, Me Chardacier et M. Chapusot. Ces deux derniers restèrent dans le salon et ne tardèrent pas à s'assoupir. Pendant deux heures, un morne silence régna dans la chambre où se mourait l'oncle César. Au dehors non plus, aucun bruit ne s'élevait, et il n'y avait personne sur la place. La foule s'était dispersée après avoir vu s'éteindre les derniers lampions.

Au milieu de la nuit, Théodore dit tout à coup : Où est Marcelle?

— Elle est là, derrière la porte, répondit Cascarel.

Marcelle était affaissée sur une chaise, le visage tourné vers la muraille, dans l'attitude d'un morne désespoir. Théodore vint à elle.

— Chère fille! dit-il en la touchant au bras, tu pleures!... tu regrettes mon pauvre oncle...

— Ah! fit-elle avec des sanglots convulsifs, que ne puis-je mourir à sa place!...

En effet, la pauvre fille eût volontiers donné sa vie pour sauver celui dont l'existence ici-bas empêchait Théodore de se marier avec Camille. Sa douleur éclatait malgré l'empire qu'elle avait sur elle-même, et de sinistres résolutions se présentaient à son esprit. Celui qu'elle aimait d'un amour si tendre, si dévoué, si contenu, si profond, ne se douta même pas du motif de cette douleur excessive, et il lui dit étonné : — Calme-toi, ma bonne Marcelle, le temps console de tout... Hélas! nous nous sommes consolés de la mort de ma pauvre mère!...

Au point du jour, l'oncle César expira. Alors tout le monde sortit de la chambre, excepté le prêtre. On emmena Théodore dans le petit salon au bout de l'orangerie, et Me Chardacier alla chez lui chercher le testament.

Deux heures plus tard, Me Beaumoulin se présenta à l'hôtel Fauberton. Il avait l'air important et secrètement troublé d'un homme chargé d'accomplir un acte dont il ignore toute la portée. En entrant dans le petit salon où Théodore était avec Me Chardacier et quelques autres personnes, il déposa sur le guéridon un papier cacheté, et dit en s'adressant à son collègue : — Voici un pli qui m'a été confié par M. César Fauberton avec injonction de l'ouvrir après son décès, en présence de sa famille; j'ignore ce qu'il contient.

— Voyons! fit Me Chardacier avec une légère émotion dans la voix.

Me Beaumoulin brisa le cachet, et tira de l'enveloppe un papier plié en quatre, sur lequel était écrit : « Ceci est mon testament. »

Il y eut un moment de silence, et tous les yeux se tournèrent vers Théodore, qui avait légèrement pâli.

— Allons, lisez, maître Beaumoulin! fit Me Chardacier avec une sorte d'impatience.

Me Beaumoulin déploya le papier, et lut à haute voix :

« O..., ce 5 décembre 18.., à cinq heures trois quarts du matin.

« Moi, Jules-César Fauberton, maire de la ville d'O..., j'institue pour mon légataire universel Armand-Tiphaine Perrache, fils de François Perrache et de Madeleine Martin, et à son défaut l'aîné de ses enfans légitimes ou son plus proche héritier.

« Ceci est mon expresse et dernière volonté. Je charge Me Beaumoulin, notaire en cette ville d'O..., de la faire exécuter.

« César Fauberton. »

Me Beaumoulin remit le papier sur le guéridon et étendit sa longue main sèche sur cette pièce importante, comme pour la préserver au besoin. Chacun se taisait; on se regardait avec stupeur. Théodore resta calme, mais il était très pâle.

Ce fut Me Chardacier qui rompit le silence.

— Qui est-ce qui a entendu parler de cet Armand-Tiphaine Perrache? fit-il en haussant les épaules.

— C'est un personnage en l'air! murmura Cascarel; depuis trente ans que je suis dans la maison, je n'ai jamais entendu prononcer son nom ni celui de sa mère Madeleine Martin.

— Ni moi! ni moi! s'écrièrent les assistans tout d'une voix.

— Il existe pourtant, dit Théodore en s'efforçant de surmonter son trouble et sa consternation; Armand-Tiphaine Perrache est cousin des Fauberton à un degré si éloigné qu'il n'est pas aisé de démêler d'où vient cette parenté. Il n'est point riche, et pendant longtemps ma mère lui a fait du bien à l'insu de mon oncle, qui ne voulait pas entendre parler de lui. Jamais il n'a paru ici, et je crois qu'il habite Marseille.

— Nous saurons bien le trouver, murmura Me Beaumoulin, contenant à peine la joie sordide qu'allumait en lui la perspective de manier toutes les affaires de cette grande succession.

M. Chapusot passa derrière son gendre et lui dit à voix basse :

— Je me souviens à présent. J'étais à deux pas de vous quand César Fauberton vous a remis ce testament olographe qu'il venait de faire à l'instant, on le voit bien par la date. Vous étiez dans l'embrasure

de la fenêtre, près de sa chambre, et il vous a dit en vous serrant la main : « Mettez cela dans vos archives. »

— Précisément, répondit Me Beaumoulin; mais il ne m'avait pas dit ce que c'était, le sournois personnage.

Me Chardacier s'était assis près de Théodore et lui parlait à voix basse. Le digne homme était atterré; pourtant il tâchait de combiner les ressources de la situation.

— Voilà une belle partie perdue! disait-il; mais il y aura peut-être moyen d'arracher quelque chose à cet héritier... J'irai le trouver, je le menacerai d'un procès, — il est toujours possible de faire un procès, — il aura peur, et nous ferons une transaction... Que votre conscience ne s'alarme pas... Allez, votre oncle était fou quand il a écrit ce misérable bout de testament...

— Oh! oui, il était fou! murmura Théodore avec conviction et en s'attendrissant sur lui-même; s'il avait eu toute sa raison, il ne m'aurait pas traité ainsi... Hélas! je dois lui pardonner ma ruine.

— Vous êtes sans fiel! s'écria Me Chardacier.

Une heure après, on savait dans toute la ville que Théodore était déshérité. Ce fut encore la tante Dorothée qui porta cette nouvelle aux Signoret.

Camille était seule dans le petit salon du rez-de-chaussée, son ouvrage à la main et la tête baissée; mais elle ne travaillait pas, et semblait engourdie par un léger sommeil : toute la nuit elle avait veillé, accoudée sur son oreiller, l'imagination remplie de beaux rêves et le cœur tout enivré de son bonheur. Les idées flatteuses qui avaient préoccupé son esprit lui revenaient encore vaguement, car elle souriait et par momens ouvrait les yeux à demi. — Où est ta mère? lui demanda la vieille fille en s'asseyant.

— Elle est à l'église avec Alphonsine, répondit-elle, étonnée du ton bref et de l'air agité de sa marraine.

Ensuite elle ajouta en hésitant : — On a sonné dès cinq heures du matin pour le mort...

La tante Dorothée se recueillit un moment; puis elle prit la main de sa filleule et lui dit avec un soupir : — Mon enfant, Théodore est déshérité.

— Déshérité tout à fait! s'écria-t-elle en pâlissant.

— Oui, il n'a pas un joyau, pas une bague, pas le moindre legs, rien en un mot, répondit la tante Dorothée en gémissant. Ah! l'on aurait dû se méfier davantage de l'oncle César!... C'était un homme sans foi ni loi, sans entrailles!... Un cœur égoïste qui eût sacrifié l'univers pour satisfaire ses caprices, un être monstrueux qui n'a rien aimé, non, rien au monde!...

Elle s'interrompit, joignit les mains, et ajouta d'une voix plus basse : Mais ne disons pas de mal des morts!...

Camille ne pleurait pas; elle était comme anéantie.

— Théodore est déshérité, répéta la tante Dorothée; il faut en prendre son parti; tu l'aimes, lui t'a bien prouvé que son cœur est à toi pour toujours; vous pouvez encore être heureux, car, vois-tu, c'est bien vrai ce que disent les romances : « la fortune importune ne fait pas le bonheur. »

Camille ne répondit rien, et après avoir embrassé sa marraine, elle monta dans sa chambre.

— Ah! murmura la vieille fille en la suivant des yeux, si je ne la connaissais pas, je pourrais craindre qu'il n'arrivât quelque malheur!

Aussitôt après les funérailles de l'oncle César, Théodore quitta l'hôtel Fauberton et alla s'installer avec Marcelle et le fidèle Cascarel dans une vieille petite maison qui n'était pas éloignée de la placette du Foin-Vert. Il avait pris le grand deuil, et pendant les premiers jours il ne sortit pas de chez lui. Quoique ses ressources fussent des plus médiocres, — il ne possédait rien qu'une petite somme d'argent et environ six cents francs de rente, — quoiqu'il n'entrevît pas encore la possibilité de travailler avec fruit, l'avenir l'inquiétait médiocrement, parce que Marcelle lui répétait toujours : — Allez! monsieur Théodore, ne vous tourmentez pas; vous ne manquerez jamais de rien; avec de l'économie, nous viendrons à bout de vivre sans rien demander à personne.

Toute la ville vint faire visite à Théodore; l'envie qu'il excitait s'était éteinte subitement dans tous les cœurs le jour où il s'était trouvé pauvre à jamais. Mme Chapusot elle-même lui témoignait beaucoup de sympathie et allait jusqu'à dire publiquement : — Quoiqu'il soit un bien mince parti maintenant, je ne conseillerais à personne de refuser un gendre comme celui-là.

Théodore parlait de son oncle comme s'il n'avait pas cessé d'être pour lui un bon parent, un bienfaiteur généreux.

— Je lui dois beaucoup, disait-il; il m'a élevé et a rendu ma première jeunesse heureuse; c'est par un trait de folie qu'il m'a déshérité. D'ailleurs ne s'est-il pas puni lui-même de ses torts envers ma pauvre mère et envers moi? Dans quel délaissement, dans quel ennui, dans quelle horrible solitude il a passé les dernières années de sa vie! Allez, il a été bien malheureux, et s'il m'a fait du mal, je le lui pardonne de bon cœur!

Me Chardacier ne voulut pas laisser entièrement à son collègue le soin de chercher le légataire à peu près inconnu de l'oncle César; il se rendit à Marseille pour tâcher de le découvrir. Huit jours après,

il était de retour, et sur-le-champ il alla chez Théodore. Ce fut Marcelle qui vint lui ouvrir la porte, et elle vit aussitôt à son air qu'il ne revenait pas satisfait. — Hélas! ma pauvre petite, lui dit-il en passant, je crains bien qu'il n'entre jamais grand argent en ce logis!

— Eh! tant mieux! fit-elle avec une expression de joie qui étonna beaucoup l'honnête notaire.

— Eh bien! s'écria Théodore en le voyant rentrer, quelles nouvelles m'apportez-vous de mon cousin Armand-Tiphaine Perrache?

— Je ne l'ai pas vu, attendu qu'il est mort depuis cinq ans, répondit Me Chardacier.

— Mais vous avez vu ses héritiers, mes arrière-petits-cousins?

— J'ai vu son héritière, dit gravement le notaire, une fille qui n'a pas encore huit ans accomplis. Que peut-on faire en face d'une mineure qu'il n'y a pas moyen d'épouser, quoiqu'elle n'ait plus ni père ni mère?

— Et qui prenait soin jusqu'ici de cette orpheline? demanda Théodore.

— Ma foi! la Providence. Je l'ai trouvée chez une femme qui vend de la mercerie sur le port, à l'abri d'un parasol qui sert de toit à sa boutique. Cette enfant faisait ses commissions. Elle est toute malingre et chétive, assez laide, et elle m'a paru peu intelligente.

— Pauvre petite! murmura Théodore.

— Je vous conseille de la plaindre! s'écria Me Chardacier.

— Elle va devenir la proie de gens intéressés qui se disputeront sa tutelle et profiteront plus qu'elle de sa fortune.

— C'est déjà fait; mon confrère Beaumoulin est en train de résister à une demi-douzaine de parens du côté maternel qui paraissaient ignorer l'existence de cette enfant quand il aurait fallu l'élever par charité, et qui maintenant sont venus réclamer en l'appelant leur chère nièce... Mais je ne suis pas en peine; Beaumoulin est de taille à leur tenir tête à tous : il mettra des années à régler la succession. Quelle aubaine pour lui!

Théodore réfléchit un moment, puis il dit au notaire : Maintenant il faut que je travaille, mon cher monsieur Chardacier; ce serait ridicule à mon âge, à trente-cinq ans passés, d'étudier en médecine ou d'aller m'asseoir sur les bancs d'une école de droit. D'ailleurs, j'avoue ma faiblesse, il m'en coûterait trop de m'éloigner d'ici. Voilà quelle est ma situation; donnez-moi un conseil : que dois-je faire? que puis-je entreprendre avec quelque chance de succès?

— Il faut venir travailler dans mon étude, répondit spontanément le digne homme, et dans quelques années, quand vous serez apte à me remplacer, vous deviendrez mon successeur.

— Ah! bien volontiers! s'écria Théodore; mais où trouverai-je l'argent nécessaire pour payer votre charge?

— Vous me la paierez peu à peu, sur vos bénéfices, comme je fis jadis, quand je remplaçai Me Signoret, chez lequel j'avais été dix ans maître clerc.

— Dix ans! pensa Théodore un peu découragé; mais il reprit aussitôt bon espoir et dit en tendant la main à Me Chardacier : Dès demain vous me verrez à la besogne, mon cher patron.

IX.

Le même jour dans l'après-midi, Théodore s'habilla comme s'il allait faire des visites. En traversant, pour sortir, la petite pièce où travaillait Marcelle, il s'arrêta un moment.

— Où donc allez-vous ainsi? lui demanda-t-elle avec son accent doux et triste.

— Tu le sauras tantôt, chère fille, répondit-il d'un air heureux et en lui serrant la main.

Le temps était sombre, et le vent d'automne balayait dans le ciel des nuages d'un gris plombé; les petits oiseaux voletaient çà et là en cherchant un refuge; dans la rue, les passans pressaient le pas, et les chiens s'en allaient la queue basse et l'œil hagard en rasant les murailles. Marcelle, inquiète, mit la tête à la fenêtre et prêta l'oreille un moment au sourd fracas qui précède l'orage.

— Voilà qu'il pleut, et M. Théodore est sorti, dit-elle à Cascarel, qui rentrait en toute hâte.

— Je le sais, répondit-il; tantôt je l'ai rencontré du côté de la placette du Foin-Vert; il marchait vite. S'il avait dit où il allait, j'irais lui porter un parapluie.

— Sans doute il se promène, murmura Marcelle en soupirant; depuis qu'il est en deuil, cela ne lui était pas arrivé.

— Par bonheur, il y a là-haut quelques masures où il aura pu se remiser, dit Cascarel après avoir refermé la fenêtre. Jésus Dieu, quel temps!

L'orage avait éclaté : pendant plus de deux heures, le tonnerre gronda sans interruption, et des torrens de pluie lavèrent les rues de la ville d'O...; puis, vers le soir, un rayon de soleil éclaira l'horizon, et les oiseaux joyeux recommencèrent à voler dans le ciel rasséréné. Théodore n'était pas rentré, et quand la nuit vint, il n'avait pas reparu encore. Marcelle était à la fenêtre, regardant avec anxiété les passans qui traversaient le fond de la rue et croyant à chaque instant reconnaître Théodore. Son inquiétude était si vive, des idées si lugubres se présentaient à son esprit, qu'elle dit à Cascarel :

— Le tonnerre est tombé plusieurs fois cette après-midi... N'avez-vous pas entendu dire qu'il est dangereux de se promener par un temps d'orage?

— Tranquillisez-vous, répondit Cascarel; il y a un ermitage sur chacune des trois grandes montagnes qui entourent la ville d'O..., et c'est chose certaine que jamais créature humaine n'y a été tuée par le tonnerre; mais comme la pluie y mouille les gens, ainsi que partout ailleurs, je vais allumer un bon feu pour sécher les habits de M. Théodore.

Il était nuit depuis longtemps lorsque Théodore revint. Marcelle, qui l'avait reconnu avant qu'il fût arrivé au seuil de sa maison, courut lui ouvrir la porte.

— Grand Dieu du ciel! que vous est-il arrivé? s'écria-t-elle en le voyant entrer tout pâle et défait, ses cheveux en désordre et ses habits trempés par la pluie, comme s'il venait de traverser une rivière à la nage.

Il ne lui répondit pas, et monta l'escalier en s'appuyant d'une main sur elle et de l'autre main sur la grosse corde qui servait de rampe. Cascarel vint au-devant de lui et le soutint, car ses jambes fléchissaient. — Ah! mes bons amis, je me sens bien mal! dit-il d'une voix faible et en s'arrêtant sur le palier.

— Ça ne sera rien, répondit Cascarel en s'empressant autour de lui; venez vite vous reposer. C'est l'humidité qui vous a pénétré jusqu'à la moelle des os. Je vais vous faire un bon verre de vin chaud avec de la cannelle; il n'y a rien de tel pour les refroidissemens.

Quand Théodore fut assis au coin du feu dans sa chambre, Marcelle renouvela doucement ses questions.

— Ah! je suis bien malheureux, ma pauvre fille! lui répondit-il avec une sorte de calme ou plutôt d'accablement; mes espérances sont détruites, mon cœur brisé... Je ne sais plus si j'existe...

— Que vous est-il arrivé?... répéta Marcelle; dites-le-moi, au nom du ciel!...

— C'est une chose que tu ne pourras croire! fit-il en baissant la tête sur ses mains; aujourd'hui je suis allé demander Camille en mariage, et j'ai été repoussé!...

— M. Signoret vous a refusé sa fille! s'écria Marcelle.

— Non, non, pas lui! C'est elle, elle-même, elle seule, qui m'a refusé! répondit-il en appuyant sur chaque mot, et cela, elle l'a déclaré en présence de sa famille, en face de sa mère et de sa marraine, qui toutes deux pleuraient. Je me suis humilié jusqu'à me mettre à ses genoux pour tâcher de la fléchir, car je l'aime, et je ne peux pas vivre sans elle... Je l'ai suppliée d'ajourner du moins sa

résolution... Avec quelle hauteur, avec quelle contenance impassible elle m'a écouté! avec quelle fermeté cruelle, implacable, elle m'a répondu que tout était fini, qu'elle ne serait jamais ma femme!... Oui, elle m'a parlé ainsi, à moi qui sans défiance lui avais donné mon cœur et ma vie... Oh! quelle trahison!...

Tandis qu'il découvrait ainsi la mortelle blessure qu'il venait de recevoir, Marcelle sentait naître dans son âme un sentiment confus, mêlé d'affliction et de joie, un secret transport qui lui faisait en même temps bénir le ciel de lui avoir épargné la plus cruelle douleur et s'attendrir sincèrement sur les souffrances de Théodore. Elle pleura beaucoup lorsqu'il lui raconta qu'en sortant de la maison des Signoret, il avait marché au hasard et gagné la campagne, sans s'apercevoir que l'orage venait d'éclater.

— Je suis allé ainsi bien loin, dit-il en frissonnant. Les éclairs m'aveuglaient, l'eau du ciel ruisselait sur moi; mais cette pluie froide me faisait du bien : il me semblait qu'elle rafraîchissait mon cerveau et calmait mon sang; peu à peu je suis rentré en moi-même, et alors j'ai pleuré... A présent je suis tranquille, tu le vois...

Il sourit amèrement et resta un moment silencieux, puis il s'écria: O Camille, Camille!... Et il fondit en larmes.

— Voulez-vous la fuir? voulez-vous partir et aller bien loin? s'écria Marcelle, qui n'imaginait pas d'autres remèdes pour une telle douleur.

Théodore secoua la tête. — Non, dit-il; je suis lâche... Il n'y a pour moi qu'une consolation, c'est de rester où elle est, où je pourrai l'apercevoir quelquefois : ce bonheur-là, elle ne pourra pas me l'ôter...

Le malheureux amant passa une mauvaise nuit; malgré le breuvage tonique dont Cascarel lui fit prendre une forte dose, il eut le frisson, et le lendemain la fièvre se déclara. Pendant huit jours, il fut assez sérieusement malade pour que le docteur Gorgelaine vînt matin et soir passer un quart d'heure à son chevet. Toute la bonne société d'O... vint demander de ses nouvelles, et lorsqu'il fut en convalescence, il reçut la visite de tous les gens considérables de l'endroit. Les dames elles-mêmes lui donnèrent ce témoignage d'intérêt marqué : Mme Chapusot et la tante Dorothée vinrent plusieurs fois en personne s'informer de sa santé, et lorsqu'il fut un peu rétabli, elles lui firent souvent compagnie. La présence de la vieille demoiselle lui causait toujours une vive émotion, et volontiers il se trouvait seul avec elle, parce qu'il osait lui parler de Camille. La tante Dorothée s'indignait alors contre sa filleule. — Ah! disait-elle, le monde est bien changé! Autrefois les femmes n'étaient pas ainsi : s'il y avait des cœurs inconstans et perfides, ce n'était point

parmi nous. Ah! cher monsieur Théodore, si dans ma jeunesse j'avais rencontré un amant tel que vous, je lui aurais été fidèle jusqu'à la mort!

Un jour Théodore lui dit en soupirant : — Croyez-vous que, si mon oncle ne m'avait pas déshérité, Camille aurait été infidèle?

— Non, répondit-elle franchement; son âme n'est pas vile et intéressée, mais elle est vaine; l'entourage d'un homme la séduit ou la repousse autant que sa personne. Sans s'en douter, elle aimait en vous l'hôtel Fauberton.

— Ainsi elle pourrait m'aimer encore si j'étais riche? s'écria Théodore.

— Ce ne serait pas impossible, à mon avis, lui répondit la vieille demoiselle.

Théodore se rétablit assez promptement; mais à mesure que sa santé s'améliorait, la plaie qui saignait au fond de son cœur semblait devenir plus vive. Marcelle s'aperçut qu'il regrettait vivement la fortune dont son oncle l'avait privé. Il ne pouvait passer devant l'hôtel Fauberton sans soupirer, et souvent il disait au bon serviteur que l'oncle César avait oublié dans son dernier testament : — Ah! mon pauvre Cascarel, ils ont bien tort ceux qui prétendent que la fortune ne fait pas le bonheur! Si j'étais riche, je serais heureux... Quelle joie si je pouvais gagner de l'argent! si, devenu riche par mon travail, je pouvais racheter cette maison qui devait m'appartenir!...

— Ah! monsieur Théodore, c'est un beau rêve que vous faites là, s'écriait Cascarel de l'air d'un homme qui craint de se flatter d'un espoir chimérique; je vois bien que vous songez toujours au temps passé. Eh bien! je suis comme vous : je ne puis me souffrir dans cette maison-ci, qui est pourtant propre et agréable. Le cœur me fait mal quand je passe devant l'hôtel et que je vois ces fenêtres toutes closes, cette porte qu'on dirait fermée depuis cent ans, tant il y a de vert-de-gris sur le marteau... Je suis sûr que le lustre du salon est couvert de toiles d'araignée!... Voyez-vous, monsieur Théodore, je consentirais à tout, je ferais tout au monde pour pouvoir aller donner un coup de balai là-dedans!...

C'était Me Beaumoulin qui avait été chargé de régler la succession de l'oncle César et de l'administrer provisoirement; mais cette grande fortune se trouvait en partie entre les mains de son confrère Me Chardacier, qui, plus habile que lui, soulevait, pour ne pas s'en dessaisir, d'interminables difficultés. — J'ai mon idée, disait-il à Théodore. S'il faut restituer à la fin, eh bien! nous restituerons; mais en attendant je ne veux pas que ce clerc d'escabelle tripote à son plaisir dans des affaires qui sont en si bon ordre.

Théodore ne cherchait pas ouvertement les occasions de voir Camille, et elle affectait de l'éviter depuis qu'elle avait refusé d'être sa femme. Elle vivait plus que jamais retirée, car le monde avait été contre elle dans cette circonstance. On pensait généralement que le pauvre amoureux était guéri de sa passion pour cette ingrate; Marcelle seule savait bien qu'il l'aimait toujours, et qu'il y avait au fond de son cœur un espoir tenace. — Tu verras, lui disait-il parfois, je deviendrai riche, et j'irai encore la demander à son père. Je l'ai tant aimée, j'ai tant souffert qu'elle sera touchée de ma constance, qu'elle me rendra son amour... Oui, j'en suis sûr, je l'épouserai... Tu ne me réponds pas, Marcelle; tu es indignée? Va, tu as raison, je suis lâche!... J'aurais dû l'oublier; mais c'est malgré moi que je l'aime; c'est malgré moi qu'elle est ma joie, mon tourment, le seul mobile et l'unique intérêt de ma vie. Ah! quand notre cœur s'est ainsi donné, il faudrait le briser pour le reprendre!

— Je le sais, répondait douloureusement Marcelle.

Quelquefois Théodore, saisi d'un découragement passager, lui disait amèrement : — Qu'il est difficile de devenir riche! Je comprends ceux qui hasardent leur vie pour arriver tout de suite à la fortune. Si j'étais plus jeune, j'irais en Californie!... — Puis il revenait à son idée fixe et cherchait dans son esprit les moyens d'arriver bientôt à une bonne position dans le monde : pour commencer, il alla courageusement travailler dans l'étude de Me Chardacier.

Une après-midi, Mme Chapusot rencontra Théodore sur la grande place. La bonne dame était en chapeau à plumes, avec son châle Ternaux sur les épaules et des bagues à tous les doigts. — Bonjour, mon cher monsieur, dit-elle en s'arrêtant, je suis charmée de vous voir. On se plaint de vous à la maison; vos visites sont trop rares. Nous nous amusons beaucoup maintenant; je reçois les jeudis, M. Chapusot doit aller vous le dire. Vous me voyez en train de faire des visites pour mes invitations. Maintenant je vais près d'ici, au coin de la place.

— Permettez-moi de vous offrir mon bras jusque-là, dit poliment Théodore.

— Non pas, non pas! s'écria-t-elle avec son petit rire aigu; vous ne pouvez m'accompagner; je vais chez M. le capitaine adjudant-major faire une visite d'adieu à Mme l'adjudante; elle part ce soir; le régiment change de garnison, il va à D... — Elle se tut l'espace d'un moment, comme pour aiguiser sa langue; puis elle ajouta : — La belle Camille part avec sa sœur; on dit que le colonel lui fait sa cour.

— Ah! on dit cela! murmura Théodore en changeant de visage.

C'était la première fois que le dard infernal de la jalousie le tou-

chait au cœur; jusque-là, il ne lui était pas même venu à l'esprit qu'un rival pût tenter de plaire à Camille, et encore moins qu'elle pût lui donner son amour. Sa douleur fut excessive, et d'autant plus mortelle qu'il la concentra en lui-même. Dès ce moment, il renferma au fond de son cœur tout ce qui restait de son amour, c'est-à-dire une passion aride, désespérée, une sombre jalousie. Il ne prononça plus devant Marcelle le nom de Camille, et lorsque, plus effrayée, plus navrée de son silence que de ses transports de douleur, elle sollicitait indirectement ses confidences, il lui disait avec un sourire triste : Va, chère fille, je ne te cache rien, mon esprit est tranquille; mon cœur est mort.

Mais Marcelle ne le croyait pas.

Six mois plus tard, Camille revenait au logis paternel. Elle n'était pas mariée. Mme Chapusot, qui était en correspondance avec une dame du régiment, affirmait qu'elle avait failli épouser le colonel. Quoi qu'il en fût, elle était toujours belle et plus fière que jamais.

— Pourtant elle va sur ses trente ans! disait Mme Chapusot après avoir calculé tout haut les dates.

— Je connais des filles qui se sont mariées bien plus tard, lui répondit un jour la tante Dorothée.

Environ trois ans après la mort de l'oncle César, Théodore, dont l'ambition s'était tout à fait calmée, remplissait les fonctions de maître clerc chez le notaire Chardacier, avec la perspective de lui succéder à une époque peu éloignée. Son intérieur était celui d'un vieux garçon bien installé, bien soigné. Marcelle dirigeait sa maison, Cascarel vieillissait tranquillement chez lui. Il avait une existence calme et facile, sinon heureuse. Quoique la tenue de ce ménage annonçât la plus humble médiocrité, il y régnait un si bel arrangement, un ordre si parfait, que la tante Dorothée y venait, comme elle se plaisait à le dire, pour se mirer dans les meubles, et qu'ensuite elle allait dire à sa filleule : — En vérité, la pauvreté n'est point laide! Nous ne sommes pas riches, tous tant que nous sommes, et pourtant ce qui nous environne n'effraie point les yeux! C'est mieux encore chez Théodore Fauberton : il règne chez lui un air d'élégance.

— Eh! tant mieux, répondait froidement Camille; il a plus de mérite qu'un autre à se contenter de peu. L'autre jour, j'ai vu, en passant, les pots de fleurs alignés sur ses fenêtres; il faut avouer que cela ne ressemble guère à l'orangerie de l'hôtel Fauberton.

Un matin, en arrivant à l'étude, Théodore trouva Me Chardacier qui l'attendait. Le bonhomme avait une physionomie singulière : ses petits yeux gris flamboyaient; il hochait la tête d'un air triomphant, et ne s'apercevait pas que ses lunettes d'or étaient descen-

dues sur le bout de son nez. Il entraîna Théodore dans son cabinet, et lui dit en l'embrassant avec transport : — Mon cher ami, nous allons rentrer à l'hôtel Fauberton; vous héritez cette fois, vous héritez de droit... Je m'étais toujours figuré que cela arriverait!

— J'hérite! répéta Théodore stupéfait.

— Eh! oui, cette pauvre enfant est morte, je viens d'en recevoir la nouvelle. Elle était si chétive, si malingre! cela ne m'a point surpris... La moitié de la succession vous revient, puisque vous représentez seul la branche paternelle; ses quatorze parens de la branche maternelle se partageront l'autre moitié... C'est à peu près ce que votre oncle avait économisé. Ainsi vous n'êtes point lésé du tout : le dernier neveu des Fauberton recueillera intégralement la fortune de la famille.

Le petit clerc, vulgairement appelé saute-ruisseau, qui faisait les commissions de l'étude, se trouvait derrière la porte; il s'échappa aussitôt et alla répandre cette nouvelle dans la ville. Ni le triomphe des Signoret le jour du bal, ni la retraite de l'oncle César, ni sa mort, ni ses funérailles, ni la lecture du testament qui déshéritait Théodore, n'avaient produit une sensation comparable à celle que fit ce dernier événement. Cette fois, la ville entière, hormis la famille Signoret, alla faire son compliment de condoléance à Théodore avec des expressions qui n'avaient rien de triste. Il reçut dans la journée pour le moins cent visites. Me Beaumoulin vint des premiers avec M. et Mme Chapusot. La bonne dame embrassa Théodore avec effusion, et dit en lui serrant la main : Pourvu que ce soit pour votre bonheur!

Il comprit cette étreinte significative, ces paroles vagues, et répondit avec un sourire : Vous verrez!...

Cascarel était hors de lui; on lui faisait aussi compliment, et il répondait avec naïveté : Je vais prendre le deuil, comme j'ai fait à la mort de mon pauvre maître, quoiqu'il ne m'eût rien laissé; mais, voyez-vous, je suis comme de la famille!

Le même soir, lorsque Théodore se trouva seul avec Marcelle, il s'assit près de la petite table où elle travaillait et lui dit doucement : — Tu ne me parles pas, toi; tu t'es tenue à l'écart toute la journée, et maintenant tu pleures...

— Je pleure de joie, répondit-elle; il fallait que vous fussiez riche pour être heureux; eh bien! la richesse est venue.

Et, comme il ne lui répondait pas, elle ajouta avec effort : A présent vous pourrez vous marier.

— Oui, fit-il à demi-voix, oui, je me marierai; mais je n'épouserai pas Camille...

Marcelle le regarda d'un air étonné.

— Tu doutes? reprit-il, eh bien! tu verras... tu verras... bientôt.

Là-dessus il lui serra la main et se retira dans sa chambre.

Le lendemain, Me Chardacier et Théodore partirent pour Marseille afin de régler les affaires de cette succession deux fois si inopinément transmise. Leur absence dura un mois. A son retour, Théodore trouva que tout était prêt à l'hôtel Fauberton pour le recevoir : déjà Cascarel y était installé; mais Marcelle était restée dans la petite maison.

Un quart d'heure après son arrivée, Théodore alla la voir : — N'est-ce pas, ma bonne Marcelle, que tu as été bien étonnée quand je t'ai écrit de rester ici? lui dit-il affectueusement.

— Oui, répondit-elle avec douceur; mais j'ai pensé que vous aviez une raison...

— Et tu ne l'as pas devinée assurément! s'écria-t-il; Marcelle, tu resteras ici encore quelques semaines; ensuite, si tu le veux, tu reviendras,... tu reviendras le jour de notre mariage, lorsque tu seras Mme Fauberton!...

La pauvre fille serra la main qu'il lui tendait et se prit à pleurer silencieusement; mais il comprit bien qu'il n'avait pas besoin de lui demander son consentement deux fois.

Un mois après, Théodore épousa l'humble Marcelle. On n'osa pas dire que c'était une mésalliance. Tout le monde savait qu'elle sortait de la petite bourgeoisie et que son père était un artiste. La cérémonie se fit sans aucun apparat, parce que Théodore portait encore le deuil d'héritier; mais la haute société ne se dispensa pas d'assister à la bénédiction nuptiale. En sortant de l'église, la tante Dorothée et Mme Chapusot se trouvèrent face à face.

— Voilà enfin un Fauberton marié! dit Mme Chapusot; vous l'aviez toujours prédit, ma chère demoiselle.

— Oui, répondit la vieille fille; mais je m'étais trompée à moitié... Heureusement Camille se marie dans un mois, le même jour que sa sœur Alphonsine!

— Toutes deux épousent des officiers! s'écria Mme Chapusot.

— Oui, elles font d'assez beaux mariages, répondit négligemment la tante Dorothée; Camille épouse le colonel. Toutes les demoiselles majeures n'ont pas tant de bonheur!... Mais, pardon, je ne vois pas avec vous vos charmantes filles, et j'allais oublier de vous demander de leurs nouvelles!

Mme CHARLES REYBAUD.

MICHEL-ANGE

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS

I. *The Life of Michael Angelo Buonarotti*, by John Harford, London 1858, 2 vol. — II. *Le Vite de' piu eccellenti pittori, etc.*, di Giorgio Vasari, tome XII, Florence. — III. *Les Arts en Portugal*, par le comte Raczynski, Paris 1846. (Manuscrit de François de Hollande.)

La grande ère de l'art moderne, l'époque merveilleuse de la renaissance, que nous pouvons embrasser aujourd'hui dans son ensemble, ne fut pas l'œuvre d'un jour : elle se distingue cependant des civilisations antiques en ce que son développement fut rapide, local, sans arrêt, et qu'elle succéda presque sans transition à la sinistre obscurité du moyen âge. Après dix siècles d'efforts inouis et à peu près stériles, dans un ciel sillonné d'éclairs qui ne montrent guère que des ruines, elle éclate presque sans aurore, brillante comme un jour d'été. Telle est même l'abondance et la spontanéité de la vie nouvelle, qu'on a pu dire que, de morte qu'elle était, l'humanité venait de renaître, et saluer ce temps du nom glorieux qu'il a gardé. Un autre caractère plus important de cette époque, et qui la sépare également de l'antiquité, c'est que les œuvres sont plus que jamais individuelles et marquées du sceau de l'auteur. Je suis loin sans doute de contester l'existence personnelle d'Homère, de Zoroastre, ou du sculpteur anonyme des marbres d'Égine. J'ignore si le chantre de la guerre de Troie était aveugle ; je ne sais ni dans quelle langue, ni dans quel lieu furent prononcées les sentences du plus ancien des sages ; le nom de l'architecte du temple de Jupiter panhellénien sera vraisemblablement toujours un mystère : ces obscurités ne me font point douter que ces œuvres n'appartiennent à des personnes distinctes, à des hommes qui ont vécu. Et pourtant je ne puis m'en dissimuler le caractère collectif et général. Les écoles dans l'antiquité représentaient les directions diverses de l'es-

prit, et dans leur succession les modifications naturelles de l'opinion. Un enseignement sévère, une tradition suivie, tout en gênant l'essor de la pensée individuelle, amenait l'art, par des progrès incessans, jusqu'à ses dernières limites. Les Phidias, les Scopas, les Praxitèle, étaient bien moins les chefs des écoles qui portent leurs noms que les représentans les plus illustres des idées qui les caractérisent. De là découle la forme abstraite de l'art grec et sa perfection.

Sous le souffle puissant de la liberté reconquise, l'homme retrouva tous les attributs de la vie personnelle. Les superstitions, les chimères, les terreurs du moyen âge s'évanouirent comme les souvenirs des rêveries stériles d'un sommeil agité. Une lumière éclatante rayonna sur des hommes jeunes, libres et fiers. Chacun s'avança où son goût le portait; les aptitudes les plus diverses se firent jour. Le caractère de l'artiste s'accusa nettement dans son œuvre, qui, devenue plus vivante, acquit en même temps une individualité plus précise, et refléta nettement ses idées propres, ses penchans, ses passions. Ghirlandajo, Léonard de Vinci, Michel-Ange, ont vécu dans la même ville et dans le même temps; mais qui pourrait confondre les plus insignifians de leurs ouvrages? Tout est grand dans cette époque mémorable, les cœurs sont à la hauteur du génie, et dans les circonstances les plus difficiles, au milieu des bouleversemens politiques, on vit rarement ces honnêtes grands hommes céder aux sollicitations de l'intérêt personnel, négliger la dignité de la vie, oublier que le talent n'exempte pas des plus humbles vertus. Tout certes ne fut point parfait dans ce temps, loin de là : si la renaissance eut des héros et des saints, elle eut aussi des Borgia; les plus hautes facultés se rencontrèrent parfois unies à l'infamie et à la lâcheté. Ces alliances monstrueuses qui étonnent et déconcertent la raison, qui scandalisent la conscience, se verront toujours partout où il se trouvera des hommes; mais elles sont alors comparativement rares, et les exemples contraires sont nombreux et éclatans.

S'il est un homme qui représente la renaissance avec plus d'éclat qu'aucun autre de ses contemporains, c'est Michel-Ange. Le caractère est chez lui à l'égal du génie. Sa vie, presque séculaire et prodigieusement active, est sans tache. Quant à l'artiste, on n'ose croire qu'il puisse être surpassé. Il réunit dans sa prodigieuse personnalité les deux facultés maîtresses qui sont en quelque sorte les pôles de la nature humaine, et dont la réunion chez les mêmes individus fit la grandeur souveraine de l'école toscane : l'invention et la raison, une vaste et fougueuse imagination dirigée par une méthode précise, ferme et sûre. De pareils géans, dont l'antiquité eût fait des dieux, sont ainsi jetés de loin en loin dans l'histoire comme des exemples vivans qui montrent à quelle grandeur notre race peut atteindre et jusqu'où l'ambition de l'homme peut prétendre. Pour la critique préoccupée d'expliquer les œuvres de l'artiste par la vie de l'homme, il y a là un sujet d'études qui garderait aujourd'hui encore son à-propos, si même de récentes publications en Angleterre et en Italie n'étaient venues rappeler sur le peintre de la Sixtine et le sculpteur du *Moïse* l'attention des amis de l'art.

I.

Michel-Ange naquit le 6 mars 1475 (1), près d'Arezzo, dans le Valentino. Son père, Leonardo Buonarotti Simoni, était alors podestat de Castello di Chiusi e Caprese. Condivi affirme et Vasari paraît croire que les Buonarotti descendaient des comtes de Canossa, famille très ancienne et de sang presque royal. Gori, dans son commentaire sur Condivi, reproduit même un arbre généalogique des Buonarotti, dont il dit avoir vu les pièces authentiques, et qui remonte jusqu'à l'année 1260; mais cette antique origine, généralement acceptée au temps de Michel-Ange, paraît plus que douteuse aujourd'hui (2). Ce qui est certain, c'est que les Buonarotti étaient établis à Florence depuis longtemps, qu'ils avaient à plusieurs époques servi le gouvernement de la république dans des charges assez importantes, et le nom de Michel-Ange ne réclame ni une autre ni une plus haute origine.

L'année de la charge de Leonardo Buonarotti étant expirée, il revint à Florence, et mit l'enfant en nourrice à Settignano, où il avait une petite propriété, chez la femme d'un tailleur de pierres. Bien des années plus tard, Michel-Ange rappelait cette circonstance à Vasari, et lui disait : « Mon cher George, si j'ai quelque chose de bon dans l'esprit, je le dois à la légèreté de l'air de votre pays d'Arezzo, de même que je dois au lait que j'ai sucé les maillets et les ciseaux dont je me sers pour sculpter mes figures. »

Leonardo Buonarotti n'était pas riche. Le revenu de sa propriété de Settignano, qu'il faisait valoir lui-même, suffisait à grand'peine à entretenir une famille nombreuse. Il plaça plusieurs de ses enfans dans le commerce des soieries et des laines; mais, discernant bientôt chez le jeune Michel-Ange des dispositions remarquables, il lui fit commencer des études littéraires, et l'envoya chez Francesco Urbino, qui tenait une école de grammaire à Florence. Michel-Ange ne fit dans cette école aucun progrès. Il ne montrait de goût que pour le dessin, et employait à barbouiller les murs de la maison paternelle tout le temps qu'il pouvait dérober à ses études. Leonardo ne voulait pas entendre parler d'un art qu'il trouvait indigne de sa famille; ses fils se joignirent à lui pour contrarier les goûts de l'enfant, et Michel-Ange fut bien souvent, dit Condivi, « grondé et même terriblement battu. » Il se lia à cette époque avec un enfant de son âge, Francesco Granacci, élève du Ghirlandajo, et qui lui procurait des dessins de ce maître. L'obstination de Michel-Ange finit par vaincre les répugnances de son père, qui conclut avec l'auteur des fresques de Sainte-Marie-Nouvelle un contrat par lequel l'enfant devait être reçu pendant trois ans dans son atelier moyennant une rétribution de 24 florins

(1) Condivi et Vasari écrivent 1474, ce qui s'explique par cette circonstance, que les Florentins comptaient l'année *ab incarnatione*, et la faisaient commencer le 25 mars.

(2) Une note de la dernière et excellente édition de Vasari publiée à Florence paraît trancher négativement cette question; voyez vol. XII, p. 332.

d'or, que le maître, contre tous les usages, devait payer à l'élève. Ce contrat est daté du 1er avril 1489. Michel-Ange n'avait par conséquent que quatorze ans.

C'est dans cette charmante église de Santa-Maria-Novella, qu'il nommait plus tard « sa fiancée, » que Michel-Ange put se livrer pour la première fois sans réserve, sous la direction d'un des artistes les plus célèbres de l'époque, à son goût pour la peinture. Ses progrès furent si rapides, que, peu de temps après son entrée dans l'atelier, Ghirlandajo disait de lui : « Ce jeune homme en sait plus que moi. » Et, s'il faut en croire Condivi, ce n'était pas sans jalousie qu'il le voyait corriger d'une main sûre ses propres dessins et ceux de ses meilleurs élèves.

Faut-il attribuer cependant à un enfant de quinze ans, ainsi que le font M. Harford (1) et l'auteur d'un excellent article du *Quarterly Review* (2), l'admirable peinture *a tempera* qui faisait naguère le plus bel ornement de l'exposition de Manchester? La précocité bien établie du génie de Michel-Ange suffit-elle pour expliquer tant de science et de maturité? J'avoue que je ne puis l'accorder. Cette peinture n'est certainement pas de Domenico Ghirlandajo, comme on l'a cru jusqu'ici. Je ne mets pas en question l'authenticité, qui est évidente. Sans parler de la largeur de la composition et du dessin, du caractère de la tête de la Vierge, de l'incomparable beauté des anges qui se trouvent à droite, de certaines habitudes que Michel-Ange ne perdit jamais, comme de faire les pieds trop petits par un raffinement d'élégance et de donner à ses enfans ces nez retroussés et un peu *faunesques* qu'on retrouve dans la Sixtine, il suffirait pour l'attester de remarquer l'évidente parenté qui existe entre cet ouvrage et la Vierge de la chapelle des Médicis. Ce qui me paraît probable, c'est que ce tableau ne fut exécuté que lorsque Michel-Ange fut sorti de l'atelier, qu'il eut fortifié son goût et son talent par l'étude des fresques de Masaccio et des antiques des jardins de Saint-Marc, entre 1492 et 1495, pendant ces années de première jeunesse qui durent être fécondes, et sur lesquelles les biographes nous ont laissé si peu de renseignemens.

Michel-Ange n'acheva pas son apprentissage chez Ghirlandajo. Depuis la mort de Ghiberti et de Donatello, la sculpture n'avait plus aucun représentant distingué à Florence. Laurent de Médicis désirait la relever; il avait réuni dans ses jardins de la place Saint-Marc un grand nombre de statues et de fragmens antiques, et il y avait formé une école de dessin sous la direction de Bertoldo, disciple de Donatello. Il avait demandé des élèves aux peintres les plus célèbres de Florence. Ghirlandajo lui envoya Michel-Ange et Granacci. C'est là que Michel-Ange sculpta cette tête de faune dont l'histoire est connue, et qui lui valut la protection de Laurent. Florence brillait alors d'un éclat suprême. Aux Dante, aux Giotto, aux Orgagna, avaient succédé les Pétrarque, les Brunelleschi, les Donatello, les Ghiberti, les Masaccio. Cette seconde génération venait à peine de s'éteindre, laissant Florence pleine de chefs-d'œuvre. Laurent de Médicis

(1) *Life of Michael Angelo,* vol. Ier, p. 13.
(2) Avril 1858, p. 449.

possédait toutes les qualités d'un protecteur éclairé des arts et celles aussi qui pouvaient rendre sa domination légère à ses concitoyens. Riche, généreux, d'un esprit sagace et conciliant, amateur passionné de toutes les œuvres de l'esprit, connaissant l'antiquité et protégeant la littérature nouvelle, entouré d'artistes, de poètes, de philosophes, d'érudits, savant, philosophe et poète lui-même, il régnait sur un peuple épris de toute beauté plus par la séduction que par la tyrannie. Les Florentins l'aimaient, et à la veille de perdre leur liberté, l'ayant déjà perdue, ils ne sentaient pas les chaînes dont ils se laissaient lier. Laurent avait pressenti le génie de l'élève de Ghirlandajo; il voulut l'avoir dans sa maison, il l'admit à sa table, et le donna pour compagnon à ses fils, lui allouant cinq ducats par mois, que Michel-Ange employait à secourir son père.

Michel-Ange ne quitta plus Laurent jusqu'à sa mort. Ce fut pendant ces trois années de tranquillité passées dans l'intimité des hommes les plus lettrés de ce siècle, entre Politien, Pic de La Mirandole et le platonicien Marsilio Ficino, que son esprit se développa, se mûrit, acquit tant d'ampleur et de sûreté. Politien en particulier l'avait pris en grande amitié. C'est par son conseil qu'il sculpta le bas-relief des Centaures et la gracieuse Vierge (1), dans laquelle il chercha, selon Vasari, à imiter le style de Donatello. Il passa plusieurs mois à copier les fresques de Masaccio dans l'église del Carmine. Il étudiait vers le même temps l'anatomie dans l'hôpital de Santo-Spirito, et faisait un Christ de bois pour le prieur, qui lui en avait facilité l'entrée. Il continuait ses études d'après l'antique dans les jardins de Saint-Marc, dont Laurent lui avait donné une clé. Ses progrès étaient tels qu'ils excitèrent bien souvent la jalousie de ses camarades et lui valurent en particulier ce coup de poing de Torrignano, qui lui fracassa le nez, et contribua à donner à son visage, déjà très accentué, l'expression rude et presque sauvage qu'on lui connaît.

Laurent mourut en 1492. Michel-Ange perdait en lui plus qu'un protecteur. Condivi dit que « il éprouva un si grand chagrin de cette mort qu'il resta plusieurs jours sans pouvoir rien faire. » Sa longue carrière montrera plus d'une fois quel souvenir attendri et pieux il garda pour ce nom de Médicis, et dans quelles alternatives difficiles le mirent sa reconnaissance et ses convictions républicaines. Dans de pareilles circonstances, il est sans doute utile et commode de s'attacher sans réserve ou de suivre ses propres opinions sans tenir aucun compte des sentimens du cœur. La juste mesure entre l'ingratitude et la servilité n'est pas facile à garder. A cet égard, dans les circonstances les plus périlleuses, Michel-Ange ne faillit jamais : il ne fut ni ingrat ni servile, et ce grand trait de son caractère mérite d'être aussi soigneusement remarqué que son génie.

Étant retourné chez son père, il fit un Hercule de marbre de quatre brasses de hauteur, qui fut plus tard acheté, avec d'autres ouvrages d'art, par Giovan Battista della Palla pour le compte de François Ier, et envoyé

(1) Ces deux ouvrages si intéressans par la date font partie de la belle collection réunie par Léonard, neveu de Michel-Ange, conservée et sans cesse augmentée par les héritiers. Elle vient d'être léguée à la ville de Florence par le comte Cosme Buonarotti, mort récemment.

en France. On ignore ce qu'il est devenu. Pierre de Médicis, l'indigne fils de Laurent, engagea Michel-Ange à reprendre son appartement dans son palais; il le consultait souvent pour l'achat de pierres gravées, de parures et d'objets d'antiquité. Pierre comprenait sans doute à sa manière le mérite de son hôte, car il l'occupait à faire des statues de neige, et il se vantait d'avoir chez lui deux hommes rares, Michel-Ange et un valet espagnol qui, à une merveilleuse beauté de corps, joignait une telle agilité qu'un cheval lancé à fond de train ne pouvait le devancer.

Pierre de Médicis, avec les qualités extérieures les plus brillantes, manquait du discernement, de l'adresse, de l'esprit affable et bienveillant qui avaient consolidé la fortune de son père et en avaient fait le maître réel de Florence. Son arrogance devenait de jour en jour plus insupportable. Le parti populaire se réveillait, et Savonarole tendait la main à Charles VIII. La chute de Pierre était imminente. Michel-Ange, ne voulant ni le combattre, ni le soutenir en combattant ses propres amis, ni garder une neutralité que son amitié pour Laurent et ses relations avec Pierre eussent rendue suspecte, quitta Florence et se rendit à Venise. N'ayant pas trouvé à s'occuper dans cette ville, il revint à Bologne, où un hasard heureux lui fit faire la connaissance d'Aldovrandi, l'un des membres du conseil des seize, qui lui commanda quelques travaux. Aldovrandi retint Michel-Ange plus d'une année, le comblant d'amitié et d'égards, et, « charmé de sa belle prononciation, lui faisant lire Dante, Pétrarque, Boccace et d'autres poètes toscans. »

De retour à Florence en 1495, Michel-Ange fit, outre une petite statue de saint Jean, le fameux *Amour endormi*, qui fut l'occasion de son premier voyage à Rome. Les biographes ont beaucoup insisté sur l'anecdote un peu puérile qui concerne cette statue, et si je la rappelle en quelques mots, c'est à cause de l'influence réelle que le séjour de Michel-Ange dans la ville éternelle eut sur la suite de sa vie. Laurent, fils de Pierre-François de Médicis, ayant vu cette figure, la trouva si belle qu'il conseilla à Michel-Ange de lui donner un air de vétusté en l'enterrant, de l'envoyer à Rome, où elle passerait sûrement pour antique, et où il la vendrait beaucoup plus cher qu'à Florence. Le cardinal San-Giorgio y fut pris, acheta la statue; mais, ayant appris qu'il avait été dupe d'une supercherie, il envoya l'un de ses gentilshommes pour en découvrir l'auteur, et, furieux d'avoir été trompé, rompit le marché et reprit son argent. Tel est le récit de Vasari, qui paraît cependant ne pas croire que Michel-Ange se soit prêté à cette plaisanterie, et qui ajoute que, malgré sa colère, le cardinal avait fait venir Michel-Ange à Rome, où il le laissa, il est vrai, un an sans l'employer. Une très curieuse lettre écrite par Michel-Ange à Laurent de Médicis, le même probablement qui fut ambassadeur en France, aussitôt après son arrivée à Rome, et dont le texte se trouve dans la dernière édition de Vasari, complète et redresse le récit du biographe; elle montre en outre que dès sa première jeunesse Michel-Ange était animé de cette honnêteté scrupuleuse qui resta la règle de sa vie. Il ne faut pas moins de tout le bruit que fit cette affaire pour nous convaincre qu'à la fin du xve siècle et à Rome on ait pu prendre une statue du jeune maître flo-

rentin (1) pour un antique. Vasari nous avertit, il est vrai, « que le cardinal n'avait pas le moindre goût pour les arts, et qu'il était fort ignorant. »

Voici la lettre de Michel-Ange :

« 2 juillet 1496.

« Mon cher Lorenzo, je ne vous écris que pour vous dire que nous sommes heureusement arrivés samedi dernier, et que nous sommes allés aussitôt chez le cardinal San-Giorgio, à qui j'ai présenté votre lettre. Il parut satisfait de ma visite, et voulut que j'allasse immédiatement voir quelques statues. J'y employai toute cette journée, ce qui m'empêcha de remettre vos autres lettres. Dimanche, le cardinal vint à la maison neuve, et me fit chercher. J'y allai, et il me demanda ce qu'il me semblait des choses que j'avais vues; je lui dis ce que j'en pensais, et je pense que ce sont certainement de beaux ouvrages. Le cardinal me demanda si je me sentais le courage de faire quelque chose de beau. Je lui répondis que je ne ferais pas de si grandes choses, mais qu'il verrait cependant ce que je ferai. Nous avons acheté un bloc de marbre pour une figure de grandeur naturelle, et je commencerai lundi à y travailler. Lundi dernier, je présentai vos autres lettres à Rucellai, qui mit à ma disposition l'argent dont j'aurai besoin; j'en fis autant pour celle de Cavalcanti. Je remis aussi la lettre à Baldassaro (2), et je lui demandai l'enfant (3), en lui disant que je lui rendrais l'argent. Il me répondit très violemment qu'il le mettrait plutôt en cent morceaux, qu'il l'avait acheté, et qu'il était à lui; qu'il avait des lettres qui établissaient qu'il avait satisfait à ce que je lui demandais, et qu'il n'avait aucun motif pour le rendre. Il s'est beaucoup plaint de vous, disant que vous avez mal parlé de lui. Quelques-uns de nos Florentins sont venus pour nous accorder, mais ils n'ont réussi à rien, de sorte que je vais m'adresser directement au cardinal, ainsi que me le conseille Balducci. Je vous tiendrai au courant de ce qui arrivera. Rien d'autre par celle-ci. Je me recommande à vous. Dieu vous garde du mal.

« MICHELAGNOLO, *in Roma.* »

Michel-Ange demeura à Rome de 1496 à 1501. Comment ces cinq années furent-elles remplies? C'est ce qu'on ignore presque complétement. Il était déjà célèbre, dans toute la force de la première jeunesse, et l'on peut supposer que les quatre ou cinq statues qui nous restent et qui datent de cette époque ne sont pas les seuls ouvrages qui l'aient alors occupé. Sans parler des quinze figures pour la bibliothèque du Dôme de Sienne, commandées par le cardinal Piccolomini, dont nous ne savons absolument rien, quoique quatre d'entre elles paraissent avoir été exécutées, nous ne connaissons que le *Bacchus*, l'*Adonis* des Offices de Florence, et la *Pietà*, aujourd'hui à Saint-Pierre, qui appartiennent à ce premier séjour à Rome. Le *Bacchus* fut commandé par un amateur nommé Jacopo Galli, la *Pietà* par le cardinal Jean de la Grolaye de Villiers, abbé de Saint-Denis, ambas-

(1) Cette statue, après avoir appartenu au duc d'Urbin, passa aux mains d'Isabelle, duchesse de Mantoue. De Thou la vit encore à Mantoue en 1573.

(2) Baldassaro de Milan, qui avait servi d'intermédiaire pour cette plaisanterie.

(3) La statue de l'Amour.

sadeur de Charles VIII près Alexandre VI, et non par le cardinal d'Amboise, comme le croient Condivi et Vasari. Quant à l'*Adonis*, il est probable que c'est la statue que Michel-Ange commença aussitôt après son arrivée à Rome, et dont il parle dans sa lettre à Lorenzo de Médicis.

Plus qu'aucun autre de ses premiers ouvrages, la *Pietà* de Saint-Pierre décèle la route qu'allait suivre Michel-Ange. Le marbre n'exprimera plus seulement la beauté d'une manière abstraite et générale; il traduira, taillé par une main puissante, les idées et les sentimens. « Tout ce qu'un grand artiste peut concevoir, dit-il lui-même, le marbre le renferme en son sein; mais il n'y a qu'une main obéissante et la pensée qui puissent l'en faire éclore (1). » La main obéissante s'essaie déjà à faire dire à la pierre ce que jamais elle n'avait dit encore. Sa Vierge a la beauté juvénile et austère particulière aux femmes de Michel-Ange. Le corps du Christ étendu sur les genoux de sa mère paraît encore souffrir, jusque dans le repos de la mort, les tortures que l'homme divin vient d'endurer. Les jambes, les articulations, les extrémités sont d'une irréprochable beauté, et font pressentir les œuvres les plus parfaites, les plus caractérisées du maître.

Cette *Pietà* fut un grand événement à Rome. On sent néanmoins que ces expressions très marquées, ces *corps éloquens* causèrent quelque étonnement. Vasari se borne à traiter de « sots » ceux qui prétendaient que Michel-Ange avait donné à la Vierge un trop grand air de jeunesse, tout en laissant au Christ son âge véritable. Condivi, moins bref et moins dédaigneux, nous a transmis l'explication qu'il tenait de Michel-Ange lui-même. « Ne sais-tu pas, me dit-il, que les femmes chastes se conservent beaucoup plus longtemps jeunes que celles qui ne le sont point? Combien n'est-ce pas plus vrai pour une Vierge qui n'eut jamais le moindre désir lascif qui pût altérer son corps!... Il en est tout autrement pour le fils de Dieu, parce que j'ai voulu montrer qu'il a réellement pris un corps d'homme, et qu'excepté le péché, il a supporté toutes les misères humaines (2). »

Quelle que soit la valeur de l'explication de Michel-Ange, l'individualité qui forme le trait dominant de son génie, et qui se caractérise par des expressions voulues et raisonnées, s'accuse déjà nettement dans ces premiers ouvrages. Elle s'accentuera beaucoup plus encore par la suite, et revêtira cette forme puissante, élevée, originale, qui fait des moindres œuvres du Buonarotti d'immortelles créations. Michel-Ange grandira, il dépassera tout ce qui l'a précédé; sa gigantesque imagination jettera dans le monde des formes nouvelles plus réelles que la réalité. Enivré de son propre génie, il gravira les derniers sommets de l'art : il ira jusqu'aux plus audacieuses témérités et jusqu'aux excès; mais dès les premiers pas

(1) Sonnet 1er, édition Varcollier, Paris 1825.

(2) Cette *Pietà* est le seul des ouvrages de Michel-Ange qui porte son nom. Un jour quelques Milanais, étant venus voir ce groupe, en causaient devant lui. L'un d'eux demanda de qui il était. Quelqu'un répondit : « De notre Gobbo de Milan. » Michel-Ange, piqué, ne dit rien, mais revint la nuit avec une petite lanterne et ses ciseaux, et grava sur la ceinture de la Vierge : *Michalangelus Buonarotus. Floren.*

c'est un géant qui marche, et s'il a conservé jusqu'au terme de sa longue carrière la ferveur et le feu de la jeunesse, il n'a jamais eu ni les incertitudes, ni les faiblesses, ni les tâtonnemens qui d'ordinaire embarrassent le début de la vie.

II.

Après l'expulsion des Médicis, Florence fut livrée pendant quelques années aux luttes les plus vives. La mort de Savonarole, qui assurait la défaite des réformateurs violens, rendit le pouvoir au parti modéré, et l'on recommença à s'occuper plus que jamais des arts, proscrits un moment par le fougueux dominicain. Michel-Ange désirait revoir sa patrie, et il trouva bientôt l'occasion d'y revenir.

L'œuvre de Santa-Maria del Fiore possédait depuis longtemps un bloc énorme de marbre de Carrare dont plusieurs sculpteurs avaient vainement essayé de tirer parti, et qu'ils n'avaient réussi qu'à gâter. Soderini (1) avait pressé Léonard de Vinci de s'en charger, mais celui-ci avait déclaré qu'on n'en pouvait rien faire. Quelques amis écrivirent à Michel-Ange. L'impossible le tentait déjà; il accourut sur-le-champ, répondit d'en tirer une figure sans aucune pièce de rapport, obtint la concession du bloc par délibération du 16 août 1501, pour en faire un David qu'il devait terminer en deux ans avec une rétribution de 6 florins d'or par mois. Il construisit un atelier sur la place même et s'y enferma pendant dix-huit mois sans permettre à personne de voir son ouvrage. Le colosse de la place du Palais-Vieux fut le résultat de ce travail solitaire. Dans l'exécution de cette figure, Michel-Ange a sans doute été gêné par les dimensions du marbre; il a dû renoncer au projet qu'il avait d'abord conçu de lui donner plus d'action. Un dessin du plus haut intérêt, possédé jadis et décrit par Mariette, et qui est revenu après de longs voyages au musée du Louvre, nous révèle la première pensée de cet ouvrage. David pose le pied sur la tête de Goliath. Ce mouvement, en faisant avancer le genou, rendait impossible, à cause de la forme du marbre, l'exécution de la figure ainsi conçue. Michel-Ange dut renoncer à sa première intention, et il faut admirer dans cette statue la noblesse de l'attitude, l'énergique élégance de la forme, la science consommée et le fini du travail, plutôt que l'exacte représentation d'un personnage historique. Le caractère indéterminé de cette figure avait déjà frappé les contemporains, car Condivi l'appelle simplement « le géant. »

Le *David* fut placé le 8 juin 1504, et entièrement terminé le 8 septembre de la même année. On avait fini, après d'orageuses discussions, par s'entendre sur la place que devait occuper le colosse. Les difficiles manœuvres de la translation s'accomplirent sous la direction de Pollajuolo et de San-Gallo. Les documens conservés aux archives de Sainte-Marie montrent quelle sollicitude intelligente les Florentins portaient dans l'ad-

(1) Soderini n'était pas encore gonfalonier à vie, comme le dit Vasari; il ne fut élu qu'en 1502.

ministration des beaux-arts. Les noms des membres de la commission chargée d'examiner tout ce qui avait rapport au *David* nous ont été conservés. Ce sont ceux des plus illustres artistes de ce temps : Léonard de Vinci, Pérugin, Filippino Lippi, Ghirlandajo. On n'aperçoit nulle trace d'intervention de la part d'une autorité incompétente, et comme les avis étaient partagés, que les uns voulaient qu'on mît le *David* sous la Loggia dei Lanzi, les autres à la place qu'il occupe aujourd'hui, à gauche de la porte d'entrée du Palais-Vieux, on fit venir Michel-Ange sur la proposition de Lippi, afin qu'il dît ce qui lui en semblait, « étant celui qui avait fait la statue. » Le gonfalonier Soderini étant venu le voir travailler pendant qu'il faisait quelques retouches et s'étant avisé de critiquer le nez du *David,* qu'il trouvait trop gros, l'artiste se permit de le railler cruellement. Il monta sur son échafaud, après avoir ramassé un peu de poussière de marbre, qu'il laissa tomber sur son critique pendant qu'il faisait semblant de corriger le nez avec son ciseau ; puis, se retournant vers le gonfalonier, il lui dit : « Eh bien ! qu'en pensez-vous maintenant? — Admirable! répondit Soderini, vous lui avez donné la vie. » Michel-Ange descendit de l'échafaud en riant de ce magistrat, « semblable à tant d'autres doctes connaisseurs qui parlent sans savoir ce qu'ils disent. »

C'est entre 1502 et 1504, et afin de ne pas abandonner tout à fait la peinture, que Michel-Ange peignit *a tempera* la célèbre Vierge de la Tribune de Florence. De tous les tableaux de chevalet attribués à Michel-Ange, celui-ci est le seul dont l'authenticité n'ait jamais été mise en doute. Les *Parques* du palais Pitti, qui ont longtemps passé pour être de sa main, et dont l'inspiration, l'ordonnance, le dessin lui appartiennent certainement, sont attribuées aujourd'hui avec vraisemblance à Rosso le Florentin. La Vierge de la Tribune a été souvent gravée ; elle est connue de tout le monde, et je ne la décrirai pas. L'aspect en est dur et heurté, et malgré des qualités de premier ordre ce tableau ne séduit pas. Michel-Ange était gêné dans un cadre aussi restreint : il lui fallait de grands espaces où il pût donner carrière aux audaces de son imagination. Comme peintre, il ne devait montrer toute sa puissance que sur les voûtes gigantesques de la Sixtine, et je crois qu'il eût volontiers dit de toute peinture de chevalet le mot qu'on lui attribue sur la peinture à l'huile : « Qu'elle était bonne pour les femmes. » On lui a beaucoup reproché d'avoir contribué, en introduisant des figures nues dans le fond de ses tableaux, à dénaturer le caractère de la peinture religieuse. Il est incontestable qu'il avait rompu dès lors et qu'il devait rompre bien plus encore par la suite avec les traditions de la peinture liturgique du moyen âge et des premiers temps de la renaissance. Il faut d'ailleurs remarquer qu'avant lui Lucca Signorelli en avait fait autant, comme on peut le voir dans la Madone de la galerie des Offices, et bien mieux encore dans ses admirables fresques du dôme d'Orvieto (1).

(1) Vasari rapporte à propos de ce tableau une anecdote renouvelée de Tarquin et des livres de la sibylle, qui montre avec quelle raideur Michel-Ange défendait la dignité de sa profession. Il l'avait exécuté pour un riche amateur de ses amis, Agnolo Doni. Il le lui envoya avec un billet dans lequel il lui demandait soixante-dix ducats pour le prix

C'est au printemps de 1503 que les magistrats de Florence, ayant résolu de faire orner de peintures la salle du conseil au Palais-Vieux, chargèrent Léonard de Vinci, alors dans la plénitude de sa renommée, d'en décorer l'un des côtés. Léonard s'était déjà mis à l'œuvre, lorsque Michel-Ange fut à son tour chargé de peindre la muraille opposée. Il n'y eut donc pas là, comme on le croit assez généralement, une sorte de concours, dans lequel l'auteur vieillissant du *Cenacolo* de Milan aurait été vaincu par son jeune rival. Ces peintures ne furent pas exécutées. Léonard, après avoir assez avancé la sienne, s'en dégoûta et y renonça. Le carton qu'il avait préparé n'est point parvenu jusqu'à nous : il ne nous reste, comme moyen d'apprécier cette composition, qu'un fragment gravé par Edelinck d'après une copie de Rubens; mais on chercherait vainement à reconnaître à travers l'interprétation du peintre flamand l'œuvre du maître florentin. Léonard avait choisi pour sujet de sa composition un épisode de la bataille d'Anghiari, qui se termina par la défaite du général milanais Piccinino. Le fragment bien insuffisant gravé par Edelinck représente quelques cavaliers qui se disputent un drapeau; il ne formait vraisemblablement qu'une faible partie d'un très vaste ensemble, et nous sommes réduits à déplorer la perte d'un des ouvrages les plus importans de Léonard. Le carton qu'avait préparé Michel-Ange ne fut pas non plus conservé, et périt pendant les troubles de 1512. Vasari accuse le jaloux Bandinelli de cette destruction sacrilége. On en garda quelques fragmens à Mantoue jusqu'en 1595, mais ces fragmens mêmes ont disparu. La perte de ce carton est sans doute irréparable, heureusement elle n'est pas complète. Dès le XVIe siècle, Marc-Antoine en avait gravé quelques figures bien connues sous le nom des « grimpeurs, » probablement d'après des dessins de Raphaël, qui avait étudié ce grand ouvrage pendant le séjour qu'il fit à Florence en 1506 et 1509. Les peintres les plus célèbres de cette époque le copiaient à l'envi, et San-Gallo en avait fait, suivant Vasari, une reproduction au clair-obscur. Ce serait, d'après M. Waagen, l'auteur de savantes études sur l'histoire de la peinture, cette grisaille qui, après avoir appartenu pendant longtemps à la famille Barberini, aurait passé en Angleterre en 1808; elle se trouve maintenant au château de Holkham, et Schiavonetti en a donné une assez bonne gravure.

Michel-Ange commença ce carton en octobre 1504, et les précieux documens publiés par le docteur Gaye nous apprennent qu'il y travaillait en février 1505, très peu de temps par conséquent avant son deuxième départ pour Rome (1). Il y travailla peut-être encore pendant le séjour qu'il fit à Florence en allant à Carrare chercher des marbres pour le tombeau de Jules II, ou même au retour, et nous voyons qu'au mois d'août 1505 il avait complétement terminé son travail. Huit ou dix mois lui avaient

de son ouvrage. Agnolo, homme économe, trouva la somme un peu forte, et donna quarante ducats au porteur, en disant qu'il jugeait ce prix raisonnable. Michel-Ange les lui renvoya aussitôt, et, pour le punir, réclama cent ducats ou son tableau. Agnolo répondit alors qu'il paierait les soixante-dix ducats; mais Michel-Ange, irrité, finit par doubler la somme offerte et exigea cent quarante ducats.

(1) Voyez le savant recueil de Gaye, *Carteggio*, tome II, pages 92, 93.

donc suffi pour mener à fin cette grande entreprise. Il est vrai que suivant son habitude il s'était enfermé dans son atelier de San-Onofrio, ne voulant permettre à personne de voir son œuvre inachevée. Il avait choisi pour sujet de sa composition un épisode de la guerre de Pise. Des soldats florentins qui se baignent dans l'Arno sont surpris par des cavaliers ennemis. Les trompettes sonnent l'alarme, quelques-uns des soldats sortent de l'eau en s'entr'aidant, d'autres mettent à la hâte leurs vêtemens ou se précipitent sur leurs armes. Cette scène tumultueuse se prêtait mieux qu'aucune autre à mettre en pleine lumière les qualités éminentes et originales, la science anatomique, la hardiesse dans la manière de composer, la fermeté du dessin, qui distinguaient à un si haut degré ce jeune homme de vingt-neuf ans. Quoique Lucca Signorelli eût déjà introduit dans ses fresques d'Orvieto des figures nues d'une grande importance, aucun peintre n'avait cependant encore abordé la forme humaine avec cette audace, cette franchise, et ne s'était joué avec une pareille aisance de difficultés presque insurmontables. Aussi, lorsqu'en 1506 ce carton fut exposé pour la première fois dans la salle des Papes, attenante à Sainte-Marie-Nouvelle, excita-t-il une admiration dont témoignent tous les contemporains. Benvenuto Cellini prétend que, même dans les peintures de la Sixtine, Michel-Ange n'a jamais retrouvé une pareille inspiration; il ajoute que cette composition et celle de Léonard sont dignes d'être l'école de l'univers.

Quelle qu'ait été l'influence du carton de *la Guerre de Pise* sur les artistes contemporains, qui l'étudièrent comme l'œuvre alors la plus considérable du plus grand génie de ce temps, il faut cependant se garder de croire aveuglément l'enthousiaste biographe qui a écrit la première partie de la vie de Michel-Ange sur des renseignemens très inexacts et très incomplets, et qui prétend entre autres que Raphaël, étant à Sienne avec Pinturicchio, venait à Florence dès 1502 pour étudier l'œuvre de Michel-Ange. En 1502, le carton n'était pas commencé. Il est d'ailleurs surabondamment prouvé que Raphaël ne vint à Florence pour la première fois qu'en 1504, et comme l'œuvre de Michel-Ange ne fut exposée qu'en 1506, ce ne fut qu'alors que le Sanzio put en profiter. L'influence du Buonarotti sur Raphaël n'est du reste pas douteuse, et Vasari n'est dans l'erreur qu'en ce qui regarde le temps où celui-ci commença à la subir; l'action exercée par l'auteur de la Sixtine sur le peintre des *Sibylles* de *la Pace* était tellement admise par les contemporains, que Jules II pouvait dire à Sébastien del Piombo : « Regarde les œuvres de Raphaël, qui, lorsqu'il vit celles de Michel-Ange, abandonna aussitôt la manière du Pérugin, et se rapprocha autant qu'il put de la sienne. » Il ajoutait : « Mais il est terrible, et on ne peut vivre avec lui (1). »

S'il fallait en croire Vasari, ce serait en 1503, aussitôt après son élévation au pontificat, que Jules II, ayant résolu de se faire construire un tombeau, appela Michel-Ange à Rome et lui ordonna de faire le projet d'un monument qui effaçât par sa magnificence tout ce qu'on avait vu

(1) Lettre de Sébastien del Piombo à Michel-Ange, 15 octobre 1512.

jusqu'alors; mais nous savons que Michel-Ange était encore à Florence au mois de février 1505, et il ne put partir pour Rome que vers cette époque, c'est-à-dire deux ans plus tard que ne le dit Vasari. Il se mit probablement aussitôt à ce projet de tombeau, que Jules accueillit avec son enthousiasme accoutumé, et dont il fit immédiatement commencer l'exécution; puis il partit pour Carrare, où il resta, de son propre aveu, huit mois. Pendant son séjour dans cette ville, il ne put donc pas terminer quatre statues et en ébaucher huit autres, ainsi que le prétend Vasari. Il n'y resta néanmoins pas oisif. Il résulte en effet du contrat passé avec les mariniers qui devaient lui amener ses marbres jusqu'à Rome qu'il y avait ébauché deux figures; mais cela nous met encore loin du compte de Vasari. Les marbres arrivèrent; la moitié de la place de Saint-Pierre en était couverte. Jules s'occupait de ce tombeau avec l'activité turbulente qu'il mettait à tout. Il avait fait construire un pont couvert conduisant de son palais dans l'atelier de Michel-Ange, « où il allait souvent le trouver pour causer avec lui de la sépulture et d'autres choses, comme il aurait fait avec un frère. » Comment cette intimité se changea-t-elle presque subitement en une froideur telle que Michel-Ange se décida à quitter des travaux entrepris avec tant d'ardeur et à s'enfuir de Rome? Les raisons alléguées par Condivi et par Vasari pour expliquer l'origine du conflit sont évidemment inadmissibles. Tout porte à croire que l'amitié de ce terrible protecteur était à charge à Michel-Ange, dont elle dérangeait toutes les habitudes de travail solitaire, — qu'avec le caractère intraitable que nous lui connaissons, et Jules s'étant au moins momentanément refroidi à l'égard de son tombeau, le sculpteur n'avait pas caché au pape son mécontentement, et qu'il en était résulté une froideur qui, entre deux personnages de cette trempe, ne pouvait finir que par un éclat. Vasari raconte ainsi les dernières péripéties de ce drame :

« Tandis que Michel-Ange s'occupait de ces travaux, un dernier transport de marbres de Carrare arriva à Ripa et fut conduit sur la place de Saint-Pierre. Comme il fallait payer les mariniers, Michel-Ange, suivant sa coutume, se rendit chez le pape pour lui demander de l'argent. Ce jour-là, sa sainteté était gravement occupée des affaires de Bologne. Notre artiste acquitta les frais de ses propres deniers, croyant se voir bientôt remboursé. Quelque temps après, il retourna au palais afin d'en parler au pape; mais il éprouva les mêmes difficultés pour être introduit, et un valet lui dit de prendre patience, qu'il avait reçu l'ordre de ne pas laisser entrer. « Mais, dit un évêque qui était là présent, est-ce que tu ne connais pas la personne que tu refuses? — Je la connais très bien; mais je suis ici pour exécuter les ordres de sa sainteté, » répondit le valet. Michel-Ange, pour qui jusqu'alors toutes les portes avaient été ouvertes, indigné d'une telle réception, dit au valet : « Quand le pape aura besoin de moi, vous lui direz que je suis allé ailleurs. » De retour chez lui à deux heures de nuit, il donna à deux de ses domestiques l'ordre de vendre tous ses effets aux Juifs et de venir le rejoindre à Florence. Il monta à cheval et ne s'arrêta qu'à Poggibonzi, sur le territoire florentin. A peine y est-il arrivé qu'il est joint coup sur coup par

cinq courriers du pape chargés des lettres les plus pressantes de sa sainteté qui lui enjoignaient de revenir à Rome, sous peine d'encourir sa disgrâce. Invitations ou menaces, tout fut inutile. Les courriers, par leurs supplications, purent seulement obtenir de lui qu'il écrivît au pape qu'il le priait de l'excuser s'il ne paraissait plus en sa présence, mais qu'ayant été traité comme un misérable pour prix de ses services et de son attachement, sa sainteté pouvait faire choix d'un autre sculpteur. »

Jules était d'une violence extrême, et l'homme qui se vantait d'être « seigneur et maître du bétail humain » n'entendait pas qu'on lui résistât. Il écrivit coup sur coup trois brefs à la seigneurie de Florence, mais Michel-Ange ne se souciait nullement de s'exposer à son ressentiment. Plutôt que de retourner auprès du pape, il avait formé le projet de s'expatrier et d'accepter l'invitation du grand-seigneur, qui lui demandait de construire un pont pour joindre Constantinople à Péra. Jules menaçait; Soderini parlementait, voulant obtenir toute sécurité pour son concitoyen et pour son ami, et ne se souciant pas d'une autre part d'irriter outre mesure son redoutable voisin. Michel-Ange ne voulait entendre à rien. « Il est tellement effrayé, écrit le gonfalonier, que, malgré le bref de sa sainteté, il est nécessaire que le cardinal de Pavie nous écrive une lettre de sa propre main, nous promettant toute sûreté et impunité. Nous avons fait et nous ferons tout notre possible pour le faire retourner; mais nous vous assurons que si l'on n'y va pas doucement, il partira d'ici, comme il a voulu le faire déjà deux fois. » Il écrivait encore au cardinal de Volterre : « Nous avons vu Michel-Ange et nous avons fait tout notre possible pour lui persuader de retourner; mais il continue à se méfier, parce que votre seigneurie ne promet rien de certain. » Soderini disait en même temps à Michel-Ange : « Tu t'es mis là dans une affaire où ne se serait pas risqué le roi de France. C'est assez se faire prier. Nous ne voulons pas pour toi exposer l'état à faire la guerre au pape; par conséquent prépare-toi à partir. » Pendant ces pourparlers, Jules II était entré à Bologne, mais les événemens de la guerre ne lui avaient pas fait oublier son sculpteur. C'est en effet de cette ville que le cardinal de Volterre écrivit de la part de Jules à la seigneurie de Florence une lettre des plus pressantes, et qui décida enfin Michel-Ange. Il partit pour Bologne vers le 1er décembre, et il faut voir avec quelle tendresse et quelle chaleur l'excellent gonfalonier le recommande aux cardinaux de Pavie et de Volterre. « Le porteur de la présente, écrit-il à celui-ci, sera Michel-Ange, sculpteur que nous vous envoyons pour complaire à sa sainteté et satisfaire à son désir. Nous certifions à votre seigneurie que c'est un jeune homme distingué, et dans son métier l'unique en Italie, peut-être aussi dans le monde entier. Nous vous le recommandons très instamment. Il est fait de telle manière qu'on tire de lui tout ce qu'on veut avec des paroles affectueuses et des caresses. Il est nécessaire de lui témoigner de la bonne volonté et de l'amitié, et il fera des choses qui émerveilleront ceux qui les verront. » Tout le caractère de Michel-Ange est dans ces quelques lignes de son ami. Prompt, violent, rétif, redoutant les intri-

gues, les affaires, les tracas, tout ce qui l'enlevait à son art et l'arrachait à sa solitude, il était facile à conduire, comme le sont les hommes forts, pour peu qu'on y mît de l'adresse et de l'affection. Se précipitant au milieu des difficultés par emportement, ou quand il y voyait quelque devoir, il était prompt à s'en retirer dès que sa colère était tombée ou qu'il se croyait délié. Sur ce point, le jugement de Condivi est d'accord avec celui du gonfalonier. « Comme il arrive, dit-il, à ceux qui s'adonnent à la vie contemplative, il était timide, sauf lorsqu'il avait un juste sujet d'indignation et qu'on faisait tort ou injure à lui ou aux autres. Alors il avait plus de courage que ceux qui sont tenus pour courageux. Dans les circonstances ordinaires, il était très patient. »

Condivi nous a conservé de la première entrevue de Michel-Ange et de Jules après cette querelle un récit plein de vie et qui peint les personnages et le temps.

« Michel-Ange, étant arrivé le matin à Bologne, alla à San-Petronio pour entendre la messe. Il y rencontra des palefreniers du pape, qui le reconnurent et le conduisirent devant sa sainteté. Le pape était à table dans le palais des Seize. Lorsqu'il le vit en sa présence, il lui dit avec un visage indigné : « Tu avais à venir nous trouver, et tu as attendu que nous allassions te chercher... » Michel-Ange plia le genou, et, ayant élevé la voix, s'excusa, expliquant qu'il n'avait pas agi avec méchanceté, mais par indignation, et qu'il n'avait pu supporter d'être chassé comme il l'avait été. Le pape se tenait la tête baissée sans rien répondre, et paraissait tout troublé. Alors un évêque, chargé par Soderini d'excuser Michel-Ange et de le présenter, s'interposa et dit : « Que votre sainteté lui pardonne! il a péché par ignorance. Ces peintres sont tous ainsi. » Le pape indigné lui répondit : « Tu dis des sottises que je ne dis pas, moi. C'est toi qui es l'ignorant. Tu l'insultes. Va-t'en au diable. » Et comme il ne s'en allait pas, il fut mis dehors par les domestiques à renfort de grands coups de poing (1). Le pape, ayant ainsi déchargé sur l'évêque la plus grande partie de sa colère, fit approcher Michel-Ange, lui pardonna, lui donna sa bénédiction, et lui enjoignit de ne pas quitter Bologne avant d'avoir reçu ses ordres. Au bout de peu de temps, il le fit venir et lui demanda sa statue, qu'il voulait mettre sur le frontispice de San-Petronio. »

Michel-Ange termina en seize mois cette statue, qui était plus de trois fois grande comme nature. Le pape, avant son départ, vint en voir le modèle, et le sculpteur, embarrassé de savoir ce qu'il mettrait dans la main gauche, lui demanda s'il voulait qu'il y plaçât un livre. « Comment un livre? répondit Jules. Une épée! Je ne suis pas un lettré, moi. » Et, plaisantant sur le mouvement hardi du bras droit, il lui dit en souriant : « Ta statue donne-t-elle la bénédiction ou la malédiction? — Saint-père, elle menace ce peuple pour le cas où il ne serait pas sage. » Cette statue fut placée au-dessus de la grande porte de San-Petronio le 21 février 1508; elle y resta jusqu'en 1511, époque à laquelle, les Bentivoglio étant ren-

(1) D'autres disent que le pape le frappa lui-même.

trés à Bologne, le peuple furieux la brisa. Le duc Alphonse de Ferrare en acheta les morceaux, dont il fit faire une pièce d'artillerie qu'il nomma la *Julienne*. La perte de la figure de ce terrible Jules II exécutée par Michel-Ange est d'autant plus fâcheuse, que cette statue a laissé moins de traces que d'autres ouvrages également perdus du sculpteur florentin. La tête cependant avait été épargnée : elle pesait six cents livres, et le duc Alphonse la conservait dans son cabinet; mais on ignore ce qu'elle est devenue, et il est probable qu'elle a péri comme le reste.

III.

C'est en 1508 que Michel-Ange revint à Rome, et qu'il reprit ses travaux du mausolée, interrompus par sa querelle avec Jules et sa fuite de Rome. Il dut bientôt les abandonner de nouveau. Bramante avait persuadé au pape que faire construire son propre tombeau lui porterait malheur. Il lui conseillait d'employer Michel-Ange à peindre la chapelle que son oncle Sixte IV avait fait construire. C'est en effet au début de cette année qu'il commença cette immense décoration, qui devait être son plus splendide ouvrage; mais avant de raconter les résistances qu'il opposa au désir de Jules, avec quelle ardeur il entreprit et quelle rapidité il acheva cet immense travail une fois qu'il se fut résolu à l'accepter, je voudrais, — puisqu'à l'époque où nous sommes parvenus la plupart des statues qui ornent aujourd'hui le tombeau de Saint-Pierre-aux-Liens, celles plus nombreuses qui appartenaient au projet primitif, et qui ont été dispersées, étaient ébauchées ou terminées, — donner une idée générale de ce monument, tel qu'il devait être, dire ce que de réduction en réduction le projet primitif est devenu, et de quels ennuis il fut l'occasion pour le grand sculpteur. Vasari et Condivi ne sont pas tout à fait d'accord dans la description qu'ils donnent du plan de ce tombeau, tel qu'il avait été conçu par Michel-Ange et adopté par Jules II. Je suivrai la version de Condivi, qui se rapporte exactement à un dessin de ce monument de la main même de Michel-Ange, dessin que Mariette possédait, qu'il a décrit, et qui appartient aujourd'hui à la collection de Florence. Le tombeau devait être isolé. Sur chacune de ses faces se trouvaient quatre esclaves debout, enchaînés à des termes qui soutenaient l'entablement; les coins du monument étaient coupés par des niches avec des victoires ayant à leurs pieds des prisonniers renversés. Au-dessus de la corniche qui couronnait cette décoration, huit figures assises, deux sur chaque face, représentaient des prophètes et des vertus. Le *Moïse* devait être l'une de ces statues. Le sarcophage, placé entre elles, était surmonté d'une pyramide terminée par une figure d'ange tenant un globe. Vasari ajoute qu'il devait y avoir en tout plus de quarante figures, sans compter les enfans et les autres ornemens. D'après lui, l'entablement ne devait supporter que quatre figures : la Vie active, la Vie contemplative, saint Paul et Moïse. Le sarcophage aurait été soutenu par deux statues que ne mentionne pas Condivi, le Ciel paraissant se réjouir de ce que l'âme de Jules était allée habiter la gloire éternelle, et la Terre pleurant la perte de ce pontife. Ce projet grandiose ne subit

pas de modification jusqu'en 1503; mais, Jules étant mort, les cardinaux Santiquattro et Aginense et le duc d'Urbin, ses exécuteurs testamentaires, réduisirent à six le nombre des statues qui devaient concourir à la décoration du monument, et à 6,000 la somme de 10,000 ducats qui devait y être employée.

De 1513 à 1521, Léon X, qui se souciait moins d'achever la sépulture de son prédécesseur que de doter d'œuvres du grand artiste Florence, sa ville natale, employa presque exclusivement Michel-Ange aux travaux de la façade et de la sacristie de Saint-Laurent. Michel-Ange se remit aux sculptures du tombeau pendant le court et sévère pontificat d'Adrien VI; mais sous Clément VII il dut les abandonner de nouveau pour exécuter à Florence les projets de Léon, adoptés par le nouveau pape. Vers 1531, le duc d'Urbin avait enfin obtenu qu'on permettrait à Michel-Ange d'interrompre les peintures de la Sixtine pour terminer ce monument depuis si longtemps commencé; il ne paraît pas néanmoins qu'il ait pu alors s'en occuper beaucoup. Enfin, à la mort de Clément, il crut avoir recouvré la liberté et pouvoir, après tant d'involontaires délais, remplir ses engagemens; mais Paul III, à peine installé sur le trône, l'envoya chercher, lui fit l'accueil le plus bienveillant, et lui demanda de lui consacrer ses talens. Michel-Ange répondit que cela lui était impossible, qu'un traité l'obligeait à terminer le mausolée de Jules II. Paul se mit dans une grande colère, et lui dit : « Voilà trente ans que j'ai ce désir; maintenant que je suis pape, il ne me serait pas permis de le satisfaire! Je déchirerai ce traité, et j'entends que tu m'obéisses. » Le duc d'Urbin se plaignait, accusait hautement Michel-Ange de mauvaise foi. Le sculpteur, ne sachant auquel entendre, suppliait le pape de le laisser compléter son œuvre, comme il l'avait promis. Il faisait les projets les plus déraisonnables pour échapper aux contraintes amicales de Paul, celui, entre autres, de se retirer à Carrare, où il avait passé, au milieu des montagnes de marbre, de tranquilles années. Le pontife, pour mettre fin à toutes ces discussions, rendit un bref, daté du 18 septembre 1537, par lequel il déclarait Michel-Ange, ainsi que ses héritiers et successeurs, dégagés de toutes les obligations résultant des diverses conventions faites au sujet de ce tombeau. Cette manière de terminer les choses ne pouvait satisfaire le duc d'Urbin ni délier Michel-Ange. Les pourparlers furent repris, et on finit par convenir que le tombeau serait élevé, sous la forme où nous le voyons aujourd'hui, dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, et serait composé de la statue de Moïse, entièrement achevée de la main de Michel-Ange, de deux figures représentant l'une la vie active, l'autre la vie contemplative, qui étaient très avancées, et qui devaient être terminées par Rafaello de Montelupo, de deux autres statues de la main de ce maître, d'une Vierge d'après un dessin de Michel-Ange, enfin de la figure couchée de Jules, par Maso del Bosco. Telle est l'histoire très abrégée de ce monument, qui ne fut entièrement terminé qu'en 1550, après avoir causé pendant près d'un demi-siècle de véritables tourmens au Buonarotti.

Le duc d'Urbin se montra peu satisfait. Michel-Ange ne l'était pas davantage. Les figures, destinées primitivement à faire partie d'un ensemble

colossal sous la voûte gigantesque de Saint-Pierre, paraissent trop grandes pour l'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui. L'importance de la statue de Moïse déroute l'esprit, et donne à penser que le monument même est élevé à la mémoire du législateur hébreu plus qu'à celle du pape guerrier. C'est du reste dans cette statue que se concentre l'intérêt principal, et on peut dire unique, du tombeau. Cette œuvre terrible est dans toutes les mémoires. Le *Moïse* demeure, au milieu des chefs-d'œuvre de la sculpture ancienne et moderne, comme un événement sans pareil, comme le représentant non point irréprochable, mais le plus éclatant, d'un art nouveau. Je ne veux pas parler de la science consommée dont Michel-Ange a fait preuve en modelant cette statue; les Grecs étaient savans d'une autre manière, mais ils l'étaient autant que lui. D'où vient cependant qu'en dépit de bizarreries qu'il n'est à propos ni de défendre ni de nier, et quoique cette austère figure soit loin d'atteindre et de prétendre à la beauté sereine et tranquille que les anciens regardaient comme le terme suprême de l'art, d'où vient qu'elle produit sur l'esprit le plus prévenu une irrésistible impression? C'est qu'elle est plus qu'humaine, et qu'elle transporte l'âme dans un monde de sentimens et d'idées que les anciens connaissaient moins que nous. Leur art voluptueux, en divinisant la forme humaine, retenait la pensée sur la terre. Moïse a vu Dieu, il a entendu sa voix tonnante, il a gardé l'impression terrible de sa rencontre du Sinaï; son œil profond scrute des mystères qu'il entrevoit dans ses rêves prophétiques. Est-ce le Moïse de la Bible? Je ne sais. Est-ce ainsi que Praxitèle et Phidias auraient représenté Lycurgue et Solon? On peut hardiment le nier. Le législateur aurait pris entre leurs mains la forme de la loi, et ils auraient représenté un être abstrait par une figure dont rien n'aurait altéré l'harmonieuse beauté. Moïse n'est pas seulement le législateur d'un peuple; la pensée n'habite pas seule sous ce front puissant : il sent, il souffre, il vit dans un monde moral dont Jéhovah lui a ouvert l'accès, et quoique au-dessus de l'humanité, il est homme.

Il nous reste à mentionner trois figures importantes qui devaient faire partie du tombeau de Jules II, mais qui ne purent être employées dans le monument réduit de Saint-Pierre-aux-Liens. C'est d'abord une des Victoires presque terminées qui se trouve maintenant dans la salle du conseil au Palais-Vieux, puis les deux admirables captifs que le musée du Louvre a la fortune de posséder. Ces dernières statues sont parmi les plus belles œuvres de Michel-Ange, et quelques indices me feraient croire que ce sont celles qu'il avait ébauchées pendant son séjour à Carrare, dans ce vif moment d'enthousiasme qu'il eut d'abord pour ce monument bien avant les ennuis et les tracas qu'il lui suscita. L'une de ces figures est loin d'être terminée, mais l'autre a ce fini si délicat qu'il mettait à ses premiers ouvrages. Du style le plus élevé, du dessin le plus ferme et le plus élégant, d'un modelé souple et puissant, d'un type idéal, elle restera certainement l'un des modèles les plus accomplis de la statuaire. Ces deux statues furent d'abord données par Michel-Ange à Roberto Strozzi, qui l'avait reçu dans sa maison et soigné pendant une maladie; elles furent apportées en France, et François Ier en fit présent au ma-

réchal de Montmorency, qui les plaça dans son château d'Écouen. Transportées plus tard par Richelieu en Poitou, puis dans son habitation du faubourg du Roule, elles furent mises en vente en 1793, et Lenoir les acheta pour le musée des monumens français. Elles se trouvent aujourd'hui dans l'une des salles consacrées aux sculptures de la renaissance.

Il faut maintenant revenir en arrière et reprendre la suite des événemens au point où on les a laissés pour s'occuper d'une œuvre qui n'a tenu qu'une trop grande place dans la vie de Michel-Ange. A son retour de Bologne, au commencement de 1508, il avait trouvé Jules II non point refroidi à son égard, mais préoccupé de nouveaux projets. Il ne parlait plus de son tombeau, et était tout entier à la reconstruction de Saint-Pierre, qu'il avait confiée à Bramante. Raphaël commençait dans ce même temps les fresques de la salle de la Signature, et les deux biographes de Michel-Ange, dont on peut, il est vrai, suspecter sur ce point le témoignage, s'accordent à dire que l'architecte de Saint-Pierre, jaloux de la supériorité du sculpteur florentin, craignant qu'il ne découvrît les erreurs dont ses constructions récentes portaient la trace, les malversations dont il n'était peut-être pas innocent, conseilla au pape de lui confier les peintures de la voûte de la chapelle dédiée à Sixte IV. Jules adopta cette idée, fit venir Michel-Ange, et lui ordonna de commencer aussitôt. Buonarotti ne s'était pas occupé de fresque depuis son apprentissage chez le Ghirlandajo, il savait que la peinture d'une voûte n'est pas chose facile. Il s'excusa, proposa Raphaël, disant que pour lui il n'était que sculpteur, et qu'il ne réussirait pas. Le pape fut inflexible, et Michel-Ange commença, le 10 mai 1508, cette voûte, le plus prodigieux monument peut-être qu'ait jamais enfanté l'esprit humain.

Jules avait chargé Bramante de construire les échafauds nécessaires; mais il s'y prit si mal, que Michel-Ange fut obligé de se passer de son secours et de tout faire par lui-même. Il avait fait venir de Florence quelques-uns de ses anciens camarades d'atelier, non point, comme le dit Vasari par la plus étrange des distractions, qu'il *ignorât* les procédés de la fresque, qui étaient connus de tous les artistes de cette époque, et que l'élève de Ghirlandajo avait lui-même pratiqués, mais parce que ses anciens camarades d'atelier en avaient plus que lui l'habitude, et qu'il désirât se faire aider dans un travail de cette importance. Il fut cependant si peu satisfait de leur manière, qu'il effaça ce qu'ils avaient fait, et sans aucun secours étranger, s'il faut en croire son biographe, broyant lui-même ses couleurs et préparant son mortier, il s'enferma dans la chapelle, y allant au point du jour, n'en sortant qu'à la nuit close, dormant même souvent tout habillé sur ses échafauds, ne s'accordant qu'un léger repas à la fin de la journée, et ne montrant à personne les travaux commencés. A peine s'était-il mis à l'œuvre que survinrent des difficultés imprévues qui furent sur le point de lui faire tout abandonner. Les couleurs encore fraîches se couvraient d'une sorte de moisissure dont il ne pouvait découvrir la cause. Il retourna désespéré chez le pape, et lui dit : « J'avais bien prévenu votre sainteté que la peinture n'était pas mon art. Tout ce que j'ai fait est perdu, et si vous ne me croyez pas, chargez quel-

qu'un de venir le voir. » Jules envoya San-Gallo, qui reconnut que cet accident était dû à la qualité de la chaux de Rome, et que Michel-Ange employait son mortier trop humide. Buonarotti reprit son travail avec une ardeur extrême, et dans l'espace de vingt mois en termina sans autre accident la première moitié.

Le mystère dont s'entourait Michel-Ange avait vivement excité la curiosité publique. Les répugnances du peintre n'avaient point empêché Jules d'aller le voir plusieurs fois, et malgré son grand âge il était monté, par une échelle en chevilles et avec l'aide de Michel-Ange, qui lui tenait la main, jusqu'à la plate-forme. L'impatience le prit. Il voulait sans plus de retard faire partager à la foule son admiration. Michel-Ange eut beau objecter qu'il faudrait reconstruire les échafauds, qu'il n'avait pas mis la dernière main à son travail : le pape ne voulut rien entendre, et la chapelle fut ouverte au public le matin de la fête de la Toussaint, 1er novembre 1509. « Rome entière, dit Vasari, se précipita dans la Sixtine; Jules s'y porta le premier, avant que la poussière produite par la chute des échafauds fût tombée, et il y célébra la messe le même jour. »

Le succès fut immense. Bramante, voyant que ses mauvais desseins, bien loin d'avoir réussi, n'avaient servi qu'à augmenter la gloire de Michel-Ange, sorti triomphant du piége qu'il lui avait tendu, supplia le pape de confier à Raphaël la seconde moitié de la chapelle. Malgré l'affection qu'il portait à son architecte, Jules maintint sa résolution, et Michel-Ange reprit après une courte interruption les peintures de la voûte; mais le bruit de ces cabales était venu jusqu'à lui : il en fut très troublé, dit Condivi, alla vers le pape, se plaignit très vivement de l'injure que lui faisait Bramante, et il est probable que la froideur qui exista toujours entre Raphaël et lui date de cette époque.

La seconde partie de la voûte, de beaucoup la plus considérable, ne fut terminée qu'en 1512. L'impatience de Jules était telle qu'il faillit se brouiller une seconde fois avec Michel-Ange. Celui-ci, désirant se rendre à Florence pour quelques affaires, alla demander de l'argent au pape, qui lui dit : « Quand finiras-tu ma chapelle? — Quand je le pourrai, répondit Michel-Ange. — Quand je le pourrai, quand je le pourrai!... reprit l'irascible pontife. Moi, je te ferai jeter de tes échafauds, » et il le toucha de son bâton. Michel-Ange retourna chez lui, mit ordre à ses affaires, et était sur le point de partir, quand le pape lui envoya son favori Accursio avec ses excuses et 500 ducats.

Cette fois encore Michel-Ange dut renoncer à terminer son œuvre comme il l'aurait désiré. Il voulait donner à sec quelques retouches; mais les échafauds une fois démontés, il prit son parti de n'y rien ajouter, disant que ce qui manquait à ses figures n'était pas important. « Il faudrait leur mettre un peu d'or, disait le pape. Ma chapelle paraîtra bien pauvre. — Ceux que j'ai peints là, reprit Michel-Ange, étaient de pauvres gens. » Et on renonça à rien changer. Ces peintures de la voûte de la Sixtine échappent à toute description. Comment donner une idée de ces innombrables et sublimes figures à ceux qui n'ont point pâli et tremblé dans ce temple redoutable? L'immense supériorité de Michel-Ange éclate dans cette chapelle même, où se trouvent les peintures de Ghirlandajo,

des Signorelli, qui sont effacées par celles du Florentin, comme la lumière d'une lampe l'est par celle du soleil. Raphaël a peint vers le même temps, et sous l'influence de ce qu'il avait vu dans la Sixtine, ses admirables Sibylles de *la Pace;* que l'on compare! Lui aussi atteignit sans doute dans quelques-uns de ses ouvrages, — le *saint Paul* d'Hampton-Court, *la Vision d'Ézéchiel*, la *Vierge* du musée de Dresde, — les hauteurs de l'art sublime; mais ce qui est l'exception chez le Sanzio est la règle chez le grand Buonarotti. Michel-Ange vit dans un monde surhumain, et ses imaginations audacieuses, imprévues, sont tellement au-dessus et en dehors des pensées habituelles des hommes, qu'elles rebutent par leur élévation même, et qu'elles sont loin de séduire tous les esprits, comme le font les merveilleuses et charmantes créations du peintre d'Urbin.

Il importe cependant de combattre cette opinion très-répandue, que Michel-Ange ne comprenait que les sentimens extrêmes, et qu'il ne savait les exprimer que par des mouvemens violens et tourmentés. On accorde que ses figures possèdent les plus hautes qualités de l'art : invention, sublimité du style, largeur et science du dessin, justesse et convenance de la couleur, et ce caractère si frappant dans la voûte de la Sixtine que les peintures ne font pas penser au peintre, qu'on se dit en la voyant que ce ciel tragique a dû venir ainsi tout peuplé de ses gigantesques figures, et qu'un effort de la pensée nous ramène seul au créateur de cette œuvre sublime; mais on lui refuse d'avoir compris la grâce, la beauté jeune et candide, les formes qui expriment les sentimens tendres et délicats, celles que le divin pinceau de Raphaël a si admirablement représentées. Je conviens que Michel-Ange a pris peu de soin de l'agrément, et que son austère génie ne se complaisait que dans les plus graves pensées; mais je n'accorde point qu'il soit resté étranger à la beauté gracieuse, et à la beauté féminine en particulier. Je ne veux rappeler ni la Vierge de l'académie de Londres, ni dans un autre ordre l'admirable captif du musée du Louvre; mais, sans sortir de la Sixtine, que peut-on rêver de plus merveilleusement beau que cet Adam s'éveillant pour la première fois à la lumière, et de plus chaste, de plus gracieux, de plus touchant, que cette jeune Ève penchée vers son Créateur, et aspirant de ses lèvres entr'ouvertes le souffle divin qui lui donne la vie?

Quel est le sens de cette œuvre terrible? que signifie ce long déroulement des destinées humaines? Pourquoi ces deux êtres, que nous voyons beaux et heureux à l'origine, ont-ils peuplé la terre de cette race ardente, inquiète, à la fois gigantesque et impuissante? Ah! la Grèce eût fait de cette voûte un Olympe habité par des hommes heureux et divins! — Michel-Ange y a mis des êtres grands et malheureux, et ce poème douloureux de l'humanité est plus vrai que les plus merveilleuses fictions de la poésie et de l'art anciens. « Michel-Ange, nous dit Condivi, admirait particulièrement Dante. Il s'appliquait aussi, avec la plus grande attention, à la lecture des saintes Écritures et des écrits de Savonarole, pour lequel il eut toujours une grande affection, ayant gardé dans son esprit le souvenir de sa puissante voix. » D'une autre part, l'Italie semblait près de se dissoudre. De pareilles études, de pareils souvenirs, de pareilles et si douloureuses réalités, peuvent expliquer les visions qui passèrent dans

l'esprit du grand artiste pendant les quatre années de solitude presque complète qu'il passa dans la Sixtine. Le sens précis de ces compositions nous échappera probablement toujours; mais aussi longtemps qu'il y aura des hommes, elles attireront, comme c'est le but de l'art, les esprits vers le monde obscur de l'idéal.

L'année qui suivit l'ouverture de la Sixtine et qui précéda la mort de Jules paraît, ainsi que les deux premières du pontificat de Léon X, avoir été parmi les plus heureuses et les plus tranquilles de la vie de Michel-Ange. Le vieux pape l'aimait, « ayant pour lui, dit Condivi, des soins et une jalousie qu'il n'avait pour aucun autre de ceux qui l'approchaient. » Il honorait sa probité et même cette indépendance de caractère qu'il avait expérimentée plus d'une fois. Michel-Ange de son côté lui pardonnait des brusqueries rachetées par de prompts et complets retours. Sa vue, très affaiblie par ce travail obstiné de quatre années, le forçait à un repos presque absolu. « La nécessité où il s'était trouvé, dit Vasari, d'avoir, pendant le temps de son travail, les yeux portés en haut lui avait tellement affaibli la vue, qu'encore plusieurs mois après il ne pouvait regarder un dessin ni lire une lettre sans l'élever au-dessus de sa tête. » Il jouissait d'une gloire incontestée dans ce demi-repos qui succède à un grand effort, et il est probable qu'en ce moment toutes ses pensées se concentraient sur le tombeau de son protecteur, dont il avait été forcé d'interrompre les travaux; mais Léon X l'entendait autrement. Il était tout-puissant à Florence, où il avait rétabli dès 1512 sa famille, avec le secours de Jules et de la ligue de Cambrai, et il voulait doter sa patrie de monumens qui, en rappelant aux citoyens vaincus de cette glorieuse république les magnificences de leurs premiers patrons, leur fissent oublier les institutions qu'ils venaient de perdre pour la seconde fois. L'église de San-Lorenzo, bâtie par Brunelleschi et où étaient inhumés plusieurs membres de sa famille, n'avait pas été terminée; il résolut d'en faire achever la façade. Plusieurs artistes, entre autres San-Gallo, les deux Sansovino et Raphaël, présentèrent des projets pour ce grand travail; mais celui de Michel-Ange l'emporta, et il se rendit en 1515 à Carrare pour y faire exploiter les marbres dont il avait besoin.

Léon ne l'y laissa pas longtemps en repos. Ayant appris qu'il existait à Serravezza, dans la partie la plus élevée de la montagne de Santa-Pietra et sur le territoire florentin, des marbres qui pouvaient rivaliser avec ceux de Carrare, il ordonna à Michel-Ange de s'y rendre et d'en commencer l'exploitation. Celui-ci objecta vainement les frais énormes qu'entraînerait l'ouverture de ces carrières, les routes à percer en pleine montagne, les marais à traverser, la qualité inférieure de la matière : Léon n'écouta rien. Michel-Ange partit, ouvrit les routes, exploita les marbres, resta dans ce désert de 1516 à 1521, et les quatre années qu'il y passa dans toute la force de son âge et de son génie aboutirent au transport de cinq colonnes, dont quatre restèrent au bord de la mer, et dont la cinquième est encore aujourd'hui inutile et renversée parmi les décombres de la place de Saint-Laurent.

Sans vouloir contester ce que les arts doivent à Léon X, il y a cepen-

dant quelques réserves à faire à ce sujet. Lettré et de manières aimables, mais astucieux et brouillon, toujours incertain entre la France et l'empereur, pensant avant tout à placer sa famille, n'ayant pour racheter de pareils défauts ni l'héroïsme ni l'amour incontestable, quoique mal entendu, que Jules II portait à l'Italie, son caractère politique ne saurait, je crois, être défendu. Il eut le mérite d'être le patron de Raphaël, dont la souplesse et le caractère facile lui plaisaient, et qui, grâce à sa protection, ne passa pas un instant de sa courte vie sans le marquer par un chef-d'œuvre. C'est par des largesses insensées, ne l'oublions pas, c'est en trafiquant de tout, qu'il encouragea la pléiade d'artistes qui a jeté un si grand éclat sur son nom. Son obstination à employer Michel-Ange pendant tant d'années, malgré ses répugnances et ses prières, à une œuvre que sa propre versatilité et les embarras de la guerre de Lombardie devaient lui faire abandonner, nous a sans doute privés d'ouvrages admirables. Michel-Ange aurait terminé le tombeau de Jules II, et nous posséderions aujourd'hui un monument gigantesque qui rivaliserait avec les plus grandes œuvres de la statuaire antique.

Quelques mots de Condivi nous montrent dans quel chagrin et quel découragement les incertitudes de Léon et l'inutilité de pareils travaux avaient jeté Michel-Ange. « Étant revenu à Florence, il trouva l'ardeur de Léon entièrement tombée; il resta longtemps plein de chagrin, sans pouvoir rien faire, ayant été promené jusqu'alors, à son grand déplaisir, de projets en projets. » Ce fut cependant vers cette époque, en 1502, que Léon lui demanda pour la sacristie de Saint-Laurent les tombeaux de Julien son frère et de Laurent son neveu, qu'il n'exécuta que dix ans plus tard, ainsi que les plans de la bibliothèque Laurentienne, où devaient être réunis les admirables manuscrits rassemblés par Cosme et par Laurent le Magnifique, et qui avaient été dispersés pendant les troubles de 1494. Il se trouvait à Florence dans les dernières années du règne de Léon X quand l'académie de Sainte-Marie-Nouvelle, dont il était un membre assidu, projeta de faire transporter de Ravenne à Florence les cendres de Dante, et adressa au pape la belle supplique qui nous a été conservée par Gori, signée des noms les plus célèbres de ce temps, et entre autres de celui de Michel-Ange avec cette mention : « Moi, Michel-Ange, sculpteur, je supplie aussi votre sainteté, et je m'offre à faire convenablement le tombeau du divin poète dans un endroit honorable de la ville. » Léon reçut assez mal ce projet, qui fut abandonné.

La statue du *Christ à la Croix,* qui lui avait été commandée par Antonio Metelli, et qu'on voit encore dans l'église de la Minerve, fut vraisemblablement exécutée pendant les rares séjours que Michel-Ange fit à Rome sous le pontificat de Léon. Son découragement était devenu tel qu'il la fit terminer et placer à la fin de 1521 par un sculpteur florentin du nom de Federigo. La statue du *Christ*, l'une des plus achevées et des plus savantes qui soient sorties des mains de Michel-Ange, est bien loin, à notre sens, de valoir d'autres ouvrages du grand sculpteur; c'est pourtant la célébrité rapidement acquise à l'œuvre terminée pour Metelli qui décida François Ier à envoyer Primatice en Italie, en le chargeant de mouler

pour lui le *Christ* de la Minerve, de demander une statue à Michel-Ange, et de lui remettre la lettre flatteuse conservée dans la précieuse collection de Lille.

Léon X mourut le 1er décembre 1521, un an après Raphaël. L'humble et austère Adrien ne connaissait en fait de peinture que celle de van Eyk et d'Albert Dürer. Ses mœurs simples formaient le contraste le plus frappant avec les habitudes fastueuses de Léon. Sous son pontificat, tous les grands travaux furent arrêtés à Rome et ralentis à Florence. Pendant que Michel-Ange travaillait obscurément à la bibliothèque de Saint-Laurent, le grand siècle de l'art finissait. Raphaël et Léonard étaient morts, et leurs élèves se précipitaient déjà dans une rapide décadence. Les caractères commençaient à s'abaisser en même temps que les talens, et Michel-Ange, qui avait pour ainsi dire ouvert cette grande génération, devait rester seul après tous, comme ces hauts sommets qui reçoivent les premiers la lumière matinale, et qui restent éclairés lorsque tout devient obscur autour d'eux, et que la nuit est déjà profonde.

IV.

Jules II était mort sans avoir complétement atteint son double but : l'expulsion des étrangers de l'Italie et l'absorption des divers états de la péninsule par la puissance papale. En affaiblissant Venise, il avait augmenté d'autant son autorité, mais en détruisant pour jamais une des plus fortes défenses de l'indépendance italienne. La politique cauteleuse de Léon maintint la suprématie de l'église; mais les hésitations de Clément VII ne tardèrent pas à compromettre les résultats obtenus par la hardiesse et par l'habileté de ses deux illustres prédécesseurs. François Ier réclamait Naples, l'empereur le Milanais, et l'Italie fut livrée une fois de plus à toutes les dévastations de la plus horrible des guerres. Le connétable de Bourbon ne s'était pas arrêté à Florence : c'est le sac de Rome, désarmée et plus brillante qu'elle ne l'avait jamais été, que demandaient les bandes espagnoles et allemandes. Le parti républicain de Florence profita de l'abaissement et de la captivité de Clément VII pour chasser de nouveau les Médicis. Le nom de Michel-Ange est intimement lié à ce suprême effort que fit sa patrie pour recouvrer son indépendance, et ce n'est pas un de ses moindres titres de gloire que d'avoir été l'un de ses plus utiles et de ses derniers défenseurs.

Lorsque survinrent les événemens de 1527, Michel-Ange était depuis plusieurs années à Florence occupé des travaux de Saint-Laurent et du tombeau des Médicis. Il avait alors plus de cinquante ans. Son caractère, qui avait toujours été ombrageux, ne s'était pas assoupli avec l'âge. Portant le goût de la solitude jusqu'à la manie, estimant peu la plupart des hommes au milieu desquels il vivait, comme le prouvent assez les sarcasmes et les mots sanglans qu'on lui prête, il ne s'était jamais mêlé aux luttes des partis. Des raisons indépendantes de son caractère lui conseillaient de s'abstenir. Ses convictions républicaines lui faisaient détester le gouvernement tyrannique et impuissant des derniers Médicis; mais son

attachement affectueux pour Laurent et le souvenir attendri qu'il avait gardé de son protecteur et de son ami lui rendaient difficile de combattre ses successeurs dégénérés. C'est au milieu d'une carrière déjà avancée, et lorsqu'il paraissait plus décidé que jamais à se consacrer tout entier à son art, que des événemens impérieux vinrent changer ses résolutions, et, en le jetant au milieu des luttes politiques, donner à la seconde partie de sa vie un caractère particulier. La captivité de Clément VII n'avait pas été de longue durée. Charles-Quint venait de se réconcilier avec le pape, et le rétablissement des Médicis avait été l'une des conditions principales du traité de Barcelone. Le gouvernement de Florence n'attendit pas que le pontife eût mis le siége devant la ville pour se préparer à la défendre. Les fortifications étaient insuffisantes et en mauvais état. Tous les yeux se tournèrent vers Michel-Ange, qui fut nommé le 6 avril 1529 gouverneur et commissaire-général des fortifications. Le mouvement qui avait affranchi Florence était en accord parfait avec ses opinions. Quelles que fussent d'ailleurs ses répugnances personnelles, il ne pensait pas que le génie dispensât d'être honnête homme, et il accepta.

L'activité qu'il déploya dans cette occasion paraît avoir été prodigieuse. « Il fortifia la ville sur plusieurs points, dit Vasari, et entoura le mont San-Miniato de bastions qu'il ne construisit pas en gazon et en broussaille, comme cela se pratiquait ordinairement, mais en bon bois de châtaignier et de chêne. Il remplaça même le gazon par des briques faites avec de la bourre et de la fiente d'animaux. » En avril et en mai 1529, il était à Livourne, en juin à Pise, pour les travaux de la citadelle et pour les fortifications de l'Arno. Le mois suivant, il se rendait à Ferrare, où la seigneurie de Florence l'avait envoyé pour étudier le nouveau genre de fortifications employé par le duc Alphonse. Enfin, en septembre, il était attendu à Arezzo pour y diriger les travaux de défense.

Les fortifications de Michel-Ange, étudiées et tant admirées par Vauban, enferment encore la gracieuse église et les cyprès de San-Miniato; elles entourent d'une ceinture noire et sévère la plus charmante des collines. Je ne suis point compétent pour juger de la valeur de ces remparts comme ouvrages militaires; mais je ne les ai jamais revus sans penser au grand homme qui les a construits, et qui, pouvant se contenter de sa gloire d'artiste, a voulu s'associer au dernier effort que fit sa patrie pour reconquérir sa liberté.

La marche de Clément à travers la Toscane fut rapide. Pérouse, Cortone, Arezzo lui ouvrirent leurs portes, et il arriva au mois d'octobre sous les murs de Florence. San-Miniato commande la ville, et c'est de s'en emparer que le pape s'occupa d'abord. Outre les bastions, Michel-Ange avait armé le Campanile de plusieurs pièces de canon qui faisaient de grands ravages parmi les assiégeans. Il resta, suivant Vasari, presque continuellement dans le fort pendant les six premiers mois du siége, ne se fiant à personne et dirigeant tout par lui-même. « Lorsqu'il descendait dans la ville, dit le même auteur, c'était pour travailler *furtivement* aux statues de San-Lorenzo. » Ce mot échappé au biographe peint mieux que les plus longs discours dans quelle perplexité était alors l'esprit de Mi-

chel-Ange. Forcé de combattre un Médicis pour obéir à sa conscience et à sa raison, ne pouvant laisser voir des sentimens qui l'eussent fait accuser de trahison par un peuple surexcité et soupçonneux, par une sorte de compromis et pour rassurer son cœur, qui protestait contre ses actes, il ne cessait de combattre Clément que pour avancer en secret les sépultures de Laurent et de Julien.

Pendant ce temps, la désunion se mettait parmi les défenseurs de la ville. On avait nommé pour général en chef le *condottiere* Malatesta Baglioni. Des bruits de trahison couraient parmi les soldats. Quelques officiers vinrent prévenir Michel-Ange. Il se rendit auprès de la seigneurie, et exposa dans quel danger se trouvait la ville, que Malatesta trahissait, qu'il était encore temps de remédier à tout, mais qu'il fallait se hâter et prendre un parti. « Au lieu de le remercier, dit Condivi, le gonfalonier Carduccio lui dit des injures et le traita d'homme timide et trop soupçonneux. » Révolté de l'injustice de Carduccio, voyant qu'on préférait à ses avis ceux du perfide Malatesta, que dans de telles circonstances il ne pouvait plus rien pour la défense de la ville, qu'en se démettant simplement de ses fonctions il s'exposait, sans profit pour personne, à la fureur du peuple, Michel-Ange quitta Florence, accompagné de son élève Mimi et de son ami Ridolfo Corsini. Il se retira d'abord à Ferrare, puis à Venise, où il séjourna peu. Sans tenir compte de son caractère ni des circonstances, on a attribué son départ précipité à une prudence excessive et coupable. Cette accusation ne supporte pas l'examen; mais comme elle a été reproduite dans ces derniers temps, on ne peut la passer sous silence. La brusque décision de Michel-Ange a sans doute quelque chose d'insolite; mais irritable, impétueux, soudain dans ses résolutions, ne prenant conseil que de lui-même, tel enfin que nous le connaissons, il agit conformément à son caractère. La conduite de Michel-Ange au milieu des événemens qui suivirent son départ ne laisse planer aucun doute sur les motifs de cette action. La seigneurie avait, par un décret du 30 septembre, déclaré rebelles Buonarotti et ses compagnons; mais le peuple murmurait et demandait qu'on lui rendît son Michel-Ange. « On lui adressait, dit Condivi, les plus vives prières; on lui faisait considérer l'intérêt de la patrie, et qu'il ne devait pas abandonner l'entreprise dont il s'était chargé. Convaincu par la considération qu'il avait pour ceux qui lui écrivaient, poussé surtout par son patriotisme, il demanda un sauf-conduit, et rentra à Florence au péril de sa vie. »

Aussitôt arrivé (octobre 1529), il reprit son commandement. Les fortifications de San-Miniato avaient particulièrement souffert pendant son absence. Il imagina de les revêtir de matelas et de ballots de laine, et conduisit la défense avec la plus grande énergie pendant plus de six mois encore. Malheureusement la division était dans la ville. Une partie de la population, qui avait perdu sous la domination énervante des Médicis les vertus et le goût de la liberté, désirait leur retour. « Presque tous les riches, écrivait Busini à Varchi, demandent qu'ils reviennent, les uns par ambition ou par sottise, les autres par servilité. » Francesco Ferrucci fit des prodiges à la tête d'une petite armée qui lui était dévouée. Cette har-

die et utile diversion, les efforts héroïques de la population, dont les sorties incessantes ne laissaient aucun repos aux assiégeans, ne pouvaient que retarder la chute de la dernière des républiques italiennes qui eût gardé presque intacts la lettre et l'esprit de ses institutions. La famine vint s'ajouter aux complots. Enfin Malatesta jeta le masque, livra la Porte-Romaine, introduisit les impériaux dans la ville, qui capitula le 12 août 1530. Quoique la capitulation eût stipulé une très large amnistie, les plus illustres citoyens de Florence furent mis à mort, exilés ou dépouillés de leurs biens. Si Michel-Ange eût été pris, son sort n'était pas douteux, car, ainsi que quelques-uns des principaux défenseurs de la ville, il avait été exclu de l'amnistie. Il se cacha, les uns disent chez un ami, plus probablement, suivant une tradition de famille, dans la tour de Saint-Nicolas, au-delà de l'Arno. Il y resta quelque temps. La colère du pape se calma : Clément avait besoin de Michel-Ange pour terminer les tombeaux de Saint-Laurent, et il fit publier qu'il lui accordait la vie et l'oubli du passé.

Pendant l'un des séjours qu'il avait faits à Ferrare, Michel-Ange s'était engagé, pour reconnaître l'hospitalité du duc Alphonse, à lui faire un tableau aussitôt après son retour à Florence, et il avait achevé pendant le siége une Léda qu'il lui destinait. Le duc, craignant qu'il ne lui arrivât malheur pendant les troubles qui suivirent la reddition de la ville, avait envoyé un de ses gentilshommes pour le lui demander; mais par suite de la sottise de l'envoyé, ce tableau vint en France au lieu d'aller à Ferrare. Vasari nous a conservé un récit de la discussion qui décida de son sort, et qui montre une fois de plus ce que l'esprit de Michel-Ange avait d'irritable, ce que son cœur avait d'excellent. « Il accueillit gracieusement le gentilhomme, et lui montra un grand tableau où il avait représenté Léda embrassant Jupiter transformé en cygne. Ce noble personnage lui dit : — Oh! c'est bien peu de chose! — Quel est donc votre métier? demanda Michel-Ange. — Je suis marchand, répondit l'autre, comme pour donner à entendre qu'il méprisait l'industrie des Florentins. Michel-Ange, le comprenant fort bien, lui répliqua aussitôt : « Eh bien! messire marchand, vous ferez aujourd'hui un mauvais marché pour votre patron. Sortez d'ici. » Il fit présent de ce magnifique tableau à Antonio Mimi, son élève, qui, ayant deux sœurs à marier, s'était recommandé à lui. » Mimi apporta en France cet ouvrage, avec des dessins, des cartons, des modèles, que Michel-Ange lui avait donnés. La plupart de ces trésors périrent comme tant d'autres belles choses que nous n'avons pas su conserver. La *Léda* fut achetée par François Ier et placée à Fontainebleau. Elle y était encore sous Louis XIV, lorsque le scrupuleux Desnoyers la fit mutiler, et donna même l'ordre de la brûler. Cet ordre ne paraît pas avoir été exécuté, car Mariette vit reparaître ce tableau en plein XVIIIe siècle, « mais si endommagé, qu'en une infinité d'endroits il ne restait que la toile. A travers ces ruines, on ne laissait pas que de reconnaître le talent d'un grand artiste, et j'avoue que je n'ai rien vu de Michel-Ange d'aussi bien peint. Il semblait que la vue des ouvrages de Titien qu'il avait vus à Ferrare, où son tableau devait aller, l'excitait à prendre un meilleur ton de couleur que celui qui lui était propre. Quoi qu'il en soit, j'ai vu res-

taurer ce tableau par un médiocre peintre, et il est passé en Angleterre, où il aura fait fortune (1). »

Clément VII n'avait pardonné à Michel-Ange sa participation à la défense de Florence que sous la condition qu'il terminerait les tombeaux de Saint-Laurent. Il ne fallut rien moins que la toute-puissance du pape pour défendre le sculpteur contre la haine que lui portait l'infâme Alexandre de Médicis. Déçu dans ses plus chères espérances, forcé d'assister vaincu et impuissant au triomphe d'une cause qu'il détestait, irrité des dissensions de son parti, qui avaient amené une défaite que ses efforts n'avaient pu que retarder, Michel-Ange semble avoir été en proie dans ce temps à la plus sombre exaltation. Sa santé était si gravement atteinte que le pape rendit un bref qui lui interdisait, sous peine d'excommunication, tout travail de peinture ou de sculpture, à l'exception de ce qui concernait la sacristie de Saint-Laurent. Quelques mois auparavant, Antonio Mimi, son élève, écrivait : « Michel-Ange me paraît très fatigué et maigri. Nous ne pensons pas qu'il puisse vivre longtemps, s'il ne se soigne ; ce qui est dû à ce qu'il travaille beaucoup, mange peu et mal, et ne dort pas. Depuis un mois, il est pris de douleurs de tête et de vertiges. » Alexandre lui ayant demandé des plans pour la construction d'une citadelle, il avait refusé net de travailler pour lui. Ce prince était bâtard d'une mulâtresse et de Clément VII, ou, suivant d'autres, de Laurent II. On prêtait à l'artiste irrité ce mot sanglant, qui s'adressait aussi bien à tant d'autres membres de cette race dégénérée qu'à ce monstre, « qu'il fallait raser le palais des Médicis et faire sur le terrain qu'il occupait une place que l'on nommerait la place des Mulets. »

Michel-Ange n'avait pour ainsi dire pas touché ses ciseaux depuis quinze ans. Il se remit aux tombeaux de Saint-Laurent avec une sorte de fureur, tellement qu'à la fin de 1531 les deux figures de femmes étaient achevées et les autres très avancées. Il avait été question de placer quatre tombeaux dans la chapelle, et il est probable que celui de Laurent le Magnifique était compris dans ce premier projet, auquel Clément VII avait renoncé, se bornant à ceux de Julien, frère de Léon X, et de Laurent, duc d'Urbin, fils de Pierre et père de Catherine de Médicis. La chapelle qui renferme ces monumens forme un carré surmonté d'une coupole. Elle est de ce style savant et froid dont Michel-Ange a donné tant d'exemples dans les autres constructions de Saint-Laurent, dans les nombreux palais dont il est l'auteur, et au plus haut degré dans Saint-Pierre de Rome. Au fond se trouve l'autel ; vis-à-vis, une Vierge avec l'enfant, l'un de ses plus beaux ouvrages, et deux figures, qui sont probablement en très grande partie de la main de ses élèves Rafaello da Montelupo et Fra Giovan Agnolo, qui l'aidèrent dans ce grand travail ; de chaque côté, dans la hauteur du mur, les deux statues de Julien et de Laurent.

Rien ne prête à l'émotion dans cette chapelle, claire, blanche et froide, et qui pourrait voir cependant les statues de Julien, de Laurent, les quatre

(1) La gravure de cette composition a été faite d'après le beau carton de l'académie de Londres.

figures allégoriques qui décorent deux par deux les sarcophages, sans être fortement et profondément ému? Michel-Ange ne s'est pas arrêté aux portraits de ses modèles. Dans le tombeau de Jules II, Rachel et Lia représentent la vie active et la vie contemplative; dans le tombeau des Médicis, les figures de Julien et de Laurent personnifient la pensée et l'action. Les quatre allégories, — l'Aurore et le Crépuscule, le Jour et la Nuit, — rappellent les phases principales et la rapidité de la destinée de l'homme. Les deux figures de Julien et de Laurent sont assises. Julien est jeune, digne et hardi; il est armé, et appuie son bâton de commandement sur ses genoux. Laurent est plongé dans une sombre méditation: sa tête, pleine de pensées, est soutenue sur sa main; le doigt sur les lèvres semble vouloir arrêter jusqu'au murmure de la respiration. Est-ce la ruine de Florence qu'il regarde de ses yeux absorbés et profonds? Que dire de la majesté et de la puissance de la statue du Jour, de la titanique beauté de celle de la Nuit, de la grâce sérieuse de l'Aurore, qui s'éveille avec tristesse dans un monde de douleurs? La langue est impuissante à expliquer les idées et les sentimens que l'art représente; mais le public ne se méprit pas un instant sur la signification de ces figures : il appela la figure de Laurent *Il Pensieroso,* le Penseur. La figure de la Nuit fit une si vive et si universelle impression, qu'une foule de poètes s'empressèrent de la célébrer. On connaît le quatrain de Strozzi :

La Notte tu vedi in si dolci atti
Dormire, fu da un angelo scolpita
In questo sasso; e, perchè dorme, ha vita;
Destata, se no 'l credi, e parleratti (1).

Michel-Ange répondit à Strozzi par ces vers, qui sont peut-être les plus beaux qu'il ait écrits, et qui témoignent dans quel trouble de cœur et d'esprit il avait conçu et achevé son plus parfait ouvrage de sculpture :

Grato mi è il sonno, e più l'esser di sasso.
Mentre che' l danno e la vergogna dura;
Non veder, non sentir m' è gran ventura;
Però non mi destar; deh! parla basso (2).

Les six statues qui composent ces deux tombeaux, l'admirable madone qui, avec les deux figures exécutées par ses élèves, complètent la décoration de la sacristie de Saint-Laurent, résument Michel-Ange comme sculpteur. Toute sa science, toute la magnificence de son style, l'exubérante abondance de son imagination, la patience, la logique qu'il apportait dans l'exécution de ses inventions les plus audacieuses et les plus imprévues, le caractère nouveau, réel et pourtant surhumain, qu'il mettait dans ses figures, cet extraordinaire ensemble de qualités qui fait du

(1) « Cette Nuit que tu vois dormir dans un si doux abandon fut sculptée par un ange. Elle est vivante, puisqu'elle dort; éveille-la : si tu en doutes, elle te parlera. »

(2) « Il m'est doux de dormir et d'être de marbre. Ne pas voir, ne pas sentir est un bonheur dans ces temps de bassesse et de honte. Ne m'éveille donc pas, je t'en conjure; parle bas. »

Florentin le géant de l'art moderne se trouve au plus haut degré dans ce monument. Comme c'est le cas pour toutes les statues qu'il exécuta pendant la seconde partie de sa vie, les figures de Saint-Laurent ne sont pas complétement achevées. A mesure qu'il vieillissait, son humeur impatiente (au moins pour ce qui concerne les ouvrages d'art) devint plus marquée. Amoureux de la forme, la caressant parfois jusqu'à la minutie, comme on peut le voir dans le torse et dans les jambes merveilleuses de la Nuit, dans la figure entière de l'Aurore, il n'a fait qu'ébaucher quelques-unes de ses plus belles œuvres, et dans celles qu'il terminait le plus, il laissait souvent inachevées quelques parties secondaires dont l'exécution complète eût peu ajouté à l'expression de sa pensée. Parler, frapper, convaincre, tel était son but. Nul ne s'est moins soucié de plaire par les petits moyens, et n'a pris moins de souci de fermer la bouche aux sots. Lorsqu'il en avait dit assez, il se taisait; aussi subjugue-t-il plutôt qu'il ne charme et qu'il ne séduit. Il entraîne de sa toute-puissante main dans la haute région qu'il habite, mais ce n'est pas sans résistance et sans une sorte de terreur qu'on l'y suit. Les sentimens qu'il fait éprouver ne tiennent pas uniquement à ce que ses œuvres ont d'insolite et de nouveau, ils proviennent de leur caractère interne, de la pensée qui les dicte, de cette inspiration particulière à Michel-Ange, dont les Orgagna, les Masaccio, les Ghiberti, les Donatello, sont sans doute les précurseurs, mais qui a trouvé dans l'auteur de la chapelle des Médicis son représentant le plus complet. On s'est demandé pourquoi Michel-Ange, connaissant l'art antique comme il le connaissait, s'en est autant écarté. Depuis ses premières études dans les jardins de Saint-Marc jusqu'à la plus extrême vieillesse, il n'a jamais cessé de s'en occuper. On sait quelle était son admiration pour le torse du Belvédère, et on a même été, à ce propos, jusqu'à inventer cette fable, qu'étant devenu aveugle dans ses derniers jours, il se faisait conduire près de ce marbre fameux, et suivait ses contours de ses défaillantes mains. Pour moi, je me demande comment il aurait pu exprimer sa pensée, s'il s'était attaché à suivre les traditions de l'art antique. Sa manière de représenter la forme humaine, si différente en effet de la conception grecque, ne tenait pas seulement à la fougue de sa nature, qui l'emportait à violenter les lignes rhythmées et tranquilles de l'art consacré. Ghiberti et Donatello, malgré toute l'élégance et la finesse de leur ciseau, ne s'en sont pas plus que lui rapprochés. Pour exprimer des pensées nouvelles, il fallait une nouvelle langue. Michel-Ange met dans ses figures autre chose que cette âme abstraite de l'antiquité, lueur vague qui, en illuminant doucement des corps parfaits, entraîne l'esprit jusqu'au sentiment de la perfection même. Une âme nouvelle, une âme moderne, personnelle, passionnée, souffrante, agite ces corps de marbre. Vivante, déchaînée, agissante, altérée de l'infini, elle pense, elle jouit, elle souffre, et, captive dans d'étroites limites, réussit à exprimer ses émotions et ses sentimens.

Michel-Ange retourna à Rome en 1532. Le pape le chargea de compléter les peintures de la Sixtine en exécutant aux extrémités de la chapelle deux vastes fresques, *le Jugement dernier* et *la Chute des Anges rebelles;* mais, Clément VII étant mort deux ans après, en 1534, comme les peintures n'étaient pas commencées et que Michel-Ange était très occupé du mau-

solée de Jules II, dont « les cendres, disait-il, attendaient depuis trop longtemps, » il chercha à se dégager. Paul III cependant le combla de caresses, arrangea avec le duc d'Urbin « la tragédie du tombeau, » comme dit Condivi, et obtint que Michel-Ange exécuterait pour son compte le projet de Clément VII. Michel-Ange entreprit presque aussitôt la peinture de cette immense composition, qui devait lui coûter huit années d'un travail incessant. Commencé (au moins pour ce qui regarde les cartons) en 1533, *le Jugement dernier* ne fut achevé qu'en 1541. Le public put contempler cette grande fresque le jour de Noël de la même année. On a dit de cette œuvre qu'elle était plutôt d'un sculpteur que d'un peintre. On a remarqué que la composition se divise en trois zones distinctes et n'a pas d'unité, que les groupes eux-mêmes sont mal liés entre eux et ne jouent pas dans la perspective; que Michel-Ange, malgré ses grandes qualités de peintre, sa science de la forme, du modelé, des raccourcis, sa large, forte et sobre couleur, excelle néanmoins dans les compositions qui n'ont qu'un petit nombre de personnages ou dans les figures isolées, et qu'à bien des égards *le Jugement dernier* est inférieur aux peintures de la voûte de la Sixtine. Tout cela est vrai; mais ce qui l'est tout autant, c'est que cette œuvre est unique, qu'on ne peut la juger que hors de toute comparaison et comme un de ces actes inouis de l'esprit humain qui, malgré toutes les critiques qu'on en peut faire, épouvantent et subjuguent. Jamais Michel-Ange n'est autant tombé du côté où il penchait; jamais il ne s'est moins soucié de plaire et de séduire; jamais il n'a entassé plus de difficultés, de poses violentes, de pantomimes extrêmes, ni autant abusé de ces formes, de ces mouvemens, de ces postures, sorte de rhétorique de son art qui devait précipiter ses élèves dans de si monstrueux excès. Jamais aussi autant que dans cette fresque, autant surtout que dans les peintures de la voûte, il n'est monté à de pareilles hauteurs, et il est à croire que la Sixtine restera le plus admirable monument de l'art moderne.

On n'a presque aucun détail sur les huit années que Michel-Ange mit à achever son œuvre. Vivant plus seul et plus sombre que jamais, toujours en face des terribles créations de son esprit, enivré de l'exubérante séve de sa pensée, quels rêves, quelles chimères, quelles terreurs ont dû traverser son imagination! Par momens il était pris de désespoir. Un jour il se blessa en tombant d'un échafaud; il rentra et s'enferma; il voulait mourir. Son médecin Baccio, inquiet de ne plus le voir, ne pénétra jusqu'à lui qu'avec la plus grande peine; il le soigna de force et le guérit. Singulier et douloureux problème que celui que présente cet homme austère, réservé, mais bon et sensible, qui paraît dans cette œuvre avoir oublié son cœur, et dont la pensée audacieuse, jamais satisfaite, s'efforçant toujours, sondait, jusqu'à en prendre le vertige, l'insoluble destinée, et n'en voulait voir que l'horreur! Le Christ du *Jugement dernier* n'est ni celui de l'Évangile ni celui de Michel-Ange : ce n'est qu'un Dieu vengeur et terrible. Je vois des anges, des saints, des élus; mais leurs chants sont étouffés par les cris de désespoir et par les lamentations des damnés. Ce n'est là ni le jour du pardon ni même celui de la justice, c'est le jour de la vengeance et de la colère. *Dies iræ, dies illa!*

Le Jugement dernier produisit un effet prodigieux, et souleva aussi,

comme on pouvait s'y attendre, beaucoup d'objections. Cette catastrophe finale du monde, avec ses nudités, ses violences d'attitude, ses développemens de muscles et de formes, son caractère d'humanité gigantesque, son oubli de la pensée chrétienne, paraît avoir été vivement blâmée par plusieurs des contemporains et même des amis de Michel-Ange, entre autres par l'Arétin, qui écrivait à Enea Vico que « cette peinture pourrait faire mettre son auteur parmi les luthériens. » Le pape, lui, ne se scandalisait pas et prenait les choses plus gaiement. Un jour qu'il allait visiter les travaux de la Sixtine, accompagné de son maître des cérémonies Biagio da Cesena, il lui demanda ce qu'il pensait de cette peinture. Biagio répondit qu'il lui paraissait déplorable qu'on eût mis dans un endroit si respectable tant de figures qui montraient sans honte leur nudité, et qu'elles conviendraient mieux à une salle de bains ou à un cabaret qu'à la chapelle du pape. Michel-Ange l'entendit, et, dès qu'il fut seul, il représenta le malheureux maître des cérémonies au milieu des damnés, sous les traits de Minos. La ressemblance était si frappante que l'histoire ne tarda pas à courir la ville. Biagio alla porter ses doléances au pape, qui lui demanda où Michel-Ange l'avait placé. « Dans l'enfer, répondit-il. — Hélas! reprit Paul en riant, s'il ne t'avait mis qu'en purgatoire, je t'en tirerais; mais puisque tu es en enfer, mon pouvoir ne va pas jusque-là, je n'y puis rien. *Nulla est redemptio.* »

Dès son avénement au pontificat, Paul IV voulut faire effacer *le Jugement dernier*. On n'obtint qu'à grand'peine qu'il révoquât l'ordre qu'il avait déjà donné. « Dites au pape, répondit Michel-Ange à quelqu'un qui lui parlait du mécontentement du pontife, qu'il ne s'inquiète point de cette misère, mais un peu plus de réformer les hommes, ce qui est beaucoup moins facile que de corriger des peintures. » Paul se borna à charger Daniel de Volterre d'*habiller* (ce qu'il avait déjà fait pour l'*Isaïe* de Raphaël) les figures qui blessaient le plus ses scrupules. Le peintre s'acquitta de sa tâche à la satisfaction du pontife, ce qui lui valut le surnom de *braghettone,* le culottier.

Cette fresque ne devait pas être le dernier ouvrage de peinture de Michel-Ange. Paul III avait fait construire dans l'intérieur du Vatican la chapelle qui porte encore aujourd'hui son nom. Il chargea Michel-Ange d'y peindre deux tableaux, représentant *la Crucifixion de saint Pierre* et *la Conversion de saint Paul*. Ces fresques ne furent terminées que beaucoup plus tard, en 1549 probablement, c'est-à-dire très peu de temps avant la mort de Paul et lorsque Michel-Ange était âgé de soixante-quinze ans. Ce travail l'avait beaucoup fatigué. « La peinture, et surtout la fresque, disait-il à Vasari, ne conviennent pas aux vieillards. » Quoiqu'ils soient maintenant en fort mauvais état, on retrouve dans ces deux ouvrages le peintre de la Sixtine, mais plus par ses défauts que par ses qualités : l'inspiration n'est pas soutenue; le dessin, audacieux et savant comme toujours, est violent sans motif, et il ne servirait à rien de le cacher; ils trahissent cette lassitude de l'âge à laquelle Michel-Ange devait plus qu'aucun autre échapper, mais que nul n'évite complétement.

San-Gallo étant mort en 1549, Michel-Ange fut nommé architecte de

Saint-Pierre. Ce fut aussi vers cette époque qu'il fut chargé de construire les bâtimens du Capitole et l'admirable entablement du palais Farnèse, la plus inspirée de ses œuvres d'architecture. Ne pouvant plus peindre, il avait commencé comme récréation, « et parce que le travail du maillet était nécessaire à sa santé, » *la Déposition de Croix,* qui se voit aujourd'hui inachevée derrière le maître-autel du Dôme de Florence.

Malgré son âge déjà avancé, il était encore très actif et d'une telle vigueur, que Blaise de Vigenère, qui le vit travailler à peu près à cette époque, en parle ainsi : « Je l'ai vu, bien qu'âgé de plus de soixante ans, et encore non des plus robustes, abattre plus d'écailles d'un très dur marbre en un quart d'heure que trois jeunes tailleurs de pierres n'eussent pu faire en trois ou quatre, chose presque incroyable à qui ne le verrait, et il y allait d'une telle impétuosité et furie, que je pensais que tout l'ouvrage dût aller en pièces, abattant par terre d'un seul coup de gros morceaux de trois ou quatre doigts d'épaisseur si ric-à-ric de sa marque, que s'il eût passé outre tant soit peu plus qu'il ne fallait, il y avait danger de perdre tout, parce que cela ne se peut plus réparer par après comme les ouvrages d'argile et de stuc (1). »

V.

Michel-Ange travailla jusqu'à ses dernières années à *la Déposition de Croix* et à une *Pietà* inconnue dont parle Vasari; mais il n'entreprit aucun autre ouvrage de sculpture ou de peinture. Il vieillissait : le temps des grandes créations était passé. C'est à l'immense administration des constructions de Saint-Pierre et à d'autres travaux d'architecture qu'il devait consacrer désormais une activité que l'âge ne ralentissait pas. Je n'ai pas voulu interrompre la partie la plus longue de sa vie, dont ses œuvres d'art sont les événemens caractéristiques et principaux, pour étudier de plus près ses sentimens, qu'il a dévoilés d'une main trop avare dans ses vers et dans quelques lettres qui nous ont été conservées, et que l'ardent et pur attachement qui le lia à la marquise de Pescara éclaire d'un jour inattendu. La figure à demi voilée de cette noble femme complète celle du grand Florentin, et on ne voit pas sans plaisir que chez lui le cœur, qui semblait avoir sommeillé pendant plus de soixante ans, n'était pas animé d'une vie moins puissante que le génie.

M. Varcollier, qui a donné une agréable traduction française de la plupart des sonnets et de quelques-uns des autres petits poèmes de Michel-Ange, rappelle avec complaisance que le Pindemonte appelait l'auteur de la Sixtine « l'homme aux quatre âmes. » Pour être tout à fait juste, il faut convenir, comme l'a fait M. Vitet dans une très judicieuse notice, que l'une des âmes du grand sculpteur avait été « moins richement dotée que ses sœurs (2). » Les images gracieuses et surtout les pensées fortes et sévères abondent dans les vers de Michel-Ange. Sa langue correcte,

(1) *Les Images de Philostrate,* par Blaise de Vigenère, Paris 1629.
(2) L. Vitet, *Études sur les Beaux-Arts,* tome Ier, page 423.

savante, sobre, concise, elliptique jusqu'à l'obscurité, exprime avec énergie et netteté des sentimens et des idées qui intéressent; mais elle manque de nombre, d'imprévu dans le rhythme et dans l'expression, de cette flamme communicative, privilége des grands poètes, de ce je ne sais quoi qui tient autant de la forme que de la pensée, et qui fait les vers immortels. Les siens sont loin d'être sans beauté, Michel-Ange a mis sa marque à tout ce qu'il a touché, et pourtant c'est plus à titre de commentaire de sa vie, de confidences sur ses pensées et ses plus intimes sentimens, que par leur valeur littéraire et poétique qu'ils me paraissent mériter l'attention.

Les vers de Michel-Ange appartiennent à toutes les époques de sa longue carrière. Dès son premier séjour à Florence après son retour de Rome, il en écrivait, comme le prouvent ceux qu'on lit sur le verso de sa première esquisse du *David* du musée du Louvre, et nous savons par Condivi qu'après avoir achevé la statue de la place du Palais-Vieux, « il resta quelque temps sans faire aucun ouvrage de sculpture, s'étant entièrement consacré à l'étude des poètes et des orateurs italiens, ainsi qu'à faire des sonnets pour son plaisir. » Ceux de ses poèmes que l'on peut rapporter à cette époque sont en petit nombre, et en général parmi les moins bons. Condivi nous assure que Michel-Ange « n'aimait pas seulement la beauté humaine, mais toute belle chose, un beau cheval, un beau chien, un beau pays, les forêts et les montagnes. » Il est cependant permis de conjecturer que l'homme l'intéressait plus que les choses, et que si le sentiment de la nature inanimée tient si peu de place dans ses vers, cette lacune n'est pas due au hasard seulement. L'amour, son art, les idées religieuses, tels sont les textes habituels de ses poèmes, et tout indique que ces sujets sont bien ceux qui, à des degrés très divers, préoccupaient le plus sa pensée.

Je ne m'arrêterai point à ses vers amoureux; je n'y crois pas. Si Michel-Ange eût aimé, il serait resté de son amour d'autres traces que de pâles imitations de Pétrarque. Que l'on compare au charmant sonnet du chantre de Laure :

> Sennucio i' vo' che sappi in qual maniera
> Trattato sono,

la pénible paraphrase qu'en a faite Michel-Ange, et l'on se convaincra qu'il écrivait ses premiers vers par activité d'esprit et par une condescendance à la mode qu'on est étonné de rencontrer chez lui bien plutôt que sous l'empire de souvenirs réels.

De mœurs pures dès sa jeunesse, Michel-Ange était tout à son art; les témoignages de ses biographes sont sur ce point trop nets et trop unanimes pour qu'il soit à propos de beaucoup insister. « Je l'ai souvent entendu, écrit Condivi, raisonner et discourir sur l'amour, et j'ai appris des personnes présentes qu'il n'en parlait pas autrement que d'après ce qu'on en lit dans Platon. Je ne sais pas ce qu'en dit Platon, mais je sais bien que j'ai beaucoup et très intimement connu Michel-Ange, et je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche que des paroles très honnêtes et capables de

réprimer les désirs déréglés qui naissent dans le cœur des jeunes gens. » Il répondait lui-même à un prêtre de ses amis qui lui demandait pourquoi il ne s'était pas marié : « J'ai une femme de trop qui m'a toujours persécuté, c'est mon art, et mes ouvrages sont mes enfans. » Tout renfermé dans son austère amour de la vérité durable, il eût craint de ne trouver dans une femme que la beauté fragile et l'inconstante amitié. Michel-Ange avait toutes ses habitudes dans le monde de la pensée. Que pouvait-il attendre de l'amour? Moins que rien, ou un continuel orage. Il ne faut pas compter sur les exceptions. Que pouvait-il attendre d'une femme ordinaire, sinon l'indifférence, l'hostilité ou une de ces passions bruyantes et déchaînées qui détruisent les plus forts caractères après les avoir dégradés par des faiblesses et traînés dans tous les malheurs? Pris dans leur caractère exceptionnel, de pareils hommes sont sublimes. Honnêtes, sobres, purs, occupés seulement de la vérité, ils sont plus grands que les ascètes, car ils vivent dans le monde au milieu des dangers, et si nous devons leurs chefs-d'œuvre à leur divorce d'avec la nature humaine, ce n'est certes pas nous qui avons à nous plaindre de la solitude où ils sont restés.

Ce n'est réellement que dans celles de ses poésies qui se rapportent directement à son art que nous retrouvons la puissante et fière pensée de Michel-Ange. Je n'en veux donner pour exemple que l'un de ses madrigaux qui me semble être une de ses plus amples et de ses meilleures inspirations. « Il me fut accordé en naissant, comme un gage assuré de ma vocation, cet amour du beau qui dans deux arts me guide et m'éclaire; mais, croyez-moi, jamais je ne contemplai la beauté que pour élever ma pensée avant de peindre ou de sculpter. Laissons des esprits téméraires et grossiers ne chercher que dans les objets matériels ce beau qui émeut, qui transporte les esprits supérieurs jusqu'au ciel. Ce n'est pas à des regards infimes qu'il est donné de s'élever de l'homme jusque vers Dieu : ils essaieraient vainement d'arriver où la grâce seule peut conduire. »

A sa manière, Michel-Ange devait pourtant aimer. C'est l'affection d'une femme et le souvenir passionné qu'il en garda jusqu'à sa plus extrême vieillesse qui remplit et qui éclaire la dernière période de sa vie. Cette affection tardive ouvrit à de nouveaux sentimens un cœur qu'il avait donné jusque-là tout entier à ses devoirs et à l'art. Plus tôt, Vittoria n'eût été qu'une cause de trouble pour lui. Il la connut lorsque sa vie d'artiste était pour ainsi dire terminée. Cet attachement fort et pur couronna dignement une existence pleine de grandes choses; il vint à son temps remplacer les rêves de l'imagination et les attraits de la gloire. Aussi le souvenir de Vittoria Colonna est-il inséparable de celui de Michel-Ange, et la chaste tendresse de cette noble femme lui vaut de partager son immortalité.

Ce n'est que très brièvement que Vasari parle de Vittoria. « Michel-Ange, dit-il, adressa un très grand nombre de sonnets à l'illustre marquise de Pescara, qui lui répondit en vers et en prose, et se rendit même souvent de Viterbe à Rome pour jouir de ses entretiens. Elle reçut de lui plusieurs dessins admirables, entre autres une Vierge accompagnée de deux petits anges et soutenant son fils sur ses genoux, un Christ en croix, et la Sa-

maritaine rencontrant Notre-Seigneur près de la fontaine. » Condivi ajoute : « Il aima passionnément la marquise de Pescara, dont l'esprit divin l'avait séduit, et ne fut pas moins aimé d'elle. Il conserve de cette dame des lettres pleines de l'amour le plus chaste et le plus tendre, et telles que pouvait seulement les écrire une femme pareille. »

La figure douce et sévère de la marquise de Pescara reste couverte d'une sorte de mystère. Cependant des recherches et des documens nouveaux jettent quelque jour sur la noble femme et sur ses relations avec Michel-Ange. Vittoria Colonna, marquise de Pescara, naquit à Marino, l'antique fief de sa famille, en 1490. Son père, Fabrizio Colonna, avait embrassé la cause de la maison d'Aragon, et ce fut par l'intermédiaire du jeune roi Ferdinand que Vittoria fut fiancée dès l'âge de quatre ans à Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescara, dont la famille, originaire de Castille, était fixée dans le royaume de Naples. Elle reçut cette éducation forte et romanesque qui donne un caractère si particulier aux femmes du XVIe siècle. Un peu de pédantisme et de recherche n'excluait chez elles ni la grâce ni la tendresse, et on leur pardonne leur latin en faveur de la force et de la noblesse de leurs sentimens.

Vittoria fut recherchée par les plus grands personnages du temps, entre autres par les ducs de Savoie et de Bragance; mais elle avait grandi avec le jeune Ferdinand. Son goût avait confirmé le choix de sa famille, et aussitôt qu'elle se connut, comme elle le dit elle-même dans un de ses sonnets, « son cœur proscrivit tout autre sentiment. » Elle épousa le marquis de Pescara en 1507. L'un et l'autre étaient âgés de dix-sept ans seulement.

Le mariage de ces jeunes gens fut célébré avec la plus grande pompe. Ils passèrent plusieurs années d'un bonheur égal et parfait dans une villa qu'ils possédaient dans l'île d'Ischia. Cependant ils n'avaient point d'enfans, et l'inaction pesait au jeune marquis. Jules II venait d'entraîner Ferdinand d'Aragon dans sa ligue contre la France. Pescara lui offrit ses services, qui furent acceptés. Nommé général de la cavalerie aussitôt après son arrivée à l'armée, il prit part à la bataille de Ravenne et fit des prodiges contre Gaston de Foix. Blessé et fait prisonnier, il fut conduit à Milan, ainsi que le cardinal de Médicis, qui fut plus tard pape sous le nom de Léon X. C'est pendant sa captivité qu'il composa ses dialogues sur l'amour, qu'il dédia à sa femme comme un témoignage de la fidélité de ses sentimens.

Pendant les douze années qui suivirent, les deux époux ne se virent qu'à de rares intervalles et presqu'à la dérobée. Pescara avait été chargé des plus importans commandemens dans les armées de Charles-Quint. A mesure que sa réputation s'accroissait, ses devoirs militaires devenaient plus graves et plus absorbans. Vittoria de son côté passait ces longues années de veuvage anticipé tantôt à Ischia, tantôt à Naples, renfermée dans son amour, et ne prenant d'autres distractions que les études et les lectures les plus sérieuses. Dès 1521, la renommée de Pescara était telle qu'il partageait avec le vieux Prosper Colonna le commandement de l'armée impériale. Ce fut lui qui recueillit Bayard mourant sur le champ de

bataille de Romagnana, qui lui prodigua les soins les plus touchans et fit embaumer et transporter en France le corps du héros.

A la bataille de Pavie, Pescara dirigeait ces fameuses charges qui, en enfonçant la cavalerie française, décidèrent la victoire. Grièvement blessé, il languit quelque temps et mourut en 1525. Dès qu'elle avait appris le danger, Vittoria était partie pour Milan; mais la fatale nouvelle l'atteignit à Viterbe : elle retourna à Naples, où elle resta pendant sept ans plongée dans le plus morne désespoir. C'est durant ces années de deuil qu'elle composa la plupart de ses sonnets à la louange de son mari, qu'elle voyait, à travers son amour et sa douleur, comme le type de l'amant et du héros, et les plus grands poètes ne désavoueraient pas ces vers harmonieux et passionnés.

A la mort du marquis de Pescara, Vittoria n'avait que trente-cinq ans. Elle était dans tout l'éclat d'une beauté que ses contemporains ont célébrée. Plusieurs princes, plusieurs illustres personnages avaient demandé sa main. Elle s'était retranchée dans cette invariable réponse : « que si le choix lui en avait été laissé, elle serait morte avec son mari, qu'il vivait et vivrait toujours dans son souvenir.» C'est au milieu de ce désespoir que ses convictions religieuses, source de l'inspiration de ses *Rime spirituale,* prirent naissance, et dans des circonstances qui méritent d'être rapportées.

Depuis quelques années, les idées de la réforme avaient fait de grands progrès en Italie. Dans les états vénitiens, à Modène, à Bologne, ces progrès avaient été si rapides que dès 1537 Paul III s'en était ému. La petite cour presque française de Ferrare était devenue une sorte de lieu d'asile pour les protestans fugitifs. Calvin lui-même y passa quelques mois. Mme de Soubise, qui avait été gouvernante de la duchesse, et son fils Jean de Parthenai y séjournaient. La duchesse Renée, qui devait se déclarer si hardiment plus tard, accueillait déjà avec sympathie les idées nouvelles, et la cour la plus aimable et la plus lettrée de l'Italie fut bientôt un foyer d'hérésie qui attira la rude sollicitude du pouvoir papal.

A Naples, l'Espagnol Valdez, que Charles-Quint avait ennobli pour ses services militaires et qu'il avait chargé de plusieurs missions diplomatiques en Allemagne, en avait rapporté la doctrine de Luther. Il était instruit, d'une conversation séduisante, et il devint bientôt le centre d'une association, composée d'abord d'un petit nombre de personnes appartenant aux classes élevées. Parmi ces personnes se trouvaient quelques femmes, et entre autres, d'après l'historien Gianonne, Vittoria Colonna elle-même. « Le poison, dit-il, avait pénétré non-seulement dans le cœur de quelques nobles, mais il avait même atteint les femmes. On pensait, d'après l'intimité qui régnait entre elle et Valdez, que la très célèbre Vittoria Colonna, veuve du marquis de Pescara, et Giulia Gonzaga avaient été souillées par ses erreurs. » Le poète latin Marco Flaminio, l'un des amis les plus intimes de Vittoria, Giovanni Caserta et le marquis de Vico faisaient partie de cette association naissante. Les nouvelles doctrines ne tardèrent pas à sortir de ce cercle étroit et à se répandre dans le public. Le capucin Bernard Ochino vint à Naples en 1536. Il partageait les idées de Valdez. Sa réputation d'ascétisme aussi bien que son éloquence lui atti-

raient un auditoire immense. Il prêcha le carême dans l'église de Saint-Jean. La population entière de Naples s'y porta. Charles-Quint vint l'entendre et dit : « Cet homme prêche avec un feu et une piété à faire pleurer des pierres. » D'autres prédicateurs se joignirent à lui, et l'émotion devint si générale qu'on dut aviser. On prit les mesures les plus sévères pour arrêter ce mouvement : deux des principaux hérétiques furent décapités sur la place du Marché et brûlés.

Je ne pense pourtant pas qu'on ait eu raison de conclure de ces faits que Vittoria et par suite Michel-Ange aient plus ou moins secrètement abandonné l'église et embrassé la réforme. Leurs poésies religieuses ne gardent, il est vrai, presque aucune trace de la légende catholique. Le christianisme s'y trouve dans toute sa simplicité, ramené à ses dogmes fondamentaux et primitifs. Les idées de l'impuissance de l'homme à faire le bien, de la justification par la foi, du Christ unique médiateur, sur lesquelles les réformateurs insistaient particulièrement, s'y rencontrent à chaque ligne; mais ces idées appartiennent à saint Augustin aussi bien qu'à Luther ou à Calvin. Jusqu'au concile de Trente, ces retours à la pureté de la doctrine antique étaient d'ailleurs fréquens; une plus grande liberté les rendait possibles, et ces essais de réforme intérieure n'entraînaient pas une révolte ouverte contre la papauté. En présence des désordres croissans de l'église, une foule d'esprits religieux s'étaient retournés vers le christianisme primitif, et cherchaient dans ses livres sacrés le sens vrai de dogmes qui étaient devenus méconnaissables en s'éloignant de leur source. Valdez, Ochino et leurs disciples, au moins à ce premier moment, ne voulaient pas se séparer de l'église. Vittoria ne semble pas être allée plus loin qu'eux. Je n'en veux pour preuve que ses longues et intimes relations avec les cardinaux Pole et Contarini, qui furent, il est vrai, accusés d'hérésie, mais qui ne rompirent pas avec le catholicisme, et sa propre retraite dans un couvent de Viterbe.

Vittoria partit pour Ferrare, avec l'intention de s'y établir, à la fin de 1536. Elle passa par Rome, s'y arrêta quelques jours avec sa belle-sœur Jeanne d'Aragon, et y reçut la visite de Charles-Quint. A Ferrare, Renée la reçut avec toutes les distinctions et l'amitié dues à la célébrité du poète, aux vertus de la femme et à une évidente conformité de sentimens. C'est peut-être pendant les deux années tranquilles qu'elle passa à la cour de Ferrare, au milieu d'amis selon son cœur, qu'elle écrivit l'un de ses plus beaux sonnets, où l'on n'entend plus qu'un écho affaibli des derniers combats d'un esprit déjà pacifié.

« Si j'avais vaincu avec des armes célestes mes sens, ma raison, moi-même, je m'élèverais par mon esprit au-dessus et bien loin du monde et de cet éclat trompeur qui l'embellit.

« Alors ma pensée, portée sur les ailes de la foi et soutenue par l'infaillible espérance, n'apercevrait plus cette vallée de misère.

« Mon regard, il est vrai, est toujours fixé vers le but sublime où je dois tendre; mais mon vol n'est pas encore direct comme je le désire.

« Je ne vois que l'aurore et les premiers rayons du soleil, et je ne puis pénétrer jusque dans cette demeure divine où se cache la lumière véritable. »

Accoutumée au doux climat de Naples et d'Ischia, Vittoria ne put supporter longtemps l'âpreté de celui de Ferrare. Sa santé était gravement atteinte. Elle dut renoncer à un séjour qui lui plaisait, ainsi qu'au projet qu'elle avait formé de visiter la Terre-Sainte. Elle revint à Rome en 1538. On suppose que ses premières relations avec Michel-Ange datent de cette époque, et que ce fut dans la première effusion de sa reconnaissante affection qu'il lui écrivit :

« Je vais d'un pas incertain à la recherche de la vérité ; mon cœur, flottant sans cesse entre le vice et la vertu, souffre, et se sent défaillir comme un voyageur fatigué qui s'égare dans les ténèbres.

« Ah ! devenez mon conseil ; vos avis me seront sacrés ; éclairez mes doutes, guidez ma raison offusquée, préservez mon âme abattue de nouveaux égaremens où pourraient la plonger mes passions ; dictez-moi vous-même ma conduite, vous qui sûtes par de si doux chemins me diriger vers le ciel (1). »

Ce premier séjour de Vittoria à Rome ne fut pas de longue durée. Dès 1541, son frère Ascanio Colonna avait à propos d'un impôt sur le sel fomenté une insurrection et pris les armes contre Paul III. Affligée et de plus en plus lassée du monde, la marquise se retira d'abord à Orvieto, puis au couvent de Sainte-Catherine, à Viterbe, où elle retrouva son savant et pieux ami le cardinal Pole. Elle partageait son temps entre sa retraite et Rome, où elle s'établit tout à fait dans les dernières années de sa vie. Elle y avait fondé une maison de refuge pour les jeunes filles pauvres, et consacrait à l'étude et à Michel-Ange le temps que lui laissaient les œuvres utiles. Pendant longtemps, on a manqué de détails sur la fin de sa vie ; mais la découverte d'un manuscrit faite il y a quelques années par M. Raczynski dans une bibliothèque de Lisbonne permet de combler en partie cette lacune en nous introduisant dans la vie journalière de Michel-Ange et de Vittoria, et en jetant quelque lumière sur les pensées qui occupaient ces grands esprits et sur leurs opinions.

Maître François de Hollande, architecte et enlumineur, avait été envoyé en Italie par le gouvernement portugais pour y étudier les arts ; il écrivit la relation de son voyage, retrouvée par M. Raczynski, en 1549, peu de temps probablement après son retour à Lisbonne. Cette relation, assez diffuse, contient quelques passages trop caractéristiques sur Michel-Ange et Vittoria pour qu'on ne les cite pas textuellement (2).

« Dans le nombre des jours que je passai ainsi dans cette capitale (Rome), dit maître François, il y en eut un, ce fut un dimanche, où j'allai voir, selon mon habitude, messire Lactance Tolomée, qui m'avait procuré l'amitié de Michel-Ange par l'entremise de messire Blosio, secrétaire du pape. Ce messire Lactance était un grave personnage, respectable autant par la noblesse de ses sentimens et de sa naissance (car il était neveu du cardinal de Senna) que par son âge et par ses mœurs. On me dit chez lui qu'il avait laissé com-

(1) Madrigal 26.

(2) *Les Arts en Portugal*, par le comte Raczynski ; Paris, Renouard, 1846. — *Dialogue sur la Peinture dans la ville de Rome*, par François de Hollande.

mission de me faire savoir qu'il se trouvait à Monte-Cavallo dans l'église de Saint-Silvestre avec Mme la marquise de Pescara, pour entendre une lecture des épîtres de saint Paul. Je me transportai donc à Monte-Cavallo. Or Mme Vittoria Colonna, marquise de Pescara, sœur du seigneur Ascanio Colonna, est une des plus illustres et des plus célèbres dames qu'il y ait en Italie et en Europe, c'est-à-dire dans le monde. Chaste et belle, instruite en latinité et spirituelle, elle possède toutes les qualités qu'on peut louer chez une femme. Depuis la mort de son illustre mari, elle mène une vie modeste et retirée; rassasiée de l'éclat et de la grandeur de son état passé, elle ne chérit maintenant que Jésus-Christ et les bonnes études, faisant beaucoup de bien à des femmes pauvres et donnant l'exemple d'une véritable piété catholique...

« ... M'ayant fait asseoir, et la lecture se trouvant terminée, elle se tourna vers moi et dit : « Il faut savoir donner à qui sait être reconnaissant, d'autant plus que j'aurai une part aussi grande après avoir donné que François de Hollande après avoir reçu. Holà, un tel, va chez Michel-Ange, dis-lui que moi et messire Lactance nous sommes dans cette chapelle bien fraîche et que l'église est fermée et agréable. Demande-lui s'il veut bien venir perdre une partie de la journée avec nous, pour que nous ayons l'avantage de la gagner avec lui; mais ne lui dis pas que François de Hollande l'Espagnol est ici.

« Après quelques instans de silence, nous entendîmes frapper à la porte. Chacun eut la crainte de ne pas voir arriver Michel-Ange, qui habitait au pied du Monte-Cavallo; mais, à mon grand contentement, le hasard fit qu'on le rencontra près de Saint-Silvestre, allant vers les Thermes. Il venait par la via Esquilina, causant avec son broyeur de couleurs Urbino; il se trouva donc si bien retenu qu'il ne put nous échapper. C'était lui qui frappait à la porte.

« La marquise se leva pour le recevoir, et resta debout assez longtemps avant de le faire asseoir entre elle et messire Lactance; moi, je m'assis un peu à l'écart. Après un court silence, la marquise, suivant sa coutume d'ennoblir toujours ceux à qui elle parlait ainsi que les lieux où elle se trouvait, commença avec un art que je ne pourrais décrire ni imiter, et parla de choses et d'autres avec beaucoup d'esprit et de grâce, sans jamais toucher le sujet de la peinture, pour mieux s'assurer du grand peintre. On voyait la marquise se conduire comme celui qui veut s'emparer d'une place inexpugnable par ruse et par tactique, et le peintre se tenir sur ses gardes, vigilant comme s'il eût été l'assiégé... — C'est un fait bien connu, dit-elle enfin, qu'on sera battu complétement toutes les fois qu'on essaiera d'attaquer Michel-Ange sur son terrain, qui est celui de l'esprit et de la finesse. Aussi vous verrez, messire Lactance, qu'il faudra lui parler brefs, procès ou peinture, pour avoir l'avantage sur lui et pour le réduire au silence... Vous avez le mérite de vous montrer libéral avec sagesse, et non pas prodigue avec ignorance; c'est pourquoi vos amis placent votre caractère au-dessus de vos ouvrages, et les personnes qui ne vous connaissent pas estiment de vous ce qu'il y a de moins parfait, c'est-à-dire les ouvrages de vos mains. Pour moi, certes, je ne vous considère pas comme moins digne d'éloges pour la manière dont vous savez vous isoler, fuir nos inutiles conversations et refuser de peindre pour tous les princes qui vous le demandent...

« — Madame, dit Michel-Ange, peut-être m'accordez-vous plus que je ne mérite; mais, puisque vous m'y faites penser, permettez-moi de vous porter mes plaintes contre une partie du public, en mon nom et en celui de quelques peintres de mon caractère. Des mille faussetés répandues contre les peintres célèbres, la plus accréditée est celle qui les représente comme des gens bizarres et d'un abord difficile et insupportable, tandis qu'ils sont de nature fort humaine. Partant les sots, je ne dis pas les gens raisonnables, les tiennent pour fantasques et capricieux, ce qui s'accorde difficilement avec le caractère d'un peintre... Les oisifs ont tort d'exiger qu'un artiste absorbé par ses travaux se mette en frais de complimens pour leur être agréable, car bien peu de gens s'occupent de leur métier en conscience, et certes ceux-là ne font pas leur devoir qui accusent l'honnête homme désireux de remplir soigneusement le sien... Je puis assurer à votre excellence que même sa sainteté me cause quelquefois ennui et chagrin en me demandant pourquoi je ne me laisse pas voir plus souvent, car lorsqu'il s'agit de peu, je pense lui être plus utile et mieux la servir en restant chez moi qu'en me rendant auprès d'elle. Alors je dis à sa sainteté que j'aime mieux travailler pour elle à ma façon que de rester un jour entier en sa présence, comme font tant d'autres.

« — Heureux Michel-Ange! m'écriai-je à ces mots, parmi tous les princes il n'y a que les papes qui sachent pardonner un tel péché.

« — Ce sont précisément des péchés de cette sorte que les rois devraient pardonner, dit-il. — Puis il ajouta : — Je vous dirai même que les occupations dont je suis chargé m'ont donné une telle liberté, que tout en causant avec le pape, il m'arrive, sans y réfléchir, de placer ce chapeau de feutre sur ma tête, et de parler très librement à sa sainteté. Cependant elle ne me fait point mourir pour cela; au contraire, elle me laisse jouir de la vie, et, comme je vous le dis, c'est dans ces momens-là que mon esprit est le plus occupé de ses intérêts.

« ... J'ose l'affirmer, l'artiste qui s'applique plutôt à satisfaire les ignorans qu'à sa profession, celui qui n'a dans sa personne rien de singulier, de bizarre, ou du moins qu'on appellera ainsi, ne pourra jamais être un homme supérieur. Pour les esprits lourds et vulgaires, on les trouve, sans qu'il soit besoin de lanternes, sur les places publiques du monde entier. »

Mais Vittoria veut en venir à ses fins et faire parler Michel-Ange sur la peinture.

« Demanderais-je à Michel-Ange, dit-elle à Lactance, qu'il éclaircisse mes doutes sur la peinture? Car pour me prouver maintenant que les grands hommes sont raisonnables et non bizarres, il ne fera point, j'espère, un de ces coups de tête dont il a l'habitude. »

« Michel-Ange répondit : — Que votre excellence me demande quelque chose qui soit digne de lui être offerte, elle sera obéie.

« La marquise, souriant, continua : — Je désire beaucoup de savoir ce que vous pensez de la peinture de Flandre, car elle me semble plus dévote que la manière italienne.

« — La peinture flamande, répondit Michel-Ange, plaira généralement à tout dévot plus qu'aucune d'Italie. Celle-ci ne lui fera jamais verser une larme,

celle de Flandre lui en fera répandre abondamment, et ce résultat sera dû non pas à la vigueur ou au mérite de cette peinture, mais tout simplement à la sensibilité de ce dévot. La peinture flamande semblera belle aux femmes, surtout aux âgées ou aux très jeunes, ainsi qu'aux moines, aux religieuses et à quelques nobles qui sont sourds à la véritable harmonie. En Flandre, on peint de préférence, pour tromper la vue extérieure, ou des objets qui vous charment ou des objets dont vous ne puissiez dire du mal, tels que des saints et des prophètes. D'ordinaire ce sont des chiffons, des masures, des champs très verts ombragés d'arbres, des rivières et des ponts, ce que l'on appelle paysages, et beaucoup de figures par-ci, par-là. Quoique cela fasse bon effet à certains yeux, en vérité il n'y a là ni raison, ni art, point de proportion, point de symétrie, nul soin dans le choix, nulle grandeur. Enfin cette peinture est sans corps et sans vigueur, et pourtant on peint plus mal ailleurs qu'en Flandre. Si je dis tant de mal de la peinture flamande, ce n'est pas qu'elle soit entièrement mauvaise; mais elle veut rendre avec perfection tant de choses, dont une seule suffirait pour son importance, qu'elle n'en fait aucune d'une manière satisfaisante. C'est seulement aux œuvres qui se font en Italie qu'on peut donner le nom de vraie peinture, et c'est pour cela que la bonne peinture est appelée italienne..... La bonne peinture est noble et dévote par elle-même, car chez les sages rien n'élève plus l'âme et ne la porte mieux à la dévotion que la difficulté de la perfection qui s'approche de Dieu et qui s'unit à lui : or la bonne peinture n'est qu'une copie de ses perfections, une ombre de son pinceau, enfin une musique, une mélodie, et il n'y a qu'une intelligence très vive qui en puisse sentir la difficulté; c'est pourquoi elle est si rare que peu de gens y peuvent atteindre et savent la produire. »

Puis il reprend longuement cette idée que ce n'est qu'en Italie qu'il est possible de faire de la bonne peinture. Cela est si vrai, dit-il, « que si même Albert Dürer, homme délicat et habile dans sa manière, voulant me tromper moi, ou François de Hollande, essayait de contrefaire et d'imiter un ouvrage pour le faire paraître d'Italie, eh bien! il aurait produit une bonne, une médiocre ou une mauvaise peinture; mais je vous réponds que je connaîtrais bien vite que cet ouvrage n'est ni fait en Italie, ni fait par un Italien. » Vittoria prend à son tour la parole :

« — Quel homme vertueux et sage, dit-elle (à moins qu'il ne vive dans la sainteté), n'accordera toute sa vénération aux contemplations spirituelles et dévotes de la sainte peinture? Le temps manquerait, je crois, plutôt que la matière pour les louanges de cette vertu. Elle rappelle la gaieté chez le mélancolique, la connaissance de la misère humaine chez le dissipé et chez l'exalté; elle réveille la componction chez l'obstiné, guide le mondain à la pénitence, le contemplatif à la méditation, à la crainte ou au repentir. Elle nous représente les tourmens de l'enfer et, autant qu'il est possible, la gloire et la paix des bienheureux et l'incompréhensible image du Seigneur Dieu. Elle nous fait voir bien mieux que tout autre moyen la modestie des saints, la constance des martyrs, la pureté des vierges, la beauté des anges, l'amour et la charité dont brûlent les séraphins. Elle élève et transporte notre

esprit et notre âme au-delà des étoiles, et nous fait contempler l'éternel empire. Elle nous rend présens les hommes célèbres qui depuis longtemps n'existent plus, et dont les ossemens mêmes ont disparu de la surface de la terre. Elle nous invite à les imiter dans leurs hauts faits... Elle exprime clairement ce qui sans elle serait aussi long à décrire que difficile à comprendre. Et cet art si noble ne s'arrête point là : si nous désirons voir et connaître l'homme que ses actions ont rendu célèbre, elle nous en montre l'image. Elle nous présente celle de la beauté, dont une grande distance nous sépare, chose que Pline tient pour très importante. La veuve affligée retrouve des consolations dans la vue journalière de l'image de son mari, les jeunes orphelins sont satisfaits, une fois devenus hommes, de reconnaître les traits d'un père chéri.

« La marquise s'étant arrêtée, émue presque jusqu'aux larmes, messire Lactance, pour dissiper son émotion et ses souvenirs, poursuivit le discours... »

Les conversations continuaient ainsi après l'office de dimanche en dimanche, et Michel-Ange finit par faire rentrer dans la peinture jusqu'aux mathématiques et à la science des fortifications. Il rappelle même à ce propos de quel secours lui fut son art pour la défense de Florence. Buonarotti était de son temps. Si grands par leurs œuvres et par leurs actions, les hommes du XVIe siècle raisonnaient sans doute moins bien que nous, et la pensée qui dominait la vie s'emparait d'eux à tel point que c'est à travers elle qu'ils voyaient toute chose.

Michel-Ange ne devait pas jouir longtemps de la société de sa noble amie. Vittoria tomba malade au commencement de 1547. On la transporta chez sa parente Giulia Colonna. Son état devint rapidement très grave, et elle succomba à la fin de février de la même année. Michel-Ange la vit mourir. « Il était fou de douleur, » dit Condivi. Morte, il avait baisé sa main, et regrettait amèrement plus tard de n'avoir pas osé l'embrasser sur le front.

On pense que c'est sous l'impression de cette irréparable perte qu'il écrivit ce beau sonnet :

« Je voudrais, Jésus, que ta voix puissante résonnât toujours dans mon cœur, que mes paroles montrassent ma foi vivante et l'ardeur de mon espérance.

« L'âme élue qui sent en elle les semences de l'ardent amour céleste te voit, t'entend, te comprend, Jésus, dont la vertu illumine, enflamme, purifie l'âme.

« L'habitude de t'invoquer nous unit tellement à toi que tu deviens notre immortel aliment.

« Et quand vient le dernier et cruel combat contre l'ennemi ancien, le cœur qui te connaît depuis longtemps t'appelle de lui-même. »

VI.

Michel-Ange survécut seize ans à Vittoria. Occupé successivement par les papes Jules III, Paul IV et Pie IV aux travaux de la villa Giulia, des

fortifications et de plusieurs des portes de Rome, à la construction de ponts, d'églises, de monumens funèbres, sa préoccupation dominante et presque unique était cependant pour Saint-Pierre, qu'il voulait terminer avant de mourir. La vieillesse l'atteignit sans l'abattre, et il resta actif et debout jusqu'aux dernières limites de l'âge humain. Les années n'affaiblirent pas plus sa pensée que son corps, et c'est à quatre-vingts ans passés qu'il fit la plupart des calculs pour la coupole de Saint-Pierre et le beau modèle qui est conservé au Vatican. Ses opinions ne paraissent pas s'être démenties davantage. Après avoir obstinément résisté aux prévenances si amicales et si flatteuses que le duc Cosme lui prodiguait, il semble, il est vrai, qu'il lui ait tout à la fin de sa vie pardonné d'être le dominateur de sa patrie; mais bien qu'il eût formé à plusieurs reprises et très sérieusement le projet de retourner à Florence pour y mourir, il s'excusa toujours auprès du duc, tantôt sur son grand âge, tantôt sur ses travaux, et l'on peut croire que les rancunes du vieux républicain vaincu l'affermirent dans sa détermination de ne point quitter Rome. Les progrès croissans de la décadence et les premiers excès de ses disciples n'ébranlèrent point ses idées sur l'art. On sait avec quelle admiration et quelle sévérité il parla de Titien après être allé le voir au Belvédère avec Vasari. Pendant ces longues années déclinantes qui voient les sources de la vie se tarir de jour en jour, et l'enthousiasme, cette ivresse providentielle qui rend tout facile à la jeunesse, s'affaiblir et s'éteindre, il garda le silence sur ses plus intimes sentimens : il n'a rien témoigné de ce qu'il souffrait d'une solitude peuplée naguère des imaginations de son génie, remplie hier encore d'une affection ardente et sacrée, mais devenue par la mort de Vittoria plus vide et plus morne que jamais. Il disait de lui-même avec fierté : « Pour moi, dans mes chagrins, j'ai du moins ce contentement que personne ne lit sur mon visage ni mes ennuis ni mes désirs. Je ne crains pas plus l'envie que je ne cherche les louanges du monde, de ce monde injuste et trompeur qui ne protége que ceux qui le paient le plus d'ingratitude, et je marche dans des routes solitaires (1). »

A bien des égards cependant, sous l'influence de Vittoria, l'âpreté de son caractère s'était adoucie. Dans ses dernières années, il se plaisait à rendre justice à Bramante, qu'il avait jadis accusé avec trop d'amertume, quoique non sans motifs. « On ne peut refuser à Bramante, écrivait-il, d'avoir été un aussi grand architecte qu'aucun de ceux qui aient paru depuis les anciens jusqu'à nos jours. Il posa les premiers fondemens de Saint-Pierre. Son plan, clair, simple, lumineux, ne devait nuire en rien à aucun des détails de ce vaste monument. Sa conception fut regardée comme une belle chose, et elle doit l'être encore, en sorte que quiconque s'est éloigné de l'ordonnance de Bramante s'est éloigné de la vérité (2). » Et Vittoria pouvait louer devant lui, sans le blesser, Raphaël, qu'il avait soupçonné, non sans vraisemblance, d'avoir trempé dans les intrigues relatives à la Sixtine. « Raphaël d'Urbin a peint à Rome un chef-d'œuvre

(1) Madrigal 29.
(2) Lettre à messire Bartolomeo.

de l'art, qui serait à juste titre le premier, si l'autre (la Sixtine) n'existait pas. C'est une salle et deux chambres et les loges dans le palais appartenant à l'église de Saint-Pierre (1). » D'ailleurs, malgré ses griefs, il lui avait de tout temps rendu justice. « Il donnait volontiers des louanges à tous, dit Condivi, même à Raphaël, avec qui il avait cependant eu quelques contestations. » Et le Bocchi raconte qu'après avoir reçu cinq cents écus à-compte sur ses Sibylles de *la Pace*, Raphaël réclamant d'Agostino Chigi le surplus de la somme qu'il pensait lui être due, celui-ci fit quelques difficultés : Michel-Ange fut nommé arbitre, et, rempli d'admiration, il répondit que chaque tête valait cent écus.

Son caractère néanmoins reprenait toute sa rudesse dès qu'il s'agissait de Saint-Pierre. « Toutes les saletés des *san-gallistes* (2) révoltaient, dit Vasari, la probité de Michel-Ange, qui, avant d'accepter le titre d'architecte, dit un jour hautement aux agens de la fabrique qu'il leur conseillait de réunir tous leurs efforts pour l'exclure de cette place, parce que le premier usage qu'il ferait de son pouvoir serait de les chasser. » La cabale fut un moment sur le point de l'emporter. Sous Pie IV, les intrigues redoublèrent. Michel-Ange avait quatre-vingt-sept ans. Ses ennemis assuraient qu'il radotait et menait tout au plus mal. Il paraît avoir eu un moment de découragement, et il écrit en 1560 au cardinal de Carpi : « Comme il est vrai que mon propre intérêt et ma vieillesse peuvent facilement m'en faire accroire et porter, contre mon intention, préjudice à cette construction, j'entends, aussitôt que je le pourrai, demander à sa sainteté la permission de me retirer. Je supplie même votre excellence, afin de gagner du temps, de vouloir bien me débarrasser sur-le-champ de ces soins trop pénibles, auxquels je me livre gratuitement depuis dix-neuf ans d'après l'ordre de plusieurs papes (3). » Plus tard, il se ravisa et répondit à ses détracteurs par le beau modèle du Vatican, que les architectes qui lui succédèrent ont fidèlement suivi. Ce ne fut en effet que bien longtemps après la mort de Michel-Ange, au commencement du XVIIe siècle, que Carlo Maderna, chargé de terminer Saint-Pierre, eut la malheureuse idée d'allonger la partie antérieure de la nef, sans remarquer qu'en changeant la croix grecque du projet primitif en croix latine, il diminuait l'effet de la coupole, dénaturait l'édifice tout entier, et qu'en y ajoutant l'absurde façade du palais qui existe aujourd'hui, il ôtait à une église le caractère religieux qui doit avant tout la distinguer.

Cependant, si Michel-Ange supportait vaillamment les tracasseries incessantes des *san-gallistes*, l'inévitable influence de l'âge l'assombrissait. Jules III ayant un soir chargé Vasari d'aller lui demander un dessin, celui-ci le trouva seul dans son atelier, travaillant à la lueur d'une petite lanterne à sa *Déposition de croix* de Florence. Tout en causant de choses et d'autres, Vasari jeta les yeux sur une des jambes du Christ qu'il voulait changer. Michel-Ange laissa tomber exprès sa lanterne pour qu'il ne vît pas

(1) Manuscrit de François de Hollande.

(2) Élèves et partisans de San-Gallo qui firent pendant plusieurs années une guerre très vive et peu loyale à Michel-Ange.

(3) Bottari, *Lettere pittoriche*, t. IV, num. 11.

son travail, et pendant qu'il appelait Urbino pour la rallumer, il sortit de l'atelier en disant : « Ah! je suis si vieux que la mort me tire souvent par l'habit pour que j'aille avec elle! Mon corps tombera quelque jour comme cette lanterne, et ma vie s'éteindra comme elle. » Une autre fois, Vasari lui écrit que son neveu Leonardo vient d'avoir un fils qui perpétuera le nom des Buonarotti. Michel-Ange lui répond :

« Giorgio, mon cher ami, j'ai pris un très grand plaisir à lire votre lettre, ayant vu que vous vous souveniez du pauvre vieillard; vous avez assisté à la fête qu'on a donnée pour la naissance d'un nouveau Buonarotti. Je vous remercie de ces détails autant qu'il est en mon pouvoir; mais une telle pompe me déplaît, parce que l'homme ne doit pas rire lorsque tout le monde pleure. Il me semble que Leonardo ne devait pas faire tant de réjouissances pour un enfant qui vient de naître. On doit conserver cette allégresse pour la mort de celui qui a bien vécu. »

Vers 1556, un coup des plus cruels vint le frapper. Son fidèle Urbino mourut. Il l'avait avec lui depuis le siége de Florence. C'était plus qu'un serviteur, c'était un ami de tous les jours et de tous les instans. C'est à lui qu'il avait fait un jour cette brusque question : « Si je venais à mourir, que ferais-tu? — Je serais obligé de servir un autre maître. — O mon pauvre Urbino, je veux t'empêcher d'être malheureux, » et il lui donna à l'instant 2,000 écus. « Il l'aima, dit Vasari, jusqu'à le servir pendant sa maladie et à le garder la nuit. » Ayant appris la perte qu'il venait de faire, Vasari, alors à Florence, lui écrivit pour le consoler, et il reçut cette touchante réponse :

« Messer Giorgio, mon cher ami, j'écrirai mal; cependant il faut que je vous dise quelque chose en réponse à votre lettre. Vous savez comment Urbino est mort; ç'a été pour moi une très grande faveur de Dieu, et un chagrin bien cruel. Je dis que ce fut une faveur de Dieu, parce qu'Urbino, après avoir été le soutien de ma vie, m'a appris non-seulement à mourir sans regrets, mais même à désirer la mort. Je l'ai gardé vingt-six ans avec moi, et je l'ai toujours trouvé parfait et fidèle. Je l'avais enrichi, je le regardais comme le bâton et l'appui de ma vieillesse, et il m'échappe en ne me laissant que l'espérance de le revoir dans le paradis. J'ai un gage de son bonheur dans la manière dont il est mort. Il ne regrettait pas la vie, il s'affligeait seulement en pensant qu'il me laissait, accablé de maux, au milieu de ce monde trompeur et méchant. Il est vrai que la majeure partie de moi-même l'a déjà suivi, et tout ce qui me reste n'est plus que misères et que peines. Je me recommande à vous. »

Vasari le pressait de plus en plus d'abandonner les constructions de Saint-Pierre et de venir le rejoindre à Florence. Il lui répondit qu'il était arrivé à la fin de sa carrière, « qu'il n'avait plus aucune idée qui ne fût empreinte de la mort. » Et dans sa lettre, parmi d'autres sonnets, se trouvait celui-ci :

« Porté sur une barque fragile au milieu d'une mer orageuse, j'arrive sur

le soir de la vie au port commun, où tout homme vient rendre compte du bien et du mal qu'il a faits.

« Je reconnais combien, dans son idolâtrie pour les arts, mon âme passionnée fut sujette à l'erreur, car il n'y a qu'erreur dans les affections terrestres de l'homme.

« Pensers amoureux, imaginations vaines et douces, que deviendrez-vous maintenant que je m'approche de deux morts, l'une certaine, l'autre menaçante?

« Ni la peinture ni la sculpture ne peuvent suffire pour calmer une âme qui s'est tournée vers toi, ô Dieu, qui as ouvert pour nous tes bras sur la croix! »

En 1562, la santé de Michel-Ange commença visiblement à décliner. Vasari s'inquiéta et engagea le duc Cosme à demander au pape de faire inventorier et mettre en sûreté les cartons, les modèles, les projets, les dessins de Michel-Ange. Il en avait déjà brûlé une partie, et on voulait sauver au moins ce qui était relatif à la sacristie, à la façade et à la bibliothèque de Saint-Laurent, ainsi que les plans préparés pour les constructions de Saint-Pierre. Son neveu avait été prévenu. Il devait arriver à Rome vers le carême. Michel-Ange fut pris d'une fièvre légère, il prévoyait sa fin et pria qu'on écrivît à Leonardo de se hâter; mais sa maladie fit des progrès rapides. En présence de Donati, de Daniel de Volterra et de quelques autres de ses amis, il dicta ce bref testament : « Je laisse mon âme à Dieu, mon corps à la terre, et mes biens à mes plus proches parens. » Il mourut le 17 février 1563, âgé de quatre-vingt-neuf ans moins quelques jours.

Aussitôt après sa mort, le pape fit déposer son corps à l'église de San-Apostolo, en attendant qu'on lui eût élevé un tombeau à Saint-Pierre. Dès que Leonardo fut arrivé, les amis qui avaient assisté aux derniers momens de Michel-Ange lui apprirent que le moribond avait supplié qu'on transportât ses restes à Florence; mais l'émotion de la population de Rome avait été telle lors du service célébré à San-Apostolo, qu'on craignit qu'elle ne s'opposât à la translation du corps, de sorte que Leonardo fut réduit à l'enfermer dans une balle de laine et à le faire sortir secrètement de la ville. Il fut inhumé à Santa-Croce, où on lui éleva un monument somptueux, dessiné par Vasari et exécuté par Batista Lorenzo.

Malgré des travers qu'on lui a reprochés, la violence de son caractère, son esprit irritable et sarcastique, son amour presque maladif de la solitude, Michel-Ange fut lié avec les hommes les plus distingués et les plus célèbres de son temps, sans compter les sept papes qui l'employèrent, et avec lesquels il vécut, en dépit de quelques orages, dans les plus familières et les plus honorables relations. Les cardinaux Pole, Bembo, Contarini, Hippolyte de Médicis, et tant d'autres, furent parmi ses plus intimes et ses plus constans amis. Quant à ses élèves, Sébastien del Piombo, Daniel de Volterra, Rosso, le Pontormo, Vasari, on sait assez, par le témoignage de ce dernier, quelle ardeur il mettait à les protéger, avec quelle générosité il leur donnait non-seulement ses conseils, mais des

projets, des dessins, et quelquefois les compositions entières de leurs tableaux.

Il paraît cependant avoir préféré à l'amitié des grands personnages celle des petites gens, dont les habitudes simples et la naïveté lui plaisaient. Il fut très attaché non-seulement à son domestique Urbino, qu'il traitait comme un ami, mais au Popolino, son marbrier, dont il corrigeait avec le plus grand sérieux les informes ébauches, et au Menighella, « peintre médiocre du Val-d'Arno, mais personnage très plaisant, qui venait de temps en temps le prier de lui dessiner un saint Roch ou un saint Antoine, d'après lequel il peignait un tableau pour les campagnards. » Michel-Ange, qui se décidait avec peine à travailler pour les rois, abandonnait aussitôt son ouvrage pour composer des dessins naïfs qu'il accommodait au goût de son ami. Il fit entre autres choses pour le Menighella le modèle d'un *Christ en croix,* avec un creux pour mouler des épreuves en carton que le peintre allait vendre dans les campagnes, et Michel-Ange « se divertissait beaucoup des petites aventures qui arrivaient à l'artiste ambulant. » Bon et généreux, comblant ses élèves et ses amis, soulageant les malheureux, dotant de pauvres filles, enrichissant son neveu, à qui il ne donnait jamais moins de 3 ou 4,000 écus à la fois, il était lui-même intraitable à l'égard des présens, « qu'il regarda toujours comme autant de liens incommodes et difficiles à rompre. » Il vivait assez chétivement et disait à ce propos à Condivi : « Quoique je sois riche, j'ai toujours vécu comme un pauvre homme. » Il se traitait avec dureté, jusqu'à porter dans sa vieillesse des guêtres de peau de chien sur ses jambes nues. Il admettait rarement un ami à sa table : quand il travaillait, il se contentait d'un morceau de pain, qu'il mangeait sans s'interrompre, et d'un peu de vin. C'est avec cette sobriété qu'il vécut jusqu'au moment où il commença les peintures de la Sixtine. Alors déjà âgé, il s'accorda un repas frugal qu'il prenait à la fin de la journée.

Michel-Ange était d'une activité extraordinaire, mais il avait le travail inégal. Il restait quelquefois des mois entiers, absorbé et méditant, sans toucher ni ses brosses, ni ses ciseaux; puis, lorsqu'il avait trouvé sa composition, il se mettait à l'œuvre avec une sorte de furie. Il abandonnait souvent son travail au milieu de l'exécution, découragé et même désespéré, parce que, dit Vasari, « il avait une imagination si sublime, que souvent ses mains ne pouvaient exprimer ses grandes et terribles pensées. » D'ordinaire il jetait impétueusement sa première idée sur le papier, puis reprenait longuement chacune des parties et quelquefois l'ensemble, comme on le voit dans plusieurs de ses dessins, minutieusement achevés. Vasari assure qu'il dessinait souvent la même tête dix ou douze fois avant d'en être satisfait. Certaines de ses études sont exécutées d'une main tellement sûre, qu'il a pu s'en servir pour modeler, comme le prouvent les repères qu'on y remarque; mais en général il faisait de petites maquettes en cire dont plusieurs se sont conservées. Sans prendre très exactement ses mesures, il attaquait directement le marbre, ce qui lui joua parfois de mauvais tours. Il dormait peu, et se relevait souvent la nuit pour travailler. Il avait imaginé de se mettre sur la tête une sorte

de casque en carton qui renfermait une chandelle; le point qu'il travaillait se trouvait ainsi parfaitement éclairé, sans que ses mains fussent embarrassées (1).

Nous possédons plusieurs portraits de Michel-Ange. Les renseignemens minutieux, et qui paraîtraient puérils, s'il s'agissait de tout autre, que nous fournissent ses biographes, permettent de se le représenter avec beaucoup de précision. Il était de taille moyenne, large des épaules, mince et bien proportionné, d'une complexion très saine et vigoureuse, qu'il devait autant à la régularité de sa vie qu'à la nature, d'un tempéramment sec et nerveux, Il avait eu plusieurs maladies dans son enfance, et deux fort graves dans son âge mûr. Il avait la tête ronde, les tempes saillantes, le front carré et spacieux coupé horizontalement de sept lignes droites, le nez, comme on sait, écrasé par un coup de poing de Torrignano. Ses lèvres étaient minces, celle de dessous un peu plus longue que l'autre, ce qui se remarquait surtout lorsqu'on le voyait de profil. Ses sourcils étaient peu épais, les yeux petits plutôt que grands, de couleur de corne, tachetés d'étincelles jaunes et azurées, les cheveux noirs, la barbe de même couleur, peu fournie, longue de quatre ou cinq doigts, fourchue, et à la fin de sa vie seulement très mêlée de poils blancs. Son expression était agréable, vive et décidée.

Tel fut Michel-Ange, le dernier et le plus grand des maîtres sévères. Cette gigantesque figure clôt et résume le mouvement inauguré par Dante et par Giotto, poursuivi par les Orgagna, les Brunelleschi et les Léonard. Surpassé sans doute par plusieurs de ses contemporains ou de ses devanciers dans quelques-uns des arts qu'il a cultivés, ce fier et sombre génie a marqué toutes ses œuvres d'une formidable empreinte. Il n'eut point de postérité, car il serait injuste de lui demander compte des extravagances de ses impuissans successeurs, qui crurent l'imiter en affectant le sublime, oubliant que sans la force l'audace n'est que ridicule. Ce n'est pas seulement par l'énergie créatrice de sa toute-puissante imagination, mais par un ensemble inoui des plus hautes et des plus rares facultés, qu'il l'emporta sur les hommes célèbres de cette prodigieuse époque. Peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, poète, citoyen, il apparaît entre Dante, Léonard, Brunelleschi, Raphaël, comme un titan, dernier rejeton d'une race perdue qui domine cette armée de géans. Et puisque son caractère égalait son esprit, n'est-on pas en droit de lui attribuer la première place parmi les grands hommes de l'ère moderne?

CH. CLÉMENT.

(1) Vasari écrit à ce propos : « J'avais remarqué qu'il ne se servait pas de bougies, mais de chandelles de suif de chèvre, qui sont excellentes; je lui en envoyai quatre paquets qui pesaient bien quarante livres. Je les lui fis porter à deux heures après minuit. Il les refusa d'abord; mais mon domestique dit : « Messire, elles m'ont cassé les bras depuis le pont jusqu'ici, et certes je ne les reporterai pas à la maison. Il y a devant votre porte un monceau de boue, je les planterai toutes dedans et les allumerai. — Eh bien! pose-les ici, répondit Michel-Ange; je ne veux pas de pareilles plaisanteries à ma porte. »

LA

FRONDE A BORDEAUX

SCÈNES HISTORIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

—

V.

On peut juger maintenant combien est dépourvue de fondement, et absurde même jusqu'au ridicule, cette autre accusation de La Rochefoucauld contre Mme de Longueville. C'est elle, à l'en croire (1), qui, en se brouillant avec son frère, le prince de Conti, divisa le parti des princes et prépara sa ruine. Ainsi qu'on a pu le voir (2), ce sont des causes un peu plus sérieuses qui ont perdu la fronde à Bordeaux comme à Paris. Quand le prince de Conti et sa sœur auraient continué d'être aussi unis qu'ils le furent longtemps, leur impuissante union n'aurait pu retarder la chute de la fronde, et leurs divisions ne l'ont point avancée d'une heure. Les brouilleries du frère et de la sœur n'ont pas eu d'influence marquée sur les événemens, et nous y ferions à peine attention, si La Rochefoucauld n'en parlait avec une discrétion perfide, en s'excusant « de ne pas entrer dans le particulier de beaucoup de choses qui ne se peuvent écrire, » et en laissant entrevoir sous ces choses qui ne se peuvent écrire des mystères très peu favorables à Mme de Longueville. Levons donc ces voiles tissus par l'esprit de rancune et de vengeance, et

(1) La Rochefoucauld, dans la collection Petitot, t. LII, p. 131-132 et 174.
(2) Livraison du 15 juin.

faisons paraître bien des misères pour repousser d'odieuses calomnies. Si Mme de Longueville s'est séparée du prince de Conti, ç'a été par une indispensable nécessité, d'abord par respect pour elle-même, ensuite par fidélité à Condé, et la preuve en est que Conti n'échappa des mains de sa sœur que pour tomber entre celles de Mazarin. Ce dénoûment certain jette de la lumière et de l'intérêt sur les obscurs et tristes détails dans lesquels nous allons entrer.

Nous l'avons dit (1) : Mme de Longueville avait jusqu'alors exercé sur le prince de Conti un pouvoir presque absolu par la supériorité de l'âge, de l'esprit et du caractère, et grâce aussi à cette espèce d'adoration chevaleresque que son jeune frère professait pour elle. Sans doute elle eût préféré le conduire par la raison et par l'honneur; mais, à défaut de mieux, elle retenait comme elle pouvait son ancien empire, ne sachant trop quel usage ferait de sa liberté ce faible et capricieux personnage. Il n'y avait rien là que de fort innocent, bien qu'il s'y mêlât un peu de manége et quelque ridicule; mais on conçoit quel parti on pouvait tirer de cette passion étrange contre Mme de Longueville. Mazarin, qui allait à ses fins par tous les moyens, et à qui les frondeurs avaient prodigué toutes les calomnies dans le langage le plus cynique, se défendait de la même manière, et ne se faisait pas faute de répandre des bruits injurieux sur le frère et la sœur. De là bien des chansons et des mazarinades, armes de guerre utiles en leur temps, mais qui n'ont pas la moindre valeur auprès de l'histoire. Pas un homme sérieux au XVIIe siècle ne s'est arrêté à ces propos de parti, et Retz, qui certes n'est suspect envers personne d'un excès de bienveillance, ne les rappelle que pour leur donner un formel démenti (2). Le moment arrivait où cette affection exaltée devait finir avec les chastes ardeurs de la première jeunesse; mais, au lieu de s'affaiblir successivement et de mourir en silence, elle se brisa, non sans quelque scandale, à Bordeaux en 1652.

Le prince de Conti s'était fait une petite cour de serviteurs intéressés, qui flattaient à l'envi ses défauts, cette vanité inquiète et jalouse qui était le fond même de son caractère et qui entrait dans tous ses sentimens, surtout le goût naissant des plaisirs. Parmi ces courtisans étaient au premier rang deux beaux esprits célèbres, Sarasin, secrétaire des commandemens du prince, dont ailleurs (3) nous

(1) Voyez la dernière livraison, p. 765.

(2) Il dit avec le ton leste et dégagé qui lui est ordinaire, t. Ier, p. 183, édit. d'Amsterdam, 1735 : « L'amour passionné du prince de Conti pour sa sœur donna à cette maison un certain air d'inceste, quoique fort injustement. »

(3) *La Société française au dix-septième siècle*, t. Ier, ch. Ier, p. 48 et suiv., surtout t. II, ch. XIII, p. 208-213.

avons fait connaître le talent délicat et l'âme servile; Marigny (1), presque aussi spirituel et plus méchant que Sarasin; avec eux Guilleragues, se formant à cette bonne école dans l'art d'amuser et de plaire qui un jour lui méritera l'éloge de Boileau (2); Chémeraut Barbezières, officier hardi, sans scrupules et sans mœurs, et quelques autres encore dont il sera question plus tard. Les deux lettrés ne s'entendirent pas longtemps, et se querellèrent. Il paraît que, dans ces démêlés, Mme de Longueville prit parti contre Marigny. Il fut contraint de quitter la place, jurant à Sarasin et à sa protectrice une haine de bel esprit offensé. De Paris, il adressa à son ancien maître une lettre contre son rival, qui irrita le prince et sa sœur; on parla même de supprimer la pension de Marigny : il n'en devint que plus ulcéré, et mit ses rancunes au service de celles de La Rochefoucauld et de Mme de Châtillon. Sans cesse il écrit contre Mme de Longueville à Lenet, qui, gagné lui-même à la conspiration, accueille fort bien ses lettres, et en fait part à Condé, en sorte que, grâce à la connivence de Lenet, les traits forgés à Paris y revenaient par Bordeaux : manœuvre habile, qui secondait à merveille la machine conduite par La Rochefoucauld (3). Sarasin, qui

(1) On en a un petit volume : *Œuvres de vers et de prose de M. de Marigny*, in-12, Paris 1674. Il est auteur aussi d'un petit poème du *Pain bénit*, imprimé en 1673. Tallemant, t. IV, p. 263, en fait le portrait suivant : « Il est bien fait, il parle facilement, sait fort bien l'espagnol et l'italien, et n'ignore pas un des bons contes qui se font en l'une des trois langues; fait des vers passablement; pour du jugement, il n'en a point. » Tallemant devait aussi parler de lui dans *la Fronderie*. Marigny est mort en 1670.

(2) Boileau, Épître v :

> Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire,
> Guilleragues, qui sais et parler et te taire.

(3) On peut voir toutes ces intrigues dans Lenet. Il est certain que Marigny avait été pendant la fronde au service du prince de Conti, puisqu'il en tenait une pension qu'il fut question de lui ôter (Lenet, p. 574; lettre de Marigny du 22 septembre 1652), et qu'il avait été avec lui quelque temps à Bordeaux, car dans une autre lettre du 25 septembre il parle à Lenet des affaires de Bordeaux en homme qui les sait à fond et y a mis la main. Il s'applique à tourner de plus en plus Lenet contre Mme de Longueville. On a vu (dernière livraison de la *Revue*, p. 775) que, dans les premiers troubles de l'Ormée, Lenet avait été chargé par Condé de rechercher la part qu'y pouvaient avoir Mme de Longueville et le prince de Conti, et qu'à ce propos il y avait eu une explication assez vive entre Lenet et la princesse, qui avait versé des larmes en s'entendant accuser de nuire à Condé. En même temps elle avait assuré Lenet qu'elle ne songeait pas à le desservir auprès de son frère, et qu'il pouvait compter sur son amitié, ce qui était parfaitement vrai, comme l'avenir l'a bien fait voir. Il paraît que Lenet avait raconté tout cela à Marigny; celui-ci, craignant un rapprochement entre Lenet et la princesse, s'efforça de l'empêcher. « Je suis bien aise, lui écrit-il, de vous donner un avis que, quelque chose que fasse Mme de Longueville, elle ne fera rien pour vous, que ses larmes à votre égard sont des larmes de crocodile. » Sur cela, il lui raconte une historiette où il a soin de placer ces mots : « Le prince de Conti, qui languit, comme vous savez, pour Mme de

devait tant à Mme de Longueville, se ménagea le plus longtemps qu'il put entre la sœur et le frère, les flattant tour à tour et les trahissant tous les deux. Enfin Chémeraut, emporté par la passion et par l'intérêt, forma résolûment le dessein de s'emparer de l'esprit de son jeune maître, en attaquant avec art et en détruisant peu à peu auprès de lui tous ceux qui jusqu'alors étaient en possession de le conduire. Il ne tarda pas à entraîner Sarasin dans ce complot.

Les deux habiles et effrontés courtisans commencèrent par s'adresser à l'amour-propre du prince de Conti, et lui représentèrent qu'il n'avait point à Bordeaux le pouvoir qui lui était dû, et qu'il était traité beaucoup trop légèrement par Lenet et surtout par Marsin. Ils lui insinuèrent que M. le Prince, à Paris, dans ses négociations secrètes avec la cour, avait fort négligé ses intérêts, tandis que Condé n'avait jamais cessé de réclamer pour son frère l'important gouvernement de Provence à la place de celui de Champagne et de Brie. Ils ne manquèrent pas de lui faire sentir le ridicule de ses sentimens passionnés pour une sœur qui n'était pas du tout l'Uranie qu'il se figurait, et ne s'en tenait point à des adorations platoniques comme les siennes, qui depuis plusieurs années avait, sans qu'il s'en doutât (1), pour amant déclaré La Rochefoucauld, qui venait de commencer une intrigue nouvelle avec le duc de Nemours, et avait peut-être quelque secret favori parmi les jeunes et brillans officiers empressés à lui faire la cour. Et ici nous-même, recherchant par-dessus tout la vérité et n'ignorant pas que la punition d'une faute est presque toujours d'en amener d'autres, nous avons voulu savoir si la conduite de Mme de Longueville à Bordeaux avait fourni quelque prétexte à ce dernier propos, et voici tout ce que nous avons pu trouver. Lenet dit qu'à Bordeaux le marquis de Gerzé s'attacha un moment à Mme de Longueville (2); mais lui, qui

Longueville sans lui en rien dire, » n'osant pas calomnier tout à fait Mme de Longueville, mais tâchant de la rendre suspecte et ridicule. Il ajoute, et cela le trahit : « Au surplus, vous ne devez point douter que le Sarasin, qui va comme veut Mme de Longueville, ne pousse M. le prince de Conti contre M. Lenet de tout son pouvoir, et je ne doute point qu'il n'ait été un des principaux auteurs de la cabale. Je vous en parle sans passion, et je ne pense pas me tromper, et je ne sais pas si vous ne feriez pas bien d'en faire avertir M. le Prince, ou de lui écrire même sur ce sujet, ou d'en écrire à M. de La Rochefoucauld, afin qu'il en parlât plus amplement. » Ainsi c'est par vengeance contre Sarasin et le prince de Conti que Marigny excite Lenet contre Mme de Longueville; il l'engage à écrire contre elle à M. le Prince ou à La Rochefoucauld, qui saura bien tirer parti de ces bavardages.

(1) Retz, t. Ier, p. 186 : « M. de La Rochefoucauld faisoit croire à M. le prince de Conti qu'il le servoit dans la passion qu'il avoit pour madame sa sœur, et lui et elle, de concert, l'avoient tellement aveuglé, que plus de quatre ans encore après il ne se doutoit de quoi que ce soit. »

(2) Lenet, p. 540 : « Gerzé s'attachoit à la duchesse de Longueville. Je crus avoir eu

est presque un de ses ennemis, lui, le serviteur, le correspondant intime de La Rochefoucauld et de Mme de Châtillon, ne donne pas le moins du monde à entendre que la princesse ait pris au sérieux des adorations auxquelles elle était fort accoutumée. Nous savons qu'à Stenay, entourée de généraux et d'officiers qui se battaient admirablement pour sa cause, tels que Turenne, Bouteville, La Moussaye, Grammont, Tracy, elle était trop politique et trop coquette pour ne pas souffrir un peu leurs hommages quelquefois très pressans, sans que sa fidélité à La Rochefoucauld se soit jamais démentie : nous en avons des preuves certaines. Il est donc possible qu'à Bordeaux elle n'ait pas rebuté davantage des adorateurs qui pouvaient être utiles au parti des princes; mais nous n'avons pu découvrir l'ombre même d'un indice qui permette de croire à aucune galanterie suspecte, et bientôt nous verrons que ses pensées prirent assez vite une tout autre direction. Le marquis de Gerzé était un officier d'une grande bravoure et entièrement dévoué à Condé. C'était un des beaux à la mode, et qui, pour parler le langage du temps, se faisait le mourant de toutes les beautés célèbres. Un jour, en 1649, nouveau capitaine des gardes, il s'avisa de se mettre en tête de supplanter Mazarin et de faire le galant auprès de la reine Anne, qui d'abord s'en moqua, puis le chassa en lui faisant affront (1). Cette aventure avait laissé à Gerzé un certain air de ridicule : il n'avait pas la moindre importance politique; il resta d'ailleurs assez peu de temps à Bordeaux, suivit de près Condé, et le 1er juillet il était à Paris au combat de Saint-Antoine. Mais les flatteurs du prince de Conti ne se piquaient pas de tant de critique, et soit en cette occasion, soit en d'autres, pour le présent ou pour le passé, ils parvinrent à irriter si bien le prince de Conti contre sa sœur, qu'il en tomba « dans un emportement de colère et de jalousie qui eût été plus supportable à un amant qu'à un frère (2). » Dans les commencemens, il suffisait à Mme de Longueville d'un mot gracieux, d'une caresse, pour ramener le jeune prince sous l'ancien joug; un moment après, la scène était changée, et les conseils de l'affection et de l'honneur n'étaient plus écoutés : ils étaient même rejetés avec des paroles injurieuses. La fierté de Mme de Longueville se lassait bien souvent des soins qu'il lui fallait prendre pour conduire cet esprit inquiet et jaloux, et son influence dépérissait chaque jour. Cependant, Chémeraut ayant gravement manqué à une des filles de la princesse, celle-ci s'en émut et exigea de son frère qu'il chassât

l'occasion de l'observer; j'en donnai avis au prince (de Condé). » Cette observation n'est pas répétée dans Lenet.

(1) Mme de Motteville, t. IV, p. 9-20.

(2) La Rochefoucauld, p. 131.

son indigne favori. Elle l'emporta, mais non sans peine. Pour les brouiller sans retour et aller plus droit à ses fins, un autre flatteur du prince entreprit de lui donner une maîtresse, et lui fit faire la connaissance d'une dame de la ville, jolie et peu cruelle, nommée Mme de Calvimont, chez laquelle Conti passa agréablement ses soirées et tint sa petite cour. Cette belle liaison dura jusqu'à la fin de la guerre de Guienne, et même un peu au-delà. Voilà mises à nu les misères que le silence affecté de La Rochefoucauld rendait si suspectes, et dont on pourrait détourner les yeux, si bientôt ces brouilleries n'eussent amené des divisions d'un caractère plus sérieux, qui méritent l'attention de l'histoire.

Dans l'intérieur du prince de Conti, à côté de Guilleragues et de Sarasin, était un personnage qu'il est temps d'introduire sur la scène, plus honnête à la fois et plus habile, et qui ne se pouvait contenter du triste rôle de complaisant du prince : nous voulons parler de l'abbé de Cosnac, aumônier de la maison. Comme il le dit lui-même dans ses mémoires récemment publiés (1), il était naturellement aussi porté à l'ambition qu'éloigné des intrigues d'amour. C'était un ecclésiastique gascon, très fin et très avisé, évitant le scandale, mais cherchant par-dessus tout à faire son chemin. Il se tint quelque temps prudemment dans l'ombre et attendit que son heure fût venue. Il ne favorisa ni les désordres du jeune prince, ni les déplorables querelles que le frère faisait à la sœur. Dans tout le cours de ses mémoires, il ne lui échappe pas le plus petit mot contre Mme de Longueville, dont l'inimitié de La Rochefoucauld eût pu faire son profit; il ne parle d'elle qu'avec un entier respect: seulement, au lieu de l'aider à ressaisir son influence sur le prince de Conti, il se réserva de le conduire lui-même, et il le conduisit peu à peu dans une route tout opposée à celle que suivait Mme de Longueville.

L'abbé de Cosnac reconnut aisément que la fronde était perdue, que, vaincue à Paris, elle penchait de plus en plus à Bordeaux vers sa ruine, et que pour sa fortune il n'avait rien à attendre de ce côté-là : il conçut donc la pensée de se relever auprès de la cour, de gagner ses bonnes grâces en lui ménageant la conquête d'un prince du sang, et cette entreprise une fois arrêtée dans son esprit, il y travailla avec une persévérance et une adresse merveilleuses. Il s'en ouvrit à l'un de ses amis, le marquis de Chouppes, entré avec son régiment au service des princes, et qui ne demandait pas mieux que d'en sortir, croyant avoir à se plaindre de Marsin. Cos-

(1) *Mémoires* de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, etc., 2 vol. in-8°, Paris 1852. C'est de ces mémoires que nous avons tiré ce qui précède sur Chémeraut et sur la liaison du prince de Conti avec Mme de Calvimont.

nac introduisit Chouppes auprès du prince de Conti, et dans une occasion importante où il s'agissait de réclamer de l'Espagne les secours promis par les traités, et sans lesquels les affaires de Guienne ne se pouvaient soutenir, comme on cherchait une personne de confiance que l'on pût charger de cette mission, l'abbé fit tomber sur son ami le choix du prince. On donna au nouveau diplomate les instructions les plus détaillées et les plus précises (1). Chouppes les suivit de manière à ne rien obtenir, et à son retour il assura le prince qu'il n'y avait aucun fonds à faire sur les promesses des Espagnols. « Ce coup, dit l'abbé de Cosnac (2), que je donnai assez adroitement pour n'en être point soupçonné, est assurément ce qui a le plus contribué à la paix de Bordeaux. » Sur ces entrefaites, il y eut dans la ville une assez forte émeute où le prince de Conti courut presque du danger. Cosnac saisit cette occasion pour se déclarer; il représenta au prince de Conti qu'il se perdrait en s'obstinant à servir une cause que rien ne pouvait sauver, et il lui développa toutes les raisons qui le pouvaient engager à traiter avec la cour. Le faible Conti ne fit pas grande résistance. « Il prit sans beaucoup balancer (3) la résolution de sortir de l'état où il étoit, qui commençoit fort à le dégoûter, tant à cause des fatigues qu'il lui falloit prendre, et qui n'étoient pas trop selon son humeur, qu'à cause des dangers qu'il couroit tous les jours. Après avoir eu avec M. le prince de Conti plusieurs conférences sur ce sujet, il fut entendu qu'il enverroit quelqu'un à la cour pour traiter de notre accommodement avec elle.»

Ce témoignage de l'abbé de Cosnac est irrécusable. Ainsi il est désormais acquis à l'histoire qu'au lieu d'avoir attendu, pour se rendre, comme on le croyait jusqu'ici, l'entière défaite de son parti, le prince de Conti l'a prévenue, et que dès les commencemens de l'année 1653 il trahissait sourdement celui dont il était le lieutenant, jusqu'à ce que l'occasion lui fût donnée de lever le masque et de passer avec éclat du côté de la cour. Déjà s'accomplissait une partie de la prophétie de Condé : « Vous me jetez dans une affaire dont vous vous lasserez plus tôt que moi. » Condé en effet, plus énergique et plus fier à mesure que le malheur s'appesantissait sur lui, repoussait toutes les ouvertures d'accommodement. « Je vous dirai, écrit-il de Flandre à Lenet le 19 mars 1653 (4), que quand nous devrions perdre Bordeaux et toute la Guienne, il vaudroit mieux s'y résoudre que de faire une paix à contre-temps, sans honneur et sans sûreté, comme il arriveroit, si nous la faisions dans ce temps-ci

(1) Elles sont tout au long dans Lenet, p. 596-599.
(2) *Mémoires*, t. Ier, p. 53.
(3) *Mémoires, ibid.*, p. 56.
(4) Lenet, p. 602.

que le Mazarin continue d'agir avec ses fourberies ordinaires et ne songe qu'à notre ruine..... tellement qu'il faut une fois pour toutes que vous ôtiez cette pensée de paix de votre esprit, que vous songiez sérieusement à la guerre, et que vous vous appliquiez à sauver Bordeaux. Pour moi, je vous dirai que quand je serois réduit à demeurer ici avec un seul valet, j'aimerois mieux le faire que de me mettre entre les mains de mes ennemis. »

Cependant que faisait cette sœur qu'on lui avait peinte comme livrée à ses plaisirs et toute prête à le trahir pour quelque nouvel amant? Seule, sans nul ami sur lequel elle se pût appuyer, le cœur rempli de sombres pressentimens, voyant bien qu'elle ne pouvait surmonter sa destinée, elle la bravait du moins, et constamment elle refusa de prêter l'oreille à tout accommodement particulier. Elle aurait bien pu se dire que ses conseils n'avaient jamais été suivis, qu'on n'avait répondu à son dévouement et à sa tendresse qu'en accueillant de basses calomnies, qu'à Paris on avait négocié avec la cour malgré elle et sans elle, qu'à Bordeaux on ne lui avait donné aucun pouvoir, qu'un seul jour elle avait été crue, lorsqu'elle avait été d'avis que son frère partît pour aller rejoindre l'armée; qu'on n'avait pas su diriger l'Ormée quand on pouvait la conduire, pour la suivre follement maintenant qu'elle courait à sa perte; qu'enfin depuis plus d'un an elle était si peu comptée dans toutes les résolutions qui se prenaient, qu'elle avait bien le droit d'aviser elle-même à ses propres affaires. Mais Mme de Longueville avait d'autres pensées : elle savait bien au fond de son cœur avec quelle passion à Saint-Maur, à Chantilly, à Montrond, à Bourges, elle avait poussé Condé à la guerre; plus donc elle le vit malheureux dans l'entreprise où elle l'avait entraîné, plus elle se fit une religion de lui demeurer fidèle, quelque plainte qu'elle pût élever contre lui. Tandis que le prince de Conti ourdissait avec son aumônier une conspiration en faveur de la paix, tandis qu'à Paris La Rochefoucauld se rendait petit à petit, et traitait avec Mazarin par l'intermédiaire de Gourville, qui passait alors lui-même de son service à celui du cardinal (1), elle, à Bordeaux, avec l'intrépide Marsin, et avec Lenet obéissant enfin, bien qu'à contre-cœur, aux dernières instructions de son maître, elle s'enfonça chaque jour davantage dans une résistance désespérée. L'abbé de Cosnac lui rend cet hommage que jamais il n'espéra triompher de sa fidélité. « Mme de Longueville, dit-il (2), étoit tellement attachée aux intérêts de M. le Prince, qu'elle n'eût jamais consenti à aucun traité de paix sans sa participation. » Aussi le pre-

(1) *Mémoires* de Gourville, collection Petitot, t. LII, p. 272-274 et suiv.
(2) *Mémoires, ibid.*, p. 67.

mier soin du prince de Conti et de Cosnac fut de ne pas éveiller le moindre soupçon dans l'esprit de Mme de Longueville. Pour la mieux tromper, Conti redoubla de zèle en apparence, et lui disputa la faveur de l'Ormée, et c'est sa main, guidée par celle de son digne conseiller, qui, dans les premiers jours d'avril 1653 (1), signa les instructions criminelles données à MM. de Trancas, Blarut et Dezert, députés de l'Ormée auprès de la république d'Angleterre. Mme de Longueville, abusée, ne se douta pas de la trahison qui se tramait. En vain de temps en temps, avertie par les murmures soupçonneux de l'Ormée, que ses instincts ne trompaient pas, et trouvant elle-même étranges les allures de son frère, elle tentait de se rapprocher de lui et de reprendre son ancien ascendant : toutes les avenues du cœur de Conti étaient soigneusement gardées. L'abbé de Cosnac n'avait pas manqué de renouveler et d'augmenter leurs brouilleries dès qu'il avait vu Mme de Longueville bien résolue à ne point abandonner Condé, et ces divisions, d'abord tout intérieures, finirent par éclater au dehors et par devenir publiques, grâce aux indiscrétions de l'entourage du prince et à l'habileté des partisans de Mazarin, appliqués à envenimer et à répandre ces querelles domestiques, afin de nuire à celle qui était devenue l'âme du fameux triumvirat, comme l'appelle l'abbé de Cosnac.

Nous le demandons à tout homme de bonne foi, à présent que tous les voiles sont levés et que le dessous des cartes est à découvert en bien et en mal : Mme de Longueville est-elle coupable de ces divisions dont on a fait tant de bruit? Devant les révélations inattendues de l'abbé de Cosnac, que deviennent les accusations de La Rochefoucauld? Voudrait-on que dès l'origine, pour prévenir les emportemens jaloux de son jeune frère, Mme de Longueville se fût prêtée davantage à une passion ridicule? Elle n'avait déjà que trop fait, et quelle âme honnête la blâmera d'avoir aimé mieux s'exposer, comme le dit fort bien l'abbé de Cosnac lui-même (2), « aux effets de la haine de son frère qu'à ceux de son amitié? » Devait-elle ensuite condescendre aux tristes amours de Conti? Plus tard elle pouvait encore, il est vrai, se réconcilier avec lui en l'imitant; mais l'idée seule d'une semblable lâcheté ne se présenta pas même à son esprit. Pas un jour, pas une heure elle ne consentit à séparer son sort de celui de Condé et à fléchir le genou devant ses ennemis victorieux.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, p. 783.
(2) *Mémoires*, p. 23.

VI.

Il nous reste à conduire la guerre de Guienne à son inévitable dénoûment, et à montrer la fronde se précipitant à sa perte par les mêmes chemins qu'elle avait déjà parcourus : d'une part, les violences de plus en plus extravagantes et criminelles de ses partisans aux abois, de l'autre l'indignation toujours croissante des honnêtes gens, ramenés au besoin de l'ordre par les excès de l'anarchie, leurs révoltes courageuses, et l'intrépide dévouement de quelques âmes d'élite.

On a vu avec quel enthousiasme le parlement de Bordeaux avait accueilli Condé à son arrivée en Guienne. C'est du sein de ce même parlement que partit le premier signal de l'opposition qui finit par renverser la domination des princes.

Le parlement, dans sa grande majorité, avait été d'avis d'accepter l'amnistie royale promulguée en octobre 1652 (1). Les princes ayant repoussé cette amnistie, dès lors les membres les plus autorisés s'étaient considérés comme dégagés envers eux, et n'avaient plus songé qu'à rentrer sous l'autorité légitime. Profitant de ces dispositions, le roi avait déclaré le parlement de Guienne transféré à Agen. Cette déclaration avait produit son effet : bien des officiers de la compagnie, obéissant à l'appel du roi, avaient successivement quitté Bordeaux, s'étaient rendus à Agen, et y avaient formé un parlement qui grossit chaque jour, et ouvrit sa première séance le 3 mars 1653. Il était à peine resté à Bordeaux assez de conseillers pour rendre la justice ordinaire : les uns, trop compromis pour espérer un pardon sincère et engagés sans retour dans la rébellion; les autres, qui aspiraient à en sortir, et n'étaient retenus que par un scrupule de fidélité envers Condé, plusieurs aussi dans la pensée qu'ils serviraient mieux le roi à Bordeaux qu'à Agen, en y tenant tête à ses ennemis.

Ceux-là souffraient impatiemment le joug de l'Ormée. L'un d'eux, nommé Massiot, entreprit de le secouer et de reconquérir l'hôtel de ville, dont les ormistes s'étaient emparés, et dans les premiers jours de décembre 1652, secondé par une partie de la bourgeoisie, il osa faire une grande démonstration qu'on eut bien de la peine à réprimer. Massiot fut pris, et conduit pour être jugé au palais du parlement à travers les flots d'une populace furieuse. Il entra fièrement dans le palais, et, se retournant vers la foule qui le suivait, il dit qu'il saurait bien se justifier, et qu'on ne lui en voulait que

(1) Voyez la livraison du 15 juin, p. 779.

parce qu'il s'opposait à ce qu'on mît garnison espagnole dans Bordeaux. Plusieurs membres du parlement soutinrent qu'il y avait eu réellement conspiration. Massiot nia tout dessein contre la personne du prince de Conti et contre la maison de Condé, mais il déclara qu'il avait en effet tenté de se saisir de l'hôtel de ville et de se défaire des chefs de l'Ormée, qu'il l'avouait, le tenait à honneur, et le ferait savoir au roi. Ce hardi langage étonna et agita l'assemblée. Il y eut des conseillers qui osèrent approuver Massiot. Le président d'Affis, celui-là même qui, en septembre 1651, à la place du premier président Dubernet, avait reçu Condé et lui avait promis avec tant de chaleur l'appui de la compagnie, s'emporta contre les usurpations de l'Ormée. Au milieu de ces débats confus, la nuit vint, et on leva la séance sans avoir rien décidé. Cependant le peuple attroupé autour du palais (1) ne cessait de réclamer à grands cris la tête de Massiot. On avait peur qu'il ne fût mis en pièces à la sortie de l'audience. Le prince de Conti dit qu'il conduirait volontiers le prévenu dans son hôtel (2), mais qu'il n'y répondrait pas de sa vie. Il offrit de le mener à l'hôtel même (3) du prince de Condé, comme en un asile inviolable, et il se dirigea de ce côté; mais le peuple força la voiture du prince d'aller à l'hôtel de ville (4), où Massiot fut jeté dans les fers. On eut bien de la peine à sauver la vie du courageux conseiller. Sa famille, qui était fort considérée, obtint sa liberté à condition qu'il quitterait Bordeaux immédiatement. Il se rendit à Agen, et on le voit figurer parmi ceux qui assistèrent à la première séance du parlement royal, le 3 mars 1653.

Le soir de la scène que nous venons de raconter, il y eut chez Mme de Longueville une réunion de tous les principaux du parti (5). Là, sous les auspices de l'ancienne reine de la fronde, on prit la résolution de ne se jamais séparer de Condé, de faire prévaloir à tout prix son autorité, de se rendre maître du parlement en chassant tous les membres dont on ne serait pas sûr, enfin de s'appuyer ouvertement sur l'Ormée, selon les derniers ordres qu'on avait reçus de M. le Prince. En conséquence, quelques jours après le prince de Conti, comme lieutenant-général de son frère, se transporta à l'hôtel de ville et y signa solennellement l'union avec l'Ormée.

Tout ce qu'il y avait encore à Bordeaux de membres du parle-

(1) Situé sur la *Place du Palais*, pas bien loin du quai. Au XVIIIe siècle, le palais du parlement fut transféré ailleurs. Il n'y en a aujourd'hui d'autre vestige que la *rue du Parlement*.

(2) Quartier du Chapeau-Rouge, rue des *Fossés-du-Chapeau-Rouge*. Cette rue subsiste.

(3) Cet hôtel était dans la rue *du Mirail*, qui subsiste aussi.

(4) Près de la rue *du Mirail*, entre le collége des jésuites et le collége de Guienne.

(5) Lenet, p. 592.

ment attachés à la royauté blâmèrent hautement une pareille démarche. L'Ormée victorieuse se déchaîna contre eux, et en chassa plusieurs de la ville. La plupart appartenaient à cette petite fronde qui d'abord avait été la plus grande force de Condé. Celui-ci, consulté par Lenet, approuva tout ce qu'on faisait. Il jouait de loin cette dernière partie sans illusion, sans colère, mais aussi sans pitié, avec ses habitudes militaires; il n'hésita donc pas à sacrifier ses anciens amis, devenus ses ennemis du moment. « Les personnes qu'on a chassées de Bordeaux, écrit-il à Lenet le 26 décembre 1652 (1), doivent être considérées comme irréconciliables, tellement qu'il ne faut pas avoir égard aux services qu'ils m'ont rendus autrefois. Cette réflexion me feroit perdre Bordeaux, et je le veux conserver, à quelque prix que ce soit, comme je vous l'ai toujours mandé. » Il va plus loin le 28 décembre. « Il ne faut pas, dit-il, que vous fassiez à Bordeaux comme nous avons fait à Paris, où nous commencions beaucoup de choses et n'en finissions jamais aucune, mais que vous poussiez toutes les choses à bout, afin de vous rendre les maîtres de Bordeaux, que vous en chassiez tous les malintentionnés, et que vous empêchiez le retour de ceux qui déjà ont été chassés. »

Mais comme en même temps il n'agit que par nécessité et non par passion, qu'il nourrit l'espérance de rentrer un jour triomphant dans Bordeaux, et qu'alors il se propose bien de mettre à la raison l'Ormée, de rétablir le parlement, et de s'appuyer sur les honnêtes gens, il ne veut pas se brouiller d'avance avec eux, et s'il pousse Lenet aux violences qu'il croit nécessaires, il le prie de n'y point mêler son nom et d'en laisser toute la responsabilité à son frère et à sa sœur, qu'il saura bien d'ailleurs mettre à l'abri de toutes les récriminations : précaution étrange qui peint à merveille l'homme de guerre, recourant sans scrupule à tous les moyens pour se défendre dans une position désespérée, et l'homme de gouvernement, ami de l'ordre et des gens de bien, recherchant leur concours et décidé à les soutenir quand le temps sera venu. Laissons-le s'expliquer lui-même. « Comme, la paix se faisant, je voudrois nécessairement que les conseillers fussent rétablis dans leurs charges et le parlement dans son autorité, je serai bien aise que les violences que l'on doit faire envers le corps du parlement et les particuliers qui le composent puissent être attribuées à M. le prince de Conti ou à Mme de Longueville, et qu'il n'y paroisse pour cela aucun ordre de moi, afin qu'un jour il y ait plus de facilité à oublier les aigreurs passées. — Je vous prie de faire que mon nom ne paraisse point dans toutes ces choses-là, afin que je les puisse raccommoder avec

(1) Lenet, p. 593.

plus de facilité lorsqu'il en sera temps et que le bien de mes affaires le permettra. — Je crois qu'il seroit bon de faire à ces sortes de gens-là (les conseillers opposés à l'Ormée) une punition plus sévère que celle d'être simplement chassés de Bordeaux, car ce leur est un prétexte d'aller à Agen tenir leur parlement prétendu. Remédiez à cela fort sérieusement; mais ne dites pas que ce soit moi qui vous l'écrive, si vous ne le jugez absolument nécessaire. » Lenet se conformait volontiers à de pareils ordres, en sorte qu'aux yeux de la petite fronde tout l'odieux de ce qui se passait retombait sur le prince de Conti et sur Mme de Longueville, qui avait la réputation de gouverner son jeune frère, et que sa politique bien connue et la fermeté de son caractère désignaient particulièrement à l'inimitié et aux outrages du parti royaliste.

De là contre elle ces libelles sous la forme populaire d'affiches, de placards, comme on les appelait, qu'on mettait clandestinement la nuit sur les murs de Bordeaux, dans les quartiers les plus fréquentés, et qui, le jour, défrayaient la curiosité maligne des passans. Bien entendu, on l'attaquait par où elle était vulnérable, et elle expiait cruellement l'éclat de ses fautes. En vain chaque jour on déchirait les affiches, chaque nuit les renouvelait. « On a affiché cette nuit, écrit Lenet à Condé le 9 décembre 1652, des placards si insolens, si infâmes contre M. le prince de Conti et Mme de Longueville, qu'il n'y a homme, tant mal intentionné puisse-t-il être, qui n'en ait horreur; aussi les va-t-on brûler par la main du bourreau. » Et le 12 du même mois: « On a brûlé par la main du bourreau le pasquin horrible contre M. le prince de Conti et Mme de Longueville dont je parlai à votre altesse par le dernier courrier. Cela n'a pas empêché qu'on n'en ait fait encore un pire qui sort de même boutique et qui a eu même sort. »

Nous avons recherché et trouvé parmi les papiers de Lenet un de ces placards, dont la cynique énergie, mêlée de prétentions et presque de raffinemens aristocratiques, trahit un écrivain de la petite fronde. Nous le donnons ici, sans le trop affaiblir, tel qu'il parut un matin sur les murs de Bordeaux, pour bien faire voir à quels affronts Mme de Longueville était exposée, et que si le parti des princes livrait le parlement aux fureurs de l'Ormée, le parti du parlement savait aussi se défendre et exercer à son tour de cruelles représailles. Voici ce placard digne de Massiot ou de quelqu'un de ses amis.

« Messieurs,

« On fit brûler lundi dernier quatre papiers qu'on avoit trouvés affichés dans quatre divers carrefours de notre ville; ils n'ont mé-

rité le feu que pour avoir dit la vérité. Vous avez donc souffert, messieurs de Bordeaux, qu'on fît le sacrifice de lettres et de caractères pour apaiser la crainte du tyran et la colère de la duchesse vertueuse. Mais, quoique vous soyez nés pour la servitude et que vous ne respiriez plus que le sentiment des âmes lâches et basses, je ne désespère pas du salut public, sachant comme je sais que les esclaves de l'Ormée, les pensionnaires de l'altesse bossue, cette lie du sang bordelais, ces gueux autorisés, ces milords de la plate-forme (1), ces sénateurs de marché et de places publiques, enfin cette canaille de halle et de carrefour ont prêté main-forte à cette glorieuse exécution sous la conduite du bourreau qui sera un jour leur bienfaiteur. Mais nous ne cesserons pour cela de placarder, dussions-nous mettre le placard sur le nez et sur la bosse de Conti et dans le lit de sa sœur (2).

« Après ceci, il faut que le tyran tremble, et que la peur lui cause de plus horribles frissons que sa fièvre quarte.

« Messieurs qui lisez ce placard, ne l'arrachez pas, je vous prie; mais laissez-le afin que tout le monde le voie.

« Ne croyez pas que ce soit Dublanc Mauvezin (membre du parlement qui venait d'être chassé de Bordeaux, avec son fils, procureur syndic) qui ait placardé lundi matin; c'est un autre homme, qui égorgera le prince de Conti et qui couvrira le pavé de son corps. »

VII.

Le clergé de Bordeaux ne resta pas en arrière du parlement dans cette lutte suprême de la royauté et de la fronde.

On sait avec quel art Richelieu s'était servi de sa dignité de prince de l'église pour mettre la main sur la plupart des ordres religieux dont il avait eu soin de se déclarer le protecteur, et qu'ainsi il avait formé autour de lui une milice habile et dévouée qu'il employait avec le plus grand succès dans toutes ses affaires, négociations diplomatiques ou intrigues de cour, depuis le père Joseph, son ministre auprès de l'Allemagne, jusqu'au père Carré, qui surveillait pour lui tous les mouvemens et même les plus secrètes pensées de Mlle de La Fayette et de Mme d'Hautefort. Sorti lui-même de cette école, le cardinal Mazarin la continua. Il entretenait partout de nombreux agens ecclésiastiques, français et italiens. L'abbé Fouquet, frère du surintendant, et l'abbé Ondedei, depuis évêque de Fréjus, lui étaient des conseillers aussi écoutés et aussi utiles que Nicolas Fouquet lui

(1) Cela ne prouve-t-il pas qu'il y avait beaucoup d'Anglais dans l'Ormée?

(2) L'original : « Dans le lit de sa p..... de sœur. »

même, Lyonne, Servien ou Letellier. Averti par les fautes de Condé, en le voyant s'efforcer de ranimer les passions assoupies des protestans du midi et appeler à son secours le fanatisme persécuteur du calvinisme anglais, Mazarin, en même temps qu'il reconnut de quelle nécessité il était de donner toute satisfaction aux protestans paisibles, ne manqua pas de faire sentir au clergé que la cause de l'église était engagée dans celle de la royauté, et peu à peu il réussit à faire au roi dans le midi autant de partisans zélés que la religion catholique y comptait d'amis fervens dans toutes les classes de la société. L'évêque d'Agen, l'évêque de Saintes et bien d'autres firent des mandemens en faveur de l'autorité royale. En Guienne, l'archevêque de Bordeaux, Henri de Béthune, devint ainsi le premier lieutenant de Mazarin, à l'égal du duc de Candale, de Vendôme et d'Estrades. Henri de Béthune était un prélat éclairé et modéré, qui d'abord n'avait pas été opposé aux princes; mais il les abandonna quand il les vit rejeter l'amnistie et s'appuyer sur l'Ormée et sur le parti protestant. Dès lors il s'était décidé à se servir des armes qui étaient entre ses mains. Il lança l'excommunication (1) contre tous ceux qui depuis l'amnistie publiée ne se soumettraient point à l'autorité du roi, et il interdit à tous les ecclésiastiques du diocèse de leur donner l'absolution. Conformément aux ordres du prélat, plusieurs ecclésiastiques prêchèrent contre la guerre civile. Ces prédications portèrent leurs fruits; mais l'Ormée y mit bon ordre en livrant au pillage les maisons des prédicateurs. Un des curés les plus respectés de Bordeaux, le curé de Saint-Pierre, fut arraché de son église, le prieur du couvent des dominicains et le gardien de celui des capucins reçurent l'injonction de quitter la ville, et l'archevêque n'aurait pas été à l'abri des insultes s'il ne se fût retiré à temps; mais de loin comme de près il poussa de toutes ses forces à la résistance, et soutint fermement le combat contre le pouvoir inique et brutal sous lequel gémissait Bordeaux.

Richelieu avait employé et protégé un savant et habile franciscain nommé le père Faure. Anne d'Autriche en avait fait un sous-précepteur de Louis XIV; puis on l'avait nommé en 1651 à l'évêché de Glandèves, et on le transféra à celui d'Amiens en 1653 pour le récompenser des services qu'il avait rendus en contribuant puissamment au retour du roi dans Paris en 1652. Il avait été admirablement secondé par un autre père de sa compagnie, homme adroit et courageux, d'un dévouement à toute épreuve : ce père cordelier s'appelait Berthod (2). Il était resté en 1652 dans la capitale, et

(1) Montglat, collection Petitot, t. L, p. 405, et Devienne, p. 462.

(2) On en a de curieux mémoires, publiés pour la première fois par M. Montmerqué, collection Petitot, t. XLVIII.

pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, il avait été de toutes les conspirations royalistes. Par l'évêque de Glandèves, alors auprès de la reine, il recevait les ordres de la cour et les communiquait à ses amis, et par le même intermédiaire il transmettait à la cour des nouvelles et les avis les meilleurs. Il avait couru bien des dangers sans demander aucune récompense, et tandis que l'évêque de Glandèves passait à l'important évêché d'Amiens, le père Berthod était resté simple cordelier, toujours prêt à se jeter au milieu des entreprises les plus périlleuses pour la cause de la religion et de la royauté, et à rentrer ensuite dans sa cellule. Autrefois il avait été de la province d'Aquitaine, et il avait séjourné trois ou quatre ans à Bordeaux, où il connaissait beaucoup de monde. L'évêque de Glandèves le jugea merveilleusement propre à recommencer à Bordeaux ce qu'il avait fait avec tant de succès à Paris. On lui donna des pleins pouvoirs. Montausier à Angoulême, le duc de Saint-Simon à Blaye, reçurent l'ordre de lui prêter secours et main-forte. Il devait correspondre avec le cabinet par l'intermédiaire du père Faure, comme autrefois dans les affaires de Paris, et on était convenu d'un chiffre de correspondance. Enfin, pour enflammer le zèle du bon père, Servien l'avait présenté à la reine, qui l'avait fort caressé et lui avait donné elle-même ses dernières instructions. Le père Berthod était arrivé à Bordeaux dans les derniers jours de décembre 1652. Il avait été demander l'hospitalité au couvent de son ordre qu'autrefois il avait habité, donnant pour prétexte à ce voyage le désir de rétablir sa santé sous le ciel du midi, et de goûter le repos dont il avait besoin au sein de ses anciennes habitudes.

Le couvent des franciscains ou cordeliers était le plus considérable qui fût alors à Bordeaux. Il avait à sa tête le père Ithier, prédicateur d'une grande autorité. Ayant prêché quelquefois devant le prince de Conti et Mme de Longueville, il leur avait fort agréé; il était même entré dans leur intimité, et par là s'était fait la réputation d'être, ainsi que son couvent, assez favorable au parti des princes. Cependant, à peine arrivé, le père Berthod s'ouvrit immédiatement à son hôte, et lui remit une lettre de la reine. Le père Ithier, qui autrefois avait connu Anne d'Autriche, se rendit sans balancer, et promit tout son concours à l'entreprise hardie et périlleuse qui lui était proposée (1). Pour mieux cacher son jeu, tandis qu'en secret il s'empressait de s'entendre avec les personnes qui lui avaient été désignées, le père Berthod affecta de se montrer publiquement dans les diverses cérémonies des fêtes de Noël : il officia le jour de saint Étienne à la grand'messe et à vêpres, afin qu'on

(1) *Mémoires* du père Berthod, *ibid.*, p. 375.

ne fût pas étonné quand plus tard on le rencontrerait dans les rues; mais vingt-quatre heures n'étaient pas écoulées que le mystère de son voyage était connu du prince de Conti. A Paris, dans la chambre même de la reine, pendant qu'elle recevait le père Berthod et lui expliquait tout ce qu'il avait à faire, était une femme dont la reine ne se défiait pas, qui entendit toute la conversation, et alla bien vite la redire à l'un des partisans de M. le Prince, en sorte que le prince de Conti avait été immédiatement averti. Il se hâta donc de faire venir le père Ithier, et, lui parlant comme à un ami, lui dit qu'il recevrait bientôt un père Berthod, envoyé à Bordeaux par la reine pour y travailler contre son frère et contre lui, et qu'il le priait de l'informer dès que ce dangereux émissaire aurait mis le pied dans son couvent. Le père Ithier assura le prince qu'on l'avait trompé, que le père Berthod n'était nullement un conspirateur, mais un bon religieux qui venait à Bordeaux pour rétablir sa santé, qu'il était arrivé et passait sa vie au chœur.

Quelques jours après, le prince de Conti, ayant reçu de nouvelles lettres de Paris, bien autrement précises et détaillées, envoya chercher le père Berthod le premier jour de l'année 1653; il lui dit qu'il savait tout, qu'il était obligé de se saisir de sa personne, et qu'il allait le faire conduire dans les prisons de l'hôtel de ville, que néanmoins, s'il voulait avouer la vérité, il le traiterait doucement et ne le livrerait point à l'Ormée, qui déjà le réclamait. Le père Berthod, averti par son confrère, commença par répondre comme celui-ci avait fait; mais le prince, reprenant la parole, lui demanda s'il n'était pas vrai qu'il avait pris congé de la reine, s'il n'avait pas conféré avec elle une grande demi-heure, s'il n'avait pas vu Servien, Letellier, l'évêque de Glandèves, l'archevêque de Bordeaux, et il lui fit voir les deux lettres qu'il avait reçues. Cependant, comme ces lettres, avec un grand nombre de choses vraies, en contenaient beaucoup de fausses, le père, sans se troubler et en conspirateur exercé, avoua les unes en leur donnant une bonne couleur, et nia les autres avec une fermeté qui en imposa au prince de Conti. Lenet nourrissait toujours le vœu et l'espoir secret d'un accommodement : il crut avoir trouvé dans le père Berthod l'homme qu'il lui fallait pour parvenir à ses fins. Il eut avec lui plusieurs entretiens où il tâcha de lui faire comprendre que, puisqu'il était chargé par la cour de procurer le rétablissement de l'autorité royale à Bordeaux, il pouvait s'acquitter de cette commission à la satisfaction universelle, et se donner aisément l'honneur de la pacification de la France et même de l'Europe. « Écrivez à la cour, lui dit-il (1),

(1) *Mémoires* du père Berthod, p. 381.

qu'ici tout le monde est contre elle et pour M. le Prince, qu'il y est invincible, et qu'il est de toute nécessité de traiter avec lui. Or M. le Prince ne veut faire sa paix particulière qu'avec la paix générale, que l'Espagne désire aussi. Donc vous pouvez, si vous le voulez, rendre un service immense à toute l'Europe, à la France, à la reine et à M. le Prince. » Et là-dessus il lui promettait des merveilles. Cette négociation dura une partie du mois de janvier. Le père Berthod la traînait habilement en longueur, lorsqu'un matin il reçut la visite d'un des principaux de l'Ormée, lequel lui dit : « Mon père, je vous viens avertir comme ancien ami que M. le prince de Conti vous donnera un passeport pour quitter Bordeaux, si vous vous roidissez à ne pas vous mettre de notre parti, afin qu'on voie qu'il tient les paroles qu'il a données; mais aussi je vous assure que, dans le moment où vous serez prêt à vous embarquer, vous serez saisi par une vingtaine d'ormistes qui se moqueront de votre passeport, et qui vous massacreront comme ils ont fait le pauvre M. Thibault (1). Ainsi prenez vos mesures là-dessus, et ne me découvrez pas, car je vous donne cet avis comme à une personne que j'aime depuis longtemps. »

Le père Berthod ne se le fit pas dire deux fois, et prit en effet ses mesures pour quitter promptement Bordeaux. Il y parvint à travers bien des aventures, et alla se réfugier à Blaye. A la nouvelle de cette évasion, le prince de Conti et Lenet virent qu'ils avaient été joués par le bon cordelier. On mit à prix sa tête; son portrait fut vendu et affiché par les rues de la ville pour servir de signalement. Les ormistes, soupçonnant un conseiller du parlement qui était encore à Bordeaux d'entretenir une correspondance avec le père, allèrent, selon leur usage, piller la maison de ce conseiller, et ils l'eussent assassiné, s'il ne se fût sauvé par-dessus les toits dans le couvent des jacobins. Le père Berthod resta caché à Blaye jusqu'au 11 février. Il se rendit alors à Paris pour expliquer ce qu'il avait vu, ce qu'il avait fait, et pour soumettre à la reine et à Mazarin un nouveau plan dicté par une sage politique et un grand esprit de conciliation. Mazarin l'agréa. Le père Berthod était de retour à Blaye dans les premiers jours de mars. Il renoua les intelligences qu'il avait dans Bordeaux, osa même y entrer plus d'une fois déguisé, y vit ses amis, et régla avec eux les divers moyens à prendre pour secouer le joug des princes et la tyrannie de l'Ormée.

Après la fuite du père Berthod, sur la fin du mois de janvier, le père Ithier, pour ne pas devenir suspect, s'était plaint hautement

(1) *Mémoires*, p. 384. Ce « pauvre M. Thibault » est une victime obscure de la guerre civile à Bordeaux, dont ne parlent ni le père Berthod ni Devienne, ni Lenet ni la *Gazette*.

d'avoir été trompé par lui, et il avait cultivé avec plus de soin que jamais la confiance du prince de Conti et de Mme de Longueville. En sa qualité de gardien du couvent des cordeliers, il avait quelques relations avec la supérieure d'un couvent voisin du sien, la seconde maison des carmélites de Bordeaux, qu'on appelait les petites carmélites (1). Cette supérieure se nommait la mère Angélique. S'étant assuré de ses sentimens, le père Ithier lui confia son entreprise, et l'y fit entrer. La mère Angélique avait dans son couvent la sœur de Villars, l'un des plus bruyans et des plus puissans chefs de l'Ormée. Villars aimait beaucoup cette sœur, la venait voir souvent, lui exprimait un grand dégoût de la vie qu'il menait, le désir de la quitter et de sortir du parti où il était en rendant au roi quelque service signalé (2). La prudente religieuse ne se contente pas de ces premiers mouvemens; elle étudie son frère, le sonde, l'éprouve, et lorsqu'elle le croit affermi dans ses bonnes résolutions par les fréquentes communions qu'elle lui voit faire, elle le présente à sa supérieure, qui, dirigée par le père Ithier, dirigé lui-même par le père Berthod, amène successivement Villars à un traité en règle qui paraît avoir été parfaitement sincère. Villars demanda pour la ville et pour son parti des garanties solides, avec des amnisties spéciales et personnelles; pour lui-même, 30,000 écus, la charge de syndic, et d'abord une lettre du roi qui lui promettrait formellement ces diverses récompenses, pour les services que Villars disait avoir rendus, comme d'avoir empêché la ville de se *républiquer* (3), et de l'avoir délivrée d'une garnison espagnole que M. le Prince y voulait mettre. Cette lettre royale, rédigée selon la teneur convenue et dûment contre-signée par M. de La Vrillière, fut rapportée de Paris par le père Berthod le 7 ou le 8 de mars, remise au père Ithier, qui se hâta de la porter à la mère Angélique, laquelle la remit à Villars. Celui-ci, en la recevant, sauta d'aise, bénit Dieu et s'écria : « Me voilà délivré de la potence! » Il s'engagea de nouveau, et fit connaître à la mère Angélique le plan qu'il avait formé et les moyens dont il comptait se servir. Comme, sous le nom et sous l'autorité apparente du prince de Conti, c'était l'Ormée qui en réalité gouvernait Bordeaux, Villars se proposait de combattre l'Ormée par elle-même, et de s'en rendre maître en gagnant le plus d'ormistes qu'il pourrait. Il commença par se former, sous divers prétextes, une garde composée de soixante hommes bien choisis, et dont il était

(1) Il y avait au XVIIe siècle à Bordeaux deux couvens de carmélites situés aux deux extrémités opposées de la ville. Les petites carmélites étaient du côté du faubourg de Sainte-Croix, et n'étaient séparées du jardin des cordeliers que par une rue.

(2) *Mémoires* du père Berthod, p. 395.

(3) *Ibid.*, p. 397.

sûr, leur donna des armes, et se mit ainsi à l'abri d'un coup de main de Duretête ou de quelque autre chef; puis il s'appliqua à séduire les principaux tribuns de l'Ormée, avec lesquels il était lié, en promettant à chacun d'eux cinq écus. Ce n'était pas cher, et l'on fournit à Villars tout l'argent qu'il demanda. Pendant ce temps, le père Ithier, par le moyen d'un bourgeois son parent, et qui portait le même nom que lui, gagna tout le quartier de Saint-Michel. D'autres conjurés travaillèrent les autres quartiers. Le père Berthod choisit à Blaye six officiers qui devaient venir à Bordeaux commander les milices bourgeoises. Un régiment de l'armée royale était déjà embarqué sur les vaisseaux du duc de Vendôme; il devait remonter la Gironde jusqu'à Lormont (1), afin d'appuyer le mouvement, s'il réussissait, ou, en cas de malheur, de recueillir les fugitifs. Il fut décidé que le mouvement aurait lieu le 23 mars, pour profiter de l'absence du redouté Marsin, qui avec ses troupes était allé tenir tête au duc de Candale dans la Haute-Guienne. Tout était prêt; mais le 16 de mars Villars, saisi d'effroi au moment d'agir et n'étant pas homme à s'arrêter à une seule trahison, s'en alla tout révéler au prince de Conti. L'indignation contre le père Ithier fut au comble dans la maison du prince; Mme de Longueville la partagea, et il n'y eut pas jusqu'à l'abbé de Cosnac qui n'appelât une punition exemplaire (2) sur la tête du déloyal religieux. Cosnac avait ses raisons pour s'emporter plus que les autres, car il avait eu avec le père Ithier quelques conférences où il lui avait témoigné le dessein de porter le prince de Conti à faire sa paix avec la cour. Il avait donc grand'peur que le père ne le nommât dans ses interrogatoires et ne l'enveloppât dans sa disgrâce. Lenet fit comprendre au prince de Conti que, pendant l'absence de Marsin et des troupes, on ne pouvait pas sévir comme il était nécessaire, qu'il fallait presser leur retour, et, en l'attendant, amuser les conjurés, obtenir des preuves convaincantes, et surtout mettre la main sur l'argent promis, dont le prince, Marsin et lui avaient grand besoin. Villars alla donc, le 20 mars, trouver le père Ithier, et lui présenta les six ormistes qui devaient, avec les gens dont ils disposaient, descendre dans la rue et commencer l'insurrection. On distribua les postes, on arrêta le mot d'ordre : Vive le roi et la paix. Le père Ithier prit l'engagement, dès que ce cri se ferait entendre, de faire sortir des divers couvens de Bordeaux des religieux qui le répéteraient et animeraient le peuple. Il remit à Villars 15,000 livres argent comptant, et lui montra les lettres de change destinées à acquitter le reste des 30,000 écus.

(1) Village sur la Gironde fort près de Bordeaux.
(2) *Mémoires* de Cosnac, t. Ier, p. 43.

Villars prit les 15,000 livres et les porta au prince de Conti, qui les reçut fort bien. Marsin étant arrivé sur ces entrefaites, on commanda aux capitaines de quartiers de faire mettre le peuple sous les armes, on s'apprêta à s'emparer des conspirateurs et à en tirer une vengeance éclatante.

Ils étaient dans une sécurité profonde. Le 20 mars, le père Berthod s'était glissé dans Bordeaux pour diriger l'insurrection, et il était en conférence avec le père Ithier, lorsqu'on vint chercher celui-ci de la part de Mme de Longueville. Le père Berthod le pria de n'y point aller, lui disant que la princesse était plus fine que lui, et qu'il lui arriverait malheur. En effet, le père Ithier, s'étant rendu à cette invitation, fut arrêté dans l'hôtel même de la princesse, et livré immédiatement à une commission présidée par le prince de Conti, et composée de Marsin, de Lenet et du lieutenant des gardes du prince. Le père Ithier commença par des désaveux; mais comme on lui produisit les 15,000 livres qu'il venait de remettre à Villars, Villars lui-même et les six ormistes devant lesquels tout avait été convenu et arrêté, accablé sous ces témoignages, le pauvre religieux prit le parti de dire la vérité tout entière et de ne rien celer, déclarant qu'il était à la reine et avait tout fait pour son service, mais protestant qu'il avait toujours été convenu qu'on ne ferait aucun mal aux princes, aux princesses et à leurs amis, et qu'ils pourraient sortir de Bordeaux comme le prince de Condé était sorti de Paris. D'ailleurs il nomma tous ses complices. Que devint Mme de Longueville lorsqu'elle apprit qu'une de ses chères et vénérées carmélites était entrée si fort avant dans la conspiration! C'est sans doute grâce à son intervention que le procès-verbal officiel de l'interrogatoire du père Ithier, conservé par Lenet (1), omet le nom de la mère Angélique et dit seulement : « une religieuse dont son altesse a défendu d'écrire le nom. » L'interrogatoire achevé, on conduisit le père Ithier dans la prison de l'hôtel de ville pour que son procès lui fût fait devant le tribunal de l'Ormée.

En attendant qu'on jugeât le père Ithier, on se mit à la recherche de ses complices, et particulièrement du père Berthod. On soupçonna sur quelque indice qu'il pouvait être caché dans le couvent des bénédictins ou dans celui des capucins; deux compagnies de l'Ormée entrèrent dans les deux couvens et fouillèrent jusque dans les coffres de la sacristie où l'on renferme les vases saints (2). Violences inutiles : l'habile conspirateur, familier avec tous les déguisemens, s'était habillé en homme de guerre, et était allé se mettre

(1) Lenet, p. 600.
(2) *Mémoires* du père Berthod, p. 406.

ainsi travesti dans une troupe de cavaliers qui couraient partout à sa découverte, et où on ne s'avisa pas de l'aller chercher. Il demeura dans la ville jusqu'à la fin de l'affaire du père Ithier, et ensuite il trouva moyen de se sauver encore une fois à Blaye. Furieuse de ne pouvoir mettre la main sur lui, l'Ormée s'en vengea sur tous ceux qui étaient compromis dans l'interrogatoire du père Ithier. On arrêta plusieurs membres du parlement, et c'est en cette occasion que le président d'Affis, qui autrefois avait rendu tant de services à Condé, fut mis en prison. Le curé de Saint-Pierre, qui déjà, dans le mois de janvier, avait été assez mal traité par l'Ormée, eut cette fois une jambe et un bras rompus. On enferma dans une tour le curé de Saint-Rémy. La maison de l'un des principaux conjurés fut ravagée jusqu'aux serrures et aux verroux des portes. Le parent du père Ithier, vieillard septuagénaire, fut soumis à la question ordinaire et extraordinaire tant de fois qu'il resta pour mort étendu sur le chevalet. Le lendemain du jour où leur père gardien avait été arrêté, les cordeliers étaient sortis de leur couvent et étaient allés à l'hôtel de ville demander sa délivrance, marchant processionnellement et avec le saint-sacrement. Pour toute réponse, les ormistes se rendirent dans leur couvent, et lorsque les religieux voulurent y rentrer, ils les battirent, les chassèrent, et mirent à leur place une garnison de calvinistes qui, au nom de la liberté religieuse entendue comme on l'entendait alors en Angleterre, s'y livrèrent à tous les excès.

Pourquoi, au milieu de tant de violences, la mère Angélique et les petites carmélites furent-elles respectées? Le nom de la bonne religieuse ne fut pas même inscrit au procès-verbal, et quoiqu'elle fût au plus haut degré coupable envers l'Ormée, dont elle avait séduit un des chefs, l'Ormée ne la poursuivit pas : on se contenta de lui faire quitter Bordeaux, et la sainte maison n'essuya aucune avanie. Ne faut-il pas reconnaître ici la main puissante de Mme de Longueville? Supérieure à l'esprit de parti, elle tâchait au moins de réparer en détail, autant qu'il était en elle, les conséquences les plus désastreuses des mesures que commandaient les circonstances et les ordres secrets de Condé. Dès qu'elle avait appris l'arrestation du président d'Affis et qu'on menaçait de lui faire un mauvais parti, elle s'était émue, et avait demandé (1) qu'on lui envoyât quelques douceurs dans sa prison. D'abord on l'avait enfermé dans ce qui restait du château du Hâ, où il était sous la main de l'Ormée; on le transféra dans le couvent des récollets, sous une moins dure surveillance (2), et le digne président, comme naguère son intrépide collègue Massiot, put échapper à la vengeance de ses ennemis.

(1) Papiers de Lenet, t. XXXV, lettre de Mme de Longueville à Lenet.
(2) *Gazette* pour l'année 1653, p. 360-361 : nouvelles de Bordeaux du 3 avril.

Cependant le père Ithier comparut devant le tribunal de l'Ormée. Celui qui faisait l'office de procureur-général était un apothicaire, qui conclut à ce que le père Ithier fût coupé en autant de quartiers qu'il y en avait à Bordeaux, et ses membres attachés aux diverses portes de la ville. Un autre juge, qui était un pâtissier, opina pour qu'il fût roué tout vif et ses cendres jetées au vent. Chacun opina selon le caprice de sa barbarie. Le tribunal étant fort nombreux, on ne put terminer l'affaire en une seule séance; il en fallut plusieurs. Chaque fois le malheureux cordelier était conduit de l'hôtel de ville chez le prince de Conti pour prendre aussi l'avis du prince, qui réunissait alors tous les pouvoirs et était comme une espèce de dictateur entre les mains de l'Ormée. Le pauvre père marchait à pied, traîné par cinq ou six misérables suivis de plus de cinq cents ormistes, armés de fusils et de hallebardes, et de la plus vile populace criant sans cesse : « Il faut qu'il meure. » En effet, tous ceux qui avaient opiné jusque-là ayant été pour la mort, il n'y avait pas d'espérance qu'on pût sauver l'infortuné. Heureusement Mme de Longueville veillait sur lui. Elle s'était prêtée à le faire arrêter dans le premier mouvement d'indignation; mais quand elle vit le sort affreux qui l'attendait et le sang d'un religieux prêt à retomber sur sa tête, elle résolut d'arracher le père Ithier au supplice qui lui était destiné et sa propre conscience à une responsabilité aussi cruelle. Elle déploya en cette circonstance son adresse et son habileté ordinaires (1). Grâce à ses inspirations, on décida que, pour juger définitivement une personne de cette importance, on formerait un grand conseil où seraient appelés, à côté des principaux ormistes, un assez bon nombre d'officiers de l'armée, et ce nouveau tribunal fut présidé par Marsin, dont les manières rudes et sévères lui donnaient un grand crédit dans le peuple. Mais Marsin était dans la main de Mme de Longueville. Devant cette espèce de conseil de guerre, le père Ithier fut condamné seulement à faire amende honorable en divers endroits de la ville et à être enfermé dans un cachot le reste de sa vie, au pain et à l'eau. La sentence était dure, mais l'instinct de l'esprit de parti ne se trompa pas sur l'intention qui l'avait dictée, et l'Ormée frémit de rage de se voir enlever l'un des chefs de la conspiration. Avant l'exécution de la sentence, on rasa le pauvre religieux, on lui ôta sa marque de prêtre, on le dépouilla de ses habits, puis on le mit sur une charrette, le bourreau derrière lui, la corde au cou, la torche au poing, et sur le front un écriteau avec ces mots en gros caractères : *traître à la patrie*. Il fut ainsi traîné dans les principales rues de Bordeaux

(1) *Mémoires* de Cosnac, p. 43, et *Mémoires* du père Berthod, p. 415.

et devant les maisons du prince de Conti, de la princesse de Condé et de la duchesse de Longueville. Le père Ithier soutint tous ces affronts avec une constance et une dignité admirables. La populace, qui voulait du sang, fit effort pour l'arracher à ses gardes et le mettre en pièces. Il fallut faire entourer la charrette où il était par des compagnies de gens de guerre, qui empêchèrent qu'on ne se jetât sur lui. L'Ormée chercha du moins à se satisfaire par des imprécations et des injures. Il y eut presque une sédition parce que la vie d'un homme avait été épargnée, et Lenet, épouvanté, s'adressant à Mme de Longueville, lui dit : « Voilà, madame, l'effet de vos beaux conseils! Si on eût égorgé ou pendu ce moine, nous ne serions pas en ces peines (1). » Involontaire hommage rendu à la bonté de Mme de Longueville! Elle ne s'en tint pas là : dès que le père Ithier eut été ramené et déposé dans la prison de l'hôtel de ville, elle voulut lui apporter dans son malheur la consolation la plus chère au cœur d'un prêtre : en dépit de toutes les résistances, elle lui fit rendre l'habit religieux (2). Nous l'avouons, il nous est doux de recueillir ces traits de générosité et de délicatesse échappés à ce grand cœur égaré dans la guerre civile.

VIII.

Voici maintenant deux hommes de la bourgeoisie qui, au lieu de se laisser intimider par l'exemple du père Ithier, osèrent reprendre ses desseins, au risque d'avoir le même sort. Essayons de disputer à l'oubli ces dévouemens obscurs à moitié trahis par la fortune et trop méconnus par l'histoire.

L'avocat Chevalier était lié avec plusieurs conseillers du parlement restés dans la ville, et qui y travaillaient au rétablissement de l'autorité royale, de concert avec leurs anciens collègues réunis à Agen (3). Chevalier leur servait d'intermédiaire, et il allait souvent de Bordeaux à Agen et d'Agen à Bordeaux. L'Ormée était sur sa trace, et un jour qu'il était déjà dans le bateau qui le devait mener à Agen, Villars, ce misérable Villars, qui, pour effacer les ombres qu'avait pu laisser sa conduite dans l'esprit soupçonneux de la faction régnante, rivalisait d'emportement avec les plus cruels ormistes, arrêta Chevalier et le traîna chez le prince de Conti. L'on fouille Chevalier, on trouve sur lui une lettre d'un conseiller de Bordeaux qui avertissait un de ses amis d'Agen que dans peu de jours éclaterait, avec de grandes chances de succès, l'entreprise qu'ils avaient formée pour la déli-

(1) *Mémoires* du père Berthod, p. 415.
(2) Devienne, p. 463.
(3) *Gazette*, p. 469; dom Devienne, p. 465, et le père Berthod, p. 420 et 422.

vrance de leur malheureuse ville. A l'instant même, Villars court avec sa bande investir la maison de ce conseiller, qui réussit à se sauver. On revient donc à Chevalier, et on le jette dans la prison de l'hôtel de ville, d'où on ne sortait guère que pour aller au supplice. Deux heures après, le tribunal de l'Ormée s'assemble, composé de cordonniers, de pâtissiers et d'apothicaires. Chevalier est condamné à mort. Il demande un prêtre pour se confesser; les philosophes de l'Ormée, les prédicateurs de la liberté religieuse à la mode de l'Angleterre, se moquent de lui; on ne veut lui permettre la confession que s'il consent à la faire tout haut, et à son refus sur-le-champ on le pend à la potence de l'hôtel de ville.

Jacques Filhot (1) était un ancien militaire, devenu trésorier de France à Montauban, qui dans toutes les occasions avait montré un grand zèle pour le service du roi. Sa femme était d'une très bonne famille de Bordeaux, et elle était venue pour y faire ses couches, déjà dans une grossesse avancée. Filhot l'y avait accompagnée, et il put assister à l'horrible promenade du père Ithier. Cette âme fière et généreuse en fut révoltée. Il s'associa avec Dussaut, conseiller au parlement, fils de l'avocat-général de ce nom, qui s'était tant distingué en 1650 dans le parti des princes, et aussi avec le marquis de Théobon, gentilhomme protestant et officier du plus grand mérite, qui, comme l'avocat-général Dussaut, avait commencé par servir la fronde et venait même de défendre Villeneuve-d'Agen avec une valeur opiniâtre : les excès de l'Ormée l'avaient converti à la cause de l'ordre et de la royauté. Tous les trois forment une conspiration à la fois civile et militaire. Filhot en était l'âme; il se chargea de négocier avec le duc de Candale, qui bloquait la ville et était alors à Cadillac, la vieille et presque royale demeure des d'Épernon. Voici le moyen qu'employa Filhot afin d'arriver au duc de Candale sans éveiller aucun soupçon. Il sollicita et obtint du prince de Conti un passeport pour aller à Montauban exercer sa charge. Un des officiers du duc de Candale s'oppose à son voyage, alléguant qu'il a des ordres formels de ne laisser passer personne venant de Bordeaux : Filhot s'emporte sur ce qu'on empêche un trésorier de France de faire son service, et il demande à parler au duc de Candale. Dès qu'ils sont seuls, Filhot s'explique. Ils arrêtent ensemble et signent le 31 mai 1653 un traité où une amnistie nouvelle et plus étendue ainsi que le maintien de toutes les franchises de Bordeaux sont formellement stipulés, car cet ardent serviteur du roi était aussi un excellent citoyen. Cela fait, Filhot s'en retourne à Bordeaux, et, jouant à merveille son personnage, il s'en va porter plainte au

(1) Tout ce récit est fidèlement tiré de Devienne, de Berthod et de la *Gazette*.

prince de Conti de l'injustice et de l'outrage que l'armée royale vient de faire à un officier du roi, puis il se met à l'œuvre et dispose tout pour l'exécution du projet concerté. L'insurrection devait éclater dans le quartier Saint-Julien, près d'une des portes de la ville : on devait s'emparer de cette porte et la livrer aux troupes du duc de Candale. Au moment de l'exécution, le cœur manque à un des conjurés qui va révéler le complot au prince de Conti. Celui-ci, pressé par Duretête et les ormistes, qui le surveillent, n'a que le temps de monter à cheval, de rassembler le peu de gens qu'il trouve sous sa main et de courir à la porte Saint-Julien, par où l'ennemi devait entrer. On apercevait déjà les soldats du duc de Candale. Les amis de Filhot demeurèrent spectateurs immobiles de cette scène, voyant bien qu'ils étaient trahis. Une bande d'ormistes se précipite sur la maison de Filhot, qui, connaissant le sort qui l'attendait, résolut de se défendre. Se souvenant de son ancien métier, il arma le peu de gens qu'il avait avec lui, et les plaça de telle sorte qu'il était assuré de vendre au moins très chèrement sa vie. Les ormistes n'osèrent pas risquer une attaque, et ils envoyèrent chercher du bois et de la paille pour mettre le feu à la maison. Filhot avait l'âme aussi tendre qu'elle était énergique : il trembla pour sa femme enceinte et pour ses petits enfans, il espéra les sauver en se sacrifiant. Il ouvrit les portes de sa maison et se borna à se barricader dans sa chambre. La foule l'y vint assiéger et tenta d'entrer par une croisée. Le premier qui se présenta reçut à travers le corps un coup de hallebarde qui le jeta bas et arrêta tous les autres. On alla avertir le prince de Conti, et cet esclave de l'Ormée, qui lui-même avait la trahison dans le cœur et traitait secrètement avec le duc de Candale, ordonna qu'on se saisît de Filhot mort ou vif. Il s'avança même pour s'en emparer à la tête de quatre-vingts hommes de pied et d'un piquet de cavalerie. Filhot aurait résisté jusqu'au bout et serait mort les armes à la main; mais il entendit les ormistes qui menaçaient sa femme et ses enfans : craignant qu'ils ne fussent victimes de sa résistance, il se livra lui-même. Quoiqu'il ne cherchât plus à se défendre, il fut maltraité, frappé, traîné dans la rue, et il eût été massacré, si le prince de Conti, ému de compassion, n'eût supplié qu'on ne lui fît aucun mal, en promettant que la justice aurait son cours. Il le fit conduire dans son hôtel même, rue des Fossés-du-Chapeau-Rouge. Cependant la pauvre Mme Filhot, ne sachant pas où l'on menait son mari, désespérée, baignée de larmes, tout en désordre, s'échappe de sa maison, court dans les rues, demandant son mari à tout le monde. Ses cris, sa douleur, sa grossesse, le souvenir de la famille respectable à laquelle elle appartenait, font une vive impression sur le peuple,

et cette multitude, qui tout à l'heure aurait mis en pièces Filhot, allait se joindre à sa femme pour réclamer sa délivrance. Un des ormistes, craignant l'effet de cette scène, menaça Mme Filhot de lui brûler à l'instant la cervelle, si elle ne se retirait. On la ramena de force chez elle, et, selon la coutume, on pilla sa maison, où l'on trouva des sommes considérables.

Deux jours après son arrestation, Filhot comparut devant le conseil de l'Ormée, où siégeaient Duretête et Villars avec des cabaretiers, des marchands de poisson et des gens du plus bas étage. Un cousin de Louis XIV, un prince du sang, Armand de Bourbon, présidait ce tribunal! Lamentable exemple des bassesses où descend forcément un prince dès qu'il sort de la ligne droite du devoir sous un prétexte quelconque, et oublie le titre même qui le fait ce qu'il est! Il fallait bien que le prince de Conti se fît le collègue complaisant de Villars et de Duretête pour pouvoir leur échapper, car lui-même était suspect, et le moindre indice de ses intelligences fort avancées avec le duc de Candale le livrait aux mains de l'Ormée. On avait surpris une lettre de Langlade, un des secrétaires de Mazarin, adressée à l'abbé de Cosnac, et conçue en termes mystérieux capables d'exciter la défiance. Duretête avait porté cette lettre au prince de Conti et lui avait dénoncé la conduite équivoque de son aumônier. « Je l'introduisis moi-même, dit Cosnac (1), dans la chambre du prince, et je fus présent à toute la harangue qu'il fit contre moi. Dès que j'entendis mon nom, je crus que tout le secret étoit découvert, et si Duretête eût pris garde à mon visage et à celui de M. le prince de Conti, il eût facilement connu que ses soupçons n'étoient que trop bien fondés; mais M. le prince de Conti, ayant lu la lettre et n'y trouvant rien de fort important, dit que je ne me mêlois de rien, qu'à l'avenir je m'en mêlerois encore moins, et qu'il me défendroit toutes ces sortes de commerces. »

Les détails du procès de Filhot nous ont été conservés (2). Le prince de Conti lui commanda de s'asseoir sur la sellette des accusés et de répondre aux questions qu'on allait lui faire. Filhot s'y refusa, disant qu'en qualité d'officier du roi il avait droit d'être jugé par le parlement, et qu'il ne reconnaissait pas la juridiction de l'Ormée. Le prince lui dit que s'il refusait de répondre, on allait passer outre et lui faire son procès sur-le-champ. On en était là quand la nouvelle imprévue d'une attaque des ennemis vint forcer le conseil de lever la séance, et on laissa quelque temps Filhot en

(1) *Mémoires*, t. Ier, p. 62.

(2) Filhot a lui-même laissé un journal manuscrit de ses aventures que Devienne a eu sous les yeux, et qui doit se trouver encore aux archives communales ou dans quelque bibliothèque particulière de Bordeaux.

prison. Lorsqu'on reprit le procès au milieu du mois de juin, Filhot se résigna à reconnaître la compétence du tribunal devant lequel il était traduit, afin de gagner du temps. Il subit donc son interrogatoire; on le confronta avec son dénonciateur, on lui promit sa grâce s'il voulait nommer ses complices; on l'assura que Dussaut était pris et qu'il avait tout avoué, qu'il n'avait donc plus aucune raison de taire la vérité. Filhot persista à ne rien dire, ne sachant point si Dussaut n'avait pas failli, mais bien décidé lui-même à faire son devoir jusqu'au bout et à garder la foi jurée. On commença par décider qu'il serait mis à la question ordinaire et extraordinaire. Ayant fait un faux pas en descendant l'escalier de sa prison, il tomba de quinze ou vingt marches; on fut obligé de le relever dans le plus triste état, et on dut le tenir sous les bras pour le mener dans la chambre de la question. Le médecin, commis pour assister à ce supplice, lui trouva de la fièvre et ordonna une saignée. Les commissaires de l'Ormée, parmi lesquels était Duretête, ne voulurent accorder aucun sursis. Filhot, n'espérant pas survivre aux tourmens qu'il allait endurer, demanda un notaire et un confesseur. On les lui refusa, et on l'appliqua immédiatement à la question. Comme on avait un immense intérêt à bien connaître la conspiration qui avait pensé réussir, pour faire parler Filhot, on prolongea l'épreuve bien au-delà du temps accoutumé. L'Ormée se sentait sérieusement attaquée, et elle était résolue à jouer le tout pour le tout. Les salles de l'hôtel de ville étaient remplies de sicaires armés qui attendaient les aveux de Filhot pour aller sur-le-champ saisir les complices qu'il désignerait. On répétait tout haut qu'il ne fallait épargner personne, pas même le prince de Conti. On prolongea donc le supplice de Filhot, dans l'espoir que l'extrême douleur vaincrait son silence, et qu'il lui échapperait des aveux dont on brûlait de profiter. L'infortuné supporta pendant quatre heures entières des tourmens affreux. Une blessure qu'il avait reçue autrefois se rouvrit par la violence de la souffrance, mais l'âme plus forte que le corps résista, et l'intrépide vieillard (car il avait soixante ans) étonna ses bourreaux par sa constance. N'en pouvant rien tirer, ils le laissèrent à demi mort. Sa malheureuse femme put s'emparer de ce cadavre auquel il restait à peine un souffle de vie, et elle le ranima à force de tendresse et de soins. Quelques mois après, il sortit de prison accablé d'infirmités et le bras en écharpe pour le reste de ses jours. Toute sa récompense fut la translation de sa charge de trésorier de France de Montauban à Bordeaux, avec une pension de 1,800 livres reversible à ses enfans et la permission de porter une fleur de lis dans ses armes. Plus tard, Louis XIV, passant par Bordeaux à l'époque de son mariage et de la paix des Pyrénées, voulut voir Filhot, et, com-

mandant à ses gardes de s'ouvrir pour le laisser approcher, il lui dit de ce ton et de ce style royal qui lui est propre, et que nul n'a pu feindre et lui prêter : « Eh bien! monsieur de Filhot (1), martyr de mon état, comment vous trouvez-vous de vos blessures? — Sire, lui répondit Filhot, toutes les fois que j'ai l'honneur de voir votre majesté, elles me deviennent plus chères. » Lorsque Condé apprit quelle atroce persécution Filhot avait soufferte, et quel courage il avait déployé, à son retour en France il lui écrivit de sa propre main pour lui témoigner à la fois sa douleur et son admiration. Il lui offrit son amitié, et 1,000 écus de pension comme un bien faible dédommagement du mal qu'involontairement il lui avait fait. Filhot accepta l'amitié du grand capitaine avec reconnaissance, mais il déclina la pension.

IX.

Une cause qui réunissait ainsi contre elle toutes les forces morales de la société, la magistrature, le clergé, la bourgeoisie, et qui n'était défendue que par l'audace et le crime, était une cause irrémédiablement perdue. Elle devait bientôt périr en Guienne et à Bordeaux, comme elle avait fait à Paris et dans tout le reste du royaume.

Déjà en Berri, dans cette province depuis si longtemps dévouée aux Condé, la citadelle de Montrond, confiée au marquis de Persan, avait été contrainte de céder aux longs et habiles efforts du comte de Palluau, auquel cet important succès valut le bâton de maréchal de France sous le nom de maréchal de Clérambault. Le marquis de Persan était sorti de Montrond le 1er septembre 1652, et il était allé rejoindre Condé en Flandre. Le lendemain de son départ, la citadelle de Montrond avait été rasée, conformément à la résolution que la royauté avait prise de détruire peu à peu tous ces châteaux-forts du centre de la France, depuis longtemps inutiles contre l'étranger, et qui ne servaient plus que d'asile à la haute aristocratie pour fouler impunément les peuples, ou se dérober à l'empire des lois. Le jeune comte de Bouteville avait tenu plus longtemps en Bourgogne. Enfermé dans la ville et la forteresse de Seurre, il y avait fait une résistance opiniâtre, digne du futur maréchal de Luxembourg. Il avait pourtant fallu céder à la nécessité, et le 6 de juin 1653 Bouteville avait capitulé avec tous les honneurs de la guerre, et sous la condition que lui et les troupes qu'il commandait, françaises et étrangères, seraient conduits en

(1) La fleur de lis l'avait ennobli.

toute sûreté par le chemin le plus court à Stenay, près de M. le Prince (1). Derrière lui avait également disparu, rasée de fond en comble, la citadelle qu'il venait de si bien défendre. En Provence, le fils aîné du duc de Vendôme, le duc de Mercœur, devenu le neveu de Mazarin et nommé gouverneur de la province, venait de contraindre son prédécesseur le duc d'Angoulême, cousin-germain de Condé, à lui céder la place, et celui-ci, n'osant pas courir les aventures de son illustre parent, s'était décidé à accepter l'amnistie (2). Les villes du Languedoc qui s'étaient soulevées à l'instigation de leur gouverneur, le duc d'Orléans, après l'avoir suivi dans la révolte, l'avaient aussi suivi dans la soumission, et rentraient sous l'autorité légitime. Le comte Du Dognon n'avait pas été des derniers à abandonner celui qu'abandonnait la fortune : au mois de mars 1653, il avait conclu son traité avec Mazarin, et, au prix du bâton de maréchal de France, remis entre les mains du roi ses régimens de cavalerie et d'infanterie, sa flotte et le port de Brouage (3). Enfin, sur les frontières de la France et des Pays-Bas, les places qu'en se retirant Condé avait occupées étaient successivement reprises par Turenne et par La Ferté-Seneterre. Sans doute nos grandes conquêtes étaient perdues, grâce à la fronde : en Flandre Gravelines et Dunkerque, Casale en Italie, Barcelone et toute la Catalogne en Espagne, naguère achetées par des flots de sang français, nous avaient été enlevées; mais du moins le territoire national était libre, et l'autorité royale, s'affermissant peu à peu, nous promettait de glorieuses revanches. La Guienne seule résistait encore. Mazarin voulut en finir avec ce dernier retranchement de la fronde : il donna l'ordre à Candale, à Vendôme et à d'Estrade d'unir leurs forces et de bloquer étroitement Bordeaux. D'Estrade sortit d'Agen pour se mettre en communication avec ses deux collègues. Candale battit plusieurs fois Balthazar, prit Bergerac, Marmande, et soumit toutes les petites villes de l'*entre-deux-mers* (4). Le duc de Vendôme, avec la flotte royale, grossie de celle de Du Dognon, contint au bas de la Gironde, vers la tour de Cordouan, la flotte espagnole, que commandait le marquis de Sainte-Croix, et avec une partie de la sienne poussa les vaisseaux bordelais jusqu'au-dessous des ruines du château Trompette; en sorte que des tours de Bordeaux on voyait de toutes parts la flotte et les

(1) Voyez les divers articles de cette capitulation dans la *Gazette* pour l'année 1653, p. 580.

(2) Montglat, p. 391-392.

(3) *Gazette* pour l'année 1653, p. 336, et Montglat, *ibid.*, p. 454-455.

(4) On appelle ainsi tout le beau pays situé entre la Dordogne et la Garonne, entre Libourne et Bordeaux.

deux armées du roi investissant la ville, et toutes prêtes, s'il le fallait, à lui porter les derniers coups.

Le prince de Conti était fort tranquille : son traité particulier avec la cour était définitivement conclu, il ne s'agissait plus pour lui que d'échapper aux soupçons et aux violences des ormistes, et d'arriver sain et sauf au dernier acte de ce triste drame; mais la princesse de Condé, Mme de Longueville, Marsin et Lenet, qui voulaient rester fidèles à Condé, étaient au comble de l'anxiété. Marsin n'ignorait pas le sort qui l'attendait; il savait bien qu'après sa trahison de Barcelone, s'il était pris les armes à la main, il porterait sa tête sur un échafaud. Il se jetait donc au plus épais de l'Ormée, ne voyant plus de ressource que dans les derniers efforts du désespoir, et invoquant, ainsi que son général, le calvinisme, la république, la domination anglaise et la domination espagnole, plutôt que de tomber vivant entre les mains de Mazarin. Les trois députés de la ville de Bordeaux ou plutôt de l'Ormée auprès de la république d'Angleterre, Trancas, Blarut et Dezert, conservaient l'espérance d'en obtenir des secours, et dans le mois de juin ils transmirent une proposition positive et formelle de Cromwell qui ranima un moment le parti des princes.

C'est l'abbé de Cosnac, si bien informé, qui nous donne ce précieux renseignement (1). Cromwell, à ce qu'écrivait Trancas, proposait un secours très considérable d'hommes et d'argent, et s'engageait à chasser les troupes du roi de toute la province, mais à une condition fort dure, il est vrai : c'est qu'au lieu de lui donner Bourg ou Blaye dans la Gironde comme places de sûreté, on lui remettrait la ville même de Bordeaux. Marsin et tous les gens aussi compromis que lui ne demandèrent pas mieux que d'accepter cette proposition, désastreuse pour la France, mais qui leur était une chance inespérée de salut. Cosnac assure que le faible et capricieux Conti, qui avait déjà signé un traité bien différent, intimidé par Marsin et par l'Ormée, et même ébloui des avantages qu'on lui faisait voir dans les offres de Cromwell, était tenté de les agréer et de les autoriser de son nom. L'abbé prétend que c'est lui qui arrêta le prince. Il se vante peut-être, pour faire valoir ses services; mais il est impossible qu'il n'y ait pas quelque fonds de vérité dans son récit : il mérite d'être mis sous les yeux du lecteur. « Je crois pouvoir dire que je rendis en cette occasion un service important à mon roi, à mon maître et à l'état. Je m'opposai fortement en particulier à une si pernicieuse résolution. Je représentai à M. le prince de Conti le danger qu'il courrait en rendant Cromwell le maître d'une ville en

(1) *Mémoires*, t. Ier, p. 68.

laquelle résidait toute sa puissance; la honte dont il se couvrirait, lui qui était ecclésiastique, d'établir un hérétique dans une ville catholique, lui qui était prince du sang de France, un tyran qui, ayant fait mourir son roi, ne manquerait pas de le traiter de même, pour peu qu'il lui fût utile d'en user de la sorte. Si M. le prince de Conti eût accepté les offres de Cromwell, je ne doute pas que Cromwell, de son côté, n'eût tenu les paroles que Trancas avait données pour lui; mais ce prince fut arrêté par mes remontrances, et ayant examiné ensuite de plus près le danger qu'il y avait dans cette affaire, il s'en dégoûta peu à peu, et par là donna le temps au monde qui s'était échauffé au premier bruit de cette nouvelle de se refroidir aussi. »

Cependant les généraux de Mazarin, avertis de cette négociation, et redoutant de voir tout à coup une flotte anglaise rallier la flotte espagnole et s'avancer dans la Gironde jusqu'à Bourg, où elles auraient trouvé un puissant appui, résolurent de les prévenir et de s'emparer d'une ville qui dominait le cours de la Dordogne et celui de la Garonne, et couvrait à la fois Libourne et Bordeaux. Le duc de Vendôme l'assiégea du côté de la Dordogne, le duc de Candale et le comte d'Estrade du côté de la terre, et le 29 juin la tranchée fut ouverte. Il y avait une nombreuse garnison espagnole, commandée par un chef estimé, don Joseph Ozorio, qui avait succédé au baron de Vateville. Marsin, sentant le prix d'un tel poste, s'apprêtait à marcher à son secours, lorsqu'il apprit que le 3 juillet Bourg avait capitulé après trois attaques assez faibles (1). Il n'y eut qu'un cri d'indignation contre une aussi molle défense; aussi à peine don Ozorio eut-il mis le pied en Espagne, qu'il fut arrêté, mis au château de Saint-Sébastien, livré à un conseil de guerre et condamné à avoir la tête tranchée (2). Bientôt après, le duc de Vendôme prit Lormont, village fortifié sur la Gironde, à très peu de distance de Bordeaux, où la garnison, tout irlandaise, ne se défendit guère mieux que la garnison espagnole de Bourg. En même temps on alla mettre le siége devant Libourne, dont le fidèle gouverneur, le comte de Maure, était alors à Bordeaux, et Libourne se rendit au comte d'Estrade le 17 juillet, avec ses deux voisines, Castillon et Saint-Émilion.

Restait Bordeaux, réduite à elle-même, n'ayant plus de secours à attendre d'aucun côté, assez bien fortifiée, et gardée par le reste des troupes de Marsin et par les bandes de l'Ormée, mais qu'il n'eût pas été très difficile d'emporter d'assaut par des attaques de terre et de mer bien combinées, en se résignant à voir couler de part

(1) *Gazette*, p. 678, et pour les détails du siége et de la capitulation, p. 681-682.
(2) Balthazar, *Histoire de la Guerre de Guienne*, édition de M. Moreau, p. 365.

et d'autre des torrens de sang. Mazarin, désormais sûr de la victoire, aima mieux la demander au temps qu'à la force. Il laissa Bordeaux se consumer dans ses propres divisions, et attendit qu'elle vînt d'elle-même recourir à la clémence royale. Le père Berthod, empruntant tous les déguisemens, bravant tous les périls, allait sans cesse de Lormont, où était le quartier-général de l'armée, à Bordeaux, y conférait avec les principaux amis du roi, recueillait leurs conditions, les portait à Lormont, et les y faisait accepter : vaste amnistie, rétablissement des priviléges de la ville, des magistratures municipales, et même quelque temps après du parlement, tout avait été prévu, délibéré, consenti des deux côtés. Les honnêtes gens levaient partout la tête; des femmes même prenaient part aux conspirations (1). Il y avait à Bordeaux une ardente et brave jeunesse, ouvertement déclarée contre l'Ormée, fort semblable à cette jeunesse dorée qui, à Paris, à la fin de la terreur et au commencement du directoire, se plaisait à insulter et à poursuivre les jacobins à demi vaincus. Plus courageuse, celle de Bordeaux, en 1653, faisait face à un ennemi redoutable encore, et elle s'en allait sur les places publiques, au risque de rencontres sanglantes, crier : Vive le roi et la paix! Ce cri devint bientôt général, tout-puissant, irrésistible.

Mazarin avait pour principe de ne pas poursuivre ses ennemis à outrance; il aimait mieux les séduire, s'il était possible, ou du moins s'en défaire à de bonnes conditions, plutôt que d'avoir à les exterminer. Il craignait toujours que la flotte espagnole qui était au bas de la Gironde ne se décidât à livrer un combat à la flotte royale pour délivrer Bordeaux et sauver la fronde; il craignait quelque résolution soudaine de Cromwell, comme celle qui l'année précédente lui avait fait saisir en pleine paix dans la Manche les vaisseaux français allant au secours de Dunkerque; il connaissait l'énergie et la férocité de Marsin, qui, n'ayant plus rien à ménager, pouvait s'ensevelir sous les ruines de Bordeaux. Il fut donc trop heureux lorsque Gourville (2), qui passait à son service en quittant celui de La Rochefoucauld, s'engagea à terminer l'affaire de Bordeaux, s'il pouvait porter aux amis de Condé des propositions honorables. Déjà on avait gagné le prince de Conti; il s'agissait, non pas de gagner la princesse de Condé, Mme de Longueville, Marsin et Lenet, dont la fidélité était inviolable, mais de s'en débarrasser en leur permettant de se retirer où il leur plairait avec toutes les sûretés nécessaires. La vengeance n'était pas satisfaite, il est vrai, mais la politique l'était, et Mazarin n'écoutait que la politique. Gourville alla donc à

(1) *Mémoires* du père Berthod, p. 400, 421, etc.
(2) *Mémoires* de Gourville, collection Petitot, t. LII.

Bordeaux entamer cette suprême négociation. Les amis de Condé furent bien forcés de s'y résigner, car comment continuer la guerre avec quelques troupes qu'on ne pouvait plus recruter et des sectaires indisciplinés contre une armée nombreuse et vaillante enhardie par le succès? Il fallait périr ou traiter. Condé autorisa donc sa famille et ses amis à le faire sous cette condition que toutes les troupes que Marsin lui avait conservées ne seraient point licenciées et auraient la permission de venir le joindre à Stenay. Lorsque Gourville fit part de cette clause à Mazarin, le cardinal se récria; puis il réfléchit et finit par l'agréer, avec cet amendement qu'il s'agissait seulement des régimens de M. le Prince et du duc d'Enghien, que le tout ne passerait pas deux mille cinq cents hommes, et que les chefs de corps et les officiers seraient libres de quitter, s'ils le voulaient, le service du prince. Telle fut la transaction qu'acceptèrent, avec le prince de Conti, la princesse de Condé, Mme de Longueville, Marsin et Lenet; elle fut signée le 24 juillet et exécutée quelques jours après (1). La princesse, son fils et Lenet s'embarquèrent pour aller retrouver Condé dans les Pays-Bas. Marsin, avec le comte de Fiesque, alla d'abord faire un tour en Espagne, où il fut accueilli avec une haute faveur, reçut le titre de capitaine-général, et, ne désespérant pas de la fortune, imagina de nouvelles entreprises. Si Mme de Longueville eût suivi son inclination, elle aurait accompagné sa belle-sœur, et se serait retirée auprès de son frère; mais elle avait appris à se défier de son cœur, et elle obéit à un devoir impérieux, acceptant le malheur dans toute son étendue avec son courage accoutumé, l'esprit déjà rempli de graves pensées, méditant de se punir elle-même de ses fautes, mais à la manière des grandes âmes et par des moyens que Dieu seul prescrit et récompense, inquiète et troublée dans sa propre conscience, mais toujours fière en face de ses ennemis, et bien décidée à ne recevoir aucune grâce de Mazarin victorieux. Le prince de Conti, charmé de se voir délivré d'une vie qui lui était devenue insupportable, s'en alla avec sa petite cour en Languedoc, dans sa belle maison de La Grange, près de Pézénas. Mme de Calvimont l'y avait précédé. Là il s'amusa beaucoup, fit encore de nouvelles amours, en tomba malade (2), et termina ses tristes aventures en épousant la belle et aimable nièce de Mazarin, d'abord destinée au duc de Candale. Il y perdit tous ses biens ecclésiastiques, dont le cardi-

(1) Ce traité est en substance dans Gourville, *ibid.*, p. 281, et textuellement et intégralement dans les *Mémoires* de Cosnac, p. 95.

(2) *Mémoires* de Cosnac, *ibid.*, p. 113-137. On trouve en cet endroit de précieux renseignemens sur Molière et sa troupe, qui jouèrent sur le théâtre de La Grange. L'abbé de Cosnac dit que Molière reçut dès lors une pension du prince de Conti.

nal s'accommoda, et reçut en échange les gouvernemens et toutes les charges de Condé, même une partie de son patrimoine, s'enrichissant ainsi des malheurs et des dépouilles du chef de sa maison. Quelque temps après, il avait le commandement de l'armée de Catalogne. L'abbé de Cosnac, le premier auteur de la défection du prince, était élevé à l'évêché de Valence; Sarasin, qui avait eu la première idée du mariage, recevait une bonne somme d'argent avec le titre de conseiller d'état, un peu grave pour un pareil personnage (1), et Gourville 2,000 écus d'abord, puis autant de pension. Le marquis de Chouppes, l'ami et le complice de Cosnac, passa tout naturellement au service du roi, suivit le prince de Conti en Catalogne et fit une assez brillante carrière (2). Le marquis de Théobon, qui avait expié sa belle défense de Villeneuve-d'Agen en s'associant à l'entreprise de Filhot, fut traité comme Chouppes. Balthazar, en véritable officier de fortune qui ne trahit personne, mais sert tout le monde suivant les circonstances, se trouvant quitte envers Condé, ne vit pas la moindre difficulté à contracter d'autres engagemens; au moyen d'un bon traité qui lui garantissait ses grades, ses honnneurs et ses pensions, il entra dans l'armée de Catalogne, et se battit aussi bien pour le roi qu'il l'avait fait pour la fronde (3).

Le 3 août 1653, les ducs de Candale et de Vendôme entrèrent dans Bordeaux triomphalement. Le drapeau rouge, symbole odieux des fureurs de l'Ormée (4), comme plus tard de celles des jacobins, avait été enlevé du clocher de Saint-Michel et remplacé par le drapeau de la France. Quelques jours auparavant, on avait tiré de leur prison Filhot et le père Ithier. Les ducs, avec le comte d'Estrade et une brillante escorte, allèrent descendre à l'église métropolitaine de Saint-André, où l'on chanta le *Te Deum*, et le père Ithier prêcha en l'honneur de la paix et du roi. Peu de temps après, il était fait évêque de Glandèves, en même temps que le père Faure passait à l'évêché d'Amiens, et que le père Berthod, aussi désintéressé qu'intrépide, allait finir ses jours dans le petit couvent des cordeliers de Brioude.

L'amnistie promise à Bordeaux fut religieusement observée; mais si Mazarin était trop politique pour ne pas incliner à la clémence à la fin d'une guerre civile, il était aussi trop homme d'état pour pous-

(1) Dans le privilége pour l'impression de ses œuvres, édition originale de 1656, il est qualifié de conseiller d'état.

(2) Il devint lieutenant-général.

(3) Il accompagna le prince de Conti en qualité de lieutenant-général dans la campagne de 1654, *Mémoires* de Balthazar, *ibid.*, p. 359.

(4) Dom Devienne, p. 473.

ser l'indulgence jusqu'à la faiblesse : il avait donc insisté pour qu'on exceptât de l'amnistie cinq personnes qui en effet avaient franchi toutes les limites de la trahison et du crime : Trancas, conseiller au parlement, Blarut et Dezert, qui tous trois avaient été proposer à Cromwell de céder à la république d'Angleterre plusieurs points du territoire français et peut-être même Bordeaux, ainsi que Villars et Duretête, les deux chefs de l'Ormée, qui avaient amassé tant de haines. Trancas était encore en Angleterre avec ses deux collègues : ils y demeurèrent. Le prince de Conti sauva le lâche Villars en l'emmenant avec lui, et on l'oublia dans les bagages et la domesticité de son protecteur (1). Duretête paya pour tous. Il avait eu l'imprudence de rester à Bordeaux. Apprenant qu'on voulait l'arrêter, il essaya de se sauver dans une charrette de foin, fut reconnu, pris et condamné à être roué vif. Pendant plus d'une année, cet homme avait été maître absolu dans Bordeaux, faisant mouvoir à son gré le prince de Conti, et adoré de la populace, à qui ses décisions étaient des ordres souverains. Un historien (2) lui rend cette justice, qu'il n'avait pas profité de son pouvoir pour s'enrichir, et si l'ancien boucher s'était montré impitoyable, du moins il était demeuré pauvre. Il marcha à la mort avec fermeté, et ne donna nul signe d'émotion, hormis quand il vit cette multitude, qui avait été dans sa main et à ses pieds, assister tranquillement à son exécution, et pousser la bassesse de l'inconstance jusqu'à insulter à son malheur. On avait choisi la plate-forme de l'Ormée pour le lieu du supplice. Le corps de Duretête y resta exposé plusieurs jours sur la roue; on mit sa tête au bout d'un pieu, et on l'attacha au haut d'une tour à l'extrémité de l'Ormée. En même temps on s'empressa de rebâtir le château du Hâ et le château Trompette; le futur maréchal d'Estrade fut nommé maire perpétuel de Bordeaux, et le duc d'Épernon rétabli dans le gouvernement de la province.

Ainsi finit la fronde à Bordeaux : ses destins étaient accomplis sans retour, et, quelques mois à peine écoulés, il n'en restait plus qu'un souvenir pénible dans la mémoire des honnêtes gens et une date funeste dans notre histoire.

VICTOR COUSIN.

(1) *Mémoires* de Cosnac, *ibid.*, p. 110.

(2) Dom Devienne, qui a recueilli la tradition de Bordeaux, et qui avait sous les yeux bien des manuscrits du temps. L'abbé de Cosnac, qui ne pardonnait pas encore à Duretête la peur qu'il lui avait faite, parle tout autrement, *ibid.*, p. 110 et 111. « Duretete, l'autre chef, demeura, soit qu'il fût assez mal avisé pour se fier à sa basse naissance et pour s'imaginer qu'on négligerait sa punition, soit qu'il eût regret d'abandonner le fruit de ses brigandages. »

UN HISTORIOGRAPHE

DE LA PRESSE ANGLAISE

DANS LA DERNIÈRE GUERRE DE CHINE

China, being the « Times » special correspondence from China in the years 1857-58, by George Wingrove Cooke; London, G. Routledge and Co, 1859.

De tous les pays du monde, le Céleste-Empire est peut-être celui sur lequel on a le plus écrit. Mémoires et lettres édifiantes des missionnaires catholiques, rapports des missionnaires protestans, relations des marins et des diplomates, récits des voyageurs et des touristes, une foule d'ouvrages, sous toutes les formes et dans toutes les langues, ont été consacrés à la description de la Chine. Cependant la Chine est bien peu connue, et la curiosité européenne accueille encore très volontiers ce qu'on lui raconte sur cette singulière contrée. La récente expédition anglo-française va provoquer sans aucun doute une recrudescence de *voyages en Chine*. En même temps que les musées d'Europe inscriront sur leurs catalogues quelques statues de dieux chinois, des robes de mandarins, des vases en porcelaine, des tuiles vernissées, etc., pittoresques trophées de notre victoire, les bibliothèques verront affluer les écrits didactiques, statistiques, historiques, sur le Céleste-Empire. Les ratifications des traités conclus à Tientsin ne sont pas encore échangées, les ambassades sont à peine de retour : il manque à l'histoire de cette campagne diplomatique et militaire le dernier chapitre; mais patience! la conclusion est proche, et les manuscrits vont se mettre

en route. Puissions-nous trouver dans l'abondante moisson de récits que fera lever la dernière guerre de Chine quelques épis nouveaux! Nous sommes rassasiés des nids d'hirondelles, des queues, des petits pieds, des bateaux de fleurs et de mille autres chinoiseries de même espèce qui ont défrayé jusqu'ici les relations des voyageurs. Le public, qui connaît tout cela, est devenu plus exigeant; il réclame, et avec raison, des impressions originales, des observations plus neuves, des vues plus profondes sur la nation chinoise. On doit espérer que ce désir si légitime sera satisfait. Voici un recueil de lettres qui a pris les devans sur la grande avalanche dont nous sommes menacés. Écrite au jour le jour, sous le coup des événemens et des incidens qui ont marqué la première partie de la campagne, cette correspondance montre bien le parti qu'un esprit intelligent peut tirer d'un séjour de quelques mois en Chine. Populaire en Angleterre, elle mérite d'être connue en France, où les journaux en ont déjà traduit plusieurs extraits.

L'auteur, M. George Wingrove Cooke, n'est ni missionnaire, ni diplomate, ni militaire, ni artiste, ni commerçant, ni l'un de ces touristes amateurs qui courent le monde à la piste des aventures, et cependant il nous parle tout à la fois religion, diplomatie, guerre, monumens, négoce, et mille autres choses encore. C'est un causeur universel. Aucun fait, aucun détail ne lui échappe. Il assiste à tous les combats, il est dans le secret des négociations, il tient sa place dans toutes les cérémonies, et à mesure que se déroulent les différentes scènes du drame dont la Chine vient d'être le théâtre, il prend la plume, et lance vers l'Angleterre, par la prochaine malle, ses feuillets encore humides. Pour tout dire, en un mot, M. Cooke est le correspondant du *Times*.

On sait que le journal anglais a posté dans toutes les capitales de l'Europe des sentinelles en permanence qui lui transmettent par chaque courrier les nouvelles et jusqu'aux plus vagues échos de l'opinion. Le bataillon des *own correspondents* appartient à l'armée régulière de la presse britannique; il se déploie en tirailleurs, l'oreille au guet et la plume en main, expédiant rapports sur rapports au général en chef, qui de Londres adresse les mots d'ordre et dirige les mouvemens. Combien de fois la diplomatie officielle s'est-elle vue devancer par la correspondance du *Times!* Mais ce n'est pas tout. Sitôt que sur un point du monde se préparent ou s'accomplissent des événemens qui fixent l'attention du public, apparaît le *special correspondent*, la variété la plus élevée du genre. Ce haut dignitaire de la presse anglaise n'entre en campagne que dans les grandes occasions. Il faut pour le moins un corps d'armée ou une ambassade extraordinaire pour qu'il daigne se mettre en route. Il était en Crimée, il était au couronnement de l'empereur

de Russie, il a suivi dans l'Inde les luttes de l'insurrection. Sans lui, l'expédition de Chine n'eût pas été complète. Alors que le gouvernement jugeait nécessaire d'envoyer là-bas, pour représenter sa politique, l'un des membres les plus éminens de la pairie, lord Elgin, le *Times* ne pouvait se dispenser de détacher vers les mêmes régions l'un de ses plus habiles écrivains. Le public se serait-il contenté des maigres détails qui lui auraient été fournis, dans les colonnes hospitalières du journal, par quelques correspondans de hasard s'abritant sous les signatures de *Verax*, de *Chinophilus*, de *Merchant?* Non, certes. L'affaire était bien digne d'un correspondant spécial, et M. Cooke devint ainsi le plénipotentiaire du *Times*.

Rude besogne, en vérité! Voyez-vous ce malheureux *gentleman* obligé d'être présent partout, de tout voir, de tout entendre et de tout écrire? A lui de s'arranger pour ne point manquer le spectacle et pour s'installer à temps aux premières loges. Si l'on négocie, il se tiendra près de lord Elgin. Il ne perdra de vue ni les secrétaires, ni les interprètes; il saisira au vol les conversations ou devinera par une intuition rapide les demi-secrets des conférences et quelques fragmens de protocoles. L'escadre se prépare-t-elle à une expédition, doit-on attaquer les jonques chinoises, enlever un fort, brûler un village : soyez sûr qu'il ne sera pas loin de l'amiral ou du général en chef. Et quelle corvée un jour de combat! Il ne lui suffit pas de dénombrer les forces engagées, d'étudier le terrain, comme le ferait un ingénieur ou un paysagiste, d'observer l'ensemble des mouvemens et d'enregistrer la victoire. Il faut qu'il marche avec la troupe, qu'il recueille au passage, à travers la fumée et le brouhaha de la lutte, les belles actions, les bons mots, les blessures, les morts, les échappées miraculeuses, les incidens émouvans ou drôlatiques, tous les tableaux de genre qui remplissent le cadre; il faut qu'il soit là au premier coup de canon, et que son regard ait vu fuir les derniers Chinois! Quand le combat est fini et que chacun se repose, sa tâche, à lui, n'est qu'à moitié faite. Vite la lettre au *Times!* Harassé, essoufflé, n'en pouvant mais, il écrit, sans désemparer, l'histoire complète de la journée. Il n'y a pas une minute à perdre, car ici près chauffe le paquebot qui va porter à Suez la courte dépêche de l'amiral. Enfin le pli est fermé, scellé, mis à la poste, et alors, alors seulement le *special correspondent* respire.

Comment se fait-il qu'un simple écrivain, une sorte de chroniqueur, puisse ainsi se faufiler dans les couloirs des chancelleries ou dans les rangs des états-majors pour mettre un journal, et par ce journal le monde entier, dans la confidence des faits et gestes d'un ambassadeur et d'un amiral? Comment les personnages officiels supportent-ils la présence de cet intrus, qui vient là précisément pour répéter ce qu'ils disent, pour rapporter ce qu'ils font, et même pour

critiquer, s'il le juge à propos, les paroles et les actes? Ils sont bien bons en vérité, peut-être bien imprudens, de ne point tenir à distance, comme ils en auraient le droit et le pouvoir, l'indiscret *gentleman*. Ces réflexions sont assez naturelles; mais le public anglais a ses exigences : il veut être informé, et il a la faiblesse de penser que les dépêches diplomatiques ou les bulletins officiels ne l'informent point suffisamment. Il trouve donc très commode de lire dans son journal une correspondance qui le tient au courant des affaires auxquelles il s'intéresse. Ce serait presque lui manquer de respect que de malmener ou seulement d'éconduire, sans motif sérieux ou sous prétexte de discipline, l'écrivain qui s'est chargé de l'approvisionner de nouvelles, et il ne permettrait pas que le gouvernement s'avisât de couper les vivres à son insatiable curiosité. Et que dirait le *Times*, que diraient tous les journaux anglais, si l'on contestait à leurs correspondans le droit antérieur et supérieur d'aller et de venir, le droit d'écouter et de voir, le droit d'écrire, alors qu'il s'agit d'un grand intérêt national? Il y aurait dans la presse des trois royaumes une véritable émeute. En conséquence, diplomates et généraux s'accommodent tant bien que mal de la présence du *correspondent*, surtout quand celui-ci porte le pavillon du *Times*; ils lui font peu à peu bon visage et lui donnent place dans les rangs.

Que pourrait-on d'ailleurs lui reprocher? Sans doute, il conserve son indépendance, qui est l'essence même et l'honneur de sa mission : il appréciera, il blâmera la marche des affaires, il ne se gênera pas pour signaler les abus ni pour attaquer les personnes; mais en même temps il demeure chargé d'une lourde responsabilité, et ce sentiment le tient en garde contre les jugemens hasardés et les indiscrétions qui seraient nuisibles au service public. Il peut être à son tour discuté et réfuté soit par la presse locale, instinctivement jalouse à l'endroit du nouveau-venu, soit par le correspondant d'un autre journal de Londres, soit enfin par les fonctionnaires, par les officiers, par le plus humble soldat dont il aura contrarié les opinions, car tout le monde écrit au *Times*. Il n'a donc qu'à se bien observer, même dans ses improvisations les plus rapides, et l'exactitude la plus scrupuleuse lui est commandée sous peine d'un vigoureux démenti. D'un autre côté, ne voit-on pas à quel point son concours peut être précieux pour la diplomatie, pour l'autorité militaire, pour le gouvernement? Supposez une négociation difficile, dans laquelle on n'aura pas obtenu tout ce que la nation se croyait en droit d'espérer. L'ambassadeur, fût-il lord Elgin, aura beau accumuler dépêches sur dépêches et transmettre au ministre des affaires étrangères la compendieuse justification de sa conduite; qu'il ne se flatte pas d'être cru sur parole, ni d'échapper aux ardentes attaques d'une opposition toujours en éveil. Voici la lettre du corres-

pondant; elle rend compte des obstacles, elle révèle les points délicats, elle développe les argumens qui parfois ne sauraient trouver place dans une dépêche diplomatique, mais qui fournissent la meilleure explication des faits accomplis. Cette lettre n'aura pas les honneurs du *blue-book*, elle ne figurera point dans le dossier communiqué au parlement; on ne la mentionnera même pas dans le cours des débats, car il paraîtrait malséant d'opposer à un noble lord ou à un honorable de la chambre des communes les élucubrations d'un journaliste : cependant elle sera présente à tous les esprits, et peut-être elle décidera le vote. Quant aux opérations militaires, on a vu, par les rapports de Crimée, comment elles sont racontées dans les bulletins qui émanent de l'état-major-général d'une armée anglaise. Quelques alinéas numérotés, enfilés les uns à la suite des autres comme les grains d'un chapelet, relatant, en style froid et sec, les principaux incidens du combat et citant à la fin trois ou quatre noms d'officiers-généraux ou d'aides-de-camp qui, selon la belle expression de Nelson, ont fait leur devoir, cela suffit pour un bulletin. Or la nation ne se contente pas de cette littérature; il lui faut des détails, des descriptions, des émotions. L'armée elle-même, l'armée qui a combattu, ne se reconnaît pour ainsi dire pas dans le procès-verbal officiel. Où retrouver la physionomie générale et les multiples péripéties de l'action, les épisodes individuels, les traits d'héroïsme, en un mot le récit d'une journée qui marquera dans la vie de chaque soldat? C'est l'affaire du correspondant. Ce rapporteur officieux n'est pas condamné à la sobriété traditionnelle du bulletin militaire; il n'est point retenu au rivage par les chaînes des convenances hiérarchiques et des préjugés : il peut se permettre de ne pas mentionner en première ligne le nom d'un général ou celui d'un lord, de citer à l'ordre de la nation le nom le plus obscur et de faire à chacun sa part légitime de gloire.

Que l'on se souvienne des lettres adressées au *Times* par son correspondant de Crimée, M. Russell, qui récemment encore continuait dans l'Inde, à la suite de lord Clyde, sa mission d'historiographe, ou plutôt d'historien militaire. Ces lettres sont demeurées le modèle du genre. Avec quel empressement elles ont été accueillies en Angleterre! avec quel orgueil elles étaient lues au bivouac, sous Sébastopol, par les acteurs et les témoins des événemens qu'elles racontent! Je ne sais ce que sont devenus les rapports de lord Raglan, je doute que l'histoire les consulte autrement que pour vérifier authentiquement les dates; mais je suis certain que dans plus d'une famille on conserve précieusement, comme une médaille de Crimée, les fragmens de cette correspondance qui relatent, avec le style noblement passionné de la vérité et de la justice, l'action d'éclat d'un officier subalterne, d'un sergent, d'un soldat, c'est-à-

dire de ce qui n'a pas de nom dans le langage exclusif de l'aristocratie britannique. Les lettres de M. Russell ont produit presque une révolution dans les mœurs militaires de nos alliés. M. Cooke s'est trouvé sur un plus modeste théâtre. La prise de Canton ne vaut pas celle de Sébastopol; mais là aussi le correspondant du *Times*, à l'exemple de son infatigable et vaillant confrère, a pu rendre d'éclatans services et représenter dignement la presse anglaise. Le *special correspondent* est désormais l'accessoire obligé et accepté de toute expédition importante. C'est un personnage nouveau, qui a sa manière de voir, d'observer et d'écrire. Inventé d'abord pour recueillir et transmettre des informations politiques, il n'a point tardé à étendre démesurément son domaine. En quelque lieu qu'il exerce, il trouve l'improvisation toujours prête; de là une originalité incontestable et une façon tout à fait neuve de décrire un pays. Voyons donc ce que devient la Chine sous la lunette d'un correspondant du *Times*, qui la dévisage lestement et la dessine en quelques coups de plume comme un panorama à vol d'oiseau.

M. Cooke ne perd pas de temps en route. Suivant le rapide itinéraire des paquebots de la Compagnie péninsulaire, il traverse à toute vapeur la Méditerranée, s'arrête à peine en Égypte, reprend la mer à Suez, descend quelques heures à Ceylan, à Pinang, à Singapore, et débarque enfin à Hong-kong le 23 mai 1857. Le récit de cette traversée est l'affaire d'une seule lettre. La belle occasion cependant de décrire le ciel pur de l'Égypte, le Nil, le désert, les flots bleus de la Mer-Rouge, les calmes du détroit de Malacca, le mouvement et les mille incidens de la vie de bord sur l'un de ces grands navires encombrés de passagers et de passagères qui font entre l'Angleterre et l'Orient le service de malles-postes! Mais tout cela est connu des lecteurs anglais, et M. Cooke paraît résolu à ne nous parler que des Chinois. C'est à Pinang qu'il rencontre les premiers échantillons de cette noble race, et son impression, il faut le dire, n'est point flatteuse. « Comment! s'écrie-t-il, ces personnages grotesques que nous voyons dessinés sur les éventails et sur les boîtes à thé, avec leurs yeux ternes et leurs faces blêmes, ce ne sont point des caricatures, ce sont des portraits, des portraits ressemblans! C'était bien la peine en vérité de braver quarante jours de mal de mer pour aboutir à cette grande découverte! » A Singapore, M. Cooke éprouve le même désappointement. Tous ces fils du Céleste-Empire sont d'une monotonie désespérante : les voilà bien, coulés dans le même moule, originaux peut-être dans leur espèce, mais insignifians dans leur individualité, et, pour comble de disgrâce, parfaitement connus des lecteurs du *Times*, auxquels le correspondant n'a plus rien à apprendre! Singapore n'inspire à M. Cooke qu'une réflexion qui peut sembler neuve, et qui a dû exciter en Angleterre

une vive sollicitude. La colonie renferme 70,000 Chinois, et seulement 300 Chinoises. Cette infériorité numérique du beau sexe est pour le moins très affligeante, et la morale ne s'en accommode guère. Si les négocians de Singapore n'étaient pas si occupés à faire vite fortune, ils auraient avisé aux moyens de favoriser l'importation des femmes chinoises; ils laissent ce soin aux philanthropes de la métropole, qui trouvent là une belle occasion de *meetings* et le thème d'abondantes dissertations sur la statistique des sexes. M. Cooke effleure à peine ce sujet scabreux, qu'il se borne à indiqeur par une réminiscence biblique; il lui tarde d'arriver à Hong-kong, sur le sol de la vraie Chine, au milieu même des événemens qu'il est chargé de raconter.

Victoria, la capitale de Hong-kong, se trouve, on le comprend sans peine, dans un grand émoi. Les négocians, chassés de Canton par les approches de la guerre, y ont cherché refuge. Plusieurs régimens anglais sont déjà débarqués; le port est plein de navires, et l'on attend d'un jour à l'autre lord Elgin. Tout est encombré, les logemens sont hors de prix; encore si dans cette place d'armes, et à l'abri des baïonnettes anglaises, on pouvait se croire en sûreté! Mais non : il faut se défier des Chinois, qui forment la majeure partie de la population. Les plus paisibles citoyens en sont réduits à ne plus sortir sans avoir des pistolets dans leurs poches; des soldats montent la garde à tous les coins de rue, des patrouilles parcourent incessamment la ville. La nuit venue, chacun renvoie ses domestiques chinois, ces pauvres *boys* à longue queue dont les voyageurs ont jusqu'ici vanté le caractère très inoffensif; on ne s'endort que sous la garde d'une sentinelle malaise, fusil chargé. Telles sont les premières impressions de voyage de M. Cooke. Comment se fait-il que les Anglais, généralement peu enclins aux terreurs paniques, paraissent si effrayés? C'est que le mandarin Yeh a le bras long. On sait qu'il entretient à Hong-kong bon nombre d'espions, et un assassinat est bientôt commis. D'ailleurs tous les Chinois de Victoria, domestiques, *coolies*, boutiquiers, qui ont laissé leurs familles sur la terre ferme, sont forcément à la discrétion du vice-roi de Canton, et les Anglais n'exercent plus sur eux qu'une autorité à peu près nominale. Les précautions ne sont donc pas inutiles. Yeh aurait bien voulu interdire toutes communications avec Hong-kong, empêcher les transports de vivres et affamer la petite île : c'est le moyen que ses prédécesseurs ont essayé à plusieurs reprises d'employer contre Macao, lorsqu'ils avaient à se plaindre du gouverneur portugais. Toutefois, si les denrées sont chères à Hong-kong, elles sont plus chères encore dans le sud de la Chine, où la récolte a manqué, de telle sorte que Canton se voit obligé d'acheter aux Anglais, sous peine de famine, d'énormes quantités de riz. Les négocians de Hong-kong pro-

fitent en conséquence des derniers jours de libre commerce pour vendre aux Chinois, et à des prix exorbitans, tous les approvisionnemens dont ils disposent. Ils ne tirent point quant à présent d'autre vengeance des frayeurs qu'ils éprouvent à Hong-kong. C'est une vengeance toute britannique.

M. Cooke ne songe pas à s'endormir dans les délices de Victoria. En quelques traits de plume, il trace le croquis de cette petite ville, qui, s'élevant en amphithéâtre sur le flanc d'une montagne, domine un beau port dont les eaux calmes et transparentes rappellent un lac d'Écosse. Victoria est un véritable tour de force. Je l'ai visitée, alors que l'on venait à peine de bâtir les premières maisons et que le sol fraîchement remué exhalait encore les émanations pestilentielles qui ont fait tant de victimes. C'était plutôt le terrain d'une course au clocher que l'emplacement d'une ville; mais les Anglais vont vite, surtout lorsqu'ils sont aidés par les Chinois. En peu d'années, la cité fut construite, une cité complète avec temples, casernes, hôpitaux, clubs, etc. La population, qu'avait effrayée d'abord l'insalubrité du climat, ne tarda point à se porter vers la nouvelle colonie, où les affaires commerciales, favorisées par des communications régulières avec l'Europe, prenaient chaque année une plus grande extension. Au point de vue militaire et maritime, Victoria est pour les Anglais un point stratégique très important, sur le seuil même du Céleste-Empire, à l'embouchure de la rivière de Canton. C'est là que se sont réunies les escadres et les troupes destinées à opérer contre la Chine; c'est là que le correspondant du *Times* établit d'abord son quartier-général et brûle ses premières cartouches, c'est-à-dire écrit ses première lettres au public anglais.

Aussi bien l'heureuse étoile de M. Cooke lui ménage, dès son arrivée, le spectacle d'un combat naval. Déjà, pendant les journées du 25 et du 26 mai 1857, une petite escadre, sous les ordres du commodore Elliott, avait détruit une centaine de jonques de guerre. Une seconde expédition, dirigée par l'amiral sir Michael Seymour, remonta l'une des branches de la rivière de Canton jusqu'à Fatschan, où se trouvaient au mouillage soixante-dix jonques, protégées par un fort et par des batteries. Tout était préparé pour une énergique défense. La lutte s'engagea le 1er juin; en quelques heures, les jonques étaient coulées ou avaient sauté en l'air sous le feu des Anglais. Cela, en vérité, n'est pas étonnant, les Chinois n'ayant pas fait encore de grands progrès dans la tactique navale et ne pouvant guère avec leur mauvaise artillerie lutter contre les canons européens. Les forts furent successivement pris à la course, et les jonques à l'abordage. Les Chinois ont d'ailleurs une singulière théorie ou plutôt une étrange pratique dans l'art de défendre une position. A distance et avec l'ennemi en face, ils brûlent volontiers leur poudre, et ils

tiennent bon même sous une grêle de boulets; mais, sitôt qu'on aborde une jonque, l'équipage se jette à l'eau et gagne le rivage. S'agit-il d'un fort, ils ne s'imaginent pas qu'on puisse les attaquer autrement que de front. Si on les prend de flanc ou à revers, ils abandonnent la partie, comme si la lutte n'était plus loyale. Ils ont toujours succombé sous la même manœuvre; on les tourne, et ils s'en vont, presque indignés de la supercherie. Le procédé est d'ailleurs des plus faciles, car leurs positions ne sont jamais défendues que d'un seul côté. M. Cooke rend cependant hommage à leur bravoure : ils ne craignent pas la mort, et s'ils étaient mieux disciplinés, ce seraient des adversaires redoutables.

Dans la seule affaire de Fatschan, les Anglais eurent une centaine d'hommes hors de combat : c'était payer bien cher une victoire chinoise, et le butin recueilli à bord des jonques incendiées n'était qu'une pittoresque, mais insuffisante compensation de tant de sang répandu. Chaque matelot revint avec un costume complet de soldat chinois, tunique, bonnet, et la queue! Un déguisement, voilà quelle fut la part de prise pour les vainqueurs. Quant à l'effet moral, il demeura probablement à peu près nul. Que font à l'empereur et aux mandarins quelques jonques et beaucoup de Chinois de plus ou de moins? Les habitans du Céleste-Empire ont en outre une façon de patriotisme qui n'appartient qu'à eux. C'était un pilote chinois qui conduisait l'escadre de l'amiral Seymour, et il n'éprouvait apparemment pas le moindre remords à vendre ses services aux ennemis de son pays. Pendant que les navires remontaient la rivière, les paysans, tranquillement occupés aux travaux des champs, se dérangeaient à peine de leur ouvrage pour les regarder passer, et pas un d'eux ne s'avisait de prendre ou de donner l'alarme : cela regardait les mandarins. Dès que l'on jetait l'ancre, on voyait accourir des bateaux chargés de poissons ou de fruits. Les Anglais achetaient et payaient bien, les Chinois étaient contens de cette bonne aubaine, et l'entente la plus cordiale présidait à ces petites transactions.

Veut-on mieux encore? Un jour, en croisant dans le fleuve de Canton, un officier anglais aperçoit près de la rive plusieurs canots construits à l'européenne et portant pavillon britannique : il débarque, et voit sur un poteau une inscription chinoise par laquelle les habitans du district sont invités à payer sans retard la contribution levée par les Anglais. Après enquête, on découvrit qu'un spéculateur de l'endroit s'était tout simplement mis en tête de décréter un impôt à son profit, et qu'il faisait ainsi au nom des Anglais, avec son faux drapeau et son enseigne, d'assez belles recettes. N'était-ce pas ingénieux? A part leur côté plaisant, ces incidens sont caractéristiques; ils prouvent que l'esprit national n'existe pas au sein des masses populaires, ou du moins qu'il disparaît dès qu'un intérêt matériel, un

profit quelconque est en jeu. C'est le plus grand reproche que, pendant la dernière lutte, on ait pu adresser à la nation chinoise. La bravoure personnelle n'a point manqué : quelques mandarins se sont fait tuer convenablement à leurs postes; des artilleurs sont morts à leurs pièces; l'honneur militaire est demeuré sauf. M. Cooke, dans sa description peut-être un peu épique du combat de Fatschan, n'hésite pas à le reconnaître; mais ce sentiment collectif qui anime à un même moment tout un peuple contre l'invasion étrangère, cette vigoureuse protestation contre l'ennemi commun, le patriotisme en un mot ne s'est jamais manifesté avec l'élan qui, chez un tel peuple, aussi nombreux, aussi dédaigneux de la mort, eût été irrésistible. C'est ce qui explique comment, en toutes rencontres, les troupes du Céleste-Empire ont été si aisément vaincues par quelques poignées d'hommes. La qualification de *barbares*, que les Chinois appliquent indistinctement à tous les étrangers, n'est qu'un terme de convention, qui, de la langue orgueilleuse des lettrés et du style officiel des mandarins, est passé dans le langage populaire. Ce n'est qu'un synonyme; il ne s'y rattache aucune idée de patriotisme. Il vaut mieux pour nous qu'il en soit ainsi. Quelle que soit la résistance du gouvernement et des classes supérieures, le commerce un jour nous livrera la Chine.

Le combat de Fatschan n'était qu'un épisode de la grande lutte qui se préparait. Lord Elgin allait arriver, les renforts étaient en route; les négocians, désireux de voir se liquider au plus vite la question anglo-chinoise, poussaient aux mesures les plus énergiques; les officiers et les soldats n'étaient pas moins ardens. M. Cooke, déjà familiarisé avec le bruit du canon, pouvait s'attendre à une laborieuse campagne de correspondance; mais à peine a-t-il fait sa provision de plumes et d'encre que tombe à Hong-kong la nouvelle de l'insurrection de l'armée indienne. Au premier moment, il a la pensée de prendre le paquebot et de marcher sur l'Inde. Le *Times* et le public lui en sauront gré. Sa place n'est-elle point partout où se produit quelque événement, quelque incident d'importance? Voir et raconter, c'est son état. Cependant il se ravise. Il faut près d'un mois pour aller à Delhi, et d'ici là Delhi sera probablement au pouvoir des troupes britanniques. Il faudra un mois encore pour revenir à Hong-kong, et alors Canton aura été pris. Comment risquer de se trouver ainsi entre Delhi et Canton, entre deux assauts, sans rien voir? On jugera par la disposition d'esprit de M. Cooke que les Anglais, même à proximité des événemens de l'Inde, se faisaient de grandes illusions sur la gravité et sur la durée probable de cette insurrection, dont le foyer, après deux longues campagnes, n'est pas encore complétement éteint. M. Cooke aurait eu largement le temps de se rendre à Delhi. Quoi qu'il en soit, il reste

en Chine; obligé de rengaîner sa plume de guerre, il déserte les états-majors pour se promener en curieux à Macao, dans les ports de la côte, Swachou, Namoa, Amoy, Ning-po, Shang-haï, au milieu des pirates et des mille petites misères de la vie chinoise. De correspondant politique et militaire, M. Cooke se fait touriste et humoriste, et nous n'avons réellement pas à nous plaindre de la métamorphose. Il suffit d'être bien averti et de se trouver prêt pour le moment où les graves questions de la politique reviendront, comme on dit en style officiel, à l'ordre du jour, et où lord Elgin, après sa courte excursion dans l'Inde, reparaîtra sous les murs de Canton en présence du mandarin Yeh. Pour être autant que possible au courant des nouvelles chinoises, le représentant du *Times* s'est procuré à prix d'argent, dans les bureaux du commissaire impérial, un sous-correspondant qui lui transmettra de temps à autre des informations puisées, assure-t-il, aux meilleures sources. C'est ainsi qu'il obtiendra des rapports sur les menées des Américains et des Russes, sur les progrès de l'insurrection, sur les perplexités de la cour de Pékin, sur les préparatifs de guerre. Ces dispositions prises, il peut se mettre en route.

La Chine, il faut le dire, prête médiocrement aux descriptions admiratives. La nature y est d'ordinaire simple, parfois gracieuse, rarement pittoresque, plus rarement encore majestueuse et grande. La variété ne s'y rencontre pas. Que l'on parcoure les récits des voyageurs qui ont visité les différentes régions de l'empire, on trouvera que partout l'aspect général du pays est presque absolument le même : partout mêmes paysages, mêmes villes, mêmes habitans. Ce qu'il y a de plus curieux en Chine, ce sont les Chinois; c'est l'extrême population, c'est la vie humaine prodiguée à l'infini dans cette portion de notre planète. En suivant la côte sur le *steamer* qui le portait vers le nord, M. Cooke ne peut s'empêcher d'admirer le nombre prodigieux de villes et de villages qui se succèdent sans interruption sous sa longue-vue, les masses de jonques et de bateaux de toute forme qui couvrent l'Océan jusqu'aux limites les plus reculées de l'horizon. Le sol ne suffit pas : la population campe sur les fleuves et sur les lacs; elle s'épand dans la mer et forme autour de la terre ferme une sorte de ceinture mouvante, qui tantôt s'élargit au souffle des brises favorables, et tantôt se resserre, se presse et s'enroule au fond des baies, sous les menaces de l'ouragan ou des pirates. Cette exubérance de population a frappé M. Cooke, comme elle a émerveillé tous les voyageurs qui l'ont précédé. Quant aux villes où le correspondant du *Times* s'est arrêté pendant les courtes relâches du bateau à vapeur, il ne trouve rien de particulier à en dire, si ce n'est qu'elles sont uniformément sales, mal bâties, peu saines, à ruelles étroites et obscures, d'un séjour fort dés-

agréable pour les malheureux Européens qui se condamnent à y résider. Il faut qu'il arrive à l'embouchure du fleuve Yang-tse-kiang pour trouver enfin un digne objet d'admiration. Le Yang-tse-kiang est l'un des plus grands fleuves du monde. Descendant des montagnes de l'Asie centrale, grossi par de nombreux affluens, il roule vers l'Océan un énorme volume d'eau dont on reconnaît encore à plusieurs milles de l'embouchure la teinte jaunâtre et la course rapide. Les Chinois, dit M. Cooke, aiment et vénèrent le Yang-tse-kiang à l'égal d'un père. L'historien enregistre ses sécheresses et ses débordemens avec plus de soin que les changemens de dynasties, le philosophe le représente comme l'emblème de la grandeur et de la bienfaisance, le poète lui consacre ses chants les plus populaires. En un mot, le Yang-tse-kiang, fils de l'Océan, est en quelque sorte le père de la Chine; de même le Gange est sacré pour l'Hindou, et, sans aller plus loin, ne citerait-on pas en Europe des fleuves au cours desquels se rattachent dans l'imagination des peuples les idées traditionnelles de prospérité et d'indépendance? Le Yang-tse-kiang est revêtu, aux yeux des Chinois, de ce caractère à la fois national et religieux. M. Cooke n'a donc pas à s'excuser d'avoir, lui aussi, comme un poète chinois, entonné son hymne en l'honneur du noble fleuve. Sa prose épistolaire n'est point déparée par quelques métaphores jetées çà et là au courant de la plume, sous l'inspiration présente d'un grand spectacle. Malheur au voyageur qui n'est point enthousiaste! Le Yang-tse-kiang d'ailleurs mérite bien cet hommage. Au bienfait de ses eaux fécondes, il joint le prestige de l'immensité.

Après avoir remonté le Yang-tse-kiang pendant quelques heures, on arrive devant Woosung, l'une des plus importantes stations d'opium, et l'on entre dans la rivière Wang-pou, qui conduit à la ville de Shang-haï, située à quelques milles seulement sur la rive gauche. En 1845, j'ai suivi la même route et j'ai séjourné dans ce port, qui venait à peine d'être ouvert aux étrangers en vertu du traité de Nankin, et dont on prévoyait déjà les hautes destinées commerciales. A cette époque, tout à Shang-haï était chinois; l'Europe n'y avait pour représentans que les fonctionnaires du consulat anglais et une dizaine de résidens, premières sentinelles des missions protestantes ou du commerce. Ces rares *gentlemen*, noyés dans les flots de la population indigène, habitaient au cœur même de la ville de modestes maisons chinoises, basses, étroites, obscures, mal commodes, où cependant (j'aurais mauvaise grâce à l'oublier) ils savaient exercer avec des élémens plus que pittoresques une hospitalité pleine de charme. Vingt ans ne se sont pas encore écoulés depuis que les Européens ont paru à Shang-haï, et tout y a changé de face. A côté de la ville chinoise, qui a conservé son caractère, s'étend une autre ville, où s'est établie la colonie européenne, devenue nombreuse et floris-

sante. Une partie du terrain a été concédée à l'Angleterre, une autre portion à la France, qui n'y possède guère, il faut le dire, que la demeure de son consul. Le quartier anglais est couvert de maisons somptueuses, affectant, selon le goût plus ou moins singulier de leurs propriétaires, la forme d'un temple grec ou celle d'un palais italien. On retrouve là, sur le sol de Chine, une seconde édition de la ville des palais qui s'élève sur les rives du Gange. A Shang-haï, comme à Calcutta, se sont installées toutes les aises du luxe occidental; il s'y est créé d'immenses richesses, les millions abondent. Tout cela est l'œuvre du commerce. Nulle part peut-être les entreprises du négoce n'ont été plus hardies ni plus heureuses. Le génie du trafic n'existe pas à un moindre degré chez les Chinois que chez les Anglais et les Américains. Dès le premier jour où ces trois peuples se sont trouvés en présence sur un nouveau marché, ils ont acheté, vendu, spéculé avec acharnement, et il semble que rien, pas plus la guerre étrangère que la guerre civile, ne doive prévaloir contre cette incroyable activité d'échanges.

A son arrivée à Shang-haï, M. Cooke put apprécier l'importance de cette métropole commerciale; il n'avait qu'à jeter les yeux sur la rivière, où étaient mouillés, le long des quais du quartier européen, de nombreux trois-mâts, et sur l'arrière-plan, devant la ville chinoise, des milliers de jonques. De plus il lui était facile de compulser les registres du consulat, de calculer les importations, les exportations, les réexportations et toutes les opérations de même espèce. Comment aurait-il négligé de s'acquitter de ce devoir? Quant à nous, hâtons-nous d'esquiver ces parages de la statistique, défilés perfides où s'engagent trop souvent, au risque de succomber sous le faix des chiffres, les voyageurs officiels, et cherchons des horizons plus gais.

M. Cooke était logé à Shang-haï chez un riche négociant, M. Beale, et il occupait un appartement qu'avait habité M. Fortune, cet amusant botaniste dont nous avons raconté les voyages et les aventures dans l'empire des fleurs (1). C'était là que M. Fortune étalait ses belles collections, là qu'il préparait ses plans de campagne et s'équipait pour faire des pointes, parfois assez risquées, dans les districts voisins. Il faut croire que le passage de ce hardi touriste avait laissé dans l'appartement une sorte de tradition voyageuse. M. Cooke y fut à peine installé, qu'il se trouva obsédé par l'idée de se remettre en route. De Shang-haï, il devait aller à Ning-po. Des navires européens exécutent fréquemment la traversée entre ces deux ports; c'est un voyage comfortable, assez court, la vapeur aidant, et parfaitement garanti contre les pirates, qui n'oseraient trop s'attaquer

(1) *Un Botaniste en Chine*, livraison du 1er juillet 1858.

à un bâtiment européen. Il existe cependant une autre route : on peut se rendre directement de Shang-haï à Ning-po par la voie de terre, et comme il s'agit de traverser toute une province d'où les étrangers sont formellement exclus, l'affaire n'est pas des plus simples. Ajoutez qu'au moment où M. Cooke songeait à tenter l'entreprise, la guerre, déjà déclarée à Canton, menaçait de s'étendre, et qu'un Anglais devait jouer gros jeu en se lançant ainsi à travers le pays ennemi. Cette considération n'arrêta point un voyageur qui s'inspirait des souvenirs de M. Fortune. Un matin donc, M. Cooke, après avoir recruté deux compagnons, un missionnaire, M. Edkins, et un médecin de Canton, le docteur Dickson, fit venir un barbier et un tailleur chinois. Le barbier lui rasa la tête, ne laissant qu'une petite touffe de cheveux à laquelle devait s'adapter une magnifique queue postiche digne d'un mandarin; le tailleur l'affubla d'un costume chinois; une grande paire de lunettes compléta le déguisement, et quand l'opération fut tout à fait terminée, M. Cooke crut pouvoir se flatter que personne ne s'aviserait de reconnaître sous de pareils traits un correspondant du *Times*.

M. Cooke s'était pourvu d'un bateau et d'un domestique. Celui-ci, répondant au nom d'A'Lin, était originaire de Ning-po. Le choix paraissait très judicieux, puisque l'on allait à Ning-po. L'excellente aubaine que de mettre la main sur un serviteur qui connaît le pays, qui en sait les us et coutumes, qui parle le patois indigène, qui sera là comme chez lui! Mais avant d'arriver à Ning-po il fallait traverser plusieurs districts; or M. Cooke ne tarda pas à s'apercevoir que son fidèle A'Lin ne pouvait s'entendre avec les gens de Shang-haï qu'en se servant du dialecte de Canton, assez répandu sur toute la côte, — d'où il conclut qu'une fois dans l'intérieur, si l'on voyageait dans les parages d'un autre dialecte (ce qui était fort vraisemblable), les services d'A'Lin comme interprète seraient d'une médiocre utilité. Comme j'ai eu moi-même l'occasion de voir deux Chinois parlant chinois sans pouvoir se comprendre, et ne parvenant enfin, après mille efforts, à se communiquer leurs pensées qu'en parlant anglais, et quel anglais! je me rends compte aisément de la situation. Quant au bateau, il était de tous points semblable au modèle que nous a décrit M. Fortune : un peu plus grand qu'une gondole vénitienne, il avait au centre une cabine de deux mètres et demi carrés, meublée nécessairement de la façon la plus simple, — un coffre pour les bagages, une natte, une table et deux escabeaux. Sur l'une des parois était ménagée une sorte de décoration servant d'autel pour les voyageurs pieux; une niche vide attendait la statuette du dieu protecteur, et de petits candélabres dressaient leurs pointes, destinées à recevoir des cierges. C'était là que devait s'arrimer M. Cooke, au milieu de son bagage de voyage, où figuraient au premier plan

quelques bouteilles de sherry et de l'inévitable *soda-water*, un *revolver* et un fusil à deux coups. MM. Edkins et Dickson s'étaient équipés de la même manière. Les trois Anglais, naviguant en escadre, s'éloignèrent du port de Shang-haï entraînés par le flot, et poussés, à une vitesse de quatre milles à l'heure, par les grandes godilles que manœuvraient à l'arrière de chaque bateau, avec un balancement régulier, les matelots chinois.

Ce ne fut pas sans quelque peine que cette escadre se dégagea de l'effrayant encombrement de bateaux et de jonques qui couvrent jusqu'à une certaine distance de Shang-haï les eaux de Wang-pou : ici, les jonques qui font les voyages d'Amoy et du sud; là, celles qui remontent vers la côte du Shan-tung; plus loin, les bateaux qui naviguent en rivière et se dirigent vers le grand canal. C'est par centaines, par milliers, que M. Cooke compte ces navires, de toute grandeur, dont l'immense assemblage ne lui rappelle rien moins que la vue de Liverpool, déclaration bien éloquente sous la plume d'un Anglais! Nous voici enfin en pleine eau, godillant au milieu d'une belle et large rivière, qui, bienveillante d'abord et docile à l'aviron, se soulève peu à peu au souffle de la brise, moutonne, prend les airs d'un océan furieux, et force l'escadre à chercher refuge dans une crique, près d'un village que domine une gracieuse pagode. A la nuit, la brise mollit, et les bateaux relèvent l'ancre : nuit admirable! s'il faut en croire M. Cooke; la barque saute encore sur la lame, mais une température tiède, la lune toute ronde, les étoiles qui étincellent au firmament, le sillage phosphorescent des bateaux!... Joignez à cela le chant des grenouilles et même le bourdonnement des moustiques, car tout est confondu dans l'extase de M. Cooke, qui passe une partie de sa nuit en plein air, sur le dos, au clair de la lune. Admettons cette nuit charmante, si complaisamment décrite par le voyageur enthousiaste, ou plutôt reconnaissons là cette disposition d'esprit dans laquelle se trouvent parfois les voyageurs transportés tout d'un coup dans une région nouvelle. N'oublions pas que M. Cooke était déguisé en Chinois, qu'il était rasé, qu'il avait une queue. Il s'est fait Chinois, et en admirant ainsi, dans sa prose épistolaire, un paysage nocturne du Céleste-Empire, il exalte sa récente patrie avec l'ardeur d'un néophyte. A-t-il donc oublié et le beau ciel de l'Égypte et les magiques tableaux des nuits tropicales?

A son réveil, M. Cooke se trouva devant le village de Min-hang. Il y fit la rencontre d'un médecin chinois, récemment échappé de Nankin, où il était demeuré pendant quelque temps prisonnier des rebelles. C'était une bonne occasion pour recueillir des renseignemens sur cette fameuse insurrection qui depuis plusieurs années s'est installée, comme un état dans l'état, au cœur même du Cé-

leste-Empire. D'après le médecin, l'insurrection était à ce moment bien malade : elle ne vivait que d'expédiens et de rapines; les populations honnêtes s'éloignaient d'elle, ou ne subissaient qu'avec la plus profonde répugnance l'autorité des maîtres de Nankin. D'un autre côté, ajoutait-il, il ne fallait guère compter, pour comprimer la rébellion, sur les troupes impériales, celles-ci n'étant pas de force à lutter contre des mécréans qui avaient le génie du mal et ne reculaient devant aucun crime. On devait donc laisser les choses à leur cours naturel, faire simplement le vide autour de l'insurrection; elle mourrait alors de sa belle mort, noyée dans le sang et étouffée sous les ruines qu'elle avait amoncelées. Telle était la politique de l'excellent médecin de Min-hang. M. Edkins, qui dans cette conversation servait d'interprète, ne pouvait entendre sans regret une description aussi peu flatteuse du caractère des rebelles et l'opinion exprimée sur leur fin prochaine. Les missionnaires protestans s'étaient fait au début de grandes illusions au sujet de l'insurrection chinoise, dans laquelle ils n'entrevoyaient rien moins qu'une révolution politique et la régénération religieuse et morale du Céleste-Empire. On leur avait dit que le chef des rebelles s'inspirait du Nouveau-Testament, qu'il poursuivait les idolâtres, prohibait l'opium et le tabac, etc. Tous ces récits étaient en apparence exacts; mais il fallait y ajouter que les nouveaux apôtres poursuivaient comme idolâtres les chrétiens aussi bien que les bouddhistes, que leur religion, tout en pillant au hasard quelques lambeaux bibliques, n'était qu'une nouvelle sorte d'idolâtrie, et que s'ils proscrivaient l'opium, ils pratiquaient largement les vices les plus odieux. Bien que ces révélations se soient fait jour et que l'insurrection de Nankin ne soit plus considérée généralement que comme une misérable entreprise révolutionnaire, quelques protestans conservent encore leurs premières illusions et ne désespèrent pas de voir bientôt la Chine convertie au christianisme. M. Cooke ne partage point ce sentiment, pas plus qu'il ne croit au succès du régime recommandé par le médecin de Min-hang. Il prit congé de l'aimable docteur après mille politesses : c'était le premier *gentleman* chinois qu'il eût rencontré.

A quelques milles au-dessus de Min-hang, les voyageurs arrivèrent au confluent des deux rivières dont la réunion forme le Wang-pou. L'une de ces rivières vient de la célèbre ville de Sou-tcheou; l'autre coule du sud, et ce fut dans ses eaux que s'engagea la petite escadre. Elle traversa successivement les villes de Kia-hing et de Kea-shing, entra dans le canal impérial et s'arrêta à la cité de Hang-chou, qui devait être la principale étape du voyage. On retrouve dans le récit de M. Cooke les descriptions de pays, les scènes de mœurs, les impressions générales qui donnent tant d'intérêt aux relations de

M. Fortune. Le correspondant du *Times* a vu plus rapidement, mais il a eu sous les yeux les mêmes tableaux, et quelques traits lui suffisent pour reproduire avec exactitude un paysage dont le botaniste nous a déjà fait connaître le sentiment et la couleur. La campagne, couverte de mûriers et de plants de riz, est coupée en tous sens par des cours d'eau naturels ou par des canaux sur lesquels circulent sans cesse une immense quantité de jonques, et que les procédés les plus ingénieux emploient à l'arrosement du sol. A chaque instant, on voit des moulins installés sur les rives pour faire monter l'eau dans les champs; femmes et enfans tournent la roue pendant que les hommes dirigent cette inondation artificielle, qui procure de si abondantes récoltes. Dans les villes, les canaux sont bordés par de beaux quais en granit et traversés par de nombreux ponts, dont le style hardi excite l'admiration des voyageurs. Toutes ces villes d'ailleurs se ressemblent. A Kia-hing, ville de troisième ordre, comme à Kea-shing, ville de premier ordre, c'est la même disposition, le même aspect, la même architecture. Chaque maison se compose d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, surmonté d'un toit à longues tuiles, qui descend très bas, et vers l'extrémité se relève par une légère courbe. Dans les quartiers commerçans, le rez-de-chaussée est occupé par la boutique, dont les grandes enseignes, peintes en rouge et en noir, accrochées de haut en bas perpendiculairement à la maison, produisent de loin, par leur assemblage, l'effet le plus original. Parfois, au milieu même de la ville, s'étendent des champs assez vastes, et l'on se croirait presque en pleine campagne, si bientôt les lignes de maisons ne reparaissaient, se projetant à perte de vue dans les rues étroites, encombrées de foule. Çà et là des cimetières, puis des pagodes, puis des monumens, le plus souvent de grandes portes en granit, qui rappellent un événement historique ou un souvenir pieux. Tous ces tableaux sont vivans et animés, et cependant le théâtre de la guerre civile est proche. Nous ne sommes pas loin des districts où dominent les rebelles. La navigation sur le grand canal est en partie interrompue; les jonques impériales qui transportent le riz nécessaire à la consommation de Pékin et des provinces du nord ne peuvent plus faire leur voyage annuel : elles demeurent immobiles le long des bords du canal; la plupart même sont démolies et coulent bas d'eau. Un perpétuel contraste d'activité et de ruine, de prospérité et de décadence, de vie et de mort, voilà, selon M. Cooke, la Chine d'aujourd'hui ! « Pendant que j'écris cette page de mon journal, dit-il, je viens de traverser environ cinq milles de belles plaines; les deux rives sont protégées, comme les quais de Paris, par des remparts de granit et longées par un chemin de halage pavé en dalles, qui franchit sur des ponts de pierre les nom-

breux affluens du grand canal. Je désespère vraiment de donner une idée du travail cyclopéen, de l'énorme trafic, de l'industrie patiente, de l'incroyable fertilité, du contentement individuel, du tableau de prospérité et de paix que j'ai sous les yeux. Les pagodes sont en ruines, et à certains endroits les quais se dégradent. Les grandes jonques impériales, destinées au transport des grains, pourrissent enfoncées dans la vase, et les quelques forteresses qui s'élèvent çà et là sont à moitié démolies. Il est certain que le gouvernement de ce vaste empire tombe au dernier degré de la décrépitude, et pourtant cette impuissance d'en haut n'a point encore affecté le bonheur des sujets, ni détruit les semences de richesse que féconde, dans un sol fertile, l'opiniâtre labeur du peuple! »

Après cinq jours de voyage, M. Cooke et ses compagnons arrivèrent à l'extrémité du grand canal, dans le faubourg de Hang-chou. Cette ville compte parmi les principaux marchés de la Chine, et sa douane verse chaque année au trésor impérial un revenu considérable, provenant de droits de transit auxquels sont assujetties toutes les marchandises chargées sur le canal. Les Anglais ont toujours soupçonné que, malgré les assurances formelles des mandarins et contrairement aux traités, les produits européens sont frappés, dans les douanes intérieures de l'empire, et notamment à Hang-chou, de taxes très élevées; mais il est si difficile de connaître au juste ce qui se passe en Chine, qu'ils n'ont jamais pu obtenir de preuve certaine sur laquelle ils fussent en mesure d'adresser au gouvernement une réclamation en bonne forme. M. Cooke s'était donc proposé d'élucider la question. Les marchandises anglaises payaient-elles des droits à la douane de Hang-chou? Quels droits payaient-elles? Le *Times* eût certes ajouté un beau fleuron à sa couronne en révélant aux fabricans de Manchester, par la voie de son correspondant en promenade à travers la Chine, un mystère que ni les diplomates, ni les consuls, ni les négocians les plus experts n'avaient encore pu découvrir! Voici donc M. Cooke à l'assaut du tarif chinois. Il ordonne à son batelier de pousser droit au quai de la douane; pendant ce temps, il tire de sa malle une magnifique pièce de calicot, des couteaux, et tout ce qu'il peut trouver de bon à offrir au fisc; il met ses marchandises en évidence, sur la table de la cabine, et il attend, bien décidé à avoir une forte discussion avec les douaniers pour le paiement des droits. L'agent du fisc se présente, jette les yeux dans la cabine, et, sans autre cérémonie, fait signe au batelier qu'il peut passer. « Comment! s'écrie M. Cooke, que l'on dise vite que j'ai des droits à payer! » Le domestique A'Lin, chargé de la commission, rapporte que le douanier a répondu que tout était bien, et qu'on pouvait partir. « Retourne, cours lui dire que la cale est pleine de sel, et que le coffre est bondé de contrebande! » Le doua-

nier ne veut rien entendre. « Et le droit de passage que nous n'avons pas payé! » A ce moment, des bras vigoureux poussent le bateau et l'Anglais au large, avec son calicot, ses couteaux, son sel et sa contrebande; la victoire demeurait aux douaniers.

En dépit de son déguisement et de sa tête rase, M. Cooke avait été reconnu. Dès le premier village où il avait posé le pied, les Chinois s'étaient doutés de l'origine étrangère des trois voyageurs, et la police était assurément avertie. M. Cooke avait beau dissimuler ses yeux bleus sous ses grandes lunettes, se retrancher au fond de sa cabine ou se rejeter en arrière dans l'ombre d'un palanquin, la foule ne s'y trompait pas, les enfans suivaient et les chiens aboyaient. Les Anglais en avaient pris leur parti, et, bien convaincus que toutes leurs précautions étaient vaines, ils se préoccupèrent beaucoup moins de leur déguisement, visitèrent les villes à pied, s'arrêtèrent devant les boutiques, sans péril aucun et sans autre inconvénient que la curiosité importune et vraiment étouffante des populations, qui, pour la première fois peut-être, contemplaient des figures européennes. Quant aux mandarins, ils ne se souciaient probablement pas de se créer des difficultés en arrêtant ces trois étrangers; ils se bornaient donc à les entourer d'une surveillance inostensible, et se passaient d'un district à l'autre le mot d'ordre pour qu'on les laissât tranquilles, à moins d'excentricités trop caractérisées. La consigne de tolérance fut exécutée par la douane de Hang-chou au grand déplaisir de M. Cooke, et quand les trois Anglais, portés dans des palanquins, franchirent, non sans quelque appréhension, la principale porte de la ville, l'officier de garde tourna négligemment le dos et fit semblant de ne rien voir. Il savait tout.

Hang-chou est une ville sainte; elle a été autrefois la capitale de l'empire. Les annales catholiques parlent de huit cents fidèles qui y ont reçu le martyre. C'est une cité de la vieille roche, où doivent se conserver plus vivaces que partout ailleurs les préjugés hostiles aux étrangers. M. Cooke se contenta donc de la traverser, moitié en palanquin, moitié à pied : il n'éprouva pendant cette courte visite aucune avanie; il put même s'asseoir impunément à la porte d'un restaurant et y boire en plein air, sous les yeux de la foule, une tasse de thé. Les voyageurs firent un plus long séjour dans un village voisin, nommé Si-hou, célèbre dans toute la Chine par ses temples bouddhiques et par ses bonzeries. Cet endroit offrait à M. Cooke, ainsi qu'à son compagnon M. Edkins, un attrait particulier. Comme touristes, ils pouvaient contempler dans leurs formes les plus pures et les plus gigantesques les temples consacrés à Bouddha, les immenses statues de ce dieu représenté sous ses multiples transmigrations; de magnifiques cavernes creusées par la nature, décorées par la superstition et peuplées de bonzes, catacombes païennes parées,

elles aussi, mais pour l'œil seulement, d'une mystérieuse grandeur; un lac d'une beauté incomparable, entouré de palais, de monastères, de kiosques se mirant dans ses eaux. Tous ces tableaux furent livrés à leur curiosité profane; mais ce qui devait les intéresser plus encore, c'était la controverse proposée par M. Edkins et acceptée par les bonzes au sujet des doctrines religieuses des Chinois. « Ces bonzes, dit M. Cooke, traitent leurs grotesques divinités avec un mépris égal au nôtre. Ils divisent les fidèles en trois classes. En tête se rangent les gens instruits, qui ne pratiquent le rite et l'abstinence de toute nourriture animale que par manière de discipline, et qui placent leur religion dans les purs domaines de l'abstraction, où leur âme doit peu à peu atteindre ce degré de perfection ineffable que la foi seule peut concevoir. Puis viennent les esprits moins élevés, qui, incapables de conquérir cette abstraction suprême, aspirent simplement à mériter le ciel de Bouddha, où, arrivés au terme de leurs transmigrations, ils passeront l'éternité sur la feuille de lotus à contempler la sainte face de leur dieu. Enfin se présente le vulgaire, dont la piété est toute dans les cérémonies extérieures, qui frappe du front les marches des temples, brûle l'encens, allume des cierges, etc. Cette dernière classe se compose en majeure partie de vieilles femmes, et les bonzes prétendent que l'ambition de ces dévotes est de revenir sous des traits d'hommes lors de leur prochaine transmigration. » Tel est, d'après le résumé de M. Cooke, le bouddhisme chinois, qui se complique en outre de différentes sectes. Dans cette prétendue religion, il n'y a ni foi, ni fanatisme, ni intolérance. « Croyez-vous en Jésus-Christ? demanda M. Edkins à un bonze qui venait d'écouter très patiemment un long sermon du missionnaire. — Certainement j'y crois, répondit froidement le prêtre de Bouddha. — Mais comment y croyez-vous? Êtes-vous convaincu? Sentez-vous bien que ce que je viens de vous enseigner est la vérité? — J'y crois, parce que vous voulez bien me le dire, répliqua l'autre avec une exquise politesse. » C'est précisément cette indifférence, cette froideur, cette politesse, c'est ce néant de piété qui fait le désespoir des missionnaires chrétiens, et surtout des missionnaires protestans, qui prétendent n'asseoir la vérité que sur la raison. Que sert-il de prêcher, de porter la lumière dans le vide? Le christianisme n'a point d'autel qui puisse le recevoir dans ces esprits qu'aucune conviction sincère, ni en politique, ni en morale, ni en religion, n'a jamais possédés. C'est ce qui explique l'échec permanent du protestantisme en Chine malgré l'habileté, l'instruction et le caractère généralement estimable des pasteurs qui se sont mis à l'œuvre. On a jeté les Bibles au vent, et rien de plus. Si les missionnaires catholiques ont obtenu plus de succès, cela provient non-seulement de ce que leurs efforts, plus anciens, plus énergi-

ques, mieux disciplinés, ont pénétré plus avant dans les masses populaires, mais aussi de ce que leur prédication, consacrée, s'il le faut, par le martyre, est à la fois plus tendre et plus humaine, s'attache moins absolument à la logique des démonstrations, et parle mieux le langage qui entraîne les âmes. La Chine a déjà vu bien des ruines; mais si les décrets de la Providence n'interviennent pas, de longs siècles s'écouleront encore avant que la croix surmonte les innombrables pagodes de Si-hou.

Cette station au milieu des bonzes avait reposé les voyageurs; ils reprirent leur route vers Ning-po, où ils arrivèrent sans difficulté, après avoir traversé plusieurs grandes villes et parcouru de riches districts. M. Cooke passe rapidement sur cette partie de son excursion. A quoi bon en effet décrire toujours le même spectacle? La Chine, cette chose si nouvelle au premier abord et dans son ensemble, est d'un bout à l'autre, du nord au sud, de l'est à l'ouest, très uniforme, et l'on est surpris de voir des différences de dialectes entre des provinces dont les mœurs et les habitudes sont semblables de tous points. Passons donc, avec M. Cooke, à la conclusion pratique de cette tournée, si heureusement accomplie, entre Shang-haï et Ning-po, par une route interdite aux étrangers. Trois Anglais ont pu, à la veille d'une guerre et même après le début des hostilités, franchir en toute sûreté un espace de 400 milles dans un pays très peuplé. Ils n'ont rencontré nulle part ni opposition ni mauvais vouloir; les mandarins les ont respectés, les bonzes les ont accueillis, la foule n'a manifesté envers eux qu'une sorte de curiosité naïve, empreinte de sympathie. Le correspondant du *Times* n'a-t-il pas raison d'écrire à son journal que ces Chinois ne sont pas si féroces qu'on l'a prétendu, qu'ils accepteront volontiers la présence des étrangers au milieu d'eux, et que l'on peut fonder de sérieuses espérances sur l'avenir des relations commerciales entre l'Europe et le Céleste-Empire? M. Cooke doit donc se féliciter du résultat de ce voyage, dont le récit figure parmi les épisodes les plus intéressans de sa correspondance. Qu'il oublie même le moment de mauvaise humeur que lui a causé cet excellent douanier de Hang-chou, qui n'a pas voulu saisir sa contrebande : les douanes intérieures, M. Cooke l'a reconnu plus tard, ne prélèvent pas sur les marchandises européennes les droits élevés qui éveillaient à un tel point sa sollicitude. En respectant sa pièce de calicot, les douaniers chinois n'ont probablement fait que leur devoir, ce qui rend la petite scène beaucoup moins comique.

Pendant que M. Cooke visite ainsi en touriste les ports de la Chine, et qu'il mène de front les études de mœurs et les investigations commerciales, lord Elgin est revenu de l'Inde, l'escadre anglaise se trouve au complet, la France se déclare contre le manda-

rin Yeh, et s'unit à l'Angleterre pour obtenir satisfaction par les armes. La Russie, que représente le comte Poutiatine, soutient les réclamations des deux puissances, sans toutefois aller au-delà d'une intervention officieuse, sauf à partager plus tard les bénéfices de la victoire. Enfin les États-Unis cherchent à tirer parti pour leur commerce de cet imbroglio chinois, et demeurent quelque peu suspects à tous leurs voisins. Le moment est donc venu où le délégué du *Times* peut renaître à la correspondance politico-militaire. Les escadres partent pour Canton. M. Cooke les rejoint à toute vapeur, pour se livrer à la rédaction de ses bulletins. Après avoir jeté un coup d'œil sur la disposition des escadres et sur les préparatifs d'une seconde attaque contre Canton, il songe à débarquer et à prendre gîte à terre dans les environs du quartier-général, c'est-à-dire à portée des nouvelles et de la poste. Les Anglais ont occupé l'île d'Honan, qui s'étend en face même de Canton. C'est là que M. Cooke cherche un asile. Une commission est déjà installée, sous la présidence d'un colonel, pour établir un semblant d'ordre au milieu de cette population d'Anglais et de Chinois, de propriétaires, de boutiquiers et d'envahisseurs, qui sont là pêle-mêle, se heurtant, se disputant, invoquant la police, et le plus souvent appliquant le droit du plus fort. Le tribunal improvisé où siége le colonel est encombré de solliciteurs et de plaignans. Un pauvre vieux Chinois réclame piteusement contre une bande de matelots qui lui a volé et dévoré toute sa boutique de comestibles. Un autre a vu enlever de ses magasins les balles de coton sur lesquelles s'étendent moelleusement les soldats anglais. En voici un autre encore chassé violemment de son domicile, qui a excité les convoitises d'une patrouille! Chaque cause est entendue et jugée sur l'heure. M. Cooke assiste à ces brusques référés; son tour arrive enfin, et quand il a exposé son affaire, on lui délivre un billet de logement dans une maison assez propre, d'où il pourra surveiller les actes de l'armée alliée, ainsi que les manœuvres des mandarins. Le lendemain 20 décembre est un dimanche, jour de repos, même sous les murs de Canton: on célèbre l'office divin dans un magasin de thés; un chœur de sous-officiers chante les psaumes, à la grande édification du voyageur, qui se croit un moment transporté sous les voûtes de Saint-Paul.

Tout se prépare pour l'action. Les commandans des forces alliées ont fixé au mandarin Yeh un délai passé lequel, si Canton ne se rend pas, on commencera l'attaque. Dès le 26 décembre, l'amiral Seymour a publié ses ordres généraux, qui assignent les postes que devront occuper les navires et les troupes de débarquement. M. Cooke, qui reproduit tout au long ce programme, regrette de ne pouvoir en faire autant pour la disposition de l'escadre et des troupes alliées. « Les Français, dit-il, ont pour ce genre de publi-

cité un scrupule que je respecte. » Quoi qu'il en soit, les Français sauront bien, au moment donné, se trouver à leur poste. La rivière de Canton n'a jamais paru si tranquille. La ville de bateaux, qui d'ordinaire occupe près de la moitié de sa largeur, s'est détachée successivement du rivage, quartier par quartier, sous la menace du bombardement, et toutes les jonques se sont réfugiées dans le haut de la rivière, à travers les mille canaux qui coupent la campagne. Ce dut être un singulier spectacle que le départ précipité de ces demeures flottantes qui, depuis des années, semblaient être passées à l'état d'immeubles, et qui tout d'un coup se voyaient obligées de déplier des voiles, d'armer des avirons, de s'aventurer au large, et de fuir d'une marche lente et pénible le dangereux voisinage de Canton. Aujourd'hui toutes les jonques sont revenues sans doute à leur ancien mouillage; la paix les a ramenées, comme le beau temps ramène les hirondelles; elles ont retrouvé sur l'eau mobile du fleuve les quelques mètres carrés qui forment le patrimoine et comme le champ paternel de la famille. On pourra bombarder Canton tant qu'on voudra : la ville de bateaux, le seul quartier pittoresque de cette vieille cité chinoise, échappera à tous les boulets.

Le bombardement commença le 28 décembre, et dans la journée l'on mit à terre les troupes de débarquement pour attaquer les forts qui défendent les approches de Canton et qui dominent la ville. Le feu des alliés, bien dirigé, produisit de terribles effets. Ordre était donné de tirer sur les forts, sur les édifices publics et sur la demeure de Yeh; les canonniers devaient épargner autant que possible les quartiers habités par les marchands, ainsi que les maisons particulières. On ne voulait point causer de désastres inutiles, et d'un autre côté on désirait faire comprendre à la population qu'on ne la rendait point responsable de l'obstination et de la mauvaise politique de ses mandarins. En peu d'heures, les portions de la ville qui recevaient les boulets des escadres furent en feu; les casernes et les édifices, pour la plupart en bois, brûlaient comme des paquets d'allumettes. Cependant les mandarins tinrent bon. Yeh fut obligé d'évacuer son palais, sur lequel pleuvaient les obus, et qui fut immédiatement envahi et mis au pillage par la populace. Les habitans de Canton, après les premiers momens d'émoi, s'habituaient presque au bombardement; on les voyait aller et venir sans trop d'épouvante, et se livrer à leurs occupations habituelles, comme si l'affaire ne les regardait pas. Quelques bateaux reparurent même sur la rivière au plus fort de l'action : c'étaient d'honnêtes Chinois qui, supposant que les alliés devaient avoir soif, allaient d'un navire à l'autre vendre des fruits, pendant que l'on envoyait des bombes à leurs compatriotes! Le 29 décembre, l'œuvre de destruction était terminée, les troupes de débarquement avaient pris

possession des principaux forts et donné l'assaut : la ville était à la discrétion des alliés, qui cependant continuèrent à camper en dehors des murs, à près d'une lieue de la rivière.

Voici donc M. Cooke au bivouac. Il s'installe, en nombreuse compagnie, dans un temple, sous les regards clémens des idoles chinoises. On couche sur les dalles, on fait la cuisine dans les urnes de bronze consacrées au culte, on s'éclaire avec les cierges rouges, qui servent même, ô profanation! à graisser les bottes des vainqueurs. Autour du temple, les soldats sont campés en plein air, se reposant de leurs fatigues et faisant bonne chère avec la volaille des environs et avec les carpes pêchées dans les étangs de la pagode; mais cette installation plus que sommaire et ces approvisionnemens de maraude ne suffisent pas : il faut, pour organiser le campement et les vivres, établir des communications avec l'escadre et régler la marche des convois. Or nous trouvons dans le récit de M. Cooke des doléances absolument identiques à celles que nous nous souvenons d'avoir lues dans les correspondances de M. Russell en Crimée, quant à l'imperfection des services administratifs de l'armée anglaise. A Canton comme sous les murs de Sébastopol, rien n'était prêt; les soldats, accablés par le soleil ou inondés par la pluie, n'avaient ni abri ni vivres, et la maladie fut pour eux plus meurtrière que le combat. On avait, il est vrai, engagé à Hong-kong un certain nombre de *coolies* qui étaient soumis à une sorte de discipline et devaient être employés aux transports; mais l'ordre et l'activité faisaient défaut, les soldats anglais n'étant pas habitués à la besogne des corvées, et les officiers ne se sentant pas le moindre goût pour diriger ce genre d'opérations. Rien de plus plaisant que l'odyssée de M. Cooke en quête de sa valise et de quelques bonnes bouteilles de sherry, qu'il dut aller lui-même chercher à bord, car le malheureux manquait de tout. C'est en triomphe qu'il rentre au camp, après une campagne des plus laborieuses, avec son manteau, ses bouteilles et un pâté. Il avait grand besoin en effet de réparer ses forces; aurait-il pu dignement célébrer les exploits de ses compagnons et narrer dans tous ses détails, en quelques pages d'une correspondance écrite à la légère, la prise de Canton, s'il n'avait fait au préalable un bon repas et un bon somme? Quant aux Français, ils savaient, au témoignage de M. Cooke, là comme ailleurs, merveilleusement se débrouiller. Les commissaires et les commis aux vivres avaient leurs convois tout parés, et les soldats de marine, non moins lestes que les matelots, portaient gaiement et en ordre les barriques de provisions destinées aux camarades du camp. Ils n'avaient point pour leur prêter main-forte un bataillon de *coolies* tout organisé; mais malheur au Chinois qu'ils rencontraient sur la route! Ce naturel du pays était immédiatement saisi

par la queue, on lui plaçait un paquet sur les épaules, et en route! Il fallait bien qu'il suivît le mouvement. On se procurait ainsi des auxiliaires de bonne volonté.

Le 5 janvier 1858 seulement, après une semaine de repos, les commandans de l'expédition résolurent de pénétrer dans l'intérieur de Canton. Ce n'était pas une opération des plus simples que d'engager quelques centaines d'hommes dans les rues étroites et tortueuses de la ville bombardée, au milieu d'une population immense que l'on pouvait supposer hostile, et au risque de rencontrer la garnison tartare. Cependant on avait eu des renseignemens assez précis sur la situation des édifices occupés par les principaux fonctionnaires; il semblait urgent de mettre la main sur ces mandarins intraitables et de trouver enfin à qui parler. Le gouverneur civil, Pi-kwei, fut le premier découvert : il était à déjeuner; on le fit prisonnier sans difficulté aucune. Une autre colonne se dirigea vers l'édifice où l'on savait qu'était déposé l'argent du gouvernement. Le poste de garde ne s'attendait point à une pareille visite. Le capitaine tira son sabre et fit mine de résister; il fut vite désarmé, et les Anglais se mirent en devoir de visiter les caisses. On s'attendait à les trouver à peu près vides, car depuis la fin du bombardement la sortie de la ville était demeurée libre, et rien n'empêchait les Chinois de faire transporter leur trésor en lieu sûr. Nullement; les mandarins, dans leur béate confiance, avaient tout gardé, et l'on put saisir près de cent caisses d'argent en lingots, représentant une très forte somme, sans compter d'énormes quantités de monnaies de cuivre. La capture était belle, mais le plus difficile était de l'emporter au camp. La petite troupe anglaise n'était pas en nombre, et il fallait d'ailleurs qu'elle gardât ses armes. Une heureuse inspiration vint à l'esprit de l'un des officiers. « Mille sapèques (1), s'écria-t-il, à chaque *coolie* qui nous aidera à transporter l'argent au camp anglais! » La foule était très nombreuse, et en un clin d'œil il se présenta un millier de portefaix qui se disputèrent les précieux fardeaux. On leur compta immédiatement les paquets de sapèques que chacun d'eux s'enroula autour du cou, et ils partirent en bon ordre au service de leurs généreux ennemis. Nouvel exemple du patriotisme chinois! — Ce fut une colonne française qui prit possession du quartier-général du mandarin tartare; elle n'éprouva pas la moindre résistance, et le Tartare fut emmené prisonnier sans coup férir. Où donc étaient ses fameuses troupes? D'après un état trouvé dans le cabinet de Pi-kwei, il devait y avoir dans la ville sept mille soldats tartares. Qu'étaient-ils devenus? On ne le sut jamais. Il est

(1) Le sapèque est une pièce de monnaie de cuivre. Mille sapèques valent environ cinq francs.

probable qu'après l'assaut ces guerriers avaient prudemment laissé là leurs armes et déposé la casaque d'uniforme pour rentrer simplement dans les rangs de la vie civile. Peut-être à ce moment même figuraient-ils parmi les *coolies* qui portaient le trésor au camp anglais : il serait, au reste, fort injuste de trop médire de ces pauvres Tartares. Ils ne s'étaient réellement pas mal battus pendant l'assaut. Que pouvaient-ils faire avec leurs mauvaises armes contre les canons, les fusils et les revolvers européens? Ici comme après le combat de Fatschan, M. Cooke reconnaît qu'il y aurait en eux l'étoffe de bons soldats. Ce n'est point le courage, c'est la discipline, c'est l'armement qui leur manquent.

L'expédition dans l'intérieur de Canton n'avait donc pas été stérile. On avait pris le gouverneur civil et le général, on s'était emparé des caisses, on avait éprouvé le tempérament de la population, qui montrait à l'égard de ses vainqueurs les dispositions les plus débonnaires; mais ce n'était pas tout. On savait que le vice-roi Yeh était resté dans la ville, et il importait de découvrir le lieu de sa retraite. Le consul anglais, M. Parkes, se chargea de diriger les recherches. En recueillant divers indices, il apprit que le vice-roi s'était caché dans la demeure d'un fonctionnaire subalterne. Le détachement conduit par M. Parkes se porta en toute hâte vers l'endroit indiqué, et l'on trouva en effet la maison dans un grand émoi. Il y avait là tout un état-major ahuri de mandarins et une foule de caisses et de ballots qui contenaient sans doute les archives et les papiers d'état. La scène présentait l'aspect d'un déménagement précipité. Quand les soldats anglais eurent franchi la porte, les mandarins se répandirent éperdus dans toutes les salles, croyant que leur dernière heure était arrivée. L'un d'eux cependant, et c'est un beau trait, se présenta au commandant de la troupe, déclarant qu'il était le vice-roi. Malheureusement pour lui, et surtout pour Yeh, son embonpoint ne répondait pas au signalement connu du haut personnage que l'on cherchait, et M. Parkes poursuivit activement ses investigations. A ce moment, on aperçut un gros homme qui s'efforçait à grand'peine d'escalader le mur du jardin; c'était le vice-roi. Il fut immédiatement saisi par l'un des officiers et amené devant le consul. Il nia d'abord très énergiquement son identité; puis, vaincu par l'évidence, il tomba dans un abattement profond, d'où il ne fut tiré que par la promesse de la vie sauve. Peu à peu ses traits se recomposèrent, il reprit son assurance et presque la dignité du commandement. S'asseyant dans son fauteuil, il déclara à M. Parkes qu'il était prêt à donner audience à lord Elgin et au baron Gros. Il croyait ainsi faire beaucoup d'honneur à ces ambassadeurs étrangers. L'attitude et les paroles du consul l'eurent bientôt rappelé à la réalité de sa situation, et quand il monta dans

son palanquin pour être conduit sous bonne escorte au quartier-général, il put se livrer à de profondes réflexions sur les caprices de l'aveugle fortune qui faisaient ainsi d'un vice-roi de Canton l'humble prisonnier de quelques soldats barbares.

L'outrecuidance du haut dignitaire chinois reparut pourtant lors de l'entrevue avec les ambassadeurs et les amiraux. Yeh avait retrouvé tout son sang-froid, et il conversait plutôt en supérieur qu'en égal avec ses vainqueurs. On l'interrogeait sur un incident qui s'était passé entre le premier et le second bombardement de Canton, et on l'invitait à en préciser la date. « Que puis-je en savoir? répondit-il. Vous avez combattu contre nous d'octobre à janvier. Vous avez été vaincus, et vos navires ont pris la fuite. Le fait dont vous me parlez a eu lieu vers cette époque. » Était-ce sérieusement qu'il s'exprimait ainsi, ou n'y avait-il dans sa réponse qu'un parti-pris d'insolence? Il faut croire que par un reste d'habitude il parlait le langage de l'orgueil chinois, et qu'il ne pouvait encore admettre comme possible la supériorité, la victoire des étrangers; car quelques instans après, lorsque, pour couper court à ce singulier dialogue, lord Elgin lui fit connaître qu'on allait le transporter à bord d'un navire de guerre, où il serait d'ailleurs traité avec les égards dus à son ancienne dignité : « Et pourquoi donc, répliqua-t-il, me conduire à bord? Je puis tout aussi bien accomplir ici même tous les devoirs que m'imposent les circonstances. » Il fallut insister et lui répéter que telle était la volonté des ambassadeurs. Alors seulement il fut obligé de comprendre le droit du plus fort, et, se raccommodant en apparence avec sa mauvaise fortune : « Eh bien! dit-il, soit! j'accepte votre invitation. Je ne suis pas fâché, après tout, de visiter un de vos bâtimens. » Il conserva jusqu'à la fin ce ton de persifflage et ne démentit pas un seul instant l'orgueilleux entêtement de sa race.

M. Cooke raconte avec détail ces curieuses scènes qui suivirent la prise de Canton. De pareils épisodes eussent difficilement trouvé place dans les dépêches diplomatiques, et on les y chercherait vainement; ils appartiennent à la correspondance familière. On sait également par quel procédé lord Elgin et le baron Gros organisèrent à Canton une sorte de gouvernement provisoire : ils réinstallèrent solennellement le gouverneur civil Pi-kwei et le général tartare dans leurs anciennes fonctions; ils leur donnèrent l'investiture pour administrer la ville, comme s'il ne s'était rien passé, et ils se bornèrent à leur adjoindre trois commissaires anglais et français, assistés d'un petit corps de troupes, pour se concerter avec eux, pour les surveiller ou leur prêter au besoin main-forte : voilà le fait. La correspondance du *Times* n'est cependant pas inutile pour signaler les difficultés, les délicatesses de la situation à laquelle il fallait pourvoir, pour décrire

les transes de l'infortuné Pi-kwei, condamné à se laisser sacrer gouverneur par les étrangers (que dirait-on à Pékin?), et pour justifier la politique en apparence assez singulière adoptée par les vainqueurs. La position était des plus embarrassantes. Une grande cité de plus d'un million d'âmes à maintenir dans l'ordre, une population chinoise à gouverner de telle sorte qu'elle ne fût choquée ni dans ses mœurs ni dans ses habitudes si différentes des nôtres, et en même temps qu'elle ne fût point tentée de se mettre en révolte, évidemment ce n'était pas avec quelques officiers européens à la tête d'une poignée de soldats que l'on pouvait résoudre ce double problème. L'événement donna pleinement raison au système imaginé par les ambassadeurs. Pi-kwei, sans cesser d'adresser à l'empereur ses petits rapports chinois, dans lesquels il arrangeait les choses à sa façon, n'osa pas broncher sous l'œil vigilant de la commission anglo-française, et il s'acquitta exactement de la mission qu'on lui avait imposée. Quant à la population, comme elle voyait les mêmes fonctionnaires, les mêmes mandarins, la même police, il lui sembla que rien n'était changé au-dessus d'elle, et elle se montra fort satisfaite de pouvoir rouvrir si promptement ses boutiques. Quelques jours après le bombardement, Anglais et Français se promenaient librement dans tous les quartiers de la ville sans essuyer la moindre insulte.

M. Cooke ne fut pas des moins empressés à parcourir Canton et à franchir l'enceinte de cette fameuse cité tartare, qui jusqu'alors, malgré les stipulations des traités, avait été obstinément fermée à la curiosité des Européens. L'intérieur de Canton n'offre rien de particulier; ainsi que l'écrivait en 1735 le père Duhalde (1), « il n'y a presque point de différence entre la plupart des villes de la Chine, de sorte qu'il suffit d'en avoir vu une pour se former l'idée de toutes les autres. » Canton est très peuplé, c'est une place industrielle et commerciale de premier ordre; les rues, bordées de boutiques et toujours pleines de monde, présentent l'aspect le plus animé. Les temples et les édifices publics sont nombreux; mais à l'exception du temple de Confucius et de la pagode des cinq cents dieux, ces monumens sont peu remarquables. Une pagode à neuf étages, dont les Chinois font grand étalage lorsqu'ils parlent de Canton, est complétement dégradée. Les *ya-muns*, ou résidences officielles des principaux mandarins, n'ont pour ainsi dire que les quatre murs; à l'intérieur, ces prétendus palais sont sales, mal entretenus, presque inhabitables, et l'on ne s'explique vraiment pas que de hauts fonctionnaires puissent s'accommoder de pareilles demeures. Il paraît que les mandarins gardent rarement un emploi plus de trois ans

(1) *Description de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise.*

dans la même ville, et, comme l'entretien de leur résidence est à leurs frais, ils se soucient peu de faire pour un si court délai des dépenses qui profiteraient à leurs successeurs. En parcourant la ville à l'aide du compas (car autrement on se perdrait dans ce labyrinthe de rues tortueuses), M. Cooke arriva à une petite place qui fut signalée à son attention : c'était la place des exécutions capitales. Là, en deux ans, soixante-dix mille têtes avaient roulé sous le sabre des bourreaux chinois. C'était l'insurrection qui avait fourni à l'impitoyable justice du vice-roi ce nombre effrayant de victimes! Chaque jour, la place était arrosée de sang. Plusieurs résidens européens avaient assisté à cet horrible spectacle, et leurs récits, parvenus en Europe, n'avaient été reçus qu'avec défiance. Les témoignages recueillis par M. Cooke, les aveux mêmes du vice-roi ne laissent plus aucun doute sur le chiffre de ces sanglantes exécutions. D'après la loi chinoise, les condamnations à mort doivent être sanctionnées par l'empereur; mais, en présence de l'insurrection, Yeh avait été investi de pouvoirs exceptionnels; il en avait usé sans faiblir, et plus tard il déclarait que, tant qu'il aurait eu des rebelles à punir, son bras ne se serait point lassé de frapper, la sûreté de l'état le voulant ainsi. Ce qu'il y a peut-être de plus étrange, c'est que la population de Canton, si turbulente d'ordinaire, si difficile à manier, demeurait impassible à la vue de ces exécutions, qui atteignaient les proportions de véritables massacres. Au reste, sans être précisément cruels, les Chinois ont une législation pénale des plus rigoureuses; la vie a peu de prix à leurs yeux, et les châtimens les plus atroces infligés aux criminels n'éveillent en eux aucun sentiment de pitié. Parmi les collections de peintures sur papier de riz que l'on vend à Canton, se trouve une série d'aquarelles qui représentent les divers supplices. Les scènes retracées dans cet album sont atroces; elles sont malheureusement exactes. Que dire encore des prisons chinoises? M. Cooke les a visitées, à la suite de lord Elgin et des commissaires alliés, qui avaient à s'assurer qu'on n'y retenait plus aucun des habitans de Canton condamnés pour avoir entretenu des rapports avec les étrangers. Toute la presse européenne a reproduit l'éloquente lettre que le correspondant du *Times* a consacrée à ce triste sujet. Le père Duhalde écrivait au siècle dernier que « les prisons chinoises n'ont ni l'horreur ni la saleté des prisons d'Europe, et qu'elles sont plus commodes et plus spacieuses. » S'il disait vrai, il faut croire que depuis cette époque l'administration chinoise a, sur ce point comme sur tant d'autres, singulièrement dégénéré. Rien de plus affreux, de plus odieux que la prison visitée et décrite par M. Cooke.

Des représentations énergiques furent adressées par lord Elgin au gouverneur Pi-kwei. Celui-ci parut surpris de cette sensibilité;

il s'indigna presque de cette immixtion irrégulière dans un détail de l'administration chinoise, et il est bien à craindre que la leçon d'humanité donnée par l'ambassadeur anglais ne soit aujourd'hui complétement oubliée. Et pourtant les registres de la prison sont tenus avec le plus grand ordre; les règlemens émanés de l'autorité sont justes, sensés, empreints de bienveillance. En Chine malheureusement, comme le remarque avec raison M. Cooke, la règle et la pratique sont deux choses très différentes, et c'est ce qui explique les appréciations erronées qu'ont souvent portées sur le gouvernement chinois les écrivains qui n'ont étudié le Céleste-Empire que dans les livres. « Défiez-vous des sinologues, défiez-vous des interprètes, s'écrie M. Cooke; les uns et les autres se trompent et vous trompent; ils sont plus Chinois que les Chinois eux-mêmes; ils adoptent trop aisément les idées qu'ils traduisent; ils ajoutent foi trop volontiers à ces déclarations écrites qu'eux seuls peuvent comprendre. Interprètes et sinologues ont fait jusqu'ici fausse route, et, par leur respect exagéré pour les formes chinoises, ils ont compromis la situation des représentans de l'Europe en face des mandarins. Il convient de changer immédiatement de système, il convient de laisser là ces expressions de politesse obséquieuse qui sont peut-être conformes aux habitudes chinoises et aux prescriptions du *livre des rites*, mais qui surchargent et dénaturent le sens de la pensée européenne. Nous avons assez longtemps parlé ce langage, il est juste que les mandarins entendent à leur tour et comprennent le nôtre. Bref, les Chinois sont gens à mener rondement; sans cela, nous serons encore obligés d'assiéger et de prendre Canton. » — Telle est l'opinion de M. Cooke. Sans offenser les interprètes, dont les services sont nécessaires, ni les sinologues, qui ont leur utilité, on peut se ranger à cet avis.

Il avait été résolu par les ambassadeurs que le vice-roi Yeh serait envoyé à Calcutta. L'illustre prisonnier fut expédié d'abord à Hong-kong. Après avoir assisté à la prise de Canton, visité Shanghaï, Ning-po, Chusan, et aspiré ainsi en courant quelques bouffées de Chine, le correspondant du *Times* jugea que sa mission était à peu près terminée, qu'il en avait assez écrit sur la situation politique et économique du Céleste-Empire, et qu'il pouvait sans inconvénient opérer sa retraite. Quelque intérêt que présente la Chine, il faut avouer que, pour les voyageurs qui n'y sont point retenus par un devoir ou par une nécessité impérieuse, une année de séjour est très suffisante. Au bout de ce temps bien employé, on doit y avoir appris tout ce qu'on peut savoir d'un pays dont on ne parle pas la langue, et dans lequel les étrangers n'ont pas encore été admis à nouer des relations familières avec la société indigène. On pourrait passer dix ans à Canton sans voir le visage d'une *lady*,

d'une dame chinoise, et sans pénétrer dans l'intérieur d'un simple bourgeois. M. Cooke avait d'ailleurs une excellente occasion pour son voyage de retour : il avait obtenu passage sur le navire l'*Inflexible*, qui transportait Yeh dans l'Inde, et il se promettait ainsi d'étudier de près la physionomie, le caractère, les idées, les habitudes d'un grand mandarin. Cet homme qui, hier encore, gouvernait en souverain une population de trente millions d'âmes, qui avait fait tomber près de cent mille têtes, qui, par l'orgueil obstiné de sa politique, s'était constitué l'ennemi de l'Europe, et qui seul avait engagé la lutte contre l'Angleterre et contre la France, le vice-roi Yeh méritait bien, quoique déchu, les honneurs d'une biographie.

Voici le signalement de l'ex-mandarin, tel que nous le donne M. Cooke. Yeh avait cinquante-deux ans; il était très grand et très gros, visage large, yeux petits, nez large, bouche grande, lèvres épaisses, moustaches noires et clair-semées, dents noires, mains petites et bien faites. Faute de cheveux, sa queue était maigre et très courte, ses ongles étaient de longueur ordinaire. Il était donc dépourvu des deux ornemens auxquels les Chinois attachent le plus de prix : une belle queue et des ongles longs. Sa physionomie, sans manquer d'intelligence, était impassible, froide et cruelle; on y lisait une expression de volonté bien arrêtée et d'extrême prudence. Un collectionneur lui demanda un autographe; il refusa, craignant de se compromettre. Dans sa personne et dans ses vêtemens, il était sale, et d'une saleté repoussante; il tirait vanité de sa vieille robe qu'il portait depuis dix ans. Un jour il demanda qu'on lui préparât un bain : on s'empressa de satisfaire à son désir; quand il sortit de la cabine, on s'aperçut qu'il s'était à peine mouillé les mains. Du reste, il paraissait très sobre, ne fumait pas l'opium, ne buvait que du thé, et vivait en général de la manière la plus simple. Son père était un ancien fonctionnaire. Lui-même n'était arrivé à la haute dignité de vice-roi qu'après avoir passé avec éclat tous les examens littéraires et traversé successivement tous les grades inférieurs : il avait été juge, préfet, gouverneur de province, etc. Il ne devait son élévation qu'à son mérite. Pendant les premiers jours de sa captivité, il se montra indifférent à tout, refusa toute conversation, et affecta pour les officiers ou fonctionnaires anglais qui l'entouraient un profond mépris. L'interprète placé auprès de lui n'était à ses yeux qu'un espion. M. Cooke crut devoir lui décliner sa qualité; il se présenta devant lui, un exemplaire du *Times* à la main; il lui exposa qu'il était le correspondant de ce journal, que les lettrés de l'Occident portaient le plus vif intérêt aux affaires de Chine, et que lui, George Wingrove Cooke, s'estimerait très heureux que le grand mandarin voulût bien lui fournir des informations

à l'usage de ses compatriotes. Yeh parut fort étonné de voir un journal de cette dimension; mais à cette première ouverture il ne répondit que par une grimace peu encourageante.

Cependant on se mit en mer. Le vice-roi paya son tribut à l'Océan et supporta courageusement cette dure épreuve. Peu à peu, la santé revenant, le naturel reprit le dessus : Yeh, se voyant en pleine mer, loin du théâtre de sa grandeur et de sa chute, sortit de sa réserve, et daigna causer familièrement avec ses compagnons de route. Il ne lisait jamais; cet éloignement pour les livres devait paraître assez singulier de la part d'un lettré. « A quoi bon? disait-il. Je sais par cœur tous les ouvrages que je pourrais lire utilement. » L'évêque de Hong-kong lui avait fait remettre par le capitaine du navire une Bible traduite en chinois. Yeh l'accepta en disant qu'il avait depuis longtemps lu la Bible, que c'était un bon livre, que les ouvrages chrétiens tendent à purifier le cœur, aussi bien que les livres de Tao et de Bouddha; mais il n'en ouvrit pas une page, et renvoya même la Bible au capitaine. Avant le départ, on lui avait demandé s'il désirait que l'on installât dans les cabines qui lui étaient destinées un autel où il pût faire ses dévotions; il refusa, disant que cela ne lui était point nécessaire. De temps en temps, il s'asseyait, les jambes croisées, dans l'attitude des idoles chinoises, et le visage tourné vers l'orient; il ne priait pas, car pour une prière il se serait tourné vers l'occident, où est né Bouddha : s'il regardait l'orient, c'est que l'orient est le principe de vie, de même que l'occident est le principe de mort. Sa religion, s'il en avait une, était sans doute celle de ces bouddhistes de première classe, dont avait parlé au voyageur anglais le bonze de Si-hou, qui dédaignent les pratiques extérieures, bonnes pour le vulgaire, et s'abîment par la contemplation dans cet état d'abstraction perpétuelle où réside la perfection idéale. M. Cooke essaya d'approfondir les croyances religieuses du lettré chinois; à plusieurs reprises il pressa Yeh de questions sur ce sujet délicat, et il ne put obtenir autre chose qu'une invocation continuelle au « Tao-li. » Qu'est-ce que le Tao-li? C'est la vraie doctrine, c'est la raison, c'est le principe universel, c'est le but suprême, ou plutôt il n'y a dans notre langage aucun mot pour traduire cette expression, qui revient sans cesse sur les lèvres du lettré chinois. Le Tao-li est immatériel, c'est un principe, et cependant il se retrouve dans les corps. Je ne reproduirai point le chapitre très curieux que M. Cooke consacre à l'explication du Tao-li et à l'exposé de ses conférences religieuses et philosophiques avec le vice-roi. Qu'il me suffise de dire que tout cela n'est en définitive que le panthéisme, et d'après l'exemple de Yeh, il est permis de supposer que les lettrés de la Chine, les disciples de Confucius, lors même qu'ils

se prêteraient pour la forme aux cérémonies du culte de Bouddha, sont purement et simplement des panthéistes; ce qui a fait dire à quelques savans allemands, quand ils ont lu la doctrine du Tao-li développée dans le *Times*, que « ces Chinois sont en vérité fort avancés. » Il n'est pas inutile d'ajouter que, tout en se déclarant l'adepte de cette philosophie supérieure, le vice-roi fut pris, malgré ses dénégations, en flagrant délit de sorcellerie et d'horoscope. On trouva dans ses papiers des livres de bonne aventure; avant de se faire raser, il consultait son almanach pour voir si le jour était propice. Il prétendit, il est vrai, ne point attacher d'importance à ces sortes de choses et n'avoir aucune foi dans les horoscopes; mais il ne se gênait jamais pour dire le contraire de la vérité, le mensonge étant aux yeux des Chinois un péché des plus véniels et une façon très licite de ne pas exprimer sa pensée.

Les sujets de conversation ne firent point défaut pendant cette longue traversée, M. Cooke avait résolu de confesser le malheureux vice-roi sur tous les points. Yeh ne se laissait pas toujours entraîner de bonne grâce sur le terrain des interrogations; quand il ne lui convenait plus d'être sur la sellette, il savait fort bien échapper à son infatigable questionneur, qui ne lui eût laissé ni repos ni trêve. Pourtant, à en juger par le compte-rendu de M. Cooke, il fut question à peu près de tout dans ces entretiens sur le pont de l'*Inflexible*. L'insurrection chinoise, les exécutions de Canton, l'administration intérieure du Céleste-Empire, l'opium, la politique des Anglais dans l'Inde, la France connue du vice-roi comme un pays où l'on boit beaucoup de café et où l'on produit beaucoup de vin, la liberté du commerce, etc., ces différens sujets furent successivement abordés. Yeh ne partageait point l'avis de M. Cooke sur les avantages que son pays pourrait retirer des facilités accordées au commerce avec l'étranger. L'ouverture de nouveaux ports devait, selon lui, augmenter la concurrence, et il n'en attendait rien de bon. « Autrefois, dit-il, les Européens nous vendaient d'excellentes montres; depuis que le commerce est libre, celles qu'ils nous vendent sont détestables. J'avais une bonne montre que j'ai perdue, j'en ai acheté une autre qui marche très mal : voilà votre *free trade!* » M. Cooke ne fut pas à court d'argumens économiques pour combattre l'opinion du vice-roi en matière de législation commerciale : il lui parla production, consommation, concurrence, ainsi qu'il convenait à un rédacteur du *Times*, fervent sectateur de M. Cobden. Yeh s'en tint à l'expérience de sa montre, et ne voulut rien admettre. Fort heureusement les rancunes du mandarin déchu ne pouvaient plus exercer aucune influence sur la politique commerciale du gouvernement de Pékin.

L'*Inflexible* débarqua sur les quais de Calcutta l'ancien vice-roi de

Canton et le correspondant du *Times*. Le premier, après quelques mois de captivité dans la capitale de l'Inde anglaise, est mort d'une sorte de maladie de langueur et s'est tranquillement endormi dans l'éternité du Tao-li; le second est revenu en Angleterre, où il a mis ses papiers en ordre, revu ses lettres et publié l'intéressant volume que j'ai essayé d'analyser. Ces notes de voyage recueillies à la hâte, ces impressions rapides au sujet des hommes et des choses du Céleste-Empire présentent un double intérêt de vérité et de variété qui explique l'accueil fait au livre de M. Cooke par le public anglais. L'auteur a contribué plus que personne à répandre dans son pays et en Europe, grâce à l'immense circulation du *Times*, des notions exactes sur les devoirs de la politique européenne en Chine; ses lettres familières, où les réflexions les plus sérieuses trouvent place à côté des piquantes scènes de mœurs et des grâces faciles du récit, complètent utilement les dépêches officielles, condamnées aux réticences et aux demi-mots. Ce n'est pas que M. Cooke prétende avoir en ces quelques pages révélé les mystères du caractère chinois, qui lui est apparu, écrit-il dans une de ses lettres, comme un « fagot de contradictions, » d'où il est bien difficile de dégager, quant à présent, un ensemble d'appréciations exactes. Il a du moins suivi d'assez près les incidens de la dernière campagne entreprise contre le Céleste-Empire pour apercevoir les fautes commises dans le passé par la diplomatie européenne, et pour tracer sûrement certaines règles qu'il conviendra d'observer à l'avenir envers les mandarins et envers le peuple. Il a étudié avec soin les ressources commerciales que doit offrir à la Grande-Bretagne et au monde entier l'ouverture des ports et des fleuves. Enfin il a raconté fidèlement les curieux épisodes qui se rattachent à la prise de Canton, et qui intéressent la France aussi bien que l'Angleterre. Ajoutons qu'en parlant de la France et du rôle plus actif qu'elle a résolu de prendre dans les affaires de l'extrême Orient, il s'exprime toujours avec une équité bienveillante, et que ses jugemens sont exempts de cette humeur jalouse qui trop souvent inspire à notre égard la polémique des publicistes anglais. A tous ces titres, il mérite d'obtenir parmi nous un accueil sympathique. Bien que l'attention soit aujourd'hui si légitimement attirée vers d'autres champs de bataille illustrés par de plus brillans triomphes, la question chinoise n'en doit pas moins tenir en éveil la sollicitude des gouvernemens. Indépendante des luttes européennes, elle survivra aux émotions présentes; on aurait tort de l'oublier.

C. Lavollée.

DE

LA PHILOSOPHIE

DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Mémoires pour servir à l'Histoire de mon Temps, par M. Guizot; t. I et II, 1858-1859.

C'est presque une obligation pour l'homme qui a tenu dans sa main les grandes affaires de son pays, de rendre compte à la postérité des principes qui ont dirigé ses actes et de l'ensemble de vues qu'il a porté dans le gouvernement. Peu d'hommes d'état y ont manqué, et il n'est pas de plus précieux documens pour l'histoire que ces espèces de confessions où les acteurs eux-mêmes viennent raconter devant un public plus calme et plus désintéressé les faits dont le vrai caractère a pu échapper d'abord dans le feu de la passion. L'éminent écrivain qui a montré de nos jours avec tant d'éclat la science et le talent appliqués à la direction des choses humaines pouvait moins qu'un autre se soustraire à ce devoir; mais, en l'acceptant, M. Guizot a dérogé sur un point essentiel à l'exemple de ses illustres devanciers. D'ordinaire c'est après la mort de l'auteur, ou du moins quand il a clairement avoué que sa carrière publique est finie, que de tels écrits se produisent. On croit écarter ainsi la plupart des motifs qui faussent le jugement sur l'histoire contemporaine, et, en rendant l'impartialité au lecteur plus facile, rendre la franchise au narrateur plus aisée. Cette fois au contraire c'est au milieu d'une activité toute virile que l'homme d'état dont le tour d'esprit et le caractère ont eu l'influence la plus décisive sur son

pays vient exposer ses opinions sur les luttes auxquelles il a pris part. Ce n'est pas, comme d'ordinaire, du tombeau, c'est d'une nouvelle arène de luttes et de travail, que sort la voix qui doit nous apprendre les pensées et les doctrines dont les conséquences ont pesé si gravement sur la vie de chacun de nous.

On aperçoit tout d'abord combien cette circonstance, en apparence insignifiante, doit mettre de différence entre les *Mémoires* de M. Guizot et ceux que nous ont laissés la plupart des hommes d'état. Toute confession faite avant le temps où l'on peut avouer sans crainte qu'on a péché ne peut que ressembler à une apologie. Quelque éloigné qu'il soit de ces empressemens vulgaires auxquels sont livrés sans défense les hommes qui tirent leur dignité du dehors, M. Guizot, comme tous les grands ambitieux (et ce mot est un éloge, puisque son ambition est justifiée), ne reconnaît pas à la fortune le droit de prononcer des exils sans retour. Pour lui, les affaires publiques ne sauraient plus être un ornement; mais elles peuvent toujours être un objet de haute préoccupation. Les causes qu'il a défendues, attaquées, compromises, se disputent la victoire, et de cette victoire dépendra le jugement définitif qu'il conviendra de porter sur son rôle et sur son influence. C'est dire assez que plus d'une fois dans ses *Mémoires* le souci de l'avenir a dû peser sur l'explication du passé. La politique ne comporte guère la haute et facile impartialité de l'histoire; la prétention à l'infaillibilité, si blessante aux yeux de la critique, est comme une réponse obligée à la morgue hypocrite des partis. L'aveu candide d'une erreur n'exciterait qu'une superbe pitié chez la vanité jalouse ou la médiocrité présomptueuse, et si quelqu'un osait dire à ses aveugles détracteurs : « Que celui d'entre vous qui est sans péché me jette la première pierre, » une troupe de fous s'avanceraient hardiment pour le lapider.

La sévère beauté du livre de M. Guizot l'excuserait d'ailleurs, s'il avait besoin d'excuse pour le dessein hardi qui l'a porté à fournir lui-même à l'histoire les pièces sur lesquelles il veut être jugé. Nulle part l'enchaînement des principes politiques qui l'ont guidé durant vingt-cinq années ne s'est montré avec tant de suite et de clarté. L'esprit vraiment libéral, le sentiment de haute modération, le respect pour les opinions diverses, l'altière et haute sérénité qui respirent dans tout le livre, sont la meilleure réponse à tant de regrettables malentendus que la légèreté de la foule a accrédités, et que la fierté de M. Guizot a dédaigné de rectifier. Les *Mémoires* sont un modèle de cette façon d'écrire sobre, forte et mesurée, qui convient aux ouvrages où tout souci d'écrivain serait déplacé. Le style de M. Guizot est le vrai style des grandes affaires : il en est

de plus châtié; il n'en est pas qui dise ce qu'il faut dire avec plus de force, de clarté, de logique, de vivacité. Un ton général de réserve et de discrétion donne au livre beaucoup de charme et de noblesse. De tous les écrivains de notre temps, M. Guizot est peut-être le plus exempt d'une certaine coquetterie de mauvais goût, devenue fort commune depuis que les idées de dignité personnelle et de convenance se sont affaiblies; nul moins que lui ne s'est familiarisé avec le public, et n'a encouragé le public à se familiariser avec lui. Ce mérite, je le sais, est peu apprécié en France. La réserve, la timidité, le respect de soi et des autres, signes ordinaires des natures sérieuses et distinguées, paraissent chez nous de la fierté. J'ai entendu des personnes traiter comme un défaut cette froideur digne et sévère de M. Guizot, et regretter qu'il ne cherche pas davantage à se faire aimer. Pour moi, je l'en félicite : d'ordinaire on ne se fait aimer de la foule que par ses petits côtés ou ses travers. L'homme d'état a des confessions, non des confidences à faire; ceux que leurs devoirs mettent en rapport avec le public ne doivent se montrer à lui que comme des abstractions.

I.

Laissons de côté ces précautions vulgaires auxquelles il faut bien avoir recours quand on veut parler, sans le blesser, de l'esprit médiocre qui se croit impeccable. A la hauteur où s'est placé M. Guizot, l'éloge et le blâme perdent toute signification personnelle, puisque l'homme arrivé à représenter une des grandes causes qui se partagent le monde n'est coupable que de la loi fatale qui condamne chaque théorie à n'être qu'à moitié légitime. La critique n'est jamais plus à l'aise qu'avec ceux que la gloire a ainsi consacrés, et dont la seule faute est de n'avoir pas résolu le problème insoluble que l'humanité offrira éternellement à ceux qui voudront la comprendre ou la gouverner. Il est aussi superficiel de reprocher aux hommes d'état les défauts ou la caducité de leur œuvre, qu'il le serait de reprocher à Leibniz ou à Hegel de n'avoir pas dit le dernier mot sur l'homme, le monde et Dieu. Chaque système philosophique et politique est un grand parti-pris, qu'il faut juger, non comme représentant ou ne représentant pas la vérité et le droit absolus, mais comme tenant une place plus ou moins élevée dans l'ordre moral. Tout ce qui est grand est légitime à sa manière; la médiocrité seule n'a pas de place dans le royaume de Dieu. Il est temps de renoncer à cette critique presque toujours mesquine qui, croyant posséder la règle du vrai, reproche aux hommes de génie de n'avoir pas réalisé ce que, depuis l'origine de la pensée humaine, des mil-

liers de présomptueux ont cru tenir sans que jamais leur prétention se soit trouvée justifiée.

Les deux volumes de *Mémoires* publiés par M. Guizot vont de 1814 à la fin de 1832. Il est de notre devoir de nous borner strictement aux années jusqu'ici parcourues par l'illustre historien, et d'attendre les explications qu'il fournira sur l'époque où son rôle devient tout à fait principal. Je n'ai pas d'opinion précise sur les débats compliqués qui ont rempli les dix dernières années du régime parlementaire en France; d'autres bien mieux que moi sauraient juger entre les rivaux de ces nobles luttes et apprécier la justice ou l'injustice de tant d'accusations contradictoires. Je ne le cache pas d'ailleurs, tout en reconnaissant l'utilité des guerres intérieures du gouvernement parlementaire, j'ai peu de goût pour le détail de ces combats. En fait de stratégie, le résultat seul me touche. L'histoire politique n'est pas l'histoire des partis, non plus que l'histoire de l'esprit humain n'est l'histoire des coteries littéraires. Au-dessus des partis, il y a ces grands mouvemens dont l'histoire de tous les temps est remplie, mais qui depuis soixante-dix ans ont pris un nom et une forme particulière, le nom et la forme de révolutions. Là est l'objet principal qui doit, dans l'histoire contemporaine, fixer l'attention du philosophe et de l'observateur.

Des deux grandes révolutions que M. Guizot embrasse dans son récit, la première est, de tous les événemens de notre histoire, le plus propre à faire réfléchir sur la nature des sociétés modernes et sur leurs lois constitutives. Négation absolue de la révolution française, la restauration en applique cependant les meilleures maximes; illibérale en apparence, elle inaugure parmi nous la liberté; œuvre de l'étranger, elle ouvre une période d'éveil politique et d'esprit public; représentée souvent par des hommes d'une médiocre portée d'esprit, elle fonde le vrai développement intellectuel de la France au XIXe siècle, et reste une époque chère à tous ceux qui pensent d'une manière élevée. Il faut, pour comprendre un aussi étrange phénomène, se bien rendre compte des nécessités historiques qui présidèrent au retour de la maison de Bourbon, et s'élever à une vue générale des raisons qui établissent une si profonde différence entre la civilisation moderne et les développemens brillans, mais toujours éphémères, de l'antiquité.

Cette différence consiste, selon moi, dans un point fondamental, dont les conséquences s'étendent à l'ordre social tout entier, je veux dire dans une manière tout opposée de concevoir le gouvernement. L'état ancien, qu'il revêtît la forme de monarchie comme en Orient, ou celle de république comme en Grèce, ou celle de principat mili-

taire et démocratique comme à l'époque romaine, est toujours absolu. On partait de cette idée, que la communauté peut tout sur ceux qui la composent, qu'il n'y a pas de résistance légitime contre l'état, que l'individu n'a le droit de se développer que selon la loi de l'état. La liberté pour l'antiquité ne fut guère que l'indépendance nationale; en réalité, on n'était pas plus libre à Sparte qu'à Persépolis. La *loi* valait mieux sans doute que la volonté du *grand-roi;* mais elle n'était pas moins tyrannique, en ce sens qu'elle se mêlait d'une foule de choses qui, selon nos idées, ne regardent que l'individu. Chaque état de l'antiquité, ayant de la sorte un principe organique très étroit et très exclusif, traversait avec rapidité les diverses phases de la vie : la décadence venait fatalement après la splendeur; les hégémonies et les dynasties se succédaient selon des règles en quelque sorte calculables, et le monde ancien lui-même, dans son ensemble, finit par s'abîmer. Un phénomène comme celui de la civilisation moderne, portant en elle-même un germe de progrès indéfini, ou bien, comme celui de la France, conservant durant huit ou neuf cents ans une même dynastie, toujours très puissante malgré des périodes de revers, est tout à fait sans exemple parmi les états de l'antiquité.

La race germanique, en brisant les cadres de l'empire romain, fit la plus grande révolution politique de l'histoire du monde. Ce fut la victoire de l'individu sur l'état. L'empire, par son despotisme administratif, avait tellement affaibli le monde civilisé qu'il suffit d'une imperceptible minorité pour l'abattre : une poignée de braves aventuriers lui rendit le service de le conquérir. L'esprit des peuples germaniques était l'individualisme le plus absolu : l'idée de l'*état* leur était complétement étrangère; tout reposait chez eux sur les libres engagemens, sur la *fidélité*, sur la ligue passagère des individus associés pour une œuvre commune. Le dernier terme de ce principe social fut la féodalité. Quand nous aurons une bonne histoire des origines de la noblesse française, on verra que chaque centre de familles féodales correspond à un centre de colonisation germanique, et que la plupart des grandes familles qui ont gouverné la France jusqu'à la révolution remontaient à un établissement de l'époque carlovingienne. En effet, l'esprit de la féodalité est l'esprit germanique par excellence. L'homme libre ne doit au roi que ce à quoi il s'est obligé; il est dégagé de ses devoirs, si le roi n'observe pas les siens; lui seul est juge de ce dernier point, et s'il n'est pas satisfait de son suzerain, il peut lui faire la guerre en tout honneur. Joinville est sans contredit le type de la loyauté chevaleresque, on sait de plus quelle affection personnelle il avait pour saint Louis; écoutons-le cependant : « Il arriva qu'un jour un ser-

gent du roi mit la main sur un chevalier de ma bataille. Je m'en allai plaindre au roi et lui dis que, s'il ne m'en faisoit droit, je laisserois son service, puisque ses sergens battoient les chevaliers. Il me fit faire droit, et le droit fut tel, selon les usages du pays, que le sergent vint en ma herberge deschaux et en braies, une épée toute nue en sa main, et s'agenouilla devant le chevalier, et lui dit : « Sire, je vous amende de ce que je mis la main sur vous, et vous « ai apporté cette épée pour que vous me coupiez le poing, s'il vous « plaît. » Et je priai le chevalier qu'il lui pardonnât son mal talent, et ainsi fit-il. » Conçoit-on un des généraux de Constantin ou de Théodose écrivant à l'empereur que, pour quelques mécontentemens personnels, il avait résolu d'abandonner le service de l'état?

Je ne veux pas méconnaître la part que le christianisme a eue dans cette révolution par les progrès qu'il a fait faire à la moralité générale et par le sentiment de respect pour la dignité de l'homme que tous ses dogmes respirent. On ne saurait dire pourtant que la liberté politique soit son œuvre; il semble plutôt que par momens il y a nui. Formé en opposition avec l'idolâtrie de l'état, qui était la base de l'empire, il représente bien, durant trois siècles, la protestation de la conscience contre le joug officiel; mais pas un moment, dans la lutte héroïque qu'il soutint, on ne voit poindre une idée politique. A partir du IVe siècle, époque de son intime alliance avec le despotisme romain, il montre une préférence marquée pour les pouvoirs absolus, quand ceux-ci consentent à se faire persécuteurs à son profit. Durant la première époque de l'invasion germanique, et même sous Charlemagne, l'action du clergé, civilisatrice en un sens, corruptrice en un autre, s'exerce tout entière en faveur des idées romaines : ce sont les évêques qui donnent aux chefs germains des idées de souveraineté auxquelles ceux-ci ne songeaient pas. La papauté, à partir de Grégoire VII, rendit, il est vrai, des services à la liberté en empêchant la formation de souverainetés laïques trop puissantes; mais elle agissait elle-même au nom d'un principe de centralisation universelle qui, dans son ordre, était fort tyrannique, et qui le fût devenu bien plus encore, s'il eût été donné aux pontifes romains de se faire les vrais chefs de la chrétienté et de réaliser l'espèce de khalifat chrétien auquel ils aspiraient.

On aperçoit sans peine la nature particulière de la royauté qui devait sortir de ce chaos fécond. Elle devait être, elle fut en effet, en premier lieu, strictement héréditaire. La loi de succession en Orient et dans l'empire romain ne fut jamais rigoureusement définie. Grâce au culte presque superstitieux de l'hérédité, la civilisation moderne fut préservée de ce régime d'aventures qui, une ou deux fois, a donné au monde des momens de bonheur, mais qui,

par les défiances, les hésitations, les rivalités qu'il entraîne, maintient en permanence le meurtre, la trahison, et noie la société qui s'y livre dans un torrent de sang. — La royauté fut, en second lieu, la conséquence d'un droit personnel et comme une extension de la propriété. La souveraineté du peuple fondait les vieilles républiques et les vieux despotismes. Dans ce nouvel ordre politique, il n'est plus question d'une telle souveraineté. Le moyen âge (j'excepte les scolastiques péripatéticiens, qui copiaient Aristote sans s'inquiéter de la constitution réelle des états de leur temps) n'a aucune idée de la nation envisagée comme source du pouvoir. Le roi est *propriétaire* de sa couronne, et si on la lui retire sans juste motif, on le blesse dans son droit. — En troisième lieu, la royauté se trouve liée par des chartes ou obligations librement consenties, à l'exécution desquelles on peut forcer le roi par la guerre, par le refus de l'impôt et du service militaire. — En quatrième lieu enfin, elle est fort limitée : le roi s'occupe de bien moins de choses que le despote ancien; sa cour a peu d'importance; il n'a qu'un faible budget; il laisse librement exister autour de lui de vraies républiques, église, universités, ordres religieux, villes, corporations de toute espèce. Tous sont armés contre lui de priviléges et de coutumes auxquels le souverain n'ose porter atteinte. L'honnête Charles V mourut la conscience troublée pour avoir levé des impôts non consentis par les états et entretenu des armées permanentes. L'évidente nécessité des temps ne suffit pas pour le rassurer sur la légitimité de ces actes, que tout le moyen âge regardait comme attentatoires aux principes du droit chrétien.

Une conséquence non moins importante de la transformation de l'Europe par les races qu'on est convenu d'appeler barbares fut sa division en un certain nombre d'états fortement constitués, et dont les rivalités ont fait avorter tous les rêves de monarchie universelle. M. Gervinus a comparé avec beaucoup de raison la constitution de l'Europe chrétienne à ce damier de petits états que nous présente la Grèce antique, et dans le sein duquel ne purent jamais se former que des hégémonies passagères. L'uniformité, c'est le despotisme, et réciproquement le despotisme complet et durable n'est possible qu'avec la monarchie universelle, la république chrétienne en effet ne pouvant souffrir qu'un de ses membres déroge complétement aux lois de l'ensemble. La division de l'Europe est ainsi devenue la garantie de sa liberté : c'est cette division qui a rendu possibles la réforme, la philosophie, la liberté de penser; c'est elle qui brisera toutes les tyrannies à la façon antique, et préservera le monde moderne de l'inévitable ruine réservée aux sociétés qui n'ont plus de contre-poids.

Toute la supériorité des états modernes, tous les motifs d'espérer en leur avenir, se résument, selon moi, en ces deux points : 1° une Europe divisée et arrivée à un état d'équilibre stable; 2° une organisation de la royauté qui maintient le pouvoir exécutif hors de toute compétition, arrête les ambitions déréglées, écarte à la fois les tyrannies passagères des pays républicains, tels que la Grèce, l'Italie du moyen âge, et le césarisme démocratique de l'époque romaine. Le roi n'empêche aucun développement légitime de l'activité humaine. Non-seulement il ne peut rien sur la propriété privée, mais ce n'est que par un abus des temps barbares qu'il s'occupe de la religion; la tolérance au moyen âge fut, en somme, représentée par la royauté. Ce dépôt de la continuité d'une nation fait une fois pour toutes entre les mains d'une famille en quelque sorte séquestrée au profit de la communauté, cette façon de retirer le principe de la souveraineté du sein de la nation pour l'hypothéquer sur un domaine spécial, sont assurément l'inverse de la théorie rationnelle de l'organisation des sociétés. Il en sortit néanmoins des états d'une solidité merveilleuse. Tandis que le tyran antique succombe à la première faute ou au premier revers, le roi de France pouvait être un homme aussi méprisable que le fut Louis XV, il pouvait être réduit à une détresse aussi profonde que le fut celle de Charles VII, sans que personne doutât de son droit, de sa fortune et de la mission qu'il remplissait.

L'Angleterre seule, je le crois, a pleinement développé le type de gouvernement que nous venons d'esquisser; c'est là seulement que la féodalité a complétement porté son fruit, qui est le régime parlementaire et la division du pouvoir. Le roi de France, depuis Philippe le Bel, en s'appuyant de préférence sur les jurisconsultes, représentans du principe romain, fait une guerre acharnée aux souverainetés locales, aux libertés provinciales, et cherche à établir un genre de souveraineté fort différente de celle de saint Louis. Au XVIe siècle, la renaissance amène en politique comme en toute chose un retour encore bien plus caractérisé vers les idées de l'antiquité. Les publicistes de cette époque, Italiens pour la plupart ou subissant l'influence de l'Italie, reprennent, soit sous forme républicaine, soit sous forme absolutiste, les principes de l'état à la manière grecque ou romaine : les uns rêvent des utopies démocratiques fondées sur une conception abstraite de l'homme; les autres, vrais corrupteurs des princes, se font les fauteurs de la grande idolâtrie de leur temps, je veux dire de l'adoration sans réserve des souverains puissans. La France en particulier, suivant son goût pour l'uniformité et cette tendance théocratique que le catholicisme porte en lui, arrive à réaliser le phénomène le plus étrange des temps modernes,

cette monarchie de Louis XIV, sorte d'idéal sassanide ou mongol, qui doit être considérée comme un fait contre nature dans l'Europe chrétienne. Le moyen âge l'eût excommunié, ce despote de l'Orient, ce roi antichrétien, qui se proclamait seul propriétaire de son royaume, disposait des âmes comme des corps, et anéantissait tous les droits devant l'orgueil sans bornes que lui inspirait le sentiment de son identification avec l'état.

Mais une fois la notion de l'état déchaînée, on ne compte plus avec elle. L'aberration de Louis XIV entraîne comme conséquence immédiate la révolution française. La pure conception de l'antiquité reprend le dessus. L'état redevient souverain absolu. On se laisse aller à croire qu'une nation doit être heureuse, pourvu qu'elle ait un bon code. On veut avant tout fonder un état juste, et l'on ne s'aperçoit pas que l'on brise la liberté, que l'on fait une révolution sociale et non une révolution politique, que l'on pose la base d'un despotisme semblable à celui des césars de l'ancienne Rome. Le monde moderne revenait aux erremens antiques, et la liberté était perdue pour toujours, si le mouvement qui entraînait la France vers la conception despotique de l'état fût devenu universel. Mais la révolution française ne fut pas un fait général : elle créa à la France une situation fatalement hostile à l'égard des autres puissances de l'Europe. Les pays où dominait l'élément germanique, et auxquels le régime administratif et militaire de la France était insupportable, opérèrent une vigoureuse réaction. En revendiquant leur indépendance, ils ramenèrent la France à la pure notion de la royauté, dont elle s'était écartée depuis des siècles, et qui, si elle était conforme à ses vrais besoins, n'était que médiocrement en accord avec quelques-uns de ses instincts les plus secrets.

Voilà les origines de la restauration, et dans ces origines on aperçoit sans peine le principe de ses défauts et de ses avantages. Elle fut un retour au seul régime qui convienne aux états modernes, mais un retour inintelligent et antipathique à la France, toujours dominée par ses idées de souveraineté du peuple et par ses goûts militaires. Elle fut un gouvernement civil et à beaucoup d'égards libéral; mais elle ne vit pas que, quand l'âge des entreprises héroïques est passé pour un grand pays, il n'y a qu'un moyen de le consoler du veuvage de la gloire, c'est la noble activité du dedans, les luttes de la tribune, les controverses religieuses, les sectes littéraires, l'éveil universel des esprits. Elle ne pouvait vivre sans la charte, car, ainsi que le dit fort bien M. Guizot, « pour la maison de Bourbon et ses partisans, le pouvoir absolu est impossible; avec eux, la France a besoin d'être libre; elle n'accepte leur gouvernement qu'en y portant elle-même l'œil et la main. » Malheureusement ni

Louis XVIII ni ceux qui l'entouraient ne comprirent bien la nature de ce grand pacte; « la charte se présenta comme une pure concession royale, au lieu de se proclamer ce qu'elle était réellement, un traité de paix après une longue guerre, une série d'articles nouveaux ajoutés d'un commun accord au pacte d'ancienne union entre la nation et le roi. »

C'est surtout dans la classe qui entourait la royauté que l'erreur était profonde, et que toute notion vraie des conditions de la royauté tempérée fut méconnue. Il est de l'essence des états modernes, sortis de la féodalité, de posséder une aristocratie, reste des familles autrefois souveraines, dont le rôle consiste à limiter la royauté et à empêcher le développement exagéré de l'idée de l'état. La noblesse française, il faut le dire, a toujours manqué à cette vocation. Brillante et légère, on la voit, depuis le XIVe siècle, mettre toute sa gloire à paraître avec éclat à la cour; *servir le roi* fut toujours pour elle le devoir suprême : erreur énorme qui a faussé notre histoire et a été le principe de nos malheurs! S'il ne s'agit que de *servir*, il n'est pas besoin de nobles pour cela. Louis XI y employait des valets, les despotes d'Orient y emploient des esclaves; voilà qui est conséquent. L'aristocratie est une condition de liberté, parce qu'elle donne aux rois des serviteurs d'office, et que, l'indépendance du caractère, la plus solide de toutes, étant rare, il est bon qu'il y ait des indépendances de position, afin que tous ceux qui arrivent aux places élevées ne soient pas obligés de suivre ces voies pénibles où chacun laisse une partie de sa fierté, quand il n'y laisse pas une partie de son honneur. Mais si les serviteurs nés du roi sont eux-mêmes les instrumens les plus dévoués du pouvoir absolu, on conçoit qu'à l'avilissement inséparable du despotisme se joindra dans toute sa force l'odieux du privilége. L'Orient est gouverné par des domestiques, mais du moins ces domestiques ne forment pas une caste à part. L'importance exagérée de la cour dans l'ancienne France amena ce renversement. Versailles, — M. de Carné l'a ici même parfaitement montré (1), — fut pour la noblesse le tombeau de toute vertu et de toute fierté. Ainsi l'on peut dire sans injustice que la noblesse a été le vrai coupable de notre histoire : elle n'a point fondé la liberté; par son manque d'aptitude pour les affaires et son impertinence envers le tiers-état, elle a rendu impossibles ou inféconds les états-généraux, d'où, selon les vraies analogies de l'histoire moderne, aurait dû sortir le régime constitutionnel de notre pays. Elle laissa le rôle de l'opposition aux parlemens, dont la nature n'était nullement politique, et dont l'intervention dans les

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1856.

affaires de l'état fut en général gauche, peu éclairée et dénuée de toute légitimité.

A quelques belles exceptions près, la noblesse de la restauration ne fut pas plus sage que celle de l'ancien régime. Loin qu'elle ait aidé au développement d'une vie parlementaire où elle aurait eu le plus beau rôle, par un étrange renversement, on la vit, plus royaliste que le roi, nier ou atténuer de toutes ses forces les conséquences libérales de la charte. Telle était son ignorance en fait d'histoire générale et son aveuglement sur ses véritables devoirs, que la plupart de ses membres s'imaginaient que la mission naturelle d'une noblesse est de soutenir le pouvoir absolu. Ils préféraient une servitude dont ils étaient les agens à des libertés qu'ils auraient partagées avec les autres ordres de la nation. Le droit d'humilier la bourgeoisie fut presque le seul auquel ils semblèrent tenir. Leur alliance avec le clergé, assez légitime à l'époque où le haut clergé de France était en quelque sorte, par la façon dont les bénéfices se distribuaient, une annexe de la noblesse, devenait un non-sens depuis que le clergé avait perdu tout caractère politique et avait commencé à se recruter dans les classes populaires. La déplorable tradition du XVIIe et du XVIIIe siècle, Louis XIV et sa splendeur trompeuse, donnaient le vertige à tout le monde. On voulait être de la religion du roi, sans songer que, s'il est désirable que le roi ait une religion et y tienne, il ne l'est pas moins que son action en ce sens se borne à celle qui convient au premier particulier du royaume, et ne dépasse en rien les limites d'une propagande toute privée.

La noblesse, je le sais, n'était pas seule coupable de ces réminiscences du passé qui troublaient si profondément l'établissement d'un ordre nouveau. La nation suivait sa tendance, qui est de préférer la bonne administration et l'égalité sociale à la liberté. Les questions de classes, toujours si fatales aux questions politiques, prenaient une importance exagérée. Le vrai libéral s'inquiète assez peu qu'il y ait au-dessus de lui une aristocratie, même dédaigneuse, pourvu que cette aristocratie le laisse travailler sans obstacle à ce qu'il envisage comme son droit. A ses yeux, il n'y a qu'une égalité solide, l'égalité devant le devoir, l'homme de génie, le noble, le paysan, se relevant par une seule et même chose, qui est la vertu. Les libéraux du temps de la restauration étaient loin de comprendre cette abnégation. De là des alliances fâcheuses avec les partisans des régimes déchus, parmi lesquels la nouvelle jeunesse devait trouver, j'imagine, bien peu de distinction et d'esprit. M. Béranger surtout créa une très perfide combinaison où l'esprit bourgeois, le matérialisme grossier, le goût du despotisme, pourvu qu'il se colore d'apparences nationales, se donnaient la main. Ce qu'il y eut de

plus regrettable, c'est qu'au lieu de lutter contre le gouvernement par les armes légales, comme ils en avaient le droit, les mécontens cherchaient par des conspirations à renverser l'ordre établi. Ces attaques contre le principe du gouvernement amenèrent le gouvernement de son côté à commettre une faute grave. Il confondit la répression des actes séditieux, qui n'a en soi rien d'illibéral, avec les lois destructives de la liberté, toujours funestes et injustes, puisqu'elles n'atteignent guère les vrais coupables, et que, pour prévenir la faute de quelques-uns, elles portent atteinte aux droits de tous.

Cette disposition acariâtre de la nation fut, il faut l'avouer, la cause de plusieurs des fautes dont on a fait peser la responsabilité sur le gouvernement de la restauration. Le peu de capacité de quelques-uns des hommes qu'elle mit à la tête des affaires ne fut un mal que par suite de l'esprit administratif de la France, et parce qu'on s'est habitué dans notre pays à demander aux gouvernemens plus qu'ils ne peuvent donner. Je ne verrais pour ma part aucun inconvénient à ce que les positions élevées de l'état fussent occupées par des gentilshommes bien élevés et assez superficiels, mais à une condition, c'est qu'ils ne s'occupent de leurs fonctions que d'une manière sommaire. S'il se laisse simplement guider par son instinct général d'homme du monde, le gentilhomme attentera moins à la liberté que l'administrateur de profession ou le parvenu; mais il est clair que si le gentilhomme descend à de mesquines tracasseries et veut imposer ses préjugés à tous, il reste fort au-dessous de l'administrateur, qui, à côté de ses petitesses, a du moins de l'aptitude et du sérieux. Ni le gouvernement ni l'opinion ne comprirent ces nuances. Les libéraux partaient de l'idée fort répandue en France que les places sont dues au mérite, et que l'homme de talent a une sorte de droit naturel à être fonctionnaire de son pays, tandis qu'en réalité l'homme de talent n'a qu'un droit (et ce droit lui est commun avec tous) : c'est de se développer librement, c'est-à-dire de ne pas trouver dans le gouvernement un rival jaloux qui l'opprime ou lui fasse une concurrence déloyale. Le gouvernement, d'un autre côté, avait la folle prétention de former les esprits à son image. Pourquoi l'inoffensif Charles X, qui, il y a trois ou quatre siècles, eût été ce qu'on appelait un *bon roi,* devint-il si impopulaire? Pourquoi ses petits défauts, sa dévotion étroite, sa frivolité, son goût un peu puéril de l'étiquette, sa tendance à s'entourer d'esprits légers, devinrent-ils des malheurs publics? Hélas! c'est qu'on lui demandait d'accomplir une tâche supérieure aux forces d'un homme de génie, je veux dire d'administrer trente millions de citoyens pour leur plus grand bien. M. de Polignac était assurément

le dernier des hommes auxquels il fallait songer pour résoudre un tel problème. Si l'on fait du gouvernement une question de direction universelle de l'esprit de la nation, il faut être conséquent et observer le système chinois jusqu'au bout; il faut, dis-je, qu'on arrive à être préfet et ministre au concours et au moyen d'un système d'examens. Il y a une flagrante contradiction à vouloir qu'un gouvernement de gentilshommes, étrangers par leur état à toute connaissance spéciale, soit en même temps un gouvernement d'administrateurs et de mandarins.

Telle est selon moi l'explication de cette époque singulière, digne à la fois de tant d'éloges et d'un blâme si sévère. Elle manqua à son devoir essentiel, qui était de fonder la liberté. La restauration oublia que, n'étant pas nationale, elle était obligée d'être libérale; mais elle eut le bonheur d'être faible. Le fonds d'honnêteté qui était dans sa nature lui interdit cette tyrannie savante qui, arrêtant jusqu'à la possibilité d'une opposition, n'a pas besoin de recourir à des actes de violence. Elle fut loyale envers ses ennemis, en ce sens qu'elle les combattit, souvent les écrasa de son poids, mais jamais ne les prévint en les désarmant. La plus grande gloire des gouvernemens est dans ce qu'ils laissent faire. Dure et parfois odieuse dans le détail de ses actes, la restauration se fera absoudre de l'avenir, grâce à cette pléiade d'hommes distingués qui se développa sans elle et malgré elle, mais dont elle ne fut ni assez forte ni assez adroite pour arrêter le développement. On oubliera la commune antipathie qu'ils lui portèrent pour lui être reconnaissant de ce qu'elle ne les a pas étouffés. Par une étrange fortune, elle sera félicitée d'avoir laissé grandir ses ennemis, et elle bénéficiera de ce qu'elle n'a pu empêcher.

Telle est aussi l'origine de la position singulière du parti légitimiste et de la contradiction étrange en vertu de laquelle ce parti représente à la fois parmi nous ce qu'il y a de plus excellent et de plus regrettable : d'un côté, la résistance à la brutalité des faits au nom d'un principe, l'attachement désintéressé à une abstraction en apparence stérile; de l'autre, l'inanité de vues et d'idées, le refus systématique de se prêter aux résultats les plus acquis de l'esprit moderne. Je me hâte de le dire, quiconque est fidèle à son opinion rend un service à l'espèce humaine en préservant le monde de cette légèreté, pire que la barbarie, qui le livre au caprice de tous les vents. Rien ne vaut le légitimiste sincère, maintenant contre toute espérance, et en apparence contre toute raison, son culte obstiné du droit antique; mais si cette obstination n'est que la persévérance dans une erreur historique, si c'est au despotisme et non au roi que l'on est fidèle, à tel point que la seule apparence du pouvoir absolu

suffise pour opérer des conversions qu'on avait déclaré ne pouvoir faire sur l'autel de la liberté, le parti légitimiste est sans contredit le plus grand obstacle aux destinées de notre pays. Certes il serait mieux qu'une nation poussât la patience et la raison jusqu'à supporter pour l'amour pur du droit les plus pénibles épreuves; mais un tel héroïsme sera toujours rare : notre pays en particulier ne comprend guère qu'il est bon parfois de sacrifier l'esprit à la lettre, et qu'il vaut mieux, pour un malade, se guérir lentement et péniblement selon les principes que de dissimuler le mal par les procédés d'un empirisme trompeur.

II.

La résistance au coup d'état de juillet fut, au point de vue du droit constitutionnel, d'une parfaite légitimité. Les ordonnances portaient atteinte au pacte fondamental de l'état. L'esprit étroit et subtil du roi Charles X et de ses conseillers put seul voir dans l'article 14 un prétexte pour une telle mesure. Jamais on ne doit supposer qu'un pacte a été rédigé de façon à le rendre illusoire. Or il en aurait été ainsi, si l'auteur de la charte y avait inséré un article qui eût permis, en pleine paix et sans provocation de la part de la nation, de suspendre la charte elle-même. Le roi et ses conseillers en avaient si bien la conscience qu'ils se préparèrent à cet acte déplorable comme on se prépare à un attentat. Ils se crurent obligés d'appeler, pour l'exécuter, des survivans d'un autre monde, des hommes amnistiés d'avance par leur imprévoyance et leur légèreté. On cachait à peine, dans le parti fanatique, les efforts que l'on faisait pour s'aveugler et s'exciter à l'audace (1). « Ce qu'on appelle coup d'état, disaient les organes avoués du cabinet, est quelque chose de social et de régulier, lorsque le roi agit dans l'intérêt général du peuple, agît-il même en apparence contre les lois. » La situation de Charles X était donc celle d'un roi du moyen âge, violant les lois de son royaume, spoliant ses grands vassaux, abolissant les droits des bonnes villes, d'un Jean sans Terre, par exemple, déchirant la grande charte qu'il avait donnée. Tous les casuistes du moyen âge sont d'accord pour déclarer que dès lors la résistance est légitime, puisqu'en violant le pacte, le roi cesse d'être roi et n'est plus qu'un tyran. Dans ce cas, dit énergiquement saint Thomas, c'est le tyran qui est le séditieux (2).

(1) Guizot, t. Ier, p. 351.

(2) « Perturbatio hujus regiminis (tyrannici) non habet rationem seditionis... Magis autem tyrannus seditiosus est (*Summa*, IIa IIae, q. XLII, art. 2).

Mais si la résistance était légitime, jusqu'à quel point convenait-il de la pousser? Au fond, la situation n'était pas aussi nouvelle qu'on le croit d'ordinaire. « Plus d'une fois, dit admirablement M. Guizot, les nations ont eu à lutter, non-seulement par les lois, mais par la force, pour maintenir ou recouvrer leurs droits. En Allemagne, en Espagne, en Angleterre, avant le règne de Charles Ier, en France jusque dans le XVIIe siècle, les corps politiques et le peuple ont souvent résisté au roi, même par les armes, sans se croire en nécessité ni en droit de changer la dynastie de leurs princes ou la forme de leur gouvernement. La résistance, l'insurrection même avaient, soit dans l'état social, soit dans la conscience et le bon sens des hommes, leur frein et leurs limites; on ne jouait pas à tout propos le sort de la société tout entière. Aujourd'hui et parmi nous, de toutes les grandes luttes politiques on fait des questions de vie et de mort; peuples et partis, dans leurs aveugles emportemens, se précipitent tout à coup aux dernières extrémités; la résistance se transforme soudain en insurrection et l'insurrection en révolution. Tout orage devient déluge. »

En d'autres termes, la lutte devait être une résistance, non une révolution. Certes il est difficile à distance de tracer des bornes à ces hardis élans d'un peuple à qui le pouvoir a donné lui-même, en violant la loi, le signal de l'anarchie; mais l'arbitraire des révolutions est aussi fatal que celui des rois, les actes du peuple soulevé comme ceux des gouvernemens doivent être soumis à un sévère examen. Le premier moment où il semble que la résistance aurait dû s'arrêter fut celui où M. de Sussy, le 30 juillet, porta de Saint-Cloud à la chambre le retrait des ordonnances et la composition d'un nouveau cabinet. Plusieurs fois les Anglais ont ainsi admis à résipiscence leurs rois délinquans, et s'en sont bien trouvés. J'ai voulu me rendre compte de ce qui se passa à cette heure décisive. Malheureusement les procès-verbaux de la réunion sont fort incomplets et n'ont pas de caractère officiel. Ils laissent voir que la défiance de la chambre pour ces concessions reposait sur des motifs fort graves. Le récit de M. Guizot (1), confirmé par divers témoignages, montre aussi que le roi, en retirant son imprudente provocation, n'agissait pas avec une parfaite droiture. Il est donc difficile de blâmer les précautions que prit la chambre en cette circonstance. Un roi qui recule dans un coup d'état qu'il a tenté doit subir la peine des rois, qui est l'abdication. Le roi, en rompant le pacte fondamental, avait remis la décision de la question à la force : il avait lancé ses soldats dans la rue; c'était un duel où le vainqueur restait maître de pous-

(1) Tome II, p. 8-9.

ser sa victoire jusqu'au point où il le jugeait nécessaire pour sa sûreté.

Mais après l'abdication de Charles X et la claire désignation d'un successeur contre lequel il n'existait aucun motif avoué de répulsion, la continuation du divorce avec la branche aînée était-elle légitime et opportune? Je ne le pense pas. Une longue régence commençant par le triomphe des idées libérales offrait, pour fonder le régime parlementaire, une de ces occasions comme il s'en présente bien peu dans la destinée des nations. Les Anglais, en reléguant dans l'île de Wight leur roi parjure Jean sans Terre, eurent bien soin de prendre pour son successeur son fils mineur Henri III. A part un petit nombre de sages, dont la conscience me semble devoir être merveilleusement tranquille (1), tous cédèrent à une erreur fort commune en France, je veux dire à une préoccupation exagérée des qualités personnelles du chef de l'état. Égarée par une décevante analogie, qui fait répéter à beaucoup de personnes que la France n'a été grande que sous les grands souverains, l'opinion publique parmi nous se laisse volontiers aller à croire qu'autant vaut le roi, autant vaut la nation. Les minorités, les régences, momens si excellens pour le développement du régime constitutionnel, sont regardés en France comme des momens désastreux. Nous voulons un roi qui nous gouverne. De ce que telle famille nous paraît plus digne de régner, nous concluons que c'est elle qui est légitime, comme si le pouvoir était une récompense ou le prix d'un concours. Nous ne songeons pas qu'une race mûrie par le temps, nourrie dans la pensée de ses honneurs traditionnels, préservée par le sentiment de sa majesté de ces inquiétudes auxquelles les dynasties nouvelles peuvent difficilement se soustraire, vaut mieux pour séquestrer le pouvoir qu'une race jeune, active, douée de vues personnelles. Nous oublions que la royauté est un dépôt qui doit être transmis, comme toute chose héréditaire, par le fait de la naissance, que c'est là une simple question d'état civil, et que faire intervenir, quand il s'agit de la succession au trône, les questions de popularité et de capacité, c'est faire un acte illibéral, puisque c'est attribuer à la personne du roi une importance qu'elle ne doit avoir que dans les monarchies absolues.

A Dieu ne plaise que je me fasse le complice d'un parti qui a eu le triste privilége de rendre la légalité odieuse, et auquel on ne peut donner la main qu'après avoir déclaré qu'on le prend pour autre chose

(1) Le procès-verbal de la séance du 30 juillet ne mentionne qu'une seule protestation en ce sens. « M. Villemain déclare qu'en descendant dans sa conscience il n'y trouve pas la conviction que le droit de changer de dynastie lui ait été confié par ses commettans. »

que ce qu'il croit être! Je ne méconnais pas les réserves imposées au théoricien quand il s'agit d'un temps où, par la faute des gouvernans et des gouvernés, la révolution a semblé déjouer à plaisir les solutions les mieux concertées. Il ne s'agit ici que de regrets, et certes un tel sentiment est bien permis en présence du divorce fatal qui a fait du droit une utopie et a réduit les sages eux-mêmes à vivre d'expédiens. La responsabilité de cette fatale alternative doit peser avant tout sur la royauté qui l'avait amenée. L'opposition libérale, d'un autre côté, en méconnaissant quelques-unes des conditions de la royauté moderne, ne faisait guère que recueillir le fruit de ses fautes. Elle renfermait dans son sein des élémens fort divers, de vieux militaires incapables d'idées politiques, des sectaires, des badauds. Le peuple, à la courageuse intervention duquel on avait dû avoir recours, était bien incapable de ce degré d'abnégation raffinée qui fait préférer au philosophe le droit abstrait, même quand il a les plus fâcheuses conséquences, à la révolution qui accomplit sur-le-champ ses désirs. La moyenne de l'opinion était trop superficielle pour sacrifier à des vérités métaphysiques le bien palpable du moment, et pour résister à l'empressement, en apparence si légitime, de faire ce qu'on croit le meilleur. Que de leçons il faut pour qu'un pays arrive à comprendre que les principes abstraits sont seuls à longue portée, et que sans eux les combinaisons les plus ingénieuses ne sont au fond qu'aventure et que hasard!

On voit tout d'abord les graves conséquences que la dérogation aux lois d'hérédité commise par la révolution de juillet fit peser sur la dynastie qui sortit de cette révolution. Le roi Louis-Philippe, malgré ses rares qualités, son admirable bon sens, sa haute et philosophique humanité, eut constamment à lutter contre la position délicate que lui créaient ses origines. Flottant entre le roi élu et le roi légitime, il se vit entraîné à des démarches indécises, dont sa dignité souffrit. Je ne dirai pas qu'il manqua à ses promesses : il n'en avait pas fait; mais on peut dire que la situation les avait faites pour lui. Il est certain qu'il se prêta d'abord à l'idée d'une origine toute populaire; il vit bien ensuite la contradiction radicale impliquée dans l'idée d'un roi élu, et il se rattacha à une autre théorie. Il y avait là cependant une infidélité réelle au principe qui l'avait fait roi. Fonder une dynastie, c'est abstraire une famille du sein de la nation pour l'opposer à la nation comme une force indépendante, mais limitée. Le prince éclairé et habile que les accidens de nos révolutions bien plus que son propre choix avaient chargé d'une si lourde tâche ne sortit jamais de ce dilemme fatal : faible quand il était fidèle à ses origines, blessant quand il ne l'était pas, il se lais-

sait arracher comme des concessions les actes que l'opinion dont il avait reçu l'investiture réclamait comme des droits, et il n'en recueillait pas le bénéfice, car on sentait trop bien qu'il se trouvait humilié comme roi légitime des déférences auxquelles il se prêtait comme roi élu.

Je sais que l'esprit français fut le premier coupable dans cette tentative imprudente, qui, sous prétexte de rendre la royauté populaire, lui enlevait son caractère vraiment libéral. Un des défauts de la France, c'est de vouloir que ses souverains soient en rapports intimes avec elle. Elle aime à toucher ceux qui la gouvernent; elle veut sentir en eux une personne, et n'est pas blessée de ce genre de familiarité du supérieur envers l'inférieur qui ressemble si fort à de l'impertinence. Le roi conçu comme une sorte de personne neutre à qui l'on impose d'abdiquer sa personnalité pour le bien de tous est la chose du monde qui est chez nous le moins comprise. On voit sans peine combien une telle disposition d'esprit est peu favorable au régime constitutionnel. Je ne connais pas un seul roi d'Angleterre qui, d'après cette manière de juger, eût été populaire en France. La royauté constitutionnelle, en effet, n'est pas une position avantageuse pour développer de grands talens et acquérir un renom brillant. Un des avantages de cette royauté, c'est précisément qu'elle est peu enviable. Le souverain y est le personnage sacrifié; il n'agit pas, n'écrit pas, n'a pas de *cursus honorum* régulier, pas de carrière. Les qualités qu'il doit développer sont de celles que les sages prisent par-dessus tout, mais que la foule ne peut apprécier. Un grand ambitieux, dans un tel état de choses, désirera bien plutôt d'être ministre que d'être roi. Le roi républicain, sorte de chef du peuple armé, que rêva M. de Lafayette, n'a rien de commun avec cette noble et pacifique image du roi antique, qui, si elle eût osé se montrer sur les barricades, eût semblé, j'imagine, une apparition des temps féodaux.

De tous ceux qui essayèrent de donner la théorie d'une situation dont le malheur était précisément d'être en dehors des théories, M. Guizot fut sans contredit celui qui déploya le plus d'ingénieuse perspicacité. Son système devint peu à peu celui du roi lui-même. « Le roi démêla sur-le-champ, dit M. Guizot, que ma façon de comprendre et de présenter la révolution qui venait de le mettre sur le trône était la plus monarchique et la plus propre à fonder un gouvernement. Il ne l'adopta point ouvertement ni pleinement : il avait, pour agir ainsi, trop de gens à ménager; mais il me témoignait son estime, et me donnait clairement à entendre que nous nous entendions. » D'après cette théorie, le roi Louis-Philippe eut tort d'aller à l'Hôtel-de-Ville chercher une consécration populaire : personne

ne l'avait fait roi, et il ne devait de reconnaissance à personne; il héritait directement du titre de la restauration, et devait en continuer les traditions. « Amenés par la violence, dit M. Guizot, à rompre violemment avec la branche aînée de notre maison royale, nous en appelions à la branche cadette pour maintenir la monarchie en défendant nos libertés. Nous ne choisissions point un roi; nous traitions avec un prince que nous trouvions à côté du trône, et qui pouvait seul, en y montant, garantir notre droit public et nous garantir des révolutions. L'appel au suffrage populaire eût donné à la monarchie réformée précisément le caractère que nous avions à cœur d'en écarter; il eût mis l'élection à la place de la nécessité et du contrat... J'étais toujours tenté de sourire quand j'entendais dire du roi Louis-Philippe : *le roi de notre choix*, comme si, en 1830, nous avions eu à choisir, et si M. le duc d'Orléans n'avait pas été l'homme unique et nécessaire... Je montrai dans M. le duc d'Orléans ce qu'il était en effet, un prince du sang royal heureusement trouvé près du trône brisé, et que la nécessité avait fait roi. »

Certes M. Guizot a parfaitement raison de repousser l'élection et l'appel au suffrage populaire comme moyen de fonder la royauté; ce qui sort du suffrage populaire s'appelle d'un tout autre nom. Le chef élu ou représentant la souveraineté du peuple sera toujours trop fort pour accepter le rôle modeste de la royauté tempérée. M. de Lafayette, en prenant sa noble accolade pour une investiture, se trompait aussi gravement que le sénat de 1814, imbu des idées de l'école impériale, en déclarant Louis XVIII rappelé par le *vœu de la nation*. Une seule chose désigne le roi, c'est la naissance : le mérite et le vœu du peuple sont pour cela de faibles fondemens. Une seule chose l'investit de sa prérogative, c'est son avénement, impliquant la reconnaissance des droits constitutionnels de la nation. Mais qui ne voit que, pour rester conséquent à une telle manière de concevoir la royauté, il n'était pas permis de transiger avec l'hérédité? Le parti légitimiste, auquel M. Guizot me semble en général attribuer trop peu d'importance historique, resta comme une protestation fatale qui pesa à son jour d'un poids décisif. L'appel au peuple changea de mains, et devint l'arme de ceux qui ne jugèrent pas que leur volonté eût été exactement interprétée.

Pour justifier l'acte hardi par lequel les droits de la branche aînée de la maison de Bourbon furent transférés à la branche cadette, M. Guizot invoque la *nécessité*. Cette nécessité était réelle, et elle suffit amplement pour absoudre ceux qui se dévouèrent pour la conjurer; mais un tel principe impliquait de graves conséquences. La racine de toutes les perturbations dynastiques est la nécessité.

L'avantage de la royauté héréditaire est précisément d'écarter ces dangereuses conjonctures où un homme peut se présenter comme nécessaire et seul capable de sauver un pays. Si c'est par condescendance pour la révolution triomphante et par égard pour l'opinion que l'on se crut obligé à une dérogation aux lois fondamentales de l'état, ne sent-on pas quel principe de faiblesse on introduisait par là dans le régime nouveau?... Et qu'on ne dise pas que ce sont là des théories spéculatives, bonnes pour les casuistes de la politique, théories que l'homme d'action, uniquement attentif aux besoins du moment, doit dédaigner. Les principes abstraits, en apparence sans application en ce monde, sont au fond les plus grandes réalités, puisqu'ils renferment la logique et la raison des faits. Le temps, je le sais, a des remèdes pour toutes les blessures : le droit a commencé par être le fait, et dans un pays où les événemens auraient été moins assujettis que dans le nôtre à une rigoureuse conséquence, il n'est pas douteux que le régime le plus désirable eût été consacré par la durée, marque assurée du vœu national. La durée malheureusement a ses caprices. Une modération exemplaire, des prodiges d'habileté, de nobles dévouemens ne purent sauver un gouvernement sans reproche, qui se débattait contre un mal dont il n'était pas coupable. Son honnêteté même ne fut qu'une cause de faiblesse de plus dans une situation qui ne pouvait être sauvée que par l'audace. La plus grande faute que puissent commettre les personnes réservées est de se mettre dans des positions où il faut pour réussir des défauts qu'elles n'ont pas. Si Louis-Philippe eût été un tyran, il eût duré peut-être. Honnête comme il l'était, il crut devoir se retirer devant la manifestation même la plus équivoque de la volonté nationale : fatale situation des peuples qui mettent en question leur dynastie, ou plutôt crime des dynasties qui forcent les nations à douter d'elles! L'avénement d'un prince qui à beaucoup d'égards ne peut être comparé qu'à l'exemplaire Charles V inaugura dans les questions de droit constitutionnel le dangereux régime de l'à-peu-près, déchira le pacte d'unité de la nation, accoutuma les Français à répondre par un sourire superficiel quand on leur parle de questions de principes, et enracina cette opinion que les chartes, les traités, les constitutions, tous les sermens en un mot, ne sont bons à respecter que tant qu'on n'est pas assez fort pour les violer.

III.

Avec cette blessure au cœur, comment le gouvernement du roi Louis-Philippe fit-il face aux difficultés nombreuses qui l'assailli-

rent dès ses premiers jours? C'est ce qu'il importe maintenant de rechercher. Disons-le bien haut, pour ne pas être injuste envers un roi auguste, une famille accomplie, des hommes éminens, ce gouvernement a donné à la France les dix-huit meilleures années que notre pays et peut-être l'humanité aient jamais traversées. C'est assez pour le défendre contre ceux qui ont intérêt à croire qu'il ne fut que faible et bas; ce n'est pas assez pour le philosophe qui, envisageant sur une longue échelle la portée des événemens, s'est habitué à ne juger les faits de l'histoire que d'après leur influence définitive sur les progrès de la moralité humaine et de la civilisation.

Fidèle à sa théorie sur l'origine des droits du roi Louis-Philippe, M. Guizot résume en un mot les devoirs du gouvernement sorti de la révolution de juillet : deux partis, celui du mouvement (que M. Guizot appelle ailleurs celui du laisser-aller) et celui de la résistance, se disputaient la direction du pays; le second devait être celui du roi et de ses ministres. En mettant en pratique cette théorie, l'illustre homme d'état ne faisait que suivre la ligne qu'il avait toujours préférée. Le 23 novembre 1829, M. de Lafayette écrivait à M. Dupont (de l'Eure) : « M. Guizot est plus monarchique et moins démocrate, je pense, que vous et moi, mais il aime la liberté. Il sait beaucoup, s'exprime avec talent; il a de l'élévation, du caractère et de la probité. Avec une administration doctrinaire, il s'arrêterait en-deçà de nous; jusque-là, tous les projets ministériels trouveront en lui un habile contrôleur dans le sens libéral (1). » Il fut après la révolution de juillet ce qu'il s'annonçait auparavant, et comme l'opinion obéissait alors à des empressemens souvent désordonnés, il pensa qu'en général le devoir de l'homme d'état devait être de résister à l'opinion.

Je ne veux point faire en détail la critique d'une conduite que d'impérieuses nécessités dominaient. J'avoue cependant que la formule que l'habile théoricien de la révolution de juillet assigne à la politique de la dynastie nouvelle me paraît impliquer une certaine confusion d'idées. La tendance à beaucoup gouverner et la révolution ne sont pas deux choses contraires; elles vont souvent de pair : c'est la liberté qui est l'opposé de l'une et de l'autre. Certes le laisser-aller est toujours mauvais. Ce qui est désordre, violence, attentat au droit d'autrui, doit être réprimé sans pitié. Les délits contre les personnes et les propriétés ne sont pas plus permis en un temps qu'en un autre. Le sang versé pour empêcher la plus inoffensive illégalité n'est pas à regretter. De là pourtant à ce principe général

(1) *Mémoires* du général Lafayette, t. VI, p. 341.

de résistance à l'opinion, que M. Guizot semble donner par momens comme l'abrégé de sa politique, il y a loin. Un gouvernement ne doit ni résister systématiquement à l'opinion ni la suivre aveuglément; il doit protéger les droits et la liberté de tous. Je ne comprends pas que l'on consente à s'appeler parti du mouvement ou parti de la résistance; ces deux mots doivent être écartés. Parlez-nous de droits et de liberté, et il n'y aura plus d'équivoque, car devant ces mots-là les mots de résistance et de révolution disparaissent, ou du moins perdent leur sens odieux ou subversif.

Certes il est des cas où le gouvernement a le droit et parfois le devoir de résister à l'opinion, même quand il n'est pas douteux que cette opinion représente la majorité. C'est bien l'opinion qui, durant un siècle et demi, a poussé le gouvernement à tant d'actes d'une intolérance tantôt perfide, tantôt cruelle, contre la religion réformée. Le gouvernement qui révoqua l'édit de Nantes et ordonna les dragonnades n'en fut pas pour cela moins coupable. La recherche de la popularité est la marque du souverain ou de l'homme d'état de second ordre. Un prince accompli, remplissant ses devoirs avec discrétion, froideur, réserve, n'empiétant sur la liberté de personne, ne cherchant à se faire aimer que dans son intimité, ne se servant pas de sa position pour se faire des obligés personnels, un tel prince, dis-je, ne serait pas populaire. Il ne faut pas néanmoins que, pour se soustraire à la tyrannie de l'opinion, l'homme d'état se croie obligé de ne lui rien céder. Je sais quel charme austère il y a pour les fortes natures à braver la médiocrité impuissante et à s'attirer la haine des sots. L'antipathie des esprits superficiels étant une marque sûre pour discerner les sages, les âmes fières croient voir dans l'impopularité une contre-épreuve de leur valeur morale. M. Guizot a trop savouré cette délicieuse volupté, contre laquelle la plus haute philosophie ne met pas toujours en garde. Il s'est trop laissé aller à cette joie dangereuse qu'on éprouve à faire sentir son dédain. L'opinion est une reine à sa manière, mais non une reine absolue; il faut lui résister, quand on croit le devoir faire, mais en la respectant, et en prenant en elle-même le point d'appui nécessaire pour l'attaquer.

En somme, le gouvernement n'est ni une machine de résistance ni une machine de progrès. C'est une puissance neutre, chargée, comme les podestats des villes d'Italie, de maintenir la liberté de la lutte, non de peser dans la balance pour l'un des partis. Quand l'opinion force le gouvernement à agir dans le sens qu'elle désire, elle commet une injustice, car elle force un pouvoir qui devait jouer le rôle d'arbitre et de conciliateur à favoriser une direction exclusive; elle écrase son adversaire en invoquant contre lui un auxi-

liaire redoutable, qui deviendra bientôt son maître à elle-même. La France, qui n'a pas assez de foi dans la liberté et qui croit trop volontiers que les idées s'imposent autrement que par la marche naturelle des esprits, commet souvent cette erreur. S'imaginant que le progrès s'opère par le dehors et que le bien peut se décréter, elle est satisfaite quand elle a semé au vent ses jardins d'Adonis; elle se fie au soleil pour faire germer ses fleurs sans racines : elle ne voit pas que le seul progrès désirable consiste dans l'amélioration des âmes, l'affermissement des caractères, l'élévation des esprits.

Combien les conditions mêmes du gouvernement de juillet lui rendaient difficile ce rôle neutre et presque effacé, sans lequel il ne peut guère y avoir de royauté solide ni de vraie liberté! Et d'abord le régime nouveau fut et ne pouvait manquer d'être le gouvernement d'une classe. Dans une société où tous les priviléges, tous les droits particuliers, tous les corps ont été détruits, il ne reste, pour constituer un collége de notables, qu'un seul signe, la richesse, dont la mesure est la taxe de l'impôt. Un tel système devait évidemment amener ce que M. Guizot appelle avec assez de justesse un « torysme bourgeois. » Au lieu de représenter des droits, le gouvernement ne pouvait plus représenter que des intérêts. Le matérialisme en politique produit les mêmes effets qu'en morale; il ne saurait inspirer le sacrifice ni par conséquent la fidélité. Le tory bourgeois conçu par M. Guizot est trop dominé par ses intérêts pour devenir un homme vraiment politique. On dira peut-être que ses intérêts bien entendus, en lui faisant sentir le besoin de la stabilité, suppléeront aux principes et l'attacheront solidement à son parti : il n'en est rien. Loin de lui conseiller la fermeté, ses intérêts le porteront à être toujours de l'avis du plus fort. De là ce type fatal sorti de nos révolutions, l'homme d'ordre comme on l'appelle, prêt à tout subir, même ce qu'il déteste; cet éternel Fouché, avec ses perfidies honnêtes, mentant par conscience, et, n'importe qui a vaincu, toujours vainqueur. On hésite parfois à être pour lui trop sévère, on peut soutenir que d'ordinaire un sentiment assez juste des besoins du moment l'a dirigé : il a trahi tous les gouvernemens, il n'a pas trahi la France; mais, je me trompe, il l'a trahie en inaugurant le règne de l'instabilité, de l'égoïsme, de la lâcheté et de cette funeste croyance que le bon citoyen se résigne à tout pour sauver ce qu'il regarde comme la seule chose nécessaire, l'intérêt de sa classe et l'ordre apparent de l'état.

L'Évangile a dit avec raison : « Qui veut sauver sa vie la perd. » L'intérêt ne saurait rien fonder, car, ayant horreur des grandes choses et des dévouemens héroïques, il amène un état de faiblesse et de corruption où une minorité décidée suffit pour renverser le

pouvoir établi. Le lendemain de ces sortes de surprises, l'esprit conservateur est en quelque sorte leur complice, car, se laissant égarer par un faux calcul et ne se piquant pas de chevalerie, il trouve plutôt son compte à les accepter qu'à les combattre. Ainsi, en voulant le repos à tout prix, il perd justement ce qu'il voulait acquérir par le sacrifice de son honneur et de sa fierté.

Le torysme bourgeois ne fonde pas la stabilité; il ne fonde pas non plus la liberté. Ce reproche n'atteint pas l'homme éminent qui a déployé pour la fonder parmi nous tant de talent, de courage et d'éloquence. M. Guizot est un des hommes de notre siècle qui comprennent le mieux la liberté; on n'a pas écrit sur les droits de la presse de plus belles et de plus fortes pages que celles qui se rencontrent çà et là dans le livre même qui fait l'objet de notre étude (1). Malheureusement le besoin de sécurité, qui forme le premier instinct des sociétés fondées sur l'intérêt, faisait un redoutable contre-poids à ces hautes théories. Plus frappés de l'abus que du droit, les hommes pratiques, dans leurs accès « d'ardent égoïsme, » pour me servir d'une expression excellente de M. Guizot, réclamaient des mesures répressives contre ce qui les effrayait. Deux mois après la révolution de juillet, on déclara parfaitement en vigueur les deux articles 291 et 294 du code pénal ainsi conçus : « Nulle association de plus de vingt personnes dont le but sera de se réunir tous les jours, ou à certains jours marqués, pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement, et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société. — Tout individu qui, sans la permission de l'autorité municipale, aura accordé ou consenti l'usage de sa maison, en tout ou en partie, pour la réunion des membres d'une association, même autorisée, ou pour l'exercice d'un culte, sera puni d'une amende de 16 à 200 francs. » Je ne veux pas nier qu'une telle législation ne fût nécessaire; je fais seulement remarquer la bizarrerie d'un peuple qui brise une dynastie pour défendre la liberté, et qui, peu de jours après, est amené à se donner de telles chaînes. Je ne pense pas qu'aucune nation de l'antiquité ou du moyen âge ait jamais connu une loi aussi tyrannique. Supposez une telle loi dans le passé : ni l'académie, ni le lycée, ni le portique, ni le christianisme, ni la réforme, n'eussent été possibles, car ces grands mouvemens ont sans contredit entraîné des réunions de plus de vingt personnes. Cet article-là, appliqué durant un demi-siècle, suffirait pour éteindre dans une société toute initiative intellectuelle et religieuse. M. Dupin réclama au moins les droits de la liberté

(1) Tome Ier, p. 50, 176, 282, 408 et suiv.

religieuse, il ne fut pas écouté; on admit en principe que nul n'a le droit de communiquer sa pensée à ses semblables sans la permission de l'autorité, et qu'à moins d'être salarié par le gouvernement, on ne peut avoir rien de bon à dire au public.

J'ai voulu m'expliquer comment il a pu se faire qu'au lendemain d'une révolution libérale, une telle mesure ait été prise par des hommes fort libéraux. Certes la première cause d'une telle législation doit être cherchée dans cette déplorable tendance qu'ont parmi nous les associations populaires à se changer en comités de gouvernement. Le club est la chose du monde la plus légitime, tant qu'il reste une réunion où s'élaborent des opinions bonnes ou mauvaises: il est un crime dès qu'il aspire à être un pouvoir dans l'état. Les amis de l'ordre cependant ne s'arrêtèrent pas à cette distinction essentielle. Ce qu'ils demandaient, c'est qu'on « mît un terme à toutes ces réunions qui venaient troubler la tranquillité publique et arrêter les opérations commerciales. » La liberté paya les frais de l'industrie en souffrance, et pour rétablir les affaires de quelques industriels, on trouva tout simple d'établir sur la société un vaste couvre-feu. Qu'on se figure l'éclat de rire qui eût accueilli à Florence ou à Pise une requête des négocians demandant la suppression de la vie publique, parce qu'elle nuisait à leur commerce. Nous subissons trop la tyrannie de ces sortes d'intérêts, tout respectables qu'ils sont. L'état n'a point à se mêler de la fortune privée : on doit à l'industrie la liberté; mais il ne faut pas lui sacrifier celle des autres. Chose étrange! ce fut la garde nationale qui, de son propre mouvement et sans s'inquiéter si elle en avait le droit, envahit les clubs, siffla les orateurs (fort ridicules en effet, j'en suis sûr), et accompagna les assistans de huées à leur sortie. L'éducation de la liberté était si peu avancée, qu'un corps constitué en vue de la défense de l'ordre commettait, pour donner satisfaction à ses craintes, un acte vingt fois plus séditieux que ceux qu'il voulait empêcher.

J'ai insisté sur cet exemple, car il n'en est aucun qui mette aussi bien dans tout son jour la fatale réciprocité d'erreur qui existe d'une part entre la turbulence populaire, toujours portée à peser illégalement sur l'état, et de l'autre la timidité exagérée qui fait croire au parti conservateur que tout mouvement d'opinion doit être prévenu comme un danger. Les complots, les sociétés secrètes ont presque toujours pour point de départ une liberté violée. L'Angleterre n'a pas de conspirateurs, parce qu'elle a des *meetings*. — Le *meeting*, dira-t-on, c'est le club, et le club c'est l'anarchie. — Le club est l'anarchie dans un état de choses où, pour obtenir ce que l'on désire, il faut renverser le pouvoir et se mettre à sa place. Le club sera ou utile ou inoffensif le jour où les voies légales de la pro-

pagande et de la résistance seront permises à tous. Ouvrez sur tous les points du volcan social des foyers partiels, et vous éviterez ces explosions qui ébranlent le monde. L'attente est insupportable pour la minorité opprimée qui ne voit devant elle aucune espérance; elle est presque douce, quand on peut se croire sûr de triompher à son jour par la force de l'opinion. Tout est venin sans la liberté; l'ordre même n'est, sans elle, qu'un mensonge. Dix-sept ans après la fermeture du dernier des clubs sorti de la révolution de juillet, un misérable enfantillage, un dîner qu'il aurait dû être permis de faire à la seule condition de ne pas gêner la voie publique, suffit pour anéantir le fruit de tant de nobles travaux, et pour ouvrir un abîme dont nous sommes loin encore d'avoir entrevu la profondeur.

Ainsi on combattait la révolution par les moyens révolutionnaires par excellence. On était violent pour l'ordre, séditieux dans la modération. On fortifiait le principe d'où sont sorties toutes les perturbations des temps modernes, cette défiance de la liberté qui porte les gouvernemens à regarder ce qui se fait en dehors d'eux comme fait contre eux, à fermer les voies du prosélytisme régulier, à s'attribuer la régie de l'opinion. Que peut faire, dans un tel état politique, l'homme dévoué avec quelque énergie à la doctrine, vraie ou fausse, qu'il a embrassée? Une seule chose : chercher par tous les moyens à devenir le maître du gouvernement, pour faire prévaloir par la force l'idée qu'il n'a pu servir par les voies pacifiques de la discussion. Tout devient de la sorte une question d'état. La plus humble ambition est obligée de revêtir une forme politique. Une machine d'une effrayante puissance, et auprès de laquelle les efforts individuels ne sont qu'un atome, a été créée; tout ambitieux (et chaque homme en un sens doit l'être), au lieu de combattre pour son opinion avec ses forces isolées, cherchera nécessairement à s'emparer du redoutable levier avec lequel le premier venu soulève le monde. Saint Paul, de nos jours, devrait songer à être consul ou tribun; Luther et Calvin seraient obligés de devenir conspirateurs.

Toutes les critiques qu'on est en droit d'adresser à ceux qui dirigèrent dans les premières années le gouvernement issu de la révolution de juillet se résument de la sorte en un mot : ils aimaient la liberté, mais ils n'en comprenaient pas bien les conditions. La révolution et l'empire, qui n'avaient pu créer aucune institution politique, avaient créé en revanche une administration singulièrement étendue et compliquée. La restauration conserva dans son ensemble l'administration impériale, en la tempérant par un système d'égards et de considérations personnelles qui valait mieux que l'égalité dans la sujétion, mais qui ne profita guère qu'à la noblesse. Ces limites furent regardées par les libéraux comme des abus, et la révolution

de juillet fut un retour pur et simple à l'administration impériale. On ne vit pas qu'on cherchait à fonder la liberté en fortifiant le plus grave des obstacles qui s'opposent à la liberté. « Là où l'administration, dit très bien M. Guizot, est libre comme la politique, quand les affaires locales se traitent et se décident par des autorités ou des influences locales, et n'attendent ni leur impulsion ni leur solution du pouvoir central, qui n'y intervient qu'autant que l'exigent absolument les affaires générales de l'état, en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, en Hollande et en Belgique, par exemple, le régime représentatif se concilie sans peine avec un régime administratif qui n'en dépend que dans d'importantes et rares occasions. Mais quand le pouvoir supérieur est chargé à la fois de gouverner avec la liberté et d'administrer avec la centralisation, quand il a à lutter au sommet pour les grandes affaires de l'état, et en même temps à régler partout, sous sa responsabilité, presque toutes les affaires du pays, deux inconvéniens graves ne tardent pas à éclater : ou bien le pouvoir central, absorbé par le soin des affaires générales et de sa propre défense, néglige les affaires locales, et les laisse tomber dans le désordre et la langueur, ou bien il les lie étroitement aux affaires générales, les fait servir à ses propres intérêts, et l'administration tout entière, depuis le hameau jusqu'au palais, n'est plus qu'un moyen de gouvernement entre les mains des partis politiques qui se disputent le pouvoir. » Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le parti qui se croyait le plus libéral était le plus porté à commettre cette faute. M. Guizot en fut d'abord aussi exempt que le permettaient les circonstances. « Cherchez des hommes qui pensent et agissent par eux-mêmes, écrivait-il le 14 septembre 1830, comme ministre de l'intérieur, à M. Amédée Thierry, préfet de la Haute-Saône. Le premier besoin de ce pays-ci, c'est qu'il s'y forme sur tous les points des opinions et des influences indépendantes. La centralisation des esprits est pire que celle des affaires. »

Ces excellens principes ne furent guère suivis dans la suite. L'état, en janvier 1848, était bien plus chargé de fonctions qu'en juin 1830. Les progrès du budget durant ces dix-huit années le prouvent; or tout progrès du budget correspond à quelque diminution de liberté. Certes il y aurait une souveraine injustice à comparer le genre de tyrannie sorti de nos perfectionnemens administratifs avec les tyrannies brutales qui ont laissé dans l'histoire un sanglant souvenir. Les tortures et les supplices du passé opposés à l'apparente douceur de notre législation font croire au premier coup d'œil qu'un âge d'or a succédé à un âge de fer. On ne pense pas que le propre du régime administratif est de prévenir ce que les régimes anciens punissaient; sa douceur est peu méritoire, je dirai presque qu'elle est

fâcheuse, car, en imposant d'avance la sagesse, elle rend impossible toute initiative. La presse au XVIIIe siècle était assujettie à une législation en apparence plus sévère que celle de notre temps, puisque la peine de mort y figurait, et pourtant Voltaire passa à travers les larges mailles du filet de la censure. La première édition de l'*Esprit des Lois* ne put être imprimée en France; mais en dix-huit mois il en fut fait vingt-deux éditions clandestines. De nos jours, un pamphlet de Hollande serait arrêté au premier relais. L'extension des services publics, en plaçant entre les mains de l'état des intérêts chers à tous, a mis la société entière dans la dépendance du gouvernement. Dans un tel régime en effet, tous ont besoin de l'état à un certain jour, et celui qui se met en dehors de l'ordre officiel est, comme un ilote, privé de ses droits naturels. On arrive de la sorte à constituer une aristocratie de fonctionnaires, ayant la plupart des inconvéniens de l'ancienne, sans offrir les mêmes garanties.

L'école libérale de 1830, en rêvant une royauté républicaine, au lieu de fonder une royauté limitée, gouverna en réalité plus que personne. Au lieu de diminuer la royauté, tous à l'envi travaillèrent à l'augmenter. La vraie conduite libérale eût été de rendre à l'individu le plein pouvoir d'exercer son action pour le bien et pour le mal dans la limite où le droit des autres n'est pas violé, de laisser les corporations, les associations, les réunions de toute espèce s'établir, de créer ainsi entre les hommes des liens différens de ceux de l'état. On suivit une voie tout opposée : le grand reproche que l'opposition adressa au gouvernement fut de ne pas assez faire, c'est-à-dire évidemment de ne pas assez gouverner. On crut sauver la liberté en disputant au roi le droit de gouverner par lui-même et en essayant de transporter au conseil des ministres la pleine souveraineté : discussion assez stérile, car il m'importe assez peu par qui je suis gouverné, si je suis trop gouverné. Certes les garanties parlementaires sont indispensables, car sans elles tout gouvernement est amené par la force des choses à empiéter sur ce qui ne le concerne pas; mais ce qui importe avant tout, c'est que ceux qui gouvernent, quels qu'ils soient, se renferment dans les bornes prescrites par les droits de chacun. En politique, la liberté est le but qui ne doit jamais être sacrifié, et auquel tout doit être subordonné.

A vrai dire, l'opposition libérale, en poussant de plus en plus la France dans cette voie de gouvernement, ne faisait que suivre la tradition de la révolution, comme la révolution ne faisait que suivre le mauvais exemple de la royauté des deux derniers siècles. Un publiciste éminent, dont la France éclairée porte le deuil, a démontré, dans le plus beau livre de philosophie politique et historique qui ait paru en ces dernières années, que la liberté n'est pas

précisément dans la tradition de la France. On peut l'avouer sans faire cause commune avec ceux qui pensent qu'il n'y a rien à faire pour l'établir parmi nous. Le vrai patriote n'est pas celui qui cherche à découvrir les côtés faibles de sa nation pour les flatter. Gardons-nous de ce fatal raisonnement qui porte l'orgueilleux à être fier de ses défauts et à ne rien faire pour acquérir les vertus opposées. Si la France jusqu'ici a péché par absence de liberté, c'est par la liberté qu'il faut chercher à la guérir. La vraie cause des révolutions est la notion de l'état qui est résultée de l'action combinée de Richelieu, de Louis XIV, de la république (1) et de ce qui a suivi. On ne sortira de l'ère des révolutions qu'en réformant cette idée; or on ne réforme l'idée de l'état qu'en la corrigeant par l'idée de la liberté. La lutte et l'agitation sont des choses aussi vieilles que l'humanité; ce qui caractérise notre siècle, ce sont ces brusques et complets reviremens qui font qu'aucun gouvernement ne tombe à demi. L'édifice qui posait autrefois sur une foule d'étais, dont plusieurs pouvaient faiblir en même temps sans entraîner sa chute, ne porte plus que sur un point; une attaque à la base suffit pour jeter par terre le colosse dont la tête a été démesurément grossie. Paris n'est pas coupable, ainsi qu'on le répète souvent, de cette instabilité. On détruirait le caractère révolutionnaire de Paris qu'on ne détruirait pas la révolution. On n'arrêtera la révolution que le jour où l'on amoindrira et divisera les gouvernemens trop forts que la révolution française a créés, le jour où l'on cessera d'envisager les travaux publics, l'instruction publique, la religion, les beaux-arts, la littérature, la science, le commerce, l'industrie comme des branches de l'administration. La stabilité des gouvernemens (M. de Tocqueville l'a établi) est en raison inverse de leur puissance, ou pour mieux dire de l'étendue de leur action. Qu'est-ce que le pouvoir de la reine d'Angleterre comparé à celui dont furent investis les chefs de nos différens gouvernemens? Et pourtant quel est celui de nos gouvernans depuis un siècle qui s'est assis sur son trône avec autant de sécurité?

Et qu'on ne dise pas que c'est là un idéal réservé pour un lointain avenir, et qu'il faut encore à la France une longue éducation pour être capable de le réaliser. S'il en est ainsi, laissons toute espérance. Si la France n'est pas mûre pour la liberté, elle ne le sera

(1) Il importe d'observer que ce reproche ne doit point tomber sur les hommes supérieurs qui préparèrent la révolution ou même la commencèrent, Montesquieu, Turgot, politiques de premier ordre et vraiment libéraux, mais sur l'école révolutionnaire proprement dite, qui se rattachait surtout à Rousseau, et qui a donné à la révolution française son caractère définitif, c'est-à-dire sa tendance vers l'organisation abstraite, sans tenir compte ni des droits antérieurs ni de la liberté.

jamais. L'éducation politique ne se fait point par le despotisme; un peuple qui a longtemps subi le système administratif ne fait que s'y enfoncer de plus en plus. Je ne me fais pas d'illusion sur les inconvéniens qu'entraînerait d'abord un régime qui, pour être bienfaisant, a besoin qu'on en sache longtemps attendre les conséquences; mais je crois pouvoir dire sans paradoxe que le mal qui vient de la liberté vaut mieux en un sens que le bien qui vient du régime administratif. Le bien n'est le bien que quand il vient de la conscience des individus; le bien imposé du dehors aboutit à la longue au mal suprême, qui est pour une nation la léthargie, le matérialisme vulgaire, l'absence d'opinion, la nullité officielle, sous l'empire de laquelle on ne hait rien ni n'aime rien. L'institution d'un pouvoir investi du droit de mettre tout le monde d'accord, d'écarter, comme l'on dit, les causes de division entre les citoyens, semble au premier coup d'œil un précieux bienfait. Elle n'a qu'un défaut, c'est qu'au bout de cinquante ans elle aura cent fois plus exténué la nation que ne l'aurait fait une série de guerres civiles et religieuses. Ces guerres, quelque déplorables qu'elles fussent, rendaient d'ordinaire le peuple plus sérieux et plus énergique. L'administration au contraire détruit le ressort des âmes en les assujettissant à une tutelle continue. Le clergé seul a pu jusqu'ici conserver en présence de cette force envahissante quelques priviléges, à peu près comme l'on vit, aux derniers jours de l'empire d'Occident, les évêques rester debout au milieu d'une société tuée par l'administration; mais quoique le clergé soit un bon auxiliaire dans la lutte contre le despotisme, puisque tout despotisme est amené forcément à se brouiller avec le pouvoir spirituel, il faut avouer qu'en général ce corps ne se soucie guère que de sa propre indépendance. Le catholicisme d'ailleurs, en accoutumant l'homme à se démettre sur autrui d'une foule de soins, tels que l'éducation des enfans, la charité publique, la direction de sa propre conscience, offre en général de graves dangers pour la liberté.

On arrive ainsi de toutes parts à regarder la liberté comme la solution par excellence et comme le remède à presque tous les maux de notre temps. Bien des personnes se sont habituées, sur la foi de quelques sectaires, à croire que la liberté ne convient qu'aux époques où, personne n'étant sûr de posséder la vérité, aucune opinion n'a le droit de repousser les autres d'une manière absolue. C'est là une grave erreur. La liberté est en tout temps la base d'une société durable. D'une part en effet, la vérité ne se démontre qu'à des auditeurs libres; d'une autre, la possibilité de mal faire est la condition essentielle du bien. Le monde moderne ne peut échapper au sort des civilisations antiques qu'en laissant à chacun le droit entier

de faire valoir à sa guise le talent qu'il a reçu du maître. La dignité de l'homme est en raison de sa responsabilité. Que chacun tienne donc sa destinée entre ses mains; que la société prenne garde, en prévenant le mal, de rendre du même coup le bien impossible.

Les *Mémoires* de M. Guizot donnent à ces grands problèmes de l'histoire contemporaine une saillie merveilleuse, et fournissent pour les résoudre les plus précieux élémens. Ni par son livre ni par ses actes, M. Guizot n'est arrivé ni n'arrivera à la popularité. Cette équivoque récompense est chez nous réservée à des qualités et à des défauts qui ne sont pas les siens. La France, en mesurant la gloire, consulte bien plus ses préférences que la froide justice. La gloire est pour elle une récompense nationale, et non un jugement de la raison. Avoir une doctrine en face de sa volonté est presque une sédition. La France veut qu'on la flatte et qu'on partage ses fautes; ce qu'elle pardonne le moins, c'est d'avoir été plus sage qu'elle. Le poète frivole, docile écho des erreurs de la foule, fut son idole; le penseur austère qui chercha à s'élever au-dessus des préjugés de son temps et de son pays encourut le plus grave des reproches, celui de n'être pas *national*. Coupable de n'avoir livré au hasard que ce qu'il ne pouvait lui soustraire, et d'avoir préparé l'avenir dans un pays qui fait parfois de la prudence un crime d'état, M. Guizot (et je suppose qu'il en est fier) doit paraître bien peu un homme de son temps à ceux pour qui le patriotisme consiste à ne rien prévoir. Ses *Mémoires* sont un éloquent appel de ces faux jugemens au tribunal de l'opinion impartiale. Durant les dix-huit années qu'ils embrassent jusqu'ici, les fautes de M. Guizot furent le plus souvent celles de l'opinion dominante ou celles de la fatalité. Peut-être, si les livres suivans nous racontent des fautes qui lui furent personnelles, verra-t-on du moins qu'elles furent pour la plupart la conséquence des nécessités de la situation, que ses adversaires et son siècle en furent quelquefois aussi coupables que lui; qu'on eût pu, en un mot, lui demander de ne pas être, mais qu'il eût été difficile de lui demander d'être autrement qu'il ne fut.

ERNEST RENAN.

LA PRUSSE

ET

L'AGITATION ALLEMANDE

Nous adressons ces pages aux publicistes de l'Allemagne, c'est-à-dire aux écrivains de la presse, aux députés des chambres, aux professeurs des universités, à tous les esprits élevés qui, par la plume ou par la parole, peuvent exercer une action, à quelque degré que ce soit, sur les sentimens publics. Les intrigues de l'Autriche et les déclamations de ses agens embrouillent à plaisir une question posée par la politique et l'histoire avec une précision lumineuse. Il n'est que trop facile de réveiller les défiances et de rallumer les vieilles haines des peuples germaniques; nous voudrions rappeler l'Allemagne à elle-même. Que ceux qui veulent la tromper pour l'asservir un jour exploitent perfidement les généreuses passions d'un autre âge, c'est le rôle qui leur convient; nous croyons mieux servir les intérêts de l'Allemagne en faisant appel à sa raison, à sa justice, en invoquant la dignité intellectuelle et morale d'une grande race.

Un poète allemand de ce siècle, dans un accès de colère, a prononcé un jour ces injurieuses paroles : « Les Allemands, depuis 1813, font grand bruit de leur patriotisme; ils le vantent et l'étalent à tout propos. Savez-vous ce que c'est que le patriotisme des Allemands? C'est la haine de la France. Retranchez-en cette haine, il ne reste plus rien. » Ce jugement est faux, j'en atteste le travail d'idées accompli depuis quarante ans au sein des lettres germaniques. Le patriotisme allemand aujourd'hui n'est plus cette effervescence bizarre qui suivit le vigoureux élan de 1813; ce n'est plus cette haine de la France mêlée de superstitions teutoniques, de réminiscences du moyen âge, qui se déploya de 1815 à 1830, et servit à souhait la réaction de l'ancien régime.

A cette Allemagne, dont le patriotisme semblait une fantaisie archéologique, à cette Allemagne si peu sûre d'elle-même, et qui avait besoin de haïr pour avoir conscience de son être, a succédé une Allemagne virile qui comprend son siècle et veut y jouer un rôle. Son patriotisme n'est composé ni de fantaisies archéologiques ni de haines surannées; ce qui en fait le fond, c'est un sentiment juste et fier de ce que vaut la race allemande, des principes qu'elle représente dans le monde, des services qu'elle peut rendre à la culture du genre humain. Or que fait l'Autriche en ce moment? Elle veut ramener l'Allemagne au patriotisme teutonique, sous le masque duquel une réaction funeste fit si bien son chemin après 1815. Pour moi, si les études que j'ai consacrées à l'Allemagne, si les sympathies que je lui ai témoignées au nom de l'esprit français avaient pu m'acquérir en ce pays quelque autorité morale, c'est maintenant surtout que je serais heureux d'en faire usage. Un grand danger menace l'Allemagne, non pas celui qu'elle imagine, et qui lui arrache des cris de fureur; le danger qui la menace, c'est l'asservissement à la politique autrichienne. L'Allemagne veut-elle encore s'appartenir? Désire-t-elle maintenir les conquêtes libérales qui lui ont coûté tant d'efforts? Ou bien préfère-t-elle être ramenée au régime que flagella pendant quinze ans la généreuse ironie de Louis Boerne? Toute la question est là.

Je ne sais s'il est temps encore de faire appel à la raison de nos voisins. Au moment où je trace ces lignes, l'agitation des états secondaires est devenue une sorte de fureur. Des publicistes dans les journaux, des députés à la tribune, des ministres dans les conseils des souverains, des souverains même dans les assemblées nationales, semblent rivaliser à qui poussera plus fort des *hourras* belliqueux. La *Gazette d'Augsbourg* publie par avance des proclamations de guerre et des bulletins de victoire. « Qu'attendons-nous? » s'écrie-t-elle, et déjà elle croit voir les armées allemandes sous les murs de Paris. De toutes parts il pleut des brochures d'où s'échappe un seul cri : Aux armes! La Prusse, qui avait résisté longtemps à ces passions tumultueuses, semble céder à son tour; elle prononce des paroles à double sens et mobilise une partie de la landwehr. Le temps presse : chaque jour, chaque heure, peut amener des complications irréparables. Adressons du moins, tant qu'un espoir nous reste, adressons une parole fraternelle aux esprits libéraux de l'Allemagne, et si cet appel doit être le dernier, qu'il ne laisse nulle place à l'équivoque, nul prétexte aux malentendus.

Nous ne discutons pas avec les journaux de l'Autriche, nous n'écrivons pas davantage pour leurs alliés d'Augsbourg, de Munich et de Francfort. A quoi bon une discussion, quand il y a un parti-pris? Pour les journaux inféodés à la cause autrichienne, la guerre avec la France est déjà commencée; ils ne raisonnent pas, ils se battent. Nous discutons avec les publicistes animés d'inspirations libérales, avec ceux qui, hostiles d'abord aux prétentions et aux intrigues de Vienne, paraissent se laisser entraîner aujourd'hui dans le mouvement teutonique. C'est là qu'est le danger, c'est là aussi que la con-

troverse est possible. Si la Prusse, au lieu de maintenir son ascendant sur l'Allemagne, se laisse dominer par une agitation aveugle, c'en est fait de la paix du monde : une guerre toute locale va devenir une guerre européenne; une lutte très nettement définie va devenir une lutte confuse, sans raison, sans principes, une lutte funeste, dont les conséquences sont impossibles à prévoir, et au début de laquelle il faudra jeter le cri des révolutions : *Jacta est alea !* Quand on songe à la responsabilité qui pèse en ce moment sur la Prusse, on ne comprendrait pas que toutes ces questions n'eussent pas été examinées avec soin par les défenseurs les plus autorisés du droit commun et de la civilisation libérale. Or voici un journal prussien, un recueil très sérieux, très dévoué aux principes du progrès, qui, depuis cinq mois, examine à la lumière du droit tous les incidens de la question italienne. Je parle du *Messager de la Frontière* (*Grenzboten*), recueil littéraire et politique publié à Leipzig, mais dirigé par des écrivains de la Prusse. Chaque semaine, depuis le commencement de l'année, on a vu paraître dans ce recueil un article sans signature, portant ce simple titre : *De la Frontière de Prusse* (*Von der preussischen Grenze*), et dans cette série de pages excellentes, les événemens, résumés d'une façon précise, étaient jugés avec une parfaite indépendance. L'auteur n'était pas dupe d'un enthousiasme aveugle : il savait très bien que les intérêts de l'Allemagne sont parfaitement distincts des intérêts de l'Autriche; il donnait à la Prusse les conseils les plus sages. A coup sûr, c'était une intelligence libérale, opposée aux réactions de toute sorte, attachée aux traditions les plus hardies du pays de Luther et de Frédéric; c'était un homme qui se rappelait les polémiques de Louis Boerne, et ne voulait pas que le patriotisme servît de manteau, comme en 1815, aux entreprises de l'absolutisme autrichien : eh bien ! dans les récens numéros du *Messager de la Frontière,* cet écrivain si clairvoyant et si ferme est tout à coup entraîné comme les autres. Lui aussi, il jette un cri de guerre, et après avoir si vivement adjuré la Prusse de résister à l'agitation allemande, il la presse aujourd'hui d'en prendre le commandement. Pourquoi cette volte-face? Je veux essayer de le savoir. Exposer les phases diverses qu'a traversées depuis cinq mois *le Messager de la Frontière,* c'est faire connaître en même temps l'attitude de la Prusse; discuter ces remarquables études, c'est répondre à tous les publicistes de l'Allemagne.

Pendant le mois de janvier, au moment où la question italienne vient d'être posée devant l'Europe, où une subite émotion agite le monde, où les organes sérieux de l'opinion viennent en aide à la diplomatie pour écarter le fléau de la guerre et obtenir pacifiquement, s'il est possible, l'affranchissement de l'Italie, ces grands intérêts ne réussissent pas à troubler l'indifférence du publiciste prussien. « Pour nous, s'écrie-t-il le 21 janvier, il n'y a qu'une seule question, la question du Slesvig-Holstein; en présence d'un intérêt comme celui-là, tout autre intérêt est secondaire. » Et huit jours plus tard il ajoutait : « C'est l'Autriche, aidée de la Russie, qui nous a imposé le traité

d'Olmütz, par lequel le Slesvig-Holstein a été livré au Danemark, et la Hesse-Cassel à M. Hassenpflug. Si l'Autriche espère aujourd'hui que la Prusse, dans la question italienne, voudra bien consentir à être l'aveugle instrument de sa politique, c'est tout au moins une grande naïveté. Que l'Autriche nous prouve d'abord par des faits ses sympathies allemandes, qu'elle défende avec la Prusse les droits des duchés allemands contre le Danemark, qu'elle cesse de combattre la Prusse en Allemagne par toute sorte de petites intrigues, alors il pourra se former entre la Prusse et l'Autriche une alliance fructueuse pour toutes les deux, alliance qui ne sera pas restreinte aux affaires de la confédération, mais qui s'étendra aussi à la politique extérieure. » On ne sait pas assez en France combien cette question du Slesvig-Holstein tient au cœur de l'Allemagne du nord. Voilà, je crois, un témoignage assez énergique de la passion qui la transporte. On vient d'entendre un écrivain libéral : au moment même où il défend ce qu'il croit être le droit, il s'engage à soutenir sur un autre point la violation du droit : « Aidez-nous à délivrer le Slesvig, nous vous aiderons à opprimer l'Italie. »

Si ardente qu'elle soit, cette passion germanique, elle n'empêche pas le publiciste prussien de voir clair, quand il le veut bien, dans la question italienne. Un phénomène étrange, révélé par cette discussion avec une naïveté parfaite, c'est que deux inspirations absolument opposées se disputent le cœur des Allemands du nord, tantôt une colère furieuse, aveugle, prête aux dernières iniquités, tantôt un viril sentiment du droit et de la justice. Ces deux passions se mêlent, s'entre-croisent, luttent ensemble dans le plus singulier des conflits. Laquelle des deux l'emportera? Il n'est pas facile de le deviner, quand on s'en tient aux premières pages. La colère qui anime ces curieux articles est réveillée sans cesse et de la façon la plus amère par le souvenir des humiliations que la Prusse a subies depuis dix ans, humiliations que l'auteur impute à tout le monde, à l'Autriche d'abord, à la Russie, à la France, même aux traités de 1815, au congrès de Vienne, qui a fait à la monarchie de Frédéric le Grand une position si dépendante, au pacte fédéral, qui l'a rendue presque impuissante au dedans et au dehors. Voilà des ressentimens bien tumultueux, et quand on voit l'organe de l'opinion libérale en Prusse demander si ardemment que le pacte fédéral soit déchiré, la Prusse agrandie, l'Allemagne entière reconstituée sur d'autres bases, il est permis de craindre que des passions tout à fait étrangères à la question italienne ne viennent compliquer encore les difficultés pendantes et n'empêchent la justice de se faire jour. D'un autre côté, le sentiment du droit se réveille çà et là chez le publiciste avec une vivace énergie; l'auteur se rappelle par instans qu'il s'agit de l'indépendance du peuple italien, et bien qu'il laisse entrevoir le désir d'utiliser la guerre en faisant payer cher à l'Autriche l'alliance de la Prusse et l'appui efficace de l'Allemagne, il est manifeste pourtant que l'idée de faire cause commune avec les oppresseurs de l'Italie révolte son âme loyale. Encore une fois, lequel de ces deux sentimens triom-

phera de l'autre? Qui l'emportera, de la colère ou de la justice? Le résumé de cette discussion va nous l'apprendre. L'auteur écrit au jour le jour, sous le coup des événemens, sous la pression des sentimens qui agitent son pays. Avec son mélange de vérités et d'erreurs, avec ses inspirations loyales et ses contradictions fiévreuses, ce programme des esprits libéraux éclaire plus vivement que toutes les notes diplomatiques la véritable situation de la Prusse et les conséquences nécessaires du parti qu'elle va prendre.

Dès le début de l'agitation allemande du centre et du sud-ouest, dès la première explosion de ces fureurs qui soulevaient contre nous la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, les grands et petits duchés, et les enchaînaient sans conditions à la politique autrichienne, le rédacteur du *Messager de la Frontière,* au nom du patriotisme et du bon sens, oppose une résistance très vive à ces mouvemens aveugles du vieux teutonisme. Il ne craint pas d'attaquer le parti libéral et démocratique. Vers la fin du mois de février, M. de Lerchenfeld, chef de l'opposition dans la chambre des députés de la Bavière, avait demandé au gouvernement d'interdire l'exportation des chevaux; la proposition, assez insignifiante en elle-même, était surtout une matière à discours dirigés contre la France, un prétexte à manifestations teutoniques. La manifestation eut lieu, les discours ne manquèrent pas, et celui de M. de Lerchenfeld, pour n'en citer qu'un seul, fut applaudi comme un acte de haute politique et un chef-d'œuvre d'éloquence. Le publiciste prussien fut d'un autre avis. Voici comment il s'exprime dans *le Messager de la Frontière*, la mercuriale est bonne à répéter : « Nous avons lu avec une véritable stupéfaction le discours de M. de Lerchenfeld. D'abord, il est vrai, l'orateur parle de la possibilité d'éviter la guerre, si l'Allemagne entière déclare énergiquement et résolûment le parti qu'elle prendra le jour où la paix sera rompue; mais bientôt voici venir des fantaisies dans le ton de la *chanson du Rhin* de M. Becker. La guerre, s'écrie-t-il, est inévitable, et plus elle sera longue et sanglante, plus aussi ses résultats seront grands et assurés. L'Allemagne en sortira aussi forte au dehors que puissamment unie au dedans. Certes, ce sera une guerre sanglante, et selon toute vraisemblance l'Allemagne sera seule à la soutenir. Qu'importe? elle sera seule aussi à faire la paix, et elle ne déposera pas les armes que l'ennemi ne soit complétement humilié et mis dans l'impuissance de troubler désormais la paix de l'Europe. » Voilà de grosses paroles, plus ridicules qu'effrayantes. Ce chef de l'opposition bavaroise ne s'aperçoit-il pas qu'il fait des emprunts à la fameuse proclamation du duc de Brunswick en 1792? Si ces menaces signifient quelque chose, elles signifient sans doute le démembrement de la France. Cette conformité de la proclamation du duc de Brunswick et de la harangue de M. de Lerchenfeld n'a pas échappé au *Messager de la Frontière.* Laissons répondre l'écrivain prussien; ses paroles en telle matière auront plus d'autorité que les nôtres. « Lorsque le poète George Herwegh sommait le roi de Prusse de conduire son peuple à la

guerre n'importe contre qui, contre la Russie ou contre la France, on se disait : C'est un jeune fou, un cerveau brûlé, et de plus un lyrique allemand; mais qui parle ici? Un homme d'état, le chef d'un puissant parti, au milieu des applaudissemens d'un corps politique, et ces paroles qui n'ont pas pour excuse la fièvre d'un moment, ces paroles méditées, réfléchies, il les jette avec un accent auprès duquel les lyriques fantaisies guerrières de George Herwegh ne paraissent plus que des soupirs modestes. Nous ne voulons pas y méconnaître au fond une inspiration noble; mais n'était-il pas possible de l'exprimer sans prendre le ton du manifeste de Brunswick? La pensée de ce discours est tellement monstrueuse (*ungeheuerlich*), qu'on a besoin de quelque temps de réflexion pour s'en rendre compte. Ainsi donc il nous faut entreprendre une guerre avec la France, une guerre longue, une guerre sanglante, et ne pas la terminer avant que notre adversaire n'ait été complétement abattu et réduit à l'impuissance de nuire! » M. de Lerchenfeld n'est pas sans doute aussi furieux qu'il voudrait le paraître; il croit que ces manifestations de l'enthousiasme germanique, ces cris de colère et de haine contre la France nous donneront à réfléchir, et pourront bien empêcher la guerre d'éclater. Voilà pour quel motif l'orateur des libéraux de Munich grossit sa voix de la sorte, et c'est à cela que répond *le Messager de la Frontière,* lorsqu'il ajoute : « Si nous voulons loyalement le maintien de la paix, le plus mauvais de tous les moyens serait de déclarer avec fracas que l'Autriche, en toute circonstance, pour une cause juste ou une cause inique, peut compter sur notre concours. Une déclaration de cette nature aurait précisément pour effet de rendre la guerre inévitable, car l'Autriche, pour mieux nous enchaîner à elle, aurait intérêt à rejeter les propositions de la diplomatie, même les plus raisonnables. Non-seulement alors l'Allemagne serait coupable d'avoir consolidé un état de choses qui ne peut pas durer, mais elle tomberait elle-même au rang de simple province autrichienne, et assumerait en quelque sorte une charge de vassalité, sans avoir le droit d'exercer jamais aucune influence sur la politique de la maison de Habsbourg. »

Ces paroles étaient écrites au commencement du mois de mars; six semaines après, l'Autriche, ne tenant aucun compte des offres de la France, de l'intervention de la Russie, de la médiation de l'Angleterre, jetait le signal de la guerre en adressant au Piémont une sommation injurieuse. La conduite du cabinet de Vienne n'a-t-elle pas donné pleinement raison au publiciste prussien? Certes, la justesse de l'argumentation que je viens de citer a été vérifiée par les faits d'une manière assez éclatante : pendant les mois de mars et d'avril, l'agitation allemande s'était accrue de jour en jour, et l'Autriche s'était hâtée de la mettre à profit, afin de s'attacher décidément cette Allemagne des états secondaires qui flotte toujours entre les Habsbourg et les Hohenzollern. Sans doute, d'autres motifs encore ont décidé l'empereur François-Joseph à brusquer ainsi les choses; il faut bien cependant prendre

note de celui-là. L'Allemagne est tourmentée du besoin d'agir; elle demande à cor et à cri un chef qui lui fasse jouer un rôle en Europe; même des publicistes libéraux, M. Kolb et M. Hermann Orgès de la *Gazette d'Augsbourg*, celui-ci sujet du Wurtemberg, celui-là ancien officier prussien, se sont dévoués de cœur à l'Autriche, parce que de toutes les puissances allemandes l'Autriche leur paraît la mieux préparée à représenter l'Allemagne sur la scène du monde. En assumant la responsabilité de l'agression contre le Piémont et la France, l'empereur François-Joseph flattait donc les secrètes passions, les passions les plus vives des états secondaires de l'Allemagne, et enlevait pour longtemps ces états à l'influence prusssienne.

L'écrivain dont je résume les études, et avec lui sans doute plus d'un publiciste de l'Allemagne du nord, avaient pourtant redoublé d'efforts pour calmer l'agitation des états secondaires. *Le Messager de la Frontière* emploie toutes les armes, la raison et la raillerie; il s'adresse tour à tour aux sentimens et aux intérêts; il rappelle aux Allemands les droits de la nation italienne, la sainteté de la cause qu'elle défend, les sympathies que toute âme généreuse lui doit, et il ne craint pas de souhaiter, dans l'intérêt même de l'Autriche, qu'elle renonce à dominer la péninsule. Remarquez pourtant la modération de l'écrivain : il faut certes que les passions allemandes aient été bien vives pour que des vérités si éclatantes aient dû être exprimées avec tant de ménagemens. « Jusqu'à présent, dit-il, quand il était question des Italiens, de leurs aspirations vers la liberté et l'indépendance, on pouvait blâmer l'imprudence de leurs désirs, on ne leur refusait pas du moins une sympathie cordiale. Aujourd'hui ce sentiment national, avec lequel on sympathisait naguère, est devenu tout à coup une prétention souverainement ridicule. Ce peuple qui, pendant des siècles, que dis-je? pendant un millier d'années, a été le maître de la culture européenne, on nous le peint comme un troupeau de lazzaroni, de danseurs de ballets, de Savoyards montrant des marmottes, et, si cette exaltation officielle se prolonge encore quelque temps, on verra bientôt dans le comte de Cavour un galérien échappé, un scélérat qui déjà, dans le sein de sa mère, avait commis plusieurs péchés mortels, et qui depuis lors n'a cessé d'étonner le monde par des forfaits sans nom. Quant à nous, nous ne pouvons changer si vite de sentimens et de convictions. Nous trouvons très faciles à comprendre les efforts que tentent les Italiens pour fonder un état libre et leur penchant à profiter de toutes les circonstances favorables pour atteindre ce but, et si le comte de Cavour semble jouer en ce moment un jeu téméraire, la postérité dira peut-être que ce fut un homme d'état résolu. On se moque des Italiens, ces enfans, dit-on, conduits à la lisière par des jésuites et des moines; mais ces jésuites et ces moines, qui donc les a combattus depuis des années, si ce n'est la Sardaigne? qui donc les a défendus, si ce n'est l'Autriche? Nous trouvons en outre qu'il n'y a pas le moindre intérêt pour l'Allemagne à ce que l'Autriche conserve l'hégémonie en Toscane, à Modène,

dans les états de l'église, etc., et qu'il y en a un très grand au contraire à voir cesser cette hégémonie, qui nous entraîne perpétuellement dans les complications les plus funestes. Osons-le dire : ce qui pourrait arriver de plus heureux à l'Autriche, ce serait d'être déchargée de ce fardeau; alors enfin elle pourrait penser peu à peu à mettre ses finances en règle. Au surplus, pour ce dernier point, cela ne regarde que l'Autriche... » Cela ne regarde que l'Autriche! Cela regardait aussi, convenez-en, et la Toscane, et Modène, et surtout la Lombardie et la Vénétie; mais on ne s'est pas mépris sur la pensée de l'écrivain : que l'Autriche garde ou ne garde pas l'espèce de direction supérieure qu'elle s'est arrogée sur les états italiens, l'Allemagne ne doit pas s'en soucier. Voilà ce que dit *le Messager de la Frontière.* Tout à l'heure il en dira plus encore, lorsque, voyant la guerre sur le point d'éclater, il s'écriera : « Si nous devons être engagés dans la formidable lutte qui s'annonce, que ce soit pour un intérêt allemand. Quant à donner notre sang et notre or pour maintenir les gouvernemens italiens tels qu'ils sont constitués à présent, nous ne le voulons pas, non, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais. »

Mais cette guerre toute locale, tout italienne, cette guerre qui ne regarde pas l'Allemagne, comme le reconnaît avec tant de bon sens et de loyauté le publiciste prussien, n'y a-t-il pas une puissance qui est tenue de s'y intéresser? Si le conflit éclate, la France est-elle libre de ne pas y prendre part? Peut-elle souffrir que les états italiens, dominés déjà par l'Autriche, deviennent de plus en plus ses vassaux? L'écrivain prussien n'est pas de cet avis. Sa haine de la France reparaît ici sous la forme la plus vive. Par instans, à la vérité, il semble que ses accusations ne s'adressent pas à la France elle-même; c'est au chef de l'état qu'il s'attaque, et le nom seul de Napoléon, réveillant tant de souvenirs douloureux pour l'Allemagne, fait éclater dans le cœur du publiciste toutes les colères de 1813. Il y a là une polémique dont le simple exposé, on le comprend sans peine, nous serait absolument impossible. Je remarque seulement que, dans les alternatives de son émotion, l'auteur se réfute lui-même d'une semaine à l'autre. Après avoir rejeté sur un seul homme en Europe la responsabilité de la guerre, il est forcé de convenir, quelques jours plus tard, que les autres familles souveraines de notre pays ont adopté aussi la cause embrassée par l'empereur des Français. Il rappelle que le duc de Chartres a pris du service dans l'armée sarde, et que le comte de Chambord, aussitôt la guerre déclarée, a quitté le sol autrichien. C'est donc la France qui est en cause, c'est la politique de la France qu'il faut justifier ou combattre; quel que fût le gouvernement de notre pays, un jour ou l'autre, les accroissemens continuels et la marche ténébreuse de l'Autriche en Italie eussent forcé la France à tirer l'épée. *Le Messager de la Frontière,* qui se contredit ainsi lui-même et nous fournit les moyens de le réfuter, n'est pas frappé de ce raisonnement. Il persiste à attaquer la France, à lui attribuer des pensées de derrière, comme dit Pascal,

une politique intéressée, ambitieuse, perfide, le dessein manifeste d'affaiblir l'Allemagne et de se jeter sur la Prusse après avoir frappé l'Autriche. Il semble, à l'entendre, que cette guerre soit pour nous sans motifs, si elle ne cache pas une intention bien arrêtée de conquérir les provinces du Rhin. Sur ce point encore, c'est à notre adversaire qu'il faut demander la réfutation de ses paroles ; qui a mieux exposé les causes d'où est sortie pour nous, pour le Piémont, pour l'Italie tout entière, la nécessité d'une lutte décisive? Écoutez cette page lumineuse ; je l'emprunte à un passage de cette polémique où l'auteur, ne s'occupant plus de nous, compare la situation si différente de la Prusse et de l'Autriche, et développe les raisons pour lesquelles l'Allemagne doit désirer la révision des traités de 1815. Il ne plaide plus contre la France, il traite un point d'histoire contemporaine, et la vérité, qu'il repoussait tout à l'heure, s'échappe enfin de ses lèvres.

« L'Autriche doit au congrès de Vienne une position très brillante, mais périlleuse. Non-seulement son territoire s'est arrondi, mais ce territoire, tel qu'il a été constitué par les traités, lui fournit l'occasion d'étendre et de développer son influence dans tous les sens, en Italie, en Orient, en Allemagne.

« Toujours disposée à soutenir les princes italiens contre les révoltes de leurs sujets, l'Autriche, par ce patronage, possède en réalité l'hégémonie dans la péninsule. Voilà le bénéfice, voici maintenant le péril ; cette position brillante en Italie lui attire l'hostilité de la France, et l'engage, beaucoup plus qu'il ne serait désirable pour son intérêt, dans les réseaux de l'ultramontanisme.

« Sa position, du côté du midi et de l'orient, lui donne aussi le patronage de la Turquie, et lui promet, si une occasion favorable se présente, la proie la plus riche, la Bosnie, la Servie, la Moldavie, la Valachie. Est-il un autre état européen qui possède dans son voisinage l'espérance d'un pareil accroissement? Mais en revanche cette position si belle lui suscite un rival redoutable, et ce rival peut se promettre, dans le cas d'un grand conflit, de détacher de la monarchie autrichienne maintes parties importantes. La Galicie, la Bohême, l'Illyrie, la Hongrie elle-même, toutes ces provinces, qui n'appartiennent pas organiquement à l'Autriche, ont bien des liens secrets qui les rattachent à la Russie.

« La France et la Russie sont donc les ennemis naturels de l'Autriche, et si un traité d'alliance n'existe pas encore entre ces deux puissances, c'est que l'Autriche s'est toujours empressée d'abandonner sa résistance aux projets ambitieux de la Russie chaque fois que cette résistance pouvait amener une lutte. N'est-ce pas ce qui s'est passé en 1829? Aujourd'hui la situation a changé.

« Tournons-nous du troisième côté : l'influence de l'Autriche en Allemagne a singulièrement grandi depuis dix années. Depuis le traité d'Olmütz, l'Autriche possède en réalité l'hégémonie des princes allemands, la Prusse seule exceptée, comme elle possède l'hégémonie des princes italiens. »

Voilà, en quelques lignes, une assez vive peinture de la situation de l'Autriche en Europe. Je ne sais si jamais sa force et sa faiblesse, les avantages et les périls de son rôle ont été exposés avec plus de finesse et de précision. Le mot *hégémonie,* qui revient si souvent dans cette discussion et qui a cours depuis longtemps dans la langue politique de l'Allemagne, est une expression grecque qui signifie le commandement, la suprématie. Dans une réunion d'états indépendans l'un de l'autre, mais associés par des intérêts communs, l'hégémonie appartient à celui qui dirige cette association, qui en est l'âme et le bras. Dire que l'hégémonie italienne appartient aux Habsbourg, c'est dire que les souverains de la péninsule ne sont ou n'étaient que les lieutenans de l'empereur d'Autriche. Or, si le publiciste du *Messager de la Frontière* reconnaît que l'Autriche était parvenue à posséder l'hégémonie dans la péninsule, comment peut-il soutenir en même temps que la guerre actuelle est sans motifs, et cache de secrets desseins contre l'Allemagne? Quoi! il proclame que l'adversaire naturel, nécessaire, de la domination de l'Autriche en Italie, c'est la France; il proclame que cette domination existe, que l'Autriche, par des alliances secrètes, est sortie de ses frontières, qu'elle a violé le pacte européen pour s'emparer d'une hégémonie qui ne saurait lui appartenir; il proclame tout cela, et il ne veut pas que la France se sente menacée! Voilà certes une contradiction étrange. La contradiction est double, si l'on remarque l'attitude de l'écrivain dans ce débat. Ce publiciste qui semble nous reprocher des inquiétudes sans motifs, il est irrité lui-même de voir que depuis une dizaine d'années l'hégémonie allemande appartient à l'Autriche; il proteste contre cette usurpation, il y signale une violation des traités de 1815, de ces traités qui ont fait une part trop belle à l'Autriche, une part trop petite à la Prusse; il proteste, et il s'étonne que la France, placée vis-à-vis de la dominatrice de l'Italie comme la Prusse vis-à-vis de la dominatrice de l'Allemagne, ait enfin tiré l'épée pour mettre un terme à cette usurpation et affranchir l'Italie du joug des Habsbourg!

Oublions les contradictions de l'écrivain allemand et prenons acte de ses aveux. On voit que nous avons déjà fait bien du chemin avec le publiciste du *Messager de la Frontière.* Il a établi d'abord, dans sa réponse à M. de Lerchenfeld, que les états allemands ne seraient plus que des provinces autrichiennes, s'ils soutenaient les yeux fermés la politique extérieure de l'Autriche; il a reconnu ensuite que cette politique était mauvaise, et il a défendu les droits de la nation italienne; il a déclaré avec force que, si l'Allemagne prenait part à cette lutte, il fallait que ce fût pour défendre un intérêt allemand et non pour soutenir les iniquités sous lesquelles gémissait l'Italie; enfin il a reconnu (dans les principes qu'il pose, sinon dans les conséquences qu'il en tire), il a reconnu que la France était naturellement intéressée et nécessairement obligée à détruire l'illégitime domination des Habsbourg dans la péninsule. Telle est, débarrassée de ses accessoires, la polémique d'un recueil sérieux, vraiment germanique et vraiment libéral.

Ne sommes-nous pas bien près d'être d'accord? Non; rappelez-vous les propositions que l'auteur a formulées au début : « Pour nous, il n'y a qu'une seule question, la question du Slesvig-Holstein. En présence d'un intérêt comme celui-là, tout autre intérêt est secondaire... Que l'Autriche défende avec la Prusse les droits des duchés allemands contre le Danemark, alors il pourra se former entre la Prusse et l'Autriche une alliance fructueuse pour toutes les deux... » Lorsque je résumais ces singulières pages de l'écrivain prussien par ces mots : « Aidez-nous à délivrer le Slesvig, nous vous aiderons à opprimer l'Italie, » je ne disais rien de trop assurément. Cette préoccupation des affaires du Slesvig va reparaître au moment où l'on s'y attend le moins et déranger tous les sages raisonnemens du publiciste. Que lui importent les contradictions? Écrivain loyal et libéral, que lui font désormais les principes de justice et de liberté? Lorsque ces ressentimens de la question danoise se réveillent au cœur des Allemands du nord, on dirait qu'une sorte d'ivresse les aveugle. Si vous ne tenez pas compte de cette irritation que leur cause une plaie toujours ouverte, il vous sera impossible de comprendre l'aspect inattendu que va prendre le débat.

L'auteur disait à la Prusse : Résistez à l'agitation des états secondaires. Ne vous jetez pas follement entre les bras de l'Autriche. Que la Bavière et la Saxe, le Hanovre et le Wurtemberg deviennent les vassaux de la maison de Habsbourg, c'est déjà un assez grand malheur pour l'Allemagne. Restez indépendante, maintenez les traditions de la Prusse! Point de guerre en Italie! point de guerre illibérale! Qu'y a-t-il de commun entre l'Autriche et nous sur le terrain de la péninsule? — Mais citons quelques-unes de ses paroles :

« Aucun état n'a autant sujet que la Prusse d'être mécontent du congrès de Vienne, aucun n'a autant de motifs pour désirer la réforme radicale de l'œuvre que ce congrès a produite. Le congrès de Vienne a donné à la Prusse une forme qui est une véritable monstruosité. Cet état, qui, par les souvenirs de son histoire et aussi par la reconnaissance formelle des autres états, est une grande puissance européenne, est moins en mesure de mouvoir ses membres que ne le sont le Hanovre ou le Mecklembourg. Nul lien, nulle cohésion entre les provinces qui composent son territoire : la mer lui a été fermée de tous côtés; elle ne peut pas même avoir une politique commerciale conçue et suivie régulièrement sans le bon vouloir de ses voisins, et si, à titre de grande puissance européenne, elle a le droit souverain de déclarer la guerre, elle ne peut pas même la faire contre le Danemark ou la Suisse. Le congrès de Vienne l'a mise dans la nécessité de chercher autour de soi les moyens de s'arrondir, et une conséquence de cette situation, c'est que les états secondaires et les petits états de l'Allemagne la surveillent tous avec défiance, — défiance très justifiée, il faut bien le dire, puisque la Prusse, dans la situation où l'a placée le congrès de Vienne, doit nécessairement concevoir les désirs qui font ombrage aux princes allemands. Une

autre conséquence également obligée, c'est que cette défiance qu'éprouvent les princes allemands les pousse à faire cause commune avec l'Autriche.

« Qu'a fait l'Autriche pour atténuer cette situation de la Prusse? La Prusse n'avait qu'un moyen de s'arrondir, de devenir un tout, sans empiéter sur ses voisins, et ce moyen, pour le dire sans détour, c'était l'union projetée en 1849; l'Autriche a fait échouer ce projet. Victorieuse aux conférences d'Olmütz, l'Autriche a contraint la Prusse à donner un démenti à tout son passé, à rétablir la réaction dans la Hesse-Cassel et l'autorité danoise dans le Slesvig-Holstein. Cette politique, l'Autriche l'a poursuivie avec une ténacité inexorable; dans les dernières années particulièrement, elle a travaillé de plus en plus à s'emparer de l'hégémonie en Allemagne et à faire descendre la Prusse au rang de puissance secondaire.

« Et l'Autriche espère après cela que pour l'amour des traités de Vienne la Prusse va prodiguer son sang et son or afin d'assurer sa domination en Italie! Oser demander que la Prusse, sans exercer aucune action sur la politique extérieure de l'Autriche, vienne seulement, comme un valet, comme un porte-queue (*Schlepptraeger*), partager les périls de l'empire des Habsbourg, une telle pensée est aussi absurde que cette phrase tant de fois répétée aujourd'hui : *défendre l'Allemagne sur les rives du Pô.* »

Voilà ce que répétait sans cesse le hardi publiciste, et à voir la force et la gravité de son langage, on devinait bien qu'il était l'organe de tout un parti. Comment dire la surprise que j'éprouvai lorsque, dans une récente livraison du *Messager de la Frontière,* je le vis subitement changer de langage et commencer son bulletin par ces mots : « Une crise sérieuse et décisive a éclaté dans la politique de la Prusse. Après les déclarations du ministère et des différens partis, une guerre de la Prusse contre la France nous paraît inévitable, guerre prochaine, guerre à mort. Nous avons lutté de toute notre énergie pour empêcher ce résultat; aujourd'hui nous renonçons à notre opposition. Regarder encore en arrière, soit à droite, soit à gauche, après tout ce qui s'est passé, ce serait de la part de la Prusse le plus funeste aveuglement. Son seul devoir désormais, et il faut qu'elle y emploie toutes ses forces, *c'est de donner à cette guerre, qu'elle ne peut plus éviter, une issue favorable aux intérêts prussiens* (1). »

Quel est le sens de ces paroles? et que s'est-il donc passé? En deux mots, le voici : l'agitation des états secondaires, que les écrivains de l'Allemagne du nord avaient essayé de contenir, avait pris des proportions effrayantes; le patriotisme teutonique triomphait du patriotisme libéral. C'est alors que le patriotisme libéral a renoncé tout à coup à ses principes. Le publiciste du *Messager de la Frontière* (et encore une fois, si nous le citons seul parmi tant d'autres, c'est qu'il a exprimé plus nettement que personne les

(1) *Den Krieg, den es nicht mehr vermeiden kann, zu einem günstigen Ausgang zu führen.*

pensées secrètes, les émotions, les contradictions de l'esprit public en Prusse depuis le premier jour de la crise), le publiciste, dis-je, effrayé de voir la Prusse demeurer isolée en Allemagne, lui conseille de faire une volte-face soudaine, et de marcher elle-même à la tête du mouvement, puisqu'elle est impuissante à l'arrêter. La guerre est injuste, qu'importe? Il ne s'agit plus de justice, il s'agit pour la Prusse de ne pas déchoir en Allemagne. L'Autriche a su attacher à sa cause la Bavière et la Saxe, le Hanovre et le Wurtemberg, les grands-duchés, les principautés, les villes libres; la Prusse reste seule, la Prusse n'a donc plus de choix, il faut qu'elle se batte contre la France, afin de reconquérir en Allemagne l'influence que lui a enlevée l'Autriche. Et que la Prusse ne songe pas à prendre la direction du mouvement afin de le contenir et de l'apaiser; non, elle est obligée d'épouser les passions teutoniques, elle est tenue d'imprimer un nouvel élan aux fureurs nationales: sans cela, on verra trop bien qu'elle est traînée à la remorque par les états secondaires, entraînés eux-mêmes par l'Autriche, et dès lors sa position n'aura pas changé; elle sera toujours réduite à un rôle inférieur. *Le Messager de la Frontière* le dit expressément: « La Prusse est obligée de prendre le commandement de l'agitation allemande, si elle veut garder et fortifier sa place en Allemagne. Le sentiment (lisez : la passion aveugle et furieuse), le sentiment, dans les circonstances présentes, est un agent d'une valeur énorme, et puisque la Prusse se décide à marcher avec le sentiment général, elle ne doit pas le suivre, elle doit le précéder et le conduire. » Voilà l'explication des paroles que nous citions tout à l'heure : « Le seul devoir de la Prusse est de donner à cette guerre, qu'il lui est impossible d'éviter, une issue favorable aux intérêts prussiens. » C'est-à-dire : la politique de la Prusse est de servir énergiquement les passions des états secondaires, puisque c'est le seul moyen de reprendre la suprématie au sein de la confédération germanique. En d'autres termes, la Prusse n'en veut pas à la France, et c'est en haine de l'Autriche qu'elle s'apprête à soutenir la cause de l'Autriche. O franchise du libéralisme prussien! ô loyauté de la vieille Allemagne!

Les faits les plus récens sont d'accord avec cette argumentation de la presse prussienne. Le gouvernement du prince-régent vient de mobiliser trois corps d'armée de la landwehr. Cette mesure est grave, si l'on songe que la landwehr, composée de citoyens, ne peut être mobilisée pour rester longtemps l'arme au bras, et qu'on ne l'enlève à ses foyers que pour la conduire au feu. Aussi la joie a-t-elle été vive en Allemagne; les états secondaires en ont poussé un cri de triomphe. La circulaire du prince Gortchakof, où les devoirs de l'Allemagne sont tracés d'une main si précise et si ferme, a-t-elle été l'occasion de cette mesure menaçante? Est-ce pour répondre aux conseils un peu altiers du ministre russe que le gouvernement prussien a voulu faire preuve d'audace? On l'a dit, je ne le pense pas. La circulaire russe n'a pas été la cause, mais l'occasion de cet appel aux ar-

mes; si ce prétexte eût manqué, la Prusse en eût trouvé un autre. Seulement l'occasion était bonne pour parler vivement à l'imagination belliqueuse de l'Allemagne du midi. Lorsque l'Autriche, au mois d'avril, adressa au Piémont l'impérieuse sommation de désarmer, cette brusque déclaration de guerre, par cela même qu'elle irrita toute une partie de l'Europe, parut à l'Allemagne des états secondaires un signe de force et d'audace, et l'Allemagne, dans son besoin d'agir, fut comme transportée d'enthousiasme. Aujourd'hui la Prusse prend sa revanche; en menaçant la France et en bravant la Russie, elle veut à son tour faire acte de hardiesse et retrouver son prestige. On se rappelle qu'après sa sommation l'Autriche ne se hâta point d'ouvrir les hostilités; nous espérons que la Prusse hésitera de même, et que nos victoires prochaines en Vénétie assureront d'une manière irrévocable l'indépendance de la nation italienne avant que de nouvelles complications puissent surgir. Quoi qu'il en soit, le point que nous voulons prouver nous semble désormais en pleine lumière; la conduite du gouvernement prussien est conforme au revirement d'opinion qui s'est fait d'une manière si soudaine dans une partie de la presse; c'est pour flatter les passions des états secondaires, c'est pour mériter les remerciemens du teutonisme, c'est pour cesser d'être isolée au sein de la confédération germanique, que la Prusse, foyer de libéralisme et de lumières, veut s'opposer à cette généreuse lutte de l'Italie et de la France contre l'étouffante domination des Habsbourg.

Quoi donc! la Prusse ne se sent pas assez forte pour rester seule quelque temps, seule avec le droit, avec les principes du libéralisme moderne, au milieu des peuples de l'Allemagne! elle n'a pas assez le sentiment du rôle qu'elle joue dans le monde pour maintenir jusqu'au bout sa politique! Elle veut reprendre la suprématie dans la confédération, et elle ne s'aperçoit pas qu'elle se met à la suite des petits états! C'est à M. de Beust en Saxe, à M. Von der Pfordten et M. de Lerchenfeld en Bavière, qu'il appartient de triompher aujourd'hui; pour nous, si nous étions Prussien, nous nous sentirions cruellement humilié, et malgré l'entraînement général nous continuerions de dire à notre pays : Ne soyons pas les vassaux de l'Autriche. L'Allemagne, qui nous abandonne en ce moment, nous reviendra bientôt plus confiante. Si nous cessons de représenter les principes libéraux en face de l'absolutisme autrichien, que sommes-nous désormais? C'est un étrange moyen de relever notre influence que de renoncer aux principes qui l'ont fondée.

Le prince Gortchakof, dans sa circulaire du 27 mai, a dit : « Notre désir, comme celui de la majorité des grandes puissances, est aujourd'hui de localiser la guerre, parce qu'elle a surgi de circonstances locales, et que c'est le seul moyen d'accélérer le retour de la paix. La marche que suivent quelques états de la confédération germanique tend, au contraire, à généraliser la lutte en lui donnant un caractère et des proportions qui échappent à toute prévision humaine, et qui, dans tous les cas, accumuleraient des ruines et

feraient verser des torrens de sang. Nous pouvons d'autant moins comprendre cette tendance qu'indépendamment des garanties qu'offrent à l'Allemagne les déclarations positives du gouvernement français, acceptées par les grandes puissances, et la force même des choses, les états allemands s'écarteraient par là de la base fondamentale qui les relie entre eux. La confédération germanique est une combinaison purement et exclusivement défensive. C'est à ce titre qu'elle est entrée dans le droit public européen sur la base des traités auxquels la Russie a apposé sa signature. Or aucun acte hostile n'a été commis par la France vis-à-vis de la confédération, et aucun traité obligatoire n'existe pour celle-ci qui motiverait une attaque contre cette puissance. Si par conséquent la confédération se portait à des actes hostiles envers la France sur des données conjecturales, et contre lesquelles elle a obtenu plus d'une garantie, elle aurait faussé le but de son institution et méconnu l'esprit des traités qui ont consacré son existence. » Ces graves paroles, qui ont si fort irrité l'Allemagne, seront méditées sans doute par les hommes d'état. Le ministre de Saxe, M. de Beust, dans sa réponse du 15 juin à la circulaire du prince Gortchakof, essaie d'ébranler les principes établis par le diplomate russe. Il rappelle que la confédération germanique en 1854 a posé un cas de guerre analogue à celui qu'elle veut poser aujourd'hui, et, s'autorisant de ce précédent, contre lequel aucune grande puissance n'a protesté, il conclut de là que la confédération n'est pas, comme l'affirme le prince Gortchakof, une combinaison purement et exclusivement défensive. L'argumentation nous paraît faible, car un précédent ne fait pas loi, et parce que les grandes puissances, occupées d'intérêts plus urgens, auraient négligé une fois de rappeler l'Allemagne à l'exécution des traités, seraient-elles déchues de ce droit à tout jamais? Au reste, ce sont là questions à traiter entre diplomates.

Pour nous, ce n'est pas le droit européen que nous invoquons; les traités peuvent être abolis, d'anciennes conventions peuvent faire place à des conventions nouvelles. Nous invoquons ce qui ne change pas; nous faisons appel aux principes, au respect du droit éternel, à l'honneur de la Prusse et de l'Allemagne. Cette guerre européenne dont la Prusse ne craindrait pas d'assumer sur elle la responsabilité, quel est donc l'intérêt si pressant qui pourrait l'y pousser? Nous l'avons vu par les aveux de ses publicistes : la Prusse n'a pas d'autre intérêt que de disputer à l'Autriche la direction morale de la confédération germanique, et, si les circonstances le permettent, d'obtenir une modification des traités de 1815. Y aurait-il une guerre plus absurde et un imbroglio plus monstrueux? La Prusse voudrait réviser à son avantage les traités de 1815, et elle commencerait par les défendre en Italie! La Prusse voudrait combattre l'hégémonie allemande de l'Autriche, et elle prendrait les armes pour rétablir son hégémonie italienne! Que de contradictions! que d'erreurs! quel chaos!

Mais vous-mêmes, diront nos confrères d'outre-Rhin, vous qui parlez de

nos contradictions, ignorez-vous les vôtres? Est-ce bien sincèrement que la France a pris en main la cause de la liberté et de l'indépendance italienne, la France qui n'a pas su maintenir sa liberté politique? — Cette objection ne nous embarrasse pas. Si la liberté a disparu dans nos agitations révolutionnaires, nous n'avons pas renoncé à l'espoir de la voir reparaître un jour. Cet espoir, la constitution le permet; d'après de solennelles promesses, l'édifice de l'état n'a pas encore son couronnement. En se montrant si sensible à tout ce qui intéresse la liberté dans le monde, la France acquiert des titres à une vie nouvelle. La liberté politique n'est pas un droit absolu; on peut la gagner ou la perdre. Quand on ne l'a pas encore, il faut la conquérir sans cesse; quand on la possède, il faut la mériter toujours. Le peuple qui, ayant perdu ce patrimoine, ne chercherait pas à le recouvrer, serait un peuple déjà frappé de mort. La France, Dieu merci, n'en est pas là; l'énergique vitalité dont elle donne tant de preuves est une promesse pour l'avenir. En travaillant à la liberté de l'Italie, nous travaillons à la nôtre. Qu'y a-t-il donc là d'illogique? Au contraire, si la Prusse donnait le signal d'une conflagration européenne, cette guerre si faussement engagée deviendrait une source de calamités sans nombre : tous les rôles seraient bouleversés; les intérêts matériels étoufferaient les intérêts moraux, et l'on verrait de grandes nations, exaltées par la haine au lieu d'être soutenues par des principes, s'entrechoquer dans les ténèbres.

Il est trop tard sans doute pour donner des conseils à l'Autriche; comment ne pas exprimer cependant une pensée qui se présente naturellement à l'esprit en face des dangers que le cabinet de Vienne d'abord et le cabinet de Berlin à sa suite vont peut-être attirer sur l'Allemagne? Il y avait un moyen héroïque et sûr de conjurer tous les périls : c'était de changer enfin de système et d'adopter une politique conforme à l'inspiration du XIXe siècle. Il fallait en premier lieu que l'Autriche osât renoncer résolûment à ses possessions italiennes, qu'il lui est impossible de garder. Des Allemands même ont exprimé cet avis, qui est, on peut le dire, l'opinion de toutes les intelligences éclairées d'un bout de l'Europe à l'autre. En échange d'un pouvoir matériel toujours douteux, et dont le maintien lui coûtait tant d'efforts et d'argent, elle gagnait aux yeux du monde une puissance morale qui valait une armée. Ensuite elle devait donner à ses peuples la liberté politique, pour laquelle ils sont mûrs, et que les voix les plus graves, les plus autorisées, n'ont cessé de réclamer depuis la sévère éducation du pays pendant les crises de 1848. Non-seulement l'Autriche se relevait devant l'Europe libérale, mais elle s'assurait au sein de ses états un appui qui peut-être, dans les conditions présentes, ne lui sera pas toujours fidèle. Une savante étude, écrite par un noble Autrichien, et qu'on a lue ici même (1), nous a révélé de bien sé-

(1) Voyez *l'Autriche sous l'empereur François-Joseph*, par M. G. de Muller, livraison du 1er mai 1858.

rieux mécontentemens chez les différens peuples de la monarchie des Habsbourg. Aujourd'hui encore, nous lisons dans un journal dévoué aux intérêts autrichiens des détails très significatifs sur cette irritation des provinces. Le *Journal national* de Berlin, dans un article reproduit par la *Gazette d'Augsbourg,* nous apprend que l'agitation est extrême en Hongrie. « La colère contre les Allemands, — c'est un Allemand de Hongrie qui adresse ces renseignemens au *Journal national,* — la colère des Hongrois contre les Allemands est arrivée au dernier degré. Une expression de défi et de triomphe est manifeste sur tous les visages, et la fureur publique n'attend qu'un signal pour éclater. Il y a bien eu quelques corps francs qui se sont constitués en Hongrie à l'appel de l'empereur, mais à peu d'exceptions près ils sont composés d'Allemands qui ont saisi avec avidité cette occasion d'échapper à un entourage menaçant. Quiconque est en mesure de le faire s'empresse de fuir cette atmosphère orageuse. C'est en vain que les commandans des garnisons ont demandé des renforts aux Hongrois : « Tirez-vous d'affaire comme vous pourrez, leur a-t-on répondu, nous ne pouvons nous passer de nos troupes. » La pensée que l'Autriche a pu être amenée au bord d'un tel abîme excite chez tous les habitans allemands de la Hongrie des sentimens de rage et de désespoir (*Wuth und Verzweiflung*). On maudit le système suivi pendant de longues années, ce système établi par Metternich et consolidé par le comte Grünne, lequel, par sa toute-puissante influence, a rendu la moindre réforme impossible (1). » Ce qui se passe en Hongrie n'est pas un symptôme isolé. En Bohême, en Galicie, à Vienne même, le mécontentement se manifeste sous maintes formes. Un souverain qui eût compris son époque et les devoirs du rang suprême n'eût pas attendu les jours mauvais pour inaugurer la politique victorieuse dont nous parlions tout à l'heure. C'est à la liberté, en définitive, que restera le dernier mot dans notre XIXe siècle. Lorsque l'oncle de l'empereur François-Joseph abdiqua en 1848 et laissa le trône à un jeune prince libre d'engagemens avec le passé, il semblait lui indiquer ce plan de conduite. Mais si une pareille transformation est trop audacieuse pour un fils des Habsbourg, si des traditions séculaires l'enchaînaient, si l'esprit personnel du souverain ne lui permettait pas ces résolutions suprêmes par lesquelles les empires, à de certains momens, sont tenus de se régénérer, pourquoi la Prusse n'aurait-elle pas ces inspirations hardies dont elle trouverait plus d'un exemple dans son histoire? Les publicistes de l'Allemagne du nord répètent sans cesse : « Que cette lutte, si elle éclate, ne serve que des intérêts allemands. » Nous disons, nous : « Puissent désormais les guerres, si elles doivent encore désoler l'Europe, servir avant tout la liberté! »

Malgré les entraînemens auxquels la Prusse semble près d'obéir, il est impossible qu'il ne reste pas encore dans ce noble pays un grand nombre

(1) Voyez la *Gazette d'Augsbourg* du 25 juin dernier.

d'esprits dévoués aux idées de justice et d'indépendance nationale. Il est impossible que la cause de la liberté italienne y soit partout traitée avec dédain par des hommes qui invoquent sans cesse les souvenirs de 1813. L'écrivain même dont j'ai essayé de rectifier la polémique, au moment où il demande *une guerre prochaine, une guerre à mort* de la Prusse contre la France, s'écrie avec colère : « La réaction triomphe. C'est elle qui nous jette dans cette lutte pour nous empêcher de mener à bonne fin notre réforme constitutionnelle. » Pourquoi donc, s'il voit dans cette agitation funeste un triomphe des piétistes et des hobereaux de Berlin, pourquoi donc a-t-il cédé si promptement? Pourquoi le tiers-état, dont il est un des organes, renoncerait-il à maintenir son programme? Hommes du parti libéral, vrais enfans de l'Allemagne, non pas de cette Allemagne teutonique qui confond l'amour de la patrie avec la haine de la France, mais de cette Allemagne généreuse qui ne renie pas l'esprit de son siècle, c'est à vous de conjurer jusqu'au dernier jour les malheurs qui menacent la civilisation. Au patriotisme aveugle des états secondaires opposez le patriotisme viril de la Prusse. Donnez à votre pays des conseils qui n'auraient pas assez d'autorité sur nos lèvres. Que le pays de Frédéric le Grand ne se compromette pas dans une guerre sans principes; qu'il sache rester seul sous son drapeau : les peuples allemands reviendront un jour à lui et lui sauront gré d'avoir osé se séparer de l'Autriche. C'est au nom des intérêts de l'Allemagne que nous élevons ici la voix ; c'est aussi au nom de la liberté, qui n'aura jamais trop de représentans en Europe, et puisque la Prusse est un de ces représentans, dans le domaine des idées ses intérêts sont les nôtres. Qu'espère-t-elle gagner à une conflagration universelle? Je doute que sa puissance matérielle s'y accroisse; ce qui est certain, c'est qu'elle y perdrait son trésor moral, je veux dire ce dépôt d'idées, de traditions libérales, qui lui rendront un jour la prééminence dans la confédération germanique, et dont elle ne doit pas compte à l'Allemagne seulement, mais au monde.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1859.

Unissons-nous d'abord à cette unanime manifestation de joie et d'orgueil qui a salué la victoire de Solferino. La guerre, il faut l'avouer, est pour la France une fête. Sans doute il ne manque point parmi nous d'esprits sensés qui éprouvent au contrôle de la raison les motifs d'une guerre tant que le pays demeure libre de choisir sa conduite, ni d'intérêts considérables et respectables qui résistent aux entraînemens militaires tant que la paix peut être conservée; mais devant une nécessité supérieure les dissentimens s'effacent. Le vieux sang français retrouve son éternelle jeunesse, la France s'abandonne à l'ivresse des batailles : elle respire tout entière le souffle héroïque qui anime ses soldats. Ne parlez plus en de telles circonstances de ces accusations enfantées par l'esprit de parti, par lesquelles l'on imputerait à des adversaires une insensibilité impardonnable pour les intérêts et la gloire de la patrie. L'unanimité que nous venons de voir réfute noblement cette injustice; elle révèle dans cette nation et à son honneur une force généreuse et une vertu que les vicissitudes politiques n'ont pu altérer.

Il ne nous est point permis d'apprécier avec précision les résultats militaires de la victoire de Solferino. Il faudrait pour cela non-seulement connaître les détails du combat, qui n'ont point été réunis encore; il faudrait savoir aussi pourquoi cette bataille a été livrée par les Autrichiens, dans quel état elle a mis leur armée, et jusqu'à quel point elle peut compromettre la défense des forteresses du quadrilatère. La résolution qui a porté les Autrichiens à repasser le Mincio et à nous offrir la bataille sur la rive droite est peu facile à expliquer : elle entre bien dans ce caractère contradictoire qui a marqué la direction de l'armée autrichienne depuis le commencement de la guerre. Pour envahir le Piémont, l'Autriche ne craint point de s'aliéner les puissances qui lui avaient été le plus favorables dans les négociations et de braver l'opinion publique de l'Europe. L'on s'attend à la voir du moins tirer de cette témérité politique tout le pro-

fit militaire qu'elle peut offrir : on craint pour Turin ; on redoute que l'armée autrichienne ne vienne couper à Novi les communications entre les deux agglomérations de l'armée française en voie de formation, celle qui vient par les Alpes et celle qui arrive par la mer. Point du tout : l'armée autrichienne renonce à tous les avantages de l'offensive, et ne se préoccupe que de la défensive, gardant avec vigilance la ligne du Pô, qui ne sera point attaquée, et négligeant celle du Tessin, qu'elle vient disputer trop tard et avec des forces insuffisantes, précipitamment et confusément réunies à Magenta. Du Tessin au Mincio, la retraite de l'armée autrichienne est si précipitée encore, qu'elle ressemble à une fuite. L'Autriche, qui avait attaché un si grand prix à la ligne du Pô, en évacue brusquement toutes les positions fortifiées. On pense qu'elle concentre ses troupes derrière le Mincio pour refaire leur moral en mettant entre elles et les alliés les remparts de ses forteresses : nouvelle surprise ; l'armée autrichienne sort de sa retraite pour nous attaquer. Il y a dans ces divers actes un mélange de témérité fantasque, de lenteur paresseuse et de brusque découragement qui annonce l'existence d'un grand trouble et d'une cruelle incertitude dans les conseils de l'Autriche depuis le commencement de cette crise.

Ces oscillations contradictoires rendent plus difficile à pénétrer la portée réelle des résolutions militaires des Autrichiens. Quel que soit au surplus le mobile qui les ait poussés à Solferino, que l'empereur François-Joseph ait repris une si vigoureuse offensive ou par amour-propre militaire, ou pour prévenir la jonction attendue du corps du prince Napoléon avec l'armée alliée, ou dans l'espoir de nous surprendre au milieu d'une marche trop confiante, le résultat de la défaite aggravera d'une façon désastreuse les chances, déjà si défavorables pour lui, de la campagne. Après avoir été expulsé de la Lombardie, il en est repoussé avec éclat à la première tentative qu'il fait pour y rentrer. Cette tentative est gigantesque. L'armée autrichienne marche sur un front de cinq lieues ; les masses qui vont se heurter sont aussi considérables que celles qui se rencontraient sur les champs de bataille où, dans la seconde moitié du premier empire, se jouaient les destinées de l'Europe. On dirait une de ces parties désespérées après lesquelles, si la fortune des armes vous est contraire, il ne reste plus qu'à céder et à se résigner à son arrêt. La position de l'armée autrichienne s'aggrave en effet non-seulement par l'énorme échec qu'elle vient de subir, mais par la force et le concert des attaques nouvelles qui vont être dirigées contre elle. Nous passons le Mincio sans obstacle ; l'armée alliée va se grossir du corps commandé par le prince Napoléon et de la division toscane ; notre escadre va dans l'Adriatique forcer la position de Venise, nous ouvrir une nouvelle base d'opération, et par le débarquement d'un nouveau corps de troupes nous permettre de prendre à revers le fameux quadrilatère. Quel qu'ait été le dessein de l'empereur d'Autriche en nous attaquant sur cette chaîne de mamelons qui est comme une fortification avancée de la ligne du Mincio, et quelle que soit la situation morale et matérielle de son armée après la défaite, il est évident que la bataille de Solferino, si elle ne détermine pas sur-le-champ le dénoûment militaire de la campagne présente, l'aura du moins singulièrement accéléré, et ne le devancera que d'un temps assez court.

Au point de vue politique, tout le monde a également senti l'importance de cette victoire. Une des premières conditions qui nous puisse obtenir la localisation de la guerre, c'est que les progrès de la guerre soient rapides. Que l'Autriche soit éconduite de l'Italie : plus ce résultat sera promptement réalisé, et moins nous aurons à craindre de voir la cause de l'Autriche recruter des auxiliaires. L'influence du fait accompli est souveraine en de telles occurrences. Lorsque nous aurons refoulé l'Autriche jusqu'à ses frontières germaniques, et lorsque l'Italie sera rendue aux Italiens, qui pourrait songer à prendre les armes pour restituer à l'Autriche une domination qu'elle n'aurait point su garder, pour replacer l'Italie sous le joug qu'elle aurait déjà secoué? Croit-on par exemple que l'Allemagne elle-même, si aveuglée qu'on la suppose dans ses sympathies autrichiennes et dans ses préjugés anti-français, viendrait aider l'Autriche à reconquérir ce qu'elle aurait perdu, après avoir omis de lui prêter secours lorsque la tâche était bien plus aisée, lorsqu'il s'agissait simplement pour l'Autriche de conserver ce qu'elle possédait? Les rapides succès qui feront la guerre courte la restreindront par cela même.

Tel est le premier avantage politique de victoires promptes, répétées, retentissantes, telles que Magenta et Solferino. Ce n'est point le seul. La rapidité de la guerre ne détournera pas seulement de l'Italie les coups d'ennemis nouveaux, elle lui gagnera des amis. Elle ne facilitera pas seulement la solution des difficultés diplomatiques, elle secondera la bonne solution des difficultés intérieures de la question italienne. Ces divers effets de la marche rapide de l'action militaire se montrent chaque jour. L'Angleterre est devenue plus favorable à la cause italienne à mesure qu'elle a vu se prononcer davantage la pente du fait accompli. Certes, au commencement de cette année, lord Palmerston et lord John Russell tenaient sur la perspective de la guerre et sur le respect des traités le même langage que lord Derby : comme le chef du gouvernement conservateur, ils blâmaient les tendances belliqueuses du Piémont. Tandis que les événemens marchaient, les discours de lord John Russell et de lord Palmerston devenaient plus franchement sympathiques à l'Italie. Chaque pas rétrograde, chaque échec des Autrichiens sur le terrain de la guerre a rendu plus sensible cette transformation des dispositions de l'Angleterre. L'on ne se tromperait pas en supposant que la victoire de Magenta et les mouvemens qui en ont été la conséquence en Italie n'ont point été étrangers à la chute de lord Derby. Lord Derby, n'ayant pas réussi dans ses louables efforts pour maintenir la paix, avait fini par maugréer contre tous les belligérans, et par les envelopper dans le même blâme chagrin. Après Magenta, cette abstention boudeuse n'était plus de saison. Il fallait se préparer à une situation nouvelle : il était visible que l'Italie serait affranchie, et qu'il faudrait veiller à sa réorganisation politique. Aussi le cabinet de lord Palmerston est-il composé des plus chaleureux amis du libéralisme italien, d'hommes qui, comme lord John Russell, M. Cobden, M. Gladstone, ont donné des gages anciens et nombreux à la cause de la liberté de l'Italie. Aujourd'hui donc, grâce à l'heureuse conduite de la guerre, l'affranchissement peut compter sur le concours moral déclaré de l'Angleterre. La puissance de ce concours moral se fera sans doute sentir au moment où il faudra ré-

organiser l'Italie par les délibérations diplomatiques, et conformément aux vœux de ces populations; mais pour la direction de ces vœux dans une voie salutaire, pour qu'ils aient cette puissance que donnent l'unanimité et la spontanéité, pour qu'ils ne soient pas traversés et affaiblis par d'intestines dissensions, de quelle importance n'est-il point que les résultats décisifs de la guerre s'accomplissent promptement! Il faut rapporter encore à cet intérêt vital de la bonne organisation de l'Italie les résultats politiques d'un aussi grand fait de guerre que la bataille de Solferino.

Par une curieuse coïncidence, c'était au moment où la guerre prenait une tournure décisive qu'il nous était enfin donné de connaître la suite et l'ensemble des causes qui l'ont rendue inévitable. Nous devons cette intéressante, mais tardive information au volumineux recueil que le cabinet de lord Derby a publié avant sa retraite, et où est réunie la correspondance diplomatique entretenue par lord Malmesbury avec les agens anglais auprès des cours européennes touchant les affaires d'Italie depuis le mois de janvier jusqu'au mois de mai de cette année. Tandis que le public s'alarmait des effets d'une crise que l'on ne semblait pourtant pas renoncer encore à voir conjurer par la diplomatie, nous nous sommes plaints bien souvent de l'ignorance où nous demeurions sur les points en litige et sur des discussions qui pouvaient avoir de si redoutables conséquences. La lumière qui nous vient aujourd'hui n'arrive, il est vrai, qu'après coup; elle ne peut plus guider l'action de l'opinion sur le dilemme qui s'est posé il y a six mois entre la paix et la guerre : elle s'adresse cependant à quelque chose de plus élevé que le sentiment de la curiosité. Quoique les délibérations qui ont précédé la guerre n'aient pas pu la prévenir, elles ne sauraient manquer d'étendre leur influence et sur la conduite de la guerre elle-même et sur la paix qui la terminera. L'on y peut discerner les positions prises par les diverses puissances et présumer d'après ces données leurs allures ou leurs résolutions futures. Ce ne sont donc point seulement des informations rétrospectives que contiennent les documens soumis au parlement anglais : ils fournissent des renseignemens utiles pour le présent et pour l'avenir.

Si nous voulions définir d'un mot le caractère du débat dont le *blue-book* de lord Malmesbury nous livre la vaste instruction, nous dirions que la lutte diplomatique engagée entre l'Autriche d'une part et de l'autre la Sardaigne, organe de l'Italie et cliente de la France, a été une lutte entre le droit écrit et l'équité. Ce sont de terribles contradictions dans les affaires humaines que ces conflits à outrance, qui mettent aux prises la légalité et la justice, car ils n'ont de recours extrême et d'arbitre que la force. Il y a plus que de l'imprudence, il y a souvent une témérité coupable à pousser ou à laisser venir les choses à de telles extrémités. Il est difficile pourtant d'attacher à des noms propres la responsabilité de ces crises, parce que cette responsabilité se partage ordinairement entre un grand nombre d'hommes. La plupart du temps, il serait injuste de l'imputer tout entière aux contemporains, parce que les fautes accumulées des générations passées ont créé en quelque sorte une force des choses, une fatalité qui ne laisse plus qu'un étroit domaine au libre arbitre des générations présentes. Enfin le droit écrit est lui-même une forme si essentielle de la justice, que ses défenseurs peuvent

aussi bien que leurs adversaires se couvrir pendant quelque temps dans la lutte de l'illusion consciencieuse de l'honneur à défendre et du devoir à remplir. Il n'est pas inutile peut-être de s'élever à ces considérations, qui prescrivent l'impartialité, sinon l'indulgence, avant d'examiner cette controverse italienne à laquelle nous sommes redevables de la guerre.

C'est l'Autriche, cela va sans dire, qui dans ce duel a représenté le droit écrit, et c'est la Sardaigne qui, au nom de l'Italie, y a représenté l'équité. L'Autriche ne voyait dans ce débat que les traités; la Sardaigne faisait éclater à travers l'étroite chaîne des traités le droit naturel d'une nation à vivre de sa propre vie. L'on n'attend pas de nous assurément que nous fassions ressortir l'importance des deux thèses. Le respect des traités est la seule garantie des relations internationales, de même que l'observation des contrats est la base des rapports sociaux. L'erreur de l'Autriche a été de ne pas vouloir comprendre que si les traités établissent les droits de propriété des souverains vis-à-vis des autres états, les clauses de ces contrats ne suffisent point à valider contre le droit des peuples les mauvais gouvernemens des souverains. Les traités obligent les étrangers à respecter les possessions territoriales qu'ils consacrent, ils n'obligent pas les populations qui couvrent ces territoires à subir une mauvaise administration. Pour la diplomatie autrichienne, l'on eût dit que l'Italie ne se composait que de cinq personnes, des princes qui régnaient à Naples, à Rome, à Florence, à Modène et à Parme. La prétention est si exorbitante qu'elle touche à la fois à l'odieux et au ridicule. C'était une autre prétention du formalisme autrichien de présenter comme opposé au principe des traités celui des nationalités : il avait beau jeu ensuite à montrer dans l'état actuel de l'Europe l'incompatibilité de ces deux principes, et à croire qu'il avait ainsi mis au-dessus de toute discussion ses argumens absolus en faveur du droit écrit. Il n'est pas nécessaire, il s'en faut, d'invoquer le principe des nationalités pour mettre un frein à l'absolutisme fondé sur la légalité littérale. Sans doute l'Europe actuelle est constituée d'après des considérations qui peuvent être quelquefois supérieures et même contraires aux vœux des nationalités. Obligée de garantir contre des tentatives réitérées de monarchie universelle l'indépendance et la liberté de chacune des communautés politiques qui la composent, elle s'est divisée conformément à un équilibre approximatif des forces, par conséquent d'après les données de la géographie militaire, et non suivant la distribution absolue des races et des langues. Il s'ensuit que dans le droit européen la nationalité ne saurait être un titre suffisant à l'indépendance politique, et que les états de l'Europe sont à peu près tous formés de races diverses; mais si la nationalité n'est pas un titre absolu à l'indépendance politique, les populations soumises à un gouvernement dont elles diffèrent au point de vue de la race et de la langue n'en conservent pas moins un droit imprescriptible à être bien ou tolérablement gouvernées. C'est seulement par la satisfaction de ce droit que la légalité littérale des traités se concilie avec l'équité naturelle. Là où ce droit est respecté, l'on n'entend aucune de ces réclamations, aucun de ces cris de douleur qui retentissent partout où on le viole. Le royaume-uni comprend des Écossais et des Irlandais; les Irlandais et les Écossais d'aujourd'hui songent-ils à de-

mander le rappel de l'union? En France, les Allemands de l'Alsace et de la Lorraine, les Italiens de la Corse, font-ils entendre un seul vœu de séparation? Le principe des distributions territoriales tracées par les traités et le principe des nationalités ne sont donc point aussi irréconciliables que le soutiennent respectivement leurs partisans extrêmes. Il y a entre eux une transaction toujours possible, et ce sont les lumières, l'équité, l'initiative libérale et progressive des bons gouvernemens qui la fournissent.

Le gouvernement autrichien, se fondant sur l'étroite légalité littérale des traités, était donc condamné d'avance, dans l'application absolue qu'il en voulait faire à l'Italie, par le bon sens pratique autant que par l'équité. La cour de Vienne eût été bien plus forte, si, au lieu de se faire le type et l'organe des théories abstraites de l'absolutisme, elle eût compris que la liberté seule pouvait lui fournir le lien dont elle a besoin pour unir dans un même état les diverses races de l'empire. Des esprits éclairés, de vrais hommes d'état, des serviteurs dévoués de la maison d'Autriche, avaient senti bien avant la crise actuelle que là était pour l'empire la voie de la prospérité, de la puissance et du salut. La *Revue* a publié, il n'y a guère plus d'une année, une étude remarquable où un gentilhomme autrichien démontrait non-seulement la nécessité d'une réforme libérale, mais l'aptitude que les diverses provinces de l'empire ont déjà pour les institutions représentatives. La guerre actuelle donne un intérêt particulier aux vues développées dans l'écrit auquel nous faisons allusion. Les désastres de la guerre apportent quelquefois aux gouvernemens vivaces des leçons qu'il leur suffit de comprendre pour réparer promptement des malheurs passagers. Quelle puissance nouvelle et quel prestige n'acquerrait point l'Autriche, si, renonçant au rôle impopulaire qu'elle joue dans une lutte désespérée, elle se retrempait virilement dans la liberté! Des institutions représentatives et franchement libérales ne donneraient pas seulement à l'Autriche une vaste influence en Allemagne et les sympathies éclairées de l'Europe occidentale : elles lui assureraient, vis-à-vis de sa sourde et implacable ennemie orientale, la Russie, un ascendant moral qui lui sera bien nécessaire le jour où, se résignant à des sacrifices indispensables en Italie, elle devra chercher en Orient de légitimes compensations.

L'on voit aujourd'hui de quel secours la liberté a été pour le Piémont dans la lutte hardie et heureuse qu'il a entreprise en Italie contre l'Autriche. C'est la liberté, nous espérons que les Italiens ne l'oublieront jamais, qui a donné au Piémont le droit et la force de revendiquer l'indépendance de l'Italie. Placé entre l'absolutisme autrichien, protégeant et perpétuant le despotisme des petits princes italiens, et les souffrances, ou si l'on veut les aspirations de populations qui, fières d'un passé glorieux et de l'initiative qu'elles ont eue si souvent dans la marche de la civilisation européenne, voulaient respirer enfin, se mouvoir, vivre de la vie du XIXe siècle, le mouvement libéral de la Sardaigne devait aboutir à l'une de ces deux extrémités: ou la lutte déclarée du Piémont contre l'Autriche, obstacle permanent à l'émancipation régulière et progressive de l'Italie, ou une explosion révolutionnaire dans la péninsule, éclatant en dehors de l'influence du Piémont, mais sans lui permettre de demeurer étranger aux conséquences, l'entraî-

nant même malgré lui dans la mêlée. Le roi de Sardaigne et son ministre, M. de Cavour, ont montré une réelle habileté politique en faisant résolûment leur choix entre ces deux partis. Ils ont pris celui qui enlevait au fanatisme révolutionnaire et donnait au Piémont la direction du mouvement, et qui en revanche fournissait aux autres fractions de l'Italie le cadre précieux d'une organisation politique et militaire éprouvée. Voilà les nécessités générales qui dominaient la situation de l'Italie au moment où les complications actuelles sont nées. Il faut les avoir présentes à l'esprit en feuilletant le volume des correspondances diplomatiques anglaises; l'on risquerait en effet de les oublier, et l'on perdrait de vue le sens élevé et historique des événemens au milieu des détails qui remplissent ce recueil. La diplomatie s'occupe surtout de la procédure de la politique, elle en dégage et en laisse voir rarement les grandes lignes. Tels étaient les élémens de la situation générale de l'Italie, et il n'est guère nécessaire d'ajouter que le jour où s'élèverait le conflit entre la Sardaigne et l'Autriche, la France ne pouvait éviter d'être engagée elle-même dans le sens de la politique piémontaise. Ces élémens de la situation italienne pouvaient sans doute être abandonnés quelque temps encore à eux-mêmes, sans que la crise dût nécessairement éclater. Nous avons toujours pensé, quant à nous, que la voie la plus sûre, la moins coûteuse, celle qui eût peut-être conjuré les chances redoutables et les inévitables malheurs de la guerre, eût été de poursuivre progressivement le développement des institutions libérales dans les petits états italiens. Pour que cette voie pût être suivie efficacement, il eût été nécessaire, il est vrai, que la France, si l'on nous passe le mot, prêchât elle-même d'exemple, et rentrât résolûment dans la pratique de quelques-unes des libertés politiques qu'elle a autrefois possédées. L'opinion alors eût vu peut-être plus clair dans les tendances de la question italienne; certaines méprises, certaines défiances eussent été impossibles; la pensée publique ne se fût point égarée, dans certains pays, sur les vraies intentions de la politique française. Le cours des événemens eût paru plus naturel; les solutions fussent nées peut-être avec plus de solidité de la force des choses; peut-être aussi l'Autriche, moins brusquée, eût été moins obstinée, et se fût-elle pliée peu à peu aux circonstances. Que l'on raille, si l'on veut, nos scrupuleuses réserves : personne du moins ne niera qu'à la façon dont les choses se sont passées, une certaine action particulière ne s'est pas dissimulée à l'origine de la crise. La Sardaigne y a aidé, et ne s'en est guère cachée; elle n'a fait en cela qu'obéir aux exigences de sa situation, et la discipline que les populations italiennes ont observée dans les diverses phases du mouvement a prouvé qu'elle avait pris ses mesures au sein même des divers états italiens. La politique sarde savait qu'elle pouvait marcher, et elle est allée de l'avant. On lui a reproché de s'être hâtée par ambition; mais en tout cas elle s'est mise à l'abri du reproche de duplicité. Depuis les notes adressées par M. de Cavour au congrès de Paris, il n'était permis à personne d'ignorer où elle allait.

Quoi qu'il en soit des responsabilités encourues à l'origine de la crise, l'on suit avec intérêt dans le *blue-book* le développement gradué des complications. Elles parcourent trois phases. La première commence, dans le recueil parlementaire anglais, à l'incident du 1er janvier, et va jusqu'à la mission

de lord Cowley à Vienne. C'est la période vague encore de la crise, il n'y a que des paroles dans l'air: l'émotion frémissante, mais contenue, des populations italiennes à l'écho que le roi Victor-Emmanuel vient de renvoyer au *grido di dolore* de l'Italie, les renforts que l'Autriche envoie en Lombardie, les armemens ou représailles de la Sardaigne, l'anxiété de l'opinion publique en Europe; mais la partie diplomatique n'est pas encore liée. Il n'y a pas, pour parler comme lord Cowley, de question substantielle à la solution de laquelle puisse travailler la diplomatie des puissances désintéressées. Que veut la France? que veut l'Autriche? Où les prétentions rivales peuvent-elles se rencontrer ou se combattre? On l'ignore. C'est pour faire cesser cette obscurité que le gouvernement anglais, n'ayant pu amener une explication directe entre la France et l'Autriche, se décide, dans une intention dont on ne saurait que louer la droiture, à aboucher en quelque sorte les deux puissances par l'intermédiaire de lord Cowley. Voilà la seconde phase. Lord Cowley sait que la France accepterait une négociation sur ces conditions qui sont devenues plus tard les quatre bases formulées par l'Angleterre, et il s'assure à Vienne que l'Autriche ne la refuserait point. La question italienne a maintenant trouvé une formule diplomatique. Il s'agit surtout de la réforme des traités particuliers de l'Autriche avec les duchés, de l'abrogation de cette clause honteuse par laquelle les petits souverains s'assuraient l'appui de l'étranger contre leurs propres sujets, tandis que le cabinet de Vienne se faisait, les yeux fermés, le fauteur obligé des mauvais gouvernemens de l'Italie, quelles que fussent leurs erreurs et leurs fautes. Il s'agit de substituer à la protection de l'ordre par l'Autriche une solidarité et une garantie fédérale entre les petits états. Il s'agit de l'évacuation par les troupes françaises et autrichiennes de Rome et des légations. Ainsi la question italienne a enfin un corps, une substance, et, sous cette forme, lord Cowley et le ministère anglais croient fermement qu'elle peut être heureusement résolue. Mais une troisième phase est tout à coup inaugurée par l'intervention imprévue de la Russie. Le cabinet de Pétersbourg propose un congrès. L'on dit à Pétersbourg que cette initiative est prise sur le désir de la France; l'on dit à Paris que les Russes la tentent sur le bruit erroné que lord Cowley aurait échoué à Vienne. Quoi qu'il en soit, lord Malmesbury accepte un peu malgré lui le congrès, en définissant les bases sur lesquelles devront porter les délibérations; mais ici le fond de la question disparaît: deux questions de forme le remplacent dans la controverse. La Russie n'a proposé qu'un congrès des cinq grandes puissances; l'Autriche n'a accepté le congrès que sous la réserve du désarmement préalable de la Sardaigne. On s'embrouille dans cette procédure. L'Angleterre veut que les états italiens dont les intérêts doivent être discutés au congrès s'y puissent faire représenter. Là se donne carrière le formalisme autrichien. L'Autriche, se fondant sur un ancien protocole, chicane sur cette coopération des petits états italiens, décidés la plupart à ne point paraître au congrès. Un instant la France et la Russie paraissent abandonner la participation des petits états pour ne s'occuper que du désarmement, et le rendre acceptable à la Sardaigne en le généralisant. L'on va tomber d'accord pour désarmer lorsque la question de l'invitation des états italiens au congrès reparaît et est mise

de nouveau en avant par la Russie et la France. Lord Malmesbury s'impatiente de voir la négociation traversée ainsi par des difficultés que l'on paraissait vouloir écarter d'un commun accord : il menace de s'en retirer; mais il fait une dernière tentative de conciliation en combinant le désarmement général avec l'admission des états italiens au congrès, conformément aux précédens de Troppau et de Laybach. La Sardaigne, pressée par la France et l'Angleterre, accepte à contre-cœur cette transaction. C'est en ce moment que la maladroite Autriche, qui n'avait pas connaissance encore de la nouvelle combinaison et de l'acceptation du Piémont, envoie à M. de Cavour son fatal ultimatum, et que la guerre éclate.

Il y aurait dans cette histoire diplomatique de curieux incidens à noter aup assage, mais il faudrait entrer dans des développemens trop considérables pour choisir dans cette masse de documens les traits caractéristiques d'une négociation minutieuse et souvent confuse. Le Piémont, ainsi que nous l'avons dit, y a la supériorité de la franchise. On ne peut manquer de signaler, à ce point de vue, le remarquable mémorandum écrit le 1er mars par M. de Cavour, et où l'habile ministre du roi Victor-Emmanuel expose avec une netteté courageuse et une intrépide logique ses vues sur les réformes qu'appelle la situation de l'Italie. C'est lord Malmesbury qui par ses interrogations fournit à M. de Cavour l'occasion d'écrire cet exposé, auquel le ministre sarde se réfère avec une légitime fierté dans la circulaire non moins saisissante qu'il vient d'adresser à ses agens diplomatiques sur le caractère politique de la guerre.

Il y aurait de l'injustice à méconnaître également l'excellente attitude du comte Buol dans les commencemens de la négociation. Il était impossible de plaider avec plus de finesse, d'aisance, de coquetterie, de présence d'esprit et de dignité, la thèse de la légalité littérale et des traités. On voit que l'esprit de M. de Buol est plus flexible que son principe, et ne répugnerait point aux tempéramens pratiques; mais l'on sent à la fin que la haute direction des affaires lui échappe, et à mesure que les résolutions extrêmes de l'Autriche précipitent le dénoûment violent de la crise, il est forcé de confesser son impuissance et peut-être sa désapprobation implicite, en avouant que l'initiative des mesures prises appartient à l'empereur ou à l'état-major impérial. Les allures de la Russie se ressentent du caractère du prince Gortchakof : sa malveillance contre l'Autriche ne sait pas se contenir, et l'on devine le sourire narquois avec lequel le représentant de la Russie aux conférences de Vienne voit l'orage s'amonceler sur la tête des Autrichiens. La France n'a qu'à se louer sans doute des procédés du cabinet de Pétersbourg, mais le prince Gortchakof laisse percer dans ses actes et dans ses paroles plus de malice vindicative que de conviction sérieuse. Il a trop l'air de prendre plaisir à voir un grand état placé seul à son tour après la Russie sous le poids irrésistible de la puissance française. Le zèle sincère de lord Derby et de lord Malmesbury contraste noblement avec l'espièglerie russe. Les ministres anglais ont fait de sérieux efforts pour le maintien de la paix; du reste, l'on doit les croire également convaincus dans leur profession de neutralité. Ils avaient signifié dès l'origine à l'Autriche qu'en aucun cas elle ne devait compter en Italie sur l'appui armé de l'Angleterre,

et ils ont également enlevé aux agitateurs belliqueux de l'Allemagne l'espoir de la protection de la marine anglaise, si la confédération germanique prenait part à la guerre. Leur faute est d'avoir défendu la paix avec tant de sévérité, qu'ils s'étaient en quelque sorte enlevé l'influence nécessaire pour tirer des incidens de la guerre un parti favorable à la réorganisation politique de l'indépendance italienne. Quant à la France, elle n'apparaît dans la négociation avec d'autre parti-pris qu'une sympathie avouée pour le sort de l'Italie. Elle aurait même accepté des solutions qui n'eussent point satisfait entièrement le Piémont : il lui eût suffi d'obtenir pour l'Italie un progrès, si petit qu'il fût, sous une sanction européenne. Lord Cowley, bien qu'il n'eût pas lieu d'être content que la proposition d'un congrès fût venue contrarier et frapper de stérilité la négociation qu'il avait ouverte à Vienne avec une application si zélée, lord Cowley rend plus d'une fois ce témoignage à la sincérité de la politique française.

Nous espérons fermement que cette modération dont il voulait faire preuve avant la guerre n'abandonnera point l'empereur après les grands succès de la campagne d'Italie. Ces succès nous coûtent cher sans doute; ils sont achetés au prix d'un sang héroïque. Nous ne connaissons point encore les pertes que nous avons faites à Solferino; nous apprenons seulement avec douleur qu'un des généraux qui se sont le plus illustrés à Magenta et à Solferino, le général Auger, n'a pas survécu à la blessure qu'il a reçue dans cette dernière bataille, où sont tombés aussi plusieurs généraux distingués du Piémont. Ces succès n'en ont pas moins prouvé une fois de plus, et avec une facilité merveilleuse, la puissance de la France. La meilleure garantie de la conservation de cette puissance, notre histoire ne nous l'a que trop appris, c'est de ne point la prodiguer et d'en user avec modération. Nous lisions récemment, dans un éloquent article du *Quarterly Review* sur les affaires d'Italie, que l'on attribue à M. Gladstone, et qui est inspiré de la plus intelligente sympathie pour l'indépendance et la liberté italienne, un mot bien fait pour flatter notre fierté nationale, mais aussi pour éveiller notre prudence. « La France est si puissante, disait l'écrivain anglais, que ce n'est pas trop, pour lui faire équilibre, de l'union de tous les autres peuples de l'Europe. » Nous n'aimerions pas à entendre répéter trop souvent un si menaçant éloge. Nous craindrions qu'il ne rallumât ces jalousies et ces pensées de coalition qui, à d'autres époques, nous ont été si funestes. Le vœu que nous formons, c'est que ce soit dans notre modération même que se trouve le contre-poids de notre force. Nous aurons besoin en effet de modération bien plus que de nouvelles manifestations de puissance pour consolider en Italie l'œuvre désintéressée de notre armée et pour achever de calmer l'effervescence de l'Allemagne, que la rapidité de nos succès commence, nous l'espérons, à refroidir.

En Italie, des difficultés peut-être plus grandes que celles de la guerre nous attendent, lorsqu'il s'agira de reconstituer politiquement la péninsule, affranchie de la domination autrichienne. Ces difficultés, nous l'espérons, ne se présenteront ni au midi ni au nord. Au midi, à Naples, les débuts du jeune roi permettent de croire que les abus de l'ancien règne ne reviendront pas. Une amnistie a déjà effacé de vieilles injustices ou fait cesser de cruelles

persécutions, et la présence du général Filangieri à la tête du ministère promet un gouvernement ouvert aux mesures progressives et aux bonnes inspirations du patriotisme italien. Au nord, nous avons confiance dans l'action intelligente et énergique du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour. M. de Cavour saura sans doute, quand il sera temps, appliquer le ferme programme qu'il a tracé dans sa récente circulaire, et la popularité que le roi de Sardaigne a si justement acquise par la hardiesse de sa politique et sa bravoure militaire triomphera des obstacles que pourra rencontrer l'absorption en un seul état de populations qui ont été si longtemps divisées par les rivalités locales. Mais c'est au centre de l'Italie, c'est à Rome et dans les légations que sera notre grande difficulté. Nous en avons un avant-goût par les soulèvemens des villes des états pontificaux et par les protestations énergiques du saint-père contre les révolutions accomplies dans les légations. Napoléon disait qu'il fallait toujours traiter le pape comme s'il avait derrière lui trois cent mille hommes. Mal est advenu à l'empereur d'avoir oublié lui-même son propre précepte, et d'avoir abusé de sa force contre l'invincible faiblesse du pape. Il n'y a pas à craindre aujourd'hui sans doute les excès d'une telle lutte; mais comment fera-t-on accepter au pape les modifications qu'il est impossible de ne point introduire dans le gouvernement des États-Romains? Comment, d'un autre côté, après avoir si longtemps signalé le gouvernement pontifical comme le plus anormal de l'Italie et comme celui qui réclamait les plus urgentes réformes, oserait-on répondre par un déni absolu de justice aux espérances de ces populations énergiques des légations qui ne veulent plus rentrer sous l'administration cléricale? Il s'agit, pour triompher de cet obstacle, de toucher la conscience de Pie IX; et qui peut obtenir cette victoire, si ce n'est la modération?

Nous croyons qu'il est de l'intérêt de la France d'opposer une longanimité tolérante aux effusions déplacées de l'Allemagne et aux mesures militaires par l'appareil desquelles la Prusse cherche en ce moment à satisfaire les susceptibilités du patriotisme germanique. Les armemens de l'Allemagne ne doivent pas nous surprendre, et encore moins nous irriter. Quand une nation comme la nôtre fait la guerre, elle doit s'attendre à cette épidémie des armemens militaires que son exemple étend partout. Il n'est qu'équitable également, quoique nous ne connaissions point par nous-mêmes le sentiment de solidarité que peut exciter la forme fédérale, de reconnaître qu'il est permis à l'Allemagne de ne point voir sans émotion une guerre qui pèse sur le membre le plus puissant de la confédération. Cette patience indulgente doit coûter peu de chose à la France, si l'on réfléchit que l'Allemagne après tout ne nous menace pas d'un péril bien sérieux. Nous pouvons avoir confiance dans les intentions modérées du gouvernement prussien, et nous devons condescendre à l'appréciation des embarras de sa position. La Prusse, depuis le commencement de la crise, a mis en avant trois principes comme devant servir de règle à sa conduite : premièrement le maintien des traités; — s'ils ont perdu leur vertu en Italie, c'est par la faute de l'Autriche; — secondement la conservation de l'équilibre; — l'équilibre, M. de Cavour l'a clairement démontré dans sa dernière circulaire, ne saurait être troublé par la substitution d'un royaume de la Haute-Italie à la do-

mination de l'Autriche en Lombardie; troisièmement la sécurité de l'Allemagne; — il dépend uniquement de l'Allemagne de maintenir ou de compromettre sa sécurité, car il n'y a pas d'apparence que la France aille de gaieté de cœur se mettre une seconde guerre sur les bras tandis qu'elle se bat avec l'Autriche. Nous ne nous attendons en conséquence à aucune agression de la part de la Prusse. Cherchera-t-elle à concilier son rôle de grande puissance avec les prétentions de ses confédérés en présentant à la France et à l'Autriche un projet de médiation? Mais outre que cette médiation court le danger d'arriver bien tard, la Prusse la soumettra d'abord aux autres grands neutres, la Russie et l'Angleterre, et il est fort peu vraisemblable que ces deux puissances encouragent la Prusse dans sa tentative, si sa médiation n'est point de nature à convenir à la France. Y a-t-il lieu de redouter les coups de tête des états se condaires plus que les desseins de la Prusse? Nous ne le pensons pas. On sait que toutes les fois qu'une grande question s'élève en Europe, les états secondaires de la confédération en profitent pour s'agiter et prendre des airs importans; mais l'on sait aussi que toute cette agitation s'évapore en paroles. Nous ne rappellerons qu'un précédent, c'est celui même qu'invoque le ministre de Saxe, M. de Beust, dans sa réplique aigre à la circulaire du prince Gortchakof, le précédent de la dernière guerre d'Orient. Qui a oublié tout le mal que se donnèrent alors M. de Beust et M. von der Pfordten pour contrarier l'adhésion morale donnée par l'Autriche et la Prusse à la politique des puissances occidentales? M. de Beust réunit les représentans des états scondaires à Bamberg; il prit en main avec une chaleur singulière les intérêts de la Russie. Et à quoi tout cela vient-il aboutir? Le petit schisme de Bamberg fut obligé de faire le sacrifice de ses sympathies russes et d'apposer la sanction de la confédération à un traité conclu entre la Prusse et l'Autriche, et dont les stipulations étaient dirigées contre la Russie. Ce qui est surtout piquant, c'est que pour réfuter une circulaire russe le ministre qui était, il y a cinq ans, le fougueux ami de la Russie cite lui-même ce précédent, dont le souvenir peut n'être point agréable au cabinet de Pétersbourg, mais ne fait pas non plus grand honneur à l'influence des états secondaires sur les déterminations de la confédération germanique.

EUGÈNE FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES ROMANS NOUVEAUX.

Il y a un heureux symptôme à noter pour qui cherche à discerner l'action du roman sur le public de nos jours. Si frivole, si désireux du scandale qu'on suppose le lecteur français, on surprend malaisément deux fois de suite son adhésion par des moyens que condamne l'art plus encore que la morale. La meilleure preuve en est dans l'accueil fait aujourd'hui à la se-

conde production d'un romancier dont le début excita l'an dernier une si étrange curiosité. Les lectrices mondaines semblent avoir gardé pour le *Daniel* (1) de M. Ernest Feydeau bien peu de l'admiration si légèrement prodiguée à *Fanny*. Les deux *études* sont pourtant au fond de la même famille; l'une est la digne continuation de l'autre, et ne la surpasse que par l'étendue. Pourquoi donc cette indifférence après cet engouement? Il est certain que M. Feydeau n'a pas pris garde aux soudains retours de sévérité qui s'emparent quelquefois du public. La première opinion, celle des sens, précède le jugement sans appel, celui de l'esprit et de la raison, et cette sorte d'éducation s'accomplit toujours avec une certaine lenteur. Avant de rechercher comment cette réaction peut s'appliquer à *Daniel,* qu'on nous permette de faire ici une rapide analyse du livre : cette seule exposition nous dispensera de bien des commentaires.

Daniel est un enfant mélancolique, orphelin, élevé dans un vaste hôtel désert, sous la constante surveillance d'un tuteur. Dans cette solitude, il puise l'inévitable coutume de la contrainte, des longues rêveries, des sentimens refoulés, des aspirations héroïques, des plaintes stériles contre un monde qu'il ne connaît point encore. Quand il a vingt ans, son tuteur, obéissant à un système préconçu d'éducation, le laisse tout à coup libre de ses actions; mais une vie complétement oisive arrête les bienfaits de cette liberté, et plonge Daniel dans un engourdissement, un malaise indéfinissable. Ses premières souffrances lui viennent du monde, dont la conduite et les préceptes sont dans une si parfaite contradiction. Il veut un moment essayer lui-même de cette hypocrisie, il *aspire à descendre,* mais il ne réussit point à feindre. Sa sincérité lui attire enfin « la haine des jeunes et le dédain amer des vieux. » Pris alors d'un profond scepticisme devant la réalité, il se réfugie nécessairement dans le monde des rêves, et se jette à esprit perdu dans la contemplation et l'extase. — Ce caractère ou plutôt cette apparence de figure typique, car Daniel manque absolument des côtés saillans et précis qui établissent la personnalité, est loin, on le voit, de se recommander par la nouveauté. Cependant l'exposition en est assez habilement faite, et cette première partie est sans contredit la meilleure du livre; mais à mesure qu'on tourne les pages, on sent qu'on s'avance dans une atmosphère lourde et monotone, au milieu des brouillards de l'action la plus lente, alanguie encore par les nombreux détours d'une forme prétentieuse.

Daniel se laisse marier par son tuteur, et n'obéit en ceci qu'à un vague désir de changement. Nous connaissions déjà la femme qu'il épouse, et l'auteur ne s'est pas mis pour cette nouvelle figure en frais d'invention. Isabelle de Torreins est le calque de Fanny. C'est la même beauté froide, indolente, silencieuse : un marbre mou. « Grande et mince, avec son attitude de roseau penché, ses poses nonchalantes, ses yeux langoureux et les deux longues boucles de ses cheveux suavement déroulées sur ses épaules, elle semblait une âme exilée sur la terre, rêvant au ciel qu'elle avait perdu. » Une telle femme redouble la torpeur de Daniel par ses façons d'agir, et comment agit-elle! « Elle ne me refusait ni même ne me disputait jamais rien. Elle se sou-

(1) 2 vol. in-12; Amyot.

mettait à mes caresses passivement, avec une aisance émoussée, lasse et fade, avec une sorte d'inappétence alanguie, comme font les gens désœuvrés à ces obligations journalières que commande la nature... Elle s'abandonnait à mes bras *aussi tranquillement qu'elle eût fait à ceux d'un fauteuil.* » Un tel caractère pouvait néanmoins être intéressant, quelque odieux qu'il fût, mais la forme lui fait défaut. Quand un personnage repousse, c'est à l'écrivain de ramener le lecteur. Cette espèce de *levrette merveilleuse,* « à laquelle vous m'avez accouplé, » dit plus tard Daniel à sa belle-mère, a toute l'âme d'une fille. Enfin il surprend un jour cette créature avec son amant. Il l'abandonne, quatre fois trompé par elle.

On devine ce que, grâce aux habitudes d'esprit de Daniel, cette catastrophe engendre chez lui de tristesse et de découragement. C'est ici en même temps que le procédé monotone de M. Feydeau dévoile surtout ce qu'il a d'impuissant et d'incomplet. Qu'on écoute l'illustre poète de *la Confession d'un Enfant du siècle* aux prises avec une situation à peu près identique : on verra de quelle manière à la fois précise et élevée doit s'exprimer la véritable passion, n'oubliât-elle rien de ses plus misérables ardeurs; quelle éloquence peuvent atteindre même les regrets sensuels, fussent-ils causés, là comme ici, par d'indignes objets! M. Feydeau ignore ce grand art d'imposer franchement au langage les plus cruelles vérités : il se réfugie dans les termes équivoques, dans les inversions ambitieuses, dans les tirades brusquement arrêtées; en un mot il vise uniquement à l'effet matériel. — Au bout de deux années d'une solitude oisive, nous retrouvons Daniel à Trouville, sur les bords de la mer. Il faut mentionner ici quelques descriptions heureuses, quelques tableaux assez éclatans de couleur et d'harmonie, puis nous retombons pour n'en plus sortir dans le méchant style et le faux romanesque. Au bord de la mer, éclairée par les rayons du soleil couchant, une jeune fille apparaît à Daniel. « Sa robe, flottant légèrement derrière elle, moulait *en avant* ses formes charmantes et me les révélait toutes... » C'est le « quelque chose d'innomé et d'inconnu, » l'idéal si longtemps rêvé; mais quelle peinture en fait l'auteur! Aux crudités plastiques qui ternissent constamment une figure destinée à rester chaste et sympathique, M. Feydeau ne sait qu'ajouter un insupportable mysticisme, dont le ridicule ne prévient pas toujours le danger.

Si la fable ne brille point par l'invention, les détails ont encore moins de nouveauté. Il suffit à M. Feydeau de se reproduire lui-même, ne connaissant pas sans doute de meilleur modèle. L'auteur paraît avoir un faible pour cette situation équivoque qui fait assister secrètement ses héros à des spectacles dangereux pour leurs sens. Cette fois c'est à travers la fente d'une cloison que Daniel aperçoit la jeune fille, mal enveloppée d'un peignoir et agenouillée « sur une sorte de chauffeuse basse à dossier arrondi. » L'obscurité qui se fait bientôt l'arrache à cette contemplation; mais cette obscurité même est loin d'être muette : « Je demeurai dans les ténèbres, écoutant le lit gémir et ployer sous le doux fardeau qu'il recevait. » Qu'ajouter à ceci? Daniel aime Louise, et se sent le cœur soulevé par une *exultation* qui n'a pas d'égale. A son tour, Louise aime Daniel. J'omets les longs détails, les répétitions sans fin, les interminables conversations que rompent seules les des-

criptions d'habillement et de mobilier. Or il s'agit de justifier l'épigraphe empruntée à Chamfort « Deux amans sont l'un à l'autre *de par la nature,* ils s'appartiennent *de droit divin,* etc. » Mais Daniel est marié. Comment posséder Louise? Il propose à l'un de ses amis, nommé Georget, de devenir l'époux de Louise,... sans l'être, à l'exemple de M. de Liancourt, marié par Henri IV à Gabrielle d'Estrées. Si Georget consent, Daniel lui donnera son hôtel, qui date de Louis XIII, son jardin dessiné par Lenôtre, ses chevaux de sang, nés en Angleterre, qui hennissent dans leurs boxes de chêne. — Ses chevaux aussi! s'écrie Georget. — Ce n'est pas tout, lui dit Daniel; « quand vous rentrerez chez vous, par les cours, par les larges escaliers de pierre de cet hôtel, par les salons, par les chambres, par les couloirs, vous suivront trente serviteurs marchant en bas de soie, couverts de leur grande livrée de drap fin. *Ils soulèveront les tentures des portes devant vous.* » Georget ne peut résister à ce dernier trait : il accepte; mais Louise refuse ce pacte. Daniel essaie alors de faire à sa jeune amie une douce violence : elle s'y refuse encore.

C'est ici que se montre dans tout son éclat une curieuse figure de vieillard libertin, le propre tuteur de Louise, qui vient trouver Daniel, et lui tient à peu près ce langage : Quoi! n'y a-t-il point au monde d'autres femmes que ma nièce? Cherchez-en, je vous prie, et ne vous adressez point à celles « qui ne peuvent appartenir à un amant que lorsqu'elles ont sacrifié à la *Vénus Bégueule* représentée par cet être fatal qu'on appelle un mari. » — Je ne puis, répond Daniel. — Pour rendre le repos à Louise, ne pouvez-vous donc feindre une autre passion? — Je ne puis, dit encore Daniel. Alors le tuteur : « Louise et vous, Daniel, vous devez succomber tôt ou tard... Je vous engage, mon bon ami, à succomber tout de suite. Le plus tôt sera le mieux... Seulement sauvez les apparences de votre liaison, et tout est sauvé. » — Heureusement M. Feydeau épargne cette honte à son héros; Louise, brisée d'émotions, meurt de la rupture d'un anévrisme. Et Daniel? Daniel retourne la nuit dans le caveau où l'on a enterré sa maîtresse. « Ce qui se passa ensuite fut rapide. Daniel tira à lui la dalle de marbre, il la fit retomber sur sa tête, et s'enterra vivant! » *Amen.*

Cette simple analyse n'est-elle pas tout un jugement? Est-il besoin de justifier par de longues phrases les impressions spontanées que fait naître une pareille œuvre? Ceux de nos lecteurs qui aimeraient à s'édifier d'une manière plus précise sur les tendances que révèle, chez l'écrivain comme chez le public, ce genre de production n'ont point oublié l'éloquente étude publiée ici même sur le roman intime de la littérature réaliste (1). M. Émile Montégut y a finement analysé les rapports qui unissent les mœurs réelles à ces mœurs factices. M. Feydeau, dont la première donnée dans *Fanny,* quoique singulière, était neuve et vraie, rompt complétement aujourd'hui avec la morale de l'art: ce n'est pas tant par la lubricité de ses termes et de ses tableaux que par le faux principe qu'il développe. Il eût été moins dangereux de montrer Louise appartenant réellement à Daniel que de la lui refuser en soutenant d'ailleurs qu'elle lui appartient de droit; mais M. Feydeau veut

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1858.

être lui-même, et cette prétention est heureusement vraie. Daniel dit quelque part : « Je ne suis point Werther, je suis Daniel! » L'aveu est précieux, et il faut en tenir compte : non, M. Feydeau n'appartient pas à la race des puissans analystes à qui nous devons René, Werther, Obermann. Le danger que des esprits faibles ont trouvé auprès de ceux-ci leur est venu d'en haut : avec *Daniel,* il leur viendrait d'en bas. Mais n'est-ce point encore faire trop d'honneur aux productions de ce genre que de leur accorder une semblable influence? De *Daniel* aux ridicules essais du vicomte d'Arlincourt ou aux romans lycanthropes de Pétrus Borel, il y a moins loin qu'on ne pense. Ce dont peut-être Daniel se rapproche le plus, c'est encore des mélancoliques troubadours qu'inventa l'auteur du *Solitaire;* il en a la phraséologie complète, les procédés dramatiques, les exclamations, les inversions célèbres, les épithètes dites *de nature.* Un des plus curieux passages du livre est celui où Daniel se fait dire par quelqu'un : « Peut-être votre style est-il trop chargé d'épithètes, mais vous êtes un romantique et vous avez lu les Grecs; le public vous excuserait. » Soit : abandonnons *Daniel* à ce suprême arbitre; avec le temps, l'opinion publique devient l'expression de la justice la mieux raisonnée et la plus rigoureuse. Et si M. Feydeau veut que l'on distingue en lui l'écrivain du moraliste, c'est qu'il ignore sans doute que ce double rôle est inséparable, et que les conditions de la morale sont exactement les mêmes que celles de l'art.

Cette sainte vertu de l'art, méconnue par les écrivains qui flattent les plus tristes instincts du public, est-elle bien comprise toujours par ceux qui prétendent le moraliser? Parmi les formes du roman contemporain, il faut bien noter en effet celle dont le principal effort, le caractère distinctif est de marier l'enseignement moral au récit. Comment certaines œuvres récentes justifient-elles une si louable ambition? Voici d'abord un roman de M. Alexandre Weill. *Émeraude* (1) est une histoire simple et touchante, mais gâtée par un mysticisme bizarre qui ne nous épargne même point ses formules ontologiques. Dégagée toutefois de sa lourde enveloppe, la fable ne manquerait ni de sensibilité ni de fraîcheur, car en dehors de ses théories elle fait uniquement appel à des sentimens que toutes les âmes peuvent partager. L'analyse d'une passion profonde, bien que douce, y est finement suivie; mais le caractère d'Émeraude, tout sympathique qu'il se présente, est trop ouvertement exceptionnel pour servir d'exemple, ainsi que le voudrait l'auteur. On pourrait peut-être désirer de lui ressembler, si l'on y était entraîné par le charme souverain du style. Ici M. Weill nous permettra de faire toutes nos réserves. Il a beau nous prévenir qu'il n'écrit pas *dans le but* de nous apprendre le français; c'est pourtant à la condition indispensable qu'il parle notre langue que nous consentirons à l'écouter, nous apportât-il des méthodes inconnues pour penser et pour agir.

La négligence de la forme est ce qui compromet également le *Christian* de M. Francis Wey (2). La donnée en est pourtant intéressante, et elle se prête à une étude morale que l'auteur n'a pas laissée entièrement échapper.

(1) 1 vol. in-12, Poulet-Malassis et de Broise.
(2) 1 vol. in-12, Librairie-Nouvelle.

Beaucoup de gens nous étonnent, dont la conduite bizarre nous serait expliquée par l'éducation qu'a reçue leur jeunesse. M. Francis Wey analyse cette influence sur deux esprits destinés plus tard à se comprendre et à se réunir par leur contraste même. Cette étude est faite, nous dit-on, d'après la pure réalité, et l'auteur en prend acte pour s'excuser de n'avoir pas soumis son œuvre à certaines règles de composition; il semble croire que les esprits méthodiques seuls s'obstinent à tout asservir à ces règles, même la vie humaine. Cette erreur d'observation égare par contre-coup l'écrivain : attendra-t-il pour donner de l'unité à son œuvre qu'il se soit aperçu de l'enchaînement fatal qui relie à une destinée précise tous les accidens de la vie, même ceux qui paraissent uniquement dus au hasard?

Les *Récits de la Vie réelle* (1), de Mme Claude Vignon, ne justifient qu'à moitié leur titre. Il y a dans ces nouvelles une recherche évidente de la réalité, mais cette recherche est trahie par l'exécution. Ce n'est pas que l'auteur glisse sur la pente des trivialités grossières; il est au contraire entraîné vers des combinaisons qui, plus que les accidens de la vie commune, paraissent propres à flatter une imagination dramatique. De là dans ces récits deux parties bien distinctes : l'une où l'auteur étudie sincèrement la vie réelle, l'autre où il cherche à étonner plutôt qu'à interpréter. Celle-ci, bien que paraissant plus naturelle et plus facile au tempérament de l'écrivain, est la moins réussie. Les efforts de l'artiste qui assemble et qui compose les élémens fournis par l'observation se font plus heureusement sentir dans *Anna Bontemps*, simple histoire d'une âme dupée par elle-même, dans *la Surface d'un Drame*, et surtout dans *Adrien Malaret*, dont le seul défaut est de n'être point assez développé. Adrien Malaret est un inventeur sérieux, mais jeune et pauvre. Après quelques essais dignes d'attention, qui n'ont pu cependant réussir faute d'une aide suffisante, après avoir subi les dédains d'une protection vaniteuse qui n'a point su attendre, ce jeune homme est obligé de s'enfouir au fond d'un village, auprès d'une parente dont l'affection égoïste et jalouse, particulière aux vieilles gens, aiguillonne tristement une existence monotone et oisive qui le consume peu à peu. Cette description d'un esprit condamné à ne plus agir et à s'atrophier est la partie la plus intéressante du roman, et aussi la mieux faite. Enfin l'amour, qu'Adrien n'avait jamais connu, vient arracher à la torpeur et à la mort ce penseur solitaire, et rien n'est plus frais ni plus gracieux que ce réveil subit de l'intelligence dû à une telle cause. Malheureusement cette fin n'est pas traitée avec la fermeté nécessaire qu'on pouvait attendre des premières pages. Avec une préoccupation plus sévère de la forme, l'auteur trouvera uniquement dans de semblables études un succès que les récits purement romanesques qui terminent son livre ne contribueraient que faiblement à lui assurer.

S'y prendre de la plus adroite façon pour amuser la foule, c'est à quoi visent trop modestement quelques esprits auxquels on pouvait supposer une ambition de meilleur aloi. Le dernier roman de M. Edmond About, *Trente-et-Quarante* (2), indique une fâcheuse persistance à chercher le succès dans

(1) 1 vol. in-12, collection Hetzel.
(2) 1 vol. in-12, L. Hachette.

une voie où ne se fondent guère les réputations durables. Les personnages de l'auteur dégénèrent souvent en caricatures et ses bons mots en trivialités. Le style lui-même s'émousse et se corrompt à satisfaire des goûts vulgaires et faciles. L'esprit public a-t-il donc aussi réellement qu'on le croit horreur de toute fatigue, et ne demande-t-il qu'à être diverti? Les écrivains n'ont-ils plus qu'à exploiter cette fausse nonchalance? Heureusement les succès de M. About n'ont pas que cette seule cause, et ils sont dus surtout à l'habileté de la mise en scène et à l'agrément particulier du style. Si l'invention, si le sentiment venaient se joindre à ces qualités, si cette forme moqueuse et cassante admettait plus de nuances, M. About sortirait de la sphère étroite où il semble vouloir se renfermer. Jusqu'à présent, malgré la vivacité de son esprit, le public s'est habitué à le considérer comme un écrivain *moral,* qu'on peut introduire sans trop de difficultés *dans le sein des familles.* Ceci nous explique comment ses livres plaisent à beaucoup d'esprits prudens, désireux néanmoins d'une honnête distraction. Est-ce donc à ce genre de popularité que doivent définitivement s'adresser les goûts et l'éducation littéraire de l'auteur?

A côté de certains esprits heureusement doués qui limitent trop leur horizon, s'en présentent d'autres qui pèchent plutôt par exubérance juvénile. Le roman de M. Hector Malot, *les Victimes d'Amour* (1), est le roman d'un jeune homme riche d'illusions et de prétentions naïves. Je parle ici de l'écrivain autant que du héros, car c'est la même personnalité abondante, passionnée, indiscrète à l'endroit de ses sentimens et de ses expressions. L'auteur a traité son œuvre en enfant gâtée; il ne lui a refusé aucune situation, il en a développé tous les détails, analysé tous les élémens. Chacune des qualités de l'auteur, chacun de ses défauts, chacun des intérêts du livre est présenté, commenté, retourné sous toutes les faces. Ces longueurs sont d'autant plus sensibles qu'elles sont appliquées à un drame bien souvent raconté déjà, et que l'invention manque souverainement à toutes ces aventures; mais elles se recommandent d'une précieuse qualité, qui est la jeunesse et la vie. C'est toujours la vieille histoire de l'artiste amoureux de la grande dame et trompé par elle, de l'égoïsme irrité, de l'imagination éprise à froid et dupe d'elle-même. Cependant, si le fond du livre est banal, si l'inexpérience de l'écrivain est visible, il y a de l'habileté dans la bonne foi même avec laquelle le drame est présenté; l'imitation, sans pouvoir se déguiser, y est sauvée quelquefois par d'originales observations. Quand M. Malot saura se borner, quand il saura par conséquent écrire, son style n'aura point de peine à acquérir une physionomie propre : il sera, ce qu'il se montre dans certaines pages, élégant et agréable. Les échappées audacieuses de l'auteur, qui impatientent là où elles sont un manque de goût, plaisent en d'autres endroits où elles sont le signe d'une force qui n'a besoin que de direction. Espérons que M. Malot saura se surveiller lui-même et se défier d'une incontestable facilité : c'est en condensant ses phrases qu'on arrive le plus souvent à en faire des idées; c'est en se montrant sévère pour ses personnages, et non en les adorant, qu'on parvient à en composer des caractères.

(1) 1 vol. grand in-18, Michel Lévy.

Que conclure de ce rapide coup d'œil jeté sur quelques expressions récentes de la forme romanesque? Il serait imprudent, nous le croyons, de trop s'attacher à une absence d'originalité regrettable, à des tendances dont le correctif est déjà trouvé. Un mouvement de transformation s'opère, dont témoignent même les plus humbles productions : le roman tend de plus en plus à simplifier le drame et à se renfermer dans la logique interprétation de la vie réelle. Moins encore que toute autre production de l'esprit, le roman peut échapper aux transformations que l'art en général subit à mesure que le temps s'écoule et que les mœurs se modifient. Nous sommes fatigués de l'aventure et de la fantaisie, nous ne suivons plus dans leurs royaumes imaginaires les héros d'autrefois; nous voulons que l'imagination ne dépasse plus les limites entre lesquelles se meut réellement l'action de l'homme; il faut en un mot qu'elle combine, et non qu'elle invente. De là dans le roman contemporain deux tendances distinctes, dont l'une l'emporte visiblement sur l'autre. La première est encore le reflet du passé; elle ne peut consentir à ce que le roman cesse d'être romanesque pour devenir réel; elle continue à faire abstraction de ces mille détails qui empêchent sans doute de forger de pied en cap les personnages comme des types, mais qui ne s'opposent pas moins à ce qu'on y reconnaisse des caractères; elle prétend enfin rester dans un monde de convention peuplé de figures idéales qui parlent un langage exceptionnel. L'autre au contraire, acceptant telle qu'elle se manifeste la personnalité humaine, se contente de l'étudier dans la sphère commune à tous. Elle n'exagère ni les vertus ni les vices, elle ne cherche point aux accidens de la passion des causes mystérieuses, mais elle essaie de les expliquer en les soumettant d'abord aux véritables ressorts qui les meuvent. L'art doit-il perdre quelque chose à cette évolution? Nous ne le pensons pas, car il trouvera dans ce milieu nouveau de nouvelles conditions d'harmonie, et il saura regagner du côté de la vérité certains secours qu'il abandonnera du côté de l'exagération.

LA LITTÉRATURE EN BELGIQUE.

La France doit accueillir avec sympathie les efforts des rares écrivains qui en Belgique essaient d'être eux-mêmes, et visent à produire des œuvres originales. Quels que soient les résultats jusqu'à présent obtenus, il serait injuste de ne voir dans ces honorables tentatives qu'une simple question de décentralisation littéraire. La Belgique mérite qu'on ne la juge pas avec le dédain réservé aux petites provinces qui s'émancipent; elle pense, non sans quelque raison, que si Genève a donné à la France d'excellens écrivains, elle peut aussi prétendre à cet honneur. Ne peut-elle en effet se réclamer orgueilleusement de son passé, et répondre par les noms glorieux de Rubens et de Marnix de Sainte-Aldegonde à ceux qui lui refuseraient pour l'avenir le privilége d'un art propre et d'une littérature nationale?

Les temps sont changés cependant, et les conditions ne sont plus les mêmes. A une époque où les nationalités se mêlent et se confondent de plus en plus, où les génies des diverses races, autrefois distincts, sinon contraires, s'effacent et s'unissent dans une sorte de synthèse cosmopolite, où l'esprit

français lui-même est envahi par les influences étrangères, croit-on qu'un pays dont la première inquiétude doit être de rester neutre au milieu des luttes européennes puisse présenter du jour au lendemain un ensemble méthodique d'œuvres originales? Dans le mouvement général de fusion qui s'opère, dans cette évolution nécessaire des familles humaines autour d'un centre commun, peut-on croire qu'une exception soudaine sera faite pour l'un des satellites? Au point de vue intellectuel, la Belgique n'a point à se continuer : il lui faut se créer presque entièrement. Quoi qu'on dise, elle n'est plus la Flandre, elle n'est plus les Pays-Bas; elle est une nation nouvelle. Elle ne possède point, comme la France par exemple, un fonds ou un tempérament toujours semblable à lui-même sous les transformations superficielles que lui imposent les années et les circonstances. Il faut donc qu'elle essaie de se donner à elle-même cette sorte d'essence qui constitue la personnalité, et où la prendra-t-elle à une époque où les facultés propres des nationalités et des races tendent à disparaître et à se compenser par un échange mutuel?

Sans doute le génie d'un peuple est quelque chose d'individuel; mais jusqu'à présent la Belgique, pour conserver peut-être son importance, n'a-t-elle pas trop vécu de la vie des autres? Il semble que les écrivains belges craignent de s'égarer, s'ils dépassent les limites où le fait demeure à l'état d'accident, où l'idée se présente encore à l'état de sensation. Par cela même que la hardiesse semble surtout faire défaut à leurs habitudes, on ne peut guère s'attendre davantage à rencontrer chez eux une large analyse des grandes passions humaines. La raison en est simple : on ne s'engage pas dans les profondeurs de l'être moral sans quelque lumière qui guide nos recherches. Or, privés de modèles et de traditions littéraires, représentans indécis d'une nationalité naissante, les écrivains belges manquent à peu près complétement de cet idéal intellectuel dont les sociétés depuis longtemps constituées et définies ont seules le privilége. Il leur fallait cependant, et le plus vite possible, asseoir leurs prétentions sur un terrain quelconque; aussi sont-ils allés droit à cette face toute moderne de l'art qui est d'une observation facile et d'une application immédiate, l'étude de mœurs. Ici encore, les écrivains belges auraient tort de se croire sur le chemin de l'originalité. Assurément les études de mœurs permettent de rassembler des faits instructifs et des détails curieux; mais l'intérêt en sera tout spécial, et ne dépassera point un certain cercle, si l'écrivain les renferme dans le cadre tout tracé de ses habitudes et de ses observations quotidiennes. Pour être comprises au-delà d'un horizon assez borné, elles exigeront un commentaire perpétuel, dont l'absence les entachera d'obscurité, dont la présence constituera une grave infraction aux règles souveraines de l'art.

Tel est par exemple le principal défaut d'un roman de M. Louis Hymans, *la Courte Échelle* (1). Ce volume est rempli d'allusions qu'on ne peut bien comprendre sans être parfaitement au courant de la politique intérieure de la Belgique, et non pas seulement de ces faits qui intéressent l'histoire générale, mais encore de ces petits événemens qui sont comme autant d'éti-

(1) 1 vol. in-12, édition A. Schnée.

quettes collées sur des personnalités périssables. En se faisant dans une œuvre littéraire l'interprète d'une opinion politique, quelle qu'elle soit, M. Louis Hymans obéit trop visiblement à des sentimens que la critique ne peut pas apprécier, et qui le poussent à prendre, sans qu'on en voie suffisamment la raison, tantôt le ton amer du pamphlet, tantôt la phrase élogieuse du panégyrique. *La Courte Échelle* doit à ce parti-pris de ne s'adresser qu'à un petit nombre de lecteurs; elle lui doit aussi, il est vrai, un fonds de chaleur et de passion qui tend à compenser le défaut d'intérêt général, et qui nous paraît être la qualité la plus précieuse de l'auteur. Nos objections n'en subsistent pas moins, car dans ces conditions étroites l'étude de mœurs présente encore un autre écueil. Il arrive en effet qu'en voulant se tenir dans la réalité, on se borne à la copier, et qu'on s'éloigne de la vérité littéraire en se contentant de reproduire les faits dont on a subi le contact, d'esquisser les figures qu'on a vues se mouvoir. Avec ces seules préoccupations, on croit agrandir sa tâche, mais on rétrécit réellement la portée de son œuvre. On s'imagine être historien, on reste chroniqueur. Sous prétexte de présenter des types, on néglige l'étude intime des caractères pour n'en mettre en relief que le côté extérieur et grossier, et ce ne sont même plus des portraits, souvent ce sont des caricatures qu'on ébauche.

Les études de mœurs offrent sans contredit de précieuses ressources; elles permettent surtout de produire rapidement : il n'y en a que plus de mérite à s'y montrer écrivain soigneux et sévère. M. Hymans est loin, par malheur, de posséder encore tous les secrets de l'art; il ne compose pas, il ne présente d'une manière vraiment satisfaisante ni ses personnages ni ses épisodes : il plaque les uns, il étale les autres. Quant au style, la précipitation, qui est l'écueil du genre, y a laissé plus d'une trace, et le reproche que nous adressons ici à M. Hymans n'est que trop souvent applicable aux écrivains de son pays. A ce propos, nous avons remarqué que les romanciers belges soulignaient soigneusement les expressions qui leur paraissent avoir un goût de terroir; c'est assurément trop de zèle ou trop de naïveté. La question du style, croyons-nous, est prématurée pour des écrivains qui méconnaissent encore les conditions fondamentales du roman. M. Hymans, qui paraît sincèrement désireux de voir les lettres belges vivre et grandir, et à qui l'on doit au moins de consciencieux et persévérans efforts, tombe à ce sujet dans une erreur regrettable. Il a soin d'annoncer que ses études de mœurs se proposent un but moral; mais comment prétend-il l'atteindre? Par cette méthode fausse qui est à la mode depuis quelques années, et qui a fait son chemin, puisque nous la retrouvons en Belgique, mais qui n'est au fond que le *réalisme* déguisé. Elle consiste tout bonnement à exposer les choses dans leur crudité, en se fondant sur l'exemple devenu banal du jeune Spartiate et de l'ilote ivre. Avec ce système, nous avons au théâtre et dans le roman une foule d'empressés qui vont chercher je ne sais où de monstrueuses maladies, nous les décrivent, et veulent nous persuader que nous en sommes nous-mêmes rongés. On est étonné, on se regarde, on finit par rire : en attendant, l'exhibition est faite. Que gagne la morale à ceci? Nous l'ignorons, mais certainement la littérature n'a que faire des prédicateurs et des moralistes de ce genre. Une franchise hardie est préférable à ces détours

hypocrites. — Décrivez, dirons-nous aux écrivains belges, décrivez sans précautions oratoires ce que vous aurez observé; mais ayez plus de talent, et parlez mieux français.

M. Louis Hymans, dans ses scènes de mœurs bruxelloises, s'est donc pris à l'intrigue et non aux sentimens, à la réalité violente et non à l'analyse des caractères : c'est ce que témoigne encore une autre étude intitulée *la Famille Buvard*. Ce roman nous paraît supérieur à *la Courte Échelle*. Il y a plus d'unité et de savoir-faire, le sujet s'y trouve à la fois plus concentré et mieux développé, et les figures qui sont données comme des *types* y sont plus logiquement étudiées, bien qu'elles tombent parfois dans leur défaut ordinaire, qui est de friser la caricature. Voici, par exemple, M. Buvard, le *type* de l'administrateur corrompu, *ganache* et solennel. Ce M. Buvard (un *faux bonhomme!*), dont la femme, créature sensible et opprimée, serait intéressante si elle n'avait une passion ridicule pour certains petits poissons rouges, s'est fait faire son portrait en pied, où il est représenté « en habit brodé, orné de toutes ses croix, et tenant à la main son chapeau à plumes de cygne. » Eh bien! ce portrait est dû « au pinceau d'un peintre d'animaux! » De semblables détails donnent la mesure du ton satirique dans lequel l'ouvrage est composé. Quelquefois amusans, ils choquent néanmoins parce qu'ils ne sont point jetés çà et là comme des traits significatifs, mais parce qu'ils constituent le principal objet du livre, tandis qu'ils devraient simplement compléter la description des caractères. Or il n'y a guère en définitive qu'un caractère dans *la Famille Buvard,* c'est celui d'une jeune fille coquette, ambitieuse et froide, qui, trompée par les galanteries d'un fat et par la sottise de son père, manque ce qu'on appelle un beau mariage et ne le pardonne pas à ceux qui l'entourent. Cette figure est fermement tracée; elle intéresse, malgré certains côtés odieux, parce qu'elle est véritablement vivante. Ajoutez à ce caractère l'exposition, où l'auteur nous introduit dans la famille Buvard, et qui ne manque ni de vivacité, ni de coloris : vous aurez ce que le roman contient de mieux.

Un autre écrivain belge, M. Émile Leclercq, s'est attaqué aussi aux études de mœurs. Il use à peu près des mêmes procédés, et il offre dans la forme les mêmes défauts, et, si l'on veut, les mêmes qualités que M. Hymans; mais il dirige autrement son inspiration. Ce n'est pas la vie politique ou administrative, c'est la vie privée qu'il s'exerce à traduire. Tandis que M. Hymans choque les uns contre les autres les faits et les personnes, M. Leclercq cherche plus volontiers à les combiner. Il en résulte chez ce dernier écrivain des qualités plus prononcées de composition; mais ce que l'auteur de *la Famille Buvard* exagère dans un sens, l'auteur de *l'Avocat Richard* (1) l'exagère dans l'autre. M. Hymans voit partout des *types,* M. Leclercq partout des *caractères!* Tous deux savent observer, tous deux puisent dans la réalité; mais l'un y reste volontairement, l'autre essaie de s'en dégager et d'arriver progressivement à l'unité et à la vérité. Les épisodes de M. Hymans, isolés entre eux, sont peut-être plus saillans et plus vifs; un lien visible maintient au contraire les faits dont M. Leclercq compose son

(1) 2 vol. in-32, édition A. Schnée.

action. Aussi nous est-il possible d'analyser rapidement *l'Avocat Richard*. On pouvait, avec la donnée de ce roman, composer une belle thèse sur les vocations et sur l'influence de l'éducation : en se défendant de toute considération générale, M. Leclercq l'a construite entièrement avec des faits. Un brave tapissier de Charleroi, dont la femme est modiste, prend la résolution de faire un avocat de son fils Armand, encore au berceau. La vocation aidant, et aussi les conseils de M. Philibert Sureaux, un savant de l'endroit, renommé pour sa prose architecturale, entre la bavette et le rabat l'enfant devient un petit prodige et le pédant le plus insupportable. C'est plaisir de voir comme il parle bien et longtemps, et comme sa mémoire est heureuse, et comme enfin, sauf M. Philibert Sureaux, à qui la gloire en revient, personne ne comprend rien aux éloquentes tirades du jeune orateur. Démosthène ou Cicéron, ce n'en est pas moins en attendant un égoïste et l'esprit le plus faux du monde. L'engouement dont il se voit l'objet, les sottes louanges dont on l'enivre ne réussissent qu'à lui enlever toute jeunesse et tout sentiment. Tant de bon sens et tant de philosophie se trouvent bientôt gênés dans la petite ville de Charleroi; mais à Bruxelles, où le jeune aigle dirige son vol, des ennuis de tout genre viennent l'assaillir. Le doute pénètre en lui avec les idées nouvelles, et il ne sait que leur opposer; les auteurs classiques n'y peuvent rien, pas plus que les argumens trop souvent ressassés du pauvre Philibert Sureaux. Bref, le grand homme est bien près de devenir idiot. Quel miracle transforme cet hébété? Sur quel chemin de Damas rencontre-t-il enfin la lumière? — Un soir, on voit notre homme se glisser furtivement dans un théâtre..... Quel mélodrame belge va-t-il donc siffler au parterre pour quinze sous? Ah! il s'agit bien de sifflets! Donnez-lui plutôt des mains, encore des mains, pour applaudir... quoi? une actrice dont il s'est amouraché peut-être? Non, la pièce elle-même, et cette pièce, ce n'est ni Hermione et ses fureurs, ni Auguste et sa clémence, ni Alceste et ses franchises. Ce n'est même ni George Dandin ni Pourceaugnac, encore moins une comédie réaliste, c'est un inepte vaudeville où Jocrisse joue le principal rôle. Ni Cicéron, ni Démosthène n'avaient pu déterminer la vocation de cette grande âme : la gloire en était réservée à M. Clairville. Mirabeau se fait Scapin, et Armand Richard devient acteur comique. Et dans cette même ville de Charleroi, qui vit naître tant d'espérances, tant de grandeurs, tant de brillantes promesses, il revient débiter ce même rôle de Jocrisse, qui l'a entraîné, séduit, fasciné..... Voilà ce qu'une fausse éducation a fait de l'avocat Richard!

Il y a dans ce récit beaucoup de figures secondaires que j'ai omises, mais qui sont toutes soigneusement étudiées par l'auteur. Nous en avons fait la remarque déjà : *l'Avocat Richard* pèche par l'abondance des caractères. Les qualités qu'on y trouve sont surtout de la finesse et de l'aisance, du véritable comique et une certaine sobriété. Néanmoins, en dehors de sa donnée, le roman plaide à chaque instant pour sa thèse libérale belge, non sans fatigue pour le lecteur. Ce défaut est moins sensible ici que chez M. Hymans, mais il faut en conclure qu'il est particulier aux écrivains belges, et certes ce n'est point un petit inconvénient que celui qui consiste, dans une œuvre littéraire, à vouloir toujours prouver quelque chose et à rappeler sans cesse

une opinion, sympathique sans doute, mais dont les développemens seraient beaucoup mieux placés dans une profession de foi politique et religieuse.

M. Hymans croit que les lettres belges se développeront surtout par le roman. Il est vrai qu'en dehors de la critique philosophique et historique, on ne peut guère leur trouver de manifestation plus sérieuse et plus régulière; mais il est difficile de partager l'opinion de l'auteur de *la Famille Buvard* quand il veut que le roman belge s'identifie avec les intérêts, les espérances, les intimes pensées de la foule. Que le roman ait ainsi son utilité, nous ne le contestons pas; mais ce sera une utilité d'une certaine espèce, une utilité de polémique ou de propagande qui n'aura rien de commun avec cette utilité d'ordre supérieur qu'on appelle le beau. La Belgique aura des livres, elle n'aura point de littérature. « L'esprit littéraire, dit encore M. Hymans, n'est qu'une des faces du patriotisme. » C'est oublier que les lettres ont des conditions d'existence libres, contre lesquelles ne peuvent prévaloir les productions factices qui prirent à certaines époques de l'histoire le nom pompeux de *littérature d'état*. On ne peut ni les improviser, ni les enrégimenter. Ce n'est pas en s'appuyant sur la capricieuse opinion des masses, ce n'est pas en flattant leurs goûts et leur curiosité, qu'on créera une littérature nationale en Belgique. Une telle littérature est avant tout un ensemble de créations individuelles, librement conçues, et dégagées des influences secondaires de clocher : il faut que l'homme y apparaisse, et non pas le citoyen.

Dans ce milieu d'études descriptives et d'observations minutieuses, je ne trouve qu'un volume, les *Récits d'un Flamand,* qui rentre dans le domaine de l'imagination, et dont l'auteur, M. Émile Greyson, ose obéir un peu à la fantaisie. L'introduction de l'élément romanesque fait-elle que ces nouvelles soient composées avec plus d'art et de style que les romans d'observation? On ne saurait le nier; cependant, malgré des efforts sérieux, ces récits ne sortent pas des limites de l'agréable, et ils n'offrent point absolument de qualités spéciales qui les distinguent. C'est le recueil de rigueur que se permettent les jeunes écrivains à leurs débuts, et qui a remplacé le volume de poésies par lequel on entrait autrefois dans la littérature. — Nous devons donc reconnaître que ce qui fait surtout défaut aux romanciers belges, c'est le sentiment de l'idéal et la permanente aspiration vers cette harmonie dans le vrai qui est le beau. Une littérature nouvelle qui tend à se constituer ne saurait méconnaître impunément cette suprême condition de l'art. Il n'est pas d'originalité possible pour des œuvres qui introduisent dans leur esthétique des théories utilitaires, ou qui, dans une sphère plus élevée, se contentent facilement du pastiche. Quelles espérances fonder par exemple sur des mélanges de toute sorte d'inspirations, sur de médiocres essais dont il est superflu de nommer les auteurs? Le pastiche présente parfois une valeur réelle, lorsqu'il s'étudie, comme dans les *Légendes flamandes* de M. Charles de Coster, à retracer les mœurs, le langage, la physionomie intime d'une époque nationale, fameuse elle-même par son importance et sa vitalité. En dehors cependant de l'intérêt qui s'attache à de semblables souvenirs et du mérite patient qui les assemble, quelle base sérieuse peut offrir à de jeunes intelligences l'unique recherche du pastiche? L'état actuel de la peinture

en Belgique nous éclaire suffisamment à ce sujet, et la critique locale elle-même est obligée de reconnaître le peu d'originalité des artistes qui copient les vieux maîtres, ou qui exagèrent Rubens en passant par M. Courbet. Tel est, malgré son indulgence, le genre de regrets que manifeste M. Ad. van Soust dans ses études sur les beaux-arts à Bruxelles et à Anvers. Ce qui est surtout plus fâcheux, c'est que rien ne vient contrarier ces tendances. La critique littéraire n'existe point en Belgique, ou du moins, si elle apparaît quelquefois, elle ne possède encore ni cette franchise ni cette autorité légitime qui, dans une littérature nationale, donnent à la critique une importance souvent égale à celle de la production elle-même. Certes ce ne sont point des livres comme celui que vient de publier un professeur, M. Ferdinand Loise, qui donneront à la critique cette autorité si désirable. M. Loise a traité *de l'Influence de la Civilisation sur la Poésie* en des termes que n'a point ennoblis le contact de si hautes idées. Il s'est contenté d'une maigre exposition historique, dont le seul mérite est un profond respect pour la chronologie. Rien ne ressemble davantage à ces entassemens barbares de dates et de batailles que, sous prétexte d'études historiques, on fait apprendre par cœur dans les colléges. Enfin la conclusion de M. Loise est celle-ci : il attend patiemment le retour de la foi pour renouveler une littérature épuisée. Une aussi grande résignation ne paraît point être du goût de la Belgique, pas plus qu'elle n'est de son devoir; mais, tout en reconnaissant à la littérature belge le droit d'exister, il faut au moins exiger d'elle qu'elle sache trouver en elle-même sa raison d'être. Sans vouloir rien préjuger de l'avenir, il doit nous être permis de douter que les œuvres présentes justifient une pareille ambition : tout au plus avec le temps arrivera-t-on à composer un ensemble factice. Encore la gloire de cette demi-réussite reviendra-t-elle tout entière à une meilleure intelligence des procédés de l'art, et surtout à une étude mieux raisonnée, à un respect plus réel de la forme et du style; mais alors n'est-ce point à la langue française qu'il appartiendra justement de revendiquer des droits jusqu'ici méconnus?

Il serait injuste, dans ce rapide examen d'une situation qui nous touche de si près, de passer sous silence des efforts plus sérieux et d'une autre nature qui à l'heure présente constituent peut-être la véritable importance intellectuelle de la Belgique. Nous voulons parler de la critique philosophique, qui peut dans ce pays prendre un plus libre essor, et qui accomplit en dehors des habitudes françaises une évolution remarquable. Nous n'y sommes pas tout à fait étrangers cependant, puisque notre situation politique sert de cause et de prétexte à quelques-uns de ces travaux; mais eussent-ils la licence de se produire chez nous, qu'ils ne rencontreraient sans doute pas chez tous les esprits cet amour et cette aptitude pour certaines discussions qui sont particulièrement en faveur au-delà du Rhin. En outre, ce qu'il y a d'important dans ces sortes d'œuvres, ce que nous devons surtout y considérer, c'est le cachet original qu'elles portent avec elles, puisque l'imitation n'y saurait être que du plagiat, et que tout y est dû nécessairement à la pensée individuelle. Les *Études sur la Méthode dans les Sciences*, publiées par M. J.-B. Annoot, se font remarquer par une concision et une clarté précieuses dans des questions aussi délicates. M. Annoot se

plaint que personne ne se soit jusqu'à présent attaché à définir clairement la méthode, à en marquer avec précision le but et le caractère. Passant successivement en revue les théories les plus célèbres, il montre que les philosophes ont constamment confondu le problème de la méthode d'invention soit avec le problème de la certitude, soit avec le problème de la méthode d'enseignement, soit encore avec celui de l'origine de nos idées. Sans entrer dans les détails de la discussion, nous devons dire que M. Annoot justifie généralement les critiques qu'il élève, bien que lui-même ne rende peut-être point justice entière à l'analyse. Quant à lui, il semble se rapprocher de la théorie de Leibnitz, qui, pour découvrir la vérité, enseigne à rechercher partout ce qui est de nature à réaliser le plus d'ordre et le plus d'harmonie dans les choses : de là sans doute aux causes finales il n'y a qu'un pas; mais ce pas doit être un abîme pour tout véritable philosophe, et nous craignons que dans sa théorie dogmatique M. Annoot ne l'ait trop facilement franchi.

Un critique qui s'est déjà fait connaître par des travaux estimés sur le système de Krause, M. G. Tiberghien, professeur à l'université de Bruxelles, a essayé, dans des *Études sur la Religion* (1), d'éclairer un problème que le XIXe siècle a compris tout autrement que le XVIIIe, et dont la solution intéresse souverainement nos croyances et notre liberté. M. Tiberghien s'appuie sur cette base que la question religieuse appartient à la science, et que l'esprit humain est pleinement apte à la résoudre. Ce n'est donc pas une alliance impossible entre la raison et la foi que l'auteur cherche à établir, mais il prend pour point de départ avec Leibnitz (2) une sorte de révélation philosophique qui n'est autre chose que notre raison étendue et pouvant à elle seule discerner des vérités qui émanent immédiatement de Dieu. M. Tiberghien reconnaît tout d'abord la nécessité d'une religion; mais cette religion n'est ni le catholicisme, ni un ensemble de pratiques extérieures : c'est simplement les rapports de pensée et de sentiment qui s'établissent entre l'homme et Dieu dans la vie, suivant cet axiome : *Religet religio nos ei à quo sumus, et per quem sumus, et in quo sumus.* La théorie de M. Tiberghien est contenue à peu près tout entière dans ces paroles de saint Augustin. Après avoir résumé d'une façon remarquable le développement successif de l'idée religieuse à travers les religions positives que nous fait connaître l'histoire chez les différens peuples de la terre, l'auteur aborde l'étude des deux termes que comporte son problème, l'homme et Dieu. Tandis que l'animal est un être *fragmentaire,* sans équilibre, un organisme qui est et qui reste inachevé, l'homme est l'être d'harmonie de la création, l'être complet parmi tous les êtres finis, le *microcosme* en un mot. Les animaux sont des choses, l'homme est une personne. En remontant sans cesse de l'effet à la cause, de la pluralité à l'unité, il arrive seul à saisir par la raison l'être infini et absolu qui est cause du monde et qu'on appelle Dieu. Il faut donc voir un privilége de l'homme dans la *religion,* dont la manifestation sociale est l'*église,* et qui est l'ensemble de nos rapports personnels avec Dieu. — Cette conclusion serait absolument

(1) 1 vol. in-8°, chez Guyot.
(2) *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain.*

logique, si elle ne contenait dans ses prémisses une erreur commune à presque toutes les philosophies, qui est d'établir entre l'homme et les animaux une séparation complète, un abîme. Or il n'y a pas de milieu : ou il faut reconnaître entre nous et les animaux un système de gradations que justifie la physiologie, ou il faut comme Descartes ne voir dans les êtres animés différens de nous qu'une collection d'automates. Il n'est pas vrai que l'homme soit aux sept classes de l'animalité ce que la lumière blanche est aux sept couleurs du spectre solaire : la comparaison est harmonieuse, mais elle manque de justesse. L'homme n'est que supérieur aux autres êtres ; il n'est pas la combinaison suprême de tous les élémens qu'ils peuvent présenter. C'est un honneur qu'il nous faut savoir récuser, loin de nous croire orgueilleusement dans la création un centre ou une limite nécessaire.

Arrivons au second terme de la proposition : Dieu. M. Tiberghien, qui n'est pas catholique, n'est ni athée, ni théiste, ni panthéiste. Sa doctrine sur Dieu se résume dans l'expression significative de *panenthéisme :* au lieu de dire « tout est Dieu, » il faut dire, selon lui, « tout est en Dieu. » Dieu, cause du monde, est l'être d'harmonie infinie et absolue, comme l'homme est l'être d'harmonie dans les limites du monde. M. Tiberghien se sépare des théistes en ce qu'il n'isole pas Dieu dans une sphère où il se contemple stérilement; il se sépare des divers systèmes de panthéisme en ce qu'il fait de Dieu une personnalité, et non pas une substance infinie dont nous ne devions être que les modes périssables ou les manifestations transitoires. L'homme doit agir comme cause et comme volonté libre. Il suffit d'indiquer cette seconde partie de la théorie sans la soumettre à des critiques qui s'écarteraient du plan de ce rapide tableau. Le plus ou moins de vérité que présente cette thèse n'en constitue pas l'importance : cette importance réside surtout, à nos yeux, dans les tendances mêmes que révèlent de pareils livres. Ce n'est point en un jour que l'ordre complet doit s'établir dans des questions aussi élevées; néanmoins on ne peut atteindre un semblable résultat sans la discussion, et c'est ce que nous voulions faire ressortir.

La discussion est sortie de nos habitudes, malgré nous peut-être, dans un certain ordre d'idées; ce qui est incontestable, c'est qu'elle est sortie volontairement de nos habitudes philosophiques : quand y rentrera-t-elle ? Qui pourrait le prévoir ? Nous n'avons jamais été bien sincèrement attirés par ces études qui nous effraient lorsqu'elles ne nous semblent pas inutiles : c'est à elles seules pourtant qu'on doit de posséder quelque certitude dans des questions plus directement applicables à nos idées et à nos besoins de chaque jour ; mais une sorte de revirement s'opère. L'économie et la politique se tournent franchement vers la philosophie et la morale, et leur demandent des bases certaines : une fois que le courant sera bien établi, grâce à la discussion, nul doute que nous ne soyons des premiers à fournir des développemens réguliers et à donner d'utiles conclusions. Constatons, en attendant, que nos voisins prennent les devans, et que les résultats dus par la suite à nos ingénieuses comparaisons ne pourront amoindrir le premier honneur de leurs patientes recherches. Cet avantage que nous aimons à reconnaître aux écrivains belges dans la critique philosophique nous permet d'augurer favorablement des efforts qu'ils dirigent dans un autre domaine, celui des let-

tres et de l'art. Quand un peuple possède des penseurs sérieux, il nous semble que les poètes et les romanciers ne doivent pas être loin, — aujourd'hui surtout que le roman, abandonnant la fantaisie pour l'étude de la vie réelle, devient une sorte d'interprétation qui laisse le champ libre aux facultés analytiques. Que ces essais d'observation morale se revêtent d'une forme et d'un style qui leur manquent encore trop souvent, et la Belgique pourra se créer une littérature nationale, car ces qualités dont nous réclamons la présence s'obtiennent surtout par la volonté et le travail personnel de l'écrivain. Or ce n'est ni la volonté ni l'énergie qui manquent à la nation belge.

EUGÈNE LATAYE.

Leçons élémentaires d'Anatomie et de Physiologie humaine et comparée, au point de vue de l'hygiène et de la production agricole, par M. le docteur Auzoux (1).

Les sciences ont ce double bonheur en notre siècle, qu'elles se vulgarisent en même temps qu'elles se perfectionnent, qu'elles étendent leur empire en même temps qu'elles l'affermissent et le justifient chaque jour davantage. On sait quelles merveilleuses conquêtes la physique et la chimie ont faites sur le monde de la matière; ce n'est pas le seul progrès qu'elles aient accompli : elles ont fait des conquêtes non moins remarquables dans le monde des intelligences; elles sont devenues d'un usage général depuis qu'on leur a découvert une foule d'applications jusqu'alors inconnues. Du cabinet des savans de profession, elles sont descendues dans le domaine de tous : l'industrie et l'agriculture, autrefois asservies à la routine, ont fait appel à leurs trésors, et les mettent chaque jour à profit. Les autres branches des connaissances humaines peuvent aspirer aux mêmes avantages : l'anatomie et la physiologie, qui ont fait sous Bichat et ses successeurs de si précieuses découvertes, ont droit à se faire connaître et rechercher du public, qui les ignore. Les mettre à la portée du grand nombre, en propager les notions, en faire comprendre l'utilité variée, tel est le but que se propose M. le docteur Auzoux en publiant ses *Leçons élémentaires*. Déjà depuis longtemps il a rendu service aux sciences qu'il pratique par l'invention d'un procédé, aujourd'hui apprécié de tout le monde, qui permet d'étudier l'anatomie en échappant aux dégoûts de la dissection. Le livre qu'il vient d'achever est le complément indispensable de ses *modèles;* il donne avec méthode l'explication de tous les phénomènes de la nature animale.

Quelle peut en être l'utilité? dira-t-on. Et n'est-ce pas assez que les médecins et les naturalistes soient instruits de ces choses, sans qu'il faille en occuper les profanes? — Le livre de M. le docteur Auzoux se justifie de lui-même. N'eût-il pour but que de faire mieux connaître et mieux observer les règles de l'hygiène, en nous initiant aux lois de la respiration, de la circulation, de la digestion, et aux principales fonctions de la vie, il ne serait

(1) 1 vol. in-8°, Paris 1858.

certainement pas sans intérêt; mais l'ouvrage n'a pas seulement l'hygiène de l'homme pour objet, et l'auteur propose une application nouvelle de l'anatomie qui semble destinée à produire des effets d'une réelle importance. En exposant les principes de la physiologie animale, en insistant particulièrement sur la structure du cheval, il montre comment les divers procédés de nutrition et de direction peuvent, suivant notre volonté, favoriser le développement des os, des muscles et de la graisse; il fait ainsi de la production animale une véritable science, et son livre doit devenir le guide de l'éleveur. L'art de former et d'élever les animaux, qui touche de si près aux intérêts agricoles, a tout à gagner en effet, comme l'agriculture elle-même, à sortir des voies d'un empirisme vulgaire, et à faire appel aux notions précises de la science; l'anatomie et la physiologie en sont les plus puissans auxiliaires, et il est précieux d'avoir un livre qui, par l'exactitude des données et la clarté des démonstrations, peut, sans grand effort, se faire comprendre des personnes les plus étrangères aux études médicales.

Ce serait toutefois rabaisser l'importance de l'anatomie et de la physiologie que de la restreindre à des avantages aussi matériels : ces deux sciences touchent à de plus hautes questions, qui sont d'un intérêt universel. Depuis Aristote jusqu'à Descartes et à Bossuet, tous les philosophes ont considéré la physiologie comme une partie nécessaire de la philosophie. Pour faire en nous la part de la matière et la part de l'esprit, il faut connaître notre nature physique presque aussi bien que notre nature morale : Bossuet, dans son traité *De la Connaissance de Dieu et de soi-même,* n'a pas suivi une autre méthode. Depuis deux siècles pourtant, quels progrès a faits la science du corps humain! Bossuet ne connaissait ni la combustion de l'air dans les poumons, ni les diverses transformations que le sang subit dans notre corps; il supposait tous nos membres parcourus par des *esprits,* dont rien ne révèle la trace. Quant aux différens usages des nerfs, à l'explication du sommeil et des phénomènes du système cérébral, quelle distance des anciennes hypothèses à la précision de la science moderne! Il peut être utile de trouver dans un livre élémentaire le résumé de la doctrine actuelle, et tous ceux qui l'étudieront adopteront sans peine la conclusion de l'auteur : « J'ai remarqué qu'en exposant à mes auditeurs cette merveilleuse organisation, j'avais fait passer dans leur esprit non-seulement le sentiment d'admiration dont je me sens chaque jour de plus en plus pénétré pour le chef-d'œuvre du Créateur, mais encore cette conviction profonde qu'il y a en nous autre chose que de la matière. »

AM. LEFÈVRE-PONTALIS.

V. DE MARS.

LE MISSISSIPI

ÉTUDES ET SOUVENIRS

I.

LE COURS SUPÉRIEUR DU FLEUVE.

Le Mississipi est peut-être le type le plus simple de tous les grands fleuves. Il ne prend point sa source dans les glaciers d'une haute chaîne de montagnes, comme la plupart des cours d'eau de l'Europe et de l'Asie; il n'arrose point, comme l'Euphrate, le Nil ou le Rhin, des campagnes que les guerres et les événemens de l'histoire ont rendues célèbres : il ne relève que de lui-même, et ne doit rien ni à l'histoire, ni à la fable. Son importance, il la tire surtout des changemens qu'il opère dans la configuration du continent nord-américain, de l'énorme quantité de travail qu'il accomplit chaque jour. Tout indique que le cours même de ce fleuve et la forme du delta mississipien auront une influence décisive sur le développement social d'une grande partie des États-Unis. Entre le réseau hydrographique d'un pays et son histoire, il n'y a pas en effet une relation moins intime qu'entre le système sanguin d'un animal et ses mœurs. Le fleuve est le pays vivant, agissant, se transformant. En roulant ses flots, il porte aussi des hommes et des idées, et les alluvions de sable et de boue déposées à son embouchure sont un symbole des alluvions historiques formées par les générations successives des peuples qui en habitent les bords.

Il n'y a guère pourtant qu'une trentaine d'années qu'un savant explorateur, Schoolcraft, en a découvert la véritable source, et l'on peut dire que la monographie du Mississipi est à peine ébauchée, même en Amérique. C'est en prévision de l'importance historique future du Mississipi qu'il serait bon d'en connaître le cours au point de vue géographique. Quel est ce vaste bassin où l'Européen n'a planté sa tente qu'hier et où l'on entend déjà frémir un grand peuple? Deux années de courses et de recherches scientifiques dans les régions baignées par ce fleuve hier solitaire, aujourd'hui bordé de villes, nous encouragent à poser cette question en essayant d'y répondre, car c'est en vivant avec le Mississipi lui-même qu'on peut l'étudier, et qu'on apprend même à l'aimer comme s'il avait une existence personnelle. Le cours supérieur, puis le delta du fleuve, indiquent le double objet ainsi que le plan de cette monographie.

I.

Le Mississipi est par excellence l'artère fluviale de l'Amérique du Nord, et les contours de son bassin sont en parfaite harmonie avec les contours et le relief du continent tout entier. A l'occident les Montagnes-Rocheuses et le plateau d'Utah, à l'orient les plissemens parallèles des Alleghanys sont les rebords extérieurs de la grande dépression qui s'étend depuis la baie de Baffin jusqu'au golfe du Mexique. Le Mississipi et ses affluens occupent la plus grande partie de cette dépression centrale, et les autres cours d'eau qui prennent leur source dans le voisinage de celle du Mississipi, pour s'écouler ensuite lentement de lac en lac vers l'Océan-Glacial, pourraient être considérés comme une continuation du grand fleuve : ils en sont, à vrai dire, le complément géographique, et ils en prolongent le cours en sens inverse d'une mer à l'autre mer. Lors même qu'on voudrait restreindre strictement le Mississipi aux limites de son bassin actuel, il serait impossible de comparer les plateaux arides d'Utah et du Nouveau-Mexique, ou les solitudes à demi submergées de la Nouvelle-Bretagne, à la vaste et fertile région mississipienne, car ce n'est pas la superficie, c'est surtout les rapports des territoires avec la vie de l'humanité qu'il faut considérer pour en apprécier la véritable importance géographique. Ainsi ni le Mackenzie, ni la Colombie, ni la Rivière-Rouge du Nord ne peuvent se comparer au Mississipi, et, malgré la masse de ses eaux, le Saint-Laurent lui-même occupe un rang tout à fait secondaire; son bassin est comparativement limité, et d'ailleurs les grands lacs du Canada auxquels il sert de déversoir semblent avoir appartenu au Mississipi pendant une longue succession d'âges géologiques. En outre, le Saint-Lau-

rent suit une direction transversale au continent; c'est l'artère du Canada, et pas autre chose.

Si l'étude du relief des terres donne incontestablement le premier rang au Mississipi parmi les fleuves de l'Amérique du Nord, le simple examen de la direction des cours d'eau confirme également l'importance de ce fleuve dans l'économie du continent. Dans cette partie du monde, il y a deux centres de rayonnement, deux points d'où les eaux descendent suivant leur pente pour aller se perdre dans les mers opposées. L'un de ces centres de rayonnement se trouve dans un massif de montagnes, et l'autre dans un renflement graduel et insensible des plaines centrales. Vers le 44e degré de latitude, au milieu des Rocheuses, les sources de la Colombie, du Colorado, du Missouri, principal affluent du Mississipi, jaillissent du sol à peu de distance l'une de l'autre; un peu plus au sud, le Rio-Grande prend également son origine, complétant ainsi la dispersion des eaux autour du massif des Rocheuses. Le centre de rayonnement des fleuves de plaine est situé un peu à l'ouest du Lac-Supérieur, dans cette région à demi inondée où se rencontrent les lacs Rouge, des Bois, Itasca, Leech, et tant d'autres nappes d'eau douce que le moindre soulèvement ferait se déverser dans la mer et qu'une légère dépression transformerait en une vaste mer intérieure. C'est là que se trouvent les sources du Haut-Mississipi, celles du Saint-Laurent et celles de la Rivière-Rouge du Nord, fleuve qui se continue en quelque sorte jusqu'au Mackenzie par ce long enchaînement de lacs et de rivières paresseuses qui s'étend jusqu'à la Mer-Glaciale. Ainsi le Mississipi descend à la fois des deux centres de rayonnement, et les relie l'un à l'autre par son gigantesque développement. Fleuve de montagne par le Missouri, fleuve de plaine par la partie supérieure de son cours, il est essentiellement double : dans son bassin viennent se confondre les eaux venues de tous les points du continent, celles des Rocheuses, des Alleghanys et des grands lacs du nord.

On a longtemps disputé, mais à tort, ce me semble, pour savoir si le nom de Missouri ne reviendrait pas de droit au grand fleuve. Les géographes qui voudraient débaptiser le Mississipi n'ont été frappés que d'un fait d'une importance relativement minime, la distance de la source à l'embouchure exprimée en lieues ou en kilomètres. La géographie n'est pas la géométrie; la longueur du cours, la masse des eaux, sont des faits secondaires, quand il s'agit de classer les fleuves et d'en déterminer la véritable origine. C'est avant tout la direction des bassins, l'inclinaison générale des pentes, la disposition des couches, qu'il faut étudier. A ce point de vue, il est évident que le Bas-Mississipi est la continuation du Haut-Mississipi, et non pas celle du Missouri. Du lac Itasca jusqu'à la mer, le grand fleuve oc-

cupe toujours le centre du bassin, et coule entre les deux chaînes parallèles des Alleghanys et des Rocheuses, tandis que le Missouri descend transversalement à l'inclinaison du bassin. En outre, le Mississipi garde toujours le même caractère; ses bords se ressemblent merveilleusement du lac Itasca à la Balize, sur une longueur de plus de 5,000 kilomètres : savanes ou prairies, forêts de pins ou forêts de *cypres* (*cupressus disticha*), l'horizon reste toujours le même, autant du moins que le permet la différence des latitudes, tandis que les sombres défilés du Missouri et ses puissantes cataractes, les scories et les laves de ses rives, donnent à ce dernier cours d'eau une physionomie tout à fait distincte. Géologiquement, le Missouri n'est qu'un simple affluent.

Le Mississipi fut découvert par Hernando de Soto pendant l'expédition aventureuse qu'il avait entreprise pour faire la conquête du *royaume d'Eldorado* et de la *fontaine de Jouvence*. Hernando ne trouva que la mort dans ce voyage, où la hardiesse touchait au délire, et son cadavre fut jeté par ses compagnons dans les eaux bourbeuses du fleuve sur les bords duquel il avait espéré trouver l'immortalité. Un seul homme resta de cette armée de braves, et put raconter au vice-roi du Mexique les découvertes et les exploits de Soto; mais le gouvernement espagnol voulut se réserver avec un soin jaloux la connaissance du nouveau fleuve, et sut si bien en cacher l'existence aux autres nations, qu'il fut réservé au Français Marquette d'en faire la découverte réelle pour le reste du monde. Ce voyageur, trompé par les fausses idées géographiques du temps, qui faisaient considérer les rivières comme des passages d'une mer à l'autre, crut avoir découvert le chemin des Indes, et se laissa dériver au gré du courant, dans l'espérance d'aborder près de Calicut ou de Goa. Plus tard, Cavelier de La Salle atteignait l'embouchure du Mississipi, et le roi Louis XIV lui assurait les moyens de fonder une colonie dans les nouvelles contrées acquises à sa couronne; mais La Salle, qui était revenu en France annoncer sa découverte, n'eut pas le bonheur de retrouver les bouches du Mississipi, et alla échouer sur les côtes du Texas, où il fut assassiné par ses compagnons. Le nom de fleuve Colbert, qu'il avait donné au grand cours d'eau, ne lui est pas resté, non plus que celui de Meschacébé ou *père des fleuves* dont M. de Chateaubriand l'a décoré plus tard. Le vrai nom, *Missi-Sepe*, signifie tout simplement *grand fleuve* dans le langage des Algonquins. D'autres Indiens l'appelaient aussi *Cicuaga*.

Depuis 1832, grâce à Schoolcraft, on sait que la source du Mississipi est le lac Itasca, plus connu des voyageurs canadiens sous le nom de La Biche. Ce lac est situé dans la région légèrement ondulée où s'opère la séparation des eaux entre l'Océan-Glacial, l'Atlantique et le golfe du Mexique. Il est élevé d'environ 520 mètres

au-dessus du niveau de la mer, et son effluent ne va rejoindre le golfe qu'après avoir parcouru une distance de 5,085 kilomètres, avec une pente moyenne d'un décimètre par kilomètre. Le ruisseau qui plus tard deviendra le grand Mississipi a seulement 4 mètres de largeur à son origine; mais bientôt après, il reçoit l'effluent du lac Leech ou Sangsue, et commence à prendre son véritable caractère. Pendant la première partie de son cours, il traverse des prairies humides couvertes de riz sauvage, de joncs et d'iris, au milieu desquels se cachent d'innombrables bandes d'oiseaux aquatiques. Plus bas, des rapides de Peckagama aux chutes de Saint-Antoine, le Mississipi passe à travers d'immenses forêts d'ormes, d'érables, de bouleaux et de chênes, et si ce n'était la différence de température, on pourrait se croire dans la Basse-Louisiane, tant les rives du fleuve se ressemblent à 4,000 kilomètres de distance. C'est le seul endroit du Mississipi où vienne encore errer le buffle; mais dans quelques années le pauvre animal pourchassé y deviendra sans doute un mythe comme le puissant mastodonte, le *père aux bœufs* des Indiens. Les rapides de Peckagama et la chute de Saint-Antoine changent à peine la physionomie du fleuve, et le peu d'écume qu'ils mêlent à ces eaux si tranquilles et si unies s'est bientôt perdue. Puis le fleuve poursuit son cours de méandre en méandre, sous l'ombrage de vastes forêts, tantôt s'épanouissant en lac autour des îles vertes, tantôt venant se heurter à la base des falaises à pic sur lesquelles on peut lire encore, à un kilomètre de distance, les grossiers hiéroglyphes des Algonquins. Il reçoit en passant de nombreuses rivières : à droite le Minnesota, à l'embouchure duquel se trouve la florissante ville de Saint-Paul, le Cèdre, le Turkey, l'Iowa, le Desmoines; à gauche, le Wisconsin, la Sainte-Croix, le Rock et la Rivière des Illinois. Toutes ces eaux grossissent tellement le Mississipi, que, bien avant sa jonction avec le Missouri, il est aussi large qu'il le sera de Saint-Louis jusqu'au golfe du Mexique. Cependant son cours est encore embarrassé de bancs de sable, et sa profondeur est à l'étiage de 120 centimètres au plus. Pendant la saison des eaux basses, le service des bateaux à vapeur est à peu près interrompu. Les prairies basses que l'on rencontre de distance en distance sur les rives du fleuve sont évidemment d'anciens lacs desséchés, et, sous le rapport géologique, ne diffèrent en rien du lac Pepin, que le Mississipi traverse dans la partie supérieure de son cours. Un jour aussi, ce lac sera desséché et transformé en une savane marécageuse; du reste, il est si étroit, qu'il peut être considéré comme une simple expansion du fleuve. Il n'a de nos lacs alpestres ni la profondeur, ni les beaux horizons, ni le reflet des montagnes neigeuses : il n'est qu'une inondation permanente.

A deux ou trois milles en aval de la charmante ville d'Alton s'o-

père la jonction du Mississipi et de son gigantesque rival le Missouri. Le confluent offre un magnifique spectacle pendant la saison des crues, alors que les deux courans, larges de plus d'un kilomètre chacun, viennent avec rapidité se heurter l'un contre l'autre, et tordre leurs eaux en vastes tourbillons. La ligne ondulée qui sépare l'eau jaune du Missouri de l'eau bleue du Mississipi change incessamment ses courbes et ses spirales selon la direction et la force des remous. Là se rencontrent les troncs épars ou les radeaux naturels qui descendent les deux fleuves en longues processions; ils s'entremêlent et forment d'immenses rondes sur la ligne changeante des remous, jusqu'à ce qu'une vague les détache et les emporte dans le courant commun. A la ligne même du confluent, l'eau du Missouri, pesante d'alluvions, s'introduit comme un levier sous l'eau plus limpide du Mississipi et remonte en gros bouillons que l'on dirait solides, et qui ont l'aspect du marbre. Longtemps les deux fleuves roulent côte à côte, sans se mélanger d'une manière complète, et, bien loin en aval du confluent, on voit encore l'eau relativement pure du Mississipi ramper le long de la rive gauche. A la fin, l'union s'opère, et le courant, tout chargé d'argile en suspension, roule vers la mer comme une énorme masse de boue liquide. C'en est fait de la transparence de l'eau : les jeux de lumière, les reflets cristallins, cessent de prêter leur charme aux flots du Mississipi. Aussi les Indiens, effrayés sans doute des abîmes cachés sous la surface du fleuve, n'ont jamais placé dans son sein de divinités bienfaisantes. Dans leur mythologie barbare, ils en ont fait un royaume infernal, où siégeaient de terribles *manitous*, environnés de serpens et de monstres plus affreux encore.

Chacun des grands affluens du Mississipi a sa physionomie propre qu'on essaiera de décrire. Le Missouri surtout est digne de l'attention du voyageur et du savant; bien peu d'explorateurs pourtant ont jusqu'à ce jour visité les sources de ce puissant fleuve. La principale est située à moins de 2 kilomètres de l'origine du fleuve Colombie, et de cette source jusqu'à l'embouchure du Mississipi on compte approximativement 7,000 kilomètres de distance. Si cette longueur était développée en ligne droite sur un méridien terrestre, elle s'étendrait à travers 63 degrés de latitude depuis l'équateur jusqu'au milieu du Groënland; mais les détours du Missouri sont tellement nombreux qu'il ne traverse en réalité que 18 degrés de latitude. Il est très probable que le Missouri-Mississipi est le plus long fleuve de la terre, qu'il dépasse même en longueur le Nil, dont les sources semblent reculer à mesure qu'on en remonte le cours. Le Missouri proprement dit est formé par la réunion de trois torrens, le Madison, le Jefferson et le Gallatin. Dans sa partie supérieure, il traverse un terrain volcanique, fracturé par des tremblemens de terre; sur ses

plages, la pierre ponce et les débris de lave se mêlent aux cailloux roulés et au sable granitique. Presque partout il coule à une grande profondeur dans un *cañon* ou *kenyon*, gorge étroite que la rivière a évidemment creusée dans le roc vif, à mesure que la chaîne des Rocheuses et le continent qui sert de base à ces montagnes s'élevaient au-dessus de la mer. C'est entre les derniers contre-forts de la chaîne volcanique, dans une gorge sauvage appelée la *porte des Rocheuses*, que le Missouri a fait, pour s'ouvrir une issue, son travail géologique le plus grandiose. Sur une longueur de 9 kilomètres, les rochers s'élèvent perpendiculairement du bord de la rivière jusqu'à une hauteur d'environ 400 mètres. Le lit du fleuve est tellement encaissé entre ces sombres parois, qu'il a tout au plus 150 mètres de large, et de loin en loin seulement l'on peut trouver entre la muraille de rocs et le courant de l'eau un point d'appui assez large pour qu'un homme puisse s'y tenir debout.

Le Missouri traverse ensuite une région désolée que les Canadiens appellent du nom significatif de *mauvaises terres*. Sur une étendue d'environ 7,500 kilomètres carrés se groupent en désordre des collines plus ou moins pyramidales que l'on prendrait de loin pour les tours ruinées d'une cité gigantesque. En certains endroits, ces tours naturelles sont tellement rapprochées que le voyageur pourrait se croire transporté dans une des rues étroites des anciennes villes d'Allemagne. Les cimes de ces hautes protubérances sont parfaitement unies et s'élèvent toutes à la même hauteur, comme si un immense niveau eût passé sur elles toutes à la fois; sur leurs flancs, les stratifications, diversement colorées, d'argile et de sable ferrugineux se retrouvent également à la même élévation. La nature des couches prouve que jadis le sommet des collines actuelles était le fond d'un lac, et que l'exhaussement graduel du continent a forcé les eaux de ce lac à se creuser dans le sol friable une foule de *kenyons* irréguliers dirigés vers le Missouri et le Yellow-Stone. Peut-être aussi des mouvemens volcaniques ont-ils aidé à former des ravines en fracturant le sol, car on trouve dans le voisinage des *mauvaises terres* des amas énormes de pierres ponces, et, d'après Audubon, on y voit aussi un volcan en pleine activité, dont la tête est souvent environnée de fumée et de flammes rougeâtres. Ce pays aride est presque entièrement dépourvu d'eau et de végétation; il est encore bien peu visité, et peut-être sera-t-il traversé par le chemin de fer du Pacifique avant même que la topographie en soit bien connue.

Le Missouri n'entre réellement dans la grande vallée mississipienne qu'après avoir franchi les cataractes. Là, un vaste banc de rochers traverse le lit du fleuve, et celui-ci se fait une issue vers la plaine par une succession de sauts et de rapides d'une hauteur totale de 110 mètres, espacés de distance en distance sur une

longueur de 26 kilomètres. Ces belles cataractes offrent une succession de paysages magnifiques, et n'attendent que les visites de la foule pour rivaliser de gloire avec le Niagara. Pendant la saison des crues, de petits bateaux à vapeur remontent jusqu'au pied même de la quatrième chute, dont la hauteur est de 27 mètres; mais le pays est encore trop désert pour attirer soit les savans, soit les touristes désœuvrés. Au-dessous des cataractes, le Missouri perd son caractère de fleuve de montagne et devient simplement un autre Mississipi. Comme ce fleuve, il erre incessamment dans les campagnes à la recherche d'un lit, ici formant des méandres presque entièrement circulaires, ailleurs se frayant un passage à travers un isthme étroit et laissant à droite et à gauche des tronçons de rivière, transformant les presqu'îles en îles, en bancs de sable ou en lagunes, creusant la base des collines et déracinant les forêts. Comme le Mississipi, il engloutit de vastes rivières telles que le Nebraska, le Kansas et la Gasconnade, sans que la masse de ses eaux en paraisse augmentée. Enfin, chargé des alluvions du terrain crétacé qu'il traverse, il va par une embouchure changeante se déverser dans le Mississipi, cette grande aorte de l'Amérique du Nord.

II.

A une trentaine de kilomètres au-dessous du confluent s'élève la ville de Saint-Louis, qui a déjà une population de 120,000 habitans, et qui aspire à devenir la capitale des États-Unis. En effet, sa position géographique est admirable. Riche de ses ressources agricoles et des inépuisables trésors que lui offrent les forêts, les houillères, les mines de plomb et les montagnes de fer, Saint-Louis possède d'autres sources de richesse incomparables dans les magnifiques avenues commerciales que lui ouvrent le Mississipi et ses affluens. Aux environs de Saint-Louis, la vallée transversale qui s'étend des Rocheuses aux Alleghanys, depuis les sources du Missouri jusqu'à celles de l'Ohio, coupe à angle droit la vallée longitudinale du Mississipi. C'est là que viennent se rencontrer les quatre branches formées par le système fluvial des États-Unis : au nord, le Haut-Mississipi, dont la source s'échappe d'un lac silencieux ombragé par de tristes forêts de pins; au sud, le Bas-Mississipi, traversant des pays d'alluvions riches en productions presque tropicales; à l'est, l'Ohio, arrosant une région populeuse parsemée de villes et de fabriques; à l'ouest, le Missouri, arrivant des profondeurs inexplorées du désert.

Bien que Saint-Louis occupe le vrai centre des États-Unis sous le rapport hydrographique, cependant il n'est pas encore le centre de population, c'est-à-dire le point autour duquel le nombre des habi-

tans de l'Amérique du Nord se fait équilibre dans tous les sens. Les premiers colons s'établirent tous sur les rivages de l'Atlantique, au pied de la chaîne des Alleghanys, dans une étroite zone qui, par suite de sa grande longueur, se partagea tout naturellement, comme l'Italie, en plusieurs états distincts, et fit à ses habitans une nécessité géographique de l'organisation fédérale. Quand les Américains fondèrent la ville de Washington pour en faire la capitale commune des états indépendans, c'était là que se trouvait en effet le vrai centre de population de la république; mais dès la fin du siècle dernier l'émigration se porta vers les fertiles plaines de l'Ohio, et le centre de gravité politique se déplaça vers l'ouest. En 1820, ce point avait déjà dépassé la chaîne des Alleghanys; en 1850, il traversait l'Ohio près de la ville de Marietta, et de nos jours il continue à s'avancer incessamment vers l'ouest à raison d'environ 6 kilomètres par an. C'est évidemment aux environs de Saint-Louis que ce point établira définitivement son mouvement d'oscillation, car en étudiant le territoire des États-Unis, ses dimensions, sa fertilité, les phénomènes de son climat, on trouve que les contrées situées soit au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest de Saint-Louis, sont à peu près équivalentes en importance, et devront tôt ou tard nourrir le même nombre d'habitans. Saint-Louis n'est pas le centre géométrique des États-Unis, mais il n'en est pas moins le centre géographique. En effet, les plaines arides du Nebraska, les plateaux desséchés d'Utah et le versant montagneux du Pacifique feront un jour équilibre, grâce à leur vaste étendue, au bassin fertile de l'Ohio et aux états de l'Atlantique; de même les états du sud, moins favorisés par le climat et par la salubrité que ceux du nord, sont beaucoup plus grands et donnent de plus riches produits.

Saint-Louis, jadis ville française, est aujourd'hui complétement américaine, et la plupart de ses habitans d'origine canadienne ne parlent plus la langue de leurs ancêtres. Les noms mêmes des localités voisines ont été presque tous modifiés par la prononciation anglo-saxonne : c'est ainsi que le village de *Vide-Poche*, où les jeunes gens allaient autrefois gaiement débourser leurs écus dans les guinguettes, s'appelle désormais *White-Bush* (buisson blanc); de la même manière, nos soldats d'Afrique ont changé le nom de *Smendou* en celui de *Chemin-Doux*. On ne retrouve plus guère les colons français que dans les petites villes de l'intérieur, Sainte-Geneviève, Saint-Charles, Bellevue, Saint-Joseph, Hannibal, et sur les bords des affluens du Missouri, l'Osage, la Mine, la Gasconnade. Là ils s'adonnent à l'élève du bétail, à la culture des céréales et de la vigne, mais surtout à la production des pommes, qui forment dans ces contrées une des bases de l'alimentation, et, comme le pain, figurent à chaque repas. Malgré l'aisance que leur procurent

ces travaux et la liberté absolue dont ils jouissent, ces Français semblent généralement tristes; leur regard a une expression douloureuse comme celui de tous les exilés, car la France lointaine n'est plus qu'un rêve pour eux, et leurs puissans voisins leur ravissent peu à peu le langage, les mœurs, tout, sauf le souvenir de la patrie.

La ville de Saint-Louis est souvent appelée *Mound-City* ou Cité des Buttes, à cause des monticules de calcaire blanchâtre qui l'environnent. Les rues sont toutes larges, percées à angle droit : celles qui courent parallèlement au fleuve sont désignées d'après leur numéro d'ordre, tandis que les artères transversales portent chacune le nom d'une espèce d'arbre indigène; il est donc très facile de s'orienter à Saint-Louis, et l'étranger nouvellement débarqué n'y éprouve jamais le même embarras que dans nos villes d'Europe. Cependant un profond ravin, parallèle au Mississipi, coupe la ville en deux parties, et par ses nombreuses branches latérales introduit une certaine irrégularité dans les rues qui l'avoisinent. Sur le bord de ce ravin s'élève un simple hangar, modeste embarcadère du chemin de fer du Pacifique, qui doit traverser un jour le continent tout entier d'une mer à l'autre mer, et, dans ses 4,000 kilomètres de parcours, s'élever graduellement jusqu'aux plateaux salins d'Utah, franchir enfin deux chaînes de montagnes, les Rocheuses et la Sierra-Nevada. Cette entreprise, l'une des plus colossales du siècle, a été inaugurée par un baptême de sang que les Américains eux-mêmes, tout blasés qu'ils sont sur le chapitre des accidens, n'ont pu s'empêcher de trouver effrayant. Un matin, les seize directeurs du chemin de fer et les principaux citoyens de Saint-Louis partirent en grande pompe de la gare du ravin pour célébrer l'inauguration du premier tronçon de la voie : la ville était en fête, les maisons étaient pavoisées, le canon tonnait de minute en minute. Le soir, un autre convoi rapportait les cadavres des directeurs et de leurs compagnons : les malheureux avaient été lancés dans la rivière Gasconnade du haut d'un talus de quatre-vingts pieds, et tous avaient été noyés ou écrasés sous les débris des wagons. Aujourd'hui le chemin de fer du Pacifique est terminé jusqu'à la frontière du Kansas, sur une longueur de 500 kilomètres environ.

Quelle que soit l'importance de Saint-Louis, cette grande cité fera bien de ne pas s'endormir dans la sécurité du triomphe, car Chicago, beaucoup plus jeune qu'elle, aspire ouvertement à s'emparer du titre de métropole de l'ouest. Elle ne peut ravir à Saint-Louis ses vastes fonderies et ses forges, mais elle peut lui ôter d'autres branches d'industrie et la primer par son commerce extérieur. Elle a en sa faveur le grand courant de l'immigration et l'esprit d'initiative que donne la liberté. De son côté, Saint-Louis entr'ouvre

les yeux sur les torts immenses que peut lui causer la continuation de l'esclavage, et déjà elle penche vers l'abolitionisme. Le temps n'est plus où des habitans de Saint-Louis, faisant irruption sur le territoire de l'Illinois, allaient saccager les presses d'un journal abolitioniste d'Alton et brûler la cervelle à l'éditeur. Déjà plusieurs journaux missouriens ne craignent pas de pousser le cri de guerre en faveur du travail libre, et les deux partis opposés se balancent dans les élections de la capitale.

De Saint-Louis aux plantations de la Louisiane, les rives du fleuve sont en grande partie inhabitées, et les Américains, à part quelques points privilégiés, n'y apparaissent guère que comme des étrangers, campés depuis quelques années à peine. Aussitôt après avoir vu disparaître la cité et s'évanouir derrière une pointe la fumée rougeâtre des fabriques, on pourrait se croire dans les solitudes immaculées de la nature sauvage. Les forêts bordent les deux rives du fleuve de leur masse impénétrable, et c'est de lieue en lieue seulement qu'on aperçoit une cabane de branches habitée par quelque bûcheron; sous l'ombrage se cachent des multitudes de dindons qui s'envolent avec un bruit d'ailes strident dès que le pas d'un homme ou le sifflet des bateaux à vapeur vient troubler le silence de leur retraite. Là cependant où le fleuve, par un vaste détour, vient effleurer une des collines qui bordent sa vallée d'alluvions, on peut voir un gracieux village éparpiller ses maisonnettes rouges sur les pentes et les convois de chemin de fer tordre sur la rive la ligne onduleuse de leurs wagons. Alors on pourrait se croire transporté pour quelques instans sur l'un de ces fleuves d'Europe auxquels les fraîches habitations semées sur les bords donnent un aspect si enchanteur; mais encore quelques tours de roue du navire, une pointe de sable et de buissons cache le village et la clairière qui l'environne; toute trace de civilisation disparaît comme par magie, et le bateau à vapeur semble traverser un lac perdu dans les forêts vierges.

Près du village d'Herculanum, le courant du Mississipi se heurte aux collines de la rive droite, et pendant une certaine distance il en a tellement rongé la base, que ces collines offrent du côté du fleuve des falaises perpendiculaires de 50 ou 60 mètres de hauteur. Le génie inventif des Américains a chevillé sur le sommet de ces falaises quelques petites guérites de bois qui servent à la fabrication du plomb de chasse; mais les phénomènes géologiques que l'on peut observer sur ces rochers les rendent bien plus remarquables que les fonderies improvisées par les mineurs de l'ouest. A une certaine hauteur, la falaise a tout à fait l'apparence d'un ancien monument d'architecture, et l'on y voit des arcades superposées dont les pleins cintres sont profondément creusés dans le roc, et dont les colonnes s'arrondissent en relief sur la paroi d'une manière parfaitement

symétrique. Ces étages de pleins cintres, parallèles et réguliers, sembleraient avoir été taillés de main d'homme, et cependant il est facile d'en expliquer la formation par la théorie des soulèvemens graduels et des lentes dépressions de l'écorce terrestre. En effet, la masse de la falaise semblerait avoir été formée par des couches de sable et d'argile qu'apportaient tour à tour les eaux jaunâtres du Missouri ou les eaux plus limpides du Haut-Mississipi, descendant alternativement par le même canal. Par suite de l'espèce de coction que la chaleur du soleil, l'air ou le poids de nouvelles couches font subir aux alluvions, les couches vaseuses se sont graduellement transformées en couches d'ardoise séparées l'une de l'autre par des assises de sable. Plus tard, les mouvemens du sol ont soulevé au-dessus du fleuve ces assises que l'on voit maintenant se dessiner en longues corniches sur la façade du rocher. A des intervalles réguliers, le simple effet du retrait et l'action des pluies ont formé de grandes fissures verticales dans la paroi du roc, et y ont peu à peu fait pénétrer jusqu'à la base l'argile des couches supérieures; cette argile a également fini par se changer en colonnes verticales d'ardoise. L'espace contenu entre ces colonnes et les corniches horizontales, étant composé d'un grès sablonneux plus ou moins friable, a été excavé par tous les agens atmosphériques, et s'est graduellement écroulé de manière à présenter une succession de pleins cintres réguliers.

Toute cette partie du cours mississipien témoigne que jadis le niveau du fleuve était beaucoup plus élevé relativement aux falaises qui longent sa vallée. A Grand-Tower, rocher en forme de tour qui se dresse au milieu même du courant, on voit à 40 mètres de hauteur au-dessus du fleuve la ligne circulaire d'érosion qu'y ont tracée les eaux. Schoolcraft et d'autres après lui ont supposé que les rochers dont nous voyons aujourd'hui les ruines retenaient autrefois le Mississipi dans un vaste lac, et qu'ils ont été rongés et nivelés par une cataracte incomparablement plus puissante que celle du Niagara. Cela est possible, et nous voyons d'ailleurs le Niagara lui-même occupé à transformer le grand lac Érié en un simple tronçon du fleuve Saint-Laurent; cependant il est bien plus probable encore que la dépression graduelle du niveau mississipien au-dessous de la ligne d'érosion est due entièrement ou en partie au soulèvement du continent nord-américain. A mesure que la couche de rochers subissait son mouvement d'ascension, le fleuve y creusait plus profondément son lit pour garder son niveau, et maintenant nous pouvons savoir par la distance de ce niveau à la ligne d'érosion de combien de mètres s'est soulevé le bassin du Mississipi pendant cette période géologique, car c'est à l'eau, cet élément que les poètes disent si changeant et si perfide, que la science

a recours pour mesurer les oscillations séculaires des continens. Ainsi la régularité des érosions faites par le Mississipi à travers la chaîne de rochers, et surtout l'absence, en amont de Grand-Tower, d'un grand bassin circulaire qui ait pu servir de réservoir aux eaux réunies du Missouri et du Mississipi, font supposer que le percement des rochers est dû au soulèvement du sol.

C'est à Commerce, village imperceptible justifiant bien peu son nom, que le Mississipi passe pour la dernière fois sur un lit de rochers. En aval, la plaine, un moment interrompue par les étranglemens d'Herculanum et de Grand-Tower, y recommence avec de bien plus vastes proportions que dans le Haut-Mississipi, et déroule jusqu'à la mer, sur une longueur de 1,800 kilomètres, l'horizon triste et uniforme de ses grands bois.

III.

L'embouchure de l'Ohio inaugure dignement cette grande plaine d'alluvions. Là, le voyageur pourrait se croire transporté dans la mer au milieu d'un archipel. De quelque côté qu'il dirige son regard, il voit de vastes étendues d'eau allant se perdre vers l'horizon : au nord-ouest un bras du Mississipi, au nord un bras non moins large, à l'est le puissant Ohio, au sud le vaste canal où viennent se mêler les eaux de tous ces confluens. Les pointes et les îles vertes apparaissent dans le lointain comme les rives indécises d'un lac ou plutôt comme des forêts flottantes. Sur l'une de ces pointes basses, et presque entièrement caché par une rangée de bateaux à vapeur, se trouve le village du Caire. Malgré sa haute importance commerciale, c'est un des points les plus hideux et les plus malsains du monde entier, et bien longtemps avant d'avoir mis le pied sur la vase putride du rivage, on est comme suffoqué par d'horribles miasmes. La péninsule du Caire est rattachée au territoire de l'Illinois par une étroite langue de terre vaseuse, qui, si on ne l'avait complétement entourée d'une digue de 6 à 7 mètres de hauteur, serait périodiquement noyée par les inondations. Dans cette espèce de fosse ménagée entre les talus de la digue circulaire, les eaux en décomposition, les débris végétaux et les charognes éparses polluent tellement l'atmosphère, que la respiration devient une souffrance. Aussi, malgré les caressantes invitations des capitalistes, malgré les plans magnifiques des ingénieurs, les travailleurs s'obstinent à ne pas affluer vers le Caire : la population fixe se compose d'une vingtaine d'hôteliers occupés à rançonner les voyageurs que les convois et les bateaux y débarquent par centaines. Le Caire est une auberge qu'on traverse en courant.

L'Ohio est de toutes les rivières des États-Unis celle qui ressemble

le plus aux rivières d'Europe; aussi les premiers voyageurs français, heureux de retrouver des sites qui leur rappelaient ceux de la patrie, donnèrent-ils à l'Ohio le nom de Belle-Rivière. Les collines de ses rivages sont doucement inclinées et couvertes d'arbres semblables à ceux du nord de l'Europe; les villes et les villages parsèment les deux bords de charmantes petites maisons blanches; les champs cultivés, les groupes d'arbres fruitiers se succèdent en paysages uniformes et gracieux. On voit même près de Cincinnati la vigne hardie gravir la pente des collines comme sur les bords de la Loire et du Rhin.

Le cours de l'Ohio se divise en trois parties nettement caractérisées, et sous ce rapport il peut être considéré comme un type idéal de fleuve. Les deux branches qui forment l'Ohio supérieur descendent des pentes occidentales des Alleghanys et recueillent tous les torrens d'eau de glace et de neige qui y prennent leur source. La première de ces branches, l'Alleghany, prend son origine dans l'étang de Chautauque, près du lac Érié, à quelques centaines de mètres au-dessus de son niveau; elle descend vers le sud par une succession de vallées étroites, et vient enfin s'unir à la seconde branche de l'Ohio supérieur, le Monongahela, à l'endroit où s'élève la puissante ville de Pittsburg. En aval, commence le cours moyen de l'Ohio, où les grands affluens déversent leurs eaux, leurs alluvions fertiles, les produits de leurs bords, et ouvrent des avenues commerciales vers l'intérieur du continent; c'est là que sont bâties les villes les plus populeuses. Tout le bassin de l'Ohio est habité par 8 millions d'âmes; un seul des états riverains, celui qui porte le nom du fleuve, contient 2,800,000 habitans, et tout fait croire qu'avant la fin du siècle la population de cet état ne sera pas inférieure en densité à celle de la Belgique. La capitale, Cincinnati, a déjà plus de 200,000 âmes.

Le cours inférieur commence aux chutes de Louisville. Un ancien banc de corail, dont les rameaux sont encore aussi aigus et ramifiés que s'ils venaient d'être formés, y interrompt le cours de l'Ohio par une succession de rapides dangereux. Pendant les hautes crues, ces rapides disparaissent entièrement; mais quand les eaux sont basses, la navigation devient impossible. Pour tourner les chutes, on a creusé deux magnifiques canaux, l'un à droite dans l'état de l'Indiana, l'autre à gauche dans celui du Kentucky. Une agglomération de villes, due au temps d'arrêt que la navigation y subit forcément, au transbordement des marchandises, au service des canaux, s'est formée dans un petit espace autour des rapides; mais si les embarcations pouvaient franchir les chutes en toute saison et sans arrêt, Louisville, Shippingport, Portland, New-Albany, perdraient beaucoup de leur importance. Au-dessous de Louisville, l'Ohio change

de caractère et ressemble au Mississipi : sa plaine s'élargit et devient entièrement alluviale; les collines n'accompagnent plus son cours que de loin et se dérobent à la vue derrière un épais rideau de forêts. Il finit par ressembler moins à une rivière distincte qu'à un estuaire du Mississipi, et quand il confond enfin ses eaux bourbeuses avec celles du grand fleuve, il a déjà perdu tout caractère d'individualité.

Les trois cours de l'Ohio, supérieur, moyen et inférieur, se distinguent parfaitement sous le rapport géologique. Le cours supérieur se trouve en entier dans le riche terrain carbonifère de la Pensylvanie et traverse ces houillères célèbres de la Monongahela, dont les couches se développent comme de longs rubans noirs sur la berge même de la rivière, et peuvent être exploitées à quelques mètres de l'embarcation qui doit en transporter les produits. Pittsburg, ville de fumée et de bruit qu'on appelle la Birmingham de l'Amérique, doit à ces houillères sa population de 120,000 habitans. De Pittsburg à Louisville, c'est-à-dire pendant tout son cours moyen, l'Ohio traverse les formations dévonienne et silurienne, terrains dont le caractère est plutôt agricole qu'industriel. Le cours inférieur pénètre dans un bassin houiller d'une richesse extraordinaire, qui ne livre encore à l'industrie que 200,000 tonneaux par an d'un charbon excellent pour la fabrication de l'huile minérale.

L'Ohio est un cours d'eau fort peu régulier dans ses allures. Il est arrivé que dans l'espace d'un mois le débit de l'eau a été huit fois plus considérable que pendant le même mois de l'année précédente. Parfois aussi les inondations sont terribles, et devant Cincinnati on a vu le courant de l'Ohio, large de 300 mètres et profond de 18, descendre avec une rapidité de 10 kilomètres à l'heure. Dans une même année, le niveau des eaux peut varier de 15 mètres, et même en 1832 la différence de niveau entre les hautes et les basses eaux atteignit presque 20 mètres. Dans l'Amérique du Nord, les températures sont extrêmes non-seulement d'un jour à l'autre, mais aussi d'année en année : elles sautent du chaud au froid, du sec à l'humide, avec beaucoup plus de rapidité et d'intensité que dans l'Europe occidentale. La quantité d'eau qui tombe annuellement dans le bassin de l'Ohio est de 92 centimètres, dont environ 40 centièmes s'écoulent par le lit du fleuve. Les observations comprennent un espace de huit années seulement, et cependant ce court intervalle a suffi pour donner un minimum de débit de 25 centimètres par an, et un maximum presque triple de 64 centimètres et demi. On conçoit combien de pareilles variations doivent être funestes, surtout dans l'état actuel de la science, qui ne nous permet pas de prédire les temps et les saisons. Du jour au lendemain, la navigation peut être interrompue sur l'Ohio et tous ses affluens, c'est-à-dire sur

une longueur navigable que l'on évalue à 3,669 kilomètres. Aussi les allures de l'Ohio sont-elles une des grandes préoccupations des commerçans américains.

On a proposé plusieurs moyens pour régulariser le débit de cette rivière capricieuse. Quelques ingénieurs se sont offerts pour la canaliser jusqu'à Louisville, de manière à la transformer en une succession de biefs d'eau presque dormante. Ce plan ne préviendrait point les inondations, et remplacerait par les mille retards inhérens à la nature même des canaux le retard que la navigation éprouve maintenant pendant la saison des eaux basses. M. Ellet, célèbre ingénieur, qui, mieux que personne, connaît le Mississipi et ses affluens, a proposé, il y a quinze ans, un autre travail bien plus simple et plus grandiose. Il voudrait former de grands lacs à l'origine de la navigation sur les deux rivières Alleghany et Monongahela, pour y emmagasiner les eaux d'inondation, les déverser plus tard pendant la saison des sécheresses, et maintenir sur les barres de Pittsburg et de Wheeling un niveau constant d'un mètre au moins. Les observations de M. Ellet, continuées assidûment pendant de longues années, prouvent que la chute d'eau de pluie dans la partie supérieure du bassin de ces deux maîtresses branches de l'Ohio est parfaitement suffisante pour maintenir pendant tout le cours de l'année cette profondeur minimum d'un mètre, tandis que pendant l'été l'Ohio n'est souvent qu'un mince filet d'eau profond de 20 centimètres et se frayant avec peine un chemin à travers le gravier. La formation de ces lacs artificiels n'offre aucune difficulté, du moins pour l'Alleghany, car il suffirait de construire une digue entre deux collines rapprochées pour retenir l'eau dans une plaine de 30 kilomètres de longueur, qui jadis était le fond d'un lac, et peut facilement revenir à son ancienne destination. M. Ellet veut tout simplement imiter le travail de la nature, qui, dans le cours supérieur des fleuves, a disposé des lacs tels que le Léman et le lac de Constance, afin qu'ils servent de régulateurs et donnent aux cours d'eau qu'ils alimentent un niveau presque constant. Pour ce grand projet, M. Ellet demande une somme inférieure à celle des pertes annuelles causées par les sécheresses, les échouages et les inondations. Il semble impossible que tôt ou tard on n'en vienne point à adopter ce plan d'une simplicité grandiose, le même à peu de chose près que propose le commandant Rozet pour régulariser le cours des fleuves de France, et qu'on a déjà mis en pratique sur une petite échelle en Algérie et en Espagne. Quoi qu'il en soit, peu d'années suffiront sans doute pour forcer les Américains à prendre possession définitive et complète de l'Ohio par des monumens durables. Jusqu'à ce jour, il n'y a sur la rivière qu'un seul pont, le pont suspendu de Wheeling. On parle aussi depuis longtemps, mais

sans avoir encore mis la main à l'œuvre, du percement d'un tunnel sous le lit de l'Ohio, entre Cincinnati et le faubourg de Covington.

Le vaste pays compris entre les grands lacs du Canada, l'Ohio et le Mississipi est la terre promise de l'Amérique du Nord; mais une région surtout, l'état de l'Illinois, semble privilégiée, car tous les avantages géographiques s'y réunissent, ceux-là mêmes qui semblent mutuellement s'exclure. Cette région est éminemment continentale, puisqu'elle est au centre du bassin du Mississipi, et que toutes les grandes lignes commerciales du nord au sud et de l'est à l'ouest doivent nécessairement s'y croiser; elle possède en même temps tous les avantages d'un pays insulaire, puisqu'elle est entourée de tous côtés par des eaux navigables. A l'ouest le Mississipi, au sud l'Ohio, à l'est le Wabash, au nord le Rock, l'Illinois et le magnifique lac Michigan, font à l'état de l'Illinois une ceinture de ports, et les produits du sol peuvent immédiatement s'expédier pour toutes les parties du monde. L'Océan-Atlantique vient lui-même, par le Saint-Laurent et l'enchaînement des grands lacs, former une méditerranée jusqu'au cœur du pays.

Sous le rapport agricole, la région de l'Illinois est tout aussi privilégiée que sous le rapport commercial; le sol est composé d'alluvions antiques et de débris fortement mélangés de terre végétale: il suffit de l'exciter d'un coup de bêche ou de charrue pour lui faire produire des récoltes abondantes. Tout au plus la dixième partie du sol est-elle en culture, et cependant le maïs et le froment y donnent tant de produits, que Chicago est devenu le premier port du monde pour l'exportation des blés et des farines. Quel sera donc le revenu du sol quand les agriculteurs cultiveront sérieusement leurs champs et s'en remettront plutôt à leur travail qu'à la force productrice d'une nature exubérante! Ce n'est pas tout: la richesse des mines est également merveilleuse; les gisemens de plomb argentifère sont nombreux, et donnaient lieu à une exploitation fort importante avant que les mineurs n'eussent été saisis par la fièvre sacrée de l'or californien. Les mines de fer de l'Illinois sont aussi très riches, et le terrain houiller occupe dans cette région une étendue beaucoup plus considérable que dans tout autre pays du monde. De 10 à 15 millions d'hectares appartiennent à la formation carbonifère, et fourniront à l'industrie future du bassin mississipien une source inépuisable de combustible. Ainsi tout se trouve réuni sur la terre américaine pour développer une prospérité magnifique : position continentale et insulaire à la fois, terrains fertiles, mines fécondes, combustible pour l'industrie, salubrité du climat. Pour compléter l'énumération de tous les priviléges de cet Eldorado, il faut ajouter que les mœurs des Américains sont devenues, dans

cette région, plus douces et plus sociables qu'ailleurs, sous l'influence du climat ou bien du travail agricole. On dirait que l'avenir moral des États-Unis, aussi bien que leur avenir matériel, doit être cherché dans ce beau pays de l'Illinois.

L'immigration s'y porte avec une rapidité inouie. Entre 1850 et 1855, le nombre des habitans a presque doublé, et maintenant il s'élève à plus de 1,500,000. Une cité de 120,000 âmes s'est dressée sur le bord du lac Michigan avec ses palais et ses tours, semblable à ces villes fantastiques que l'on voit se former le soir sur les nuages de l'horizon; les navires s'y rendent par multitudes (1), et quinze chemins de fer y convergent de tous les points de l'Amérique, car, pour construire des voies ferrées dans les états de l'ouest, les *Yankees* n'attendent pas même l'existence des centres de population. Ils vont « de l'avant (*ahead*) » et posent leurs rails sans crainte, sachant bien que les villes viendront se grouper sur le parcours des chemins de fer comme des perles sur un collier. Du jour au lendemain, la société s'improvise dans l'Illinois, surtout dans la partie méridionale, qui s'enfonce comme un coin entre deux états à esclaves et y fait le vide pour ainsi dire en attirant à elle toutes les forces vives de l'intelligence et du travail.

Que le voyageur se hâte donc, s'il veut parcourir ces vastes prairies, semblables à la mer, où l'horizon n'est limité que par la rondeur du globe, où les herbes sont si hautes que leur masse se reploie sur la tête de celui qui les traverse, et que le chevreuil peut y glisser sans être aperçu! Bientôt ces prairies n'existeront plus que dans les récits de Cooper : l'inflexible charrue les aura toutes transformées en sillons. Les Américains ont hâte de jouir, et s'emparent avec avidité de cette terre fertile. Avant d'avoir une cabane, avant même de savoir où reposer leur tête dans la vaste étendue de la prairie, il en est qui exploitent déjà le sol industriellement. J'ai vu des agriculteurs transporter par le chemin de fer des chevaux et une machine à faucher, se faire débarquer au milieu de la savane et lancer immédiatement leur attelage à travers l'herbe haute et serrée; le soir venu, le train de retour les prenait, eux et leurs foins, et les ramenait à Chicago. Les campagnes, rigoureusement cadastrées, sont divisées en *townships* de six milles de côté et subdivisées en milles carrés partagés en quatre parties. Tous ces quadrilatères sont parfaitement orientés, et chacune de leurs faces regarde l'un des quatre points cardinaux. Les acquéreurs de carrés grands ou petits ne se permettent jamais de dévier de la ligne droite; vrais géomètres, ils construisent leurs chemins, élèvent leurs cabanes,

(1) En 1858, le commerce du lac Michigan, concentré dans le port de Chicago, s'est élevé à la valeur de 1,155 millions de francs.

creusent leurs viviers, sèment leurs navets dans le sens de la méridienne ou de l'équateur. Ainsi les prairies jadis si belles, aux contours si mollement ondulés, aux lointains si vaporeux, ne sont plus aujourd'hui qu'un immense damier. A peine si les ingénieurs de chemins de fer se permettent de couper obliquement les degrés de longitude.

Cependant il ne faut pas regretter cet envahissement brutal de la règle et du compas dans la nature vierge, où jadis les buffles bondissaient en paix au milieu des herbes flottantes. Cette prise de possession violente ne pouvait être opérée que par un peuple énergique, ne subissant aucune loi et se sentant véritablement créateur. L'Américain ne veut pas admettre que la nature soit plus forte que lui, et même quand il bâtit une hutte, il prétend que cette hutte soit la première d'une Rome future. Je compris ces choses un jour que j'entrai dans une misérable cabane, récemment construite au milieu de la prairie. Dans l'angle le plus obscur reluisait le canon d'une carabine; des gibecières, des sacs, des outils de toute espèce étaient suspendus aux murailles ou encombraient le sol; à côté de la porte, quelques morceaux de bois grossièrement assemblés servaient de bibliothèque. Parmi les livres, je reconnus avec étonnement des ouvrages d'Emerson, de Channing, de Carlyle, du lieutenant Maury, et l'habitant de la cabane n'avait pas encore de lit! Seul dans sa cabane, à plusieurs lieues de la première habitation, cet homme avait porté machines et livres en prévision de la formation d'une société future : il avait fondé la cité.

Il est évident que le Mississipi communiquait autrefois avec le lac Michigan par la rivière Illinois et par d'autres cours d'eau formant ensemble un delta d'effluence. Encore de nos jours, deux, trois ou même six fois par an, après de longues pluies, les petites embarcations peuvent passer de la rivière Chicago dans l'Illinois, et traverser ainsi le renflement de faîte entre le bassin du Saint-Laurent et celui du Mississipi. Cette communication temporaire ne saurait être comparée cependant aux vrais fleuves qui jadis sortaient du lac Michigan pour se déverser, avec toutes les eaux du bassin central, dans le golfe du Mexique. Le beau canal ouvert entre les deux bassins a été creusé dans un lit déjà tout préparé, qui jadis donnait passage à une masse d'eau très considérable.

Pendant l'époque du *diluvium*, et probablement encore au commencement de la période géologique actuelle, le niveau des grands lacs était beaucoup plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui : partout la nature du sol, les débris et les érosions l'attestent. A une hauteur de plus de 200 mètres au-dessus du lac Ontario, on voit très distinctement, semblable à une route abandonnée, l'ancienne plage où venait battre l'eau, et plus bas, sur les flancs des collines, d'autres

marques laissées de distance en distance témoignent de la baisse graduelle du niveau lacustre. Il en est de même sur les rivages de tous les autres grands lacs de l'Amérique du Nord, et la péninsule du Michigan tout entière dormait autrefois sous la vaste surface de la méditerranée américaine. Les savanes ou prairies de l'Illinois étaient aussi recouvertes par les eaux du lac Michigan, et bien qu'elles se trouvent en moyenne à 220 mètres de hauteur au-dessus de la mer, celles qui ne sont pas encore transformées en champs ressemblent d'une manière étonnante aux *prairies tremblantes* de la Basse-Louisiane : on dirait un delta qu'une force souterraine aurait tout d'un coup soulevé. Ces prairies tremblantes sont de vastes étendues uniformes et paisibles comme la surface d'un lac; les herbes fleuries y ondulent et frémissent au vent comme des flots; les massifs d'arbres y sont semés comme des îles. De distance en distance, les îles se groupent en archipels, et les bras de prairies qui les entourent se bifurquent et se réunissent comme les bras d'une mer herbeuse. Une seule prairie, située au centre même de l'état de l'Illinois, est assez vaste pour qu'on ne voie pas son horizon frangé d'une de ces vertes îles d'arbres (1). Partout aussi des blocs erratiques de granit, qui ne peuvent avoir été arrachés qu'aux collines de la Nouvelle-Bretagne, jonchent le sol et témoignent de l'ancienne existence d'une mer intérieure dont les glaces transportaient au sud les blocs de pierre arrachés aux rivages du nord. En creusant dans le sol, on trouve aussi des restes plus récens que ceux de l'époque diluvienne, et près de Kankakee, à plus de 50 kilomètres du rivage actuel du lac Michigan, on a trouvé le mât d'une barque enterré à 10 mètres de profondeur.

D'où vient cette baisse remarquable du niveau des lacs, baisse qui indique évidemment la diminution des eaux dans le grand bassin lacustre de l'Amérique du Nord, puisque les lignes d'érosion peuvent se suivre à l'œil sur tout le contour des lacs à une grande hauteur au-dessus de la surface actuelle? Évidemment le soulèvement graduel du sol dont tout le bassin mississipien porte des traces a dû être l'un des principaux agens de l'écoulement des lacs. En effet, la surface de l'eau se haussant en même temps que tout le bassin au-dessus du niveau de l'Atlantique, de nouvelles issues se seront ouvertes pour le trop-plein des lacs, et leurs flots, servis par une plus forte pente, seront descendus vers l'Océan avec plus d'abondance et de rapidité. Cependant, en supposant même que le bassin central de l'Amérique du Nord n'ait point été soumis à un soulèvement graduel, le niveau des lacs a dû continuellement bais-

(1) On a pu voir au Salon de cette année un beau paysage peint par un artiste de New-York, et représentant un *Coucher de soleil dans une prairie de l'Illinois.*

ser par suite de l'érosion constante à laquelle le Saint-Clair, le Niagara et le Saint-Laurent soumettent les rochers qui leur servent de lit. Les fleuves cherchent toujours à égaliser leur pente depuis la source jusqu'à l'embouchure; là où un banc de rochers interrompt leur cours et ralentit leur vitesse, ils rongent la pierre et la creusent, ils l'emportent grain de sable à grain de sable, finissent à la longue par la scier en deux, et descendent vers la mer par un mouvement égal, au lieu d'être entraînés de cataracte en cataracte. La chute du Niagara est un exemple magnifique de cet assèchement graduel des lacs par l'érosion des rochers. La falaise du haut de laquelle le fleuve se précipite se compose de couches légèrement inclinées vers le lac Érié et redressées vers la cataracte. Celle-ci ronge graduellement le rebord de ces couches de rochers, et à mesure que la hauteur en diminue, le niveau de l'eau baisse en proportion dans le lac Érié. On a même essayé de calculer approximativement combien de siècles il faudrait pour assécher complétement ce vaste bassin. Les données que l'on possède n'embrassent pas tous les faits géologiques; il est sûr toutefois que, dans une période assez rapprochée de nous, le lac Érié sera transformé en un simple prolongement de la rivière Saint-Clair. La profondeur moyenne de cette nappe d'eau est de 22 mètres seulement, et pendant que la cataracte du Niagara ronge les rochers qui forment la paroi inférieure de son bassin, les alluvions empiètent continuellement dans la partie supérieure du lac et peu à peu la comblent de vase.

Quelle que soit l'importance de ces deux causes réunies, le soulèvement du sol et l'érosion des rochers par les rapides et les cataractes, il est très probable qu'une troisième cause, encore plus importante dans ses résultats, agit sur la baisse des eaux dans les grands lacs nord-américains : cette cause est la diminution des pluies. En effet, qu'une chaîne de montagnes ou un vaste plateau s'interpose entre une mer d'évaporation et le bassin de précipitation vers lequel se dirigent les vapeurs de cette mer, il est évident que les crêtes des montagnes arrêteront les nuages dans leur course et en exprimeront une grande quantité d'eau avant de leur laisser continuer leur voyage. Tel est le fait qui se présente pour l'Amérique du Nord. Dans la région des calmes équatoriaux, d'innombrables nuages s'élèvent incessamment de l'Océan-Pacifique, et, poussés par le contre-courant supérieur des vents alisés du nord-est, vont se heurter contre le vaste plateau d'Utah et la double chaîne des Rocheuses et de la Sierra-Nevada. Là, ils abandonnent le trop-plein de leur humidité, et quand ils viennent s'abattre en orages sur les plaines du Mississipi, une grande partie de leur masse s'est déjà fondue. Or ces chaînes de montagnes ont été soulevées à une époque géologique comparativement récente, et les mouvemens vol-

caniques qui s'y font ressentir parfois semblent annoncer que le mouvement d'ascension n'est point terminé, et que cette partie du continent en est encore à sa période de croissance. A mesure que les montagnes s'élèvent en hauteur, l'abondance des pluies diminue, et avec elles par conséquent le volume des eaux mississipiennes et le niveau des grands lacs du Canada. Il ne faut donc pas s'étonner que tout l'espace compris entre la Sierra-Nevada et les Alleghanys porte des traces évidentes de l'antique séjour des eaux. Le bassin d'Utah était rempli par une véritable mer beaucoup plus considérable que le grand Lac-Salé de nos jours; les *mauvaises terres*, où maintenant on ne trouve plus une goutte d'eau, étaient recouvertes par une immense plaine liquide; les prairies de l'ouest étaient des lacs ou des marécages, et ces longues rivières, le Nebraska, le Kansas, la Canadienne, où le plus souvent il n'y a pas même assez d'eau pour le flottage, étaient des fleuves considérables. Les observations des géologues nous permettront désormais de savoir comment et dans quel espace de temps s'opère le rétrécissement du bassin lacustre.

L'endroit où s'élève maintenant la puissante ville de Chicago nous offre un exemple remarquable de la manière dont s'accomplit ce phénomène. Deux rivières, Chicago-Nord et Chicago-Sud, séparées du lac Michigan par une simple langue de terre sablonneuse, viennent à la rencontre l'une de l'autre, et se déversent dans le lac par une embouchure commune, longue d'un kilomètre environ. Que sont ces deux rivières, formant ensemble un arc de cercle concentrique autour de la rive actuelle du lac, sinon une ancienne baie que l'exhaussement d'un banc de sable et sa transformation en levée naturelle ont d'abord changée en lagune? Toutes les sources, toutes les ravines d'eau qui débouchaient au nord et au sud dans cette lagune allongée n'ont pas manqué d'apporter leurs alluvions et de hausser progressivement leur lit aux deux extrémités, de manière à se donner une pente égale pour leur écoulement. Peu à peu toutes ces eaux ont pris pour déversoir le canal par lequel le lac et la lagune communiquaient ensemble. L'examen du sol nous montre aussi que la Rivière des Plaines elle-même, affluent du Mississipi, se déversant parfois dans le Chicago pendant la saison des pluies, suit dans son cours une ancienne plage du lac Michigan. C'est ainsi qu'une baie se change en lagune, une lagune en rivière, et que sur les bords de la mer un courant d'eau douce peut en venir à remplacer l'étendue des eaux salées. Dans le cours des siècles, l'étang de Thau, voisin des côtes de Provence, et dont la forme est déjà si allongée, pourra se rétrécir encore et servir de lit à deux rivières qui s'écouleront ensemble par l'embouchure actuelle de l'étang.

IV.

Au-dessous de l'embouchure de l'Ohio, la plaine alluviale du Mississipi devient très large, et l'on dirait, à voir les bras nombreux formés autour des îles, que déjà le fleuve s'essaie à composer un delta. Jusqu'au confluent de la Rivière-Rouge, il y a plus d'une centaine de ces îles que l'on désigne ordinairement par leur numéro d'ordre pour s'épargner la peine de leur donner des noms. Elles changent de forme d'année en année, selon la hauteur des eaux et la direction du courant. Tantôt une de leurs pointes est emportée par une crue, tantôt le courant vient y creuser un golfe, ou les alluvions y déposent un promontoire. Un banc de sable arrête une branche de saule, cette branche se fixe dans la vase; puis, chaque inondation apportant de nouvelles alluvions et de nouvelles semences, il arrive que le banc de sable est au bout de quelques années devenu un bois de saules ou de peupliers. Ailleurs c'est une île que le fleuve dissout après l'avoir formée, et là où quelques jours auparavant existait une forêt, l'emplacement n'en est plus marqué que par des branches encore vertes flottant sur la surface de l'eau. Cependant il y a des îles très vastes, de plusieurs centaines de kilomètres carrés de superficie, que les siècles seuls pourront oblitérer. L'agriculture n'a pas encore osé s'en emparer; le sol en est trop bas et trop friable pour que les colons viennent y exposer leurs travaux aux mouvemens imprévus du fleuve; on se contente d'y couper du bois pour les vapeurs du Mississipi.

A une trentaine de kilomètres au sud de l'embouchure de l'Ohio, la ville naissante de Hickman's-Point groupe pittoresquement ses charmantes maisons sur les flancs d'une colline, l'une des quinze dont le Mississipi vient laver la base dans tout son cours de la ville du Caire jusqu'à la Balise, sur une longueur d'environ 1,800 kilomètres. Cette ville ne peut manquer d'avoir de l'importance, puisque c'est l'un des seuls points où les plateaux cultivés de l'intérieur se trouvent en contact avec le fleuve, dont partout ailleurs ils sont séparés par les forêts vierges et les marécages de la plaine. La colline où s'élève Hickman's-Point a sur les autres hauteurs effleurées par le courant du Mississipi l'avantage d'être rapprochée de l'embouchure d'une grande rivière : c'est là que s'opère la jonction, sinon de deux fleuves, du moins de leurs vallées, et c'est là par conséquent que se trouve le vrai confluent commercial. Il y a quelques années, tous les échanges entre les états du Mississipi s'opéraient encore par eau, et c'est pour cela que les spéculateurs ont si longtemps cherché à fonder une ville à la pointe du Caire. Alors il n'y avait pas même de sentier le long des fleuves : aujourd'hui, il est

vrai, ces sentiers n'existent pas encore; mais en revanche de nombreux chemins de fer convergent déjà vers Hickman's-Point, car dans l'ouest la construction des chemins de fer précède toujours le simple tracé des chemins vicinaux. Hickman's-Point devra à toutes ces lignes d'être le véritable *emporium* de la bouche de l'Ohio, tandis que Le Caire ne pourra jamais être qu'un simple entrepôt. Il en est de même sur plusieurs points de la terre : l'embouchure commerciale ne coïncide pas toujours avec l'embouchure des eaux; c'est ainsi qu'Alexandrie est le port du Nil, et Marseille celui du Rhône.

Plus bas, sur la rive droite, se trouvent les restes d'un village auquel son ancienne position sur une colline élevée et la richesse de son territoire semblaient autrefois devoir assurer une grande importance. Lorsque les Espagnols étaient encore possesseurs de cette partie de l'Amérique, ils furent frappés des avantages de cette situation et y jetèrent les fondemens d'une ville qu'ils appelèrent Nueva-Madrid, dans l'espérance d'en faire un jour la métropole de l'Amérique du Nord. Le tremblement de terre de 1812 a fait mentir toutes les prévisions, et Nueva-Madrid, aujourd'hui New-Madrid, est resté un village sans importance, auquel les inondations enlèvent successivement cabane après cabane. On croit généralement que les vastes plaines d'alluvion n'ont rien à redouter des tremblemens de terre, et cependant en 1812 toute la vallée du Mississipi resta dans un état continuel de trépidation pendant l'espace de trois mois. C'était à l'époque de la destruction de Caraccas; toutefois la vague d'ébranlement ne semblait pas venir de l'Amérique du Sud, on eût dit plutôt que l'Amérique du Nord avait aussi un centre de dislocation dans la région située entre le Mississipi, l'Arkansas et le Missouri, et que de là les ondulations terrestres se propageaient vers le sud en s'affaiblissant. A la Nouvelle-Orléans et dans tout le delta de la Louisiane, le frémissement du sol fut à peine sensible; mais à l'ouest du Mississipi, sous la latitude de New-Madrid, de vastes espaces de terrain s'affaissèrent tout à coup. La région que les Américains appellent *Sunk-Country* (pays effondré) occupe une superficie d'environ 5,830 kilomètres carrés. Plus au sud, sur les bords de la rivière Saint-François, une autre région appelée le *Spread* (l'étendue) a également subi à cette époque un mouvement soudain d'affaissement sur un espace d'environ 2,600 kilomètres. Des élévations décorées dans le pays du nom de collines s'abîmèrent tout à coup; des champs cultivés disparurent; de grands lacs, de 30 ou 40 kilomètres de longueur, se formèrent, tandis que d'autres lacs se desséchaient soudain. En plusieurs endroits, la terre se fendit avec un bruit terrible, et d'énormes lézardes, longues de plusieurs lieues, profondes de 50 et 60 mètres, se creusèrent dans le sol en convulsion. On voit

encore de ces précipices dont le fond s'est inégalement comblé, et sert de lit aux eaux courantes : il y a quelques années, on montrait jusqu'à des arbres que la déchirure du sol avait fendus verticalement, et dont les deux moitiés continuaient à croître vis-à-vis l'une de l'autre de chaque côté du précipice. Il paraît aussi que l'aire d'effondrement traversa le Mississipi, car les bateliers rapportent qu'une large déchirure s'ouvrit tout d'un coup à travers le lit du fleuve, et que l'eau d'aval rebroussa chemin pour aller remplir le gouffre, entraînant avec elle les bateaux qui descendaient le courant. Le Mississipi venait d'être coupé en deux. Heureusement cette partie de l'Amérique du Nord était encore presque déserte. Il ne manquait à cette région que de grandes villes et des campagnes cultivées pour que le désastre fût aussi effroyable qu'il l'avait été à Caraccas.

Même avant le tremblement de terre, les deux rives du Mississipi étaient en grande partie marécageuses, et depuis que des régions entières se sont effondrées, le nombre des étangs et des lacs s'est considérablement accru. Ces étangs sont en réalité des régulateurs naturels de la hauteur des eaux, et remplissent le même office que les réservoirs artificiels que le savant ingénieur américain Ellet voudrait former aux sources de l'Alleghany et du Monongahela. Pendant la saison des crues, le fleuve franchit ses rives et noie tous les terrains bas épars le long de son cours. Ne pouvant contenir dans son lit toute la masse d'eau que lui apportent ses affluens, il la déverse dans les marécages qui lui servent de réservoirs temporaires, et descend vers la mer allégé d'une partie de son poids. Aussi le Mississipi roule-t-il beaucoup moins d'eau à la Nouvelle-Orléans qu'à l'embouchure de l'Ohio, située à plus de 2,000 kilomètres en amont (1), et malgré l'apport que lui font l'Arkansas, la Rivière-Rouge et le Yazoo, perd-il un cinquième de sa masse totale pendant la distance qu'il parcourt depuis l'Ohio jusqu'à la mer. S'il n'avait pas d'affluens, il arriverait à la Nouvelle-Orléans diminué de moitié, car la masse d'eau qu'il jette pendant toute la durée de l'inondation dans les terrains noyés du Missouri et du Yazoo égale en importance le Rhône ou le Danube. Arrivée dans les marécages, cette eau ne cesse point complétement de couler; mais, arrêtée par les troncs d'arbres et les faisceaux de racines, divisée en mille filets sem-

(1) Les observations réitérées de M. Ellet faites à l'époque des crues ne laissent aucun doute à cet égard.

A Cap-Girardeau, en amont de l'embouchure de l'Ohio, le Mississipi débite par seconde pendant la crue..... 28,082 mètres cubes d'eau.

En aval de l'embouchure.....	33,506	—
A Memphis.....	26,260	—
En aval du confluent de la Rivière-Rouge.....	31,082	—
A la Nouvelle-Orléans.....	27,260	—

blables aux vaisseaux sanguins qui circulent sous la peau, elle perd graduellement sa force d'impulsion, et seulement au bout de quelques semaines ou même de plusieurs mois, alors que le Mississipi a repris son niveau ordinaire, elle revient dans le lit du fleuve ou se déverse dans l'un de ses affluens. Ces marécages sont donc de véritables régulateurs; ils aspirent l'eau du fleuve débordé et la renvoient dans le fleuve appauvri, maintenant ainsi les eaux à une hauteur normale. Faute de cette double propriété d'aspiration et d'expiration que possèdent les marécages, la Basse-Louisiane tout entière, ce pays si important par son agriculture et son commerce, ne serait pendant la saison des hautes eaux qu'un assemblage de lagunes et de prairies tremblantes. Aujourd'hui la nature protége ce pays; mais si jamais on dessèche les marécages du Missouri, il faudra, sous peine de catastrophe, que des réservoirs artificiels remplacent les réservoirs naturels, car la circulation des eaux sur les continens est semblable à la circulation du sang dans le corps humain : elle a également besoin d'organes soumis au double mouvement de systole et de diastole pour recevoir ou déverser le trop-plein du liquide.

Il faut avoir voyagé dans les forêts vierges pour se faire une idée du mystère et du silence qui règnent sur les bords du Mississipi dans la partie moyenne de son cours. On se figure assez généralement en Europe que les rives de ce fleuve sont cultivées, et que les hameaux, les villages s'y succèdent sans interruption, comme dans nos vallées de France; il n'en est rien : les forêts, les îles couvertes de saules, les pointes de sable se suivent avec une désespérante uniformité, et l'on peut voyager des journées entières sans voir sur le rivage une trace des pas de l'homme. Les vapeurs grondans qui se rencontrent avec leurs populations de voyageurs, et remplissent un instant l'espace de mouvement et de bruit, augmentent encore par le contraste le silence effrayant des forêts solitaires. Quand ils sont passés, tout retombe dans la morne tranquillité du désert.

De longues années s'écouleront encore avant que l'industrie américaine ose essayer de fixer par la culture les bords du Mississipi, car les terres alluviales qui forment les deux rivages sont composées d'un sable grossier qui s'affaisse au moindre choc de la vague. Le cours du fleuve est d'une extrême mobilité; comme un serpent qui déroule ses anneaux, sans cesse il creuse et recreuse son lit, affouillant d'un côté, rapportant de l'autre, semant les îles comme au hasard. Les terres de la Basse-Louisiane ont pu être cultivées jusque sur le bord du fleuve, parce qu'elles sont composées des alluvions les plus plastiques, des argiles les plus fines; cependant les éboulemens y sont fréquens, et l'entretien des levées réclame une

surveillance continuelle. Dans toute la longueur du cours moyen, depuis l'embouchure de l'Ohio jusqu'à celle de la Rivière-Rouge, les colons, ne pouvant s'établir avec sécurité sur les bords mêmes du fleuve, ont dû s'installer sur les rares escarpemens de la rive gauche. Cependant les trois premiers escarpemens, ou *bluffs*, que l'on rencontre au sud de Hickman's-Point sont encore dans leur état de nature, tels qu'ils étaient lorsque l'armée de Bienville et de Noailles les gravit vers le milieu du dernier siècle pour aller faire une guerre inutile et honteuse aux nations des Chickasaws. Ces trois falaises élèvent au-dessus des grands arbres du rivage leurs pentes d'argile rouge ravinées dans tous les sens, et le soir, quand le soleil éclaire diversement leurs sommets et que l'ombre se répand dans leurs gorges, elles ressemblent à d'immenses tentes de pourpre plantées au-dessus de la forêt.

Tous les voyageurs, M. Lyell surtout, ont remarqué que la rive droite est formée d'alluvions dans toute son étendue, et que les falaises sont toutes situées sur la rive gauche. Une fois seulement, près du village d'Helena, dans l'Arkansas, le fleuve se rapproche assez des collines de la rive droite pour qu'on puisse distinguer dans le lointain les hauteurs couvertes de forêts. Cherchant à expliquer cette tendance remarquable du fleuve vers la rive gauche de sa vallée d'alluvions, M. Lyell l'attribue aux grandes rivières venues de l'ouest, la Rivière-Blanche, l'Arkansas et la Rivière-Rouge, qui remplissent peu à peu de leurs détritus la partie occidentale de la vallée, et par le poids de leurs eaux rejettent le Mississipi vers l'est. Cette hypothèse est évidemment erronée. D'abord il est prouvé que la Rivière-Rouge se jette dans le Mississipi depuis une époque comparativement très récente, et quant à l'Arkansas, à la Rivière-Blanche et au réseau de canaux qui unissent ces deux affluens, il est impossible que le volume de ces cours d'eau, à peine aussi considérable que celui de la Seine à Paris, ait pu, sur une longueur de 1,800 kilomètres, rejeter vers l'est une masse liquide au moins dix fois plus grande et saturée d'une énorme quantité d'alluvions. D'ailleurs ce n'est point vis-à-vis de l'embouchure de l'Arkansas, et sous la pression de ses eaux, que le Mississipi va passer au pied des escarpemens de sa rive gauche : c'est au contraire immédiatement au-dessous de l'embouchure du Yazoo, qui lui-même est un affluent de l'est, que le Mississipi va sur la même rive baigner le pied de ses plus belles falaises, celle des Noyers et celle de Vicksburg. Est-ce donc sous la pression d'une petite rivière comme l'Arkansas que le Mississipi serait forcé d'empiéter sur sa rive gauche, comme si le grand fleuve qui roule tant d'alluvions ne pouvait pas aussi s'emparer de celles de l'Arkansas et suivre son cours régulier vers la

mer, en balayant les quelques bancs de sable ou d'argile que son affluent aurait déposés dans ses crues?

Certainement le travail des rivières est d'une haute importance dans l'économie géologique du globe, mais il ne faut pas en exagérer les résultats. De même que les fonctions des organes du corps sont complexes, et qu'il faut interroger l'organisme tout entier pour comprendre le travail d'un seul viscère, de même, pour connaître le mouvement des eaux, faut-il interroger les solides, étudier les ondulations lentes de la croûte terrestre. Les cours d'eau modifient le relief du globe, mais seulement en agissant de concert avec le soulèvement ou la dépression des chaînes de montagnes et des vastes plateaux. Ainsi l'Indus traverse l'Himalaya, ainsi l'Amazone fait de rapide en rapide une large trouée dans la chaîne orientale des Andes; mais ces vastes entailles faites à travers les montagnes prouvent qu'il fut un temps où les chaînes n'existaient pas, et que depuis elles ont graduellement haussé leurs crêtes. De simples torrens n'auraient jamais pu s'ouvrir, par la seule violence de leurs eaux, un passage à travers des rochers hauts de 5,000 mètres sur une base de 200 kilomètres; mais grâce à la lenteur des ondulations terrestres, l'eau coulant depuis de longs siècles dans une vallée a pu approfondir graduellement son lit à mesure que le sol se renflait davantage, et garder parfaitement son niveau pendant que les hautes montagnes se dressaient à droite et à gauche de son cours.

C'est également aux mouvemens de la croûte terrestre, et non pas à la pression des eaux de l'Arkansas, qu'il faut attribuer l'empiétement graduel du Mississipi sur sa rive gauche. Cet empiétement est d'autant plus remarquable, que le simple mouvement de rotation de la terre autour de son axe devrait au contraire détourner le cours du fleuve vers le sud-ouest. En effet, les fleuves, de même que les vents et tout ce qui est mobile à la surface du globe, obéissent au mouvement d'impulsion qui entraîne la terre autour de son axe. Par conséquent, les cours d'eau qui viennent du nord, où la vitesse de rotation du globe est comparativement minime, doivent rester en arrière du mouvement, et dériver vers l'ouest à mesure qu'ils se rapprochent des contrées tropicales, où la vitesse de rotation est beaucoup plus considérable. Ainsi l'Indus, qui se jetait autrefois dans le golfe de Cusch, vers le 76e degré de longitude, a fini par éroder sa rive occidentale sur une largeur de plus de 1,000 kilomètres, jusqu'au 67e degré de longitude. Maintenant son courant vient heurter des collines de sable grossier près de Schwun, et les mine sans relâche.

La direction normale du Mississipi, comme celle de l'Indus, devrait tendre aussi vers le sud-ouest; mais, tout au contraire, son

embouchure est de 6 degrés à l'est plus avancée que sa source au lac d'Itasca, et sans la ligne de falaises qui bordent la rive gauche, il est certain que le Mississipi se jetterait encore bien plus directement vers le sud-est. Dès qu'en aval de Bâton-Rouge il entre dans la plaine marécageuse de son delta, il coule presque en droite ligne dans ce sens, et forme également dans la même direction cette remarquable péninsule de vase, cette gaîne, si je puis dire ainsi, par laquelle il entre dans la mer. C'est la direction de cette gaîne qui me semble être la direction vraie du Mississipi, celle qu'il prendrait dans toute l'étendue de son cours, s'il n'était contenu par les terres élevées qui bordent sa rive gauche. Or cette direction est exactement la même que celle des Montagnes-Rocheuses.

Nous avons vu que la diminution graduelle de l'eau de pluie qui tombe dans le bassin d'Utah et dans la plaine du Mississipi ne peut s'expliquer autrement que par le soulèvement de la chaîne des Rocheuses, et si nous rapprochons ce fait d'autres faits géologiques observés dans l'Amérique du Sud, nous pouvons admettre que toute l'épine dorsale de ce continent, depuis le mont Saint-Élie jusqu'au cap Horn, subit un mouvement constant d'ascension. D'un autre côté, M. Lyell lui-même a démontré que les Carolines et la Georgie, sur les bords de l'Atlantique, font partie d'une aire d'affaissement. Ainsi l'on peut considérer cette partie de l'Amérique du Nord comme une surface plane opérant un mouvement de bascule autour d'une arête d'appui située dans la vallée mississipienne. Les Rocheuses et les plaines du désert, qui forment la partie occidentale de cette surface, s'élèvent, tandis que les rivages de l'Atlantique, situés à l'est de l'arête d'appui, s'affaissent graduellement. De même qu'une goutte d'eau versée sur une table coule nécessairement dans le sens vers lequel on incline cette table, de même aussi le grand fleuve américain est forcément rejeté vers la partie du continent qui s'affaisse. Le continent tout entier penche vers l'est; par conséquent, le Mississipi penche dans le même sens, et la direction qu'il prend dans son delta indique la direction de l'arête sur laquelle oscille l'Amérique du Nord. Or cette direction est tout à fait parallèle à la crête des Montagnes-Rocheuses. Les levées d'argile qui bordent le Mississipi à son embouchure, les puissantes assises de la Sierra-Madre et de la Sierra-Nevada se sont alignées parallèlement sous l'influence d'une seule et même cause. De même encore tous les fleuves qui se déversent dans le golfe du Mexique, le Rio-Grande, le Rio-Pecos, le Nueces, le Colorado du Texas, le Brazos, le Trinity et le Neches, se dirigent uniformément vers le sud-est, indiquant ainsi par leur cours la normale d'oscillation, l'arête de soulèvement de l'Amérique du Nord.

V.

La première falaise que l'on rencontre après celles des Chickasaws est la falaise de Memphis. Admirablement placée au rebord même du précipice au fond duquel le fleuve s'attarde au milieu d'îles vertes, dominée par un vaste entrepôt en forme de temple grec sur lequel on lit à plusieurs kilomètres de distance *sale of slaves* (vente d'esclaves), la ville de Memphis a tout à fait les dehors d'une cité impériale, et prétend justifier un jour le nom ambitieux qu'elle s'est donné. Déjà elle lutte pour la suprématie avec Nashville, la capitale de l'état du Tenessee, et son importance augmente rapidement.

Entre l'embouchure de l'Ohio et la Nouvelle-Orléans, le Mississipi ne reçoit aucun grand affluent sur sa rive gauche. Puisque aucun cours d'eau ne leur offre sa vallée, les riverains du Mississipi ont dû recourir à la construction de chemins de fer pour communiquer avec les Alleghanys et les rives de l'Atlantique, et tout naturellement Memphis est devenue le point de départ du plus important de ces chemins de fer, véritable courant commercial qui va désormais verser les produits de la vallée mississipienne dans les ports de Baltimore, Charleston et Savannah. De plus, Memphis deviendra nécessairement la tête d'une autre ligne ferrée se dirigeant vers les plaines de l'ouest et la Californie, et le commerce du Haut-Arkansas affluera vers Memphis comme vers sa véritable embouchure. Cette ville deviendra donc un point de croisement entre les produits du nord et du sud, de l'est et de l'ouest. Cependant Memphis n'a pas toujours demandé au commerce son progrès et ses ressources. Sous la présidence de M. Polk, la ville se fit accorder des arsenaux maritimes et des chantiers de construction. Les faiseurs de projets oublièrent que Memphis est à 1,500 kilomètres de la mer, et que souvent dans les basses eaux le fleuve n'a que 3 mètres d'eau en aval de l'embouchure de l'Arkansas. On construisit de vastes édifices, des corderies, des fonderies, des forges, des ateliers de toute espèce; puis, quand tout fut terminé, cales, chantiers, bassins, l'on s'aperçut avec étonnement que Memphis n'était pas un port de mer, et l'on revendit toutes les constructions pour une somme représentant la quarantième partie des frais de construction. Les cités du midi ne s'en remettent pas à leur seule énergie pour le soin de leur prospérité : c'est en cela qu'elles diffèrent des cités du nord. Dans les magasins de Memphis, les embarcadères des bateaux à vapeur, les gares de chemins de fer, on voit des affiches annonçant les heures de départ des trains sur les voies ferrées de l'Illinois et de l'Ohio, tandis que

l'on a grande peine à obtenir quelques renseignemens sur les chemins de fer du Tenessee, l'état dans lequel est située Memphis. Ce fait seul indique combien les états libres sont plus entreprenans que les états à esclaves et entendent mieux leurs intérêts.

L'Arkansas et la Rivière-Blanche ont géologiquement une embouchure commune, bien qu'aujourd'hui les branches principales de chacun de ces affluens se déversent dans le Mississipi à une vingtaine de kilomètres l'une de l'autre. Les deux rivières et le fleuve lui-même sont unis par un réseau d'innombrables *bayous* (1) qui changent à chaque inondation de cours et de profondeur, et se jettent alternativement dans l'un ou l'autre des trois courans, selon la hauteur respective des crues. Quand le Mississipi est très élevé, il dégorge le surplus de ses eaux dans le système des *bayous*, et ceux-ci à leur tour se vident dans l'Arkansas et dans la Rivière-Blanche. Pendant la saison des eaux basses au contraire, alors que l'eau versée par le Mississipi dans les marécages de la région d'effondrement a eu le temps de se traîner de lagune en lagune jusque dans la Rivière-Blanche, celle-ci se charge à son tour d'alimenter le réseau de *bayous* qui l'unit au Mississipi et à l'Arkansas. Quand il a beaucoup plu dans les prairies de l'ouest, et que l'Arkansas s'est enflé plus que de coutume, alors la pression de ses eaux refoule dans les *bayous* celles du Mississipi, et pour un temps il s'empare du delta commun. C'est la partie de son cours où le Mississipi présente le mieux tous ces phénomènes d'engorgement qui se reproduisent sur les bords de l'Amazone d'une manière beaucoup plus grandiose. A l'embouchure du Japura surtout, l'Amazone forme avec cet affluent un réseau inextricable de *bayous* et de *fausses rivières* (2) qui semblent couler indifféremment dans l'un ou l'autre sens, et, sur un espace de plusieurs milliers de kilomètres carrés, promènent le superflu de leurs eaux de marécage en marécage à travers les forêts vierges. Ces systèmes de *bayous*, *caños* ou *furos*, comme on les appelle dans l'Amérique du Sud, ressemblent à ces engorgemens où l'abondance du sang se forme un réseau de fausses artères et de fausses veines.

L'Arkansas est une rivière beaucoup moins importante qu'on ne le croirait en voyant son tracé sur la carte. Bien qu'elle ait 3,500 kilomètres de long, depuis sa source dans les Montagnes-Rocheuses

(1) Les *bayous* sont des canaux remplis d'une eau croupissante qui coule tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Ce terme n'est pas dérivé du mot français *boyau*, comme on le répète souvent en Louisiane; il est plutôt un diminutif de *baie*. En effet, c'est par les nombreuses baies qui frangent le delta mississipien que les Français ont d'abord pénétré dans l'intérieur et reconnu le réseau des petites baies, *bayons* ou *bayous*, qui coupent la plaine dans tous les sens.

(2) Les *fausses rivières* sont d'anciens lits abandonnés par le courant d'un fleuve ou d'une rivière et transformés en lacs d'eau dormante.

jusqu'à son confluent avec le Mississipi, cependant elle ne saurait être comparée pour le volume de ses eaux avec nos fleuves de premier ordre, et pendant une très grande partie de l'année, la navigation est interrompue même à son embouchure. La pluie qui tombe dans les prairies poudreuses de l'ouest ne suffit pas pour alimenter une grande rivière, et une notable partie de l'eau que reçoit l'Arkansas s'évapore en route, ou bien est absorbée par les racines des arbres. D'après M. Ellet et l'académie des sciences de la Nouvelle-Orléans, il tombe dans la Basse-Louisiane 133 centimètres de pluie par an, dans le bassin de l'Ohio 92 centimètres, et dans les déserts de l'ouest seulement 2 centimètres. Aussi les rivières qui recueillent l'humidité de ce triste pays sont-elles d'une excessive pauvreté. Bien que la Canadienne, principal affluent de l'Arkansas, ait 2,700 kilomètres de longueur, il est impossible cependant de la remonter jusqu'à 80 kilomètres de son embouchure dans une simple pirogue d'Indien. Le voyageur Boone l'a trouvée complétement à sec à 1,200 kilomètres de sa source, c'est-à-dire à une distance aussi grande que celle de la source du Danube à Pesth-Bude. L'explorateur américain Gregg nous raconte que dans l'un de ses voyages, il erra plusieurs jours avec sa caravane à la recherche de la rivière Cimarron (Fugitive), ainsi nommée parce qu'elle disparaît souvent et qu'on cherche en vain ses traces; à la fin, il reconnut à son grand désespoir qu'il l'avait passée depuis longtemps, et que les sables l'avaient empêché d'en distinguer le lit. Dans le Nouveau-Mexique, territoire grand comme la France, il n'y a pas de rivière navigable; le célèbre Rio-Grande lui-même roule à peine assez d'eau pour faire flotter une pirogue. De l'autre côté des Rocheuses, dans la région qu'on pourrait appeler la Californie-Pétrée, pour la distinguer de la Californie-Heureuse, l'eau est très rare aussi; on dit que le Colorado roule en proportion soixante-dix fois moins d'eau que le Mississipi. C'est donc avec raison que le gouvernement des États-Unis s'occupe d'acclimater le chameau dans ces plaines arides.

Le manque de rivières navigables a maintenu jusqu'ici l'état de l'Arkansas dans une infériorité relative. Bientôt les chemins de fer vont suppléer en partie à l'absence de communications fluviales; mais, quoi qu'on fasse, le pays restera toujours l'un des moins beaux et des moins importans de l'Amérique du Nord. Les terres y sont en général peu fertiles, excepté dans les vallons boisés qui bordent les rivières, et en beaucoup d'endroits on remarque sur le sol une efflorescence saline. Le climat y est encore plus extrême que dans les autres parties des États-Unis, et l'on a pu dans une de ses villes, Fort-Gibson, observer à l'ombre la température plus que saharienne de 47 degrés centigrades. Plus tard, les mines et les eaux thermales de ce pays deviendront une source de richesses; aujourd'hui on ne

connaît encore dans l'Arkansas qu'une grossière agriculture, et d'autre travail que celui des esclaves.

Les colons de l'Arkansas portent la sauvagerie des mœurs plus loin que tous les autres pionniers de l'ouest. Jamais un habitant de cet état ne sort sans porter à la ceinture un poignard, un *revolver* ou le terrible *bowie-knife*, terrible lame de la longueur d'un pied, rappelant par sa forme les couteaux de boucher. « Il vaut mieux aller en enfer sans griffes, dit le proverbe, que dans l'Arkansas sans armes. » Dans une conversation grossière et avinée, l'insulte est prompte à jaillir des lèvres, et non moins prompt le couteau à sortir de sa gaîne et à fendre quelque poitrine. Aussi, malgré sa faible population relative, l'Arkansas fournit une notable proportion de crimes à la presse périodique des États-Unis, si avide de drames de ce genre. Que de fois des nègres criminels y ont été brûlés vifs, aux cris furieux de milliers d'hommes accourus pour jouir de la vue du supplice! Il va sans dire aussi que l'ignorance est générale dans l'Arkansas; les écoles y sont très clair-semées, et on n'y connaît guère en fait de livres que d'affreux petits opuscules souillés d'eau-de-vie; dans le relevé des bibliothèques publié en 1856 par le gouvernement des États-Unis, l'état de l'Arkansas ne figure que pour un total de deux mille volumes. Maintes superstitions, qu'on ne trouve en Europe que chez les hommes les plus dégradés, ont encore libre cours dans ce pays, et la populace ameutée y a parfois brisé les télégraphes électriques, pour empêcher les fils d'attirer l'ouragan. La capitale de l'Arkansas est le petit village de Little-Rock, situé, comme son nom l'indique, sur une falaise de médiocre élévation, et choisie uniquement à cause de sa position au centre de l'état. Napoléon, bâtie sur la rive droite de l'Arkansas, à son embouchure dans le Mississipi, est la ville principale de la contrée. C'est par là que sont exportés tous les produits de l'intérieur, coton, maïs, peaux de buffle, et qu'on expédie aux habitans de l'état presque tous les produits manufacturés dont ils ont besoin. Avec ses coupoles en bois, ses maisons peintes, la puissante végétation qui l'entoure, et son horizon de forêts sombres, Napoléon présente un aspect très pittoresque.

En aval de l'embouchure de l'Arkansas, et surtout de celle du Yazoo, la profondeur du Mississipi cesse d'augmenter. Des chutes de Saint-Antoine au confluent du Missouri, le minimum d'eau est de 1 mètre 30 centimètres dans le chenal; du confluent du Missouri à celui de l'Ohio, le minimum est de 2 mètres; de l'Ohio à l'Arkansas, il est d'au moins 3 mètres, mais la profondeur moyenne est beaucoup plus considérable. En aval du Yazoo, il n'y a plus de barres jusqu'à celle de l'embouchure dans le golfe du Mexique, et la

profondeur moyenne est à l'étiage d'environ 36 mètres. L'endroit le moins profond est à Pointe-Coupée; là le fleuve n'est pas encore parvenu à creuser à plus de 24 mètres le lit que le travail de l'homme lui avait préparé, tandis qu'à Grand-Gulf ou Grand-Gouffre, au pied d'une falaise très escarpée, la sonde n'atteint le fond qu'à 64 mètres.

A quelques milles au-dessus de la charmante petite ville de Vicksburg, le Yazoo débouche dans le Mississipi par des canaux tranquilles et ombragés de saules. Cette rivière roule presque autant d'eau que l'Arkansas, bien que son cours ait cinq ou six fois moins de longueur : elle traverse un bassin d'alluvions très fertiles où la culture du coton réussit admirablement; mais un travail inintelligent vient de faire baisser le niveau de ses eaux et de la rendre inutile pour le transport des produits pendant une partie de l'année. Un bras du Mississipi, le Yazoo-Gate ou Porte-du-Yazoo, se détachait autrefois du courant principal au-dessus de Memphis, allait se jeter dans le Sunflower, affluent du Yazoo, puis dans le Yazoo lui-même, dont il doublait le volume; enfin il revenait vers le fleuve à 500 kilomètres de son origine. On a desséché ce bras pour mettre en culture les marais qu'il traversait; mais depuis lors le Sunflower et le Yazoo manquent tellement d'eau, que les planteurs sont obligés souvent d'attendre pendant de longs mois avant de pouvoir expédier leurs produits. Sans aucun doute, ils seront obligés de faire rouvrir à grands frais le canal qu'ils ont fermé si mal à propos. C'est toujours un douteux progrès que la suppression d'une rivière; il faut chercher, non pas à détruire, mais à régulariser les travaux de la nature.

Dans cette partie de son cours, le Mississipi vient effleurer la base d'un certain nombre de falaises ou *bluffs*, et sa physionomie commence à s'animer davantage. Chaque *bluff* porte sa petite ville, et c'est ainsi qu'on voit Vicksburg, Grand-Gulf, Petit-Gulf, Natchez, Fort-Adams, se dresser tour à tour au-dessus du fleuve et d'une mer ondoyante de verdure. Vicksburg, dont les maisons blanches et roses sont étagées en amphithéâtre sur une colline ombragée de noyers, est la plus importante de ces villes, et tôt ou tard elle deviendra, comme Memphis, un de ces points de croisement où l'artère centrale du Mississipi et l'un des chemins de fer de l'Atlantique au Pacifique se couperont à angle droit. Déjà l'on travaille activement à la voie qui de Vicksburg doit pénétrer dans l'intérieur du Texas, et se continuera plus tard, à travers le vaste plateau appelé par les Espagnols *Llanos estacados*, jusqu'à San-Diego de Californie. C'est à ces voies de communication en partie achevées que Vicksburg doit d'être la ville la plus populeuse de l'état du Mississipi, car tout point de croisement pour les marchandises et les voyageurs devient un point d'entrepôt et de séjour, un centre de population.

Natchez est la ville la plus ancienne de l'état du Mississipi. Dès leurs premières tentatives de colonisation, les Français construisirent un fort sur l'emplacement que la ville occupe aujourd'hui. Natchez devint bientôt la capitale du Mississipi moyen, mais depuis elle a beaucoup perdu de son importance relative. Cependant la position en est admirable. La ville occupe le sommet d'une falaise très escarpée que l'on gravit par une rampe pénible taillée dans le conglomérat rougeâtre. Du haut du rocher, planté d'arbres et disposé en promenade, on jouit d'une vue ravissante sur le Mississipi, qui déroule à travers la plaine ses longs méandres jaunâtres, et sur les champs de cannes, semés d'habitations et bornés au loin par un horizon de forêts sombres. La ville elle-même ressemble à ces *watering-places* d'Angleterre dont les maisons, éloignées les unes des autres, sont à demi ensevelies dans le feuillage. Quant aux environs, ils sont extrêmement pittoresques, et sur les rives du Mississipi, depuis les chutes de Saint-Antoine jusqu'à la Balize, on ne trouve point de site plus charmant. Les villas éparses çà et là sur les hauteurs, dans les bosquets de rosiers et d'azédarachs, sont toutes construites à l'italienne, et de vastes corridors y laissent pénétrer la fraîche brise du soir. A l'extrémité de tous les vallons, les ruisseaux plongent en magnifiques cascades dans de profondes et sauvages ravines graduellement affouillées par les pluies. Tout se réunit pour faire de Natchez un séjour enchanteur. C'est peut-être à ces avantages mêmes que la ville doit sa décadence : habitée seulement par des rentiers éloignés de leurs terres et non par la classe hardie et entreprenante des travailleurs américains, elle a vu peu à peu la vie l'abandonner. Chose inouie, au lieu de faire construire de nouveaux chemins de fer, les habitans de Natchez ont mis aux enchères le seul tronçon qui les reliât avec l'intérieur! Les rails ont été vendus au quintal, et la voie n'est plus maintenant qu'un chemin vicinal boueux et coupé de fondrières. En Amérique, où la population se déplace si facilement, une ville peut sortir de terre dans l'espace de quelques années, mais elle peut de même y rentrer rapidement; aussi le sol des États-Unis est-il déjà parsemé d'innombrables ruines comme celui d'Europe. La fièvre jaune de 1855 a porté un nouveau coup à Natchez. A cette époque, on avait cependant pris les mesures nécessaires pour interrompre toute communication avec la Nouvelle-Orléans. Le drapeau jaune flottait sur les embarcadères, et les canons braqués du côté du fleuve menaçaient de couler les bateaux à vapeur et les barques qui auraient tenté d'aborder. Remontant au nord par la voie largement ouverte du Mississipi, les miasmes de mort n'en arrivèrent pas moins jusqu'à Natchez, et dans l'espace de quelques jours le quart de la population avait disparu. Natchez compte aujourd'hui 5,000 habitans.

Les méandres et les deltas sont très nombreux sur le cours entier du Mississipi, mais nulle part ils ne se suivent avec une régularité plus constante que dans la partie inférieure du cours moyen. En certains endroits même, le vaste circuit que fait le Mississipi dans la plaine d'alluvions lui donne la forme d'un grand lac annulaire dont l'île centrale ne serait rattachée au continent que par une étroite langue de sable. Souvent, après un long détour de plusieurs lieues en suivant le fil du courant, les embarcations se retrouvent à une faible distance et en vue du point qu'elles ont quitté plusieurs heures auparavant. Ainsi le détour de Terrapin, en amont de Vicksburg, a 25 kilomètres de développement, tandis que l'isthme qui sépare les deux anses est large de 500 mètres tout au plus. Le détour de Palmyre est encore plus remarquable, puisque la largeur de l'isthme est de 400 mètres seulement, tandis que le circuit total du fleuve a 33 kilomètres de long. Cependant tout grand cours d'eau, obéissant à la force de pesanteur, tend à s'écouler vers l'Océan par la pente la plus rapide, et l'on peut se demander pourquoi le Mississipi, dont le courant est si fort et la masse liquide si prodigieuse, ne se creuse pas un lit parfaitement rectiligne depuis sa source jusqu'à son embouchure. En effet, si aucune circonstance particulière ne contrariait l'œuvre du Mississipi, il est évident qu'il se ferait un canal en ligne droite, afin d'atteindre son maximum de pente; mais il suffit d'un obstacle placé en travers du courant ou d'une impulsion latérale quelconque imprimée à la masse liquide pour faire dévier le fleuve à droite ou à gauche. La première déviation une fois obtenue et la première anse formée, le cours d'eau est forcément rejeté de détour en détour, et descend vers la mer par une succession de méandres égaux, car la loi de la réciprocité des anses n'est autre que la loi du pendule. Si la différence des terrains et la grande variété des couches n'y mettaient obstacle, un cours d'eau qui recevrait à son origine une impulsion latérale quelconque décrirait jusqu'à son embouchure une longue suite de courbes géométriquement égales; mais les couches de la rive sont diversement solubles et friables, de sorte que les anses s'arrondissent très inégalement. Quand la force du courant vient frapper le sommet d'une anse, l'eau déchire le terrain, délaie et dissout les particules solubles, entraîne le sable et le gravier; mais en même temps elle se brise contre l'obstacle qu'elle affouille et rejaillit en sens inverse sur le bord opposé, où elle déchire et fouille encore pour être de nouveau rejetée sur l'autre rive, où elle recommence ses travaux d'excavation. Tandis que le courant affouille alternativement chaque bord, les alluvions se déposent dans les parties les plus tranquilles et les moins profondes, c'est-à-dire à l'extrémité des pointes que la masse du courant évite par un long circuit. Ainsi un double

travail s'opère toujours sur un même point du fleuve : au fond de l'anse, érosion; sur la pointe opposée, dépôt d'alluvions. Sur une même rive, le travail géologique du courant change à chaque détour; ici il emporte, plus bas il apporte, plus bas encore il emporte de nouveau, et ainsi jusqu'à la mer. Les alluvions, pendant leur grand voyage, opèrent incessamment un mouvement de zigzag et se promènent d'un bord à l'autre bord.

Quand la résistance opposée par le rivage à l'action du courant qui l'affouille est très forte, le fleuve, sans cesse rejeté, développe son arc de cercle au point de décrire une circonférence presque complète. Sur la même rive, l'anse supérieure et l'anse inférieure se creusent en sens inverse l'une de l'autre, le fleuve rétrécit constamment l'isthme ou cou qui rattache encore la péninsule aux plaines adjacentes; enfin l'isthme disparaît, les deux anses se rejoignent, et le méandre du fleuve devient une parfaite circonférence. Alors toute la masse des eaux se précipite en ligne droite le long de la pente rapide produite par la différence de niveau existant entre les deux anses qui viennent de se rejoindre, tandis que l'eau qui reste dans l'ancien lit y devient paresseuse et dormante. Les flots rapides et bourbeux du lit supérieur effleurent en passant la masse tranquille de l'ancien méandre; par suite de ce frottement, qui retarde leur vitesse, ils laissent tomber les débris terreux qu'ils tenaient en suspension, et c'est ainsi que se forment graduellement des levées de sable et d'argile entre l'ancien et le nouveau lit. Le méandre finit par n'avoir plus aucune communication avec le vrai courant du fleuve; ses eaux deviennent stagnantes, il se transforme en lac. Le nombre de ces lacs annulaires est très grand sur les deux rives du Mississipi; on dirait trois fleuves, dont l'un vivant et rapide roule ses eaux sans interruption de sa source à la mer, tandis que les deux autres, l'un à droite et l'autre à gauche, sont de vrais cadavres, dont les vertèbres éparses le long du fleuve vivant indiquent encore la place où se déroulaient leurs anneaux.

Depuis que les bords du Mississipi sont habités, c'est-à-dire depuis environ cent cinquante ans, trois vastes détours au moins sont devenus des lacs annulaires ou *fausses rivières*, et ne communiquent plus avec le courant que dans la saison des crues. La première coupure s'opéra vers le commencement du siècle dernier, lorsque les premiers colons français débarquaient en Louisiane. Le gouverneur Iberville eut l'honneur de débarrasser le nouveau canal des troncs d'arbres qui l'obstruaient, et donna à cette partie du fleuve le nom de Pointe-Coupée, qui lui reste encore. Une seconde coupure, connue sous le nom de Fer-à-Cheval (*Horse-shoe cut-off*), s'est formée d'elle-même, il y a une trentaine d'années, à quelque distance de l'embouchure de l'Arkansas; ce canal évite aux embarcations

un détour de plus de 50 kilomètres. La troisième coupure, le Raccourci, doit en partie sa formation au travail de l'homme : à travers l'isthme, on creusa un simple fossé de 4 ou 5 mètres de large et de 2 mètres 1/2 de profondeur; on espérait bien que le Mississipi, dans sa première crue, se chargerait de s'excaver un lit à sa taille. En effet, six mois après, les eaux du Mississipi s'écoulaient par le nouveau tracé, et l'ancien lit était devenu une *fausse rivière*.

Il est évident qu'il serait bien facile d'aider le Mississipi à couper tous les isthmes qui l'empêchent de descendre directement vers la mer. Malheureusement cette rectification, qui serait très utile au commerce, créerait de grands dangers à l'agriculture. En effet, l'isthme peut être comparé à une écluse qui empêche les eaux du bief supérieur de se jeter dans le bief inférieur. Qu'on ouvre l'écluse, aussitôt l'eau baissera dans le bief d'amont, et le niveau du bief d'aval s'élèvera. Ne pouvant écouler à la fois toute cette masse d'eau qui lui arrive, il emportera ses digues à droite et à gauche, et couvrira les campagnes.

Il y a quelques années, des planteurs de Palmyre, dont les terres sans doute étaient situées en amont de l'isthme, firent creuser un simple fossé que le Mississipi n'aurait certainement pas tardé à choisir pour son véritable lit, au grand détriment des plantations d'aval; heureusement les habitans dont les propriétés étaient menacées entendirent parler de la terrible conspiration qui se préparait contre eux, et avant l'époque de la crue ils eurent encore le temps d'envoyer des travailleurs pour combler le fossé. Une masse d'eau comme celle du Mississipi, descendant tout d'un coup avec une pente de plus d'un mètre par un canal de 400 mètres de long, aurait pu causer d'effrayans désastres. Pour un temps, le malheur a été détourné; mais là comme ailleurs l'isthme peut se rompre subitement. Il ne faudrait rien moins que canaliser le fleuve dans toute sa longueur, depuis les chutes de Saint-Antoine jusqu'à la Balise, pour mettre d'accord tous les intérêts, ceux de l'agriculture et du commerce, ceux des habitans d'amont et des habitans d'aval : dans ce cas, la pente serait égale partout. Ce travail de canalisation est immense, mais non pas impossible, car il ne s'agit pour la science que de préparer la besogne au Mississipi lui-même, et d'obliger ce rude travailleur à se creuser son propre lit.

Un peu au-dessous de la petite ville de Fort-Adams, très gracieusement située sur une colline qui domine comme une citadelle un vaste détour du fleuve, un bras de la Rivière-Rouge, ainsi nommée à cause de la couleur de ses eaux, débouche dans le Mississipi. Vis-à-vis de cette embouchure, je fus un jour témoin d'une scène qui peint les Américains sous leurs plus tristes couleurs, mais qui heureusement n'eut aucune suite fâcheuse. Le bateau à vapeur la

Princesse, sur lequel je me trouvais alors, remontait le fleuve avec une rapidité de quinze nœuds à l'heure. Un petit bateau, la *Cérès*, qui se trouvait à notre droite, mais bien en avant, se dirigeait vers l'embouchure de la Rivière-Rouge. Il fallait donc qu'elle passât devant nous; mais le pilote compta sans doute trop sur la vitesse de son navire, et la *Princesse* n'était plus qu'à une centaine de mètres de la *Cérès*, quand celle-ci essaya de croiser l'axe de notre route. Le capitaine et les officiers du bateau menacé accoururent vers l'arrière, levant les bras au ciel, envoyant des supplications et des cris de fureur à notre pilote. De leur côté, tous les passagers de la *Princesse* étaient à l'avant, jouissant de la consternation et de l'effroi de ceux qui dans une minute peut-être se débattraient dans les flots; pas une voix ne s'élevait pour crier au capitaine d'arrêter son navire. Il y avait à peine quelques mètres de distance entre le taille-lame de la *Princesse* et le tambour de la *Cérès*, quand notre capitaine, de l'air d'un homme qui a suffisamment savouré le désespoir d'autrui, fit négligemment un signe à son pilote. La *Princesse* avança encore pendant quelques secondes par suite de sa force d'impulsion, puis elle resta stationnaire et descendit enfin avec le courant. La *Cérès* était sauvée, et les passagers de la *Princesse* rentrèrent dans la grande salle en s'extasiant sur la générosité de leur capitaine.

Il est rare que deux bateaux à vapeur du Mississipi suivent la même direction sans lutter de vitesse, « tirer la course, » comme on dit en Louisiane. On a vu des capitaines, dans leur désir sauvage de sortir vainqueurs de la lutte, s'asseoir sur la soupape de sûreté et donner leurs ordres de ce siége improvisé. D'autres, furieux de se voir devancés, ont essayé de couler le navire ennemi, ou bien ont tiré des coups de pistolet sur le pilote qui le dirigeait. Ces courses occupent les loisirs des passagers pendant les longs voyages de huit, dix et quinze jours de la Nouvelle-Orléans à Saint-Louis ou à Cincinnati. La vie est si uniforme à bord et les spectacles qu'offrent les rivages du Mississipi se ressemblent tellement sur une longueur de plusieurs centaines de lieues, que la perspective d'un incident ou même d'un danger plaît à toutes les imaginations. Quand la « tire à la course » manque, on en est réduit à la promenade sur l'avant du bateau ou sur le *hurricane-deck*, terrasse bitumée couronnant les deux étages de cabines. De cette terrasse, située à une quinzaine de mètres au-dessus du fleuve, on jouit, le soir, d'une admirable vue sur les forêts de l'horizon et sur les eaux du Mississipi, qui reflètent dans leur sein les nuages empourprés de l'occident. La beauté de la nature a néanmoins peu d'attraits pour les Américains : aussi les repas sont-ils la grande occupation de la journée à bord des bateaux. A peine

le gong a-t-il résonné pour convoquer au festin les deux ou trois cents passagers, que ceux-ci accourent comme des écoliers, attendent avec impatience que les dames soient assises, puis se ruent sur les plats, entassent devant eux les viandes et les pâtisseries, et mettent la table complétement au pillage. Après le repas, les dames retournent dans leur salon réservé, tandis que le sexe fort se dirige vers la table de jeu ou vers la buvette, et s'installe dans la tabagie pour digérer péniblement. Quand les passagers blancs se sont levés de table, les officiers du navire viennent manger à leur tour, puis les domestiques blancs, et enfin les esclaves. Bientôt après sonne l'heure d'un nouveau repas; le gong retentit une seconde fois, et, comme s'ils étaient à jeun, les passagers blancs reviennent avec un appétit formidable se précipiter à la curée. C'est ainsi que festins succèdent à festins, et la vaste table du bord est toujours servie.

Parfois aussi un incendie vient animer cette vie monotone. Il est extrêmement rare qu'un bateau à vapeur chargé de coton ne prenne pas feu une ou plusieurs fois pendant son voyage de descente. Les balles sont empilées tout autour des cabines jusqu'au-dessus du *hurricane-deck*; les machines et les chaudières elles-mêmes sont tellement entourées de balles que les chauffeurs ont à peine la place nécessaire pour se mouvoir, et qu'il ne reste plus que deux ou trois pouces d'intervalle entre le fer chauffé au rouge et la matière inflammable; des jours ménagés entre les balles de distance en distance laissent échapper des bouffées d'une intolérable chaleur. Il suffit donc d'une simple étincelle pour causer un incendie prévu, que des pompes disposées d'avance aux endroits les plus dangereux doivent instantanément éteindre. Cependant, les statistiques le disent assez, on ne réussit pas toujours à étouffer les flammes, et depuis 1812, époque du lancement du premier bateau à vapeur sur le Mississipi, plus de quarante mille personnes ont trouvé la mort sur ce fleuve par des incendies, des chocs ou des explosions. La durée moyenne d'un bateau à vapeur n'est que de cinq ans.

A partir de Fort-Adams, on s'approche rapidement de ce qu'on pourrait appeler la zone maritime ou le delta du Mississipi. Le fleuve va se trouver en présence de la mer. C'est un nouvel ordre de phénomènes qui appelle ici l'attention du savant, et qui doit être examiné à part. Le Mississipi ne paraîtra pas moins grand dans sa rencontre avec l'Océan que dans sa longue course à travers les solitudes qui seront un jour les plus riches territoires du continent nord-américain.

ÉLISÉE RECLUS.

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE L'ITALIE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

PREMIÈRE PARTIE.

I. *Recueil des Traités, Conventions et Actes diplomatiques concernant l'Autriche et l'Italie, 1703-1859*, 1 vol. — II. *Histoire générale des Traités de paix*, par M. le comte de Garden, 13 vol. — III. *Mémoires et Correspondance politique et militaire du prince Eugène*, par A. De Casse. — IV. *Pensées et Réflexions morales et politiques du comte de Ficquelmont*, publiées par M. de Barante; 1 vol. 1859.

Je viens de lire le *Recueil des Traités, Conventions et Actes diplomatiques concernant l'Autriche et l'Italie depuis* 1703 *jusqu'en* 1859; j'ai complété cette lecture par l'étude que j'ai faite de tout ce qui touche à l'Italie dans l'*Histoire générale des Traités de paix de M. le comte de Garden depuis la paix de Westphalie jusqu'en* 1813. Ces recherches m'ont démontré trois points qu'il n'est peut-être pas hors de propos de signaler à l'attention du public :

Premièrement, l'indépendance et la neutralité de l'Italie sont depuis deux siècles le vœu et le travail de la diplomatie, travail souvent interrompu, souvent contrarié, jamais abandonné;

Secondement, la guerre depuis deux siècles, quand elle a été longue et européenne, a toujours nui à l'indépendance de l'Italie, et l'a horriblement sacrifiée;

Troisièmement, l'Italie n'a jamais rien gagné que lorsque la France est intervenue dans sa destinée, d'accord avec l'Angleterre.

Le plus grand témoignage de cette vérité est la guerre de 1733, commencée avec la neutralité bienveillante de l'Angleterre, et finie dès 1735 par la médiation offerte, sinon acceptée, de l'Angleterre.

La démonstration que je veux faire devant être un récit plutôt qu'une argumentation, il faudra bien qu'aux divers momens de ce récit je montre la contrariété brutale que la guerre, en se prolongeant, a faite aux vœux et aux expédiens salutaires de la diplomatie. Les guerres, en commençant, sont en général pleines de bons instincts et d'idées justes : elles voient quelle est la difficulté qu'elles sont chargées de résoudre; elles ne la grossissent pas et ne l'exagèrent pas par la passion ou par l'ambition. La guerre enfin, à ce moment, a encore la paix en vue, c'est-à-dire le but qu'elle doit atteindre, et non-seulement elle voit le but et s'y achemine volontiers, elle voit aussi quel est le moyen d'y arriver; elle sait quels sont les principes que la paix doit consacrer, elle respecte ces principes, et n'y substitue pas des intérêts de gloire ou de conquête. Voilà la guerre dans son adolescence, si je puis ainsi parler, belle alors par son enthousiasme et par son courage, belle aussi par l'honnêteté de ses sentimens et la droiture de ses idées. A mesure que la guerre grandit, à mesure qu'elle prend plus d'âge et de force, elle devient moins sincère et moins naïve, elle perd de vue le but, c'est-à-dire la paix; elle oublie aussi les principes qu'elle était chargée de faire vaincre, elle devient ambitieuse, conquérante, usurpatrice. Je prends un exemple ancien, l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne. Les puissances alliées contre la France, et surtout les puissances maritimes, c'est-à-dire l'Angleterre et la Hollande, avaient commencé cette guerre pour empêcher la réunion sur la même tête des deux couronnes de France et d'Espagne. C'était là le principe qu'elles avaient proclamé dès les premiers jours de la guerre, et c'est à ce principe qu'elles revinrent à la paix d'Utrecht, c'est-à-dire après douze années employées à verser à flots le sang humain. Pendant ces douze fatales années, les puissances alliées, entraînées par la jalousie et par l'ambition, oublièrent le but qu'elles s'étaient marqué. Il ne s'agissait plus d'empêcher la réunion de la France et de l'Espagne, mais d'humilier et d'abattre la France, de la démembrer, de lui ôter la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté, que sais-je? Le principe de la guerre avait changé pendant sa durée; l'esprit de conquête avait remplacé l'idée de l'équilibre européen. En 1701, il fallait, disait-on, s'opposer à la monarchie universelle qu'allait créer la réunion de la France et de l'Espagne; en 1711, on ne songeait pas que la réunion de l'Espagne et de l'empire sous Charles VI allait créer d'une autre façon la monarchie universelle. Comme c'était contre la France que cette monarchie universelle s'allait ériger, elle ne semblait plus dan-

gereuse ni illégitime; les passions de la guerre en avaient effacé le principe.

I.

J'ai parlé de la guerre de la succession d'Espagne, parce que cette guerre a créé la prépondérance de l'Autriche en Italie. Pendant tout le XVIIe siècle et depuis le traité de Cateau-Cambrésis en 1559, l'Italie avait appartenu à l'Espagne. L'Espagne avait la Sicile, Naples, les ports de la Toscane, le Milanais. Le traité d'Utrecht en 1713, après la guerre de la succession, donna à l'Autriche en Italie tout ce qu'avait l'Espagne, c'est-à-dire le royaume de Naples et le Milanais. On peut sous ce rapport comparer le traité d'Utrecht de 1713 avec le traité de Vienne de 1814. Le traité de Vienne a fondé la prépondérance de l'Autriche en Italie en lui donnant toute l'Italie septentrionale, et par là un immense avantage, la contiguïté avec ses états d'Allemagne. Je ne veux pas abuser des rapprochemens historiques; cependant, de même que le XVIIIe siècle s'est employé depuis 1713 jusqu'en 1748, c'est-à-dire jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, à réprimer et à diminuer cette prépondérance de l'Autriche en Italie, et à réparer la faute qu'avait faite le traité d'Utrecht, il est possible que le XIXe siècle s'emploie chaque jour davantage à réprimer aussi et à diminuer la prépondérance de l'Autriche en Italie, et à réparer la faute qu'a faite le traité de Vienne. Il y a seulement et il y aura cette différence entre le travail de notre siècle en Italie et celui du XVIIIe siècle, qu'au XVIIIe siècle, il ne s'agissait que de rendre à l'Espagne ou à ses princes quelques-unes des possessions que l'Espagne y avait autrefois, d'opposer par conséquent dans la péninsule la maison de Bourbon à la maison d'Autriche, tandis que de nos jours la lutte en Italie est celle de l'Italie elle-même contre les étrangers. Un principe nouveau s'est manifesté et se trouve en jeu dans la guerre actuelle, celui de la nationalité italienne. C'est aux Italiens qu'il s'agit de confier la défense de l'indépendance italienne au lieu de soutenir cette indépendance par l'opposition militaire et politique de l'Espagne et de l'Autriche, comme au XVIIIe siècle. Notons cependant que, depuis le traité de Naples et de Madrid de 1759 (1), les princes espagnols de la maison de Bourbon sont devenus tout à fait italiens, parce que la séparation perpétuelle de l'Espagne et de l'Italie est devenue la règle et la condition de l'établissement des Bourbons d'Espagne en Italie. Si cette règle avait été établie pour la maison d'Autriche, la question

(1) Je désigne le traité de 1759 sous le nom de traité de Naples et de Madrid, parce que dans le troisième volume de l'*Histoire générale des Traités de paix* de M. le comte de Garden, page 375, il est appelé : traité de Madrid du 3 octobre 1759, et, page 589, traité de Naples, également du 3 octobre 1759.

italienne ne serait plus qu'une question libérale, comme à Naples et à Rome, question toujours grave et difficile, mais qui existe ailleurs, dans les petits états d'Allemagne et même en France; ce ne serait plus une question européenne.

Avant que l'Autriche acquît par le traité d'Utrecht le Milanais et le royaume de Naples, elle convoitait déjà ces possessions. Le duc de Lorraine Charles V, dans son testament politique (1), conseillait à l'empereur Léopold de tâcher de déterminer le dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, le triste et maladif Charles II, à disposer de ses états d'Italie en faveur de l'archiduc Charles; mais, craignant la résistance que les princes italiens ne manqueraient pas de faire à ce projet, il voulait que l'on fît « couler des Allemands dans le royaume de Naples, en Sicile et dans le Milanais, *assez pour pouvoir y prendre pied et s'assurer de n'en pouvoir être chassé par les nationaires.* » Il savait bien qu'il y aurait des révoltes contre la domination allemande; mais, et c'est là qu'excelle la prévoyance de ce grand fondateur de la politique autrichienne, « on prendra occasion de ces soulèvemens des *nationaires* italiens pour les châtier sévèrement et s'affermir plus fortement dans leurs états. » Visant à la possession de l'Italie tout entière, il conseillait à la maison d'Autriche « d'ériger en royaume cette portion de l'empire, de telle sorte que la branche soit divisée, sans être séparée. » Le duc de Lorraine signale l'avantage de cette combinaison. De Madrid à Vienne, les branches de la maison d'Autriche ne pouvaient pas s'entre-secourir. De Milan à Vienne, il y aura contiguïté. L'Adriatique, qui est déjà autrichienne au nord par Trieste, qui le sera au sud par le royaume de Naples, deviendra un lac autrichien. Venise, dépouillée peu à peu de ses états de terre ferme, « sera réduite à ses lagunes, et deviendra tout au plus une république comme Dantzick ou comme Genève, qui n'ont rien du tout hors de l'enceinte de leurs murailles. » Grâce à ces agrandissemens, la maison d'Autriche pourra « attaquer le Turc par mer, s'il remue à contre-temps par terre. » Est-ce tout en Italie selon le plan du fondateur de la politique autrichienne? Non : il faut « réduire le Piémont en province autrichienne et abandonner la Savoie aux Suisses. » Et le pape? Le pape! Ici vraiment je reste ébahi de la hardiesse laïque des dévots de ce temps-là, car Charles V était un grand dévot et fort sincère. Il faut, dit le testa-

(1) M. d'Haussonville, dans le troisième volume de son excellente *Histoire de la Réunion de la Lorraine à la France*, a prouvé l'authenticité de ce testament, et il a montré que ce document était devenu le programme de la politique autrichienne depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Tout ce que conseillait le duc de Lorraine à l'empereur Léopold et à ses descendans, l'Autriche l'a accompli ou a tenté et tente encore de l'accomplir. Comme le petit-fils de Charles V devint le chef de la nouvelle maison d'Autriche en épousant Marie-Thérèse, il s'est trouvé que le testament du grand-père a été exécuté par les petits-fils.

ment politique, avoir réduit tous « les princes d'Italie au rôle de gouverneurs seulement, avant que d'entreprendre de réduire le pape au seul domaine de la ville de Rome, en unissant par là le royaume de Naples avec le Milanais, bon gré, mal gré, et la force à la main. Il faut avoir des docteurs profonds qui instruisent le peuple de vive voix et par écrit de l'inutilité et de l'illusion des excommunications, quand il s'agit du temporel que Jésus-Christ n'a jamais destiné à l'église. » Une fois le pape en cet état, « il faudra que l'une et l'autre couronne (1) lui marquent tous les respects possibles pour le spirituel, pendant qu'elles le contiendront dans Rome, comme il était autrefois dans Avignon, à la dévotion du souverain régnant. »

En citant ce curieux passage du testament politique, il m'est impossible de ne pas faire une observation. Deux descendans du duc de Lorraine, Joseph II à la fin du XVIIIe siècle et l'empereur François-Joseph aujourd'hui, ont visé par des moyens différens à cet assujettissement du pape à l'Autriche, qui est une des conditions de l'assujettissement de l'Italie, l'un en opposant durement ses prérogatives temporelles aux prérogatives spirituelles de la papauté, l'autre en étendant par le dernier concordat la prérogative spirituelle du pape, non pas sur le pouvoir temporel de l'empereur, mais sur les libertés temporelles des sujets autrichiens, et tâchant d'obtenir par une habile alliance ce que Joseph II voulait obtenir par la lutte : la suprématie ecclésiastique du pape en Autriche était le prix de la suprématie autrichienne en Italie.

J'ai déjà beaucoup cité du testament politique de Charles V; il faut cependant que je signale encore deux points capitaux :

1° On ne pourra rien faire ni en Italie ni en Allemagne pour fonder la vraie monarchie que le duc de Lorraine veut substituer à l'empire, si « on ne redouble pas alors la ferveur des Anglais et des Hollandais contre la France, et si l'on n'entretient pas, sans y rien épargner, l'antipathie et l'animosité des couronnes et des peuples, afin qu'ayant cette épine au pied, la France ne soit pas en état d'amener de grandes forces au secours des complaignans d'Italie, » c'est-à-dire au secours des princes et des peuples italiens opprimés par l'Autriche. Ainsi exciter contre nous l'animosité de l'Angleterre et de la Hollande, afin d'empêcher que la France ne protége l'indépendance de l'Italie, voilà la première maxime d'état du fondateur de la politique autrichienne.

2° « Il faut favoriser les Anglais et les Hollandais, et même les Portugais, pour l'invasion des états du Nouveau-Monde, avec les flottes desquels il faut joindre une escadre équipée en Sardaigne, qui aille ou les installer sur les lieux, ou partager sous leur force

(1) La couronne d'Allemagne et la couronne d'Italie.

et sous leur protection ce qu'il y a à prendre, pendant que les prétendans (à la succession d'Espagne) s'agiteront pour la terre ferme du vieux monde. C'est de ce régal qu'il faut entretenir les alliés de la famille. » Ainsi livrer les Indes aux Anglais et aux Hollandais en récompense de leur utile animosité contre la France et « les entretenir de ce régal, » voilà la seconde maxime d'état qui concourt avec la première, et qui n'en est que le moyen.

Cette convoitise de l'Autriche sur l'Italie n'était un secret ni pour la France ni pour l'Italie. Louis XIV disait en 1697, dans les instructions qu'il donnait au marquis d'Harcourt, ambassadeur de France en Espagne, que « si le roi d'Espagne donnait à l'archiduc Charles le gouvernement perpétuel du Milanais,... il faut que le marquis d'Harcourt demande en ce cas une audience du roi catholique; qu'il déclare à ce prince que l'intention de sa majesté ayant toujours été de maintenir inviolablement la paix dont l'Europe jouit présentement, elle ne peut voir sans une peine extrême que le roi d'Espagne contribue à la troubler en donnant à l'empereur les moyens infaillibles de se rendre maître de l'Italie; que les desseins que ce prince en a depuis longtemps ont éclaté pendant la dernière guerre; que sa majesté, ayant sacrifié ses propres avantages pour les prévenir, veut aussi conserver le repos qu'elle a procuré aux princes d'Italie; que, comme elle en est garante, elle ne pourra s'empêcher de leur donner les secours qu'ils lui demanderont, lorsqu'ils seront attaqués dans leurs droits et dans leur liberté; que la cession du Milanais à l'archiduc ou la nomination de ce prince au gouvernement de cet état ne peut se regarder que comme un premier pas pour attaquer le reste de l'Italie, et que, s'il s'exécute, sa majesté n'a point de temps à perdre à préparer les forces nécessaires à la secourir (1). » Louis XIV connaissait le testament politique du duc de Lorraine. Un de ses espions à Vienne lui en avait transmis une copie; mais, quand même il ne l'aurait pas connu, il était facile de voir que c'était du côté de l'Italie, faible et divisée, que l'Autriche devait chercher à s'agrandir, plutôt que du côté de l'Orient, où le Turc, quoique déjà battu, conservait encore un renom de force et de puissance. D'ailleurs les états ne sont puissans que par les conquêtes qu'ils font sur terre civilisée; celles qu'ils font sur terre barbare ajoutent peu à leur puissance. Je me souviens d'avoir lu, il y a plus de vingt ans, un mémoire de M. Pozzo di Borgo, où l'habile diplomate montrait que la Russie ne pouvait pas renoncer à la Pologne, parce que c'était par la Pologne qu'elle touchait à l'Occident et qu'elle avait prise sur l'Europe. On parlait beaucoup alors de l'avenir qui était réservé à la Russie dans l'Asie orientale:

(1) *Histoire générale des Traités de paix,* par le comte de Garden, t. II, p. 206.

c'était à elle qu'il appartenait, disait-on, de civiliser l'extrême Orient. M. Pozzo ne refusait pas cet avenir; mais il pensait avec raison que la Russie l'aurait, pour ainsi dire, par-dessus le marché, si elle était forte et puissante en Occident. Cette prise que la Russie s'est acquise en Occident par la possession de la Pologne, l'Autriche l'a par l'Italie sur l'Europe méridionale.

A la fin du XVIIe siècle, et avant les entraînemens de la guerre d'Espagne, l'Angleterre et la Hollande ne se souciaient pas plus que la France de livrer l'Italie à l'Autriche. On sait qu'avant que le testament de Charles II donnât toute la monarchie espagnole au petit-fils de Louis XIV, des traités de partage de cette grande succession, toujours près de s'ouvrir, avaient été faits entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Ces traités auraient-ils été exécutés paisiblement? Auraient-ils prévenu la grande guerre de la succession d'Espagne, qui mit la France à deux doigts de sa perte? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, dans le premier de ces traités (11 octobre 1698) l'Autriche n'avait rien en Italie ni ailleurs. La monarchie espagnole est assurée au prince électoral de Bavière; mais le royaume des Deux-Siciles, avec les ports de Toscane, le marquisat de Final et la province de Guipuscoa, est attribué au dauphin fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne. Le prince de Bavière, dont l'avénement au trône d'Espagne était ainsi préparé par la France, l'Angleterre et la Hollande, c'est-à-dire par les puissances prépondérantes en Europe, et dont la vie semblait le gage de la paix à venir du monde, mourut à Bruxelles le 8 février 1699, âgé de six ans; il fallut tout recommencer. Dans le second traité de partage du 25 mars 1700, l'archiduc Charles d'Autriche, plus tard l'empereur Charles VI, est appelé à recueillir l'héritage de la monarchie espagnole, sauf l'Italie méridionale, qui est donnée au dauphin. Quant au duché de Milan, on ne veut ni le donner au dauphin, ni le donner à l'archiduc; il est donné soit au duc de Lorraine, qui doit alors céder la Lorraine à la France, soit au duc de Savoie, qui doit alors céder à la France la Savoie et le comté de Nice. Cet article est remarquable. Il exclut du Milanais la France et l'Autriche, afin d'une part de ne pas établir une quasi-contiguïté entre la France et l'Italie septentrionale à travers le Piémont ou la Suisse, afin d'autre part de ne pas établir une contiguïté complète entre l'Autriche et l'Italie par la possession du Milanais. L'exclusion réciproque en l'Italie de la France et de l'Autriche, voilà la véritable garantie de l'indépendance de l'Italie.

Ce traité de partage du 25 mars 1700 était la plus belle chance de la France, à qui il donnait la Lorraine ou la Savoie; mais qu'il me soit permis de dire que dans l'étude que nous faisons de l'histoire diplomatique de l'Italie, c'est là le petit côté. Les deux principes es-

sentiels de ce traité sont : 1° le maintien de l'équilibre européen par l'interdiction de la réunion de l'Espagne et de l'empire; or le maintien de l'équilibre européen est surtout favorable aux petits états de l'Italie, comme à tous les petits états de l'Europe, qui ne vivent et ne gardent leur indépendance que sous la protection de l'équilibre européen. Le second principe du traité est : point de contiguïté entre l'Autriche et l'Italie. La maison d'Autriche pourra régner en Espagne; mais l'Espagne sous la maison d'Autriche n'aura plus le Milanais, afin qu'il n'y ait aucune contiguïté possible entre l'Autriche et l'Italie, et comme il ne faut pas que la contiguïté refusée à l'Autriche profite, même de loin, à la France, le Milanais sera donné au duc de Lorraine ou au duc de Savoie.

Aucun traité ne témoigne mieux que le traité de partage de 1700 l'intention de la diplomatie occidentale d'assurer ou de rétablir l'indépendance de l'Italie.

On sait comment ce traité manqua son effet. Charles II, roi d'Espagne, faible d'esprit et faible de corps, n'avait qu'une idée, le souvenir de la grandeur de la monarchie espagnole, et il s'indignait que l'Europe voulût démembrer cette monarchie. Spectacle curieux et presque touchant que cette obstination du roi d'Espagne à croire à la grandeur de l'Espagne, et d'aimer mieux pour ainsi dire la décadence en bloc que le démembrement, dût ce démembrement devenir une régénération! En faisant cette réflexion, je pense malgré moi au sultan Abdul-Medjid, qui, nourri aussi dans l'idée de la grandeur de l'empire ottoman, vit et mourra dans l'adoration personnelle de la grandeur ottomane.

Tel était Charles II d'Espagne, qui, cherchant à prolonger après lui cette grandeur espagnole qu'il n'avait pas pu soutenir, légua son empire au petit-fils de Louis XIV, comme à celui qui pourrait mieux le défendre. Louis XIV eut à choisir entre le testament qui donnait une couronne à sa famille et le traité de partage qui donnait à la France plusieurs belles provinces. Il choisit la couronne. Le choix fut malheureux de plusieurs côtés : malheureux pour la France, qui fut sur le point de perdre toutes les conquêtes qu'elle avait faites au commencement du règne de Louis XIV, et qui n'eut ni la Lorraine ni la Savoie; malheureux pour l'Italie, qui y perdit son indépendance et qui vit le royaume de Naples et le Milanais tomber aux mains de l'Autriche; malheureux enfin pour l'Espagne, qui fut démembrée par la guerre comme elle l'aurait été par le traité de partage.

Que fit l'Italie pendant la guerre de la succession, et comment témoigna-t-elle du désir qu'elle avait de conserver ou de recouvrer son indépendance? Le duc de Savoie tâcha de s'agrandir et s'agrandit en effet en s'alliant tantôt avec la France contre l'Autriche et ses alliés, tantôt contre la France avec l'Autriche et ses alliés. Ce-

pendant à la fin de la guerre le roi de Sicile, c'est le titre qu'il prit alors, dut voir avec regret l'Autriche établie dans le Milanais, dans le royaume de Naples, dans la Sardaigne et dans les ports de Toscane. Il avait, il est vrai, la Sicile; mais la Sicile, province éloignée du Piémont et qu'il fallait garder avec une marine que le nouveau roi n'avait pas, la Sicile ne lui donnait pas autant de puissance que le Milanais, devenu autrichien, lui créait de danger. La politique du duc de Savoie pendant la guerre de la succession d'Espagne fut plus savoisienne qu'italienne. Le temps n'était pas encore venu pour la Savoie d'avoir une politique italienne. D'autres princes italiens plus faibles que le duc de Savoie s'opposèrent plus hardiment que lui à l'avénement de la prépondérance de l'Autriche en Italie : le pape par exemple, qui en 1708 déclara la guerre à l'Autriche et réunit une armée dont le commandement fut confié au comte de Marsigli (1). L'empereur Joseph Ier envoya contre le pape le prince héréditaire de Hesse-Cassel à la tête d'un corps de soldats protestans, qui prit Bologne et força Clément XI à faire la paix et à reconnaître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Un autre prince italien, le duc de Mantoue, s'étant fait l'adversaire de l'Autriche en 1701, son duché fut confisqué par l'empereur en 1708, et le duc de Mantoue étant mort la même année, ses héritiers, les ducs de Guastalla, issus de la même maison, furent obligés de se contenter des terres de Sabionnette et de Bozzolo; Mantoue resta entre les mains de l'Autriche. Au traité d'Utrecht, en 1713, Louis XIV réclama l'indépendance du duché de Mantoue et du duché de la Mirandole, confisqué aussi par l'Autriche pendant la guerre; mais au traité de Bade, en 1714, il abandonna, je ne sais pourquoi, la cause de ces deux princes italiens.

La maison d'Autriche, qui pendant la guerre de la succession pensa un instant qu'elle aurait à la fois l'empire en Allemagne et toute la monarchie espagnole, crut qu'au traité d'Utrecht et de Bade elle perdait beaucoup. Elle perdit sur son ambition; mais elle acquit une prépondérance décisive en Italie par la réunion entre ses mains du royaume de Naples, du Milanais, de la Sardaigne et des ports de Toscane.

(1) Le comte de Marsigli était de Bologne; il avait servi en Autriche. C'était un savant autant qu'un militaire. Nous avons de lui un ouvrage très curieux intitulé : *Danubius Pannonico-mysicus, observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis perlustratus.* J'ai lu avec beaucoup d'intérêt tout ce qui dans cet ouvrage concerne l'histoire du Danube. Le comte de Marsigli a fait de plus un ouvrage intitulé *État militaire de l'empire ottoman, ses Progrès et sa Décadence.* Ce livre est terminé par une invitation aux princes chrétiens de se réunir contre un ennemi qui n'a d'imposant que son ancienne réputation, mais qui ne résisterait pas aux armées disciplinées de l'Europe. Marsigli est un des ancêtres de la question d'Orient.

Voyons maintenant comment le XVIIIe siècle s'employa à détruire cette prépondérance et à rétablir autant que possible l'indépendance de l'Italie.

II.

Louis XIV mourut à Versailles le 1er septembre 1715. Beaucoup d'historiens disent que la politique de la France a changé à ce moment, et, selon les diverses opinions, ils louent ou ils blâment le régent de ce changement. C'est à lui qu'ils attribuent par exemple l'idée d'avoir fait de l'alliance de la France et de l'Angleterre le principe de la politique française. Je suis grand partisan de l'alliance de la France et de l'Angleterre : je ne demanderais donc pas mieux que d'attribuer au régent, prince qui avait de grands talens qu'il gâtait à plaisir par ses mauvaises mœurs, l'initiative de cette politique; mais je ne peux pas de bonne foi lui laisser cet honneur. Le principe de l'alliance anglaise est tout entier dans le traité d'Utrecht, ce traité qui sauva la France et qui lui déplut aussitôt qu'il l'eut sauvée, ce traité qui fit obtenir à l'Angleterre plus qu'elle n'avait demandé en commençant la guerre, et qui fut le sujet d'une accusation capitale dirigée contre les ministres qui l'avaient fait. Ne nous étonnons point de cette bizarrerie du sort. L'alliance de la France et de l'Angleterre est contraire aux vieux préjugés populaires des deux pays : c'est la politique de l'élite plutôt que de la foule, et comme cette alliance est fondée sur la mutuelle continence que s'impose l'ambition des deux pays, il est tout naturel que les passions en murmurent. Hors de cette alliance pourtant point de salut pour la paix en Europe. Ce qui a compensé les mauvais effets de la guerre de la succession, c'est l'accord de la France et de l'Angleterre au traité d'Utrecht. De là le caractère de ce traité, qui fut une transaction à peu près équitable, sauf en Italie, au lieu d'être l'anéantissement de la France et la suprématie de la maison d'Autriche. Ce qui au contraire, au commencement de notre siècle, a rendu si injustes et si difficultueux les traités de 1815, c'est la lutte entre la France et l'Angleterre. Il n'y a de justice ou d'équilibre en Europe qu'à l'aide de l'alliance de la France et de l'Angleterre. Le traité d'Utrecht contenait cette vérité. Le régent eut le mérite de la comprendre, de la défendre, et de l'appliquer à son temps et à sa situation. On a dit que l'abbé Dubois avait eu l'idée de l'alliance anglaise et l'avait fait adopter par le régent. L'abbé Dubois vit que l'alliance de la France et de l'Angleterre, fondée dans le traité d'Utrecht par les tories, pouvait fort bien se continuer avec les whigs, quoique les whigs attaquassent sans cesse ce traité. Voilà ce qu'on peut attribuer de mérite à l'abbé Dubois. Le traité de triple et de quadruple

alliance, loin de répudier la politique de Louis XIV, ne fit que la continuer, non pas la politique ambitieuse et impérieuse de Louis XIV, non pas celle qui lui inspira la guerre de Hollande et l'adoption du testament espagnol, mais sa politique modérée et sensée, la politique du traité de Riswick, des traités de partage, enfin du traité d'Utrecht, quoiqu'on puisse dire que dans le traité d'Utrecht la nécessité a eu autant de part que la sagesse.

Le principe de l'alliance entre la France et l'Angleterre fut hautement avoué et proclamé dans les traités de triple et quadruple alliance : aussi ces traités, qui avaient toute sorte d'avantages, qui assuraient la paix, qui commençaient à restreindre la prépondérance de l'Autriche en Italie, ne furent point populaires, malgré leur sagesse et leur utilité, j'allais presque dire à cause de leur sagesse et de leur utilité. La doctrine de l'alliance entre la France et l'Angleterre avait de la peine à s'établir. Lord Stanhope disait, il est vrai, à l'abbé Dubois dans les négociations de la triple alliance : « Tous les Anglais sages sont convaincus qu'il y a tout à perdre et rien à gagner dans une guerre contre la France. Quand nous parviendrions à renouer une ligue contre ce royaume avec tous nos anciens alliés, après avoir fait quatre ou cinq campagnes avec tout le succès possible et avoir prodigué dans cette guerre l'argent que nous pourrions employer à acquitter nos dettes, qu'en reviendrait-il à l'Angleterre? Si on lui offrait une partie des conquêtes qu'on aurait faites sur la France, elle les refuserait, et la nation ne permettrait jamais qu'on les acceptât. *Enfin la France et l'Angleterre, unies ensemble, n'auraient rien à craindre de toutes les autres puissances; elles pourraient maintenir la tranquillité de l'Europe et même la gouverner* (1). » Mais en même temps lord Stanhope ne dissimulait pas à Dubois les préjugés qu'il y avait en Angleterre contre l'alliance française, et Dubois aurait pu répondre à lord Stanhope qu'en France les préjugés d'une bonne partie de la cour et de la ville n'étaient pas moins grands. Cette alliance cependant triompha et commença à rendre à l'Italie un peu d'indépendance. Je me trompe, ces idées de l'indépendance et de la nationalité de l'Italie n'étaient point alors de mise, et l'on aurait fort étonné le public et la diplomatie, si l'on avait parlé de la nationalité italienne. Cependant la chose existait à défaut du mot : on voulait restreindre la prépondérance de l'Autriche en Italie, on voulait même que ni l'Autriche ni l'Espagne ne prévalussent en Italie; cela était bien près de l'indépendance italienne. Seulement, comme le maintien de l'équilibre européen était alors l'idée dominante dans la diplomatie, et comme on savait bien que l'Italie entre les mains d'une

(1) *Mémoires et Correspondance du cardinal Dubois.*

puissance étrangère donne à cette puissance une prépondérance extrême dans l'Europe centrale, on travaillait à exclure les étrangers de l'Italie. Ainsi le traité de quadruple alliance (2 août 1718) assure à l'infant don Carlos, second fils de Philippe II, la succession du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, qui allait s'ouvrir par l'extinction des descendans mâles des maisons de Médicis et de Farnèse; il oppose en Italie la maison de Bourbon à la maison d'Autriche, mais le traité déclare en même temps que jamais la Toscane ni Parme et Plaisance ne pourront être réunis à l'Espagne dans les mains du même prince. Je trouve le même principe dans les articles de ce traité relatifs au duc de Savoie. Le droit de succession du duc de Savoie à la couronne d'Espagne, en cas d'extinction des descendans de Philippe V, est confirmé à la condition que, la chose arrivant, les états d'Italie du duc de Savoie passeront à un cadet de sa maison, sans pouvoir être réunis à la monarchie d'Espagne.

Voilà les principes favorables à l'indépendance de l'Italie que firent triompher dans le traité de quadruple alliance la France et l'Angleterre unies. Philippe V, malgré les avantages assurés à sa famille en Italie, ne voulut point accepter le traité de quadruple alliance. Inspiré alors par Alberoni, il rêvait le rétablissement de la monarchie espagnole de Charles-Quint. Il fallut lui faire la guerre. Le manifeste de la France, en déclarant la guerre (10 janvier 1719), est très curieux et très habile. « La France ne prend point une politique nouvelle : elle suit la politique du traité d'Utrecht. » Et à ce propos le manifeste proclame hautement le principe de l'alliance entre la France et l'Angleterre. La coalition de l'Europe contre la France menaçait de se renouer; les passions de la guerre de la succession n'étaient point apaisées; les traités d'Utrecht et de Bade n'allaient plus être qu'une trève au lieu d'être une paix. « Quel moyen plus sûr pour dissiper cet orage que de s'unir avec la puissance qui, de concert avec nous, avait rappelé la paix par les traités d'Utrecht? Le roi ne négligea rien pour réussir dans cette vue. La confiance se rétablit par ses soins entre les deux puissances, et elles pensèrent aussitôt que rien ne contribuerait davantage à confirmer une paix encore mal assurée qu'une alliance défensive entre la France, l'Angleterre et la république des Provinces-Unies, *pour maintenir les traités d'Utrecht et de Bade.* »

La guerre obtint de Philippe V ce que la négociation n'avait pas pu obtenir. Les armées espagnoles, ressuscitées un instant par Alberoni, avaient conquis la Sicile et la Sardaigne; mais les flottes anglaises avaient bientôt vaincu et détruit la marine renaissante de l'Espagne, la France avait conquis la province de Guipuscoa et attaquait la Catalogne. Philippe V céda, destitua Alberoni, évacua la

Sicile, qui fut donnée à l'empereur Charles VI, et la Sardaigne, qui fut donnée au duc de Savoie en échange de la Sicile. Enfin Philippe V accepta pour son fils don Carlos l'investiture de la Toscane et de Parme et Plaisance. La maison de Bourbon rentra ainsi en Italie pour faire contre-poids à la maison d'Autriche, et le traité de quadruple alliance, dans le soin qu'il prend d'assurer l'équilibre italien, va jusqu'à dire (art. 3) : « Il a été stipulé que jamais, ni en aucun cas, l'empereur, ni aucun prince de la maison d'Autriche qui possédera des royaumes, provinces et états d'Italie, ne pourra s'approprier les états de Toscane et de Parme. »

L'intention des traités de triple et quadruple alliance, ou plutôt la politique de l'alliance entre la France et l'Angleterre est, je crois, manifeste : confirmer le traité d'Utrecht pour maintenir la paix en Europe, corriger le traité d'Utrecht en Italie pour y restreindre la prépondérance de l'Autriche, en substituant à deux dynasties italiennes qui s'éteignent, celle de Médicis et celle de Farnèse, une dynastie qui devient aussitôt italienne, qui ne pourra pas redevenir espagnole, et qui fera contre-poids à la maison d'Autriche.

Qu'on ne croie pas que cette idée de l'équilibre italien soit une idée d'aujourd'hui que j'introduis à plaisir dans l'interprétation du traité de quadruple alliance : l'équilibre italien fut une des questions débattues dans les négociations de ce traité. L'Espagne, qui avait conquis la Sicile sur le duc de Savoie, et à qui on demandait de la rendre à l'empereur en échange de la Sardaigne, qu'il céderait au duc de Savoie, l'Espagne se refusait à cette combinaison, qui, donnant la Sicile à l'empereur, maître aussi en ce moment du royaume de Naples, le rendait plus puissant que jamais en Italie, et détruisait de fond en comble l'équilibre italien. Le manifeste français essaie de réfuter cette objection, qui est grave. Il ne fait pas fi de l'équilibre italien; il essaie de montrer que le traité le met ailleurs. « Tantôt, dit-il, parlant des objections de l'Espagne (1), c'était le prétexte d'un équilibre absolument nécessaire en Italie, et qu'on allait renverser en ajoutant la Sicile aux autres états que l'empereur y possède; mais le désir d'un équilibre plus parfait méritait-il qu'on replongeât les peuples dans les horreurs d'une guerre dont ils ont tant de peine à se remettre? Cet équilibre même, qu'on regrette en apparence, n'est-il pas assuré suffisamment, et plus parfaitement peut-être que si la Sicile était demeurée dans la maison de Savoie? L'établissement d'un prince de la maison d'Espagne au

(1) J'ai oublié jusqu'ici de dire que ce manifeste de 1719 fut rédigé par Fontenelle et par Lamothe-Houdard sur les notes de l'abbé Dubois : nouveau témoignage de l'intervention immémoriale de la littérature dans la politique, ou, si vous le voulez, signe du nouvel esprit, de l'esprit du XVIIIe siècle, et de l'ascendant que la littérature est en train de prendre dans la société.

milieu des états d'Italie, les bornes que l'empereur s'est prescrites par le traité, la garantie de tant de puissances, l'intérêt invariable de la France, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, soutenues de leurs forces maritimes, tant de sûretés laissent-elles regretter un autre équilibre? »

Tout le monde en 1719 reconnaissait donc la nécessité de l'équilibre italien, quoiqu'on l'appliquât différemment; tout le monde faisait effort pour le rétablir en Italie, et l'Autriche elle-même consentait à créer un contre-poids à sa puissance en y faisant rentrer un prince de la maison d'Espagne, qui n'y entrait qu'à la condition de devenir Italien et de ne plus pouvoir être Espagnol.

Cependant l'empereur se repentit bientôt de cette concession, dont le roi d'Espagne lui-même ne se contentait pas. Il y avait toujours entre Charles VI et Philippe V l'idée de la grande monarchie espagnole qu'ils ne pouvaient pas se consoler l'un et l'autre de n'avoir pas recueillie tout entière. L'empereur pensait qu'en mettant un Bourbon à Parme et Plaisance et en Toscane, il avait séparé et compromis ses états d'Italie, le Milanais et le royaume de Naples. Philippe V de son côté, poursuivant ses réclamations en faveur de l'équilibre italien, demandait que les états de Mantoue, de la Mirandole et du Montferrat fussent rendus à ceux qui les avaient possédés, et que l'Italie fût remise dans son ancienne situation.

On peut supposer que les réclamations de Philippe V en faveur des petits états d'Italie qu'avait détruits l'Autriche n'étaient pas tout à fait sincères, et que si l'Espagne avait encore eu en Italie la prépondérance qu'elle avait pendant la dernière moitié du XVIe siècle et tout le XVIIe, elle se serait fort peu souciée de l'indépendance des petits états italiens; mais il ne s'agit pas en politique de sonder la conscience de ceux qui défendent les bons principes. Il faut considérer les causes et non les avocats. On peut même, si l'on a l'esprit disposé à l'optimisme, croire que les intérêts ne changent dans le monde qu'afin que les principes rencontrent toujours un appui quelque part. Il y a cinquante ans, l'Autriche, luttant contre la France, proclamait hautement l'indépendance de l'Italie, et l'archiduc Jean disait aux Italiens en 1809, les encourageant à secouer le joug de la France : « L'Italie reprendra une vie nouvelle; elle reprendra un rang parmi les grandes puissances de l'Europe, comme elle en avait un autrefois, comme elle doit l'avoir un jour ou l'autre. » En 1859, c'est la France qui défend contre l'Autriche l'indépendance de l'Italie. Je sais des gens d'esprit sceptique qui diront qu'une indépendance que ne défendent que ceux qui ne peuvent pas l'opprimer est bien près d'être une chimère. Je ne suis pas de cet avis, et je pense au contraire qu'une indépendance que défendent tous ceux qui sont impartiaux par nature ou par nécessité est un

principe sacré et éternellement vivace. J'aime donc que Philippe V, au congrès de Cambrai, qui s'assembla après le traité de quadruple alliance pour en confirmer les résultats, j'aime que Philippe V, quels que fussent ses motifs, ait défendu l'indépendance des petits états italiens. Si l'Europe aime véritablement l'indépendance de l'Italie, elle doit y aimer et y défendre les petits états. Ç'a été la grande faute du traité de Campo-Formio d'avoir supprimé la république de Venise. Venise était un des centres de la vie et de l'indépendance italienne. A qui en définitive a profité la suppression de Venise? à la France, qui l'a faite? Non, à l'Autriche, qui en 1814 a pris Venise sans avoir à en demander la suppression au congrès de Vienne. J'ose dire que si la conquête française n'avait pas, sous l'empire, nivelé l'Europe et détruit je ne sais combien de petits états indépendans, le congrès de Vienne n'aurait pas osé sacrifier comme il l'a fait le principe de la nationalité en Europe; il n'aurait pas osé faire les destructions dont il a hérité.

Croyez-vous donc, me dira-t-on, à la possibilité des petits états? Peuvent-ils vivre de nos jours? — Oui, ils peuvent vivre tant que durera la grande paix européenne, tant que la guerre universelle ne sera pas redevenue l'histoire quotidienne de l'Europe. Et les petits états ont à mes yeux cet avantage, que, ne pouvant vivre que par la paix, ils emploient leur influence à la maintenir. Chaque fois que la diplomatie crée un petit état, elle crée un vote pour la paix. Sont-ils moins favorables que les grands états aux progrès de la civilisation? Non certes. Ils ont moins de luxe et autant de civilisation, ce qui est excellent. Munich est aussi civilisé que Vienne, Bruxelles que Paris, La Haye que Londres, Dresde que Berlin. J'ajoute que les individus y ont plus d'importance et de relief. L'homme y est moins nivelé et moins effacé que dans les grands états, surtout quand les grands états n'ont pas de liberté, car la liberté excite l'individu et lui fait prendre le rang qu'il mérite : la liberté crée l'inégalité, et par conséquent la vie morale des états. Otez la liberté et étendez les états, vous avez les grandes monarchies de l'Asie, au lieu d'avoir les cités de la Grèce, Babylone et Suse au lieu d'Athènes et de Sparte, des sujets au lieu de citoyens, des esclaves au lieu d'hommes.

Il faut remarquer en même temps que les petits états ont plus de chances de liberté que les grands. La force centrale y est moins grande; l'individu y est quelque chose à côté de l'état. Il y a tel ministre intelligent et éloquent de tel petit état de l'Allemagne qui à Vienne n'aurait été qu'un chef de bureau. — Eh bien! le grand mal! dira le despote : qu'importe qu'on soit chef de bureau ou ministre? — Mais comprenez donc, majesté, que je veux que l'homme ait toute la dignité qu'il peut avoir, afin que le despotisme ne soit

pas possible. — Le grand mal! dira peut-être aussi la foule. — Mais comprenez donc que je veux que l'individu ait son prix et son rang dans ce monde, afin que les peuples ne soient pas une foule, mais une cité libre et intelligente, *odi profanum vulgus et arceo.* — Vous aurez beau faire, continue-t-on; dans la condition actuelle de l'Europe, avec la ressemblance chaque jour plus grande des mœurs et des habitudes, avec la rapide circulation des chemins de fer, l'Europe tend chaque jour davantage à l'unité, et les petits états deviennent chaque jour plus impossibles. — Nous tendons à l'unité morale, oui, et j'en suis heureux, car l'unité morale de l'Europe est une cause et un moyen de paix; mais pourquoi tendrions-nous à l'unité politique? Où en est le besoin? Est-ce que la frontière interrompt le rail du chemin de fer? Il y a beaucoup de choses qui ne comportent pas de limites, les chemins de fer, les télégraphes, la poste, les monnaies, les poids et mesures. Mettez l'uniformité là où elle est bonne, là où les choses l'appellent. Ne la mettez point ailleurs. Si l'on écoutait les partisans fanatiques de l'uniformité, on décréterait pour l'Europe une seule loi, un seul culte, une seule langue : ce serait l'anéantissement de toute liberté, de toute conscience, de toute littérature. La diversité des langues et des institutions a créé les nations, c'est-à-dire a fait vivre l'humanité en l'individualisant. L'homme et les nations ne vivent que depuis le jour où ils ont quitté la tour de Babel, emportant chacun leur langue et leur destinée. Babel était l'humanité en bloc; le jour où nous reviendrons à Babel, sacrifiant chacun pour y rentrer le moi de sa patrie, de sa loi, de sa foi, de sa langue, ce jour-là c'en sera fait de l'humanité.

Non-seulement l'humanité comporte des différences et les réclame; les nationalités, qui sont les différences vitales de l'humanité, comportent et réclament aussi leurs différences et leurs nuances. Il y a des nationalités qui tendent à l'unité : telle est la nationalité française. Il y en a d'autres qui tendent seulement à l'indépendance, sans avoir besoin d'aller jusqu'à l'unité : telle est la nationalité suisse; telle est celle des Pays-Bas belges et hollandais; telle est encore celle de l'Allemagne. Quand la nationalité allemande a revendiqué son indépendance en 1813, elle a été invincible. Quand elle a voulu arriver jusqu'à l'unité politique en 1848, elle a échoué contre les diversités qu'elle contient. 1813 lui a révélé ce qu'elle a de commun, 1848 ce qu'elle a de divers. On peut croire que la nationalité italienne tend plus aussi à l'indépendance qu'à l'unité, et qu'elle n'a pas besoin de s'uniformiser pour s'affranchir.

Philippe V, en demandant au congrès de Cambrai, en 1724, la restauration des duchés de Mantoue et de la Mirandole, défendait l'indépendance de l'Italie sans viser à l'unité : il se conformait au génie

de la nationalité italienne, sans s'y intéresser beaucoup au fond, car il abandonna bientôt ses réclamations. Laissant le congrès de Cambrai, il traita directement avec l'empereur Charles VI. Par le traité de Vienne du 30 avril 1725, il obtint de l'empereur l'investiture des duchés de Parme et Plaisance et de la Toscane; il consentit en retour à laisser l'empereur en possession de tous ses états d'Italie, c'est-à-dire du Milanais et du royaume des Deux-Siciles, sans plus songer à Mantoue et à la Mirandole. Le traité de Vienne a cela de curieux qu'il est exactement conforme au traité de quadruple alliance, sauf qu'il n'est plus fait sous la médiation de la France et de l'Angleterre. Qu'est-ce donc qui avait pu réconcilier tout à coup Philippe V et Charles VI, c'est-à-dire les deux anciens rivaux, et les amener à faire entre eux de bon accord ce qu'ils n'avaient accepté qu'à grand'peine des mains de la quadruple alliance? En France, M. le duc premier ministre et Mme de Prie, sa maîtresse et sa conseillère, avaient renvoyé l'infante d'Espagne, fille de Philippe V, qui devait épouser Louis XV. Philippe V, justement irrité de cette impertinence, qui était en même temps une faute politique, avait rompu tous ses rapports avec la France et la quadruple alliance. Il s'était rapproché de l'empereur, et celui-ci, qui voulait faire reconnaître par l'Europe sa pragmatique sanction, c'est-à-dire la dévolution de tous ses états à sa fille Marie-Thérèse, s'était prêté à ce rapprochement, à la condition que Philippe V garantirait la pragmatique sanction. Le traité de Vienne du 30 avril 1725 est un acte d'amour paternel de la part de Philippe V, qui veut venger sa fille refusée par la France, et de la part de Charles VI, qui veut assurer ses états à la sienne; mais ce traité n'ôtait à l'Italie rien de ce que lui avait donné le traité de quadruple alliance, c'est-à-dire l'assurance que jamais Parme et Plaisance et la Toscane ne seraient réunis aux états allemands de la maison d'Autriche. Cette assurance est le premier pas fait par la diplomatie du XVIIIe siècle vers l'indépendance de l'Italie.

Il fallut encore plusieurs traités pour assurer à don Carlos la possession de Parme et de la Toscane. L'Espagne en 1729, par le traité de Séville, revint à la France et à l'Angleterre, puis en 1731 elle revint à l'Autriche, unie alors à l'Angleterre; mais ces variations des hommes ne changèrent rien au principe, et l'Italie ne fut pas rendue à la prépondérance exclusive de l'Autriche, telle que l'avait constituée le traité d'Utrecht : c'est là le point important de nos recherches.

III.

Nous venons de voir les efforts faits par la diplomatie depuis 1713 jusqu'en 1731 pour restreindre en Italie la prépondérance de l'Au-

triche et corriger les mauvais effets du traité d'Utrecht. En 1733, une nouvelle phase commence avec l'ouverture de la succession de Pologne. Toutes les fois que l'Italie s'agite, l'Europe est inquiétée et troublée; mais toutes les fois aussi que l'Europe est troublée quelque part, l'Italie est en jeu. C'est le destin de la société européenne que, faisant vraiment corps, la secousse que ressent un membre se communique à tous les autres. Les guerres se localisent quand elles commencent; elles s'étendent dès qu'elles durent.

Auguste II, roi de Pologne, venait de mourir. La France favorisait l'élection de Stanislas Leczinsky, que Charles XII avait déjà fait nommer roi de Pologne, qui avait perdu sa couronne quand Charles XII avait été vaincu, mais qui depuis était devenu, par un des plus singuliers hasards du sort, beau-père de Louis XV. La Russie et l'empereur Charles VI soutenaient l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, fils d'Auguste II. La Pologne semblait tendre à ce moment à devenir un royaume héréditaire dans la maison de Saxe, sans pour cela cesser d'être électif et par conséquent dépendant de ses voisins. Stanislas Leczinsky fut élu par la diète de Pologne; l'électeur de Saxe fut élu, de son côté, par quelques palatins : une armée autrichienne et une armée russe vinrent soutenir cette élection illégale, et Stanislas Leczinsky, après mille dangers courageusement bravés, fut forcé de quitter la Pologne. Louis XV, irrité de l'affront fait à son beau-père, déclara la guerre à l'Autriche. L'Espagne alors, qui songeait toujours à reprendre en Italie ce qu'elle avait perdu au traité d'Utrecht, et le roi de Sardaigne, qui songeait toujours aussi à obtenir en Italie ce qu'il n'avait pas pu gagner à ce même traité d'Utrecht, l'Espagne et la Sardaigne s'unirent à la France, et alors commença la guerre de 1733.

Cette guerre de 1733 est fort curieuse à étudier par la ressemblance de ses causes avec celles de la guerre actuelle. De plus, elle peut d'autant mieux être proposée à l'imitation qu'elle fut glorieuse, qu'elle fut courte, et que, chose rare dans l'histoire des guerres, elle atteignit à peu près le but qu'elle s'était marqué.

Voyons d'abord le traité conclu entre la Sardaigne et la France, et notons-en quelques points importans. « Il est connu à l'univers, dit le préambule de ce traité du 26 septembre 1733, que la maison d'Autriche abuse depuis longtemps du degré exorbitant de puissance auquel elle est montée, et qu'elle ne cherche qu'à s'agrandir encore aux dépens des autres... Après avoir essayé des voies de douceur et des négociations, les choses sont parvenues à ce point que toute l'Europe doit être justement effrayée d'un pouvoir si énorme et de l'usage que l'empereur en fait, en sorte que c'est le temps où la sagesse des principales puissances demande qu'elles prennent de promptes mesures, en convenant entre elles tant pour

leur sûreté et l'intérêt de leurs états que pour former enfin un juste équilibre, qui seul peut établir le repos universel et tirer particulièrement les princes d'Italie de la dangereuse situation où ils sont.» — En quoi, dira-t-on, la part décisive que l'Autriche prenait à l'élection du roi de Pologne compromettait-elle les princes d'Italie? — L'Autriche, devenue prépondérante au nord, en Pologne, était plus à son aise pour l'être au midi, en Italie. De même de nos jours, sans vouloir abuser des rapprochemens, la prépondérance que l'Autriche affectait en Orient, et particulièrement en Servie, dans les principautés et à Constantinople, la rendait plus redoutable en Italie et plus suspecte en Europe.

L'article 2 du traité de 1733 déclare que la France et la Sardaigne attaqueront le Milanais; mais la France promet de ne point attaquer l'Autriche dans les Pays-Bas. C'est le territoire réservé, comme aujourd'hui le territoire de la confédération germanique. La guerre de 1733 a aussi la prétention de se localiser dans l'Italie; elle y resta en effet. La France fit la guerre à l'Autriche sans l'attaquer dans les Pays-Bas, qui étaient alors autrichiens, mais qui étaient surveillés par la jalousie de la Hollande et de l'Angleterre, toujours disposées, depuis Louis XIV, à soupçonner l'ambition de la France. Cette habile réserve fit le succès de la guerre et le prompt retour de la paix.

La France, par l'article 3, promet au roi de Sardaigne de lui procurer la possession du Milanais tout entier, et elle promet en même temps, dans l'article 6, de ne faire et de ne garder aucune conquête en Italie. Cet engagement est remarquable. L'exclusion de l'Autriche et de la France, c'est-à-dire l'affranchissement de l'Italie de la domination étrangère, est le principe de la guerre de 1733 comme de la guerre de 1859. De nos jours aussi, le gouvernement français a promis de ne faire aucune conquête en Italie, de ne chercher aucun agrandissement.

Les articles secrets du traité de 1733 expliquent encore mieux le projet d'exclure l'Autriche de l'Italie. « Le roi très chrétien et le roi de Sardaigne, dit le premier article du traité secret, ont considéré qu'on assurerait mieux la tranquillité publique et le repos de l'Italie, si l'on excluait la maison d'Autriche non-seulement du duché de Milan, mais aussi des royaumes de Naples et de Sicile et des ports de Toscane... » En conséquence ils s'adressent à l'Espagne et lui proposent de s'emparer du royaume des Deux-Siciles. L'Espagne à ce moment était toujours prête à reconquérir tout ce qu'elle pouvait de l'ancienne monarchie espagnole, et à faire des établissemens pour les fils de la reine Élisabeth Farnèse. Élisabeth avait déjà obtenu Parme et Plaisance pour son fils don Carlos; elle ne demandait pas mieux que de conquérir pour lui le royaume des Deux-Siciles.

L'Espagne s'unit donc avec la France et la Sardaigne. Au mois de novembre 1733, le maréchal de Villars entra dans le Milanais, et s'empara de Pavie et de Milan. En 1734, après la mort de Villars, qui mourut à Turin à quatre-vingt-trois ans, la bataille de Guastalla acheva la conquête de la Lombardie. Pendant ce temps-là, les Espagnols, sous la conduite du duc de Mortemar, s'emparaient du royaume de Naples et remportaient à Bitonto une victoire qui assurait leur conquête. L'infant don Carlos passa ensuite en Sicile, et fut couronné roi des Deux-Siciles à Palerme le 3 juillet 1735.

L'empereur Charles VI avait espéré que l'Angleterre et la Hollande prendraient son parti. La neutralité que la France assura aux Pays-Bas, et qu'elle observa scrupuleusement, décida l'Angleterre et la Hollande à rester neutres. Elles se firent médiatrices, et dès 1735 elles proposèrent plusieurs projets d'arrangement. L'Autriche aima mieux traiter particulièrement avec la France que d'accepter la médiation des puissances qu'elle accusait presque de trahison, parce qu'elle n'avait pas pu en obtenir l'alliance. Le 3 octobre 1735, un traité fut signé à Vienne entre la France et l'Autriche. Le royaume des Deux-Siciles et les ports de Toscane furent cédés à don Carlos; mais l'infant céda à la maison de Lorraine le grand-duché de Toscane, dont il devait avoir l'investiture après la mort du dernier Médicis, et il céda à l'empereur le duché de Parme et de Plaisance. Le duc de Lorraine céda la Lorraine à Stanislas Leczinsky, qui abdiqua la couronne de Pologne, et il fut stipulé qu'après la mort du roi Stanislas la Lorraine serait réunie à la France. Au lieu de tout le Milanais, qu'il avait espéré, le roi de Sardaigne n'en eut que deux provinces, le Novarais et le Tortonais. Le roi de Sardaigne se plaignit que la France l'eût abandonné; l'Espagne se plaignit aussi. La reine Élisabeth Farnèse avait espéré que, son fils aîné don Carlos devenant roi des Deux-Siciles, son fils puîné, l'infant don Philippe, deviendrait duc de Parme et Plaisance.

Nous avons indiqué les principales stipulations du traité de Vienne en 1735. Ce traité ne devint définitif qu'en 1738. Qu'y gagna la nationalité italienne? L'Autriche ne fut pas complétement expulsée de l'Italie; mais elle y perdit la prépondérance que lui avait donnée le traité d'Utrecht. Exclue de l'Italie méridionale, elle y fut remplacée par une dynastie qui devait bientôt devenir italienne. La Sardaigne, puissance tout italienne, fut agrandie et continua ses empiétemens sur le Milanais. La France, fidèle à sa promesse, ne prit rien en Italie; mais en faisant céder la Toscane à la maison de Lorraine, qui allait devenir la tige d'une nouvelle maison d'Autriche, la France acquit la Lorraine, et, par une bizarre combinaison de circonstances, la reine la plus pauvre et de plus petite naissance qu'ait jamais épousée un roi de France fut celle qui apporta en dot à la France la Lor-

raine, c'est-à-dire une de nos plus belles provinces. « Depuis la paix de Vienne, dit le grand Frédéric dans l'histoire de son temps, la France était l'arbitre de l'Europe. Ses armées avaient triomphé en Italie comme en Allemagne; son ministre à Constantinople, le comte de Villeneuve, avait conclu la paix de Belgrade entre l'Autriche et la Turquie. Par cette paix, l'empereur Charles VI cédait à l'empire ottoman le royaume de Servie, une partie de la Moldavie et la ville de Belgrade. » L'Autriche alors reculait partout, en Italie et sur le Danube.

Une seule chose avait pu décider l'empereur Charles VI à signer ces traités de Vienne et de Belgrade, désastreux pour l'Autriche : c'était l'espoir de faire reconnaître sa pragmatique sanction par les diverses puissances de l'Europe et d'assurer ainsi la succession de ses états à sa fille Marie-Thérèse. Il cédait des provinces et obtenait des promesses. Il mourut; l'Europe sembla s'unir tout entière pour dépouiller Marie-Thérèse. Nous ne nous occuperons de la guerre de la succession d'Autriche que dans ce qui touche à l'Italie. L'Espagne voulait prendre la Lombardie et en faire une principauté pour l'infant don Philippe : le roi de Sardaigne s'opposa à cette prétention et s'arma pour défendre le Milanais autrichien contre les Espagnols, ne voulant point avoir près de lui une dynastie espagnole, réservant pourtant toujours ses projets sur le Milanais, et stipulant même, dans la convention qu'il fit le 1er février 1742 avec Marie-Thérèse, que, s'il défendait l'Autriche dans le Milanais, l'Autriche ne pourrait tirer aucune conséquence de cette défense contre les droits que le roi de Sardaigne avait, disait-il, sur le Milanais. En même temps que le roi de Sardaigne réservait ses droits à venir sur le Milanais, il demandait à Marie-Thérèse la récompense du service qu'il lui rendait en défendant ses états d'Italie contre l'Espagne, et comme on ne savait où prendre la récompense qu'il réclamait, Marie-Thérèse lui céda le marquisat de Final, qui appartenait aux Génois. Je dois faire ici une observation qui a peut-être son à-propos.

En lisant l'*Histoire des Traités de paix* de M. le comte de Garden, j'ai remarqué que dans tous les traités la question des dédommagemens est une question très importante. On appelle dédommagemens les cessions de territoire qu'obtient le vainqueur, et qui ne se prennent pas toujours sur les possessions du vaincu. Souvent même, dans les traités de paix, il n'y a pas absolument parlant de vainqueur et de vaincu : il y a deux ou plusieurs puissances également épuisées par la guerre et qui veulent en finir; mais comme l'ambition survit ordinairement à la lassitude, on cherche de quoi satisfaire cette ambition, et, ne pouvant pas prendre la satisfac-

tion ou le dédommagement sur les parties belligérantes, on la prend sur le voisin. Ainsi, au traité de Westphalie, les dédommagemens se prirent sur les états ecclésiastiques de l'Allemagne, qui furent sécularisés. Ainsi, dans les traités de paix du XVIIIe siècle que nous venons de voir, quand la diplomatie, pour restreindre la prépondérance de l'Autriche en Italie, essayait d'y faire rentrer la maison de Bourbon, les dédommagemens se prenaient sur Parme et Plaisance d'une part, sur la Toscane de l'autre, c'est-à-dire sur la maison de Farnèse et sur la maison de Médicis, qui allaient s'éteindre, et dont les héritages étaient distribués avant la mort même des possesseurs. Ainsi le dédommagement du roi de Sardaigne, défenseur accidentel du Milanais autrichien, se prenait sur la république de Gênes, trop faible pour se défendre contre la Sardaigne et l'Autriche réunies. Ces réflexions historiques amèneront peut-être le lecteur à se demander où se prendront les dédommagemens dans la guerre actuelle, si l'Europe, voulant exclure l'Autriche de l'Italie septentrionale, ne veut cependant pas la laisser sans dédommagemens. Je ne veux pas, quant à moi, faire d'almanachs; je dirai seulement que, si j'étais le grand Turc, je m'inquiéterais fort de cette question des dédommagemens futurs.

Contre la Sardaigne et l'Autriche réunies pour exclure l'Espagne du Milanais, quitte à se disputer ensuite cette province, la France et l'Espagne, c'est-à-dire les deux branches de la maison de Bourbon, s'allièrent en Italie, et une armée française et espagnole, sous le commandement du prince de Conti, entra en Piémont et prit Nice et Villefranche. Bientôt Gênes, qui se plaignait qu'on lui enlevât le marquisat de Final, s'unit à la France et à l'Espagne. Milan tomba au pouvoir des alliés, et l'infant don Philippe y fit son entrée. Les succès de la France et de l'Espagne firent réfléchir le roi de Sardaigne; il commençait déjà même à traiter avec la France; il allait partager le Milanais avec l'infant don Philippe, au lieu de le défendre pour l'Autriche. L'Espagne ou plutôt la reine Élisabeth Farnèse hésita, voulant avoir le Milanais tout entier. Pendant ce temps-là, la fortune de la guerre changea; les Autrichiens reprirent la supériorité en Italie, ils s'emparèrent même de Gênes, et le roi de Sardaigne, changeant avec le sort des armes, redevint l'allié fidèle de l'Autriche. La glorieuse insurrection du 5 décembre 1746 arracha Gênes aux Autrichiens, et les succès de la France en 1747 dans les Pays-Bas décidèrent la paix. Un congrès s'assembla à Aix-la-Chapelle. La France rendit toutes ses conquêtes, les Pays-Bas, Bergop-Zoom et Maëstricht, la Savoie et le comté de Nice. En considération des restitutions faites par la France, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla sont cédés à l'infant don Philippe. Ainsi

l'Espagne rentrait peu à peu par ses princes en possession de l'Italie : don Carlos régnait à Naples, et don Philippe allait régner à Parme; mais ces dynasties espagnoles se faisaient italiennes par l'interdiction que les traités de Madrid et de Naples de 1759 imposèrent aux Bourbons d'Italie de ne jamais réunir sur leur tête l'Espagne et les états d'Italie. L'Autriche garda la Lombardie, et un archiduc autrichien régna à Florence. Tel est l'état de choses fixé en Italie par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, et jusqu'aux grandes guerres de la révolution et de l'empire cet état de choses ne changea pas. En 1795, avant le traité de Campo-Formio (1797), la carte de l'Italie avait encore tous les états que le traité d'Aix-la-Chapelle y avait reconnus ou établis : au nord le Piémont, le duché de Milan, la république de Venise; au nord encore, mais en se rapprochant de la Méditerranée, la république de Gênes, le duché de Parme et Plaisance, le duché de Modène, la république de Lucques; au centre, le grand-duché de Toscane, les États-Romains; au midi, le royaume des Deux-Siciles. Voilà l'Italie telle que le XVIIIe siècle nous l'a léguée; il nous reste à voir ce que le XIXe siècle en a fait et est en train d'en faire. Mais avant d'aborder cette seconde partie de nos recherches, je dois comparer rapidement les événemens que nous venons de voir passer sous nos yeux avec les principes que j'ai indiqués au commencement de cette étude.

IV.

1° L'indépendance et la neutralité de l'Italie sont depuis deux siècles le vœu et le travail de la diplomatie européenne.

C'est à ce vœu et à ce travail qu'il faut rapporter les efforts faits par la diplomatie du XVIIIe siècle pour réprimer la prépondérance que le traité d'Utrecht avait donnée à l'Autriche en Italie. Au traité d'Aix-la-Chapelle, cette prépondérance n'existe plus. La maison de Bourbon à Parme et à Naples fait contre-poids à la maison d'Autriche à Milan et à Florence. Il y a trois puissances en Italie, l'Autriche, l'Espagne devenue italienne, le roi de Sardaigne, et ces trois puissances se font équilibre; les républiques de Venise et de Gênes, les états pontificaux sont protégés et garantis par cet équilibre. L'Italie n'a pas encore une indépendance complète, et par conséquent sa neutralité n'est pas encore possible, car il n'y a et il ne peut y avoir de pays neutres que ceux qui sont indépendans. Tant qu'il y aura en Italie un état étranger, sa neutralité n'est pas praticable. Supposez en Italie un état appartenant à la France, quiconque aura la guerre avec la France attaquera la France en Italie. Si la Lombardie continue à être autrichienne, il est impossible que

quiconque aura la guerre avec l'Autriche ne cherche pas à attaquer l'Autriche en Italie. Comme le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait pas exclu tout à fait l'Autriche de l'Italie, il n'avait pas pu faire de l'Italie un état neutre; mais en attendant l'indépendance et la neutralité, ce traité donnait à l'Italie l'équilibre, qui est un acheminement à l'indépendance. De plus, dans cet équilibre, les puissances italiennes dominaient par le nombre et l'importance des territoires. Naples était un état italien, quoique ayant une dynastie espagnole. Il en était de même de Parme. Florence avait une dynastie autrichienne; mais cette dynastie devenait aussi italienne. Le pape, la république de Venise, de Lucques et de Gênes, Modène et la Sardaigne, toutes puissances italiennes. L'Italie avait donc la majorité et la prépondérance en Italie avec le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748; elle avait regagné ce qu'elle avait perdu au traité d'Utrecht.

2° La guerre depuis deux siècles, quand elle a été longue et européenne, a toujours nui à l'indépendance de l'Italie et l'a sacrifiée.

Les guerres longues perdent l'Italie, les guerres courtes la sauvent. Rien ne prouve mieux cette vérité que la comparaison entre la guerre de la succession d'Espagne, qui finit, après douze ans, par le traité d'Utrecht, et la guerre de 1733, qui finit en 1735 et aboutit au traité de Vienne en 1738. Au commencement de la guerre de la succession, la Hollande et l'Angleterre proclamaient la nécessité d'empêcher la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne, afin de maintenir l'équilibre européen, et elles proclamaient aussi la nécessité d'empêcher la réunion de l'Italie avec l'Espagne ou avec l'Autriche, afin de maintenir l'équilibre italien. Aussi dans tous les projets de partage qui précédèrent la guerre, toutes les fois que l'Espagne était donnée à la maison de Bavière ou à la maison d'Autriche, l'Italie méridionale était donnée à la maison de Bourbon, et le Milanais au duc de Savoie. On voulait à toute force éviter la contiguïté, soit de la France, soit de l'Autriche avec l'Italie; on cherchait donc à assurer autant que possible l'équilibre italien, et ce que nous appelons aujourd'hui l'indépendance de la péninsule. Voilà les maximes de la première année de la guerre de la succession, maximes excellentes et favorables à l'Italie. Je ne doute pas que, si la guerre avait été courte, ces maximes de bonne politique n'eussent prévalu dans le traité de paix; mais la guerre ayant duré douze ans, et pendant ce temps les passions de la guerre s'étant excitées et enflammées chaque jour davantage, on ne songea plus au maintien ni de l'équilibre européen ni de l'équilibre italien, on ne songea plus qu'à l'abaissement de la France. Qu'arriva-t-il pour l'Italie de cette prédominance des passions de la guerre sur les maximes de la politique? L'Italie fut sacrifiée, et le traité d'Utrecht y établit la domination de l'Autriche

au nord et au midi, à Milan et à Naples, de telle sorte que l'Autriche put espérer qu'avec le temps le reste de l'Italie, cédant à la force ou à l'intérêt, subirait son joug. Prenez au contraire la guerre de 1733 : elle est commencée avec le dessein hautement annoncé de restreindre en Italie la prépondérance de l'Autriche, et comme elle est courte, puisqu'elle finit au bout de deux ans, en 1735, la guerre n'a pas le temps de faire oublier la politique. La paix de 1735, et plus tard de 1738, attribue l'Italie méridionale à la maison de Bourbon, rétablit l'équilibre italien par le contrepoids d'une dynastie nouvelle devenue italienne, et au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, cette politique, aussi italienne qu'elle pouvait l'être alors, prévaut de nouveau. Le contre-poids n'est plus seulement, comme en 1738, entre l'Italie méridionale et l'Italie septentrionale : il est dans l'Italie septentrionale elle-même, entre Milan et Parme, puisque Parme est assigné à la maison espagnole de Bourbon. Voilà pour l'Italie la différence entre les guerres longues et les guerres courtes : elle perd aux unes et gagne aux autres. Au XIXe siècle, en 1814, après les longues guerres de l'empire, le traité de Vienne a fait comme le traité d'Utrecht en 1713 : il a sacrifié aussi l'Italie, et y a établi la prépondérance exclusive de l'Autriche.

3° L'Italie n'a jamais rien gagné que lorsque la France est intervenue dans sa destinée, d'accord avec l'Angleterre.

Ce n'est pas seulement la guerre de 1733, c'est toute l'histoire diplomatique du XVIIIe siècle depuis le traité d'Utrecht qui vient à l'appui de cette conclusion. Depuis les traités de triple et quadruple alliance, la France et l'Angleterre unies s'emploient avec zèle et avec succès à rétablir l'équilibre italien, et lors même qu'elles ne sont pas unies par les armes dans l'accomplissement de ce dessein, comme dans la guerre de 1733, la France ne prend les armes, pour ainsi dire, que sous la garantie de la neutralité de l'Angleterre. C'est cette neutralité, changée bientôt en médiation, qui amène la paix de 1738, quoique le premier traité de 1735 se fasse directement entre la France et l'Autriche. C'est grâce à cet accord de la France et de l'Angleterre que l'Italie n'est plus sacrifiée à l'Autriche, mais s'achemine à l'indépendance par le rétablissement de l'équilibre italien. Pendant la guerre de la succession, la lutte entre la France et l'Angleterre a montré d'où venaient les malheurs de l'Italie. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, l'alliance de la France et de l'Angleterre a montré d'où pouvait venir à l'Italie l'espérance de sa régénération nationale.

SAINT-MARC GIRARDIN.

DE

LA LIBERTÉ CIVILE

ET POLITIQUE

I. — *La Liberté,* par M. Jules Simon, 2 vol. in-8°, Paris 1859.
II. — *On Liberty,* by Stuart Mill, London 1859.

On aurait grand tort de renoncer à traiter la philosophie comme une science abstraite et à la séparer de toute application, comme on le fait pour l'optique mathématique et pour la mécanique rationnelle. Ce serait risquer d'altérer peu à peu par des considérations particulières la généralité sévère de la vérité et de changer la science en un art pratique. La faute ne serait pas moindre et le danger serait peut-être plus grand, si jamais on ne tirait la philosophie de la sphère de l'abstraction pure pour la mettre en contact avec les faits, si l'on s'interdisait de la montrer confirmée par l'expérience et d'expliquer comment elle peut servir de contrôle et de règle à la conduite des choses humaines. Il ne faut pas moins de pénétration et de fermeté d'esprit pour établir ses droits au titre que lui donnait un ancien de *maîtresse de la vie* que pour la placer en reine fainéante sur le trône de la spéculation, et c'est peut-être à ceux qui savent expliquer comment la vérité est utile que la vérité doit le plus de reconnaissance.

M. Jules Simon, qui a commencé la philosophie par la science pure, qui de bonne heure s'est montré l'appréciateur clairvoyant

de la théodicée de Platon, qui plus tard a tracé l'histoire critique de la doctrine la plus hardiment métaphysique que se soit permise la raison en liberté, et qui n'a reculé devant aucune des abstractions mystérieuses de l'alexandrinisme, a depuis quelques années consacré toutes les forces d'un talent éprouvé et développé par un brillant et solide enseignement à populariser en quelque sorte la science sans la dégrader ni l'amoindrir, à la faire descendre sur la terre suivant le conseil du maître, à prouver qu'elle seule peut donner de fortes et durables bases à toutes les grandes choses de l'ordre moral. S'il existe dans les sociétés humaines une croyance universelle et nécessaire, c'est assurément l'idée d'une distinction ineffaçable entre le mal et le bien. Qu'il y ait des bons et des méchans, qu'il y ait des actions honnêtes et de mauvaises actions, c'est ce que l'insolence des sophistes renonce à nier; or, précisément parce que la morale a son fondement dans l'absolu, elle est du ressort de la philosophie. C'est l'effet inévitable du spectacle corrupteur des triomphes de la force que d'affaiblir et d'altérer les notions augustes sur lesquelles repose toute vertu. Quand la civilisation a déjà affaibli les caractères, les révolutions viennent qui bouleversent les esprits. C'est l'heure où la philosophie ne peut mieux faire que de rendre à l'intelligence et à la volonté la lumière et la force, que de rappeler l'homme à cette loi suprême de sa nature et de sa destinée, — et M. Simon a écrit son livre *du Devoir;* mais le devoir lui-même serait une étrange chose, s'il était le produit spontané de la nature humaine, une simple et viagère condition d'existence de l'activité sociale, une gratuite hypothèse éphémère comme la vie. Il est impossible de ne lui pas assigner une origine supérieure à ce monde, de ne pas le dériver d'une source éternelle. La justice sur la terre atteste une justice ailleurs que sur la terre; la morale suppose une théodicée. La théodicée est le fond de la religion; la religion, c'est la théodicée qui de la raison passe dans le cœur, et devient sentiment et volonté. Puisque la religion est un fait universel, c'est un fait naturel. Il y a donc, comme le veut saint Augustin, une religion naturelle. Que la religion naturelle soit considérée comme doctrine ou comme règle, elle échappe moins encore que la morale à l'influence dangereuse de nos préjugés et de nos faiblesses, sans parler de torts plus graves encore que la faiblesse et le préjugé. Le déréglement des passions fatiguées du frein, l'abus scandaleux que la perversité et l'imposture triomphantes osent faire des croyances et des institutions traditionnelles n'ont que trop de pente à faire descendre une religion nationale au rang d'un instrument de police, et à couvrir d'un nuage odieux les vérités pures et saintes dont elle ne devrait être que l'expression révérée. L'affaiblissement

de la religion naturelle, c'est-à-dire de l'immuable raison d'existence de toute religion positive, ce malheur tant redouté par Leibnitz a paru, grâce à la mauvaise politique d'une partie de l'église et à certains écarts de la philosophie allemande, menacer l'Europe moderne. C'est pour défendre et relever la vérité religieuse que M. Simon a écrit sa *Religion naturelle*. Le succès très remarquable et très soutenu de ces deux ouvrages, *le Devoir* et *la Religion naturelle*, est un signe heureux des temps; il prouve que, si le mal existe, nous en ressentons l'atteinte, nous en connaissons la cause, et nous en voulons guérir.

Après la religion et la morale que la philosophie adresse surtout à l'individu, il doit y avoir, il y a en effet une vérité sociale, une branche de la philosophie que nous appellerons la politique. Dans ses devoirs, soit envers Dieu, soit envers lui-même, l'homme ne reste pas solitaire. Partout il rencontre son semblable, et il traite avec lui. Partout la société se montre en même temps que l'humanité, et puisque toute société a des lois et des pouvoirs, là encore il y a un fait naturel; la politique n'est pas une chose artificiellement inventée, elle résulte de l'application de la raison au fait de la société. C'est une science qui a comme telle des principes, car si elle en manquait, le tout manquerait de ce qui ne manque pas aux parties. L'homme aurait comme individu sa vérité et sa loi: il n'en aurait plus dès qu'il serait en société. Évidemment, comme de la morale, comme de la religion, il y a une philosophie de la politique. M. Simon en a jugé ainsi, et il a écrit son dernier ouvrage.

I.

Qu'oses-tu demander, Cimber? — La liberté.

Oui, ce mot est le titre et le sujet de l'ouvrage de M. Simon, non qu'il pense que ce mot résume à lui seul la politique tout entière; mais c'est le nom d'une chose qui se mêle à tout dans la politique. Une expérience universelle, un consentement général protége l'existence des gouvernemens, des pouvoirs, des lois. Il y a partout des choses qu'on appelle ainsi, et personne absolument n'en rêve la suppression. Ceux qu'on nomme anarchistes le sont souvent si peu qu'ils se montrent insatiables de pouvoir et en cherchent jusque dans le désordre. Ils sont partisans d'un pouvoir à tout prix. Ce qui est plus rare, c'est l'amour de la liberté; ce qui est moins compris et moins avoué, c'est l'existence et la notion de la liberté. Quoique la liberté donnée à l'homme dès l'instant de la

création soit plus certaine, plus indestructible encore qu'aucune autorité sociale, puisqu'elle émane de Dieu même, elle est souvent méconnue au moins dans sa portée et ses conséquences, et le respect que lui doit toute saine politique est traité de nouveauté et de chimère. Et cependant il ne serait pas difficile de prouver qu'aucune loi, qu'aucun pouvoir ne saurait être accepté par la justice et la raison, si l'on n'a tenu compte, en établissant l'une ou l'autre, de ce fait primitif et universel de la liberté humaine. En prenant ce fait pour fondamental, M. Simon a donc posé un principe qui, sans être unique, est présent partout, et qui limite comme une règle inviolable toutes les conceptions du publiciste, du législateur et de l'homme d'état. Ce dont la société actuelle a besoin, ce n'est pas d'apprendre qu'elle doit être gouvernée; à aucune époque, elle n'en a douté un moment. Ce qu'elle a besoin de savoir pour se le rappeler sans cesse, c'est comment elle doit être gouvernée. Or tout ce qui gouverne, pouvoir ou loi, prince ou magistrat, a pour limite la liberté humaine. Voilà pourquoi, interrogé sur ce qu'il veut en politique, M. Simon aurait fait à la question de César la réponse de Cimber.

Les principes de M. Jules Simon sont simples, et ils ne peuvent être entièrement nouveaux, car alors ils ne seraient ceux ni de la nature ni de l'humanité, plus anciennes que toute histoire. La seule nouveauté légitime en ces matières, comme dans la morale, comme dans la religion, c'est de ramener à leur essence pure les croyances communes, d'en dégager le principe pour le suivre dans ses applications et ses conséquences. Ainsi l'idée féconde qui domine dans tout l'ouvrage, c'est que l'homme est un être libre, et que sa liberté a pour guide la raison, et que sa raison, comme guide de sa liberté, a pour règle une loi naturelle ou la morale. C'est là une vérité bien connue, un lieu-commun, si l'on veut; mais ce lieu-commun a produit tout ce que l'humanité et l'histoire offrent de plus sublime. S'il y a au monde des Socrate et des Malesherbes, ce lieu-commun en est cause.

Mais l'homme vit en société. Toute société est une communauté, et ce mot seul indique que dans la société une certaine partie de la liberté est aliénée ou mise en commun. Si la communauté s'étendait à tout, elle absorberait la liberté, et toute doctrine qui tend à cette extrémité est un certain degré de communisme. L'individualisme au plus haut degré serait la doctrine qui, détruisant toute communauté, dissoudrait la société. La science politique consiste dans une conciliation entre ces deux solutions extrêmes.

Si la société est dans les vues de la Providence, on peut dire que la liberté de l'homme est l'ouvrage de Dieu. Elle est donc sacrée. Si l'homme n'était libre, raisonnable, moral, il ne serait pas le pre-

mier de la création. C'est donc à lui conserver ces caractères que tout doit concourir. La société ne saurait avoir pour droit ni pour œuvre de les détruire, et si elle exige de lui quelques sacrifices, ce ne peut être que pour sauver, pour garantir, pour mettre plus en relief tout ce qu'elle lui conserve de liberté, de raison, de moralité. Ceux qui ont dit que la liberté n'était qu'une exception, qu'une négation, ceux qui n'ont pas vu en elle une réalité et un principe s'exposaient à être démentis par le premier fait social venu. En tout pays, par exemple, la justice criminelle suppose des lois, des formes, des tribunaux. Pourquoi? Parce que le fond de l'humanité, c'est la liberté. Si c'était la communauté, tant de complication serait inutile. La force d'une police arbitraire, indistinctement préventive, suffirait au but de la justice criminelle. Elle empêcherait parfaitement bien le mal et le danger. Pourquoi nulle part ne se contente-t-on de cette grossière façon de garantir la sûreté publique? Parce qu'il y a une justice, parce que la liberté de l'innocent est inviolable, parce que l'on ne peut disposer des êtres libres comme des animaux dangereux ou des forces mécaniques, parce que les conditions primitives de la nature humaine sont des droits sacrés qui passent avant l'intérêt de la sûreté publique.

De ces vues générales, l'auteur, suivant un ordre qui ne se motive pas de lui-même, quoiqu'il ne manque ni de clarté ni de liaison, passe à l'examen de deux principes, la liberté et l'autorité. Pour connaître l'une, il se jette au milieu des faits, et il écrit l'histoire de la liberté dans notre pays. Il entend par là l'exposition de ce que la révolution de 1789 a dû faire contre l'ancien régime. Pour traiter de l'autorité, il expose les trois manières d'en exagérer le principe en le rendant exclusif. Les uns pensent que la tradition consacre tout ce qu'elle établit, et que le pouvoir a droit à toutes les attributions qu'il possède du fait de l'histoire. Les autres estiment que la justice et la nécessité d'une réforme arment ceux qui l'entreprennent d'un pouvoir au moins égal à celui qu'ils veulent détruire et remplacer, et que du droit de la révolution naît la toute-puissance. D'autres enfin, croyant apercevoir qu'une amélioration est l'accompagnement presque immanquable de tout acte ou même de tout abus d'autorité, consentent à subir les charges en faveur des bénéfices, et reconnaissent la souveraineté absolue de l'état comme l'agent le plus actif et la condition nécessaire de la civilisation. C'est à ces trois genres d'absolutisme que M. Simon déclare la guerre, et quoiqu'il n'en ménage aucun, c'est assurément au despotisme révolutionnaire ou socialiste qu'il réserve ses plus redoutables coups.

L'autorité exagérée, exclusive, illimitée, peut blesser la liberté

dans la société domestique, dans la société politique, dans la société religieuse. La première, qui n'est autre que la famille, est pour M. Simon la plus naturelle et par suite la plus parfaite de toutes, car c'est Dieu même qui a voulu les rapports du père, de la mère et de l'enfant. Aussi la loi a-t-elle ici peu à faire et rien à créer. Son œuvre légitime est de reconnaître et de consacrer ce qui existe par l'ordre d'un plus grand maître qu'elle, et comme conséquences ou conditions terrestres des devoirs et des sentimens de la famille, M. Simon montre aisément que la propriété et le travail sont aussi respectables que la famille elle-même. De là, par une argumentation solide et développée, il établit contre toutes les sortes de communisme la liberté du foyer, celle du capital, celle de l'atelier. Ces mots seuls indiquent de quelles erreurs célèbres il fait justice. Jamais on n'a mieux montré quel abîme sépare le socialisme du libéralisme.

Dans la société politique ou l'état, l'auteur pose comme principes deux libertés, la liberté civile et la liberté publique. Sous le nom de la première, employé là peut-être un peu singulièrement, il entend cette sorte de liberté administrative et locale qui est l'opposé de la centralisation. Ce qu'il dit à ce sujet est excellent, quoique peut-être en restreignant ainsi la liberté civile il ait omis quelques-uns de ces droits du citoyen stipulés et consacrés par les codes de tout peuple vraiment civilisé. Il a du moins montré avec une grande évidence les inconvéniens et les dangers d'une administration ultra-centralisatrice, et n'a rien négligé pour briser cette arme fatale, pliable également dans le sens du despotisme et dans le sens de l'anarchie.

Quant à la liberté publique, elle ne paraît pas à M. Simon exclusivement liée à telle ou telle constitution spéciale de gouvernement, mais elle l'est à toute constitution où de certaines formes sont observées, où de certaines garanties sont consacrées, où certains principes posés par l'assemblée constituante de 1789 ne sont pas seulement reconnus, mais mis en vigueur, où l'élection, la représentation, la presse, l'opinion, ont la place et l'autorité qui leur appartiennent.

Enfin, quand il se retrouve en face de la société religieuse, là où pour lui la foi et la science, œuvres spontanées de la raison libre, doivent seules régner, mais d'une autorité toute spirituelle, le philosophe rentre comme dans sa sphère, et l'on n'est point étonné que l'auteur du livre de *la Religion naturelle* rencontre de fortes raisons et des expressions persuasives pour établir de nouveau ces deux principes, la liberté des cultes et la liberté de penser.

Voilà donc sept libertés, ou sous sept noms différens une seule et

même liberté, celle de la raison et de la conscience, que l'auteur a décrite en composant son ouvrage, et dans ses divers emplois, sous ses diverses formes, avec ses diverses garanties, il pense avoir caractérisé, justifié, vengé enfin la noble proscrite dont il a gravé le nom au titre du livre. Le sujet était beau, et l'ouvrage n'est certes pas au-dessous du sujet. Avec la sagesse d'un vrai philosophe et d'un bon citoyen, M. Simon n'a pas cherché, dans une question d'intérêt public en quelque sorte, à surprendre le lecteur par l'ingénieuse nouveauté de quelque système paradoxal ou scolastique, qui ne plairait qu'aux beaux esprits ou aux esprits sectaires. Sa philosophie, comme celle de son école, est, en politique comme dans tout le reste, une philosophie du sens commun. S'il sait citer à propos Platon et Aristote, c'est pour rappeler aux doctes que la raison vulgaire a pour elle l'autorité des maîtres de la science; mais loin de se renfermer dans la sphère inaccessible de l'abstraction, c'est dans l'histoire de France, c'est dans les antécédens de l'ancien régime et de la révolution française, c'est dans les doctrines et les actes de nos assemblées et de nos gouvernemens qu'il prend presque toujours ses raisons et ses exemples, et l'impartiale modération du langage n'ôte rien à la sévérité morale des jugemens. Cet ouvrage, ainsi que les deux précédens du même auteur, s'il obtient, comme nous n'en doutons pas, un succès égal, sera comme eux un grand service rendu à la vérité autant qu'à la société. Il prouvera une fois de plus que la philosophie n'est point uniquement le passe-temps des intelligences rêveuses, et qu'elle sait, quand il le faut, venir en aide à l'humanité et offrir aux âmes troublées et abattues un secours d'autant plus nécessaire qu'il n'est pas toujours imploré.

II.

Il est remarquable que, tandis qu'un philosophe distingué traitait parmi nous de la liberté, un philosophe placé très haut dans l'estime de ses concitoyens abordait en Angleterre le même sujet. *On Liberty*, tel est le titre de l'ouvrage que publiait M. Stuart Mill. Ainsi, absente ou présente, la liberté est pour la philosophie un objet chéri d'étude et de méditation.

Les ouvrages de M. Mill sont peu connus parmi nous, mais ils l'ont mis au premier rang dans son pays. Son autorité est grande et se fait respecter de ceux qu'elle ne soumet pas. Ses contradicteurs sont souvent au nombre de ses admirateurs, si nous en jugeons par notre propre expérience, car c'est un esprit nerveux et original, doué d'un talent puissant d'exposition et de discussion. Originai-

rement, c'est un économiste; mais il est de ceux que l'économie politique a conduits à la philosophie, et son *Système de logique* est un ouvrage qu'on ne saurait négliger, pour peu qu'on s'occupe de la recherche des moyens de trouver, de constater et d'établir la vérité. Quoi qu'on puisse penser des principes derniers sur lesquels il se fonde, sa raison, supérieure à ses principes, et son habileté, égale à sa raison, en font un adversaire et un critique redoutable pour les écoles mêmes qui se croient le mieux armées contre ses idées. On peut se séparer de lui, mais il faut compter avec lui. On ne saurait le lire sans éprouver un intérêt vif et combattu pour la sorte de lutte qui semble s'établir dans tous ses ouvrages entre la force de son esprit et ce qu'il faut bien nous permettre d'appeler la faiblesse de ses doctrines fondamentales. L'effort souvent heureux, toujours méritoire, auquel il se livre pour les élever à sa propre hauteur, pour rattacher, tantôt par de solides raisonnemens, tantôt par d'ingénieux paralogismes, des vues justes et profondes à des théories qu'on ne peut qualifier de même, les savans artifices de dialectique à l'aide desquels il réussit à écarter ou à pallier les conséquences malheureuses dont il ne veut pas plus que ses adversaires, enfin une certaine sophistique sincère et à bonne intention qui s'évertue à faire naître le vrai du faux et le bien du mal, rendent certainement M. Mill un des écrivains les plus instructifs et les plus attachans parmi tous ceux qui, dans notre siècle, travaillent à fonder la politique sur la philosophie.

La question qui a donné naissance à son dernier ouvrage est celle de savoir quelles sont les limites du pouvoir que la société doit exercer sur ses membres. Cette question est une de celles qui, depuis dix ans, ont le plus justement préoccupé les esprits sérieux, et il en est peu dont la solution générale soit plus difficile. M. Mill n'a pas tardé à être frappé d'un inconvénient grave qui avait d'abord échappé aux plus habiles maîtres de l'école libérale : c'est qu'en cherchant la liberté politique, on n'était pas certain de sauver la liberté individuelle, si l'on croyait que, pour assurer les droits des hommes, il suffisait d'abolir les anciennes formes du despotisme, et de donner dans la législation et le gouvernement une juste part à l'opinion et à la volonté nationale. Il peut en effet arriver, et la révolution française n'en a que trop souvent fourni la preuve, qu'en pensant avoir tout fait, parce qu'on a donné à la toute-puissance une origine populaire, on ouvre à la tyrannie d'un seul ou de plusieurs, que dis-je? à la tyrannie du plus grand nombre un champ plus vaste et plus facile. D'après le principe qu'il faut venir en aide au plus faible, M. Mill a donc pris en main la cause de l'individu. Il a remarqué qu'avec la liberté personnelle, l'indépendance de la

pensée, l'originalité de l'esprit était en danger de périr sous le niveau oppresseur de l'opinion publique, devenue souveraine. Il a cru voir, par l'influence de la démocratie croissante, décliner dans son pays l'énergie des caractères et la supériorité des talens, et c'est dans la crainte d'une déchéance de l'humanité par le nivellement qu'il a entrepris de réviser la notion de la liberté, et de revendiquer la chose en faveur de l'individu, non-seulement contre le pouvoir, mais contre la société, non-seulement contre la loi, mais contre l'opinion. Cette pensée, honorable dans son principe, n'est pas sans justesse dans l'application, et il est vrai que, même du côté de ceux qui se croient le plus loin des doctrines de servitude, certaines idées se sont élevées qui ne tendent pas à moins qu'à l'asservissement de la personnalité par la communauté. Ces idées insidieuses et funestes, il est d'autant plus heureux que M. Mill s'en déclare l'antagoniste qu'il appartient aux rangs avancés du parti qu'on appelle progressif, qu'il ne s'est jamais montré insensible aux plaintes de la démocratie, qu'il a même tenté, dans ses derniers essais d'économie politique, de faire une part à certaines réclamations du socialisme. Enfin M. Mill est en Angleterre de ce petit nombre de penseurs qui ont paru déférer aux doctrines de M. Auguste Comte, c'est-à-dire aux doctrines qui placent l'émancipation du genre humain dans la substitution de l'école polytechnique au clergé ou à l'aristocratie du moyen âge, et qui par conséquent nous promettent pour toute liberté un changement de despotisme. Suivant elles, l'humanité à la lettre ne combattrait que *pour le choix des tyrans*. M. Mill est loin de ces énormités. Par une honorable réaction, il proteste contre les conséquences qu'on avait imputées à quelques-unes de ses idées, et s'élève avec la plus grande force précisément contre les excès de doctrine qu'on l'avait trop légèrement accusé d'encourager.

Sous ce rapport, nous ne pouvons qu'approuver l'esprit dans lequel son ouvrage est conçu, et l'on remarquera combien cet esprit est d'accord avec celui qui inspire l'ouvrage de M. Simon. Les deux écrivains se sont attachés l'un et l'autre à réclamer, sous le nom général de liberté, la liberté de l'individu, et ce concours d'intentions et d'efforts chez deux philosophes si différens d'origine et même de doctrine est certainement une preuve frappante de l'importance du but qu'ils se proposent, de la gravité du danger qu'ils veulent conjurer.

Mais tandis que M. Simon est un élève de Platon, M. Mill est primitivement un disciple de Bentham. Quoique son esprit s'ouvre à une foule de considérations et d'idées auxquelles Bentham fermait étroitement le sien, quoiqu'il tienne compte de presque tout ce dont

Bentham faisait strictement abstraction, il ne renonce point au principe du maître, et il n'échappe pas aux conséquences de ce principe. Ainsi, dans un ouvrage destiné à faire prévaloir d'une manière absolue une idée spéculative sur les préjugés, les pratiques et les usages de la société, à opposer une règle inviolable à la manière dont elle conçoit le plus souvent ses intérêts, il se déclare encore en morale partisan exclusif de l'utilité. « Je regarde l'utilité, dit-il, comme jugeant en dernier ressort toutes les questions de l'éthique, mais l'utilité comprise dans le sens le plus large et fondée sur les intérêts permanens de l'homme considéré comme un être progressif. » C'est en vertu de cette idée que, convaincu par l'histoire que les plus grands progrès de l'humanité ont été des victoires de la liberté d'esprit sur le préjugé vulgaire, que toute vérité nouvelle rencontre pour principaux obstacles la routine et le lieu-commun, il conclut, dans l'intérêt de l'humanité, à l'entière liberté de penser, et c'est à maintenir et à consacrer cette liberté dans la science, dans la religion, dans la politique, dans la morale même, qu'il réduit le principal secret de l'art social. Le paradoxe, la bizarrerie, l'excentricité même, lui paraissent respectables comme des conséquences extrêmes et quelquefois des formes légitimes de la liberté de penser, et ce n'est qu'au moment où l'usage de cette faculté porte une atteinte directe aux droits d'autrui, ce n'est qu'en tant qu'il nuit à la liberté des tiers, que l'intervention de la société, sous une forme prohibitive ou coactive quelconque, est permise, parce que c'est alors seulement qu'elle a plus d'avantages certains que d'inconvéniens possibles. Nous croyons que, dans l'application, cette règle aurait peine à être observée aussi exclusivement qu'elle est posée, et nous adhérons à quelques-unes des objections qu'adresse à M. Mill l'auteur d'un article remarquable du *National Review*; mais la règle est si souvent vraie, il est si évident que, dans le plus grand nombre des cas, le droit des tiers est la limite du droit individuel et le titre de l'intervention de la communauté, enfin la doctrine opposée a couvert le monde de tant d'abus de pouvoir qui sont loin d'avoir disparu tous, que nous ne chicanerons pas trop sévèrement M. Mill sur les applications de son principe. Nous nous déclarerons avec lui, presque dans tous les cas qu'il suppose, pour l'individu contre le pouvoir, c'est-à-dire pour l'individualisme contre le socialisme; mais nous ne saurions nous empêcher de dire que M. Simon lui pourrait apprendre combien l'utilité pure serait un fondement fragile pour édifier l'inviolabilité de la liberté absolue de l'intelligence individuelle. Il est impossible en effet de soutenir qu'il ne se présentera jamais de cas où les inconvéniens purement éventuels de l'action politique ou légale de la société seront beaucoup moins

grands, moins réels, moins certains, que les dangers de la liberté illimitée de l'individu pensant. Le retard apporté par une censure ou une prohibition à quelque découverte inconnue qui peut ne pas avoir lieu ne saurait quelquefois, souvent même, entrer en balance avec le dommage porté indirectement, mais effectivement, à la société, c'est-à-dire à tous les tiers, par les opinions ou les actions personnelles de celui qui semble en s'égarant ne compromettre d'abord que lui-même. Et pour citer la plus odieuse et la moins plausible des oppressions, on ne saurait affirmer que jamais la liberté de penser en matière religieuse n'ait amené dans une société jusque-là paisible plus de maux et d'iniquités que l'unité forcément maintenue par la coutume oppressive, ou même par l'injuste et tranquille domination de l'état sur les consciences. Au point de vue de l'utilité, on ne saurait à cet égard prononcer rien de général. Si, nonobstant ces dangers, la liberté de conscience doit être respectée, c'est tout simplement parce qu'elle est respectable, et non parce qu'elle est utile; c'est parce qu'elle est sacrée, et l'utilité n'a rien de sacré. Je ne puis donc, malgré la force d'argumentation que déploie M. Mill dans son ouvrage, me refuser à reconnaître que la notion de la liberté ressort plus complète, et plus forte, et plus pure, du livre de M. Simon. J'aime à penser comme lui que dans l'établissement de la liberté il n'y a pas service rendu, mais dette acquittée.

Les deux ouvrages au reste se recommandent aux lecteurs par des titres divers, et nous regardons comme si important de fixer l'attention des jeunes esprits sur ce grand sujet de la liberté, que nous demandons à le traiter de nouveau. Nous n'avions lu ni M. Mill, ni même M. Simon, quand les pages qui suivent ont été écrites. Les mêmes réflexions et les mêmes circonstances nous suggéraient peut-être les mêmes méditations, et l'inégalité du talent ne fera que mieux ressortir la ressemblance des idées.

III.

La liberté politique n'a jamais été commune dans le monde. Elle n'a prospéré ni sur toutes les terres ni sous tous les cieux. Souvent où elle a fleuri elle n'a pas tardé à se flétrir, et les nations qui l'avaient cherchée des yeux sont bientôt retombées en gémissant de l'avoir aperçue. Elles sont comme les privilégiées de l'histoire, les sociétés et les époques qui ont pu être libres. Dans la lice ouverte à tous les peuples, c'est le prix que bien peu remportent; c'est la couronne de l'humanité.

Et non-seulement le prix n'est pas à tous, mais à tous il n'est pas donné de le disputer. C'est déjà quelque chose que d'être entré dans

l'arène. Les concurrens peuvent envier les vainqueurs, mais ils sont au-dessus du public qui les regarde et plus encore de la multitude qui ne les regarde même pas. S'il était dans la destinée d'un peuple de renouveler incessamment et vainement un généreux effort pour monter au rang des peuples libres, s'il devait à nombreuses reprises donner ses sueurs et son sang pour cette noble cause et la perdre même après l'avoir gagnée, il ne devrait pas rougir de son douloureux partage, et, digne de pitié, il serait encore digne d'envie. La tentative du beau et du grand est en tout genre préférable à l'indolente inaction qui se contente du lot vulgaire. Ce n'est pas à l'héroïsme que je fais appel en m'exprimant ainsi. A parler rigoureusement, la révolution française a échoué, du moins n'a-t-elle pas encore réussi. Cependant on peut demander au premier Français venu s'il aimerait mieux que la France n'eût pas essayé l'entreprise de 1789.

Je sais qu'il est de mode aujourd'hui de prétendre que la liberté n'était pour rien dans cette entreprise, et que ses auteurs ont accompli leur véritable dessein, puisque la société n'est plus celle de l'ancien régime : d'où il suivrait que ce n'était pas l'ancien régime qui était en cause, mais seulement la nation qui le supportait. Que n'est-il possible à quelqu'un des hommes de 1789 de briser la pierre de son tombeau pour nous dire s'il est vrai qu'ils n'eussent pas en tête la liberté politique, s'il est vrai qu'il y eût un seul d'entre eux qui fût d'avis de conserver la Bastille à la condition d'obtenir le code civil!

Je regarde comme une des vérités les moins hasardées qu'on puisse se permettre que la révolution française a été entreprise par des amis de la liberté; mais comme il est plus difficile de s'entendre sur le sens précis de ce mot de liberté et sur les formes qui du mot font une chose, on peut élever de plus plausibles doutes sur les moyens d'atteindre le but que se proposait un peu vaguement la France il y aura bientôt trois quarts de siècle. Avant d'essayer plus de précision, disons d'abord que les sentimens vagues eux-mêmes ne sont pas à dédaigner. Ce sont des sentimens vagues qui ont presque tout commencé dans ce monde. C'est sur ce qu'on appelle des sentimens vagues que l'on classe les hommes en amis ou en ennemis du bien. Il n'est pas besoin d'une définition analytique de l'objet que se propose un parti, une école, un individu, pour que l'histoire ou l'opinion sache dans quelle catégorie les ranger et sur quels principes juger leur conduite. A toute époque, en tout pays où le mot de liberté a été prononcé, il n'a pas exprimé la même notion scientifique, il a répondu au même sentiment. Au pied de l'Acropolis ou sur les bords du Tibre, dans les forêts de la Germa-

nie ou sur les montagnes de la Suisse, dans les lagunes de l'Adriatique, dans les rues bastionnées de Florence, sur les digues de la Hollande, aux murs historiques de Westminster, sous le toit modeste des premières assemblées de Salem et de Philadelphie comme dans le palais du congrès de Washington, nous savons très bien distinguer, même à travers les nuages du passé, les amis de la liberté, et dans nos jugemens sur les personnages de l'histoire un coup d'œil sûr nous fait reconnaître ceux vers qui doivent nous porter nos sympathies et avec qui nous croyons nous entendre à la distance des siècles. A la manière dont un écrivain a parlé de Thrasibule, de Timoléon, de Caton, de César, de Gustave-Adolphe, de L'Hôpital, de Jean de Witt, de Richelieu, de Cromwell, de qui l'on voudra des hommes illustres de tous les temps, il sera aisé de voir de quel côté le portent ses convictions et sous quelle bannière il se rangerait aujourd'hui, n'eût-il traité que du passé, n'eût-il opiné que sur l'antiquité. Assurément personne n'ignore que la liberté des anciens différait grandement de la liberté moderne : il y a loin du spectacle qu'offrait Athènes à celui que présente l'Angleterre; mais s'il y avait quelque sûreté à défendre aujourd'hui une démocratie au milieu d'une société pourtant démocratique, mais inquiète de l'être, on pourrait encore retrouver quelques vertus à cette constitution dont l'aristocrate Thucydide a mis l'éloquent éloge dans la bouche de Périclès. Ce gouvernement orageux a eu d'heureuses périodes où la dignité du citoyen a été conciliée avec la sagesse du pouvoir, sans dommage pour le bonheur public, et lors même qu'on ne distinguerait pas ses bons de ses mauvais jours, quels sont les troubles de l'Agora dont on puisse dire que c'est payer à trop haut prix la place qu'Athènes occupe dans la mémoire et dans la reconnaissance de l'humanité? Il y a certainement beaucoup à reprendre dans la liberté de la république vénitienne : qui ne préférerait cependant la situation des sujets du conseil des dix à celle du bourgeois tremblant dans Vérone ou dans Padoue sous les Ezzelin ou les Carrare? Être un Pisan, un Génois, était quelque chose, du temps que personne ne savait s'il existe un contrat social et s'il y a des droits de l'homme. Même alors le bourgeois d'une commune de Flandre se préférait au bourgeois de Paris. Partout où il y a des lois plus fortes que la volonté d'aucun individu, partout où l'opinion publique intervient par la parole ou le vote, non-seulement dans la législation, mais dans le gouvernement, la société cesse d'être un troupeau sous le bâton du pasteur, et il vaut la peine de vivre pour la patrie. Ailleurs le service de l'état laisse un fonds de tristesse aux plus honnêtes gens, et, si glorieux qu'il puisse être encore, ne vaut jamais ce qu'il leur

coûte. Il est dur d'avoir à chercher pour soi-même les excuses que Tacite trouvait pour Agricola.

Mais il faut arriver à plus de précision. Lorsque de l'amour de la liberté on veut faire, non plus une simple direction morale dans l'appréciation des choses de l'histoire, mais un principe d'action dans les affaires de la politique, il devient impossible de se contenter d'une expression indéterminée, d'un nom sans définition, et de se passer d'une notion précise et propre à se plier à toutes les réalités. D'une part, la notion de la liberté doit se conformer au progrès des lumières générales sur les questions qui s'y rapportent; elle dépend en un mot de l'état de la science. De l'autre, elle doit, pour être réalisable, être appropriée, surtout par les moyens et les garanties que l'on combine pour la réaliser, aux idées, aux mœurs, aux besoins, à toute la situation morale et matérielle de la nation à laquelle elle peut appartenir. On conçoit, par exemple, que la liberté a besoin de plus fortes garanties chez une nation guerrière que chez une nation qui ne l'est pas, et qu'elle peut prendre d'autres formes chez un peuple commerçant que chez un peuple agricole; mais, avant de toucher d'aussi près aux réalités particulières, reconnaissons que, même envisagée d'une manière générale, la liberté est double: elle se résout dans celle de l'individu et dans celle de l'état. C'est à peu près la distinction vulgaire de la liberté civile et de la liberté politique. La première des deux est certainement la plus précieuse; elle est un but, tandis que l'autre n'est, ou peu s'en faut, qu'un moyen. Quoique la société soit une chose naturelle et que l'état paraisse presque aussitôt que la société, il est évident que l'existence de l'état est plus artificielle que celle de l'individu; on a pu même regarder l'état comme un être de convention, ce qui n'est faux que si l'on prend à la lettre le mot de convention. L'homme est donné de plus haut pour ainsi dire; il n'est pour rien dans l'existence de ses devoirs et de ses droits; ce n'est pas lui qui les a faits. Tout au plus peut-il quelque chose pour les connaître, les établir et en assurer le maintien. Or il y a une liberté, l'origine et la raison de toutes les autres, qui lui a été accordée avec la vie. Elle a été soufflée primitivement sur sa face comme tout ce qui le fait à l'image de Dieu. Le don de la raison et de la volonté ne serait que dérision cruelle, si la jonction de l'une et de l'autre n'était possible dans le libre arbitre, si l'exécution de ce que l'une et l'autre ont résolu n'était assurée par la liberté d'agir. De ces deux conditions dépendent la valeur de l'homme et son bonheur. L'effort, l'action, le travail n'ont tout leur prix que par la liberté; c'est déjà bien assez que la limitation des facultés et des forces humaines, la défaillance ou la perversion de notre faculté de choisir, que

la résistance du monde extérieur rétrécissent la sphère de notre bonne volonté. Il importe qu'au moins dans le cercle de ses semblables, l'être actif puisse jouir de la plénitude de son activité et ne sente pas se briser ou s'épuiser sa volonté contre des obstacles factices, que sa raison ne juge ni légitimes ni nécessaires. Il importe qu'aux rigueurs de la nature la société n'ajoute pas les siennes. C'est pour triompher en commun du monde extérieur que les hommes ont été créés sociables, c'est pour agrandir l'empire de la raison par la volonté. Une forêt vierge et la vie sauvage sont le berceau de la raison encore garrottée dans les langes du besoin. A mesure que la terre s'aplanit et s'ouvre sous la main de l'homme, qu'elle se couvre des habitations qu'il a faites et que l'état social se perfectionne, une liberté plus grande est due à une raison plus développée. C'est donc une règle dérivée de la nature humaine elle-même que, dans le choix de ses travaux, de ses études, de sa profession, que dans l'exercice de sa pensée, dans ses opinions, sa conscience et son culte, l'homme n'éprouve d'autres contraintes que celles qui résultent inévitablement de sa condition sur la terre, et l'état de société, faisant partie de cette condition, peut, en échange de la liberté qu'il assure à l'individu, réclamer de lui quelque chose. C'est un prélèvement du même genre que l'impôt. Néanmoins le consentement universel, aussi bien que le cri de la conscience, atteste que la dignité de l'homme croît avec sa liberté, et que l'abandon ou la perte totale de celle-ci lui a toujours, comme au temps d'Homère, enlevé la moitié de sa vertu. Tout ce qui peut être assimilé à la servitude personnelle, tout ce qui l'en approche, tout ce qui diminue seulement la distance qui l'en sépare, produit une diminution proportionnelle dans sa valeur morale, et l'élément servile pourrait être mesuré dans sa quantité avec plus de vérité que les gouttes du sang de nègre qui, dans certains pays, sont la mesure de la dégradation des variétés de la race. Nous ne disons là que ce que tous les hommes qui sont ou se croient éclairés par leur position sociale proclament pour eux-mêmes. Il n'en est pas un qui ne pense qu'à lui du moins la liberté personnelle est due, et qu'il ne se développera tout entier qu'à ce prix. Si quelques associations ont été artificiellement constituées pour anéantir la volonté de leurs membres et leur faire d'une obéissance absolue le premier des devoirs, elles n'ont pu subsister sans ignominie qu'autant du moins que le joug avait été librement accepté et par un acte spontané de renoncement, ou plutôt elles n'ont imaginé ou prétendu se soustraire aux autorités du siècle que pour se soumettre directement à l'autorité divine, en sorte qu'une certaine indépendance se cachait encore dans leur vœu d'obéissance. Et pourtant toutes les vertus de telles institutions n'ont

pas réussi à suppléer à celles qu'elles retiraient à l'individu. La franchise, l'honneur, la dignité du caractère a trop souvent fait défaut à ces esclaves volontaires d'une absorbante communauté. Une loi qui tend à transformer l'homme *tanquam cadaver* n'est pas faite pour des vivans.

IV.

Toute société digne de ce nom sera donc ainsi constituée que la liberté de la personne, la liberté de la vie privée et de la vie civile soit assurée à ses membres. Elle leur demandera sous ce rapport moins qu'elle ne peut leur rendre; elle voudra qu'ils ne soient citoyens que pour être plus hommes, s'il est permis d'ainsi parler. Elle s'efforcera de leur laisser l'entière disposition des dons que Dieu leur a faits. Elle ne sera tutrice que des droits, protectrice que de la liberté. C'est pour sauver celle de tous que par exception chacun ne jouira pas toujours de toute la sienne.

Car si l'on considère le but ou l'œuvre de la société et du pouvoir qui ne tarde guère à naître dans son sein, on se convaincra davantage que, loin d'être de purs instrumens de sujétion, la société et le pouvoir doivent être bien plutôt des garanties de liberté. L'inégalité que la nature a mise entre nous, celle qui résulte des accidens de la naissance et de la santé, des traits du caractère, des forces de l'intelligence, des événemens de la vie, ne permet pas de livrer les hommes sans défense à l'absolue discrétion les uns des autres. L'erreur et la passion sont envahissantes, et aux excès injustes de l'erreur et de la passion le pouvoir social a pour objet de résister. Ce n'est pas, à la vérité, la première pensée des hommes, et notamment des hommes qui l'exercent, que de le concevoir ainsi. Trop souvent la première suggestion de leur orgueil, quelquefois même d'un orgueil fondé sur une supériorité véritable, c'est de substituer, par l'artifice de la loi et du gouvernement, leur raison et leur volonté personnelles à la raison et à la volonté de leurs semblables. Le temps, la réflexion, l'expérience, ramènent seuls l'autorité de l'état dans sa sphère légitime, quand par exception la magnanimité de quelque fondateur ou bien l'énergie des premiers sujets ne lui a pas de bonne heure tracé de sages limites. Presque tous les gouvernemens ont plus entrepris qu'ils ne devaient, et même à bonne intention la plupart ont débuté par l'usurpation et la tyrannie. C'est le cas de cette pensée d'Adam Smith si chère à M. Royer-Collard : « telle est l'insolence naturelle de l'homme qu'il dédaigne presque toujours d'user d'un bon moyen à moins qu'il ne puisse ou n'ose en employer un mauvais. »

L'abus possible de la liberté de l'individu contre celle des autres est une des premières causes de cette organisation de la société qu'on appelle l'état. L'abus possible du pouvoir de l'état est une des causes principales de cette organisation, qui, en garantissant le pouvoir contre lui-même, garantit les citoyens contre le pouvoir. S'il était probable qu'on dût avoir dès l'origine de bonnes lois, que ces bonnes lois fussent observées par tous et durables, qu'observées et durables elles demeurassent toujours bonnes et ne réclamassent jamais ni addition ni réforme, le problème de l'organisation de l'état serait bien simple; mais précisément au premier rang des principaux objets de cette organisation sont ces trois choses : donner de bonnes lois, les maintenir, les améliorer. Il est arrivé quelquefois que les lois soient venues tout d'un coup et comme tombées du ciel. Elles se sont rencontrées comme une tradition dans la croyance commune, ou elles ont été dictées par un législateur qui n'a paru qu'une fois et dont toute la mission s'est bornée là. Dans de telles circonstances, et supposé que les lois assurent suffisamment la liberté civile, on a pu croire, et en croyant ainsi on ne s'est pas toujours trompé, qu'un pouvoir quelconque consentirait à s'en montrer le fidèle dépositaire, et mettrait son devoir à les faire respecter comme à les respecter lui-même. On a pensé en conséquence qu'il était inutile de s'évertuer à compliquer le mécanisme du gouvernement pour défendre l'individu ou la société de ses atteintes. Ainsi il a été remarqué que Moïse, qui donna aux Hébreux une législation religieuse, civile et criminelle, si étendue et si détaillée, s'abstint de leur donner des lois politiques. Il semble avoir pensé que tout pouvoir était bon pour conserver son ouvrage, et que nul ne serait si hardi que d'enfreindre une législation originaire de Dieu. On sait si l'événement a justifié sa prévoyance; les usurpations n'ont pas plus manqué dans Israël que les révolutions. Le cours ordinaire des choses nous apprend que l'état a autant besoin de lois pour lui-même que les individus, et toute société d'ailleurs a comme unité nationale des nécessités, des conditions d'existence qui veulent des lois ou des coutumes respectées à l'égal des lois; car si l'habitude est, comme on disait chez les péripatéticiens, une autre nature, elle est aussi une autre loi. De la législation politique dépendent les obligations que l'existence de l'état impose légitimement à la société et à ses membres. Si elle est conçue de manière à empêcher l'état d'exagérer ce genre d'obligations et d'étendre capricieusement ses propres droits, elle aura établi un gouvernement tempéré. Si elle est allée jusqu'à faire en sorte que la liberté civile fût, dans tout ce qu'elle a d'essentiel, respectée par l'autorité de l'état, elle aura établi la liberté politique. C'est ce qui fait comprendre cette

définition au premier abord singulière que donne Montesquieu de la liberté en disant qu'elle est *une tranquillité d'esprit*. Quoi de plus tranquillisant en effet que de pouvoir se dire : « Tout est réglé de sorte autour de moi qu'il y a des lois qui protégent ma liberté, et ces lois sont telles que non-senlement tout citoyen, mais le gouvernement lui-même peut être forcé de les respecter et réprimé s'il les enfreint! »

On conçoit que ce n'est pas là un problème d'une solution facile. Soumettre le citoyen à l'état en protégeant le citoyen contre l'état, mettre dans les lois une garantie des lois mêmes, contenir le pouvoir par le pouvoir, c'est une œuvre qui a quelques apparences d'un cercle vicieux, et il n'est pas de constitution qui spéculativement résistât au contrôle de la logique absolue. En même temps, du seul exposé du problème du gouvernement il résulte qu'aucun gouvernement simple ne le résout, et que le gouvernement est une machine qui ne peut se passer de contre-poids. La liberté politique est donc difficile. Les plus grands esprits se sont mesurés contre cette difficulté, et l'antiquité, non contente de l'aborder dans les faits, l'a étudiée par la science. Il ne m'en coûtera pas d'avouer que la perfection du gouvernement n'a pas été trouvée : nous sommes sur la terre, où plus de bien que de mal s'appelle le bien; mais enfin il y a eu des pays libres. La liberté politique a été dans le monde, et l'on ne peut dire que le monde ne l'a pas connue; il croit même qu'elle y est encore. J'aimerais à entendre dire qu'elle n'a jamais existé; peut-être ce paradoxe ne nous sera-t-il pas épargné.

Aussi la liberté consiste-t-elle dans la liberté civile assurée par la liberté politique, dans le droit garant du droit. Là où elle existe sous cette double forme, on dit non-seulement que le citoyen est libre, mais qu'il vit dans un état libre. Il a pu arriver que le citoyen jouît de quelque liberté dans un état qui ne fût pas libre. La toute-puissante coutume, quelques sages lois, une bonne administration de la justice, un pouvoir honnête, ont quelquefois réalisé ce bien, quoique presque toujours alors incomplet et précaire. Telle fut l'ambition de quelques princes clair-semés dans l'histoire, et ceux qui l'ont ressentie et un peu satisfaite sont au rang le plus élevé dans le respect de l'humanité. Qu'appelle-t-on bons rois? Ceux qui ont donné quelque liberté à leurs sujets. D'autres fois, plus souvent, ce me semble, l'état a pu être libre, sans qu'une liberté suffisante fût reconnue à l'individu. Les républiques anciennes, plusieurs républiques du moyen âge ont présenté ce phénomène. Il est arrivé que la constitution vendît bien cher aux hommes le droit de se gouverner eux-mêmes. Cependant même alors ils y ont pu per-

dre le bonheur, mais non la dignité, et ils ont vécu fiers, et ils sont morts illustres, ces peuples esclaves de leur liberté.

Une juste proportion, une heureuse harmonie entre la liberté de l'individu et celle de l'état est l'essence de la liberté même. Il n'est pas donné à tous les esprits de former ce savant mélange, de concevoir même la nécessité de ce savant équilibre. Les partisans d'un absolutisme vulgaire, toute cette vieille école de publicistes élevés dans les formules du droit byzantin, n'en ont ni le souci ni l'idée; mais il est d'autres écoles où nous ne devrions pas trouver la même indifférence, où nous la trouvons cependant. Des publicistes qui s'indigneraient qu'on crût nécessaire de leur rappeler que l'homme a des droits, des hommes dévoués, dévoués jusqu'à la passion, à ces révolutions si riches en promesses populaires, ont souvent oublié, dans la pratique comme dans la théorie, que la liberté, cantonnée dans certaines formes du pouvoir, ne réaliserait que la tyrannie. Peu leur importait la servitude de l'individu, si le pouvoir qui l'asservissait était spécieusement fondé à se dire l'émanation de la volonté populaire, ou si seulement il se posait en protecteur du plus grand nombre. Aux yeux de ces amis violens et pressés des réformes sociales, les droits des individus s'abîment dans le sein de la société, et dès que celle-ci se résume dans l'état, dès que l'état peut se donner pour la société centralisée, il est libre, mais il est tout. Quelle serait donc dans ce cas l'unique condition imposée au pouvoir? Une origine démocratique. Toutes les formes du socialisme aboutissent à cette monstrueuse idée. Terrible quand elle est exploitée par les passions démagogiques, elle peut l'être par un ambitieux égoïsme, et elle est à la fois l'arme des sectaires et le jouet des despotes.

Mais cet abus que l'on peut faire des droits de l'état nous avertit des difficultés épineuses qui viendraient se présenter dès que, sortant de ces généralités libérales, nous tenterions de déterminer les conditions positives de la liberté dans un certain pays et dans un certain temps. L'embarras ne serait pas de rechercher et de dénombrer les droits individuels. La propriété de la personne, du travail et de ses produits, la liberté d'aller, de venir et d'habiter, celle des consciences et des cultes, celle des professions, l'égalité devant la loi, l'égale admissibilité au service de l'état, certaines conditions dans la rédaction des lois répressives et dans l'administration de la justice, auraient bientôt atteint le montant des réclamations que l'esprit du XIXe siècle doit dicter à tous les peuples qu'il anime. Il ne faudrait pas un grand travail pour écrire en langage légal la table de ces indispensables franchises de l'homme libre, non qu'ainsi qu'on l'a prétendu elles soient toutes réalisées par l'égalité sortie

de nos révolutions, et à jamais écrites dans notre code civil et administratif. A aucune époque, la France, même pourvue des plus fortes armes de la liberté constitutionnelle, n'a possédé autrement qu'en fait une partie de ses plus nécessaires libertés civiles, et, même sous ce rapport, nous aurions à profiter de certains exemples; mais il ne s'agit ici que de théorie, et pour la théorie la première partie du problème qui nous occupe est relativement aisée : c'est quand nous passons aux garanties générales des libertés particulières que la difficulté commence.

Pour en déterminer la forme, pour en fixer la portée, il faut considérer en premier lieu les conditions d'existence de l'état même. La géographie et l'histoire n'ont pas fait semblables tous les peuples. Que ce soit le climat, la disposition des lieux, la race, les événemens ou toute autre cause, les sociétés n'occupent pas le même rang dans la civilisation; elles n'ont pas le même rôle à jouer dans l'humanité. Il est évident qu'un peuple rude et grossier n'exige pas une législation aussi perfectionnée, une liberté aussi raffinée qu'un peuple éclairé et délicat. Certaines passions nationales ont besoin d'être contenues. Là où la *vendetta* règne, comme en Corse, la loi de police ne peut laisser des armes en toutes les mains, comme en Angleterre. Les mœurs locales peuvent exiger qu'on les ménage ou qu'on les soutienne. La faculté du divorce peut être, avec plus ou moins d'inconvéniens, accordée ou refusée selon les lieux, et l'existence d'une église établie ou même le fait d'une très grande supériorité numérique d'un culte sur tous les autres impose à la liberté religieuse des conditions inutiles peut-être là où des sectes multipliées et capables de se contenir mutuellement échappent sans danger à l'attention du législateur. Qu'une nation soit maritime ou continentale, les conditions de sa sûreté et de sa prospérité varient. La nature de sa ligne de frontières, le nombre de ses places fortes peuvent assujettir à un régime particulier certaines portions de son territoire. Généralement la liberté d'une nation guerrière commande au législateur de grandes précautions. Suivant ses rapports avec ses voisins, suivant le rôle que ses intérêts politiques ou ses instincts militaires lui ont fait jouer dans le monde, elle est sous le coup de nécessités diverses. Il est difficile qu'elle puisse se passer jamais d'une armée permanente, et le recrutement forcé, qui est certainement une restriction de la liberté individuelle, peut être l'unique moyen d'entretenir et même de nationaliser une armée permanente. On conçoit de combien de questions ardues et compliquées il faut se rendre maître pour décider ce que l'état peut retenir, ce qu'il doit abandonner des pouvoirs que le temps lui a donnés, pour rendre libres des sociétés aussi différentes que la société australienne ou

hollandaise, polonaise ou sicilienne, et la France a pour se conserver en Europe bien autre chose à faire que l'Espagne. Plus forte à la fois et plus exposée, elle ne peut complétement oublier, en songeant aux droits de ses citoyens, les intérêts de sa grandeur.

Enfin il est en matière de gouvernement une question qui paraît fondamentale, et qui l'est en ce sens que les peuples la jugent telle. En politique, l'opinion est à peu de chose près aussi importante que la réalité. Or donc, à proprement parler, il n'y a que deux formes de gouvernement, la monarchie et la république. L'aristocratie, la démocratie constituent plutôt aujourd'hui le caractère d'un gouvernement que sa forme, et c'est l'ordre social encore plus que l'ordre politique qui décide du caractère du gouvernement. Quant à la liberté, elle peut pénétrer partout. Ce n'est pas elle, du moins ce n'est pas elle seule qu'il faut consulter pour choisir entre la république et la monarchie. Ni l'une ni l'autre heureusement n'a le privilége de la liberté, comme ni l'une ni l'autre n'est en soi et nécessairement incompatible avec le maintien de l'ordre et avec la force du pouvoir. Il n'est pas donné d'ailleurs à la pure sagesse de décider si une nation sera gouvernée par la forme monarchique ou républicaine. C'est un de ces points qu'il serait chimérique de décider pour elle contre son opinion, même contre ses préjugés. Si un peuple croit la république impossible, elle l'est; si un peuple la croit dangereuse, elle est dangereuse, car il ne fera pas ce qu'il faut pour faire durer ce qu'il juge impossible; il ne fera pas même ce qu'il faut pour sauver du danger ce qu'il croit dangereux. Ce n'est pas seulement l'état, c'est le peuple qui est monarchique ou républicain. Laissez la monarchie aux peuples monarchiques et la république aux peuples républicains. C'est déjà bien assez que d'apprendre aux uns et aux autres à être libres, si le temps ne le leur a pas enseigné.

On voit au milieu de quelles difficultés, de quelles nécessités, doit s'établir la liberté politique là où elle ne se rencontre pas tout établie. Aussi ne peut-on éviter de trouver encore ici sur son chemin le doute de ces publicistes qui demandent s'il est bien nécessaire de se donner tant de peine pour un succès problématique, et si, l'ordre civil une fois constitué dans un esprit de justice, il ne faut pas se contenter d'organiser l'état pour la force et pour la durée. « Les hommages de l'histoire, diront-ils, n'ont jamais été refusés aux gouvernemens vigoureux et prévoyans qui, jaloux du bien public, ont veillé en même temps à l'honneur des peuples confiés à leurs soins. La tâche n'est pas déjà si mince qu'elle ne puisse suffire aux plus ambitieux. » Mais c'est parce que la tâche est grande qu'on n'a pas trop de toutes les ressources de l'art des constitutions pour

assurer à la fois et le maintien de la justice dans l'ordre civil, et le respect du bien public, et l'honneur des peuples. L'inspiration du génie et de la vertu peut beaucoup faire dans la politique comme dans tout le reste. Il ne s'ensuit pas cependant que les préceptes de la religion, les maximes de la morale, les soins de l'éducation, les méthodes de la science, les règles de l'art, soient inutiles. Il faut en tout à l'homme des barrières et des appuis, et les constitutions ont pour but de lui en donner dans la politique. Ainsi la prévoyance d'une sagesse spéculative vient en aide à l'équité et à l'habileté pratique. Quand, depuis qu'il y a des sociétés sur la terre, l'éloge des lois est dans toutes les bouches, quand leur nom sacré est partout invoqué par le fort et par le faible, quand il n'est tyrannie ou révolte si audacieuse qui ne se vante de vouloir sauver, conquérir ou rétablir une légalité tutélaire, comment croire que le genre humain se soit concerté pour mettre sa confiance en de vaines fictions, et pour attendre son salut des combinaisons arbitraires de l'abstraction et de la logique? Quand les lois se levant du sein de la nuit arrêtaient Socrate prêt à franchir le seuil de sa prison, quel plus éclatant témoignage la sagesse et la vertu individuelle pouvaient-elles rendre de l'autorité de la prudence sociale que de lui céder au moment même où elle commandait le respect de l'erreur et l'obéissance à l'injustice? Mais aussi comment alors ne lui pas demander les plus savantes garanties du droit et ne pas vouloir qu'elle s'efforce d'être réellement dans ses décrets la raison écrite, comme elle se vante de l'être? Comment surtout, si les individus doivent tant aux lois, ne pas exiger de lois pour les pouvoirs? à qui ce frein est-il plus nécessaire qu'au gouvernement? S'il est la justice armée, c'est quand la loi le fait juste et lui donne ses armes. S'il est bon par la vertu de ceux qui l'exercent, la loi doit lui plaire; s'il ne l'est pas, la loi le sera pour lui : elle complète nos sagesses passagères par sa sagesse éternelle.

Voyons d'ailleurs s'il y aurait contradiction nécessaire entre les deux termes à concilier, et qui sont la force de l'état et la liberté du citoyen. Il ne le semble pas à première vue. Partout où la liberté a pénétré, la liberté politique, la liberté civile, on n'a point vu venir à sa suite la débilité du peuple ou du pouvoir. Les nations qui ont jeté un éclat durable, exercé une durable influence, ont été libres pour la plupart. Bien plus, la liberté, une liberté quelconque, a donné à de petites nations une puissance et une renommée supérieures à leurs forces naturelles. Venise, la Suisse, la Hollande, bien d'autres, ont pris dans l'histoire une place qu'aucun despotisme resserré dans les mêmes limites n'aurait osé seulement convoiter. Je ne remonte pas à l'antiquité; je ne parle pas de la ville

de Neptune et de Minerve. En tout temps, les favoris de la déesse de la sagesse et du dieu des mers sont hors de concours.

Mais comme aucun exemple n'est concluant, parce qu'aucune expérience n'en répète identiquement une autre, il faut chercher quelles sont en elles-mêmes les garanties stables que la politique peut accorder à la justice. Nous avons supposé la loi civile conçue pour la liberté et défendue par des tribunaux équitables. La première sauvegarde de leur équité, c'est leur indépendance. Leur indépendance est dans la hauteur et la fixité de la position de ceux qui les composent. S'ils n'ont jamais à comparaître devant le pouvoir ou le public pour obtenir le renouvellement, la confirmation ou l'élévation de leur titre, ils sont indépendans, et leur intérêt est d'être justes. Placer le pouvoir judiciaire hors de l'influence directe de tout autre pouvoir, c'est donc là la première garantie. J'observe que les gouvernemens absolus eux-mêmes ont rarement osé prendre pour eux le droit de juger et dire comme Dieu : « A moi la vengeance! » Une sorte de pudeur leur a comme arraché l'indépendance du magistrat. Le crime dont ils aient le plus de peine à se défendre, c'est de l'avoir violée, et pour ne citer que cette tyrannie, qui a peut-être passé toutes les autres, la tache sanglante que toutes les eaux du Styx et du Léthé ne laveraient pas, c'est l'existence du tribunal révolutionnaire. Dans les temps plus calmes, l'établissement de toute commission arbitraire et temporaire qui dispose de la personne des citoyens est l'acte inexpiable d'un gouvernement, quel qu'il soit.

Mais ce point est difficile à nous contester; ne nous y arrêtons pas. Il s'agit, on s'en souvient, d'assurer la liberté civile. Comment en prévenir la violation, si elle est secrète? Les lois sont nulles, si tout n'est public dans l'exécution des lois. Les mots ici parlent d'eux-mêmes : si celui de *public* signifie à la fois ce qui intéresse le public et ce qui se fait en public, ce n'est pas une vaine coïncidence, c'est qu'il faut que les affaires publiques le soient. Qu'est-ce qu'une loi qui n'est pas promulguée? Un papier dans les archives. Mais promulguée, si nul ne peut savoir ce qui en résulte, si l'on ignore ce qu'elle devient dans l'application, la législation même peut n'être qu'un piége. Nulle assurance que ce qui se fait ressemble à ce qui s'écrit. La publicité est donc la première, la garantie des garanties.

Hésiode, il y a trois mille ans, voulait qu'une raison divine parlât par la bouche des peuples. Plus modestes, nos pères n'ont décerné à l'opinion que la royauté du monde. Dans les sociétés modernes, dans ces immenses réunions d'hommes qui couvrent un vaste territoire, aucun forum n'est assez grand pour contenir la publicité. Pour que les faits soient publics, il ne suffit pas qu'ils soient visi-

bles, il faut qu'ils soient sus, et ils ne peuvent l'être que s'ils sont dits au public. La publicité, c'est donc la presse; le mot dit tout. Ce serait se moquer que de retracer tout ce que ce mot rappelle. On a souvent célébré l'histoire : c'est à l'histoire qu'on en a appelé de tous les méfaits des pouvoirs et des partis. C'est la crainte de l'histoire qu'on a tenté d'évoquer devant la puissance de mal faire. Qu'est-ce au fond que l'histoire? Encore la presse, le passé livré à la presse. C'est par la presse encore que ceux qui ne l'ont pas connue, que les Thucydide et les Tacite continuent de donner des leçons aux gouvernemens et aux peuples. Ce que l'histoire est pour le passé, la presse l'est pour le présent : elle est l'histoire contemporaine. L'accuserez-vous d'ignorance ou d'imposture, de dénigrement ou d'adulation? Elle est comme l'histoire. L'histoire n'a-t-elle pas menti, injurié, flatté? Si vous rêvez de rétablir la vérité par le silence, faites taire et l'histoire et la presse; mais par là vous n'aurez fait que substituer au mensonge la dissimulation de la vérité, que dis-je? vous n'aurez rien gagné contre l'imposture du plus fort. Vous n'aurez fait que laisser aux victorieux le droit d'insulter et aux lâches la licence de flatter; vous aurez étouffé pour le présent comme pour le passé ce que Tacite appelait la conscience du genre humain.

Les tribunaux sont indépendans; tout est public dans l'exécution des lois. Tout se sait et tout peut s'écrire. Est-ce assez? Non sans doute. Puisque le magistrat, dépositaire de la puissance publique, est lui-même soumis aux lois, il faut qu'il réponde de leur violation. La publicité peut le retenir au moment d'agir comme une menace, le troubler, s'il a fait le mal, comme une révélation. C'en est souvent assez pour prévenir et même pour punir; pourtant il faut parfois davantage. Quelle que soit la puissance de l'honneur, les jugemens de l'opinion ne suffisent pas à la morale grossière des sociétés les plus civilisées. Les jugemens de la justice sont nécessaires pour éclairer, pour redresser, pour sanctionner les jugemens de l'opinion. La responsabilité est universelle en ce monde; la responsabilité légale n'en est que la forme et l'application réservée pour des cas rares et graves. Cette condition commune des hommes et des citoyens doit peser sur les fonctionnaires de l'état, qui sont apparemment des citoyens et des hommes.

Elle pourrait déjà s'enorgueillir de son lot, la société qui jouirait de toutes ces garanties. Cependant il en manquerait une suprême, s'il n'existait de niveau avec le gouvernement et presque dans son sein un pouvoir gardien vigilant des droits reconnus, interprète des griefs publics, censeur des abus constatés, autorisé à élever la voix au nom du public entier, et chargé d'avertir, d'interroger et

d'arrêter la puissance de l'état engagée dans une voie funeste. Partout ce pouvoir de remontrance, de censure, de résistance, a été cherché quelque part. On a pu l'affaiblir dans son institution, le restreindre dans ses prérogatives; rarement on en a nié l'utilité d'une manière absolue. En France, les états-généraux, les états provinciaux, les parlemens ont réclamé l'honneur d'exercer dans la monarchie un pouvoir semblable, et on ne le leur a pas toujours contesté. Seulement les états-généraux ne venaient au monde que sous le bon plaisir du souverain, les états provinciaux n'avaient qu'une puissance locale, les parlemens ne pouvaient se concerter sans une coalition illégale, et le refus d'enregistrement ou les remontrances n'étaient un obstacle qu'autant que la royauté et ses ministres le voulaient bien. Le frein permanent n'existait pas, et en définitive la souveraineté était illimitée, car elle était, quand elle le voulait, exécutrice, judiciaire, législatrice à la fois. En France cependant et presque par toute l'Europe, vous trouverez les rudimens, les restes ou les traces de ce pouvoir limitatif, modérateur, qui, naissant de la nation même, la représente ou se porte pour la représenter, et dont la présence régulière et l'influence efficace ôtent seules à toute monarchie le caractère de monarchie absolue. Ce pouvoir, par sa nature même, semble destiné à être toujours électif, car à cette condition seulement il prend un caractère représentatif, et il parle au nom du pays.

Telles sont les garanties principales, essentielles, des libertés du citoyen : une justice indépendante, une publicité universelle, la responsabilité des agens de l'autorité, un pouvoir électif et représentatif qui les surveille et qui a le droit de parler. Ces garanties subsistent, elles sont réelles, si l'indépendance de la justice existe de fait comme de droit, si jamais ses attributions n'ont passé aux mains de commissions passagères, si tous ses actes solennels, ainsi que toutes les mesures de l'administration, sont livrés à la publicité et à la discussion, si la responsabilité des ministres et de leurs agens est légale et réelle, si la représentation nationale librement élue parle librement. A mon gré, il a toujours, et dans les meilleurs temps, manqué quelque chose à l'organisation de la justice et à la responsabilité des agens du pouvoir.

V.

Jusqu'ici, on le remarquera, nous n'avons parlé que de garanties, et des garanties sont des résistances, des limites, des barrières. Ce n'est point de cela seulement que peut se composer un gouvernement. Un mécanisme ne peut pas consister tout entier en régula-

teurs et en contre-poids. Une locomotive n'est pas toute dans son frein. On peut donc nous demander si nous croyons avoir fait jusqu'ici la part de l'état. Où prendra-t-il sa force? Que lui restera-t-il de liberté? Est-il donc un fléau donné dont on ne doive songer qu'à se défendre? Doit-il être défini, comme le veulent certains radicaux, un mal nécessaire? Si nous prenons sur nous de poser les conditions de la liberté, ne sommes-nous pas tenus de connaître aussi les conditions du gouvernement? Dans l'ordre politique, les peuples ont des droits aussi, ou plutôt un droit qui les comprend tous, c'est le droit d'être bien gouvernés. Leur avons-nous reconnu ce droit? Avons-nous pourvu à ce qu'il fût respecté en ne songeant qu'à défendre les individus par la constitution même de l'état?

Nous ne dissimulons pas que les droits des individus nous sont chers. Nous ne voudrions pas transporter dans la politique la querelle scolastique des réalistes et des nominaux : nous ne dirons pas que dans la société il n'y a que des individus; mais nous prendrons la licence de dire qu'il y a surtout des individus. Dieu apparemment n'a pas trouvé d'autre moyen pour former l'humanité que de créer des hommes. Ce sont de ces créatures de Dieu que nous agitons les intérêts et les droits, la dignité et le bonheur. Qu'on nous dise ce qui dans l'ordre moral peut être heureux et digne, sinon des hommes. Enfin, à quelque élévation qu'on les place, les sociétés finissent sur la terre; l'homme conçoit, ce me semble, une plus haute espérance. Je ne suis donc nullement embarrassé de ce mot d'individualisme que certaines écoles jettent comme un reproche à l'école libérale. L'opposé de l'individualisme, c'est, faut-il le rappeler? c'est le socialisme. Le socialisme réalise en un tout compacte, en une entité absorbante, ces abstractions, la société et l'état, et de toutes les relations, de toutes les forces qui se sont formées et développées dans la vie des communautés, de toutes ces créations artificielles que le temps a produites, il forme un être unique qui concentre tout. Ce réalisme social prend plus d'une forme. Il ne parle pas toujours organisation du travail et communisme égalitaire. Il dira bien : Les individus sont la société; la société, c'est l'état. Il finira par dire : L'état, c'est moi. Je ne connais pas de doctrine politique qui, dans son principe, faisant abstraction de l'individu, n'aboutisse à la tyrannie.

Cela dit, je tomberais dans une étrange erreur, si, après avoir stipulé pour les citoyens trop souvent oubliés et qui s'oublient eux-mêmes, j'allais omettre l'état, qui d'ailleurs ne s'oublie pas. Il a fallu présenter d'abord certaines institutions avec leur caractère défensif, parce que c'est celui qui frappe d'abord les yeux. Ce qu'on appelle libertés publiques n'est en général invoqué qu'à titre de

sauvegarde. Quand une nation se précipite vers la liberté, elle pense à elle-même plus qu'à son gouvernement. Elle cherche qui la préserve, et non qui la guide.

Considérons maintenant l'état plus que les citoyens, le gouvernement plutôt que la liberté. On est, je crois, dispensé de prouver que tout le système de garanties qui vient d'être exposé est compatible avec la monarchie. Le fait a décidé la question. Il y aura dans trente ans deux siècles que cette union a été réalisée définitivement en Angleterre, et quelques états de l'Europe l'ont reproduite jusqu'ici avec quelque succès. A plus forte raison si c'est praticable dans la monarchie, ce doit l'être dans la république. Là-dessus encore point de difficulté.

On peut donc être roi et se résigner à voir rendre la justice par des juges qui, une fois nommés, ont peu à attendre de la couronne, la presse publier et discuter tout ce qui se passe dans la société politique, les délégués de l'autorité royale prêts à rendre compte, même juridiquement, de leurs actes, une assemblée librement élue contrôler avec la même liberté toutes les mesures du pouvoir. Et dans ces conditions le monde peut contempler à Londres une jeune mère recevant avec une grâce auguste les tributs de vénération et d'amour d'un peuple qui a vu croître sous son règne sa puissance et sa liberté, et dans Bruxelles un prince habile, reconnu de tous pour le plus sage de ceux qui portent la couronne.

Le principe monarchique, c'est-à-dire dans un personnage inviolable le titre héréditaire de chef du gouvernement, débarrasse les publicistes d'une épineuse recherche, celle de la constitution du pouvoir exécutif dans sa sommité, question qui est encore à résoudre pour les grandes républiques, et dont nous sommes dispensés de chercher la solution. Il nous paraît que la plus sage, dans ce dernier cas, serait la subordination du premier dépositaire de ce pouvoir aux assemblées, en telle sorte que, par l'origine comme par la dépendance, ce ne fût qu'un premier ministre qui n'y siége pas, mais dont le titre émane d'elles. Cependant cette solution aurait beau être la plus sage ou du moins la plus pratique, elle serait la plus mal reçue des peuples attachés ou habitués à la monarchie, et la leur conseiller serait hasardeux. Revenons donc à la royauté, et voyons si, entourée et servie par des agens responsables, enchaînée dans l'exercice de son pouvoir à des lois protectrices des citoyens, elle devient un des inutiles ressorts d'une machine impuissante et dangereuse par son impuissance même.

Si en effet les institutions dont nous avons parlé n'étaient jamais et ne pouvaient être que des obstacles à l'action, on ne voit guère comment de la jonction d'un pouvoir royal tant propre que délé-

gué et d'un pur système de résistances il pourrait sortir un gouvernement. Quand les résistances ne joueraient pas, le pouvoir aurait bien moyen d'agir; mais à leur premier mouvement il risquerait de s'arrêter. Le plus simple résultat d'un conflit serait l'immobilité, c'est-à-dire l'impossibilité de gouverner, ce que la société ne saurait supporter. Les forces elles-mêmes ainsi opposées les unes aux autres ne s'accommoderaient point d'un tel arrangement, ou les unes ou les autres briseraient le système dans lequel on les aurait enfermées. Il semblerait d'ailleurs, quand on réduit à cet appareil d'antagonisme tout l'ensemble d'une constitution, qu'un gouvernement n'eût de parti à prendre qu'à l'égard des individus, et que tous ses actes fussent de ceux qui sont dignes d'approbation dès qu'ils ne sont pas punissables, et bons s'ils sont légaux. Cette double hypothèse restreindrait beaucoup trop d'une part et peut-être de l'autre étendrait outre mesure la liberté d'action du gouvernement. Il a des fonctions plus variées et plus grandes que celles qui touchent les individus comme tels, et il peut faire encore d'autres fautes que des injustices personnelles. Le bonheur, la prospérité, la dignité, l'indépendance, la puissance de la nation, sont en grande partie dans ses mains. La police, le commerce, les finances, la marine et les armées, la paix et la guerre enfin, dépendent essentiellement de lui. Il ne peut être donné à la défense des droits individuels accidentellement lésés de l'entraver, de le suspendre constamment dans sa marche par une résistance qui peut être sans gravité ou sans fondement. Tandis que les libertés civiles seraient ainsi protégées à outrance, il se pourrait qu'il fût laissé carte blanche au gouvernement dans tout ce qui touche les intérêts de la communauté. Or, après avoir considéré les citoyens séparément, il faut bien les envisager comme membres d'une nation. Les intérêts et les droits d'une nation ne sont pas au fond séparables des intérêts et des droits de l'état. C'est ici une de ces vérités évidentes et simples qui sont pourtant si neuves dans l'application qu'elles deviennent admirables quand elles se réalisent. L'ignorance et la passion, mille caprices funestes, mille préjugés insolens n'ont que trop souvent marqué une séparation, institué une lutte entre le gouvernement et la société, entre le bonheur du prince et celui des sujets, entre les intentions ou les calculs du pouvoir et les vœux et les espérances du peuple, entre la raison d'état et la raison générale. Cependant il n'y a pas deux biens publics. L'état ne doit vouloir que ce que voudrait la nation éclairée; il ne doit faire que ce que, bien informée, la nation voudrait qu'il fît. C'est en ce sens que les grands et bons rois, les hommes d'état dignes de leur mission, ont, ainsi qu'on le dit, personnifié leur temps et leur pays.

Un tel résultat est-il, comme l'histoire lue avec sévérité le ferait soupçonner, un de ces chefs-d'œuvre accidentels qui se rencontrent encore plus rarement dans l'art de la politique que dans les autres arts, et que l'humanité doit regarder comme autant de bonnes fortunes? La savante antiquité ne l'a jamais pensé. Elle a cru à la sagesse, à la vertu des constitutions. Depuis le commencement du moyen âge, cette croyance s'est affaiblie, je le sais, découragée par le spectacle des jeux de la force et du hasard, intimidée par cette triste disposition à mal penser des choses humaines qui a prévalu depuis la chute de l'ancien monde, et si longtemps retardé leur développement; mais les efforts, les travaux, les progrès qui, à dater de la renaissance, ont relevé l'esprit humain, l'étude plus raisonnée de la nature des sociétés et des gouvernemens ont peu à peu rétabli la raison dans ses droits et ramené la politique à être autre chose qu'un fait bon ou mauvais, comme il plaît à Dieu. On se reprend à croire qu'il plaît à Dieu que les hommes usent de la raison qu'il leur a donnée pour assurer et régler dans la mesure de leur puissance l'avenir de leur destinée. On n'oserait dire que l'on désespère d'établir par les institutions, entre le pouvoir et la société, ce concours, cette solidarité, cette identité d'intérêts et de vues qui produit et fait durer les grandes choses. Or où s'est-elle trouvée avec un peu de constance, si ce n'est chez les peuples qui ont pris à cœur leurs affaires et se sont intéressés à leur propre sort? Mais pour cela il faut les connaître, ces affaires, il faut y pouvoir quelque chose, à ce sort. Autant dire qu'il faut être libre. Le patriotisme croît en raison de la liberté.

Or, si l'on se rappelle quelles garanties nous avons réclamées pour la liberté des personnes, on comprendra que la jouissance d'un bien si doux doit en rendre chères les institutions gardiennes. Le citoyen qui voit avec orgueil combien sont respectés en sa personne des droits dont les étrangers ont à peine une idée apprend à estimer son sort, ses lois, son pays, son gouvernement. Ainsi les libertés individuelles, qui font la dignité de la vie civile, engendrent des sentimens vraiment politiques, et celui-là serait bien mal doué qui ne porterait ni attachement ni reconnaissance à l'état comme au sol auxquels il doit sa dignité civique. C'est pour obéir aux *saintes lois* de sa patrie que le soldat lacédémonien mourait avec joie. La certitude d'être jugé en citoyen romain n'était pas étrangère au vaillant dévouement du légionnaire, et l'inscription toute politique de ses enseignes lui rappelait ses institutions même au milieu des périls et des souffrances de la guerre. A ces sentimens naturels, la publicité moderne vient ajouter les notions qui les motivent et les éclairent. Par cette liberté de parler et d'écrire, le citoyen prend

connaissance des intérêts de son pays, des actes de son gouvernement, des événemens de son temps. S'il est heureux de son sort, s'il est fier de sa condition, il ne trouvera pas dans cette initiation aux affaires de l'état et du peuple des motifs de haine et d'impatience; il apprendra à ressentir plus distinctement, plus fidèlement, les joies et les douleurs de la patrie. Il saura mieux enfin quelle est la raison des lois qu'il observe, des mesures qu'il exécute ou qu'il subit, de ses sacrifices, de ses épreuves, des revers ou des triomphes dont le bruit vient jusqu'à lui. Il aura sa part de tout et nationalisera son égoïsme. S'il est appelé par la loi au droit de suffrage, ce ne sera plus une formalité qu'il accomplit avec indifférence; ce sera un acte sérieux de sa vie. Le peuple, que Montesquieu trouve admirable quand il doit élire, ne peut l'être que s'il sait ce qu'il fait en élisant, et la publicité seule vient en aide à son discernement.

Nous n'avons parlé du pouvoir électif que comme d'un censeur éventuel des abus ou des fautes; mais une assemblée envoyée par la nation, tout imprégnée de l'opinion publique, ne peut-elle être constituée par la loi de façon à devenir ce qu'étaient dans les anciennes républiques les assemblées du peuple? Ne peut-elle consentir l'impôt, voter les lois, délibérer sur les grands intérêts de l'état? Formée au sein de la publicité, elle délibérera publiquement, et elle ouvrira elle-même une grande école où la nation s'instruira de ses affaires. Les enseignemens de la presse seront contrôlés par les leçons de la tribune. Sans doute la discorde pourra naître entre le pouvoir électif et le pouvoir qui ne l'est pas; mais tout jusqu'à présent nous a fait concevoir un ordre de choses dans lequel l'unité de l'intérêt de l'état et du sentiment public tende à s'établir et à se manifester. Elle pénétrera, elle éclatera dans le gouvernement même, si, par des artifices constitutionnels bien connus aujourd'hui, l'exécution et la délibération, l'initiative et le contrôle, la responsabilité et la discussion peuvent aboutir à l'union des trois pouvoirs dans une seule politique. On ne fait point ici un cours de système représentatif; on ne veut qu'indiquer comment les garanties réclamées d'abord dans l'intérêt du citoyen peuvent également servir aux intérêts de l'état, et les sauvegardes de la liberté devenir des moyens de gouvernement. Publicité, élection, représentation, discussion, responsabilité, délibération, et enfin concours, voilà tout à la fois le fond de la liberté politique et de la nationalité dans le gouvernement.

Ainsi, en changeant de point de vue, nous n'avons pas changé de système. Ce qui nous avait paru bon pour l'individu s'est trouvé bon pour l'état. Le droit commun du gouvernement libre, ce n'est

point le conflit, c'est le concours, mais le concours contradictoirement débattu, et la conciliation en connaissance de cause.

J'entends les objections : « cette théorie n'est pas nouvelle, et l'on pouvait s'en épargner la redite; mais ce n'est qu'une théorie, c'est-à-dire une déduction abstraite qui ne tient pas compte des difficultés, des accidens et des inconvéniens de la pratique. On nous dit tout du gouvernement représentatif, une chose exceptée, c'est que l'expérience l'a condamné. » Une autre fois nous reprendrons ces objections en détail. Rien ne presse. Il n'est pas à craindre que nos idées soient mises demain à l'épreuve de la pratique, et nous avons le temps de discuter encore. Un seul mot cependant. Je veux bien qu'on dise tout contre la théorie, excepté qu'elle est impraticable. Le gouvernement esquissé dans ces pages n'est pas la fiction d'un rêveur, la vision d'un malade; il n'a pas été inventé, mais copié d'après nature. Sur un modèle sans cesse attaqué, imité sans cesse, maint pays a tenté de régler son gouvernement, et de ces expériences déjà nombreuses, une seule, après trente-quatre ans de succès alors incontesté, a échoué. La monarchie parlementaire a péri en France, il est vrai, et il est vrai aussi que, parmi ceux qui l'accusent d'une faiblesse mortelle, beaucoup lui reprochaient jadis de ne pas donner assez hardiment la liberté.

Mais d'abord qu'on ne parle pas tant de sa chute, ou nous parlerons de tout ce qui est tombé. Si l'on voit là un arrêt sans appel, quel gouvernement n'est pas irrévocablement condamné? La monarchie féodale, l'ancien régime, la république violente, la république modérée, la monarchie administrative, absolue, constitutionnelle, des gouvernemens guerriers, des gouvernemens pacifiques, tout a péri, et rien de nouveau ne reste à essayer. Si l'on invoque l'expérience contre nous, nous l'invoquerons contre tous. Encore une fois, ne parlons de la chute de personne. L'absolutisme n'a de nos jours préservé que la Russie des révolutions, et s'il est une forme de gouvernement qui les appelle d'une manière spéciale, ce pourrait être celle qui, amoncelant tout sur une seule tête, centralise la monarchie en l'exaltant à sa plus haute puissance, et la faisant maîtresse de tout, responsable de tout, la compromet dans les petites choses comme dans les plus grandes, et l'accable sous le fardeau du pouvoir universel et illimité. Après tout, ce n'est pas pour avoir été en possession du système représentatif que toutes les monarchies de l'Europe continentale ont été ébranlées par la crise de 1848, et l'on peut citer des états qu'à cette époque le système représentatif a sauvés.

CHARLES DE RÉMUSAT.

THOMAS JEFFERSON

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE

III.

LE PARTI DÉMOCRATIQUE AUX AFFAIRES.

I. *The Writings of Thomas Jefferson*, 9 vol., New-York 1853-1854. — II. *The History of the United States of America from the adoption of the federal Constitution to the end of the sixteenth Congress*, by Richard Hildreth, 3 vol. — III. *The History of the United States from their colonization to the end of the twenty-sixth Congress, in 1841*, by George Tucker, 4 vol., Philadelphia 1856-1857.

« Je me porte bien, disait Washington dans ses vieux jours, parce que je dors bien, et je dors bien parce que je n'ai jamais écrit une ligne sans me figurer que je la voyais imprimée. » Jefferson ne poussait pas la circonspection aussi loin; il craignait beaucoup le public, mais il se promettait trop facilement de se soustraire à son regard. Tant qu'il se sentait sous la surveillance de l'opinion, il écrivait et il causait avec infiniment de raison, d'habileté, de convenance et de mesure; mais lorsqu'il se croyait bien caché, lorsqu'il avait instamment recommandé le secret à ses correspondans, il se livrait à son imagination et à sa passion avec une singulière indiscrétion de langage; il jetait hardiment sur le papier tout ce qui lui venait à la pensée, sans grand respect pour l'esprit de ses lecteurs et sans grand souci de la portée de ses paroles : ses amis se les racontaient à l'oreille, ses adversaires finissaient par entrer dans la confidence, et Jefferson s'indignait alors de voir les fédéralistes

invoquer contre lui ses fantaisies intimes, prendre au sérieux ses théories et les confondre avec sa politique (1). Il prétendait n'être jugé que sur ses actes. Sans doute il lui était arrivé de poser en principe que l'état peut légitimement faire banqueroute tous les dix-neuf ans, et d'avancer qu'à l'exemple des Chinois, les Américains feraient sagement de se renfermer chez eux et de renoncer au commerce maritime; sans doute il avait poussé la prédilection pour la France jusqu'à excuser les massacres de septembre, et la haine pour la Grande-Bretagne jusqu'à souhaiter la rupture de tous les liens commerciaux qui rattachaient les États-Unis à l'Angleterre. Cependant il ne s'était jamais opposé au paiement de la dette nationale, il avait souvent défendu à Paris comme à Philadelphie les intérêts de la navigation américaine, il avait toujours loyalement servi la politique de neutralité sous Washington, il n'avait fait massacrer personne. Cela ne suffisait pas à rassurer les fédéralistes, et lorsque le vœu du pays désigna Jefferson pour la présidence, ils tremblèrent à la pensée que le gouvernement allait tomber entre les mains d'un visionnaire fanatique, partisan de la banqueroute, ennemi du commerce, *gallomane*, anglophobe, jacobin. Un petit fait, qui nous est raconté par Jefferson lui-même, prouve assez combien leurs préventions étaient sincères.

C'était au mois de février 1801. La liste des républicains avait réuni la majorité dans les élections pour la présidence et la vice-présidence; mais Jefferson et Burr, leurs deux candidats, ayant obtenu exactement le même nombre de voix, la chambre des représentans se trouvait appelée à choisir le président entre les deux élus. Le sentiment public désignait impérieusement Jefferson; mais les fédéralistes, qui disposaient dans la chambre du vote de la moitié des états, étaient décidés à l'écarter. Depuis plusieurs jours, ils tenaient l'élection en suspens par leur obstination à voter pour le colonel Burr, se proposant, disait-on, de déférer le pouvoir à un président temporaire du sénat dans le cas où ils parviendraient à empêcher une élection régulière. Jefferson se rendit chez le président John Adams pour le supplier d'opposer son *veto* à un acte d'usurpation qui pouvait conduire à la guerre civile. John Adams l'accueillit fort mal. « Monsieur, lui dit-il avec véhémence, votre sort est entre vos mains. Vous n'avez qu'un mot à dire : promettez de faire justice aux créanciers de l'état, de maintenir la marine, de ne pas déplacer les fonctionnaires, et le pouvoir vous sera remis aussitôt. Nous savons que c'est le désir du peuple. — Monsieur Adams, ré-

(1) Voyez sur les théories de Jefferson et sur la *Formation du parti démocratique aux États-Unis* la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1858; voyez aussi la première partie de cette étude dans la livraison du 1er avril 1857.

pondit Jefferson, je ne sais ce qui, dans ma conduite publique ou privée, a pu autoriser un doute sur mon respect pour les engagemens publics. Quoi qu'il en soit, je suis bien décidé à ne pas entrer aux affaires par voie de capitulation. Je veux arriver au pouvoir libre, absolument libre de ne suivre que l'inspiration de ma raison. — S'il en est ainsi, monsieur, il faut que les choses suivent leur cours. » Et ils se séparèrent avec aigreur, Jefferson irrité de ce que le président n'avait pas voulu le comprendre à demi-mot, John Adams indigné de n'avoir pas obtenu de promesses formelles.

Même après avoir reconnu qu'ils ne pourraient, sans se perdre dans l'opinion de leur propre parti en dehors des chambres, prolonger leur résistance au vœu national, les représentans fédéralistes ne se rendirent qu'en donnant à Jefferson une marque de leur irréconciliable hostilité : au dernier tour de scrutin, ils votèrent en masse contre lui, et ne lui cédèrent la majorité que par l'abstention concertée de trois d'entre eux (17 février 1801). « C'est la déclaration de guerre de la bande, » écrivit aussitôt Jefferson à Madison. Il prévoyait la guerre avec plus de dépit que d'enthousiasme. Hamilton ne s'était pas trompé lorsque, cherchant à modérer l'ardeur de ses amis contre son rival, il les avait avertis que le caractère de ce prétendu fanatique promettait un système de temporisation, non de violence. Jefferson lui-même l'avait dit : « Je n'ai pas assez de passion pour trouver du plaisir à naviguer au milieu des tempêtes. » Dès qu'il s'était senti près de vaincre par la politique d'agitation, il s'était prononcé, dans le sein même de son parti, pour une politique calmante. Il savait fort bien que les forces qui font arriver les démocrates au pouvoir ne suffisent pas toujours à les y maintenir. Il voulait élargir sa base sans en changer; il voulait, sans se brouiller avec ses amis, rallier à lui toute cette masse honnête des amis du bien public qui se rattachait encore par habitude aux fédéralistes, comme aux défenseurs naturels du bon ordre, mais qui commençait à douter de la sagesse et du patriotisme de ses anciens chefs depuis que, par leurs manœuvres pour empêcher l'élection de leur plus dangereux adversaire, ils avaient failli troubler la paix intérieure du pays. « Tous ces braves gens, écrivait Jefferson, croyant déjà voir le gouvernement en dissolution, en sont venus à souhaiter ardemment l'administration même qu'ils avaient le plus redoutée, et à la regarder, après l'avoir obtenue, comme la fille de leurs œuvres. Les fautes des meneurs fédéralistes ont fait en une semaine ce qu'il nous aurait à peine été possible de faire en plusieurs années de doux et impartial gouvernement. Le gros de leur armée est aujourd'hui dans un état d'esprit qui l'amènera à se fondre avec nous, pourvu qu'aucune mesure excessive de notre part ne vienne le révolter de

nouveau..... M. Adams nous dérange et nous embarrasse. » John Adams mettait en effet la modération du parti républicain à une rude épreuve. Il profitait des quelques jours qu'il avait encore à rester président pour nommer à tous les emplois vacans les ennemis les plus acharnés de son successeur, lui préparant ainsi assez perfidement la désagréable alternative ou de respecter ces nominations au risque d'être mal servi et de mécontenter les coureurs de place qui s'étaient attachés à sa fortune, ou d'inaugurer son administration par des destitutions en masse de nature à « révolter les nouveaux convertis et à les rejeter sous la discipline de leurs anciens chefs, alors sans soldats. »

Trois jours après avoir pris la responsabilité du gouvernement (7 mars 1801), Jefferson écrivait à Monroë : « Il faut bien, je le sais, prononcer quelques destitutions, mais il faut en prononcer le moins possible, peu à peu, et ne les motiver que sur quelque malversation ou quelque incapacité flagrante. Entre les garder et les renvoyer tous, il y a une conduite intermédiaire à suivre, que nous n'avons pas encore arrêtée, et que nous n'arrêterons pas avant que toute l'administration ne soit réunie. Même alors peut-être ne procéderons-nous qu'*à tâtons*, balançant nos mesures d'après l'impression qu'elles pourront produire. » Le discours d'inauguration que le nouveau président adressa au sénat fut son premier ballon d'essai. Il y prodiguait les plus sages conseils aux républicains et les plus douces caresses aux fédéralistes. « La volonté de la majorité doit toujours prévaloir, cela est incontestable; mais que personne n'oublie ce principe sacré : pour que cette volonté soit légitime, il faut qu'elle soit raisonnable. La minorité a des droits égaux, que des lois égales doivent protéger, et qu'on ne peut violer sans oppression. Unissons-nous donc, concitoyens, d'un seul cœur et d'une seule voix... Toute différence d'opinion n'implique pas une différence de principes. Nous avons appelé de noms divers des frères enfans du même principe. Nous sommes tous républicains; nous sommes tous fédéralistes. » Les républicains furent désappointés, les fédéralistes restèrent méfians. Ils avaient raison de ne pas beaucoup compter sur les bonnes paroles du président : on ne peut jamais faire fond sur les promesses, même les plus sincères, de ceux qui se targuent d'être « des démocrates par tempérament. » Ils ne s'appartiennent pas à eux-mêmes; ils ont pour principe et pour habitude d'obéir à ceux qu'ils commandent. Jefferson n'avait pas assez de fermeté pour être aussi conciliant qu'il se l'était proposé. Toutes les nominations à des emplois amovibles faites dans les derniers jours de la présidence de John Adams furent regardées par la nouvelle administration comme non avenues; beaucoup d'autres fonctionnaires plus régulièrement nom-

més furent remplacés. Dans chaque état, le nombre des destitutions fut exactement proportionné au degré d'exigence des républicains. Le président se sentit fort soulagé, lorsqu'il vit « la terrible opération, » à laquelle il n'avait consenti qu'avec répugnance, se terminer sans produire sur le public une trop fâcheuse impression. Pour satisfaire les vainqueurs, il en restait une autre à pratiquer d'une nature plus grave, mais qui pesait bien moins à Jefferson, parce que le congrès devait en être chargé. En vertu d'un bill voté dans la dernière session, vingt-deux nouvelles places judiciaires avaient été créées, et John Adams s'était empressé de les donner à ses amis. L'inamovibilité de la magistrature fédérale étant garantie par la constitution, il avait d'abord paru à Jefferson bien difficile « de défaire ce qui avait été fait; » mais il ne s'arrêta pas longtemps à ces difficultés constitutionnelles. Pour les surmonter, il suffisait de trouver une majorité disposée à oublier pour un instant « le principe sacré » que sa toute-puissance avait le droit pour limite. Le droit ne fut pas violé sans détours. Les magistrats nommés par John Adams ne furent pas destitués; le congrès supprima simplement leurs fonctions, en rapportant la loi qui avait institué de nouveaux siéges.

Ce coup de majorité parut presque naturel au pays, tant les fédéralistes y étaient devenus impopulaires. Ils perdaient tous les jours de leur poids, même dans les états où ils conservaient encore la prépondérance. En vain leurs journaux empruntaient à l'ancienne presse républicaine l'âpreté et la grossièreté de son langage; ils ne trouvaient que des lecteurs blasés. Le public était las des grandes luttes auxquelles il s'était mêlé sous la présidence de Washington et sous celle de John Adams. La vieille rivalité entre le nord et le sud, qui avait si longtemps donné un aliment aux querelles de parti, semblait elle-même s'amortir. Les questions de principes ne suffisaient plus à passionner l'opinion, et aucune grande question d'intérêt ne divisait alors les diverses régions économiques des États-Unis. L'opposition manquait d'un levier pour soulever les esprits : elle avait été battue dans les élections générales de 1801, et elle devait s'attendre encore à de nouvelles défaites. « Notre majorité dans la chambre des représentans est de deux contre un, écrivait Jefferson à M. Barlow; dans le sénat, elle est de dix-huit contre quinze. A la prochaine élection, elle sera de deux contre un dans le sénat, et il n'est pas à souhaiter dans l'intérêt public qu'elle devienne plus considérable... Nous serons bientôt si forts que nous nous diviserons. »

Quel usage le président allait-il faire de toute cette force? Quelles grandes innovations allait-il introduire dans la pratique du gouvernement américain, pour justifier le nom de révolution qu'il donnait

à son avénement au pouvoir? Laissons-le répondre lui-même à cette question. « Je sens, écrivait-il au docteur W. Jones, combien je resterais encore loin d'accomplir toutes les réformes que la raison pourrait suggérer et que l'expérience pourrait approuver, quand même je serais libre de faire ce qui me semblerait le meilleur; mais lorsqu'on voit combien il est difficile de mettre en mouvement la grande machine de la société et de changer sa marche, combien il est impossible d'élever brusquement tout un peuple jusqu'aux hautes sphères du droit idéal, on sent la sagesse de la maxime de Solon : Ne point tenter pour les nations plus de bien qu'elles n'en peuvent supporter. Tout se réduira donc probablement à réformer le gaspillage des deniers publics et à éloigner ainsi les vautours qui en font leur proie. » Faire des économies, tel était à peu près tout le programme de Jefferson, programme fort modeste en apparence, mais en réalité fort dangereux pour le pays. L'œuvre des fédéralistes n'était pas à beaucoup près tombée dans le même discrédit que leurs personnes; elle survivait à leur influence, et Jefferson ne se sentait ni en état ni en disposition de l'attaquer de front. Il ne pouvait ni renverser les institutions créées par ses prédécesseurs, ni inventer une autre politique extérieure que celle qu'ils avaient adoptée; mais il pouvait amoindrir le gouvernement qu'ils lui avaient transmis, et laisser perdre aux États-Unis les moyens de faire respecter leur neutralité et de protéger leurs intérêts. Tout le mal qu'il lui fut permis de faire, il le fit pour obéir aux principes démocratiques, pour courtiser la faveur des contribuables et pour nuire à ses ennemis. La prépondérance du pouvoir exécutif lui paraissait menaçante pour la souveraineté populaire; il voulut « le désarmer en lui enlevant la plus grande partie de son patronage par la suppression de toutes les charges inutiles. » L'armée et la marine étaient encore commandées par des officiers dévoués à la politique de Washington et de ses amis; il y avait toujours là un groupe hostile dont la moindre complication à l'extérieur pouvait grossir l'importance : Jefferson voulut, par un système combiné de paix et d'économie à tout prix, « plonger le fédéralisme dans un abîme où il fût condamné à périr sans espoir de résurrection. » Il était avec raison pénétré de la nécessité de maintenir une parfaite harmonie d'esprit entre la nation et ses chefs; il savait qu'il n'y a pour le pouvoir que deux moyens d'atteindre ce résultat, agir sur le pays ou subir son action, user énergiquement de tous les moyens légitimes d'influence dont le gouvernement peut disposer, multiplier les institutions et les fonctions qui lui donnent prise sur l'opinion, ou bien accepter le joug du public. Jefferson repoussait la première de ces politiques comme peu républicaine et peu sûre; il

en était donc réduit à prendre le sentiment populaire pour boussole, à gouverner comme il aurait pu le faire s'il n'avait été ni plus prévoyant ni mieux renseigné que le premier contribuable venu.

Au moment où, sur la recommandation du président, le congrès décidait la suppression des taxes intérieures et la réduction de l'armée et de la flotte, le gouvernement américain savait que l'événement en prévision duquel Washington avait voulu doter son pays d'une bonne flotte et d'une bonne armée était sur le point de se réaliser, que la France se préparait à prendre possession de la Louisiane en vertu d'un traité secret conclu à Madrid le 1er octobre 1800, et que de ce changement de voisins, si indifférent en apparence, pouvait naître « une tourmente » assez violente pour bouleverser toute la politique extérieure des États-Unis. On apprit bientôt que l'intendant espagnol de la Louisiane avait brusquement suspendu le droit d'entrepôt à l'embouchure du Mississipi, garanti à l'Union américaine par le cabinet de l'Escurial. A tort ou à raison, le public attribua cette décision à l'influence du gouvernement français, et y vit l'indice que la suppression définitive du droit d'entrepôt entrait dans les vues du premier consul. Les populations de l'ouest, qui regardaient le maintien de ce droit comme la condition même de leur prospérité, manifestèrent la plus vive irritation. Jefferson prit aussitôt dans ses conversations un ton hostile à la France. « Le président est, dit-on, fort intrépide de langage, écrivait Hamilton le 29 décembre 1802. Nous verrons comment on s'y prendra pour faire la guerre sans taxes. Le joli projet de substituer l'économie à l'impôt ne fait plus ici l'affaire. Une guerre serait un terrible commentaire sur l'abandon des revenus intérieurs. Et pourtant comment conserver sa popularité auprès des populations de l'ouest, si l'on sacrifie timidement leurs intérêts? »

II.

Jefferson ne voulait pas lancer à la légère son pays dans les hasards de la guerre, et il avait raison; mais il désirait attirer l'attention du premier consul sur l'importance que les États-Unis attachaient à ne pas changer de voisins et sur les dangers que leur inimitié pouvait susciter à la France; il prétendait amener le général Bonaparte, sinon à renoncer complétement à la Louisiane, du moins à vendre aux États-Unis la Nouvelle-Orléans et les Florides, dont la possession pouvait seule assurer aux populations de l'ouest la libre navigation du Mississipi. Il avait donc eu tort de désarmer, car désarmer, c'était priver la démocratie américaine de l'un de ses meil-

leurs argumens. Aussi M. Livingston, ministre des États-Unis à Paris, y faisait-il de vains efforts pour alarmer le gouvernement français et pour obtenir de lui quelques explications sur ses vues à l'égard de la Louisiane. Le premier consul semblait ne pas plus tenir compte des États-Unis que s'ils n'avaient pas existé, mépris assurément fort exagéré et fort aveugle, mais qui peut seul expliquer comment il avait pu reprendre le projet suranné de fonder un empire français au-delà de l'Océan. Le jour où la France s'était décidée à seconder l'émancipation des colonies anglaises et à se créer un allié puissant dans le Nouveau-Monde, elle avait dû renoncer et elle avait renoncé en effet à la pensée d'établir sa propre domination dans ces lointaines contrées; elle avait sciemment livré l'Amérique aux rivaux qu'elle voulait susciter à la Grande-Bretagne. Occuper des régions depuis longtemps convoitées par eux, leur barrer le passage vers le sud, les renfermer dans des limites que la force des choses devait les amener à franchir, c'était détruire l'œuvre de Louis XVI, c'était créer un antagonisme factice entre des nations naturellement amies, c'était intéresser les États-Unis à l'abaissement de la France et les contraindre à s'appuyer sur la Grande-Bretagne.

« Il n'y a sur le globe, écrivait Jefferson à M. Livingston, qu'un seul point dont le possesseur soit notre ennemi naturel et habituel : c'est la Nouvelle-Orléans. C'est par là en effet et par là seulement que les produits des trois huitièmes de notre territoire peuvent s'écouler. En nous fermant cette porte, la France fait acte d'hostilité contre nous. L'Espagne pouvait la garder encore pendant de longues années. Son humeur pacifique et sa faiblesse devaient l'amener à nous accorder successivement des facilités de nature à empêcher son occupation de nous être trop à charge; peut-être même se serait-il produit avant peu des circonstances en présence desquelles une cession aux États-Unis serait devenue pour elle l'occasion d'un marché fort profitable. Mais lorsqu'il s'agit des Français, la question change de face. Eux, ils sont d'une humeur impétueuse et d'un caractère énergique et turbulent; nous, malgré nos goûts tranquilles, malgré notre amour pour la paix et pour la poursuite de la richesse, nous sommes aussi arrogans, aussi dédaigneux de la richesse acquise au prix de l'honneur, aussi énergiques, aussi entreprenans qu'aucune autre nation du monde. Établir un point de contact et de froissement perpétuel entre des caractères ainsi faits, créer entre eux des rapports aussi irritans, c'est rendre impossible l'amitié de la France et de l'Amérique. La France et l'Amérique seraient également aveugles si elles se faisaient illusion à cet égard. Et quant à nous, il nous faudrait être bien imprévoyans pour ne pas prendre tout de suite certains arrangemens en vue de cette hypothèse. Le jour où la France s'emparera de la Louisiane, elle prononcera la sentence qui la renfermera pour toujours dans la ligne tracée le long de ses côtes par le niveau des basses mers; elle scellera l'union de deux peuples qui, réunis, peuvent être maîtres exclusifs de l'Océan; elle nous contraindra à nous marier avec la flotte et la nation anglaise. »

Tels étaient les sentimens inspirés au chef des *gallomanes* par les projets du général Bonaparte. A Paris, beaucoup de bons esprits regrettaient de voir le premier consul se lancer dans cette chimérique et périlleuse aventure; mais on se gardait bien de contrarier la pensée du maître en cherchant à l'éclairer. Aussi M. Livingston ne comptait-il plus que sur quelque nouvelle fantaisie européenne de Bonaparte pour lui faire oublier sa fantaisie américaine. « Il n'y a jamais eu de gouvernement, écrivait-il au secrétaire d'état Madison, avec lequel il ait été aussi impossible de négocier une affaire qu'avec celui-ci. Il n'y a ni peuple, ni législature, ni conseillers. Un seul homme est tout. Il demande rarement un avis, et n'en accepte jamais sans le demander. Ses ministres sont de purs commis; sa législature et ses conseillers ne sont que des personnages de parade. Bien que le sentiment de presque tous les hommes sérieux qui l'entourent soit contraire à cette folle expédition, personne n'ose le lui dire. Du reste, sans l'inquiétude que cette affaire inspire chez nous, elle ne m'en donnerait aucune, car je suis persuadé que tout se terminera par l'abandon du pays et par la cession de la capitale aux États-Unis. A elles seules, les colonies insulaires de la France exigent plus de sacrifices qu'elle ne peut en faire. Et d'ailleurs l'insolence extrême de ce gouvernement ne permettra pas à la paix de durer longtemps. »

De son côté, Jefferson avait perdu presque toute confiance dans l'efficacité des négociations; mais, pour son pays comme pour lui-même, il croyait utile de gagner du temps. Au fond, il s'attendait à une solution violente; mais il « désirait la renvoyer au jour où la population établie sur les bords du Mississipi, devenue plus compacte, pourrait faire son affaire elle-même et épargner ainsi au gouvernement américain la nécessité d'aventurer une armée dans des contrées lointaines et malsaines, » au parti républicain la honte d'avoir à reconnaître la vanité de ses déclamations sur les avantages du désarmement et sur l'inutilité des impôts. Quoi qu'il en fût, pour fermer la bouche à l'opposition, pour faire prendre patience aux habitans de l'ouest, il fallait, « par un acte apparent, » par une démarche solennelle, leur donner lieu de croire que le chef de l'état s'employait activement à défendre le grand intérêt national confié à sa garde. Un ambassadeur extraordinaire, M. Monroë, fut donc envoyé à grand bruit en France, avec la mission d'y négocier, de concert avec M. Livingston, l'acquisition de la Nouvelle-Orléans et des Florides. Il eut la singulière bonne fortune d'arriver à Paris à la veille de la rupture de la paix d'Amiens. M. Livingston avait déjà fort habilement profité de l'attitude menaçante prise par la Grande-Bretagne à l'égard de la France pour se faire écouter aux Tuileries.

Par l'intermédiaire de Joseph Bonaparte, il avait réussi à faire passer sous les yeux du premier consul plusieurs mémoires de nature à l'éclairer sur le peu de profit que la France tirerait de ses nouvelles possessions dans le golfe du Mexique et sur la difficulté de les défendre à la fois contre les Américains et contre les Anglais. Les rêves coloniaux de Bonaparte s'étaient brusquement évanouis, et il s'était décidé, contrairement à toutes les prévisions de Jefferson, à céder immédiatement aux États-Unis la Louisiane entière. Moins de vingt jours après l'arrivée de M. Monroë, le traité fut conclu (30 avril 1803). Malgré l'insuffisance de leurs pouvoirs, les négociateurs américains n'hésitèrent pas, on le comprend, à accorder 80 millions de francs (1) en échange d'un empire dont la superficie dépassait un million de milles carrés.

En vain les fédéralistes firent remarquer que Jefferson n'avait pas mérité ce merveilleux triomphe de sa diplomatie : il en recueillit toute la gloire. En vain ils lui reprochèrent de s'être laissé entraîner à pousser trop loin ce succès involontaire, d'avoir, en acceptant de la fortune des présens trop étendus, fait entrer dans les limites de la confédération un territoire que la force des choses amènerait un jour à se séparer des états atlantiques, après les avoir dépouillés et dépeuplés à son profit. Le public, ivre de joie, se préoccupa fort peu de ces lointaines prévisions; elles firent plus d'impression sur l'esprit de Jefferson, mais sans l'attrister davantage. « Si jamais, écrivait-il, les nations nouvelles qui vont se former sur les bords du Mississipi trouvent intérêt à se détacher du tronc, si jamais leur bonheur exige assez impérieusement une telle opération pour qu'elles s'y résignent, pourquoi les états atlantiques la craindraient-ils? Et surtout pourquoi nous, leurs habitans actuels, prendrions-nous parti dans une semblable question? Les futurs habitans des états maritimes et des états intérieurs seront également nos fils, des fils établis dans des quartiers divers, mais voisins. Nous croyons que leur bonheur est dans leur union. Les événemens peuvent prouver le contraire, et s'ils trouvent intérêt à se séparer, pourquoi prendrions-nous parti pour nos descendans orientaux contre nos descendans occidentaux? C'est la querelle du frère aîné et du frère cadet. Que Dieu les bénisse tous deux; qu'il maintienne leur union si cela leur est bon, mais qu'il les sépare si cela leur est meilleur! »

Jefferson ne se croyait évidemment point obligé d'étendre aux Français de la Louisiane cette paternelle indulgence pour les be-

(1) Sur les 80 millions, prix de l'acquisition de la Louisiane par les États-Unis, 60 seulement furent versés dans le trésor français; les 20 autres furent employés à indemniser le commerce américain des captures illégalement faites par la marine française dans la dernière guerre.

soins et les penchans divers des divers membres de la famille américaine; en dépit de l'élasticité tant vantée du lien fédéral, les créoles durent renoncer à leurs usages traditionnels. Avant de devenir citoyens des États-Unis, ils furent condamnés à passer sous le laminoir anglo-saxon, et à perdre ainsi toute trace de leur caractère originel. Sous le gouvernement du grand apôtre des libertés locales, ils devinrent les victimes de la passion pour l'uniformité. Lorsqu'ils prétendirent résister à l'introduction de la langue anglaise dans l'administration de la justice à la Nouvelle-Orléans, lorsqu'ils voulurent profiter de leur majorité dans les assemblées du nouveau territoire pour se donner une législation civile en harmonie avec leurs mœurs, leurs décrets furent violemment annulés, et Jefferson, mécontent de leur disposition à garder une physionomie propre au milieu de leurs futurs confédérés, écrivit ces caractéristiques et dures paroles : « Il nous faudra envoyer là, pour y changer la majorité, trente mille volontaires nés et recrutés chez nous. Cela augmentera assez la population pour nous permettre de transformer le territoire en état, en état américain, non en état français. Cela ne dorera point sans doute la pilule aux Français; mais apparemment, en faisant cette acquisition, nous avons eu en vue notre bien autant que le leur. »

III.

Rien ne contenait plus l'élan naturel de la race américaine. La défaite du parti fédéraliste et l'abandon de la Louisiane par le premier consul avaient fait tomber les dernières digues qui pussent opposer quelque résistance au débordement de ses passions et de ses forces. Elle était désormais livrée sans défense à toutes les tentations de son esprit envahissant et démocratique. Le gouvernement de l'Union ne semblait préoccupé que de devancer ses désirs, et de s'enlever à lui-même tout moyen de les combattre. Les pouvoirs locaux allaient s'amoindrissant comme le pouvoir central. En 1801, l'état de New-York modifiait sa constitution pour diminuer les prérogatives du gouverneur. En 1802, le Maryland amendait la sienne pour substituer au suffrage restreint, qui était encore de droit commun aux États-Unis, le suffrage universel. En 1803, le territoire de l'Ohio, admis au rang d'état et au privilége de se donner des lois, rejetait le système, alors généralement adopté en Amérique, des nominations à vie dans l'ordre judiciaire, pour le remplacer par celui des élections à terme. Dans tous les états où les ministres du culte avaient encore un traitement public et assuré qui les mettait à l'abri des caprices de la foule, en leur permettant de vivre sans dépendre des contributions volontaires de leurs paroissiens, des

sectaires ardens et nombreux se coalisaient avec les libres penseurs démocrates, afin d'amener une séparation absolue de l'église et de l'état, destinée à les affaiblir également l'un et l'autre (1). Soumettre les gouvernans au joug des gouvernés, les juges à celui des justiciables, les pasteurs à celui des troupeaux, supprimer toutes les situations indépendantes des masses, telle était la tendance qui se manifestait de plus en plus dans les diverses parties de l'Union à la grande joie de Jefferson. Et pourtant il avait été longtemps d'avis que plus on prétendait restreindre l'intervention du pouvoir central dans le gouvernement des affaires intérieures, plus il importait de constituer fortement les pouvoirs locaux, et de les remettre entre les mains des chefs naturels de la nation. A son retour de Paris, il avait même tracé le plan d'une réforme générale dans les constitutions des états particuliers en sens inverse de celle qui devait commencer à s'accomplir sous sa présidence. « Voici les changemens que je conseillerais, écrivait-il à M. Stuart le 23 décembre 1791 : rendre plus désirable le poste de député aux assemblées locales en diminuant le nombre des représentans, et en augmentant la durée de leur mandat... Rendre plus séduisantes pour les gens d'esprit les fonctions exécutives, en plaçant les gouvernemens dans une moins grande dépendance des législatures... Rendre l'ordre judiciaire respectable par tous les moyens possibles, l'inamovibilité, l'importance des traitemens, le petit nombre des titulaires. » Les esprits avaient marché dans la voie opposée, et Jefferson les avait suivis. Il n'avait fait en cela que céder à la pente naturelle de ses idées et de sa situation. Le principe de la souveraineté populaire conduit bien vite à nier la légitimité des fonctions indépendantes; l'exercice du pouvoir suprême amène aisément les politiques imprévoyans à en nier l'utilité et à ne les envisager que comme des entraves. En sa double qualité de démocrate et de gouvernant, le président devait donc être peu favorable au maintien de ses fonctions indépendantes. Supprimer tout moyen de résistance à la volonté des masses, n'était-ce pas en même temps supprimer tout moyen de résistance à l'action du gouvernement qui s'était mis au service de cette volonté?

Jefferson avait d'ailleurs raison de regarder les fonctionnaires

(1) La constitution des États-Unis, en refusant au congrès le droit de faire des lois « concernant l'établissement ou l'interdiction d'une religion quelconque » (art. 1er des amendemens à la constitution), n'avait nullement préjugé la question des rapports entre l'église et l'état dans les diverses parties de l'Union. Cette disposition de la loi fondamentale n'avait d'autre but que de déclarer la législature nationale incompétente en matière religieuse, et de réserver toutes les questions de cette nature à la libre appréciation des législatures locales. Dans le sud, celles-ci se prononcèrent pour le système des contributions volontaires. Dans le nord au contraire, elles maintinrent pendant plusieurs années le système des taxes ecclésiastiques.

inamovibles, fédéraux ou locaux, juges ou prêtres, comme les ennemis naturels de l'administration dont il était le chef. Formée sous ses prédécesseurs, la magistrature était généralement restée fidèle aux principes fédéralistes, et elle tenait à honneur de se distinguer des autres corps publics par ses goûts conservateurs, son humeur peu flexible et ses allures altières. Élevé dans les traditions puritaines, habitué à contrôler l'esprit public avec une austère indépendance, le clergé des églises établies de la Nouvelle-Angleterre se sentait et se montrait en général peu indulgent pour le libertinage politique et philosophique du parti républicain. Il avait contre Jefferson en particulier les plus sérieux griefs; il lui reprochait ouvertement son impiété notoire, son hostilité contre les fondations et les taxes ecclésiastiques, le succès de ses efforts pour les faire abolir dans les états du sud. Les discours prononcés par les juges en présidant les assises et les sermons des pasteurs venaient parfois troubler fort désagréablement le concert d'adulations dont le président était l'objet. Se voir placé par certains prédicateurs au-dessous des plus méchans rois d'Israël après avoir été élevé par certains panégyristes au niveau du Messie, cela était tant soit peu irritant. Jefferson trouvait fort mauvais qu'on le comparât à Jéroboam, et dans sa colère contre les attaques du clergé, il s'emportait jusqu'à s'approprier le parallèle aussi révoltant que ridicule fait en son honneur par un jeune avocat républicain « entre le chef illustre qui après avoir été en butte aux outrages préside aux destinées de l'Union et Celui qui après avoir été en butte aux outrages préside aux destinées de l'univers. » — « Comment pourrai-je trouver grâce devant les prêtres? s'écriait le président. Ils ont crucifié leur Sauveur parce qu'il prêchait que leur royaume n'est pas de ce monde : tous ceux qui veulent mettre ce précepte en pratique doivent s'attendre à tous les excès de leur rage. » Et pour les punir, il ne se contentait pas de commenter perfidement ce prétendu précepte d'organisation ecclésiastique dans ses conversations intimes et dans sa correspondance privée; il allait jusqu'à sortir de la réserve que la constitution impose au gouvernement de l'Union sur toutes les questions religieuses. En réponse à une adresse qui lui fut présentée par les baptistes du Connecticut, il proclama officiellement le vœu que leurs doctrines sur les rapports entre l'église et l'état devinssent articles de foi dans toutes les localités qui les repoussaient encore.

Le parti démocratique était décidé à traiter plus rigoureusement les magistrats fédéralistes qui usaient contre lui du vieux privilége que s'étaient toujours arrogé les juges américains de parler au jury des affaires publiques en lui adressant leurs résumés. Pour tirer vengeance de ces attaques qu'on ne pouvait légalement réprimer, il

fallut avoir recours aux plus frivoles ou aux plus hypocrites prétextes. M. Addison, président de la cour des plaids communs dans le district occidental de la Pensylvanie, fut mis en accusation par l'assemblée de son état, non pour avoir abordé des questions politiques dans le prétoire, mais pour avoir contesté à un juge républicain le droit de répondre séance tenante à l'une de ses mercuriales. Il fut condamné par le sénat de la Pensylvanie à être dépouillé de sa charge. De nouvelles procédures s'engagèrent presque aussitôt contre trois autres magistrats pensylvaniens. Entraînée par ces exemples, la chambre des représentans des États-Unis mit en accusation M. Chase, juge à la cour suprême, vénérable vétéran de la cause de l'indépendance, qui apportait un peu trop dans l'administration de la justice les fortes passions des temps de sa jeunesse, mais dont le principal tort était d'être l'un des plus rudes adversaires du gouvernement. Il fut acquitté par le sénat des États-Unis (mars 1805), à la grande mortification des démocrates, qui, par de semblables procès, espéraient annuler indirectement la garantie dont la constitution fédérale couvre l'indépendance des juges. Dans leur colère contre la sentence du sénat, ils ne surent même point cacher que tel avait été en effet le sens et le but des poursuites dirigées par eux contre M. Chase. Aussitôt après l'acquittement, M. John Randolph se leva pour proposer un amendement à la constitution, par lequel le pouvoir législatif aurait reçu le droit de révoquer les magistrats fédéraux sans jugement préalable. La motion fut votée par 68 voix contre 33; mais en dépit de ce premier succès, elle n'eut pas de suite.

L'humeur oppressive des anciens champions de la liberté illimitée se manifestait en même temps par de violens procès de presse. A Philadelphie, un journaliste, M. Dennie, fut mis en jugement pour avoir attaqué en principe les vices de la démocratie. A Albany, un imprimeur fédéraliste fut poursuivi d'office par le procureur-général du New-York pour avoir affirmé que Jefferson avait eu le pamphlétaire Callender à sa solde pendant l'administration de John Adams. Ce fut Hamilton, redevenu avocat, qui se chargea de défendre, en la personne du prévenu, la liberté de la presse contestée par les républicains : dernier acte de ce grand citoyen, si souvent accusé d'avoir voulu établir la monarchie, et qui mourut pour avoir mis son parti en garde contre le seul homme qui eût rêvé aux États-Unis le renversement de la république. Le vice-président Burr lui attribuait, non sans raison, le désappointement de toutes ses ambitieuses espérances. En 1804, lorsqu'il avait prétendu à la charge de gouverneur du New-York, comme en 1801, lorsqu'il avait voulu supplanter Jefferson dans la présidence des États-Unis, ce dangereux aventurier avait trouvé sur son chemin l'avis exprimé sur lui

par l'intègre Hamilton, et il avait échoué devant le mépris public. On affirme qu'il s'exerça pendant trois mois à tirer au pistolet avant d'appeler sur le terrain le courageux homme de bien dont il avait à se venger. Hamilton venait de perdre son fils aîné dans un duel politique, et il avait pris en horreur cette façon barbare de vider les querelles de parti. Après avoir vainement offert à son adversaire de loyales explications pour éviter le combat, il n'alla au rendez-vous qu'après avoir consigné par écrit sa résolution d'essuyer le feu de Burr sans y répondre. A la première décharge, il tomba frappé mortellement au côté droit, et il expira vingt-quatre heures après au milieu de la consternation publique (12 juillet 1804). Il y eut dans tous les États-Unis un soulèvement d'indignation contre le misérable intrigant qui, après avoir sacrifié à ce qu'il osait appeler son honneur le plus noble serviteur du pays, s'excusait gaiement, dit-on, auprès des jeunes débauchés dont il faisait sa compagnie habituelle de n'avoir pas frappé sa victime au cœur.

Jefferson se trouvait débarrassé du même coup du seul rival que pût lui opposer le parti fédéraliste et du seul traître qu'il eût à craindre dans le parti républicain. Le vice-président s'était perdu en tuant Hamilton. Il avait voulu écarter l'obstacle qui arrêtait le succès de ses négociations avec les adversaires systématiques du gouvernement, et il n'avait fait que rendre plus impossible une alliance entre eux et lui; il avait cru faciliter la formation à son profit d'une coalition entre les républicains du nord et les fédéralistes contre Jefferson et ses amis du sud, et il s'était rendu à la fois odieux aux républicains et aux fédéralistes. Il ne pouvait plus désormais nuire sérieusement à son parti, ni en cherchant à le démembrer, ni en passant à l'ennemi.

Jefferson avait le droit d'être optimiste, car il était singulièrement heureux. L'histoire de sa première présidence est l'histoire d'une série de bonnes fortunes. La plus grande de toutes fut de succéder à Washington et à ses amis, de trouver le gouvernement fondé, les finances organisées, le contre-coup de la révolution française amorti, le pays fatigué des querelles politiques et disposé à chercher, soit dans les débats religieux, soit dans les grandes entreprises commerciales, un autre emploi à son activité. Le président put, sans exposer les États-Unis à d'extrêmes périls, donner à la démocratie américaine toute sorte de satisfactions, relâcher les freins que ses prédécesseurs avaient dû resserrer, alléger les impôts qu'ils avaient eu à établir, rembourser la dette qu'ils avaient eu à consolider, diminuer l'armée et la flotte qu'ils avaient eu à créer. Un seul événement, l'occupation de la Louisiane par la France, parut un instant devoir mettre en lumière les inconvéniens de sa complaisance exces-

sive pour l'avarice des masses; mais une brusque résolution du premier consul vint bientôt faire passer aux yeux de la nation l'imprudence de Jefferson pour de la sagesse à la fois sereine et hardie. Le développement de la puissance commerciale des États-Unis commença à se manifester sous son administration : on lui en sut gré comme s'il en était la cause. Son nom réveilla désormais l'idée de gouvernement à bon marché, d'expansion nationale, de prospérité matérielle. Il n'avait que deux ennemis redoutables; ils s'entretuèrent, et Jefferson resta sans contradicteurs sérieux en possession de la faveur publique. Porté une seconde fois à la présidence par le vœu unanime de son parti, il reçut des électeurs 162 voix contre 14 données au candidat fédéraliste, C.-C. Pinckney (février 1805). C'était bien la mesure de son crédit auprès du peuple américain. Presque aussi populaire que l'avait été Washington dans les premiers temps de son gouvernement, Jefferson n'eut cependant jamais dans le pays l'autorité morale que Washington avait conservée jusqu'à la fin, en dépit des injurieuses dénonciations du parti démocratique. Pour prendre de l'autorité sur l'esprit des hommes, il ne suffit pas de leur paraître heureux et habile; il faut leur imposer par une volonté et un jugement supérieurs. Jefferson n'avait rien de bien imposant ni dans le caractère ni dans l'esprit. Il était à la fois trop disposé à s'incliner devant la volonté populaire et trop exposé à choquer le sens commun. En même temps qu'il y avait au fond très peu d'originalité dans sa politique générale, ses expédiens de détail portaient souvent un cachet de bizarrerie chimérique qui prêtait au ridicule. Son parti lui-même l'abandonnait aux railleries des fédéralistes, lorsque, pour soustraire la flotte américaine au danger de se détériorer, il venait proposer au congrès de la mettre à terre, de la garder en magasin, et d'avoir à l'avenir une marine sans marins, renfermée dans des ports sans eau.

L'esprit d'économie ne l'inspirait guère mieux, lorsqu'il affirmait pouvoir suffire à la défense du pays au moyen de deux cent cinquante chaloupes canonnières destinées à tenir lieu à la fois de fortifications permanentes et de vaisseaux de ligne. Personne ne se trompa sur la valeur de ce prétendu système de défense, qui fut la risée des gens du métier dès qu'il se produisit au grand jour. Le congrès l'adopta néanmoins avec une indulgente complaisance pour les combinaisons militaires du président : elles servaient au fond très bien la politique générale du gouvernement américain. On pouvait déjà prévoir que de la guerre entre la France et la Grande-Bretagne sortiraient pour lui de graves embarras. Les états commerçans et maritimes demandaient ardemment à être protégés contre les vexations des belligérans, qui venaient jusque dans leurs eaux intercepter leurs

navires ou soumettre leurs matelots à la presse. Une flotte respectable pouvait seule atteindre ce but; mais le parti républicain, qui avait pris naissance dans les états agricoles, s'était prononcé de bonne heure contre la création d'une marine nationale. C'était à ses yeux une arme de luxe à la fois coûteuse et dangereuse. A quoi servirait-elle en effet? A protéger le commerce? Mais ne pouvait-on se passer du commerce? et ne vaudrait-il pas mieux y renoncer tout à fait que de ruiner le pays par de tels armemens, et que de l'exposer à la tentation d'entrer en rivalité avec les grandes nations maritimes? Jefferson n'était pas éloigné de partager ces vues; comme chef du gouvernement toutefois, il ne pouvait prendre une attitude aussi tranchée. Donner une apparente satisfaction aux états du nord sans donner de l'ombrage à son parti, doter l'Amérique d'une marine, mais d'une marine économique et pacifique que les républicains pussent voter sans se démentir, et dont le gouvernement pût amuser le pays sans courir le risque d'être entraîné par elle à défendre plus fièrement qu'il ne le voulait l'honneur du pavillon américain, tel fut le problème que Jefferson crut avoir résolu par la construction de ses chaloupes canonnières. Le commerce américain resta sans défense, l'insolence des belligérans s'accrut chaque jour, et d'économie en économie les États-Unis furent enfin menés à la guerre sans avoir rien fait pour s'y préparer. Cette conséquence extrême du système de Jefferson ne devait pas toutefois se produire sous son gouvernement. Pendant sa première présidence, il avait récolté ce que ses prédécesseurs avaient semé; il sut, pendant la seconde, gagner assez de temps pour laisser à ses successeurs le soin de payer les frais de sa propre politique.

IV.

En même temps que l'insolence des belligérans préparait à Jefferson de grands déboires, l'état moral de son parti lui donnait bien des dégoûts. Le désordre se mettait dans la phalange démocratique. De violentes querelles éclataient publiquement dans son sein; elle retournait contre elle-même son arsenal de dénonciations et d'injures, et les accusations réciproques des républicains venaient enfin mettre en lumière tout ce qu'il y avait de dévergondage d'esprit et de corruption dans ce parti, qui avait prétendu se faire le défenseur du gros bon sens américain contre les utopies monarchiques des fédéralistes et le gardien de la morale publique contre « l'escadron mercenaire » de Hamilton. A New-York, la faction des Clinton, après s'être entendue en 1803 avec la faction des Livingston pour suborner la législature, et en obtenir à prix d'ar-

gent le privilége d'établir une banque démocratique destinée à faire concurrence aux banques fédéralistes, reprochait vertueusement en 1805 à son ancienne alliée d'avoir, dans une affaire analogue, exploité trop exclusivement à son profit la vénalité de certains sénateurs. A Philadelphie, le gouverneur, Mc Kean, l'un des chefs les plus fougueux du parti républicain, se trouvait dépassé lui-même par une coterie ultra-radicale qui prétendait supprimer les avocats, enlever l'inamovibilité aux magistrats, réduire à un an la durée du mandat des sénateurs. Pour défendre la constitution de la Pensylvanie et la raison contre les attaques des « amis du peuple, » le gouverneur était réduit à faire étaler dans les feuilles publiques les turpitudes de ses commensaux d'autrefois. L'un avait été espion anglais; tel autre s'était rendu coupable d'escroquerie, tel autre de malversation. Les répliques pleuvaient non moins acrimonieuses, non moins personnelles, et la fureur de ces frères ennemis devenait si aveugle que l'on pouvait craindre la guerre civile.

Au milieu de ces honteuses dissensions, le principal souci de Jefferson était de n'avoir pas à s'en mêler; sa principale consolation était de penser qu'avec un peu de prudence, il pourrait arriver jusqu'au seuil de la retraite sans se brouiller avec aucun de ses anciens adhérens, et rejeter ainsi sur ceux qui viendraient après lui la désagréable tâche d'avoir à choisir entre les diverses fractions du parti. Cet espoir fut promptement déçu. Le président pouvait assez aisément rester étranger aux querelles locales; mais il lui était moins facile d'ignorer les discussions du congrès. Dès la session de 1805, M. John Randolph, qui jouait pour l'administration le rôle de *leader* au sein de la chambre des représentans, avait, dans un débat fort scandaleux, donné aux membres du cabinet de fort désagréables marques de son mauvais vouloir. La Georgie ayant abandonné à la confédération le territoire qui forme aujourd'hui les états du Mississipi et de l'Alabama, le gouvernement de l'Union avait eu à examiner la validité des concessions faites dans cette vaste contrée par les divers pouvoirs qui y avaient successivement exercé leur souveraineté. Parmi les concessionnaires se trouvaient quatre compagnies qui, en associant à leurs opérations la majorité des deux chambres georgiennes, avaient trouvé moyen d'obtenir plus de 20 millions d'acres pour la somme de 500,000 dollars. Le marché était si évidemment frauduleux, le vote qui l'avait consacré était si notoirement entaché de corruption, que la législature georgienne elle-même, renouvelée par des élections faites sous le coup de ce révoltant trafic, avait cru devoir annuler la concession. Cependant les compagnies avaient eu le temps de faire passer par des ventes soit réelles, soit simulées, une grande portion de

leurs terrains entre les mains de tiers acquéreurs qui disaient avoir traité sur la foi d'un acte législatif, et prétendaient ne pouvoir être dépossédés. Le cabinet de Jefferson, chargé d'examiner leurs réclamations, proposa au congrès de les indemniser de la perte que leur ferait supporter l'éviction, en leur accordant 5 millions de dollars. C'était leur rendre dix fois plus que les spéculateurs primitifs n'avaient payé. Une telle prodigalité parut monstrueuse à John Randolph, et il la combattit de la façon la plus offensante pour le cabinet. On cessait d'être honnête homme aux yeux de ce despotique tribun dès qu'on ne se rangeait pas à son avis. Il n'hésita donc pas à déclarer en pleine assemblée que tous ceux qui défendaient la transaction proposée étaient ou intéressés dans l'affaire, ou gagnés par les intéressés. Bien que la majorité républicaine commençât à se lasser des allures dictatoriales et de l'extravagante insolence de son *leader*, John Randolph fit néanmoins assez d'impression sur la chambre pour amener le rejet du bill. L'administration ne lui pardonna pas cette incartade. Un des amis de M. Randolph, ayant fait entendre à Jefferson qu'il serait aisé d'apprivoiser l'intraitable démagogue en le nommant ministre à Londres, n'obtint du président qu'un refus péremptoire. Outré de se voir si peu compté par des hommes qu'il avait l'habitude de traiter en cliens, M. Randolph n'attendit que l'ouverture de la session de 1806 pour entrer en guerre ouverte avec le gouvernement. Il n'entraîna guère avec lui qu'une demi-douzaine de votans, et la chambre se remit beaucoup plus aisément qu'il ne l'avait prévu de l'émoi causé par sa défection. Cette défection n'en causa pas moins dans l'état-major républicain un vide difficile à combler. La majorité restée fidèle à Jefferson était moins éclairée que nombreuse; elle avait grand besoin d'être conduite, et elle ne renfermait personne qui pût prendre la place de M. Randolph.

Chaque progrès de l'esprit démocratique était marqué par un abaissement du niveau intellectuel au sein de la représentation nationale. Les hommes vraiment supérieurs prenaient la vie publique en dégoût. La masse populaire se passait très volontiers de leur concours; elle s'arrangeait fort bien de n'être représentée que par ses égaux. Aussi la médiocrité devenait-elle de plus en plus un titre à sa faveur, et Jefferson, qui rendait sans cesse hommage au bon esprit et au bon vouloir du congrès, sentait lui-même à chaque pas combien les chambres étaient au-dessous de leur mission. Au mois d'avril 1806, c'était au sénat qu'il aurait voulu faire rentrer un homme d'esprit de ses amis, M. W. C. Nicholas, qui se montrait peu soucieux de sortir de la retraite. « La majorité du sénat a bonne intention, lui écrivait-il; mais les fédéralistes Tracy et Bayard sont

trop fins pour elle, et ils agissent beaucoup sur les délibérations... Sept fédéralistes votant toujours en phalange, réunis à quelques républicains, les uns mécontens, les autres équivoques, les autres capricieux, ont assez souvent formé une majorité pour nous créer de vrais embarras, si bien que j'ai peur de leur soumettre, à la session prochaine, le traité, quel qu'il soit, que nous pourrons conclure avec l'Angleterre ou avec l'Espagne. » Au mois de février 1807, c'était dans la chambre des représentans que le président sentait et regrettait l'absence du même M. Nicholas. « Jamais il n'a été plus urgent de faire appel à votre patriotisme. Sauf les fédéralistes, qui seront vingt-sept, et la petite bande des schismatiques, qui sera réduite à trois ou quatre (mais tous des langues, *all tongue*), la chambre des représentans est l'assemblée la mieux disposée qui se puisse voir. Malheureusement il ne s'y trouve personne dont le talent et la position réunis aient assez de poids pour en faire un chef. En conséquence, personne ne se charge de faire les affaires publiques, et elles ne se font pas! » Aussi faiblement composé, le congrès ne pouvait ni exercer sur le pouvoir un contrôle efficace, ni lui être d'un sûr appui. Habituellement soumise jusqu'à la servilité aux moindres désirs du président, la majorité manquait parfois tout à coup à son appel; elle pouvait se prêter sans examen aux actes les moins raisonnables et les plus vexatoires de l'administration, et s'associer sans mauvais vouloir systématique aux plus perfides manœuvres des opposans, toujours prompte à rentrer dans l'obéissance, mais toujours impuissante à effacer l'atteinte portée par ses caprices à l'autorité morale du chef de l'état.

La nation était comme le congrès : comme lui, elle était à la fois très attachée à son gouvernement et très exposée à se laisser surprendre. Ce fut ainsi qu'il put suffire au hardi flibustier que les États-Unis avaient eu un instant pour vice-président, le colonel Burr, d'affirmer que l'administration l'encourageait secrètement à diriger une expédition sur le Mexique pour entraîner beaucoup de bons citoyens dans une folle et mystérieuse aventure qui paraît avoir eu pour but principal le soulèvement des états de l'ouest et le pillage de la banque de la Nouvelle-Orléans (1806-1807). Dès qu'une proclamation de Jefferson eut mis le pays en garde contre les factieux desseins de Burr, la sympathie que ce petit Catilina avait rencontrée dans l'ouest fit place à une terreur panique. Jefferson crut pouvoir s'appuyer sur cet honnête mouvement d'effroi pour donner à la répression de la misérable échauffourée par laquelle le meurtrier de Hamilton couronnait sa carrière une solennité exceptionnelle; il demanda donc au congrès la suspension de l'*habeas corpus*. Le sénat la lui accorda d'urgence et à l'unanimité; mais à peine le sénat

avait-il voté, que des bruits habilement répandus par les ennemis du président, avidement accueillis par le public, vinrent de la façon la plus imprévue enlever à la mesure le concours de la chambre des représentans. L'alarme causée par la conjuration de Burr était, disait-on, fort exagérée. Le pouvoir le savait mieux que personne; mais il grandissait le péril pour grandir son rôle, et se donner l'air d'avoir sauvé le pays. Le projet de loi fut rejeté par 113 voix contre 19 (26 janvier 1807).

Très mortifié de cet échec, Jefferson mit d'autant plus d'acharnement à faire constater par la justice du pays la culpabilité du colonel. Oubliant ce qu'il devait à la dignité de sa charge, il fit secrètement lui-même le métier de chef de parquet. Il descendit dans tous les détails de l'instruction avec une âpre minutie, dirigeant de loin le ministère public, excitant son amour-propre, échauffant sa haine, le mettant sans cesse en garde contre l'indulgence et la fourberie supposées du président des assises, le juge Marshall, magistrat ferme et intègre que des opinions fédéralistes rendaient suspect au pouvoir. Tout le mouvement que s'était donné Jefferson fut inutile : le procès ne jeta qu'une lumière insuffisante sur les menées du colonel Burr, et il fut acquitté par le jury (septembre 1807). Le président s'écria dans sa colère qu'il ne pourrait y avoir de sûreté pour l'Union tant que la magistrature resterait inamovible, et que la justice politique serait rendue par un corps placé au-dessus des révolutions périodiques qui s'accomplissaient dans les autres corps de l'état.

Cet intolérant démocrate, qui trouvait insupportable que la constitution lui refusât le moyen de chasser ses ennemis du pouvoir judiciaire, supportait de fort bonne grâce un partage du pouvoir exécutif que la constitution était bien loin de lui imposer. « En théorie, écrivait-il à M. William Short le 12 juin 1807, la direction du gouvernement appartient chez nous au président seul; en fait, les choses se sont passées dès l'origine tout autrement. Les affaires courantes de chaque département sont faites par le chef de ce département, et il n'en délibère qu'avec le président; mais toutes les affaires importantes et difficiles sont soumises à tous les membres du cabinet. Il peut arriver au président de les consulter successivement et séparément, à mesure qu'ils se présentent chez lui; mais lorsque la question est vraiment de premier ordre, le conseil se réunit, on discute mûrement, puis l'on vote, et dans ce vote *le président ne compte sa voix que pour une*, de façon que, dans toutes les questions importantes, le *pouvoir exécutif est en réalité exercé par un directoire* auquel le président pourrait sans aucun doute imposer son autorité, mais auquel, pendant la première administration,

comme pendant la mienne, il est sans exemple qu'il l'ait jamais imposée. » Washington n'aurait pas, je crois, reconnu son gouvernement à ce singulier portrait : il n'aurait pas admis que, pendant son administration, le pouvoir exécutif eût été aux mains d'un directoire. Chef responsable de l'état, il n'avait partagé avec personne l'autorité suprême; son cabinet n'avait eu à ses yeux d'autre caractère que celui d'un conseil, conseil fort écouté, mais jamais souverain. Parmi les grands hommes de son ordre, Washington est peut-être celui qui, dans la guerre comme dans la politique, a le plus consulté ses lieutenans avant de se déterminer à l'action, et qui, une fois déterminé, s'est le moins soucié de l'opinion d'autrui et des obstacles. Il n'avait l'esprit ni très prompt ni très inventif; il avait besoin d'un conseil qui lui suggérât des idées entre lesquelles il pût choisir, et c'était après avoir lentement pesé toutes les raisons invoquées en faveur des divers avis qu'il arrêtait le sien avec une sûreté de jugement et une force de volonté incomparables. L'on pourrait au besoin trouver dans les mémoires de Jefferson la preuve que cet avis décisif de Washington n'était pas toujours et nécessairement celui de la majorité; mais qu'importe? Il était décisif, et cela suffit pour faire ressortir l'interversion des rôles que Jefferson avait laissé s'établir entre le pouvoir et ses conseillers.

C'est surtout dans le cours de sa seconde administration que cette interversion des rôles devient sensible. Ce n'est plus le cabinet qui soumet ses idées au président, c'est le président qui soumet ses idées au cabinet, ou plutôt au secrétaire d'état Madison, dont l'influence est évidemment prépondérante dans le gouvernement. Par caractère, Madison n'était pourtant pas un meneur : l'instinct du commandement lui manquait; mais, par sa situation comme par les qualités de son esprit, il avait prise sur son chef naturel. Il était l'héritier présomptif de Jefferson, et à ce titre il avait quelque droit de peser sur la conduite des affaires qu'il devait être bientôt chargé de mener seul à bonne fin. Jefferson lui reconnaissait très volontiers ce droit. Loin de se montrer jaloux de ce ministre, que l'opinion désignait déjà comme son successeur, il semblait plutôt pressé de lui céder la place. Il était rassasié de la présidence. Le pouvoir effectif qu'elle donnait s'était fort amoindri entre ses mains, et ne pouvait plus suffire à racheter, pour un cœur un peu fier, la servitude qu'elle imposait. Lui-même l'a dit, « il était las d'une charge où il ne pouvait faire plus de bien que tant d'autres qui la convoitaient, et où il n'y avait plus rien à gagner pour lui que d'incessans labeurs et des pertes journalières d'amis. »

Parmi les questions qui divisaient ses amis, les plus importantes de toutes étaient les questions de politique étrangère. La sympathie

pour la France et la haine de la Grande-Bretagne avaient été pendant longtemps l'un des points de ralliement du parti républicain; mais les affronts reçus du directoire, les projets d'occupation de la Louisiane mis en avant par le premier consul, ses essais de despotisme illimité et de monarchie universelle avaient fait tomber l'enthousiasme de l'Amérique pour la cause de la révolution française, et bon nombre de démocrates en étaient même venus à regarder l'Angleterre comme le boulevard de la liberté, opinion que le gros du parti repoussait comme peu orthodoxe, mais qu'à certaines heures Jefferson semblait bien près d'adopter. Au fond, il était très partagé entre les répugnances que lui inspirait l'*Attila moderne* et la rancune qu'il conservait contre le pays de ses pères, et ces deux sentimens le dominaient alternativement, selon que le besoin de se mettre en sympathie avec ses divers amis ou les événemens du jour venaient agir sur son esprit. Ses impressions, quelles qu'elles fussent, étaient toujours très vives, et elles pouvaient le porter tantôt à exagérer, tantôt à oublier sa politique raisonnée et habituelle. Il lui fallait un modérateur, et Madison était fort propre à cet emploi, qu'il exerçait d'ailleurs depuis longtemps auprès de son illustre ami. Doux, aimable, judicieux, méthodique, le secrétaire d'état n'était rien moins que sujet à l'emportement. Fédéraliste par instinct, il avait par calcul lié sa fortune à celle des démocrates, et il ne s'écartait jamais de la ligne du parti. Il restait donc dans le système de l'alliance française, et il y ramenait le président toutes les fois que celui-ci montrait quelque velléité d'en sortir. Pendant l'été de 1805, se trouvant seul à Monticello, loin de ses ministres, Jefferson eut une de ces tentations de se rapprocher de la Grande-Bretagne. Le gouvernement français lui avait récemment donné divers sujets d'humeur. Un différend grave s'était élevé entre l'Espagne et les États-Unis au sujet des limites de la Louisiane, que les Américains prétendaient reculer vers l'est jusqu'à absorber une partie de la Floride, et l'appui hautain donné par la diplomatie française à la résistance de l'Espagne contrariait vivement leur convoitise et blessait leur amour-propre. Le ministre de l'empereur à Washington avait en outre fort gratuitement offensé le gouvernement de l'Union en lui notifiant d'un ton cavalier le désir que le général Moreau, exilé de France, ne reçût pas un accueil trop chaleureux en Amérique. Ce fut en apprenant cette impertinente démarche que le président éclata. « Le ton de ce gouvernement dans l'affaire espagnole était déjà bien fait pour exciter l'indignation, écrivit-il au secrétaire d'état; mais, dans l'espèce, il pouvait être nuisible de le relever. L'occasion actuelle me semble excellente pour lui faire comprendre que nous ne sommes pas de ces puissances

qui reçoivent et exécutent des ordres... J'ai l'esprit très frappé de la pensée que la France a contre nous des desseins hostiles et perfides, et qu'il est urgent de nous assurer quelque chose de plus qu'une amitié réciproque avec l'Angleterre. » Et il soumettait à Madison le plan d'un traité éventuel avec la Grande-Bretagne, par lequel cette puissance se serait engagée à garantir aux États-Unis l'acquisition de la Floride, dans le cas où, pour maintenir leur droit sur le territoire contesté, ils se décideraient à faire cause commune avec elle contre la France et l'Espagne : fantaisie diplomatique presque aussitôt oubliée que conçue, et qui, sous l'influence du secrétaire d'état, parut bientôt si peu républicaine au président, qu'ayant besoin d'expliquer six mois après les causes de sa rupture avec John Randolph, il mettait la pensée d'une *ligue avec l'Angleterre* au nombre des hérésies les moins supportables de la faction dissidente. Le cabinet avait adopté en effet une politique diamétralement contraire à celle que Jefferson lui avait proposée, et que John Randolph préconisait encore dans le congrès. Il songeait non à conquérir la Floride, mais à l'acheter, non à braver Napoléon, mais à fournir indirectement des ressources à son trésor, non à s'allier avec l'Angleterre, mais à répondre par des représailles contre son industrie à ses entreprises sur la liberté des mers (mars 1806).

V.

Depuis 1793, les droits et les devoirs des États-Unis, comme neutres, étaient le sujet de presque tous leurs démêlés avec l'Europe. L'Angleterre et la France, tout en professant sur cette grave matière des principes opposés, suivaient trop souvent des conduites à peu près semblables et également spoliatrices. L'Angleterre maintenait sa vieille jurisprudence maritime, que la France déclarait contraire au droit des gens moderne, mais qu'elle appliquait fréquemment par représailles aux puissances qui violaient à ses yeux la loi naturelle en la laissant violer par la Grande-Bretagne. A vrai dire, l'Angleterre entendait supprimer tout commerce neutre qui ne se faisait pas à son profit, et la France entendait interdire l'état de neutralité. Washington avait entrepris de résister à la première de ces prétentions sans céder à la seconde, et il n'y avait réussi qu'en adoptant une politique opposée à celle du parti républicain. Voulant la paix, il s'était préparé à la guerre; il s'était attaché à se rendre redoutable et à ne se montrer ni insolent ni hostile. Des ambitieux et des fous, qui disaient aussi vouloir la paix, soutenaient déjà de son temps que, pour amener l'Angleterre à résipiscence, il fallait placer le pavillon américain sous la sauvegarde de principes abso-

lus et l'industrie britannique sous le coup d'une guerre de tarifs. Sentant fort bien que des prétentions inflexibles et des hostilités déguisées mèneraient inévitablement à une rupture ouverte, Washington s'était sagement refusé à se faire le champion d'aucune doctrine particulière en matière de droit maritime; il n'avait accepté et invoqué d'autre règle que les traités, il ne s'était proposé d'autre but que de faire abandonner ou adoucir les pratiques les plus préjudiciables aux intérêts américains; il n'avait recommandé au congrès d'autres mesures comminatoires que des armemens. Et lorsque la chambre des représentans avait failli rendre la guerre inévitable par le vote de propositions acerbes contre l'Angleterre, il avait brusquement arrêté la législature nationale sur cette mauvaise pente, en annonçant au sénat qu'il nommait M. Jay envoyé extraordinaire auprès de la cour de Londres, pour tenter, sur les différends des deux peuples, la voie pacifique des négociations.

Le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu à Londres en 1794 par M. Jay fut le fruit de cette politique. Ce traité ne mettait assurément pas fin à toutes les causes de conflit entre les deux nations; il ne tranchait assurément pas toutes les questions en faveur de l'Amérique, mais il rétablissait le bon vouloir entre les deux gouvernemens, et il leur permettait de régler dans un esprit de bienveillance et de respect mutuel les difficultés qu'il laissait subsister. Il ne garantissait pas formellement les matelots américains contre le danger d'être soumis par erreur à la presse; mais il inspirait au cabinet de Saint-James le désir sincère de réparer et d'éviter à l'avenir de telles erreurs. Il n'obligeait pas explicitement l'Angleterre à répudier la règle de 1756, par laquelle elle interdisait aux neutres tout commerce avec les possessions coloniales de ses ennemis; mais il lui imposait l'obligation de donner plein dédommagement aux citoyens américains dont les navires avaient été saisis et condamnés en vertu de cette règle. Il ne lui interdisait pas de regarder et de saisir les provisions de bouche comme contrebande de guerre; mais il l'astreignait à indemniser les propriétaires de la cargaison. Malgré les lacunes que présentait le traité, malgré les fureurs populaires qu'il soulevait, Washington crut devoir le ratifier. Les faits lui donnèrent raison. Cet acte courageux assura au pays douze années de paix et de prospérité commerciale, et valut aux négocians lésés par les spoliations anglaises plus de 50 millions de francs. En vain pourrait-on objecter qu'il provoqua le directoire à mettre de plus en plus la marine américaine au pillage. La fermeté du gouvernement des États-Unis, ses armemens menaçans agirent sur la France comme ils avaient agi sur l'Angleterre. Le 13 septembre 1800, sous l'administration du premier consul, un

traité, qui donnait tort aux prétentions abusives du directoire, fut signé à Paris; une négociation ayant pour but de régler l'indemnité due aux négocians lésés par les spoliations françaises fut entamée, et le 30 avril 1803, lors de la cession de la Louisiane aux États-Unis, le chiffre de cette indemnité fut fixé à 20 millions. La politique fédéraliste avait eu successivement raison des deux belligérans; la politique républicaine allait bientôt être mise à l'épreuve.

Dès son avénement au pouvoir, Jefferson avait pris sur la question des droits des neutres une attitude très différente de celle de Washington. Il avait paru attacher beaucoup plus d'importance à ne pas transiger sur les principes qu'à défendre en fait et dans le présent les intérêts de la navigation américaine. Il s'était fait une théorie sur le droit des gens de l'avenir, théorie qui n'allait à rien moins qu'à priver les belligérans du droit de visite, et, tout en reconnaissant que le moment d'imposer au monde cette nouvelle doctrine n'était pas encore venu, il s'était prématurément décidé à ne pas renouveler les traités qui y portaient atteinte, aimant mieux ne protéger le pavillon américain par aucun acte diplomatique qu'accepter pour sa sûreté des garanties incomplètes. Le gouvernement des États-Unis laissa donc tomber sans les renouveler les dispositions maritimes du traité de Jay, qui expirèrent ainsi en 1803. Dès 1804, Jefferson avait appris par expérience combien il est dangereux et chimérique de supprimer le droit écrit dans les relations internationales, et il avait senti la nécessité de sacrifier bien des points de doctrine au besoin de replacer la Grande-Bretagne sous l'empire d'un traité; mais, tout en rentrant dans une voie plus sensée, il n'avait pu dégager assez complétement son esprit de son erreur première pour ne pas conserver une prétention absolue qui rendait le succès de ses négociations impossible. De tous les droits que s'arrogeait la Grande-Bretagne, celui de rechercher et de saisir ses déserteurs à bord des navires marchands américains était à la fois le plus contestable, le plus vexatoire et le plus nécessaire au soutien de sa marine. Elle ne pouvait ni l'exercer sans empiéter sur la juridiction des États-Unis et sans porter atteinte par de fréquentes méprises à la liberté individuelle de leurs citoyens, ni l'abandonner sans courir le risque de perdre par la désertion une grande partie de ses équipages. Les États-Unis étaient donc fondés à réclamer contre cet abus, mais l'Angleterre avait un si grand intérêt à le maintenir, que le gouvernement américain ne pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle le supprimât, à moins d'y être contrainte par une force supérieure. Cette force supérieure, le gouvernement américain ne l'avait pas, il ne pouvait l'avoir de longtemps; il ne faisait même rien pour l'acquérir, et, dans la situation où étaient alors les

affaires du monde, le bon vouloir des États-Unis importait infiniment moins à l'Angleterre que la conservation de son personnel naval. Faire du règlement de cette question de la presse la condition *sine qua non* d'un traité avec la Grande-Bretagne, c'était rendre ce traité impossible.

Tel fut le vice radical des instructions données le 5 janvier 1804 à M. Monroë, ministre des États-Unis à Londres. Pendant que cet agent poursuivait une chimère, l'amirauté anglaise, affranchie de toute règle diplomatique et enhardie par la faiblesse de la marine américaine, reprenait arrogamment ses habitudes de tyrannie : elle ressuscitait la règle de 1756 dans toute sa rigueur, elle multipliait les blocus fictifs, elle faisait de plus en plus de la recherche simulée de ses déserteurs un moyen de recrutement. En moins de trois ans, les croiseurs britanniques firent, par leurs captures irrégulières, subir aux sociétés d'assurance maritime du seul port de Philadelphie une perte de plus de 5 millions, et enlevèrent à bord des navires marchands américains plus de trois mille matelots. Jefferson se trouva en 1806, vis-à-vis de l'Angleterre, dans une situation analogue à celle où s'était trouvé Washington en 1794, avec cette différence toutefois que l'exaspération des esprits à l'intérieur était moins grande, que le public poussait moins ardemment le pouvoir dans la voie des représailles, et que la bonne politique lui était beaucoup plus facile. Mais Jefferson et Madison étaient depuis fort longtemps sous l'empire d'une idée routinière et fausse qui devait les entraîner à provoquer la guerre sans la vouloir. Ils croyaient que le gouvernement des États-Unis tenait en sa main les destinées industrielles de l'Angleterre, et que sans tirer l'épée, par de simples règlemens de douane, il pouvait tarir les sources de richesse des maîtres de l'Océan, tenir leur puissance en échec et les forcer à démordre de leurs prétentions. Trompés par le souvenir des ligues redoutables qui, de 1767 à 1774, s'étaient formées dans leur patrie contre la consommation des marchandises anglaises et l'exportation des produits américains, ils se figuraient que les héroïques moyens de résistance pacifique auxquels les colonies avaient eu recours contre la métropole, avant d'arborer le drapeau de l'indépendance, étaient encore à l'usage des États-Unis devenus une nation. Ils oubliaient que, même à l'époque de la révolution, le commerce américain n'avait pas aisément consenti à cesser ses échanges avec l'Angleterre et à s'anéantir lui-même pour défendre les droits du pays. L'esprit d'abnégation et de résignation que l'enthousiasme pour la cause des libertés publiques, combiné avec des habitudes de fidélité envers la couronne, avait à peine suffi à inspirer aux négocians américains, le faible gouvernement des États-Unis ne pouvait pré-

tendre à le leur imposer; il était hors d'état de contraindre le grand peuple dont les intérêts lui étaient confiés à rester longtemps le témoin passif de sa propre ruine et à subir les privations de la guerre sans en rechercher les nobles émotions. Briser les liens commerciaux entre les deux pays, c'était les conduire fatalement à une rupture; fermer le marché américain à l'Angleterre, c'était lui enlever tout motif d'attacher du prix au maintien de la paix, c'était la provoquer à user de sa force pour reconquérir par les armes la paix commerciale avec les États-Unis.

Les prohibitions douanières votées par le congrès pendant la session de 1806 furent le premier acheminement au système d'*embargo* et de *non-intercourse* dont la guerre de 1812 fut la conséquence naturelle. Au moment où le congrès faisait ainsi acte d'hostilité contre la Grande-Bretagne, quels étaient ses préparatifs militaires? Il fixait à 925 le nombre des matelots dont le président pouvait disposer pour la défense du pays. A peine avait-il fait ce grand effort patriotique que la mort de M. Pitt et l'avénement de M. Fox au ministère vinrent amener tout à coup un nouveau revirement dans les plans et les sympathies diplomatiques de Jefferson. M. Fox s'était toujours montré favorable aux États-Unis. Le président crut pouvoir aisément obtenir de lui les concessions et les réparations que le gouvernement américain avait en vain demandées à ses prédécesseurs. Dans cette confiance, il envoya donc solennellement M. William Pinkney à Londres avec la mission d'y reprendre, de concert avec M. Monroë, les négociations entamées en 1804; il prodigua ses caresses à la nouvelle administration, la faisant conjurer de ne point tenir à offense les mesures comminatoires adoptées par le congrès, mesures dirigées, disait-il, non contre la nation anglaise, mais contre M. Pitt. La nation anglaise était l'amie naturelle des États-Unis; « sa prépondérance sur l'Océan leur valait mieux que celle de la France, » et ils ne voulaient plus compter pour obtenir justice que sur la loyauté et le bon sens de M. Fox. Dès que le congrès fut réuni, les prohibitions douanières votées à la fin de la session précédente furent en effet suspendues; mais le véritable obstacle au succès de la négociation n'était point écarté. En vertu de leurs instructions, les commissaires des États-Unis ne devaient accepter aucun traité qui ne contînt point, de la part de la Grande-Bretagne, l'abandon formel du droit de rechercher ses déserteurs à bord des navires américains. MM. Pinkney et Monroë s'aperçurent bien vite qu'ils n'avaient aucune chance de faire prévaloir une telle prétention. Le gouvernement anglais se montrait tout prêt à promettre la plus grande modération dans l'exercice du droit de visite, il faisait même entendre qu'il pourrait être amené à

ne pas en user; mais il refusait nettement de le sacrifier en principe : sur tous les autres points en litige, il était d'ailleurs disposé aux plus larges concessions. En dépit de leurs instructions, les deux agens américains jugèrent qu'il serait insensé de perdre le bénéfice de ces dispositions bienveillantes en s'acharnant à régler la question de la presse. Ils consentirent donc à la passer sous silence dans la convention qu'ils négociaient, et ils signèrent un traité qui, tout en prenant pour base celui de M. Jay, était à bien des égards encore plus avantageux pour les États-Unis. Jefferson refusa de le ratifier. Sur ces entrefaites, les amis de M. Pitt reprirent le pouvoir en Angleterre, et l'excellente occasion qu'avait eue le président de rétablir des relations amicales entre les deux pays fut perdue sans retour. De part et d'autre, les ménagemens cessèrent, le mauvais vouloir s'accrut, la mauvaise foi devint apparente. Un matelot américain se trouvait-il à la convenance d'un croiseur anglais, il était aussitôt regardé et saisi comme déserteur. Un déserteur anglais se réfugiait-il aux États-Unis, il était aussitôt converti en citoyen américain. Les gouvernemens locaux lui accordaient des lettres de naturalisation ou de faux certificats d'origine; les agens du gouvernement central l'admettaient avec affectation dans la marine militaire, et lorsque ses anciens officiers descendaient à terre, il pouvait se donner le plaisir de les narguer sous la protection de son nouvel uniforme. Les déserteurs enrôlés à bord de la frégate des États-Unis la *Chesapeake*, alors en armement à Washington, avaient en particulier donné lieu à des plaintes graves de la part du commandant de l'escadre anglaise mouillée sur les côtes de la Virginie. Il y avait dans les deux marines une vive irritation qui devait faire craindre quelque violent éclat; mais le gouvernement américain conservait au milieu même de ses bravades de telles habitudes de laisser-aller, qu'il ne prévit point le conflit et ne fit rien pour en sortir à son honneur.

Le 22 juin 1807, la *Chesapeake*, sous les ordres du commodore Barron, quittait le mouillage de Hampton-Roads pour aller remplacer dans la Méditerranée la frégate la *Constitution*. La plus imprévoyante sécurité et le plus grand désordre régnaient à bord. L'équipage était novice, les ponts encombrés, les pièces en mauvais état, les munitions insuffisantes. Rien n'était prêt pour un combat lorsque, à sept ou huit milles de la côte, la frégate américaine fut rencontrée par le vaisseau britannique le *Léopard*. Le commandant anglais, le capitaine Humphries, fit savoir au commodore Barron qu'il avait reçu de l'amiral Berkeley l'ordre de visiter la *Chesapeake* pour rechercher les déserteurs enrôlés à bord de ce navire. Rien n'était plus contraire aux usages des nations civilisées que cette singulière prétention. Les légistes anglais eux-mêmes n'avaient ja-

mais songé à établir que la couronne d'Angleterre eût juridiction sur les vaisseaux de guerre étrangers. Le commodore Barron refusa nettement d'obtempérer à la demande du capitaine Humphries. Celui-ci insista, et appuyant ses signaux d'abord d'un coup de canon, puis d'un second, enfin d'une bordée, il tua aux Américains trois hommes, en blessa dix-huit, et ravagea le gréement de la frégate. Barron lui-même fut atteint. Les officiers américains firent de vains efforts pour répondre au feu des Anglais; ils réussirent à faire charger les canons, mais ils ne purent les tirer. Manquant de mèches, ils ne parvinrent enfin à mettre le feu à une pièce qu'au moyen d'un charbon embrasé. Après ce simulacre de défense, Barron, la mort dans l'âme, amena son pavillon. Plusieurs officiers anglais montèrent à son bord, passèrent l'équipage en revue, et s'emparèrent des matelots accusés de désertion. Barron fit savoir au commandant du *Léopard* qu'il se regardait comme son prisonnier; celui-ci répondit qu'ayant rempli ses instructions, il n'avait plus rien à réclamer du commodore, et les officiers anglais se retirèrent avec une impertinente courtoisie, laissant la *Chesapeake* libre de poursuivre sa route. Peu d'heures après, elle rentrait dans le port de Norfolk, et l'équipage, honteux et indigné, communiquait sa colère au pays.

Lorsqu'une telle insulte a été faite au pavillon d'un grand état et qu'elle n'a pu être vengée sur l'heure, de petites et tardives représailles sont aussi peu dignes que peu prudentes, et à moins d'être résolu à se faire justice par les armes, le gouvernement outragé doit savoir exiger et attendre avec calme les réparations qui lui sont dues. La résolution et le calme manquèrent également à Jefferson après le désagréable accident qu'il n'avait pas su prévenir. Au fond, et sa correspondance en fait foi, il hésitait entre la paix et la guerre, ne sachant que désirer pour son pays et pour lui-même, et voulant laisser au congrès toute la responsabilité du choix; mais il tenait en même temps à se donner les apparences de la vigueur. Par une proclamation en date du 2 juillet 1807, et pour que l'attentat dont la *Chesapeake* avait été l'objet n'eût pas l'air de rester un instant impuni, il intima donc aux navires de guerre britanniques l'ordre de sortir des eaux américaines, ordre aussi compromettant que ridicule, aussi empreint de malveillance que d'impuissance, dont l'escadre anglaise ne tint aucun compte, que le président ne fut pas en mesure de faire exécuter, qui inspira à la fois au gouvernement anglais de l'humeur et du mépris, et dont le ministre des affaires étrangères à Londres, M. Canning, se prévalut pour chicaner sur les réparations auxquelles le gouvernement américain pouvait avoir droit, après s'être fait justice à lui-même.

Les États-Unis n'étaient guère plus respectés à Paris qu'à Lon-

dres. Plus leurs rapports avec l'Angleterre devenaient mauvais et leur alliance avec la grande rivale de la France impossible, moins l'empereur Napoléon se croyait obligé de les ménager. Leurs ouvertures au sujet de l'acquisition de la Floride à prix d'argent avaient été écartées avec dédain; leurs efforts pour assurer au commerce américain le bénéfice des stipulations du traité du 13 septembre 1800 allaient devenir inutiles. Chassé de l'Océan par l'Angleterre, Napoléon s'était promis de la chasser du continent. Ne pouvant la réduire de vive force, il avait conçu le projet de la faire tomber d'inanition en fermant à son commerce et à son industrie tous les marchés de l'Europe : gigantesque chimère que la réalisation de la monarchie universelle elle-même n'aurait pu rendre réalisable, mais qui devait conduire à tenter cette folie, et qui se trouve en effet à la source des actes les plus insensés, les plus iniques et les plus désastreux de la politique impériale, — la guerre d'Espagne, l'incorporation des états de l'église et de la Hollande à l'empire, la guerre de Russie. Ce fut d'ailleurs à la Grande-Bretagne elle-même que Napoléon emprunta l'idée du système continental. La Grande-Bretagne avait la première fait un monstrueux abus du droit de blocus en s'arrogeant le privilége d'interdire au monde, par de simples ordres du conseil, toute communication avec des contrées entières qu'elle ne pouvait bloquer effectivement. Napoléon s'autorisa de cet exemple pour déclarer, par le décret de Berlin (21 novembre 1806), qu'il mettait les îles britanniques en état de blocus, et qu'en conséquence tout commerce et toute correspondance avec l'Angleterre étaient interdits, que tout bâtiment venant d'Angleterre serait exclu des ports français ou soumis à la France, que tout navire ayant éludé cette règle au moyen d'une fausse déclaration serait reconnu de bonne prise, et que toute marchandise provenant des manufactures anglaises serait confisquée. Le gouvernement américain affecta d'abord de regarder le décret de Berlin comme un acte légitime de législation intérieure ne portant aucune atteinte à la liberté des mers, comme un simple règlement prohibitif ayant pour but d'interdire aux produits anglais et aux navires venant d'Angleterre l'entrée des ports de l'empire, non d'autoriser les croiseurs français à saisir en pleine mer, et contrairement aux stipulations du traité du 13 septembre 1800, les bâtimens américains chargés de produits anglais, ou venant d'Angleterre. Tant que Napoléon fut occupé par la campagne de Pologne, le langage et la conduite du gouvernement impérial parurent donner raison à cette interprétation du décret de Berlin; mais dès qu'il eut obtenu à Tilsitt l'adhésion de la Russie au système continental, il résolut de l'imposer sans exception à toutes les puissances neutres. Le 18 sep-

tembre 1807, le procureur-général au conseil des prises fut donc officiellement informé par le grand-juge Regnier que l'empereur regardait tout bâtiment neutre sortant des ports anglais avec une cargaison anglaise comme pouvant être valablement saisi par les bâtimens de guerre français. En vain le représentant de l'Amérique à Paris, le général Armstrong, voulut savoir du ministre des affaires étrangères, M. de Champagny, « si sa majesté avait l'intention d'enfreindre les dispositions du traité alors existant entre les États-Unis et l'empire français. » Il ne put obtenir du ministre pour toute explication que des reproches sur l'humeur trop endurante dont les États-Unis faisaient preuve dans leurs rapports avec l'Angleterre, et une invitation assez impertinente à se joindre à la ligue que tout le continent européen formait contre elle. Au moment où, pour justifier l'application rigoureuse du décret de Berlin aux États-Unis, l'empereur les accusait ainsi d'avoir manqué à leurs devoirs comme neutres en ne défendant pas assez énergiquement leurs droits contre la Grande-Bretagne, le cabinet anglais s'autorisait de leur lâche soumission au décret de Berlin pour les faire tomber sous le coup des mesures par lesquelles il répondait au système continental. Les fameux ordres du conseil promulgués le 11 novembre 1807 défendaient en effet, sous peine de capture, à tout bâtiment de faire voile vers l'un des pays d'où le pavillon britannique était exclu sans avoir préalablement touché à l'Angleterre, payé un droit et obtenu licence de naviguer. Opposant aussitôt des représailles à ces représailles, Napoléon déclara par le décret de Milan (17 décembre 1807) que les navires qui se soumettraient aux tyranniques injonctions de ses ennemis seraient regardés en France comme dénationalisés, partant de bonne prise. Croyant sans doute pouvoir disposer des États-Unis comme il disposait de leurs navires, il fit savoir au président « qu'aux yeux de l'empereur il y avait en fait guerre entre l'Angleterre et l'Amérique, et que sa majesté la regardait comme déclarée depuis le jour où l'Angleterre avait publié ses décrets : » étrange langage, qui aurait pu dispenser le général Armstrong d'avertir son gouvernement qu'il s'était laissé tomber bien bas dans l'estime du monde, et qu'à Paris on se faisait une pauvre idée de sa fierté et de sa force! « On croit ici que nous ne pouvons pas grand'chose, et que le peu que nous pouvons, nous ne sommes même pas disposés à le tenter. »

L'accès de l'univers entier interdit par deux nations rivales au pavillon des États-Unis, leur commerce intercepté, quel que fût le lieu de ses expéditions, leurs navigateurs pillés par les Anglais s'ils n'allaient acheter à Londres licence de naviguer, et exposés, pour l'avoir achetée, à être capturés par les Français, la mère-patrie

levant tribut sur leurs citoyens comme avant l'émancipation de l'Amérique, un despote étranger s'arrogeant le droit de décider pour eux de la paix et de la guerre, tels étaient les résultats de la politique de Jefferson. Il avait cru qu'au milieu du monde en armes l'Amérique pourrait sans danger rester désarmée, que, pour faire respecter sa neutralité, elle n'avait qu'à faire grand bruit de son droit et de ses douanes, qu'à élever très haut ses prétentions, qu'à se montrer exigeante à Londres et ambitieuse à Paris. Il n'avait su ni s'accommoder à temps avec la Grande-Bretagne, ni se faire auprès de la France un mérite de ses mauvais rapports avec le cabinet anglais, et il se trouvait engagé à se débattre à la fois contre les deux tyrannies dont ses prédécesseurs avaient eu l'habileté de s'affranchir successivement.

Pendant tout l'été de 1807, le président était resté dans l'état d'esprit où l'avait laissé l'acte de violence dont la frégate la *Chesapeake* avait été l'objet, disposé à rompre avec l'Angleterre, quoique hésitant encore, très tenté de profiter de l'excellente occasion que lui donnait la Grande-Bretagne de rallier les esprits à son gouvernement par une guerre juste et populaire, quoique très séduit par le désir d'essayer enfin sa grande découverte politique, la justice internationale maintenue par la seule action des douanes. La nouvelle de la violation par la France du traité du 13 septembre 1800 vint mettre un terme aux incertitudes de Jefferson. Ce n'était pas au moment où la France égalait l'Angleterre en injustice qu'il pouvait convenablement se prononcer pour la première contre la seconde; il devait, au moins pour un temps, affecter un égal courroux envers les coupables, tout en se défendant de l'insigne folie qu'on appelait alors une guerre triangulaire, c'est-à-dire une guerre contre les deux agresseurs rivaux à la fois, Il se décida donc à faire tomber indistinctement le commerce des belligérans sous le coup du système pénal qu'il avait conçu en vue de l'Angleterre, et qui ne pouvait en effet atteindre sérieusement aucune autre puissance, puisque, maîtresse des mers, l'Angleterre pouvait seule alors commercer librement avec les États-Unis. Prenant occasion de la nouvelle interprétation du décret de Berlin et sous prétexte de mettre les bâtimens américains à l'abri des dangers auxquels les exposait la fureur des nations européennes, Jefferson proposa au congrès de rendre une loi d'*embargo*, défendant sous peine de saisie à tout navire, quel que fût son pavillon, de sortir des ports américains à destination d'un port étranger, mesure qui supprimait absolument le commerce extérieur, qui rendait criminelle toute communication avec la Grande-Bretagne, et qui cadrait par conséquent à merveille avec le système continental. Aussi M. de Champagny ne trouva-t-il que

des paroles d'admiration pour « le grand et courageux sacrifice que s'étaient imposé les Américains, » et Napoléon ne songea-t-il qu'à leur en faciliter l'accomplissement. En témoignage de son respect pour la loi d'embargo, il fit donc saisir et confisquer tous les navires américains qui abordaient en France. Ces bâtimens ne naviguaient, disait-il, qu'au mépris des règlemens de leur pays, et l'empereur était trop l'allié du gouvernement américain pour ne pas l'aider à exécuter ses décrets. Le cabinet de Saint-James fit au contraire profession d'être trop l'ami du commerce américain pour ne pas l'encourager à la révolte.

Les faveurs accordées aux navires qui réussissaient à se soustraire à l'action de l'embargo furent d'ailleurs le seul signe d'inquiétude que Jefferson put arracher à M. Canning. En vain le président lui fit-il promettre de rétablir la liberté des communications entre les deux pays, si l'Angleterre révoquait les ordres du conseil : M. Canning répondit avec hauteur que « son pays ne consentirait à rien qui pût passer, même à tort, pour une concession, tant qu'il pourrait s'élever un doute dans l'esprit du monde sur l'insuccès ou l'abandon non équivoque du plan de destruction inventé contre la Grande-Bretagne, » ajoutant avec une sanglante ironie que, « s'il avait été possible à sa majesté de faire un sacrifice pour amener la levée de l'embargo, sans se donner l'apparence d'en solliciter la révocation en tant que mesure d'hostilité contre son peuple, il aurait contribué avec joie à en faciliter l'abandon en tant que mesure de contrainte incommode pour le peuple américain. » Les États-Unis avaient eu en effet plus à souffrir que la Grande-Bretagne de l'état de blocus auquel ils s'étaient volontairement condamnés, et Jefferson lui-même n'avait pu se faire longtemps illusion sur l'efficacité de l'embargo comme moyen de coercition diplomatique. Dès le mois de janvier 1808, ce n'était plus à ses yeux qu'un moyen de gagner du temps. « En retenant à l'intérieur nos vaisseaux, nos chargemens et nos marins, il nous fait éviter la nécessité d'être entraînés par leur capture à une guerre immédiate... Jusqu'à ce que les belligérans retrouvent quelque sens moral, nous nous renfermerons chez nous; cela donne du temps : le temps peut produire la paix en Europe, et la paix en Europe suspendra toute cause de querelle jusqu'au jour où une nouvelle guerre éclatera. Ce jour-là, notre dette sera payée, notre revenu dégagé, notre force augmentée. » Deux mois plus tard, le répit que l'embargo avait pour seul mérite de donner au gouvernement américain ne paraissait même pas à Jefferson devoir être bien long, tant cet expédient devenait à charge à la nation! « Lorsque le congrès se réunira au mois de décembre, disait alors le président, il aura à examiner à quel moment la durée de l'em-

bargo devra être regardée comme un plus grand mal que la guerre.» Et en effet cette mesure n'était pas seulement pour le pays une cause de ruine : ses conséquences politiques menaçaient de devenir aussi désastreuses que ses conséquences économiques. Dans les états commerçans et maritimes du nord, la loi, d'abord frauduleusement éludée, fut bientôt ouvertement bravée. En vain Jefferson s'irritait et s'indignait, en vain il parlait d'un ton superbe de briser violemment toutes les résistances : le droit et la force lui faisaient à chaque instant défaut. Ni la législation pénale ni les moyens matériels de répression ne répondaient en Amérique aux besoins d'une politique oppressive et tracassière. Pour soumettre effectivement la population maritime des États-Unis au régime tyrannique de l'embargo, il aurait fallu dépenser autant d'argent, répandre autant de sang que pour la défendre efficacement contre les agressions de la Grande-Bretagne. L'une et l'autre entreprise étaient également impossibles à un gouvernement qui n'avait pour toute armée régulière qu'un petit corps de six mille hommes et pour toute marine qu'une flottille montée par quatorze cents matelots. Dans l'état où se trouvaient les forces militaires du pays, l'idée de faire la guerre et celle de maintenir l'embargo étaient également chimériques. Se croyant obligé de choisir entre ces deux folies, le congrès se prononça pour la seconde (17 décembre 1808).

Jefferson se renferma prudemment dans le silence. La situation était fort critique, la fin de sa présidence approchait. « Sa loyauté lui fit un devoir de laisser le choix des décisions à ceux qui auraient à les exécuter, et de rester lui-même simple spectateur. » Quelle que pût être cependant son opinion sur la politique à suivre, ses amis se souvenaient de lui avoir entendu répéter à plusieurs reprises que si le congrès voulait décidément le maintien de l'embargo, il devait « légaliser tous les moyens qui pourraient être nécessaires pour arriver à ses fins. » De nouvelles règles, antipathiques aux mœurs américaines, furent donc établies pour la recherche, la constatation et la répression des délits relatifs à l'embargo; des croiseurs en plus grand nombre furent mis à la disposition du président (9 janvier 1809).

A la nouvelle de l'adoption de ces diverses mesures, les esprits entrèrent aussitôt en fermentation dans le nord de l'Amérique. A Boston, les navires qui se trouvaient dans le port mirent leur pavillon à mi-mât en signe de deuil; les journaux fédéralistes parurent entourés d'une bordure noire et avec cette devise : « La liberté est morte ! » L'assemblée municipale se réunit, et déclara que les décisions du congrès étaient « arbitraires et inconstitutionnelles. » Dans plusieurs localités, les fonctionnaires chargés d'exécuter ces me-

sures donnèrent leur démission. Ceux qui restèrent à leur poste furent menacés par les commerçans d'être traînés devant la justice du pays, s'ils osaient pratiquer la moindre saisie. La législature du Massachusetts, tout en recommandant à ses concitoyens le calme et la soumission, s'associa à leurs protestations. Dans tous les états de la Nouvelle-Angleterre, les fédéralistes retrouvèrent comme par enchantement leur vieille influence. Le bruit se répandit bientôt sourdement que, tentée par ce retour de popularité, la coterie anglomane surnommée la junte d'Essex, dont John Adams avait secoué le joug à la fin de son administration, complotait la formation d'une confédération septentrionale sous le protectorat de la Grande-Bretagne. John Quincy Adams, le fils de l'ancien président, qui avait pour les *ultra* de son parti une inimitié héréditaire, accueillit et propagea ces rumeurs avec une haineuse crédulité. Il s'était rapproché des républicains, et son nom donnait à ses assertions sur l'état intérieur du parti fédéraliste un certain poids. Il affirmait confidentiellement à ses nouveaux amis de Washington que la conspiration était sérieuse, qu'elle avait de grandes chances de succès, et que, pour la déjouer, il ne fallait rien moins que la suppression de l'embargo. Un nouveau-venu dans le congrès, M. Joseph Story, homme d'esprit qui se donnait pour républicain, mais qui, en sa qualité d'habitant du district maritime de Salem, portait peu de bienveillance à la ruineuse chimère de Jefferson, confirma, non sans malice, le témoignage de son compatriote. Le congrès fut frappé de terreur, et la majorité républicaine se débanda; ses chefs firent de vains efforts pour la rallier : elle n'entendait plus que la voix du fantôme évoqué par John Quincy Adams et par Story. Le 3 février 1809, Jefferson apprit tout à coup que les aveugles sectaires qui, treize mois auparavant, avaient à sa demande voté l'embargo d'urgence, sans examen, en séance secrète, venaient avec une égale précipitation de le sacrifier à un mouvement d'effroi. A peine remis de leur trouble, mais déjà confus de l'avoir éprouvé, les républicains se réunirent dès le surlendemain pour aviser aux moyens de réparer la honte d'une telle déroute, et ils décidèrent que le congrès reviendrait au moins partiellement sur son vote. Le régime de l'embargo ne disparut que pour être remplacé par celui du *non-intercourse;* les ports furent rouverts, mais tous rapports soit avec la France, soit avec la Grande-Bretagne, restèrent interdits au commerce américain.

Malgré l'empressement que la majorité mit à faire amende honorable, Jefferson ne put dissimuler le dépit que lui avait causé la marque de faiblesse et d'inconstance donnée par son parti. « Je pensais, écrivait-il le 7 février 1809 à M. Thomas Mann Randolph, je

pensais que le congrès avait fermement arrêté de maintenir l'embargo jusqu'au mois de juin et de le remplacer alors par la guerre. Une révolution d'opinion aussi soudaine qu'inexplicable s'est produite la semaine dernière, principalement parmi les membres de la Nouvelle-Angleterre et du New-York. Saisis tout à coup d'une sorte de terreur panique, ils ont décidé que l'embargo serait levé le 4 mars, et à une telle majorité qu'un instant nous avons eu toute raison de croire qu'on ne pourrait les amener à le remplacer ni par la guerre ni par le *non-intercourse*, — et cela au moment où nous venions d'acquérir la conviction que la junte d'Essex, trompée dans son attente, désespérait d'entraîner le peuple du nord, soit à une séparation, soit à une résistance armée! » Quoi qu'il en fût, Jefferson était trop optimiste pour pleurer longtemps sa mesure favorite; dès le 2 mars 1809, écrivant à M. Dupont de Nemours, il trouvait à la condamnation de l'embargo d'excellentes raisons, et pour toute oraison funèbre de cette bizarre combinaison politique, il prononçait ces quelques paroles qui en sont la plus sanglante satire : « Nous avons supprimé l'embargo parce que le sacrifice annuel de nos exportations pour une valeur de 50 millions représente le triple de ce que nous coûterait la guerre, sans compter qu'avec la guerre nous prendrions quelque chose, tout en perdant moins qu'aujourd'hui... Du reste ce sont là des affaires que je laisse à régler à mon ami, M. Madison. D'ici à peu de jours, je me retire dans ma famille, au milieu de mes livres et de mes fermes. Ayant moi-même gagné le port, je jetterai sur mes amis qui luttent encore avec l'orage un regard d'anxiété sans doute, mais pas d'envie. Jamais prisonnier délivré de ses chaînes n'éprouvera le soulagement que je ressens en secouant le joug du pouvoir. La nature m'avait destiné aux tranquilles recherches de la science, dont elle avait fait mes suprêmes délices; mais les énormités du temps où j'ai vécu m'ont contraint à m'engager dans la résistance qu'on leur opposait et à m'aventurer sur l'océan tumultueux des passions politiques. Je rends grâces à Dieu d'avoir pu échapper à leur fureur exempt de blâme, et emportant avec moi les témoignages les plus consolans de l'approbation publique. » Au moment même où il écrivait ces mots, le sénat lui donnait une preuve bien pénible de la fragilité des plus grandes influences dans les états démocratiques.

Jefferson avait eu le mérite d'être le premier parmi ses concitoyens à découvrir les liens naturels qui, en dépit de la diversité des institutions et des mœurs, devaient rapprocher les États-Unis de la Russie, puissance dont ils n'avaient rien à redouter, puisqu'elle n'aspirait point à devenir maîtresse de l'Océan, et dont ils avaient beaucoup à espérer pour la défense des droits des neutres en Europe, et pour le maintien de l'équilibre entre la France et la

Grande-Bretagne, les deux nations dont la prépondérance absolue était le moins compatible avec la liberté des mers. Une correspondance personnelle, dont l'empereur Alexandre avait pris l'initiative avec une impériale coquetterie, s'était établie entre le mystique autocrate et le président philosophe. Jefferson crut que, pour rendre plus intime une entente aussi précieuse pour son pays, l'institution d'une mission américaine à Pétersbourg était nécessaire. Craignant sans doute d'être contrarié dans l'exécution de son dessein par quelque opposition subalterne, il profita d'une vacance du congrès pour le réaliser, et, usant des pouvoirs provisoires que la constitution donne au président dans l'intervalle des sessions, il nomma secrètement M. Short, son ami, ministre plénipotentiaire des États-Unis en Russie (29 août 1808), comptant bien que le sénat, placé en présence d'un fait accompli, ratifierait cette nomination dès qu'elle lui serait soumise. C'était d'ailleurs la dernière faveur qu'il eût à demander à son parti avant de rentrer dans la vie privée, et elle ne pouvait lui être refusée sans le faire tomber dans un grand ridicule aux yeux de l'Europe; mais c'étaient là des considérations trop délicates pour toucher bien vivement les amis de Jefferson : il avait souvent répété après eux, pour leur être agréable, que l'Amérique ne devait pas étendre ses relations diplomatiques, et qu'elle pouvait même sans grand inconvénient rappeler par esprit d'économie les ministres qu'elle payait à l'étranger. Le parti démocratique resta fidèle à ces principes. Le 8 mars 1809, l'ex-président Jefferson dut écrire à M. Short, qui avait déjà présenté ses lettres de créance à l'empereur Alexandre : « Je suis bien contrarié d'avoir à vous apprendre que le sénat a opposé son *veto* à votre nomination... Nous avions cru pouvoir compter que si le sénat éprouvait quelque hésitation, il prendrait du temps, que nos amis dans cette assemblée nous adresseraient des questions, et nous donneraient l'occasion d'expliquer notre conduite et de réfuter les objections; mais à notre grande surprise, et avec une précipitation sans exemple, ils ont rejeté d'emblée notre demande... L'accueil fait par eux à ma dernière communication officielle ne m'a point été insensible. »

Acte choquant d'ingratitude de la part des sénateurs démocrates! Les amis de Jefferson n'avaient pas assurément à se plaindre de lui. Il leur était toujours resté fidèle, et il avait si bien servi leurs intérêts, qu'en se retirant il les laissait en possession incontestée du pouvoir. Il avait mieux fait les affaires de son parti que celles de son pays, non par suite d'une coupable préméditation, mais par une conséquence naturelle du principe dont il avait fait la règle de toute sa politique. Il croyait sincèrement que le premier devoir d'un gouvernement républicain est de complaire aux masses, « de s'incorporer avec la volonté du peuple. » Le peuple désirait le gouver-

nement à bon marché : Jefferson le lui donna. Le gouvernement à bon marché était incompatible avec le système de la paix armée : Jefferson proclama que ce système était une absurdité vieillie, une barbare tradition de l'ancien monde; il affirma « qu'après avoir déjà donné tant d'autres leçons utiles à l'Europe, l'Amérique était destinée à lui apprendre encore qu'il y a des moyens pacifiques de réprimer l'injustice; » il inventa l'*embargo*. Ce moyen économique et pacifique de réprimer l'injustice coûta annuellement aux États-Unis 50 millions de dollars, et conduisit à une guerre qui augmenta de 63 millions la dette nationale, que Jefferson avait cru diminuer de 35 millions par ses ruineuses épargnes. On dirait, à étudier l'histoire de son administration, qu'il avait pris à tâche de mettre à l'épreuve les maximes favorites de l'école radicale. L'épreuve a prononcé contre ces maximes. Les conséquences matérielles et immédiates de cette expérience ont été dommageables aux États-Unis. Les conséquences morales et plus lointaines de la politique à laquelle elles ont présidé ont été pires encore. Le pouvoir exécutif ne s'est jamais relevé aux États-Unis de l'abaissement volontaire dans lequel il est tombé pendant la présidence de Jefferson; il n'a jamais retrouvé la part de dignité et d'indépendance que Jefferson lui a fait perdre, et il serait incapable d'exercer aujourd'hui sur la souveraineté populaire le salutaire contrôle que les auteurs de la constitution ont entendu établir, et que Washington a su pratiquer. La démocratie américaine est maintenant en possession du pouvoir absolu; elle n'a plus de gouvernans, elle n'a que des agens : aussi les choisit-elle non en raison de leur valeur propre, mais en raison de leur exactitude à suivre les fluctuations de sa volonté. Jefferson l'a dit, et en ceci je me garderai bien de le contredire : « il y a une aristocratie naturelle, fondée sur le talent et la vertu, qui semble destinée au gouvernement des sociétés, et de toutes les formes politiques la meilleure est celle qui pourvoit le plus efficacement à la pureté du triage de ces aristocrates naturels et à leur introduction dans le gouvernement. » A en juger par l'expérience des États-Unis, la république démocratique, telle que Jefferson l'a conçue et pratiquée, est l'une des combinaisons les moins propres à assurer ce résultat. L'éloignement dans lequel les classes éclairées et indépendantes sont tenues en Amérique des affaires publiques est peut-être parmi les faits contemporains le plus inquiétant pour l'avenir de ce grand pays. Il a commencé à se produire sous la présidence de Jefferson, et il devait être en effet une conséquence presque inévitable de sa politique.

CORNÉLIS DE WITT.

GEORGY SANDON

HISTOIRE D'UN AMOUR PERDU

PREMIÈRE PARTIE.[1]

I.

Le vocabulaire anglais trahit maintenant des tendances de plus en plus aristocratiques. On décore du nom de parc, du nom de château, de simples villas plantées au fond de quelque prairie, et où conduit quelque avenue d'arbres nains, rappelant par leur proportions exiguës cet art chinois qui consiste à mettre en pot des chênes

(1) *Un Amour perdu* (*A lost Love*), tel est le titre d'un petit livre signé du nom jusqu'à ce jour inconnu, du pseudonyme peut-être, d'Ashford Owen, et qui, lancé sans bruit dans le public anglais, n'a point trop tardé à faire son chemin tout seul, un peu à la manière de *Jane Eyre* et en vertu de mérites analogues. Nous aimons ces lentes consécrations; elles sont à nos yeux le plus incontestable signe, la garantie la plus certaine de cette vitalité énergique et résistante qui n'appartient qu'à un bien petit nombre d'ouvrages adoptés par les gens de goût. Voilà pourquoi nous avons cru devoir essayer pour le livre d'Ashford Owen une tentative analogue à celles qui ont fait connaître aux lecteurs de la *Revue* deux autres ouvrages du même genre, *Stuart de Dunleath* et *Thorney-Hall*. L'épigraphe du volume anglais est une simple phrase tirée des *Lettres d'un Voyageur* : — *C'est bien à l'amour qu'il en faut venir à toute époque, en toutes circonstances, en tout pays, lorsqu'on veut chercher à comprendre pourquoi l'on vit sans le demander à Dieu.* Ces quelques lignes résument bien tout le livre, qui dans ses moindres détails trahit la délicatesse et la sensibilité d'une âme féminine. Comme dans le chef-d'œuvre de Currer Bell, il n'y a ici qu'une donnée très simple : une figure, un caractère, une passion; mais cette figure, cette passion sont étudiées sur nature. Le portrait est achevé, tellement achevé même, qu'on est amené à se demander si le peintre et le modèle ne sont pas en définitive un seul personnage, et si la fiction prétendue n'est pas une forme de fantaisie déguisant des souvenirs qui palpitent encore au fond d'un cœur désolé.

microscopiques, des ormes hauts de six pouces. Grainthorpe-Park était une habitation de ce genre. Le pré planté qui formait à lui seul tout le domaine seigneurial était séparé par une grille en fer de quelques plates-bandes régulièrement alignées sous les fenêtres de la maison. Dans ce parterre, assez mal entretenu, les bordures de buis prenaient seules un développement dont l'ampleur luxuriante encombrait un peu les allées étroites et pauvrement sablées. Quelques liéges, quelques bouleaux, s'éparpillaient sur la prairie, où seuls ils projetaient une ombre rare. La maison, cube régulier de maçonnerie dont les briques vieillies avaient noirci sous l'action des brises de mer, attristait un paysage déjà triste, dont le seul côté tant soit peu pittoresque consiste en quelques échappées de mer entrevues dans l'intervalle de ces dunes sablonneuses que les flots et les vents bouleversent d'année en année, sans jamais déplacer la ligne des digues qu'elles opposent à l'Océan. Des quatre grandes fenêtres carrées qui s'ouvrent dans la façade de Grainthorpe, le regard n'embrasse que quelques champs à surface plate, une fosse à charbon, largement béante, et les massifs en ligne droite de deux plantations voisines.

C'est derrière une de ces fenêtres, par une journée d'automne humide et grise, qu'il faut vous représenter une jeune fille modestement vêtue, d'une beauté plus modeste encore, un peu maigre, quoique fortement constituée, blonde et blanche, avec des yeux gris réputés assez expressifs, la bouche un peu forte, le galbe un peu massif, en somme cependant une de ces personnes dont quelques-uns disent : « Elle est jolie, » et un plus grand nombre : « Elle est agréable. » Elle a travaillé là depuis le déjeuner, assidue et comme engourdie. Elle y a travaillé ce jour-là, tantôt à sa broderie, tantôt à son piano, comme la veille, comme l'avant-veille, comme tous les jours. Maintenant que l'ombre se fait, elle ne travaille plus, elle attend. Elle attend un bruit de roues sur le sable. A ce bruit, elle va se lever machinalement, descendra sur le perron, et saluera l'arrivée du même personnage, invariablement ramené par le cours des heures, — un petit vieillard grisonnant, ébouriffé, vif encore, et à qui ses allures un peu brusques donnent un semblant de jeunesse. Il arrive d'Eastham, la cité manufacturière, située à trois milles de Grainthorpe-Park. Ses affaires l'y appellent tous les matins; tous les soirs il rentre au foyer. Tous les jours, sa nièce descend à sa rencontre, et, faute de formules plus variées, lui demande « ce qu'il y a de nouveau. » Tous les jours aussi ou presque tous les jours, elle obtient pour réponse quelque ironique allusion à l'insatiable curiosité des femmes. Dieu sait cependant si Georgy Sandon est curieuse de ce que son oncle peut avoir à lui raconter! N'importe, elle sourit, et passe condamnation pour tout son sexe.

Ce jour-là pourtant, l'oncle rapportait une lettre à sa nièce. Celle-ci jeta un coup d'œil sur l'adresse, et reconnut parfaitement l'écriture. Aucune rougeur ne vint animer ses joues, aucune émotion ne fit palpiter son cœur. Et cependant c'était une « lettre d'amour » qui venait de lui être remise. L'écriture était celle de son fiancé, et en la mettant dans ses mains l'oncle avait dit : — Voici de *ses* nouvelles, miss Georgy. J'en ai reçu, moi aussi. Vous ne verrez pas de si tôt le pauvre garçon...

Miss Sandon monta chez elle, décacheta la lettre, et la lut tranquillement d'un bout à l'autre, étonnée et presque choquée de se sentir si peu émue. Pour ne pas la perdre tout d'abord dans l'esprit de quiconque lira ceci, nous lui devons le bénéfice des explications qu'elle aurait pu se donner à elle-même.

Orpheline, elle avait à peine gardé quelque vague souvenir de son père et de sa mère. Elevée d'abord chez son aïeule, la mort de cette parente et le mariage de sa sœur aînée la firent passer sous la tutelle de son oncle. Elle avait alors quinze ans, et cinq années s'étaient écoulées depuis le jour de son installation à Grainthorpe. M. Sandon n'avait manqué à aucun des devoirs essentiels que lui imposait la responsabilité quasi-paternelle qu'il avait assumée. Il avait établi entre sa femme et sa nièce des rapports convenables, et obtenu pour sa pupille les égards, les dehors affectueux auxquels elle avait droit sous le toit de parens si proches. Le petit capital qu'elle avait hérité de sa mère, car son père, fils aîné d'un pauvre *country gentleman*, était mort insolvable, géré par cet oncle modèle, était maintenant englobé, par suite de transactions assez obscures, dans une vaste entreprise de charbonnages d'où il était impossible de le retirer, et où il eût été difficile de dire ce qu'il deviendrait.

En ces circonstances, Georgy n'était point un parti brillant. A dix-neuf ans, elle n'en fut pas moins demandée en mariage par le capitaine Anstruther, — ce même fiancé dont nous l'avons vue recevoir une tendre missive, — et d'après l'avis de son oncle et de sa tante, ses conseillers naturels, Georgy accepta l'offre honorable qui lui était faite. Elle l'accepta, n'ayant aucune objection à élever, sans entraînement, sans répugnance, avec une sorte de surprise que sa destinée s'accomplît si vite et à si peu de frais. Elle voyait le capitaine depuis un an, et jamais un mot de lui ne l'avait avertie du dessein qu'il formait et mûrissait lentement. Le régiment où il servait allait partir pour le Cap. Bien peu de jours avant l'ordre de mise en campagne, M. Sandon vint à parler au capitaine de l'inquiétude où le laissait l'avenir de Georgy, compromis dans une spéculation douteuse. Ce fut à ce moment même que la demande fut faite, avec une loyauté, un désintéressement qui devaient toucher la jeune fille. Les femmes aiment toutes à être aimées. Chez les jeunes

filles, la première demande est de plus la révélation d'un pouvoir nouveau qui les grandit à leurs propres yeux. Elles ont toujours une certaine reconnaissance pour le révélateur. Restait à savoir si le mariage aurait lieu dans le court intervalle de temps qui devait s'écouler avant l'embarquement du capitaine. Celui-ci, toujours correct et sensé, s'en remettait à ce que déciderait sa fiancée. La tante Jane pensait qu'une noce hâtée pourrait sembler contraire au décorum. M. Sandon, enchanté du mariage, ne pouvait raisonnablement se montrer plus empressé que le futur. Georgy, accoutumée à la soumission et avertie par les scrupules de sa tante, devait se refuser à une initiative dont la seule idée l'effarouchait. Parmi toutes ces indécisions, les jours s'écoulaient. Tout se réduisit bientôt à savoir si le capitaine resterait jusqu'à certain grand bal officiel qui devait être donné à Eastham. La chose n'était pas absolument impossible, et Georgy se flattait de paraître à ce bal avec son futur; mais le capitaine, si épris qu'il fût, — et il l'était très sincèrement, — ne jugea pas compatible avec la rigueur des devoirs militaires cette concession à un futile désir. Georgy s'en étonna un peu, et fut amenée à se demander ce que signifiait au juste la promesse de son fiancé, « qu'elle ferait de lui tout ce qu'elle voudrait. » Elle était d'ailleurs trop raisonnable pour se formaliser de ce qui n'était, après tout, qu'un « excès de raison. » Donc elle ne fit pas entendre le plus léger murmure, et Stephen Anstruther s'embarqua pour le sud de l'Afrique, où il avait trois années à passer, parfaitement content de son lot ici-bas et parfaitement persuadé que le bonheur l'attendait au retour. Aucune inquiétude ne se liait dans son esprit à l'idée d'un ajournement si long. Son frère, ses deux sœurs avaient été fiancés de la même manière, le premier pendant deux ans, les autres pendant plus de quatre, et tous étaient sortis à leur honneur de ces épreuves patiemment subies. En raisonnant par analogie, — et c'est toujours ainsi qu'il raisonnait, — le digne capitaine ne pouvait concevoir aucune appréhension. Il n'était pas de ceux qui se tourmentent, il était de ceux qui persévèrent.

Sa lettre le peignait tout entier. On y retrouvait l'homme exact, pointilleux en toute matière de second ordre, inerte, indécis sur tout ce qui devrait importer le plus. Il y parlait beaucoup de ses observations météorologiques et de ses études sur les coutumes des aborigènes. Il y développait ses idées sur les bienfaits que l'Afrique pourrait devoir à la propagation des doctrines religieuses, et sur le bonheur, trop peu apprécié en Angleterre, d'avoir sous la main les véritables sources de l'enseignement civilisateur par excellence. De son amour, il n'était guère question. Deux ou trois phrases qui se ressemblaient fort, et qu'il mettait, pour les varier, tantôt au com-

mencement, tantôt au milieu, tantôt à la fin de ses longues épîtres, voilà toute la part qui était faite au sentiment vainqueur. Elles y jouaient à peu près le rôle de la formule finale : *votre très cordialement affectionné*, qui précédait inévitablement l'inévitable signature.

On comprendra peut-être maintenant et on excusera l'espèce de distraction avec laquelle Georgy s'acquittait de sa lecture et la paisible insouciance où cette lecture l'avait laissée. Tout en se la reprochant, elle descendit au dîner de famille, qui, par grand hasard, l'intéressait beaucoup ce soir-là. C'est à ce dîner en effet que devait se résoudre la question de savoir si son oncle lui permettrait d'aller à Londres, — à Londres, qu'elle avait quitté tout enfant, — chez miss Sparrow, propre tante de M. Sandon, qui était venue en personne la demander à son neveu. Vieille fille et possédant une assez belle fortune, miss Sparrow aurait certainement exercé une notable influence sur ses parens et par conséquent sur les destinées de sa petite-nièce, si elle n'eût accepté, faute de caractère et de volonté, un rôle presque subalterne. Bonne et dévouée, on l'aimait à peine, on ne la comptait guère, tant elle s'oubliait et se comptait peu elle-même. La tante Jane, l'oncle Sandon, Georgy elle-même la traitaient assez légèrement, comme une bonne personne de peu d'esprit et passablement ennuyeuse. Et telle était la douceur, tel était le désintéressement de cette âme naïve, que miss Sparrow eût volontiers souscrit à ce jugement porté sur elle-même par des proches à qui elle n'entendait contester aucune supériorité.

Georgy aurait pourtant bien voulu que, cette fois au moins, sa grand'tante se prévalût de ses droits et parlât un peu plus ferme que de coutume; mais le pli était pris, et quand M. Sandon eut déclaré en termes catégoriques qu'un « voyage à Londres ne valait rien pour les jeunes personnes, » la vieille demoiselle ne trouva plus un mot à dire, toute mortifiée que la laissait ce refus. Il n'y avait donc plus qu'à la consoler, et Georgy l'essaya dès qu'on fut sorti de table.

— Gardez-moi votre invitation pour quand je serai mariée, dit-elle à miss Sparrow avec une expression de complicité amicale.

— Certainement, certainement, répondit la bonne demoiselle... Mais croyez-vous donc qu'on se marie pour s'amuser et faire des visites?

— Soyez tranquille... Je sais le contraire... Mais quand je me serai arrangé un joli petit paradis comme Grainthorpe (ceci dit avec un certain accent railleur), je me réserverai la permission d'en sortir de temps à autre.

Et comme la bonne grand'tante, un peu puritaine, semblait disposée à se scandaliser, Georgy se hâta de lui lire un sermon favori,

qui aurait fatigué les yeux de la vieille dévote. La soirée passa ainsi, et Georgy dormait à moitié, quoique lisant toujours, quand l'heure de s'aller coucher fut venue. Elle se réveilla dès qu'elle fut seule, et, déçue dans son rêve de voyage, impatiente de se sentir esclave, elle murmurait, en attendant le sommeil qui ne venait pas :
— Quand je serai mariée!... quand je serai mariée!...

Cinq années d'ennui donnent grand'soif de bonheur; vingt années de soumission donnent grand'soif de liberté. L'existence négative faite à miss Sandon entre son oncle, impérieux, irritable, qu'elle se reprochait de n'aimer point assez, elle qui lui devait tant, et sa tante, qui, sous des dehors dignes et réservés, était pour elle, comme pour tout le reste de l'espèce humaine, dénuée de toute vraie sympathie, cette existence pesait de plus en plus à son âme naturellement expansive. Toute trève à cette vie monotone, à cette solitude où elle se sentait s'étioler, était un bienfait qu'elle acceptait avec joie, qu'elle se voyait refuser avec un vif désappointement.

Son oncle s'en doutait-il? Je ne sais; mais, comme pour la dédommager du voyage à Londres, il lui donna congé d'aller passer une quinzaine à Millthorpe-Grange, chez mistress Lewis, une des connaissances en bien petit nombre qui de temps en temps, se souvenant que Georgy était au monde, la priaient de les venir voir.

Millthorpe-Grange ne ressemblait en rien à Grainthorpe-Park. C'était une belle résidence, coquettement cachée au fond d'un étroit vallon, à la lisière de vastes landes, dont l'aspect sauvage et nu faisait ressortir, par un heureux contraste, les frais ombrages et les cultures de luxe qui enveloppaient le manoir. Mistress Lewis ne ressemblait pas non plus à la tante Jane : elle était bonne et affectueuse, quoique la vie fût loin de lui avoir donné tout ce qu'elle en avait attendu; mais, après avoir trop présumé d'une beauté réelle, quoique dépourvue de charme, après s'être aperçue un peu tard qu'elle avait pour les succès du monde ce qu'on appelle « une vocation malheureuse, » elle avait sagement pris son parti de faire un mariage de raison, en acceptant pour époux un digne et prosaïque propriétaire, qui n'avait aucune des qualités brillantes que la superbe Margaret avait d'abord inscrites, comme indispensables, sur le programme de sa félicité à venir. Elle ne lui en gardait pas rancune, fort heureusement; mais il lui restait de ce désappointement essentiel un petit fonds d'amertume qui s'exerçait aux dépens de la société en général, du mariage envisagé comme institution, du monde pris comme abstraction philosophique. Ces innocentes vengeances n'atteignaient personne, et peu de gens en avaient la clé. Elles ne tournaient en définitive que contre celle-là même qui les pratiquait pour ainsi dire à huis-clos, en lui ôtant cette

grâce sereine, cette paix souriante dont la bonté se pare et s'embellit.

Le jour même où Georgy devait arriver à Millthorpe-Grange et quelques heures avant qu'elle y parût, mistress Lewis recevait les adieux d'une de ses amies, tout autrement douée qu'elle, et née sous un astre plus favorable. Constance Everett n'était pourtant pas jolie dans l'ordinaire acception de ce mot si prodigué; mais que de jolies femmes, admirées un instant, oubliées l'heure d'après, auraient pu lui envier l'irrégularité piquante de ses traits, le charme *impressif* qui les gravait dans la mémoire! Ensemble intéressant de grâces et de défauts, mélange heureux d'enthousiasme poétique et de goûts mondains, attrayante simplicité, vanité franche et coquette, tous ces contrastes inattendus qui faisaient d'elle un être à part l'imposaient au souvenir, et lui donnaient un irrésistible empire sur les juges les plus clairvoyans et les plus sévères. Après bien des années écoulées, j'ai encore là devant moi sa physionomie mobile, son vif regard; j'entends encore son aimable rire. Elle était très blonde, et ses rivales reprochaient quelque fadeur à son teint; mais quiconque avait suivi le jeu de ses traits lorsqu'elle racontait une historiette, quiconque avait *subi*, — je ne sais pas d'autre mot, — l'irrésistible douceur de son sourire, ne pouvait souscrire en conscience à cette critique intéressée. Bref, comme certaine héroïne de la comtesse Hahn-Hahn (1), les beautés en renom la trouvaient « plus spirituelle que personne, » et les dames à prétentions intellectuelles lui reconnaissaient « toute la grâce du monde. »

Le destin la traita d'abord en enfant gâtée. Elle avait grandi au sein du luxe, sous les yeux d'une tante formaliste et bornée, qui, n'ayant pu prendre sur elle aucune influence sérieuse, laissa son imagination s'égarer en mille rêves de passion, qu'un mariage d'amour vint réaliser fort à propos. Elle adora son mari, qui répondait de point en point à ses idéales espérances. Les premiers temps de leur union furent absolument tels que les lui avaient montrés ses visions romanesques. Cette *prima vera* dura peu; quelques nuages passèrent sur le beau soleil levant de cet hymen béni. Que le mal vînt d'elle, ou de son mari, ou de tout autre, il est certain qu'il y eut quelques folies commises. La maison de Londres fut vendue. Le mari tomba malade. Il courut certains bruits sur des « torts graves » qu'il aurait eus envers sa femme. Elle était tout à fait étrangère à ces rumeurs, ne se permettait aucun blâme, et y gagna qu'aucun blâme ne porta sur elle. A l'époque dont nous parlons, Frank Everett était en Italie, — pour sa santé, disait-on, — et n'avait point appelé

(1) Voyez, sur les romans de la comtesse Hahn-Hahn, la *Revue* du 1er septembre 1845.

sa femme auprès de lui. Il valait mieux pour elle, il était plus économique de rester en Angleterre. — J'irai le rejoindre au printemps, disait-elle à son amie Margaret dans l'épanchement confidentiel de leurs adieux; mais cette perspective ne semblait pas lui sourire autrement, et on ne voyait pas qu'elle souhaitât avec ardeur la fonte des neiges.

— Et ensuite que deviendrez-vous? lui demanda son amie.

— Ce que nous deviendrons?... En vérité, je ne sais trop. Il faudra chercher un établissement quelconque. Frank obtiendra peut-être quelque emploi dans l'Inde... ou dans quelque colonie.

— Et vous l'accompagnerez?

— Probablement... C'est, paraît-il, mon devoir... Mais il ne me gardera pas longtemps près de lui, reprit Constance avec un regard mutin, plus gai que la circonstance ne semblait le comporter. Puis, sur un ton plus sérieux et fort radouci : — Je ne dois pas rester trop séparée de Frank,... poursuivit-elle; il n'aime pas cela... Je ne sais trop pourquoi par exemple, car il n'a plus grand souci de moi. Autrefois il était fier de mes petits succès; il les raille maintenant, et on dirait qu'il en est jaloux.

— Vous êtes dans le vrai, ma chère, répondit Margaret, dont l'esprit positif se démentait rarement, vous ne devez pas vivre longtemps loin de lui. Ceci pourrait mal tourner. Et d'ailleurs vous avez sur lui plus d'influence que vous n'en avouez dans vos heures de mélancolie.

— De l'influence! peut-être sur certaines gens,... mais sur lui, pas la moindre, repartit Constance avec une certaine amertume.

— Oh! ces « certaines gens, » on les connaît,... et James Erskine est du nombre, n'est-ce pas?

Un sourire de Constance prouva qu'elle pensait à cet égard comme son amie.

Quelques heures plus tard, Georgy Sandon arrivait à Millthorpe-Grange, où mistress Everett n'était déjà plus. Elle n'y trouva que deux ou trois *sportsmen*, hôtes assidus de M. Lewis, et une dame d'un certain âge, mistress Lawrence, fort bien avec la maîtresse de la maison. N'oublions pas un cousin éloigné de Georgy, cousin qu'elle voyait alors pour la première fois, ce James Erskine dont le nom a déjà été prononcé. Quand elle entra dans le salon, oppressée par une timidité enfantine et fort préoccupée de savoir si sa vieille robe de bal, rafraîchie pour la circonstance, ne pâlirait pas trop auprès des fraîches demi-toilettes arborées par mistress Lewis et son amie, on n'avait pas encore apporté les lampes; le salon n'était éclairé que par les reflets rougeâtres du foyer. Les deux dames étaient debout auprès d'une fenêtre; un homme de haute taille s'adossait à la cheminée. Il vint au-devant de la nouvelle arrivée, sans

empressement affecté, sans exagération de courtoisie, et, se réclamant gracieusement de leur parenté, sut en quelques mots la mettre complétement à son aise. Le service qu'il lui rendit ainsi la constitua immédiatement sa débitrice; un vif sentiment de gratitude fut le premier qu'il fit naître en elle.

A table, elle lui vit prendre tout naturellement, et sans aucune préméditation apparente, le dé de la conversation. Les autres *gentlemen* semblaient n'être là que pour lui donner la réplique et l'écouter avec intérêt quand il s'abandonnait à sa verve. Il parlait, comme beaucoup de gens d'esprit, avec cette abondante facilité d'assimilation que donne le commerce habituel de certaines réunions du monde. On ne l'y prend pas, on l'y respire. Ses idées, moins neuves qu'elles ne le semblaient aux gens peu versés dans la lecture des écrits modernes, avaient cette ampleur séduisante que tend à leur donner l'éclectisme philosophique de notre époque, et il les présentait sous cette forme pittoresque, imagée, qu'on peut emprunter sans trop de peine aux excentriques travaux de Thomas Carlyle. Comme tant d'autres merveilles, celles de ce beau parlage, étudiées de près, pouvaient s'expliquer et n'auraient plus semblé si extraordinaires; mais, entendu pour la première fois et frappant une oreille novice, il ne devait pas manquer son effet. Georgy, écoutant ce langage nouveau pour elle, croyait voir s'éclairer à ses yeux et s'élargir les horizons de la vie. Son éloquent cousin n'était pas seulement pour elle ce qu'il eût paru à des yeux plus experts, savoir un homme infiniment spirituel; non, il sollicitait toutes ses curiosités, il éveillait tous les échos de son intelligence, il promettait satisfaction à tous les appétits, à toutes les aptitudes de cet esprit actif que la solitude avait affamé, mais non éteint.

Lorsque les convives vinrent retrouver au salon les dames qui les avaient quittés après le dessert, Georgy était dans un des coins, sur un divan, fort affairée après un beau perroquet. Elle se demandait si ce cousin qui parlait si bien daignerait causer avec elle. Il s'était approché d'une table et parcourait nonchalamment les journaux, cherchant çà et là du regard où il s'établirait pour le reste de la soirée. Enfin, à la grande surprise de Georgy et aussi à sa grande joie, il jeta son journal, vint s'asseoir sur le divan, et ne le quitta qu'au moment où l'on se dit adieu, les dames donnant le signal du départ.

Comme Georgy se levait pour suivre mistress Lewis, M. Erskine l'avait saluée plus solennellement qu'elle ne s'y attendait. Après une si longue causerie, devenue peu à peu presque familière, elle espérait un cordial *shake-hands*. Ce salut profond lui donnait à penser; il semblait qu'elle fût déchue de quelque droit, déçue dans quelque espérance. Elle ne pensait qu'à cette grande révérence en montant

l'escalier à la suite des deux belles dames dont la toilette naguère l'avait si fort préoccupée. A cette pensée ne se rattachait aucune idée d'avenir. Le bonheur intérieur qu'elle éprouvait, bonheur déjà mêlé d'angoisse, n'avait rien de commun avec les réalités de sa vie. Sa vie, elle croyait la connaître d'avance. Son avenir, réglé comme il l'était, ne lui apparaissait en ce moment ni plus distinct ni plus menaçant qu'il ne lui était apparu jusqu'alors. Il lui suffisait d'avoir appris qu'il existait un être dont elle ne s'était pas encore fait la moindre idée, et que cet être merveilleux s'appelait James Erskine. Elle était charmée de le savoir au monde, de se dire qu'elle le verrait quelquefois, et c'était tout. La pensée qu'elle pût l'aimer était loin d'elle. Si cette pensée se fût fait jour, elle l'eût repoussée comme une profanation de sa nouvelle idole, comme une présomption ridicule; mais elle n'y songeait pas. Seulement elle s'éveilla deux ou trois fois cette nuit-là, et toujours son cœur battait, et toujours elle se sentait heureuse, comme les enfans sont heureux la veille d'un jour de fête.

II.

James Erskine était avocat, et passait sa vie à Londres, dans les conditions déplaisantes d'une existence à la fois sédentaire et tumultueuse. Aussi jouissait-il pleinement de ses vacances, passées sous les frais ombrages de Millthorpe-Grange, chez des amis de longue date, qui le gâtaient à l'envi, le mari comme la femme. Il devait toujours partir, et ne partait jamais. Mistress Lewis tomba tout à coup malade deux jours après l'arrivée de Georgy. L'avocat n'en demeura pas moins à son poste, comme s'il eût été médecin. Ce n'était point mistress Lawrence, l'amie dont il a été question, qui eût pu lui tenir tête, occupée qu'elle était tout le long du jour de son mari, de ses comptes, de ses enfans, — l'univers se résumant pour elle dans le cercle étroit du ménage. Bonne âme, du reste, et portée à une indulgence presque universelle, elle n'était point une surveillante incommode pour les deux jeunes gens entre qui se liait peu à peu sous ses yeux, sans qu'elle s'en doutât, non plus qu'ils ne s'en doutaient eux-mêmes, une partie jouée souvent depuis que le monde existe. Par la force des choses, miss Georgy et M. Erskine se trouvaient ainsi plus fréquemment réunis qu'on ne l'est en général chez des tiers à la campagne. Le matin par exemple, ils se rencontraient à la bibliothèque, tandis que M. Lewis était... Dieu sait où. M. Erskine se trouvait là sous prétexte de correspondance et de journaux à lire. Georgy l'y laissait parfois et remontait chez elle pour quelque besogne impérieusement pressante:

mais au bout d'une demi-heure il lui semblait peu convenable d'être restée si longtemps dans sa chambre, et elle revenait auprès de son cousin. Il arrivait ainsi, leur causerie se prolongeant, que le soleil, qui tournait lentement autour de la vaste pièce, lambrissée de chêne brun, après les avoir éclairés d'abord par la grande fenêtre ouverte au levant, leur envoyait en fin de compte de plus chauds rayons par les trois petites baies de la façade exposée au midi. Puis venait le déjeuner, puis une promenade à cheval avec M. Lewis, ou bien, sans M. Lewis, une promenade à pied. Et quand Georgy descendait au jardin pour faire un bouquet, M. Erskine lui demandait en toute innocence de cœur : « Ne pourrais-je aller avec vous? » Bref, ils se plaisaient ensemble, voilà qui est clair. Chez Georgy, le sentiment qui se développait était mêlé d'une sorte de respectueuse déférence : elle était l'enfant, il était l'homme fait; il était l'oracle, elle était l'humble néophyte. Ce respect qu'elle éprouvait devant son expérience consommée, sa sagesse émérite, lui dissimulait une autre nuance d'affection, sans laquelle l'infériorité qu'elle avouait ainsi, la subordination qu'elle acceptait, lui eussent été pénibles. Ces causeries sans fin, ces interminables promenades, eussent été compromettantes pour une femme du monde; elles ne compromettaient Georgy ni à ses propres yeux, ni à ceux d'autrui, simplement parce qu'elle s'effaçait absolument, et ne semblait pas se regarder comme comptant assez pour être compromise. Quant à M. Erskine, — naturellement un peu plus au courant des rapports qui s'établissaient ainsi entre lui et sa cousine, — le blâmerons-nous très sévèrement? Il ne voyait dans tout cela rien de grave. Ces petites coquetteries ont si peu de conséquence ! C'est la monnaie courante qu'on échange de tous côtés dans la société polie. Sait-on jamais assez au juste ce que pense, ce qu'éprouve le prochain pour deviner les conséquences que peuvent avoir tel ou tel mot, tel ou tel sourire? L'affection qu'il inspirait à Georgy pouvait être un goût passager, une admiration de circonstance; il ne s'y arrêtait pas. Georgy elle-même lui plaisait; il s'abandonnait tout simplement à cette attraction si bienvenue. Contraint de résumer à foi et à serment leurs longs entretiens, voici ce qu'il eût pu dire : « Nous traitons de tous les sujets possibles, si ce n'est de Grainthorpe. Georgy trouve que c'est assez d'y vivre et n'en veut jamais parler. Elle m'a raconté toute sa jeunesse, et cette confiance naïve m'a paru charmante. » Il y manquait pourtant quelque chose, à cette confiance de jeune fille. Jamais elle n'avait fait la moindre allusion au prosaïque engagement qui la liait, et qu'elle oubliait si volontiers. Deux ou trois fois l'idée lui vint qu'il était contraire à la loyauté de taire ce détail qui lui répugnait; mais quelques réflexions dissipaient ce vague scrupule.

« Que lui importe, se disait-elle, de savoir si je suis ou non promise? Et à quoi servirait de lui parler de cela? » Puis, sans approfondir l'espèce de honte qui lui faisait omettre « ce détail, » elle s'abandonnait au plaisir de goûter une affection qui la rendait heureuse. Elle n'imaginait pas qu'il pût, à son tour, la trouver aimable: c'était pure bonté s'il voulait bien causer avec elle. Cependant elle déployait pour lui tout ce qu'elle pouvait trouver de ressources en elle. Elle fauchait, pour les mettre à ses pieds, toutes les fleurs de son âme et de sa pensée, comme elle fauchait les beaux *asters* du jardin pour en décorer le salon et le rendre plus digne des hôtes de mistress Lewis.

Celle-ci guérissait peu à peu. De nouvelles figures animaient Millthorpe-Grange, — entre autres mistress Erskine, la mère de James, et une belle petite dame de Londres, mistress Lumsden, sans parler d'un certain nombre de visiteurs d'un autre sexe auxquels Georgy ne prenait pas garde. Les nouveau-venus, tout naturellement, séparaient l'un de l'autre le cousin et la cousine. Georgy se promenait plus souvent seule; mais des pensées riantes l'escortaient comme de jeunes fées le long des sentiers fleuris. Un jour qu'elle revenait ainsi, les mains chargées de bouquets, elle trouva le salon désert et le piano libre. Or, nous ne l'avons pas encore dit, Georgy était musicienne, bonne musicienne même, selon quelques juges assez compétens; mais elle faisait peu de cas de son talent, que sa tante lui avait appris à mépriser comme ne pouvant lui servir à rien, puisqu'elle n'avait pas de voix, et que le chant seul *pose* une femme. Obéissant à une impulsion dont elle ne se rendait pas compte, elle s'assit devant le clavier sonore, où ses doigts coururent d'eux-mêmes, et qui lui renvoya des mélodies d'une douceur, d'une grâce inattendues. La passion remplace parfois le génie. Des êtres fort ordinaires ont, un jour d'inspiration, trouvé en eux-mêmes une voix tout à coup jaillissante et tarie à jamais dès le lendemain, pareils à ces cavaliers inexpérimentés qu'on voit, sous l'empire d'une nécessité pressante, franchir tel ou tel obstacle dont la seule vue leur trouble ensuite la cervelle. Georgy joua comme jamais elle ne s'était entendue jouer. Des souvenirs d'enfance qui lui revenaient splendides et radieux comme du pays des anges, le sentiment profond du bonheur présent qui l'inondait pour ainsi dire à son insu et qu'elle goûtait sans en avoir conscience, mêlés et confondus par une magie secrète, s'exprimèrent en suaves harmonies, si touchantes, si pénétrantes que, sans cesser pour cela de jouer, elle fondit en larmes. Cette surexcitation nerveuse n'était accompagnée d'aucun trouble, d'aucune frayeur, et quand elle entendit la porte de la bibliothèque glisser sur ses gonds, quand elle reconnut le pas de M. Erskine, cet incident, comme prévu, lui sembla faire partie du

rêve qui la berçait. Elle ne tourna pas la tête; mais, certaine qu'il était là, elle cessa de jouer.

— Ce charmant talent est donc un secret, *belle miss?* lui demanda-t-il, s'accoudant au piano. Ces simples paroles, prononcées presqu'à voix basse, le furent avec l'accent d'une domination tranquille, d'une autorité sûre d'elle-même, qui leur donnait un sens tout particulier. Seulement l'intimité semblait n'exister que de lui à elle, et s'il l'eût appelée par son petit nom, Georgy se fût sentie encore plus rapprochée de lui.

— Il ne vaut pas la peine d'être montré, répondit-elle; mistress Lawrence et mistress Lewis chantent si bien! Et puis qui se soucie d'entendre un piano?

— A la bonne heure; mais si vous n'êtes pas fatiguée, jouez-moi donc quelque chose encore... Que terminiez-vous là?

— Une fantaisie qui me passait par la tête.

— Tâchez donc de la retrouver.

Elle essaya; mais, en présence de la réalité, le rêve s'éclipsait. Cette musique redite avec effort n'était plus qu'un sorte de bégaiement informe. Elle se mit alors à exécuter quelques morceaux de Chopin, puis des fragmens de Beethoven, celui de tous les maîtres qui a le mieux rendu le calme fervent des passions profondes. Tandis qu'elle jouait de son mieux, le jour diminuait peu à peu. Lui ne se lassait pas d'écouter, toujours penché sur le piano. Son visage, respirant la douceur et l'intelligence, touchait presque celui de la jeune musicienne.

— En voilà bien assez! dit-elle enfin. Et il n'insista pas; seulement, se penchant un peu plus vers elle et comme pour remettre en place une boucle de cheveux qui tombait sur les yeux de Georgy, il laissa un instant sa main arrêtée sur le front qu'elle effleurait. Ce geste affectueux fut à peine perceptible, et tout aussitôt il aida sa cousine à fermer le piano.

A partir de ce moment, mistress Lewis ne manqua pas de mettre chaque soir en réquisition le talent que M. Erskine avait découvert. Si par hasard elle l'oubliait, M. Erskine se chargeait de réparer cette omission. Il priait sa cousine, bien mieux, il lui ordonnait de se mettre au piano. Et Dieu sait si elle aimait à recevoir un ordre de lui!

Mistress Erskine lui était aussi fort sympathique. Elle eût voulu avoir le droit de lui témoigner toute l'affection que lui inspirait la bonté loyale et vraie que cette aimable vieille cachait sous des dehors assez brusques : plus femme en dépit de ses viriles allures que bien d'autres ne le sont avec les douces façons et le parler mielleux de leur sexe. Après un premier hymen assez mal assorti, elle avait épousé en secondes noces le père de notre jeune avocat, et, veuve

encore une fois, elle conservait précieusement le souvenir du bonheur tardif qu'elle avait dû à son second mari. Aussi préférait-elle James Erskine aux enfans qu'elle avait eus du premier lit. Elle ne les aimait que pour eux, elle l'aimait à la fois pour lui et pour le mort chéri dont il lui rappelait les séduisantes qualités, l'heureux naturel, l'inépuisable complaisance. Était-ce à cause de cette préférence que Georgy la trouvait si bonne? Était-ce pour l'entendre causer de son fils adoré que, sans y entendre malice, Georgy sollicitait à sa manière la confiance de mistress Erskine, et la mettait sur la voie des plus intimes épanchemens? Toujours est-il que la vieille dame et la jeune fille semblaient s'entendre à merveille, et que toutes deux éprouvaient la même déplaisance à l'endroit de la sémillante mistress Lumsden.

Cette jolie femme poussait un peu loin, il faut le dire, la sécurité présomptueuse avec laquelle certaines personnes du meilleur monde affectent les manières du plus mauvais. Suffisamment convenable et réservée pendant la première demi-heure qui suivait son apparition dans un salon, elle se fatiguait bientôt de l'arrière-plan où la laissait cette retenue de bon goût, et, certaine de commander l'attention à force de témérités, ambitieuse de relief, décidée à primer, elle affrontait étourdiment les chances diverses de ces sortes d'entreprises. James Erskine, qu'elle appelait en plaisantant « *Jim* Erskine, » était par elle affiché comme « un de ses nombreux adorateurs. » Elle affirmait hardiment « qu'il n'avait point affaire à une ingrate, » car, ajoutait-elle, « Jim avait deux ordres de qualités bien rarement unies chez le même homme, celles d'un charmant amoureux, celles d'un excellent mari. » Tous ces jolis propos, tenus en riant, cela va sans dire, ne laissaient pas de sonner mal aux oreilles de mistress Erskine, qui rabrouait doucement la gentille étourdie, plus mal encore à celles de Georgy, forcée d'écouter en silence, bouche béante et dans une stupéfaction profonde, ces intempérances de langage, énormes pour sa naïveté.

Mistress Lumsden s'inquiétait assez peu des sévérités de mistress Erskine, moins encore des étonnemens de Georgy. L'important pour elle n'était pas de plaire aux dames ou demoiselles, mais, astre dominant, de réduire à la condition de satellites tous les habitans de Millthorpe-Grange. Toutes ses inventions n'allaient qu'à ce but. Mistress Lewis y souscrivait avec une complaisance inépuisable, heureuse de voir ses hôtes arrachés, bon gré, mal gré, à la monotonie de leur bien-être un peu somnolent. Ce fut ainsi que la triomphante idée de monter des charades, mise en avant par mistress Lumsden, fut accueillie avec transport par les maîtres de la maison. La jolie coquette se réservait naturellement *in petto* les principaux rôles, et James Erskine, dans sa pensée, devait tout aussi naturellement

monopoliser l'emploi d'amoureux; mais il arriva, contre toute prévision, qu'il refusa net l'engagement si flatteur qui lui était offert. Personne n'obéissait d'aussi bonne grâce, quand il voulait obéir; personne, en revanche, n'avait à sa disposition, pour résister, un entêtement plus doux et plus immuable. Il refusa donc malgré les jolies mines piquées de mistress Lumsden et les railleries de mistress Lewis, qui trouvait à ses résistances un petit air de fatuité tout à fait comique. Le jeune avocat donnait cependant les prétextes les plus plausibles; mais, s'expliquant en particulier avec sa cousine, il lui avoua franchement que « le jargon aristocratique de mistress Lumsden lui était tout à fait insupportable. » Je ne sais comment il se fit qu'à compter de ce moment ce même jargon déplut beaucoup moins à Georgy.

Les costumes jouent un grand rôle dans les charades. Il se trouva, lors des débats engagés sur ce grave sujet, que quelques vieilleries pittoresques, falbalas et mantelets de grand'mamans, pouvaient se trouver à Monklands, chez mistress Erskine, au fond de certains tiroirs mystérieux, difficiles à découvrir, à explorer, à remettre en ordre. La châtelaine de Monklands, un peu souffrante et peu disposée aussi à se déranger pour mistress Lumsden, ne pouvait en personne les aller quérir. Son fils s'était absenté dès la veille sous prétexte d'un dîner accepté chez des voisins. Les recherches à faire d'ailleurs n'étaient pas de son ressort. Voyant un service à rendre, service bien désintéressé, car elle devait partir avant la soirée aux charades, Georgy se proposa pour cette mission, qui ne demandait pas plus de quelques heures, Monklands n'étant qu'à huit milles de Millthorpe. Son offre acceptée d'enthousiasme, elle monta immédiatement à cheval, et par une foule de sentiers assez difficiles, bordés d'arbres jaunis par l'automne, arriva bientôt, sous l'escorte d'un domestique qui la guidait, au manoir des Erskine.

C'était tout simplement une villa solitaire et passablement délabrée, avec un double perron de pierre grise, par lequel on arrivait directement aux portes-fenêtres donnant accès dans le salon. Le village était d'ailleurs à deux milles de l'habitation, circonstance peu importante en elle-même, mais qui ne laissa pas de contrarier Georgy, lorsqu'on vint lui annoncer que son cheval avait laissé un de ses fers sur la route. Le *groom* qui l'accompagnait dut aller dans le pays à la recherche du forgeron, et, restée seule avec la femme de charge, Georgy commença l'exploration dont elle s'était chargée. Ce fut pour elle une très intéressante occupation que cette fouille autorisée dans un intérieur inconnu. En cherchant quelques volumes de l'ancien répertoire dramatique qu'elle avait promis de rapporter, elle découvrit des livres à demi déchirés qu'elle feuilletait avec un bizarre plaisir, livres d'écolier cependant, puis un portefeuille bourré

d'esquisses informes, de paysages inachevés, barbouillés par une main novice. Elle l'examina religieusement, feuille à feuille, songeant à l'enfant qui, bien des années auparavant, avait assidûment esquissé ce pont impossible, ces feuillages fantastiques. Jusqu'à une raquette crevée, jusqu'à des volans déplumés lui parurent mériter quelque attention. On juge bien dès lors qu'elle ne trouva pas sans quelque émotion, parmi les livres de rebut cachés au bas d'un vieux placard, une grosse bible, mal habillée de peau rouge, mais sur la *garde* de laquelle étaient ces mots : *donné à James Erskine, partant pour sa première année de collége, par un père dont il est chéri*. Le volume n'était fatigué qu'à certains endroits; en somme, il n'avait pas trop souffert. Depuis combien de temps était-il relégué là, dans ce coin obscur? Ce livre, c'était toute une enfance, une enfance pieuse, sage, innocente... Et maintenant quel homme avait remplacé le doux collégien *chéri* de son père? De toutes les curiosités, la plus ardente est celle qui cherche à pénétrer le passé de ceux que nous aimons, à deviner, à recomposer ces temps où ils n'étaient rien pour nous, où nous n'étions rien pour eux. Singulière pensée que vient compléter celle-ci : nous les aimons *aujourd'hui* justement parce que nous ne les avons pas connus *alors*.

Les costumes retrouvés, les paquets faits, les armoires closes, la femme de charge offrit à Georgy, par manière de passe-temps, un tour de jardin. Elle était bavarde, la chère mistress Hoy; elle expliquait compendieusement le mauvais état des allées, l'abandon des massifs, le vide des serres. Mistress Erskine résidait si peu à Monklands! Il serait bon que M. Charles revînt de voyage pour s'y établir et tenir compagnie à sa mère, maintenant que miss Julia était mariée. Venaient ensuite les histoires du temps où mistress Erskine s'appelait encore mistress Grey, la comparaison du premier mari et du second, etc. Toute l'histoire d'Angleterre était pour mistress Hoy celle de cette famille, presque sacrée à ses yeux, parmi laquelle elle avait vieilli, et dont maintenant elle faisait à jamais partie intégrante. Ce beau thème épuisé ou à peu près, elle cueillit un magnifique bouquet pour miss Sandon, qu'elle déclarait « lui avoir tout à fait convenu, » et qui voulut en vain le refuser. En attendant, les heures s'écoulaient, le groom ne revenait pas. Georgy, inquiète de son retour, était rentrée dans la maison. Elle rassemblait son petit bagage pour être toute prête à l'arrivée du poney, lorsqu'elle entendit effectivement les pas d'un cheval sur le sable de la cour. La porte s'ouvrit peu après; elle ne leva seulement pas les yeux sur la personne qui entrait. Ce ne pouvait être que mistress Hoy ou le groom. Pas le moins du monde, c'était M. Erskine. Georgy n'eut pas le temps de se composer un visage de circonstance; ses traits s'illuminèrent d'une vive joie.

On s'expliqua aussitôt sur cette merveilleuse rencontre, amenée par ce fait bien simple que M. Erskine, passant devant sa porte, avait tout simplement songé à se reposer, à se rafraîchir un moment. La mésaventure du cheval déferré ne lui parut pas autrement tragique. Ce qui le préoccupait davantage était le jeûne prolongé de miss Sandon. Il s'empressa d'y pourvoir, et la bonne Hoy fut grondée de n'avoir pas insisté pour le goûter autant que pour le bouquet. Sa justification était qu'il y avait beaucoup de fleurs dans le jardin et peu de vivres dans le garde-manger. Stimulée par son jeune maître, elle finit cependant par apporter un thé quelque peu irrégulier, où le whisky remplaçait la crême absente.

— Vous n'avez, je le parie, jamais goûté de whisky, s'écria gaiement le jeune avocat. Voulez-vous en essayer?

— Pourquoi pas?

— Donc, *belle miss*, je porte votre santé. Je bois à votre bonheur, à la réalisation de tous vos souhaits... Voyons, que désirez-vous le plus vivement ici-bas? Je suis sûr que vos ambitions, quel qu'en soit l'objet, doivent avoir leur cachet d'originalité.

— Ce compliment a quelque chose d'ambigu, répliqua-t-elle en riant; permettez-moi de ne pas l'accepter. Je suis plus raisonnable que vous ne pensez, et ne désire au fond qu'une chose, une seule, et ce n'est qu'une bagatelle, à savoir de vivre toujours à ma guise. Or vous ne vous contenteriez pas de ceci, vous qui parlez.

— Voilà, ce me semble, un début de sermon.

— Eh bien! quand je prêcherais un peu, ne fût-ce que pour avoir mon tour!

La conversation, commencée sur ce ton léger, continua tout le temps du *lunch*. — Eh! mais, dit tout à coup miss Sandon, quel est ce bruit?

— C'est la pluie, repartit philosophiquement le jeune avocat.

— Vous en parlez bien à votre aise... Ce groom qui ne revient pas!...

— Eh bien! sommes-nous donc si mal pour l'attendre? Le pire qui puisse arriver, c'est que je vous ramènerai en voiture.

— Mais quelle averse!

— Et encore, repartit le jeune avocat, soulevant son flacon vide, encore si c'était du whisky!

Il faut peu de chose pour égayer les gens heureux. Ils rient de rien, comme les enfans. Ainsi riaient le cousin et la cousine ce jour où il pleuvait tant. Elle écoutait plus volontiers qu'elle ne parlait; mais quand le cousin obtenait une réplique, c'étaient toujours quelques mots dont le sérieux apparent augmentait la portée épigrammatique. Les éclats joyeux reprenaient de plus belle. Un tiers auditeur n'y eût fort probablement rien compris, et je ne garantis pas, pour ma

part, que les deux convives se soient montrés en cette occasion aussi spirituels que je le voudrais pour leur honneur; mais la gaieté porte avec elle sa propre excuse. Le groom ne revint que fort avant dans l'après-midi. Que d'histoires il raconta pour expliquer ce retard, dont les séductions de quelque cabaret étaient sans doute responsables! James Erskine l'envoya dîner, et, par une inconséquence notable, soutint ensuite à miss Sandon que, le drôle étant ivre, il serait plus sûr pour elle de se laisser ramener en voiture. Il vint à tomber une ondée qui lui fournit de meilleurs argumens. Bref, le domestique partit, emmenant le poney par la bride. La pluie cessa peu après, et les deux jeunes gens, qui l'avaient regardée tomber, accoudés à la fenêtre de la chambre d'étude, sur les feuilles encore vertes des sycomores, descendirent ensuite au jardin. Ils y restèrent jusqu'à l'heure où le soleil s'abaissa vers l'horizon; M. Erskine avait trouvé mille bonnes raisons pour ne point partir plus tôt.

Dans le *dog-cart*, pressés l'un contre l'autre, ils traitèrent une foule de sujets importans, questions de sentimens, analyses d'impressions et de phénomènes intellectuels où se complaisait le jeune avocat, sachant qu'il s'en tirait à merveille. Georgy s'y intéressait probablement aussi beaucoup, car son cœur battait, ses tempes brûlaient, elle sentait de temps en temps ses joues se colorer de rougeurs passagères. Erskine ne s'animait pas moins, s'enivrant de sa propre éloquence et s'abandonnant à l'entraînement de ses paroles. Dans le tableau qu'il traçait du jeu des passions, de leurs combats, de leur ascendant, aucune allusion directe ne blessait sa voisine émue. Il semblait, revenant du pays des songes, raconter ce qu'il y avait vu; mais il était bon que cet entretien, à chaque instant plus intime, ne se prolongeât pas outre mesure. Il faisait déjà nuit quand le *dog-cart* tourna dans l'avenue de Millthorpe-Grange, et tandis qu'il roulait sur l'herbe humide, rasant les taillis encore mouillés, Georgy sentait tomber comme une fraîche rosée sur son front fiévreux. En un clin d'œil, il fallut passer de ce tête-à-tête mystérieux au tumulte, à l'éblouissement d'une salle à manger où tous les hôtes étaient attablés déjà, subir les questions, les rires, les plaisanteries naturellement provoqués par ce retour en tête-à-tête, donner gravement les explications requises. Ce fut M. Erskine qui prit ce dernier soin, et grâce à lui, ni sa mère ni mistress Lewis ne doutèrent qu'il eût été parfaitement impossible au cousin et à la cousine de revenir deux heures plus tôt.

Au moment où les dames prenaient leurs bougies pour monter dans leurs appartemens, Georgy félicita James *sotto voce* du talent qu'il avait mis à plaider leur cause. — Oh! lui dit-il, rien de plus simple : prenez les choses de haut et ne perdez pas la tête, vous vous en tirez toujours.

Mistress Erskine, si convaincue qu'elle fût, n'en avait pas moins préparé une petite remontrance à l'adresse de son cher fils; mais elle oubliait facilement ces sortes de censures préméditées. Quant à mistress Lewis, un peu étonnée peut-être, elle ne pouvait, ignorant ce qui s'était passé durant sa maladie, attacher beaucoup d'importance à un incident après tout assez naturel. En somme, M. Erskine était-il donc si blâmable? Il n'avait vu en tout ceci qu'une journée d'amusement, un heureux emploi de ses brillantes facultés, de sa sympathique jeunesse. Faudrait-il le ranger pour si peu dans la classe des beaux-esprits réputés « sans cœur, » parce qu'ils aiment à plaire plus qu'ils n'aiment à aimer? Eh! mon Dieu, combien de gens n'ont pas plus de cœur qui n'ont pas autant d'esprit! Seulement on les remarque un peu moins, et ils échappent au blâme parce qu'ils échappent à l'attention. Telle est la justice pratique dans ce qu'on appelle le monde.

Le lendemain était le jour des adieux. Mistress Erskine partait la première pour aller rejoindre sa fille et son gendre. Elle témoigna beaucoup d'affection à Georgy, se fit promettre que la jeune fille lui donnerait quelquefois de ses nouvelles, lui laissant entendre qu'elle espérait la voir soustraite avant peu, par un bon mariage, aux ennuis de la vie qu'elle menait à Grainthorpe.

— Pauvre enfant, disait-elle, vous n'avez plus vos parens;... n'est-il pas naturel de vous désirer un intérieur, une famille, un avenir indépendant?...

Georgy nota précieusement ces paroles, auxquelles sans nul doute elle attachait un peu plus d'importance que de raison. Elle vit aussi une coïncidence assez remarquable dans la résolution que M. Erskine prit tout à coup d'accompagner sa mère, ce qui jusqu'alors n'était pas entré dans ses projets. Mistress Everett, il est vrai, venait d'annoncer à mistress Lewis, par une lettre lue au déjeuner, que d'invincibles obstacles l'empêcheraient de revenir, comme on l'avait espéré, se joindre aux hôtes joyeux de Millthorpe-Grange; mais en quoi cette nouvelle pouvait-elle modifier les plans de James Erskine? Voilà certes ce que Georgy ne songea pas même à se demander.

Elle le vit partir souriant à tous, échangeant une plaisanterie avec le maître de Millthorpe-Grange, une caresse avec le petit Algy (1), l'unique enfant de la maison, qui s'accrochait aux pans de son habit et ne voulait pas le laisser aller. Elle le suivit du regard, s'élançant lestement à côté de sa mère, déjà installée dans la voiture; elle admira une fois encore l'aisance avec laquelle il maniait les rênes et

(1) *Algy*, diminutif d'Algernon.

dirigeait son fringant attelage. — Je me sentirais plus jeune, se disait-elle, si je le voyais plus souvent... — Et quand il ne fut plus là, il lui sembla qu'elle se prenait en haine pour quelques mots dédaigneux sur le mariage et les hommes en général qu'elle s'était permis dans leur dernière causerie, avant le déjeuner, sur la terrasse du château. Le soir même, elle quittait à son tour Millthorpe-Grange, profondément indifférente à tous les préparatifs de fêtes dont chacun s'occupait avec ardeur, et se félicitant de bonne foi d'avoir passé là quelques bonnes journées. Pourtant elle avait quelques larmes au bord des yeux, et sentait son gosier se serrer de temps en temps en songeant que bientôt peut-être de belles demoiselles viendraient à Millthorpe, et que James Erskine, ne l'y trouvant plus, ferait l'aimable autour d'elles. — Encore, se disait-elle, si une fois au moins, une pauvre petite fois il m'avait appelée Georgy! — Mais elle avait beau chercher dans ses souvenirs, pareil bonheur ne lui était jamais arrivé. Il ne faut pas conclure de tout ceci que Georgy s'exagérât la valeur de ce qui s'était passé entre elle et son cousin. Elle avait ce vif discernement que donne la solitude à certains esprits, en les douant d'une sensibilité d'appréciation inconnue chez les gens du monde. Donc elle se disait sans hésiter qu'elle comptait pour fort peu de chose dans la vie de James Erskine. Et cependant, — elle n'y savait que faire, — ce jeune homme et le bonheur inconnu dont elle lui devait la révélation étaient en réalité tout ce dont elle avait souci. Elle le voyait tel qu'il était, gâté par la société, ne vivant que par les autres et pour les autres, trop constamment heureux pour être très sensible aux peines d'autrui. En ce qui la concernait elle-même, elle avait encore moins d'illusions. Elle mesurait exactement son importance sociale, si minime à tous égards, et absolvait en toute modestie son brillant cousin, qui, *s'il avait su*, lui eût parlé peut-être un autre langage, celui de la raison froide, et non celui de la sentimentalité poétique; mais il ne savait pas, et il est rare, soit dit en passant, qu'on sache tout ce qu'il faudrait savoir.

III.

Nous sommes à Grainthorpe. La tante Jane est sortie après le goûter. Georgy travaille dans la *drawing-room*. Poppy, la plus jeune des trois petites filles, joue sous ses yeux, et de temps en temps, laissant là sa poupée, va coller sa joue rose au carreau de la croisée.

— Un monsieur à cheval, dit-elle, et qu'il est beau, le cheval!

— Eh bien! si Poppy est sage, le monsieur la mettra devant lui sur ce cheval qui est si beau, répondit Georgy sans songer un instant à ce qu'elle disait. — Puis, au bout d'un instant, elle entendit

la voix de la femme de chambre : — Ni monsieur, ni madame ne sont à la maison. — Et cependant elle avait laissé entrer l'étranger, car il demanda « si miss Sandon ne pourrait le recevoir. » Bessy, qui ne s'attendait à rien moins qu'à une pareille requête, répondit poliment que miss Sandon ne demanderait pas mieux. Et Georgy n'eut que le temps de courir à la porte du salon, — tenant encore à la main la serviette de toile écrue qu'elle ourlait, hélas! — pour offrir sa bienvenue à M. James Erskine. Jamais elle n'avait eu l'idée qu'il pût venir ainsi la chercher à Grainthorpe-Park, en ce pays perdu, et, troublée, confuse au dernier point, elle eût bien voulu pouvoir lui dissimuler toutes les laideurs dont elle se savait entourée; mais quoi! le paquet de toile était amoncelé à ses pieds, elle n'avait pas eu le temps de jeter sous quelque meuble la serviette accusatrice. Bref, elle perdait contenance, et son embarras gagnait le visiteur, qui se sentait inopportun. — Comment, disait-il machinalement, M. Sandon est sorti?

— Il ne tardera pas à rentrer, répondait Georgy.

— Et, poursuivit Erskine, qui se remettait peu à peu,... vous êtes restée ici depuis que nous ne nous sommes vus?

— J'y reste toujours, répliqua-t-elle.

— Qu'y faites-vous, bon Dieu?

— Rien... Ah! pardon!... des serviettes de toile, comme vous voyez.

Georgy ne devinait peut-être pas en ce moment à quel point son cousin était péniblement affecté par les mille détails de cet intérieur si peu élégant. Bessy avait justement enlevé, pour les battre, les tapis du couloir. La cheminée était sans feu, omission significative à deux pas d'une houillère; le mobilier était suranné, massif, incommode; sur la table du milieu, une écritoire à prétentions, mais qui bien évidemment ne servait jamais, et un *book of beauty* datant de dix ans au moins. Ni tableaux ni gravures ne décoraient les murs nus. Sur l'antique cheminée, où couraient de longues guirlandes en bois sculpté, on avait placé un mauvais miroir et un méchant petit cartel flanqué de deux gros vases de porcelaine aux couleurs criardes, aux dorures fastueuses... N'oublions pas deux horribles flambeaux de zinc surmontés de bobèches à pendeloques; bref, un intérieur d'auberge, et d'auberge inhospitalière.

Tout y était froid, jusqu'à la main de Georgy, qu'elle avait affectueusement tendue au visiteur. Rien n'y souriait, si ce n'est quelques roses, les dernières de l'année, que Georgy avait placées dans les vases déjà décrits, en compagnie d'un gros bouquet d'immortelles. L'amalgame était assez gauche; il fournit cependant une remarque obligeante à l'élégant visiteur. — Il aimait, disait-il, les immortelles qui figurent si souvent dans les cimetières et dans les

romans français. — Ce dernier mot amena une profession de foi de Georgy, qui, ayant eu tout enfant une gouvernante française, en avait gardé un souvenir favorable; mais son cousin l'écoutait à peine, absorbé dans les réflexions qui l'avaient assailli dès son entrée. Il examinait la bibliothèque de famille, où les œuvres complètes de Voltaire occupaient la plus large place à côté des sermons de Blair et de l'histoire de la Bible par mistress Trimmer. On y voyait aussi, — soyons juste, — les *Percy Anecdotes* et le recueil des *British Essayists*.

— Ah çà! lui dit-il, vous avez d'autres livres?

— Quelquefois,... pas souvent.

— Et vous lisez Voltaire?

— Oui... *la Henriade*. Ma tante l'a sue jadis par cœur. De là lui est restée l'idée que Voltaire est un écrivain irréprochable... Je lis aussi en français les contes de Perrault pour les raconter ensuite à Poppy.

— Et ensuite?

— Ensuite... Je lis Hume, reprit-elle d'un air grave.

— Allons,... me voilà bien complétement renseigné, continua-t-il... Montrez-moi votre jardin.

Il lui tardait en effet de quitter cette laide maison, dont au reste il s'exagérait la tristesse. Ils se promenèrent dans les allées étroites. Il faisait froid, bien que le temps fût calme. On entendait les flots gémir sourdement derrière les dunes, et parfois on les voyait écumer. Arrêtés en face du misérable paysage que nous avons décrit, ils le contemplaient en silence; mais tandis que Georgy peu à peu se rassérénait sous l'influence de l'être aimé, son cousin semblait s'attrister de plus en plus, absorbé dans l'idée de ce que devait être la vie pour les habitans de Grainthorpe.

— Enfin, dit-il, vous avez votre piano?

— Certainement!... Voulez-vous que je vous joue quelque chose? s'écria-t-elle, heureuse d'aborder à ce port de refuge.

Il accepta, et n'eut pas lieu de s'en repentir. — Ah! disait Georgy, répondant à ses complimens, si j'avais eu un bon maître! Voilà surtout ce qui me manque ici, et ce qui me fait regretter la pension.

— On ne vous accusera pas d'être exigeante, reprit Erskine, réellement apitoyé... Espérons, chère miss Sandon, que vous ne regretterez pas toujours votre pensionnat; la vie vous garde sans doute un autre séjour que celui-ci...

Mistress Sandon arriva fort à propos pour interrompre un discours où Grainthorpe n'aurait point été ménagé. M. Sandon rentra aussi quelques minutes plus tard. James entretint mistress Jane de l'élève des poules cochinchinoises et de la nécessité d'habiter Londres quand on a des enfans à faire instruire. Il parla volailles comme s'il eût ha-

bité un poulailler toute sa vie, et enseignement comme une *spécialité* parlementaire. Il y eut même un moment où Georgy, étonnée au dernier point, l'entendit donner d'excellens conseils à sa tante sur un châle qu'elle avait à faire teindre. Elle se demandait encore huit jours après comment sa tante Jane, si solennelle et si rêche, avait pu s'humaniser si vite et en venir à une si entière confiance dans son aimable interlocuteur. Le fait est qu'il avait fasciné tout son monde, jusqu'à Poppy, qui, ayant obtenu de monter avec lui sur « le beau cheval brun, » ne parlait plus que du « bon monsieur. »

Cette visite, qui se prolongea toute l'après-midi, laissa bien des rêves à Georgy. Tout en ourlant ses serviettes à côté du fauteuil où son cousin s'était s'assis, elle reprenait un à un chaque petit incident, chaque menu détail de leur entretien. Tout à coup, au milieu de ce rêve caressant, une idée effrayante se dressa devant elle : c'était le souvenir de ses fiançailles, de l'engagement solennel qui la liait.

Plusieurs mois s'écoulèrent ensuite, durant lesquels nous laisserons Georgy dans sa solitude; l'existence beaucoup plus accidentée de l'aimable Constance Everett comblera pour nous cette lacune. Constance avait vu revenir d'Italie son mari en voie de guérison; puis il était retombé malade, et cette fois elle s'était crue obligée de le conduire sous le beau ciel de Naples. Quelque temps après, elle écrivit aux siens pour réclamer leur assistance. Elle était seule, en pays étranger, gardienne d'un pauvre insensé. Frank Everett n'avait plus sa raison. Un de ses frères les alla chercher et les ramena. Les médecins déclarèrent bientôt que l'entourage de famille était nuisible au rétablissement du malade. On l'isola donc dans une résidence voisine de Southampton, et Constance alla s'établir à Ilderton, dans la famille de son mari. Elle y était diversement appréciée. Son beau-père, vieillard excellent, raffolait de sa belle-fille. Mistress Everett avait l'œil un peu plus ouvert que son mari sur les petites imperfections de leur bru. Ses beaux-frères et belles-sœurs, à l'exception de Louisa, la femme d'Edgar Everett, étaient complétement sous le charme. Par le fait, Constance avait dissipé l'ennui qui d'ordinaire pesait sur les habitans d'Ilderton, assez despotiquement gouvernés quand elle n'était pas là, mais qu'elle avait le secret de soustraire à la règle, sans blesser les vieux parens. Elle y importait des romans français, prohibés en toute autre circonstance : elle y racontait les vaudevilles qu'elle avait vu jouer à Paris, et sa chambre, atelier de chiffons en même temps que cabinet de lecture, était le refuge des « mauvaises têtes » de la famille, pour employer l'expression charitable de mistress Edgar. L'attraction s'étendait jusque par-delà les limites du château. Sir Hugh Stanley, le plus riche propriétaire des environs, venait beaucoup plus fréquemment à Il-

derton depuis que Constance y vivait séparée de son mari. C'était un bon jeune homme de vingt-quatre ans, trop recherché pour n'avoir pas de lui-même une assez haute idée, et par conséquent un peu fat, mais beaucoup moins haïssable qu'il n'eût pu et dû l'être, tout compte fait, malgré ses aquarelles désastreuses et les fausses notes dont sa belle voix émaillait les duos auxquels il lui arrivait de prendre part. Constance avait le talent de tirer parti de tout. A côté d'elle, sir Hugh Stanley était presque naturel; il parlait beaux-arts le moins possible et ne chantait jamais. Bref, il gagnait cent pour cent et se trouvait lui-même beaucoup plus agréable.

Mistress Everett la mère et mistress Edgar, qui s'expliquaient fort bien cette métamorphose, en éprouvaient un certain dépit. Elles n'étaient pas seules à s'inquiéter des assiduités du jeune baronet, et Constance reçut bientôt une lettre où ce sujet délicat était nettement abordé. Cette lettre lui était adressée par un ami d'enfance dont l'affection ne s'était jamais démentie, et auquel jamais elle n'avait recouru vainement lorsqu'elle avait eu besoin de ses conseils ou de ses services, par un ami sur lequel Constance se savait un ascendant tout spécial, un irrésistible empire. Et c'était lui, c'était cet être si dévoué, si tendre, si soumis, qui se permettait, sous forme d'avis affectueux, un blâme formel; c'était lui qui parlait de « mauvais propos à craindre, » de « fausses démarches mal interprétées, d'inconséquences périlleuses, » le tout à propos des visites fréquentes de sir Hugh et de quelques coquetteries bien futiles, bien innocentes, qu'elle s'était permises à l'égard du jeune baronet.

— Ah! pensa-t-elle après avoir lu ces pages un peu acerbes dans la forme, bien que dictées, disait l'écrivain, par la plus sincère et la plus cordiale affection, c'est la première fois qu'il m'écrit sur ce ton,... et je ferai en sorte que ce soit la dernière... Quels sont ses droits pour se poser ainsi en censeur impérieux?... Et croit-il que je n'aie pas le secret de ses susceptibilités outrées?... Je me compromets, dit-il... Si c'était pour lui, je doute qu'il m'en blâmât en termes aussi rudes.

Le fait est que James Erskine, car la lettre était de lui, l'avait écrite sous l'empire d'une tristesse qu'il voulait se déguiser à lui-même, et qui s'était traduite par certaines brusqueries de style assez mal calculées pour l'effet qu'il voulait produire. D'ailleurs son épître venait mal à propos prendre rang à côté des sermons de mistress Everett la mère et des insinuations malignes de mistress Edgar. Il y avait conspiration flagrante, et M. Erskine en était. De toutes ces pensées sortit une réponse qui n'avait rien de fort amical : c'était le manifeste de toutes les petites colères amassées depuis que Constance était rentrée à Ilderton, et dont elle n'avait encore pu

se décharger sur personne. Elle trouvait fort à propos sous sa main l'être qu'elle savait entre tous le plus indulgent pour ses caprices, le mieux disposé à lui tout pardonner. C'est vis-à-vis de ces êtres-là que les femmes se dédommagent parfois de la modération habituelle à laquelle mille considérations les obligent. James Erskine fut donc littéralement traité « de Turc à Maure. »

Après ce bel échantillon de cruauté, Constance, retombant sur elle-même, embrassa d'un coup d'œil sa destinée tout entière plus sérieusement qu'elle ne l'avait jamais fait. Elle se revit jeune, étourdie, s'éprenant, après force valses et force romances, d'un joli garçon passablement faible, égoïste et borné, bon à ses heures, mais d'humeur souvent méchante. L'aimait-elle vraiment, et l'aimait-il? ou bien s'étaient-ils abusés tous deux? — Devenue sa femme, il l'avait bientôt négligée. Puis encore, après l'avoir fatiguée, désenchantée par ses dédains et ses froideurs, il avait paru reconnaître sa faute, regretter l'affection perdue, s'efforcer de la faire renaître; mais est-il dans la nature que la passion morte se ranime sans changer d'objet? Est-il probable qu'une femme puisse aimer de bonne foi quelqu'un, fût-ce son mari, après l'avoir reconnu intérieurement inférieur à elle et indigne d'elle? Alors était venue l'invasion de cette maladie qui, depuis deux ans, la réduisait au rôle d'infirmière : mal incurable, selon toute probabilité, qui, les séparant à jamais, la laissait, sans enfans, en proie à un avenir dénué de tout attachement, de tous liens sérieux! La science lui disait bien qu'une guérison complète n'était pas impossible; mais cette guérison même, que lui rendrait-elle? En attendant, cette lettre amère, qu'elle avait subie comme une sorte d'insulte, la rappelait néanmoins au sentiment de ses devoirs, et puisqu'on interprétait aussi facilement à mal ses démarches depuis qu'elle était séparée de son mari, il fallait avant tout l'aller rejoindre.

Ces réflexions avaient porté leur fruit, et Constance était un matin agenouillée auprès de sa belle-mère, lui avouant ses torts, lui promettant de les réparer. Mistress Everett, émue, la remerciait, l'encourageait; toutes deux à l'envi s'exagéraient les bons résultats qu'auraient pour leur cher malade les soins assidus de sa femme. Edgar Everett se montra tout à coup sur le seuil de la porte. Il tenait à la main une lettre ouverte. L'aspect de sa belle-sœur, qu'il ne savait pas là, parut le déconcerter. La vieille mère n'eut besoin que d'un regard jeté sur lui pour s'écrier, saisie d'un tressaillement nerveux : — Edgar, parlez vite!... Ce n'est pas,... ce n'est pas...

Constance, elle, savait déjà tout. Encore à genoux, immobile, elle arrêtait sur son beau-frère un regard fixe et comme effrayé. Cette mort de son mari, qu'elle pressentait, qu'elle devinait avant qu'un seul mot de plus eût été dit, c'était pour elle une délivrance; mais,

comme un prisonnier dont la foudre viendrait rompre les fers, elle était frappée de stupeur. Bientôt un rire nerveux s'empara d'elle, rire qu'elle pouvait à peine arrêter sur ses lèvres frémissantes, tandis que ses yeux, arides et dilatés, lui refusaient une larme, une seule, qu'elle eût payée de son sang. C'était là une souffrance horrible; peut-être cachait-elle quelques remords.

Francis Everett était mort pendant un des accès que les médecins interprétaient comme un symptôme favorable. Ses funérailles devaient avoir lieu à Ilderton. Tout se passa fort décemment : Constance consolant son beau-père, les jeunes sœurs s'occupant des emplettes de deuil; Edgar, le second des fils, à qui passaient tous les droits d'aînesse, réglant les questions légales, et cherchant des formules de douleur qui, sans la charitable intervention de la jeune veuve, toujours ingénieuse, toujours pleine de tact, lui auraient souvent fait défaut.

Nous disions que pour elle ce trépas était une délivrance; peut-être faudrait-il dire un salut, car il l'enlevait aux périls d'une destinée trop sévère pour cette aimable et légère nature. Combien d'années encore aurait-elle porté sans murmure le fardeau du dévouement? Faite pour être heureuse, qu'aurait-il fallu de temps pour la rendre, révoltée, aux impérieux instincts qui dominaient en elle?

IV.

Les mois passent. Voici que s'achève la seconde saison d'été depuis la visite de Georgy à Millthorpe-Grange. La vie extérieure de la jeune fille est toujours la même, grise et plate comme une feuille de papier brouillard. Grainthorpe est ce qu'il a toujours été. Seulement la tante Jane est un peu plus âgée, un peu plus revêche, un peu plus exigeante. L'humeur de l'oncle Robert, aigrie par quelques revers de fortune, est un peu plus irritable que devant : il est plus absolu, plus péremptoire; il tourne au tyran domestique, et s'offense de la moindre observation.

On parle plus fréquemment du capitaine Anstruther; l'époque de son retour se rapproche de plus en plus. Ce n'est pas précisément pour cela que Georgy trouve le temps long, ce n'est pas précisément pour cela qu'elle compte les heures; mais de loin en loin, — Dieu sait au prix de quelles combinaisons! — elle parvient à s'échapper, et toujours ces petites excursions coïncident avec les occasions qui s'offrent de rencontrer ici ou là mistress Erskine et son fils. Elle paie ces plaisirs de mille remontrances aigrelettes, car la tante Jane l'a peu à peu substituée à la *governess* de ses enfans, qu'un calcul éco-

nomique a fait supprimer, et les vacances prises par Georgy portent dommage à l'instruction de ses élèves. N'importe, coûte que coûte, il faut que ce que femme veut s'accomplisse.

Dans l'intervalle de ces rapprochemens passagers, qui l'aident, par parenthèse, à nourrir l'idée dont elle vit, si quelque étranger vient à dire devant elle : Savez-vous ce que j'ai appris? savez-vous qui j'ai rencontré ce matin? ces formules banales ne manquent jamais leur effet sur elle. Toujours déçue, c'est la même absurde espérance, la même curiosité chimérique. Il lui semble toujours qu'on va lui parler du seul être qui l'intéresse au monde.

Georgy pense aussi plus souvent que jamais à Stephen Anstruther. Il y a des jours où, décidée à ne pas l'épouser, elle lui écrit, — en idée seulement, — des lettres merveilleusement pathétiques. Le moment venu de les confier au papier, une honte soudaine la saisit. Ce brave jeune homme n'entend pas à demi-mot. Il faudra tout dire, et clairement. La pauvre fille recule devant cette révélation, comme s'il s'agissait de se mêler dans le costume traditionnel à une procession de ces fanatiques d'autrefois qu'on appelait, je crois, les *flagellans*. Il y a des jours aussi où, faisant effort, elle se décide à épouser son fiancé. Après tout, il la tirera de Grainthorpe, et il n'est pas absolument nécessaire d'adorer son mari. Mistress Lewis est de cet avis, et mistress Everett aussi, paraît-il, sans parler de beaucoup d'autres sceptiques de leur sexe. D'ailleurs comment affronter la colère de l'oncle Sandon, de cet oncle qu'au fond elle a toujours redouté? En vue du mariage projeté, le capitaine Anstruther lui a remis une partie de sa petite fortune, que l'oncle a mêlée à celle de Georgy dans ces mystérieuses spéculations dont lui seul sait au juste ce qu'il faut penser. Il paraît qu'elles ne tournent pas très bien. Si Georgy refuse le capitaine, à demi ruiné pour l'amour d'elle, l'oncle Robert la jugera digne des assises, et ce n'est pas la tante Jane qui adoucira l'oncle Robert.

Un autre calcul bien étrange se glisse inaperçu parmi ceux-ci. Georgy ne se l'avouerait pas volontiers à elle-même dans le plus secret de son âme. C'est qu'une fois mariée, elle verra plus fréquemment James Erskine. Cette pensée, elle ne s'y arrête pas : c'est plutôt une conception vague, inachevée, se dérobant, insaisissable, à travers mille autres plus légitimes, et qui s'accusent aussi plus nettement. Avant de former son terrible vœu, Macbeth avait sans doute aussi l'idée confuse des moyens qui pouvaient en amener la réalisation; mais si dans bien des cœurs, même des plus purs, existe le germe fatal que le temps et les circonstances pourraient conduire à éclosion, si l'innocence et le crime ne sont pas séparés par une ligne de démarcation aussi marquée qu'on pourrait le croire, ne nous hâtons pas de les confondre. Georgy ne valait ni mieux ni moins que beau-

coup d'autres. Violemment attirée vers un idéal de bonheur unique à ses yeux, elle y tendait par mille aspirations diverses, et son esprit s'élançait sur toutes les voies, permises ou non, qui la rapprochaient du but. Je n'en veux pas douter, néanmoins elle eût reculé devant la moindre réalisation du souhait funeste qui s'ébauchait ainsi dans les plus obscurs replis de sa conscience, momentanément troublée.

Cependant, par un procédé lent, et à la façon de certains fruits rebelles, ses pensers flottans mûrirent et se fixèrent. Après une visite chez mistress Lewis, à qui elle avait avoué à la fois ses projets d'union et la répugnance qu'ils lui inspiraient, la châtelaine de Millthorpe l'ayant combattue énergiquement et en vain, Georgy crut découvrir que cette répugnance était invincible. Son parti fut aussitôt pris. — Ils diront ce qu'ils voudront, pensait-elle. Je n'épouserai pas Stephen, et je le leur déclarerai sans plus tarder... S'ils se fâchent tout à fait, je m'en irai, j'irai trouver ma grand'-tante... Et si je n'ai pas de quoi vivre, eh bien! je gagnerai mon pain comme tant d'autres... J'enseignerai la musique, je serai artiste. — Autre rêve enfantin, qui montre ce que Georgy savait de l'existence qu'elle voulait mener. — Et puis, reprenait-elle, je verrai Londres, je verrai parfois les Erskine.

Les Erskine, il est bon de le savoir, compromis par l'aîné des enfans, qui avait fait des pertes considérables en spéculant sur les chemins de fer, avaient dû se résoudre à vendre Monklands. Ils quittaient beaucoup moins la capitale, James surtout, qui avait engagé sa signature pour venir en aide à son frère, et maintenant demandait à sa profession d'avocat tout ce qu'elle pouvait ajouter aux revenus de sa mère, tout à coup fort diminués.

Georgy, bien préparée au choc qui allait suivre la déclaration qu'elle projetait, n'attendit pas longtemps une occasion de s'expliquer. Son oncle ayant parlé au déjeuner du retour prochain d'Anstruther, elle l'alla rejoindre au jardin, où il faisait sa promenade de l'après-midi, et lui demanda si effectivement l'arrivée du capitaine était annoncée à époque fixe.

— Pas que je sache, répondit-il brusquement. Si vous tenez à savoir le jour, adressez-vous à l'amirauté. Je ne vous croyais pas si pressée.

— Je ne le suis pas autant que vous le pensez, répondit Georgy, soulignant de la voix ces paroles significatives.

— Plaît-il?... Et quelle fantaisie est ceci?

— Fantaisie ou non, je ne veux pas épouser M. Anstruther, répondit Georgy, dont les nerfs étaient fort ébranlés... J'étais fort jeune quand je m'engageai à lui... Je ne me connaissais pas encore,

et ma volonté n'était pas formée... Maintenant je suis décidée à ne le pas épouser.

— Georgy, reprit M. Sandon après une pause, j'espère que vous ne parlez pas sérieusement... Est-ce que vous pouvez rompre un engagement pareil?

— Et pourquoi pas?

Georgy peu à peu reprenait courage.

— Pourquoi pas? pourquoi pas?... Allons, allons, Jane a raison, nous vous avons donné trop de liberté.

— Pourquoi pas? je vous le demande... Vaut-il mieux se laisser imposer un mariage qu'on abhorre?

— Phrase de roman! Quelle raison avez-vous d'abhorrer Stephen Anstruther?

— Aucune, répondit-elle avec un demi-sourire. A mesure que le débat se prolongeait, elle se sentait plus ferme.

— Vous voyez bien... Parlons raisonnablement... Que signifie alors cette résistance?

L'oncle s'était calmé. Ils marchèrent un instant côte à côte, dans un silence profond.

— Convenez-en, reprit-il, quelqu'un vous a fait la cour... Où et comment? cela me passe... Ne me déguisez rien... Ai-je deviné?

— Je n'ai rien à déguiser... Personne ne m'a jamais fait la cour, si ce n'est Stephen.

— Bien vrai?

— Je vous l'affirme, répondit-elle, le regardant bien en face; mais elle avait trop présumé de sa franchise, car le rouge lui monta au visage; ce qui provoqua naturellement une nouvelle insinuation de son oncle. — C'est donc *vous* qui vous êtes amourachée de quelqu'un?

Ces mots mirent le feu aux poudres. — Vous n'avez pas le droit de parler ainsi, s'écria-t-elle, se redressant... Vous n'avez pas ce droit, entendez-vous?... Ne me parlez plus sur ce ton!... Je ne me sens aucune affection pour Stephen Anstruther, et je ne l'épouserai pas : ceci soit dit une fois pour toutes.

Jamais son oncle ne l'avait vue en pareil état. Georgy arrachait une à une, sans en avoir conscience, les plus belles fleurs d'un rosier et les émiettait au vent. — Vous êtes folle! dit-il.

— Pas le moins du monde. La folie serait d'épouser un homme que je n'aime pas.

— Surtout, n'est-il pas vrai, quand vous en préférez un autre?

— Non pas un, mais vingt... Faut-il vous nommer tous ceux que je préférerais pour mari? ajouta-t-elle avec l'accent pervers d'une raillerie préméditée.

— Et les capitaux que Stephen a compromis dans nos affaires à cause de vous?

— Est-ce ma faute?

— Ah! que vous êtes bien femme, et que les femmes comprennent peu les questions d'honneur!

— Je les comprends aussi bien que qui que ce soit, reprit Georgy avec fermeté, et cependant elle rougit encore, émue de quelque pensée secrète à laquelle les paroles de son oncle n'avaient aucun rapport.

— Vous épouserez Stephen ou vous sortirez d'ici, reprit M. Sandon à bout d'argumens.

— Soit!.. Je n'attendrai pas que vous m'en chassiez. Je partirai.

— Où irez-vous?

— Que vous importe?... Faut-il m'en aller aujourd'hui même? Vous n'avez qu'à parler.

Il demeura court devant cette enfant si résolue, qui était là, debout, se mordant les lèvres de colère, et les yeux brillans d'un éclat sauvage.

— Eh bien!... eh bien!... vous n'entendez pas sonner le dîner? leur cria d'une fenêtre la tante Jane.

Cette interruption arrivait fort à propos pour tous deux. Ils revinrent lentement et en silence du côté de la maison. L'oncle ouvrit la porte à la nièce, et la fit passer devant lui, comme s'il craignait qu'elle n'exécutât sa menace séance tenante.

Malgré sa résolution apparente, Georgy était encore très perplexe. Avec quelque tact et quelque douceur, peut-être l'eût-on ramenée. L'influence de la tante Jane eût pu s'exercer en ce sens, et, nonobstant l'étroitesse de ses idées, la sécheresse de son cœur, si Georgy, plus confiante ou mieux avisée, se fût résolue à la mettre de moitié dans ses répugnances, mistress Sandon, supposons-le charitablement, lui serait venue en aide. Irritée, au contraire, de la silencieuse et méfiante obstination déployée par sa nièce, elle entretenait sourdement la colère de son mari, dont les taquineries persistantes, les sorties continuelles, poussaient peu à peu Georgy aux dernières extrémités. L'hostilité de sa tante, après l'avoir intimidée, lui était devenue indifférente. La jeune miss y répondait par des sarcasmes sérieux, une ironie froide et tranquille, à laquelle mistress Sandon ne s'exposait pas volontiers, car elle n'avait aucun courage. Elle se dédommageait, il est vrai, de sa couardise, elle se vengeait aussi à sa manière, en dénaturant à plaisir, aux yeux de M. Sandon, la conduite de Georgy. Un changement si soudain dans les résolutions et l'attitude de cette nièce ingrate attestait, selon elle, une détestable hypocrisie, et l'oncle Robert, habitué à ne voir

que par les yeux de sa femme, harcelait Georgy de maladroits reproches, sans se douter du mauvais rôle qu'il jouait lui-même. Si on l'eût accusé de vouloir la contraindre à se marier contre son gré, il eût été surpris et blessé au dernier point. Et cependant à quel but allaient ses censures, chaque jour envenimées? Georgy, fatiguée de ces luttes, en vint à déclarer qu'elle allait rompre, par une lettre formelle, les engagemens pris avec Stephen. — Réfléchissez, lui dit son oncle, et prenez bien garde! Vous n'avez rien, ou autant vaut, et je ne vous garderai point ici. — « Cette menace n'est pas de vous, » lui répliqua Georgy... Et de fait la tante l'avait suggérée... « Au surplus, quoi qu'il en soit, continua-t-elle, je ne puis agir autrement... Aucune arrière-pensée, aucun calcul personnel n'est le mobile de ma conduite, bien que vous pensiez le contraire; mais ma résolution ne changera pas... » A ces mots, elle se leva et remonta lentement dans sa chambre. M. Sandon la suivait, il voulait évidemment l'y enfermer à clé, et avait déjà la main sur la serrure, lorsqu'il se ravisa, un peu honteux de lui-même. Ce bon mouvement le ramenant à des idées de conciliation, il cherchait quelques paroles de paix qu'un mot de Georgy eût aisément provoquées; mais elle ne prononça pas ce mot, et son oncle redescendit sans avoir parlé.

Ce jour-là, on avait dîné de bonne heure, M. et mistress Sandon devant aller passer la soirée chez un de leurs amis par-delà Eastham. Quand la voiture fut partie, Georgy, assise près d'une fenêtre et absorbée en apparence dans la contemplation du paysage qu'elle ne voyait seulement pas, se félicitait intérieurement de ce que la rupture entre elle et ses parens l'autorisait à prendre un parti décisif. Elle se leva bientôt, mit tout ce qui l'entourait dans l'ordre où sa tante devait le retrouver, et traça rapidement quelques lignes, adressées à M. Sandon, par lesquelles elle lui notifiait simplement son départ. Elle pensa bien à le remercier en même temps de « ses bontés d'autrefois; » mais elle trouva déplacé, dans la circonstance, ce témoignage de gratitude, qui pouvait être interprété comme une formule dérisoire. S'il ne savait pas à quoi s'en tenir sur les sentimens de reconnaissance qu'elle lui avait voués, à quoi bon lui en parler en ce moment? Idée peut-être fausse, sincérité, loyauté à contre-temps, faites pour compliquer encore et aggraver le double malentendu qui les séparait! Les soupçons par lui exprimés, et la colère qu'elle en ressentait encore, étaient aussi pour quelque chose dans l'accent bref et décidé de cette lettre d'adieux. Non, se disait-elle avec plus d'orgueil que de franchise, non, pas d'arrière-pensée!... Je ne veux aimer personne... Tandis qu'elle se faisait à elle-même ce beau serment, ses mains rencontrèrent,

dans une vieille boîte où elle avait rassemblé précieusement quelques reliques de sa mère, un billet de M. James Erskine, le seul qu'elle eût jamais reçu : billet insignifiant, où il lui demandait pour mistress Lewis je ne sais quels morceaux de musique. Ce lambeau de papier, ces quelques lignes lui étaient en réalité un plus cher souvenir, et plus vivant, que ce qui lui restait de cette mère dont elle gardait à peine un souvenir effacé. Elle les contempla longuement, et, se déguisant à elle-même sa pensée, fit en sorte qu'un mouvement, fortuit en apparence, les rapprochât de ses lèvres. Elle était seule pourtant, et personne ne la pouvait voir; mais on eût dit que les tables, les fauteuils lui semblaient autant d'espions. Vis-à-vis d'elle-même d'ailleurs, elle gardait soigneusement les dehors. Le billet fut ensuite brûlé. L'enveloppe seule subsistait;... l'enveloppe, c'était tout ce qu'elle avait à sacrifier encore. Georgy la garda, pauvre insensée, et ce frêle débris lui devint un trésor d'autant plus sacré qu'il lui rappelait un acte plus héroïque.

En faisant prendre aux enfans le thé du soir, elle les combla de petits cadeaux sans aucune valeur, puisés dans les tiroirs qu'elle vidait pour emplir sa malle. Poppy s'étonna de ces générosités extraordinaires, et demanda pourquoi sa cousine avait enjoint à la bonne d'arrêter au passage le messager de la poste. Georgy éluda les questions de l'enfant et remonta chez elle, où, en toute hâte, elle entassa dans une petite caisse, — soit dit sans mauvaise intention, — jusqu'à trois toilettes différentes. Elle avait son chapeau sur la tête, et comptait l'argent de son petit trésor, calculant en elle-même le prix du voyage à Londres, quand Bessy lui vint annoncer que le messager attendait impatiemment ses ordres.

— C'est cette malle qu'il faut porter à la station... Je vais du reste la prendre moi-même.

— Vous, miss?... Vous n'y songez pas... Eh mais! on dirait que vous avez pleuré!... Vous avez votre plus beau chapeau!... Qu'est-ce que tout ceci veut dire?

— Cela veut dire, Bessy, que je m'en vais.

— Où donc, mon Dieu?

— Chez ma grand'tante,... chez miss Sparrow.

— Chez miss Sparrow!... Mais elle est à Londres!...

Ces derniers mots, plutôt chantés que dits, exprimaient une surprise extrême.

— Eh bien!... c'est là que je vais la voir... Tenez, Bessy, laissez-moi emporter cette malle, et ne me faites pas de questions,... cela vaudra mieux...

Bessy était une de nos libres domestiques du nord, un peu rebelles aux notions du monde civilisé; elle avait la franchise des

campagnardes, et, fort attachée à Georgy, détestait cordialement ses maîtres, les premiers chez lesquels elle eût jamais servi. — Ah! bon, s'écria-t-elle... Si vous croyez que j'ai peur!... Vous avez donc eu maille à partir avec monsieur?... Madame aussi n'est pas trop bonne pour vous... Et vous voilà partie?... Mais vous reviendrez, au moins?...

— Je ne sais pas... Je vais chez ma grand'tante... C'est tout ce que je puis dire pour le moment.

— Eh bien!... à la bonne heure,... je n'en dirai pas davantage; mais vous ne porterez pas votre malle, voilà ce que je puis vous promettre.

Il n'y avait ni à contredire Bessy, ni surtout à lui payer ce léger service. Aussi Georgy se borna-t-elle à lui serrer la main.

— Vous me ferez savoir, ajouta miss Sandon, s'il vous arrive quelque peine à cause de moi.

— Ah! bien,... qu'ils y viennent!... Je ne suis pas déjà si enchantée d'être ici... Sans compter que madame ne trouverait pas facilement à me remplacer!

Et Bessy, comme par défi, resta sur le seuil de la porte aussi longtemps que Georgy fut en vue; puis elle se remit à l'ouvrage, un peu plus gaie que devant, car elle songeait à l'occasion qu'elle allait avoir de taquiner ses maîtres.

Quant au messager, il n'était ni bavard ni curieux. A peine échangea-t-il deux ou trois observations insignifiantes avec la jeune voyageuse, qu'il déposa saine et sauve devant la station. Avant le coucher du soleil, Georgy Sandon était sur la route de Londres.

V.

Dans le wagon où tous les voyageurs s'étaient l'un après l'autre endormis, Georgy passa une longue nuit, féconde en rêveries bizarres. Ses souvenirs prenaient dans son esprit une netteté surprenante. Elle ne comprenait pas qu'elle eût pu si longtemps vivre à Grainthorpe; c'était une énigme pour elle que la longanimité dont elle avait fait preuve. Elle pensait aussi à ce Londres qu'elle avait quitté tout enfant, et où les grandes questions de son avenir allaient se débattre. Aux lueurs grises du matin, quand elle aperçut les longues files de bâtimens enfumés qui arrêtaient son regard aux limites de cet océan de maisons, son cœur battit plus vite à l'idée confuse de la foule immense, affairée, tumultueuse, où elle allait être plongée, de cette existence collective, aux joies et douleurs fortement contrastées, dont elle allait prendre sa petite part.

Tout en se livrant à ces réflexions, elle faillit perdre son modeste

bagage dans le désordre du débarcadère, et fut tout heureuse de trouver un refuge temporaire dans l'hôtel le plus voisin. Là, elle compta les heures une à une, attendant celle où elle pourrait convenablement se présenter chez sa tante. Aucune disposition au sommeil malgré sa nuit blanche, mais beaucoup d'agitation dans le cœur et un trouble singulier dans l'esprit, tandis qu'oisive et immobile, elle restait sur sa chaise. De sa bonne tante, elle ne craignait aucun reproche; elle savait d'avance qu'elle serait bien accueillie, mais elle redoutait l'espèce de fatigue attachée à de longues explications.

Elle partit enfin, laissant ses effets à l'hôtel. Il lui semblait indiscret de les emporter et de paraître ainsi provoquer une invitation à s'établir chez sa tante. Elle préférait cette petite hypocrisie de convention qui consiste, une fois invité, à les envoyer quérir. Bien lui en prit, car, en arrivant dans la maison où elle croyait trouver sa tante, elle apprit que, voulant se rapprocher d'une autre nièce, élevée par elle et l'objet de toutes ses préférences, miss Sparrow avait depuis peu changé de logement sans en prévenir les hôtes de Grainthorpe. Georgy se reprocha de n'avoir pas songé à s'aller enquérir de sa grand'tante dans une maison appartenant à miss Sparrow, et où nécessairement on lui aurait donné son adresse exacte. Elle savait le chemin de cette maison, et, s'apercevant que sa bourse se dégarnissait à vue d'œil, elle renvoya le fiacre qui l'avait amenée. Une fois à pied, elle se sentit plus libre et plus sereine. Le bruit des rues lui plaisait. Elle éprouvait une sorte d'affection pour cette grande cité, identifiée par elle en quelque sorte avec l'être aimé entre tous qu'elle se promettait d'y rencontrer. Il y avait de lui dans tout ce qu'elle voyait; elle lui attribuait une sorte de vague et immense royauté sur ce mystérieux domaine : un rêve sans doute, mais un rêve dont, libre maintenant, elle pourrait vivre tout à son aise. Les bonnes paroles de mistress Erskine vibraient encore à ses oreilles. Depuis des mois, sans en avoir conscience, elle avait bâti sur ces banales assurances d'amitié tout un palais de féeries : non qu'elle attendît de cette amie quoi que ce soit de précis; mais un bon accueil lui avait été promis, et elle comptait se prévaloir de cette promesse en toute simplicité de cœur. Prière lui avait été faite de s'adresser là, si jamais elle avait besoin de quelque assistance : c'était là qu'elle comptait frapper, quand elle aurait besoin de conseils et de secours.

Cependant elle avait marché longtemps, elle était lasse quand elle arriva devant la maison de sa tante. Miss Sparrow n'y était pas : la domestique qui répondait ne connaissait pas miss Sparrow. La maison était occupée par mistress Barker. Grand désappointement de Georgy. — La maison n'appartient pourtant pas à mistress Barker?

— Non : elle déménage la quinzaine prochaine. On va lui demander si elle connaît miss Sparrow. — Ainsi parlait une femme de chambre très polie. Survint sa maîtresse, non moins bien apprise. Celle-ci connaissait bien effectivement miss Sparrow. — Miss Sparrow est à Brighton. En son absence, sa maison a changé de locataires. — Mistress Barker écrit pour Georgy l'adresse actuelle de sa tante. — Pourrait-on lui rendre quelque autre service? — Georgy n'a besoin de rien, elle va passer quelques instans chez une amie, et ensuite partir pour Brighton.

En effet, avant tout, il faut voir mistress Erskine. Sympathie, bons avis, on trouvera sûrement tout cela près d'elle, près de la mère de James. Et Georgy se remet en route, cette fois dans le quartier même où elle a passé une partie de son enfance, et dont elle reconnaît les belles maisons, les architectures ornées qu'elle avait vues s'élever des fenêtres de la *nursery*. Elle se souvient du temps où montait peu à peu cette longue ligne d'édifices qui graduellement lui masquèrent le clocher voisin, dont elle finit par ne plus voir que la flèche. Elle souriait à ces images du passé, ne doutant en aucune façon de la bonté amicale qu'elle allait mettre à l'épreuve. La seule crainte qu'elle pût conserver se trouva dissipée quand on lui répondit : — Mistress Erskine est chez elle.

On la fit attendre près de dix minutes dans un joli salon-boudoir meublé avec une recherche élégante. Enfin parut mistress Erskine, qui parla presque immédiatement de sa fatigue et de ses affaires. Elle venait de rentrer à Londres et se trouvait surchargée de mille menus soins, sans compter qu'une maladie de sa fille Julia la préoccupait beaucoup, sans compter quelques difficultés pécuniaires, et mille autres ennuis ou chagrins que Georgy ne soupçonnait même pas.

— Et vous voilà donc à Londres?... Vous êtes ravie, n'est-ce pas?... La vie doit être si douce auprès de votre bonne grand'-tante.

— Je compte en effet sur ses bontés.

— Mais il faudra revenir me voir... Aujourd'hui je suis si excédée, si tiraillée... Ma pauvre Julia, que j'ai quittée seulement hier au soir... Vous savez que les médecins l'envoient à Édimbourg?...

— Je prends bien part à vos inquiétudes, chère madame.

— Eh! mon enfant, nous avons tous nos peines. Il ne faut pas en fatiguer les autres... Je ne veux pas vous ennuyer des miennes.

Georgy, en hésitant un peu, il est vrai, s'était hasardée à parler de son voyage à Brighton. Mistress Erskine n'avait point paru y prendre garde. Elle y revint tout à coup.

— Vous allez à Brighton, je crois?... Je pensais d'abord que vous

nous restiez; mais Brighton est un joli séjour d'été... Ah! je voudrais bien que Julia...

Ici entrent deux dames très élégantes et très bavardes, intimes amies de mistress Erskine. Grands détails sur la maladie de Julia. Puis à la fin paraît James Erskine. Il a l'air fatigué, sa physionomie est soucieuse. Il salue les deux dames d'abord, puis miss Sandon.

— Quelle surprise de vous voir ici!... Je ne savais pas que vous dussiez venir à Londres.

Le cousin et la cousine se serrent la main. Pourtant la cousine est reléguée dans un coin à côté de mistress Erskine. La place naturellement dévolue au cousin est à l'autre bout du salon. La plus âgée des deux dames commence une longue histoire qu'elle adresse poliment à Georgy par manière d'entrée en relations; mais tout l'intérêt du récit est dans la connaissance qu'on peut avoir d'une célébrité de salons, Charles Seymour. Et Georgy entend parler ce jour-là pour la première fois de ce personnage fameux. Demander qui est Charles Seymour, ce serait se reconnaître en dehors de l'humanité. Autant s'informer du souverain qui règne en France. Enfin ces dames se lèvent pour partir. La plus jeune, que M. Erskine appelle familièrement « lady Kate (1), » accroche son mantelet aux panneaux d'un paravent, et on entend craquer la garniture. Grands hélas de la maman, dont « lady Kate » et M. Erskine se permettent de sourire. La jeune femme est cependant au fond plus préoccupée du mantelet déchiré que de M. Erskine et de l'empressement avec lequel il s'est élancé pour prévenir un accroc plus considérable. A peine lui accorda-t-elle un remerciement du bout des lèvres.

Les dames sont sur l'escalier; mistress Erskine les a reconduites. Le cousin et la cousine restent seuls un instant.

— Est-ce que mistress Sandon est à Londres? demande M. Erskine, évidemment distrait. Il lorgne du coin de l'œil un journal étalé sur le guéridon. Sa mère venant à rentrer, il saisit à la dérobée la précieuse feuille, et se glisse hors du salon.

— Ce pauvre James!... il travaille à se tuer, dit la mère.

— Vous êtes vous-même bien occupée... et peut-être...

— Oh! pour aujourd'hui je ne vous garderai pas, chère enfant. Je suis à bout de forces... Je ne suis vraiment bonne à rien.

Elle venait d'écouter avec un vif intérêt l'historiette de Charles Seymour, et d'en rire à cœur joie avec ses amies.

— Il faudra revenir un autre matin... Vous me conterez tout ce qui vous intéresse. On va bien, j'espère, à Grainthorpe?

Quand Georgy a répondu affirmativement, et quand mistress Erskine s'est déclarée enchantée, la conversation s'arrête. Intimi-

(1) *Kate*, abréviation de *Katarina*, Catherine.

dée, la jeune fille se lève. Elle éprouve un certain embarras à prendre congé. Cependant il est clair qu'elle n'a rien de mieux à faire. Elle est arrivée mal à propos.

— Adieu, murmure-t-elle.

— Adieu, ma petite, adieu!... Rappelez-vous...

Un domestique entre et remet une lettre que mistress Erskine saisit avec empressement.

— Ah! il y a réponse, s'écrie-t-elle sans achever la phrase commencée.

Et Georgy est déjà partie, quand, se ravisant un peu tard et songeant au voyage de Brighton : — Oh! la petite reviendra certainement avant son départ! se dit l'excellente femme. — Puis elle ne songea plus à cette visite, incident banal d'une matinée comme tant d'autres.

Georgy a quitté la maison. Elle sait maintenant, — elle ne le savait pas encore, — la portée cruelle de ce mot : déception. Elle comprend pour la première fois qu'au fil ténu de quelques bonnes paroles elle a suspendu sa vie entière; elle se sent faible, abandonnée, comme elle ne se doutait pas qu'elle pût l'être. Il lui avait semblé tout simple, tout naturel, de chercher l'indépendance au prix de la lutte. Elle s'aperçoit alors que le seul espoir de retrouver mistress Erskine et son fils l'a décidée à quitter Grainthorpe.

Elle traverse rapidement le *square*, puis elle revient sur ses pas, cherchant d'instinct un peu d'isolement, un peu de calme. Elle repart ensuite et marche longtemps. Arrivée dans le parc, auprès de Kensington-Gardens, elle s'y assied, écrasée par un profond sentiment de dégradation et de honte. — Qu'allait-elle faire chez les Erskine? Qu'était-elle pour eux? Une simple connaissance. Ils l'ont reçue comme telle. Qu'avait-elle à espérer de mieux? Quel enfantillage de faire fonds sur quelques paroles bienveillantes! Et avec quelle ardeur, avec quel acharnement elle y avait étayé tout l'édifice de ses rêves! Quelle absurde confiance elles lui avaient inspirée, prises ainsi au pied de la lettre! — On ne sait pas, quand on n'a pas traversé des heures d'amertume comme celles-ci, tout ce qui reste encore d'espérances cachées au fond de l'amour le plus gratuit, alors même que le cœur où il est né les désavoue et les repousse avec le plus d'énergie.

Deux heures entières passèrent ainsi sans que Georgy eût bougé de place. Quand elle s'aperçut qu'il fallait se lever et partir, elle était transie par un de ces vents froids et secs qui s'élèvent à la fin de certains jours d'été. Elle se demandait, avec une sorte de stupeur étonnée, pourquoi donc elle se sentait si malheureuse, et elle ne trouvait pas une réponse raisonnable à cette question, n'en étant pas encore à s'avouer que sa seule espérance, en venant à Londres,

était de *le* voir. Quand cette idée s'offrait à elle, les souffrances de sa pudeur révoltée rendaient sa misère intolérable. Il n'était guère possible qu'elle y résistât plus longtemps, si quelque aide ne lui venait.

Elle était lasse à mourir, elle avait faim. Il lui passait dans l'esprit toute sorte de visions étranges; elle rêvait de sombres et fraîches retraites où elle s'étendrait pour s'y endormir et ne se plus réveiller jamais. Elle sortit du parc, et s'arrêta machinalement devant la première boutique de pâtissier qui s'offrit à ses regards. Une fois entrée, elle s'aperçut qu'elle ne pourrait manger, et demanda un simple verre d'eau. Puis elle tira sa bourse; mais la marchande de gâteaux n'entendait pas qu'on lui payât un si léger service. « Si madame était fatiguée, elle pouvait bien s'asseoir... » Mais en même temps cette femme ouvrait de si grands yeux et les tenait si obstinément arrêtés sur Georgy, que la pauvre fille effarouchée se hâta de sortir. Une fois dans la rue, l'idée lui vint qu'il fallait absolument partir pour Brighton. Une nuit à l'hôtel ne lui laisserait plus de quoi payer le voyage. Elle ralentit le pas, et chercha l'adresse qui devait l'aider à retrouver dans Brighton miss Sparrow... L'adresse ne se trouva point. Elle l'avait laissée quelque part. Où donc? Chez les Erskine, au parc, chez le pâtissier? Où donc? Elle revint dans la boutique qu'elle venait de quitter. L'adresse ne s'y retrouva point. Il fallait donc retourner chez mistress Barker, et en ce cas, si allégée que fût sa bourse, il fallait prendre un *cab*, car sa fatigue, alors excessive, lui ôtait toute idée, toute volonté.

Les regards curieux de deux ou trois passans achevèrent de l'effaroucher. Une peur nerveuse s'empara d'elle, en songeant qu'elle pouvait rencontrer des gens d'Eastham qui la reconnaîtraient. Si elle se fût regardée dans une glace, elle n'aurait pas eu cette crainte. Une pâleur cadavéreuse, des lèvres plutôt bleues que livides, la déguisaient certes bien assez. Elle vit passer un fiacre et lui fit signe d'arrêter. Juste à ce moment une main se posa sur son épaule. Elle s'élançait en avant, cette main la retint sur place. Elle se figura que c'était son oncle ou un *policeman* chargé de l'arrêter. Épouvantée, elle tourna la tête... Ce n'était, Dieu merci, que M. Erskine.

— Pour l'amour de Dieu, miss Sandon, qu'avez-vous? Où allez-vous? Que vous arrive-t-il?

— Laissez-moi!... Je n'ai besoin de rien.

— Permettez-moi de vous conduire chez ma mère...

— Laissez-moi!... Je n'ai pas besoin de vous! s'écria-t-elle, le repoussant et s'appuyant ensuite à une grille pour se soutenir, car ses jambes se dérobaient sous elle.

— Où voulez-vous que je vous mène?... Daignez accepter mes services... Où allez-vous?

— Je ne sais pas, répondit-elle, s'écartant toujours de lui et se cramponnant à la grille. Le *cab* était arrêté devant elle, mais elle ne songeait déjà plus qu'elle l'avait appelé.

— Montez, je vous prie, reprit James Erskine... Vous me direz tout à loisir, quand vous serez plus tranquille, ce qui vous agite ainsi.

Elle ne lui répondait pas et continuait à le regarder avec une sorte d'effroi, comme si elle se sentait surprise en quelque délit. Ses perceptions intimes étaient dans un étrange désordre. En le voyant, elle n'avait eu qu'une idée : c'est qu'il l'avait oubliée et qu'elle s'était promis de ne plus le rencontrer jamais. Ne savait-il pas, tout le monde ne savait-t-il pas qu'elle l'adorait? On ne l'ignorait probablement pas à Grainthorpe. Elle s'était donc déshonorée aux yeux de tous et pour jamais. Et lui, l'objet de cet amour misérable, il en rougissait, il était irrité contre elle... Aussi, la tête inclinée, elle répétait machinalement, quand elle put parler : « Laissez-moi!... Je vais où je veux... je n'ai besoin de personne... je vous remercie... laissez-moi!... » Et déjà elle repartait; mais il lui tenait le bras, et ne souffrant pas qu'elle se dégageât encore : — Montez dans cette voiture, miss Sandon;... montez-y à l'instant même!... Si vous n'y prenez garde, nous allons être entourés de monde. Pour l'amour du ciel, montez!... Nous irons où il vous plaira; mais montez vite!

Georgy obéit à cet ordre formel, et seulement alors ses larmes jaillirent. Elle ne pleurait pas souvent, et, même enfant, elle regardait comme au-dessous d'elle de laisser éclater au dehors ses petits chagrins. Aussi maintenant ses sanglots lui causaient-ils une sorte de terreur. Rejetée en arrière, cachant sa figure dans ses mains, faisant d'incroyables efforts pour étouffer ces sanglots révélateurs, il semblait que les convulsions dans lesquelles elle se débattait allaient la briser. M. Erskine, dans un indicible embarras, contempla d'abord quelques instans cette douleur inexplicable. Enfin, glissant doucement son bras autour de sa taille : — Miss Sandon,... Georgy!... lui dit-il sur le ton de la prière la plus humble, calmez-vous,... apaisez-vous!... Je me charge de vous... Pourquoi ce matin nous avez-vous quittés si vite?... Pourquoi n'êtes-vous pas restée chez ma mère?... Je suis là maintenant, j'aurai soin de vous...

Georgy, quand elle eut senti cette douce étreinte et entendu ces consolantes paroles, se calma effectivement tout à coup, et par une bonne raison : c'est qu'elle venait de perdre connaissance.

E.-D. Forgues.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA

REINE-BLANCHE

AUX ILES MARQUISES

SOUVENIRS ET PAYSAGES DE L'OCÉANIE.

I.

L'ARRIVÉE ET L'INSTALLATION.

Dans les derniers jours du mois de mars 1842, la frégate la *Reine-Blanche*, l'aile ouverte aux brises alizées, quittait Valparaiso et se dirigeait vers le couchant. Elle avait à son bord un brave amiral que ses goûts et ses antécédens préparaient à toutes les entreprises glorieuses, deux capitaines de frégate, une compagnie supplémentaire de marins, le matériel et les ustensiles indispensables à un corps de troupes destiné à tenir campagne. L'intention d'occuper un pays était donc manifeste. Quel était ce pays? C'est ce que nous ignorions encore en perdant de vue les côtes du Chili, bien que nos conjectures ne se fussent point égarées. Un soir enfin, trois jours après le départ, le tambour rassembla sur le pont le nombreux personnel de la frégate, et la lecture d'un ordre du jour confirma nos suppositions : nous allions planter le drapeau de la France sur les îles Marquises de Mendoça.

Un vif intérêt s'attachait alors aux tentatives d'un gouvernement libéral pour créer dans ces contrées lointaines des points d'appui à

notre marine et des centres à nos missions. Cependant l'enthousiasme excité par cette nouvelle laissa, je m'en souviens, beaucoup à désirer. Ceux de nos camarades qui devaient débarquer aux Marquises n'acceptaient pas avec une parfaite sérénité d'esprit cette perspective d'un long séjour sur une terre sans ressources et sans intérêt, disait-on. Leurs prévisions furent-elles justifiées? La colonie naissante qu'on allait ajouter aux possessions de la France n'offrit-elle point d'amples compensations aux premiers occupans? Raconter les épreuves de notre installation aux Marquises, retracer ensuite les résultats qui vinrent couronner nos efforts, faire pénétrer le lecteur à la fois dans la vie coloniale et dans la vie indigène, ce sera, nous l'espérons, répondre à la question qui vient d'être posée, et tel serait l'objet d'une étude où de simples souvenirs suffiront peut-être à indiquer ce qu'a été, ce que peut être aujourd'hui encore notre rôle colonial dans l'Océanie.

I.

Quelques semaines après notre départ de Valparaiso, au déclin d'une de ces journées où la pureté de l'atmosphère permet de fouiller profondément l'horizon, la frégate française la *Reine-Blanche* apercevait une terre qui profilait sa crête tailladée sur un ciel de feu. C'était Fatuhiva, l'île la plus méridionale du groupe sud-est des Marquises (1). Le lendemain, en longeant à petite distance la côte occidentale de Fatuhiva, nous pouvions voir çà et là descendre jusqu'au bord de l'eau des ravins boisés, semblables à des torrens de verdure. Appuyés aux lisses de la frégate, nous considérions les formes bizarres de cette île aux flancs noirs et abrupts. Nos regards s'armaient de la longue-vue et plongeaient dans les anfractuosités ombreuses, impatiens de connaître quels pouvaient être les hommes et les choses d'une terre qui allait devenir une annexe de la patrie. Le lendemain, nous nous trouvions à quelques milles de la pointe la plus méridionale d'une autre île, Tahuata, et, poussés par une

(1) L'archipel des Marquises, découvert par l'*adelantade* Alvaro Mendana de Neira le 21 juillet 1595, est compris entre les 7° 55′ et les 10° 30′ de latitude sud et les 141° et 143° de longitude ouest. Il couvre dans la direction du nord-ouest au sud-est un espace dont la plus grande longueur est d'environ 195 milles marins, et la plus grande largeur de 48 milles. Il se compose de douze îles collectivement nommées *Marquesas de Mendoça*, en l'honneur de la belle marquise de Mendoça, épouse d'un vice-roi du Pérou, qui avait été le promoteur de l'expédition. L'archipel est divisé en deux parties. En allant du sud au nord, les îles Fatuhiva, Tahuata, Motane, Hivaoa et le rocher de Fetuhuku, forment le groupe sud-est. Celui du nord-ouest comprend les îles Hua-Pu, Nukahiva, Hua-Uga, les rochers de Motu-Iti, les îles de Hiau et Fetuhu, et l'*attole* sablonneux qu'on appelle l'île de Corail.

faible brise, nous en prolongions la côte ouest d'assez près pour en distinguer nettement les détails. L'île de Tahuata, où nous devions faire notre première relâche, sort de la mer à peu près sous la forme d'un pain de sucre. Vue par le travers, c'est un toit : le versant occidental défie l'escalade, au moins dans sa partie supérieure. La crête, régulièrement dentelée comme une scie, s'enlève en tons vigoureux sur le ciel. Des ravins pressés comme des sillons zèbrent la montagne et descendent avec une pente qui devient tolérable seulement vers la côte. Une herbe maigre, haute, desséchée, étend sur cette terre comme un tapis de couleur jaune. Çà et là le manteau végétal laisse percer un roc noir comme des scories de fer. Dans le voisinage de la crête, on remarque de bizarres accidens de terrain et une ouverture béante comme l'arche d'un pont qui se présente au navigateur avec un certain air de ruine féodale. Vers trois heures du soir, nous aperçûmes l'entrée de la baie de Vaïtahu, et la brise, devenue plus forte, nous poussa au mouillage.

Vaïtahu est la seule baie de Tahuata qui soit fréquentée par les navires. La population de cette terre vivait à l'époque de notre arrivée sous un régime politique exceptionnel pour les Marquises. En effet, sur ces différentes îles, les tribus se composent de quelques centaines d'hommes et se comptent par vallées, gouvernées chacune par un chef le plus souvent héréditaire. Indépendantes entre elles, ces tribus deviennent ennemies au moindre prétexte et quelquefois sans prétexte. Elles se renforcent alors des tribus alliées; les hostilités commencent, puis, quand on est las de se battre, on fait la paix sans avoir vidé la querelle, sans avoir rien conclu, de sorte qu'une irritation permanente tient en haleine ces petites peuplades, qui, semblables aux familles corses du dernier siècle, couvent toujours de sinistres projets contre leurs voisins. A Tahuata, au contraire, un chef nommé Iotété, après avoir abattu et chassé un de ses frères dont la puissance lui portait ombrage, s'était rendu si redoutable que tous les autres chefs de l'île avaient subi son ascendant, l'avaient reconnu roi, et vivaient en paix sous sa domination.

Peu d'années auparavant, la frégate la *Vénus*, commandée par M. Dupetit-Thouars, avait mouillé à Vaïtahu, résidence ordinaire de Iotété. Des rapports avec la terre s'établirent, les bons procédés de Français à canaques furent réciproques, et Iotété, qui admirait la force et la beauté de la frégate, voulut, suivant une coutume encore vivante aujourd'hui dans l'archipel polynésien, changer de nom avec le commandant Dupetit-Thouars et devenir son *ikoa* (1). On connaît ce singulier pacte, qui est tout entier à l'avantage de l'une des par-

(1) Ami, frère par alliance.

ties contractantes. En effet, les convenances obligent à peine l'Européen à quelques cadeaux de mince valeur, tandis qu'il entre en jouissance immédiate de tout ce qui appartient au canaque. De plus, si celui-ci est un chef puissant, l'étranger prend en quelque sorte un reflet de cette puissance et devient inviolable dans tout le pays qui reconnaît la souveraineté du chef. *La casa á su disposicion*, cette formule sacramentelle de l'hospitalité espagnole reçoit ici, dès que le pacte a eu lieu, sa plus rigoureuse application. La demeure, la nourriture et la femme du sauvage sont abandonnées au caprice de l'Européen, et il n'est pas douteux qu'un sentiment de retenue, même à l'endroit des privautés auxquelles on est convié avec une abnégation sans pareille par le mari légitime, a souvent été taxé de dédain et a blessé la susceptibilité de l'épouse.

Le commandant de la *Vénus*, chargé de déposer aux îles Marquises trois missionnaires, avait utilisé à leur profit sa qualité d'*ikoa* de Iotété et surtout les bonnes grâces des canaques influens qu'il avait su conquérir par des libéralités et de patientes attentions. Aussi, dès leur débarquement, ses protégés furent-ils mis en possession d'un terrain où l'on pouvait bâtir une maison et cultiver un potager. Il faut avoir passé des années en semblable pays pour comprendre avec quel intérêt nos missionnaires avaient suivi du rivage les mouvemens d'un navire de guerre, et avec quelle joie ils avaient reconnu nos couleurs nationales. A peine avions-nous jeté l'ancre qu'une baleinière manœuvrée par des naturels conduisit à bord M. François de Paule, chef de la mission. Depuis une année environ, il remplaçait à Tahuata M. Caret, l'un des passagers de la *Vénus*, appelé dans les autres îles du groupe par les devoirs de son apostolat. Tout était tranquille dans le pays, et si la propagande catholique n'avait point été fructueuse, les missionnaires du moins vivaient paisibles, sinon heureux.

Le lendemain dans la matinée, nous vîmes arriver à bord le roi, accompagné du chef de la mission. Iotété fut reçu avec les honneurs militaires. La garde prit les armes, le tambour battit le rappel, et la musique exécuta une fanfare, toutes choses dont le roi ne parut pas le moins du monde surpris. Iotété traversa majestueusement le pont, s'abritant du soleil avec un large éventail du pays, et il manifesta franchement sa joie quand il reconnut son ancien *ikoa* l'amiral Dupetit-Thouars. Le roi de Tahuata était un canaque de haute taille et d'un embonpoint florissant. Son visage, aux traits réguliers, offrait les lignes bien connues du type bourbonien. Un buste de Louis XVIII trempé dans de l'indigo donnerait une idée exacte de Iotété. Ses cheveux, très longs sur le haut du crâne, tordus et noués à leur naissance, formaient une touffe au-dessus de la ligature. Sa

peau, envahie par le tatouage, était entièrement bleue. Comme tous ses sujets, il était nu, à l'exception d'une ceinture d'étoffe indigène roulée en corde. Par l'intermédiaire de M. François de Paule, la prise de possession et le débarquement des troupes furent fixés au 1er mai. Cet arrangement pris, on nous permit de communiquer avec la terre.

Vers le milieu de la baie, une montagne s'avance dans la mer et sépare deux anses. Celle de droite, la plus considérable, où résidait le roi Iotété, se nomme Vaïtahu : Hiha, parent du roi, habitait l'autre. L'anse de Vaïtahu ne présentait aucun point où l'on pût débarquer commodément. Sur la plage, qui en occupait le milieu, de hautes lames recourbaient leurs volutes et déferlaient au loin, tourmentant avec fracas les galets; il eût suffi d'une manœuvre maladroite pour exposer les embarcations à être submergées et roulées. Les deux extrémités de l'anse, hérissées de roches inégales contre lesquelles le flot heurtait nos canots avec force dans ses brusques mouvemens d'ascension et de retraite, n'offraient pas un plus facile accès. Ce fut pourtant aux rochers de la côte sud, près d'un petit gouffre où la mer s'enfonçait en mugissant, que plus tard, instruits par l'expérience, nous accostâmes sans trop de difficultés. Une douzaine d'insulaires, des hommes et des enfans, vinrent aussitôt à nous. Tous étaient nus, sauf une ceinture qui leur ceignait les reins et laissait pendre ses extrémités par devant et par derrière. On aurait pourtant pu considérer comme vêtus ceux que les élégantes figures du tatouage couvraient en entier; mais cet indélébile ornement laissait sur l'épiderme du plus grand nombre bien des lacunes. Les visages seuls étaient traversés par des bandes bleues parallèles, larges de trois doigts, qui passaient, l'une sur les yeux, l'autre sur la bouche, sans préjudice de lignes plus capricieuses, plus fines, de dessins plus ingénieux, placés parfois dans l'intervalle. Chez les enfans, des bandes inégales, interrompues, comme un trait de plume où l'encre aurait manqué, d'une teinte plus ou moins foncée, indiquaient la marche lente d'une ornementation si douloureuse, que l'existence de celui qui la possède suffit à peine à la compléter. Les chevelures, nouées à la base sur le sinciput, s'épanouissaient en gerbes au-dessus de la ligature, ou, plus communément encore, séparées par une raie prolongée jusqu'au cou, se tordaient en cornes de chaque côté du crâne. Les enfans seuls laissaient leurs cheveux flotter à l'aventure. Toute la bande joyeuse, bruyante, nous serrait les mains, riait à belles dents sous l'indigo, et répétait à l'envi les formules usitées de sympathie et de cordial accueil. Ils nous conduisirent ainsi, babillant, gesticulant, jusqu'au milieu de la plage, où se dressaient sur des socles de galets

des cases empanachées d'orchidées, et où s'offrit bientôt à nous un tableau des plus gracieux. Un demi-jour bleuâtre, mystérieux, que traverse çà et là, comme une flèche, un rayon de lumière, règne sous une épaisse voûte de verdure. Le cocotier nain, l'*hibiscus* tout constellé de fleurs d'or entre-croisent leurs rameaux, et l'on n'aperçoit que par les déchirures du feuillage le ciel azuré comme la flamme du soufre. L'ombre et la lumière s'éparpillent sur un groupe de femmes assises, demi-couchées ou accroupies, sur un monticule qui les dispose en amphithéâtre, les unes les coudes dans les genoux et le menton dans la main, les autres, la tête renversée et les yeux au ciel, rêveuses, livrées à l'extase. Au milieu d'elles se dressent deux troncs de cocotiers à l'écorce lisse et argentée. Ce groupe se présente à l'œil avec une espèce d'ordonnance étudiée. Les attitudes ont une harmonie, une grâce, une élégance à ravir l'artiste du goût le plus raffiné. Quelques-unes de ces femmes sont drapées dans de larges manteaux d'étoffe blanche, la plupart découvrent jusqu'à la ceinture leur torse de cuivre pâle au dessin correct. Toutes ont des couronnes de feuillages ou de fleurs, toutes ont d'épais colliers d'herbes odoriférantes ou de baies écarlates; toutes enfin portent au lobe de l'oreille un petit tronc de cône, blanc comme l'albâtre, ou une fleur rouge comme le pavot. Les chevelures noires, brillantes, ruissellent à flots sur les épaules ou se relèvent en épais chignons. Le tatouage revêt les poignets et les chevilles de mitaines ou de cothurnes azurés, dont on prendrait les capricieuses arabesques pour un travail au crochet. Les manteaux, teints par place en jaune indien et jaspés çà et là de taches carminées, se drapent, en dépit d'une sécheresse de plis et de cassures semblables à ceux que produirait une étoffe gommée, avec une grâce élégante dont les nymphes seules peuvent avoir révélé le secret. Quelques-unes tressent des guirlandes d'une herbe aux violentes senteurs, d'autres enfilent, pour en faire des colliers, des fruits semblables à des prunes vertes qui alternent avec des baies écarlates.

Notre approche ne parut guère émouvoir l'assemblée. C'est à peine si quelques *ou! ooh!* cette dernière syllabe extrêmement prolongée, furent lancés à demi-voix. Toutes ces femmes supportèrent nos regards sans faire un mouvement et avec une indifférence qui pouvait sembler affectée. Une première atteinte fut d'abord portée à l'impression agréable que nous venions de recevoir et en tempéra l'excès. De ce groupe émanait une odeur affadissante produite par l'huile de coco, cosmétique dont les Polynésiennes font un abus exagéré. Quelques-unes avaient pour ainsi dire la chevelure et la peau ruisselantes de cette liqueur, que le suc d'une plante (la *papa*) nuance en jaune serin mieux que ne le pourrait faire une décoction

de gomme gutte. Vues de près, la plupart des chevelures sont rudes, rebelles et fauves à l'extrémité, vierge de toute section; quelques-unes s'écartent même de la tête, ébouriffées, épaisses comme une toison. La couleur de la peau varie chez les différens individus: les plus foncés sont chocolat clair, mais il en est qui sont à peine cuivrés; la plupart ont la couleur du buis. Le visage des Nukahiviennes ne diffère pas très sensiblement pour la forme de celui des *cholitas* du Pérou. Ce sont aussi des fronts étroits, des yeux légèrement obliques vers les tempes, des nez droits, des lèvres sensuelles, des pommettes saillantes, des mâchoires un peu lourdes, et dans la physionomie une expression de douceur et de tristesse. Le grain de leur peau est fin, les chairs sont solides et luisantes comme le bronze, leurs bras ont une rondeur convenable; leurs mains, aux attaches fines, aux ongles longs et pointus, ont sous leurs mitaines tatouées une élégance aristocratique qu'envieraient bien des petites-maîtresses parisiennes.

Ce groupe de femmes nous accueillit, je dois en convenir, d'une façon assez peu glorieuse pour notre amour-propre; aussi fallut-il nous décider à faire les premières avances. Nous entrâmes en rapport par des familiarités qu'elles supportèrent avec l'indifférence que donne l'habitude et sans se départir de leur immobilité de statue. L'une d'elles s'enhardit. Voyant fumer l'un de nous, elle fit signe qu'on lui donnât un cigare. Aussitôt qu'elle l'eut reçu, avec avidité elle en aspira deux ou trois bouffées qu'elle souffla par les narines, puis, de toute la puissance inhalatrice dont elle était douée, elle en prit une dernière, l'absorba sensuellement, et passa le cigare à sa voisine. Celle-ci agit à peu près de même, et ce nouveau calumet d'entente cordiale, après avoir fait le tour de la société, revint à son premier possesseur, qui apprécia la délicatesse du procédé, mais sacrifia son cigare. Pourtant la glace était rompue, et la froideur dédaigneuse du premier accueil céda complétement à l'offre que nous fîmes de morceaux de tabac apportés à dessein. Bientôt même, pour avoir part à la distribution, elles se dressèrent à l'envi, tendant les mains, se poussant et piaillant, comme tout le personnel endormi d'un nid d'oiseau qui se réveille, s'empresse et s'agite bruyamment dès qu'on lui présente la becquée. Cette largesse nous fit faire de rapides progrès dans leurs bonnes grâces. Elles tentèrent alors pour nous questionner divers essais infructueux; mais, en dépit de notre attention et de nos efforts réciproques, nous ne pûmes nous entendre, toute notre science de leur vocabulaire se bornant à trois mots : *maïtaï*, qui veut dire très bien, *mutaki*, très bon, et *aïta*, très mauvais. Nous savions encore que le canaque, avare de paroles, gardait un visage impassible quand il voulait dire non, et

qu'au contraire un léger mouvement ascensionnel des paupières et des sourcils signifiait oui. Tout cela ne suffisait guère à élargir le champ de la conversation. Voyant donc l'impossibilité de tirer de nous les renseignemens désirés, ces femmes reprirent leur masque impénétrable, échangeant à peine quelques réflexions à demi-voix. Bientôt même, sans prendre garde à nous, le regard perdu dans les espaces, l'une d'elles se mit tout à coup à psalmodier une phrase qu'on pouvait prendre pour un verset de nos hymnes funèbres; puis, rassemblant les doigts comme une personne qui s'apprête à puiser de l'eau, elle frappa en cadence ses deux mains formant le creux l'une contre l'autre, et fit ainsi à sa voix un accompagnement sonore. Ses compagnes suivirent son exemple, et une mélopée s'éleva, lente, plaintive, accompagnée par le choc des mains, qui, de grandeurs inégales et inégalement fermées, épanchaient des tons de valeur différente. Nous écoutâmes d'abord avec étonnement, puis avec une sorte de charme, cette bizarre lamentation musicale, qui dans son ensemble ne manquait pas d'une certaine harmonie; mais fatigués bientôt d'une phrase mélodique aussi invariable et aussi persistante, il nous sembla que, pour apprécier ce concert, l'heure de la sieste serait surtout convenable. Après avoir fait cette réflexion, nous nous dirigeâmes vers la demeure des missionnaires.

Trois personnes, occupant toutes trois une position différente dans la hiérarchie religieuse, composaient la mission établie à Tahuata. Le supérieur était un jeune homme sérieux, au visage pâle, au regard profond. Sur sa physionomie austère semblait rayonner parfois la pensée chrétienne, réfléchie, active, et tendant vers un but élevé. La gravité du sacerdoce n'excluait pas en lui les formes polies et gracieuses de l'homme du monde. Sa gloire et son bonheur semblaient uniquement consister dans la propagation de l'idée évangélique. Le second missionnaire représentait la foi aveugle, illimitée. Cette nature douce, ingénue, étrangement ignorante des choses de la terre, s'en allait confiante vers le salut que lui garantissait l'Évangile, en accomplissant avec une ponctualité machinale ses pratiques religieuses. Le troisième, qui ne portait point la soutane, mais remplissait les fonctions de frère servant, mettait au service des deux premiers des qualités inappréciables pour le milieu dans lequel ils vivaient. Robuste, patient, dévoué, infatigable, apte à toutes les professions, il paraissait se subdiviser pour faire à lui seul la besogne de plusieurs. Né aux environs de Rennes, il participait des deux organisations bretonne et normande; il avait l'énergie, la ténacité et aussi la finesse rusée qui les caractérisent. Comme nous l'avons dit, le succès n'avait point couronné les persévérans efforts de la mission française : elle comptait tout au plus une douzaine de

prosélytes dans l'île de Tahuata, et encore parmi ceux-ci s'en trouvait-il un seul dont la foi fût sérieuse ou désintéressée? La difficulté de convertir un chef influent au christianisme contribuait surtout à entraver la propagande catholique. Le roi Iotété se montrait rebelle à toute espèce d'enseignement, et si Maheono, chef de la baie Hanatetena et *ikoa* de M. François de Paule, sympathisait plus volontiers avec les missionnaires, son intelligence sauvage était complétement réfractaire aux dogmes de la doctrine chrétienne, et sa conversion devenait de jour en jour plus problématique. Nos compatriotes nous firent les honneurs de leur petite maison avec une touchante cordialité, et la causerie pleine de charme du supérieur de la mission nous fit comprendre de quelle utilité, de quel agrément allait être pour ceux de nos camarades destinés à habiter le pays la fréquentation de cet homme éminent, déjà familiarisé avec la langue et les mœurs polynésiennes.

Notre seconde visite fut pour Iotété. Des missionnaires anglais avaient précédé les nôtres à Tahuata; mais, convaincus de l'inutilité de leurs efforts et souvent en butte aux mauvais traitemens des insulaires, ils s'étaient décidés à quitter l'île, où ils avaient abandonné une assez grande quantité de bestiaux, des bœufs, des vaches et des chèvres. Agissant à peu près alors comme le bernard-l'hermite, ce parasite des grèves polynésiennes, qui revêt la carapace du premier coquillage venu après en avoir délogé le propriétaire, le roi s'était emparé de leur habitation, où il demeurait avec sa famille. Cette maison, située au sud de l'anse, dans un enclos bien ombragé, était construite en planches et bâtie avec soin. Son aspect riant, l'arrangement du petit jardin planté d'arbres exotiques, ou assez rares dans l'archipel, décelaient cet amour de l'ordre et du comfort que les Anglais traînent à leur suite sur les terres les plus disgraciées. Quand nous y arrivâmes, le roi, sa famille et quelques autres individus accroupis à l'ombre d'un oranger, formaient le cercle autour d'une jatte de bois remplie de *popoï*. Les convives plongeaient tour à tour l'index et le médium réunis dans ce mets qui avait l'apparence des sorbets à l'abricot. Chacun d'eux en ingurgitait des quantités énormes. Quoique nous fussions nombreux, notre arrivée n'apporta ni distraction ni gêne dans l'acte important auquel les canaques se livraient en toute conscience. Quelques-uns nous regardèrent par-dessus l'épaule en grognant, d'autres jetèrent une exclamation entre deux hoquets ronflans, sans que pour cela les doigts qui descendaient au baquet et remontaient à la bouche cessassent d'accomplir leur mouvement mécanique de va-et-vient. Quant à Iotété, il nous tendit la main à l'anglaise, et nous invita par gestes à nous asseoir sur le gazon et à partager son repas. Cette

pâte jaune et fraîche aurait pu nous paraître assez appétissante, si nous n'avions été témoins de la manière dont procédaient les assistans. La *popoï* gardait non-seulement l'empreinte de leurs doigts comme un vaste pot de pommade, mais en outre elle baignait dans une eau destinée à entretenir sa fraîcheur, et les convives, y puisant avec leur main à demi fermée en guise de coupe, buvaient au-dessus du plat, afin de n'en rien perdre. En dépit de ces particularités peu propres à stimuler la gourmandise, les instances du roi pour nous faire goûter à la *popoï* furent si vives, que moitié pour lui complaire, moitié par curiosité, nous plongeâmes nos doigts dans le baquet, et nous les portâmes avec défiance à nos lèvres. Ce mets, qui par la saveur et l'aspect a beaucoup de rapport avec les nèfles, possède deux qualités précieuses dans un pays chaud : une grande fraîcheur et une légère acidité. Voici comment se prépare cette pâte végétale, qui est à peu près la seule nourriture des Polynésiens. Les fruits des *meïs* ou arbres à pain, cueillis à l'époque de la maturité, sont placés sur un feu violent qui les rôtit à l'extérieur. Dès que la cuisson est arrivée à terme, on dépouille, au moyen d'une coquille rendue tranchante par le frottement, chaque fruit de son écorce calcinée, et l'on dépose la pulpe, blanche, tendre, spongieuse et assez semblable pour le goût au fond de l'artichaut ou à la châtaigne, dans une jatte de bois. Cette pulpe, broyée sous un pilon de pierre et arrosée d'eau pendant toute la durée de l'opération, forme une bouillie que l'on enterre dans des fosses préalablement revêtues de larges feuilles de *ti*. Un travail de fermentation s'accomplit au bout d'un certain temps, et c'est cette pâte fermentée qui, triturée encore et saturée d'eau, prend le nom de *popoï*. Divers autres ingrédiens, tels que la patate douce, le taro, la banane, l'amande rapée des nois de cocos, sont parfois aussi mêlés à la seconde préparation de la *popoï*; mais on mange le plus souvent à part ces divers fruits ou légumes. On servit encore au milieu du cercle un vase contenant des petits poissons crus, qui me semblèrent réservés aux convives de distinction. Un petit nombre d'élus seulement y touchèrent, et les avalèrent après les avoir plongés dans la *popoï*.

Le repas terminé, le roi nous précéda dans sa demeure, dont il nous fit admirer avec orgueil la disposition et les ornemens. L'ancienne maison des missionnaires anglais se composait de trois pièces séparées par des cloisons. La première servait de salon ou plutôt de salle d'armes. Deux bancs grossiers, une table boiteuse en composaient tout l'ameublement. Contre la cloison principale se trouvait un râtelier supportant une douzaine de fusils anglais, fort lourds et en assez mauvais état. Des coiffures en plumes, hautes d'un mètre, d'é-

normes paquets de chevelures frisées au feu, des colliers de dents de porc, de cachalot et d'ongles humains, des barbes blanches ou grises de vieillards, plusieurs autres ornemens bizarres des jours de fête, étaient pendus çà et là contre les parois intérieures. Dans l'une des chambres voisines, on voyait pêle-mêle, sur de longues étagères, les grossiers ustensiles de ménage, des courges obèses et rouges de différentes formes, des instrumens de pêche, des lignes aux hameçons de nacre de perle. L'autre pièce avait été convertie en chambre à coucher. Quelques nattes grossières étendues sur le sol, quelques pièces de *tapa* (1) roulées, y servaient de lit et de traversins. C'était là tout le comfortable de cet homme dont la volonté avait force de loi, car il pouvait d'un geste faire assommer le premier venu de ses sujets, et lancer au gré de son caprice cinquante pirogues de guerre sur les îles voisines pour y porter le carnage et l'incendie. La nuit vint pendant notre visite. Des noix huileuses, réunies sur des bâtons d'une extrême ténuité, servirent de luminaires. Chacune des noix brûlait séparément, et répandait, à défaut de clarté, une fumée épaisse et noirâtre. A mesure qu'une nouvelle noix s'enflammait, on secouait dans une coupe de coco celle qui venait d'être réduite en cendre.

Malgré le séduisant tableau qui nous avait charmés dès nos premiers pas, nous n'avons jamais éprouvé dans aucun pays le malaise, la tristesse et la vague inquiétude qui nous vinrent au cœur en regagnant la frégate après cette journée passée à terre. De retour à bord, nous étions mornes et silencieux. Les uns songeaient déjà aux ennuis mortels d'un séjour de plusieurs années sur cette plage sans ressources; l'aspect seul du paysage par une nuit sombre suffisait pour émouvoir tristement les autres. En effet, la vue se heurtait partout contre une haute et noire muraille de montagnes, du faîte de laquelle descendaient de violentes rafales qui sifflaient et grondaient dans le gréement. A l'entrée de la rade, seul côté que n'obstruât point cette terre indifférente, le regard s'étendait vers la mer si infinie, que la pensée découragée n'y cherchait plus la patrie, et n'osait même plus demander à l'illusion ses consolans mirages.

II.

Si cette impression des premiers instans se modifia plus tard en visitant les vallées, il est incontestable que l'aspect général du pays même sous le point de vue le plus favorable, c'est-à-dire du côté de la baie de Vaïtahu, fait presque toujours éprouver à l'Européen le

(1) Étoffe du pays, couleur de parchemin.

même sentiment de tristesse; il est âpre et sévère, sans grandeur ni majesté. La montagne infranchissable dont la crête désolée se découpe sur le ciel traverse l'île comme une colonne vertébrale, en suivant son plus grand diamètre, c'est-à-dire de la pointe nord à la pointe sud. La végétation, d'une couleur monotone, semble le squelette de cette puissante et glorieuse végétation du Brésil et des Antilles, et si les arbres et les arbustes sont nombreux et variés, ils forment plus de halliers que de futaies. Au reste, quand on parcourt ce pays sillonné de gorges étroites et rapides, quand on a compris qu'une mince couche de terre couvre à peine le sol dans la majeure partie de l'île, cette végétation, que l'on dirait tombée du ciel sur un sol maudit, peut vraiment sembler magnifique. L'anse de Vaïtahu présentait alors un tableau qui n'était pas dénué d'intérêt. Les cocotiers géans, les arbres à pain, les pandanus et les hibiscus qui croissent pêle-mêle à l'entrée des deux vallées de Vaïtahu et d'Anamiaï, abritaient un grand nombre de cases dont la pittoresque construction offre de charmans motifs au crayon du paysagiste. Ces cases ne varient entre elles que par les dimensions et le fini de la main-d'œuvre. On les bâtit sur une plate-forme carrée ou rectangulaire, précaution indispensable dans un pays où des pluies diluviennes roulent en torrens des montagnes et pénètrent le sol d'une humidité fatale. Sur ce soubassement, toujours formé de gros galets, on fixe quatre poteaux ou montans en bois brut qui doivent former l'arête des angles de la case. Les deux montans de la façade sont plus courts que ceux du derrière de l'habitation, afin de donner aux *fermes* ou pièces de bois qui les joignent une inclinaison convenable. Celles-ci reposent sur des entailles profondes pratiquées à l'extrémité des montans, et y sont maintenues par des amarrages en tresses fabriquées avec le brou filandreux qui entoure la noix de coco. Des roseaux ou des poutres en bois léger, étendus sur les fermes, supportent la couverture, qui se compose toujours de rameaux de cocotiers, dont les feuilles artistement croisées empiètent successivement par couches l'une sur l'autre et viennent déborder les faces latérales qu'elles préservent de la pluie. Des ouvertures ménagées à la partie inférieure des cloisons les plus abritées laissent un libre passage à l'air, sans détruire la douce influence de ce demi-jour si favorable au sommeil et aux rêveries du *far niente*, qui ont des droits imprescriptibles en semblable pays. La porte d'entrée est basse et d'un accès gênant, le sol intérieur s'élevant encore entre les parois et dominant quelquefois de plus d'un mètre le niveau de la plate-forme. Ce sol est divisé en deux parties par une longue poutre qui traverse l'habitation dans sa plus grande longueur. L'une de ces parties, jonchée d'herbes odorantes recou-

vertes de nattes grossières, forme un vaste lit de repos, sur lequel s'étendent pêle-mêle les hommes, les femmes et les enfans; une seconde poutre, placée parallèlement à la première, à la base de la cloison postérieure de la case, sert d'oreiller aux dormeurs. On voit çà et là suspendus aux parois, hors de l'atteinte des rats, qui sont nombreux dans l'île, des paquets d'étoffe de *tapa*, des coiffures en plume, et des ornemens semblables à des hausse-cols couverts de petits pois écarlates. Des fusils qui n'attendent que l'occasion de crever entre les mains qui s'en servent, des bâtons terminés par une baïonnette, composent ordinairement l'arsenal des insulaires, les armes indigènes n'étant aujourd'hui fabriquées dans cette baie que pour être vendues aux amateurs de couleur locale.

Le roi Iotété possédait deux cases à Vaïtahu, sans compter l'habitation des missionnaires anglais. Celle-ci n'était pour lui qu'une demeure de luxe. Il s'en servait, mais ne l'avouait pas ouvertement comme sienne. Les deux autres avaient chacune leur destination spéciale. L'une était la véritable habitation du roi, l'autre servait de salle à manger, quand on ajoutait à la *popoï* quotidienne des mets d'un usage plus rare, comme le porc rôti, et quand on buvait le *kava* (1). Un plancher élevé sur des poteaux à quatre mètres du sol, et abrité par un toit, formait toute la construction de cet édifice, qui n'avait point de cloisons latérales, mais seulement un garde-fou à hauteur d'appui. Une poutre mobile profondément entaillée servait d'échelle pour y monter. Ce hangar était *tapu* (sacré). Au milieu de l'anse, entre le rivage et la maison des missionnaires, plusieurs cases formaient par leur disposition une place rectangulaire. Sur l'un des côtés demeurait un *tahua* (prêtre) vieux et vénéré. Nul ne pouvait franchir le seuil de sa demeure; plusieurs fois nous essayâmes d'y pénétrer, notre curiosité échoua toujours contre l'inflexible défense du *tahua*, qui, chaque fois que nous nous préparions à escalader la plate-forme, nous criait de sa voix chevrotante: *Tapu!* — mot tout-puissant, qui résume la loi civile et religieuse dans les Marquises. La présence de deux idoles sur la plate-forme ne contribuait pas peu sans doute à donner de l'importance au *tahua* et à environner de prestige son habitation. Ces deux figures étaient sculptées avec une grande naïveté. Une tête démesurée formait à elle seule le tiers de la hauteur totale. Les traits de la face, d'un relief peu saillant, étaient plutôt indiqués que sculptés. Les bras courts se terminaient en fourchettes dont les pointes se rejoignaient avec peine sur l'abdomen. L'une de ces idoles portait un turban d'étoffe indigène et un collier composé de dents de porc

(1) Boisson enivrante faite avec la racine mâchée du *peper metysticum*.

et d'ongles humains alternativement enfilés. Elles étaient placées toutes deux entre des faisceaux symboliques de roseaux revêtus d'amarrages compliqués à l'entrée d'une espèce de cage haute et pointue, où le *tahua* emmagasinait les offrandes déposées par les insulaires sur la plate-forme. — A l'ouverture de la place et au bord de l'eau se trouvait une caronade sans affût rongée par la rouille.

Iotété, fidèle à sa promesse, s'était occupé de rechercher un terrain convenable pour notre établissement. Deux jours après notre arrivée, il désigna un espace situé sur une hauteur voisine de la montagne qui sépare Vaïtahu d'Anamiaï. Ce lieu fut trouvé favorable. On pouvait en effet, moyennant certains travaux dont l'exécution semblait facile, le défendre en cas d'une attaque inopinée des indigènes. Le voisinage d'une source qui filtrait entre les roches à la base de la montagne ajoutait encore aux avantages de l'emplacement. Il fut donc décidé que le lendemain, 1er mai, une division de la compagnie supplémentaire quitterait la frégate pour camper à l'abri de tentes provisoires sur le terrain concédé par le roi, et qu'on mettrait activement en œuvre les ressources et le nombreux personnel du navire pour que, dans le plus bref délai possible, notre petite colonie militaire pût jouir, sinon de quelque bien-être, au moins d'un sort supportable. On avait déjà pris à cet effet quelques précautions, qui semblèrent bien restreintes quand on eut constaté la difficulté de trouver dans l'île les élémens de construction les plus indispensables, c'est-à-dire la chaux et le bois (1). On s'était procuré au Chili du bois de charpente, malheureusement en trop petite quantité. Ce bois avait été employé durant la traversée à former les carcasses de deux maisons qui pouvaient être immédiatement dressées. L'une devait abriter nos soldats, l'autre servir de magasin pour les vivres. Un four de campagne assurait en outre à la garnison le pain quotidien; enfin les vivres ordinaires de la frégate devaient compléter dans le principe un régime alimentaire qu'on espérait pouvoir améliorer par la culture des légumes. Cet espoir était fondé, le sol et le climat ne s'étant pas montrés contraires à certaines graminées ensemencées par nos missionnaires.

Depuis notre arrivée, la dévorante ardeur du soleil nous avait tourmentés sans trève pendant le jour; mais le soir une fraîche brise descendait de la montagne, et tempérait la chaleur que l'astre torride avait laissée dans la baie. Le 1er mai, dès le matin, des nuages épais et cotonneux enveloppaient les hautes cimes et abaissaient vers nous leurs flots de ouate. Une chaleur lourde, humide, étouf-

(1) Des arbres qui servent à l'alimentation des indigènes, comme le cocotier et le *meï* (*artocarpus*), sont à peu près les seuls qu'on puisse utiliser pour les constructions.

fante, semblable à celle d'une étuve, avait remplacé l'ardente et sèche température des jours précédens, et nous rendait semblables à des *alcarazas* emperlés de rosée. A dix heures, l'état-major de la frégate descendit à terre en grande tenue; il avait été précédé d'une garde de soixante hommes armés et de la musique militaire, destinés à rendre les honneurs au drapeau national, quand pour la première fois il serait arboré sur la terre des Marquises. Nous nous dirigeâmes vers le mât de pavillon qu'on avait eu soin de dresser la veille au milieu de l'anse. Une centaine d'indigènes, parmi lesquels les femmes étaient en grande majorité, attendaient, accroupis sous les arbres voisins, l'événement dont ils avaient depuis deux jours suivi les préparatifs avec curiosité, étonnement et inquiétude. De temps à autre, une exclamation causée par la vue de nos brillans uniformes et de nos armes surgissait des différens groupes, du reste assez silencieux. Les marins, armés, rangés en bon ordre et de fière mine, semblaient surtout accaparer les sympathies du beau sexe canaque. OEillades provocantes, pantomimes significatives allaient en vain à leur adresse; elles se heurtaient à des visages de pierre, dont les yeux, ce jour-là pénétrés des principes de l'école du soldat, regardaient fixes à la distance de quinze pas. Iotété portait dans cette circonstance le costume qui lui avait été donné par les Français, costume dont les diverses parties formaient entre elles le plus bizarre désaccord. C'était un habit du temps de Louis XV, en peluche rouge, galonné sur toutes les coutures et chargé d'une massive paire d'épaulettes. Un diadème en carton doré, enjolivé de verroteries, ombragé de plumes peintes, couvrait sa tête et faisait ressortir sa face bleue. Un pantalon blanc et une chemise complétaient cet accoutrement, à l'extravagance duquel ajoutait encore l'obésité du chef. Près de lui se trouvait son neveu Maheono. Ce dernier pouvait avoir de vingt-cinq à trente ans. La disposition de son tatouage, dont les bandes horizontales lui couvraient le nez et la bouche, sa chevelure noire et frisée, qui, contrairement aux habitudes du pays, s'éparpillait en désordre autour de sa tête, donnaient à sa physionomie, naturellement expressive, un certain caractère de fierté et d'audace. Il était vêtu d'un habit rouge et d'un pantalon bleu de ciel; quant aux fils du roi, ils portaient tous une chemise de matelot en étoffe de laine. Les femmes, généralement enveloppées d'une longue draperie blanche, ne se distinguaient entre elles que par l'originalité de leur coiffure et par la nature de leurs ornemens. C'étaient des bourrelets d'étoffe de *tapa* teinte en jaune, des couronnes de coquilles et d'écaille de tortue mi-partie blanche et noire, des diadèmes en plumes surmontés de barbes blanches, reliques précieuses de leurs aïeux. Plusieurs avaient

autour du front une bandelette qui retenait une large feuille semblable à une visière verte. Presque toutes portaient un cône d'albâtre ou une fleur rouge au lobe de l'oreille; leurs cols étaient bardés de ces épais colliers d'herbes odorantes dont j'ai parlé.

Quand l'état-major de la frégate, la musique militaire et la compagnie de marins furent rangés autour du mât de pavillon, l'amiral Dupetit-Thouars fit approcher les chefs de Tahuata, et pria M. François de Paule de leur rendre intelligible l'acte dont ils allaient être témoins. Il fit alors ouvrir un ban, et, tirant son épée, il en frappa le sol, déclarant prendre, au nom du roi des Français, possession de toutes les terres du groupe sud-est des Marquises. Le pavillon fut aussitôt hissé aux cris de « vive le roi! vive la France! » et la compagnie armée le salua de trois décharges de mousqueterie pendant que la musique militaire exécutait une fanfare. Alors un nuage pointa au flanc de la frégate, qui disparut dans des tourbillons de fumée, et les détonations du salut national, multipliées encore par les échos, grondèrent comme un ouragan dans la vallée. Une fumée épaisse couvrit toute la rade, puis lentement chemina vers l'horizon : la frégate reparut alors toute diaprée de pavois, spectacle inattendu qui exalta l'enthousiasme, déjà éveillé chez les femmes, les jeunes gens et les enfans par la canonnade. Quant aux vieillards et aux chefs, ils gardaient ce silence imposant, marque d'orgueil aristocratique du sauvage qui laissera toujours un doute sur ses véritables impressions. Les canaques voulurent aussi saluer les couleurs françaises avec leur pièce d'artillerie. On leur donna à cet effet quelques charges de poudre. De robustes bras soulevèrent le canon et le placèrent debout sur la culasse, tandis qu'avec un pilon en pierre on bourrait avec frénésie sur la charge. Un groupe nombreux et recueilli contemplait l'opération; mais, quand l'homme chargé de la mèche s'approcha pour faire feu, l'assemblée s'éparpilla avec une agilité qui donnait la plus favorable idée de sa prudence. Le coup tiré, les fuyards poussaient de triomphantes clameurs, revenaient à la pièce, où chaque opération nouvelle donnait lieu aux mêmes inquiétudes et aux mêmes joies. Après la cérémonie de prise de possession, nous nous dirigeâmes vers le jardin des missionnaires, où s'élevait un autel abrité par les étamines du bord. M. François de Paule reçut l'amiral Dupetit-Thouars à l'entrée de cette chapelle improvisée. Il revêtit ensuite les habits sacerdotaux et officia en présence des insulaires qui nous avaient suivis, et qui restèrent silencieux pendant la durée du divin sacrifice.

D'épaisses nuées avaient depuis le matin rempli le ciel. La messe venait de finir, et nous avions à peine quitté le jardin, que de larges gouttes d'eau tiède, avant-courrières d'une de ces ondées torren-

tielles si communes dans ces régions, nous engagèrent à précipiter notre marche vers la demeure du roi, où le procès-verbal de la prise de possession devait être signé par Iotété et par Maheono. Nous y arrivâmes sous une pluie battante. Les personnages principaux de l'île envahirent bientôt la pièce principale, pressant contre nous sans scrupules leurs corps frottés d'huile de coco rance, dont une atmosphère lourde et humide rendait encore l'odeur plus insupportable. Deux copies de l'acte par lequel les chefs de Tahuata reconnaissaient la souveraineté du roi des Français furent remises à M. François de Paule, qui les traduisit à haute voix en langue polynésienne. Iotété et Maheono écoutèrent cette lecture avec attention. Le premier paraissait soucieux, défiant, et les questions qu'il adressa au missionnaire indiquaient qu'une pensée importune s'était emparée de lui. On se fût pourtant mépris si l'on avait attribué ce revirement d'humeur à une inquiétude causée par la gravité de l'acte qui s'accomplissait. Non, cette préoccupation tenait à je ne sais quelle susceptibilité saugrenue relative au costume dont il était revêtu, et qu'il ne trouvait pas suffisamment royal. Il manifesta cette crainte à différentes reprises, et les réponses qu'on lui fit ne parurent le rassurer que médiocrement. Il se décida néanmoins à prendre une plume et à signer; puis vint le tour de Maheono, qui se prêta de bonne grâce à cette formalité. Séance tenante, des vêtemens furent distribués aux enfans du roi et aux insulaires influens. Tous revêtirent à l'instant même le pantalon et la chemise, dont ils appréciaient bien plus la couleur éclatante que l'utilité réelle, et, fiers de cette transformation, ils coururent se promener sur la grève, ne soupçonnant pas combien devait être fatale pour leur bien-être et pour leur santé l'habitude d'une enveloppe qui d'un jour à l'autre devait leur faire défaut.

III.

Avant le 1er mai, aucun mouvement, aucun bruit insolite ne troublait pendant le jour le calme profond de Vaïtahu et d'Anamiaï. Les naturels, affaissés sous la chaleur, dormaient dans leurs cases, ou bien, assis dans des espaces réservés, dont des pierres plates et fichées obliquement marquaient les limites rectangulaires, ils laissaient passer les heures, plongés dans une rêverie somnolente. Les femmes, réunies par groupes près de ces lieux interdits à leur sexe, dormaient sur la terre, enveloppées de leur *tapa;* d'autres, la tête entre les mains et le regard vague, conversaient avec des êtres invisibles; d'autres combinaient de nouvelles parures, dont les arbustes du voisinage fournissaient les élémens; quelques-unes murmuraient

des *comumus* ou chansons mélancoliques, pleines d'une vertu alanguissante que nous avons comprise tout d'abord et passionnément recherchée plus tard. Notre présence ne troublait guère ce doux loisir; les naturels ne manifestaient ni antipathie ni contrainte à notre approche : à peine paraissaient-ils s'apercevoir de notre présence. Le soir, au coucher du soleil, une fraîche brise, qui presque toujours tombait de la montagne par rafales intermittentes, arrachait cette population à sa torpeur. On entendait alors au loin des mélopées dont le choc sonore des mains marquait la cadence. Les femmes couraient sur les rochers noirs du rivage, mêlaient leurs cris perçans à la voix grave des flots, et, la tête en avant, se précipitaient à l'envi dans la bande d'écume qui ourlait la côte abrupte.

Quand on eut débarqué la compagnie militaire destinée à occuper l'île, l'anse de Vaïtahu s'emplit de bruit et d'activité. La frégate devait séjourner à Vaïtahu jusqu'au moment où nos soldats seraient en mesure de résister avec avantage aux tentatives ennemies que pourraient ultérieurement diriger contre eux ces insulaires à l'esprit versatile. L'emploi de tous les moyens propres à activer les travaux, l'opiniâtreté des travailleurs, qui triomphaient de difficultés sans nombre, donnèrent, après la première semaine, des résultats inattendus, et nous firent augurer un départ plus prochain que nous ne l'avions d'abord supposé. Nous employâmes donc en promenades d'exploration à travers la campagne le peu de temps qui nous restait encore. Ces promenades eurent malheureusement des limites restreintes, car, je l'ai dit, une chaîne infranchissable de hauts sommets partage l'île dans sa plus grande longueur, et, pour en visiter le versant oriental, il faut contourner cette barrière naturelle, s'aventurer dans des sentiers impraticables après les pluies, enfin passer la nuit chez une tribu peu accoutumée à recevoir des hôtes de notre couleur. Cette dernière considération suffisait pour qu'on ne nous permît pas sans motif impérieux de tenter ce petit voyage.

Le versant occidental offrait seulement à notre curiosité les deux vallées fertiles qui s'étendent derrière les anses de Vaïtahu et d'Anamiaï, séparées par un promontoire. Celle d'Anamiaï, la moins profonde et la moins habitée, ne présente qu'un médiocre intérêt. Un sentier étroit, tortueux, troué par les aspérités du roc, plus rapide à mesure qu'il s'éloigne du rivage, la parcourt dans toute sa longueur, et aboutit à la montagne. Près du sentier, un filet d'eau, souvent tari, se fraie difficilement passage à travers les pierres roulantes qui forment son lit. Partout où il existe une parcelle de terre, dans les endroits les plus arides en apparence, la plante jaillit, et les racines de l'arbre étreignent la pierre. Toutefois cette végétation, sortie à l'aventure du sol rocailleux qui forme la majeure partie

de Tahuata, est en général rachitique et malingre; les arbres puissans ne croissent guère que dans les endroits où la terre, plus profonde, laisse un libre développement à leurs racines. La vallée de Vaïtahu, plus fertile et plus habitée que celle d'Anamiaï, court obliquement vers la montagne. Sa longueur est d'environ trois milles; mais la pente et les difficultés du terrain peuvent abuser celui qui la parcourt sur ses dimensions réelles. Voici à quelle occasion nous la visitâmes.

Assis un jour près de cette plate-forme du grand-prêtre, où s'élevaient les deux *tikis* (1) dont nous avons parlé, nous interrogions, avec l'aide d'un interprète, les insulaires, pour connaître la mesure du respect voué communément chez eux aux emblèmes extérieurs du culte. L'irrévérence de leurs réponses, le peu de souci qu'ils semblaient prendre des idoles voisines, au pied desquelles on voyait néanmoins une récente offrande de fruits à pain et de cocos, concordaient assez mal avec la rigide observance de toute loi qui leur était imposée au nom de la religion. Nous voulûmes avoir le mot de cette anomalie, et nous apprîmes que les *tikis* voisins étaient les images d'*atuas* subalternes, la canaille en quelque sorte de la théogonie polynésienne; mais au fond de la vallée, loin de toute demeure, une gorge solitaire, où nul intérêt de circulation ne pouvait conduire les canaques, recélait, ajouta-t-on, les *tikis* d'*atuas* terribles dont nul n'affrontait jamais impunément le courroux.

Le sacristain de la mission se souvint en effet que, tout au fond de la vallée de Vaïtahu, il existait un petit fourré dont les insulaires n'approchaient qu'avec inquiétude. Souvent même, dans ses promenades, il avait vu les indigènes qui l'accompagnaient faire un long circuit pour éviter l'endroit mystérieux, et quand il avait voulu en connaître le motif, on s'était borné à lui répondre par ces mots : *Tapu! mate! mate!* qu'on peut traduire par *défendu sous peine de mort*. Or, comme la puissance des *tapus* sans nombre auxquels sont soumis les indigènes n'atteint guère les étrangers, notre compatriote voulut bien essayer de retrouver avec nous ce *lucus* redoutable, sanctuaire présumé du *tiki* des grands *atuas*. Nous prîmes donc rendez-vous pour le lendemain, et, vers huit heures du matin, je me rendis à la mission en compagnie du chirurgien-major de la frégate. Notre guide était prêt, nous partîmes. Une plante fort commune dans cette partie de l'île, et assez semblable au basilic, imprégnait l'air d'une senteur que l'humidité du matin rendait encore plus pénétrante. Les arbres et les fleurs tressaillaient sous les caresses du soleil, et du fond des ramées s'échappaient

(1) *Tiki*, dieu, idole.

toute sorte de chansons, de gaietés, de folâtreries. Nous devions, pendant la première partie de la route, côtoyer la rive droite d'un petit ruisseau qui parcourt la vallée, disparaissant parfois dans des crevasses et des canaux souterrains pendant son trajet de la montagne à la mer. Près de l'endroit où nous le traversâmes, une vingtaine de canaques, dont la plupart avaient le corps ruisselant d'huile de coco et les jambes jaspées de cicatrices et de plaies, se livraient à leurs ablutions matinales dans une baignoire naturelle formée par des accidens de terrain entre les rochers. Nous songeâmes avec dégoût qu'en ce moment, non loin de là, on remplissait les tonneaux de la frégate, et qu'après un aussi court trajet cette eau peu abondante arrivait à nos pompes, recélant, à n'en pas douter, d'impurs vestiges de cette lessive humaine. Nous suivîmes pendant une demi-heure, sans trop de difficultés, un petit sentier côtoyé par le ruisseau. De distance en distance, une pauvre case élevée sur des échasses, précaution que l'humidité du lieu rend nécessaire, montrait parmi les hibiscus et les baringtonias constellés de fleurs blanches les maigres hachures de sa carcasse de feuillage, et ses habitans, arrachés au sommeil par le bruit d'une marche insolite, se traînaient à l'entrée, d'où ils nous regardaient passer en laissant échapper les exclamations de surprise qui leur sont particulières.

Pendant notre marche, un bruit tantôt sonore, tantôt étouffé, suivant les accidens du terrain, avait frappé de loin notre oreille. Il éclata dans toute sa vigueur à notre entrée dans un bosquet où d'énormes rochers, arrondis comme s'ils avaient été roulés par la mer, divisaient le cours du ruisseau. Quelques-unes de ces masses presque enterrées montraient au niveau du sol leur surface plane, polie, légèrement oblique, où plusieurs femmes, les jambes dans le courant, les mains armées de battoirs, martelaient en cadence et sans relâche une pâte visqueuse et jaunâtre. Cette œuvre bruyante avait pour but la confection de l'étoffe indigène appelée *tapa*. Cette pâte est l'écorce d'un mûrier des Marquises. Préalablement séparée de sa surface extérieure et macérée par une longue immersion dans l'eau, elle s'allonge en tout sens et devient mince comme une feuille de parchemin sous les coups multipliés des battoirs qui servent aussi à l'humecter. J'examinai ces instrumens; ils ne diffèrent pas trop d'un fer à gaufres : leur pelle carrée, sillonnée de fines cannelures, imprime sur l'étoffe de légères stries qui lui donnent l'aspect d'un tissu. Ce travail s'accomplit avec une telle rapidité qu'une femme, même âgée, peut fabriquer en quelques heures une pièce de *tapa* assez ample pour former un manteau.

Notre apparition mit en émoi les ouvrières, et les battoirs ces-

sèrent de fatiguer l'écho; mais à ce bruit régulier succéda un caquetage bruyant, d'où surgissaient des cris d'étonnement qui parcoururent toute une gamme chromatique. L'activité n'était point anéantie, elle s'était seulement déplacée. Après nous avoir salués du *kaoha, Ferani* (bonjour, Français), qu'elles escortèrent des caressantes épithètes de *mutaki* et *maïtaï*, les moins timides s'approchèrent, et bientôt retentirent à nos oreilles les mots *tabaco! monni!* (du tabac, de l'argent), premiers bégaiemens de la civilisation. Nous donnâmes de bon cœur quelques cigares, et, leur promettant de l'argent pour un autre jour, nous leur offrîmes en attendant le symbole de l'espérance sur un bouton de marine et l'adresse d'un tailleur de Paris frappée sur cuivre. On reçut le tabac avec transport, le bouton enfilé par la queue prit place au col de l'une des femmes entre une dent de porc et un ongle de vieillard assez grand pour servir de truelle; mais la pièce de cuivre fut sérieusement examinée. Elle passa de main en main, et partout sa valeur monétaire parut l'objet d'une légitime suspicion; enfin le sentiment général se formula par un méprisant *aïta!* (mauvais). A l'époque de notre arrivée, les monnaies d'or semblaient inconnues dans l'île; les piastres étaient la monnaie courante, la seule même qui pût servir dans les échanges. Aussi les indigènes demandaient-ils sans discernement une piastre quand nous paraissions désirer le plus innocent coquillage, la plus insignifiante bagatelle. Les temps sont loin où des navigateurs obtenaient pour un certain nombre de dents de cachalot une cargaison de santal. Aujourd'hui l'argent, les armes, les munitions de guerre et les étoffes, surtout celles de laine, sont les seules importations estimées.

En sortant du bosquet, le sentier quitta la berge du ruisseau, grimpa une pente rocailleuse, se glissa comme une couleuvre dans un épais fourré de bambous, et traversa un bois d'arbres à pain. Quelques cases environnaient cet endroit, qui nous parut le plus fertile de la vallée. Sur la plate-forme de l'une d'elles, un canaque, accroupi un pied dans chaque main, nous considéra d'abord gravement et se décida à nous appeler. Quand nous fûmes près de lui, il nous engagea avec mille démonstrations amicales à entrer dans sa demeure; mais nous préférâmes nous asseoir sur la plate-forme pour reprendre haleine et pour éponger nos fronts ruisselans. Le canaque alors se leva, mit la tête dans une ouverture de sa case et y jeta quelques paroles qui déterminèrent un bourdonnement intérieur; puis, comme d'une ruche d'abeilles, nous vîmes sortir par la porte étroite des hommes, des femmes et des enfans, en tout une quinzaine de personnes dont les yeux, encore alourdis par le sommeil, attachaient sur nous des regards hébétés, indécis, tandis que leurs

lèvres murmuraient des paroles inintelligibles qui semblaient faire suite à un rêve interrompu. L'éclat du jour ne tarda pas à les rappeler au sentiment complet de leur individualité, et les mots *tabaco! monni!* furent répétés en chœur. Un jeune homme assis au seuil mettait surtout dans sa demande une persistance machinale d'autant plus étrange qu'il ne prenait pas le tabac que je lui offrais. Le major me fit alors remarquer que le pauvre diable était aveugle. Je n'y avais pas pris garde, car il avait les yeux parfaitement limpides, et la fixité de son regard nous parut être le seul indice de sa triste infirmité. Ce n'était pas la première fois que cette infortune se révélait à nous. Déjà nous avions pu nous convaincre que les gouttes sereines, les héméralopies, font de nombreuses victimes aux Marquises. En effet, peu de temps après notre arrivée, des affections du même genre sévirent sur deux ou trois compatriotes qui, la nuit, fuyant l'insupportable chaleur des lieux abrités, étaient venus chercher en plein air un repos dont les fatales conséquences ne tardèrent point à se manifester.

La distribution de quelques morceaux de tabac suffit pour douer ces braves gens d'une prévenance divinatoire. L'un d'eux, s'apercevant que nos regards convergeaient pleins de convoitise vers la cime d'un immense cocotier, courut à l'arbre, assura ses deux mains contre le tronc, et comme si l'extrémité de ses membres eût possédé cette qualité aspirante particulière aux tentacules de certains polypes, il marcha pour ainsi dire le corps plié en deux jusqu'au panache de feuilles balancé par le vent à vingt mètres du sol. Arrivé au terme de son ascension, il détacha une douzaine de cocos qui bondirent jusqu'à nous. Les femmes les prirent, en malaxèrent l'une des extrémités en la frappant sur les pierres afin d'y donner prise à leurs dents, dont elles se servirent pour déchirer le brou filandreux qui forme la première enveloppe; elles heurtèrent ensuite contre l'arête d'un caillou l'extrémité de la noix, qui se fendit circulairement comme la coque d'un œuf sous les chocs répétés; puis, introduisant leurs ongles dans la fente, elles arrachèrent sans effort cette calotte et nous présentèrent une coupe pleine d'un breuvage rafraîchissant, dont pas une goutte n'avait été perdue. Nous préparâmes ensuite des cigares, et le même personnage qui venait d'accomplir la voltige ascensionnelle du cocotier nous présenta du feu en un clin d'œil par le procédé suivant : il prit un morceau de bois tendre et sec, l'assujettit sur son genou avec la main gauche, et à l'aide d'un morceau de bambou taillé en biseau, il y creusa par le frottement un petit sillon à l'extrémité duquel s'amassait une poudre de bois presque impalpable. En quelques secondes, cette poussière fuma légèrement, puis l'étincelle y courut comme dans l'amadou :

la renversant alors sur une petite touffe de bourre de coco parfaitement sèche, il se mit à souffler avec précaution sur la poussière incandescente, et la bourre qui la contenait prit feu presque aussitôt.

Après un quart d'heure de halte, nous nous remîmes en marche, et je ne saurais dire avec quel intérêt nous remarquâmes chemin faisant différens arbrisseaux dont les graines exportées avaient souvent réjoui notre enfance. Les cosses de l'*abrus precatorius* éclataient au soleil, et laissaient pleuvoir sur le sol par milliers leurs pois écarlates. Nous allions respirant avec une singulière avidité tantôt les âcres parfums, tantôt les balsamiques effluves qui sortaient humides et tièdes de ces fourrés immobiles et chauffés par le soleil de midi; nous allions sains de corps, tranquilles d'esprit, nous livrant avec un complet abandon au charme de ces heures de jeunesse, de liberté, d'insouciante fantaisie, à tous les curieux hasards et à toutes les surprises de cette promenade sur un terrain vierge peut-être de l'empreinte d'une chaussure civilisée, et des fruits jaunes étincelant comme des limons dans le feuillage sombre nous mettaient aux lèvres la mélancolique apostrophe de Mignon à Wilhelm :

> Connais-tu la contrée où dans le noir feuillage
> Brille comme un fruit d'or le fruit du citronnier?

Cependant le sentier s'effaçait peu à peu; bientôt il disparut à la lisière d'un fourré de bambous. Il nous fallut pour continuer notre route pénétrer à droite dans ce petit fourré, où nous nous frayâmes un passage. Nous allions à la file, nous garant de notre mieux des branches élastiques qui venaient nous cingler le visage en se refermant derrière celui qui nous précédait. Nous marchions tantôt sur les détritus de feuilles mortes, de branches sèches, qui craquaient sous nos pas, tantôt les genoux perdus dans une herbe haute, jaunâtre et revêche. Après un quart d'heure de ce désagréable exercice, nous vînmes tout à coup nous heurter contre une véritable muraille basaltique, qui, haute de 30 mètres environ, marquait la limite de la vallée. Pour la franchir en cet endroit, il eût fallu des ailes. Notre guide craignit de s'être trompé dans son appréciation des lieux. Incertain s'il devait chercher l'autel *tapu* en longeant la gauche ou la droite de l'obstacle, il se rappela sans doute le conte du *Petit-Poucet*, et se décida pour s'orienter à grimper sur un arbre. Grâce à cet expédient, nous nous trouvâmes bientôt en face du lieu *tapu* qui occupait une anfractuosité de la montagne.

Au premier plan se dressait un petit mur de pierres volcaniques sans liaison. Il formait un réduit où la végétation se livrait en toute liberté aux plus extravagantes fantaisies. Rien n'est à la fois char-

mant et farouche comme cette inextricable mêlée de rameaux qui se menacent, se croisent, s'étreignent, luttent jusqu'à l'heure où, épuisés, ils tombent enfin et viennent grossir à leur tour une couche épaisse de feuilles mortes et de bois pourri, d'où, sortis déjà, ils surgiront bientôt encore sous de nouvelles formes. Des convolvulus aux feuilles larges, grasses, roulées en cornet ou étalées en assiettes, rampaient vagabonds à travers les fougères dentelées. Des herbes épaisses, triangulaires, hérissaient, semblables à des lames, cette litière que piquait çà et là le calice écarlate d'un liseron ou l'étoile blanche d'une rose de Chine. Le pandanus échevelé y plongeait ses singuliers étais; des lataniers, des casuarinas, d'autres arbres dont le corps disparaissait sous une fourrure de feuillage, formaient un dais tout festonné d'orchidées, qui, lasses de garrotter les rameaux l'un à l'autre et de les cercler de spirales sans fin, retombaient vers le sol en mille brindilles frisées. Semblable à la bouche d'une grotte, une sorte de trouée naturelle s'ouvrait dans l'épaisseur de ce feuillage que les branches du *fao* rayaient de hachures capricieuses. Au centre de cet espace, on voyait une petite plate-forme carrée. Sous les festons verts, sous les mailles inégales des lianes fines, quelques nattes de jonc pendaient disposées comme les nappes de l'autel. Au milieu se dressaient, entre des faisceaux de baguettes blanches et de bambous, revêtus de tresses jaunes et brunes, et portant à leur extrémité supérieure des banderoles de *tapa*, deux *tikis* sculptés grossièrement sur des arbres coupés à hauteur d'homme, et dont la plate-forme dissimulait la base. L'une de ces idoles ne différait guère du modèle connu. Elle avait des yeux larges et ronds comme des cerceaux, un rire goguenard ouvert d'une oreille à l'autre; elle appuyait sur son ventre ses deux mains, comme ces bourgeois accoutumés à faire tourner leurs pouces. La seconde n'avait pas forme humaine. C'était un bloc de bois fourchu, aux pointes dentelées en scie; sous l'angle de la fourche, un renflement s'évasait, assez semblable à celui qui sert de garde aux hampes des lances du moyen âge. Une lanière de *tapa* teinte en jaune couvrait l'espace compris entre ce renflement et la jonction des branches. L'une de celles-ci laissait pendre une chevelure scalpée; sur toutes deux s'étalait dans le sens de la longueur, et grossièrement sculptée, une sorte de salamandre.

Je venais de franchir le petit mur qui me séparait des images, et, voulant les étudier de près, je m'avançais dans l'herbe jusqu'au ventre, en trébuchant parmi les racines de *pia* (*arrow-root*), quand tout à coup je fus arrêté par l'aspect inattendu d'un animal tapi au pied de ces images, sous un toit de feuilles, et dardant sur moi un regard effaré. Vaguement entrevu dans l'obscurité, il me semblait

pâle et chauve; il appuyait sur la pierre deux dents canines, longues, aiguës et disposées comme celles d'un morse; son œil large et rond, sans paupière, chatoyait dans l'ombre et me dévorait du regard. Cependant cette bête fantastique, ce sphinx, mystérieux gardien peut-être du lieu sacré, ne me proposait d'autre énigme que celle de sa nature, que mon ignorance en zoologie ne me permettait pas de résoudre. Notre guide vint à mon aide, s'approcha, considéra un instant cette face bizarre; puis, haussant les épaules avec le scepticisme des esprits simples et positifs, il marcha vers la plate-forme, se pencha dessus à mi-corps, enfonça son bras dans l'ombre où la tête restait acculée, impassible, et tira de son repaire un objet fort curieux et bien fait pour justifier notre première surprise : c'était un crâne humain dont on avait bouché les orbites avec des rondelles brillantes en nacre de perle, plates et larges comme des pièces de cinq francs. Un trou perforé au milieu restait noir en guise de prunelle; un morceau de bois pointu remplissait la cavité nasale; deux dents longues, menaçantes, avaient été fichées dans l'alvéole des canines; enfin des cordons en bourre de coco retenaient aux maxillaires de nombreuses touffes de cheveux disposés en barbe, et aux oreilles des plaques de bois ovales blanchies à la chaux. La mâchoire inférieure manquait. L'ironie poursuivait jusque dans la mort un ennemi vaincu. J'aurais voulu emporter cette singulière relique, mais il eût été difficile de la céler aux canaques le long du chemin, et ceux-ci se fussent peut-être choqués d'une violation par trop audacieuse de leurs *tapus*. Le major ayant d'ailleurs constaté qu'un indigène en avait fait les frais de sa personne, tout prétexte me fut ôté de composer avec mes scrupules, et je me décidai à remettre la relique en place. Je regrettai néanmoins d'autant plus ce trophée qu'il était le seul ornement curieux de cet autel, où l'on voyait cependant aussi quelques débris d'ossemens humains blanchis par l'air et une jatte contenant de la *popoï* calcinée par le temps, toutes choses qui ne témoignaient ni de la ferveur du culte pour ce lieu si vanté, ni de la présence assidue de ses desservans; aussi l'abandonnâmes-nous veuf de son prestige, pour rejoindre à travers le fourré le sentier qui nous avait conduits. Notre retour n'offrit aucun incident digne d'intérêt.

Dans la seconde semaine de mai, l'amiral fit en canot une excursion vers les côtes d'Hivaoa, la plus considérable des îles Marquises. Je l'accompagnai avec M. François de Paule et le commandant Halley, gouverneur de Vaïtahu. Nous traversâmes, sur une mer calme et comme figée, le canal large de trois milles environ qui sépare Hivaoa de Tahuata, et nous nous présentâmes à l'entrée des baies de la côte méridionale. Nous visitâmes successivement Toa,

Toago et Hanahaha; ces baies ne sont, à vrai dire, que les bouches évasées de ravins qui aboutissent au rivage. On y débarque sur des galets, et l'on ne saurait y faire trente pas sans rencontrer une gorge étroite, véritable lit de torrent qu'il faut gravir sur un terrain tourmenté. Au cœur du jour, il y fait sombre, tant la végétation s'y montre active. L'arbre perce le roc, ses racines étreignent la pierre, fuient en tous sens, disparaissent et se montrent plus loin comme des couleuvres impuissantes à se cacher. Si l'on regarde derrière soi, on voit briller par les trouées du feuillage la mer qu'embrase un soleil dévorant. Dans une de ces étroites gorges, nous rencontrâmes quelques cases échelonnées. Deux hommes en étaient sortis, s'étaient approchés avec des démonstrations amicales et nous avaient conduits vers un charmant bocage où se trouvaient réunies quelques femmes d'aspect assez fantastique. Toutes étaient vertes comme le collier de feuilles qu'elles avaient au col. Je n'ai pas besoin de dire que leurs poses et les draperies de leurs manteaux blancs ou jaunes qui laissaient voir une épaule ronde, un sein correct et solide, un bras délicat, une main fine, pouvaient prendre place sur une toile sans coûter à un peintre les moindres frais d'imagination. Je ne me suis jamais imaginé les napées sous une autre forme. Nous les mîmes en joie en leur distribuant des verroteries, des colliers et des pendans d'oreilles. Quelqu'un leur ayant demandé les motifs de leur étrange teinture, elles nous apprirent que l'action de l'huile de coco mélangée de jus d'herbe était puissante sur la peau pour la blanchir et la rendre douce. Désirant figurer avec avantage au prochain *koïka* (1), elles se livraient depuis huit jours à de constantes lotions de ce mélange.

Ces divers points de la côte sud n'offrent au reste aucun intérêt : ils sont rarement fréquentés. Quelques navigateurs, entre autres Roquefeuille, ont pourtant pu s'y procurer une certaine provision de bois de santal. Nous sortîmes du canal; notre canot longea toute la partie méridionale d'Hivaoa, et nous remontâmes la côte ouest, qui se dresse comme un mur sombre, dont la hauteur varie entre dix et trente mètres. Les hauts sommets du centre de l'île se perdent dans les nuages, et l'on voit au flanc fauve des collines ondoyer des cascades comme un ruban lamé d'argent. Bientôt nous nous présentâmes à l'entrée d'une baie séparée en deux anses par un promontoire élevé, à l'extrémité duquel se dresse encore comme un phare une tour ronde à deux étages formée par la nature : celle de gauche, où nous débarquâmes, s'appelle Hanamanu. Un grand nombre d'hommes et de femmes nous attendaient sur le rivage et

(1) On nomme ainsi les fêtes du pays.

nous conduisirent sous les ombrages de la vallée. L'amiral fit demander par M. François de Paule les chefs de cette partie de l'île. Trois hommes se présentèrent coiffés de chapeaux tromblons qui, rougis et rongés sous tous les ciels, sur toutes les mers, à tous les vents, par tous les insectes, étaient enfin tombés de chute en chute sur ces fronts souverains. Deux de ces hommes étaient âgés et bleus : ils se nommaient Opéhué et Tohétohué; l'autre, jeune encore, se nommait Totika. Tohétohué était hideux. Une sorte de contraction des muscles de la face le défigurait, et l'un de ses yeux sans prunelle roulait comme une bille d'agate blanche entre ses paupières tatouées. Ces chefs connaissaient déjà notre établissement de Vaïtahu. Ils demandèrent à l'amiral de débarquer aussi des soldats sur leur île, déclarant qu'ils étaient prêts à reconnaître la souveraineté de la France. On leur promit une garnison dès qu'ils seraient à même de la recevoir, c'est-à-dire aussitôt qu'ils auraient construit une case dont on leur marqua les dimensions séance tenante.

IV.

Vers la fin du mois de mai, la petite colonie de Vaïtahu avait accompli les plus urgens travaux d'installation et de défense. Dès qu'on eut emmagasiné les vivres et les munitions de guerre, le four fonctionna, et l'établissement put s'administrer sans le concours de la frégate. Il fallut songer alors à faire voile pour Nukahiva, où l'amiral avait désigné la baie de Taiohaë comme point de ralliement aux navires de sa division attendus de jour en jour. La frégate emmenait M. François de Paule. Depuis plusieurs mois sans nouvelles de ses collègues d'Hua-Pu et inquiet de les savoir exposés aux brutalités des indigènes, le révérend supérieur de la mission désirait connaître leur sort. Soixante milles séparent Hua-Pu de Tahuata. Nous nous dirigeâmes d'abord vers cette île, la plus méridionale du groupe nord-ouest des Marquises. Hua-Pu profile sur le ciel une élégante silhouette noire hérissée de pics si nombreux, si aigus, si élevés, qu'on s'imagine voir surgir des flots une ville gothique avec tout son luxe de clochers, d'obélisques et de flèches de granit. L'aspect du pays n'a rien de particulier. Des zébrures sombres indiquent les vallées fertiles; des tons fauves, les montagnes et les terres pétrées; quant aux aiguilles basaltiques de Hua-Pu, elles en font la plus pittoresque des îles Marquises. On mit en panne devant la baie d'Hakahu, résidence du principal chef de l'île, et un canot conduisit à terre M. François de Paule. Les habitans d'Hua-Pu sont renommés dans l'archipel pour leur douceur : c'est, nous disait-on,

l'île la moins ravagée par les guerres intestines. Cette réputation nous semble surfaite, et la débonnaireté des gens d'Hua-Pu ne dépasse pas celle des loups qui, suivant un proverbe assez hasardé, ne se mangent pas entre eux. En effet, le retour du canot nous apprit que M. Caret et ses collègues de la mission avaient été forcés de s'embarquer trois mois auparavant pour Tahiti, en laissant leur modeste bagage aux mains des insulaires, qui depuis se promenaient en soutane blanche et en tricorne sur les rochers.

Une fois rassurés sur le sort de nos compatriotes, nous fîmes voile pour Nukahiva. La frégate passa la nuit à louvoyer, et ce fut seulement le lendemain vers deux heures de l'après-midi que nous nous trouvâmes à peu de distance du cap Martin, haute et sombre falaise qui forme la pointe sud-est de Nukahiva. Longeant alors, vers l'ouest, la côte méridionale de l'île, nous vîmes s'ouvrir la vaste baie du Comptroller, séparée en deux anses où aboutissent de fraîches et verdoyantes vallées. C'est au milieu de cette nature enchanteresse qu'habite la farouche tribu des Taïpis-Vaïs, vrais Lestrigons nukahiviens, dont l'existence a, depuis l'occupation française, été si utile aux faiseurs de rapports belliqueux (1). Nous longeâmes ensuite, durant six milles environ, une muraille de rochers noirs, creusée, hachée, que raie parfois la lame d'argent d'une cascade, que fend comme un coin une ravine poussant sa verdure jusqu'à la mer, et l'entrée de Taiohaë se laissa bientôt deviner entre deux îlots arides que couvrent, celui de l'est, une herbe haute et grillée, celui de l'ouest, un petit bois de *filaos* au feuillage livide comme le vert-de-gris. Ces gardiens jaloux de la baie la plus vaste, la plus sûre et la plus fertile des Marquises sont nommés *les deux sentinelles*.

Dès qu'on eut jeté l'ancre, l'air retentit de joyeuses clameurs. Semblables aux océanides, des femmes, la guirlande verte au front, semblaient surgir des flots. Elles folâtraient autour de la frégate, se suspendaient aux saillies, aux ceintures, aux échelons, bouchaient l'étroite ouverture d'un hublot en y passant leur tête rieuse, et, s'aventurant sur la préceinte, se montraient à l'entrée des sabords, enlaçant de leurs bras souples le col noir des canons. Une douzaine de naturels qui, venus dans des pirogues, les avaient devancées, se trouvaient sur le pont. Ils les engagèrent à y monter. Quelques-unes se présentèrent timides, hésitantes, aux coupées,

(1) Les habitans de tout l'archipel sont anthropophages, après la guerre ou dans certaines cérémonies religieuses, mais ils n'avouent pas volontiers ce trait de leurs mœurs devant les Européens; chaque tribu s'en défend et en accuse la tribu qui lui est ennemie. Les Taïpis-Vaïs sont braves et redoutés; aussi cherche-t-on, par cette accusation de cannibalisme, à exciter contre eux la haine et la défiance des étrangers.

puis se produisirent au milieu des matelots, se faisant un voile illusoire d'une mince bande d'étoffe ou d'une poignée d'herbe. Effarouchées néanmoins, elles gagnèrent la dunette, où, bientôt remises de leur étonnement, rassurées par l'accueil cordial qu'elles recevaient, joyeuses de se voir prodiguer des bagatelles comme du biscuit, du tabac, des bagues et des colliers de verre, elles jetèrent au vent leur rire frais et sonore, et se mirent à caqueter avec une volubilité enfantine. Puis, comme si elles eussent voulu célébrer par des chants notre libéralité, elles entonnèrent sur un rhythme assez vif un *comumu* accompagné du claquement de mains ordinaire. Les hommes eux-mêmes y prirent part. Le bras gauche soudé au corps et le poignet venant couvrir la clavicule droite, de façon à ménager un creux entre l'angle du bras et le sein, ils frappaient à coups redoublés de leur main ouverte ce creux, qui détonait en mesure sous le choc intelligent. Une sorte d'ivresse folle parut même un instant s'être emparée des choristes, qui se prirent à pousser des grognemens bizarres, des clameurs enrouées, gutturales, nasillardes, inouies jusqu'à ce jour et impossibles à des larynx civilisés. Elles accompagnaient ces cris hétéroclites en faisant voler en mesure leurs mains tournantes, tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite. Soudain, au milieu de l'effervescence croissante de l'exécution, quelques paroles adressées par un des canaques aux chanteuses firent brusquement expirer le chœur farouche et bestial auquel nous commencions à prendre un vif intérêt. Après avoir accueilli par des murmures l'injonction de ce trouble-fête, les femmes finirent par se soumettre, et n'osèrent, malgré nos instances, reprendre le chant interrompu. J'ignore à quel scrupule le canaque venait d'obéir, mais j'appris qu'il avait arrêté dans ses préludes le fameux *comumu Puaca* (chant du porc), la plus étrange et la plus fougueuse conception musicale des Nukahiviens. Malgré tout, cette gaieté expansive différait assez nettement de l'attitude froide et morne des gens de Tahuata pour nous faire bien augurer de relations commencées sous d'aussi folâtres auspices.

Le soir venu, il fallut se séparer. Invités à se jeter à l'eau pour regagner la côte, nos nouveaux amis ne se firent pas prier. Le bruit de plongeons successifs retentit bientôt le long du bord, et, semblable à un troupeau de phoques, nous vîmes la bande joyeuse gagner de conserve le rivage, nous jetant encore de loin des adieux bruyans. Peu d'heures après, la houle berçait mollement notre frégate redevenue silencieuse. L'obscurité nivelait les parois du vaste entonnoir dont nous occupions le centre, et dont les bords supérieurs détachaient seuls leur silhouette vigoureusement accidentée sur le ciel chargé d'étoiles. Des souffles d'air, passant de temps à autre,

dispersaient les senteurs du rivage et les sons vagues des *comumus* lointains. Couchés sur la dunette, la face au ciel, nous demandions comme d'habitude un premier sommeil à la fraîcheur de la nuit, quand nous fûmes réveillés par une singulière fantasmagorie. Le pont et la mâture du navire étaient éclairés de reflets ardens. Trente pirogues environ, portant chacune à son extrémité une énorme torche flamboyante, sillonnaient la rade. Dans chacune d'elles, un canaque avivait le feu des brasiers, qui lançaient au vent des aigrettes pétillantes et laissaient pleuvoir des charbons dans leur sillage enflammé. Ces hommes, qui passaient en silence, mi-partie rouges ou noirs, suivant les caprices de la lumière, les cheveux tordus en cornes de chaque côté du crâne, offraient le type exact des démons tels que nous les représentent les peintures naïves et les descriptions des légendes populaires. L'objet de leur procession nocturne n'était pourtant rien moins qu'infernal : il consistait à conduire, avec l'aide des flambeaux, le poisson vers certaines criques du rivage pour en faciliter ainsi la capture.

Le lendemain, de fort bonne heure, un de nos canots conduisit à bord Te-Moana, principal chef de Taiohaë. C'était un jeune homme de vingt ans environ. Non-seulement Te-Moana n'appartenait pas à cette élégante minorité de la race polynésienne aux traits délicats, efféminés, à la physionomie à la fois altière, intelligente et douce; mais on eût dit que l'Afrique avait timbré de son cachet trivial la face du chef nukahivien. Vêtu d'un costume dont les pièces disparates semblaient sortir, celle-ci du sac d'un matelot baleinier, celle-là du vestiaire rebuté d'un officier anglais, les pieds nus, les cheveux incultes, le poil rare, on l'eût pris aux Antilles pour un mulâtre déserteur de l'armée de Soulouque. Vers l'âge de dix ans, Te-Moana, endoctriné par des méthodistes anglo-saxons, avait abandonné le culte de ses pères. Cette conquête, poursuivie par les missionnaires dans une pensée de propagande religieuse, n'eut pas les résultats qu'on en espérait. Les tribus de Taiohaë, loin de suivre l'exemple du chef, manifestèrent leur aversion pour le renégat, de telle sorte que Te-Moana, forcé d'opter entre son peuple et sa nouvelle croyance, dut abandonner l'île et se réfugier à Rarotonga, siége de la mission. Son absence dura plusieurs années. Ses directeurs spirituels en profitèrent pour le conduire en Europe. Pendant la traversée, on l'avait promu aux hautes fonctions d'aide-cuisinier; rendu au port, on le montra pour 2 pence. Te-Moana revint au pays natal aussi inculte qu'auparavant. De son contact avec la civilisation, il ne rapportait qu'un vice, l'ivrognerie, et une idée juste, c'est qu'à Nukahiva on mange quand on a faim, tandis qu'à Londres, pour manger il faut de l'argent. Hormis cela, c'est tout au plus s'il garda

le souvenir d'avoir vu, ainsi qu'il le disait lui-même, l'Angleterre de près et la France de loin. Les habitudes du sauvage avaient naturellement repris le dessus dès qu'il s'était retrouvé à Nukahiva : à partir de ce jour aussi, la ferveur méthodiste s'en était allée à vau-l'eau. Quand nous arrivâmes à Nukahiva, le prestige du chef nous sembla fort compromis. Une certaine tribu de la baie d'Acauï, située à quatre milles à l'ouest de Taiohaë, le molestait plus particulièrement et venait de lui enlever sa femme par surprise. Il nous raconta lui-même son infortune conjugale et ses griefs. L'amiral lui proposa de reconnaître la souveraineté du roi des Français, et lui promit, s'il y consentait, d'employer sa médiation auprès des Taïoas (c'était le nom de la tribu ennemie) pour lui rendre l'épouse ravie. Le chef s'empressa d'accepter l'offre de l'amiral, et un canot fut aussitôt expédié vers la baie d'Acauï, avec mission d'engager les chefs taïoas à se rendre à bord de la *Reine-Blanche*. De son côté, Te-Moana rassembla les chefs alliés de Taiohaë, dont on désigne les différentes tribus sous le nom collectif de Teïs. Nul ne fit défaut à cette convocation, et vers trois heures du soir, Teïs et Taïoas étaient rassemblés en congrès dans la salle du conseil de la frégate. Tous ces canaques, à l'exception de Te-Moana, étaient âgés, tatoués et nus, les vieillards complétement bleus, les autres magnifiquement bariolés. Ils s'accroupirent en rond, chacun tenant son éventail avec dignité comme un sceptre. On distinguait plus particulièrement dans ce groupe un guerrier nommé Pakoko. Il avait pour diadème un rameau de cocotier dont les feuilles lui ceignaient la tête et se rejoignaient nouées sur l'occiput. Cette coiffure élevée par-devant, en forme de mitre, accompagnait noblement le visage calme, énergique et fier du chef canaque. Une impériale blanche semblable à une longue houppe de coton lui descendait sur la poitrine. Un autre personnage attirait aussi l'attention : c'était Niéhitu, oncle et tuteur de Te-Moana. Son visage seulement était rayé de bandes bleues passant sur les yeux et sur la bouche. La couleur rouge du reste de son corps et son obésité en faisaient un magot de taille naturelle que n'eussent désavoué ni l'Inde ni la Chine. Le colloque s'ouvrit et dura une heure, pendant laquelle les deux camps se renvoyèrent à l'envi les récriminations et les reproches. « Vous m'avez volé ma femme, disait Te-Moana. — Elle s'est envolée. » Tel était à peu près le sens de la réplique. En dépit des apostrophes animées et des gestes violens, on sentait que la passion faisait totalement défaut à ce débat, où nul intérêt sérieux n'était en litige. Des motifs puérils n'avaient pu créer qu'une animosité factice; aussi céda-t-elle vite, et les adversaires, sous l'arbitrage de l'amiral, consentirent à se donner la main en signe de

réconciliation. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les chefs promirent à Te-Moana de lui renvoyer sa femme, qu'ils affirmaient n'avoir point enlevée. Te-Moana fit alors à l'assistance des ouvertures relatives au projet d'établissement des Français sur l'île et à l'adhésion que pour son compte il y donnait. On accueillit cette communication avec une joie manifeste. Je constate ce fait, qui m'a toujours paru incompréhensible dès que j'ai voulu en chercher la raison ailleurs que dans la nouveauté du projet conçu. Toutes les explications relatives à nos desseins ayant été traduites et acceptées, on rédigea un acte par lequel les chefs reconnaissaient la souveraineté du roi des Français sur le pays, et chacun des assistans prêta sa main, qu'on dirigea pour la signature. Il fut ensuite convenu que la prise de possession aurait lieu le lendemain avec le cérémonial usité. Le drapeau français devait être arboré dans la baie d'Akapehi, que Te-Moana nous cédait moyennant 1,800 francs pour y créer un port et y fonder toutes les constructions nécessaires. Un pavillon fut aussi délivré séance tenante à ce chef de bonne volonté, impatient de voir flotter nos couleurs sur sa case.

Le 2 juin, l'amiral, accompagné de son état-major en grande tenue, débarqua dans l'est de la rade sur des rochers abrités par un petit morne. Te-Moana l'attendait au rivage, entouré des chefs de Taiohaë, d'Acauï et des chefs happas, dont la tribu est située derrière les montagnes de l'est. Nous gravîmes tous ensemble le morne voisin nommé Tuhiva, qui marque l'extrémité nord de la baie d'Akapehi, et, parvenus au sommet, le drapeau français fut, comme à Vaïtahu, hissé et salué de trois cris de *vive le roi! vive la France!* au milieu des naturels ébahis par la fanfare des cuivres, par les décharges de la mousqueterie, par la canonnade de la *Reine-Blanche*, qui tourmentaient sans fin les échos des vallées.

Le soleil nous avait brûlés sans relâche pendant ces formalités; aussi, la cérémonie faite, notre cortége se dispersa avec empressement. Les canaques regagnèrent leurs sombres abris de feuillage, les Français la frégate, et les chefs taïoas le canot qui devait les reconduire à la baie d'Acauï. Quand ces derniers montèrent à bord pour nous faire leurs adieux, ils nous semblèrent en proie à de graves soucis. Nous essayâmes de les dissiper en ajoutant quelques cadeaux à ceux dont on les avait déjà gratifiés; mais nos attentions furent vaines. Rien ne déridait ces fronts moroses : les bagatelles offertes étaient acceptées avec indifférence. Parfois ils se tournaient vers le rivage où un objet invisible pour nous semblait concentrer leur attention. Que regardaient-ils? qu'espéraient-ils? que désiraient-ils? Nous avions épuisé le champ des conjectures, et nous commencions à craindre que, semblables à l'enfant grec de Victor

Hugo, ils n'eussent l'indiscrétion de nous demander « de la poudre et des balles, » lorsqu'un chef exposa au nom de tous une requête timide. Ce qu'il voulait, ce digne homme, c'était un drapeau tricolore semblable à celui qui flottait sur la case de Te-Moana. On accorda bien vite aux nouveaux sujets de la France le morceau d'étamine nécessaire à leur bonheur; dès lors les fronts se rassérénèrent, et le drapeau envié fut accueilli avec des hourras. Pakoko, chef happa, qui d'aventure était du voyage, s'enveloppa le torse du symbole de sa nationalité récente, sans se douter qu'il revêtait la robe de Déjanire, et, n'ayant plus rien à désirer, les Taïoas se jetèrent dans le canot, qui tendit sa voile au vent et cingla vers Acauï.

V.

La rade de Taiohaë s'ouvre du sud au nord; elle a plus de deux milles de profondeur. Au point de vue maritime, elle offre un excellent abri. Le mouillage y est sûr, l'entrée facile, les brises de terre y règnent avec une régularité satisfaisante, et le louvoyage ne laisse à éviter au navigateur que des dangers visibles, et par conséquent peu redoutables. Un fer à cheval aplati au sommet, et dont les branches rentreraient également vers le milieu avec une légère courbe, en figure d'une façon assez exacte le périmètre. Une suite de roches et de falaises occupe la côte est. Cette partie abrupte du rivage pousse dans la mer une pointe qui se recourbe comme une défense de sanglier et menace l'entrée de la rade. Un peu plus loin se trouve la baie d'Akapehi, que termine le mont Tuhiva, s'avançant en promontoire. Derrière la plage sablonneuse de cette baie, le sol s'élève avec une pente douce jusqu'au versant de la montagne. Aride et fauve comme une peau de lion dans le sud, ce versant est accidenté de saillies rocheuses et de déchiquetures triangulaires qui, dans la partie supérieure, s'ouvrent semblables à des soupentes de toits affaissés. Vers le nord, la végétation bouche les crevasses de ce sol tourmenté, serpente aux sillons creusés par les torrens, s'épaissit en touchant à la plaine, et vient y former quelques taillis. C'est dans cette partie de la baie voisine du mont Tuhiva que notre compagnie de débarquement dressa d'abord ses tentes, et c'est sur le morne même que s'ouvrirent les travaux préparatoires d'une batterie. Quand on a marché pendant un demi-mille, alternativement sur une plage de sable, sur des galets, sur un sol rocailleux, laissant à sa droite des massifs de pandanus, de tilleuls, de faos et de goyaviers, où sont disséminées quelques cases perdues dans l'ombre, on rencontre un ruisseau accouru du fond de la vallée. Non loin de son embouchure, un immense figuier des banians dé-

ploie ses branches horizontales, feuillues, impénétrables au soleil, et couvre une circonférence de 50 mètres de rayon. Le tronc de cet arbre, que forme un épais faisceau de tiges entrelacées, ne mesure pas moins de 25 mètres de tour. Tout un peuple turbulent d'oiseaux hante cet abri séculaire. Les colombes aux ailes vertes, à la gorge écarlate, la tête crânement ornée d'un fez du plus pur carmin, des perruches semblables à un ingénieux ouvrage d'émail où on aurait serti des turquoises, des saphirs et des aigues-marines, pour en former un corps d'oiseau monté sur des pattes de corail; des moucherolles familiers, noirs et jaunes comme les guêpes, des mouettes au vol agile, blanches et légères comme un duvet, volaient, piaillaient, sifflaient, remplissaient de joie cet asile fortuné, jusqu'au jour où la bande avide des collectionneurs fit sans pitié pleuvoir sur l'herbe, comme des fruits lumineux, les charmans petits hôtes de ce bosquet dont un sauvage se fût bien gardé de troubler la quiétude. On en fit un vrai massacre. Aussi, quand un mois plus tard nous venions près des eaux murmurantes, sous le dôme gigantesque du banian, chercher un refuge contre les dévorantes ardeurs de midi, nous y trouvions des moustiques sans nombre, mais fort peu d'oiseaux. Ceux qu'avait épargnés la fusillade avaient fui l'asile violé.

C'est particulièrement ce côté nord de la baie que la végétation envahit, active et puissante. De toutes parts se dressent des arbrisseaux armés d'épines, d'épais halliers, des massifs ténébreux. Les hauts baringtonias et les hibiscus étalent des fleurs blanches et jaunes comme un trésor de sequins et de piastres parsemés dans leur verdure. Le gardenia, criblé d'étoiles odorantes, y traîne jusqu'à terre ses rameaux et son feuillage de faïence verte, et le passant croit sentir des bouches invisibles lui souffler leur haleine de tubéreuse, tiède et violente à enivrer. Des arbres plus communs, les *ihis*, les mûriers, se rassemblent en taillis compacts, les meïs s'étalent à l'aise sur de larges terrains où ils forment des futaies; les cocotiers, en nombre considérable, surgissent de partout, et au moindre souffle de la brise balancent leur panache vert et entre-choquent leurs fruits à l'extrémité d'une tige argentée, qui d'un seul jet s'élance, ondulant parfois, ainsi qu'un serpenteau d'artifice, jusqu'à soixante ou quatre-vingts pieds du sol. Plusieurs petits sentiers, indiqués par l'usage à travers les buissons hargneux, se dirigent de ce point vers les différentes vallées. Les cases indigènes sont aussi plus nombreuses en cet endroit, sans être néanmoins réunies en village. Construites à peu près toutes sur le même modèle, mais tournées selon le caprice du propriétaire, d'assez grandes distances les séparent les unes des autres. La maison

de Te-Moana, placée au nord-ouest de la baie, a été bâtie par l'équipage de je ne sais plus quel navire. C'est une maçonnerie dont la façade est percée d'une porte et de deux lucarnes. Le mât de pavillon dressé à côté lui donne un air de famille avec ces petits postes qui, sur nos côtes, servent d'abri aux douaniers. On trouvait à l'intérieur pour tout mobilier une table et deux escabelles grossières. Des nattes servaient de lit, des *tapas* roulées de traversin. Dans un coin, bon nombre de bouteilles vides attestaient les habitudes du maître de ce logis. Puis on voyait accrochés à la cloison des oripeaux et la défroque européenne du chef : c'était tout. En continuant à marcher vers l'ouest à partir de cette demeure, la végétation s'éclaircit au rivage. Là cessent aussi les cases. On ne rencontre plus que de mauvais hangars abritant des pirogues de toutes les tailles. La longueur de celles qui sont à sec sur la grève varie entre 4 et 6 mètres. Creusées dans un seul tronc d'arbre, celles-ci sont tellement étroites que l'équipage s'assoit en même temps sur les deux bords; les extrémités dominent à peine l'eau. On peut y entrer jusqu'à mi-jambe. Deux traverses, comme on en pourrait faire passer entre les tollets, à l'avant et à l'arrière d'un canot, soutiennent une pièce de bois qui, formant un balancier parallèle, projeté à 1 mètre 1/2 environ du corps de l'embarcation, plonge et donne au frêle esquif la stabilité désirable. Quelques-unes de ces pirogues, destinées aux expéditions guerrières, ont au moins 10 ou 12 mètres de longueur. Leurs flancs sont alors exhaussés par de fins bordages que joignent avec une extrême solidité d'habiles amarrages en tresses. Deux siéges, placés l'un à la poupe, l'autre à la proue, dominent les lisses. A ces deux places réservées s'assoient le chef des guerriers et le pilote qui dirige la flottille. Les pagayeurs, unissant avec ensemble l'effort de la pelle en bois dont ils sont armés, impriment une grande vitesse à ces embarcations; mais la hauteur des bords est si petite qu'une partie de l'équipage s'occupe constamment à en vider l'eau. Nous avons trouvé dans plusieurs pirogues des figures qui, dans les grandes circonstances, doivent être portées par les chefs ou amarrées à la proue. Ces figures sont sculptées à l'extrémité d'une sorte de marotte, dont le pied est terminé par un médaillon. La tête de l'idole et le relief du médaillon représentent invariablement le type adopté pour tous les *tikis*. Seulement, loin d'avoir la dignité qu'on est en droit d'attendre de divinités protectrices, ces fétiches se permettent un geste obscène dont le but me semble inexplicable, si ce n'est de narguer l'ennemi. Voisine de cet arsenal maritime, une petite anse sablonneuse s'ouvre parmi les rochers, dont rien ensuite n'interrompt la chaîne jusqu'à l'extrême pointe de la côte ouest.

Et maintenant que la physionomie du rivage nous est connue, si nous gravissons un des étroits sentiers qui de l'intérieur convergent entre la maison de Te-Moana et le figuier des banians, nous arriverons sur un plateau assez vaste que forme en s'évasant l'ouverture des vallées. Là, pour peu que le temps soit humide, on voit au loin émerger d'une vapeur bleuâtre, et parfois même des nuages blancs arrêtés au milieu des arbustes, des futaies entières de cocotiers dont le panache ondoie en pleine lumière. L'écume d'une cascade au flanc d'un morne, les feuilles larges et vert tendre d'un bouquet de bananiers, accidentent aussi ce paysage, dont la végétation est en général de couleur sombre. Sur la gauche du plateau, on rencontre un *koïka*, sorte de place publique rectangulaire qui peut avoir 40 mètres de long et 15 de large. Elle est entourée d'une plate-forme de galets sur laquelle se dresse un second gradin d'un demi-mètre d'élévation couvert de cases qui tournent leur devanture à l'intérieur. Plusieurs de ces cases tombent en ruine. Des broussailles, des pariétaires, des cailloux envahissent l'enceinte et indiquent l'abandon auquel les indigènes semblent avoir voué ce lieu, sans doute parce que la proximité de la baie ne leur permet pas de soustraire à la curiosité profane des étrangers en relâche certaines particularités mystérieuses de leurs réunions. Si l'on poursuit la promenade en prenant vers le nord-est un sentier qui passe entre d'énormes blocs de rochers arrondis d'un aspect fort pittoresque, on arrive auprès de la demeure d'un *tahua* (prêtre). L'autel des dieux occupe une enceinte naturelle formée par des troncs d'arbres énormes, dont le feuillage abrite l'idole plantée au milieu de la plate-forme entre des faisceaux de baguettes. Sur le devant, semblable à une lampe de sanctuaire, on voit, accroché à une branche par trois cordons, un plateau couvert de morceaux de viande et de poissons gâtés affectant l'odorat pour peu qu'on reste sous le vent.

A notre première visite, le *tahua*, vieillard bleu et grave, bardé d'une épaisse guirlande de fruits et d'herbes que piquait la baie de corail du pandanus, tenant en main un long bâton blanc, était assis, le dos appuyé contre les nattes pendantes de l'autel, et restait impassible, soit qu'il fût en extase, soit qu'il crût de sa dignité de ne pas nous apercevoir. « Il est peut-être aveugle ou empaillé, » dit un de nos compagnons, qui avança la main vers la chevelure blanche du prêtre. Je doute que le sénateur romain dont la barbe fut profanée par un Gaulois ait décoché, avec le fameux coup de bâton d'ivoire vengeur de l'insulte, un regard plus foudroyant de malédiction que celui qui vint paralyser le geste imprudent de l'étourdi. L'œil atone du prêtre s'illumina, ses narines se dilatèrent, et il nous

sembla qu'il pâlissait sous son masque bleu (1). Un sentiment de discrétion nous fit reculer; mais il tendit vers nous le bras, et ses lèvres tremblantes prononcèrent, à n'en pas douter, les formules de l'anathème; puis tout à coup, se dressant avec une vigueur que nous étions loin de soupçonner en lui, il courut vers une case placée à vingt pas de l'autel, criant *tapu!* et brandissant sa gaule blanche contre deux de nos camarades. Avec cette manie d'investigation toute naturelle en semblable pays, ceux-ci s'étaient introduits dans une case marquée des signes du *tapu*, qui sont deux baguettes ornées d'une banderole et placées contre la porte. Là ils avaient trouvé une douzaine de bières couchées côte à côte : elles étaient formées de deux troncs d'arbres creux dont les cavités, superposées et hermétiquement jointes par des amarrages, recélaient chacune un cadavre. Ces bières étaient polies, luisantes, arrondies aux extrémités. Du côté de la tête, deux issues s'ouvraient, laissant passer les pointes de la chevelure du mort tordue en cornes, suivant la mode du pays. Contre une cloison étaient appendues des chevelures et des mâchoires. Bien des fois depuis, en l'absence du *tahua*, nous avons visité cette case, et, n'y trouvant jamais que des momies et des perruques, nous n'avous pu nous rendre compte de l'importance qu'on attachait à la garde de ce reliquaire nukahivien; mais le jour dont je parle, il était prudent de ne pas ajouter à l'exaspération du prêtre, qui, je dois le dire, accepta pourtant une rasade de *namou* (eau-de-vie) offerte par l'un des délinquans.

C'est dans la rade de Taiohaë, on s'en souvient, que le rendez-vous était donné aux vaisseaux de l'escadre. Le premier navire qui nous rallia fut la corvette la *Triomphante*, portant une compagnie de soldats et d'ouvriers d'artillerie de marine. Une demi-section de cette compagnie, sous les ordres du lieutenant Rohr, débarqua le soir même dans la baie d'Akapehi, où des matelots campaient déjà depuis quatre jours. Dès lors les premiers travaux, qui consistaient à ouvrir une tranchée autour du camp et à niveler le mont Tuhiva pour y construire un fort, furent poussés à outrance par la troupe d'occupation, que renforçaient des corvées nombreuses de la frégate la *Reine-Blanche*. Au milieu du mois, nous vîmes arriver le *Jules-César*, navire de commerce expédié de Valparaiso avec un chargement de vivres destinés aux établissemens. Les corvettes la *Boussole* et l'*Embuscade* suivirent de près, conduisant deux compagnies d'infanterie de marine et des ouvriers de diverses professions. On débarqua la moitié de ce personnel et l'autre fut dirigée sur Tahuata, où la *Triomphante* avait déjà porté une demi-section d'ar-

(1) La tête de l'homme est *tapu*.

tillerie. Le chiffre des garnisons respectives de Vaïtahu et de Taiohaë s'éleva, par suite de ces divers arrivages, à environ deux cents hommes. Un navire devait en outre stationner sur chacune des rades, pour prêter au besoin son appui à nos établissemens; on se crut ainsi en mesure de parer aux éventualités de la situation, et l'amiral jugea désormais inutile de garder en otage le fils de Iotété.

Les naturels, accourus les premiers jours pour assister à nos travaux, ne semblèrent pas s'y intéresser; ils se firent bientôt de plus en plus rares, et s'en éloignèrent enfin complétement. Parfois néanmoins des canaques étrangers à la baie arrivaient au fort, mais ils se contentaient de mesurer la longueur de nos magasins, puis ils s'en retournaient satisfaits. A n'en pas douter, ils prenaient en pitié des gens qui se donnent tant de peine et dépensent un temps si long pour se loger, lorsque le bois et les feuilles qu'ils ont sous la main suffisent à bâtir partout et en quelques heures une habitation solide et spacieuse. Cependant Te-Moana était dévoré par un souci. Les Taïoas ne semblaient guère songer à exécuter la principale clause du traité conclu à bord de la *Reine-Blanche*. Le canot qui les avait reconduits était revenu de la baie d'Acauï avec un présent assez considérable de porcs, de poules et de légumes pour les Français; mais il n'avait pas été question de l'épouse du chef, et quelque Pâris tatoué s'obstinait à garder Hélène. Pour distraire son impatience et son chagrin, Te-Moana, chaque soir, s'enivrait de *namou*, de conserve avec son oncle Nichïtu, après s'être évertué le matin à crever, en courant à fond de train autour de la baie, un petit étalon du Chili venu sur le *Jules-César* avec deux jumens pleines et quelques ânes destinés au transport de l'eau. Le débarquement de ces animaux n'avait pas été un médiocre événement à Taiohaë. La population, effarouchée par les hennissemens et les cabrioles dont ils saluèrent la terre ferme, s'était enfuie d'abord en poussant des cris de terreur; mais elle se familiarisa vite avec ces hôtes d'un nouveau genre, et à toute heure on pouvait voir au loin Te-Moana vêtu de rouge et cramponné à sa monture comme un singe du Cirque, se livrant autour de la baie à une équitation insensée.

Un jour, il se rendit à bord de la frégate, et se plaignit du peu d'empressement des Taïoas à lui rendre sa femme, en dépit de la convention acceptée. « J'ai changé de nom avec le commandant du fort, ajoutait-il en son patois, ma femme est la sienne; on la retient à Acauï, Collet a donc aussi part à l'affront qui m'est fait. » Bien que le commandant Collet ne revendiquât point une si généreuse solidarité, la prétention du chef était juste, et son raisonnement, au point de vue indigène, ne manquait pas de logique. Il fut écouté. Cependant, pour M. François de Paule, la bonne foi des Taïoas n'é-

tait pas suspecte; un événement imprévu devait avoir paralysé leurs intentions. Pour s'en assurer, une visite aux chefs d'Acauï fut résolue. L'amiral fit armer son canot et partit accompagné de Te-Moana, du missionnaire et du commissaire d'escadre Bourla. J'étais du voyage. En sortant de la rade, nous traversâmes entre la *sentinelle de l'ouest* et la terre un étroit passage, au milieu duquel se trouve une roche que le remous couvre et découvre sans cesse avec des mouvemens d'une impétuosité inquiétante. Nous longeâmes pendant quatre milles environ une véritable côte de fer, et nous entrâmes dans la baie d'Acauï. Je n'en sais pas de plus charmante et de plus pittoresque aux Marquises; comme toutes les baies de Nukahiva visitées à cette époque, elle s'ouvre du sud au nord. Le périmètre de cette baie est celui d'un cœur dont le côté droit n'a pu rejoindre le côté gauche pour terminer la pointe. Les deux lobes forment des anses où aboutissent les vallées. Celle de droite semble inhabitée, celle de gauche est singulièrement encaissée entre une colline et une muraille verticale de rochers noirs, qui, haute de 6 à 700 mètres, présente à l'œil, comme les coulisses d'un théâtre, plusieurs plans tailladés sur le bord. L'eau était si tranquille à l'abri des hauteurs, qu'on pouvait se croire dans une darse. Nous prîmes terre sans peine sur une plage de sable fin, au milieu de naturels qui nous firent fête, et dès nos premiers pas nous vîmes flotter le drapeau français sur la case du vieux chef Maheatité. Laissant à notre gauche plusieurs habitations disposées en *koïka* sous des arbres magnifiques, dans une atmosphère embaumée des senteurs fortes d'un jasmin du Cap, nous remontâmes la rive droite d'une petite rivière qui, dans le voisinage de son embouchure, s'élargit en étang si paisible, si ombragé, qu'on s'attend à voir sortir des ténèbres du feuillage l'hôte habituel des bassins royaux.

Escortés de la population, nous suivîmes les bords de la rivière pendant un mille environ sur un terrain presque plan, et on nous conduisit vers une case où se tenait sur la plate-forme, accroupie, drapée dans une *tapa* blanche, une des plus charmantes Polynésiennes que nous ayons jamais vues : c'était Taheïaoco, la femme de Te-Moana. Je me dispense d'en faire le portrait, chacun pouvant prendre une idée de son profil sur les peintures et sur les bas-reliefs égyptiens. Taheïaoco pouvait avoir alors seize ans. Quelques petites rayures verticales à ses lèvres, une sorte d'insecte couvrant le lobe de l'oreille, des mitaines et des cothurnes du plus fin travail étaient les seuls tatouages apparens de son corps. Plus tard, elle ne se fit pas faute de nous montrer avec orgueil une splendide gerbe d'artifice, véritable chef-d'œuvre d'incrustation, qui lui couvrait les reins. L'attitude des époux en se revoyant fut naïve et singulière.

Taheïaoco demeurait impassible; Te-Moana se tenait à vingt pas. Indifférent en apparence, il fauchait les feuilles à coups de houssine. Aux premières ouvertures relatives à l'objet de notre visite, Taheïaoco, parlant avec volubilité, déclara d'abord qu'elle avait de son plein gré fui le domicile conjugal pour n'y plus rentrer. Pourtant, vaincue par les instances de l'amiral, elle allait consentir à nous suivre, quand un magnifique indigène, son complice probablement, debout près d'elle, lui dit à l'oreille une phrase qui réduisit à néant la dialectique un instant triomphante. La disposition d'humeur de la jeune femme s'exaltant au reste de plus en plus, on comprit que l'heure était mauvaise, et que de nouvelles tentatives seraient repoussées; nous la quittâmes donc pour aller visiter un chef malade, appelé Tumé, qui n'avait pu venir à nous. Ce chef était cloué sur sa natte et geignait sous l'aiguillon d'un rhumatisme aigu. Deux ou trois jeunes femmes, les mains ruisselantes d'huile, lui frictionnaient une jambe, tandis que, placée à son chevet, une prêtresse, dont rien ne signalait la qualité, murmurait les formules du *hiko,* incantation destinée à faire sortir, nous dit-on, un mauvais dieu logé dans le membre malade. En quittant Tumé, nous trouvâmes à sa porte Taheïaoco, qui nous avait suivis. On la moralisa de nouveau, on lui fit des présens; tout fut inutile : elle persistait dans sa résolution. Par quels méfaits Te-Moana avait-il encouru cette tenace antipathie? Nul ne le saurait dire. Taheïaoco refusait d'ailleurs d'articuler ses griefs. De guerre lasse, nous allions nous remettre en route, quand à son tour M. François de Paule prit à partie l'épouse rebelle; l'onctueuse homélie du missionnaire fit merveille, et l'enfant volontaire revint cette fois au sentiment du devoir. Te-Moana, jusque-là muet comme un poisson, se rapprochant alors, ratifia sans doute les avances faites en son nom. Ses paroles furent entendues de l'assemblée, qui spontanément jeta un cri à réveiller les morts. Nous crûmes qu'on s'opposait à la réconciliation; au contraire on y applaudissait. Ce hourra était le refrain d'une sorte d'épithalame qu'on entonna aussitôt, et l'épouse marchant la première par le sentier, le mari venant ensuite, puis nous, puis la foule, on se remit en marche, comme une noce de village, tandis qu'une bande de gnomes à la face effrontée, goguenarde, aux allures frisant l'irrévérence, faisait pleuvoir des fleurs jaunes d'hibiscus et des rameaux verts sur l'époux, tout fier d'être rentré en grâce.

L'heureuse issue de cette négociation pittoresque pouvait nous être avantageuse, si Te-Moana avait eu l'influence qu'on lui supposait alors, si, comme Iotété à Tahuata, le chef nukahivien eût personnifié le pouvoir. Non-seulement la réunion des deux époux con-

solidait la paix entre les Taïoas et les Teïs, mais Taheïaoco, de la tribu des Vaïs, ayant adopté le fils d'un grand chef de cette tribu, devait jouir des droits de son pupille pendant plusieurs années encore. Son retour près de Te-Moana rendait donc toute guerre impossible entre les Vaïs et les Teïs, et nous assurait le temps et la tranquillité nécessaires pour achever nos travaux et pour accoutumer ces peuplades à notre domination et à nos mœurs.

La *Reine-Blanche* put ainsi mettre à la voile pour retourner à Tahuata, et nous partîmes vers le milieu du mois d'août.

VI.

L'arrivée des corvettes la *Triomphante* et l'*Embuscade* à Vaïtahu, le débarquement des artilleurs et de la 16e compagnie d'infanterie de marine, l'aide donnée à la garnison successivement par les canots et les corvées des deux navires que l'on employait à des courses dans les baies voisines, d'où l'on rapportait ce qu'on y pouvait trouver d'utile (bois de construction, feuilles pour couvrir les cases, chaux pour les travaux de maçonnerie), tout ce surcroît de ressources semblait avoir modifié gravement les dispositions et la pensée de Iotété à l'égard des Français. Spontanément, il s'était rendu au port, et, arrachant à son amour-propre un aveu pénible, il avait déclaré au commandant Halley que désormais il le tenait pour un chef supérieur à lui. A compter de ce jour aussi, ses relations avec l'établissement devinrent de plus en plus rares. Bientôt même son départ pour une demeure située au fond de la vallée fut le signal d'une émigration des habitans de la baie. Dans chaque entrevue postérieure, le mauvais vouloir du roi et sa mauvaise humeur se prononcèrent plus vivement. Bien qu'on lui payât scrupuleusement au prix qu'il fixait lui-même les bois de construction, les rameaux de toiture et les vivres dont le camp avait besoin, au lieu de se montrer, comme par le passé, enchanté d'une bonne affaire, il se contentait de répondre à toute nouvelle demande que son consentement était inutile, que les Français étaient les maîtres, et que le véritable roi se nommait Halley et non plus Iotété.

Telle était la situation au 20 août, quand la *Reine-Blanche* reparut devant Tahuata. Après avoir pris connaissance de tout ce qui s'était passé, l'amiral reprocha à Iotété de ne pas se conduire en ami, comme il avait promis de le faire, et le pressa vivement de redescendre dans la baie et d'y ramener son peuple. Le roi répondit qu'il ne cessait en rien d'être notre ami, qu'il engageait chaque jour ses sujets à retourner au rivage, mais que, pour lui-même, son état de santé lui défendait de quitter la montagne. L'amiral répliqua que l'autorité du roi était trop bien établie pour que les canaques refu-

sassent de se soumettre à une injonction formelle, qu'en conséquence il lui donnait huit jours pour faire rentrer les choses dans l'ordre primitif, lui déclarant que, passé ce délai, on considérerait sa persistance dans une conduite préjudiciable à nos intérêts comme une rupture complète du pacte d'amitié qui nous avait unis. Au bout d'une semaine et plus, aucun canaque n'avait encore reparu dans la vallée. On convoqua alors en assemblée générale les chefs de Tahuata, excepté Iotété. Tous s'y rendirent, et avec une impassibilité apparente écoutèrent l'arrêt de déchéance du roi sur l'île et sur sa propre vallée. Injonction leur ayant été faite alors, séance tenante, d'avoir à élire un nouveau chef suprême qui les représentât vis-à-vis des Français, ils désignèrent d'un commun accord Maheono, et s'en furent porter à Iotété la décision qui le dépossédait. Celui-ci reçut la nouvelle sans émotion : il se borna à répondre que, depuis longtemps déjà, il avait cessé d'être roi, et ne parut pas s'en préoccuper davantage.

On put bientôt voir que, malgré l'apparente soumission des chefs aux volontés du gouverneur, le prestige du vieux monarque était resté pour eux aussi vivace. En effet, nos relations avec les naturels ne furent en rien modifiées : ils opposèrent la force d'inertie aux tentatives destinées à les ramener à nous. Pour se créer un allié qui servît de trait d'union entre le camp français et les diverses tribus de canaques, M. Halley fit négocier le rappel d'un chef frère de Iotété, chassé de Vaïtahu à la suite d'une guerre sanglante. Ce chef vivait à Hivaoa avec les débris de sa tribu, et pouvait mettre sous les armes quarante guerriers. Il n'était donc pas douteux qu'installé sous notre protection dans une des meilleures vallées de l'île, son influence ne prît un rapide accroissement. La chaloupe du *Bucéphale*, expédiée à la baie de Toa (Hivaoa), en revint avec le proscrit, et il fut convenu que le navire lui-même se rendrait ultérieurement à la même baie pour y prendre d'un seul voyage tous les émigrans de bonne volonté.

Cependant des bruits vagues commençaient à se répandre. Des préparatifs de guerre se poursuivaient clandestinement, assurait-on. Le nombre des hommes en état de porter les armes, qui chaque jour diminuait dans les différentes vallées, justifiait ces bruits, et rendait probable la formation de rassemblemens vers les parties hautes de l'île. Une expédition fut résolue. Trois colonnes furent immédiatement organisées. La première devait former l'aile gauche, sous le commandement de M. de Ladebat, lieutenant de vaisseau, et remonter les mornes du versant de droite (1) de la vallée, c'est-à-dire suivre le sentier que nous avions parcouru quelques mois au-

(1) Il est entendu que c'est le versant de droite en descendant la vallée vers la mer.

paravant, pour nous rendre à l'autel *tapu*. L'aile droite devait, sous le commandement de M. Cugnet, capitaine d'infanterie de marine, tenir les mornes du versant de gauche, tandis que la troisième colonne, sous les ordres de M. Halley, marcherait vers la montagne par le ravin même aussitôt que les ailes auraient commencé à éclairer la route. Dès que l'ordre fut donné, la colonne de M. de Ladebat se mit en marche. Après un quart d'heure, la colonne gagna un endroit où le sentier descend, et traverse, entre les arbres à pain, les *ihis* et les *casuarinas*, un terrain un peu plus large, limité à droite par un ruisseau qu'ombrage une végétation active. Cette partie basse peut avoir trois cents pas. Au point où elle se termine brusquement, l'eau cesse aussi de se montrer. Le sentier reprend alors son ascension, se tord au flanc du versant de droite, et devient assez étroit et assez rapide pour que deux hommes n'y puissent passer de front. La colonne, placée sur une file, s'avançait entre un talus de 60 degrés, couvert d'arbustes, et un fossé naturel où des roseaux montraient leur cime. Elle atteignit ainsi un pli de terrain derrière lequel un saut de loup transversal force le sentier à faire un coude. En ce lieu s'élèvent deux ou trois cocotiers, dont l'un occupe à peu près l'angle externe du coude formé par la route. M. de Ladebat, qui marchait en tête de ses hommes, déboucha brusquement à trente pas du fossé, et put apercevoir sur l'autre bord les ouvrages canaques, qui se composaient d'un petit mur en pierres sèches, où l'on avait ménagé des meurtrières, et, flanquant ce premier obstacle, un second mur qui pouvait le prolonger de son feu. Tout près derrière apparaissaient une case et une sorte de hangar portés sur des échasses et entourés d'arbres.

Dès que parut l'officier, une voix forte sortit du retranchement et jeta ce mot bref : *tapu*. M. de Ladebat, qui peut-être se vit menacé, épaula son fusil de chasse et fit feu des deux coups. Les canaques ripostèrent aussitôt, et, frappé de deux balles à la tête, M. de Ladebat roula sur le sol. Cinq matelots furent aussi atteints. L'étroit sentier ne permettait pas de se présenter plusieurs de front. Dans cette situation critique, une partie de la colonne fit un mouvement rétrograde, tandis que, mieux avisés, quelques hommes entraient dans les buissons pour échanger le feu avec les canaques des retranchemens, qui se montraient le moins possible et tiraient par les ouvertures du parapet. M. Halley suivait à petite distance avec sa colonne. Prévenu de la façon désastreuse dont le feu s'était engagé, il s'élança au pas de course vers le point où M. de Ladebat était tombé. Il arriva au fatal tournant sans que rien eût changé de face. S'abritant du cocotier qui se dresse à l'angle du sentier, il étudia sous les balles et reconnut la position de l'ennemi; mais au moment où

il se découvrait tout entier pour donner un ordre, plusieurs coups de feu éclatèrent. Frappé d'une balle en plein front, M. Halley s'affaissa, et, embrassant le tronc du cocotier, il resta agenouillé comme un homme en prières à trois pas du point où M. de Ladebat et les hommes blessés étaient étendus. Un instant après, le commandant du *Bucéphale*, M. Laferrière, qui avait suivi en simple promeneur une expédition dont on était loin de prévoir la fatale issue, s'étant mis à la tête de la colonne Ladebat, parvint à dominer le retranchement des canaques et s'y précipita, mais trop tard, hélas! pour sauver le commandant Halley. L'ennemi, sans chercher à tenir pied, battit en retraite vers des défilés à lui connus; on le poursuivit avec toute la diligence que permettaient les difficultés du terrain, sans qu'il fût néanmoins possible de l'atteindre à l'arme blanche.

Enfin, abandonnant toute idée d'une vaine poursuite, on décida qu'on ferait en sorte d'amener l'ennemi à une attaque de nos positions, ce qui était le seul moyen de le châtier d'une manière sûre et décisive. Le lendemain, à huit heures, les canaques se montrèrent seulement de loin et sur les hauteurs. Cependant on ne pouvait douter à la direction suivie par eux qu'ils allaient se concentrer vers les retranchemens français. Tant qu'ils ne purent nuire à nos travailleurs, on ne les inquiéta pas; mais bientôt ils surgirent sur une crête dominant le morne. L'attaque alors commença d'une façon très vive sur ce point et conjointement sur la gauche du fort et sur la lisière du bois. Plus circonspects néanmoins en ces deux derniers endroits, les canaques se tenaient toujours éloignés et se découvraient à peine. La seule tentative sérieuse, celle du morne, fut énergiquement repoussée. Les canaques battirent en retraite avec une perte de plusieurs hommes, qu'ils emportaient suivant leur coutume. Une vive poursuite les contraignit pourtant à laisser trois de leurs morts en notre pouvoir. Deux Français seulement furent blessés dans cette escarmouche. Ce mouvement offensif donna une nouvelle impulsion à la fusillade. Les canaques se replièrent alors vers les sommets d'Anamiaï et continuèrent à tenir en haleine les défenseurs du morne. Un de nos matelots y fut encore blessé; quelques boulets lancés à toute volée par le *Bucéphale* semblèrent avoir un heureux effet. Néanmoins le dommage causé aux indigènes resta inconnu.

A huit heures du soir, les canaques parurent se disposer à l'attaque en ouvrant le feu sur toutes les faces du camp et sur le morne de la redoute; cette dernière seule répondit, et l'ennemi se retira aussitôt. Le camp avait jugé inutile de compromettre sa poudre dans un tir incertain. Pour la première fois alors on reçut quelques coups de canon d'une batterie de deux pièces établie par les cana-

ques sur une hauteur dominant les positions des Français. Ces pièces, servies, s'il faut en croire les naturels, par des déserteurs anglais et américains, atteignirent à deux reprises nos retranchemens; mais, soit que les munitions leur fissent défaut, soit qu'on ne crût pas à l'efficacité de ce tir de nuit, elles se turent bientôt. Néanmoins M. Laferrière fit monter sur le morne et mettre en batterie un obusier de 12. Dès le point du jour, cette pièce ouvrit le feu sur la batterie canaque, qui fut immédiatement abandonnée (1). On continua ensuite les travaux de la redoute, et l'on en dégagea les abords en mettant le feu aux herbes hautes qui couvraient les versans du morne. Le temps était mauvais, des grains de pluie et des rafales fréquentes traversaient l'espace; on résolut de ne diriger aucune attaque dans ces conditions. Du reste, la fusillade de l'ennemi, commencée au jour à des portées impossibles, était insignifiante, et les tirailleurs ne se montraient pas. Seulement sur les crêtes lointaines on voyait passer des combattans, ce qui justifiait le dire de nos espions que l'île d'Hivaoa envoyait des renforts à Tahuata.

Pour en finir d'un coup, M. Laferrière songea à faire venir la corvette la *Boussole*, alors en station à Nukahiva. Il espérait, en partant de nuit avec son navire, réussir à ramener les deux bâtimens le lendemain, tandis que la garnison se bornerait à garder la défensive. Toutefois les importans services que rendait le *Bucéphale* faisaient hésiter le commandant sur le parti à prendre. En cette conjoncture, le second du bord, M. Prouhet, offrit de faire avec quelques hommes de bonne volonté la traversée dans la chaloupe. Après des hésitations fondées sur les dangers qu'allait affronter cette légère embarcation assez petite, ce parti fut adopté. Donc, à la nuit close, sous les ordres de M. Prouhet, la chaloupe, armée de fusils et d'espingoles, montée par dix matelots et deux quartiers-maîtres, emportant cinq jours de vivres et un rechange pour chaque homme, cingla vers Nukahiva.

Le même soir, le temps s'améliora, la nuit fut magnifique, rien n'en troubla le silence et la sérénité jusqu'à quatre heures du matin. A ce moment, la lune venait de se coucher, et l'on avait encore devant soi plus d'une grande heure de ténèbres profondes, quand tout à coup, comme la veille, le feu s'ouvrit sur les différentes faces du camp et sur le morne de la redoute. Les canaques s'étaient avancés de toutes parts, rampant avec lenteur pour ne pas donner l'éveil.

(1) Quelques jours plus tard, ces pièces trouvées à la même place furent portées au camp. L'une était le vieux canon qu'on a vu figurer à la prise de possession, l'autre un obusier de montagne acheté depuis à un baleinier. Deux boulets et des pierres cerclées de fer avaient servi de projectiles.

C'est là qu'on les attendait; aussi trouvèrent-ils des gens disposés à leur répondre. Les factionnaires placés à l'extérieur avaient dû se replier vers le poste de la redoute. Quelques-uns d'entre eux, grâce à la vigilance d'un second maître du *Bucéphale* nommé Castra, qui donna l'alarme en faisant une ronde, se joignirent à lui et soutinrent le feu en s'orientant de leur mieux dans l'obscurité. Un autre petit groupe réussit à déloger les canaques les plus avancés d'un endroit d'où leur feu pénétrait dans la petite redoute. Cependant la situation de celle-ci devenait critique; ses défenseurs ripostaient vivement partout où ils étaient sûrs de n'avoir que l'ennemi en face. A la vivacité et à la durée de l'attaque, on comprit au camp que l'effort réel des canaques se portait sur la redoute : on détacha donc vers le morne une section de renfort; elle y arriva au moment où le sous-lieutenant Fossey, qui, aux premières lueurs du jour, était parvenu à distinguer la position, mettait en peloton serré tout ce qui n'était pas indispensable à la défense du retranchement, et faisait charger à la baïonnette. Les arrivans se joignirent à lui; matelots et soldats abordèrent l'ennemi, le culbutèrent sur les versans d'Anamiaï et de la mer, et toute la crête du morne fut en un instant balayée. Le jour commençait à se faire au moment de la déroute; on avait donc pu juger cette fois du nombre des canaques qui avaient pris part à l'attaque du morne. C'était, on l'a su depuis, le plus grand effort qu'il eussent jamais tenté, et longtemps encore après ils ne pouvaient se rendre compte de leur insuccès. Bien que très braves, ces hommes n'ont aucune idée de la persistante énergie des Européens. Ils attaquent avec impétuosité, ils excellent dans les reconnaissances, les coups de main, les surprises; mais, le premier élan passé, ils fuient au moindre échec, sans honte et sans remords.

Le 21 septembre, des rassemblemens se formèrent de nouveau sur les plus hautes cimes; si des groupes nombreux s'avisaient de descendre dans la vallée, le *Bucéphale*, prévenu par les signaux de la redoute, faisait jouer ses canons. Si des pirogues se montraient à l'entrée de la baie, la traversant pour se rendre à Appetony, incontinent le grand canot prenait chasse, mais elles distançaient vite nos embarcations. Le 22, à cinq heures du matin, une nouvelle tentative sans énergie, dirigée contre le camp, n'eut d'autre résultat que de blesser légèrement un de nos hommes. L'ennemi continua ensuite jusqu'au soir une innocente fusillade à laquelle on dédaigna de répondre. Le 23, dès l'aube, un navire parut au large, c'était la *Boussole:* elle mouilla dans la baie vers midi. Une nombreuse corvée fut aussitôt mise à terre et concourut à des travaux de fortification passagère, qui, placés en deux points du morne de la redoute, mettaient

le camp parfaitement à l'abri. Des munitions et des vivres furent aussi versés au *Bucéphale* et à la garnison. L'arrivée de la *Boussole* parut changer les dispositions des naturels. La fusillade s'éteignit peu à peu, et le soir même on crut voir, sur les sommets hantés les jours précédens, s'agiter des *tapas* blanches. Bien qu'à cette distance le vêtement des femmes qui viennent visiter les guerriers aux postes les plus avancés pût tromper le regard, on donna l'ordre de ne tirer qu'à bon escient.

Le 24, un grand nombre de canaques se montrèrent sur les crêtes qui mènent aux baies d'Appetony et d'Hanatéténa. Tous portaient des fardeaux comme s'ils déménageaient et abandonnaient complétement les deux vallées. A dix heures, ils firent de leur position la plus voisine une décharge qui dura assez longtemps pour paraître générale, et, à partir de ce moment, on n'en revit plus un seul. Le chef de la mission française pensant alors, d'après sa connaissance du pays, que le peuple devait désirer la paix, s'offrit pour s'informer de ses intentions. Une baleinière de la *Boussole*, commandée par M. Desnoyers, enseigne de vaisseau, conduisit le missionnaire à la baie d'Appetony: quelques heures plus tard, il en ramenait Maheono, sa femme et deux autres chefs. Tous portaient des *tapas* blanches qu'ils agitaient en approchant du navire. Les commandans se réunirent à bord de la *Boussole*, et la paix fut accordée aux canaques à diverses conditions dont voici les principales : abandon complet des deux vallées de Vaïtahu et d'Anamiaï, ainsi que des versans et mornes qui y conduisent et les commandent; ces terres avec tout ce qui s'y trouvait, cases, arbres, fruits, animaux divers, etc., devenaient notre propriété. Iotété était expulsé des vallées, mais on consentait à le laisser vivre dans la baie d'Appetony. Maheono, proclamé de nouveau chef suprême de Tahuata, devait, au nom de tous, faire acte de soumission complète au commandant français. On fixa l'heure de midi pour recevoir, le jour suivant, dans les formes et coutumes du pays, l'hommage de ce chef, qui put retourner avec son escorte porter aux canaques les conditions de la paix.

Le lendemain, à l'heure dite, Maheono, toujours accompagné de sa femme et suivi de plusieurs indigènes, se présenta au commandant Laferrière. Un chef inférieur lui remit une palme verte que nouait une *tapa* blanche. Maheono vint la déposer aux pieds du commandant, puis il lui prit la main, et, se prosternant à plusieurs reprises, il se déclara son vassal. M. Laferrière, après avoir accepté la palme symbolique, dit aux canaques qu'il recevait au nom du roi des Français leurs sermens de soumission et d'obéissance, leur accordait la paix aux conditions indiquées, et leur promit que nous se-

rions amis fidèles, tant qu'ils se montreraient eux-mêmes loyaux dans l'exécution du traité. Maheono, s'approchant alors de M. François de Paule, lui demanda s'il devait, la nuit suivante, envoyer sa femme à M. Laferrière; le missionnaire prit sur lui de répondre sans traduction préalable que telle n'était pas la coutume des Français, et la physionomie du chef rayonna soudain de satisfaction (1).

Après la conclusion de la paix, les canaques conservèrent un reste de défiance et de crainte. Pour mettre fin à leurs appréhensions, le *Bucéphale* fit une tournée dans toutes les baies importantes du groupe sud-est, en reprenant les relations avec les formes amicales du passé. Cette visite produisit un excellent effet, et les naturels se montrèrent peu à peu à l'établissement. Quelques-uns même, au bout de trois ou quatre mois, demandèrent et obtinrent la faculté de vivre dans nos vallées sous l'autorité directe du gouverneur; mais le nombre de ceux-ci fut très restreint, et la population entière se fixa sur Appetony et Hanatéténa.

Vers la fin de 1843, la *Reine-Blanche* revint à Vaïtahu. Dès nos premiers pas sur la petite rampe qui mène du rivage à l'établissement français, nous vîmes au creux du vallon, dans une enceinte de pierres sèches, sous l'ombre des meïs, des fougères et des palma-christi, quelques tertres funéraires marqués d'une croix. Au centre de cet asile, qu'embaument les senteurs du gardenia, un cocotier nain jaillit en gerbes, arrondit presque au niveau du sol ses rameaux ombellés, et jette des arches de verdure sur la blanche maçonnerie de deux tombes jumelles entourées d'un grillage. C'est là que reposent de l'éternel sommeil M. Halley, gouverneur de Vaïtahu, et M. Lafon de Ladebat, lieutenant de vaisseau. Ce ne fut pas sans un profonde émotion que nous nous arrêtâmes devant les tombes de nos amis : cette vue évoquait en nous le souvenir d'entretiens tout radieux de rêves d'avenir et de tendres espérances, dont un pressentiment sinistre, le seul, hélas! qui dût se réaliser, arrêtait toujours l'imprudent essor. Ces modestes tombes, quelques cases détruites et la vallée déserte, tels étaient les seuls résultats visibles de la guerre que nous avons racontée.

L'établissement s'était augmenté de fortifications et de travaux divers. Il était protégé du côté de la montagne par des blockhaus

(1) Maheono était loin de partager l'indifférence de ses compatriotes en matière de droits conjugaux. Un jour, pendant un *koïka* où il assistait avec sa femme, il lança à l'improviste son casse-tête contre un canaque; celui-ci poussa un cri et resta immobile : pourtant il avait le bras cassé. Nul n'avait compris le motif de cet acte de férocité, et en effet il fallait les secrètes lumières d'un instinct jaloux pour deviner que le canaque, perdu parmi ses compagnons, avait, sans une parole, sans un geste offensant, dirigé vers la femme de Maheono un regard de passion et de convoitise.

dressés sur les sommets voisins, et du côté de la mer par une batterie couronnant le morne qui sépare les deux baies. Quelques larges sentiers rendaient faciles les communications du camp avec ces divers lieux de défense et avec la plage. Enfin nos compatriotes jouissaient non-seulement d'une grande sécurité, mais encore d'un certain comfortable. La création de petits jardinets et l'arrivée d'un navire expédié de Valparaiso par l'amiral, vers le mois de janvier 1843, avec des vivres et du bétail, avaient mis une abondance relative au sein de la petite colonie. Des mesures de police prévinrent l'introduction dans l'île des armes, de la poudre et des balles par les baleiniers; on s'occupa aussi de rechercher les déserteurs anglais et américains, fort communs dans l'archipel, où ils excitent les habitans à la guerre. Les chefs, désormais empressés à nous être agréables, les livraient à notre première réquisition. L'île de Hivaoa elle-même reconnaissait si bien l'autorité française quelques mois après les hostilités, que, sur l'ordre donné par un officier absolument seul, cinq déserteurs anglais s'étaient résignés à se rendre à bord du navire stationnaire, comprenant bien qu'en cas de résistance, les canaques les y auraient conduits de force. Tous les hommes dont on s'empara de la sorte furent remis aux bâtimens de leur nation par les soins du commandant Laferrière. Au mois d'août 1843, la garnison avait été en partie renouvelée. Des matériaux d'exploitation et de nouveaux bestiaux arrivèrent encore dans l'île; on essaya quelques travaux agricoles, et l'établissement se trouva bientôt dans un état aussi prospère que pouvait le permettre l'ignorance complète où l'on était de sa destination.

A Nukahiva, rien n'avait troublé la sérénité de la situation. Appuyée par le navire stationnaire et occupant un point inexpugnable pour les indigènes, la garnison se sentait capable de braver les plus audacieuses tentatives. Aussi s'était-elle bornée à continuer péniblement, à cause de l'exiguïté des ressources, les travaux d'installation nécessaires à son bien-être; puis, confiante et tranquille dans sa force, les bras croisés et les yeux tournés à l'horizon, elle avait attendu que la patrie lui demandât autre chose que de vivre en sécurité sur le sol polynésien. En définitive, on pouvait prévoir qu'une ère de concorde allait commencer dans tout l'archipel des Marquises, et c'est à décrire cette nouvelle situation dans ses aspects les plus récens comme dans les courtes luttes qui la précédèrent que sera consacrée une dernière étude.

MAX RADIGUET.

LES

PETITS SECRETS DU CŒUR

I.

UNE CONVERSION EXCENTRIQUE.

Je ne crois pas que beaucoup de Parisiens aient connu Henri Néville, car il évitait le monde avec autant de soin que d'autres le recherchent. La société qu'il fréquentait d'habitude se composait tout au plus d'une demi-douzaine de personnes, et peut-être ce chiffre est-il encore exagéré. Quand il perdait un ami, ce qui lui arrivait quelquefois, il ne songeait pas à le remplacer, malgré la lacune que cette perte faisait dans sa vie habituelle, et il attendait avec patience que le temps lui fournît l'occasion de remplir les places laissées vides dans ses affections. Il avait coutume de dire en effet qu'on doit supporter ses amis jusqu'à ce que le fardeau devienne intolérable, et que pour l'agrément des relations et la satisfaction de cet instinct social qui entraîne l'homme vers l'homme, le plus aimable des indifférens ne vaut pas le plus détestable des camarades. Une fraîche connaissance, disait-il encore, lui faisait toujours l'effet de ces gibiers exquis qu'il faut laisser attendre quelque temps avant de s'en régaler, l'amitié ou même la simple camaraderie n'ayant tout son prix que lorsqu'elle était, comme le gibier rare, un peu *faisandée*. Cette opinion, qui vous paraîtra peut-être équivoque, était appuyée cependant sur une série de raisonnemens qui ne manquaient ni de finesse ni de moralité. Selon lui, les lois qui régissent l'amitié étaient absolument contraires à

celles qui gouvernent l'amour. La nature, en mettant dans le cœur de l'homme le sentiment de l'amitié, avait voulu qu'il pût prendre plaisir à contempler dans son semblable cette chimie morale dont les combinaisons fatales le faisaient si cruellement souffrir. Dame nature, ne voulant pas être calomniée, avait donné à l'homme dans le sentiment de l'amitié le moyen de contempler avec calme et bienveillance, sans dégoût et sans fureur, les opérations souvent douloureuses, le plus souvent nauséabondes, mais toujours nécessaires auxquelles elle se livre. Un ami était donc un miroir, ou mieux encore un exemplaire vivant du livre de la nature. Il y avait des livres de tous les formats, de toutes les reliures; mais peu importait l'apparence du livre, c'était le contenu qui était intéressant. Pour apprécier le livre, il fallait l'ouvrir souvent et le lire avec attention; le parcourir n'était pas assez : il fallait en savoir par cœur les beaux passages, en souligner les endroits défectueux, connaître la filiation logique des idées qu'il contenait, et tout cela n'était pas l'œuvre d'un jour. L'amitié, contrairement à l'amour, n'avait donc tout son charme et tout son prix que lorsque les âmes s'étaient pénétrées, et qu'elles connaissaient à fond tous leurs secrets. Comme c'est le seul de nos sentimens qui ne naisse pas de l'illusion, le seul qui nous soit conseillé et non imposé par la nature, la connaissance des vices, des travers et même des défauts de ceux qui nous l'ont une fois inspiré ne lui nuit en rien. Au contraire un travers, s'il est ridicule, nous attache en nous amusant; un vice, s'il est irrémédiable, excite notre sympathie et notre compassion, et s'il est léger, il nous fournit l'occasion de jouer le rôle de moraliste et de mentor, rôle très apprécié du pédantesque sexe masculin, qui n'a pas de plus grand plaisir que de réprimander, d'avertir et de conseiller, afin d'avoir la joie de pouvoir dire : « Admirez comme je suis sage, et imitez-moi, si vous pouvez! » Pour toutes ces raisons, Henri Néville ne changeait jamais d'amis et de camarades, et cinq ou six personnes composaient pour lui l'humanité tout entière.

Et ces cinq ou six personnes représentaient en effet pour lui l'humanité, car il savait à fond tous leurs secrets, et il avait fait le tour de leur âme. Elles étaient pour lui des personnifications vivantes, des emblèmes animés non-seulement des différens types humains, mais encore de quelques-unes des plus délicates nuances morales et sociales. L'un représentait à ses yeux toutes les qualités et toutes les généreuses illusions de l'homme élevé selon les doctrines du XVIIIe siècle; l'autre lui résumait tout l'esprit des ateliers, tout le spirituel charlatanisme et toute la manière de penser paradoxale des artistes; celui-ci lui avait offert le spectacle d'une nature spontanée et instinctive, livrée en pâture à toutes les furies de l'orgueil;

celui-là lui avait révélé l'accommodant scepticisme du monde et les faciles compromis qu'il autorise. La fréquentation de ces quelques amis ne lui avait pas seulement dévoilé tous les secrets des différentes natures d'hommes qu'ils exprimaient; elle lui avait aussi dévoilé tous les secrets des doctrines qu'ils professaient, quelquefois à leur insu, car tout homme, qu'il le sache ou non, possède une philosophie, une doctrine en vertu de laquelle il dirige sa vie et règle sa conduite. Ainsi il y en avait un qui lui avait démontré par expérience que les doctrines d'Helvétius méritaient d'être moins anathématisées qu'elles ne l'ont été, et qu'à tout prendre l'égoïsme avait du bon, car l'égoïsme, consistant dans le désir de n'être pas gêné, évite, autant qu'il le peut, d'être gênant. Un enthousiaste lui avait appris, à sa grande stupéfaction d'abord, que les idées réputées les plus nobles n'étaient pas toujours proches parentes de la charité, et qu'il n'y a pas de tyrannie plus dangereuse que celle de l'enthousiasme quand il n'est pas réglé par la modestie et la douceur, tandis qu'il avait trouvé des trésors de bienveillance intelligente chez un aimable matérialiste dont toute la doctrine pratique consistait à penser que l'homme est naturellement, sinon l'ami, au moins le camarade de l'homme. Quoiqu'il sortît rarement de chez lui, il en savait donc plus long sur la nature humaine que la plupart de ceux qui sont lancés dans le tourbillon le plus épais du monde, et qui ont parcouru tous les grands chemins du globe, car il avait largement fouillé dans cette mine d'observations que lui offrait la société restreinte au milieu de laquelle il vivait, et chaque jour il recommençait ses fouilles avec une curiosité toujours aussi ardente. Une expérience incessamment renouvelée lui avait appris en effet qu'une âme humaine est une mine inépuisable en métaux mêlés de toute espèce, or et argent précieux, cuivre vulgaire, plomb terne et vil étain.

Il avait aussi en lui-même certaines facultés et certaines tendances qui lui avaient singulièrement facilité son métier d'observateur, et qui portaient chez lui jusqu'à l'ivresse et à la frénésie les voluptés de la contemplation. Il agissait comme il pensait, selon ses doctrines de l'heure présente et ses préoccupations morales du moment. Contrairement à la plupart des hommes qui ont les doctrines de leurs passions, lui, il avait les passions de ses doctrines, c'est-à-dire que toute sa conduite, à tel ou tel moment de son existence, était la conséquence des doctrines qu'il avait embrassées. Les modernes ont rarement connu cette manière de philosopher qui était celle de l'antiquité. Alors chaque philosophe était réellement le personnage de sa doctrine, et, par sa conduite et ses mœurs, en révélait à tous les yeux les conséquences pratiques. Antisthène portant sa besace, Diogène roulant son tonneau, Zénon vaincu par le mal et refusant de croire à la douleur, Démocrite qui riait sans cesse et Héraclite

qui pleurait toujours, vivaient réellement de leur doctrine, corps et âme à la fois. Les doctrines étaient alors incarnées dans des personnes vivantes; nous modernes, nous avons trouvé plus commode de les pétrifier dans des églises et des institutions. L'existence est ainsi distincte et séparée de la morale; l'originalité de l'esprit y perd, mais la facilité de la vie y gagne. Personne n'est tenu de se conformer aux doctrines qu'il professe : vous pouvez être, si cela vous plaît, stoïcien et assister aux banquets d'Aristippe, cynique et porter le costume de Brummell, platonicien et ne pas vous soucier d'autre chose que de la prime et du report. Tel n'était pas Henri Néville. Il aurait pu dire, comme Vauvenargues : « Il fut un temps où j'étais stoïcien forcené. » Il changeait fréquemment de doctrines, mais elles conservaient un empire absolu sur lui jusqu'au moment où il les avait pleinement abjurées. Il avait été stoïcien forcené, mystique exalté, chrétien résigné, sceptique à outrance. Comme il laissait les doctrines qu'il avait embrassées produire en lui leurs conséquences pratiques, il connaissait à fond les vices et les vertus qu'elles engendrent, les passions qui les distinguent, les modifications qu'elles font subir à l'âme; il avait donc par cela seul vécu la vie de plusieurs hommes et connu les secrets de plusieurs types humains.

Des nécessités impérieuses le forcèrent à quitter la France; il alla en Amérique solliciter la bienveillance du hasard et essayer d'attendrir la fortune. Quelques lettres écrites à de longs intervalles nous ont appris que ces toutes-puissantes divinités, sans se montrer trop prodigues, avaient été cependant compatissantes, et qu'il leur devait par reconnaissance, sinon un temple, au moins une chapelle. Il connaissait assez la vie pour savoir que le proverbe qui sert de titre à l'une des comédies de Shakspeare, *tout est bien qui finit bien*, trouve rarement son application, et qu'on doit s'estimer fort heureux quand le proverbe peut être ainsi transformé : *tout est bien qui continue médiocrement*. Il ne s'est donc ni étonné ni scandalisé que la fortune ne lui ait accordé qu'une demi-protection, et que le hasard ait eu des distractions en s'occupant de lui. En tout cas, il nous est agréable de songer qu'il aura assez prospéré pour qu'à son retour ses amis puissent espérer qu'il leur rapportera en témoignage de son affection quelques objets rares et précieux du pays des *Yankees*, ne fût-ce que des mocassins et des armes de sauvage, car à son départ il était trop déshérité du ciel et de la terre pour leur laisser le moindre souvenir. Je fus plus favorisé que les autres, et il me laissa en partant le plus précieux gage d'amitié qu'il pût me donner, cinq ou six cahiers grossièrement reliés, où jour par jour il avait écrit les mémoires de sa vie, ses observations, ses expériences psychologiques, ses souffrances morales et physiques, ses caprices et ses rêveries. « Prends ces cahiers, me dit-il

avant de me quitter, de ce ton ironique qui lui était habituel. Peut-être pourront-ils un jour ou l'autre te rendre quelques services; je connais les nécessités du sinistre, maussade et avant tout ridicule métier de dupe que tu exerces, car j'imagine que tu n'es pas assez sot pour ignorer que ton concierge présente une surface sociale que tu ne présenteras jamais, et qu'il offre à nos semblables des garanties sérieuses que tu ne peux pas offrir. Je ne te conseille pas d'y renoncer : là où la chèvre est attachée une fois, il faut qu'elle broute; mais je ne puis m'empêcher de déplorer que tu aies pu croire, comme beaucoup de tes confrères, qu'amuser ou instruire les hommes soit un des buts de la vie. En admettant la vérité de cette très contestable opinion, qui indique plus d'honnête imbécillité que de pratique bon sens, il faudrait encore reconnaître que le métier d'homme de lettres est le pire moyen d'atteindre le but aussi inutile que peu glorieux que tes confrères se proposent. Si tu voulais amuser tes semblables, il valait mieux te faire comédien, et si tu voulais les instruire, il était plus sensé de te faire instituteur primaire. Quelle drôle d'idée que de s'inquiéter de gens que l'on ne connaît pas, que l'on ne connaîtra jamais, au point de vider en leur honneur son cœur et son cerveau! C'est une vraie dépravation, car si tu as en toi quelques bonnes pensées et quelques bons sentimens, il me semble que ce n'est pas au public, mais à tes amis, qu'ils devraient être réservés. Enfin heureux encore ceux dont l'esprit et le cœur sont assez riches pour mener longtemps cette existence de dupe! Tu dois donc prévoir les cas de défaillances subites, les fatigues morales ou physiques, les loisirs forcés; c'est alors que tu reconnaîtras l'utilité des informes manuscrits que je t'abandonne. Je te permets d'en disposer à ton gré, et sans scrupule. Si je restais à Paris, et que je te visse aux prises avec des nécessités urgentes, je n'hésiterais pas à mettre ma montre en gage pour toi, ou à faire les démarches les plus ennuyeuses auprès des usuriers de ma connaissance. Eh bien! ces manuscrits représentent ma personne : retire d'eux tout ce qu'ils pourront te donner. Tu trouveras dans ces cahiers peu de choses complètes, mais quantité de germes qui, échauffés par la réflexion, pourront peut-être se développer et s'épanouir, des rêveries, des anecdotes, des souvenirs, des esquisses de caractère, des silhouettes, quantité de combinaisons d'idées et de formules de chimie morale. Si le temps ne te manque pas, peut-être pourras-tu faire sortir de ce fatras quelque œuvre d'imagination, drame ou roman; si le temps te manque, tu pourras encore, malgré tout, rencontrer çà et là cinq ou six pages formant un ensemble par elles-mêmes, qui ne te coûteront aucune peine, si ce n'est celle de les transcrire; je t'autorise même à les couper brutalement avec des ciseaux, si le métier de copiste te répugne. Ne

crains pas que je veuille jamais revendiquer la propriété des billevesées de ma façon qu'il te fera plaisir de publier, et que la gloire que tu en retireras puisse jamais me faire envie. Tu ne me dois donc aucune reconnaissance, et je te dispense de me remercier. »

Je n'ai jamais fait usage de la liberté qui me fut ainsi octroyée, et en vérité j'hésite encore au moment d'en user pour la première fois. Il serait très facile de détacher de ces cahiers volumineux une série de paragraphes éloquens ou un chapelet de pensées profondes, mais c'est à peine si l'on pourrait y rencontrer dix pages qui répondissent aux besoins d'ordre, de méthode et de logique qui caractérisent l'esprit français. Ceux qui connaissent parmi nous le *Doctor* de Southey et la *Biographia litteraria* de Coleridge pourront se faire une idée approximative de ce capharnaüm intellectuel; encore les livres de Southey et de Coleridge se bornent-ils en général au monde des idées, et n'empiètent-ils pas à chaque instant sur les domaines de l'imagination et de la vie comme ces excentriques manuscrits. Je trouve des souvenirs d'enfance à côté de réflexions sur le Koran, et une dissertation sur le caractère de la musique de Donizetti à côté d'un fragment sur les femmes du Nouveau-Testament, que je détacherai peut-être un jour, dans une heure d'audace. Cependant çà et là Henri Néville a essayé d'introduire un peu d'ordre au milieu de ce chaos, et certains groupes de pensées et de sentimens liés ensemble par les simples liens de l'affinité naturelle attirent violemment les yeux par les titres bizarres dont il les a affublés. Les impressions nées exclusivement de la lecture portent pour titre *le Monde des Livres*. Certains portraits, dessins de caractères, souvenirs, anecdotes ont été réunis sous ce nom : *Images objectives et Impressions extérieures*. Quelques réflexions morales et quelques rêveries d'une nature poétique et romanesque ont été baptisées *Images des Rêves et Fantômes subjectifs;* mais de tous ces groupes de rêveries et de pensées, celui qui m'a paru le plus nouveau et le plus original est un ensemble de récits et de souvenirs réunis sous ce titre alléchant pour le moraliste et le psychologue : *les Petits Secrets du Cœur*. Ce sont des réflexions sur les subtils mobiles qui déterminent les actions humaines, confirmées par des anecdotes d'un genre tout à fait excentrique et singulier, qui feraient dire à plus d'un lecteur ce que Voltaire disait de Marivaux : « Voilà un auteur qui connaît tous les sentiers du cœur humain, mais qui n'en a jamais connu la grand'route. » L'auteur, je crois, accepterait volontiers ce reproche, car il est très évident que pour lui il n'y a pas de règle générale dans les déterminations de la volonté, et que tout est exception dans ce prétendu domaine de la liberté. Du reste écoutons-le parler lui-même; les pages qu'on va lire sont extraites d'un chapitre intitulé *après une Lecture de Sterne*.

« J'ai connu beaucoup d'esprits ingénieux et de fins connaisseurs en littérature qui regardaient Sterne comme un auteur trop vanté. Sans doute, disaient-ils, il y a dans ses œuvres quelques pensées profondes et quelques pages remarquables, mais comme il peut et comme il doit naturellement s'en rencontrer dans les œuvres d'un écrivain qui parle sans jamais s'arrêter et bavarde à bouche-que-veux-tu. Il sait rire, dit le vulgaire, toujours disposé à accepter les réputations faites et les préjugés établis. Eh bien! c'est une question très discutable. Ce n'est pas tout que de rire, il faut encore ne pas rire à contre-temps. Or la gaieté de Sterne nous semble presque toujours intempestive; il montre ses trente-deux dents alors qu'il faudrait se contenter de sourire, souvent même alors qu'il n'a aucune raison sérieuse de déployer tant de gaieté. Il a le rire facile et intarissable des enfans, cela est vrai, et cependant ce rire n'a aucune innocence ni aucune naïveté; il est cynique autant que puéril. Sa sensibilité si vantée est remplie d'égoïsme, et manque entièrement de tendresse et de sympathie; il jouit de la douleur qu'il contemple, et pleure non de compassion, mais de plaisir. Est-il d'ailleurs assez affecté, alambiqué, obscur, énigmatique, assez rempli d'hypocrisie et de charlatanisme! On dirait qu'il pleure non pour vous émouvoir, mais pour vous donner une excellente idée de son cœur, ou pour vous duper plus sûrement par ce vain étalage de larmes. Toutes ces critiques sont parfaitement justes, mais Sterne a un mérite qui rachète amplement ses défauts : on peut dire qu'il a découvert d'instinct une branche très importante des sciences morales, encore peu cultivée, mais qui le deviendra de plus en plus à mesure que la société deviendra plus raffinée et plus compliquée, — l'entomologie morale. Nul mieux que Sterne n'a pour ainsi dire vu l'invisible et saisi l'insaisissable, nul n'a mieux compris les mobiles bizarres et occultes des actions humaines et les mystérieux secrets du cœur humain. Malheureusement Sterne n'était pas un homme de génie; il a ignoré lui-même la découverte qu'il avait faite, il a exploité cette science des petits secrets du cœur humain non comme un philosophe ou un grand artiste, mais comme un sceptique et un charlatan spirituel. Et cependant je pense bien souvent à lui lorsque je contemple le spectacle de la vie et que j'observe les infimes accidens qui dirigent nos destinées. Bien souvent j'ai pensé au nez gigantesque de Diégo en assistant à certains succès, et au fétu de paille de la veuve Widman, en observant les relations sympathiques entre les deux sexes. Que serait-il advenu si les populations émerveillées avaient pu constater de quelle substance était ce nez de Diégo qui leur inspirait tant d'admiration, et si l'oncle Toby n'avait pas soufflé dans l'œil de la veuve Widman? Que serait-il advenu si M. Shandy lui-même, se levant précipitamment, eût re-

froidi la conversation commencée pour aller remonter sa pendule? Il est possible que ce fait insignifiant nous eût privés de l'existence et par suite des remarquables opinions de l'excentrique Tristram Shandy.

« Je ne sais, mais il me semble quelquefois que la science du cœur humain est encore aujourd'hui dans l'état où était la philosophie au temps de la scolastique. Nous nous vantons beaucoup de notre culture morale raffinée; raffinée n'est pas le mot juste, c'est quintessenciée qu'il faudrait dire. Nous avons créé certains êtres impersonnels nommés amour, ambition, orgueil, qui sont chargés de rendre compte de toutes nos actions, et qui me semblent parfois avoir un certain air de parenté avec les entités des réalistes du moyen âge. Nous nous rangerions plus volontiers du côté des nominalistes, et nous dirions de tous ces êtres impersonnels nommés passions ce qu'ils disaient des entités, que ce sont des mots et du vent : *verba et flatus*. Nous nous abusons nous-mêmes en prenant pour les principes de nos actions les passions qui n'en sont que les agens, agens qui sont susceptibles des modifications et des métamorphoses les plus extraordinaires. Nous ne savons rien ou à peu près rien de nos semblables; nous croyons avoir tout dit lorsqu'en contemplant leurs actions, nous avons dit : Il est ambitieux, ou amoureux, ou orgueilleux; vaines paroles qui ne rendent compte de rien et ne répondent à aucune réalité. Nous ne savons rien de nos semblables, et nous ne savons presque rien de nous-mêmes, car heureusement les hommes n'ont pas la vue assez perçante et assez attentive pour se pénétrer et s'observer sérieusement. Nous nous oublions nous-mêmes en quelque sorte, nous oublions les jours à mesure qu'ils se succèdent, nous oublions les causes à mesure que les conséquences se déroulent. Les sensations, se confondant par leur multiplicité même, égarent et troublent notre jugement, si bien que nous ne savons plus rapporter aucune de nos actions à son véritable principe. Nous nous oublions nous-mêmes, et il en résulte que nous nous étonnons de nous-mêmes, et que nous sommes à nos propres yeux des monstres incompréhensibles et des énigmes indéchiffrables. Cet étonnement qui nous fait répéter sans cesse cette phrase qui sert depuis si longtemps : « Ah! l'étrange créature que l'homme! » ne vient que de notre ignorance; mais si nous savions nous pénétrer, il augmenterait bien loin de diminuer. Nous rougirions de nous-mêmes, en même temps que nous serions émerveillés en voyant les indignes objets auxquels nous sacrifions et les mystérieux trésors qui sont renfermés dans notre cœur, que nous ignorons et que nous négligeons.

« Il a été vraiment très bien dit que l'expression est toujours inférieure à la pensée, la pensée déterminée à la pensée vague et

latente, et que nous n'exprimons que la plus mauvaise partie de nous-mêmes. A cette vérité incontestable j'ajouterais volontiers ce corollaire, que nous n'exprimons jamais que la partie superficielle de nous-mêmes. De là vient qu'en apparence les hommes semblent se répéter à l'envi les uns des autres, et que toutes leurs actions nous paraissent autant de lieux-communs. En réalité cependant il n'en est rien, et le monde moral qui vit invisible sous tous ces crânes épais et sous toutes ces poitrines fermées est d'une étonnante variété. Je voudrais avoir la plume de Sterne pour vous faire apercevoir quelques-unes des bizarres figures de ce monde singulier, et pour vous faire pénétrer quelques-uns de ses mystères occultes. Il est reconnu par exemple que l'orgueil est une des passions de l'âme; mais savez-vous dans combien de choses l'homme peut placer son orgueil? Quand les journaux vous apportent la nouvelle de quelque résolution désespérée, une conversion inattendue ou un suicide inexplicable, votre première pensée est d'attribuer cette résolution à quelque grande cause. Vous vous dites que la vie n'a pas tenu toutes les promesses qu'elle avait faites, que le cœur a été meurtri par une dure expérience, que quelque grand remords appelait une grande expiation, et vous ne songez pas que vos hypothèses supposent à cet inconnu une belle âme, vous ne songez pas que les hommes auxquels la vie a fait des promesses sont extrêmement rares, et plus rares encore les grands coupables dont les fautes valent la peine d'être expiées. Hélas! vous jugez la vie comme un classique juge l'art dramatique; votre pensée refuse d'admettre que le ridicule puisse s'allier au désespoir, et qu'une cause absurde puisse engendrer un chagrin profond. Votre imagination dans ses excentricités les plus hardies n'oserait jamais inviter la folie à faire résonner ses grelots sur le cadavre d'un suicidé, ou sous les voûtes sonores d'un monastère. Eh bien! écoutez l'histoire d'une conversion religieuse, que je crois avoir été très sincère, exécutée avec enthousiasme et ferveur, nécessitée par un désespoir incurable, et qui n'en porte pas moins les marques de la folie la plus bouffonne. Certainement l'ange qui est chargé de tenir les archives dans l'olympe du rire a dû inscrire cette conversion sur ses tablettes; tous les dieux qui président aux joies bruyantes ont dû se pâmer d'aise en écoutant le récit de ce désespoir saugrenu, et cependant des larmes d'un repentir sincère et d'un regret amer ont probablement coulé des yeux de ce misérable pénitent. Supposez un instant, je vous en prie, que c'est Lawrence Sterne avec sa sentimentalité bouffonne qui vous raconte cette histoire si bien faite pour réjouir ses mânes, et il vous sera facile de suppléer par l'imagination à l'inexpérience et à l'insuffisance de mon récit.

« Je n'ai jamais ressenti de plus grande surprise que celle qui me

laissa muet et confondu le jour où j'appris qu'Adolphe C... était entré au monastère de la Trappe. De tous les êtres humains que j'ai connus, celui-là était certainement le moins disposé par la nature à recevoir les visites de la grâce divine. J'eus beau me répéter pendant plusieurs jours la parole de l'Écriture : L'esprit souffle où il veut, je ne pus parvenir à comprendre pourquoi il avait eu la volonté de souffler à travers cette absurde cervelle. Sans doute un miracle avait été nécessaire à un moment donné, et lui, indigne, avait été choisi pour être l'instrument de ce miracle? Certainement cette conversion inattendue était une preuve nouvelle et irrécusable que la clémence de Dieu est aussi infinie que sa puissance; mais cette explication étant admise, il m'était encore fort difficile de comprendre comment l'esprit avait pu pénétrer dans cette âme, par quel coin, par quelle fente, par quelle fissure. Cette âme était si bien matelassée de ses propres vices, qu'il semblait impossible de la pénétrer. Il n'avait aucun de ces vices ardens et de ces mouvemens pleins de violence qui, par leur excès, sont quelquefois l'instrument de rédemption des âmes perverses qu'ils tyrannisent, et c'est précisément par cela même que sa damnation semblait irrévocable. Il n'avait que des vices mous, plats, abjects, horribles à contempler comme les organes visqueux des créatures inférieures. De notre vie nous n'avons connu quelqu'un qui nous ait fait aussi clairement comprendre la vérité de cet axiome ferme et attristant d'Aristote, contre lequel le cœur se révolte, mais que la froide raison est obligée d'admettre : il y a deux sortes de natures, la nature libre et la nature esclave, et toutes les constitutions du monde ne peuvent rien changer à cet inexorable fait. Lui, il appartenait essentiellement à la nature esclave; il était né serf, parasite et bouffon. Au bout d'un commerce d'une demi-heure avec lui, on songeait inévitablement au grand fouet des planteurs, à la chaîne servile et aux carcans de fer. Oh! l'aimable et l'intéressant personnage! avec quelles amusantes grimaces il vous remerciait des cigares que vous vouliez bien lui jeter! De quelles inepties bouffonnes il payait son écot aux déjeuners et aux soupers auxquels il était invité! Et comme il était à son aise dans le rôle que la nature lui avait donné à jouer! Sa bassesse était véritablement exquise, car elle était exempte de ces fausses hontes, de cette humilité timide ou de cette arrogance effrontée qui distingue les âmes viles et qui se sentent telles. Il était vil comme le rossignol est mélodieux, naïvement, et cette naïveté prêtait à ses vices un attrait bouffon qui faisait tout excuser. Il était impossible de songer à se scandaliser en le voyant si sûr et si satisfait de lui-même, si tranquille et de si heureuse humeur. Comme il était adroit et savait bien se faire accepter! Flatteur, sans être rampant, familier sans être importun, il savait respecter vos bonnes

qualités et ne caressait jamais que vos défauts et vos vices. Un instinct secret semblait l'avertir que les qualités supérieures de l'hypocrisie et de la fourberie lui manquaient pour exploiter ce qu'il y avait en vous de bonnes qualités, et qu'il devait se borner à être le flatteur de vos travers et pour ainsi dire le camarade de vos plaisirs. C'est aussi à cela qu'il bornait son rôle, et il s'en acquittait si merveilleusement qu'on l'eût chargé de messages amoureux pour les membres féminins de sa famille, qu'il n'eût ressenti, je crois, aucun scrupule embarrassant.

« Tel qu'il était cependant, on ne pouvait ni le haïr ni le mépriser complétement. Pour ma part, si je cherche à me rendre compte du sentiment qu'il m'inspirait, je suis obligé d'avouer que je le méprisais avec affection, et je crois que c'est là le sentiment qu'il inspirait à la plupart de ses camarades. Il était si inoffensif, si désarmé dans sa bassesse, qu'on ne pouvait lui en vouloir de son abjection. C'était pour votre plaisir d'ailleurs qu'il étalait cette abjection avec tant de complaisance. Cependant l'espèce de mépris affectueux qu'il inspirait avait des causes plus profondes, qu'il avait pénétrées parfaitement, et dont la connaissance lui rendait facile son rôle de parasite et de bouffon. Il possédait une force de sympathie incontestable, et ici, lecteur, admirez par quels subtils moyens la toute-puissante nature sait subjuguer le cœur des hommes. Cette force de sympathie consistait dans sa laideur, qui était une des plus réjouissantes, des plus burlesques, des plus exhilarantes que j'aie jamais vues. Vous le regardiez, et vous sentiez la gaieté monter en vous comme une douce ivresse; il parlait, et le rire venait spontanément s'épanouir sur vos lèvres. En vérité, le rire semblait lui obéir comme un esclave affectueux, tant il était complaisant et docile, tant il était empressé de l'accueillir dès qu'il paraissait. Ce n'était pas seulement chez ses amis et ses camarades qu'il soulevait cette gaieté irrésistible, c'était chez tous ceux qui avaient le bonheur de le contempler une minute. Ceux-là, quels que fussent leurs soucis et leurs peines, s'en retournaient heureux et délivrés de leurs tristesses au moins pour une journée entière. Cent fois, au coin des rues, j'ai vu les grisettes s'arrêter avec un étonnement joyeux qui se manifestait par quelque bruyant éclat de rire, et les femmes plus réservées se détourner pour cacher à demi leur sourire. S'il entrait dans un bal public ou dans une réunion de jeunes gens, il était assuré d'avance de soulever des tempêtes d'hilarité et d'être le lion de la soirée. Il n'avait qu'à paraître, et pour un moment tous les cœurs lui étaient conquis, toutes les coupes lui étaient tendues. Je n'essaierai pas de faire un portrait de sa personne physique, une pareille tâche est au-dessus de mes forces; tout ce que je puis dire, c'est qu'il méritait son succès. On eût dit la production de

quelque artiste de génie qui est tellement habitué à créer la beauté, que dans ses fantaisies les plus bouffonnes il ne peut s'empêcher de songer à elle. D'ordinaire la laideur est une négation de la beauté; ici elle n'en était que la joyeuse et amusante parodie. Cette parodie spirituelle, attique, qui fait irrésistiblement rêver à la beauté qu'elle veut railler, cette parodie que le génie des Grecs réalisa si heureusement dans les dieux aux pieds de chèvre et à la barbe de bouc, la nature l'avait en quelque sorte incarnée dans la personne d'Adolphe C... Sa laideur semblait ajoutée après coup comme par une main qui s'amuse et qui suit les indications d'un esprit en belle humeur; elle semblait entée sur une beauté primitive, qu'elle avait détruite en l'exagérant. Ses belles joues de chérubin bouffon, lisses, roses, rebondies, auraient tenté le pinceau de Rubens par l'éclat de leur chair et l'incarnat de leur couleur. Au milieu de ces grasses et florissantes étendues de matière s'élevait, comme une citadelle, un nez charnu, gigantesque, un nez comme les hommes n'en ont jamais rêvé et comme la nature seule peut en faire, que surveillaient, pareils à de vigilantes sentinelles, deux yeux énormes, fixes et cyniques, d'un bleu charmant, dont l'azur du ciel peut seul donner une idée.

« Cette laideur, divertissante et comique, faisait sa force; en elle était le secret de la sympathie méprisante qu'il inspirait. Il le savait; aussi aimait-il sa laideur comme on aime les instrumens qui vous ont rendu victorieux. Il n'aurait pas changé son visage grotesque pour celui de l'Antinoüs ou de l'Apollon Pythien. Il aimait ce nez baroque qui lui avait valu tant de soupers, tant de succès de fou rire, qui avait fait retourner tant de visages épanouis, qui lui avait fait pardonner tant d'actions et de paroles incongrues qu'on n'aurait jamais passées à tout autre que lui. Il aimait ces yeux démesurés, dont l'expression relevait si bien les platitudes bouffonnes qu'il débitait. Ces heureuses difformités lui avaient aplani tant de petites difficultés! Plus d'une grisette à l'esprit bizarre et pervers, fascinée par ce visage étrange, avait été vaincue sans combat; plus d'une démarche où tout autre aurait échoué avait été accueillie favorablement en vertu de cet axiome incontestable : quiconque a ri est désarmé. Cette laideur était son gagne-pain, son génie, son moyen d'action sur les hommes; c'est par là qu'il avait conquis leur complaisance, sinon leur estime, et leur étonnement, sinon leur amour. Ainsi il marchait dans la vie avec cette superbe assurance, qui est la conséquence des triomphes mérités, des situations nettes et inexpugnables, et que donnent également une grande richesse, un succès incontesté et un honneur sans tache. Comme tous les triomphateurs insolens, il n'avait pas songé que l'heure des revers pourrait sonner, et qu'il pourrait venir un jour

où le burlesque moyen de succès dont il avait abusé lui serait retiré. Ce jour vint, et la vengeance de la Providence s'étendit sur lui comme pour prouver qu'elle se chargeait de châtier d'autres insolences que celles des Nabuchodonosor et des Antiochus. Un beau soir de printemps, un frisson le saisit. Il se coucha, et se releva deux mois après défiguré par la petite vérole. Défiguré n'est pas tout à fait le mot propre, et je désespère de trouver une expression convenable pour peindre les ravages particuliers que la maladie avait faits sur lui. Son visage cependant portait peu de traces des affreux stigmates de la petite vérole : on n'y distinguait point de crevasses, ni de coutures. Quelques marques légères attestaient seulement çà et là le passage de la terrible maladie; mais ces marques avaient suffi pour altérer complétement sa physionomie et pour enlever tout caractère à sa piquante laideur. Le charme bouffon que nous avons essayé de décrire avait complétement disparu de son visage. Lorsqu'il put sortir et qu'il voulut tenter de recommencer sa vie passée, il s'aperçut de l'énorme et irrémédiable changement que la maladie avait opéré en lui. D'ordinaire un éclat de rire franc et cordial accueillait son arrivée, et ceux même qui le voyaient familièrement ne pouvaient retenir un sourire dès qu'ils l'abordaient. Maintenant tout était changé. Les amis qu'il rencontrait le regardaient avec étonnement, et, après l'avoir félicité de son retour à la santé, se détournaient avec indifférence. Il n'éveillait plus comme autrefois l'attention des inconnus, et il pouvait passer au milieu de la foule sans crainte d'être remarqué. Il avait perdu avec la maladie la puissance de sympathie comique qui l'avait soutenu jusqu'alors. Il sentit qu'il ne se relèverait jamais du coup qui le frappait, se regarda à bon droit comme perdu, et tomba dans un morne désespoir. Un jour que je me promenais avec un de mes amis à travers les rues de Paris, nous le rencontrâmes mélancoliquement assis sur le boulevard; il n'osa point nous aborder ni même nous saluer, mais je n'oublierai jamais le regard triste et désolé qu'il me jeta. Je compris toute la portée de ce regard, qui, pour s'échapper de deux yeux jadis cyniques et insolens à outrance, n'en contenait pas moins toutes les tristesses qu'ont ressenties tant d'âmes nobles et grandes. Dans son muet langage, il disait, ce regard, tout ce que peut dire le regard d'un héros qui sent la gloire lui échapper, ou celui d'une jolie femme qui vient d'apercevoir les premières marques irrécusables de la vieillesse. Il disait distinctement : « Ils sont finis les jours de fête! Adieu maintenant pour toujours aux joyeux éclats de rire et aux bruyans lazzis! J'ai perdu ce qui me faisait, sinon aimer, au moins rechercher et supporter. Maintenant le papillon qui vous avait diverti par ses couleurs bizarres est mort, et il n'en reste plus qu'un ver méprisable à côté duquel vous passez en vous détournant. » Je

fus saisi de pitié en rencontrant ce regard dont j'essaie d'interpréter le langage, et je fis un pas en avant pour aller serrer la main du malheureux. Je ne sais quel vilain sentiment de mépris me retint et me fit détourner la tête; j'ai toujours regretté depuis cette minute de dureté.

« Quelque temps après, on m'apprit qu'Adolphe C. était entré au monastère de la Trappe. Cette nouvelle inattendue me plongea dans la stupéfaction la plus profonde. Mon esprit avait bâti pour lui une tout autre destinée. Je m'étais plu à imaginer pour ce divertissant bouffon une décadence croissante; je le voyais descendant vers l'ignominie avec cette force de gravitation irrésistible qui entraîne vers la misère l'homme opulent atteint dans sa fortune, et vers le crime l'homme une fois atteint dans son honneur. — Il descendra, pensais-je, tous les degrés du parasitisme; après avoir flatté les vices et les travers des brillans jeunes gens parmi lesquels les faveurs du hasard lui avaient permis de vivre, il flattera les vices de drôles interlopes et de débauchés de bas étage, jusqu'à ce qu'enfin il tombe sur la boue infecte des chemins pour ne se relever jamais. Certes, si le calcul des probabilités n'est point menteur, mon hypothèse approchait aussi près que possible de la vérité, et voilà qu'une résolution soudaine, inespérée, venait la reléguer dans la région des mensonges! Un coup de la grâce avait touché ce malheureux, qui n'avait certainement jamais eu souci des choses éternelles, et qui n'avait peut-être jamais prononcé le nom de Dieu, excepté pour blasphémer ou pour relever ses lazzis impurs par le sel de l'impiété cynique. Cette conversion était-elle sincère? J'en doutai un instant; puis, quand je me rappelai le long et triste regard qu'il m'avait jeté quelques mois auparavant, toute incertitude s'évanouit de mon esprit. Je remontai sans effort tout le cours des pensées qui l'avaient agité, et je vis clair dans son âme. Ah! quel spectacle attristant et absurde! D'abord l'abattement s'était emparé de lui, puis le désespoir, lorsqu'il s'était aperçu qu'il n'était plus grotesque, et qu'il avait perdu la puissance d'amuser. D'autres se lamentent lorsque le ridicule les atteint; lui s'était désespéré parce que le ridicule l'avait fui. Alors ces yeux cyniques qui n'avaient jamais eu une larme de pitié et de sympathie humaine étaient devenus humides, puis il les avait relevés vers le ciel, et il avait prié.

« Il pleura et il pria. — Larmes ridicules, direz-vous peut-être, aussi ridicules que la cause qui les fit couler, prières grotesques et qui durent certainement scandaliser les anges assis autour du trône de Dieu! — Ne soyez pas aussi sévères, honnêtes pharisiens. Les larmes de ce malheureux étaient ridicules, mais j'en ai tant vu couler d'indignes! J'en ai tant vu couler où le repentir n'entrait pour rien! Il pleura comme vous avez pleuré, enfant, le jour où vous avez

été trahi par votre première maîtresse, quelque plate créature qui ne valait peut-être pas une seule des larmes d'un honnête garçon, — comme vous avez pleuré, vieille coquette, le jour où vous avez vu s'enfuir ce dernier amant auquel vous vous accrochiez avec désespoir, — comme vous avez pleuré, beau dandy, le jour où, la face livide et les traits bouleversés, vous avez senti les larmes monter dans vos yeux, secs jusqu'alors, en contemplant votre dernier billet de mille francs. Il y avait du regret, de la vanité et de l'égoïsme dans ces larmes; mais, dites-moi, y avait-il un atome de repentir? Ce n'était pas le regret d'avoir péché qui vous animait, convenez-en; c'était le désespoir de ne pas pouvoir pécher encore. Lui au moins eut le mérite de mêler un repentir sincère à ses ridicules regrets. Ses prières vous semblent bouffonnes; mais songez un peu qu'elles n'ont point paru telles à Dieu, puisqu'il les a entendues et qu'il les a exaucées. Que les philistins et les pharisiens rient s'ils veulent de cette conversion; vous n'en rirez pas, vous, créatures d'élite, qui avez commencé par désirer tout le bonheur de la terre, et qui avez fini par ambitionner toutes les félicités du ciel. Si l'humilité a fait taire en vous la voix de l'orgueil, vous aimerez à vous abaisser, j'en suis sûr, et à vous trouver une sorte de fraternité avec ce misérable; vous vous avouerez noblement que, pour être plus belles et plus grandes, plus dignes de désir et d'envie, les choses que vous avez poursuivies, possédées et regrettées, n'étaient pas moins fragiles, pas moins périssables que les choses infectes et grotesques auxquelles il bornait son ambition. Ne ris pas de cette conversion, toi surtout que je connais si bien, jeune homme au cœur empoisonné d'orgueil et gonflé de passion. Sais-tu vers quel port te conduiront les orages de l'existence, et de quels moyens la Providence se servira pour te guérir de ces blessures que tu regardes aujourd'hui avec tant de complaisance, et pour calmer les ardentes fièvres qui te consument et dont tu es si fier?

« Et maintenant tirons directement la morale de cette histoire à la manière des fabulistes antiques; elle prouve clairement deux faits moraux : le premier, c'est que l'homme place son orgueil dans d'étranges choses; le second, c'est que le cœur humain est mené par des mobiles plus singuliers qu'on n'oserait l'imaginer. »

Telle est généralement la manière dont ces fragmens sont écrits. Nets et rapides, dépourvus de toute recherche dramatique et de toute prétention à l'art, ils trahissent, par leur forme même et leur peu de souci des agrémens extérieurs, la nature méditative et rêveuse de l'auteur. Sa pensée semble affectionner une nuance particulière, qu'à défaut d'une meilleure expression j'appellerai le *gris lumineux*. Sur ce fond clair et brillant, un peu uniforme, une image se détache quelquefois comme un accident de couleur. L'expression des senti-

mens est rarement tapageuse et bruyante; mais au milieu de cette tranquillité abstraite une phrase éclate tout à coup comme une bombe, ou vibre comme une ondulation musicale. L'auteur se parle généralement à lui seul et parle pour lui seul, et cependant on dirait par momens que le milieu dans lequel s'échappent ses paroles est plein d'échos qui veulent bien lui servir d'interlocuteurs. Il a l'amour le plus vif de la réalité et le dédain le plus prononcé pour les apparences extérieures; il n'aime pas à sortir des domaines de la réalité abstraite, qu'il considère comme la seule vraie. Pour lui, toute chose a une âme qu'il faut savoir saisir; une fois que l'âme a été surprise, cette chose n'a plus rien à vous apprendre, et la forme n'a plus aucune importance. Comme on le voit, il regarde le monde plutôt avec des yeux de contemplateur et de curieux qu'avec des yeux d'artiste. Aussi s'inquiète-t-il fort peu en général de mettre en œuvre les nombreux matériaux que la réalité lui offre, et ne se met-il pas en frais d'imagination pour exploiter les secrets qu'il a surpris. Par sa tournure de pensée et sa manière de sentir et de juger, il s'éloigne donc considérablement des tendances qui entraînent la littérature moderne et des goûts du public actuel. Aujourd'hui toute pensée, pour se faire accepter, doit revêtir une forme dramatique ou romanesque, cette forme dût-elle étouffer la pensée et l'absorber au point de la rendre introuvable; lui, il croyait au contraire qu'une pensée ne vaut rien que par elle-même, qu'elle perd la moitié de son prix lorsqu'elle revêt un habit d'emprunt, et que d'ailleurs les pensées qui exigent impérieusement une forme dramatique ou romanesque sont extrêmement rares. Si vous lui aviez dit que la conversion excentrique racontée plus haut pouvait être, pour un conteur doué du génie comique, le germe d'une nouvelle amusante, il vous aurait répondu que vous étiez dans la plus grande des erreurs, et qu'il n'y avait dans une telle histoire que deux points intéressans, un caractère bizarre assez amusant pour être esquissé, un fait moral assez important pour être noté. Nos pères, qui se plaisaient presque exclusivement à la peinture abstraite des sentimens, auraient peut-être approuvé cette manière de penser : aujourd'hui ce n'est qu'en tremblant que j'ai détaché les pages qu'on a lues. Encore ai-je pris la précaution de choisir le fragment le plus court, l'épisode le plus acceptable parmi les nombreux fragmens et épisodes que m'offraient ces manuscrits, afin que si le public me jugeait coupable pour avoir osé lui présenter de telles bizarreries, ma faute me fût plus aisément pardonnée. J'ai donc lancé ce fragment comme préface ou pour mieux dire comme prospectus de chapitres que j'aimerais à détacher successivement, si mon audace pouvait être excusée.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1859.

Amis de la paix, convaincus en conscience que la guerre n'est légitime qu'à la condition de n'être point arbitraire et de se présenter avec le caractère d'une irrésistible nécessité, médiocrement confians dans l'efficacité de la force matérielle appliquée à la solution des grandes questions morales, habitués à croire que ce n'est point précisément avec des secours étrangers qu'un peuple secoue une domination étrangère et conquiert véritablement son indépendance, nous ne pouvons que nous réjouir de la soudaine résolution à laquelle nous sommes redevables de la fin de la guerre. Moins que d'autres peut-être, nous avons été surpris par cette péripétie, car, après l'éclatant succès de Solferino, nous avions compté sérieusement et sur la résignation de l'Autriche à des sacrifices inévitables, et sur la modération de la politique française, modération qui pouvait seule conjurer quelques-unes des graves difficultés déjà nées du développement de la guerre. Ce qui manque à la France, ce n'est certes point la gloire des armes : elle en est rassasiée. Ce qui manque à l'Italie, ce n'est certes point l'intervention armée des étrangers dans ses affaires : c'est à cette intervention incessante depuis des siècles qu'elle doit imputer presque tous ses malheurs. Ceux donc qui, comme nous, après avoir souhaité vainement que la guerre fût prévenue, demandaient du moins qu'elle fût courte, *sia il combatter corto,* comme disait Pétrarque, ont bien le droit de se féliciter de voir exaucé le plus modeste de leurs vœux, car personne ne pourra les accuser d'inconséquence, ou leur imputer l'avortement d'espérances excessives et trop témérairement surexcitées.

Nous ne connaissons encore que les principaux traits de la paix qui a été signée entre l'empereur d'Autriche et l'empereur des Français à Villafranca. L'Italie sera organisée en confédération sous la présidence honoraire du pape. La Lombardie, sur laquelle l'Autriche nous cède ses droits, est don-

née par la France au roi de Sardaigne. L'Autriche conserve la Vénétie; mais la Vénétie fait partie intégrante de la confédération. Avons-nous le droit, sur l'indication de ces simples élémens, de porter un jugement politique sur la paix de Villafranca? Nous n'oserions le dire. Pour apprécier toute la portée de l'arrangement convenu entre les deux empereurs, il faudrait connaître le règlement organique qui doit être adapté aux bases qui nous sont sommairement annoncées. Il est évident par exemple que les principes d'après lesquels sera rédigé le pacte fédéral italien donneront au nouvel arrangement sa véritable signification politique, et qu'il n'est guère possible par conséquent d'émettre un jugement précis avant que les dispositions du pacte fédéral de l'Italie n'aient été arrêtées. Nous ne connaissons que les termes généraux de la paix militaire, nous ignorons quelques-unes des conditions essentielles de la paix politique qui sera la conséquence de la paix militaire; mais, cette réserve posée, nous ne pensons point qu'il y ait de l'indiscrétion à essayer de pressentir l'esprit de la paix politique d'après les données élémentaires que nous possédons. Il est permis, croyons-nous, de rechercher, à la lueur des conjectures plausibles, les causes qui ont pu déterminer un arrangement que le public en général n'attendait pas si tôt. Il est permis de confronter les conditions de la paix avec les causes et l'objet de la guerre. Il est permis d'examiner quelles peuvent être les conséquences probables de cette paix, d'abord au sein de l'Italie et ensuite en Europe. C'est du moins ce que nous allons tenter, sans nous dissimuler les chances d'erreur que nous allons courir dans nos appréciations hypothétiques; mais qui peut aujourd'hui se croire à l'abri de telles erreurs? Les plus hauts et les plus grands en sont réduits à faire de la politique conjecturale. Le ministre des affaires étrangères d'un grand pays, lord John Russell, ne croyait-il pas, au moment où la paix se signait, que l'armistice n'était qu'un fait militaire? Quand ceux même qui sont à la source des informations sont si peu instruits ou si peu clairvoyans, l'on peut, ce nous semble, s'exposer sans confusion au péril de se tromper.

Les motifs qui ont rendu traitable l'empereur François-Joseph sont les plus apparens. Ses échecs avaient été aussi terribles que prompts. Il avait été obligé d'évacuer la Lombardie, et ne pouvait raisonnablement conserver aucune pensée de retour dans cette province, dont la possession était si ruineuse pour l'Autriche. Placé avec son armée sur les forteresses du Mincio et de l'Adige, il était réduit, avec des troupes décimées et démoralisées, à soutenir une défensive désespérée. L'escadre française allait attaquer Venise; des troupes françaises allaient débarquer dans la Vénétie, et une fois nos armes engagées dans cette partie de l'Italie, ce devenait pour nous une question d'honneur de l'enlever à l'Autriche et de la rendre à l'indépendance. Quelles étaient d'ailleurs les ressources de l'empereur François-Joseph pour continuer une lutte dont le résultat fatal était écrit d'avance? Soit à l'intérieur, soit au dehors de l'empire, l'empereur François-Joseph ne pouvait obtenir de nouvelles ressources défensives qu'au prix de sacrifices douloureux pour sa fierté. A l'intérieur, son autorité était peut-être déjà menacée en Hongrie, et pour demander à ses peuples de nouveaux efforts, il eût été obligé de renoncer à un système de gouvernement qui a excité

une nombreuse et forte opposition, de faire des concessions libérales, d'entrer vis-à-vis de ses sujets dans une de ces capitulations auxquelles est souvent réduit le despotisme aux abois, mais qui, imposées par la nécessité, perdent le mérite de la spontanéité et de la bonne grâce. Au dehors, il ne rencontrait que des ennemis heureux de ses échecs, comme les Russes; des alliés, comme les Anglais, qui l'avaient prévenu dès le principe que dans aucun cas ils n'épouseraient sa querelle italienne, et qui tout récemment, dans un discours que lord John Russell prononçait à la veille de prendre le ministère des affaires étrangères, lui faisaient entendre qu'il devait perdre non-seulement la Lombardie, mais la Vénétie; des confédérés enfin, comme la Prusse, qui, pour salaire d'un secours incertain et en tout cas bien lent, demandaient que l'Autriche abdiquât sa suprématie en Allemagne et leur cédât l'hégémonie au sein de la confédération. Vaincue en Italie, où elle allait subir un assaut formidable et suprême, menacée de dissolution à l'intérieur, ne trouvant auprès des grandes puissances que malveillance, indifférence, ou l'illusion d'un concours à la fois intéressé et inefficace, l'Autriche en détresse ne pouvait qu'accueillir avec reconnaissance les ouvertures pacifiques de l'empereur des Français.

Certes, si la guerre entre deux grands états n'était qu'un duel à outrance, d'où la pensée politique dût être absente, cet ensemble de circonstances, qui mettait l'Autriche à l'extrémité, eût été pour la France une tentation bien séduisante de pousser à bout son triomphe et d'accabler l'ennemi; mais cette barbarie portée dans la guerre n'est point de notre époque. Dans d'autres temps, lorsque la maison d'Autriche aspirait à la monarchie universelle, il eût été peu sage de prendre garde de lui porter des coups trop violens; mais l'empire autrichien du XIXe siècle n'a aucune ressemblance avec l'empire de Charles-Quint. L'Autriche actuelle est bien plutôt un état organisé pour la défensive qu'une puissance offensive. La dissolution de l'Autriche produirait sur les bords du Danube un gouffre qui ne serait comblé que par des ruines incalculables. L'Europe et par conséquent la France ont besoin qu'un grand état dans cette partie du continent puisse faire contrepoids à la Russie. Il importe également à la France que le dualisme germanique, représenté par la Prusse et l'Autriche, se maintienne. Dans une guerre contre l'Autriche soutenue à propos de l'Italie, nous devions donc éviter de dépasser notre objet; il ne fallait pas être trop victorieux, de peur d'affaiblir à notre détriment l'empire autrichien là où il est appelé à exercer pour le repos de l'Europe un rôle utile et préservateur. Nous avons insisté à plusieurs reprises depuis six mois sur ces considérations, et nous ne voyons pas pourquoi nous chercherions à les dissimuler au moment où la politique de l'empereur vient les sanctionner avec une remarquable opportunité.

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules qui puissent servir à expliquer la paix modérée qui a été offerte à l'Autriche. La guerre, comme toute entreprise violente, a cet inconvénient de produire un tel ébranlement dans les esprits et dans les choses, qu'elle soulève une multitude de questions et d'incidens qui, si on les laisse se développer; nuisent à l'objet primitif que l'on avait eu en vue, le traversent par d'intempestives diversions et l'obscurcissent par

le choc et la confusion des intérêts qu'ils mettent en jeu. Ce sont ces incidens parasites et ces diversions qui font le plus souvent dévier les guerres de leur but, et leur donnent la plupart du temps des dénoûmens si différens des résultats qu'on en avait d'abord espérés. La guerre d'Italie, l'on a pu s'en apercevoir depuis un mois, ne pouvait échapper à la loi commune. Parallèlement aux progrès de la guerre, un plan de médiation s'élaborait à Berlin, et le travail d'enfantement de l'intervention diplomatique de la Prusse paraissait toucher au terme décisif. Nous n'avons jamais pensé que l'effort de la Prusse dût aller au-delà d'une intervention diplomatique. La Prusse n'aurait pas adressé à la France des injonctions, mais elle lui aurait posé des interrogations qui eussent pu être gênantes en ce sens qu'elles auraient peut-être eu l'air de nous imposer la ligne de conduite que nous nous étions tracée à nous-mêmes. En Italie, une autre série de faits commençait à se dérouler. Comme tout le monde l'avait prévu, la pierrre d'achoppement de cette guerre devait être la question romaine. Après la lutte contre l'étranger et la question nationale de l'indépendance, la tendance la plus élevée et la plus légitime qui existât en Italie était sans contredit l'aspiration des Romagnols à se soustraire au gouvernement clérical; mais ici la politique du gouvernement français se heurtait à une contradiction singulière. D'un côté, nous appelions tous les Italiens sans distinction à prendre part à la guerre de l'indépendance. Ce n'était ni aux Lombards, ni aux Toscans en particulier, c'était aux Italiens que s'adressait la proclamation de Milan, et elle leur disait : « Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur... Animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats; demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays. » Il n'était pas possible aux Romagnols, qui avaient devancé même cet appel au patriotisme militaire des Italiens en envoyant de nombreux volontaires à l'armée sarde, aux Romagnols, qui sont une des plus nobles et des plus énergiques populations de l'Italie, de résister à l'entraînement de la guerre nationale. D'un autre côté, l'empereur, dans sa proclamation du 3 mai au peuple français, avait déclaré que « nous n'allions pas en Italie ébranler le pouvoir du saint-père. » Or, le pape ayant proclamé sa neutralité, les Romagnols ne pouvaient, sans résister à l'autorité de leur souverain temporel, s'associer à la lutte de l'indépendance. De là ces mouvemens des grandes villes des légations et les lamentables événemens de Pérouse, les grandes villes des légations se dérobant à l'autorité pontificale, le pape revendiquant, même par les armes et par l'effusion du sang, les prérogatives de son pouvoir temporel et envoyant à la catholicité par son encyclique un long cri de détresse.

Cette contradiction fatale et les difficultés qu'elle provoquait avaient été prévues sans doute comme une inévitable conséquence de la guerre. Au moment où elles se produisirent, elles durent néanmoins causer un grand embarras à l'empereur Napoléon. Nous ne doutons point que la réforme du gouvernement temporel du pape ne soit une de ses plus anciennes et plus constantes préoccupations : tout ce qui s'est passé depuis la célèbre lettre adressée à M. Edgar Ney prouve surabondamment que la réforme du gouvernement papal était peut-être plus encore que l'abaissement de

l'influence autrichienne l'objet de la politique impériale en Italie; mais il était plus facile de venir à bout de l'influence autrichienne que d'obtenir des réformes du gouvernement pontifical. Pour vaincre et refouler l'Autriche, la force suffisait: contre les préjugés de la cour de Rome, la force est impuissante; l'on ne peut rien obtenir du pape que par la persuasion. Ou nous nous trompons fort, ou le désir et le besoin d'une prompte paix, après une si brillante campagne, sont nés pour l'empereur Napoléon de cet embarras. La prolongation de la guerre eût irrité et peut-être porté à des extrémités plus graves encore la crise des États-Romains. La résistance du pape aux conseils de la France eût redoublé par cela même. La paix au contraire avait l'avantage de faire cesser cette situation violente, qui compromettait l'amélioration administrative et politique des États-Romains. Ce n'est pas tout: offerte à l'Autriche dans des conditions libérales, elle liait à nous cette puissance par un service éminent. Le plus faible gage de reconnaissance que nous pussions demander à l'Autriche pour un tel service, c'est sa coopération cordiale auprès de la cour de Rome. Nous croyons donc que ce concours sincère et actif de l'Autriche doit être en quelque sorte la condition sous-entendue de la paix, dont les difficultés romaines ont été la principale cause. Nous croyons que si l'intérêt de l'affranchissement du territoire italien a un peu souffert dans le traité de Villafranca, c'est que l'on a voulu assurer la solution de la question romaine par la persuasion et par le concours de l'Autriche. Notre hypothèse est-elle chimérique? C'est possible, mais l'on nous accordera qu'elle est impartiale. Dans tous les cas, nous ne pourrions regarder la question italienne comme terminée, si le pape ne récompensait point par d'importantes concessions la sollicitude que l'on vient de montrer pour ses intérêts.

Que l'on compare maintenant les bases de paix convenues dans l'entrevue de Villafranca avec ce qui paraissait être l'objet de la guerre. En Italie, en France et en Europe, un grand nombre de personnes, interprétant un passage souvent cité du manifeste impérial du 3 mai, avaient pensé que nous ne poserions pas les armes avant d'avoir rendu libre l'Italie jusqu'à l'Adriatique. A notre avis, l'on prêtait à cet égard aux paroles de l'empereur une signification trop absolue. L'on ne faisait pas attention que la liberté jusqu'à l'Adriatique n'était que l'un des termes d'une antithèse, dont l'autre terme était la domination de l'Autriche jusqu'aux Alpes. « Le Piémont, disait l'empereur, ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine (l'invasion du Piémont par l'armée autrichienne, dont la suite de la guerre n'a point en effet expliqué la raison). C'est, ajoutait l'empereur, que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'*il faut* qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car dans ce pays tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir. » L'on voit que la liberté de l'Italie jusqu'à l'Adriatique était opposée à la prétention de l'Autriche de dominer l'Italie jusqu'aux Alpes. L'Autriche est à coup sûr bien revenue de cette prétention, puisqu'elle abandonne la Lombardie, et dès lors l'empereur n'a plus dû se croire tenu de réaliser l'hypothèse qui avait tant miroité dans sa proclamation.

Pour nous, qui n'avions point cru que les armes pussent donner une solution satisfaisante à la question italienne, nous n'aurions assurément point demandé la guerre pour arriver à l'affranchissement de Venise; mais, la guerre ayant éclaté, nous regrettons profondément qu'elle se termine sans que Venise soit affranchie. La cause de Venise était sans contredit la plus populaire en France des causes diverses qui se débattent en Italie. La Vénétie n'est qu'une possession relativement très récente de la maison d'Autriche. La France sent instinctivement qu'elle a des torts à réparer envers la Vénétie, car c'est elle qui au traité de Campo-Formio, par un de ces caprices tyranniques que la guerre inspire trop souvent à ses favoris, a, au mépris du droit des gens, livré à l'Autriche la république indépendante de Venise. Les sympathies de la France pour Venise s'étaient accrues depuis 1848. Venise était en effet la partie de l'Italie qui, par la fermeté de sa résistance, avait fait alors le plus d'honneur à la révolution italienne; elle succomba, et son digne représentant, M. Manin, avait parmi nous fait rejaillir sur sa patrie la considération universelle dont il était entouré. Nous regrettons sincèrement que la guerre actuelle ne nous ait pas permis de réparer nos torts envers Venise. Il est vrai que la Vénétie, restée sous le sceptre de l'Autriche, fera partie de la confédération italienne; mais il ne nous paraît guère probable que la confédération qu'il s'agit d'organiser s'arroge des droits fort étendus sur l'administration intérieure des diverses souverainetés dont elle sera formée. Tout l'espoir de la Vénétie doit donc en ce moment se tourner vers l'empereur d'Autriche. Dieu veuille que cet empereur comprenne que la Vénétie est digne de la liberté, et qu'il lui accorde des institutions libérales! Certes l'empereur François-Joseph obéirait à une inspiration généreuse, et montrerait une véritable intelligence du présent et de l'avenir, si, satisfait dans son amour-propre personnel d'avoir rajeuni par le traité de Villafranca ses droits sur la Vénétie, il rendait généreusement de lui-même l'indépendance à cette province en plaçant à sa tête une dynastie autrichienne dont son frère l'archiduc Max serait le chef; mais l'Autriche saura-t-elle saisir cette occasion unique de faire elle-même directement sa paix avec l'Italie?

La cession de la Lombardie au Piémont est certainement conforme à l'objet général de la guerre. Le Piémont, qui, seul parmi les états italiens, avait eu le courage de prendre en main la cause de l'indépendance nationale, devait sortir de la lutte agrandi. Le Piémont n'obtient évidemment point tout ce qu'il avait espéré. Les annexions des duchés, qu'il s'était peut-être trop hâté de proclamer, demeurent non avenues. Cependant, pour parler le langage de l'ancienne politique, il détache cette fois un gros morceau de l'artichaut qu'il est destiné à manger feuille à feuille : il nous paraît probable, en effet, qu'il aura avec la Lombardie les forteresses de la ligne du Mincio, Peschiera et Mantoue, car la possession de la Lombardie serait illusoire, si l'Autriche en gardait les clés. Les souverains des duchés renversés par les derniers mouvemens n'auront fait qu'une courte absence et rentreront apparemment dans leurs états, puisque la proclamation impériale du 12 juillet exprime l'espoir que « les gouvernemens restés en dehors du mouvement ou rappelés dans leurs possessions comprendront la nécessité des réformes sa-

lutaires. » Nous approchons ici du point le plus important parmi les objets de la guerre et les résultats de la paix. Le but de la lutte qui vient d'être soutenue pour l'indépendance de l'Italie était-il d'organiser l'indépendance par un système fédératif, ou conformément aux tendances du mouvement unitaire? La question était indécise : nous en trouvons l'aveu dans une brochure italienne, *la Toscana durante la guerra della Indipendenza*. L'auteur de cette brochure, M. Alberi, annexioniste très résolu, s'ingéniait à deviner sur ce point les intentions de l'empereur Napoléon. Tout en reconnaissant que, d'après la fameuse brochure, *Napoléon III et l'Italie,* la pensée impériale voulait établir au-delà des Alpes un système fédératif, il croyait trouver dans d'autres documens, sinon des encouragemens positifs, du moins la liberté donnée à l'expression des tendances unitaires. Il signalait dans cet ordre d'idées les phrases retentissantes de la proclamation de Milan : « Mon armée ne mettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes... Votre désir d'indépendance, si longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera, si vous vous en montrez dignes. Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays... Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel... Demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays. » Sans entrer dans cette discussion, il nous suffira de dire que la durée et les nécessités de la guerre favorisaient le mouvement unitaire, car il fallait bien, dans une guerre d'indépendance italienne, recruter le plus grand nombre possible de soldats italiens et les rallier sous un seul chef, mais que dans la paix la réorganisation de l'Italie indépendante ne peut se faire que sous la forme fédérative, car la paix est obligée de respecter les intérêts et les droits existans, et ne saurait brusquer le travail progressif et lent des esprits et des choses.

Bien que les esprits les plus élevés et les plus énergiques en Italie, ayant à leur tête le gouvernement piémontais, aient tous travaillé dans le sens unitaire au milieu du grand mouvement qui vient de s'accomplir, le résultat de la paix sera l'établissement d'une confédération italienne. Les informations nous manquent, nous l'avons déjà dit, pour apprécier le caractère de la fédération projetée. Nous ne savons qu'une chose, c'est que la France et l'Autriche sont d'accord sur la nécessité de la créer; nous savons aussi que le pape en aura la présidence honoraire, mais nous n'en connaissons point le président titulaire. Comment l'autorité fédérale sera-t-elle formée? Où se réunira la diète italienne? Quelles seront ses attributions? Jusqu'où s'étendra pour elle le droit d'intervenir dans l'administration intérieure d'états qui jusqu'à ce jour ont été maîtres absolus chez eux? Nous l'ignorons. Il n'est pas téméraire de supposer que la plupart des souverains italiens n'ont pas un goût très prononcé pour cette combinaison nouvelle; mais il n'est pas douteux que leurs répugnances ne soient facilement vaincues par les influences réunies de la France et de l'Autriche. En attendant que la fédération ait arrêté sa forme et écrit son pacte, nous nous bornerons à présenter une simple observation. La confédération italienne ne pourra être une combinaison efficace et utile aux progrès de l'Italie qu'à une seule condition : c'est qu'elle soit une véritable représentation de l'esprit national, et non une simple association de princes. Il est clair en

effet que si les princes seuls avaient voix dans la diète italienne, l'Autriche, dans la situation actuelle des maisons régnantes d'Italie, pourrait, à l'exception du Piémont, compter sur l'unanimité d'une telle assemblée. La confédération ainsi conçue remplacerait avantageusement pour cette puissance ses anciens traités avec les duchés, contre lesquels on s'était élevé avec tant de force. Au lieu d'intervenir sous la sanction de ces incommodes traités, elle dominerait partout au nom des décisions légales de l'autorité fédérale; elle serait plus prépondérante en Italie qu'elle ne le fut à aucune époque dans le passé. L'Italie serait tombée dans le plus intolérable des cercles vicieux. Notre paix serait odieuse et ridicule. Il est donc impossible que cela soit. La difficulté de la nouvelle organisation réside en ceci, qu'une fédération d'états souverains, et par conséquent tenue de respecter les droits des souverainetés particulières qui la composent, ne peut avoir pour organe qu'une assemblée où les souverains eux-mêmes soient représentés directement. Pour faire pénétrer dans une telle représentation fédérale le véritable esprit national de l'Italie, il n'y a donc qu'un seul moyen : c'est que les gouvernemens particuliers soient eux-mêmes l'émanation et l'expression des diverses fractions du peuple italien. Or les gouvernemens n'acquièrent ce caractère que par des institutions libérales sincères et sérieuses. La liberté politique n'est point un mot : elle n'existe qu'à deux conditions. Ces conditions positives sont premièrement la liberté assurée par des garanties légales aux manifestations de l'opinion, et secondement la participation du peuple à la direction de la politique générale par l'intermédiaire des assemblées représentatives. Il faut par conséquent, pour que le système fédératif ne soit point un leurre ou un piége à l'indépendance de l'Italie, que les divers états italiens appelés à prendre part à cette union jouissent des deux garanties essentielles et positives de la liberté, à savoir la liberté légale de la presse et des assemblées investies d'une véritable initiative politique.

Les Italiens, qui, il y a quelques mois, raillaient nos conseils, et avec une étourderie que nous ne voulons pas leur reprocher, subordonnaient la question de liberté à la question d'indépendance, doivent s'apercevoir aujourd'hui que la liberté est le cœur même de l'indépendance, et que, dans la pacification qui leur est donnée, ils ne seront indépendans comme peuples qu'à la condition de savoir être libres comme citoyens. « L'Italie, dit l'empereur dans sa proclamation du 12 juillet, désormais maîtresse de ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même, si elle ne progresse pas régulièrement dans l'ordre et la liberté. » Il faut donc en revenir courageusement désormais à la noble et vraiment patriotique parole de Charles-Albert : *Italia fara da se.* Un grand nombre d'Italiens avaient rêvé sans doute un succès plus complet; il ne faut point que, par une réaction exagérée, ils se laissent tomber du sommet de leurs illusions dans un découragement puéril. C'est maintenant à eux de faire leur œuvre, et le concours de la France, qui ne pouvait pas leur donner tout ce qu'ils espéraient d'elle, leur assure au moins un point de départ avantageux. Le Piémont, qui avait grandi par la liberté, a grandi encore par la guerre, et il reprendra sûrement dans la pratique du statut son fécond travail de propagande libérale en Italie. Il doit tarder au roi Victor-Emmanuel et à son ministère de

déposer la dictature et de rentrer dans la légalité constitutionnelle, où il retrouvera sa véritable force. Malheureusement la paix, arrivant brusquement au milieu des complications suscitées par les événemens des Romagnes, amène un changement regrettable dans le ministère piémontais. Nous n'aurions point pensé quant à nous qu'il fût aujourd'hui permis à M. de Cavour de céder à un sentiment de désappointement et de lassitude. Le gouvernement piémontais a devant lui de difficiles, urgentes et graves affaires, et pour les conduire à bonne fin, la sagacité, l'activité hardie et l'esprit de ressources de M. de Cavour nous paraissaient indispensables. Il faut associer le plus tôt possible la Lombardie à la vie politique du Piémont. Il faut veiller au nom de la Sardaigne, c'est-à-dire dans l'intérêt de l'Italie libérale, à la rédaction du pacte de la nouvelle confédération italienne; il faut enfin que le Piémont se prépare auprès des gouvernemens italiens un système d'alliances qui le protége contre l'isolement au sein de la nouvelle confédération, ou, s'il ne réussit pas tout de suite à trouver des alliés sûrs parmi ses confédérés, qu'il tienne du moins avec une patiente fermeté le drapeau libéral qui attire au Piémont les sympathies des populations italiennes. Dans un mouvement comme celui où l'Italie est engagée, il n'est pas facile de trouver la monnaie d'hommes tels que M. de Cavour. On ne remplace pas aisément une pareille autorité morale acquise par plusieurs années d'incessans labeurs et de succès, et cette autorité nous paraissait appelée à rendre des services en un moment tel que celui-ci autant à la cause de l'ordre qu'à celle de la liberté. Nous ne croyons point pouvoir parler davantage aujourd'hui des conséquences que doit produire la paix actuelle sur l'Italie elle-même; nous ne connaissons point encore suffisamment l'impression que les Italiens en ont ressentie. Une des circonstances qui pourraient être le plus favorables à l'avenir de la péninsule serait une franche alliance entre le Piémont et Naples. L'on disait qu'au milieu de cette lugubre rébellion militaire qui a ensanglanté Naples, et délivrera peut-être à jamais ce pays du honteux service des mercenaires étrangers, que sous l'influence des difficultés qui assiégent un gouvernement nouveau auquel est échu un fâcheux héritage d'impopularité, une tendance prononcée vers une alliance piémontaise se manifestait parmi les meilleurs amis du roi de Naples. Une telle alliance serait féconde en biens de toute sorte pour l'Italie, et nous ne pensons point que, dans les circonstances actuelles, ce soit en Piémont qu'elle rencontre des obstacles.

Nous devons être également sobres de réflexions sur les résultats de la paix au point de vue de la France. Quant à nous, nous regardons la paix comme un bienfait. La guerre vient de donner au monde une preuve de la puissance française qui n'était point nécessaire assurément, car les étrangers ont peut-être plus que nous encore le sentiment de notre force, mais qui a été singulièrement agréable à notre orgueil national. Nous n'avons goûté en quelque sorte de la guerre que les douceurs de la lune de miel, des succès merveilleux et rapides, obtenus par nos soldats avec un entrain incomparable et une bonne humeur communicative sur des ennemis dignes d'estime; mais le plus grand agrément d'une guerre, c'est qu'elle soit courte, et grâce à la paix, qui a eu pour elle le charme presque d'une surprise,

c'est en ce moment celui que la France semble disposée à savourer avec délices. Gardons-nous pourtant d'accepter ainsi la guerre et la paix avec une insouciance épicurienne. Outre tant d'existences précieuses sacrifiées, la guerre laisse des charges et des responsabilités qui se prolongent au loin dans l'avenir, et que les nations rencontrent presque toujours à l'improviste bien longtemps après que s'est calmée cette émotion entraînante que les combats inspirent. Même après la guerre la plus heureuse et la plus courte, il reste à régler des comptes moraux et matériels d'une grande importance. La France ne doit pas oublier qu'en se mêlant activement aux affaires de l'Italie, elle n'a pas seulement rendu à cet intéressant pays un service passager, mais qu'elle a contracté encore envers lui une responsabilité nouvelle. C'est nous qui aurons à répondre en grande partie du succès de l'expérience qui va commencer en Italie, et nous ne pouvons perdre un seul instant de vue les phases successives de cette expérience. C'est au succès du régime qui va s'inaugurer dans la péninsule bien plus qu'à nos victoires que se mesureront la moralité et la légitimité de la guerre qui vient de finir. En outre, après la guerre, le premier devoir d'un peuple est de veiller à l'amélioration de son gouvernement intérieur. Nous possédons une constitution qui nous a été présentée comme perfectible et comme devant être perfectionnée. On ne contestera point que ce ne soit du côté de la liberté que doivent se porter les premières améliorations, et après les grandes actions que la France vient d'accomplir, qui voudrait méconnaître les titres nouveaux qu'elle a acquis à l'avancement de ses libertés? Nous n'insistons pas, car sur ce point comme pour la paix nous serions heureux de voir redoubler par la surprise le sérieux plaisir que nous causeraient certaines réformes libérales qu'il est superflu d'indiquer; mais de pareilles réformes ne régulariseraient pas seulement la vie intérieure de la France, elles achèveraient cette grande œuvre de pacification qui vient d'être ébauchée à Villafranca.

Il faut le dire en effet, la plus sérieuse garantie que la France, si redoutable par sa force et son entrain militaires, puisse donner au monde, c'est de consacrer son activité au développement de ses institutions intérieures, de s'occuper et de se contenir à la fois dans les nobles et fécondes controverses de la liberté. Que nous ayons fait à l'Europe une certaine peur, ennoblie sans doute par un mélange d'instinctive admiration, en donnant un témoignage si facile de notre puissance dans la campagne de cette année, ce qui se passe partout autour de nous le prouve assez. Ce sera l'un des premiers avantages de la paix de calmer ces appréhensions ombrageuses qui obligeaient l'Europe à nous regarder au repos sur ses armes. Nous la rassurerions tout à fait si la paix ne commençait pas simplement pour nous une nouvelle période d'oisiveté politique, si nous nous appliquions avec ardeur à la discussion et à la conduite de nos affaires intérieures. Les peuples réparent ordinairement les malheurs de la guerre en faisant un retour sur eux-mêmes et en s'efforçant de réformer les parties défectueuses de leurs institutions sociales ou politiques. Tel est l'exemple que nous a donné la Russie : qui oserait dire qu'elle n'a pas regagné ce que la guerre d'Orient lui a fait perdre, en exécutant son réseau de chemins de fer, en travaillant à l'abolition du servage, en cultivant en Europe des relations qu'elle avait jusque-là

dédaignées? L'Autriche, qui a tant à faire chez elle et en Allemagne pour satisfaire les populations qu'elle gouverne et développer les ressources de ses immenses territoires, essaiera probablement, elle aussi, de se rajeunir en se régénérant. Elle pourra compter sans doute, comme la Russie, sur la bienveillance de la politique française. Déjà cependant les alarmistes essaient de donner le change sur les sentimens généreux que la France témoigne à ses ennemis vaincus, et veulent y voir le présage de nouvelles luttes avec des ennemis nouveaux. La France est ainsi faite qu'elle est ordinairement froide envers ses alliés et pleine d'empressement envers ses ennemis d'hier, devenus ses meilleurs amis d'aujourd'hui. C'est un trait du caractère national, c'est le déjeuner cordial après le duel. C'est peut-être un travers, une légèreté, mais ce serait une duperie que de voir là une sournoise machination par laquelle nous chercherions à recruter sans cesse de nouveaux alliés contre ceux que nous nous réserverions d'attaquer plus tard. Le jeu, si c'en était un, serait trop naïf, et finirait par devenir dangereux. D'abord nous ne faisons que des guerres désintéressées : l'Europe en a eu deux fois la preuve. Ces guerres ont été glorieuses, mais elles ont été coûteuses aussi. L'on a dit, dans un temps où le gouvernement parlementaire nous rendait pacifiques et économes, que la France est assez riche pour payer sa gloire. Nous paierons en effet cent millions par an la gloire de nos guerres de Crimée et d'Italie, cent millions avec lesquels nous aurions pu dégrever nos impôts, c'est-à-dire donner à meilleur marché au peuple sa nourriture et ses vêtemens. La France a dépensé assez pour ce noble luxe de la gloire; à l'avenir, elle regardera certainement de plus près à ce que la guerre coûte et à ce qu'elle rapporte, et nous croyons que l'Europe peut être tranquille.

L'Allemagne par exemple, qui s'était tant irritée contre nous, doit voir aujourd'hui le peu de fondement de ses craintes. Nous nous apprêtons, disent les défians, à quelque entreprise du côté de l'Allemagne, où nous serons aidés par l'Autriche. Nous ne voyons pas, quant à nous, qu'un prétexte quelconque puisse s'offrir à la France d'intervenir dans les affaires allemandes, et au surplus il est bien certain qu'aucun intérêt ne nous y sollicite. Si la constitution actuelle de l'Allemagne n'existait point et s'il était donné à la France d'organiser à sa volonté ce grand pays, nous sommes convaincus que la France ne pourrait pas y établir une combinaison plus favorable à ses intérêts que le système qui régit présentement la confédération germanique. Nous avons mis deux fois à l'épreuve ce système, dans la guerre d'Orient et dans la guerre d'Italie. Dans ces deux guerres, les tendances de la confédération, telles que les trahissaient les clameurs des petits états et les incertitudes de la Prusse, nous étaient hostiles, et cependant le mécanisme seul de la confédération a suffi pour paralyser et rendre impuissant le mauvais vouloir évident que provoquaient les entreprises françaises. Notre intérêt nous commande donc de ne toucher en rien à la machine si heureusement compliquée de la confédération germanique. L'Allemagne pourrait-elle avoir vis-à-vis de nous une meilleure sécurité? Qu'elle se félicite donc, sans mêler à sa joie aucune pensée amère sur l'avenir, de cette prompte paix qui vient providentiellement lui épargner de vaines dépenses et d'inutiles levées d'hommes. La Prusse, nous l'espérons, sera

ainsi délivrée des persécutions des états secondaires. Ce conflit qui allait s'élever à propos des propositions militaires qu'elle avait faites à la diète sera conjuré, car pourquoi persisterait-elle dans des propositions qui n'ont plus d'objet? Il lui sera permis de jouer ce rôle de grande puissance qui lui tient si justement à cœur, et qu'elle conserve avec tant de difficulté au milieu des tracasseries que lui suscitent les états secondaires : seulement, au lieu des périls de ce rôle, elle n'en aura que les honneurs. Elle n'assumera point les risques d'une médiation armée; elle prendra simplement part aux paisibles délibérations européennes auxquelles ne peut manquer de donner lieu le règlement pratique de la nouvelle condition de l'Italie.

L'Angleterre, elle aussi, a eu sa part de l'alarme générale. C'est le pays où la nouvelle de la paix produira l'effet le plus salutaire. L'Angleterre a subi cette maladie des armemens extraordinaires pour laquelle elle a une répugnance toute particulière et très justement fondée. Par tous ses organes les plus autorisés, elle s'excitait aux préparatifs militaires et maritimes. Il y a quelques jours, un des plus fermes vétérans de la chambre des lords, un de ces vigoureux vieillards qui conservent dans la vie parlementaire jusqu'à un âge fabuleux l'énergie de leurs facultés politiques, lord Lyndhurst, se levait solennellement pour exhorter son pays à organiser ses défenses : il faut respecter dans de telles bouches le langage élevé du patriotisme, lors même qu'il s'y mêlerait, ce qui est inévitable, des défiances peu fondées. Grâce à Dieu, cette bénédiction de la paix, comme l'appelle lord Brougham, va calmer toute cette menaçante éloquence. Il est heureux pour le ministère de lord Palmerston et de lord John Russell que le soudain dénoûment de la guerre mette un terme aux anxiétés anglaises. L'on ne peut s'empêcher de remarquer cependant que le cabinet anglais n'a pas le droit de revendiquer le moindre mérite dans l'œuvre de cette paix. La paix a été conclue en dehors de son influence et à son insu. Il semblerait même, en un certain sens, qu'elle fait disparaître la principale raison qui ait justifié l'avénement de ce cabinet. Pour conjurer une crise que l'on redoutait de voir s'étendre sur l'avenir et s'envenimer par sa durée, les principaux chefs du parti libéral avaient cru devoir oublier leurs dissentimens et se réunir au pouvoir pour faire tête à l'orage. C'était, comme on l'appelait, le ministère *de tous les talens*. Il est certain que le principal objet de cette coalition de tous les talens, dans laquelle M. Cobden seul avait refusé de s'engager, disparaît avec les dangers de la guerre. Il est également évident, depuis la publication des correspondances diplomatiques de lord Malmesbury, que l'opposition avait été injuste dans les reproches qu'elle adressait à l'ancien cabinet. Lord Derby et M. Disraeli, à la tête d'un parti imposant, regagnent par la simple vertu des événemens qui s'accomplissent une sorte d'ascendant moral sur le ministère Palmerston. Nous souhaitons cependant que le ministère libéral se maintienne au pouvoir, car l'Italie libérale, dans la période critique qu'elle va traverser, a besoin d'avoir des amis puissans en Europe. C'est en vue même des services qu'il se croyait appelé à rendre à l'organisation de la liberté en Italie que lord John Russell, vieil avocat et ami éprouvé des libéraux italiens, a voulu prendre, dans l'administration actuelle, la direction des affaires étrangères. Il a choisi lui-

même son poste : c'est à lui maintenant de remplir les engagemens et pour ainsi dire les devoirs qu'il a contractés envers l'Italie. EUGÈNE FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES PUBLICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN ALLEMAGNE.[1]

L'Allemagne est avec l'Angleterre le pays qui prend le plus de part au mouvement de la géographie contemporaine. Tandis qu'un grand nombre de ses enfans s'en vont demander à l'Amérique et à l'Océanie des moyens d'existence que ne leur accorde pas toujours le sol natal, et transportent dans ces régions lointaines l'ordre, le travail, l'esprit de famille, qualités familières à leur race, nous avons vu dans ces dernières années plusieurs Allemands, explorateurs de l'Afrique et de l'Inde, s'illustrer par leur science, par leur courage et par les utiles résultats de leurs travaux. En même temps des instituts et des recueils géographiques sont nés en plusieurs points de l'Allemagne pour répondre à ce sentiment général de curiosité qui promène aujourd'hui l'esprit de tous les hommes intelligens à travers le monde entier. C'est dans ces circonstances et au milieu des savans travaux de Sprüner, de Berghaus, de Charles Müller, de Kiepert, qu'a été fondé, voici quatre ans, le recueil des *Mittheilungen* ou communications géographiques. L'éditeur, M. Justus Perthes, de Gotha, annonçait l'intention de publier une sorte de manuel destiné à mentionner les recherches, les découvertes, les progrès de la géographie; mais le savant chargé de réaliser ce programme, M. le docteur A. Petermann, a fait beaucoup plus, et les *Mittheilungen* forment aujourd'hui le recueil le plus utile, le plus intéressant, celui qui, avec les journaux des sociétés géographiques de Londres et de Berlin, est le plus riche en renseignemens et le plus recherché en Europe. Ce recueil nous a tenus au courant des voyages de Barth, de Livingstone, d'Andersson, à mesure que ces voyageurs accomplissaient leur longue mission scientifique; il satisfait notre impatience au sujet des travaux et du sort des explorateurs avant que les relations puissent paraître, et le lecteur qui tient dans sa main la collection de l'année peut à sa fantaisie errer d'un bout de la terre à l'autre, certain de trouver toujours des renseignemens précis sur ce mouvement des peuples, ces mélanges, ces colonisations, ces expéditions lointaines qui sont un des caractères particuliers du XIXe siècle.

C'est ainsi que les informations publiées en 1857 et 1858 nous font voir que l'Afrique, l'Australie et l'extrême Orient ne sont pas les seuls points qui aient

(1) *Mittheilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie*, von Dr A. Petermann, 1857-1858.

attiré les voyageurs et mérité de fixer l'attention; l'archipel indien, les vastes espaces de la Sibérie, l'Himalaya, le Pendjab, les plateaux du Dekkan, et, plus près de nous, ces contrées de la Palestine auxquelles se rattachent tant d'histoires et de traditions qui nous sont familières, ont eu aussi leurs explorateurs. Sait-on qu'il n'y a que peu d'années que la forme du lac Aral et de la Mer-Morte, ces deux nappes d'eau qui confinent presqu'à l'Europe, a été déterminée avec exactitude? En 1857 et 1858, le docteur Roth suivait encore, du lac de Tibériade au lac Asphaltite, la vallée du Jourdain, étudiant les phénomènes bizarres du sol de la Judée, et s'efforçant de rattacher à l'histoire de ses convulsions la catastrophe de Sodome et de Gomorrhe. Dans le même temps, bien loin de là, un naturaliste, M. Salomon Müller, étudiait les races humaines de la Nouvelle-Guinée. Ailleurs, MM. Speke et Burton partaient de Zanzibar pour pénétrer, dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, jusqu'à cette grande mer Ujiji ou Uniamesi, sorte de Caspienne africaine qui n'aurait pas moins de deux cents lieues de long, au dire des indigènes, d'après lesquels seuls elle nous était connue jusqu'ici (1). La nouvelle expédition a eu pour résultat de démontrer qu'au lieu d'une seule mer il y en a trois. La première, que les indigènes appellent Nyassi, est la plus rapprochée de la côte, et elle était la seule qui depuis longtemps figurât sur nos cartes d'Afrique. La seconde est appelée Ukerevé, et c'est à la troisième qu'appartient en propre le nom d'Ujiji. Entre ces deux dernières se dresse, à ce qu'il paraît, une haute chaîne de montagnes qui ne permet pas de supposer qu'il existe entre elles des communications. L'étude de cette partie de l'Afrique offre d'autant plus d'intérêt que c'est là, selon toute présomption, et au milieu des lacs intérieurs que nous venons de nommer, que le Nil prend sa source. Il y a dix-sept cents ans, un géographe écrivait : « C'est par-delà les montagnes de la Lune, au fond d'une mer intérieure, qu'il faut chercher les sources du Nil. » Longtemps notre cartographie a accepté cette assertion sans contrôle; puis, quand s'est ouverte pour l'Afrique l'ère moderne des découvertes et des voyages, comme on ne trouvait ni la mer ni les montagnes là même où le savant grec les avait placées, on a crié à la fable et au mensonge. Le Nil, selon les uns, descendait des montagnes de l'Abyssinie; selon d'autres, il courait de l'ouest à l'est. Un moment même, doublant le cours de ce roi des fleuves, on en a fait la continuation du Niger. Quelques voyageurs cependant le remontaient toujours; d'autres, partis de la côte de Zanguebar, découvraient, au sud de l'équateur, des monts chargés de neige; enfin voici la mer intérieure qui se révèle, et bientôt il suffira de reculer vers le midi la latitude où le fleuve prend sa source pour trouver exacte l'assertion de Ptolémée. Sur bien d'autres points encore, la science moderne en est venue à constater la vérité de faits énoncés par les anciens, et qui avaient longtemps semblé fabuleux; elle nous enseigne à ne pas récuser légèrement les témoignages de Strabon, de Pline, de Ptolémée, et même de ce charmant conteur, Hérodote, que l'on a accusé, souvent à tort, d'avoir demandé à son imagination l'intérêt de ses récits.

Mais ce ne sont ni Burton, ni M. Salomon Müller, ni le docteur Roth qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1857.

méritent le plus de fixer l'attention, quel que soit l'intérêt qui s'attache à leurs travaux durant ces dernières années. Il y a cinq ans, trois frères, Hermann, Adolphe et Robert Schlagintweit, se proposèrent de parcourir et d'étudier d'une extrémité à l'autre, au triple point de vue de la physique, de la géographie et de l'ethnologie, cette presqu'île de l'Inde, qui, par les traditions qui s'y rattachent, les faits qu'elle a vus s'accomplir, l'étrangeté de ses habitans, excite tant d'intérêt et occupe une si grande place dans l'histoire. Les trois frères ont tenu leur promesse, sillonnant l'Inde dans tous les sens de 1854 à 1857. Grâce aux *Mittheilungen*, nous pouvons suivre les grandes lignes de leur itinéraire, en attendant que la relation de leurs voyages nous fasse connaître d'une façon plus complète les résultats de leurs travaux. L'aîné, parti de Bombay, a exploré le Dekkan, l'Inde méridionale, puis il s'est dirigé vers Madras et de là sur Calcutta. L'année suivante, en 1855, il s'est engagé dans l'Himalaya, a visité les frontières du Nepaul, du Boutan, et les deltas du Gange et du Brahmapoutre. En 1856, il a exploré l'Oude, les lacs salés du Thibet, rejoint son frère Robert à Ladak, et pénétré jusqu'au fond du Kachemyr. Enfin en 1857 il a regagné Calcutta par le Pendjab et le Nepaul. Cependant Adolphe explorait quelques parties du Dekkan; puis, remontant vers le nord, il franchissait les passages de l'Himalaya, qui mènent dans le Thibet, explorait la vallée du Sutledje et les sources de l'Indus; de là il descendait vers le Godavery, puis jusqu'au cap Comorin. Enfin il remontait dans le Bengale et visitait aussi une partie du Pendjab. De son côté, Robert Schlagintweit, après être parti comme ses frères du Dekkan, participait à plusieurs de leurs excursions dans le Thibet, l'Himalaya, le Kachemyr, puis de Bombay il gagnait Ceylan. Ce n'est pas sans bien des peines et des fatigues que se sont accomplis tant de voyages à l'époque où l'Inde commençait à s'agiter et à remuer sous la domination anglaise.

Le bruit s'était répandu vers la fin de l'année dernière qu'un des trois courageux explorateurs avait péri dans la Haute-Asie, au moment où il achevait d'accomplir sa tâche, et où, voulant joindre à tant de travaux les résultats d'une dernière exploration, il venait de pénétrer par les ramifications occidentales de l'Himalaya dans le Turkestan. Cette nouvelle, longtemps incertaine et plusieurs fois contredite, ne s'est que trop malheureusement vérifiée. Une communication toute récente, datée du 2 mai 1859 et envoyée de Berlin par les frères Hermann et Robert Schlagintweit (1), ne permet plus aucun doute à cet égard : Adolphe Schlagintweit a été assassiné, et ce qui ajoute, s'il est possible, à ce deuil de la science, c'est que les démarches faites par ses frères pour recouvrer ses papiers, ses collections, les fruits de ses derniers travaux, sont jusqu'ici sans aucun bon résultat. Les circonstances de la mort du voyageur ne sont pas encore bien connues, et il y en a plusieurs versions différentes. Selon celle qui semble la plus probable, reconnu pour un Européen malgré le déguisement qu'il portait avec soin, il serait tombé sous le couteau d'un fanatique. On dit aussi que la protection même que lui accordait la compagnie anglaise des Indes n'aurait pas été

(1) *Officielle Berichte über die letzten Reisen und den Tod von Adolph Schlagintweit in Turkestan,* von Hermann und Robert Schlagintweit.

étrangère aux causes de son assassinat. De plus, son guide Mohammed-Amin s'était, depuis longtemps déjà, aliéné par des rapines les populations de la région que l'on traversait. On a encore dit que le gouverneur chinois de la dernière province du Thibet visitée par le voyageur, ayant reconnu en lui un Européen, avait promis une forte récompense à qui le lui livrerait. Enfin on a prétendu que c'est en voulant s'opposer au trafic d'esclaves d'un petit chef du Turkestan que le voyageur aurait péri. Quoi qu'il en soit de ces récits divers, la nouvelle ne paraît aujourd'hui que trop certaine : Adolphe Schlagintweit a été frappé en août 1857. On a bien dit que l'Européen assassiné portait sous l'œil un signe naturel, et MM. Hermann et Robert Schlagintweit ne connaissaient à leur frère aucun signe de ce genre; mais ce peut être la cicatrice d'une blessure récente, et quelque bonne volonté qu'on puisse avoir, il est difficile de conserver la moindre espérance. Il nous reste seulement à souhaiter que les papiers du voyageur assassiné rentrent dans la possession des survivans, et que ceux-ci puissent s'acquitter de la tâche pieuse de joindre à leurs propres relations les résultats des travaux de leur frère. Quand ces relations auront paru, il sera utile et intéressant de les rapprocher des ouvrages de notre voyageur dans l'Inde, Jacquemont, de ceux de Thomson, du missionnaire Graul, et sans doute il en jaillira des lumières importantes et nouvelles sur l'histoire et la condition de cette presqu'île de l'Inde, qui aujourd'hui encore, sur bien des points, est incomplétement connue.

On peut juger maintenant du genre d'intérêt que présente le recueil de MM. Justus Perthes et Petermann. Il faut louer surtout la variété et l'étendue des sujets qu'il embrasse; il sert de la sorte efficacement la géographie. C'est en effet dans l'intérêt qu'elle a su prendre de nos jours que se trouve la véritable supériorité de la géographie moderne. Naguère encore elle consistait en arides nomenclatures pour lesquelles on croyait tout faire en y cousant quelques phrases descriptives. Il n'en est plus de même; nous savons aujourd'hui que si des lacs apparaissent, si des monts nouveaux se dressent, si des fleuves livrent le secret de leur parcours, ce sont des voies pour le commerce et la navigation, des centres coloniaux, les limites de futurs empires. Et sous les noms inconnus et barbares qui frappent nos oreilles aux récits des voyageurs, l'expérience des temps modernes nous a enseignés à lire des espérances d'industrie, de science et de civilisation.

Atlas pour servir à l'histoire militaire de la France pendant les temps modernes, par M. Gustave Hubault, Paris, Eug. Belin, éditeur.

Une seule époque a dû offrir plus d'attrait que la nôtre à la curiosité géographique, c'est le commencement du XVIe siècle, alors que l'Europe entière, penchée vers l'Atlantique, écoutait avec avidité les récits nouveaux de découvertes et de conquêtes. L'esprit des hommes parut à ce moment s'élargir; il semblait que sur la terre plus vaste on respirât mieux; les lourdes entraves du moyen âge furent brisées, et c'est de cette première grande reconnaissance du globe que datent plusieurs des inventions et des progrès

qui sont la gloire et le caractère des temps modernes. Aujourd'hui nous sommes arrivés à la dernière limite du mouvement qui commençait alors; nos pères avaient devant eux les perspectives de l'inconnu qui s'entr'ouvre, l'espérance et l'imagination qui souvent vont au-delà des réalités : nous, pour notre part, nous avons la curiosité satisfaite; nous avons pour ainsi dire dressé le bilan de notre monde, et de quelque côté que nous nous tournions, vers les pôles ou vers l'équateur, la terre interrogée a été forcée de répondre; il ne nous reste plus qu'à organiser nos conquêtes et à tirer parti des diverses ressources de notre globe.

On s'explique facilement, au milieu de telles circonstances, l'extrême faveur qui entoure aujourd'hui les études géographiques, surtout depuis que, remplissant mieux les promesses de son nom, la géographie est une description véritablement intéressante de la terre, et s'élève à l'étude philosophique des progrès, des ressources et de l'avenir des régions et des peuples. Une des branches de cette science, la cartographie, a pris depuis dix ans un développement considérable; il n'est personne qui n'aime à se promener par l'imagination, en attendant mieux, dans les pays lointains, à rendre précise devant ses yeux la place des noms nouveaux qui ont frappé son oreille. Ces tableaux qui, dans l'espace de moins d'un mètre, résument la configuration de vastes contrées, savent transporter à des centaines de lieues nos pensées, nos affections ou nos souvenirs. De là ce nombre considérable d'atlas et de cartes de toute nature qui ont été et qui sont encore publiés en Allemagne, en Angleterre et en France. C'est surtout à la cartographie physique qu'appartient l'atlas que nous avons en ce moment sous les yeux; l'auteur s'est proposé d'expliquer par la topographie les événemens militaires, et il a dressé dix-huit cartes, sur lesquelles on peut, de l'Elbe à l'Égypte et à l'Inde, suivre les opérations de la stratégie moderne. Elles sont claires et faciles à consulter, mais quelquefois aussi un peu sobres d'indications. La carte politique de la France, de 1453 à 1789, embrasse dans un même cadre un espace de temps bien vaste et marqué par bien des changemens. Ce n'est pas une période, mais un moment précis qu'il faut indiquer sur une carte; il est vrai que, dans des notes explicatives, l'auteur résume la marche des faits et les vicissitudes historiques dont le sol a été témoin. Nous l'engagerons à ajouter quelques noms de lieux à sa carte de l'Italie du nord pour en faire un bon théâtre de la guerre, et en somme nous avons de sincères éloges à donner à cette publication, qui sert utilement la géographie en plaçant une série de cartes bien choisies sous nos yeux. ALFRED JACOBS.

V. DE MARS.

LE

ROI FERDINAND II

ET

LE ROYAUME DES DEUX-SICILES

I.

LA ROYAUTÉ A NAPLES DEPUIS 1815.

I.

A l'extrémité de l'Italie est une contrée où la nature a versé tous ses dons, où la politique a rassemblé toutes ses contradictions et ses luttes : c'est Naples. Entouré de trois mers où trempent ses côtes découpées en golfes merveilleux, formé de deux portions dont l'une tout insulaire a une histoire à part, brillant du poétique lustre de tous les souvenirs, fertile par son sol, éclairé d'un ciel riant, ce pays, auquel les congrès ont donné le nom de royaume des Deux-Siciles, ressemble dans son existence morale à cette nature paresseuse et charmante qui cache des volcans intérieurs toujours prêts aux éruptions. Tout est mystère et contraste à Naples; c'est la contrée italienne où l'intelligence philosophique a jeté le plus éblouissant éclat, où le dernier siècle a vu naître Vico et Filangieri, et c'est en même temps la région préférée des fanatismes populaires, de toutes les crédulités et de toutes les superstitions. Tout est extrême aussi, le bien et le mal, la misère et la richesse, l'activité et l'inertie, les aspirations de liberté et les raffinemens du servilisme,

les réactions du pouvoir et les turbulences orageuses des partis. Il y a eu du despotisme et des séditions à Naples, il n'a manqué jusqu'ici que des citoyens, ou pour mieux dire il a manqué les conditions mêmes propres à former des citoyens. De là cette vie heurtée, violente, impénétrable, qui a été vraiment l'écueil de la diplomatie européenne, et dont le souverain qui vient de descendre au tombeau, le roi Ferdinand II, a été pendant trente ans le maître, le régulateur absolu en même temps que la personnification saillante et originale : prince singulier, tour à tour honni ou exalté, qui ne mérite pourtant ni l'apologie ni l'injure, mais dont le règne est l'expression vivante d'une des plus curieuses variétés d'autocratie, qui a été une sorte de tsar au midi de l'Europe, et que la fortune, par une coïncidence bizarre, enlève de la scène aujourd'hui, lorsqu'il n'eût plus été qu'une ombre dépaysée ou un obstacle au milieu des inévitables transformations de la péninsule.

L'histoire de l'Italie tout entière a sans doute une secrète et invincible unité. Rien de ce qui se passe dans un pays ne peut être étranger aux autres pays, et cette intime solidarité est presque un fait contemporain. Ce n'est point la révolution française qui a créé les mouvemens italiens, mais elle en a déterminé le caractère, elle les a précipités, et telle est la puissance de cette révolution que même là où elle a été vaincue en apparence et par intervalles, elle a triomphé encore; elle a survécu par les lois qu'elle a laissées après elle, par les sentimens qu'elle a fait naître, par les idées qu'elle a semées, par les regrets ou les espérances dont elle a été l'inépuisable source. Dans ce drame multiple et confus des destinées italiennes tel qu'il apparaît à l'issue de la révolution française, dans ce travail dont l'instinct d'indépendance et l'esprit de réforme civile sont restés les invariables et tout-puissans moteurs, tous les états ne marchent point cependant du même pas et n'ont pas la même attitude; chacun d'eux a sa personnalité dans le drame. Un des phénomènes les plus curieux à observer comme un des traits généraux de cette obscure situation, c'est que, dans toutes ces revendications de nationalité qui remplissent l'histoire de la péninsule depuis plus d'un demi-siècle, Naples est toujours l'état le moins engagé, le moins animé de l'esprit italien en un certain sens, et c'est ce qui inspirait à un penseur énergique de Florence, à Francesco Forti, ce mot paradoxal que l'Italie finit au Garigliano. Ce n'est pas que le sentiment national soit absent de l'âme de cette race à l'imagination vive et soudaine, et que les Napolitains soient indifférens pour la patrie commune; mais par sa position, par ses traditions, le royaume des Deux-Siciles semble moins fatalement appelé aux luttes d'indépendance.

Ce beau royaume du midi de l'Italie, avec sa force propre et sa population de neuf millions d'hommes, n'a pas, comme le Piémont, le vigoureux stimulant d'un désir d'agrandissement qui se confond avec l'idée d'émancipation nationale. Comme le nord de l'Italie, il n'a pas porté le poids direct et oppressif d'un maître étranger. Il n'a pas été entretenu par son histoire dans cette antipathie traditionnelle contre la domination impériale, qu'il n'a connue qu'un instant au dernier siècle, contre l'Allemand, qu'il n'aperçoit au fond de son passé que dans l'image mélancolique et touchante du jeune Conradin, le dernier prince de Souabe, l'adolescente victime de Charles d'Anjou. Un des traits caractéristiques du royaume des Deux-Siciles, c'est d'être sorti de toutes ses crises avec son autonomie, avec une dynastie propre, — dynastie étrangère d'abord, il est vrai, mais qui s'acclimatait promptement et qui restait la garantie même de l'indépendance napolitaine, de cette indépendance sur laquelle l'influence autrichienne a pu s'étendre de nos jours et peser lourdement sans l'absorber. La haine de l'Autriche, cette forme négative de l'idée de nationalité italienne, est donc à Naples un fait tout récent qui date principalement des commotions de la première partie de ce siècle, de 1815, des tentatives extrêmes de Murat, ce roi de tête faible et légère et de cœur vaillant, de la révolution de 1820, de l'occupation autrichienne qui suivit, et cette haine elle-même est balancée par ce sentiment plus local, plus municipal, que Naples nourrit à l'égard du nord de l'Italie, et que la Sicile, par un curieux enchaînement d'antagonismes, nourrit encore plus à l'égard de Naples. Ce sentiment existe au fond, et les gouvernemens l'ont poussé à outrance; ils en ont profité pour opposer l'esprit napolitain à l'esprit italien, et pour se retrancher dans un inaccessible isolement, à l'abri d'une politique d'immobilité et d'exclusion. A un certain point de vue, on l'a dit quelquefois, l'Italie peut se comparer à une autre Allemagne, dont le Piémont sera la Prusse et dont Naples à son tour sera l'Autriche, une Autriche qui a ses rivalités avec la Prusse italienne, et qui, par une analogie de plus, a même sa Hongrie en Sicile, suivant un ingénieux et piquant rapprochement. C'est là le secret de l'histoire du royaume des Deux-Siciles dans son rapport avec le développement de l'idée nationale; c'est la clé de sa politique, de la facilité qu'ont eue tous les pouvoirs à réprimer les instincts de patriotisme italien, de l'insuccès de toutes les tentatives faites pour intéresser ces populations aux luttes d'indépendance, du rôle de Naples en 1848 et même aujourd'hui, comme aussi jusqu'à un certain degré de tout le mouvement intérieur de ce midi de la péninsule.

Une autre face de l'histoire contemporaine, de la situation géné-

rale du royaume des Deux-Siciles, c'est justement en effet cette partie domestique de son existence, c'est ce travail intérieur qui se lie intimement par tant de côtés au travail d'affranchissement national, qui en est indépendant sous certains rapports, et qui apparaît à Naples avec des caractères d'une saisissante originalité. C'est de la révolution française principalement, disais-je, que procède tout ce qui vit, tout ce qui s'agite à Naples, le bien et le mal, les partis, les institutions, les systèmes, les opinions. La révolution n'a point laissé une forme de gouvernement, ni même cette dynastie feudataire jetée au midi de l'Italie par un reflux de l'empire; elle a mieux fait, elle a survécu dans les lois civiles débarrassées de la féodalité, dans le régime judiciaire simplifié et rajeuni, dans le système administratif, où elle mettait la régularité à défaut de la liberté. En un mot, Naples sortait des crises de la révolution et de l'empire avec un organisme civil qui était une œuvre de véritable progrès, dont le principe échappait aux réactions de 1815, et qui est resté avec la marque indélébile d'une tradition française. Qu'a-t-il donc manqué à ces lois pour devenir une bienfaisante réalité? L'appui d'une société moins déchirée, la garantie des mœurs, une pratique sincère, en un mot une identification vraie et profonde avec l'état social et moral du pays. Malheureusement de cette source orageuse de la révolution sont sorties en même temps deux choses qui résument l'histoire contemporaine de Naples, qui en sont la dangereuse essence bien plus que des lois impuissantes : l'esprit de conspiration et l'esprit de réaction. Naples a été, à vrai dire, le berceau ou le foyer le plus actif des sectes révolutionnaires et des sociétés secrètes.

C'est dans le midi de l'Italie, à Capoue, que naissait vers 1811 une association fameuse, qui allait étendre sa forte et savante hiérarchie sur une partie de l'Europe, et dont le nom seul a été pendant longtemps un symbole de révolution : le carbonarisme. D'où venait ce nom de carbonarisme? Par quelle idée bizarre les fondateurs allaient-ils chercher un modèle ou une ébauche d'organisation chez les charbonniers? On ne le sait. Toujours est-il que l'institution était à peine née qu'elle embrassait le royaume tout entier et gagnait bientôt d'autres parties de l'Italie. La raison de son succès fut peut-être le mystère, cette sorte de merveilleux si puissant sur des imaginations méridionales, qui ne sont point accoutumées aux luttes régulières des opinions, et, chose plus remarquable, le carbonarisme trouva aussi des auxiliaires à l'origine dans les princes eux-mêmes. Lorsque le vieux roi Ferdinand de Bourbon était relégué en Sicile pendant l'empire avec la reine Caroline d'Autriche, cette dangereuse et violente conseillère de la royauté napolitaine,

la petite cour exilée flattait, caressait les carbonari du royaume, et cherchait à les attacher à sa cause par toute sorte de promesses libérales. Murat lui-même, dans les extrémités de sa fortune en 1815, se servait du carbonarisme après lui avoir fait la guerre, lorsqu'il tentait avec son armée la suprême et chimérique entreprise du soulèvement et de l'affranchissement de l'Italie entière. Et c'est ainsi que s'est développée cette funeste habitude des conspirations secrètes que les souffles révolutionnaires suscitaient à l'origine, que les compressions de l'empire alimentaient, que les gouvernemens ont encouragée plus d'une fois en conspirant avec les conspirateurs aussi bien qu'en usant eux-mêmes de tous les procédés des conjurations, et qui s'est mêlée à tous les régimes comme une des formes les plus saisissantes de la vie politique napolitaine. Le carbonarisme s'est métamorphosé et renouvelé, il a changé de nom et s'est appelé *la Jeune-Italie* ou *l'Unité italienne;* l'esprit de conspiration a persisté, frappé sans doute dans ses œuvres d'une stérilité sanglante, mais survivant toujours à ses défaites.

L'esprit de réaction est né des mêmes événemens dans un sens tout contraire. Il est sorti, lui aussi, tout armé des crises de la révolution. Jusqu'aux approches de 1789, la royauté napolitaine s'était montrée libérale; elle avait été la promotrice de l'économie politique à sa naissance et de ce mouvement philosophique du siècle qui ne brilla nulle part plus qu'à Naples. Une pensée de réforme s'était assise sur le trône avec le prince qui passait en Espagne sous le nom de Charles III, et elle restait longtemps dans les conseils avec le marquis Tanucci. La révolution, en brusquant ce mouvement, le dénaturait, et livrait la royauté à toutes les suggestions de la peur, de la défiance et d'une implacable antipathie contre tout ce qui venait de la France. Un roi bon homme, violent et faible, aussi oublieux que prodigue de ses promesses, une reine pleine de passion vindicative, une cour corrompue et assiégée de terreurs, le sentiment populaire irrité des invasions françaises et des nouveautés, voilà les premiers élémens de la réaction qui éclatait dans le sang à Naples en 1799. La royauté, telle qu'elle reparaissait en 1815, telle qu'elle a existé jusqu'à présent, a vécu fatalement de cet esprit. Les réformes civiles accomplies par le régime français de 1806 à 1814 lui étaient violemment suspectes, et en sanctionnant ces codes nouveaux, qui sont restés les meilleurs de l'Italie, elle les dénaturait dans la pratique et en altérait l'esprit par un système d'arbitraire universel. Le carbonarisme qu'elle avait appelé à son aide devenait un ennemi qu'elle combattait par une police ombrageuse et violente, organisée elle-même en société secrète. En rentrant à Naples, le roi Ferdinand Ier promettait à son

peuple une constitution, et le lendemain une guerre à outrance était déclarée aux plus modestes espérances libérales. C'était un crime d'avoir servi dans l'administration française ou dans l'armée de Murat. La royauté restaurée à Naples ne se modelait pas sur la France, où le rétablissement de la maison de Bourbon se confondait avec l'avénement du régime constitutionnel; elle se livrait à l'influence autrichienne, et par un traité secret liait sa politique à celle des maîtres de l'Italie du nord. En un mot, c'était l'esprit de réaction et d'absolutisme transformé en système de gouvernement, procédant par la force ou par la ruse, appuyé et encouragé par une puissante influence extérieure, et rencontrant en face l'esprit de conspiration enflammé de tous les griefs et de tous les mécontentemens accumulés.

Entre ces deux courans extrêmes, un parti modéré a toujours manqué à Naples comme un médiateur tout-puissant et efficace. Ce n'est pas qu'il n'eût un terrain d'action et des élémens naturels : le terrain est dans les lois elles-mêmes; les élémens sont dans la bourgeoisie, qui a singulièrement grandi par l'abolition des lois féodales, dans une portion de l'aristocratie gagnée dès l'origine aux idées constitutionnelles; mais ce parti n'a fait que d'éphémères et inutiles apparitions au milieu d'une société incohérente et faible. Des hommes qui auraient pu le former, les uns sont allés périodiquement vers l'absolutisme, les autres se sont rejetés dans les sectes, et toujours a reparu le duel fatal de la réaction et des conspirations. C'est la lutte qui remplit un demi-siècle d'histoire; elle éclate surtout à trois époques, — en 1799, en 1820 et en 1848, — et toutes les fois l'esprit de conspiration vaincu sort plus exaspéré du combat; toutes les fois aussi la réaction est plus violente sans cesser d'être précaire. L'histoire contemporaine de Naples est un mélange de compression et d'anarchie, de despotisme et d'insurrection.

Un des plus curieux épisodes de cette lutte est la révolution éphémère de 1820, qui a laissé plus d'une trace dans le mouvement des choses napolitaines. Cette révolution avait pris un mauvais masque. Elle était l'œuvre dangereuse et choquante du carbonarisme et de l'armée, et elle se donnait pour drapeau la constitution espagnole de Cadix, une constitution impossible dont on avait de la peine à trouver un exemplaire à Naples lorsqu'on la proclamait. Au fond, elle était l'expression de griefs réels et de mécontentemens sérieux; elle peut être considérée aussi comme un premier acte d'intervention de cette Italie nouvelle qui fermente depuis 1815. Ramenée à une forme moins excentrique et moins violente, elle pouvait vivre; mais elle s'accomplissait dans des conditions générales qui devaient

la tuer, au milieu de l'Europe de 1820. Elle périt, non par la faute de la France, dont le rôle fut aussi noble qu'il est peu connu, et qui, démêlant dès lors la vérité, eût favorisé l'établissement à Naples d'un régime constitutionnel juste et sensé, non pas même par la faute de la Russie, dont le souverain, l'empereur Alexandre, ouvrait d'abord son esprit à la séduisante pensée de pacifier l'Italie par de sages et prévoyantes concessions, mais parce que l'Autriche se croyait intéressée à interdire tout foyer de libéralisme indépendant au-delà des Alpes. Ce n'était point en effet le carbonarisme seul que l'Autriche poursuivait à Naples, c'était surtout la possibilité d'un système de liberté régulière. « Le système représentatif ne doit être établi dans aucun état de la péninsule, » disait le prince de Metternich, qui exprimait la crainte que le parlement napolitain ne se ravisât en adoptant une constitution modelée sur la charte française.

Chose extraordinaire, la France avait pris l'initiative de la réunion de Troppau avec la pensée première de faciliter une transaction à Naples par l'arbitrage de l'Europe; l'Autriche, toujours habile et heureuse dans la diplomatie, même quand la fortune des armes lui est contraire, tournait cette pensée au profit de son intervention, sanctionnée à Laybach, et la révolution napolitaine était condamnée sans être entendue, ainsi que le disait un jour M. de La Ferronnays à l'empereur Alexandre. La réaction napolitaine se confondait avec la réaction européenne sous la protection de l'Autriche, dont les soldats allaient camper durant six années dans le midi de l'Italie, de telle sorte qu'à travers cette série de crises qui naissent de la révolution et en sont le prolongement orageux, le royaume des Deux-Siciles apparaît toujours avec des lois inefficaces, des mœurs assez faibles et assez peu sévères pour tout permettre, une société incohérente et divisée, des partis qui n'ont d'autre arme que la conjuration, et des pouvoirs fatalement entraînés dans toutes les voies de la compression. La combinaison de tous ces faits et de ces élémens a formé le dernier règne, ce règne de trente ans où se retrouvent toutes les traditions, toutes les luttes de l'histoire contemporaine de Naples, et où la personnalité du souverain lui-même a une sorte de relief étrange qui tient à la fois à l'homme et aux événemens.

II.

Le règne de Ferdinand II commençait justement à une heure critique, au confluent en quelque sorte de ces deux courans opposés

que je dépeignais. La réaction se déployait victorieusement depuis six ans et s'était personnifiée dans deux princes, le roi Ferdinand Ier et le roi François Ier, dont le gouvernement était un mélange de violence, de faiblesse, de duplicité et de corruption. La révolution de 1820 avait passé comme un mauvais rêve pour ces deux princes, qui avaient juré la constitution et qui poursuivaient de leur mieux les constitutionnels. L'armée nationale était dissoute, et la restauration du pouvoir absolu restait placée uniquement sous la sauvegarde de la force autrichienne. Le prince Canosa, un moment éclipsé par la révolution, était redevenu le fougueux ministre de la réaction napolitaine, qui marchait hardiment à son but, procédant par les exils, les emprisonnemens et une sorte d'épuration arbitraire du royaume; on avait compté un moment plus de cent mille suspects! Le vieux roi Ferdinand laissait tout faire, et vivait en bonne amitié avec les *lazzaroni*. Sous François Ier, qui succédait à son père en 1825, c'était bien pis encore. La vénalité et la corruption étaient partout : dans la police, dans l'administration, dans la distribution de la justice, à la cour elle-même, surtout à la cour. Tout se vendait, les premiers emplois de l'état, les grâces et les faveurs. Un des familiers du roi, le valet de chambre Viglia, était le négociateur principal de ces marchés. Pour 30,000 ducats, il avait fait un jour un ministre des finances, et avait amassé une immense fortune. Ce Viglia, qui faisait des ministres en faisant la barbe au roi, ne savait ni écrire, ni lire, selon une règle appliquée à la domesticité de la cour de Naples, qui croyait mettre ainsi ses secrets à l'abri des indiscrétions.

Ces excès de la réaction napolitaine ne sont nullement une fiction révolutionnaire. La diplomatie française de la restauration les suivait d'un œil vigilant, et elle signalait avec tristesse « la faiblesse du gouvernement napolitain, les fautes que l'on entassait à Naples, la nullité de tous, les frayeurs du roi. » Chateaubriand, ambassadeur à Rome, écrivait en 1829 : « Il est malheureusement trop vrai que le gouvernement des Deux-Siciles est tombé au dernier degré du mépris. La manière dont la cour vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gibets, contribue de plus en plus, dans ce pays, à avilir la royauté... » Voilà ce que six ans de réaction avaient fait de Naples, et par un contre-coup naturel l'agitation avait recommencé; l'insurrection avait éclaté de nouveau dans les montagnes du Cilento, pour être étouffée encore une fois dans le sang. Entre la réaction et les conspirations, la lutte n'était qu'assoupie au moment où François Ier s'éteignait, assiégé de terreurs et laissant un royaume exténué. C'était le 8 novembre 1830, au lendemain de la révolution

de France, qui pouvait d'une étincelle enflammer tous ces élémens incandescens accumulés au midi comme au nord de l'Italie.

C'est alors que Ferdinand II, fils du dernier roi, petit-fils de la reine Caroline d'Autriche et de Ferdinand Ier, montait au trône comme pour dénouer l'inextricable nœud des affaires napolitaines par un nouveau règne, par la main d'un prince heureusement affranchi de toutes les solidarités du passé. Le nouveau roi avait vingt ans à peine en effet; il était né le 12 janvier 1810 à Palerme, ce dernier refuge de sa maison exilée. Il n'avait pris part qu'un instant au gouvernement, quand son père était allé conduire la reine Marie-Christine en Espagne, et dans ce court essai du pouvoir il avait laissé pressentir un roi. Ferdinand II n'était pas ce qu'on pensait; mais il avait de la jeunesse, des dispositions heureuses, cette bonhomie populaire devenue le caractère des Bourbons de Naples, de la finesse unie à une certaine fermeté, et dès le premier moment il montrait des allures qui contrastaient singulièrement avec celles des deux princes qui l'avaient précédé. Soit instinct naturel, soit calcul, ce roi nouveau sentait la nécessité de populariser son pouvoir naissant, d'adoucir les ressorts d'un gouvernement compromis par ses excès, d'agir en un mot autrement qu'on ne l'avait fait avant lui. De là les premiers actes qui signalaient ce commencement de règne et semblaient inaugurer une ère nouvelle.

L'armée surtout était dès l'origine l'objet des prédilections visibles de Ferdinand II. Cette armée, qui était restée suspecte depuis la révolution de 1820, que les deux derniers rois se plaisaient à railler parfois de leurs bouffonneries méprisantes et injurieuses, à laquelle on avait préféré les soldats de l'Autriche, puis des régimens suisses, était habilement caressée dans sa fierté et dans ses intérêts. Le roi François Ier, voyant le goût de son fils pour les soldats napolitains, se moquait fort de lui et lui disait dans une occasion : « Habille-les comme tu voudras, ils fuiront toujours. » Ferdinand II ne pensait pas ainsi. Comme vicaire du royaume pendant le voyage de son père en Espagne et bientôt comme roi, il cherchait au contraire à réveiller l'esprit militaire dans l'armée napolitaine. Il rappelait à l'activité les officiers qui avaient servi sous Murat et qui avaient été disgraciés. C'est de ce temps que date la faveur du général Filangieri. Sans être un soldat pas plus qu'un général, Ferdinand II se plaisait avec les troupes; il aimait l'uniforme et la manœuvre, et le jour où il prenait possession de la couronne il offrait au peuple de Naples le spectacle nouveau pour lui d'un prince à cheval au milieu de son armée. Ce n'était pas un goût futile de parade militaire, comme le pensaient quelques esprits légers, c'était une politique plus habile et plus clairvoyante. En agissant ainsi, Ferdinand II

effaçait la dernière trace des traditions de Murat dans l'armée napolitaine; il consommait la rupture entre l'esprit militaire et le parti constitutionnel, ces deux forces dont l'alliance avait fait la révolution de 1820, et il posait la plus ferme base de son règne. Là effectivement est la raison première de l'état moral de l'armée napolitaine et de la fidélité exceptionnelle qu'elle a montrée pendant ce règne de trente ans.

Et ce n'était pas seulement par cette reconstitution de l'armée que le nouveau roi marquait son avénement. S'il ne faisait mieux, s'il n'allait jusqu'à des réformes de l'ordre politique, il traçait du moins de son règne de séduisans programmes. Il acceptait ostensiblement la mission « de cicatriser les plaies qui affligeaient le royaume, » d'assurer une justice impartiale, de soulager le peuple accablé d'exactions, d'épurer l'administration des finances. Ces promesses, qui répondaient à un profond sentiment de répulsion contre les désordres ruineux des derniers règnes et qui exprimaient une pensée réparatrice, n'étaient pas absolument dénuées de sincérité, et elles trouvaient un commencement de réalisation dans une série de mesures destinées à frapper, sinon à désintéresser toujours complétement l'esprit public. Quelques-uns des familiers les plus compromis de la cour tombèrent en disgrâce. Le valet de chambre Viglia emportait dans sa retraite l'immense fortune qu'il avait acquise en vendant les emplois. Le ministre des finances Caropreso abandonnait un portefeuille qu'il avait acheté. Le prince de Scaletta, ministre de la guerre, accusé de concussion et menacé d'être mis en jugement, était exilé dans une ambassade, tandis que d'un autre côté des amnisties timides et partielles, il est vrai, adoucissaient les peines qui pesaient sur les condamnés politiques.

Quelques actes révélaient une intention plus directe de popularité. Les audiences publiques du palais avaient été à peu près supprimées sous les derniers règnes, ou, pour mieux dire, on en faisait commerce comme de tout; on vendait le droit de voir le roi. Ferdinand II rétablit les audiences publiques et fit revivre ces entrevues familières de la royauté et du peuple, où le plus humble sujet avait libre accès auprès du prince; mais c'est surtout dans les finances que le nouveau roi semblait donner des gages d'une pensée réparatrice. Une partie des pensions prodiguées par les deux rois précédens fut supprimée. Une réduction proportionnelle fut décrétée sur les appointemens de tous les employés publics, depuis le plus obscur fonctionnaire jusqu'au ministre. Le roi renonçait pour lui-même, non sans une certaine ostentation, à une somme de près de 400,000 ducats prélevée par ses prédécesseurs sur le trésor pour leur cassette privée. Il y eut donc une sorte d'épuration et comme une efflorescence d'écono-

mie qui, par la forme même, allait au cœur d'un pays accoutumé aux dilapidations ruineuses. Le nouveau roi affectait de se distinguer des princes auxquels il succédait. Il visitait les provinces, cherchant à étendre sa popularité, opposant sa simplicité au faste prodigue de son père, se logeant presque toujours dans les maisons des ordres mendians, s'informant de tous les besoins, recueillant sur son chemin toutes les plaintes et toutes les réclamations. D'un voyage rapide de six jours, il rapporta six mille pétitions. La Sicile elle-même était flattée dans ses espérances. Le roi lui envoyait comme gouverneur un de ses frères, le comte de Syracuse, et il déclarait hautement dans ses premières proclamations qu'il guérirait « les plaies faites par son père et son aïeul. » Ainsi s'ouvrait le règne.

A voir ce prince qui semblait flatter l'esprit national dans l'armée, qui parlait au pays de sa misère, de ses besoins et de tous ses griefs légitimes, qui publiait des amnisties, bien que timides, livrait aux sévérités de la nation elle-même la politique de son père et de son aïeul, et s'alliait bientôt avec une princesse de la maison de Savoie, fille du roi Victor-Emmanuel Ier, comme pour offrir à l'esprit italien des perspectives nouvelles, quoique indistinctes; à voir, dis-je, ce prince commencer ainsi, on crut presque à un règne libéral. Le pays fut satisfait, l'armée se rallia, le parti constitutionnel, sans cesser de pousser plus loin ses espérances, attendit, à demi désarmé et plus confiant, et c'est ainsi que Naples traversait sans secousse cette commotion de 1831 qui ébranla l'Italie. C'était la lune de miel du nouveau règne. L'effet fut plus grand encore en Europe; il fut d'autant plus grand que cette transformation apparente de la politique napolitaine coïncidait avec l'explosion des idées libérales en France et avec la recrudescence de soupçons et de craintes que l'état du continent devait inspirer aux puissances du Nord. La cour de Vienne se demandait, non sans une certaine inquiétude, où tendait ce prince inexpérimenté qui semblait aspirer à se passer des soldats de l'Autriche, qui avait l'air de vouloir mettre la main à des réformes intérieures, et elle communiquait ses impressions au vieux roi de Prusse, si bien que Ferdinand II, ce roi qu'on a vu et qu'on a connu, se crut obligé d'envoyer un ministre en Allemagne pour rassurer la cour de Berlin. Ce fut le marquis d'Antonini, depuis et aujourd'hui encore ambassadeur à Paris, qui fut chargé de cette mission de confiance. La vérité est que le vieux roi de Prusse avait tort de s'inquiéter, et que, sans manquer absolument de franchise, en étant sincère dans ce qu'il faisait, le jeune souverain napolitain laissait du moins à deviner une partie de son secret.

Lorsque le roi Ferdinand II s'efforçait de réveiller l'esprit militaire dans son armée rajeunie et recomposée, il ne songeait nullement, comme l'espéraient peut-être quelques esprits prompts aux conjectures chimériques, à reprendre le rôle de Murat en 1815, et à se mettre avec ses soldats à la tête d'un mouvement national italien. Il obéissait à un mobile plus personnel, à un sentiment de fierté de race : il avait été plus d'une fois blessé secrètement de voir les deux derniers rois dépendre presque exclusivement de la protection autrichienne, et en arrivant au commandement d'un état de neuf millions d'hommes, il voulait garder l'attitude d'un roi, vivre par lui-même, avoir sa force propre. « Que fais-tu de tes soldats, ô roi .....? » disait un jour, en parlant de lui, le poète Giusti dans une poésie sarcastique à l'adresse de tous les princes italiens. Ce que le roi de Naples faisait de ses soldats? Il fondait sur eux son pouvoir, il se créait dans son armée un instrument de règne et de sécurité. Il en était de même des réformes intérieures dont Ferdinand II prenait l'initiative, et qui ressemblaient à une censure de ce qu'on avait fait avant lui. Le nouveau roi n'était point entraîné par une préméditation libérale, il cédait plutôt à un instinct de jeunesse, à un mouvement de répulsion, qui tenait à son caractère, contre les dilapidations et les mœurs dissolues des derniers règnes, à un certain goût d'ordre financier qui allait jusqu'à l'avarice. Le jour où il se sentit trop près de ce libéralisme vers lequel les Napolitains espéraient le voir marcher, et que l'Europe absolutiste lui montrait comme un écueil, il recula, et un épisode aussi caractéristique qu'inattendu fut la révélation de cette halte et de cette évolution rétrograde.

Il y avait dans le conseil un homme de capacité, d'une ambition ardente et d'un esprit politique aussi souple que hardi : c'était le ministre de la police Intonti. Trompé peut-être par les circonstances, par l'état général de l'Europe et par la situation même du royaume des Deux-Siciles, imaginant que le roi n'avait besoin que d'être un peu pressé pour aller au-delà de ses premiers actes, et croyant à l'inévitable avénement d'un régime complétement libéral, M. Intonti n'eut plus qu'une pensée, celle de travailler à préparer ce régime, vers lequel l'attirait aussi sans doute l'espoir d'un grand rôle, et il se mit à l'œuvre d'une façon toute napolitaine. Il conspira réellement, pour tout dire; il se rapprocha de cette partie de l'aristocratie de Naples demeurée fidèle aux idées constitutionnelles, favorisant secrètement les manifestations libérales, tenant dans les mains tous les fils de ce singulier complot, et en même temps, comme ministre de la police, il signalait au roi le mouvement croissant des esprits demandant des concessions nouvelles. De cette

pression habilement dirigée de l'opinion devait sortir le régime constitutionnel, par l'initiative plus ou moins spontanée du roi.

L'œuvre était déjà fort avancée, on touchait presque au dénoûment; une manifestation décisive se préparait, lorsque pendant la nuit M. Intonti lui-même était subitement frappé comme d'un coup de foudre. Il était pris dans sa maison, destitué au nom du roi, expédié avec une escorte militaire vers la frontière, avec l'ordre de se rendre à Vienne. Il se réveillait dans l'exil de son rêve de libéralisme. C'était, à ce qu'on a assuré, le général Filangieri qui avait révélé au roi le secret de M. Intonti, et le bannissement de M. Intonti était moins significatif encore que le choix de son successeur : le nouveau ministre de la police fut le marquis Saverio Delcarretto, qui était déjà connu par l'excès de son zèle, et qui est devenu depuis une des personnifications du régime napolitain. Le marquis Delcarretto avait été autrefois affilié au carbonarisme, et, en vrai carbonaro repentant, il s'était fait le plus fougueux instrument de la réaction. C'est lui qui en 1827 avait été chargé de réprimer l'insurrection du Cilento, et il s'était montré sans pitié, semant la terreur, brûlant un village tout entier, et élevant sur les débris une colonne commémorative de cette exécution sanglante par le fer et le feu. Il avait été fait inspecteur-général de la gendarmerie du royaume. C'était du reste un homme d'un extérieur séduisant, de formes distinguées, de goûts mondains, ne dédaignant nullement les succès de société, mais sans scrupules, et prêt à tout pour mériter la faveur et s'affermir auprès du roi. Ce fut là l'homme du choix du prince, et l'élévation du marquis Delcarretto était assurément une tout autre chose qu'une promesse libérale.

Un événement tout privé ne fut point sans importance, du moins comme symptôme, dans ces obscures évolutions des premiers temps du règne de Ferdinand II. Le roi, je l'ai dit, s'était marié avec une princesse de Savoie. La reine s'était fait aimer à Naples. Elle mourut bientôt après avoir mis au monde un enfant qui est le souverain actuel, François II, et laissant dans l'imagination du peuple le souvenir d'une sainte. Une sorte de superstition est restée attachée à la mémoire de cette princesse. Le roi, demeuré veuf à vingt-six ans, songeait presque aussitôt à une autre alliance, et cette fois il se tournait vers l'Autriche pour lui demander une archiduchesse. Or, depuis la reine Caroline d'Autriche, l'amie passionnée d'Acton et de la belle lady Hamilton, Emma Lionna, les archiduchesses étaient peu populaires à Naples. Le nouveau mariage du roi apparaissait comme la sanction d'une politique définitivement fixée dans l'absolutisme.

On aurait eu moins d'illusions ou moins d'incertitude sur la

vraie pensée du souverain napolitain, si on avait connu un document où, dès les premiers temps de son règne, Ferdinand II parlait sans détour, avec une maturité précoce et une sorte d'entrain d'absolutisme. Tandis que le roi de Prusse s'inquiétait des velléités libérales du nouveau souverain napolitain, le roi Louis-Philippe écrivait à son neveu pour l'engager à aller plus avant, à faire de larges concessions à son peuple pour éviter les catastrophes, et ce prince de vingt ans répondait d'une griffe presque hautaine et ironique de façon à décourager les conseils. « Je voudrais bien m'approcher tout à fait de la France de votre majesté, qui ne peut être que modérée et loyale, disait Ferdinand au roi Louis-Philippe; mais je suis lié par les traités et par les alliances précédentes, auxquelles il faut rester fidèle, d'autant plus que dans les jours malheureux de ma famille ce sont elles qui nous sont venues en aide. Pour m'approcher de la France de votre majesté, si elle peut jamais être un principe, il faudrait renverser la loi fondamentale qui constitue la base de notre gouvernement, et m'engouffrer dans cette politique de jacobins pour laquelle mon peuple s'est montré félon plus d'une fois à la maison de ses rois. La liberté est fatale à la famille des Bourbons, et moi je suis décidé à éviter à tout prix le sort de Louis XVI et de Charles X. Mon peuple obéit à la force et se courbe; mais malheur s'il se redresse sous les impulsions de ces rêves qui sont si beaux dans les sermons des philosophes et impossibles en pratique! Dieu aidant, je donnerai à mon peuple la prospérité et l'administration honnête à laquelle il a droit; mais je serai roi, je serai roi seul et toujours... J'avouerai avec franchise à votre majesté qu'en tout ce qui concerne la paix ou le maintien du système politique en Italie, j'incline aux idées qu'une vieille expérience a montrées au prince de Metternich efficaces et salutaires... Nous ne sommes pas de ce siècle. Les Bourbons sont vieux, et s'ils voulaient se calquer sur le patron des dynasties nouvelles, ils seraient ridicules. Nous ferons comme les Hapsbourg. Que la fortune nous trahisse, nous ne nous trahirons jamais... » C'était net et même impertinent de roi de Naples à roi des Français. Ferdinand II se dévoile là tout entier. Il tenait de son aïeule Caroline d'Autriche l'instinct de la domination et la ruse, de son père cette rondeur qui se mêlait à une finesse railleuse, de sa race entière cette fierté qui reste aux vieilles maisons, et de lui-même ce je ne sais quoi de délibéré qu'il a porté dans tout son règne.

C'est vers 1836 que la royauté napolitaine telle que l'a faite Ferdinand II se dégage avec ses tendances et ses caractères et apparaît définitivement dans la vérité de sa nature. Ce n'était pas assurément un régime libéral, même par les promesses ou par quelque

lointaine et trompeuse apparence : c'était un absolutisme plus fortement constitué que sous les rois précédens et retrempé en quelque sorte par un prince de mœurs pures, actif, tempérant, économe, plus tenace qu'éclairé. Le gouvernement même de Ferdinand II était un mélange de rouages compliqués et multipliés pour aboutir à un résultat des plus simples. Il y avait autour du roi une consulte composée d'anciens ministres, d'anciens magistrats, d'anciens directeurs d'administrations, un conseil d'état, un ministère, des conférences ministérielles; mais ces rouages se combinaient de façon à ce que le prince eût des serviteurs, non des conseils, et à ce que tout portât la marque unique et exclusive de la volonté royale. Lorsque des influences parurent s'élever dans le cabinet, le roi créa des ministres sans portefeuille pour les neutraliser, en multipliant les ambitions et les rivalités personnelles. En un mot, Naples a offert pendant près de trente ans le spectacle d'une autocratie réelle, et Ferdinand II lui-même fut vraiment un autocrate d'une étrange nature, populaire par certains côtés, plein du sentiment de son omnipotence, sérieux avec bizarrerie, et descendant jusqu'aux plus minutieuses puérilités du pouvoir.

Rien ne lui échappait, et sur tout il mettait son empreinte personnelle. Il conduisait la politique, et en même temps il rédigeait de sa main des règlemens de spectacle. Chaste de mœurs au milieu d'une cour licencieuse, il rendait des décrets pour allonger la jupe des danseuses et pour imposer aux femmes de théâtre des maillots verts d'une couleur moins propre à exciter l'imagination et les sens. Il faisait jeter un voile sur les nudités de l'art dans les musées et interdisait sévèrement au public la vue de certains monumens de Pompéi et d'Herculanum. Pieux jusqu'à la superstition, il donnait un jour à saint Ignace de Loyola le grade de maréchal de camp dans son armée, et même les appointemens, qui étaient touchés par la compagnie de Jésus. Ferdinand II gouvernait son royaume comme sa maison et par des procédés singuliers. Pour lui, le trésor était une propriété royale; les impôts étaient le tribut dû par le pays à la couronne. Il avait fini par former la liste civile avec les excédans de recettes de toutes les caisses, ce qui faisait que les employés, pour mériter la faveur et pour se donner à leur tour plus de liberté, grossissaient de leur mieux ces excédans au détriment des services publics. Lorsque, après le second mariage, la postérité du souverain commençait à devenir nombreuse, le roi décréta que pour rendre grâces à la Providence et pour associer la nation aux joies de la fécondité royale, il serait institué à la naissance de chaque prince un majorat dont les produits accumulés serviraient à former la dotation future du nouveau-né.

« Mon peuple n'a pas besoin de penser; je me charge de son bien-être et de sa dignité, » disait Ferdinand dans cette lettre qu'il écrivait dès le premier jour à Louis-Philippe, et en effet, dans l'esprit du roi de Naples, l'idéal du gouvernement était un prince condensant en quelque sorte la vie de son peuple, lui mesurant la pensée et le bien-être, la morale et le plaisir, se chargeant de tout et intervenant partout. Ferdinand II voulait être seul maître, il croyait l'être, et il l'était réellement en un certain sens. Il y a cependant une logique des choses qui dégage incessamment les conséquences étranges de ces systèmes qui semblent si simples. Quand l'omnipotence est au sommet, il se forme inévitablement autour de ce pouvoir d'un seul et à tous les degrés une hiérarchie de petits despotismes, plus inintelligens à mesure qu'ils s'abaissent, plus violens à mesure qu'ils sont moins surveillés, faisant entrer leurs passions et leurs cupidités dans le gouvernement, et multipliant les actes dont le prince est responsable sans y être intéressé, souvent en les réprouvant, quelquefois même sans les connaître. Le règne de Ferdinand II a été de nos jours un des plus curieux modèles de cet enchaînement de despotismes organisés, de cette autocratie à une seule tête et à mille bras, avec un prince supérieur à beaucoup d'égards à son gouvernement. Le prince avait l'intégrité des mœurs privées, et la licence régnait autour de lui. Ferdinand avait une certaine antipathie contre les dilapidations et les vénalités; il ne pouvait cependant les empêcher, et, ne pouvant les empêcher, il laissait la plaie grandir, il en riait même quelquefois, et de ses instincts relativement honnêtes il se faisait un titre de supériorité morale aux yeux du peuple et des gouvernemens étrangers. En prétendant rester seul maître, il ne pouvait éviter qu'il ne s'élevât une foule d'influences ajoutant leurs petits despotismes au despotisme d'un seul, et le dernier mot de ce système a été la création d'un état fondé sur un artifice violent, l'altération permanente des conditions essentielles de la société par la substitution de tous les caprices discrétionnaires aux lois et aux garanties d'un régime régulier. Lorsque M. Gladstone, il y a quelques années, jetait un jour inattendu sur quelques-uns des mystères de ce régime du royaume des Deux-Siciles, ce qu'il y avait de grave dans ces divulgations, ce n'était pas un abus exceptionnel, un emportement passager de réaction qu'on peut retrouver en tout temps et en tous les pays; le fait supérieur et caractéristique était l'invasion systématique et universelle de l'arbitraire dans les lois, et ici je touche au nœud même des affaires napolitaines, à ce vice radical qui se résume dans une contradiction perpétuelle entre l'état légal apparent du pays et les procédés de gouvernement.

III.

Le royaume des Deux-Siciles, je le disais, est sorti des révolutions du commencement de ce siècle avec un organisme civil et administratif qui contient tous les germes d'un régime régulier et favorable. A n'observer que la surface, Naples est un pays avancé en Italie et presque même en Europe. Les institutions administratives rappellent en tout les institutions françaises. L'organisation est la même. Les intendances et les sous-intendances sont nos préfectures et nos sous-préfectures, et les syndics sont nos maires. Aux degrés divers de la hiérarchie, il y a des conseils locaux, des conseils de provinces, et au sommet une consulte distincte du conseil d'état, placée auprès du gouvernement. L'ordre judiciaire se compose aussi de nos magistratures françaises depuis la cour de cassation jusqu'aux justices de paix. Les lois civiles reflètent un esprit de progrès tout moderne. Naples a même résolu pour sa part cet épineux problème du mariage au double point de vue religieux et civil, qui a été jusqu'ici l'écueil du régime constitutionnel piémontais. Les lois criminelles sont habilement coordonnées, humaines dans leurs prescriptions, simples et précises. Seulement à Naples ce ne sont pas les institutions et les lois qui dominent les hommes, ce sont les passions et les intérêts des hommes qui dominent les lois, et de cet ensemble organique, qui fait au royaume des Deux-Siciles un extérieur presque magnifique, que reste-t-il dans la pratique? Rien ou peu de chose.

De cette consulte qui aurait pu devenir, sinon une représentation des intérêts généraux du pays, du moins un foyer de lumières et d'élaborations fécondes, il est resté un ressort inutile, fonctionnant dans le vide, une petite nécropole administrative où le gouvernement ensevelit ses créatures les plus compromises. Les conseils provinciaux auraient pu aussi avoir une action utile et heureuse par l'expression des vœux des populations, par la manifestation de tous leurs besoins; mais ces corps, composés par le pouvoir lui-même, périodiquement épurés, surveillés presque comme un élément révolutionnaire, sont dénaturés dans leur essence. L'expression de leurs vœux n'a jamais servi à rien, et plus d'une fois les sommes qu'ils se sont permis de voter pour des travaux d'utilité provinciale ont été détournées de leur destination par l'arbitraire administratif. La procédure napolitaine est simple et protectrice, je le veux; elle garantit théoriquement la liberté individuelle et sauvegarde par ses formes tous les droits de défense; seulement, à côté de la justice qui

instruit et qui juge, il y a le gouvernement qui envahit de toutes parts les magistratures, interprétant ou devançant leurs arrêts, modifiant la nature et la durée des peines. Un accusé absous par un tribunal est laissé en prison sans motif avoué pour rester à la disposition de la police, *con empara di polizia*, selon l'expression consacrée. Des peines abolies par les codes, telles que les tortures et les verges, ont été rétablies en fait et ostensiblement appliquées. Le ministre de la police, dans une occasion pressante, rappelait au public par une ordonnance « cette pénalité extraordinaire et bien connue, — la bastonnade, — infligée même avant le jugement de la cour compétente, » et par un raffinement singulier d'égalité il promettait de la distribuer impartialement, « quel que fût le rang du coupable, qu'il portât une veste ou un habit. » Au fond, le vrai pouvoir à Naples sous Ferdinand II fut la police.

Ce pouvoir était immense, universel, et il était exercé par un homme, le marquis Delcarretto, qui en avait fait un art savant et perfectionné. La police avait pour principal instrument une gendarmerie composée de huit mille hommes, formant une magistrature armée toujours en exercice, et investie du droit de tout faire sous la direction de son chef. D'ailleurs elle était partout, dans le foyer domestique comme dans l'état. Elle rédigeait la gazette officielle, tenait les esprits par une double censure politique et religieuse, mettait le sceau de ses autorisations sur les travaux de physique de Melloni, et de même qu'elle se plaçait au-dessus des lois de justice, elle annulait virtuellement les lois, assez bonnes aussi, qui règlent l'instruction publique. Un des livres d'enseignement des écoles inférieures a été pendant assez longtemps un catéchisme autorisé et censuré, où les enfans apprenaient que les libéraux, « s'ils ne sont pas tous méchans de la même manière, suivent néanmoins la même route et arriveront tous à la même prison, » que le roi seul « est souverain absolu et illimité, » que le prince est libre de ne pas tenir son serment après avoir accepté ou ratifié une constitution, « bien qu'il ait promis et juré de l'observer! » Quoi donc encore? Il y avait même dans le royaume des Deux-Siciles une garde nationale, qui s'appelait la garde urbaine dans les provinces et la garde de sûreté intérieure à Naples; mais cette garde était composée, recrutée et enrégimentée de telle façon qu'elle devenait en réalité une arme de parti et de police. Je ne dis pas que cette altération systématique des institutions et des lois fut toujours un acte prémédité du roi; elle était une conséquence de sa manière d'entendre le pouvoir, elle s'accomplissait à l'abri de son omnipotence, et elle s'aggravait à mesure que l'esprit de réaction gagnait dans les conseils de Ferdinand II. Aussi n'est-ce pas sans quelque lueur de vérité que l'une

des plus malheureuses victimes de la politique napolitaine, Charles Poerio, pouvait dire, dans un mémoire adressé à lord Palmerston avant 1848, que « la réaction, devenue gouvernement, s'était organisée comme une secte, et avait démonté toute la machine sociale.» C'est ainsi qu'à travers tout se dégage un régime dont l'essence était une autocratie indéfinie, dont les moyens d'action étaient un mélange d'influences religieuses, de force militaire et de procédés de police, et dont le but a été pour ainsi dire l'extirpation du libéralisme comme pensée de réforme politique aussi bien que comme secte et comme ferment de révolution.

Ferdinand II avait une des qualités ou un des défauts et dans tous les cas un des caractères des souverains absolus. En compensation de la vie morale et politique, absente ou comprimée, il se préoccupait volontiers et sincèrement de la prospérité matérielle du pays. Construire des ponts, élever des monumens, dessécher les marais de Brindes, entreprendre la transformation du lac de Fucino, assainir les plaines de Pesto, développer le système des *monti frumentari*, ces monts-de-piété pour les céréales, ces caisses de réserve agricole destinées à subvenir aux besoins des cultivateurs, c'étaient là des œuvres qui attiraient sa minutieuse sollicitude. Dans sa pensée, il répondait à tout s'il pouvait montrer un pays à l'extérieur florissant, payant proportionnellement moins d'impôts que les autres pays de l'Europe, et il souriait à son orgueil de pouvoir donner la bonne tenue de son crédit, l'élévation des fonds napolitains, comme la mesure de l'habileté de son administration, de la popularité de son gouvernement et de sa sécurité. Il y aurait beaucoup à dire. Ferdinand II avait, je n'en disconviens pas, le goût de la prospérité matérielle pour son pays. Ce roi singulier avait pourtant par momens une économie politique un peu primitive. Il eût aimé un progrès matériel pour ainsi dire sur place, sans mouvement, par des moyens tout locaux, surtout dans des conditions telles que cet accroissement de bien-être n'eût aucun lien avec la politique, et ne pût être le commencement d'autres besoins et d'autres désirs.

C'était un prince d'un autre siècle à beaucoup d'égards, non de ce siècle-ci. Il signait des traités de commerce presque libéraux, et il en affaiblissait souvent les effets par des mesures puérilement arbitraires. Lorsque la passion des chemins de fer s'empara de l'Europe, il n'était pas sans défiance; la vélocité de ce système de voies nouvelles et les relations multipliées qui en résultent lui paraissaient venir singulièrement en aide à la propagation des idées dangereuses, assez contagieuses d'elles-mêmes. C'était ouvrir son royaume. Aussi les chemins de fer se sont-ils peu développés à Naples. Ils ont été jusqu'ici un luxe royal, un agrément, non un moyen de commerce.

Le roi Ferdinand craignait moins les routes ordinaires; il les craignait encore un peu pourtant, et la Sicile est restée à peu près avec l'unique route circulaire qui fait le tour de l'île. Quand on parlait à Ferdinand de favoriser, d'activer les communications entre les provinces, afin de faciliter l'échange des produits, le transport des récoltes, et d'ouvrir des débouchés nouveaux, il n'était pas loin de penser que beaucoup de gens, dont les récoltes se perdent aujourd'hui, pourraient y gagner, il est vrai, mais que le peuple paierait sa vie plus cher. Ses théories d'immobilité prenaient la forme étrange d'un sentiment d'intérêt pour les malheureux, car ce roi était un roi du peuple. Son idéal eût été de gouverner avec une aristocratie reléguée désormais dans la domesticité de cour ou dans les emplois, avec une bourgeoisie paralysée dans ses aspirations de fortune et d'importance politique, et une plèbe satisfaite dans le premier besoin de vivre. Cette alliance de la royauté absolue et des classes populaires n'est pas un fait nouveau à Naples; elle remonte au cardinal Ruffo, qui opérait avec son armée de paysans la restauration de 1799. Les derniers souverains faisaient amitié avec les lazzaroni. Ferdinand II a été un de ces rois démocratiques qui, à travers les classes pensantes, vont faire alliance avec le peuple, un peuple obéissant, qui ne s'émeut guère pour les garanties politiques et se lève parfois au cri de *vive le roi absolu!*

Le trait dominant de ce règne sous toutes les formes est l'amour du pouvoir, le sentiment presque superbe de l'indépendance absolue du souverain, et ce sentiment, Ferdinand II l'avait avec ses amis ou ses alliés comme avec ceux qu'il n'aimait pas. Le roi de Naples laissait assurément une grande place au clergé et à toutes les influences religieuses qui encombraient les avenues du pouvoir, à la condition toutefois que le clergé lui restât subordonné et servît ses vues, sinon il traitait les jésuites eux-mêmes comme d'obscurs libéraux, avec cette impartialité que promettait le ministre de la police dans la distribution de la bastonnade. C'est ainsi que les jésuites virent une fois leur journal supprimé à Naples, et ils ne se sauvèrent peut-être de l'expulsion que par une amende honorable et une profession de foi explicite en faveur de la monarchie absolue napolitaine. La robe ne couvrait pas le prêtre, et sous ce roi d'une dévotion minutieuse, on a vu des ecclésiastiques inexorablement traînés en justice. Il est vrai qu'ils étaient coupables ou soupçonnés du seul crime irrémissible : ils étaient accusés d'avoir trempé dans des conspirations ou de n'avoir pas révélé des complots qu'ils avaient connus. C'est surtout dans les relations extérieures qu'éclatait ce singulier sentiment d'indépendance.

Le roi Ferdinand était-il Autrichien? Il l'était sans doute par ses

inclinations et par les inspirations de sa politique, il ne l'était pas par la subordination. Une des premières causes de la faveur du marquis Delcarretto fut son habileté à déconcerter les complots intérieurs, en prévenant ainsi les tentatives de prépotence autrichienne. Le ministre d'Autriche à Naples, par une sorte d'habitude, pour maintenir la tutelle impériale, passait son temps à signaler sans cesse des conspirations nouvelles. Ces conspirations n'étaient rien le plus souvent, le marquis Delcarretto en tenait dans ses mains tous les fils, et le roi était singulièrement flatté de montrer tout à la fois que sa police valait celle de l'Autriche, et qu'il pouvait se suffire par lui-même. Ferdinand II partageait les idées du prince de Metternich sur le gouvernement et sur le système politique de l'Italie, comme il le disait; mais il voulait les pratiquer en souverain indépendant, non comme un satellite de l'empereur. Plus d'une fois M. de Metternich s'inquiéta des façons de ce prince, qui avait toujours l'air de lui échapper en lui restant si fidèle, et qui affectait une certaine hauteur dans son intimité avec la cour de Vienne. Le vieux chancelier, en homme expérimenté et soupçonneux, ne pouvait comprendre qu'un roi italien revendiquât si jalousement son indépendance pour contrarier si peu la pensée et les intérêts de l'Autriche dans la péninsule. Ferdinand, par son premier mariage avec une princesse de Savoie, semblait un moment se rapprocher du Piémont; mais ces relations étaient sans intimité et sans durée. Le roi de Naples aimait peu Charles-Albert, et il ne voyait pas sans ombrage dans le Piémont un état rival, toujours prêt à s'agrandir dans le nord de l'Italie. Ferdinand II n'était ni Autrichien ni Italien, c'était un roi absolu et tout napolitain. Son ambition était de régner dans un royaume clos et libre de toute influence étrangère. Aux souverains d'Allemagne qui suspectaient ses tendances, il disait : « Je connais mon royaume, je suis le meilleur juge de ce que je dois faire. Quant au péril dont on me menace, je saurai bien m'en défendre moi-même, et j'espère me maintenir sans avoir besoin des étrangers. » Au roi Louis-Philippe, il répondait : « Je serai roi seul et toujours... J'agirai selon mon cœur et selon les intérêts de mon royaume. »

Un jour vint où ce fier sentiment fut mis à une plus rude épreuve, et n'y succomba pas. Le gouvernement de Naples avait signé un contrat qui livrait le monopole du commerce des soufres de la Sicile, et qui lésait, assurait-on, les intérêts des sujets britanniques. L'Angleterre, se servant d'un traité de 1816, réclama, négocia inutilement, adressa des sommations hautaines, et finit par recourir aux démonstrations militaires. Le roi de Naples n'échappa à la crise que par la médiation de la France; mais il n'avait pas eu l'air de faiblir.

« Le cabinet anglais, disait un ministre de la France libérale à cette époque, en 1840, le cabinet anglais avait cru trouver un petit roi, je parle de ses états et non pas de son cœur, un roi faible qu'il opprimerait facilement, qui ne résisterait pas. Le roi de Naples a résisté énergiquement... — Si on veut m'obliger à donner de l'argent, a-t-il dit, je le donnerai; si on veut m'obliger à déclarer que le traité a été violé, je ne suis que roi de Naples, mais je tiendrai tête à l'Angleterre. Il arrivera ce qu'il pourra... » Cette fierté d'attitude a fait quelquefois la force et l'originalité du dernier roi de Naples. Elle a relevé certains côtés de ce règne, sans éclipser les misères d'un état intérieur si complétement déprimé : état singulier dont le mécanisme est simple, où le souverain était responsable devant Dieu, où les fonctionnaires étaient responsables devant le prince, et où personne n'était responsable devant le pays, qui pourtant payait les frais du système, et n'avait d'autre refuge, selon l'habitude, que les conspirations et les révolutions.

Ces conspirations et ces révolutions, en effet, n'étaient point inactives sous cette apparence de force et de calme que Ferdinand II avait l'ambition de maintenir. A travers les mailles de ce réseau si habilement tendu sur tout un pays par un gouvernement d'autocratie et d'omnipotence administrative, se dessinait comme une vie latente et indistincte qui était comme la contre-partie de la vie officielle, et qui se composait du mouvement des esprits, de l'agitation des opinions, du travail des sectes, de tout ce qui était en un mot pensée et effort de résistance. L'esprit d'opposition, je l'ai dit, n'avait été découragé ou désarmé qu'un instant par les promesses du commencement du règne de Ferdinand II. Il se réveillait bientôt déçu et irrité, et alors entre le gouvernement et les partis renaissaient ces luttes qui ont rempli l'histoire contemporaine du royaume des Deux-Siciles d'incidens obscurs, d'insurrections et de répressions. Les partis à Naples se sont produits sous des formes et avec des tendances différentes, d'autant plus qu'à la diversité des nuances morales et politiques des opinions vient s'ajouter cette autre distinction profonde, originelle, entre l'esprit sicilien et l'esprit napolitain.

Au fond, le carbonarisme n'existait plus sous Ferdinand II. Il n'avait survécu qu'à peine à sa défaite de 1821; il jetait son dernier feu dans l'insurrection du Cilento en 1827. La fraction militaire du carbonarisme surtout avait disparu ou s'était ralliée à Ferdinand. Cette fraction, à vrai dire, par son origine et ses traditions muratistes, inclinait moins vers le libéralisme que vers un despotisme éclairé, vers une forte discipline de l'ordre civil, et elle a trouvé son expression la plus élevée dans le général Carlo Filangieri.

La révolution de 1820, comme manifestation constitutionnelle, avait cependant laissé des souvenirs et des représentans que l'exil avait dispersés d'abord, que les premières amnisties de Ferdinand II ramenaient peu à peu dans le royaume en abrégeant la durée de leur peine, et qui se retrouvaient en présence d'un absolutisme intact plus puissant que jamais. Au premier rang de ce groupe étaient M. Francesco Paolo Bozzelli, qui passait pour un habile théoricien politique, le marquis Dragonetti, qui avait été député au parlement en 1820, le baron Giuseppe Poerio, avocat célèbre, père de ce Charles Poerio, dont le nom a retenti dans ces dernières années, et d'Alexandre Poerio, qui allait mourir en défendant Venise en 1848. Ce parti constitutionnel renaissant avait des ramifications dans l'aristocratie mécontente, dans la bourgeoisie, dans les classes libérales, surtout parmi les avocats, chez qui la publicité des débats judiciaires, — seule garantie restée debout, — entretenait le goût de la discussion et des mœurs parlementaires. Sans renouer les liens du carbonarisme, ce parti formait des comités. Il n'allait pas dans ses idées au-delà d'un régime purement constitutionnel, et avant tout il était Napolitain dans sa politique.

A côté surgissait dès lors un parti plus ardent, plus impétueux, aux idées vagues et indéfinies, ramification lointaine et à demi indépendante de *la Jeune-Italie*, ce carbonarisme d'un temps nouveau. *La Jeune-Italie*, avec ses aspirations de république universelle et de reconstitution italienne, devait rencontrer des obstacles à Naples, où les idées républicaines n'existent pas sérieusement, et où le sentiment de l'autonomie locale est si vif. Elle avait pénétré pourtant et s'était propagée par l'activité d'un Calabrais, Benedetto Musolino; elle avait recruté des partisans, bien que toujours peu nombreux. Le rêve de cette fraction plus radicale du libéralisme, qui comptait surtout des jeunes gens, eût été d'élever, d'élargir en quelque sorte l'instinct napolitain, de lier les mouvemens révolutionnaires du royaume aux révolutions de l'Italie centrale. Entre ces partis napolitains, il y avait des nuances et même des divergences profondes; mais ils s'unissaient dans un sentiment commun d'opposition, entretenant une agitation dont les foyers principaux étaient les Calabres et les Abruzzes, et qui s'organisait sous la même forme, celle des sociétés secrètes. Un de ces conspirateurs de Naples le disait : « Nous sommes un gouvernement très beau et tout fait; nous avons ici un ministère et nos préfets dans les provinces. Nous recevons régulièrement des rapports sur l'état du pays. Tout est disposé de telle manière que si l'un des chefs est en prison, un autre prend sa place aussitôt, et les choses marchent comme avant. » Ces chefs, ces préfets, c'est ce que M. Montanelli, dans ses *mémoires*

sur l'Italie, appelle spirituellement les évêques *in partibus* du libéralisme. Tout ne se bornait pas d'ailleurs à cette action secrète des sectes et des conjurations. L'intelligence, même contenue et surveillée par la censure, ne laissait point d'être active. Les esprits travaillaient; ne pouvant s'occuper du présent, ils s'occupaient du passé. Carlo Troia, qui était un exilé de 1820, faisait revivre le moyen âge avec une éloquence guelfe qui éclairait l'histoire de l'Italie. M. Michele Amari, en paraissant se renfermer dans les recherches de l'érudition, faisait vibrer le sentiment national sicilien et mieux encore le sentiment démocratique. M. Amari mettait au jour son livre des *Vêpres* sous ce titre inoffensif : *Un Épisode des histoires siciliennes au treizième siècle.* On saisit bien vite dans ce récit ce que le gouvernement n'avait pas compris d'abord, et le succès du livre eut pour effet l'exil de l'auteur qui l'avait écrit et la destitution des censeurs qui l'avaient autorisé. Il y avait à Naples, à travers tout, des philosophes comme Galuppi, des légistes comme Savarese, des orateurs du barreau comme Poerio et Conforti, des économistes comme Augustinis et Scialoia, même des journaux comme *le Progrès* et *le Musée de Littérature*, où se révélait un certain mouvement de pensée indépendante. Le venin de l'esprit se cachait, à ce qu'il semble, jusque dans un livre d'étrennes qui avait un jour trompé la censure.

Un centre d'agitation et de désaffection bien autrement dangereux était la Sicile. Ici la lutte tenait à des causes plus profondes et toutes locales; elle n'avait rien de commun avec le mouvement des partis à Naples et même en Italie; elle découlait de l'histoire, de toutes les conditions morales et politiques de cette île, jetée à l'extrémité de la Méditerranée et séparée du continent par l'esprit et les traditions de deux millions d'hommes plus encore que par un bras de mer. Au fond, le grief de la Sicile était la disparition de ses libertés anciennes; c'était l'abrogation de la constitution de 1812 que le roi Ferdinand Ier avait sanctionnée sous la protection et la garantie de l'Angleterre défendant ce dernier coin de terre contre l'empire; c'était la violation de l'autonomie sicilienne consacrée par un système de parlemens nationaux, par une administration propre, par une vie entièrement distincte de celle de Naples. Au lieu de maintenir une constitution qui rappelait un temps où la Sicile était restée le dernier refuge des Bourbons poursuivis par la bruyante colère de Napoléon, les rois la supprimaient. Au lieu de ménager le sentiment d'indépendance locale si ardent et si vivace dans l'âme du peuple sicilien, la politique de tous les gouvernemens depuis 1816 tendait sans cesse à une assimilation complète de régime et d'institutions.

Lorsque les princes échangeaient leur titre de rois des Deux-Siciles et prenaient le nom de rois « du royaume des Deux-Siciles, » ce n'était en apparence qu'un mot nouveau, et ce mot était une révolution dans les rapports de la Sicile avec Naples; il voulait dire que la Sicile n'était plus qu'une province des états napolitains, au lieu de rester un royaume indépendant rattaché à la couronne. De là le ressentiment de l'esprit sicilien irrité et enflammé par les procédés de l'absolutisme de Naples. Ferdinand II, en montant au trône, faisait luire quelques espérances, on l'a vu; il parlait avec douceur à la Sicile, et lui promettait « de guérir les plaies faites par son aïeul et son père; » il lui envoyait comme lieutenant royal son frère, le comte de Syracuse. Ces dispositions premières se changeaient bientôt en violentes défiances qui allaient jusqu'au soupçon d'une intelligence secrète entre le prince et les Siciliens dans une pensée d'indépendance. Le comte de Syracuse était rappelé, l'action directe du gouvernement royal se faisait plus vivement sentir, et ces ombrages d'une population de deux millions d'hommes attachée à ses traditions finissaient par devenir une incompatibilité violente entre les deux pays, entre la Sicile et Naples. Tout ce qui venait de Sicile à Naples était vu avec inquiétude, et en Sicile tout ce qui venait de Naples excitait l'animosité. On alla un jour, dans le fanatisme de la crédulité et de la haine, jusqu'à accuser le gouvernement d'avoir envoyé le choléra à Palerme, et cette étrange accusation a même trouvé place dans un document officiel pendant la révolution de 1848. Ainsi dans cette Italie, si divisée et si morcelée dans sa vie morale, se développait comme une variété curieuse et plus originale que toutes les autres de cet esprit d'indépendance, d'autonomie locale, toujours si puissant; c'est ce qu'on a appelé le *sicilianisme*, et ce sentiment ne vivait pas dans une seule classe, il avait de l'écho dans le peuple et dans l'aristocratie, dans la bourgeoisie et dans le clergé lui-même. Un écrivain sicilien, Raffaello Busacca, le disait. « Aujourd'hui il n'y a point certainement une contrée en Italie où ce sentiment de personnalité politique soit plus universel et plus véhément qu'en Sicile. Parmi deux millions d'habitans, vous en trouverez difficilement un qui ne le partage pas. Le sentiment nouveau est celui de la nationalité italienne. Celui-ci a fait des progrès, mais ne nous trompons pas : le sentiment de la nationalité particulière, loin de s'évanouir avec le développement des idées politiques, n'a fait que s'accroître, et si au mot d'Italie le peuple répond : Italie! au mot de Sicile il sent son énergie éclater dans un élan irrésistible... » L'influence des sectes ou des idées italiennes se mêlait peu en effet à ce travail d'opposition de l'esprit sicilien; c'était un mouvement tout local ou national, indépendant

de l'Italie, dirigé contre Naples, activé par l'arbitraire d'un régime absolu et allant jusqu'à la possibilité d'une séparation. C'est ce qui apparaissait sous Ferdinand II.

IV.

Réunissez tous ces élémens, l'excès des réactions et des compressions, l'agitation refoulée des esprits, le développement des sectes, le progrès des antipathies siciliennes : de là sortiront ces luttes qui se sont succédé d'année en année. Tantôt elles éclataient en Sicile, comme en 1837, tantôt elles se manifestaient par des conspirations dans les Calabres et dans les Abruzzes. Elles prenaient toutes les formes, dégénérant quelquefois en lugubres tragédies, et d'autres fois aussi s'agitant comme un imbroglio où la police elle-même avait son rôle.

Il y eut vers 1833 une conspiration étrange, sur laquelle a toujours plané un certain mystère, et qui a gardé le nom de la *conspiration du moine;* elle était née, à ce qu'il semble, dans un petit café de la Chiaia, où se réunissaient des mécontens pour avoir des nouvelles ou lire clandestinement quelques journaux. Il y avait dans ce complot des hommes de toutes les classes, d'anciens députés de 1820, comme Dominico Morici et Thomas Gaeta, des officiers et même des prêtres. L'âme du complot était le capitaine Nirico; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que le premier rôle apparent était réservé à un moine du couvent *della Sanita,* au frère Ange Peluso, homme d'une certaine éloquence naturelle. Une fois nouée, la conspiration eut mille péripéties et se déroulait lentement. Le mot d'ordre était la proclamation de la constitution avec Ferdinand II pour roi constitutionnel. D'autres, plus amis du mystère et des combinaisons profondes, ont voulu voir dans toutes ces trames les inspirations et la main de l'un des frères du roi, le prince de Capoue. Après bien des contre-temps et des réunions nocturnes qui se tenaient au couvent *della Sanita,* l'insurrection fut décidée pour le 1er septembre 1833 ; elle devait commencer à Ariano et éclater à la fois dans les Abruzzes et dans les Calabres. Frère Ange se mit en devoir; il partit pour Ariano avec des proclamations imprimées, un drapeau tricolore, quelques munitions et une foule de brevets en blanc, et, pour déjouer tous les soupçons, il se fit passer pour un charlatan à la recherche d'un trésor. Ce singulier chef de conjuration avait réussi par le fait à attirer autour de lui une bande de paysans, et, arrivé avec eux dans une vallée, il leur dévoila ses plans en leur assurant au nom de la constitution toute sorte de bienfaits.

Le drapeau de l'insurrection était levé. Par malheur apparaissaient aussitôt les baïonnettes des gendarmes. Le secret avait été livré à la police par quelques-uns des conjurés, et le marquis Delcarretto suivait le complot déjà depuis quelque temps. C'est ainsi que les gendarmes arrivaient au rendez-vous aussitôt que les insurgés, et que tout finissait avant d'avoir commencé. Cette conspiration, qui sous des dehors bizarres et presque ridicules cachait un fond peut-être assez sérieux, eut le dénoûment de toutes les conspirations. Près de trois cents insurgés avaient été arrêtés. Quelques-uns étaient condamnés à mort, d'autres aux galères. Quant à frère Ange, qui avait réussi à échapper aux premières poursuites, et qui avait été surpris plus tard, caché dans son couvent, il disparut encore une fois après sa condamnation, et depuis plus on n'entendit parler de lui.

Un des plus extraordinaires, un des plus touchans épisodes de ces luttes était cette triste échauffourée de 1844, où allaient périr les frères Bandiera : épisode curieux, dis-je, qui montre tout à la fois ce que le fanatisme des sectes peut faire d'esprits généreux dans un pays livré au trouble moral, et dans quelle mesure le mouvement des états napolitains se lie aux agitations du reste de l'Italie. Cette tentative d'insurrection des Calabres en 1844 était en quelque sorte la dernière et sanglante ondulation d'un mouvement qui était l'œuvre de *la Jeune-Italie,* qui devait embrasser une grande partie de la péninsule, et qui n'aboutissait qu'à jeter quelques victimes de plus sur un rivage napolitain. Avec un art consommé doublé par le secret, M. Mazzini a toujours su organiser ces tentatives, poussant la Romagne au combat en lui promettant un soulèvement à Naples, cherchant à entraîner les Calabres par le mirage d'une explosion dans les États-Romains, et entretenant une agitation qui s'est dénouée de temps à autre par quelque tragédie comme celle de Cosenza.

Deux jeunes gens, Vénitiens d'origine, d'une naissance illustre, fils d'un amiral au service de l'Autriche, officiers eux-mêmes dans la marine impériale, Attilio et Emilio Bandiera, allaient le 16 juin 1844 tenter la fortune des révolutions dans les Calabres. Comment étaient-ils arrivés là? Ils avaient subi cette fatalité connue de beaucoup d'Italiens qui, ne pouvant avoir une Italie raisonnable, ont voulu une Italie chimérique. « Je me persuadai, disait Attilio, que le seul moyen pour réussir à émanciper l'Italie consistait forcément dans les ténébreuses menées des conspirations. » — « Nous voulions une patrie libre, unie, républicaine, » disait à son tour Emilio, et c'est ainsi que l'un et l'autre entraient dans *la Jeune-Italie.* Après avoir quitté le vaisseau autrichien où ils servaient et s'être réfugiés à Corfou, ils cédaient à l'impatience de l'action. Ils avaient eu d'a-

bord le projet d'aborder en Sicile; la Calabre leur fut désignée comme une terre plus amie, prête à se lever au premier signal, et c'est là qu'ils débarquaient, à l'embouchure du Neto, avec vingt compagnons dont les plus marquans étaient un autre officier déserteur de la marine autrichienne, Domenico Moro, Nicola Ricciotti, qui avait servi dans l'armée constitutionnelle d'Espagne, Nardi, le fils d'un des révolutionnaires de Modène en 1831. Tous les états de l'Italie étaient représentés sauf Naples : il y avait dans la troupe un Calabrais! Avec vingt hommes et quelques proclamations pleines de l'esprit de M. Mazzini, ces jeunes insensés pensaient enlever l'Italie. S'ils avaient eu des illusions, ils ne tardèrent pas à les voir s'évanouir. Réduits à se cacher dans les rochers et dans les bois en marchant sur Cosenza, ils ne trouvaient pas un écho. Trahis par un d'entre eux, ils étaient cernés par les paysans et par la garde urbaine, merveilleusement dressée à ce genre de chasse. Trois jours après le débarquement, il ne restait plus rien de l'insurrection. En dix minutes de combat, tout était fini; quelques-uns des insurgés étaient morts ou blessés, les autres étaient pris et conduits à Cosenza pour être jugés par une commission militaire. Ces jeunes conspirateurs ne voyaient pas qu'ils étaient des étrangers pour les Calabrais, qui se fussent peut-être levés à un autre appel et dans d'autres conditions. Rien ne prouvait mieux l'impuissance et l'erreur de *la Jeune-Italie;* mais cette erreur, les frères Bandiera la payaient courageusement de leur vie. Ils moururent fusillés avec sept de leurs compagnons en criant : Vive l'Italie! On dit que, pendant le jugement, l'aîné des Bandiera avait écrit au roi; il lui expliquait sa pensée en caressant toujours son rêve, mais en ajoutant qu'il aurait sacrifié sincèrement ses idées républicaines à l'indépendance de la patrie. « Notre vrai but, en proclamant l'indépendance dans la Calabre, disait-il, était de servir la cause de l'unité italienne; si vous voulez devenir le souverain constitutionnel de la péninsule, je me consacrerai corps et âme à votre majesté. » Sans répondre à de telles tentations peu faites pour le toucher, le roi aurait pu sans danger faire grâce : il en eut la pensée, a-t-on dit; mais son gouvernement était engagé dans une voie où il aurait cru peut-être faiblir par la douceur, et il laissait l'exécution s'accomplir, de même que vers ce temps il mettait la main, sur quelques-uns des libéraux les plus connus, Bozzelli, d'Ayala, Carlo Poerio, Augustinis, qu'il faisait enfermer au château Saint-Elme.

Si tout se fût borné dans le royaume des Deux-Siciles à une sorte de tête-à-tête entre le pouvoir royal et les conspirations, entre un système d'ordre même excessif et les idées révolutionnaires, le gouvernement eût sans doute gardé sa force et ses avantages. Un

fait se révélait dans toutes ces luttes : les partis napolitains étaient impuissans par eux-mêmes à changer la direction du règne et à vaincre la pensée d'absolutisme qui restait maîtresse; mais c'était le moment où tout changeait de face en Italie et où un souffle inattendu renouvelait la politique. Le pontificat de Pie IX commençait par des amnisties et des promesses libérales; la Toscane entrait dans une voie d'améliorations intérieures; le Piémont était prêt à suivre le mouvement sous la mystérieuse impulsion de Charles-Albert. Ce n'était plus la pensée révolutionnaire qui enflammait l'Italie, c'était une pensée de réforme régulière, devenue réalisable par l'accord des princes et des peuples, qui semblaient s'unir dans un même sentiment. La presse politique commençait à naître à Florence, à Livourne, à Bologne, à Rome même. A ce moment, le pouvoir absolu reculait sur tous les points en Italie, excepté à Naples. Chose remarquable, tandis que le pape, le grand-duc de Toscane, le roi de Sardaigne, prenaient eux-mêmes l'initiative des réformes, le roi Ferdinand résistait plus que jamais, surpris et presque irrité de cette pacifique agitation qui remplissait une partie de la péninsule. Il voyait d'un œil défiant la pensée mal dissimulée de Charles-Albert, et il traitait le pape comme un révolutionnaire de plus. Une censure jalouse gardait les frontières et cherchait à arrêter au passage le bruit des événemens qui passionnaient les autres contrées de l'Italie. C'était à ce point qu'on interdisait à Naples la publication des amnisties de Pie IX, dont les familiers du palais affectaient de représenter les généreuses mesures comme les actes d'un fou et d'un mystique de libéralisme. Au moment où le pape était acclamé partout, en Italie et en Europe, c'était un délit à Naples d'avoir des médailles qui représentaient son image.

Soucieux et défiant de tout, Ferdinand II n'avait qu'une pensée, celle de clore son royaume et de tout comprimer à l'intérieur. Il allait même jusqu'à ne plus permettre à son frère, au comte de Syracuse, de réunir autour de lui une société jeune et hardie dont la liberté d'allures ressemblait à de l'opposition. Les plus timides conseils de concessions à la force des choses eussent été mal venus. Un jour, le ministère où le roi avait fait entrer des hommes qui n'avaient assurément rien de commun avec le libéralisme, MM. Parisio, Spinelli, d'Urso, ce ministère s'émut au spectacle des agitations toujours croissantes de l'Italie du nord et du centre, et quelques-uns de ses membres, redoutant un contre-coup violent et fatal dans le royaume, eurent l'idée de proposer quelque inoffensive modification dans le gouvernement. Le difficile était de parler au roi. Ce fut le plus hardi, M. Spinelli, depuis longtemps connu du roi, qui se chargea de cette délicate ouverture, et il devait être appuyé par ses collègues. Le

conseil réuni, M. Spinelli se prit à dire : « Que pense votre majesté de ces nuages qui tournent autour de nous? » Le roi jeta sur son ministre un regard irrité, et se tut. La hardiesse manqua aux autres ministres, le conseil se termina, et tout fut dit.

Au milieu de ces événemens de l'Italie, Naples était, à vrai dire, dans des conditions exceptionnelles qui devaient ajouter à la gravité de la crise pour le royaume du midi, et rendre une résolution tout à la fois plus difficile et plus décisive. Quelle était la nature de ce mouvement italien dans les premières heures? C'était un mouvement d'améliorations intérieures, de réformes dans les lois, dans l'administration, dans le régime économique, dans l'organisation de la justice et de tous les intérêts civils. A Rome, à Florence comme à Turin, la législation était restée surannée, et les réformes civiles avaient dès lors naturellement le premier pas. A Naples au contraire, ces réformes existaient depuis longtemps, on l'a vu, lorsque les princes des autres états italiens songeaient à les accorder à leurs peuples. De là cette situation exceptionnelle du royaume du midi dans la crise où l'on entrait. Les lois qui faisaient l'envie des populations de l'Italie centrale n'étaient point à faire, il n'y avait qu'à les observer avec fidélité. Or dans cette situation, dont le vice était, non dans les lois, mais dans le gouvernement, l'unique remède était la puissance régulière de l'opinion, un contrôle, un système de garanties, de telle sorte que par un curieux et invincible enchaînement, le pays le plus livré à l'absolutisme était aussi le pays le plus près du régime constitutionnel. Pour les autres états, la question de réforme civile dominait encore; pour Naples, la question politique naissait irrésistiblement dès le premier pas. Le roi Ferdinand le sentait bien dans ces suprêmes circonstances, et il se raidissait encore contre cette nécessité. Lorsqu'on lui parlait des réformes accomplies par le grand-duc de Toscane ou le roi Charles-Albert, il répondait : « Mais ces réformes, nous les avons; elles sont dans nos codes, nous avons l'administration française. Tout ce qu'on peut faire restera encore bien loin de ce que possède Naples. » Et lorsque, trop pressé par le mouvement des choses, il se laissait emporter par l'humeur contre ces princes qu'on lui opposait, il ajoutait quelquefois : « Ils me poussent, et moi je les précipiterai. » Le fond de la politique de Ferdinand II était la méfiance, l'ennui et la colère, et il était soutenu dans ces dispositions par l'Autriche, qu'un fier personnage, le prince Félix Schwarzenberg, représentait alors à Naples, par la Russie, dont le souverain, l'empereur Nicolas, était devenu pour le prince napolitain le modèle idéal des rois, par toutes les influences absolutistes, puissantes à la cour et ralliées dans le danger.

Le moment était venu cependant où rien ne pouvait empêcher

l'esprit nouveau de l'Italie de pénétrer jusqu'à Naples. Toutes les vigilances de la censure étaient impuissantes contre la diffusion des idées propagées par les livres de Balbo, de Gioberti, de Massimo d'Azeglio. Tous les actes qui s'accomplissaient dans le reste de l'Italie étaient commentés passionnément. A défaut des journaux étrangers ou même italiens qu'on ne laissait plus arriver, il y avait une presse clandestine. La Sicile fermentait à son tour. Une dernière insurrection éclatait à Reggio; mais dès lors les libéraux napolitains sentaient la nécessité de se renfermer dans une agitation pacifique, de ramener leur action et leurs vœux à un but et à des procédés plus pratiques, de nature à décourager ou à compromettre la répression. Ils tournaient leurs hostilités contre les ministres, contre le confesseur du roi, Mgr Cocle, non contre le prince lui-même, dont ils associaient le nom dans leurs acclamations à ceux de Pie IX et de Charles-Albert. Le 14 décembre 1847, une démonstration publique avait lieu à Naples en l'honneur de Pie IX et pour demander des réformes au roi. La police redoublait de rigueurs, multipliait les arrestations, et le lendemain paraissait une protestation appuyée de cinq cents signatures, déclarant que, si c'était un crime « de s'être rendu les organes des désirs modérés de tous, d'avoir cru et espéré que le roi aimait ses sujets et voulait, à l'exemple des autres princes italiens, exaucer les vœux de son peuple, tout le monde était coupable. » C'est alors que M. Thiers, dépeignant à grands traits la situation extraordinaire de l'Italie, jetait ces mots du haut de la tribune française : « Un seul prince, le roi de Naples, quand son peuple se pressait autour de lui, a montré la pointe de son épée, et ce peuple s'est jeté dessus. » On touchait ici à ces événemens de 1848, où sombraient les destinées de l'Italie, qui n'ont été pour Naples qu'un intermède orageux dans un règne dont l'orgueil n'a fléchi un moment que pour se relever, dont toutes les traditions se sont renouées, resserrées, pour laisser à un nouveau roi un pays livré aux mêmes périls, aux mêmes incertitudes et aux mêmes espérances.

CHARLES DE MAZADE.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE

LA LIBERTÉ MODERNE

France et Angleterre, étude sociale et politique, par M. Ch. Menche de Loisne, 1859.

On lit dans l'Écriture sainte que rien n'est nouveau sous le soleil et que tout est devenu nouveau sur la terre. Ce n'est point une contradiction, c'est l'expression successive de deux vérités différentes qui se combattent et qui quelquefois se manifestent en même temps et résultent, également claires et saisissantes, de l'expérience et de l'histoire. Personne, en lisant avec réflexion les annales du monde, n'a manqué d'être frappé, tantôt de la variété des événemens, de la diversité des lois, des mœurs, des destinées des nations, tantôt d'une certaine uniformité dans le cours des choses humaines qui atteste l'identité de notre nature et des conditions communes à toute société. Étudier et constater les différences et les ressemblances fait tout le prix et tout l'intérêt de l'histoire; c'est ce qu'elle offre à la fois de plus instructif et de plus piquant. Si aucun principe d'analogie ne réglait le cours des choses, si rien ne se reproduisait jamais, l'induction serait sans base, et il pourrait être curieux encore, mais il ne serait nullement utile de rien savoir de ce qui s'est passé sur la terre. Si au contraire tout recommençait sans aucun changement, l'histoire du monde serait bientôt apprise; qui saurait un événement les saurait tous, et le spectacle prolongé de la vie sociale n'apporterait avec lui aucun enseignement.

C'est parce que la réalité des destinées humaines se prête à la

double observation de la stabilité et du changement, qu'il y a quelque chose qui s'appelle la politique.

Le secret de la politique, soit contemplative, soit active, n'est guère en effet que la juste détermination du rapport de la stabilité au changement. Savoir quand les différences dominent les ressemblances et réciproquement, c'est savoir à peu de chose près quelle conduite tenir et prévoir autant qu'il est possible quel sera l'avenir. Ce n'est pourtant pas le prévoir à coup sûr, car l'avenir n'est pas le résultat nécessaire des causes générales. Celles-ci n'ont qu'une influence limitée dans les affaires de ce monde. Elles dépendent dans leur action de circonstances qui ne dépendent point d'elles, ou qui résultent de causes beaucoup plus générales encore, inaccessibles dans leurs effets à toute prévoyance humaine. Celui qui dans le gouvernement entreprendrait de lutter contre le courant des causes générales appréciables risquerait d'être un insensé et de tomber victime de sa témérité. Celui qui se confierait exclusivement à ces causes et se croiserait les bras en attendant qu'elles agissent s'exposerait à se voir emporter par les événemens imprévus, et pourrait se perdre, dupe de sa raisonneuse sagesse.

Cette difficulté est la source d'un doute auquel il est difficile d'échapper toutes les fois que nous venons à considérer les chances de succès d'une entreprise quelconque, formée par un homme, un parti ou même une nation, si cette entreprise tend à fonder quelque chose de grand. Pour peu que l'établissement projeté soit nouveau dans le monde ou seulement dans le pays qui l'essaie, la question s'élève. — Est-ce une nouveauté telle qu'il soit chimérique d'y croire, imprudent de la tenter? Dans les obstacles qu'elle rencontre, dans les répugnances ou les hésitations qu'elle excite, dans les faits antérieurs qu'elle abolit ou qu'elle dément, y a-t-il une force invincible qui la condamne à un naufrage inévitable? Ou bien plutôt la vétusté de ce qu'elle remplace, la décadence ou la chute des choses du passé, le tour récent qu'ont pris les esprits et les événemens, le présent enfin, avec toutes les circonstances qui le distinguent du passé, ne fait-il pas une loi d'innover et n'assure-t-il pas l'espérance du succès? — Ce problème toujours redoutable ne l'est pas moins pour être devenu presque habituel dans un siècle aussi fertile que le nôtre en révolutions, et nous tous, écrivains ou politiques, peuple ou pouvoir, qui avons passé les plus belles et les plus cruelles heures de notre vie à le tourner et à le retourner sous toutes ses faces, nous savons ce qu'il en coûte pour vouloir décider du possible ou de l'impossible en fait de réforme ou de création organique. Nous mourrons tous à la peine, et nous ne laisserons pas après nous la question résolue.

Résolue! pourtant la France l'a cru longtemps, et, grâce à Dieu, une bonne part de l'Europe est encore dans la même croyance; mais enfin, il faut bien l'avouer, le doute est rentré dans quelques esprits. Non que je fasse l'honneur d'attribuer au doute la conversion trop opportune de certains publicistes qui ont découvert qu'ils avaient fait fausse route vingt ou trente ans de leur vie, en professant des opinions conformes aux principes du gouvernement qu'ils servaient. Ce sont gens qui se trompent toujours si à propos, que l'on peut toujours les soupçonner d'une erreur actuelle qu'ils reconnaîtront quand il le faudra : libres esprits qui pensent comme ils veulent, et dont la prudence n'est jamais endormie ou s'éveille à temps. Cependant, de quelque source qu'elle vienne, l'incrédulité a succédé, pour certaines gens, à la foi générale dans cette idée assez simple que la révolution française avait été entreprise pour la liberté et l'égalité, et que, ailleurs même qu'en France, l'esprit du XIXe siècle tendait vers ce double but. Ainsi ce qui était certain est devenu incertain. Notre Europe et notre temps sont soupçonnés d'avoir poursuivi des chimères, et il se pourrait qu'il eût raison cet excellent monarque qui disait aux Hongrois il y a quelque trente ans : *Totus mundus stultisat.*

Ces pensées assez tristes nous venaient à la lecture d'un ouvrage, digne d'être lu d'ailleurs, intitulé *France et Angleterre.* Au milieu de beaucoup d'écrits tendant aux mêmes conclusions, nous distinguons celui-là, parce qu'il est sérieux et raisonnable, et que l'auteur y parle d'un sujet qu'il connaît en bons termes et avec modération. Ce qu'il dit de l'Angleterre est juste en général, et il y a du vrai dans ce qu'il dit de la France. On devine au reste quelle est l'idée fondamentale de son livre. C'est la vieille idée de Sieyès : « la révolution de 1789 est une révolution sociale; » et étant sociale, il en conclut apparemment qu'elle n'a pas besoin ou qu'elle n'est pas capable d'être politique. Comme elle a visé et abouti à l'égalité, elle n'a point à faire de la liberté, et comme la société qu'elle a trouvée et modifiée ne ressemble pas à la société anglaise, l'une étant *égalitaire*, l'autre aristocratique, le gouvernement de celle-ci ne peut convenir au gouvernement de celle-là; ce que l'auteur prouve de la seule manière dont on le puisse prouver, en disant beaucoup de mal de la France, à laquelle il n'accorde à peu près que d'être une nation artiste. Or, comme de l'avis des meilleurs juges en cette matière elle ne l'est guère, il s'ensuivrait qu'elle n'est pas grand'chose.

Je n'en crois rien, et cependant je tiens grand compte du raisonnement de l'auteur. Il ne dit presque rien qui ne mérite considération; mais il nous accordera, et ceci n'est pas une critique,

que ses objections contre l'introduction en France de la monarchie représentative au lieu et place de la monarchie administrative se réduisent à celles dont se sont de tout temps préoccupés les adversaires auxquels il s'adresse. Ce sont les mêmes que nous discutions avec les écrivains de la restauration. Dans un ouvrage qu'il me donne l'exemple de citer (1), je crois avoir comme lui insisté sur les différences principales qui distinguent l'Angleterre de la France, et cependant nous n'arrivons pas aux mêmes conclusions. Cela pourrait prouver qu'il n'y a pas tant de vérité qu'on le dit dans cette proposition souvent répétée : question bien posée, question résolue.

Dût-on m'accuser d'entêtement, je conviendrai que mes convictions ne sont pas d'hier. J'ai dernièrement retrouvé un manuscrit de ma jeunesse qu'il faut bien appeler mon premier écrit politique. J'étais depuis peu sorti du lycée; on était au lendemain de la bataille de Waterloo. Jugez s'il y a longtemps! Le titre était : *De l'intérêt de la France au* 20 *juin* 1815. Cet intérêt, c'était, disais-je alors, — voyez l'audace d'un écolier! — l'établissement du gouvernement constitutionnel à l'exemple de l'Angleterre, et pour citer un latin qui vaut mieux que celui de l'empereur d'Autriche, ces mots d'une philippique de Cicéron servaient d'épigraphe : *Utinam aliquando dolor populi romani pariat quod jamdiu parturit.* Il y a quarante-quatre ans de cela, et je disais déjà *jamdiu;* mais la jeunesse est pressée.

Ce n'est assurément pas là une autorité, et les vœux d'une jeunesse insensée peuvent ne mériter que le sourire de la maturité désabusée des générations vénérables qui dominent aujourd'hui notre société. La jeunesse actuelle elle-même semble née avec des cheveux blancs, et nos visions lui font pitié. Ce n'était pourtant pas un jeune rêveur, un chimérique utopiste que ce prince de Talleyrand qui, en remettant la couronne à Louis XVIII en 1814, lui recommandait *les institutions si bien éprouvées dans un pays voisin.* On n'a jamais regardé comme un novice politique, innocent et enthousiaste, ce duc d'Otrante qui écrivait à Wellington le 27 juin de l'année suivante : « Tous les regards en France sont fixés sur la constitution de l'Angleterre. Nous ne prétendons pas à être plus libres; nous ne consentirions pas à l'être moins. » En vérité, il faut que cette opinion qu'on voudrait imputer à une anglomanie d'opposition fût alors pour ainsi dire dans l'air, puisque la jeunesse la respirait en naissant, et qu'elle était encore pour les plus pratiques des hommes d'état et les vétérans des révolutions l'inspiration de l'ex-

(1) Voyez l'*introduction* de l'ouvrage intitulé *l'Angleterre au dix-huitième siècle.*

périence. Ceux qui la combattent, cette opinion, ne sauraient au moins disconvenir que pendant deux générations elle a été celle des hommes les plus considérables du monde politique. Elle a pour elle l'autorité de Necker et de Mirabeau, de Mounier et de Talleyrand; elle a Chateaubriand et Constant, de Serre et Lainé, Royer-Collard et Casimir Périer, tant d'autres, et je ne parle pas des vivans. On ne citerait pas un écrivain de quelque célébrité qui ait soutenu une autre doctrine, car il ne faut pas nommer les Maistre et les Bonald : ceux-là défendaient l'ancien régime, et d'un aveu unanime l'ancien régime n'est plus en question; mais plus puissante encore que la voix des grands orateurs et des grands écrivains s'élève celle de la nation, cette voix qui a retenti si longtemps, écoutée de tous les peuples du monde, cette voix qui n'a jamais été libre qu'elle n'ait proclamé que la liberté politique était au premier rang des idées de 1789.

Or la liberté politique dans nos temps modernes, on ne lui connaît que deux formes, la monarchie représentative et la république. Si quelqu'un en connaît une troisième, qu'il la nomme. Il n'est pas probable que ceux qui contestent la possibilité d'emprunter quelque chose à la constitution de l'Angleterre conseillent le recours à la république. C'est alors pour le coup que les traditions seraient comptées pour rien. Reste donc la monarchie représentative. Or s'il est vrai qu'elle ne puisse nulle part être importée, parce qu'elle est d'origine anglaise, s'il est vrai qu'elle ne puisse vivre que là où son existence est plus que séculaire, tout espoir de liberté politique est interdit à l'Europe entière, excepté à la Hollande et à la Suisse, qui ont la république dans leur passé, ou bien il faut inventer quelque chose de nouveau, cette troisième forme encore à trouver. A l'œuvre donc, les chercheurs d'or de la politique; que l'imagination et la logique combinent encore une fois leurs laborieux efforts pour produire le secret d'un avenir inconnu! Téméraire qui s'appuie sur l'expérience et l'exemple; sage qui n'a confiance qu'à l'utopie!

Si ce n'était pas assez d'adversaires raisonnables comme M. Menche de Loisne et ceux qui pensent comme lui, il serait loisible en effet de s'en donner ici de plus hasardeux et d'aller provoquer ces sectes opiniâtres qui continuent de chercher d'ingénieux moyens pour se débarrasser de la liberté pratique, et qui, traitant d'idées bourgeoises les idées libérales, rêvent pour la société la même liberté que Spinoza réservait à l'âme humaine, celle qui consiste à être une partie d'un tout déterminé par lui-même. Le socialisme n'est en effet que le spinozisme transporté dans la politique.

Mais nous ne discutons qu'avec les sages, et à ceux-là nous disons : Il s'agit de savoir laquelle, sur les ruines déjà vieilles de la

monarchie féodale, doit s'établir définitivement en Europe, de la monarchie administrative ou de la monarchie représentative. C'est assurément une question de pure théorie; aucune révolution ne menace; aucun parti n'est là qui frappe à coups de hache aux portes des Tuileries pour y entrer de vive force. Nous cherchons dans la paix et l'impuissance de la spéculation quel est, dans l'ordre politique, le meilleur dénoûment de la révolution française.

Encore réduisons-nous la question au choix entre deux monarchies, et, pour pacifier le débat, nous les examinons en elles-mêmes et non dans leur histoire. Nous ne voudrions discuter la conduite de personne; cependant si l'on nous disait que l'expérience a prononcé, et que la monarchie représentative est tombée, on nous forcerait de demander où est ce qui n'est pas tombé. La monarchie administrative a été, dans les conditions de l'ancien et du nouveau régime social, inaugurée deux fois dans de magnifiques proportions. Or quel est l'historien qui ne voit dans le déclin de celle de Louis XIV poindre l'aurore de la révolution française? De nos jours (quel plus instructif exemple?), la monarchie administrative fondée au sein de la gloire a été organisée sur le plan le plus vaste, par un des plus grands princes que le monde ait admirés. Eh bien! parlons-en avec la liberté de l'histoire, elle a duré dix ans, et la Providence a voulu que ce gouvernement, créé et conduit avec génie, périt de la plus triste des manières de périr, qu'il tombât avec l'indépendance nationale. Et quelle est la cause de ce grand désastre? Une seule, un pouvoir illimité.

La monarchie administrative n'a donc pas le privilége de la durée, et ce n'est pas elle que l'expérience recommande préférablement à tout le reste aux nations qui veulent réformer solidement leur gouvernement. Si on la confond avec l'absolutisme, dont elle n'est guère séparable, elle n'y gagne rien. Quel peuple avouerait qu'il tend à l'absolutisme comme au port, et consentirait à y voir autre chose qu'une relâche pour le vaisseau battu par la tempête? On est donc amené à voir si l'on peut s'entendre avec ceux qui pensent que l'exemple de l'Angleterre est à suivre, que les formes générales qu'elle a su donner à sa monarchie, issue, comme toutes les autres, de la conquête et de la féodalité, sont les seules qui puissent approprier cette nature de gouvernement aux impérieux besoins de la civilisation moderne. Quoique cette idée ait été pendant longues années à l'état d'opinion reçue, reçue au point que ceux qui l'aimaient le moins se croyaient obligés de l'affecter, elle n'en rencontre pas moins à chaque pas une objection spécieuse et puissante. Une nation ne peut pas plus changer avec une autre d'institutions que de climat, et les institutions de l'Angleterre y sont

nationales parce qu'elles y sont historiques. Or comment emprunter l'effet, quand on ne peut se donner la cause? Comment faire que la France soit une île, et que ses peuples aient eu d'autres aïeux? Dieu lui-même ne peut rien sur le passé, et le passé maîtrise le présent.

Ces objections générales, que j'ai ailleurs exposées dans la mesure où je les admets, se fondent sur une idée qui se fait accueillir assez aisément aujourd'hui : c'est que l'espèce humaine se divise en races distinctes, naturellement et exclusivement aptes à des destinées politiques qui diffèrent, comme ces races diffèrent entre elles. J'admets des différences, et ne veux pas disputer sur le plus ou moins de saillie et de durée du relief qu'on appelle nationalité. J'irais, si l'on veut, jusqu'à assimiler ces empreintes morales, qu'on attribue si volontiers d'ailleurs à des causes matérielles, aux caractères extérieurs qui distinguent les contrées entre elles, et qui dépendent le moins de l'influence des hommes. Ce n'est pas atténuer l'importance des diversités nationales que de les comparer aux stables effets de l'invariable nature. Mais dans cette hypothèse même, et quand la géographie physique devrait seule rendre raison de tout ce qui distingue les opinions, les mœurs et les lois des sociétés, elle ne pourrait, après tout, faire cette influence plus puissante dans l'ordre social qu'elle ne l'est dans le monde organique. Or, entre les produits des diverses parties qui composent celui-ci, l'échange est-il donc impossible, et la surface de la terre est-elle soumise à un cantonnement naturel qui interdise à l'Orient et à l'Occident de s'emprunter réciproquement leurs richesses, et même au Nord et au Midi de trafiquer des espèces qui les distinguent? Le cèdre, arraché aux sommets de la Syrie, étend ses longs rameaux dans les parcs humides de l'Angleterre. Le marronnier est venu du fond de l'Asie étaler ses feuilles en parasol et les grappes verticales de ses fleurs dans les jardins de Louis XIV. Le svelte robinier a depuis trois cents ans quitté le nord de l'Amérique pour joncher tout le sol occidental de l'Europe de ces

Fleurs d'acacia qu'éparpillent les vents.

Un arbuste de l'Arabie couvre les mornes des îles du tropique, dont les plaines se hérissent de roseaux que la nature n'y avait pas semés, et la terre aux entrailles d'or du Pérou a envoyé dans nos climats la plante modeste qui nourrit les pauvres colons de l'Irlande et les pâtres oisifs des Pyrénées. Le règne animal n'offrirait ni de moins nombreux ni de moins frappans exemples. Il prouve chaque jour que l'acclimatation est une des ressources que la nature offre

à l'inventive industrie de l'homme, et que les frontières qu'il semble tracer entre les contrées ne sont pas toujours infranchissables. Les causes physiques agissent pourtant avec une constance bien autrement apparente que les causes morales, et il semble que leurs effets soient soumis à la loi d'une mécanique inflexible; mais l'homme vient, il regarde, il compare, il convoite, il tente, et l'inflexibilité disparaît. L'art de sa volonté et quelquefois de son caprice crée mille exceptions à ces règles permanentes, et ce qu'il fait dans un monde qui n'est pas le sien, il ne le pourrait faire dans son propre domaine, dans la sphère où il règne, sur le sol où sa liberté, ouvrant ses rameaux, se développe et fructifie! L'expérience dépose du contraire. Comme les œuvres de la nature, il transporte les siennes d'une latitude à l'autre, il fait des choses toutes différentes dans la même région et les mêmes choses dans les deux mondes. Et depuis quand les peuples ne seraient-ils régis que par des idées nées dans leur sein? Ne vient-elle pas de l'Orient, cette religion sainte qui, débordant l'occident de l'Europe, va jusque par-delà l'Atlantique? Les montagnes de l'Écosse et les steppes de la Norvége ont reçu les dogmes annoncés aux bords de la mer de Tibériade. Rome a planté la législation née dans son forum sur des terres d'où ses armes ont disparu. La sagesse de ses préteurs, compilée sur les côtes du Bosphore, est venue régler le droit des familles de l'Allemagne et des Gaules. Que dis-je? en tout genre, le génie de l'antiquité est devenu l'inspiration du monde. Quelquefois il a triomphé du génie national jusqu'à en effacer les traces. Roi cosmopolite, il dicte les lois du goût à Upsal comme à Salamanque. Aberdeen et Pavie admirent la poésie et l'éloquence de la Grèce comme Paris et Iéna, et les vainqueurs germains des races celtiques ou des conquérans italiotes en sont venus à penser ce que pensaient deux mille ans par avance, dans l'Attique ou l'Ionie, les descendans transformés des mêmes races qui triomphèrent des tribus natives de l'Hindostan. Plus on prolongerait le dénombrement, plus il nous montrerait l'humanité recevant de la tradition voyageuse ses croyances, ses idées, ses talens et ses lois, et l'imitation, mère des arts, enfantant en tout lieu les transformations les plus diverses des sociétés les plus parfaites.

L'homme est l'être le plus souple de la création. Non-seulement sa nature se prête à tous les changemens de climat, de régime et de vie, mais ces changemens, sa volonté les cherche ou les provoque. Tantôt il les affronte pour remplir un devoir ou contenter une fantaisie; tantôt il les réalise à dessein, et oppose son initiative à la fatalité de la nature. Il diversifie artificiellement les habitudes de son organisation, ses travaux, ses goûts, ses besoins, et jusqu'au

théâtre même où se joue son activité. A sa voix, la scène change autour de lui, et la nature sauvage, faisant place à la nature cultivée, semble donner le jour à une nouvelle humanité. Aussi son histoire n'est-elle que le récit de continuelles vicissitudes, et sa destinée qu'une succession de révolutions.

Les circonstances dans lesquelles une nation est placée depuis longtemps ne sauraient donc être dans tous les cas un obstacle absolu aux mutations qu'elle voudrait faire dans ses lois, dans ses coutumes, dans le cadre politique enfin où elle a vécu et grandi. La difficulté résiderait surtout dans son intelligence et sa volonté. Celles-ci ne pourraient même pas toujours s'opposer aux effets du sort, et se plieraient quelquefois aux changemens qu'elles ne cherchaient pas. Un fait impérieux, un accident de la nature, un coup de la politique les a plus d'une fois assujetties, en dépit d'elles-mêmes, à des institutions qu'elles auraient spontanément repoussées. On ne peut dire que la contrainte ne réussisse jamais ici-bas, ni que l'oppression rencontre toujours une résistance victorieuse. Lorsque les Romains sont venus donner aux Gaulois le régime municipal, il n'est pas sûr que ceux-ci fussent bien empressés à l'adopter, et quand plus tard ils l'ont défendu contre les Francs, il leur a bien fallu accepter quelque chose des lois que ces vainqueurs apportaient de la Germanie. Ce n'est pas, il s'en faut, d'élémens indigènes seulement que se sont formées la législation et la constitution des peuples modernes.

Si la force des événemens produit de tels effets, combien le consentement volontaire et réfléchi des peuples ne pourrait-il pas les multiplier et les faciliter davantage! Supposez chez une réunion d'hommes la persuasion et la décision au degré convenable, il ne semble pas qu'il y ait de changement qu'elle ne pût accomplir dans le système de ses lois. Elle pourrait en quelque sorte choisir sa condition, et si l'opinion est, comme on le dit tant, la reine du monde, son autorité devrait au moins aller jusque-là. La question que nous aurions à résoudre, quand il s'agit d'importer quelque part le gouvernement représentatif, serait donc surtout de savoir si la société à laquelle on le destine le veut assez fortement, si ses idées ont pris dans ce sens un tour assez marqué pour que la conviction soutienne sa volonté. Or ce n'est là qu'un point de fait à constater, et il est difficile d'ignorer que depuis bientôt un demi-siècle les nations civilisées ont montré quelques dispositions, émis quelques vœux favorables à cette forme de la liberté politique. Plusieurs sont allées plus loin. Leur inclination s'est démontrée par des faits. Elles ont risqué leur repos, quelquefois leur existence, pour satisfaire leur penchant, et l'on aurait peine à prétendre que

ce soit par une illusion passagère ou l'engouement d'un parti que des bords de la Sprée à ceux du Tage la même tendance s'est manifestée vers le régime constitutionnel. Laissons de côté les républiques des deux Amériques, qui pourraient cependant être comptées; omettons ces innombrables colonies de l'Angleterre modelées sur la mère-patrie,

..... simulataque magnis
Pergama; .....

ne parlons même pas de cette monarchie brésilienne, qui trouve sa prospérité dans une liberté progressive : restons sur le continent européen. Si l'échauffourée de 1848, venant en aide au mauvais vouloir de plus d'un prince et de toutes les aristocraties, a retardé le développement des libertés de certains peuples, elle n'a pas supprimé partout la monarchie constitutionnelle. La Suède, le Danemark, les Pays-Bas, le Wurtemberg, la Bavière, le Hanovre, ont conservé les élémens du système représentatif, et l'institution n'a pas cessé partout d'en être efficace et sérieuse. Le roi de Prusse, au milieu de tant de fautes qui préludaient au déclin de ses forces, a cependant eu la probité de ne point revenir sur sa parole, et ses états continuent de marcher avec lenteur, mais avec espérance, dans un système de gouvernement constitutionnel. L'Espagne s'y essaie depuis vingt-cinq ans par des révolutions trimestrielles, et ne changerait pas sa singulière instabilité contre un immobile absolutisme. Le Portugal réussit mieux dans une tentative semblable, grâce à une sagesse acquise à laquelle les épreuves n'ont pas été épargnées. Enfin la Belgique et le Piémont sont en possession d'une forme de gouvernement que les partis n'osent contester. Passons sur des avortemens célèbres. Ne rappelons pas qu'à Vienne même, dans cette métropole d'où pendant trente-quatre ans l'absolutisme a rayonné sur l'Europe, un jeune prince a payé le recouvrement de son empire d'une solennelle promesse de liberté, qui est allée grossir la multitude des engagemens oubliés sur le trône et fournir des alimens nouveaux à la défiance des peuples envers les rois, de nouveaux prétextes à la république. Le simple rappel de ces faits notoires montre que l'Europe aspire obstinément à un système organique qui donne à la société voix délibérative dans son gouvernement. Je pose sans détour la question : Pourquoi la France serait-elle une exception?

On l'aurait bien étonnée d'exprimer ce doute, je ne dis pas dans ces jours de confiant enthousiasme, en juillet 1789 ou en juillet 1830, mais dans un moment quelconque des trente-sept années qui se sont écoulées de 1814 à 1852. Pendant cette longue période, elle

a pensé tout haut; l'Europe l'a entendue. S'est-il passé un jour où l'une n'ait pas dit, où l'autre n'ait pas cru que le gouvernement représentatif était, non pas le meilleur, mais le seul gouvernement pour elle? Le monde entier aurait été le jouet de la plus étrange et de la plus opiniâtre hallucination, s'il avait cru sans motif que la révolution, qui a été le grand spectacle du siècle, avait fait de la liberté politique le but de ses efforts et la condition de l'ordre nouveau. Des partis ont eu quelquefois le tort de jouer pendant un temps la comédie. Ce serait la comédie la plus étrange, celle que la France aurait donnée au monde, si elle n'avait pas été sincère dans sa révolution. Mais trève aux suppositions absurdes : la France a pensé ce qu'elle a dit; elle a agi comme elle a pensé, lorsqu'aux yeux éblouis de l'univers elle a élevé la bannière où l'on pouvait lire les paroles que proférait Montesquieu à l'aspect de l'Angleterre : « Liberté, égalité (1). »

Faut-il croire que tout est changé? Quel vent soudain aurait chassé cette nue orageuse et brillante? Serait-ce qu'il faut aux nations, pour obtenir et garder la libre possession d'elles-mêmes, autre chose que l'intelligence et la volonté? Peut-être. L'homme peut beaucoup de ce qu'il pense et de ce qu'il veut; il ne peut pas tout ce qu'il veut ni tout ce qu'il pense. Bien que mille et mille fois plus fortes que les individus, les sociétés sont cependant comme eux sujettes aux conditions de l'humaine destinée. Pour maîtriser le sort, pour réaliser leurs rêves, il leur faut réunir certaines circonstances qui ne dépendent pas toujours d'elles. Dans leurs plus chères et leurs plus hautes entreprises, il ne suffit pas, pour réussir, de leurs pensées animées par leurs passions. Il y a dans les choses des difficultés, dans les événemens des traverses qu'on ne surmonte pas sans une sagesse persévérante ou plutôt sans certains heureux accidens que la sagesse même ne procure pas. Il faut à la cause des serviteurs, et à la cause, à ses plus dignes serviteurs, il faut encore un don qu'on méconnaît trop aujourd'hui et ce que tous les grands hommes ont appelé par son nom : — la fortune.

On écrirait notre histoire contemporaine si l'on tentait de déterminer à ce point de vue ce qui nous a manqué. Ce serait s'engager dans des jugemens qu'il m'appartient moins qu'à un autre de porter. Cependant, comme on pourrait contester cette part que l'expérience de tous les temps a faite à la fortune, comme les récentes théories sur l'histoire ne connaissent plus que la force des choses et rapportent tous les événemens à la fatalité des causes générales, j'insiste sur ce point. Parmi les hommes qui se sont mêlés, entre

(1) *Notes sur un Voyage en Angleterre.*

1830 et 1848, des affaires publiques, on en trouverait difficilement un seul qui pense que, si le duc d'Orléans avait vécu, la révolution de février fût arrivée. De qui aurait-on pu répéter plus dignement le cri de Virgile : *Si qua fata aspera rumpas!...* Or, en vérité, que les chevaux du duc d'Orléans se soient emportés un jour, c'est un de ces événemens qu'aucune institution, qu'aucune politique ne pouvait empêcher. C'est là ce que les hommes ont appelé le hasard, et ce qui faisait dire à l'empereur Napoléon que les problèmes de la guerre étaient des problèmes indéterminés.

Mais, abstraction faite de l'action de ces causes particulières qui échappe à toute prévision, il se pourrait qu'ainsi qu'un homme peut être empêché par sa nature, sa situation ou ses antécédens, d'atteindre le but que cherchent sa volonté et sa raison, des nations, et nommément la nôtre, trouvassent dans leur passé et leurs caractères distinctifs d'invincibles obstacles à l'établissement sur leur sol du gouvernement représentatif.

La première de ces difficultés serait d'instituer une organisation politique sans en avoir fait l'expérience. Prise à la rigueur, cette objection s'opposerait à toute nouveauté, par conséquent à tout, car tout a été nouveau. Sainement entendue, elle a sa valeur. Dans le cas auquel on l'applique, il faut en effet se confier à la théorie au point de commencer par elle. Quand une théorie sort des faits, quand elle s'en déduit *à posteriori*, elle n'est qu'une explication de la pratique; mais, lorsqu'on la prend pour principe régulateur dans une création nouvelle, elle offre cette incertitude absolue dont toute idée spéculative est soupçonnée par la raison. Comme elle n'a pour les esprits rien d'obligatoire, elle ne les empêche pas de s'abandonner à toutes leurs dissidences et à toutes leurs variations naturelles. Enfin les partis profitent, abusent de la flexibilité des termes généraux pour armer ou couvrir leurs arrière-pensées de ces théories dont ils font un mensonge. Il tombe sous le sens qu'il y a moins de sûreté à rechercher, une idée générale étant donnée, comment la réaliser qu'à examiner, des institutions étant données, comment les perfectionner. Cette dernière situation a été celle de l'Angleterre; la première a été jusqu'à un certain point celle de tous les pays constitutionnels du continent. J'ai ailleurs tant appuyé sur cette différence de situation qu'il n'est pas nécessaire d'y insister de nouveau.

Il faut cependant convenir que les peuples pour qui la liberté politique est dans l'avenir n'étaient pas absolument dénués, pour y atteindre, de tout point d'appui dans le passé. Le moyen âge et les temps qui l'ont suivi ont laissé partout des rudimens de garanties politiques qui pouvaient être développés. La monarchie est ger-

maine d'origine dans presque toute l'Europe, et elle n'est pas sortie absolue des forêts de la Germanie. Les Francs ne nous l'ont pas apportée sous la forme odieuse que lui ont donnée les jurisconsultes de Byzance. Le temps seul a peu à peu converti la royauté des premières races en ce despotisme central, dernier résultat de l'ancien régime; mais les traditions trop souvent interrompues des états-généraux, le principe du consentement de l'impôt, quelques formes protectrices toujours invoquées, sinon toujours observées, dans l'administration de la justice, contenaient quelques élémens d'une liberté véritable, et jamais une condamnation assez sévère ne sera prononcée sur ces maîtres des pères de nos pères, rois, nobles ou magistrats, qui n'ont su ni voulu la faire sortir à temps des germes qui la contenaient. C'est eux qui ont réduit leur pays à la révolution, et, suivant la justice commune de l'histoire, les enfans ont porté la peine que leurs pères avaient méritée.

Grâce à eux, il a fallu procéder par voie d'abolition et niveler pour construire, situation toute nouvelle, et dont l'analogue se trouverait difficilement dans l'histoire. L'Amérique, à qui l'on nous compare, différait de nous. Comme race anglaise, elle avait ses traditions et ses habitudes; comme société américaine, elle était neuve. La France n'avait ni les mêmes souvenirs ni la même nouveauté; mais si elle ne pouvait opérer sûrement, elle pouvait opérer vite. Point de terrain mieux disposé pour construire rapidement que le sol de la France. Aussi est-ce le terrain des constructions improvisées, et nous savons mieux bâtir que planter. En aucun pays, dans aucun temps, la pensée et la volonté n'ont été plus maîtresses que dans la France nouvelle. A aucun peuple comme à aucun pouvoir, il n'a été plus juste de dire, quand il se plaint : « Tu l'as voulu. »

La position géographique de la France a été alléguée contre sa liberté. Ce ne serait une raison valable que si la liberté était incompatible avec l'existence des grandes armées permanentes, car on ne voit pas qu'aucune autre conséquence politique grave résulte avec évidence de ce qu'un pays n'est pas une île. Il est douteux, je le veux bien, que la révolution de 1688 se fût aussi facilement consommée, si les Stuarts avaient eu sous le drapeau plus de sept ou huit mille hommes; mais l'Angleterre a depuis lors multiplié ce chiffre par vingt ou trente peut-être, et ses institutions sont debout. Et puis à quoi bon citer l'expérience étrangère? L'armée française a-t-elle jamais été par elle-même un danger, une difficulté d'un moment pour le gouvernement libre? Qui a pu l'approcher sans l'admirer, cette armée, monarchique par l'obéissance, républicaine par la simplicité de ses mœurs, et qui s'était formée à l'ombre des institutions populaires? Un respect unanime pour la loi avait

pénétré dans ses rangs, toujours scrupuleuse et toujours ardente dans l'accomplissement de ses devoirs. Lorsqu'aujourd'hui on entend prononcer à la défiance le mot de prétoriens, la fausseté du rapprochement étonne. Le caractère des prétoriens, ce n'est pas la docilité, c'est la sédition. Eh! quand donc l'armée s'est-elle montrée rebelle aux ordres de la loi? De ce que l'énergie du commandement est nécessaire au maintien des grandes armées, suit-il que les garanties légales soient en opposition avec les bases mêmes de leur discipline? Grande erreur : notre propre expérience a prononcé. En quoi nos lois militaires ont-elles nui au bon ordre dans cette armée, qu'on ne vit point, le lendemain du 24 février même, faire un seul pas hors de l'ombre de son drapeau? Qu'on cite une armée qui, mise à la même épreuve, ne se fût pas débandée en deux jours! Jusqu'aujourd'hui des règles fixes ont statué sur le recrutement, sur l'avancement; la subordination, la discipline en ont-elles jamais souffert? Que dis-je? la majeure partie des officiers ne doit pas même son premier grade au chef de l'état. Ils se sont eux-mêmes faits ce qu'ils sont en gagnant au concours leur rang de classement dans les écoles militaires. C'est là une garantie que l'Angleterre n'a pas encore osé nous emprunter. Or, si la prérogative du prince a paru y perdre, certes son autorité n'y a rien perdu.

Ce mot de prérogative, dont le sens est si variable, est plus difficile à définir en France qu'en tout autre pays. La royauté y est un mot du langage populaire; elle y est une chose historique. Il arrive que si par la constitution elle est réglée et conséquemment définie suivant la raison et la politique, elle est, dans l'usage, comprise selon la langue et l'histoire. Dans le sens du vulgaire, un roi est un homme qui peut tout. Aux termes des lois constitutionnelles, c'est tout autre chose. De cette contradiction résultent, pour les princes, aux jours de prospérité, des excès de flatterie et des tentations d'empiétement, et contre eux, aux jours difficiles, des iniquités et des renversemens. C'est assurément là une des difficultés de l'établissement et surtout du maintien de la monarchie limitée. Le même esprit qui tend à faire les rois tout-puissans mène à les faire responsables, et la France n'est souvent révolutionnaire que pour avoir été absolutiste. On n'échappera à ces oscillations funestes que lorsque la royauté aura pris de plus en plus le caractère d'une magistrature légale, et que ses formes et ses dehors la rapprocheront de plus en plus des autres pouvoirs constitutionnels. C'est en France que tout cérémonial qui rappelle les anciennes cours offrirait le plus de danger. En élevant le prince à une hauteur factice, il lui rendrait les apparences de la toute-puissance, et avec elles le péril d'être pris pour l'auteur unique de tout ce qui dé-

plaît, et de tomber sous le poids de sa grandeur. Mais l'extérieur ne serait rien si l'on ne parvient à changer le fond des idées. Malheureusement cette fausse opinion de la royauté est aggravée par une circonstance qui pèse sur elle comme sur tout autre pouvoir de gouvernement parmi nous. Je veux parler de la centralisation. Nulle part peut-être le mouvement vers l'unité qui est inhérent à toute civilisation n'a été aussi irrésistible qu'en France, et, sous ce rapport, notre révolution n'a fait que régulariser et consacrer ce qu'avait préparé et même opéré notre histoire. Une immensité d'attributions diverses est venue s'accumuler dans les mains du pouvoir central, et l'habitude s'est établie de tout attendre et de tout craindre de lui, d'en tout solliciter, d'en tout exiger. C'est encore là, suivant les temps, une cause soit d'usurpation, soit de révolte. Pas moins que l'esprit d'absolutisme, l'esprit révolutionnaire en a profité. La centralisation écrite par la loi pourrait être aisément rayée par une loi différente; mais la coutume, mais le préjugé de la centralisation ne se laisseront pas aussi facilement effacer. Les gouvernemens les plus divers ont respecté, même exploité ce moyen de domination, tour à tour si commode et si pesant, et c'est là sans contredit un obstacle à l'établissement durable d'une réelle liberté politique.

Il y a un intime rapport entre la royauté et la centralisation. L'abus de l'une ressemble parfaitement à l'exagération de l'autre, et de cette source double, — unique peut-être, — peuvent découler des conséquences qui semblent opposées, la servilité et le socialisme. J'entends par servilité non-seulement cet esprit de courtisanerie adulatrice qui a de tout temps abaissé tant de caractères, mais une disposition qui semble plus excusable, ce goût subalterne pour la protection, résultat de l'habitude d'une longue tutelle, cette incapacité de répondre de soi-même, d'attendre de ses propres forces et de ses propres soins son bien-être, sa réputation, son influence. Le mot de servilité n'est pas trop fort, car c'est parce qu'elle dispense l'esclave de songer à lui, parce qu'elle lui propose un patron qui veille pour lui à sa vie et à sa santé, qui le loge, le nourrit et l'habille, que la condition servile a été défendue par ses apologistes, et quelquefois est devenue chère à l'humanité dégradée. Il n'est pas de partisan de l'esclavage des noirs qui n'ait dit qu'ils étaient plus heureux que s'ils étaient libres. On raisonne d'une manière analogue lorsqu'on représente aux sujets d'un roi absolu combien ils sont plus tranquilles que les citoyens d'un pays libre. Il arrive aux peuples trop gouvernés quelque chose de ce que nous voyons arriver aux industries accoutumées au régime protectioniste : il leur a été accordé et elles-mêmes elles ne l'ont sollicité dans le principe que comme un secours nécessaire à leur enfance. Elle est dès longtemps

passée, cette enfance, mais le pli est pris, et l'habitude a établi cette opinion que l'industrie ne peut marcher seule. Il lui faut des lisières parce qu'elle en a toujours eu.

Ce goût de dépendance ne porterait dommage qu'à la dignité, et bien des gens disent : plaie d'honneur n'est pas mortelle, si l'opinion publique n'éprouvait aucune variation, et se maintenait toujours envers les gouvernemens et les lois à l'état de contentement approbateur; mais on sait qu'il n'en est pas ainsi, et il est facile de concevoir combien cette habitude de tout rapporter à l'action du pouvoir peut exciter, autoriser, armer, dans certains jours, l'exigence hautaine d'un mécontentement séditieux. Comme le sauvage brise son idole, comme le pêcheur napolitain injurie saint Janvier, le peuple peut outrager et détrôner un pouvoir de qui il a trop attendu. C'est une remarque qui m'a beaucoup frappé dans Burke. Au temps même où l'éloquent ennemi de la révolution française l'attaquait avec une violence qui touchait au délire, il retrouvait son impartiale sagacité pour imputer le mal en partie au vice capital de l'*antique monarchie, à son insatiable besoin de trop gouverner* (1).

C'est encore un effet de la même cause que le succès temporaire du socialisme parmi nous. Un trait commun à toutes les écoles qui l'ont enseigné, c'est d'avoir représenté l'individu comme un incapable entre les mains de l'état. C'est l'état qui doit le préserver des dangers de l'imprévoyance, des effets des saisons, des suites de la maladie, des inconvéniens de la concurrence. L'individu ne devient vraiment citoyen qu'en devenant mineur. L'émancipation, c'est la tutelle. Ainsi le socialisme est à quelques égards une centralisation exagérée. On pourrait craindre que la centralisation administrative ne fût qu'un socialisme modéré.

Assurément le mal que nous venons de décrire n'a pas disparu; mais, signalé dès longtemps, il l'a été récemment avec plus de force et de succès. Surtout il a été mieux compris, plus senti depuis le 24 février 1848. Il n'a pu échapper à personne qu'une certaine centralisation rendait pour le pouvoir la responsabilité trop grande, pour le citoyen la dépendance trop commode, pour l'insurrection et l'usurpation la victoire trop facile. Le remède est dans l'opinion et dans la loi. C'est aux écrivains d'éclairer l'opinion, qui un jour dictera la loi.

Je ne crois pas avoir affaibli les reproches que l'on dirige contre la centralisation. Ce serait cependant combattre pour des chimères que de tenter de limiter l'influence et l'intervention de l'état au point où elles étaient réduites dans les temps et dans les pays où la liberté

(1) *Observations sur la Disette*, 1796.

politique a jadis pris naissance. Dans ces pays mêmes, il y a longtemps que le pouvoir administratif a franchi ses anciennes bornes, et l'Angleterre fait chaque jour de nouveaux pas dans le sens de l'extension des devoirs du gouvernement central. La civilisation a des exigences, la démocratie a des besoins, qui ne permettent pas d'abandonner à l'activité volontaire des citoyens, ni même au zèle des localités certains intérêts plus moraux que matériels qui réclament surveillance et direction. Le principe de l'égalité veut une certaine uniformité dans la répartition des biens et des perfectionnemens sociaux. Par exemple, la justice serait blessée si une province était dotée de plus d'écoles primaires qu'une autre, ou que les mêmes vues de morale et d'humanité ne présidassent point partout au régime des prisons. Or cette uniformité ne saurait être obtenue sans une certaine centralisation; mais, sous ce rapport, un parlement n'est pas moins centralisateur qu'un bureau ministériel.

Dans un ouvrage remarquable, *l'Individu et l'État*, on peut lire tout ce qu'il est possible de dire de plus ingénieux en l'honneur de cette tendance des temps nouveaux. Je ne reprocherai à M. Dupont-White que de s'en montrer trop charmé, et de prendre trop facilement son parti des inconvéniens qui y semblent attachés. Il était digne d'un esprit comme le sien de rechercher par quelle distinction il serait possible d'allier le progrès inévitable des attributions de l'état par la complication croissante des principes et des intérêts sociaux avec la conservation des habitudes d'indépendance et de concours volontaire qui paraissent inhérentes aux mœurs des peuples libres. Dans les intérêts habituels de la communauté, la pensée générale, la réglementation peut appartenir à l'état législateur, la surveillance et le contrôle à l'état administrateur, et l'action aux corporations locales, aux associations volontaires, aux individus. En tout cas, l'examen de l'organisation administrative de la France, dirigé dans un esprit libéral, suggérerait plus d'une innovation qui ajouterait à la liberté sans affaiblir le pouvoir politique, et surtout il prouverait que ce qui manque est encore plus l'esprit d'indépendance que les moyens d'être indépendans. Ce ne serait pas d'ailleurs aux adversaires du gouvernement parlementaire de se plaindre de la centralisation. Elle en est pour eux la compensation, et quand, avec la forme qu'elle a prise parmi nous, elle devrait entraîner quelque diminution de liberté civile pour la France comparée à l'Angleterre ou à l'Amérique, ce serait aux amis seuls de la liberté d'y trouver à redire. S'ils s'en accommodent, personne n'a droit de se montrer plus difficile.

Il semble démontrable par l'histoire de France que la partie la plus vitale de notre ordre politique a été la royauté. Malgré les bles-

sures qu'elle a reçues, elle est encore une force réelle, et son nom est resté, ou peu s'en faut, synonyme de gouvernement. C'est donc à elle surtout qu'il faut songer, quand on pense au gouvernement de la France. C'est en elle, dans sa constitution, dans sa nature, dans son origine, qu'il faut chercher les garanties capitales de la liberté, et la dynastie dépositaire de la couronne doit être elle-même solidaire avec les institutions, ou bien, tantôt trop forte, tantôt trop faible, elle leur survivra, ce qui est le despotisme; elle périra sans elles, ce qui peut être l'anarchie. Il faut que la royauté soit nécessaire pour être inviolable.

Comme c'est par la comparaison avec l'Angleterre qu'on cherche à disputer à la France son aptitude au système parlementaire, on érige les différences en objections, et l'on nous oppose par exemple la religion et l'aristocratie. Sur le premier point, il y a peu à dire. Comme croyance dogmatique, la religion n'est du ressort ni des législateurs, ni des publicistes. Il faut la prendre telle qu'on l'a reçue. Je conviendrai, s'y l'on m'y pousse, qu'au commencement du XVIe siècle, il aurait suffi d'une ou deux causes politiques et accidentelles de plus pour que l'église de France subît une transformation analogue à celle de l'église anglicane. On peut encore accorder que les pays protestans semblent plus propres que les autres au *self government*. Est-ce parce qu'ils sont protestans, ou plutôt ne sont-ils pas protestans à cause de cela? D'autres en décideront. Le protestantisme a, j'en tombe d'accord, l'avantage de pouvoir, sans se détacher de la tradition évangélique, être un christianisme national, et c'est malheureusement une faculté que la puissance ultramontaine s'efforce d'enlever au catholicisme. Nous devions à nos traditions françaises une heureuse combinaison de christianisme et de nationalité, c'était l'église gallicane. Les persécutions religieuses de la révolution ont commencé à rapprocher pour la défense commune les gallicans et les ultramontains. Depuis, la politique de la cour de Rome et les théories absolues de quelques théologiens plus politiques que religieux ont à peu près réussi à détruire l'œuvre des siècles et les traditions de la patrie, dans une matière où plus qu'ailleurs l'antiquité est tenue pour sacrée. A la chrétienne originalité qui recommandait l'église de France entre toutes les églises, on s'est efforcé de substituer l'imitation de l'Espagne et de l'Italie. On met la France à leur suite, et l'esprit de centralisation vient encore se montrer là. Tout, dit-on, doit être sacrifié à l'unité; mais l'unité, c'est d'ordinaire la servitude. Ceux qui ont créé la théorie de cette réforme ecclésiastique, l'abbé de Lamennais par exemple, savaient bien ce qu'ils faisaient en la prêchant au monde. C'était en ce temps-là pour lui le manifeste d'une croi-

sade contre toute liberté. Aussi, dès qu'il a réussi à faire prévalir cette fatale unité, comme il était fier, il en a fui le joug tout le premier. Il s'est à grands pas éloigné de l'église, en lui laissant sa doctrine comme le fer dans la plaie.

Le mal est peut-être sans remède, et la restauration du gallicanisme est peut-être une vaine espérance. Ce qu'on a pu désirer, c'est que, prenant plus au sérieux ce qu'ils ont dit si souvent que les libertés gallicanes étaient des servitudes, les ultramontains français renonçassent résolûment à l'alliance de l'état, et que l'église, cessant d'être un pouvoir constitué pour être uniquement un pouvoir moral, s'élevât à la pure indépendance. C'est l'idée qui semble animer vaguement les éloquentes prédications du père Lacordaire; mais cette idée, praticable en Amérique, l'est-elle de ce côté du monde, sur une terre où la puissance spirituelle s'est pendant tant de siècles regardée comme une partie de la puissance politique?

Il suffirait peut-être qu'un homme supérieur surgît au sein de l'église, et avec l'autorité du savoir, de l'éloquence et de la piété, lui montrât la voie où elle rejoindrait l'esprit du siècle, et marcherait avec lui à la suite de cette colonne de lumière et de nuée qui lui sert de guide. On l'a dit souvent, ce qu'il faudrait à l'église, c'est un Luther sans hérésie. En attendant que ce bonheur arrive, disons qu'un régime libéral, s'il a peu de chances d'être secondé par l'église, court peu de risques d'être empêché par elle. Quand le clergé s'est attaché à l'état, la religion en a souffert; quand l'état s'est attaché à l'église, l'état n'y a pas gagné. De bons rapports sans alliance, c'est ce qu'il y aurait de mieux. On veut que le sentiment religieux s'étende et se fortifie, on a raison; mais, pour cela, il faut qu'il puisse se développer librement, hors de l'église même. Mettre un pays dans cette alternative, ou l'église, ou l'incrédulité, c'est faire succéder indéfiniment la tyrannie de l'une à celle de l'autre; la politique qui dit : tout ou rien, n'a jamais réussi longtemps à personne.

La question de l'aristocratie est politiquement plus importante. Rien n'a été plus souvent écrit, et M. Menche de Loisne le répète avec de nouveaux développemens, que ceci : Sans une aristocratie comme en Angleterre, une liberté comme en Angleterre est impossible. Nous verrons jusqu'à quel point l'assertion est exacte. Le fût-elle parfaitement, elle ne prouve pas, elle ne dit même pas que, sans le pendant de l'aristocratie anglaise, la monarchie représentative soit impraticable en France. En effet, ceux qui regrettent ou désirent une aristocratie la prennent d'ordinaire comme une influence toute conservatrice. Raisonnons d'abord à ce point de vue. Si l'on

veut être sincère, tous les doutes sur la possibilité du régime constitutionnel viennent d'un seul motif : il a péri; et ce motif est grave. Mais si la monarchie de 1814, si la monarchie de 1830 avaient été conduites par la démocratie, si c'était l'esprit opposé à l'esprit conservateur qui eût sans frein et sans mesure dominé dans leurs conseils, l'absence d'un pouvoir vraiment aristocratique pourrait être alléguée comme la cause de leur perte. A parler selon les faits, non selon les théories, en quoi un peu plus ou un peu moins d'aristocratie aurait-il empêché leur chute? Une insurrection follement provoquée a renversé la première monarchie; une insurrection nullement provoquée a renversé la seconde. Sérieusement, il y aurait eu à l'une et à l'autre époque cinq cents seigneurs au Luxembourg jouissant chacun de cinq cent mille livres de rente par ordre de primogéniture que leur présence n'eût rien fait aux événemens qui ont amené directement la ruine des deux monarchies. Encore une fois, ces événemens n'ont été à aucun degré produits et facilités par le défaut d'esprit aristocratique dans le gouvernement. Si cette lacune était cause des revers par exemple de la monarchie de juillet, c'est qu'on l'aurait vue, dans ses conseils, dans ses mesures, dans la composition de ses majorités, dériver peu à peu vers la démocratie pure et le relâchement des doctrines gouvernementales. Or c'est plutôt le contraire qui est arrivé. Ce n'est point le gouvernement qui s'est peu à peu affaibli et dissous; c'est de vive force qu'il a été emporté. L'aristocratie n'a rien à voir là, et les majorats ne triomphent pas des émeutes.

Je ne veux pas dire que l'esprit aristocratique ne puisse être, dans certaines circonstances, une résistance utile, et exercer par occasion une action avantageuse sur le gouvernement; je ne dis même pas qu'il soit très aisé de s'en passer. Je dis seulement que, la France n'ayant pas été gouvernée démocratiquement, ce n'est point faute d'aristocratie que nous avons échoué, et que la crise dans laquelle on a péri était de celles auxquelles une aristocratie de plus ou de moins ne faisait rien. Ainsi, même en admettant l'utilité, la nécessité de l'élément aristocratique dans le mélange constitutionnel, l'expérience n'autorise nullement à soutenir que la monarchie représentative ait sombré en France pour en avoir manqué.

Mais l'aristocratie, je me hâte d'en convenir, n'est pas uniquement une force conservatrice, si l'on entend uniquement par conservateur ce qui maintient et favorise la puissance d'action du gouvernement. Celle de l'Angleterre a joué dans l'histoire un rôle moins restreint, plus compliqué, plus grand. Elle a surtout utilement contribué au développement laborieux des institutions de l'Angleterre; elle a servi à donner à la royauté britannique ce caractère de sim-

plicité qui l'élève si fort au-dessus de ces pompeuses monarchies rivales des cours asiatiques. Elle a, non pas constamment, mais fréquemment fourni à l'opinion publique d'énergiques représentans et à la liberté des confesseurs intrépides. Si donc on dit que faute d'une aristocratie la liberté constitutionnelle ne saurait parmi nous s'établir de la même manière que chez nos voisins, c'est trop évident pour y insister. Il est trop tard pour faire signer une grande charte. La transformation de la féodalité britannique ne peut plus être recommencée sur notre sol, si nous ne rajeunissons de quelque cinq cents ans. Sans nul doute, jusqu'en 1789, l'aristocratie française, si ces deux mots peuvent être accouplés, n'a rien fait pour les libertés publiques. Ces lieux communs de l'histoire n'ont plus besoin d'être redits; ils sont l'expression d'une des causes qui ont empêché la France de devenir libre aussitôt que sa voisine, d'une des raisons pour lesquelles la crise du milieu du XVIIe siècle, si féconde pour l'un des deux pays, a été pour l'autre si stérile. Nul doute que la France n'ait pris alors un autre chemin; mais le point est de savoir si plusieurs chemins peuvent conduire au but.

Si l'aristocratie a pris à son grand profit et à son grand honneur une part active aux événemens décisifs qui, jusque vers la fin du XVIIe siècle, ont contribué à fonder la liberté britannique, il importerait, avant de tirer de son existence de sérieuses conséquences, de bien savoir ce qu'elle est et comment elle aide au maintien de l'édifice, après avoir aidé à l'élever. On dit beaucoup que l'Angleterre est aristocratique. Soit, mais il faut s'entendre sur ce mot. L'aristocratie anglaise est, à proprement parler, la noblesse, c'est-à-dire la pairie. Au lieu de certains priviléges humilians ou frivoles qui n'ont disparu chez nous qu'en 1789, elle a eu des droits et des pouvoirs politiques et elle les a gardés; cette position supérieure longtemps maintenue a fait sa grande richesse. Quelques illustrations lui ont conservé son éclat. Il serait puéril de contester l'influence d'un corps ainsi constitué; mais il ne faut pas l'exagérer. De 1688 à 1789, on trouverait peu de grandes circonstances où des partis décisifs pour la monarchie et la constitution aient été pris conformément au pur esprit de l'aristocratie par opposition à l'esprit du reste de la société. L'opinion de la bourgeoisie de Londres eût été seule consultée que le bill des droits, l'acte d'établissement de la maison de Hanovre, la guerre de la succession, la politique intérieure de Walpole, la guerre contre l'Espagne de 1739, la conduite tenue dans la guerre de sept ans, une bonne partie des fautes commises envers les colonies américaines, la guerre et la paix qui ont suivi leur insurrection, les réformes de Burke et peut-être la victoire de M. Pitt sur M. Fox en 1784 seraient arrivés tout de même.

Tout au plus la paix d'Utrecht et la paix de Paris se seraient-elles faites un peu plus tard et autrement : dans l'une la politique de Marlborough, dans l'autre la politique de Chatham, auraient obtenu davantage; mais enfin dans presque toutes ces importantes occurrences le parti whig a prévalu, et bien qu'aristocratique par les noms illustres qui figurent toujours à sa tête, il a été généralement appuyé par le commerce des villes ou par ce qu'on appelle en Angleterre *the money'd interest*, ou la propriété mobilière, par opposition à la propriété foncière ou plutôt à cette *gentry* rurale qui peut être assimilée à une aristocratie comme classe conservatrice. Plus en effet que la noblesse anglaise, les gentilshommes campagnards se sont montrés animés de cet esprit conservateur qui est, sans aucun doute, un important élément de tout gouvernement régulier. Là plutôt que dans l'aristocratie proprement dite, on devrait chercher le contre-poids que l'on félicite souvent l'Angleterre d'avoir opposé aux excès de l'esprit novateur ou de l'esprit démocratique. Ce sont eux, les *squires* du club d'Octobre, les ancêtres des Western et des Allworthy de Fielding, qui ont ébranlé les ministères whigs de la reine Anne et fait triompher cette réaction temporaire qui toucha de si près à une restauration. Ce sont eux qui, effrayés et scandalisés par la révolution française, ont donné un parti à la politique de Burke vers la fin du XVIIIe siècle, et formé le corps d'armée de Pitt et de ses imitateurs. Mais la pure aristocratie, la noblesse anglaise pourrait bien avoir plus servi les intérêts de la liberté que les intérêts conservateurs. La part que nombre de ses chefs ont prise sous les Stuarts à la révolution de 1688, après 1688 à l'établissement de la maison de Hanovre, après 1714 aux divers progrès des libertés publiques, est un fait saillant de l'histoire d'Angleterre, un fait unique peut-être dans l'histoire du monde. Pendant le siècle qui s'écoula de la révolution à 1789, la politique whig, soutenue par l'aristocratie et la bourgeoisie des villes, a prévalu plus de soixante ans contre celle des propriétaires semi-bourgeois des campagnes. On peut donc dire que la liberté de l'Angleterre doit beaucoup à son aristocratie, mais non pas le genre de service qu'on attend généralement d'une aristocratie. Ce genre de service a plutôt été rendu à l'Angleterre par la *gentry* de province, qu'on appellera, si l'on veut, une véritable aristocratie territoriale, mais qui n'est pas sa noblesse.

Cet élément au plus haut degré conservateur doit avoir sa place dans l'ordre constitutionnel. A mon avis, il faut lui demander la résistance plutôt que la direction; mais, résistance ou direction, il aura toujours une grande part d'influence, s'il y a deux chambres, l'une devant être constituée de manière à lui donner particulière-

ment accès. C'est ici que doit se montrer le génie du législateur. Il n'a peut-être jamais produit un corps politique aussi savamment conçu que le sénat des États-Unis; je le cite pour en conseiller l'étude plutôt que l'aveugle imitation. Ce n'est pas tout, l'élément conservateur qui réside dans la propriété rurale aura dans tout système électoral raisonnable un rôle considérable à jouer; mais cet élément n'est pas nécessairement une aristocratie, quoiqu'il ait quelque chose de ce qu'on croit être l'esprit aristocratique.

Je le remarque parce que la France n'a plus et, à parler rigoureusement, n'a jamais eu d'aristocratie. Sa noblesse était trop nombreuse, trop pauvre, trop exclusivement militaire, trop privée de droits politiques, trop peu jalouse d'en acquérir. Un corps dont l'unique rôle dans l'état était de donner, disent les historiens, jusqu'à vingt mille officiers à l'armée, n'était rien comme pouvoir de gouvernement. Quelque glorieux que fût ce privilége, il n'était aristocratique qu'au mauvais sens du mot, c'est-à-dire comme privation de droits pour le mérite, comme une interdiction de la gloire pour le tiers-état. Les vertus militaires ne sont certes pas des vertus vulgaires, mais ce sont précisément les moins aristocratiques de toutes, celles qui ont le moins besoin des traditions de famille, de la stabilité des positions et des fortunes, et l'égalité n'a pas de plus digne théâtre que les champs de bataille. Il est donc trop tard pour chercher dans l'ancienne noblesse un corps politique. Le passé ne se refait pas : on ne peut lui rendre après coup une initiative qu'elle n'a point eue, ni faire, que mariant son existence à celle des états-généraux, elle ait été de bonne heure la promotrice des droits du peuple; mais si, laissant le passé, on la considère comme formant la partie la plus connue des possesseurs du sol, et si on ne la sépare pas de ce vaste corps de la propriété territoriale, si puissant en France et si résolûment conservateur, on trouve là ces garanties d'ordre et de durée qu'on cherche à tort dans une aristocratie, et que l'Angleterre même n'y a pas exclusivement trouvées. Un examen un peu attentif de la société française, surtout depuis 1848, convaincra tout observateur impartial que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à nos voisins. Il faudra seulement, si jamais l'on songe à agiter ces questions, que, renonçant à une erreur trop commune, on préfère une résistance indépendante à toute autre, et qu'on se décide à la chercher plutôt dans les propriétaires que dans les fonctionnaires.

Nous arrivons à une des plus fâcheuses différences qui frappent dans la comparaison de la France et de l'Angleterre. Un fait qui n'est que la suite de celui de la centralisation, qui n'est que la centralisation considérée sous une autre face, c'est la multiplicité

des fonctionnaires en général, et en particulier de ceux qui sont à la nomination du gouvernement. Tant qu'une hiérarchie innombrable, animée par l'émulation de l'avancement, couvrira le pays et offrira aux ambitions subalternes des moyens de bien-être et d'importance plus faciles que les professions privées, toujours extrêmement laborieuses, nous aurons là une véritable caste sociale, qui, jouissant d'une influence toute faite et n'ayant rien à gagner à la liberté, pourra offrir à tout pouvoir usurpateur un commode instrument. Dans de telles conditions, la classe des fonctionnaires n'est plus même un élément conservateur. Trop nombreuse et trop importante pour être déplacée à l'avénement d'un nouveau pouvoir, elle redoute moins qu'elle ne devrait les révolutions. Elle les prévoit au besoin et se ménage en conséquence. Elle soutient en principe, elle justifie par son exemple cette théorie sans dignité, mais devenue nécessaire, que l'état, ayant toujours besoin d'être servi, est une maison dont le maître peut changer, non les serviteurs, et il arrive même que l'opinion publique sait quelque gré à ceux qui, sans souci des principes et du drapeau, sans respect pour leurs souvenirs et leurs promesses, se seront tenus pour exclusivement engagés à leur emploi et pour bons citoyens, s'ils sont fonctionnaires persévérans. Ils prétendront même par là mériter la reconnaissance, et qui sait? ils l'obtiendront.

Il résulte de tout cela que si la France veut jamais posséder la liberté politique dans sa plénitude, elle devra se préoccuper des suites de la centralisation et de l'organisation de la hiérarchie tant judiciaire qu'administrative. Il faudra chercher si, parmi les affaires communes, il n'y en a pas dont la gestion puisse se passer d'uniformité, et par conséquent être abandonnées au libre arbitre des localités, à la bonne volonté des individus. Il faudra chercher comment, sans porter atteinte à l'unité de la législation, on peut donner aux citoyens plus d'expérience et de sagesse en leur donnant plus d'indépendance et de pouvoir, faire enfin contracter à la société entière la conscience de ses devoirs et de ses intérêts en la chargeant de prendre soin d'elle-même. La stabilité plus encore que la liberté est à ce prix, car tant que la vie publique ne sera qu'au centre, je ne dis pas que la liberté ne s'établira point, mais elle sera précaire comme tout le reste, et à la merci des révolutions.

A parler franc, il pourrait bien ne pas y avoir au XIXe siècle de contrat d'assurance contre les révolutions. Vous trouverez même des hommes sérieux qui n'en croient pas l'Angleterre à l'abri, et l'autre extrême, la Russie, s'occupe, dit-on, de modifier son gouvernement, et il n'est pas sûr qu'en tâchant de l'améliorer, elle le consolide. Or, si elle n'est pas en Angleterre et en Russie, la sé-

curité complète n'est nulle part. Avant notre temps, il y avait eu des révolutions, et jusque vers la fin du moyen âge et au-delà les gouvernemens ne vivaient pas dans cette confiance en leur durée qu'ils croient avoir perdue de nos jours seulement; mais à la suite de ce mouvement général du commencement du XVIIe siècle qui sembla reposer presque toutes les monarchies plus d'aplomb sur leurs bases, après le désarmement de toutes les forces indépendantes qui avaient si longtemps fait échec au pouvoir royal, il s'était répandu un sentiment, ou, si l'on veut, une illusion de la stabilité absolue des trônes. L'Angleterre seule, toujours inquiète, et qui, de 1645 à 1745, put douter de la solidité de sa dynastie, qui depuis lors même n'a jamais regardé comme impossible que les événemens remissent la couronne en question, quoique sa loyauté ait toujours écarté cette inutile extrémité, a seule échappé à cet engourdissement politique dans lequel les vieux gouvernemens n'ont que trop de tendance à se plonger. L'exemple de la royauté de Versailles, sur lequel pendant cent cinquante ans les princes se sont à l'envi modelés, les a tous plus ou moins portés à cette adoration d'eux-mêmes qui pouvait les abuser sur leur condition : confiance d'autant plus pardonnable que leurs sujets même leur en donnaient l'exemple, et que l'opinion qui les entourait semblait regarder les troubles civils et les bouleversemens politiques comme ensevelis dans le tombeau de l'ancienne barbarie.

La France, qui avait le plus contribué à établir cette illusion, a été la première à la détruire. Couronne et dynastie, tout avait réchappé chez elle plus constamment, plus heureusement qu'ailleurs, d'agitations plus violentes et plus menaçantes que celles d'aucun autre pays. Cet exemple envié, en trompant le monde, l'avait elle-même trompée. C'est à elle qu'est échu depuis 1789 le pénible rôle de prouver aux rois et aux peuples que couronne et dynastie sont aussi instables que toutes les choses humaines. Et comme c'est son destin d'occuper le monde plus que personne, et de faire, même sans en avoir dessein, de son histoire une propagande universelle, elle a révélé, elle a enseigné à tous le secret, l'art, la facilité des révolutions. Alors, comme si un voile se déchirait, on a vu à découvert l'état des sociétés modernes. On a compris avec un certain effroi que ce qui avait rassuré jusqu'ici était précisément ce qui devait tenir en alarme. Depuis la renaissance, la politique, la législation, le gouvernement, étaient devenus, comme tout le reste, un objet de réforme. De même que la religion et la philosophie, les sciences et les lettres, on avait regardé comme un heureux progrès que l'art social pût recevoir de l'expérience et de la raison des perfectionnemens inconnus jusque-là, et dans cette tâche nouvelle, facilitée par

les lumières du temps, les dépositaires du pouvoir croyaient trouver des moyens de plus de recommander leur autorité et de s'attacher les peuples. Ils se figuraient et on leur disait que le bien public, désormais mieux compris, était un lien de plus entre leur autorité tutélaire et leurs sujets, nul ne pouvant maintenant méconnaître combien la royauté était nécessaire. Et voilà que tout à coup on s'est aperçu que ce besoin de perfectionnement, que cette nécessité des réformes pouvait être la source d'inquiétudes subversives et la cause universelle de l'ébranlement des trônes! Comment ce qui devait les affermir les a-t-il ébranlés? Comment de l'agrandissement de leur rôle est sorti pour les rois l'affaiblissement de leur autorité morale? On peut le deviner, et je le laisse à dire à ceux qui ne croient plus à la royauté.

Mais, quel que soit l'effet, la cause subsiste. Le besoin des réformes se retrouve en tout lieu. A Rome comme à Constantinople, à Madrid comme à Berlin, il faut changer, et on appelle le changement progrès. Ce fait est plus éclatant que la lumière du jour. Cependant réformes, changemens, progrès, ne sont pas synonymes obligés de révolution. Là est bien la cause de l'état révolutionnaire universel; mais l'effet est moins nécessaire que la cause, et si l'effet est général, on ne peut pas dire que ce ne soit la faute de personne.

Sans compter les erreurs particulières des gouvernemens, sans insister sur l'insuffisance de la majorité des maîtres du monde, car ce sont là des accidens qui se reproduisent toujours sous quelque forme, et qu'on ne peut empêcher, il y a deux faits principaux auxquels il me semble qu'il faut s'en prendre si l'état de mobilité des sociétés modernes a partout une telle tendance à tourner aux révolutions.

Le premier, c'est la malhabile conduite, c'est la médiocrité universelle des classes anciennement supérieures de la société. Depuis un siècle ou deux, sur tout le continent européen, elles se sont persuadé qu'elles n'avaient rien à faire qu'à attendre, et tout au plus à suivre le pouvoir royal. La centralisation n'est pas partout égale, les attributions du gouvernement ne sont point partout également absolues et nombreuses; mais en tout pays il y a eu tendance à une abdication générale dans les mains du pouvoir officiel et suprême de tout ce qui donne influence, initiative, responsabilité. En tout pays, l'ambition s'est abaissée, l'orgueil a fléchi. Ceux qui auraient pu se croire l'avant-garde de la civilisation, l'élite puissante de la société, ont borné leurs vœux à recevoir avec reconnaissance la délégation temporaire d'une parcelle de l'autorité royale et quelque reflet de son éclat, heureux quand ils ne préféraient pas à tout le privilége de jouir plus oisivement que personne des pompes de la

vie des cours, des douceurs du luxe, des joies de l'opulence, des abus de l'inégalité, dont ils déclinaient les charges. Puis sont venus les jours d'épreuve. Depuis que les événemens ont dû l'avertir d'une déchéance en partie volontaire, l'aristocratie européenne est grondeuse et découragée, quand elle n'est pas présomptueuse et irritée. Tout annonce qu'elle ne regagnera pas le temps perdu.

L'autre ferment révolutionnaire est dans la démocratie, et j'entends par là tout ce qui n'est pas aristocratie. Cette grande masse sociale est loin d'être ce que ses aspirations exigeraient qu'elle fût. C'est pour elle, surtout pour elle, que tourne la roue des siècles. Tous ces redressemens, toutes ces nouveautés dont notre temps se montre si avide, c'est elle au fond qui les veut, c'est pour elle que tout se prépare et s'accomplit. Je ne lui reproche pas de les souhaiter avec ardeur, de les réclamer avec force, de s'y porter même avec une hardiesse impétueuse : je ne lui reproche pas d'avoir des passions, quand elle en a; mais je lui reproche de ne pas assez se dire qu'elle est au fond maîtresse de ses destinées et qu'elle en est responsable. Il semble souvent qu'elle se regarde encore comme une multitude tour à tour soumise ou révoltée, mais qui, dans la soumission comme dans la révolte, n'espère rien que du maître qu'elle flatte ou qu'elle intimide. De tout ce qui la gêne ou la blesse, elle se fait, non des maux à guérir, mais des griefs à commenter; elle ne se propose pas d'en triompher, mais d'en tirer vengeance. Quand elle est faible, elle se plaint; quand elle est forte, elle menace; quand elle succombe, elle s'abandonne. Ce n'est jamais d'elle-même, c'est toujours d'un autre qu'elle attend réparation. Ainsi, ne considérant jamais son sort comme quelque chose qui dépende d'elle, elle ne le juge pas avec sa raison, mais avec son imagination. Elle ne s'inquiète pas de ce qui est sensé et possible; elle demande, s'il le faut, l'insensé et le chimérique, puisque son rôle est d'obtenir et jamais d'accorder. Elle mesure ses plaintes sur ses ressentimens, ses exigences sur ses haines. Tour à tour terrible ou puérile, elle agit en esclave rebelle qui veut tout, parce qu'il ne peut rien; puis, quand l'accès est passé, quand l'obstacle résiste ou que la violence de la tentative en a fait un revers, ou seulement quand l'honnêteté et le bon sens la découragent des vœux extravagans, elle s'apaise, mais elle s'humilie. Elle s'incline devant la plus faible résistance, se désiste de tout, se désabuse de la vérité même, et pour avoir voulu impérieusement que le pouvoir fît tout pour elle, même l'absurde, elle consent qu'il fasse tout contre elle, même l'injuste. On dirait qu'elle ne se croit pas encore affranchie. Elle ne sait donc pas qu'il n'y a plus que des *ingénus*, et que les nations répondent d'elles-mêmes. C'est parce qu'on préfère le plaisir de renverser le pouvoir à l'hon-

neur pénible de l'exercer qu'on devient aveuglément révolutionnaire, et de révolutionnaire servile.

N'allez pas conclure de là que la société européenne appartienne corps et biens au désordre. Oui, et qui l'ignore? il y a des élémens de révolution dans le monde; mais il ne s'ensuit pas que le monde ne doive marcher que par crises révolutionnaires. Les torts ne sont pas sans exceptions, le mal n'est pas sans limite. On est aussi trop fataliste aujourd'hui. Dès qu'un danger est aperçu, on veut qu'il se réalise; dès qu'une possibilité apparaît, elle vaut fait, et rien ne menace qui ne paraisse inévitable. Il n'en est rien, et les événemens n'ont pas été soustraits à ce point à tout empire de la volonté de l'homme. Parce que de tristes mécomptes ont été le terme des espérances de telle ou telle nation, il ne suit pas qu'aucune nation ne doive espérer, et la France a-t-elle donc à porter ses regards si loin pour voir que l'unique alternative n'est pas de répudier l'exemple de l'Angleterre ou d'échouer comme elle, et que les institutions de l'une ne sont point partout accompagnées des malheurs de l'autre?

La Belgique est un pays catholique, et n'a point une religion d'état soumise au pouvoir civil comme l'église épiscopale, ou des foules de sectes entièrement insubordonnées comme les dissidens britanniques. Elle n'a point une aristocratie investie héréditairement du droit de participer à la législation et au gouvernement, et dont les grandes fortunes, constituées sur une seule tête par le droit de primogéniture, soient l'appui et l'accompagnement obligé d'une prérogative politique. La constitution de la société belge est démocratique comme la nôtre; ses mœurs offrent avec les nôtres de grandes analogies. Dans de populeuses villes, l'extrême pauvreté et l'extrême richesse sont rapprochées; la grande industrie a réuni en de vastes ateliers, sous la loi d'un maître sans cesse acharné à triompher de la concurrence par l'économie, de grandes légions d'ouvriers, et subordonné le travail au capital, tandis qu'une liberté presque illimitée de la presse sème le pavé des villes des feuilles improvisées par les partis, et que la littérature française s'étale chez tous les libraires et couvre même la littérature nationale. Là sont donc toutes les circonstances regardées en France comme les plus favorables aux crises révolutionnaires, comme les plus propices au socialisme. Cependant aucun de ces dangers n'a jusqu'à présent atteint le gouvernement de la Belgique, et quand sur sa frontière se déployait l'incendie de 1848, le feu ne l'a point gagnée. Elle a vu paisiblement s'agiter, dans une triste et stérile convulsion, son puissant voisin; elle a conservé ses institutions dans toute leur pureté, sa royauté dans toute son inviolabilité. Elle s'est contentée de penser que la monarchie représentative pouvait se maintenir sur

le continent, — sans la centralisation, — dans une société démocratique, — avec un roi sage.

Un autre pays voisin, le Piémont, offre un spectacle d'un intérêt égal, et il a droit aux mêmes vœux, quoiqu'on ne puisse contempler son avenir d'un œil aussi tranquille. Là aussi le système représentatif s'est établi sans clergé gouvernemental, sans chambre héréditaire, en pleine liberté de presse, à la veille des émotions contagieuses de 1848. Une guerre plus honorable qu'heureuse et les sacrifices qui suivent les revers ont mis aussitôt à une critique épreuve ce gouvernement naissant, et loin que la monarchie en ait été ébranlée, la maison royale en est sortie plus populaire. Depuis lors, ce qui a agité le Piémont, ce n'est point la liberté, c'est une ambition patriotique. Si le Piémont doit avoir encore ses jours d'épreuve, ce n'est point pour des causes intérieures : c'est que de glorieux événemens, en lui donnant plus de grandeur, lui ont créé de nouvelles difficultés à vaincre. Quoi qu'il arrive, le Piémont n'est pas plus que la Belgique menacé jusqu'ici d'un renversement par les causes que l'on va chercher dans la comparaison de l'Angleterre et de la France, et pourtant tout ce qu'on dit des différences qui séparent celle-ci de celle-là pourrait s'appliquer à la Belgique et au Piémont.

Les malheurs que l'on prédit comme inévitables dans la voie de la liberté politique ne sont donc nullement certains, ou, s'ils le sont, ils auraient d'autres causes que celles qu'on allègue, et surtout il n'est pas plus prouvé par l'expérience que par la théorie qu'un peuple intelligent et éclairé ne puisse, du droit de sa raison, emprunter quelques-unes des institutions essentielles d'un autre pays; il n'est pas vrai qu'une nation soit condamnée à être toujours gouvernée comme elle l'a toujours été. Il lui est difficile de changer de gouvernement; il lui est difficile de conserver celui qu'elle s'est choisi, s'il a besoin pour exister de son concours, et que ce concours, elle ne sache pas le lui donner. Cependant il n'y a point là d'obstacles invincibles, et pour les vaincre, le moyen n'est pas mystérieux; il se borne à ceci : comprendre et vouloir.

CHARLES DE RÉMUSAT.

GEORGY SANDON

HISTOIRE D'UN AMOUR PERDU

SECONDE PARTIE.

VI.

En revenant à elle, Georgy se trouva étendue sur un canapé, dans ce même petit salon de mistress Erskine où, le matin, elle avait passé une heure si cruelle (1). Une femme de chambre avait pris soin d'elle, détaché son chapeau, et lui apportait à boire. James était auprès de sa cousine, et il se prit à sourire quand elle lui demanda s'il était bien tard, si elle ne pouvait partir pour Brighton. Elle rit aussi, quoique faible encore, lorsque, pour unique réponse, il lui présenta un miroir où elle vit ses traits étrangement décomposés. Il s'engagea entre eux une causerie simple, naturelle, sans effort de part ni d'autre. Georgy, répondant aux questions de son cousin, ne lui cacha point qu'elle avait quitté Grainthorpe sans l'aveu de ses parens. Un peu surpris peut-être, mais n'en laissant rien voir, il lui demanda pourquoi elle n'avait pas tout dit le matin à mistress Erskine. Cette question délicate fut adroitement éludée. L'entretien continuant, Georgy songeait à la bizarrerie de ce long tête-à-tête et reparlait de Brighton. — Prenez d'abord le thé, vous partirez ensuite, reprenait James Erskine, et d'ajournemens en ajournemens on gagna l'heure où rentrait mistress Erskine. Instruite par son fils

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

de ce qui s'était passé, elle s'adressa mille reproches pour le froid accueil qu'elle avait fait à Georgy, l'embrassa, la consola, et s'empressa d'écarter son fils en lui rappelant une invitation à dîner dont il ne paraissait plus se souvenir.

Ces façons familières, même un peu brusques, cette gaieté, ces sourires échangés de la mère au fils, agissaient merveilleusement sur Georgy, et la consolaient, la rassuraient mieux que toutes les protestations du monde. Mistress Erskine, quand elles furent seules, se fit expliquer les motifs que Georgy avait eus de quitter son oncle, et, approuvant pleinement la résistance de la jeune fille à un mariage qu'on voulait lui imposer, elle lui promit d'intervenir pour tout pacifier. Elle prenait l'affaire aussi à cœur que si elle eût dû épouser elle-même le capitaine Anstruther.

Georgy fut gardée au lit toute la journée du lendemain, dans un état purement passif de quiétude heureuse, et plongée en mille rêves charmans. Elle entendait les deux voix de la mère et du fils conversant dans la pièce voisine, et il lui semblait qu'ils parlaient d'elle. Puis mistress Erskine entrait, l'entretenait de quelques détails intérieurs, lui donnait les petites nouvelles de Londres, et il ne tenait qu'à la jeune malade de se croire tout à fait de la maison. Le soir, James et sa mère sortirent ensemble, et la petite provinciale s'étonna un peu de tant d'heures données au plaisir. Elle resta toute la soirée à côté du piano sans oser l'ouvrir, s'assoupit par degrés, et, rentrée chez elle, dormait tout de bon quand ils revinrent.

Près d'un mois se passa ainsi sous le toit hospitalier des Erskine. La tante de Georgy cependant était revenue à Londres : miss Sparrow ne demandait pas mieux que de prendre sa nièce chez elle; mais mistress Erskine en avait décidé autrement. Elle allait partir pour Millthorpe, Georgy l'y accompagnerait, et de là on négocierait sa réconciliation avec M. et mistress Sandon. Du reste, un peu romanesque en ses idées, mistress Erskine trouvait tout simple que Georgy gagnât sa vie comme maîtresse de musique, et déjà elle cherchait les moyens de lui procurer des leçons. James ne partageait pas à cet égard les idées de sa mère, et la raillait doucement des folles idées qu'elle entretenait chez Georgy. Il est vrai qu'il n'avait rien à proposer de son côté. S'il était question du mariage avec Anstruther : — Ah! disait-il, c'est un idiot qu'elle fait bien de refuser. — Si on hasardait l'idée de la réintégrer chez les Sandon : — Fi! les vilaines gens!... Elle sera mieux partout ailleurs. — S'agissait-il de jouer en public : — Elle est bien trop timide, — ou de donner des leçons : — Elle a trop de sensibilité... Pauvre petite!... un travail d'esclave! — Mais que voulez-vous donc qu'elle fasse? — Eh! qu'elle attende,... il se présentera peut-être quelque chose,... ou

qu'elle se marie,... puisqu'il est dit qu'une fille ne saurait rester fille. — Et avec qui? — Sur ce point, James ne répondait que par un silence absolu.

Pendant qu'on délibérait ainsi sur son sort, Georgy était la personne la plus heureuse du monde. Le matin, elle jouait du piano, lisait, causait avec James. Dans l'après-midi arrivaient les visites, et James s'étonnait de ce qu'elle n'ouvrait plus la bouche. — Quand on vient de Grainthorpe à Londres, répondait-elle, on ne parle pas, et c'est déjà bien assez de travail que d'écouter tout ce qui se dit ici. — Puis elle sortait en voiture avec mistress Erskine, et restait dans le carrosse pendant que son amie faisait ses visites. Mistress Erskine, durant ces promenades, parlait à peu près constamment. Georgy l'écoutait avec une attention scrupuleuse qui redoublait quand il était question du mariage de James, et que l'excellente mère lui communiquait toutes les difficultés qu'elle entrevoyait pour cette grave affaire dont il faudrait bien s'occuper un jour. Dans le cours de ces conversations, qui ressemblaient fort à des monologues, il arriva une fois que Georgy se permit une épigramme, bien innocente d'ailleurs, sur l'insignifiance des jeunes personnes en général. Mistress Erskine l'en reprit aussitôt. — Pas de sarcasmes, mon enfant!... surtout avec les hommes. Rien ne leur plaît moins. A mesure que vous acquerrez de l'expérience, vous verrez comme le sarcasme sied mal aux femmes.

— En vérité, chère mistress Erskine, vous n'aurez aucune peine à me convertir. Je n'aime pas assez la moquerie pour la pratiquer jamais beaucoup.

— Faites-y attention. Avec James, rien de plus simple : il est de la famille; mais il faudrait davantage vous préoccuper de l'opinion des étrangers. Vous les traitez un peu trop sans façon. Votre laconisme (puisque ce n'est pas du sarcasme) pourrait bien vous les aliéner. Vis-à-vis de James, cela vous est bien égal. Et d'ailleurs vous lui plaisez comme vous êtes.

Georgy sourit, et dans le secret de son cœur elle se répétait : — Ah!... *je lui plais!...* et *cela m'est égal...*

Un soir où Georgy était restée seule au logis, M. Erskine rentra plus tôt que d'habitude. « Ma mère est donc sortie? » lui demanda-t-il. Il aurait fort bien pu dire cependant où était sa mère, et n'était revenu que parce qu'il la savait absente. Ce fut avec la même franchise qu'il parut craindre de gêner miss Sandon et offrit de monter chez lui. Bref ils passèrent une soirée entière à rire et causer comme autrefois à Monklands, le jour de la grande pluie. Il fut question entre eux d'un grand bal fashionable que donnait la semaine suivante mistress Evelyn Loraine, l'*étoile* de la saison.

— Est-ce que vous aimeriez à voir ce bal? demanda-t-il à Georgy, qui par parenthèse ne s'en souciait pas le moins du monde une minute auparavant.

— Oh! j'en serais vraiment ravie, répondit-elle les yeux levés sur lui.

Le lendemain, il lui apportait une de ces invitations qui faisaient l'envie de mainte et mainte orgueilleuse miss, et quand il vit la joie dont ses yeux brillaient : — Allons, allons! s'écria-t-il, moins perspicace qu'il n'aurait pu l'être, vous n'êtes pas femme pour rien... La toilette et le bal vous tournent la tête.

Si du moins il avait dit vrai!

Le soir du bal, à demi étouffée, étourdie du parfum des fleurs de serre, éblouie par les reflets des girandoles, les oreilles emplies d'airs bruyans et de murmures confus, Georgy suivait patiemment de salon en salon un jeune cavalier qu'on lui avait désigné comme partner. Il lui nommait toutes les notabilités et dissertait sur les inconvéniens d'un début dans le monde, sans se douter qu'il avait au bras une débutante encore plus novice que lui. Et Georgy s'abritait derrière une impassible gravité dont elle s'amusait elle-même beaucoup, se sentant plus imposante qu'elle n'aurait dû l'être, quand James Erskine vint par-dessus l'épaule lui reprocher de faire un peu trop *poser* son jeune ami.

— Je vous assure qu'il est fort content de moi, répondit-elle.

— Vous savez que c'est un *parti*, reprit-il en riant.

— Et vous-même, savez-vous ce qu'a de fortune cette belle personne qui vient de passer?

La « belle personne » était miss Gertrude Stanley, que mistress Erskine souhaitait ardemment pour bru. Elle l'avait bien souvent nommée à Georgy, qui voyait pour la première fois cette brillante héritière : « Fortune à part, je la vaux bien, » venait-elle de se dire après un examen attentif. Peut-être Georgy s'abusait-elle, car, sauf une légère exubérance de santé, miss Stanley, qui eût peut-être gagné à perdre un peu de son splendide embonpoint, était un échantillon presque irréprochable de cette beauté positive que nul ne s'avisera jamais de contester. Quoi qu'il en soit, en adressant à son cousin ce léger sarcasme, elle n'obéit point à un sentiment de jalousie; elle n'en éprouvait aucun, et le contempla bientôt après d'un œil serein, causant et riant avec cette triomphante rivale. Dans le monde, elle l'aimait mieux partout ailleurs qu'à ses côtés. Les regardant ainsi, en témoin presque désintéressé, elle en vint à penser que James, en bon et loyal fils, épouserait peut-être cette grave et magnifique personne. Phénomène étrange, cette idée ne lui parut pas trop désespérante. Tout au contraire, elle se trouva fort at-

tristée d'un mot qui, plus tard, lui fut dit par son cousin. Tout en dansant avec elle, il en vint à faire allusion au premier jour où elle était arrivée chez eux : — N'est-ce pas que j'étais de fort maussade et méchante humeur ce matin-là?

— Je ne remarquai aucun changement en vous, répondit-elle en riant; mais au fond elle n'aimait pas que, songeant à s'excuser, — ce qui était selon elle très superflu, — il le fît si froidement, et avec la conscience évidente d'une supériorité qui veut bien s'humilier. A partir de ce moment, elle se déplut au bal, et fut charmée de voir mistress Erskine qui la cherchait pour l'emmener. Moins étroitement liée par les convenances, elle eût peut-être quitté à l'heure même ses hôtes si obligeans,... peut-être, dis-je, car en dépit d'elle-même, elle comptait les heures passées sous ce toit comme un avare ses billets de banque et ses rouleaux d'or. Du reste, pas une pensée amère, pas un blâme dont il fût l'objet : elle l'aimait comme les mères aiment, malgré vent et marée, et nonobstant tout ce qui pouvait la choquer en lui, un peu pour ses mérites, bien plus encore pour ses défauts. « Enfin, se disait-elle avant de s'endormir et en se rappelant qu'on était à la veille du départ pour Millthorpe, enfin c'est demain le dernier jour. Après-demain nous serons séparés. » Cette dernière journée passa comme l'éclair, et cependant James Erskine ne parut pas devant elle. Le soir, elle resta seule. « Peut-être viendra-t-il, » se disait-elle accoudée à la fenêtre et regardant la rue, où les réverbères allumés un à un chassaient les dernières lueurs du crépuscule. Tandis qu'elle caressait ce pressentiment involontaire, James Erskine était déjà derrière elle. Il était entré sans qu'elle l'eût entendu. Quand elle se retourna et l'aperçut : — Ah!... vous voilà donc! s'écria-t-elle avec une sorte de tressaillement marqué jusque dans la voix.

— Vous m'attendiez?

— Moi! pas du tout.

Elle s'assit alors précipitamment et prit son ouvrage. Par malheur, elle s'était assise à contre-jour, et piquait son aiguille Dieu sait où.

— Vous n'y voyez pas, reprit-il.

— C'est vrai, je n'y prenais pas garde, répondit-elle en s'efforçant de rire et en se tournant du côté de la fenêtre.

— Quelle femme laborieuse vous êtes!

— Il faut bien s'occuper.

Il y eut ensuite un silence. Jamais Georgy ne parlait de Grainthorpe à James Erskine à moins d'y être expressément forcée : elle ne lui avait jamais parlé non plus de ses démêlés avec l'oncle Robert, et chaque fois qu'il y faisait allusion, elle laissait tomber l'entretien; mais James aborda tout à coup la question.

— Georgy,... miss Sandon, veux-je dire,... vous n'êtes pas fort heureuse à Grainthorpe?

Elle leva les yeux et rougit, mais sans répondre un mot.

— Si ma question n'est pas trop indiscrète, ce n'est pas de votre gré, n'est-il pas vrai, mais par le désir de votre oncle que vous avez été fiancée?

— Vous vous trompez... C'est bien moi... Je voulais m'en aller... C'est moi qui ai tout fait, répondit-elle avec une visible émotion.

— Enfant!... vous consentiez à ce mariage uniquement pour quitter Grainthorpe?

Elle se leva brusquement, se rapprocha de la croisée, prit un autre siége, et répondit : — Je sais que j'ai eu tort; mais je m'arrangerai pour me plaire à Grainthorpe... Je ne me marierai pas.

— C'est bien décidé?

— Certainement.

Elle ne vit pas le demi-sourire qui accueillait cette bravade. Jamais résolution si grave n'avait été annoncée ainsi, avec l'accent d'un enfant boudeur. Elle avait prononcé le mot *certainement* de l'air le plus dégagé du monde, et sans même regarder son interlocuteur, tant elle y attachait *peu* d'importance. Il s'assit alors près d'elle, dans l'embrasure de la croisée, et se pencha de son côté... comme une seule fois, auparavant, il s'était penché. Aussi le cœur de la jeune fille se mit à battre comme autrefois, à Millthorpe, près du piano. La parole respectueuse de son cousin, la calme assurance de toute son attitude exerçaient sur elle une irrésistible fascination.

— A ce compte, vous n'aimez personne?

Il lui avait pris la main; mais comme il n'ajoutait pas un mot à cette phrase ambiguë, elle la retira vivement. S'amusait-il donc à la questionner par pure taquinerie? Il contempla un moment ses joues qui se couvraient d'une vive rougeur, ses yeux où brillait un généreux dépit et qui s'emplissaient de larmes. Puis il reprit du ton le plus humblement affectueux : — Ne puis-je donc espérer vous avoir pour femme? Ne m'aimez-vous point assez pour vous donner à moi?

Elle ne leva point les yeux, et comme si ces paroles lui étaient arrachées une à une : — Vous savez bien le contraire, répondit-elle.

Une heure après, ils causaient encore, et Georgy se croyait le jouet d'un rêve enivrant lorsqu'ils entendirent une voiture s'arrêter devant la porte.

— C'est ma mère, dit James.

— Oui... c'est elle... Bonne nuit, reprit Georgy, très intimidée.

— Nous lui parlerons demain.

— Bonne nuit alors! reprit-elle, un peu mécontente au fond du cœur et du retour si prompt de mistress Erskine et de cet ajournement au lendemain.

Rentré chez lui, James se prit à réfléchir. Son cœur était calme, sa pensée nette et lucide. Il se sentait réellement attaché à Georgy, dont la jeunesse et la candeur lui étaient comme une oasis au milieu du monde. Il se savait aimé d'elle. Constance Everett avait été la vraie passion de sa jeunesse; il l'avait environnée d'un culte que nulle autre femme ici-bas ne devait plus attendre de lui. Ceci était tout simplement impossible, — tout aussi impossible qu'il l'eût été à Georgy, séparée de son cousin, d'aimer un autre homme autant qu'elle l'aimait. L'amour n'est jamais réciproque à égal degré : l'un donne et l'autre reçoit; l'un tend les lèvres, l'autre tend la joue. Constance Everett, par exemple, comment avait-elle payé l'amour de James? A peine veuve, indépendante et riche, elle s'était affranchie, par une lettre blessante, de ce sentiment exalté dont elle n'avait plus aucun service à espérer. James, ici, faisait confusion. La lettre de Constance était antérieure à son veuvage; mais sa date coïncidait de si près avec la mort du malheureux Francis qu'en adoptant l'interprétation la plus favorable, cette mort devait être prévue, et prévue à coup sûr, quand la blessante épître était sortie des mains de mistress Everett. Peu de temps après, il lui avait adressé un billet de condoléance un peu laconique, un peu officiel, à la vérité, mais auquel elle n'avait pas même daigné répondre, complétant ainsi une rupture préméditée. C'était au moment même de la réaction produite par ce désappointement qu'était née l'affection de James Erskine pour Georgy Sandon. Peut-être l'avait-il aimée d'autant mieux qu'elle ressemblait moins à l'ingrate Constance. Georgy cependant n'avait jamais imaginé qu'elle eût gagné son affection. Il l'intéressait trop vivement, elle le voyait de trop près pour le bien observer et deviner ce qui se passait au fond de son cœur. Pour lui, sa résolution s'était formée peu à peu. James s'était senti d'autant plus attiré vers sa cousine, que Georgy, tout en l'aimant, cherchait moins à le captiver. Maintenant que son parti était pris, il se reposait avec bonheur dans ces rêves de bonheur domestique, dernière consolation des cœurs déçus. Il se sentait très paisible, très sûr de l'avenir, et pensait de très bonne foi que nulle disposition ne valait mieux pour entrer en ménage.

Ses yeux, à ce moment, tombèrent sur une jolie gravure française dont il avait décoré le dessus de sa cheminée : cette gravure, il ne l'avait placée là que parce que la figure de femme reproduite par le graveur ressemblait fort à Constance Everett. Il se repentit de l'avoir intronisée ainsi, comme sur un autel. Et cette vue le calmant

soudain : « Ah! pensa-t-il, je ne suis plus jeune! » Qui se trouve jeune, en présence d'une passion morte?

VII.

Le lendemain, il arriva de mauvaises nouvelles de Julia, la sœur de James. Les préparatifs du départ, mille autres soins préoccupaient mistress Erskine. James lui-même, accablé d'affaires, ne trouva pas un moment favorable pour l'aveu qu'il avait à lui faire. Il ne devait rejoindre sa mère et sa cousine à Millthorpe que quelques jours plus tard.

— Je lui écrirai, dit-il à Georgy... Ou bien préférez-vous que je remette à mon arrivée là-bas?

— Comme vous voudrez, répondit-elle avec les dehors d'une indifférence qui n'était point en elle; mais il lui en coûtait d'avouer qu'elle eût souhaité, dès ce jour-là même, une explication qui la mît à l'aise avec sa future belle-mère.

Son impassibilité était un tort. Il ne fallait pas si complétement subordonner sa volonté à celle de James. Elle le traitait trop en divinité bienfaisante qui devine les vœux et les réalise selon sa suprême sagesse. Elle était aussi trop avare de ces démonstrations extérieures qui, pour certains caractères, sont l'indispensable témoignage de la tendresse féminine.

— Voyons!... Décidez!... Que préférez-vous?... reprit-il un peu impatienté.

— Attendons en ce cas..... Je préfère vous attendre, monsieur Erskine.

— Est-ce que je m'appelle encore ainsi pour vous?

— Eh bien!... James!... reprit-elle en riant, et non sans rougir un peu.

En même temps elle se rapprochait de lui, et, prenant son bras, se laissait emmener pour la première fois dans le salon du rez-de-chaussée qui servait de cabinet au jeune avocat. Elle regarda la gravure dont nous avons parlé.

— Ah! s'écria-t-elle, comme cette figure rappelle mistress Everett!

— Vous trouvez?

— Sans doute... Et qu'elle est gracieuse!

— Très gracieuse.

— Triste destinée que celle de cette pauvre femme!... Penser que la mort de son mari a pu être pour elle un vrai bonheur!

— Oh! mon Dieu, reprit James froidement, on ne sait jamais si

c'est le cœur qui souffre, ou seulement la tête, chez les personnes ainsi douées...

Il semblait disposé à traiter ce sujet plus au long; mais il s'arrêta brusquement. Georgy d'ailleurs, parcourant du regard les rayons de la bibliothèque, venait d'apercevoir et de saisir vivement un petit volume relié en maroquin rouge.

— C'est une Bible, lui dit James, une Bible que mon père...

— Oh! je la reconnais bien... Voulez-vous me la donner?... J'y attache un grand prix.

— Et pourquoi?

— Parce qu'elle me rappelle Monklands... C'est là que je l'ai vue pour la première fois le jour...

— Le jour où j'allai vous y surprendre... Ah! notre pauvre vieux Monklands!... J'y ai rarement passé si bonne journée, ajouta-t-il avec une expression marquée de tendresse et de galanterie.

Mistress Erskine et Georgy partirent quelques heures après. James les accompagna jusqu'à l'embarcadère. Il avait pour celle qu'il regardait comme sa fiancée mille petits soins qui manquaient à Georgy dès que son cousin n'était plus là. Une fois tête à tête avec mistress Erskine, la jeune fille sentit vivement l'embarras où la mettait un secret à garder vis-à-vis de cette excellente et digne femme. A cela près, elle était comme étourdie de son bonheur. Et ce bonheur, dont elle cherchait à se rendre compte, la ramenait à des idées de pieuse reconnaissance qui depuis longtemps lui avaient été étrangères. Elle se reprochait l'indifférence apathique où un long ennui l'avait jetée. Pourquoi donc avoir attendu qu'un amour terrestre la rappelât à un autre amour, plus pur et plus haut placé, flamme sainte dont chaque femme devrait être la vestale assidue, et qu'elle entretiendrait auprès du foyer domestique? Qu'avait-elle fait pour mériter la complète réalisation de ses vœux? Et maintenant que ferait-elle pour s'en rendre digne? Vivement éclairée par ces réflexions qu'une situation nouvelle lui inspirait, elle ne voyait déjà plus du même œil les conditions de la perfection à laquelle il fallait tendre. Ce n'était plus son esprit, c'était son âme qu'il fallait mettre au niveau des grands devoirs qui allaient lui être imposés. Ce n'était plus l'homme d'intelligence qu'elle aimait, c'était le cœur noble et désintéressé dont elle se glorifiait d'être l'élue. Pour justifier ce choix, pour s'élever au niveau de la félicité qu'il lui créait, de quels efforts elle se sentait capable! Elle s'offrait tout entière, et regrettait amèrement de valoir si peu.

A une des fenêtres de Millthorpe-Grange, quand elles y arrivèrent, Constance Everett était assise. Un deuil rigoureux faisait encore ressortir sa blancheur éblouissante et les reflets dorés de ses

belles tresses blondes. En la regardant, on se rappelait involontairement ce madrigal d'un prince afghan à une de nos *ladies :* — L'ombre où tu t'assieds cesse d'être l'ombre. — Constance fit à miss Sandon le plus aimable accueil, et sembla dès l'abord l'avoir choisie pour confidente. Inutile d'ajouter qu'elle gagna son cœur à peu de frais. Georgy tomba aisément sous le charme de cette nature attrayante, et se trouva sans effort, sans en avoir conscience, gravitant, humble satellite, autour de l'astre radieux. Mistress Lumsden, — cette fois encore invitée à Millthorpe, — était la seule à se révolter étourdiment contre un ascendant toujours et partout victorieux; elle n'y gagnait que de déplaire sans qu'on sût pourquoi.

— Vous avez bien fait d'arriver, disait Constance à Georgy, Millthorpe n'est pas gai cette année... Est-ce que mistress Lumsden ne vous fatigue pas, vous?

— Quelquefois, mais je m'y résigne, répondit Georgy, moins susceptible et d'un naturel plus indulgent.

— C'est chose odieuse à mes yeux qu'une Anglaise qui copie servilement les Parisiennes, et comme celle-ci, pour avoir passé huit jours une fois dans sa vie à l'hôtel Meurice, croit que la France est le monde tout entier... Au surplus, j'ai peut-être tort; mais en ce moment je n'aime vraiment que le soleil... Dans cette pauvre vie étroite et obscure, je ne vois que cela de brillant et de bon.

Là-dessus, Constance se mit à réciter ces vers de Pétrarque :

Conosciuto il mondo
Non cresce, anzi si scema, ed assai più vasto
L'etra sonante, e l'alma terra, e il mare
Al fanciullin, che non al saggio appare.

— A la bonne heure! répliqua Georgy, vivement touchée par la belle déclamation et la voix grave de la séduisante veuve; mais encore ne faut-il pas voir les choses aussi en noir... Le monde vous garde encore plus d'une joie... Vous ne sauriez en être aussi lasse que vous le dites... J'entendais hier mistress Lewis et mistress Erskine...

— Oh! de grâce, chère Georgy, ne me répétez point ce que disaient ces dames... J'en ai les oreilles rebattues... Elles pourraient bien s'apercevoir cependant que les Stanley et sir Hugh ne sont pas pour moi des sujets de conversation très intéressans.

— Vous traitez bien lestement un amour qu'on dit sincère.

— Amour, amitié, tout cela est illusion... A propos, Georgy, puisse Dieu vous garder de cette maladie qu'on nomme une grande passion!

— Pourquoi donc?

— Pourquoi? Parce que vous êtes de ces êtres qui s'absorbent dans une idée. L'autre jour, en songeant qu'il existait des personnes ainsi faites, des femmes *monochordes*, si je puis créer ce mot, j'en cherchais un spécimen dans le cercle de mes connaissances,... et c'est à vous que je pensai tout de suite...

— Ne parlons pas de moi, mais de vous, interrompit Georgy.

— Pauvre sujet, car je m'ennuie à périr... Attendons-nous encore quelqu'un?

— Personne que je sache,... si ce n'est d'ici à deux jours M. Erskine.

— Ah! vraiment?... James Erskine nous arrive?... dit Constance très lentement et regardant au loin, comme si elle pensait à tout autre chose.

— Un de vos amis, je crois?

— J'ai très peu d'amis, ma chère enfant.

— Sa mère du moins vous aime beaucoup.

— M'aime-t-elle?... là, vraiment?... Eh bien! vous m'étonnez, mais vous me faites plaisir.

C'était un des charmes de cette aimable Constance de méconnaître sincèrement l'ascendant dont elle était douée et la supériorité qu'on lui accordait sans conteste. Les hommages, les succès lui plaisaient, car elle était avide d'approbation; mais ils ne l'avaient, quoi qu'elle en pût dire, ni gâtée, ni blasée. Elle était reconnaissante, comme si elle n'y avait aucun droit, de l'admiration qu'elle imposait, du goût qu'on manifestait pour ses gracieux talens, sa causerie mobile et fine, émaillée de saillies imprévues, de capricieux paradoxes, de fantasques théories. Absente ou présente, elle occupait beaucoup les hôtes de Millthorpe, les hôtes féminins surtout. Georgy, souvent distraite, on peut le croire, mais fort attentive dès que certain nom frappait ses oreilles, surprit un jour, sans le vouloir, un fragment de ces causeries qui n'étaient pas toujours très bienveillantes. Mistress Lumsden parlait en souriant des « veuves inconsolables. » — James Erskine, disait-elle, devrait se charger de la nôtre... Ce serait maintenant pour lui un magnifique mariage.

— Eh! bon Dieu! répondit mistress Lewis, laissez-leur le temps de se reconnaître!...

Georgy, attentive désormais, attendit la phrase suivante; mais comme il arrive souvent dans ces commérages oisifs, on passa brusquement à un autre sujet, et la conversation cessa de l'intéresser. L'éveil cependant lui était donné. Elle se prit à se demander ce qu'avait été ce passé, qui lui était si parfaitement inconnu. Avait-il aimé? Oui sans doute, et plus d'une fois; mais qui et comment? L'ignorerait-elle toujours?

A l'heure du *lunch*, ce jour-là, de nombreuses lettres arrivèrent; chacun eut les siennes. Georgy en reçut une de son oncle Sandon, qui se refusait obstinément à une réconciliation avec sa nièce, et une de James Erskine, qui effaça les pénibles impressions laissées par la première. Constance Everett en reçut deux, elle aussi. La première était de miss Stanley, la sœur de sir Hugh, qui, se conformant au désir exprès de son frère, entretenait avec la jeune veuve une correspondance suivie. La seconde, timbrée de Bruxelles, arrivait dans une enveloppe de l'administration des postes; elle était de la main même de Constance, à qui on la renvoyait après avoir recherché vainement la personne à qui elle l'avait adressée quelques mois auparavant. De fait, c'était sa réponse au froid billet de condoléance de James Erskine qu'elle avait reçu peu de temps après la mort de son mari. Cette réponse était, dans la pensée de Constance, destinée à effacer la malheureuse impression de la lettre qui, peu de temps avant, lui avait aliéné l'affection de cet ami si passionnément dévoué. C'était une vraie fatalité qu'il ne l'eût pas reçue, et reçue à temps. Aussi Constance demeura-t-elle un moment consternée en face de cette feuille de papier, dont le retour en ses mains lui expliquait l'étrange silence gardé vis-à-vis d'elle par un homme qu'elle avait offensé sans nul doute, mais dont elle n'avait pas dû attendre qu'il lui refuserait un pardon généreux. Les yeux arrêtés sur cette lettre malencontreuse, elle semblait chercher à qui elle pourrait expliquer la cause du désappointement qui se peignait sur sa physionomie. Cependant elle garda le silence, et remit la lettre dans sa poche. Quant à celle de miss Stanley, elle l'oublia sur la table. Il était clair qu'elle ne tenait compte à sir Hugh ni de son titre, ni de sa fortune, ni même des qualités qui, indépendamment de ses autres avantages, l'auraient fait accepter pour mari par bon nombre de celles à qui son cœur la préférait.

Cette journée au reste devait être marquée par plus d'un incident. Comme le *lunch* allait finir, le petit Algy, l'enfant de la maison, entra tout effaré dans la salle à manger, annonçant qu'une rencontre avait eu lieu entre deux trains sur le chemin de fer. — Tous les voyageurs sont tués, — ajoutait-il, et l'émoi fut général, car M. Lewis était allé au-devant de M. Erskine jusqu'à D..., une des petites villes voisines où il avait justement à conclure quelques achats de chevaux. L'accident signalé à Eastham devait ou tout au moins pouvait avoir eu lieu entre ces deux points, car on ne savait rien de très précis. La nouvelle avait été assez confusément transmise à un des domestiques par un boucher qui arrivait d'Eastham. Il en était parti à midi, au moment où elle se répandait, et maintenant il était trois heures. A la station de Millthorpe, on ne savait

rien encore. Tout le monde au fond du cœur était inquiet; personne n'osait laisser voir la moindre anxiété. Constance Everett fut la première à émettre une idée qui était au fond de tous les esprits. Couchée sur un canapé, la tête cachée dans les coussins : — Georgy, chère Georgy, dit-elle tout à coup, allons à la station.

— Pour le moment, ce serait peine perdue, repartit Georgy... Un peu plus tard, je ne dis pas.

— Que je voudrais être à ce soir!... Ces anxiétés me rendront folle.

Il n'y avait pas à raisonner avec cette vive et mobile imagination. Elle avait déjà tué tous les voyageurs, et ne voulait rien rabattre de ses prévisions sinistres. Georgy s'étonnait de l'entendre parler de M. Erskine comme s'il était déjà mort. — Je n'avais pas, disait-elle, d'ami plus vrai, plus dévoué, plus loyal... D'aujourd'hui seulement, je vois clairement mes torts envers lui... Et il est trop tard, trop tard!... C'est à perdre la raison!... — On ne se serait jamais douté, à la netteté de ses idées, à la précision de ses paroles, qu'elle fût si près d'une métamorphose aussi complète; mais telle qu'elle était, telle qu'elle se montrait à Georgy, cette dernière la trouva mieux qu'elle ne l'avait jamais vue. Elle gagnait beaucoup à s'abandonner ainsi à l'élan de son cœur, naturellement naïf et tendre. En même temps toutefois, certaines paroles, ambiguës, inexplicables, éveillaient au cœur de Georgy mille vagues appréhensions. Constance faisait allusion à des malentendus, à des fatalités qui l'avaient empêchée de comprendre James Erskine, de lui rendre justice, de savoir tout ce qu'il valait. C'eût été peut-être le moment de la questionner; peut-être aussi eût-il fallu lui faire connaître l'espèce de lien qui existait maintenant entre Georgy et James. Trop fière et trop timide, Georgy garda le silence; mais elle se promettait d'approfondir ces nouvelles données : c'était son droit. Du reste, elle n'éprouvait aucune crainte sérieuse, et ne songea pas un moment que son avenir fût en question.

Quatre heures sonnaient; le train devait arriver à cinq. Les deux femmes se levèrent par le même mouvement. Constance s'était peu à peu rassérénée. Elles descendirent ensemble. Au bas des degrés, avant d'ouvrir la porte, la jeune veuve se tourna du côté de Georgy, et, appuyant un moment sa tête sur l'épaule de sa nouvelle amie, l'embrassa ensuite avec une tendresse mélancolique.

Sans s'être donné le mot, mistress Lewis et mistress Lumsden s'apprêtaient aussi à partir : elles allaient à pied; mais il fut convenu que Constance, trop délicate pour une course aussi longue, monterait le *poney* de *master* Algy. Sur le chemin, — et il parut long, — personne ne parla guère, si ce n'est mistress Lumsden, qui

trouva bon de faire un grand étalage de sentiment à propos de James Erskine.

Le train était en retard. Peut-être y avait-il eu quelque rencontre. Les gens de la station prenaient très froidement leur parti de l'accident plus ou moins probable. Ils manifestaient poliment quelque souci de M. Lewis en sa qualité de riche propriétaire. — Mais, comme le disait l'intelligent chef de gare,... si quelque chose fût arrivé à M. Lewis, il nous aurait fait prévenir par le télégraphe.

On pensait à revenir au château, et Constance était déjà remontée sur son poney, quand le sifflet se fit entendre. — Voilà le train! dit le garde-barrières portant la main à son chapeau.

Constance tira vivement la bride, et son cheval se cabra. Elle lui rendit la main; il s'apaisa aussitôt. Sur le débarcadère apparut M. Lewis, parfaitement intact et fumant son cigare. Auprès de lui sauta M. Erskine, non moins bien portant, qui jeta le sien. Ces messieurs se doutaient si peu des inquiétudes qu'ils avaient causées, ils semblaient si surpris de voir les dames accourues au-devant d'eux, que la situation devint immédiatement un peu ridicule. Il y eut un accès de gaieté qui gagna tout le monde, excepté Constance, restée à cheval en dehors de la barrière, et à laquelle personne ne songea durant les explications données sur l'accident, arrivé en effet, mais à un des trains précédens, et qui avait simplement retardé celui-ci. Erskine venait de saisir pour la seconde fois la main de Georgy, lorsque, le train venant à repartir, le poney de Constance, déjà las d'attendre et un peu rétif de sa nature, se mit à faire de nouvelles courbettes, et finit par se cabrer tout à fait, indocile à la voix suppliante qui essayait de le calmer. Mistress Everett, très peu solide à cheval, fut aisément désarçonnée. — Elle est morte! — s'écria mistress Lumsden avec son étourderie habituelle.

Vingt personnes s'élancèrent à la fois pour arrêter le poney. M. Lewis arriva le premier près de Constance, et il la soulevait déjà, lorsqu'elle le pria très positivement de la laisser où elle était, à savoir au fond d'un fossé passablement fangeux. — Vous me faites mal, lui disait-elle... Ne me touchez pas!...

Le fait est qu'elle s'était blessée dans sa chute. — Écoutez, chère dame, reprit M. Lewis un peu confus... Vous ne pouvez demeurer là... Mais je sais que je n'entends rien à ce genre de manœuvres... Erskine s'en tirera mieux sans nul doute.

En effet, Erskine enleva la blessée sans la moindre difficulté, sans lui causer la moindre souffrance.

— Vous pourrez bien, n'est-il pas vrai, la porter jusqu'au cottage d'Alice Cairn? demanda la bonne mistress Lewis.

— Non, certainement!...Vous ne pourrez pas, dit Constance, dont la poitrine exhala un long soupir... Posez-moi par terre!... J'irai bien à pied.

Erskine rougit; ses lèvres se joignirent l'une à l'autre par un mouvement qui lui était familier, et, malgré les difficultés qu'y voyait Constance, il porta le plus aisément du monde son léger fardeau jusqu'à la chaumière qui lui était désignée, à un jet de pierre de la station. Chemin faisant, le chapeau de la jolie blessée s'était détaché, ses magnifiques cheveux blonds ruisselaient sur le pauvre grabat où il la déposa doucement.

— Merci, James!... lui dit-elle, comme s'ils se fussent quittés seulement la veille.

Il y avait dans ces simples mots, s'il s'y fût prêté, la plus naturelle et la plus charmante des réconciliations; mais les lèvres du jeune homme, fortement crispées, se détendirent à peine quand il répondit : — Je suis charmé, mistress Everett, que vous alliez mieux.

Puis il sortit de la chaumière, où les officieux entraient en foule. Il n'y rentra que pour annoncer l'arrivée du *poney-carriage* qu'on avait envoyé demander.

— Vous permettrez-bien?... dit-il.

Et il s'apprêtait à transporter la blessée; mais Constance, un peu mécontente de lui, ne voulut point accepter ses services. Elle alla, boitant au bras de M. Lewis, rejoindre la voiture. Cependant, pour l'y faire monter, le secours d'Erskine fut de nouveau requis, et, tandis qu'il la soulevait de terre dans ses bras, Georgy ne put s'empêcher de l'examiner attentivement. Une vive contrariété se peignait sur le visage qu'elle interrogeait ainsi; elle n'y vit pas autre chose.

Dès que Constance fut partie, James Erskine offrit son bras à miss Sandon; il lui parla beaucoup, lui exprima très abondamment la joie qu'il éprouvait de se retrouver près d'elle; mais peut-être n'était-ce là que la surface de ses sentimens, peut-être au fond James Erskine se laissait-il aller à de lointains souvenirs et se rappelait-il qu'une autre fois Constance Gordon, — on ne la nommait pas encore mistress Everett, — s'était trouvée, comme ce jour-là, dans ses bras. C'était un soir d'été, après une partie sur l'eau; la jeune fille avait glissé sur la berge escarpée et fangeuse, et ils étaient dans ce temps-là, comme tant d'autres enfans, en coquetterie réglée. Ces coquetteries, qu'on dit « sans conséquence, » ne le sont pas toujours, au moins pour *un* des deux amoureux précoces; le souvenir d'ailleurs en est toujours charmant. On était jeune alors, et à combien de choses, insignifiantes d'ailleurs, ce simple retour sur le passé donne un prestige radieux!

Georgy et James ne se retrouvèrent seuls que le soir, au moment où ce dernier lui présentait un bougeoir allumé, à la porte de la bibliothèque.

— Voici qui vous plaira, je l'espère, dit James à la jeune fille.

Il savait que Georgy aimait les turquoises, et en effet le désir de posséder quelques-unes de ces jolies pierres était une des rares manies d'enfance que n'avait pas répudiées sa sérieuse jeunesse. Aussi avait-il choisi pour son premier présent une croix et un cœur taillés dans cette précieuse substance.

— Mais c'est magnifique!... s'écria Georgy.

— Magnifique,... non,... joli tout au plus;... mais un pauvre diable ne pouvait offrir mieux.

— Vous êtes pauvre, vous?... dit Georgy, qui ne pouvait comprendre le sens exact attaché par Erskine à ce mot si élastique, en songeant à l'élégance de son intérieur, à la vie coûteuse qu'il menait.

— Oh! oui, je le suis,... reprit-il avec tristesse; mais ce n'est pas pour moi que je le regrette,... et si vous en prenez votre parti...

— C'est une pensée à laquelle je ne saurais m'arrêter, moi qui n'ai jamais rien possédé... Tout ce que voudrez être, vous le serez infailliblement... Souhaitez la richesse, et vous l'aurez.

— Ah! c'est votre pensée... Ce fut aussi la mienne jadis... Mais à propos, quel est ce livre rapporté ici en cachette, et que vous avez logé sous ce coussin?... Eh! bon Dieu! un traité de jurisprudence!... Y pensez-vous?... demandait-il, évidemment très diverti de cet étrange caprice; vous avez donc des procès?

— Que vous importe?... et de quel droit contrôlez-vous mes lectures?...

Elle voulut en même temps lui prendre des mains le bougeoir.

— Ah! chère Georgy, encore un moment! s'écria-t-il. Je suis si triste, j'ai tant besoin d'une bonne parole... Dites-moi! oh! dites-moi que vous m'aimez!...

— Si je l'aime!... reprit-elle à voix basse, et à l'instant même, sans qu'elle ajoutât un seul mot, son calme visage s'était coloré d'une sorte de reflet volcanique.

Penchée vers lui, elle le laissa l'enlacer dans une longue étreinte, et cette simple caresse dissipa les doutes qui l'avaient un moment assiégée.

Erskine rentra chez lui bien moins calme que sa cousine. Il était à la fois surpris et triste de ne pas songer à elle uniquement. Il s'étonnait de retrouver entre elle et lui l'image d'une idole dont il croyait avoir à jamais abjuré le culte; mais les deux fantômes ob-

sédaient à l'envi l'un de l'autre son imagination vive et fervente, et se rejetant de l'un à l'autre, du passé au présent, de Georgy à Constance, il se trouvait engagé malgré lui dans une sorte de double hymen, de polygamie rêvée qui, plus fréquemment qu'on ne pense, est le crime ou la faiblesse de ces caractères mobiles, faciles aux séductions, et que des entraînemens également forts sollicitent en sens divers.

VIII.

Le lendemain, effrayé lui-même de cette lutte intérieure, James prit la ferme résolution de partir immédiatement pour Édimbourg afin d'y annoncer à sa mère l'engagement formel pris avec Georgy. En cherchant cette dernière pour lui faire part de ce projet, il monta dans le salon particulier de mistress Lewis, où il trouva, au lieu de miss Sandon, mistress Everett, à demi couchée sur un divan et le pied posé sur un coussin. Elle avait le teint fort animé, le regard fiévreux. Elle n'était pas descendue encore, et James n'avait pas eu occasion de la rencontrer; il eût donc été parfaitement incivil de battre en retraite sans lui demander de ses nouvelles. Obéissant d'ailleurs à un premier mouvement : James!... lui avait-elle dit. Et sous peine de raideur il fallait bien répondre à cet appel amical. — Je suis charmé, Constance, de vous voir en bonne voie de guérison, lui dit-il aussitôt; mais il restait debout et n'entendait nullement prolonger l'entretien. Comme il n'ajoutait rien à son froid compliment, Constance vit bien qu'il ne lui servirait guère de se poser en personne offensée, et que, pour la première fois de sa vie, elle aurait des excuses à faire accepter.

— James, reprit-elle, j'ai un pardon à réclamer de vous... Votre long silence m'avait blessée... Mais hier seulement j'ai su à quel point les apparences vous autorisaient à me croire coupable envers vous.

— C'est à moi tout au contraire qu'il appartient de solliciter votre indulgence, ma chère mistress Everett, répondit-il aussitôt avec beaucoup de déférence, mais non sans une certaine hauteur... Je vous remercie d'avoir oublié mes torts et de ne m'en point garder rancune.

Elle comprit l'ironie cachée sous ces paroles respectueuses. C'était la première fois qu'il employait vis-à-vis d'elle ce ton sarcastique, et ce symptôme de rébellion lui fut pénible. Jamais elle n'avait tenu à son autorité autant qu'à ce moment où elle la voyait ébranlée.

— Ne me parlez pas ainsi! s'écria-t-elle sur un ton plus impé-

rieux. Je vous sais irrité contre moi... Moi aussi, je vous en ai beaucoup voulu... Vous ne deviez pas douter de moi, vous ne deviez pas me supposer un goût absurde pour sir Hugh Stanley, si bon petit garçon qu'il puisse être d'ailleurs... C'était aussi me témoigner trop peu d'estime, ajouta-t-elle, tâchant de reprendre son attitude de reine outragée.

Elle ne réussissait que trop bien. Son ancien esclave retombait sous le charme de ces beaux yeux dominateurs, et s'étonnait déjà des griefs chimériques qu'il avait osé nourrir contre elle. Comme elle l'accusait d'avoir usé d'un vain prétexte pour lui chercher querelle : — Nous ne nous sommes point querellés, lui dit-il, nous nous sommes mal compris... Pardonnez-moi donc, Constance, les torts que j'ai pu avoir; ils étaient certes involontaires.

Tout ceci fut dit assez négligemment en apparence; mais James Erskine éprouvait à ce moment des angoisses morales dont Constance ne se doutait seulement pas. — Au surplus, reprit-il, je pars aujourd'hui même pour Édimbourg.

— Ah!... Et vous y resterez longtemps?

— Je l'ignore. — Il se promettait en effet de ne revenir à Millthorpe qu'après le départ de la dangereuse sirène.

Ils s'étaient silencieusement serré la main, et il se dirigeait déjà vers la porte. Tout à coup, surprise, mortifiée au dernier point, Constance se leva de son siége. Il n'était pas dans ses habitudes de contenir un premier élan de dépit.

— Revenez!... Revenez, James!... J'ai à vous parler!

Il obéit, et, debout en face d'elle, la retrouva plus émue, plus belle que jamais. Elle cherchait, pour exprimer sa pensée, des mots qui ne lui venaient pas. La main crispée qu'elle étendait vers lui, le regard plein de reproches qu'elle lui jetait, avaient une éloquence bien supérieure à tout ce qu'elle aurait pu dire. Tout à coup les larmes jaillirent de ses yeux, et elle se hâta de cacher sa figure dans ses mains.

Au moment où James, la suppliant de se calmer, venait de se rapprocher d'elle, elle lui tendit en silence la lettre qu'elle lui avait écrite, et qu'il n'avait pas reçue. Il dévora du regard ces pages fatales qui avaient déjà six mois de date, et dans lesquelles la jeune veuve lui parlait, à demi-mot il est vrai, un langage auquel il ne pouvait se méprendre, un langage tout nouveau pour lui... Cette lecture jetait une vive lumière et sur l'attachement qu'elle lui avait secrètement voué depuis longtemps, et sur le triste malentendu qui les avait si mal à propos rendus étrangers l'un à l'autre. Ce malentendu, il l'avait provoqué, il s'en accusait seul, il maudissait sa folie; il se sentait plus que jamais épris de Constance,

à tort ou à raison, peu importe. Il pouvait toujours expliquer sa passion par ce motif subtil d'un casuiste français : Constance était à ses yeux *mieux femme* qu'aucune autre. Ce don de nature effaçait toutes ses imperfections; il lui constituait une supériorité invincible et sur les plus belles, et aussi sur les mieux aimantes. En même temps qu'il reconnaissait, accablé, toute la portée de sa méprise, un devoir austère, dont le sentiment est plus impérieux chez l'homme que chez la femme, la dette de la foi promise, de l'engagement pris, comprimait sur ses lèvres l'expression de ses regrets. — Le sort l'a ainsi voulu, disait-il tristement... Quelques jours de plus passés à Bruxelles, et cette lettre m'arrivait. Alors... Mais qu'y faire maintenant?... Il faut que ma destinée s'accomplisse...

Constance, étonnée au dernier point, ne comprenant rien à ce mystérieux langage, rien non plus à ce départ qu'elle avait cru suspendre et qui allait malgré tout s'accomplir, interrogeait d'un regard encore mouillé de larmes la physionomie de James, resté debout loin d'elle à l'autre extrémité de la chambre, et qui tenait encore dans ses mains la désastreuse lettre. A ce moment même, Georgy, muette et calme, entra dans le salon. Tous deux tressaillirent en même temps. Elle les regarda l'un après l'autre fixement, et parut vouloir se retirer. Erskine la prévint cependant, et la laissa seule avec Constance, qui venait d'essuyer furtivement une dernière larme.

— Savez-vous ce qu'il a?... dit-elle tout à coup, revenue près du divan, à la jeune fille étonnée.

— Qui donc?

— James Erskine... Est-il ruiné?... compromis?... Oh! je le connais, allez!... Il a quelque chagrin profond... Serait-ce par hasard qu'il va...

Elle n'acheva pas sa phrase; mais Georgy comprit parfaitement.

— Ah! reprit Constance, s'il en est ainsi, je le plains,... car évidemment c'est à contre-cœur, continua-t-elle avec une sorte de véhémence inquiète.

Georgy n'articula pas une syllabe, mais son regard fixe et curieux fit rougir Constance. Mistress Lewis survenant alors, la jeune fille profita de cet incident pour s'échapper.

Elle n'avait plus rien à apprendre. L'histoire de ces deux êtres, elle l'avait lue, complétement lue, dans leurs physionomies, dans leur attitude, dans ce geste par lequel James Erskine froissait la lettre maudite. Mille autres circonstances minimes, insignifiantes en elles-mêmes, se groupant dans son esprit agité, et combinées par lui avec une singulière puissance logique, achevaient de l'éclairer. Elle était moins surprise devant cette perspective nouvelle que d'avance elle

ne l'aurait supposé. La même modestie qui la faisait s'effrayer d'appartenir à James lui faisait trouver tout naturel qu'il ne la jugeât pas digne de lui. Dès qu'il en était ainsi, nul doute sur ce qui restait à faire. Elle s'étonnait seulement de cette destinée qui lui était faite, si constamment triste, si différente de certaines autres. Toujours isolée, toujours entourée d'étrangers, elle se sentait vieillir, et cela sans s'être jamais sentie jeune, vraiment jeune. Maintenant il y avait un grand sacrifice à s'imposer. C'était une compensation. Non que Georgy fût héroïque dans le sens abstrait du mot; le temps était bien passé où elle s'exaltait dans la solitude en rêvant les extases d'un dévouement idéal; mais, pour l'être aimé d'elle, pour assurer sa félicité, pour la lui laisser entière et sans remords, elle se savait et se sentait capable de marcher tranquillement à la mort, sans solliciter, sans espérer ni grande sympathie ni vive reconnaissance.

M. Erskine ne partit point pour Édimbourg ce jour-là. Il se promena seul et longtemps. On a prétendu que la fatigue tuait le remords; peut-être espérait-il qu'elle peut tuer l'amour. D'ailleurs, puisqu'aussi bien il était trop tard, ne fallait-il pas éviter autant que possible de revoir Constance? Il ne se plaignait point. Il ne blasphémait pas la Providence. Les lamentations inutiles, il les laissait à de moins énergiques lutteurs; il n'avait pas de temps à perdre en vaines élégies. Pour être silencieuse et fièrement cachée, sa douleur n'en était pas moins amère.

Le soir, au dîner, mistress Everett ne parut point, retenue chez elle, assurait-on, par un affreux mal de tête. Georgy vit sans surprise, mais avec une émotion profonde, qu'elle était encore, de la part de James, l'objet des soins les plus assidus, des attentions les plus empressées; mais elle s'aperçut aussi qu'une certaine contrainte, un certain parti-pris modifiaient légèrement le caractère affectueux de ces prévenances délibérées. Sa conviction secrète, ses déterminations arrêtées se fortifiaient à chaque minute.

Mistress Lumsden, on le croira sans peine, n'avait pas beaucoup d'indulgence pour mistress Everett. Le mal de tête dont on avait parlé à table lui fournit naturellement quelques malins commentaires, où se trouvait mêlé le nom de James Erskine. — Il y a, disait-elle à Georgy, quelque brouille là-dessous... Vous avez vu quel air lamentable il avait tout aujourd'hui... Il l'a choisie pour idole; il lui a donné son cœur dès longtemps... Et c'est tout au plus si elle apprécie à sa juste valeur le cadeau qu'il lui a fait ainsi...

Georgy retrouvait en quelque sorte dans ces familières paroles l'écho de ses propres pensées; mais il était irritant pour elle de les voir travesties en ce langage étrange de mistress Lumsden, amal-

game singulier et discordant de sentimentalisme prétentieux et de vulgarités désolantes, où des citations de Lamartine se heurtaient parfois à des propos de grisette. En bien des occasions, ce tohubohu avait amusé Georgy; maintenant il la blessait et l'humiliait.

La soirée se passa comme de coutume. Mistress Lumsden chanta, Georgy lui servant d'accompagnatrice. M. Erskine vint au piano : il pria Georgy de jouer; mais il l'écouta sans plus d'intérêt qu'il n'en avait accordé aux romances de mistress Lumsden. Quand on se sépara, il eut pour Georgy le même sourire d'adieux, si bon et si tendre. Elle comprenait bien que ce sourire routinier n'exprimait plus grand'chose, et cependant il lui faisait encore bondir le cœur. — Oui, se disait-elle, il serait toujours bon pour moi... Toujours... quoi qu'il pût advenir...

Et ce n'était pas la crainte de le voir faillir à son devoir qui la faisait renoncer à lui.

Avant de se retirer dans sa chambre, elle passa chez mistress Everett, dont il fallait bien s'enquérir un peu, et qu'elle trouva plus affectueuse que jamais. Constance s'y prit le plus adroitement possible pour savoir ce qui s'était dit au salon; elle finit par demander négligemment si M. Erskine n'était point parti, et ce qui retardait son voyage à Édimbourg. C'était une question à laquelle Georgy n'aurait su que répondre, car elle se l'était déjà posée vainement. Puis, empressée de quitter ce sujet : — Vous avez là une jolie robe, Georgy, lui dit Constance; mais votre coiffure est absurde... Reculez donc un peu vos bandeaux... Tenez, comme ceci...

Et elle arrangeait elle-même les cheveux de Georgy, qui ne pouvait s'empêcher, en ce moment même, d'aimer la grâce caressante, le sourire affectueux, la douce voix de cette rivale, qui, sans le savoir, lui prenait sa vie.

Pour peu qu'elle eût voulu se prévaloir de quelques expressions mélancoliques échappées par momens à la jolie malade, il lui eût été facile d'obtenir une confidence complète; mais Georgy n'eut pas le courage de prolonger ainsi le supplice de cette journée. Elle engagea donc Constance à se calmer, à s'endormir paisiblement, et après avoir arrangé sur l'oreiller cette tête charmante, sur laquelle planait comme un nuage passager, et avoir vu se fermer ces beaux yeux encore gonflés de larmes, elle rentra chez elle pour y veiller jusqu'au matin, abîmée dans ses sombres rêveries. A son amour, elle n'osait pas songer, tant elle le savait profond et le supposait inguérissable; mais elle ne pouvait sans quelque amertume penser à l'insouciante légèreté avec laquelle une autre femme, tout à coup survenue entre elle et *lui*, avait brisé en ses mains la coupe de l'espérance. S'agissait-il pour cette femme de vie et de mort? Pourquoi la passion vraie

devait-elle s'abdiquer et se reconnaître vaincue en face d'une préférence vulgaire? Pourquoi se laisser ravir ce qui n'avait aux yeux de personne le même prix qu'aux siens? A sa place, Constance souffrirait-elle autant? Elle avait l'éclat, les succès, la richesse, les adulations de tous, soit : à elle ce lot brillant, et plus encore; mais la Providence se montrait-elle équitable en lui donnant aussi, par surcroît, le seul bonheur qui pût échoir à sa rivale déshéritée? A cet ordre d'idées un autre succédait, non moins pénible. Il était donc vrai, vrai à n'en pouvoir douter, qu'elle avait aimé seule,... et qu'à cet homme destiné à devenir l'époux d'une autre femme elle avait follement révélé cet amour non partagé? Chaque souvenir du bonheur passé lui devenait ainsi un reproche sanglant, une raillerie amère. Et plus vivement, plus nettement que jamais, ils reparaissaient devant elle, fantômes cruels, avec un acharnement dérisoire. Toutes ces angoisses aboutirent, vers les premières heures du matin, à une fatigue, à une prostration extrêmes. Elle avait alors, éparses autour d'elle, deux ou trois lettres préparées pour James Erskine pendant cet accès de fièvre. Aucune n'était au niveau de la situation délicate qui allait lui être faite. Elle les déchira toutes avant de descendre au déjeuner, se promettant de chercher ensuite une formule d'adieux plus simple et plus brève.

Mistress Everett n'était pas descendue. M. Erskine, placé auprès de Georgy, lui prodigua toute sorte de soins et d'attentions; elle répondait un peu au hasard à ses interpellations fréquentes. Et quand on se leva de table : — Voudriez-vous m'accorder un instant? lui dit-elle. J'ai à vous parler.

— Je suis, vous le savez, tout à vos ordres, répondit-il, et ils montèrent dans le salon de mistress Lewis. Là, le cœur manqua soudain à l'intrépide jeune fille. Comme étourdie de sa propre témérité, elle ne savait plus ni que résoudre, ni que dire.

— Eh bien! qu'y a-t-il donc? lui demanda-t-il après un moment de silence.

Elle hésitait encore, le regardant. Il était là, devant elle, et lui semblait déjà disparu. Un mot, un seul mot dit par elle allait le lui ravir à jamais.

— C'est de vous, non de moi, commença-t-elle enfin, que j'avais à vous entretenir... Vous n'êtes pas à l'aise avec vous-même... Mais enfin il est heureux que vous ayez reçu cette lettre qui depuis si longtemps aurait dû vous parvenir.

— Quel sens ont vos paroles? lui demanda-t-il avec une certaine raideur.

— Je veux dire que le malentendu existant entre vous et mistress Everett s'est heureusement éclairci avant qu'il fût trop tard.

— Georgy! reprit-il vivement, ce que vous dites là n'est pas bien... J'espère que vous ne me traiterez pas souvent ainsi... C'est vous montrer jalouse de bien bonne heure.

— Jalouse!... oh! je ne le suis pas;... mais il serait mal à moi de vous épouser, sachant qui est la femme par vous préférée, répondit-elle à voix basse et avec une timidité qui la paralysait presque.

Si sa conduite eût été le résultat d'un calcul, elle aurait, parlant ainsi, trouvé le moyen le plus sûr de lier aux siennes les destinées de James Erskine, car il était trop fier, il avait trop le sentiment de l'honneur pour s'affranchir d'une parole qu'on lui rendait si noblement.

— Georgy! reprit-il souriant, — mais ses lèvres seules souriaient, et son regard restait grave, — votre beau scrupule n'est qu'une chimère... Veuillez me dire ce que vous savez de cette lettre de mistress Everett dont vous venez de parler.

Son calme habituel l'abandonnait, tandis qu'il s'exprimait ainsi avec une certaine précipitation. Georgy au contraire se calmait peu à peu.

— Laissons là les détails, lui dit-elle. Une lettre égarée vous avait brouillé avec mistress Everett. Mieux éclairé aujourd'hui, vous ne doutez plus d'elle, et vous avez raison, car je sais à quel point mistress Everett...

— Eh bien... dites!... — Et son accent, malgré lui, trahissait une espèce de curiosité.

— Je sais à quel point mistress Everett s'intéresse à vous... Maintenant je n'ai rien à ajouter, et je vais partir. Vous reconnaîtrez plus tard et vous viendrez m'avouer vous-même que j'ai vu juste et agi comme il le fallait. — Sa voix tremblait un peu, mais ses paroles étaient nettement articulées.

— Georgy, ceci est tout simplement insensé... C'est vous, ce n'est pas moi qui brise ainsi...

— C'est moi, et je crois bien agir. Pour me mettre dans mon tort, dites-moi, si vous l'osez, que vous n'avez jamais aimé mistress Everett.

Les rôles étaient changés. La jeune fille, parfaitement maîtresse d'elle-même, se trouvait pour le moment la plus forte. Sa dignité, sa loyauté lui soumettaient ce même homme qui naguère exerçait sur elle un irrésistible ascendant. Elle voulut savoir en détail l'origine de la querelle survenue entre Constance et James. Et quand ce dernier, en termes assez ambigus, la lui eut à peu près expliquée : — Vous voyez bien, lui dit-elle, que vous l'aimez, et depuis longtemps.

Il n'osait maintenant nier la vérité. Il ne voulait pourtant pas l'avouer. Son silence, son incertitude, parlaient pour lui.

— Adieu donc, lui dit-elle, sérieuse et calme, en lui tendant la main.

— Pas encore! s'écria-t-il comme malgré lui.

— Ce qui doit se dire tôt ou tard, mieux vaut le dire à présent.

— Non, Georgy, non!... Vous me laisserez vous expliquer encore... Je reviendrai d'ici à peu d'instans... Il faut que je vous parle de tout ceci.

A ces mots, il quitta le salon, où Georgy l'attendit, non par curiosité, mais par suite de cette habitude d'obéir qu'elle avait prise vis-à-vis de lui. Et il revint en effet, mais pas aussi vite qu'il l'avait annoncé. — Le fait est que, troublé par la brusque détermination de Georgy, il lui avait fallu le temps de rassembler ses idées, de voir clair dans cette situation nouvelle et dans les sentimens assez contradictoires qu'elle suscitait chez lui. Il ne pouvait en vouloir à sa cousine, dont le langage était celui de la vérité elle-même, et pourtant à sa place bien des gens se seraient tirés d'embarras par une scène de colère. Il n'eut pas recours à ce subterfuge indigne de lui. Pénétré de son devoir et certain de ne jamais faillir envers la femme de son choix, encore relevée à ses yeux par l'abnégation dont elle faisait preuve, James Erskine insista loyalement pour la dissuader de renoncer à lui.

— Vous m'avez tout à l'heure un peu étonné, lui disait-il; mais je crois à présent pouvoir vous donner toute satisfaction. Il est vrai que j'ai autrefois beaucoup aimé mistress Everett; mais ce sentiment n'est plus chez moi ce qu'il était. Un tel aveu vous prouve assez quelle confiance je mets en vous. Maintenant, ajoutait-il avec un de ses plus doux sourires, ne m'accepterez-vous point tel que je suis? Ne serait-il pas bien exigeant à vous de prétendre à tout un passé, bien plus long, hélas! que le vôtre? Le présent et l'avenir sont à vous : n'est-ce pas assez? Un cœur aussi exclusivement vôtre que vous semblez le souhaiter, savez-vous, mon enfant, qu'il vous faudra peut-être le chercher bien loin et bien longtemps?

Il lui tendait la main. Elle ne l'avait point prise, et était demeurée immobile pendant qu'il parlait ainsi. A ce moment, elle se leva, et, s'appuyant au marbre du chambranle : — Merci! merci!... lui dit-elle, penchant la tête, et d'une voix altérée par les larmes. Je n'oublierai jamais ce que vous venez de me dire là... Vous êtes aussi bon, aussi loyal que vous êtes... — Ici elle lui jeta un regard où une fierté singulière se mêlait à une indicible tendresse. Elle s'oubliait absolument, perdue dans la pensée des perfections qu'elle attribuait à l'être adoré.

— Je m'étais souvent demandé, continua-t-elle comme si elle se parlait à elle-même, si j'aimais votre bonté de cœur ou seulement... A présent je sais à quel point vous êtes généreux et quel ami vous seriez pour moi... Ne me croyez ni exigeante ni jalouse... Je serais encore, malgré tout, parfaitement heureuse auprès de vous... N'importe, il ne faut plus y penser... Elle vous aime...

— Vous le dites, mais je l'ignore.

— Je le dis parce que je le sais. Et Georgy raconta elle-même à James tout ce qui mettait hors de doute la préférence que lui accordait mistress Everett. — Vous ne doutez plus maintenant, n'est-il pas vrai? lui demanda-t-elle ensuite.

Troublé, confus au-delà de toute expression, Erskine changea tout à coup de ton et de manières. Son attitude, jusque-là un peu contrainte, fit place à l'abandon d'une véritable reconnaissance. — C'est vous, Georgy, s'écria-t-il, c'est vous qui êtes bonne, vous qui êtes généreuse, vous qui prenez intérêt à moi bien plus tendrement que je ne saurais le mériter... Ah! merci, merci!... — Et il lui baisait les mains.

Merci! avait-il dit. C'était l'arrêt prononcé.

— Me pardonnerez-vous toujours comme vous me pardonnez aujourd'hui? reprit-il.

— Et pourquoi non?... Est-ce votre faute si vous avez retrouvé Constance Everett sur votre chemin?... Je pars, James. Je vais à Londres, chez ma bonne grand'tante. Je me fie à vous du soin de justifier mon départ auprès de mistress Erskine, dont je devais attendre le retour.

— Vous partez?

— Oui, James.

Et ce fut ainsi qu'elle le quitta. En ce moment même, il souffrait certainement plus qu'elle : pas un cœur bien placé qui ne comprenne pourquoi.

Georgy ne voulait pas prendre congé de Constance. En la regardant s'endormir la veille au soir, elle s'était dit qu'elle ne la reverrait plus jamais, et que cette image resterait ainsi gravée dans son souvenir; mais le ciel en avait décidé autrement. Instruite que miss Sandon se préparait à quitter Millthorpe, la jeune veuve accourut chez elle pour s'informer des motifs de ce brusque départ. Elle ne pouvait deviner la vérité; aussi redoutait-elle pour « sa chère Georgy » quelque contrariété, quelque grave difficulté peut-être. — Et pourquoi, lui disait-elle, pourquoi n'être pas venue tout de suite à moi? Si votre oncle ne veut pas vous pardonner, si vous avez un asile à chercher, ma maison vous est ouverte. Je serais si heureuse de vous avoir près de moi!... Ou bien encore voulez-vous

que j'aille à Grainthorpe négocier votre réconciliation?... — Georgy la contemplait, pensive et muette, tandis qu'elle parlait ainsi avec toute l'effusion gracieuse de la bienveillance qui lui était naturelle, et après l'avoir remerciée, après lui avoir cordialement dit adieu, comme elle descendait l'escalier pour monter en voiture, elle leva machinalement les yeux. Constance, vêtue d'un long peignoir blanc, penchée sur la rampe, la suivait d'un regard étonné. — Elle est vraiment très bien ainsi! pensait vaguement Georgy, qui s'abandonnait désormais, lasse de réflexions, à ses impressions du moment, sans les rattacher en rien à ce qui venait de se passer.

IX.

L'excellente miss Sparrow accueillit fort bien sa petite-nièce et ne se permit aucune question gênante. Georgy put croire acceptées sans réserve et sans commentaires intérieurs les explications fort incomplètes par lesquelles elle essayait de motiver son retour soudain. Elle se trompait. Sa vieille parente savait à propos être muette, mais elle n'avait pas l'esprit assez obtus pour ne pas soupçonner vaguement que les Erskine, — ces amis intimes de la veille dont sa nièce ne prononçait plus le nom, — devaient être pour beaucoup dans son brusque changement de résidence et de projets.

Elles menèrent désormais à elles deux une existence retirée, monotone, employée par la charitable miss Sparrow en bonnes œuvres mystérieuses, par Georgy en travaux réglés, accomplis avec une rigueur mécanique et un constant besoin de lutter contre la mélancolie qui l'assiégeait. Demeurait-elle oisive un moment, laissait-elle sa pensée revenir sur le passé, sa blessure mal fermée se rouvrait et lui arrachait quelques-unes de ces larmes qui ne soulagent pas. Il y avait aussi des journées entières où la même obsession pesait sur elle du matin au soir sans qu'elle pût, malgré tous ses efforts, en écarter le calice amer. Il lui arrivait parfois alors de sortir précipitamment et de marcher devant elle comme au hasard; mais si elle approchait des quartiers, des rues qu'elle avait parcourus avec *eux*, elle rebroussait chemin, poussée par une sorte d'effroi. Ces jours-là aussi, elle parlait plus et plus vite que de coutume, jusqu'à ce que le soir vînt, et alors, épuisée, silencieuse, assise en face de sa tante qu'elle aidait à terminer je ne sais quelle œuvre immense de tapisserie au crochet, son jeune visage macéré, pâli, rigide, accusait plus d'années que celui de la douce vieille fille qui la couvait d'un regard miséricordieux.

Peu à peu cette première pointe du désespoir s'émoussa, et, comme si cet état violent l'eût soutenue jusqu'alors, elle tomba ma-

lade. Puis, le mal physique ayant cédé, une sorte de calme relatif s'établit en elle. La saine influence de la vie paisible et bienfaisante que miss Sparrow s'était arrangée au sein du tumulte de Londres se fit sentir alors, non que le chagrin qui minait Georgy devînt beaucoup moins dominant, non qu'elle s'intéressât beaucoup plus à ce qui n'était pas sa pensée presque unique; mais elle s'engourdissait, elle s'endormait dans le repos et le bien-être routinier de cette solitude à deux, dont toute passion, tout vif intérêt, tout mouvement intellectuel étaient exclus, et où sa vie se consumait lentement, pour ainsi dire en vase clos. Miss Sparrow tomba malade à son tour, et Georgy lui rendit tous les soins qu'elle avait reçus d'elle. Il lui fut pénible de constater, tandis qu'elle remplissait scrupuleusement cette mission, qu'elle n'y portait aucun zèle vrai, aucune préoccupation profonde. Elle apprit ainsi, non sans en éprouver de vifs remords, qu'indifférente à elle-même, elle n'existait en quelque sorte qu'en vertu d'une idée unique dont les plus légitimes sujets d'émotion ne pouvaient la distraire.

Miss Sparrow se rétablit : elles reprirent la même façon de vivre. Seulement, par une suite de transitions délicatement et savamment ménagées, la bonne grand'tante, dans sa reconnaissance, acquit peu à peu le droit d'amener de temps en temps la conversation sur James Erskine. Alors Georgy, ne se doutant pas de ce piége charitable, se laissait aller à parler avec une feinte insouciance de l'être qui remplissait encore sa pensée. Elle ne s'apercevait pas, s'animant par degrés, que ses éloges, ses critiques contradictoires, ses appréciations incohérentes et jusqu'au décousu de ses paroles trahissaient son secret, si bien gardé, croyait-elle.

Après bien des entretiens de ce genre, Georgy en vint à comprendre que sa tante l'avait devinée. Et pourtant elle continua de lui parler de James Erskine comme du premier venu : petit manége bien innocent, puisque personne n'en était dupe; mais il sauvegardait certaines pudeurs effarouchées qui eussent fait obstacle à ces épanchemens salutaires, à ces ressouvenances discrètes et voilées, les meilleures consolations de Georgy. On se tromperait sans doute si on croyait qu'ils eussent le même charme pour miss Sparrow, et que parfois, en les écoutant avec une patience exemplaire, il ne lui tardât point d'aller à ses prières et à son lit; mais elle avait été jeune, elle avait peut-être, elle aussi, aimé en vain : elle retrouvait dans ces plaintes à mots couverts quelque arrière-saveur de ses anciennes souffrances. Pouvait-elle se refuser à les entendre?

— Vous arriverez peut-être à l'âge que j'ai, disait-elle un jour à sa nièce. Peut-être vous souviendrez-vous de quelque passion de jeunesse, — vous verrez avec quel émerveillement, quelle sur-

prise railleuse. Et comprenez-moi bien, je n'entends pas dénigrer le mariage : il vaut mieux, je crois, que le célibat. Je n'entends pas dire non plus que je déplore ma destinée : j'ai réellement vécu très heureuse; mais je n'en souhaite pas moins voir mariés ceux que j'aime, et j'espère que vous vous marierez quelque jour, ne fût-ce que pour avoir des enfans. Ils vous font bien souffrir, c'est vrai; mais on n'a jamais aimé sans avoir soif d'être mère.

Bientôt après, le mal qu'on avait cru combattre avec succès ressaisit sa proie. Miss Sparrow, qui se sentait frappée à mort, voulut qu'on appelât son neveu, M. Sandon. — Je veux avant de m'en aller vous réconcilier avec lui, disait-elle à sa petite-nièce.

Georgy écrivit au nom de sa tante.

Quelques semaines auparavant, Stephen Anstruther était arrivé fort inopinément à Grainthorpe. Il débarquait ainsi dans la plus complète ignorance de tous les incidens survenus depuis cinq mois. M. Sandon ne laissa pas d'être assez embarrassé quand il lui fallut répondre aux questions du capitaine relativement à sa promise : — Nous vous avons écrit, elle et moi; n'avez-vous reçu aucune de nos lettres? — lui demanda-t-il.

— Aucune, répondit Stephen... Mais puisque vous dites qu'elle est à Londres, je vais aller la chercher pour la conduire chez ma sœur...

— Elle n'ira pas avec vous, dit tout à coup une petite voix claire et nette, celle de miss Poppy, cachée derrière un rideau, et qu'aucun des deux interlocuteurs ne supposait si près d'eux. Elle ne veut plus se marier avec vous... Papa dit que c'est qu'elle aime quelqu'un d'autre,... et il est bien fâché contre elle.

La vérité ne pouvait s'offrir plus complète et plus irrécusable au brave capitaine. Quand elle lui fut confirmée par son hôte : — Eh bien! dit-il, c'est étonnant... Je sais que les femmes sont changeantes, pourtant je ne l'aurais pas cru de Georgy... Après cela, j'ai eu tort de la quitter ainsi pour trois ans... C'est ce que je me suis dit au Cap bien des fois.

Il ne blâmait que lui-même, le digne homme. — Trois ans! trois ans! murmurait-il à part lui. Ce naufrage subit de toutes ses espérances le laissait un peu isolé dans le monde. L'idée de se présenter chez sa sœur en prétendant éconduit ne lui souriait pas autrement. M. Sandon, qui se sentait plus ou moins responsable des méfaits de sa nièce, offrait au capitaine une hospitalité propitiatoire. Il l'accepta pour quelques jours, et peu à peu, adoré des enfans, bien vu dans le pays, traité avec égards par ses hôtes, il prolongea, sans presque en avoir conscience, son séjour à Grainthorpe. C'était là qu'il avait aimé Georgy; c'était là seulement qu'il pouvait encore

entendre parler d'elle. Il espérait d'ailleurs qu'elle lui accorderait là une dernière entrevue qu'il avait sollicitée d'elle, tout en acquiesçant à la décision qu'elle avait prise, et qu'elle lui avait notifiée par une seconde lettre dès qu'elle l'avait su de retour.

Quand M. Sandon, appelé au lit de mort de sa tante, partit pour Londres, Stephen voulut l'accompagner. Georgy ne l'attendait certes pas. Elle vit entrer avec quelque surprise ce soupirant émérite, que le climat africain n'avait nullement amaigri, bien au contraire, — et dont le teint, jadis blanc et rose, était devenu rubicond. L'embarras qu'elle pouvait éprouver ne dura guère : Stephen lui tendait la main avec la cordialité la plus franche, et l'intérêt amical qu'il lui témoignait la trouva tout naturellement reconnaissante. En moins de cinq minutes, ils étaient parfaitement à l'aise l'un vis-à-vis de l'autre, et Georgy s'étonnait de ne pas éprouver une plus vive répugnance pour cette rencontre, qui en perspective l'avait fort effarouchée. Au surplus, la situation même où il la retrouvait n'admettait pas de longues explications, et près d'un lit d'agonie s'effacent la plupart des menues contrariétés dont se complique l'existence quotidienne. M. Sandon arrivait justement assez tôt pour assister aux derniers instans de sa tante, tombée depuis quelques heures dans un sommeil léthargique. Ils la veillèrent tous les trois. Avant l'aurore, ce sommeil était devenu la mort.

L'éloignement de mistress Sandon et les premières effusions d'une douleur qu'ils ressentaient en commun ne permirent pas à l'oncle Robert de se montrer implacable envers sa nièce. Celle-ci d'ailleurs se sentait terriblement isolée. Personne au monde qui désormais l'appelât : Mon enfant! Elle ne put donc, dans ces premiers momens d'émotion, repousser l'offre de son oncle, qui lui proposait de revenir habiter Grainthorpe. Ceci convenu, il hasarda une autre tentative, quelque peu prématurée :

— Vous ne voulez donc pas, bien décidément, épouser Stephen? lui dit-il tristement.

— Non,... ceci ne se peut.

— Eh bien! sachez du moins ce que lui coûte son attachement pour vous, reprit-il avec l'air découragé que prend un homme lorsqu'il entame une explication qu'il sait d'avance inutile : Stephen, qui a voulu partager nos chances de fortune, a souffert des mêmes désastres que nous. Je voulais le détourner de ceci, mais il se regardait comme uni à vous, et n'admettait pas que vous pussiez avoir des intérêts distincts. Il a mis ses capitaux dans les mêmes affaires où se trouvait déjà le peu que votre mère vous avait laissé. Vous, lui, moi, nous avons donc été atteints par les mêmes revers.

— Dans une forte proportion?

— Oui,... très forte. Je suis plus pauvre aujourd'hui que je ne l'étais il y a vingt ans, et Stephen n'a pas, en dehors de sa place, plus de cinquante livres de revenu... Pour vous, la perte n'est pas grande, grâce aux dix mille livres sterling que votre tante vous a léguées;... mais lui, le pauvre garçon!...

L'oncle Robert regardait mélancoliquement le foyer vide, et songeait aux déceptions du commerce des houilles. La jeunesse amoureuse ne se doute guère que la hausse ou la baisse du charbon de terre peut causer de vifs chagrins et des insomnies pleines d'angoisses; il en est cependant ainsi.

— Mais, reprit Georgy, pensive à son tour, cette fortune de ma tante, je n'en ai pas besoin... Vrai, je puis m'en passer, croyez-moi! Il est juste que Stephen ne pâtisse pas de ce qu'il a fait en vue de notre mariage projeté... Ne pourrait-on, avec mon argent, compenser ce qu'il a perdu?

— Pour Dieu! ma chère enfant, épargnez-moi donc ces saillies romanesques!... Elles n'ont pas le sens commun... Qu'êtes-vous maintenant pour Stephen?... Pensez-vous donc qu'il accepterait de vous la moindre somme?... Si vous étiez devenue sa femme, je ne dis pas;... mais comme les choses ont tourné...

— C'est vrai,... je n'y songeais pas, dit Georgy avec un vrai sentiment de regret.

Quand il fut question de repartir pour Grainthorpe, M. Sandon, — en mémoire peut-être de cette causerie sans résultat, — engagea Stephen à les y accompagner, lui et sa nièce. Celle-ci, quittant Londres, se crut obligée d'aller prendre congé de mistress Erskine, qu'elle y savait rentrée depuis quelques jours. Elle la trouva fort affairée, parmi des paquets de dentelles qu'on venait de lui apporter, remises à neuf, et qu'elle arrangeait au fond d'une corbeille élégante.

— Vous savez la nouvelle? dit-elle à Georgy dès que les premiers complimens furent échangés.

— Non!... Dites-la-moi, répondit la pauvre enfant, qui la savait certes mieux que personne.

— James épouse Constance Everett... Vous savez que je le pressentais... Je vous en ai parlé quelquefois... Vous voyez que j'avais raison.

Suivirent des éloges sans fin de la belle Constance, auxquels succéda l'histoire des dentelles de mistress Erskine, qu'elle n'avait presque jamais portées, un cadeau de son mari, acheté pendant un voyage de Belgique qu'ils faisaient ensemble... Puis on revint à Constance, et tout à coup : — Dites-moi, Georgy,... là, franchement, vous qui la connaissez,... la croyez-vous capable de bien aimer?

— Plus peut-être que vous ne pensez, répondit la jeune fille, dont la voix s'altéra légèrement.

— Ah! voyez-vous, reprit mistress Erskine, je ne voudrais pas douter de ceci... Je veux mon fils heureux, et un mariage sans amour...

Mistress Erskine, émue en ce moment au souvenir de son premier hymen, ne se doutait guère qu'elle avait là, sous ses yeux, une femme qui aurait réalisé tous les vœux maternels qu'elle formait pour son James chéri. Elle s'en doutait si peu que, venant à parler ensuite du séjour de Georgy chez elle et de l'agréable souvenir qu'elle en gardait : — James vous a toujours beaucoup aimée, lui disait-elle... Et j'ai quelquefois pensé que si, à vous deux, mes pauvres enfans, vous aviez pu réunir un peu plus de fortune,... eh bien! vous n'auriez déjà pas si mal fait ensemble.

Pourquoi ces paroles oiseuses, que les circonstances rendaient si poignantes? Pourquoi ce surcroît d'amertume, si légèrement, si gratuitement offert? Il était clair d'ailleurs que, dans sa préoccupation maternelle, c'était exclusivement au bonheur de James que songeait mistress Erskine. Georgy n'était que l'accessoire de cette combinaison hypothétique, si à propos mise en avant. Mistress Erskine n'en trouva pas moins un peu froides les félicitations de sa jeune protégée. — Maintenant qu'elle n'a plus besoin de nous, se disait-elle, nous ne comptons plus à ses yeux.

X.

Après quelques semaines passées à Grainthorpe, Georgy, bien que traitée par ses parens avec une déférence toute nouvelle, conçut l'idée de les quitter pour vivre seule. L'oncle Robert l'assura paternellement que ce projet ne pouvait s'exécuter, qu'elle était trop jeune encore, que le monde y trouverait à redire. Georgy céda, et sans doute elle fit bien. Un isolement complet lui eût été funeste. Les distractions forcées de la vie en commun, — quelque onéreuses qu'elles lui fussent, — l'arrachaient à des souvenirs bien autrement accablans.

Par d'insensibles degrés, elle arriva au dénoûment qu'auraient pu prédire d'avance les esprits positifs, et qu'ils auraient déclaré le plus souhaitable, tandis que d'autres l'eussent envisagé comme impossible et monstrueux. Georgy Sandon épousa Stephen Anstruther. L'affection sincère et tenace de ce digne homme finit par avoir la récompense qu'elle méritait. Nous ne nous chargerions pas volontiers de dire pourquoi il en fut ainsi ; mais de tels mariages ne sont ni impossibles, ni même très rares. Le capitaine emmena sa femme,

qui souriait intérieurement en se rappelant ce jour-là le bonheur qu'elle s'était promis de quitter Grainthorpe autrefois, alors qu'elle acceptait pour fiancé ce même homme que depuis elle avait cru ne pouvoir épouser, et qui n'en était pas moins devenu son mari. La prédiction de sa grand'tante lui revint en tête. C'était bien en effet avec un sentiment de railleuse surprise qu'elle quittait Grainthorpe sans que ce départ tant désiré la rendît autrement heureuse. Son mari voulut rester dans le pays où le retenaient les intérêts qu'il avait en commun avec l'oncle Sandon. Georgy consentit à cet arrangement, comme à tous ceux que Stephen lui proposait. Il voulut vivre à la campagne, s'occuper d'agriculture et de jardinage. Elle se conforma strictement à tous ses désirs, jardina comme lui, et l'écouta autant qu'il le voulut, parlant assolemens, plantes fourragères, stabulation, bœufs Durham ou moutons Dishley. Ceux qui mesurent le bonheur intérieur d'une femme au goût plus ou moins vif qu'elle manifeste pour les distractions du dehors devaient tenir mistress Anstruther pour une des personnes les mieux partagées de ce bas monde. Elle ne sortait presque jamais de chez elle, et avait mis en circulation, — avec une préméditation légèrement entachée d'hypocrisie, — quelques vains bruits sur « sa santé délicate, » qui la retenait au logis.

Elle passait généralement pour une personne très froide, quoique gracieuse, et plutôt aimable qu'aimante. Elle ne témoignait d'affection qu'à son mari, et cette affection avait un caractère spécial d'empressement un peu inquiet, qui tenait peut-être à quelques intermittences dont elle avait seule le secret, et dont elle tenait à le dédommager, lui qui ne s'en doutait pas. Stephen était parfaitement heureux. Il estimait sa femme la meilleure de toutes; il lui faisait le soir de longues lectures, et s'il venait à s'endormir ou à s'abstraire dans ses théories agronomiques, elle se mettait au piano. Peu curieux de musique, ce bruit du moins ne le gênait point. — Je ne le crains pas, disait-il naïvement.

Pour elle, en dehors des consolations religieuses, elle n'en trouvait que dans le développement du vrai talent dont elle était douée. Elle aimait la musique comme elle aimait la prière. C'était pour elle le mode d'expression le plus vrai, le plus parfait qu'elle pût donner à des sentimens que la parole écrite ou parlée ne rend jamais au gré du cœur où ils fermentent. Ce qu'elle improvisait, c'était le poème de ses souffrances passées, et l'unique auditeur qu'elle évoquât ne l'a jamais entendu. Combien de strophes, de chants et de tableaux ont ainsi reçu de mystérieuses dédicaces, inconnues à celui ou celle qui les inspira!

Rarement, bien rarement, elle revit ses amis de Millthorpe-

Grange. La dernière fois qu'elle y parut, un nom fut prononcé qu'elle n'avait pas entendu depuis près de deux années, celui de James Erskine. Mistress Anstruther leva les yeux sur la personne qui parlait. C'était un ancien ami de James. Elle ne rougit point, elle ne fit pas semblant de n'avoir pas entendu, elle ne tenta aucunement de détourner la conversation. Elle attendit seulement, pour y prendre part, d'y être forcée par une interpellation directe de la personne placée en face d'elle. Alors seulement, et du ton le plus dégagé qu'elle sut prendre, — évitant néanmoins le regard de son interlocuteur :

— Oui, dit-elle, j'ai beaucoup connu M. Erskine;... mais voici déjà longtemps que nous ne nous sommes rencontrés... Il est fort agréable... C'est un garçon très spirituel...

Ces derniers mots furent dits à la manière de mistress Lumsden, dont le souvenir venait de se représenter à Georgy. Elle avait tâché de reproduire son laisser-aller, sa désinvolture, qui naguère la choquaient si fort, et se demandait : — Ai-je réussi?

Elle aurait pu cependant s'épargner ce luxe de dissimulation, car personne ne l'observait. Et quand elle eut ainsi renié, blasphémé son culte secret, elle eut vraiment honte d'elle-même, elle se sentit coupable d'une sorte de crime. La conversation continuait cependant, et elle y prit part sans éveiller chez aucune des personnes présentes un seul de ces soupçons qu'elle redoutait. Aucune ne songeait à l'observer, aucune ne s'occupait d'elle. De James Erskine on en vint naturellement à Constance Everett. Elle se tut alors, et se mit à écouter, à écouter comme écouteraient les morts, s'il leur était donné quelque jour, assis impassibles sur le bord de leurs tombes, d'entendre les vivans disserter des vaines préoccupations terrestres et des liens fragiles qui se forment ici-bas.

La dernière fois que j'aie pu causer un peu intimement avec mistress Anstruther, ce fut dans une petite plantation de liéges et de pins attenante à son jardin. Nous remontâmes ensemble les dunes qui abritaient ce bocage un peu sombre, et nous arrivâmes sur une large grève où çà et là miroitait quelque flaque d'eau, relique de la dernière marée, sur un lit de grandes pierres grises. Je l'engageai à venir me voir à Londres.

— Non, répondit-elle d'un ton bref et décidé; non, je vous remercie.

— Et pourquoi non?

— Non, c'est-à-dire pas à présent... Plus tard, puisque vous m'y engagez;... mais à présent,... en vérité, je ne saurais.

— Vous vous plaisez beaucoup ici?

— Beaucoup... J'y suis très heureuse!... Je voudrais n'en jamais sortir.

L'accent de ces dernières paroles interdisait, je ne sais comment, toute question ultérieure. Mistress Anstruther me quitta d'ailleurs pour aller visiter les pêcheurs d'une petite bourgade voisine. Elle y connaissait tous les habitans, et tous la connaissaient aussi. Ils disaient d'elle qu'elle parlait bien, qu'elle « avait de la conversation. »

Après trois ans de cette vie conjugale si calme, si monotone, les amis de mistress Anstruther eurent à la féliciter sur la naissance prochaine d'un enfant destiné à occuper, à rasséréner sa vie. L'enfant vint. Huit jours après, on les conduisit, sa mère et lui, dans la tombe où ils reposent tous deux.

Georgy Sandon s'était trompée deux fois : la première, en plaçant mal un sentiment exalté; la seconde, en supposant qu'il lui fût possible de se marier sans amour. Il eût fallu bien des années à la plupart des femmes pour se retrouver, après les ravages d'une passion aussi profonde, capables d'un tel hyménée. Pour Georgy peut-être, aucun laps de temps, si long qu'on le suppose, n'eût amené cette guérison complète. Il est vrai que c'était une nature exceptionnelle, et que le profond isolement où elle avait vécu la plaçait aussi dans des conditions particulières.

Quoi qu'il en soit, elle était morte. Cette vie tourmentée et sacrifiée avait pris fin.

Quand Georgy se vit perdue, elle fit remplir une petite cassette de quelques joyaux qui avaient appartenu à sa mère. — Si mon pauvre petit garçon me survit, disait-elle, il n'en aura pas besoin. Vous les enverrez à Constance Everett.

— A qui?... demandèrent à la fois Stephen et la tante Jane.

— A... la femme de James Erskine, reprit la mourante.

Et sa volonté fut faite. Elle le fut aussi en ce qui concernait le lieu de sa sépulture. Georgy avait demandé à être transportée à Londres et déposée dans la même tombe où reposait déjà miss Sparrow. Ce qui expliquera peut-être ce vœu singulier, c'est que, des fenêtres de la maison habitée par James Erskine, on voit l'église où ces deux femmes attendent le dernier réveil.

Il est vrai que James Erskine ne s'en doute pas. Il est d'ailleurs très occupé, très absorbé par les affaires. Sa femme est très gaie, très brillante. Lui-même a réalisé par de grands succès les prévisions enthousiastes de Georgy. Il leur est quelquefois arrivé de parler d'elle, et Constance a peut-être fini par se douter qu'elle a bien pu, en épousant James, aller sur les brisées d'une autre. Un jour notamment elle voulait donner à l'aînée de leurs filles, pour son

début au bal, une croix et un cœur taillés en turquoises; M. Erskine parut désirer que ce bijou ne fût pas ainsi livré aux caprices et à l'étourderie d'une enfant.

— Eh mais! lui dit Constance, quel prix y attachez-vous donc?... C'est une de ces vieilleries que mistress Anstruther m'a si singulièrement léguées.

— Je le sais, répondit James. C'est moi qui l'avais donnée à... mistress Anstruther.

— Ah! vraiment?... Je ne m'en doutais point... Une bien remarquable personne, cette chère Georgy!... Mais, bon Dieu, quel malheur d'être ainsi douée!...

On voyait clairement que l'aimable femme eût reculé devant l'idée d'échanger ses grâces séductrices, son heureuse légèreté, son esprit mobile, son cœur rebelle aux impressions fortes et durables, contre l'énergie concentrée et la puissance de souffrir qu'elle avait d'instinct reconnues à son ancienne amie.

— Et quand lui avez-vous donné ce bijou?... Serait-ce par hasard, ajouta-t-elle avec un fin sourire, le jour où vous me ramassâtes dans le fossé de la station?

— Précisément ce jour-là, répondit-il en posant sa main sur l'épaule de sa femme, et en lui jetant un regard où quelque triste retour se mêlait à une expression tout affectueuse. Constance ne prit garde ni au geste ni au regard, et toute à l'idée du moment : — Allons, allons, rendez-moi cette croix!... *Consy* (1) en a tant envie!... A moins cependant que vous n'y teniez outre mesure...

— Emportez-la, dit James un peu attristé. Il l'était quelquefois, — plus souvent qu'il ne le voulait dire, — par les vivacités, les distractions, les menus oublis, le nonchaloir, l'insouciance de l'enfant un peu gâtée qu'il avait pour femme.

Ce jour-là il rêva, et longtemps, à Georgy Sandon. Il la revit avec sa physionomie triste, son profond regard, sa voix mal assurée, telle qu'elle était, debout devant lui, au moment où il lui demandait : — Vous partez donc? — et où elle disparaissait à ses yeux après lui avoir simplement répondu : — Oui, James!

Or, tandis qu'il rêvait ainsi, ses yeux étaient précisément arrêtés sur le massif édifice qui abritait la tombe de Georgy.

Peut-être, si elle l'eût vu en ce moment, aurait-elle, dans sa clémence héroïque, accusé le ciel de l'avoir trop bien vengée.

E.-D. Forgues.

(1) *Consy*, abréviation de Constance.

LE MISSISSIPI

ÉTUDES ET SOUVENIRS

II.

LE DELTA ET LA NOUVELLE-ORLÉANS.

I.

Entre la partie maritime du Mississipi, qui commence avec la première branche de son delta, et la partie continentale du fleuve, objet d'une précédente étude (1), la zone intermédiaire qu'on observe dans tous les grands cours d'eau n'existe pour ainsi dire pas. A 500 kilomètres de la mer, immédiatement au-dessous de l'endroit où la Rivière-Rouge débouche dans le fleuve, la bifurcation du Mississipi et de l'Atchafalayah marque en quelque sorte le seuil d'une région nouvelle où le déploiement de l'activité humaine vient de plus en plus varier les grands spectacles de la nature.

La Rivière-Rouge prend son origine dans le plateau des *Llanos estacados*. Pendant longtemps, on en a vainement cherché la source principale, et les contradictions des explorateurs prouvent que cette source ne doit pas être toujours cherchée dans la même partie du désert, et qu'elle se rapproche ou s'éloigne du pied des Montagnes-Rocheuses selon la plus ou moins grande abondance des pluies. Le

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

plateau des Llanos couvre une superficie de plusieurs centaines de mille kilomètres carrés, et monte insensiblement des plaines du Texas jusqu'à la hauteur de 200 ou 300 mètres. Comme un grand nombre d'anciens bassins maritimes aujourd'hui transformés en déserts, il manque presque complétement d'eau. Les ruisseaux qui le traversent sont presque toujours taris : ils ont pu cependant peu à peu creuser dans le sol calcaire des *cañons* profonds, aux flancs perpendiculaires, que de loin rien ne fait soupçonner dans la solitude sans bornes. On peut arriver jusque sur le bord d'un précipice en se croyant toujours sur une surface aussi unie que celle d'un lac, lorsque tout à coup le sol s'entr'ouvre et se dérobe sous les pas. Souvent on ne peut traverser le maigre filet d'eau qu'on voit à ses pieds et atteindre le sommet du rocher qui se dresse à un jet de pierre au-delà du gouffre qu'après avoir hasardé sa vie pendant plusieurs heures d'une marche périlleuse sur le flanc des abîmes. Le grand chemin de fer du Texas à San-Diego de Californie passera tôt ou tard à travers cet aride plateau; on craignait d'abord que le manque d'eau ne créât aux ingénieurs des obstacles insurmontables; mais des recherches récentes ont prouvé qu'une vaste couche de sables aquifères s'étend sous la surface du désert à 200 mètres de profondeur moyenne.

La Rivière-Rouge ne présente rien de remarquable depuis sa source jusqu'au lac Caddo et à l'immense agglomération d'arbres sous laquelle ses eaux se perdent, comme se perdaient autrefois celles du Rhône sous une voûte de rochers. Rien ne peut donner une idée de cet entassement fabuleux de troncs enchevêtrés par les racines et par les branches. Étendus dans la fange du rivage, ou dressant leurs têtes fantastiques hors de l'eau noirâtre, ils ressemblent aux antiques plésiosaures qui jadis se traînaient dans le chaos vaseux. Il est facile de comprendre comment s'est formé cet énorme « embarras » ou *raft* de troncs d'arbres flottans. Supposons que dans une de ses crues le Mississipi ait refoulé les eaux de la Rivière-Rouge et changé le confluent en un vaste lac d'eau stagnante, il est évident que tous les arbres entraînés en dérive par les deux fleuves auront été rejetés par les courans dans cet estuaire tranquille et y auront formé un vaste radeau tournoyant. Après le passage de la crue, cette agglomération d'arbres flottans se sera en grande partie échouée sur la barre et sur les bancs de sable, et de nouveaux arbres charriés par la Rivière-Rouge auront augmenté sans cesse la longueur du radeau, tandis qu'en aval le courant du Mississipi ne dégageait les troncs que lentement et l'un après l'autre. C'est ainsi que l'obstruction, remontant sans cesse, s'est avancée comme une digue flottante jusqu'à près de 500 kilomètres du con-

fluent de la Rivière-Rouge et du Mississipi. Depuis 1833, l'extrémité supérieure de « l'embarras » a remonté de 50 kilomètres vers la source de la Rivière-Rouge avec une vitesse moyenne de 2 kilomètres par an. L'eau refoulée ne trouve plus d'issue que par les *bayous* et les lagunes, et, s'élevant en amont de l'obstacle comme l'eau d'un ruisseau en amont d'une écluse, envahit graduellement les terres avoisinantes. La vaste surface occupée maintenant par le lac Caddo était encore une prairie vers la fin du siècle dernier, et les Indiens chassaient le buffle là où les bateaux à vapeur font entendre aujourd'hui leur lugubre ronflement. Le lac Bistineau s'est aussi formé de la même manière; il offre une profondeur moyenne de 5 ou 6 mètres, et les troncs ébranchés des *cypres* sont encore debout au milieu de l'eau, comme si la plaine n'était inondée que depuis hier. Rien de plus étrange et de plus triste à la fois que ces forêts aux troncs noirs et carbonisés par l'humidité du lac. Ce n'est pas le chaos primitif, mais c'est le chaos plus désolé encore qui succède à une création détruite. L'eau sans reflets se putréfie autour des troncs; les îles noirâtres et vaseuses émergent vaguement hors de l'eau, semblables au dos de quelque animal gluant; les crocodiles dorment à demi submergés dans la boue, et l'aigrette, immobile sur un pied, semble rêver philosophiquement sur le néant des choses.

En 1833, le gouvernement de la Louisiane fit commencer les travaux pour la destruction de « l'embarras » de la Rivière-Rouge. Ce radeau naturel avait alors 200 kilomètres de longueur environ; maintenant il n'en a plus que 25, et dans quelques années il aura cessé d'exister. Alors les lacs qu'il avait formés se dessécheront graduellement, et pour retrouver un mélange chaotique de rivières, lagunes, forêts vivantes et forêts mortes, semblable à celui de « l'embarras », le voyageur devra, sur les bords de l'Amazone, parcourir les *furos* mystérieux du Japurà et du Putumayo.

Les troncs entraînés en dérive par le courant du Mississipi lui-même sont de moins en moins nombreux chaque année, et par suite la physionomie du fleuve change de caractère. Encore de nos jours, pendant les crues annuelles, de gros troncs d'arbres descendent le fil du courant sur le sommet de la vague d'inondation, et de loin leur procession solennelle ressemble à une armée de gigantesques cétacés; mais, il y a dix ou vingt ans, les arbres arrêtés sur les pointes ou dans les anses du fleuve formaient des masses enchevêtrées et tellement inextricables qu'on pouvait s'avancer sans crainte jusqu'à un demi-kilomètre du bord; la même crue qui entraînait le lit de troncs entrelacés en apportait un nouveau. Quelques-uns de ces arbres avaient de formidables dimensions et mesuraient jusqu'à

vingt pieds de diamètre. Aujourd'hui le courant du fleuve ne charrie plus de pareils géans; les scieries échelonnées de distance en distance sur le bord arrêtent les grosses pièces à leur passage, et, pendant les crues, on voit les petites barques s'éparpiller à la poursuite du bois flottant, comme des insectes à la recherche d'une proie.

Sur les bancs de sable du Mississipi se trouvent encore beaucoup de ces dangereux troncs d'arbre appelés *snags* ou *sawyers* par les Américains et *chicots* par les créoles. Retenus d'abord par une racine ou par une branche, ces troncs d'arbres s'engagent peu à peu sous la masse des alluvions par l'une de leurs extrémités, tellement que les crues ne peuvent plus les emporter et que l'eau finit par les recouvrir en entier. Alors la force du courant aiguise leur extrémité libre et l'affile comme une pointe de poignard sur laquelle les bateaux mal dirigés courent grand risque de s'entr'ouvrir. Près du Caire, il existait encore, il y a quelques années, un terrible *chicot* sur lequel trois bateaux à vapeur sont venus se heurter dans une même saison; à lui seul, ce tronc d'arbre mal placé a causé au commerce une perte de 500,000 francs. Pour extraire les *chicots*, on emploie d'énormes et puissantes machines montées sur deux bateaux à vapeur accouplés et doublés de fortes plaques de fer; au moyen d'une chaîne et de pinces suspendues à l'avant, ces machines saisissent les troncs d'arbres, les redressent graduellement, les dégagent de la vase, et, par le moyen de rouleaux, les ramènent à l'arrière, d'où ils tombent dans le fleuve et flottent au gré du courant. Malheureusement le nombre des bateaux extracteurs est beaucoup trop restreint; il était de quatre seulement en 1856.

Malgré la diminution remarquable du bois de dérive pendant les dernières années, l'étranger qui voit le Mississipi pour la première fois n'en est pas moins frappé d'une espèce de stupeur à la vue de l'immense quantité d'arbres dont il est entouré. Dans quelque direction que se porte le regard, de vastes forêts noirâtres bordent l'horizon, les troncs dégarnis de leurs branches descendent lentement le courant du fleuve, et la rive est parsemée d'arbres échoués. Le sol lui-même consiste en couches alternatives de sable, d'argile et de troncs qui, dans les temps antiques, ont été déposés par les inondations. Tout le delta de la Basse-Louisiane est une immense houillère en formation pour les âges futurs; mais c'est dans la vaste région alternativement inondée par le Mississipi, la Rivière-Rouge et leurs affluens, qu'on observe dans toute sa gloire la puissance de la vie végétale. Les bras du fleuve, les ruisseaux, les marécages semblent s'y mélanger avec les forêts dans un désordre inextricable, et cependant, si un immense incendie pouvait mettre à nu toute cette partie de la Louisiane, on remarquerait une certaine régu-

larité dans la configuration du sol et dans la direction des veines d'eau qui le parcourent dans tous les sens. Tout ce terrain d'alluvions a été si souvent manié et remanié par les eaux qu'il se compose entièrement d'anciens lits de rivières et d'anciens dépôts de vase alternant ensemble et affectant une direction plus ou moins parallèle; on dirait d'énormes sillons creusés par quelque géant dans une campagne inondée et séparés l'un de l'autre par des fossés d'une largeur inégale.

Dans cette région marécageuse, la configuration des îles et des péninsules du fleuve change presque incessamment. On dirait que le sol lui-même participe de l'eau pour la mobilité. L'œil se perd dans le dédale des rivières, des canaux qui s'entre-croisent de chaque côté du Mississipi, et cependant la hauteur relative des arbres qui s'élèvent sur les rivages indique d'une manière tangible, pour ainsi dire, quels ont été les changemens successifs opérés dans le cours des dernières années. En effet, les jeunes arbres semés par les inondations périodiques du Mississipi sont disposés par étages qui se dressent l'un au-dessus de l'autre comme des témoins de l'âge respectif de chaque lit d'alluvions. Toute nouvelle inondation, en apportant son île ou sa langue de sable, apporte aussi des semences qui germent et croissent avec l'uniformité la plus parfaite, de manière à produire des arbres dont les sommets forment une ligne presque aussi horizontale que le niveau du fleuve. Ces lignes tracées dans l'air par les cimes des arbres indiquent exactement quelle était la direction du courant lors de telle ou telle inondation, et dessinent de vraies cartes aériennes des lits successifs du Mississipi pendant les années précédentes. On voit parfois jusqu'à neuf couches d'alluvions vivantes d'arbres superposées avec la plus parfaite régularité, comme les gradins d'un gigantesque escalier de verdure où souvent le peuplier alterne avec le saule. L'eau, cet élément mobile dont on a fait le symbole du changement, la végétation, cette force capricieuse qui n'a jamais produit deux objets identiques, se sont coalisées pour former des massifs tellement géométriques dans leurs contours, que de loin on les prendrait pour des murailles, des bastions ou autres ouvrages de l'homme. Quand les eaux sont basses et que les berges du fleuve, abruptes et calcinées par le soleil, prennent l'apparence de rochers et de falaises, alors chaque île, chaque promontoire que l'on voit se dessiner dans le lointain semble porter son château-fort, et le Mississipi prend un caractère héroïque, comme le Danube et le Rhin.

La Rivière-Rouge n'est, — qu'on nous permette cette expression, — qu'un affluent provisoire du Mississipi. Dans une période géologique assez rapprochée de nous, cette rivière se déversait dans le

golfe du Mexique par une embouchure indépendante, et si le travail de l'homme n'y met obstacle, il est probable qu'avant peu elle s'isolera de nouveau. Déjà ce cours d'eau ne communique plus avec le Mississipi que par un large canal auquel on a donné le nom de *Vieille-Rivière*, et, sans les travaux des ingénieurs louisianais, la navigation finirait par devenir impossible entre les deux fleuves.

Le nombre des bouches du delta mississipien change, on le devine, de siècle en siècle. Outre le Mississipi proprement dit, les branches du delta sont aujourd'hui l'Atchafalayah, le *bayou* Plaquemine et le *bayou* Lafourche; les autres ont été supprimées par les atterrissemens du fleuve ou par le travail de l'homme. Il y avait jadis un autre large effluent, le *bayou* Iberville, qui se déversait dans la mer par les lacs Maurepas et Pontchartrain, et qui n'aurait pas manqué d'acquérir une grande importance commerciale, si on avait eu soin de l'entretenir; mais de nos jours ce canal est presque oblitéré, et ne communique avec le lac Maurepas que pendant la période d'inondation. On dit que le général Jackson le fit obstruer quelque temps avant la bataille de la Nouvelle-Orléans, afin d'empêcher les Anglais de remonter par cette branche et de redescendre avec le courant du fleuve sur la capitale de la Louisiane; cependant il paraît que les « embarras » d'arbres et les atterrissemens de vase avaient déjà commencé, il y a plus d'un siècle, à oblitérer l'entrée du *bayou*, et Jackson n'a eu tout au plus qu'à compléter le travail de la nature.

On comprend qu'après la déroute des Anglais personne ne se soit occupé de déblayer le sable et les troncs d'arbre que le général avait fait jeter à l'entrée du *bayou*, car alors le trafic était peu considérable; mais depuis que le commerce dépense de si vastes capitaux pour augmenter le réseau de la navigation, on se demande comment il est possible de laisser cette bouche du Mississipi plus longtemps fermée. Il est probable que les capitalistes de la Nouvelle-Orléans se refusent à ouvrir une issue qui permettrait aux bateaux à vapeur du Haut-Mississipi d'aller directement à Mobile et à la Havane, et de cette manière ôterait à leur ville une grande partie de son commerce. Du reste, le projet qu'ils ne manqueront pas de mettre à exécution tôt ou tard est beaucoup plus avantageux. A quelques kilomètres au-dessous de la Nouvelle-Orléans, le fleuve se rapproche tellement d'un golfe de la mer appelé Lac-Borgne, qu'il semble presque vouloir s'y jeter; un *bayou* navigable et facile à approfondir diminue encore de moitié la largeur de l'isthme qui sépare le Mississipi de la mer, de sorte qu'il suffirait de creuser une tranchée de 2 ou 3 kilomètres de longueur dans un sol extrêmement facile à travailler pour obtenir une large communication

entre la Nouvelle-Orléans et le golfe du Mexique. Il est temps que la métropole du Mississipi ait aussi son canal de Newdiep, comme Amsterdam; les canaux qui la font communiquer avec le lac Pontchartrain sont étroits, profonds de 2 mètres et demi seulement, et s'arrêtent dans les faubourgs, au lieu d'opérer leur jonction avec le fleuve lui-même. Cependant ils sont d'une haute importance pour le commerce : de quelle utilité ne serait donc pas un grand et vaste canal, creusé de manière à donner accès aux plus forts navires, et leur évitant le passage de la barre et 160 kilomètres de navigation sur le Mississipi!

II.

Depuis le sommet du delta jusqu'à l'endroit où le bras principal se jette dans la mer par quatre ou cinq branches épanouies comme celles d'un éventail, les bords du Mississipi perdent leur aspect sauvage, et les champs cultivés font succéder leur panorama à celui des forêts silencieuses. Cependant l'ensemble du paysage conserve toujours un caractère grandiose dans sa monotonie même, car les champs, les habitations, les sucreries se présentent successivement au regard avec une si complète uniformité sur une longueur d'environ 500 kilomètres qu'ils semblent n'être plus qu'un simple décor pour le fleuve, et que celui-ci roule seul dans sa superbe majesté, semblable à une mer en mouvement.

Il suffit d'avoir vu en un point le Bas-Mississipi pour le connaître aussitôt dans toute la longueur de son cours. Le long de chaque rive se développe la levée ou digue en terre, assez mal entretenue, qui doit résister à l'énorme pression de la crue; derrière la levée court le chemin latéral, tellement inférieur au niveau des inondations qu'on le dirait creusé dans le sol; puis, encore au-delà, s'élèvent de distance en distance les maisons carrées et à colonnes des planteurs, les sucreries avec leurs grosses cheminées de briques, les cases à nègres semblables à des alvéoles d'insectes travailleurs. Tous ces petits villages, à demi cachés par des groupes de pacaniers et d'azédarachs, dont la base est complétement enfouie sous l'uniforme verdure des champs de canne, se ressemblent tellement que le voyageur emporté par un bateau à vapeur croirait avoir toujours le même paysage sous les yeux; bien des propriétaires eux-mêmes, revenant d'un voyage, ne savent pas reconnaître leur habitation, tant l'uniformité des rives a rendu leur regard incertain. Tous les champs cultivés forment des carrés longs disposés parallèlement entre eux et perpendiculairement au Mississipi; rarement ils s'étendent jusqu'à plus d'un kilomètre du bord : au-delà, le terrain est

généralement trop bas pour qu'on puisse le cultiver avec succès, et de hauts cypres couvrent le sol fangeux.

L'uniformité d'un paysage ne fait aucun tort à sa beauté, et le Mississipi en est un magnifique exemple. Il est délicieux de se promener le soir près des fraîches maisons du bord, parmi les fleurs des jardins, alors que la brise maritime vient purifier l'atmosphère énervante, et que les insectes odorans commencent à voler au hasard. A l'ouest, les nuages pourpres nagent dans une atmosphère violette; à l'est, l'ombre de la terre, projetée sur le ciel, se dessine comme une arche noire; de tous les points de l'horizon jaillissent de silencieux éclairs. Sur la rive opposée, les maisons à colonnades et les hauts pacaniers reflètent dans l'eau leurs tremblans contours. Les martinets, qui le matin s'étaient envolés vers la rive gauche, reviennent tous ensemble vers la rive droite, et semblent tomber du ciel comme les flocons de neige pendant nos jours d'hiver. Aucun bruit ne se fait entendre, si ce n'est le beuglement de quelque taureau lointain, le coassement des grenouilles, ou la voix du chasseur qui se prolonge en échos sur le fleuve. On éprouve un sentiment de paix et de bonheur, encore augmenté par la vue de ce courant qui entraîne, puissant et terrible, les eaux de tout un continent, sans même faire entendre le murmure d'un ruisseau. En deux battemens de pouls, un million de pieds cubes d'eau s'est écoulé, et cependant cette masse énorme ne produit pas le moindre frémissement dans l'atmosphère qui pèse sur elle avec un poids de dix millions de tonneaux par kilomètre carré. Il y a quelque chose d'effrayant dans ce silence de la force.

La grande industrie agricole du delta mississipien est la culture de la canne à sucre, et cette plante s'harmonise si bien avec le caractère du paysage qu'elle semble en être le complément indispensable. En été et en automne, les champs de cannes apparaissent comme de grandes masses carrées où les feuilles et les tiges sont tellement rapprochées et pressées qu'elles forment pour ainsi dire un énorme cube de végétation. Atteintes de bonne heure par les froids subits de l'atmosphère, les cannes de la Louisiane ne produisent pas de fleurs comme celles des Antilles, et ce manque de fleurs, joint à la multiplicité des feuilles droites et acérées, donne à la végétation une apparence répulsive et sombre. Des armées entières pourraient sans être vues circuler dans les chemins de service qui coupent les plantations à angles droits, car les cannes s'élèvent à une si grande hauteur qu'elles arrêtent la vue comme des murailles, et qu'un homme à cheval n'atteint pas jusqu'au niveau des hautes feuilles. Vers le mois de janvier, les nègres commencent à abattre les tiges, et dans l'espace de quelques jours cette immense plaine, dé-

coupée en épaisses masses vertes où les maisons disparaissent à demi, n'est plus qu'une étendue uniforme de terre noirâtre et recouverte des débris de longues feuilles jaunies. On attend qu'un beau soleil ait complétement séché ces feuilles, puis on les allume par tas, et l'incendie se propage à travers les champs; le jour, ce sont de grandes fumées que le vent enroule en écharpe autour des forêts; la nuit, c'est comme un embrasement universel, les flammes semblent jaillir de la terre, et le ciel se colore splendidement de tous les reflets de l'incendie.

Les planteurs laissent ordinairement peu d'arbres dans leurs champs de cannes, à l'exception de quelques bouquets isolés où les nègres peuvent se réfugier pour échapper à la pluie ou à une trop forte chaleur; mais les grands arbres sont nombreux autour des maisons d'habitation, et parfois celles-ci sont entièrement cachées au regard par d'épais rideaux de feuillage. Là croissent l'azédarach avec ses grandes branches nues terminées par des ombelles de feuilles et ses grappes de fleurs lilas, le plaqueminier, le pacanier, avec leur port royal et leur vaste branchage étalé, le magnolia aux larges fleurs enivrantes et aux fruits semblables à des bouquets de corail, le chêne-vert au tronc dur et tordu. Dans beaucoup de plantations, les terres vierges susceptibles d'être cultivées n'ont pas encore été défrichées, et les champs n'ont pas atteint la limite des *cyprières* et des marécages. Ces terrains, relativement élevés, forment une zone charmante où les savanes, les bosquets et les massifs de cannes sauvages alternent dans un désordre pittoresque. En été, les savanes sont couvertes de graminées magnifiques où les troupeaux nagent pour ainsi dire comme dans un lac de verdure; en hiver, les hautes herbes ont complétement disparu, et les bestiaux vaguent au hasard, cherchant à brouter le gazon trop court, ou bien se réunissent autour d'un arbre et allongent leur cou pour saisir quelques feuilles. Rien de triste comme le spectacle de ces animaux qui regardent vaguement de leur grand œil affamé! Au-dessus d'eux s'élève l'arbre, haute pyramide de verdure dont ils ont uniformément rongé la base jusqu'à deux mètres au-dessus du sol, et dont ils ne peuvent plus atteindre les feuilles; au-dessous d'eux, le gazon sec est brouté jusqu'au ras de terre; tout autour sont épars les ossemens des ruminans qui ont déjà succombé. Quand la souffrance de la soif vient encore s'ajouter à celle de la faim, des troupeaux entiers se couchent en un seul jour pour ne plus se relever.

Les bois qui alternent avec les savanes dans les terrains élevés sont admirables de grâce et de beauté : ils ressemblent à ceux de l'Europe par leurs clairières et leurs avenues discrètes et tortueuses;

mais la magnificence du feuillage et le groupement pittoresque des arbres les rendent incomparablement plus beaux. Quand on se promène à cheval de clairière en clairière, en suivant les allées ombreuses, le spectacle varie sans cesse, et chaque nouvelle échappée offre au regard un nouveau paysage. Les chênes, les érables, les frênes, les magnolias, les copals, les saules, les peupliers de la Virginie, sont groupés en massifs distincts, comme pour obéir à de secrètes sympathies; les lataniers étalent autour des troncs leurs larges feuilles en éventail, et les grosses lianes des *socos* ou raisins sauvages se balancent entre les arbres comme des câbles suspendus entre deux mâts. Ces lianes ne forment point, comme celles des forêts de l'Amérique du Sud, des réseaux de cordages inextricables; mais elles sont fortes et peu nombreuses, si bien que les petits nègres s'en servent comme d'escarpolettes, et que les chevaux peuvent les franchir d'un bond. Partout on peut se promener sans crainte, si ce n'est dans les allées où les acacias *trioschantos* entre-croisent leurs branches garnies de triples épines, et dans les fourrés où les cannes sauvages forment une muraille à travers laquelle les serpens seuls peuvent se glisser.

Les bois sont particulièrement beaux pendant l'automne, quand les feuilles brillent de leurs splendides couleurs : dans cette saison, les arbres d'Europe prennent une teinte uniformément jaune ou rouge-brun; mais les arbres d'Amérique se revêtent des couleurs les plus hardies et les plus magnifiques, violet, pourpre, orangé, jaune d'or, sans doute parce que la température du nouveau continent est plus extrême que celle de l'ancien, et par conséquent active ou retarde plus énergiquement l'élaboration des sucs colorans. Toute la forêt semble recouverte d'un magnifique manteau de fleurs éclatantes, et si quelque arbre encore vert s'élève au milieu du feuillage pourpre ou doré, des guirlandes de bignonias s'enroulent autour de lui, et du haut de ses branches laissent tomber leurs fleurs en nappes et en cascades.

Enfin, à 3 ou 4 kilomètres du bord du Mississipi, le sol devient tout à fait bas et spongieux, et le *cypre* domine à l'exclusion de tous les autres arbres. Le cypre est droit, élancé, renflé à la base comme une bulbe d'oignon; il s'appuie sur des contre-forts durs et solides qui jaillissent du sommet de la racine comme pour mieux s'ancrer dans le sol vaseux. Au pied de l'arbre, dans les flaques d'eau qui en baignent la base renflée, de petits cônes de bois, semblables à d'énormes poignards dressés contre le ciel, s'élèvent hors de l'eau bourbeuse : ce sont autant de racines aspiratrices qui sortent du tronc souterrain et vont absorber l'air; sans elles, il n'y aurait point de communication entre les maîtresses racines et l'atmosphère, et

l'arbre périrait. Le sommet du cypre s'épanouit en petites branches couvertes d'un feuillage vert pâle. A ces branches pendent les longues fibres de la mousse appelée du nom caractéristique de « barbe espagnole » (*tillandsia usneoides*), et souvent les cypres portent un si grand nombre de ces longues chevelures grises, qu'ils prennent l'apparence ridicule de gigantesques porte-perruques. La « barbe espagnole» forme le trait distinctif le plus remarquable des forêts de la Louisiane, et contribue mieux que toute autre plante à leur donner un caractère original. Un jour, elle pourra devenir l'objet d'un grand commerce, et la Louisiane en expédiera sur tous les points de la terre; mais aujourd'hui elle ne sert qu'à la consommation locale : dégagée par la pourriture de son parenchyme charnu, la fibre forme un excellent crin.

Le delta mississipien tout entier n'est qu'une immense *cyprière;* vu de haut, il apparaîtrait comme une mer d'arbres traversée par les lignes sinueuses du fleuve et de ses bras, et tachetée de lacs marécageux remplis de joncs et de nénuphars. La cyprière ne s'étend pas au-delà des limites du delta : à l'ouest s'étendent les vastes savanes des Attakapas; à l'est, de l'autre côté du lac Pontchartrain, croissent les grandes forêts de pins, dont le pollen, emporté par le vent, couvre parfois tous les chemins de la Louisiane comme d'une poussière de soufre.

A chaque région géologique parfaitement délimitée correspondent une faune et une flore distinctes, et pour connaître les séries animale et végétale d'un pays, il doit suffire d'en connaître le relief et les formations. Sous ce rapport, le delta mississipien est un pays modèle, car la nature du sol s'y harmonise complétement avec les plantes qui le recouvrent et les animaux qui l'habitent. Géologiquement, c'est un golfe comblé où la terre et l'eau sont encore en lutte; dans la série végétale, c'est une cyprière; dans ses rapports avec la série animale, c'est un repaire de crocodiles, de tortues, de grenouilles et de serpens. Seuls les reptiles et les oiseaux pêcheurs sont aborigènes, et tous les autres animaux ne sont que des visiteurs, ou des colons venus des régions avoisinantes. On peut dire que la Basse-Louisiane traverse maintenant une ère géologique depuis longtemps passée pour le reste du continent, l'ère des reptiles.

La bête qui caractérise le mieux la série animale de la Louisiane, c'est le crocodile. Pendant les belles journées d'été, quand un soleil implacable frappe sur la surface tranquille des lacs, on voit des centaines de ces animaux étendus sur la surface de l'eau comme d'énormes troncs d'arbre rudement sculptés. D'autres dorment au milieu des joncs, à demi engloutis dans la vase, et dès qu'on s'approche d'eux, se précipitent brusquement vers l'eau, où ils tombent

avec un lourd plongeon. Quand arrivent les premiers froids, le crocodile s'enfouit dans la boue, et sous cette tiède enveloppe dort son pesant sommeil d'hiver. Cet animal est, on le sait, d'une voracité sans égale; la cervelle, toute rudimentaire chez lui, ne peut se développer sous les lourdes écailles de sa cuirasse; tout queue pour nager, tout gueule pour absorber, il n'existe que pour atteindre et dévorer sa proie. En Louisiane heureusement, il trouve sur le bord fangeux des marécages assez de sarigues, de tortues et de rats musqués pour qu'il n'ait pas besoin de s'attaquer à l'homme; cependant il arrive quelquefois des accidens, dont les victimes, fait singulier! sont le plus souvent des nègres. Le même fait au reste a été remarqué dans les pays hantés par les jaguars, qui se jettent aussi de préférence sur les noirs, attirés soit par l'odeur particulière qui caractérise cette race, soit par la couleur de la peau. C'est dans les lagunes voisines du Mississipi qu'on rencontre surtout les crocodiles, qui se hasardent rarement dans le fleuve lui-même. Quand un créole rencontre un de ces animaux, il s'arme d'une longue bûche, comme on en trouve partout en Louisiane sur le bord des rivières, va droit au crocodile, enfonce la bûche dans sa gueule horriblement ouverte, et puis tue la bête à loisir.

Les grenouilles et les crapauds sont ici dans leur empire. Quand on se promène le soir près d'un bras de fleuve abandonné ou sur le bord d'un marécage, on risque d'être assourdi par un coassement que rien n'interrompt. Chaque herbe porte sa grenouille, chaque grenouille pousse sa note pleine ou criarde, glapissante ou sonore. D'abord l'oreille ne peut rien distinguer dans cette multitude effrayante de cris qui jaillissent de l'étang, mais elle s'aperçoit peu à peu que la mesure est parfaitement observée, et que les grenouilles font de la musique en amateurs. Des milliers de conversations harmoniques s'établissent entre les chanteurs amis, et des cascades de notes, alternativement douces et bruyantes, s'entrecroisent dans l'air en périodes sonores. Dominant le concert, s'élève la voix mugissante du *ouararoug* ou grenouille-taureau.

Les serpens ne sont pas moins nombreux que les autres reptiles; ils se glissent partout, sous les grandes herbes, dans les creux des arbres, au fond des gerçures de la terre argileuse. Dans la cyprière, sur le bord des flaques, les serpens d'eau, gros comme des câbles noirs, s'enroulent dans la vase; sous les troncs d'arbres abattus, dans la savane, les charmans serpens colliers se cachent lestement en arrondissant les losanges pourpres et verts de leurs anneaux; dans les jardins, les couleuvres suspendues aux rosiers se promènent de tige en tige, et sur le fleuve même on voit leurs têtes aiguës et plates se dresser au-dessus de l'eau, et suivre les esquifs

en laissant des rides allongées onduler derrière elles. Malgré le nombre immense des serpens, les accidens sont rares en Louisiane, car tous ces ophidiens sont inoffensifs, à l'exception du redoutable serpent à sonnettes, du *bâtard sonnettes* et du *congo*. Le serpent à sonnettes (*crotalus horridus*) atteint quelquefois une longueur de quatre mètres, et peut arriver à l'âge de vingt et vingt et un ans, puisqu'on a vu des serpens ayant ce nombre de sonnettes, vertèbres nues situées à l'extrémité de la queue. A cet âge, l'animal est lent dans ses mouvemens, et bien que sa tête soit grosse comme celle d'un chat, son venin est en réalité moins terrible que celui des petits serpens.

Parmi tous ces reptiles, depuis l'alligator jusqu'au serpent à sonnettes, il en est certainement de hideux et d'effrayans; mais le fléau, la calamité, la malédiction de la Louisiane, ce qui change parfois la vie en un martyre de tous les instans, c'est un petit insecte, le maringouin. Rien ne le tue, ni les pluies, ni les sécheresses, ni la chaleur de l'été, ni le froid de l'hiver: le jour, on le voit partout volant par essaims; la nuit, on entend sans relâche le bourdonnement importun de ses ailes; il s'insinue à travers les fentes les plus étroites, il pénètre sous les voiles les plus épais, et se précipite sur sa victime en exécutant avec ses ailes une petite fanfare victorieuse. Sur les bords des eaux courantes, vivent comparativement peu de maringouins; mais dans les plantations entourées de marécages le nombre en est tellement immense, qu'il est presque impossible de rester en place; même pour lire, il faut avoir recours à une marche rapide, et pendant les repas un grand chasse-mouche balancé au-dessus de la table empêche les maringouins de s'attabler en même temps que les convives. Sur les rives du lac Pontchartrain, un étranger ne pourrait sans devenir fou passer plusieurs soirées en plein air : autour de lui, des nuages de maringouins germent incessamment dans les flaques d'eau croupissantes et grouillantes de vers; à chaque pas, il voit une nouvelle masse noire s'élever avec un bourdonnement sinistre; bientôt il est couvert d'insectes acharnés qui le transpercent de leurs mille dards et boivent son sang par mille blessures; qu'il les chasse ou qu'il les écrase, d'autres plus avides viennent à la curée, et bientôt il ne lui reste plus qu'à courir en aveugle sur le bord du lac, furieux, désespéré, comme le cheval des savanes poursuivi par le taon. Dans ces tristes régions, les planteurs, pour éviter d'être harcelés sans cesse, tâchent autant que possible de passer leur vie sous une enveloppe de gaze; quant aux nègres, ils se badigeonnent d'argile avant d'aller sarcler dans les champs de cannes; pour tous, la vie est un martyre. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il y ait souvent une différence de

100,000 et 150,000 francs entre les prix d'achat de deux plantations, dont l'une est infestée de maringouins, et l'autre comparativement libre. Ce fléau ne laisse pas d'avoir son importance économique.

Les quadrupèdes de la Basse-Louisiane peuvent être considérés comme des immigrans venus des terres élevées, en suivant de loin le progrès des alluvions sur la vague marine. Les jaguars, les ours même, y sont très rares, si bien que lorsqu'un de ces animaux est tué à la chasse, la nouvelle en est publiée par les journaux d'un bout de l'Amérique à l'autre. Les chats-tigres, bêtes plus souples, qui se glissent facilement à travers les fourrés, et les chevreuils, qui peuvent bondir en un jour à travers quarante lieues de forêts, se sont maintenant acclimatés sur les renflemens un peu élevés de la cyprière; mais les seuls quadrupèdes véritablement indigènes dans la Basse-Louisiane sont les sarigues et les écureuils, animaux grimpeurs par excellence.

Au-dessus de toute cette vie animale, bestiaux des savanes, écureuils des forêts, plane le *carancrau* (*carancao, carrion-crow*), oiseau qui tient à la fois du corbeau et du vautour. Il règne pour nettoyer la plaine, dévorer les morts, faire disparaître tous les débris d'animaux que l'âcreté humide du sol n'a pas déjà consumés. Tournoyant dans le ciel en vastes spirales, il saisit la terre de son regard et sonde les plus petites cavités, les clairières les plus étroites de la forêt, pour y découvrir la charogne abandonnée. Qu'un bœuf tombe dans la savane, aussitôt les carancraus accourent de tous les points de l'air, et commencent à se gorger de chair et de pus. Ivres de matières sanglantes, horribles de puanteur, ces oiseaux de mort ne peuvent s'arracher des cadavres qu'en chancelant, et vont traîner leur vol sur la cime d'un arbre ébranché d'où ils peuvent couver de l'œil les restes de leur festin.

Quel est cependant le rôle de l'homme dans cette grande région du Mississipi maritime? Dans un pays aussi monotone de nature et d'aspect, les occupations des habitans ne peuvent offrir une bien grande variété. Quand le planteur a visité son champ de cannes, activé le travail de ses nègres, surveillé l'embarquement de ses boucauts de sucre, que lui reste-t-il à faire, sinon à revenir sous le plaqueminier ou le pacanier de sa cour, à essuyer la sueur qui coule à larges gouttes de son front, et à se balancer dans un hamac ou sur une chaise berceuse, pour empêcher les essaims de moustiques de s'abattre sur lui? Peu sensibles d'ordinaire à la beauté solennelle de leur pays, ne pouvant guère s'occuper d'art ou de sciences à cause de leur isolement, les planteurs n'ont d'autre ressource que la chasse, les visites de famille à famille, les repas somp-

tueux. Chaque petit créole a son cheval et son fusil; il parcourt les champs de cannes et les bois, à la recherche du gibier; il effraie de ses cris les bestiaux des savanes, grimpe sur les arbres pour détacher des lianes les grappes pendantes des *socos*, chasse à coups de bâton les carancraus attardés sur les cadavres. Par suite de cette éducation dans la libre nature, les jeunes créoles se développent avec une admirable fougue de jeunesse et de beauté : ils sont presque tous forts, agiles et intrépides; leurs muscles semblent avoir été trempés comme l'acier.

Les créoles qu'on appelle dans le pays les *petits habitans*, c'est-à-dire ceux qui n'ont qu'un enclos pour toute propriété, ont la réputation d'être très paresseux. N'ayant pas de terres à faire valoir, pas d'esclaves à surveiller, ils ne peuvent que rester à l'ombre de leur vérandah, occupés à voir défiler les charrettes et les cavaliers sur la grande route. Quant à leurs femmes, elles sont, comme toutes les dames créoles, d'une grande activité, mais d'une activité si tranquille et si peu bruyante, que les étrangers la confondent souvent avec la nonchalance. Les petits habitans pratiquent admirablement la grande vertu de l'hospitalité. Chez le riche propriétaire, cette vertu n'est qu'un devoir de position et de fortune; mais chez le pauvre cultivateur elle est complète et sans réserve. Il retient l'étranger, va à la chasse pour lui rapporter du gibier, l'accompagne dans son voyage, et lui prête un cheval pour continuer sa route. Je revenais une fois d'un vaste lac, appelé le lac des Allemands, sur lequel je m'étais égaré, et où ma petite embarcation avait subi une sorte de tempête. Ce fut à dix heures du soir seulement que je pus diriger mon bateau, à travers les nelumbiums et les nénuphars, du côté de l'étroit canal qui mène au village des Allemands. A l'entrée du canal, j'échangeai ma barque contre un petit esquif de chasse attaché à un pieu, je m'armai d'une planchette, et, rameur très malhabile, je *pacayai* pendant plus de trois heures dans le canal, long de moins d'un kilomètre, mais tellement obstrué d'herbes et rempli de vase, que l'eau elle-même semblait avoir changé de nature. Il s'en dégageait une puanteur insupportable. De temps en temps ma planchette frappait un corps dur que mon imagination prenait, à tort ou à raison, pour un crocodile. A chaque mauvais coup de pacaye, mon esquif embarquait des herbes et de la vase, et je devais le nettoyer promptement sous peine de couler à fond. Sauter sur le rivage et continuer ma route à pied était impossible à cause des joncs et des fondrières. Enfin j'arrive au village, exténué de fatigue, trébuchant à chaque pas; je frappe à la première cabane pour demander une monture, l'*habitant* se lève, et sans chercher à savoir mon nom court dans la savane et me ramène

son cheval. « Veuillez, dit-il en me voyant partir, veuillez m'excuser de vous offrir une bête fatiguée, mais je l'avais déjà prêtée aujourd'hui, et il y a deux heures à peine qu'on vient de me la ramener. » Le bon cheval n'en fit pas moins résolûment ses quinze kilomètres jusqu'à la plantation où je devais me rendre.

Chez les descendans des Missouriens français établis en Louisiane, cette hospitalité est en quelque sorte plus touchante encore que chez les petits habitans créoles. Dans une de mes courses à l'aventure, je m'étais égaré au milieu des bois de pins qui environnent le lac Maurepas; depuis quelques heures, j'avais épuisé mes petites provisions, et déjà la faim se faisait sentir. Enfin j'eus le bonheur de découvrir un sentier, et après quelques minutes de marche j'entrai dans une cabane de Missouriens. Le mari était absent, sa femme et sa fille se trouvaient seules à la maison. Celle-ci recule effarouchée comme une génisse sauvage et me regarde à travers ses grands cheveux épars, tandis que la femme, puissante matrone, belle comme une de ses aïeules normandes, s'avance vers moi et me prie de m'asseoir. « D'où viens-tu? » me demande-t-elle en me tutoyant, car le « vous » est inconnu dans ces régions solitaires de la Louisiane. A peine eus-je parlé de ma faim, que je fus installé de vive force; la mère m'apporta du lait, des patates, des gâteaux récemment cuits sous la cendre. En même temps la jeune fille remplissait mon havresac de provisions pour le voyage. On attendit que mon appétit fût satisfait, puis on me demanda des nouvelles de la France, qui, dans les traditions de ces gens simples, leur apparaissait comme un autre paradis non moins regrettable que celui de l'Éden. Quand je voulus partir, la matrone elle-même boucla mon havresac et m'accompagna jusqu'au chemin de la rivière Tangipaho, à plusieurs kilomètres de distance.

Les créoles d'origine française tendent à disparaître de jour en jour, et dans une vingtaine d'années ils seront complétement absorbés par la race anglo-saxonne. Déjà, dans la Louisiane entière, ils ne forment plus que le quinzième de la population, et grand nombre d'entre eux n'ont plus de français que le nom : langue, habitudes, mœurs, relations, tout est devenu américain. Cette absorption graduelle tient à plusieurs causes, indépendamment de l'immigration constante d'Américains du Nord. L'une de ces causes est la prodigalité des créoles. Pour subvenir à leurs dépenses, ils obèrent leurs propriétés, empruntent à 10 et 15 pour 100 à des banquiers de New-York, et peu à peu se trouvent ruinés. Une mauvaise récolte, une épidémie sur leurs esclaves, un incendie, un ouragan, les font définitivement tomber dans la classe des petits habitans, ou bien les forcent à s'expatrier pour demander à l'in-

dustrie et au commerce une existence que leur refuse l'exploitation de la terre. Ainsi les grandes propriétés se constituent aux dépens des créoles français : on cite telle paroisse dont tous les habitans étaient, il y a quinze ans, d'origine française, et dont la population actuelle se compose uniquement de *Yankees*. Bien plus, comme frappés de démence, les créoles veulent s'annihiler de gaieté de cœur. Dans le mouvement *know-nothing* qui agita si violemment les États-Unis à la fin de la présidence de M. Pierce, presque tous les créoles se prononcèrent en faveur du *nativisme*, oubliant qu'eux aussi, par leur langue et leurs noms, étaient coupables de péché originel, qu'ils seraient toujours des étrangers aux yeux des Anglo-Saxons, et que toutes leurs victoires comme parti ne pourraient aboutir qu'à leur suppression comme race.

Les nègres créoles s'en vont comme les blancs créoles, et ne se trouvent maintenant en grand nombre que dans les plantations reculées. La plupart des nègres sont importés du Maryland, du Kentucky et surtout de la Virginie, ce grand haras des états à esclaves. Ces nègres, amenés du nord et connus sous le nom de nègres américains, sont moins naïfs, moins dévoués à leurs maîtres et beaucoup plus intelligens que les nègres créoles. Nous ne voulons pas toucher ici à la question si brûlante de l'esclavage; nous constaterons seulement un fait certain, le progrès constant des nègres dans l'échelle sociale : même sous le rapport physique, ils tendent sans cesse à se rapprocher de leurs maîtres. Les nègres des États-Unis n'ont plus le même type que les nègres de l'Afrique; leur peau est rarement d'un noir velouté, bien que presque tous leurs ancêtres aient été achetés sur les côtes de Guinée; ils n'ont pas les pommettes aussi saillantes, les lèvres aussi épaisses, le nez aussi épaté, la laine aussi crépue, la physionomie aussi bestiale, l'angle facial aussi aigu que leurs frères de l'ancien monde. Dans l'espace de cent cinquante ans, ils ont, sous le rapport de l'apparence extérieure, franchi un bon quart de la distance qui les séparait des blancs. A l'étranger qui débarque pour la première fois en Louisiane, il semblerait même que le teint des blancs, aussi bien que celui des noirs, se rapproche de plus en plus de celui des peaux-rouges. Si d'autres influences ne contre-balançaient celle du climat, il se pourrait bien qu'après un certain laps de siècles les Américains eussent tous sans exception la couleur des aborigènes, leurs ancêtres fussent-ils venus de l'Irlande, de la France ou du Congo.

Le développement intellectuel et moral des nègres est bien plus remarquable encore que leur progrès physique : nombre d'entre eux sont déjà nés à la dignité d'hommes libres. On s'en aperçoit à leurs regards remplis d'une haine calme et réfléchie, qui tôt ou tard

se déchaînera. Ils écoutent leurs maîtres sans mot dire, ils s'inclinent fièrement, travaillent avec conscience; mais, dès qu'ils trouvent une occasion favorable, ils s'enfuient résolûment dans les grands bois. Pour s'appartenir peut-être pendant quelques jours seulement, ils bravent la faim, la soif, la fatigue, la solitude, la mort, la prison, les coups de fouet pires que la mort. Sentant par instinct que l'intelligence les délivrera aussi bien et mieux que la force, ils recherchent l'instruction avec ardeur, et ceux d'entre eux qui, en violation de la loi, ont eu le bonheur d'apprendre à lire donnent des leçons aux autres en se servant des feuilles éparses qu'ils trouvent sur le sol. On cite même des nègres qui ont appris la lecture tout seuls en étudiant les noms des bateaux à vapeur qu'ils voyaient passer et repasser sur le Mississipi. Les planteurs n'ignorent point ces choses : aussi envisagent-ils l'avenir avec effroi. En effet, il n'est pas sur la terre de question plus grave que celle dont la solution, de plus en plus menaçante, se prépare aux États-Unis. La fraternité des hommes étant le but de toute société, on se demande avec terreur quelles convulsions devront subir les états à esclaves avant de marcher dans la voie du progrès. L'abîme de haine se creuse de plus en plus. Combien de Curtius devront s'y jeter avant qu'il se referme et que la réconciliation soit opérée!

Quant aux peaux-rouges, il est inutile de parler de réconciliation, car bientôt il n'y aura plus entre eux et les Anglo-Saxons d'autre paix que celle du tombeau. Dans un bois voisin de la plantation où je demeurais se trouvait un ancien campement d'Indiens Houmas, séparé des champs de cannes par une simple barrière. Les tiges brisées des plantes semblaient avoir porté hier encore le poids des tentes; tout autour, les cannes sauvages, pressées comme les roseaux des marécages, formaient un impénétrable fourré au-dessus duquel les peupliers, les hêtres et les érables balançaient leur feuillage et leurs longues chevelures de *barbe espagnole*. Un vaste silence planait sur ce camp, devenu solitaire. Où étaient donc les Indiens qui l'avaient habité? Étaient-ils morts de faim dans les bois? Avaient-ils été chercher dans les déserts de l'ouest la subsistance que leur refusait la plaine fertile du Mississipi? Ou bien menaient-ils dans les forêts qui entourent la Nouvelle-Orléans la vie que mènent les *zingari* d'Europe? Nul ne le savait : tout avait disparu d'eux jusqu'à leurs traces.

Un jour, dans la vaste forêt de pins qui s'étend à l'est du Lac-Borgne, on me montra le roi Denis, chef d'une douzaine de mendians à peau rouge. Sale, hideux, couvert de loques ayant une lointaine ressemblance avec les vêtemens de peau des Sioux, il était étendu au pied d'un arbre dans un état de complète ivresse. Il mur-

murait de temps en temps des mots sans suite, puis il s'interrompait pour tendre la main et demander à boire. Ce roi Denis avait peut-être pour aïeul l'indomptable « guerrier noir » Tuscaloosa, et les hommes déguenillés qui le suivaient descendaient de ces terribles Alibamons qui détruisirent l'armée de Hernando de Soto à la sanglante bataille de Mobile, et dont la renommée, perdue chez leurs fils, ne vit plus que dans l'histoire. Bientôt ces fils dégénérés disparaîtront à leur tour, et des Indiens il ne restera plus dans la forêt que les hauts *tumuli* en terre rouge sur lesquels de grands arbres croissent depuis des siècles.

III.

Le delta mississipien commence sur la rive droite à une centaine de kilomètres plus en amont que sur la rive gauche. De ce côté, la chaîne de falaises escarpées ou *bluffs* qui longe le fleuve depuis l'embouchure de l'Ohio se continue sans interruption jusqu'au *bayou* Iberville, et force le Mississipi à descendre du nord au sud. En trois endroits, le courant vient frapper la base des *bluffs*, comme pour chercher une issue vers la gauche, et ce n'est qu'au-dessous de Bâton-Rouge, là où se termine la chaîne, qu'il coule vers le sud-est dans sa direction normale.

L'avant-dernière falaise, celle de Port-Hudson, est devenue justement célèbre par suite des savantes recherches de M. Lyell et d'autres géologues. Elle appartient à la formation éocène et contient les restes gigantesques d'animaux fossiles. Au-dessus s'étend une couche d'alluvions antiques semblable à celles qu'on appelle *lœss* sur les bords du Rhin et consistant en sables et cailloux roulés, contenant des coquilles d'eau de mer et d'eau douce mêlées avec les débris d'animaux anté-historiques. Immédiatement au-dessous des rochers s'étendent les stratifications du terrain crétacé dont on peut voir les premières assises pendant la saison des eaux basses. Le Mississipi ronge ces assises, désagrége le terrain crayeux, et roule dans son eau les morceaux de silex qu'il dépose plus loin sur le banc de sable situé en aval de la falaise. Ces cailloux roulés réjouissent l'œil, car plus bas, dans ce pays de Louisiane où le sol se compose entièrement d'argile et de sable fin, les galets sont inconnus.

La dernière falaise, celle de Bâton-Rouge, mérite à peine ce nom. Basse et arrondie au sommet, elle ne présente aucun de ces escarpemens de sable et de gravier où les pluies labourent d'énormes sillons, et qui de loin ressemblent à de vastes fortifications en ruine. C'est là que s'élève la soi-disant capitale de la Louisiane, pauvre et insignifiant village auquel le séjour des représentans de

l'état donne seul un peu de vie temporaire. Les petites collines de Bâton-Rouge forment une barrière bien peu élevée, impuissante en apparence pour résister à un fleuve comme le Mississipi, et cependant ce léger renflement du sol a suffi pour empêcher tout un golfe de la mer d'être comblé par les alluvions. Sur la rive droite ou occidentale, les plaines marécageuses de la Louisiane se projettent dans le golfe du Mexique à 200 kilomètres vers le sud; sur la rive gauche ou orientale, le contraire a lieu, et la mer avance dans l'intérieur du continent par un golfe d'abord, et puis par des lacs d'eau saumâtre qui sont évidemment des restes de l'antique Océan. Durant les âges géologiques, tandis que le Mississipi promenait ses eaux dans la plaine, et par chacune de ses oscillations à droite ou à gauche prolongeait le continent aux dépens du golfe, la partie de la mer abritée derrière les petites collines de la rive gauche ne diminuait que très lentement en superficie, et ne recevait d'alluvions que par les petites rivières qui s'y jettent et les crevasses latérales produites par le fleuve pendant la saison des crues. Dans l'état topographique actuel de la Louisiane, il faudrait un nombre incalculable de siècles pour que le Mississipi pût combler d'alluvions les lacs Borgne, Pontchartrain et Maurepas, et si jamais ils sont remplis, ce sera probablement grâce à l'intervention de l'homme. Maintenant il est encore impossible de songer à ce travail gigantesque, mais quand la Louisiane sera riche et peuplée, on saura faire travailler le Mississipi comme un puissant esclave; on lui commandera de jeter des campagnes fertiles là où s'étendent maintenant les eaux stagnantes, d'approfondir des canaux là où les bancs de sable interceptent la navigation, d'assainir un pays dans l'atmosphère duquel nagent tant de miasmes. Peu d'années suffiraient pour transformer ce pays, car, en admettant que le lac Pontchartrain ait une superficie de 2,382 kilomètres carrés et 4 mètres de profondeur moyenne, les 6 mètres cubes de boue que le Mississipi charrie par seconde pourraient le combler entièrement dans l'espace de cinquante ans. Qu'on ouvre seulement un grand canal de dérivation, et en moins d'un siècle une vaste nappe d'eau, assez vaste pour qu'en se plaçant au centre on voie difficilement à l'horizon les hautes forêts du rivage, sera complétement supprimée et remplacée par des champs de coton et des villages florissans. Un bon système de canaux creusés et entretenus dans le bassin occupé par le lac serait bien plus utile et moins dangereux pour la navigation que le lac lui-même, avec ses courans perfides et ses bas-fonds changeans. Nulle part l'homme ne pourra obtenir de plus beaux résultats avec des moyens plus simples, et plus facilement adapter la terre à son état social.

A une trentaine de kilomètres en amont de la Nouvelle-Orléans, le fleuve forme un large coude connu sous le nom de Bonnet-Carré; c'est là qu'en 1850 s'ouvrit vers le lac Pontchartrain la plus terrible crevasse dont se souviennent les planteurs de la Louisiane. Dès que le courant eut fait sa trouée à travers la digue, celle-ci s'écroula sur une longueur de plus d'un kilomètre, et un nouveau Mississipi se précipita au milieu des campagnes cultivées. La profondeur du lit de la crevasse était de 3 mètres au plus, mais le courant était d'une force extrême, et le débit d'eau dépassa 3,000 mètres cubes par seconde. De pauvres chalands furent entraînés dans ce *vortex* et emportés dans la cyprière, où ils furent mis en pièces contre les troncs d'arbres; un bateau à vapeur pesamment chargé fut également absorbé par le courant, et on ne put le retirer qu'à l'aide de puissans remorqueurs. La nouvelle bouche du fleuve coula pendant plus d'un mois, et pour la fermer il fallut attendre la fin de la crue. Déjà l'eau du lac Pontchartrain était devenue douce, et de vastes presqu'îles d'alluvions projetées au milieu de la plaine liquide changeaient la topographie de la Basse-Louisiane. Au milieu des campagnes, des levées de sable fin indiquent encore les bords entre lesquels coula le fleuve du Bonnet-Carré.

Maintenant que la digue est réparée, on peut à peine comprendre comment un mince rempart de 7 à 10 mètres de base peut contenir pendant les crues l'énorme masse du Mississipi. Quand un bateau à vapeur aborde, on dirait qu'il doit suffire d'un simple effort de la machine pour que le navire fende la levée et s'abîme parmi les champs de cannes, à 4 mètres au-dessous du niveau du fleuve. Dans cette partie du cours, les crevasses et les éboulis sont plus dangereux qu'ailleurs, parce que les terrains emportés ou noyés sont des campagnes cultivées, et que le voisinage de la capitale leur donne une valeur plus considérable. Presque chaque année, le Mississipi rompt ses digues sur quelque point et détruit les plantations de ses bords. En 1856, un ouragan retint les eaux du fleuve aux environs de Bayou-Sarah, emporta les levées, et ravagea plus de cinquante habitations; en même temps il engloutissait les îles Dernière et Gros-Caillou, situées à l'embouchure du Mississipi, et les balayait avec leurs maisons, leurs cultures et leurs habitans. Quand l'inondation menace de rompre les levées, les planteurs sont en émoi sur les deux rives; mais dès que la crevasse s'est déclarée, ils respirent enfin : l'un d'entre eux a été ruiné pour le salut de tous (1).

(1) Souvent la Nouvelle-Orléans a couru de grands dangers; mais on a entrepris de la mettre à l'abri par une digue élevée à travers l'isthme qui sépare le fleuve du lac de Pontchartrain, et retenant les eaux d'inondation en cas de crevasse. Aujourd'hui ce travail est probablement achevé.

Bientôt après avoir dépassé le Bonnet-Carré, tout annonce qu'on approche d'une grande cité : les habitations deviennent plus belles, les maisons se groupent en villages, les bateaux à vapeur se rencontrent en véritables essaims, et par-dessus les grands arbres de la rive on commence à voir poindre les hautes tours de la Nouvelle-Orléans. Au-dessous de la charmante ville de Carrolton, le Mississipi fait un détour soudain, et tout d'un coup se déroulent à la vue cette triple ou quadruple rangée de navires, ces larges quais, ce vaste demi-cercle d'édifices auxquels la Nouvelle-Orléans doit son nom poétique de *Crescent City* (cité du croissant). Des navires et des embarcations de toute espèce animent le fleuve : les énormes vapeurs se croisent en grondant, les petits remorqueurs attelés aux lourds trois-mâts les font pirouetter gracieusement sur l'eau, les ponts-volans circulent d'un bord à l'autre. Au milieu de ces monstres puissans, les esquifs nagent comme de petits insectes, et, comme pour prouver que tout ce mouvement date d'hier, de grandes bandes de canards s'abattent sur la surface des eaux, naguère encore silencieuses et désertes. Sur la rive gauche, les bateaux à vapeur rangés en ordre comme une façade de hautes maisons à triple étage, les grandes jetées en bois encombrées de balles de coton, de boucauts de sucre, de barils de farine, le quai tout couvert de voitures et de charrettes bondissant sur le pavé, enfin ce croissant de maisons qui s'étend sur une longueur de 10 kilomètres et disparaît derrière une pointe de sable et de forêts, tout cet ensemble offre une magnificence qu'aucun autre port du monde ne saurait égaler. Londres même et Liverpool, ces deux ventricules commerciaux du monde, ne peuvent être comparés à la Nouvelle-Orléans sous ce rapport, puisque les navires y sont en grande partie enfermés dans les docks, véritables cours intérieures qui ne présentent aucune vue d'ensemble.

Bien que la Nouvelle-Orléans soit située à 180 kilomètres en amont de l'embouchure, la hauteur moyenne de la ville est de 3 mètres seulement, et dans les faubourgs les plus éloignés du fleuve, le sol bas et spongieux est presque déprimé jusqu'à la ligne du niveau de la mer. Avant 1727, quand la ville n'était pas encore protégée par une digue, elle était périodiquement inondée et présentait l'aspect d'un cloaque; alors l'isthme qui sépare les eaux du fleuve de celles du lac était presque supprimé pendant les crues et se réduisait à une petite langue de terre qu'on appelait *Terre haute des lépreux*. Depuis les premiers travaux entrepris il y a cent trente ans par le gouverneur Périer, la Nouvelle-Orléans a cessé d'être une ville amphibie; aujourd'hui elle est parfaitement protégée du côté du fleuve par une magnifique levée ayant jusqu'à 100 mètres

de large. Cependant le sol est si bas que les moindres inégalités du terrain retiennent l'eau de pluie, et les grandes averses font de la Nouvelle-Orléans comme une autre Venise : aussi faut-il avoir recours à la force de la vapeur pour assécher la ville, et de puissantes machines absorbent continuellement l'eau stagnante pour la revomir dans un affluent du lac appelé le *bayou* Saint-John. Même par un temps sec, le sol est rendu humide par l'absorption capillaire, et pendant l'été prolongé de 1855 on remarqua comme un fait surprenant que des fossés d'un mètre de profondeur restaient dépourvus d'eau. Pour ne pas déposer les cadavres dans la boue, les Louisianais sont obligés de se conformer à la coutume espagnole et d'élever dans leurs cimetières de longues rangées de cryptes à plusieurs étages, où les morts sont rangés en ordre comme des livres dans une bibliothèque; même dans ces cryptes, l'air est tellement humide qu'il lui suffit parfois de vingt années pour ronger complétement les cadavres ou n'en laisser que des restes méconnaissables. Il est évident que sur un pareil sol les constructions doivent être très légères afin de ne pas s'enfoncer et disparaître; aussi les maisons étaient autrefois construites en bois, et maintenant on donne très peu d'épaisseur aux murailles de briques. La nouvelle douane, grand édifice auquel on travaille depuis une douzaine d'années, a été fondée sur un magnifique système de pilotis de 25 mètres de longueur, et cependant un simple revêtement de granit a fait baisser l'une des façades de près d'un pied; il a fallu changer les plans et donner à l'édifice une toiture en fer. Dans un avenir assez rapproché, il est certain que le fer aura remplacé le bois et la brique.

A part l'humidité du sol et l'atmosphère miasmatique, la Nouvelle-Orléans offre la plus belle position commerciale qu'il soit possible d'imaginer, et Bienville a montré une intelligence vraiment divinatrice quand il fonda la première baraque sur l'emplacement de la ville actuelle. Placée à une certaine distance de l'embouchure et cependant assez rapprochée du point où le fleuve se divise en plusieurs branches, elle domine à la fois le commerce de l'intérieur et celui de l'extérieur, et tous les produits, toutes les marchandises viennent forcément s'y échanger. En même temps elle est située sur la partie la plus étroite de l'isthme, entre le fleuve d'un côté, les lacs Pontchartrain et Borgne de l'autre, de sorte que son commerce peut rayonner vers la mer par trois voies. Quand la route des lacs sera utilisée comme elle devrait l'être, la Nouvelle-Orléans jouira de l'immense avantage d'être à la fois port de rivière et port de mer.

Le commerce de la capitale des états du sud est immense, et le transport des cotons, des farines, des viandes, y occupe un grand

nombre de navires à voile et à vapeur. En 1856, la Nouvelle-Orléans a reçu de l'intérieur une masse considérable de produits, parmi lesquels figuraient 1,795,023 balles de coton; sur le mouvement total, qui s'est élevé à 1,325 millions de francs, les importations de l'intérieur ont atteint la valeur de 764,557,230 francs. Presque tout le commerce de la Louisiane avec les états du nord et du centre se fait par l'entremise de la vapeur. Après la récolte des cotons, lorsque la première crue a dégagé les bateaux qui opéraient leur chargement sur les divers affluens du Mississipi, on voit parfois jusqu'à cinquante de ces *léviathans* descendre le fleuve en un seul jour, portant sur leur pont et sur leurs galeries trois, quatre ou cinq mille balles de coton. La vapeur seule domine le grand fleuve; on voit rarement des goëlettes de cabotage, et les *arches de Noé*, informes chalands construits en poutres grossièrement équarries, ne servent plus qu'au transport des charbons de Pittsburg.

La fièvre jaune, qui sévit périodiquement en Louisiane, et pour ainsi dire veille à la porte du grand bassin mississipien, est un grand obstacle à la prospérité de la Nouvelle-Orléans, et entraîne de singulières fluctuations dans le nombre des habitans, d'une saison à l'autre. Quelques mois après avoir eu deux cent mille âmes, souvent la cité n'en contient plus que cent mille, tant la terrible maladie répand d'épouvante. Rien de plus morne que la grande ville, lorsque les miasmes de mort pèsent sur elle. Pendant les fortes épidémies, le seul bruit qui trouble le silence de la rue est celui des voitures funèbres roulant avec rapidité vers le cimetière. Aussi presque tous les étrangers, capitalistes, industriels, travailleurs, ne s'établissent-ils en Louisiane que provisoirement, et poursuivent-ils la fortune avec fureur, dans l'espérance de pouvoir s'échapper un jour vers un climat plus sain. La Nouvelle-Orléans n'est pas une patrie, c'est un campement provisoire où les nouveaux arrivés remplacent incessamment les émigrans ou les morts. Dans ses édifices même, la cité a quelque chose de transitoire, et si tout d'un coup un point commercial mieux placé que la Nouvelle-Orléans pouvait se rencontrer, cette ville ne serait bientôt plus qu'un monceau de ruines.

Le *yellow fever* n'est pas le seul obstacle au développement industriel et commercial de la Nouvelle-Orléans : d'autres circonstances, dont la plus fâcheuse est une immoralité sans nom, agissent d'une manière défavorable sur l'avenir de cette grande cité. On ne saurait s'imaginer à quel point les actes de violence sont fréquens dans la métropole du sud. Pendant des mois entiers, chaque jour apporte son contingent d'assassinats, sans compter les duels et les « assauts et batteries; » souvent les auteurs des crimes restent impunis et se promènent au grand jour, d'autant

plus respectés qu'ils sont plus insolens. La plupart des meurtres sont systématiquement ignorés par la police, et cependant le nombre des emprisonnemens s'élève en moyenne de 25,000 à 30,000 par an, c'est-à-dire au sixième de la population. En défalquant de cet effroyable total les nègres condamnés pour être entrés au café ou pour s'être montrés dans la rue sans billet de *passe*, le nombre des condamnés est de 20,000 à 25,000, c'est-à-dire de 1 sur 8 habitans. Dans aucune ville du monde, si ce n'est peut-être à Mexico et dans la capitale de la Californie, ne déborde un pareil torrent d'iniquités. Et pour exciter tous les vices, pour enflammer toutes les cupidités, toutes les violences, plus de 2,500 *bars* (buvettes) offrent aux passans l'eau-de-vie et le rhum. Comment bâtir sur le mal une prospérité durable?

Il faut chercher une autre cause de décadence pour la vaste cité dans le peu de zèle des Orléanais pour le progrès. Le beau Mississipi, large d'un kilomètre et profond de 30, 40 et 50 mètres, a semblé aux commerçans offrir des avantages si grands qu'ils n'ont point songé à ouvrir des chemins, à creuser des canaux, à rendre plus utiles les voies naturelles qui existaient déjà. Comme toujours, les priviléges offerts gratuitement par la nature sont devenus des causes d'inaction, et c'est à son noble fleuve que la Nouvelle-Orléans doit d'être en arrière de toutes les autres villes des États-Unis sous le rapport des canaux, des chemins de fer et autres voies de communication. Les seuls chemins vicinaux qui partent de la capitale de la Louisiane sont les chemins de halage, et les voies ferrées qu'on a construites dans ces derniers temps sont bien inférieures en trafic et en étendue aux autres chemins de fer des États-Unis. Deux canaux ont été creusés pour unir la ville au lac Pontchartrain, mais ils ne peuvent recevoir que des goëlettes, et même jusqu'en 1855 l'un d'eux était resté complétement inutile au commerce. Un autre canal, appelé *canal de la Compagnie*, parce qu'il appartient à une société d'actionnaires, est censé faire communiquer le *bayou* Lafourche et le Mississipi; il n'est en réalité qu'un long réservoir de plantes aquatiques.

Jusqu'à ce jour, la Nouvelle-Orléans a simplement reçu le commerce immense que lui déversait le Mississipi; mais elle n'a fait que peu de chose pour fixer ce commerce et se rendre indispensable à tout jamais aux expéditeurs du nord. Plus habiles, les populations du haut et du moyen Mississipi se sont mis à construire des chemins de fer et des canaux pour se mettre en communication directe avec les états de l'Atlantique, en évitant les méandres du Mississipi et l'énorme détour des Florides. Le commerce est toujours à la recherche de la ligne droite : c'est en vertu de ce fait que Saint-Paul, Chicago, Saint-Louis, toute la vallée de l'Ohio, une partie de

celle du Missouri, ont fait prendre à leurs produits le chemin de Montréal, Boston, New-York; même le Tennessee et l'Arkansas cherchent à s'affranchir de la suprématie de la Nouvelle-Orléans en s'ouvrant la grande voie ferrée de Memphis à Charlestown. Il est temps que la métropole du sud se réveille de sa torpeur, car en fait de commerce les momens perdus ne se retrouvent plus. Sous peine de décadence, il faut que les Orléanais assainissent leur ville par un drainage bien entendu et des plantations d'arbres; il faut qu'ils fassent rayonner autour de leurs entrepôts un magnifique réseau de chemins de fer pour attirer chez eux voyageurs et marchandises; il faut qu'ils améliorent leurs rivières, leurs canaux, et tout leur vaste système de navigation intérieure; il faut enfin qu'ils fassent disparaître la barre et que des navires calant 10 mètres puissent entrer voiles déployées dans le lit du fleuve.

La Nouvelle-Orléans doit songer aussi à se créer des débouchés directs autres que New-York et l'Europe, car le grand circuit que ses navires sont obligés de faire autour des Florides lui crée une position très désavantageuse. Les échanges avec Cuba, le Mexique, l'Amérique centrale et la Colombie semblent être tout spécialement destinés à la Nouvelle-Orléans; son port semble le point obligé où doivent nécessairement converger tous les navires de la mer des Caraïbes. Cependant la Nouvelle-Orléans fait peu d'affaires avec le Mexique et l'île de Cuba, et n'en fait point avec la Colombie et l'Amérique centrale; elle n'ose faire concurrence à New-York, dont la position est pourtant infiniment moins favorable. L'énergie lui manque pour devenir le trait d'union commercial entre les deux Amériques; qu'elle ose, et comparativement New-York ne sera qu'une ville secondaire. Dans un pays comme les États-Unis, où le commerce est si mobile et si facilement influencé par les circonstances extérieures, peu de chose suffira pour faire de la Nouvelle-Orléans un des trois ou quatre grands *emporiums* du monde, ou pour la faire tomber dans une décadence relative.

IV.

Après le premier détour du fleuve, en aval de la Nouvelle-Orléans, la ville disparaît derrière un rideau de cypres, et bien qu'on soit encore à 180 kilomètres de la mer, on pourrait s'y croire transporté, tant le Mississipi ressemble à un vaste canal serpentant entre deux îles maritimes; la brise âpre et salée se fait déjà sentir, les nuages se superposent en strates régulières comme en plein Océan, et les grands oiseaux de mer volent par bandes à l'encontre du vent. Bientôt les plantations deviennent plus petites et plus clair-semées, les rives cessent d'être mises en culture, l'horizon de cypres se resserre

des deux côtés, et les longues chevelures de mousse viennent tremper dans l'eau jaunâtre. Là commence cette remarquable péninsule d'alluvions qui sert de gaîne au fleuve et le projette au milieu du golfe. Cette gaîne a 4 ou 5 kilomètres de largeur moyenne seulement, et les cypres du bord, au lieu de s'étendre en vastes forêts, ne forment qu'une bande étroite le long du Mississipi; derrière cette bande se cachent les savanes marécageuses ou prairies tremblantes que l'eau boueuse du golfe découpe en *bayous* et en îlots.

Le sol de ces marais ou prairies tremblantes se compose presque tout entier de débris végétaux. Pendant la belle saison, quand les herbes ont été complétement desséchées par le soleil, les chasseurs y mettent le feu, et souvent l'incendie dévore le sol jusqu'à plusieurs pieds de profondeur sans laisser aucun résidu terreux. C'est un spectacle admirable qu'un feu de prairie, surtout quand par une nuit sombre on le contemple du haut d'un bateau à vapeur montant ou descendant le fleuve. Tout un côté de l'horizon semble en feu, car c'est la terre elle-même qui flambe; la cyprière, qui déploie son épais rideau d'arbres entre le fleuve et la prairie, se détache en noir sur l'atmosphère embrasée; le Mississipi lui-même semble rouler du métal, et des reflets plombés passent sur les vagues pesantes. Les arbres de la rive opposée à l'incendie agitent leurs bras comme de gigantesques fantômes éclairés des feux de l'enfer, et derrière ces arbres l'horizon resplendit de lueurs rouges comme la lave. De toutes parts, l'eau, le ciel et la terre semblent vomir des flammes, et l'on se croirait perdu sur une île de ténèbres au milieu d'un océan de feu.

Avec les siècles, les prairies tremblantes deviendront de magnifiques formations houillères, et déjà sur plusieurs points les mousses et les herbes qui y croissent sont changées en tourbe. Le sol se compose d'un immense entrelacement de troncs, de branches et de racines que l'eau boueuse a consolidés en faisant pénétrer ses alluvions dans leurs interstices. Les troncs d'arbres déposés en stratifications régulières sont parfaitement cimentés avec la vase, et quand M. Élie de Beaumont affirme qu'à son embouchure le Mississipi est porté sur un véritable radeau, ce savant emploie certainement une expression inexacte. Les arbres qui reparaissent parfois à la surface de l'eau après être restés longtemps engagés dans le sol ont été tout simplement déchaussés par la force du courant de la glaise qui les entoure, puis reportés plus loin dans une anse où une nouvelle boue vient les agglutiner. Cependant il existe des prairies tremblantes qui flottent en réalité à la surface des eaux; mais ces prairies se trouvent à l'ouest, sur le bord de la mer ou des lacs, à une distance assez considérable du fleuve. Ainsi, dans la région des Attakapas, située sur les bords du *bayou* Tèche, an-

cienne embouchure indépendante de la Rivière-Rouge, l'eau salée se prolonge au loin dans l'intérieur des terres sous une épaisse couche de végétation qui prend une consistance terreuse et supporte le poids de troupeaux entiers, qui viennent paître sur la prairie mouvante. Là, rien n'indique l'existence de la mer, et cependant il suffit au pêcheur de creuser un trou à travers le tapis de racines pour prendre à la ligne les poissons qui pullulent dans ces eaux invisibles.

A mesure que l'on descend, la péninsule étroite d'alluvions qui sert de lit au fleuve se rétrécit de plus en plus, et les deux rives deviennent de simples plages marines battues par la vague. Du haut d'un navire, on s'aperçoit facilement qu'on est sur un fleuve d'eau douce coulant en pleine mer, et bientôt la véritable côte, restant de plus en plus à l'arrière, finit par disparaître à l'horizon du nord. Les saules remplacent les cypres sur les bords du fleuve, et leur feuillage, d'un vert pâle, se distingue à peine des eaux jaunâtres (1).

Sur une longueur d'environ 100 kilomètres à partir de la Nouvelle-Orléans, on descend ainsi entre deux étroites bandes de terre qui sont à la fois des rives fluviales et des plages marines. Enfin on arrive à l'endroit où le Mississipi s'étale en une espèce de lac et se divise en plusieurs branches. Suivant la pittoresque expression de M. Élie de Beaumont, ces branches sont ouvertes sur la mer en forme de *patte d'oie* ou plutôt en forme de patte d'oiseau grimpeur, car les doigts ne sont nullement palmés; un Hindou pourrait aussi les comparer à une fleur immense entr'ouvrant sur l'Océan sa corolle dentelée. Chacune des embouchures est séparée de l'autre par un golfe dont les plages sont encore plus étroites que celles du fleuve principal avant son épanouissement en branches distinctes. Dans quelques endroits, ces plages ont quelques mètres de largeur seulement, et pendant les tempêtes les vagues de la mer vont déferler jusque dans le fleuve par-dessus le cordon littoral. Là, le sol devient complétement spongieux; il n'est plus assez ferme pour que les racines des saules puissent s'y implanter, et l'unique végétation est celle des grands roseaux (*miegea macrosperma*), dont les racines fibreuses donnent un peu de cohésion à la vase, et l'empêchent d'être délayée et dissoute à chaque nouvelle marée. Plus loin, les roseaux disparaissent à leur tour, et les rives de boue se forment, s'engloutissent, se reforment, errant pour ainsi dire entre le fleuve et la mer au gré des vents et des flots.

(1) C'est dans cette partie du cours qu'une nouvelle embouchure de 400 mètres de largeur et de 22 mètres de profondeur moyenne s'est ouverte tout à coup. Pour éviter l'énorme détour des passes et arriver plus vite à la baie de Barataria, quelques pêcheurs d'huîtres avaient creusé un petit canal à travers la vase; mais pendant une nuit d'orage le fleuve emporta les écluses, et se forma une nouvelle embouchure connue maintenant sous le nom de *jump* (saut).

Il y a maintenant quatre passes principales, celles du sud-ouest, du sud-est, du nord-est, et la passe à l'Outre, qui est une ramification de la précédente. C'est tantôt l'une, tantôt l'autre de ces passes qui devient la véritable embouchure, et le fleuve les reprend et les délaisse tour à tour. En effet, on comprend que le Mississipi, après avoir allongé considérablement sa maîtresse-embouchure par les alluvions qu'il charrie, cherche une autre bouche plus courte et par conséquent plus inclinée pour y déverser la masse de ses eaux; quand cette nouvelle bouche est également projetée trop avant dans la mer, le fleuve se rejette de nouveau à droite ou à gauche pour se frayer une troisième issue. Ainsi, lors des premières tentatives de colonisation en Louisiane, la passe du sud était la principale. Il y a cent quarante ans, du temps de l'ingénieur Pauger, elle avait encore dix pieds de profondeur, et maintenant c'est à peine si elle roule assez d'eau pour faire flotter une pirogue; on peut dire qu'elle a cessé d'exister. A la passe du sud succéda en importance celle du nord-est, où les pilotes fondèrent le célèbre village de la Balize. La masse d'eau de cette passe diminue tous les ans; en 1853, elle n'avait plus que 2 mètres 1/2 d'eau sur la barre, et les petits caboteurs seuls osaient s'y aventurer. Depuis 1843, la passe du sud-ouest est devenue la véritable bouche du fleuve, celle dont presque tous les gros navires tâchent de forcer l'entrée. En 1853, elle avait 5 mètres d'eau; mais elle diminue constamment de profondeur, tandis que celle de la passe à l'Outre augmente dans la même proportion. Il est probable que cette dernière finira par devenir le vrai Mississipi; elle a déjà quatre mètres d'eau sur la barre, et, pour éviter un grand détour, presque tous les bateaux à vapeur qui font le commerce entre Cuba, les Florides et la Nouvelle-Orléans en tentent le passage.

La passe du sud-est en amont de la barre sert d'avant-port à la Nouvelle-Orléans, et les navires à voiles y attendent les remorqueurs qui doivent leur faire remonter le fleuve. Sur la rive gauche, on a déposé aussi délicatement que possible les maisons en planches d'un petit village auquel on donne par habitude le nom de la Balize, comme à l'ancien village de la passe du nord-est. Ces maisons sont si légères et le sol qui les supporte est si mouvant, qu'on est obligé de les ancrer comme des navires, de peur qu'un ouragan ne les emporte, et cependant la force du vent les fait quelquefois chasser sur leurs ancres. Là, tout est vase; la terre ressemble à la mer, tant elle est inondée; la mer ressemble à la terre, tant elle est parsemée de boue; au-dessus de ce chaos, l'esprit créateur n'a pas encore volé. Le fond du Mississipi lui-même est composé d'une vase presque liquide; les navires qui ont un tirant d'eau de 6 mètres peuvent passer sur la barre, qui n'a pourtant que 5 mètres de profondeur;

on a vu des navires la traverser sans autre secours que celui de leurs voiles, bien que leur coque restât engagée de plus de 2 mètres dans la boue sur l'espace d'un kilomètre.

Le spectacle de la Balize est étrange : les remorqueurs s'élancent vers la mer, s'attachent aux navires échoués sur la vase, les traînent en grondant par-dessus la barre, puis, lâchant leur prise, vont en pleine mer en capturer une autre. Sur le fleuve, de grands bâtimens, groupés quatre par quatre et rattachés ensemble par de forts câbles, semblent remonter le courant sous la pression d'une force mystérieuse; mais les souffles de vapeur et les sourds mugissemens qui s'échappent du milieu de ces navires annoncent le remorqueur imperceptible qui les entraîne, caché derrière les coques et les mâtures. L'œil, cherchant un point d'appui sur la vaste étendue des terres et des eaux boueuses, s'arrête forcément sur ces flottilles poussées par les petits remorqueurs aux vives allures. Tout devient gigantesque au-dessus de cet horizon bas et déprimé; les navires paraissent énormes, et les mâts semblent se dresser jusqu'à une hauteur impossible.

En aval de la barre, les rives du Mississipi se réduisent à un cordon de vase rougeâtre, coupé de distance en distance par de larges coulées transversales; plus loin, ce cordon même vient à manquer, et les bords du fleuve sont indiqués par des îlots de plus en plus rares qu'on dirait les crêtes de dunes sous-marines; bientôt le sommet de ces îlots ressemble à une légère pellicule jaunâtre qui flotterait à la surface des eaux; enfin toute trace de la rive disparaît, et l'eau vaseuse peut s'épandre librement sur la mer. Pendant une vingtaine de kilomètres après avoir franchi la barre, cette nappe d'eau qui fut le Mississipi conserve encore sa couleur jaunâtre; mais elle perd en profondeur ce qu'elle gagne en surface, et, déposant peu à peu les matières terreuses qu'elle contient en suspension, finit par se mélanger entièrement avec les eaux de la mer : c'est là qu'est sa véritable embouchure. Cependant cette nappe d'eau ne s'étend librement que vers l'est, car du côté du sud et de l'ouest elle est limitée par le courant du golfe qui vient frapper contre elle et la rejette à gauche vers les rivages de la Floride et de l'Alabama. La ligne de démarcation qui sépare le courant fluvial du courant maritime est droite, inflexible et comme tirée au cordeau d'un horizon jusqu'à l'autre horizon; vue du Mississipi, la ligne bleue de la mer contraste tellement avec l'eau jaune déversée par le fleuve que l'on croirait voir une terre lointaine, et quand on est sur la haute mer, l'étendue jaune que l'on voit au nord semble un brouillard épais reposant sur les flots.

Malgré le peu de consistance de la vase, les navires courent souvent un grand danger en traversant la barre, car dès qu'ils ont tou-

ché, le vent, la marée, le courant, peuvent les entraîner de plus en plus vers la terre. En même temps le mouvement de la quille soulève et livre au courant les particules les plus ténues de la vase, tandis que le gros sable reste et finit par se cimenter autour de la carène. Souvent il est impossible de renflouer les navires échoués; il ne reste plus qu'à les dégager de leurs cargaisons et à dépecer leurs membrures. Le capital qui se perd chaque année dans les vases du Mississipi est très considérable.

Il y a longtemps qu'on parle d'améliorer l'embouchure du fleuve; mais les travaux entrepris jusqu'à ce jour sont insignifians. Les états atlantiques ont toujours eu la prépondérance dans le congrès et se sont refusés à voter un budget favorable à leurs frères du Mississipi; New-York a tenu rigueur à la Nouvelle-Orléans. D'ailleurs il n'est peut-être pas bien regrettable que les millions n'aient pas encore été votés, car les ingénieurs sont loin de s'entendre sur les travaux à faire, et les subventions du congrès n'auraient peut-être servi qu'à enrichir des spéculateurs de mauvaise foi. Pour améliorer l'embouchure du Mississipi, on s'est borné à envoyer quelques bateaux dragueurs sur la barre : c'est entreprendre la tâche de Sisyphe. On a calculé que pour enlever la vase déposée journellement par le Mississipi, il faudrait entretenir une flotte de sept cent cinquante dragueurs de la force de 500 chevaux chacun, et quand même ces 325,000 chevaux-vapeur seraient constamment à l'œuvre, il n'y aurait encore rien de fait; seulement la vase déplacée irait à un ou deux kilomètres plus loin former une autre barre semblable à la première.

Quelques ingénieurs font une proposition qui séduit au premier abord par sa grande simplicité, mais qui n'aboutirait probablement pas au résultat attendu. Il suffirait, disent-ils, d'entretenir à la Balize quatre ou cinq bateaux à vapeur dont la seule mission serait de traverser et de retraverser la barre dans tous les sens, afin de tenir l'eau dans une constante agitation, soulever les vases déposées sur le fond et prévenir la précipitation de nouvelles boues. On a remarqué en effet qu'après le passage de plusieurs navires la barre devient momentanément plus profonde, parce que la vase soulevée autour de la quille a été entraînée dans le courant. Quand un navire reste à l'ancre au milieu des boues du fleuve, le mouvement qu'il imprime à la masse semi-liquide du fond suffit pour dissoudre peu à peu cette masse et creuser une espèce de fossé dans la barre; c'est ainsi qu'une *flûte* laissée en 1724 à la Balize par la compagnie française des Indes affouilla insensiblement le fleuve jusqu'à une profondeur de 8 mètres. Il est facile de reproduire cette expérience sur une petite échelle en posant une pierre ou tout autre objet sur le sable humide de la plage; aussitôt la vague viendra fouiller le

sable et creuser un petit sillon autour de cet objet. Il est donc certain que le passage continuel des bateaux agitateurs approfondirait l'embouchure; mais n'en résulterait-il pas aussi que le sable grossier finirait par occuper seul le fond de la barre au point d'empêcher complétement le passage des navires qui la toucheraient de leurs quilles? La barre serait plus profonde, mais aussi plus dangereuse. Du temps du gouverneur Bienville, la compagnie des Indes fit traîner de grandes herses de fer sur le fond mouvant du fleuve; mais les particules plus dures de la vase finirent par former un corps solide, et si le travail n'avait pas été interrompu, la barre aurait pris la consistance du roc, et les gros navires auraient été exposés à s'y briser comme sur un écueil.

Que faudrait-il faire en définitive, demande M. Ellet, pour supprimer la barre du Mississipi? Supprimer les alluvions, empêcher que la masse de boue arrive jusqu'à l'embouchure actuelle, c'est là ce que proposerait l'ingénieur. M. Ellet offre de rejeter, au moyen d'un canal, le fleuve tout entier dans le Lac-Borgne, et alors il ne doute pas que la force de la vague marine, se précipitant dans l'ancien lit, n'ait bientôt balayé la barre et recreusé le fleuve pour s'en faire un golfe. L'avenir montrera s'il a raison. « Les difficultés de ce plan sont grandes; mais les millions, dit-il, ne sauraient être mieux employés qu'à donner au grand Mississipi une embouchure digne de lui. » Dernièrement deux ingénieurs de New-York se sont engagés à donner à la passe à l'Outre ainsi qu'à la passe du sud-ouest une largeur de 100 mètres et une profondeur moyenne de vingt pieds. On les verra peut-être à l'œuvre.

Le progrès des bouches du Mississipi vers la haute mer est extrêmement variable. Vers le commencement du siècle dernier, la passe du sud-est avança de deux lieues dans l'espace de vingt ans, et le village de la Balize, qui se trouvait d'abord placé sur une île à une demi-lieue en avant de la barre, finit par être situé à une lieue et demie en amont. M. Élie de Beaumont affirme que, depuis le commencement du siècle, l'embouchure du Mississipi se projette chaque année de 350 mètres plus avant dans la mer; mais s'il parle de la passe du sud-est, qui, jusqu'en 1826, a été la principale embouchure, les faits sont loin de confirmer sa donnée, car la comparaison de la carte de Pauger, faite en 1723, et de la carte de la commission hydrographique américaine, faite en 1852, établit que pendant cet espace de temps la barre s'est avancée de 6 milles seulement, c'est-à-dire d'environ 75 mètres par an, quatre ou cinq fois moins que la vitesse de progression admise par M. Élie de Beaumont. Encore cette vitesse ne saurait-elle être considérée comme le taux moyen du progrès du delta, car le fleuve choisit alternativement l'une ou l'autre des passes pour en faire l'embouchure principale,

et l'une après l'autre les passes délaissées restent stationnaires. En réalité, le progrès du delta mississipien tout entier ne doit pas être évalué à plus de 20 mètres par an ou 2 kilomètres par siècle.

Les calculs établis sur la marche du delta ne peuvent avoir de valeur absolue, puisqu'ils reposent tous sur une hypothèse inexacte, celle de la régularité parfaite des divers phénomènes pendant une longue suite de siècles. Quelques expériences, faites avec le plus grand soin dans le courant d'une cinquantaine d'années, ne nous autorisent point à conclure sur l'économie du fleuve pendant les milliers de siècles écoulés : pour cela, il faudrait aussi que le volume des eaux, la vitesse du courant, la quantité des alluvions, fussent toujours restés les mêmes. Bien loin de là, les fleuves ont, comme tout ce qui vit, comme les arbres et les animaux, leur période d'accroissement et leur période de décadence. Il en est qui naissent : ainsi la Tornéa s'allonge graduellement à mesure que la Finlande et la Scandinavie émergent de l'Océan; plus tard, elle recevra dans son lit les diverses rivières qui se déversent maintenant dans le golfe de Bothnie, et finira par se réunir à la Néva, à l'embouchure du golfe de Finlande. Il est aussi des fleuves qui se meurent, les Deria de Tartarie, le Jourdain, le Desaguadero. Il en est d'autres qui ont cessé d'exister, tels que les fleuves sans eau de l'Égypte et du Sahara. Le soulèvement des montagnes, l'émergence ou la dépression des continens, leur lente précession autour du globe, semblable à la précession des équinoxes, la direction des vents, et leur capacité d'absorption pour l'humidité, créent ou détruisent les fleuves à la longue. Ainsi le Mississipi, tout en allongeant son cours par suite de l'émergence de son continent et du dépôt de ses alluvions, diminue nécessairement d'importance dans l'économie terrestre à mesure que les pics des Montagnes-Rocheuses se haussent pour arrêter au passage les vapeurs de l'Océan-Pacifique. Il nous est donc impossible aujourd'hui de savoir d'une manière exacte l'ancienneté du delta. Cependant les calculs établis sur l'âge minimum des alluvions fluviales sont relativement très utiles : ils nous font assister aux conquêtes graduelles de la terre sur l'Océan; ils pourront nous guider plus tard à de plus vastes calculs sur l'âge de toutes les couches sédimentaires; mais surtout ils agrandissent notre horizon. Bien au-delà des siècles bibliques, ils nous montrent ces mêmes flots jaunâtres saturés de la même argile, tamisant leurs îlots et rejetant leurs troncs d'arbres sur le bord du même golfe; ils nous font assister à la vie du globe alors que, suivant la tradition juive, la terre était encore informe et vide. Pour computer l'âge minimum du delta et de la plaine qui s'étend depuis l'embouchure de l'Ohio jusqu'à la mer, le géologue Lyell a pris la seule méthode convenable : il a évalué la masse probable des dépôts d'alluvions

pour savoir combien il avait fallu de siècles au Mississipi pour déposer cette énorme quantité de boue et d'argile. Malheureusement les données qu'il a pu recueillir lors de son voyage étaient loin d'être complètes. Il suppose que le Mississipi charrie seulement 3 mètres cubes de boue par seconde, tandis qu'il en roule au moins 6 mètres, en admettant que le fleuve tienne en suspension la 3000e partie seulement de son volume en matières terreuses. Peut-être aussi M. Lyell donne-t-il à la plaine qui s'étend de l'embouchure de l'Ohio jusqu'à celle de la Rivière-Rouge une profondeur trop considérable, et, partant de ces évaluations erronées, il trouve que le remplissage du delta a dû employer pour le moins 100,500 années.

L'ingénieur Ellet, qui mieux que personne au monde a étudié le Mississipi, tombe dans l'excès contraire : il trouve que la masse des alluvions aurait pu être déposée dans le court espace de temps de 22,222 ans; mais cette évaluation trop faible provient de ce qu'il donne aux détritus du delta inférieur une épaisseur moyenne de 45 mètres seulement. Au contraire, tous les sondages attestent que la couche d'alluvions est pour le moins épaisse de 200 mètres; à cette profondeur, les ingénieurs du puits artésien de la Nouvelle-Orléans n'ont trouvé que de l'argile bleue alternant avec des couches de sable, des troncs d'arbres, des lits de *gnathodon cuneatus*, coquillages semblables à ceux que l'on trouve en si grande quantité dans les eaux du Lac-Borgne, et rien n'annonçait que la sonde fût sur le point d'atteindre encore le fond solide. De même une ligne tirée de la pointe méridionale de la Floride à l'embouchure du Mississipi, ligne où déjà les atterrissemens sont très considérables, indique une profondeur moyenne de 200 mètres. Ainsi nous pouvons admettre que l'épaisseur totale de la couche d'alluvions du delta inférieur atteint et dépasse probablement 200 mètres : en admettant cette épaisseur pour notre évaluation, nous trouverons que le dépôt des détritus alluvial a nécessité une période de plus de 55,000 ans (1). De même, en calculant l'ancienneté du corps

(1) La superficie du bas delta est de 35,225 kilomètres carrés. Pour le former, il a donc fallu 7,045,000,000,000 mètres cubes d'alluvions. La plaine de l'Ohio à la Rivière-Rouge s'étend sur une superficie d'environ 70,000 kilomètres carrés. La profondeur des dépôts peut y être évaluée en moyenne à 50 mètres. Pour remplir cette plaine, il a donc fallu 3,500,000,000,000 mètres cubes, ce qui pour la plaine et le delta nous donne un total de 10,545,000,000,000 mètres cubes d'alluvions. Or le fleuve roule en moyenne 18,038 mètres cubes d'eau par seconde, et si les matières terreuses forment, comme le veulent MM. Riddell, Tyler, Ellet et d'autres, la 3,000e partie des eaux du fleuve, le dépôt de boue qui se forme à l'embouchure doit être de 6 mètres cubes par seconde, ou de 191,666,000 mètres cubes par an. A ce taux il a fallu au moins 55,017 années pour que le Mississipi, ce rude travailleur, pût remplir son vaste delta, égal à la cinquième partie de la France en étendue, et jeter dans le golfe du Mexique les bases d'un delta futur.

d'Indien trouvé dans le sol à une très grande profondeur au-dessous de l'usine à gaz de la Nouvelle-Orléans, on a prouvé que les forêts superposées l'une au-dessus de l'autre dans le sol ont dû se succéder pendant 57,600 ans au moins depuis la mort du sauvage. Cette coïncidence tout imprévue ne laisse pas d'être remarquable.

Nous voilà bien loin de l'âge de cinq ou six mille ans que la théorie célèbre de M. Élie de Beaumont attribue aux deltas, et cependant le Mississipi est tellement actif que pour élever à son embouchure une île d'un kilomètre de côté et d'une profondeur moyenne de 200 mètres, il lui suffirait d'un an et de quelques jours. Si le delta n'avance en moyenne que d'une vingtaine de mètres, c'est évidemment parce que la grande masse de ses alluvions va se perdre dans le fond du golfe du Mexique. Combien d'îlots de vase les vagues n'ont-elles pas démolis pour en répandre les débris sur les côtes depuis la Balize jusqu'au cap Sable, et comment pourrait-on savoir maintenant la masse de ces alluvions emportées par le courant des Florides? Un jour, quand on connaîtra parfaitement la superficie, la profondeur du delta, le débit moyen des eaux et des matières solides qui les saturent, les calculs actuels seront modifiés sans aucun doute. Les belles cartes de M. Franklin Bache contribueront à nous faire obtenir ce résultat.

Il ne nous reste plus à parler que du système employé pour lutter contre les envahissemens de ce puissant fleuve, et dont nulle part mieux que dans la partie maritime de son cours on ne peut apprécier les inconvéniens. Ce système consiste en des levées d'une longueur de plusieurs centaines de kilomètres construites sur ses bords. Or, loin d'empêcher les inondations, ces levées ne servent qu'à les rendre plus imminentes. Autrefois les débordemens du fleuve étaient périodiques : l'eau de crue s'épanchait par-dessus les rives, amortissait la force du courant dans les racines entrelacées et les herbes des marécages, déposait toute la vase qu'elle tenait en suspension, et peu à peu descendait vers la mer par les *bayous* du delta, limpide et clarifiée. A mesure que le delta s'allongeait et que le fond du lit s'élevait, les alluvions se répartissaient à droite et à gauche sur les campagnes, exhaussaient le niveau du sol et formaient des levées naturelles bien plus solides et durables que les levées artificielles de nos jours. Le mal portait son remède avec lui, et si le fond haussait, les rives haussaient en proportion. Aujourd'hui les digues latérales empêchent l'eau des crues de se déverser dans les campagnes : toutes les alluvions restent forcément dans le courant, et ne peuvent plus se déposer qu'à l'embouchure même. Aussi le progrès du delta vers la mer s'opère-t-il plus rapidement qu'autrefois; le lit s'élève en proportion pour ré-

gulariser la pente du Mississipi, les inondations augmentent de hauteur, et, sous peine de voir de terribles crevasses ravager le pays, il faut sans relâche donner également plus de hauteur aux levées, qui s'étendent déjà sur une longueur de plus de 800 kilomètres à droite et à gauche du fleuve. Ainsi on endigue les bords, afin de prévenir les inondations, et les digues elles-mêmes sont des causes d'inondation; plus elles sont élevées, plus il est nécessaire de les élever encore : il est impossible de sortir de ce cercle vicieux. A la longue, il faudrait construire des levées semblables à celles de l'Hoang-Ho ou du Pô près de Ferrare, et les construire jusqu'à 25 mètres et plus encore au-dessus du niveau de la plaine. Les anciennes levées, dont on trouve les restes dans la campagne à une certaine distance du bord, étaient beaucoup plus basses que les nouvelles; en quelques endroits, la différence de hauteur s'élève à 2 mètres. Cette différence ne saurait provenir d'un tassement du sol, car les retranchemens et les remblais peuvent se conserver pendant des milliers d'années sans que l'élévation en diminue d'une manière appréciable. Les anciennes levées du Mississipi ont encore une forme aussi régulière et des côtés aussi égaux qu'à l'époque même de la construction.

Une autre cause, provenant aussi du travail de l'homme, menace le sort des levées dans la Basse-Louisiane : cette cause est l'asséchement graduel des immenses marécages qui s'étendent à droite et à gauche du Mississipi dans la partie moyenne de son cours. On a vu que le fleuve déverse dans ces marécages environ 40 pour 100 de la masse totale de ses eaux, et n'en reçoit le résidu que deux ou trois mois après le passage de l'inondation, alors que le niveau des marécages est à son tour plus élevé que celui du fleuve. Si toute cette masse d'eau, équivalente à près de la moitié d'un autre Mississipi, ne pouvait pas s'épancher par-dessus la rive dans les marais, le lit du fleuve dans la Basse-Louisiane serait incapable de la contenir, et tout serait ravagé : campagnes, villes, populations seraient emportées et vomies dans la mer du Mexique. Eh bien! cette terrible catastrophe se prépare, mais elle se prépare graduellement, de manière à donner à l'homme le pouvoir de l'éviter. En effet, l'agriculture se développe chaque jour sur les bords du Mississipi moyen : beaucoup de marais sont asséchés, d'autres sont défendus contre les inondations par des levées nouvelles; l'eau qu'ils absorbaient pendant la crue reste maintenant dans le fleuve et descend vers la Nouvelle-Orléans avec une vitesse de 8 kilomètres et même parfois de 11 kilomètres à l'heure. C'est un déluge qui s'abat.

On suppute en général que la tranche d'eau de pluie tombant annuellement dans le bassin du Mississipi est de 1 mètre; mais la rareté des pluies dans le grand désert de l'ouest nous fait supposer

que cette estimation est trop élevée : le chiffre de 80 centimètres nous semble plus rapproché de la vérité. De cette quantité d'eau tombant dans son bassin, le Mississipi reçoit environ 10 centimètres, c'est-à-dire la huitième partie; le reste se perd dans les marécages et les forêts, ou bien s'évapore de nouveau après être tombé. Mais supposons que, par suite de l'asséchement des marécages, seulement 1 centimètre d'eau de plus soit entraîné dans le Mississipi pendant la période de l'inondation : ce ne serait que la quatre-vingtième partie de l'eau totale qui tombe dans le bassin, et cependant, répartie sur les soixante jours de la crue, cette augmentation fournirait au Mississipi de 10,000 à 11,000 mètres cubes de plus par seconde, assez pour engloutir toute la Basse-Louisiane.

Pour résister à l'énorme masse d'eau recueillie dans le vaste bassin qui s'étend des Rocheuses aux Alleghanys, les levées semblent bien faibles : à peine assez hautes pour que l'inondation probable n'en dépasse pas la crête, elles ont les côtés inclinés sous un angle de quarante-cinq degrés, et quand elles sont tant soit peu minées dans la partie inférieure, elles s'écroulent d'elles-mêmes. Imposantes par la hauteur à laquelle elles s'élèvent dans les endroits dangereux, et qui les fait ressembler alors à de véritables fortifications, elles sont en d'autres endroits si mal construites que des colonies de rats musqués en font justice, et les percent dans tous les sens de leurs galeries souterraines. Il n'est pas un canal au monde dont les berges ne soient plus larges et plus solides que les digues qui doivent contenir le puissant Mississipi. Maintenant les propriétaires riverains sont chargés de l'entretien des levées, et le gouvernement les aide quand il s'agit d'une réparation urgente. Ce soin, si important pour la sécurité publique, devrait être confié à d'autres mains que celles de propriétaires souvent obérés; il est probable qu'une compagnie à laquelle on concéderait une double ligne de chemin de fer sur les bords du fleuve serait dans son propre intérêt meilleure gardienne de l'intérêt général.

Là cependant n'est pas la véritable solution du problème des envahissemens du Mississipi. Sur tous les points du monde, en France comme en Chine, en Italie comme aux États-Unis, il est à croire que les inondations seront tôt ou tard réprimées de la même manière par l'établissement d'un système de réservoirs jouant dans l'économie des fleuves le même rôle que le volant dans la mécanique. Les dernières inondations de la France ont ouvert tous les yeux sur cet important sujet, et l'idée énoncée par M. Rozet de saisir à la gorge tous les torrens au sortir de leurs cirques de montagnes et d'en régulariser le débit par des digues criblantes a trouvé tous les esprits préparés à l'admettre. Nous avons vu que, depuis quinze ans, M. Ellet propose une opération analogue pour régula-

riser le cours de l'Ohio et de tous ses affluens. Pour diminuer la violence des inondations du Mississipi, il suffirait aussi de creuser un autre lit au fleuve à quelques kilomètres au-dessous de la Nouvelle-Orléans et de le diriger en droite ligne vers le Lac-Borgne : aussitôt le niveau des crues, qui maintenant est de 4 mètres plus élevé que celui de la mer, baisserait de toute sa hauteur; le fleuve, pour régulariser sa pente, recreuserait lui-même son lit en amont de l'embouchure, et les levées de la Basse-Louisiane cesseraient d'être continuellement en danger.

On devrait faire également ce qu'on a fait en Hollande et ailleurs sur une moindre échelle : former à droite et à gauche du fleuve de vastes bassins de colmatage où les eaux de crue viendraient déposer leurs alluvions. Chaque nouvelle inondation déposerait une nouvelle couche de terre fertile, et c'est ainsi que peu à peu se formerait une digue indestructible déposée par le Mississipi lui-même. Tout progrès industriel et agricole consiste à utiliser au profit de l'homme les forces dangereuses de la terre, à dompter la nature indisciplinée, à faire servir pour son bonheur tout ce qui semblait créé pour asservir l'humanité. Ces forêts profondes où l'on respire la mort avec l'humide parfum des plantes doivent être assainies, ces marécages d'où s'exhale une fiévreuse atmosphère doivent être comblés, ce fleuve menaçant dont le planteur regarde avec inquiétude le courant rapide doit être muselé. Il faut que bientôt le doigt de l'homme puisse guider le Mississipi et le faire serpenter à sa guise à travers le continent comme un précieux auxiliaire, et non plus comme un ennemi.

Telle est en résumé l'histoire de ce magnifique cours d'eau que les poètes ont si bien nommé le père des fleuves, ce Mississipi qui, depuis les sources du Missouri jusqu'à la mer, a 7,000 kilomètres de longueur, reçoit les eaux d'un bassin de plus de 2 millions de kilomètres carrés et déverse dans le golfe un volume de liquide variant de 15,000 à 30,000 tonneaux par seconde. C'est là ce fleuve que l'un des premiers gouverneurs de la Louisiane disait n'être pas même capable de faire flotter une pirogue d'Indiens; maintenant 750 bateaux à vapeur, portant des marchandises pour une valeur de 3 milliards de francs, naviguent sur les 13,000 kilomètres de développement total qu'il offre avec ses branches et ses affluens. Et cependant le commerce du Mississipi est dans l'enfance. Quelques-unes des provinces riveraines, telles que l'Iowa, l'Illinois et le Missouri, compteront bientôt parmi les points industriels et agricoles les plus importans du monde, et c'est là que se trouvera le centre politique autour duquel graviteront les destinées sociales de tout le continent nord-américain. Déjà le centre de population de la répu-

blique fédérale se trouve sur les bords de l'Ohio et se rapproche continuellement de l'ouest. En même temps le commerce, l'industrie, la richesse, se déroulent, comme la population, le long des rives de l'Ohio, vers ce point de croisement où l'Ohio, le Missouri et le Haut-Mississipi viennent se rencontrer, et vers lequel les grands lacs du Canada, véritable Méditerranée de l'Amérique du Nord, projettent comme un golfe les eaux du Michigan. Aujourd'hui la population de la plaine du Mississipi est de quatorze millions d'habitans; en 1900, elle sera de cinquante millions. Peut-on fixer des limites aux progrès fabuleux de l'Amérique du Nord alors qu'on y voit pousser les hommes, comme si un nouveau Deucalion y semait les os de sa mère, par mille et par millions, alors que la solitude d'hier devient la cité d'aujourd'hui, et que le silence morne du désert fait soudain place au mugissement de la vapeur et au roulement des chars? Il me semble voir dans le Mississipi comme un grand chêne dont chaque branche portera son peuple toujours en mouvement; j'entends bruire dans ses rameaux comme un tumulte de nations futures.

Les cours d'eau n'ont plus aujourd'hui leur antique importance, car ils ne sont plus les seules voies de communication entre les peuples. Aucun fleuve ne sera désormais ce qu'était le Nil pour les Égyptiens, à la fois le père et le dieu, celui qui faisait naître les peuples, les récoltes et la civilisation dans sa vase échauffée par les rayons du soleil. Aucun autre Gange aux ondes sacrées ne coulera désormais sur la terre, car l'homme n'est plus l'esclave de la nature. Il peut se créer des chemins artificiels plus courts et plus rapides que les chemins naturels, et la seconde nature, plus vivante, qu'il se crée par le travail de ses mains, le dispense d'adorer la première nature, qu'il vient d'asservir. Le Mississipi néanmoins sera plus important comme esclave qu'il ne l'aurait jamais été comme dieu. Il apporte sans cesse au sud les produits, les navires, les eaux, les alluvions et le climat du nord; il sert d'artère centrale à tout cet organisme de montagnes, de vallées et de plaines où vont se parsemer les villes par milliers et les hommes par millions; comme le sang, il peut aussi recevoir le nom de chair liquide. Il vivifie l'Amérique du Nord par son mouvement, la sculpte par ses érosions, la complète par son delta toujours envahissant. Un jour, il sera le grand travailleur dont l'homme se servira pour tailler une nature à sa guise; il rongera les collines, remplira les lacs et jettera des péninsules dans la mer pour obéir à nos ordres. Son éternelle et puissante vie deviendra le complément de la nôtre.

ÉLISÉE RECLUS.

L'ÉGLISE

ET

LES PREMIERS EMPEREURS CHRÉTIENS

L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle, par M. Albert de Broglie; 4 vol. in-8°.

Si notre siècle a une mission, c'est de refaire l'histoire. C'est, à vrai dire, l'œuvre de tous les siècles, car tous tendront, jusqu'à la fin des temps, à s'approcher d'un idéal dont chacun trace à sa manière quelque trait, sans jamais le reproduire tout entier, aussi bien l'idéal de l'histoire que celui de l'art ou de la poésie. — Eh quoi! dira-t-on, l'histoire, c'est la réalité. Quand elle a été une fois saisie et fixée, que reste-t-il à faire? — Oui, sans doute, l'histoire est la réalité, mais c'est la réalité complète, embrassée dans son ensemble et sous tous ses aspects, atteinte dans ses dernières profondeurs; ce sont les événemens avec leur physionomie et leurs causes, les hommes avec leurs sentimens et leurs caractères, les événemens et les hommes avec toutes les circonstances qui les ont faits ce qu'ils ont été. L'étude de la réalité ainsi comprise est inépuisable, nul ne peut la reproduire intégralement : chacun voit un côté de cette figure qui a un nombre infini de côtés, et c'est ainsi que se forme peu à peu la représentation approximative, mais toujours de plus en plus fidèle du passé.

Chaque siècle est donc appelé à recommencer ce portrait de l'humanité, dont chacun d'eux augmente et parfois altère la ressemblance. En appliquant leur propre génie à l'intelligence du passé, ils sont exposés à le fausser par un endroit, mais il leur est donné d'y pénétrer par un autre. Ce qui est leur cache tour à tour ce qui a été et le leur révèle. Cela est vrai de tous les temps; mais il en est de plus favorables que d'autres à cette œuvre, qui doit se reprendre et se perfectionner sans cesse. Les auteurs contemporains sont ceux qui méritent le plus de créance quant à l'exactitude des faits qu'ils rapportent et dont ils ont été témoins, mais ils sont les plus mal placés pour en apprécier le caractère et la portée véritables. Les mieux informés sont en général acteurs en même temps que témoins. Or un témoin qui a pris part à un fait sur lequel il vient déposer est toujours suspect au juge, — et ici le juge est la postérité; — il est naturel que ce témoin se ménage dans sa déposition, ou même cherche à se faire valoir : on ne peut attendre qu'il soit tout à fait juste pour ceux qu'il accuse, et dont la condamnation importe à son innocence. Même quand l'historien a vécu en dehors des événemens qu'il raconte, il a partagé les opinions, les passions qu'ils ont fait naître. Ces événemens mêmes, il n'a pu les apercevoir que de loin, à travers les illusions de la scène; il n'a point passé dans la coulisse et derrière le rideau. Perdu dans la foule, qui le pousse en tout sens et l'empêche de bien voir, il est souvent aussi peu en état de raconter les faits qui se sont accomplis autour de lui que ce soldat qui avait passé la journée, dans un chemin creux, à tirer de la boue une pièce de canon, et qui appelait cela avoir vu la bataille d'Austerlitz. L'historien contemporain ne peut donc être l'historien définitif, et on ne saurait guère accepter son œuvre qu'à titre de renseignemens. Après que l'histoire a été faite ou qu'on l'a crue faite, elle est nécessairement à refaire. Le progrès de la science historique s'accomplit par des efforts constamment répétés, mais ce progrès est très lent. Chaque siècle tire de son sein un résultat nouveau : sa propre manière de voir lui donne parfois l'intelligence de ce que les temps antérieurs n'ont pas découvert; mais il arrive qu'en mettant en lumière une partie de la vérité historique qui n'avait pas encore été éclairée, on en met une autre dans l'ombre, de sorte que, tout en avançant sur un point, l'histoire recule sur un autre. Elle marche comme le pèlerin qui alla jusqu'à Jérusalem en faisant deux pas en avant et un pas en arrière.

Prenons pour exemple le livre de M. Albert de Broglie sur *l'Église et l'Empire au quatrième siècle*. Un contemporain ne pouvait pas l'écrire, car au IVe siècle l'historien de l'empire ne pouvait être l'historien de l'église. Le même homme ne pouvait bien raconter

les guerres et les conciles, tracer un tableau de l'administration et exposer des problèmes théologiques, et si cet homme s'était trouvé, il aurait été nécessairement de l'empire contre l'église ou de l'église contre l'empire. Si même on le suppose impartial, il n'aurait pu apprécier le rôle ni de l'un ni de l'autre, parce que les conséquences en étaient encore à naître. L'église commençait humblement, on ne pouvait soupçonner qu'elle serait un jour maîtresse d'une partie de la terre. L'empire byzantin commençait avec grandeur, et on ne pouvait prévoir à quel degré d'abaissement il descendrait. Pour juger une institution, il faut attendre qu'elle ait vécu. Au moyen âge, en supposant que la critique historique eût existé, écrire impartialement l'histoire de l'église et de l'empire au IVe siècle n'eût pas été possible; cette histoire eût été nécessairement guelfe ou gibeline. Plus tard, elle a été écrite soit par des historiens ecclésiastiques étrangers à la politique, soit par des écrivains politiques étrangers à la théologie. Tillemont, malgré quelques excès de jansénisme, a donné un modèle de jugement critique, mais sans vues d'ensemble, sans chercher à animer les faits et à faire vivre les personnages; il a disposé d'admirables matériaux pour une histoire plutôt qu'il n'a écrit une histoire. Gibbon a fait marcher parallèlement les deux parties de ce sujet, quand il l'a rencontré sur son chemin; mais l'église avait en lui un ennemi passionné et un historien trop étranger aux intérêts qui s'agitaient dans ses luttes. L'histoire de l'église et de l'empire au IVe siècle, malgré les vives lumières qu'a jetées abondamment sur elle un regrettable écrivain, Ozanam, dont elle n'était pas le sujet principal, car son sujet était la civilisation au Ve siècle, cette histoire restait à traiter, et je crois que c'était à notre temps qu'il appartenait de l'écrire.

Ce siècle est historique, parce qu'il peut être impartial. La partialité a sa place et son rôle dans l'histoire. Elle met en relief une des faces d'un temps, et par son exagération même, qui rectifie souvent une exagération contraire, elle force l'esprit à voir ce qu'il ne regardait pas, sauf, après avoir outré sa découverte, à la restreindre. Les services que la partialité peut rendre à l'histoire ne lui ont jamais manqué. Si l'observation de certains traits de la physionomie d'un temps a profité de la passion qui les mettait d'autant plus en saillie qu'elle en voilait d'autres, l'histoire a pu dire à ceux qui lui rendaient ce genre de service comme le régent à Dubois, qui lui manquait de respect dans un bal masqué : « Tu me déguises trop. » Mais il faut qu'il y ait des momens où la rumeur de l'auditoire fasse silence pour qu'on puisse entendre débattre la cause; il faut, après les plaidoyers contradictoires et passionnés des avocats, le résumé équitable du juge. Or notre siècle me paraît se trouver dans des

conditions avantageuses pour faire ce résumé, qui ne dicte pas le verdict des jurés, mais les met en état de le prononcer.

Notre siècle peut être impartial au moins quand il s'agit de sujets aussi éloignés de lui que l'église et l'empire au IVe siècle. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore quelques ennemis acharnés du christianisme dans l'histoire qui le rendent responsable de toutes les fautes de l'église, et à qui le souvenir ou le spectacle de ces fautes fait perdre la mémoire de tout le bien qu'elle a pu faire au monde. D'autre part, il est des hommes qui ne veulent pas qu'on touche à l'histoire de l'église, comme si on ne pouvait y toucher sans ébranler la religion elle-même. Les attaques violentes et iniques dont le livre que je vais examiner a été l'objet l'ont trop prouvé; mais ces deux tendances extrêmes ne sont ni l'une ni l'autre dans l'esprit de notre temps. Notre temps n'est ni systématiquement hostile à l'église ni aveuglément passionné pour elle. Dans ces matières, pour beaucoup l'impartialité est rendue facile par l'indifférence. Quant à l'auteur de *l'Église et l'Empire au quatrième siècle*, il est habituellement impartial sans être jamais indifférent, ce qui vaut beaucoup mieux, car l'impartialité produit la lumière, et l'indifférence éteint la flamme. M. Albert de Broglie est un zélé champion du catholicisme, il marche au premier rang dans cette généreuse phalange de chrétiens convaincus et ardens qui n'ont pas cru que, pour soutenir la cause de la religion, il fallût déserter la cause de la liberté. Il est libéral dans la véritable acception du mot. A des croyances très arrêtées, il unit une grande largeur d'esprit; il ne veut pas servir la cause pour laquelle il a si vaillamment et toujours si courtoisement combattu en rétrécissant et en mutilant l'histoire. Soumis au dogme, il discute les faits. Docile enfant de l'église en matière de foi, hors de là il juge sans timidité, franchement, loyalement, les événemens et les hommes.

M. de Broglie commence par mettre en présence ses deux personnages, l'empire et l'église. L'empire romain est bien peint, bien jugé, énergiquement flétri. La fiction hypocrite par laquelle Auguste, en laissant subsister le nom de toutes les magistratures, s'attribua tous les pouvoirs, est justement appelée le mensonge politique d'Auguste, et l'impuissance de cette fiction à fonder même un despotisme régulier est démontrée par la triste condition de l'empire et des empereurs. Seulement il m'est impossible de prendre au sérieux l'édit de Caracalla accordant le droit de citoyen à tous les hommes libres de l'empire, quand il n'y avait plus dans l'empire ni citoyens ni liberté. Je ne puis pas admirer non plus l'esprit d'égalité que les jurisconsultes de cette époque introduisirent dans la loi romaine, car cette égalité était celle de la servitude. Je

déteste ces « théories de droit qui renfermaient des maximes d'absolutisme pur fondées sur la délégation de la souveraineté populaire, » car le résultat de ces maximes et du pouvoir sans frein, sans contrôle et sans limites qu'elles consacraient, amena la dislocation de l'empire sous Gallien, et ce « chaos effroyable que présentait sur une immense surface le sol de l'empire, si soigneusement nivelé par la politique des césars. »

Pour bien faire apprécier l'action du christianisme sur la société païenne, il fallait montrer où en était le paganisme, avec toutes ses confusions et ses incertitudes, entre le vieux culte romain, les fables riantes de la Grèce et le mysticisme de l'Orient. « Dans cet éclectisme, dit très bien M. de Broglie, dans ce confluent, pour ainsi parler, de toutes les religions, les diverses dispositions de l'âme se trouvèrent d'abord à l'aise. Nulle gêne ne pesait sur les actions, nulle croyance bien définie ne s'imposait inflexiblement aux esprits. Dans ce nombre infini de traditions qui changeaient de lieu en lieu, de poète en poète, personne ne serait venu à bout de tout croire, mais personne n'avait la mauvaise grâce de tout nier; on prenait, on laissait, on priait les dieux, on les raillait à son gré, suivant l'humeur ou l'intérêt du jour. Assez de foi demeurait pour appuyer un peu dans ses défaillances la vacillante raison humaine, pas assez pour l'assujettir à une règle et la faire marcher dans une voie droite : situation merveilleusement appropriée à une race amollie, qui n'avait ni l'énergie d'une foi vive, ni la hardiesse d'un doute raisonné. » Il y a dans cette peinture de la finesse et de la force.

Évidemment le monde ne pouvait en rester là; le stoïcisme, que M. de Broglie juge avec un peu de sévérité, était une philosophie sublime, mais incomplète, et ne pouvait, comme il le dit avec raison, devenir la religion du grand nombre. C'est en présence de ces doctrines confuses, insuffisantes, incertaines, que le christianisme vint proclamer la sienne; c'est dans cette société avilie, décomposée, envahie, périssant par son principe, qu'une société nouvelle, l'église, se forma pendant trois siècles d'oppression et de persécution. Le premier rapport de l'église et de l'empire fut celui-ci : l'empire s'efforça d'étouffer l'église; l'église se mit à vivre et à croître malgré l'empire. Il n'y a rien de plus héroïque dans l'histoire que cette lutte sans combat, cette protestation sans violence, ces milliers d'êtres humains qui meurent avec joie dans les supplices parce qu'ils veulent adorer leur Dieu et ne veulent pas adorer leur empereur. L'indépendance de la pensée, la dignité de l'âme humaine, n'ont jamais été représentées plus admirablement que par les martyrs. A Rome, où j'écris, quand je veux retrouver les souvenirs de la liberté, je ne vais pas les chercher au Forum, d'où

les monumens de la république ont disparu; non, j'entre au Colisée, ou je descends aux catacombes.

Il n'y a rien de plus lâche parmi toutes les lâchetés de l'empire romain que la persécution des chrétiens. Jamais on ne méprisera assez ce pouvoir sans fanatisme de croyance, et par là au-dessous même de l'inquisition, torturant des vieillards, des femmes, des enfans, parce qu'ils ne veulent pas brûler un grain d'encens devant des divinités ridicules ou des empereurs infâmes, et cette multitude, encore pire que les souverains qu'elle avait faits, s'amusant de ces tortures infligées à tout ce qui valait mieux qu'elle. Après tant de siècles, il est impossible, en dehors même de la cause religieuse, de contempler de sang-froid ce long attentat contre l'humanité, cette terreur qui a duré trois cents ans; mais en prenant si vivement le parti des martyrs contre leurs bourreaux, on s'expose à scandaliser certains hommes qu'on croirait moins chatouilleux à l'endroit des empereurs païens. C'est ce qui est arrivé à celui qui écrit ces lignes; pour avoir manqué de respect à l'empire romain, il a été sévèrement relevé dans un journal religieux. Il semblerait que l'empire romain devait être plus odieux à de si bons chrétiens qu'à personne; mais le despotisme en lui-même est une si belle chose à leurs yeux et on pourrait faire un si bon usage de la persécution, qu'il faut aviser à ne pas dégoûter de l'un et à ne pas décourager de l'autre.

M. de Broglie n'est pas un de ces hommes-là, car ils sont ses adversaires. Jamais livre ne respira mieux que le sien le mépris de la force et ne fut animé d'une sympathie plus vive pour les résistances généreuses. On ne peut donc lui faire un reproche d'avoir cherché comme historien à comprendre les persécutions, que comme chrétien et comme homme il déteste autant que personne. La barbarie des persécuteurs n'avait pas besoin d'être mise en lumière, il a voulu l'expliquer comme on explique la formation des monstres. Ce n'était point le zèle religieux qui inspirait les empereurs; le gouvernement romain n'avait nulle intolérance systématique, bien qu'à toutes les époques il ait montré pour les religions étrangères une défiance qui n'empêchait point la foule de les accueillir avec ardeur. Il n'est pas exact de dire que « les dieux de toutes les nations se sont réunis pour vivre sous le même toit dans le Panthéon. » Le Panthéon, malgré son nom, ne fut jamais consacré même à toutes les divinités de Rome, mais seulement à quelques-unes des principales. Peu à peu cependant les religions de l'Égypte et de la Syrie, souvent repoussées, finirent par avoir dans la capitale du monde leurs temples et leurs prêtres : c'est que ces religions ne contenaient point un principe moral essentiellement contraire à l'idolâtrie de la matière et à

l'idolâtrie de l'homme. Il n'en était pas de même du christianisme. Les empereurs romains furent quelque temps à le découvrir, et les premières persécutions furent plutôt des concessions à la haine des Juifs ou aux fureurs de la populace que des mesures prises par l'autorité pour l'anéantissement d'une religion dont on était loin de soupçonner la puissance et de redouter le danger. M. de Broglie ne s'y est pas trompé. « La condamnation de Jésus-Christ, dit-il, fut arrachée au magistrat romain comme une concession à la paix publique, comme une mesure de police destinée à rétablir l'ordre dans une cité turbulente. » S'il en est ainsi, certains catholiques qui ne demandent à un gouvernement rien autre chose que de faire la police, de maintenir la paix publique et au besoin de rétablir l'ordre dans une cité turbulente, devront s'avouer à eux-mêmes, peut-être avec quelque confusion, qu'à la place de Pilate ils eussent fait exactement comme lui.

L'historien de l'église expose très bien les circonstances qui devaient rendre le christianisme odieux aux Romains : les rapports des chrétiens avec la race méprisée des Juifs, et surtout ce qu'il y avait dans la morale chrétienne d'antipathique à la moralité et à l'immoralité romaines; c'était l'égalité de la femme et du mari, c'était le célibat honoré, c'était la charité envers les pauvres, dont les libéralités étaient assimilées à des vues secrètes d'intrigue et de faction; c'était la fraternité religieuse étendue aux esclaves, c'était le droit d'association, terreur du pouvoir absolu, comme on le voit par l'exemple de Trajan, qui redoutait les compagnies d'artisans destinées à éteindre les incendies. Puis il y avait contre les chrétiens d'autres griefs plus spécieux : les chrétiens voyaient des frères dans tous les hommes, par conséquent dans les ennemis de Rome, dans les Barbares. Le cosmopolitisme de leur charité était insupportable à l'exclusivisme étroit des Romains; tous les motifs de la haine que ceux-ci leur portaient sont énumérés et développés par M. de Broglie avec une liberté qui n'ôte rien à son horreur pour les résultats sanglans de cette haine, horreur sur laquelle il n'a pas jugé nécessaire d'insister, tant elle lui semblait naturelle. Le chrétien ardent dont on voit la conviction à chaque page de ce livre semble parfois se faire presque païen pour entrer dans les sentimens qui ont fait la persécution. Cet effort d'impartialité a dû lui être pénible. Peut-être trouvera-t-on qu'il l'a poussé bien loin quand il a écrit des phrases comme celle-ci, en parlant d'un redoublement d'atrocités sous Dioclétien et sous Galère : « La nécessité politique, à défaut du point d'honneur, eût obligé les souverains à redoubler de rigueur pour terminer la crise plus vite. Trois édits succédèrent au premier. De la dégradation on passa au bannissement, du bannissement à la

mort, de la mort aux plus affreux supplices... Ce qui rendait nécessaire le déploiement de cette effroyable énergie, etc.» De la part d'un écrivain dont les sentimens seraient plus douteux, l'emploi répété de ces mots : *nécessité, nécessaire,* en parlant d'une férocité qui fut inutile, et cette expression : *effroyable énergie,* que je n'aime pas mieux ici qu'à propos des échafauds de 93, me scandaliseraient, je l'avoue, et bien que de tels mots ne puissent être mal interprétés sous la plume de M. de Broglie, j'aimerais encore mieux qu'il ne s'en fût pas servi.

Mais de nouveaux temps s'approchent; celui qui doit donner au christianisme la liberté et la puissance, Constantin, a paru. Évidemment M. de Broglie est favorablement disposé pour le prince qui accomplira cette œuvre providentielle. Il met en relief sa vaillance, n'oublie pas un certain air royal qui respirait en lui et sa taille majestueuse, détails que ne confirme point la statue de Constantin qu'on voit à Rome sous le portique de Saint-Jean-de-Latran. Il n'est donc pas mal disposé à l'endroit du premier empereur chrétien, et quand il aura à l'accuser, ses accusations ne seront pas suspectes. Les motifs politiques qui purent porter Constantin à embrasser le christianisme ne sont peut-être pas assez indiqués. Ce que je crois parfaitement vrai, c'est qu'il n'y fut pas amené seulement par des considérations politiques. L'état de son âme dut concourir à lui faire prendre ce grand parti. M. de Broglie pénètre heureusement dans le cœur encore incertain de Constantin marchant sur Rome, où il allait combattre Maxence. « Au moment où il élevait vers le ciel la prière dont sa destinée allait dépendre, il se demanda avec anxiété de quel dieu il allait implorer l'assistance. Il tomba alors dans une méditation rêveuse sur les vicissitudes politiques dont il avait été lui-même témoin. Il considéra que dans sa courte existence il avait déjà vu disparaître trois des hommes qui avaient partagé avec lui le pouvoir suprême. Hercule et Sévère avaient péri par le glaive, et Galère dans les tourmens. Tous avaient placé leur confiance dans la *multitude des dieux,* orné leurs autels et consulté leurs oracles; leurs dieux les avaient laissés sans appui au moment du péril. Deux expéditions déjà dirigées contre l'usurpateur de Rome sous les auspices de tous les dieux avaient échoué misérablement. Son père Constance au contraire, secret adorateur du Dieu unique, avait fini ses jours en paix et légué son pouvoir à sa descendance. Constantin se décida à prier le Dieu de son père de prêter main-forte à son entreprise. » Cette espèce de monologue assez vraisemblable de Constantin se termine par la vision du *labarum,* tradition rapportée par Eusèbe, mais dont la piété de l'auteur ne le force point d'affirmer la certitude.

Constantin vint chercher Maxence à Rome, il vint attaquer l'armée païenne dans la vieille forteresse du paganisme. Maxence sortit de Rome et s'avança au-devant de son ennemi. Tous deux se rencontrèrent à neuf milles de la porte Flaminienne, par conséquent assez loin du pont Milvius, que M. de Broglie suppose, je crois, trop près du pont de bateaux qui vit la mort de Maxence. On peut faire un reproche semblable à Jules Romain dans sa magnifique fresque du Vatican; mais au lieu de chicaner les deux habiles peintres de cette grande bataille, il vaut mieux aller visiter le tableau et relire le récit. En expiation de ma minutieuse critique, j'aime à citer les belles lignes inspirées par la vue de ce lieu mémorable : « Des hauteurs qui dominent sur ce point la voie Flaminienne, on peut apercevoir tout le bassin de la plaine du Latium, théâtre des âpres combats qui ont posé l'inébranlable fondement de la grandeur romaine. Au pied d'un amphithéâtre de montagnes se dessine le profil de la grande cité, projetant le reflet de ses édifices dans les ondes jaunâtres du Tibre. Jamais la Providence ne prépara à une action solennelle un cadre plus magnifique. Sur les sommets de ces sept collines, chargées de temples, de palais, de souvenirs et d'années, tous les dieux du monde antique semblaient se dresser pour découvrir dans le lointain des airs l'étendard de la croix. »

Trois mois après sa victoire et son entrée triomphale à Rome, Constantin publiait à Milan le fameux édit qui proclamait la liberté religieuse, la liberté du culte chrétien et la liberté des autres cultes. De plus, Constantin ordonnait que les biens confisqués fussent rendus à la corporation des chrétiens; c'était reconnaître l'église comme un corps constitué, ayant le droit d'acquérir et de posséder. Liberté du culte, droit d'association, droit de propriété, voilà ce qui lui était accordé par l'édit de Milan; c'était assez pour sa dignité et son indépendance. Toutes deux, sans avoir rien à désirer, auraient eu beaucoup à gagner, si l'autorité impériale se fût bornée à les reconnaître et à les respecter, et si elle se fût abstenue d'intervenir dans les affaires ecclésiastiques et dans les discussions de dogme qui ne la regardaient point; mais les choses ne se passèrent pas ainsi.

Cette intervention se manifesta d'abord par des faveurs et par des bienfaits. L'empereur affranchit les prêtres chrétiens des fonctions municipales, considérées alors comme un fardeau, et auxquelles chacun cherchait à se soustraire, afin, disait l'édit, qu'ils pussent se consacrer plus entièrement à la Divinité. Peut-être cette mesure bienveillante cachait-elle la crainte que le clergé ne prît trop d'influence dans les affaires locales. En même temps qu'il éconduisait ainsi obligeamment les prêtres chrétiens du municipe, l'empereur cherchait à se les attacher par une preuve palpable de sa générosité : il ou-

vrait à l'église d'Afrique un crédit sur le trésor impérial; mais la puissance est comme la fortune, *elle vend ce qu'on croit qu'elle donne*, et à la fin de la lettre de Constantin était jetée en passant la prétention de réglementer les affaires de l'église d'Afrique. Constantin invitait Cécilien, évêque de Carthage, à y établir l'ordre en invoquant le concours de l'autorité civile. Il s'agissait des donatistes, hérétiques très violens, qui accusaient les évêques orthodoxes de tiédeur, et qui se hâtèrent d'envoyer leurs réclamations à Constantin. Constantin de son côté s'empressa de se faire arbitre. C'était le premier pas dans cette voie; il fut fait avec une grande modération. Constantin convoqua un concile dans le palais de Latran, qui appartenait à l'impératrice. Le concile condamna les dissidens africains; mais ceux-ci ne se tinrent pas pour battus, et à quelque temps de là ils intercédèrent de nouveau auprès de l'empereur. Autre embarras pour Constantin; il convoqua un second concile : nouvelle condamnation des schismatiques, nouvelles réclamations. Ils demandaient à être jugés par l'empereur. Constantin commençait à perdre patience et à sentir dans quelles difficultés il s'était jeté. Après avoir beaucoup tergiversé, il confirma son premier jugement en faveur des orthodoxes, et voulut envoyer les chefs des donatistes au supplice. Les orthodoxes, soit dit à leur grand honneur, l'en empêchèrent, il est juste de le remarquer, en relevant avec l'auteur les traces de l'influence du christianisme qui se font sentir dans la législation, et qui sont un résultat cette fois heureux du contact de l'église et de l'empire. Malheureusement le christianisme, que Constantin introduisait dans ses lois, n'était pas encore entré bien avant dans son âme, car on le voit envoyer chercher un rival vaincu, son beau-frère Licinius, dans la retraite où il lui avait permis de vivre, et le faire étrangler.

A ce moment commence cette grande affaire de l'arianisme, qui remplit tout le reste du règne de Constantin, et dans laquelle se montra surabondamment la nécessité pour l'église de n'accepter qu'avec beaucoup de prudence la protection du pouvoir civil, de s'en défier toujours si elle ne veut pas être amenée à choisir entre les complaisances de la servitude et les rébellions de l'indépendance. Vainqueur du païen Licinius, Constantin donna aux chrétiens quelques temples païens à démolir; mais bientôt ce ne fut plus le paganisme qui attira son attention : ce fut l'église chrétienne, divisée par la puissante hérésie d'Arius (1).

(1) On sait que cette hérésie, qui eut diverses phases et se subdivisa en diverses hérésies partielles, reposait sur une négation plus ou moins timide ou plus ou moins avouée de la divinité de Jésus-Christ, au moins de l'égalité entre la première personne de la Trinité et la seconde.

L'empereur prit dès le principe une part active à ce débat. Après avoir écrit à Arius et aux ariens une lettre d'une orthodoxie plus zélée qu'exacte, pleine d'argumentations et de menaces, il fit comparaître Arius et lui fit jurer de ne plus retomber dans ses erreurs, à peu près comme il eût imposé à un sujet rebelle un serment de fidélité. Le serment d'Arius n'ayant rien terminé, Constantin eut l'idée plus heureuse d'assembler un concile universel. Ce fut le fameux concile de Nicée. La grande lutte de l'arianisme est dans son ensemble supérieurement traitée par M. Albert de Broglie, et comme elle n'avait pu l'être jusqu'ici, car, outre l'intelligence des questions théologiques et le sentiment de leur importance dogmatique, conditions qu'eût difficilement réunies un historien purement philosophique, le nouvel historien religieux a pu faire ce qui était impossible aux historiens religieux qui l'avaient précédé. Venu après le temps de nos débats parlementaires, dont il trouvait à son foyer les plus illustres souvenirs, il lui a été donné de saisir le mouvement de cette chambre représentative de la chrétienté qui s'appelait un concile, le jeu des partis qui s'y agitèrent; il a pu peindre au vif, et comme d'après nature, les séductions du pouvoir, les emportemens de la résistance, la complaisance ambitieuse des courtisans comme l'un et l'autre Eusèbe (1), l'inflexibilité courageuse de saint Athanase, ce grand chef d'opposition théologique, cet indomptable tribun de la foi.

Constantin, sur un siége d'or, inaugura la réunion en prononçant un véritable discours du trône, et ouvrit la session. Arius, avec une absence de ménagemens qui prouvait sa sincérité, fit une profession de foi très franche et très hardie. Il parla en chef de parti. Les deux Eusèbe agirent en hommes de parti. Se gardant bien de s'expliquer aussi nettement qu'Arius, ils travaillèrent à obtenir du concile une déclaration ambiguë qui permit les interprétations, et dans laquelle, parmi des expressions très orthodoxes, ils en glissèrent une qui ne l'était point du tout, appelant le fils de Dieu, engendré avant tous les siècles, *le premier né de la création*. La contradiction n'avait pas frappé Constantin, mais on la lui fit remarquer, et le projet de déclaration fut renvoyé à une nouvelle discussion pour être amendé. Cette discussion sur l'amendement amena de la part des catholiques la proposition de ce fameux mot, *consubstantiel*, imaginé par eux pour donner à l'expression du dogme de l'unité de substance des deux premières personnes de la Trinité toute la rigueur et toute la précision possibles. Ce mot, proposé par Osius, évêque de Cor-

(1) Eusèbe, évêque de Césarée, et Eusèbe, évêque de Nicomédie, tous deux dévoués à Constantin.

doue, qu'appuyait saint Athanase, avait été rejeté par l'un des sectateurs déguisés d'Arius, Eusèbe de Nicomédie. Celui-ci ne pouvait donc l'accepter. La rédaction de l'article de foi passa cependant à une très grande majorité. Arius fut condamné par le concile et exilé par l'empereur.

Toujours prêt à appuyer les décisions ecclésiastiques d'une pénalité rigoureuse, Constantin se hâta d'ordonner que les écrits d'Arius seraient livrés aux flammes, et que celui entre les mains duquel on surprendrait un de ces écrits serait puni de mort. Si quelques évêques furent tentés d'applaudir à cette rigueur, ils ne soupçonnaient guère que cette violence en leur faveur ne devait pas empêcher Constantin de prendre plus tard le parti des ariens contre saint Athanase. Les courtisans qui se trouvaient fourvoyés dans l'opposition l'abandonnèrent, deux évêques seulement refusèrent de signer la profession de foi de Nicée, et tout parut terminé. Constantin put s'écrier un peu prématurément : « Toutes les discussions, tous les différends, tous les tumultes, tous les poisons mortels de la discorde, l'éclat de la vérité les a fait disparaître. » Puis, en accablant d'éloges et de respect les membres du concile, il lui échappait, dans la joie du triomphe, de dire qu'il était lui-même un évêque. Cet évêque couronné, mais non baptisé, était un étrange confrère; pourtant on ne lui contesta pas ce titre, et quelques-uns trouvèrent probablement qu'en l'usurpant il l'honorait. L'empereur invita les pères du concile à un grand repas, dans lequel Eusèbe, son panégyriste, dit qu'il croyait voir une image du règne de Jésus-Christ; après quoi il les congédia comblés d'honneurs et de présens, non sans leur recommander dans son discours d'adieu de ne pas trop parler.

On devait cependant parler et écrire encore sur ces questions ardues, dont la solution avait été votée presqu'à l'unanimité par le concile de Nicée. Malgré sa toute-puissance, Constantin ne pouvait faire cesser par un acte de sa volonté impériale une discussion qui devait se rouvrir bientôt. Mais ici se place un incident de la vie de Constantin qui n'est pas entièrement étranger à l'histoire des rapports de l'église et de l'empire, car il montre que le souverain, protecteur de l'église chrétienne, n'était pas encore très dominé par l'esprit chrétien : je veux parler du meurtre de son fils Crispus et du meurtre de sa femme Fausta.

Tout ce récit est très pathétique chez M. de Broglie. Les deux crimes de Constantin, c'est ainsi qu'il les appelle, ne sont point palliés, et ne devaient pas l'être. L'auteur a de la peine à s'expliquer la mort de Crispus, ce brillant fils de Constantin, qui avait semblé l'aimer avec tendresse et avec orgueil. Était-ce jalousie de ce fils, excitée par des craintes dont rien ne fait apercevoir le mo-

tif? Le soupçonnait-il de vouloir se mettre à la tête d'une réaction païenne? Dans ce cas, Constantin eût été animé du sentiment qui fit frapper le prince Alexis par Pierre le Grand, jaloux de défendre son œuvre comme l'avait été le premier Brutus. Ce qui le ferait croire, c'est qu'en même temps un meurtre encore plus odieux s'accomplissait par ordre de Constantin sur un enfant de douze ans, fils de ce Licinius, dernier défenseur du paganisme, dont on semblait craindre qu'il ne voulût, comme son père, défendre la cause. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'impératrice Fausta ne fut pas étrangère à la mort de Crispus, né d'une première femme, comme le prouva sa propre mort, crime nouveau par lequel les remords de Constantin le poussèrent à venger un autre crime. C'est une véritable tragédie dont M. de Broglie a, je crois, le premier mis dans tout son jour le caractère sinistre. L'impératrice Hélène, qui aimait son petit-fils Crispus et haïssait sa bru Fausta, apparaît sous un jour assez nouveau. Accourue d'Orient, comme une autre Agrippine, pleine de douleur et de passion, elle vient demander vengeance pour le meurtre de Crispus. Constantin, alors furieux contre lui-même, s'en prend à ses conseillers, qui périssent dans les supplices, et à sa femme Fausta, qu'il fait étouffer dans un bain brûlant. Voilà un singulier intermède aux scènes du drame théologique où Constantin reparaîtra bientôt.

M. de Broglie rejette le récit d'après lequel Constantin, dans le trouble de son âme, aurait demandé un moyen d'expiation à des prêtres et à un philosophe païens, qui l'auraient renvoyé au baptême chrétien, seul capable de laver ses forfaits; il rejette aussi avec non moins de raison une légende populaire au moyen âge, et que représente une curieuse mosaïque de l'église des Quattro-Coronati à Rome. Selon cette légende, Constantin, frappé par la lèpre, aurait voulu s'en guérir en se baignant dans le sang des petits enfans, mais n'aurait pu être délivré de son mal que par le baptême, qu'il aurait reçu du pape saint Sylvestre : fable adoptée par le savant Baronius uniquement pour établir cette autre fable, le baptême de Constantin à Rome. Cette légende, comme toutes les légendes, exprime par de faux détails un fait véritable, l'horreur qu'inspirèrent aux chrétiens eux-mêmes les barbaries que je viens de rappeler. Ce terrible bain de sang fait allusion sans doute à l'enfant de Licinius égorgé par son oncle. M. de Broglie l'a oublié, mais la vieille mosaïque romaine en garde le souvenir.

La translation de la capitale de l'empire aux extrémités de l'Europe, aux portes de l'Orient, du monde latin dans le monde grec, est un grand fait, et qui tient une place importante dans l'histoire des relations réciproques de l'église et de l'empire. M. de Broglie a discuté les motifs de cette substitution d'une capitale à une autre,

et présenté à ce sujet plusieurs considérations ingénieuses et nouvelles; il a rapproché avec justesse cet événement du second séjour de Constantin à Rome, et du déplaisir que, durant ce séjour, il ressentit et manifesta contre l'obstination du vieux paganisme, qui s'était retranché au Capitole, et dont les sectateurs attardés témoignèrent au premier empereur chrétien un mécontentement qui alla jusqu'à l'insulte. Je crois que Constantin eût pu braver ce mécontentement et le mépriser, je crois que cet abandon de Rome la livra, et avec elle l'Occident, aux Barbares; mais au point de vue catholique on ne saurait regretter la fondation de la nouvelle capitale : elle produisit l'indépendance et par suite la grandeur de la papauté. Si le pape eût résidé dans la même ville que l'empereur, le pape n'eût jamais été chez lui. Le pape serait devenu ce que serait devenu Pie VII, s'il eût consenti à s'établir à Paris, un grand dignitaire de la cour impériale. A Rome, il fut le successeur et l'héritier de l'empire romain.

Je ne m'arrête pas au tableau très bien fait de l'organisation administrative et militaire établie par Constantin, parce que ce tableau ne se rattache point directement à ce qui me paraît être la pensée principale du livre, l'action mutuelle de l'empire sur l'église et de l'église sur l'empire. On n'en peut dire autant de l'influence toujours croissante du christianisme sur la législation romaine, que M. de Broglie a déjà signalée et dont il montre de nouveaux effets : le divorce rendu plus difficile, le concubinat flétri, la condition des femmes améliorée, l'affranchissement facilité et encouragé. Mais tandis que l'église faisait ainsi pénétrer dans les institutions de l'empire quelque chose de la morale du christianisme, l'empire allait continuer à peser sur l'indépendance de l'église, Constantin allait exercer une influence toujours plus oppressive sur ses affaires intérieures à l'occasion de cet interminable débat de l'orthodoxie et de l'arianisme qu'il avait cru trop tôt étouffé.

La cause d'Arius avait presque cessé d'être une question religieuse. D'une affaire de parti, elle était devenue une affaire d'intrigue. Les évêques courtisans qui protégeaient Arius, Eusèbe de Nicomédie à leur tête, voulaient qu'il fût absous pour humilier saint Athanase, trop indépendant à leurs yeux. Arius, à qui l'audace n'avait pas réussi, avait appris de ses protecteurs à se réfugier dans la ruse. Il se disait soumis au concile de Nicée, et présentait une déclaration dans laquelle il admettait le Dieu-Verbe, se refusant seulement à le déclarer consubstantiel au Père. En repoussant de l'église d'Alexandrie ce prêtre d'une foi pour lui plus que suspecte, c'était surtout les droits de l'épiscopat que défendait saint Athanase. En effet, l'évêque seul était juge de l'orthodoxie de son subordonné, l'empe-

reur n'avait rien à y voir. Aussi l'évêque fut inflexible. Constantin lui écrivit pour lui enjoindre de recevoir Arius dans son église. « Si vous faites la moindre difficulté, ajoutait l'empereur, j'enverrai des hommes de mon service pour vous faire déposer de votre charge et vous faire sortir de la ville. » Athanase n'obéit point. On conçoit qu'il fût mal vu en cour, mais il avait pour lui tous les vrais catholiques. Les solitaires de la Thébaïde lui restèrent inébranlablement fidèles. Le plus illustre d'entre eux, saint Antoine, ne pouvait pardonner à Constantin les menaces adressées au saint évêque d'Alexandrie et les tracasseries dont il était l'objet. L'empereur lui ayant envoyé une lettre dans laquelle il lui demandait sa bénédiction, Antoine ne se donna pas la peine de l'ouvrir, et, réunissant ses solitaires, il leur dit : « Ne soyez point surpris que l'empereur m'écrive, car l'empereur n'est qu'un homme; mais que Dieu lui-même ait écrit une loi pour les hommes et nous ait parlé par son fils, voilà de quoi nous étonner. » Et il se mit en devoir de renvoyer la lettre sans en prendre connaissance. Les solitaires se récrièrent, disant que les princes étaient chrétiens comme d'autres, et qu'il ne fallait pas les scandaliser. Il consentit alors à écouter la lecture de la missive et répondit à l'empereur en peu de mots : « Vous faites bien d'adorer le Christ, mais songez à votre salut; n'estimez point trop les choses présentes, mais souvenez-vous plutôt du jugement à venir et rappelez-vous que le Christ est le seul bien éternel et véritable; aimez les hommes, gardez la justice, et pensez aux pauvres. »

L'acharnement des ennemis d'Athanase ne se lassait point. Ils obtinrent de l'empereur la convocation d'un concile partiel devant lequel eut à comparaître celui qu'ils se plaisaient à lui signaler comme rebelle à sa puissance. A ce concile, qui se tint dans la ville de Tyr, Constantin envoya pour le représenter un fonctionnaire civil, le comte Denys, qui avait tous les pouvoirs pour faire venir les accusés ou les envoyer en exil, afin de montrer, disait la lettre impériale, par une insinuation menaçante pour saint Athanase, qu'on ne devait point résister aux ordres que l'empereur donnait au nom de la vérité. Le comte Denys confia la police de l'assemblée et le droit de faire entrer et ranger ses membres, non à des diacres, comme c'était l'usage, mais à un greffier public. « A ce signe, dit M. de Broglie, on voyait commencer cette rivalité de l'administration civile et du pouvoir ecclésiastique qui est le fruit inévitable et amer du despotisme politique uni à l'oppression religieuse. » Les adversaires de saint Athanase, c'est-à-dire les évêques de la cour, étaient en grande majorité dans le concile formé par Eusèbe de Nicomédie, l'évêque courtisan par excellence. Athanase avait eu d'abord la pensée de ne pas comparaître, mais on était venu arrêter

un de ses prêtres, qui était impliqué dans un des griefs dont le concile avait à connaître, et on l'amenait à Tyr chargé de chaînes. Athanase voulut le protéger de sa personne et partager ses périls. Aussi habile qu'il était résolu, il fit ce qu'on pourrait appeler un coup de parti électoral, du reste très légitime; il amena avec lui quarante-neuf évêques d'Égypte, dont la présence changeait la majorité. Les débats s'engagèrent sur un incident, les violences auxquelles on accusait saint Athanase de s'être livré contre des évêques d'Orient. Il se justifia sur tous les points et donna des preuves matérielles de la fausseté des accusations qui lui étaient intentées; mais ses adversaires, par une tactique parlementaire trop souvent employée depuis, cherchèrent à gagner du temps, c'est-à-dire à en perdre : ils demandèrent la nomination d'une commission chargée de faire une enquête en Égypte. Athanase voulait qu'au moins le choix de la commission fût concerté entre les évêques des deux partis; on ne tint aucun compte de sa réclamation. Les évêques égyptiens, exclus de la commission d'enquête, protestèrent. La séance fut très orageuse : toute l'assemblée était dans un mouvement extraordinaire, le peuple lui-même commençait à s'en mêler; les uns prenaient le parti de saint Athanase, les autres le craignaient comme un sorcier et demandaient sa tête. Athanase, voyant que la violence avait le dessus, quitta la ville de Tyr pendant la nuit. Il parut aux portes de Constantinople au moment où l'empereur y faisait son entrée, et, mettant la main sur la bride de son cheval, il lui demanda justice. Constantin passa outre, mécontent et troublé. Quelques jours après, il consentit à écouter l'évêque d'Alexandrie; mais il était prévenu. « Il reçut fort mal les plaintes de saint Athanase et s'offensa du ton de grande liberté qu'il prenait avec son souverain. A plusieurs reprises, il voulut l'interrompre, le faire sortir de sa présence et le chasser de sa cour; mais Athanase ne se troublait pas et soutenait d'un front intrépide le regard souverain qui faisait trembler le monde. »

Cette fermeté déplaisait à Constantin et l'embarrassait tout à la fois; il écrivit au conseil : « Je ne comprends rien à toutes les choses que vous avez décidées dans votre assemblée, au milieu des troubles et des orages. » Il put bientôt comprendre les actes du concile, car à la suite d'une enquête scandaleusement passionnée, mêlée de violences, et qui avait accueilli les faits les plus contradictoires de la bouche des ennemis de saint Athanase, Juifs ou païens, celui-ci fut déposé de son siége épiscopal d'Alexandrie. Dès le lendemain, il était question de rappeler Arius. Cependant il fallait obtenir un édit d'exil contre l'évêque déposé. Pour cela, le parti vainqueur et implacable mit en avant une accusation ridicule. Athanase fut accusé

d'avoir voulu s'opposer au transport des blés qui s'opérait d'Alexandrie à Constantinople. C'était aussi raisonnable que d'accuser, comme on l'a fait durant la révolution, les aristocrates d'affamer le peuple.

Constantin crut ou feignit de croire à cette absurdité, et le champion de l'orthodoxie fut exilé à Trèves par le prince qui s'en était toujours déclaré le défenseur. Pendant ce temps, Arius était rappelé à Constantinople. En sortant du palais impérial, il mourut subitement. Pour Constantin lui-même, le terme de la vie était arrivé : il mourut aussi, après avoir rappelé Arius et banni saint Athanase, penchant au moins vers l'arianisme, comme le déclare saint Jérôme : *In Arianum dogma declinat*. Grande leçon pour les souverains qui interviennent dans la discussion des croyances religieuses : celui qui avait eu la gloire d'affranchir le christianisme, et, selon la belle expression de M. de Broglie, de hâter de quelques années le progrès du monde, est mort en opprimant l'orthodoxie! Grande leçon aussi pour l'église, quand elle attend son triomphe de la protection de l'autorité séculière : on l'a vu par l'exemple de Constantin lui-même, la protection produit la dépendance et aboutit à la persécution.

Avant de mourir, Constantin, qui avait toujours eu la rage de faire le docteur, et qui n'était pas même catéchumène, reçut tardivement à Nicomédie le baptême, que, par un calcul bizarre et désapprouvé par l'église, il avait mis en réserve pour l'heure suprême, voulant d'un coup laver toutes les fautes qu'il se laissait la liberté de commettre et le pouvoir d'expier. Bien que l'église grecque, par une dernière complaisance, ait mis dans le ciel ce saint d'un catholicisme douteux selon saint Jérôme, son historien prononce sur lui ce jugement, dont il s'efforce de tempérer autant que possible la sévérité, et que termine une conclusion plus indulgente qu'admirative : « Constantin ne fut ni assez grand ni assez pur pour sa tâche. Ce contraste, trop visible à tous les yeux, a justement choqué la postérité. Toutefois l'histoire a vu si peu de souverains mettre au service d'une noble cause leur pouvoir et même leur ambition, qu'elle a droit, quand elle les rencontre, de réclamer pour eux la justice des hommes et d'espérer la miséricorde divine. » Ce qu'il y a de mieux à faire pour Constantin en effet, n'est-ce pas de le recommander à la miséricorde divine?

Après Constantin, l'empire se divise de nouveau; l'unité qu'il avait voulu établir se brise. Le despotisme oriental, renouvelé de Dioclétien, porte ses fruits, et semble devancer les horreurs qui marqueront un jour le début du règne des sultans. Huit membres de la famille impériale sont massacrés en peu de jours. Ces meur-

tres étaient l'œuvre des soldats. Constantin avait détruit à Rome le corps des prétoriens, il avait rasé leur camp; mais l'armée d'Orient avait pris leur place. Le despotisme suscite toujours tôt ou tard des prétoriens, son besoin et son châtiment. Le règne de Constance fut le triomphe de l'arianisme; sous lui, l'empire fut décidément hostile à l'église. Aux ménagemens succédèrent bientôt les violences. Constance commença par les ménagemens; son frère Constant, catholique zélé, avait renvoyé Athanase de son exil de Trèves à son siége d'Alexandrie. Constance ne s'y opposa point, mais permit en même temps qu'Eusèbe de Nicomédie, chef du parti contraire à saint Athanase, s'emparât violemment du siége de Constantinople. « C'était la seconde fois, dit M. de Broglie, qu'Eusèbe donnait ainsi l'exemple de quitter pour un motif d'ambition le siége épiscopal, que tous les canons l'obligeaient de garder jusqu'à la mort. Né pour vivre auprès des souverains, il lui semblait tout simple de suivre la cour partout où elle se transportait. Sans attachement pour les diverses églises, il n'avait de constance que dans son dévouement à la fortune. » Le parti de la cour dans l'église voulait à tout prix chasser d'Alexandrie l'évêque indépendant. Un concile ou plutôt un conciliabule des évêques de ce parti se forma dans la ville d'Antioche, et, sans nommer Athanase, inséra dans des canons habilement rédigés des déclarations où la haine et la servilité se montrent également. On y lisait ces paroles à l'adresse du saint évêque : « Et celui qui persévère à troubler l'église, qu'il soit puni comme séditieux par la puissance du dehors! » Puis le prétendu concile obtint de *la puissance du dehors* qu'une escorte de soldats irait introniser à la place de saint Athanase un certain Grégoire, autrefois son protégé et devenu son ennemi. Cette intronisation violente s'accomplit au milieu de scènes hideuses. Athanase alla défendre sa cause à Rome, où le siége de saint Pierre prenait chaque jour plus d'autorité, grâce à son indépendance, que favorisait son éloignement. Le pape Jules répondit aux évêques d'Orient par une lettre sévère que terminaient ces paroles, où respire le sentiment du droit dont l'église romaine se considérait dès lors comme investie : « Et puisqu'il s'agissait du siége d'Alexandrie, pourquoi ne nous avez-vous pas écrit? Ne savez-vous pas que c'est la coutume, en pareil cas, de nous écrire premièrement, afin que ce soit d'ici que vous vienne la décision? »

Tandis que le parti catholique triomphait à Rome, à Constantinople l'intrusion de l'évêque Macedonius à la place de Paul, ami de saint Athanase, suscitait une émeute terrible. Constance, qu'elle effraya, voulut rétablir la paix par un concile convoqué à Sardique. Les orthodoxes y étaient en majorité; la minorité se sépara, et alla former à vingt lieues de là un contre-concile. Celui-ci s'élevait

contre la prétention des évêques occidentaux à juger de nouveau ce que des évêques d'Orient avaient décidé, et parmi ceux qu'il séparait de sa communion était l'évêque de Rome, le pape Jules. Comme le marque très justement M. de Broglie, « au fond, le débat qui s'engageait avec une vivacité toujours croissante, c'était l'unité de l'église chrétienne. Or cette unité, l'église ne pouvait la fonder que sur son indépendance. Ceux qui voulaient cette indépendance comprenaient très bien que la papauté en était la meilleure garantie; les autres glorifiaient l'empereur et excommuniaient le pape. »

Mais une difficulté d'une espèce nouvelle allait se présenter, la faiblesse momentanée du chef naturel des orthodoxes, du pape Libère lui-même; l'artificieux Constance était parvenu à l'ébranler et à lui faire soumettre encore une fois à un concile la cause de saint Athanase, tant de fois jugée. Libère envoya des légats à Arles, où était Constance; ils y trouvèrent un certain nombre d'évêques serviles qui, devant l'empereur présent et irrité, condamnèrent précipitamment saint Athanase. Les légats du pape eux-mêmes se laissèrent entraîner. La désolation de Libère fut extrême : il désavoua ses légats, mais le mal était fait; fort de leur adhésion, Constance ne garda plus de mesure, et la cause de l'arianisme fut gagnée. Le concile de Milan vit son triomphe; cette fois il s'agissait d'écraser saint Athanase, l'intraitable défenseur de la foi de Nicée. Tout l'effort de l'empereur était dirigé contre ce grand homme. « De Milan à Alexandrie, dit éloquemment M. de Broglie, il n'y avait que deux têtes levées qui se faisaient face l'une à l'autre : Constance, le maître du monde, et Athanase, le serviteur de Dieu. » La session fut turbulente; le peuple de Milan prenait une vive part à ces débats. Assemblé devant la porte de l'église où se tenait le concile, il criait : « A bas les ariens! » Dans l'intérieur de l'assemblée, un évêque récalcitrant fut arraché de son banc par la force armée; c'était le fougueux Lucifer, évêque de Cagliari. Le lendemain, le peuple criait : « Où est Lucifer? Qu'on nous rende Lucifer! » Les évêques furent mandés au palais pour y recevoir la condamnation d'Athanase des mains de l'empereur, qui, ayant des prétentions littéraires, s'était donné la peine de la rédiger lui-même. Caché derrière un rideau, il écoutait les objections; tout à coup l'impérial auteur se montre : « La doctrine que vous condamnez, s'écrie-t-il naïvement, est la mienne. Si elle est fausse comme vous le dites, d'où vient donc que Dieu, secondant mes armes, a mis le monde entier sous ma loi? » L'argument était peu théologique; mais il arrive aux souverains heureux de prendre le fait que Dieu permet pour le droit qu'il tarde à venger. L'évêque de Cagliari, sorti de prison la veille, répondit à l'empereur : « Votre doctrine est celle d'Arius... Votre puissance et vos succès ne prouvent rien en sa faveur. L'Écriture est pleine de sou-

verains apostats qui ont désobéi à Dieu et que Dieu n'a pas punis sur-le-champ. » Qu'on juge de la colère de Constance et de l'indignation des courtisans. Et comme on alléguait les canons : « Ma volonté, dit l'empereur en mettant la main sur son épée, est aussi un canon, et vos évêques de Syrie trouvent bon qu'il en soit ainsi. Faites comme eux, ou vous serez exilés avec Athanase. » Cette menace d'un coup d'état contre les représentans de l'église ne fut pas vaine; la nuit suivante, cent quarante-sept d'entre eux furent arrêtés dans leurs chambres, emprisonnés provisoirement, puis envoyés en exil. M. de Broglie ajoute : « Il y eut assez de défections et de faiblesse pour couvrir d'une apparence légale ce tissu de fraudes et de violences; la charité d'Athanase et de ses amis a dérobé les noms des traîtres à la justice de la postérité. »

Constance, comptant sur la complaisance que le pape Libère avait un instant montrée, mais qu'il avait bientôt rachetée, lui envoya dire par un eunuque de venir à Milan. Le pape refusa. D'autres émissaires furent alors dépêchés vers lui. Sans employer la violence, on l'entoura, on l'épia, on l'isola de telle sorte, que, vaincu par cette oppression morale, il consentit à se rendre à Milan; mais ce fut pour résister à Constance, qui lui demandait la condamnation de saint Athanase. Il fut banni en Thrace, montrant le chemin de l'exil aux autres pontifes qui devaient quitter Rome pour ne pas céder aux empereurs.

Dès ce moment, la persécution arienne redoubla. Constance envoya à Alexandrie des agens pour faire quitter la ville à saint Athanase et des soldats pour l'effrayer. Le saint, sans se troubler, demanda un ordre écrit de l'empereur; celui-ci, timide dans sa violence et craignant une émotion populaire, aimait mieux ne pas le donner. Enfin le duc Syrianus se décida à arrêter l'évêque de nuit dans une église, pendant le service divin. Il y eut là un vrai carnage. Quelques moines entraînèrent saint Athanase, qui s'obstinait à rester sur sa chaire épiscopale au milieu du danger. Le coup fait, Constance approuva tout et ordonna de poursuivre Athanase. L'évêque impérial, nommé George, arriva bientôt et se mit à la tête de perquisitions domiciliaires, exécutées avec une extrême brutalité, dans l'intention de découvrir la retraite d'Athanase; mais le saint s'était réfugié dans la Thébaïde, où les sicaires de Constance ne purent l'atteindre. Là, changeant sans cesse d'asile, allant d'un couvent à un autre, il mena, sous un empereur qui se disait chrétien, la vie des chrétiens persécutés par les empereurs idolâtres, et dans cette vie errante et cachée l'évêque proscrit continuait à écrire. « Tour à tour racontant son histoire, dit M. de Broglie, exhortant son église, exposant le dogme, réfutant l'hérésie, jamais son esprit ne fut plus lucide, jamais sa réflexion ne fut plus mûre, jamais son

éloquence ne s'échappa plus animée et plus incisive que dans ces jours d'angoisses. » Pendant ce temps, la cause opprimée de l'orthodoxie trouvait d'autres martyrs, d'autres apôtres. Lucifer de Cagliari, prisonnier en Asie, faisait parvenir à Constance des écrits, je dirais volontiers des brochures, dans lesquels, avec la fougue de son caractère, il s'adressait à lui en ces termes : « Viens donc, empereur! pourquoi ne te venges-tu pas de moi, de ce mendiant qui t'insulte?... Penses-tu que nous respecterons ton diadème, tes pendans d'oreille, tes bracelets, tes riches vêtemens, et que nous oublierons le maître de la terre et du ciel? » L'empereur faisait demander à Lucifer s'il était réellement l'auteur de l'écrit, et Lucifer se hâtait de l'affirmer.

Tandis qu'il persécutait ainsi les orthodoxes, Constance imagina, comme diversion, de persécuter aussi les païens; mais l'écrivain catholique qui écrit aujourd'hui l'histoire de l'église n'accepte pas pour elle ce singulier dédommagement. « Se croyant maître de l'église, dit-il en parlant de Constance, il lui convenait que l'église à son tour fût maîtresse de tout. Il lui promettait la domination pour la consoler de la servitude. Ce n'est pas la seule fois dans l'histoire que de tels marchés ont été offerts à l'église, et, à vrai dire, le despotisme ne peut guère lui en proposer d'autres, des richesses pour ses ministres, des supplices pour ses ennemis; c'est tout ce que peut mettre à son service le pouvoir absolu. Constance ne lui épargna aucun de ces dons funestes. » Nobles paroles! et celui qui les a prononcées n'hésite pas à condamner des mesures tyranniques et des dispositions sanguinaires qui, sous le prétexte de punir les crimes de la magie, ouvraient un champ périlleux à la bassesse toujours active des dénonciateurs. Il réprouve ces violences inutiles contre le paganisme abattu, et pour flétrir ceux qui s'en firent les instrumens, les appelle des *inquisiteurs*, faisant de ce mot ce qu'il doit toujours être, une injure. Ce qui montre que ce zèle si cruel de Constance n'était pas très sincère, c'est qu'à Rome, celui qui avait publié un édit pour la clôture des temples païens n'hésita pas à entrer dans le temple de Jupiter-Capitolin et dans le Panthéon. Ce voyage à Rome fut un vrai triomphe pour Constance. Païens et ariens étaient à ses pieds. Le pape Libère, vaincu par l'âge et par l'exil, écrivit qu'il abandonnait Athanase, et qu'il voulait faire sa paix avec les évêques orientaux : faiblesse personnelle du pape que M. de Broglie n'hésite pas à condamner après le pieux Baronius.

Mais ici commence une nouvelle période de l'histoire de l'arianisme. Vainqueur, le parti arien se divisa comme font tous les partis victorieux; il eut ses exagérés, ce qu'on pourrait appeler, en employant un langage que mes lecteurs ne comprendront peut-être plus, son extrême droite, dirigée par Aétius; il eut aussi ses modé-

rés, son centre. Ceux-ci formaient le parti de la cour et remplaçaient les eusébiens. Un tel parti ne pouvait mourir. Ces modérés s'inquiétèrent bientôt des témérités d'Aétius, qui refusait à la seconde personne de la Trinité non-seulement l'égalité avec la première, mais la ressemblance, disant que le Fils n'était pas même l'image du Père et détruisant ainsi l'idée du Verbe chrétien et le christianisme. Tant d'audace n'allait pas à leur prudence. Les hommes avant tout favorables au pouvoir n'aiment guère les croyances absolues, qui ont toujours une certaine indépendance. Constance ne manqua pas d'intervenir en faveur du juste-milieu de l'arianisme, de ceux qu'on appelait les semi-ariens. Telle fut dès ce moment la profession de foi officielle, et il ne fut plus permis, si l'on ne voulait déplaire au maître, d'aller au-delà ou de rester en-deçà de la ligne étroite que son infaillibilité théologique avait tracée. Un des hommes qui ont paru avec le plus de gloire dans ces débats, saint Hilaire de Poitiers, s'empressa de profiter de cette division qui se manifestait dans le camp arien. Par une tactique habile, il essaya d'attirer à l'orthodoxie les semi-ariens. Les ardens l'accusèrent, entre autres Lucifer de Cagliari, un de ces hommes qui mettent en péril par leur impétuosité les combinaisons politiques des partis; mais la violence n'est pas toujours de la fermeté. On le vit bien au concile de Rimini, où les évêques d'Occident, après avoir bouché leurs oreilles pour ne pas entendre la profession de foi que l'empereur leur proposait d'admettre, finirent par céder aux obsessions des partisans de la cour, et signèrent ce qu'on voulut pour pouvoir retourner chez eux. D'un autre côté, saint Hilaire, le plus modéré des orthodoxes, dans un concile d'Asie composé d'évêques orientaux presque tous contraires à la foi de Nicée, soutint énergiquement l'intégrité de cette foi, et grâce à l'habileté qui s'unissait chez lui à la vigueur du caractère, comme le prouvent ses écrits, il parvint à les ramener, sinon aux expressions mêmes du concile de Nicée, du moins à une formule qui en était beaucoup plus voisine que la formule proposée au nom de l'empereur. L'envoyé impérial fut fort mécontent et prononça la dissolution d'une assemblée indocile. « Allez, dit-il brutalement aux évêques, allez dans vos églises, et criez là tout à votre aise, » leur témoignant un mépris qu'il n'aurait pas exprimé s'ils l'eussent mérité. Cependant les membres du concile se transportèrent à Constantinople, où les débats allaient recommencer, quand on apprit la défection des pères de Rimini. Ce fut un coup terrible pour les orthodoxes orientaux : la majorité céda, la minorité fut châtiée de sa résistance, car Constance était de ceux qui soumettent une cause à un tribunal et punissent ensuite les juges de leur jugement.

L'irritation de saint Hilaire fut grande. Par un calcul bien inten-

tionné, mais dont l'événement venait de déjouer la prudence, il avait cru grossir le parti orthodoxe en lui ramenant les semi-ariens; il voyait s'écrouler l'échafaudage de cette combinaison, que l'historien appelle généreuse, mais qui mérite encore mieux le nom d'habile. Or il faut que l'habileté réussisse; quand elle échoue, elle ne laisse aucune consolation à ceux qui ont eu recours à elle. Aussi le désespoir de saint Hilaire fut-il extrême, et il mit alors dans son langage d'autant plus de véhémence qu'il avait mis jusque-là dans sa conduite plus de mesure. Lucifer, dont il avait blâmé l'emportement, n'était pas en ce genre allé plus loin dans la lutte qu'il n'alla dans la défaite.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de la grande affaire de l'arianisme; mais pendant les phases de cette guerre de l'empire contre l'église a paru un personnage sous la domination duquel les deux partis vont entrer dans des rapports nouveaux. Tandis qu'ariens et catholiques se combattaient avec acharnement, grandissait près du trône un prince qui devait, comme pour les punir de leurs démêlés, les mettre d'accord en les mettant hors de cause, et poser la question, non plus entre l'orthodoxie opprimée et l'hérésie triomphante, mais entre le christianisme en disgrâce et le paganisme ressuscité.

Ce personnage étrange de Julien a été compris par M. de Broglie avec beaucoup de sagacité et jugé en général équitablement. Cependant un trait malveillant échappe çà et là bien naturellement à l'écrivain catholique parlant de l'empereur apostat. Ainsi, pour mentionner un détail de peu d'importance, et qu'il n'est permis de relever qu'à Rome, il semble avoir recueilli avec quelque complaisance les indications de laideur fournies par les auteurs ecclésiastiques qui parlent de Julien. Sa lèvre inférieure, dit-il, tombait en formant une grimace désagréable. Ce défaut ne m'a point frappé dans les deux bustes de Julien qu'on voit au musée du Capitole. Du reste, M. de Broglie fait bien connaître le caractère de Julien; il rend bien compte de ce penchant au paganisme qu'expliquent son amer ressentiment contre Constance, meurtrier de son père et de son frère, son amour pour les lettres antiques, son goût pour le mysticisme philosophique et théurgique, qui lui permettait de voir dans les mythes païens autre chose qu'un ramas de fables, enfin l'impression fâcheuse qu'avaient dû produire sur lui les déchiremens de l'église chrétienne et l'intervention tyrannique de Constance dans les débats théologiques. « Quand il se promenait à Milan, à quelques pas devant les gardes, qui ne le perdaient pas de vue, combien de fois, en passant près de la basilique, avait-il entendu l'écho des rumeurs populaires et les éclats de voix des discussions du concile! Et la mémoire toute nourrie des dédains de Tacite et de Cicéron, que n'avait-il pas senti, que n'avait-il pas souffert en voyant ainsi la

majesté romaine compromise par les déchiremens d'une secte juive! De quel œil méprisant avait-il lu sur la muraille l'édit impérial contre Athanase, mélange de dialectique subtile et de brutalité arrogante, signé d'une main parricide! Combien de fois, en levant les yeux vers le ciel, avait-il vu se dresser entre le Dieu de Constance et lui l'image sanglante d'un père qu'il n'avait pas connu et d'un frère qu'il n'osait pleurer! » Si dans un excès de zèle on était tenté de reprocher à M. de Broglie de s'être trop bien associé par l'imagination à l'état moral, aux émotions secrètes d'un personnage odieux à l'église, j'opposerais à cette peinture le tableau plein de charme, inspiré cette fois par une sympathie véritable de sentimens et de croyances, dans lequel il a retracé avec amour la pieuse amitié de deux compagnons d'étude de Julien : saint Grégoire de Nazianze et saint Basile.

Tant que Constance vécut, Julien, bien qu'élevé au partage de l'empire, n'eut occasion de montrer que sa rhétorique trop indulgente pour le meurtrier d'un père et, ce qui valait mieux, les qualités du soldat et du capitaine, alliées, M. de Broglie le reconnaît, au désir sincère de purifier son âme et de l'élever à la ressemblance de la Divinité. Et ce n'était pas seulement à une vertu spéculative qu'il aspirait; il repoussait les délateurs, et il prouvait, chiffres en main, à un préfet des Gaules dont il revoyait les comptes qu'il n'y avait pas lieu à lever un impôt extraordinaire. Sa situation délicate auprès d'un empereur aussi intolérant que Constance et aussi terrible à sa famille fait comprendre, sans les absoudre, les démonstrations hypocrites de christianisme qu'il se crut obligé de faire. Menacé par Constance du sort de Gallus, il dut saisir l'empire pour sauver sa vie. Dès ce moment, il leva le masque, consulta ouvertement les devins, immola une hécatombe, et, dans une lettre aux Athéniens, mit son entreprise sous la protection de Pallas. Constance n'eut pas le temps d'être détrôné. Il mourut, dit M. de Broglie, au milieu des malédictions des chrétiens, dans les bras d'un hérétique, et laissant le trône à un apostat.

On ne voit pas que l'avénement de Julien ait consterné l'église. Opprimée par un empereur arien, elle ne pouvait perdre beaucoup à passer sous les lois d'un empereur philosophe, qui, s'il remettait le paganisme en honneur, promettait la liberté des cultes. La haine des sectes est plus vive que la haine des religions. Aussi saint Jérôme s'écriait à l'avénement de Julien : « Le Seigneur se réveille, la bête meurt, et la tranquillité revient. » Au moment où il rouvrait les temples des dieux et remplissait avec une dévotion empressée, jusque dans ses plus humbles détails, sa charge de grand-pontife, Julien proclamait hautement la tolérance. « Les erreurs sur la nature des dieux, disait-il, ne peuvent se corriger ni par le fer ni par

le feu. Qu'importe que la main sacrifie, si la pensée condamne la main? » Au milieu de ses effusions d'enthousiasme religieux adressées au soleil, visible image du Dieu intelligible, il écrivait : « Je ne veux point, par tous les dieux! je ne veux point ni que l'on tue, ni que l'on frappe les chrétiens contre le droit et la justice, ni qu'on leur fasse souffrir aucun mal..... Ces gens sont encore pieux, du moins en partie, puisqu'ils honorent celui qui est en réalité tout-puissant et qui régit le monde visible. Et nous aussi, nous l'adorons, je l'atteste, mais sous d'autres noms. » Julien valait mieux que son œuvre, comme Constantin valait moins que la sienne; il valait mieux que ce paganisme incapable de la régénération morale que l'empereur attendait de lui, et qui, tandis que Julien s'efforçait de le faire revivre, aimait mieux mourir. Toutefois les païens, dont les tendances morales que Julien cherchait à leur imprimer provoquaient les sarcasmes, avaient une autre manière de prouver leur dévotion aux dieux : c'était de violenter et de massacrer les chrétiens. C'est ce qui eut lieu loin des yeux de l'empereur dans plusieurs villes de l'Orient. Rien ne constate qu'il ait approuvé ces violences; mais il eût dû les punir, et on ne voit pas qu'il l'ait fait. Du moins il supporta avec un grand calme les apostrophes véhémentes d'un vieil évêque aveugle qui s'était transporté dans un temple de Chalcédoine pour l'y braver et l'injurier. Il adressa plus d'un mot spirituel à ceux qui ne le trouvaient pas assez prompt à persécuter.

Je sais bien qu'il y a dans l'ouvrage de M. de Broglie un chapitre intitulé : *Julien persécuteur*. Cependant je ne puis charger Julien du crime de persécution violente. Dans ce chapitre, M. de Broglie me paraît admettre avec une critique moins sévère que de coutume les allégations des écrivains ecclésiastiques suspects de passion, et les *Actes des martyrs*, qui ne sont pas articles de foi. Dans quelques-uns de ces actes, Julien interroge et condamne lui-même les martyrs. Le dialogue y semble une reproduction de ceux que l'on trouve ailleurs, et l'empereur y parle un langage renouvelé de Décius ou de Dioclétien, et qui ne ressemble point à celui qu'il tient dans les documens authentiques. Même en admettant la vérité de ces récits, dans la plupart d'entre eux on ne voit pas que Julien ait ordonné les meurtres dont M. de Broglie le rend responsable. Si saint Basile d'Ancyre fut mis à mort par le comte Frumentin, il n'est fait dans les *actes* de ce saint *mention d'aucun ordre de Julien*. Si Artemius, gouverneur d'Alexandrie, fut massacré par la populace de cette ville, sur laquelle « il avait *fait peser indifféremment le poids de sa tyrannie,* » est-il juste de voir dans ce misérable et son complice George des martyrs du christianisme, parce qu'ils furent accusés, afin sans doute d'éloigner d'eux la protection impériale, d'avoir eu le dessein invraisemblable, et que saint Athanase

lui-même n'aurait pas formé, de supprimer entièrement à Alexandrie le culte païen? Quand M. de Broglie dit : « C'était là sans doute le crime le moins pardonnable de tous ceux qu'on attribuait à Artemius, » n'affirme-t-il pas un fait qui est loin d'être démontré? Admettons, en le déplorant, qu'un jeune chrétien nommé Théodore ait été livré à la torture à la suite de l'incendie du temple d'Antioche: encore serait-il vrai que Julien l'aurait fait relâcher. Saint Théodoret ne fut point mis à mort par l'empereur, mais par un comte du nom de Julien, qui voulut faire du zèle en livrant au supplice un sujet qui avait insulté son empereur. M. de Broglie reconnaît que l'empereur se montra *fort mécontent*. Quand l'auteur ajoute : « Il ne voulait point *cette fois* d'exécution capitale, » est-il bien juste? Il faudrait prouver que Julien a voulu une autre fois de telles exécutions. Or c'est ce que n'établit aucun fait avéré, ce qui répugne à tout ce que l'on connaît de la nature de Julien, à tout ce que l'on sait avec certitude avoir été prescrit par lui touchant les chrétiens (1).

La seule persécution qu'on puisse reprocher à Julien, et on doit la lui reprocher sévèrement, c'est d'avoir interdit aux chrétiens l'enseignement des lettres. L'église ressentit vivement cette atteinte portée au droit d'enseigner et à la culture de l'esprit chrétien. Saint Grégoire de Nazianze s'écria : « De quel droit cet homme, cet amant de la Grèce et de l'éloquence prétend-il que le grec lui appartient à lui et à ses dieux? » Il y avait des chrétiens moins éclairés qui approuvaient tout bas cette interdiction. Il y en a eu de nos jours qui, au sein de l'église, auraient voulu faire ce que Julien a tenté contre elle.

Julien, après avoir laissé saint Athanase rentrer dans Alexandrie, résolut de l'en faire sortir, mais ce fut comme fauteur de troubles et non comme chrétien. C'était de la tyrannie impériale, ce n'était point de la persécution religieuse, car il écrivait aux habitans de Lystra, auxquels il demandait de chasser leur évêque Titus pour vivre ensuite en paix les uns avec les autres : « Que ceux qui servent les dieux ne molestent pas ceux qui se trompent!... car il vaut mieux instruire les hommes par la raison que par les coups et les supplices. » — « Odieuse comédie de douceur, ajoute M. de Broglie, qui termine une véritable incitation à la sédition et au massacre! » Où est cette incitation? Je vois dans ce qui précède des mots piquans

(1) Je n'aime pas à chercher des excuses aux cruautés exercées au nom du respect dû à l'autorité; mais il faut, pour apprécier les faits historiques, les placer dans leur véritable jour. En supposant authentique dans toutes ses circonstances le martyre des saints Bonose et Maximilien, porte-drapeaux qui s'étaient refusés à faire disparaître la croix de leur étendard, ne furent-ils pas condamnés pour rébellion à la discipline militaire? La croix était une cocarde. Que ferait-on aujourd'hui à un soldat qui arborerait le drapeau blanc?

et injustes contre le christianisme, de l'humeur contre saint Athanase, dont l'ascendant sur la population d'Alexandrie ne convenait pas mieux à un despote païen qu'à un despote chrétien, pas plus à Julien qu'à Constance; nulle part je ne vois incitation au massacre. Il faut le reconnaître, ce n'était point là le caractère de Julien. Son dépit contre les chrétiens, et il en ressentait beaucoup, se traduisait autrement, et d'une manière bien honorable pour eux, dans une lettre adressée à un grand-pontife de Galatie. Julien y rend hommage à leur charité par ce dépit même. Voulant rivaliser avec eux d'aumônes, voulant instituer à leur exemple des maisons d'asile pour les étrangers, de véritables hôpitaux, il disait : « Il est honteux de voir que les impies galiléens nourrissent non-seulement leurs pauvres, mais les nôtres. » Les efforts de l'empereur païen pour ranimer une religion morte, le déplaisir que lui causait la décadence irrésistible du paganisme, et l'impatience que faisait naître chez les païens l'austérité de l'empereur, ces luttes d'une corruption enracinée et d'une réforme impossible sont décrites par M. de Broglie dans un morceau brillant et vrai, comme il s'en trouve dans son histoire, car cette histoire, écrite toujours avec une mâle fermeté, renferme des pages, et en grand nombre, auxquelles ne manquent ni l'imagination ni le coloris. Pour l'élévation de l'esprit et la générosité du cœur, elles ne font jamais défaut.

M. de Broglie a parlé de Julien comme de Constantin, avec un désir sincère d'impartialité. Du premier, il n'a tu ni les faiblesses, ni les fautes, ni les crimes; du second, il n'a dissimulé ni les bonnes qualités ni les vertus. Cependant, si le récit est impartial, je ne puis m'empêcher de regretter que des sympathies ou des antipathies dont il n'était pas maître aient arraché à l'auteur quelques expressions trop indulgentes pour celui auquel il ne pouvait s'empêcher de porter de la reconnaissance, et trop sévères pour celui qu'il se rappelait par moment devoir maudire. Le mot de *génie* revient assez souvent dans le récit en parlant de Constantin, et je ne trouve rien dans la vie de ce prince habile et cruel qui en justifie l'emploi. Il fut poussé à embrasser le christianisme par sa conviction et par les circonstances. Rien ne montre qu'il ait senti la portée historique de ce grand acte. La persécution n'était plus possible après ses redoublemens désespérés et impuissans sous Dioclétien. Le dernier empereur païen, Maxence, avait rendu un édit de tolérance. La *terreur*, arrivée au comble, devait s'arrêter, comme après Robespierre le 9 thermidor devait arriver. Si Tallien et ses amis n'en eussent pris l'initiative, d'autres l'auraient prise. J'oserai presque dire que le terme était venu de la *terreur païenne*, et que Constantin en fut le Tallien.

Quant à Julien, dont, sauf son inimitié contre le christianisme, l'auteur n'avait guère en fait que du bien à dire, il est souvent désigné d'une manière peu obligeante. Son âme est dite *pleine de fiel*, je ne vois pas bien pourquoi. Ses intentions sont suspectées un peu gratuitement; sa participation à des violences dans lesquelles rien ne prouve qu'il ait trempé, qu'il a désavouées même, est admise avec trop de facilité. Quelquefois aussi ce qu'il fait de louable est pris en mauvaise part. Dans sa sévérité, Julien, en cela d'accord avec les pères de l'église, détestait les jeux sanglans de l'arène, les pompes dissolues du théâtre. M. de Broglie semble lui faire un reproche de ce qu'enfermé *dans la rogue austérité du cynique, il se refusait ces moyens de popularité*. Était-ce à un chrétien de l'en blâmer? Mais il faut tenir compte à M. de Broglie du courage d'esprit que, malgré ses scrupules et ses inclinations personnelles, il a montré dans son récit et dans l'ensemble de ses jugemens sur Constantin et sur Julien; ce courage est d'autant plus digne de louange qu'on sent qu'il lui a plus coûté.

Un autre courage, et qui ne lui a rien coûté, est celui avec lequel, dans un temps où le goût de la liberté est si rare et son nom si décrié, M. de Broglie a mis en relief dans son ouvrage, avec une éloquente intrépidité, cette idée, je crois profondément vraie, qu'il n'y a de force pour la religion et pour l'église que dans la liberté, que la protection leur est dangereuse, et finit toujours par leur être funeste. La complaisance servile du parti arien représenté par les deux Eusèbe, la fierté de l'orthodoxie indépendante personnifiée dans saint Athanase, sont l'une flétrie, l'autre glorifiée comme elles méritaient de l'être. C'est pour moi la pensée dominante et comme la morale historique du livre, et j'y ai insisté pour cette raison. Il ne faut pas croire pourtant que toute l'œuvre de M. de Broglie soit là : cette œuvre n'est pas une thèse, c'est une histoire. Ne pouvant la faire connaître tout entière, je dois au moins avertir qu'on y trouve autre chose encore que ce que j'y ai signalé, que les sentimens de l'auteur ne se montrent pas seulement dans ses sympathies pour les résistances de l'église au despotisme, et que plusieurs chapitres que j'ai omis complètent le caractère religieux et historique du livre. Je ne voudrais pas que les préférences de celui qui rend compte de ce bel ouvrage pussent tromper personne sur la vraie nature de l'ensemble. Quant aux légères critiques que ma sincère admiration pour l'auteur ne m'a pas empêché de lui soumettre, j'y ai d'autant moins de regret que, si quelques-uns de mes éloges ont pu le compromettre aux yeux de certaines personnes, ces critiques l'aideront, je l'espère, à trouver grâce auprès d'elles.

J.-J. Ampère.

DES

POPULATIONS RURALES

EN FRANCE

I. *Histoire des Classes agricoles en France depuis saint Louis jusqu'à Louis XVI*, par M. Dareste de La Chavanne, 1858, 2e édition. — II. *Histoire des Paysans*, par M. Bonnemère, 2 vol., 1856. — III. *Histoire des Classes rurales en France et de leurs Progrès dans l'égalité civile et la propriété foncière*, par M. Henry Doniol, 1 vol., 1857. — IV. *Le Paysan tel qu'il est, tel qu'il devrait être*, par M. David de Thiais, 1 vol., 1857. — V. *Lettres sur l'Agriculture*, par M. Victor de Tracy, 1 vol., 1857.

Depuis soixante-dix ans, le travail agricole a pris en France un développement extraordinaire. Le mouvement de la richesse publique ne s'est pas un instant ralenti, et les populations rurales se sont fait peu à peu dans la société du XIXe siècle une place nouvelle et considérable. Quelles sont les causes de cette révolution économique? Plusieurs écrivains ont de nos jours interrogé le passé de l'agriculture avec une curiosité intelligente, d'éminens esprits ont sondé le présent et analysé les rapports qui lient l'économie rurale à la révolution française (1). L'enquête cependant n'est pas terminée, elle mérite d'être poursuivie. N'est-il pas nécessaire, par exemple, de fixer définitivement ce qu'on doit entendre par les principes et la révolution agricoles de 1789? Ne peut-on point rendre à la nouvelle organisation de l'impôt, à l'établissement du code civil, à l'abolition du privilége, au triomphe de la liberté une

(1) On doit d'intéressans ouvrages sur l'histoire des classes agricoles à MM. Dareste, Bonnemère, et surtout à M. Doniol. On sait aussi quelles savantes études M. de Lavergne, M. Payen, etc., ont consacrées dans la *Revue* à l'état présent de l'agriculture.

plus grande part dans les progrès de l'agriculture et dans l'amélioration du sort des populations rurales? Ce n'est pas la première fois qu'on voit en France la production s'accroître et la condition des classes agricoles se modifier heureusement sous l'influence d'une révolution juridique. Les ouvrages de Palissy, de Bodin, de Bellon, d'Olivier de Serres, suivirent les coutumes du XVIe siècle, comme les ouvrages de Chaptal, de François de Neufchâteau, de Boussingault, de Gasparin, accompagnèrent nos codes. Les mœurs s'expliquent par les lois, les lois par les mœurs. Étudier l'état présent des populations rurales au point de vue des droits civils et de la vie publique, au point de vue des intérêts matériels et moraux, c'est écrire un chapitre de l'histoire sociale de la révolution française, c'est tracer, sous quelques-uns de ses aspects les plus remarquables, le parallèle de l'ancien et du nouveau régime, c'est montrer en définitive combien la cause de l'agriculture est étroitement liée à la cause de la liberté.

I.

Avant de rechercher et de constater l'influence que la révolution a exercée sur la condition des populations rurales en France, il ne sera pas inutile de faire quelques réserves. Quand on se place au point de vue agricole et qu'on parle de la révolution, il ne s'agit nullement de cette révolution politique qui, après avoir décapité Louis XVI et repoussé l'invasion étrangère, se traîne sous le directoire et vient expirer sous le consulat; il s'agit de cette révolution sociale qui, depuis cent ans, par les efforts persévérans des gouvernemens les plus divers, a réorganisé la France sur des bases nouvelles. C'est pourtant de 1789 à 1800, dans la période la plus agitée de notre histoire, que les populations rurales ont fait les plus précieuses conquêtes et enduré les plus vives souffrances. D'une part, la révolution proclama dans la déclaration des droits les principes éternels des sociétés civilisées; elle abolit le 4 et le 11 août les droits féodaux, les dîmes, les banalités, les rentes foncières perpétuelles et tous les priviléges de personnes, de terres et de lieux. Elle vota enfin cette loi célèbre du 28 septembre 1791 : « Le territoire de la France dans toute son étendue est libre comme les personnes qui l'habitent. Les propriétaires sont libres de varier la culture et l'exploitation de leurs terres, de conserver leurs récoltes et de disposer de toutes les productions de leurs propriétés. » D'autre part, elle diminua la population, affaiblit la production et la consommation, ruina le commerce, entraîna les capitaux dans l'agiotage et les spéculations de la guerre, ravagea une grande partie du terri-

toire, compromit par d'odieuses violences les intérêts sacrés de la justice et de la paix publique. Si grands qu'ils soient, ces excès ne doivent point faire oublier les résultats durables. Dérobons-nous au spectacle des désordres contemporains, et des sphères toujours sereines de la morale et du droit essayons de porter sur l'ancien et le nouveau régime un jugement impartial.

La condition des populations rurales touche à toutes les sciences qui règlent la grandeur des peuples : au droit par l'état juridique des personnes et des terres, à l'économie politique par les problèmes de la production et de la consommation, à la morale par les relations qu'entretiennent ensemble les diverses fractions de la société.

Prenons d'abord le droit privé, et suivons l'ordre du code civil. Le premier livre traite des personnes : l'abolition de la main-morte, la condamnation légale du servage, la reconnaissance de la liberté personnelle, ouvrent brillamment la législation nouvelle. Depuis longtemps et dans presque toute la France, le servage avait cessé; mais Louis XVI, en abolissant le droit de parcours, n'avait pas osé étendre la réforme au-delà de ses domaines, et la Franche-Comté donnait un démenti à Voltaire, qui disait : « La France ne connaît point d'esclaves; être Français, c'est être libre. » La liberté personnelle de chacun conduit à l'égalité de tous : la noblesse, il est vrai, peut vivre sans le servage; mais en France ces deux formes sociales avaient été si longtemps unies qu'elles devaient s'évanouir en même temps. On n'enlève pas une partie d'un édifice sans ébranler l'édifice tout entier. C'est ainsi que le jour où la patience du tiers-état eut lassé la résistance de la noblesse et du clergé, le jour où les trois ordres disparurent dans l'unité d'une assemblée nationale, les provinces disparurent dans l'unité de la France, les classes dans l'unité de la nation, les droits dans l'unité de la législation. Un des succès les plus éclatans que la révolution réservait aux populations agricoles était le silence même gardé dans le premier livre du code civil sur l'ancienne classification de la société. Au premier abord, les dispositions sur l'absence, le mariage, la paternité, la filiation, la puissance paternelle, la majorité, la minorité, l'adoption, n'intéressent point directement des hommes qui consacrent leur vie à semer et à récolter. Il était cependant d'un intérêt général qu'à la confusion des coutumes provinciales, à l'incertitude des jurisprudences parlementaires, succédât un texte précis, une loi nationale, et que cette loi prît pour base cette double règle : « Tous les Français jouissent des droits civils; tous les Français sont égaux devant la loi. »

Dans les civilisations les plus diverses, l'état de la personne et

l'état de la propriété sont soumis à des principes communs. Les mêmes faits, les mêmes raisons agissent et sur les personnes qui exercent les droits et sur les choses qui font l'objet du droit : ainsi la hiérarchie avant 1789, après 1789 l'égalité. Comme la propriété féodale tend à conserver les priviléges sur lesquels est assise l'organisation politique, elle est par essence foncière, immobile, inaliénable; mais lorsqu'à travers les obstacles que les événemens jettent sur sa route, l'homme s'avance et prend possession de sa personne, lorsque le travail naît, s'accroît, se multiplie et entretient dans la société une agitation féconde, un nouvel ordre de choses se prépare. La propriété mobilière paraît : elle attaque la propriété foncière. Le drame de la rivalité de la noblesse et de la bourgeoisie s'engage. A mesure que la supériorité de l'argent s'établit, la supériorité de la terre s'efface. La confusion s'introduit dans les intérêts, règne dans les mœurs, s'inscrit dans les lois. La propriété se transforme : d'immobile et relative, elle devient mobile et absolue; de féodale la société devient industrielle. La révolution économique précède et prépare la révolution légale, qui doit changer la condition des classes agricoles.

Distinguant dans la propriété des combinaisons féodales et des combinaisons non féodales, l'ancien droit coutumier repoussait la théorie du code civil sur la propriété unique. A considérer les choses de près, il n'est rien dans les tenures féodales qui mérite les anathèmes de la postérité. Le fief est un contrat, et tout contrat est digne de respect. N'est-il plus permis de garantir une convention par des peines stipulées ou des clauses résolutoires? Néanmoins, si les droits que le contrat de fief assurait encore au moment de la révolution ne commettaient point le crime de feindre une convention, ils avaient le tort de blesser les intérêts d'une société renouvelée. A côté des droits de rachat ou de relief (1), qui se justifiaient par leur analogie avec nos droits d'enregistrement, les retraits lignagers, censuels, féodaux (2), laissaient la propriété incertaine et livraient la terre et l'agriculture au bon plaisir des seigneurs ignorans. Les mœurs ruinèrent le contrat féodal dans sa valeur pécuniaire d'autant plus aisément qu'il était depuis longtemps dépouillé de sa valeur morale. Ce qui est vrai du fief est vrai de la censive : la cen-

(1) Le droit de mutation d'un fief au profit du seigneur s'appelait *rachat* ou *relief : rachat,* parce que les héritiers semblaient racheter réellement le fief; *relief,* parce que le fief était tombé à terre et qu'on avait besoin de le relever.

(2) Le *retrait lignager* était le droit qu'avait un parent de la ligne à laquelle l'héritage avait appartenu de le retirer des mains de l'acquéreur; le *retrait censuel* consistait à reprendre par droit de seigneurie un héritage tenu à cens; le *retrait féodal* donnait au seigneur le droit de retirer des mains de l'acquéreur un fief vendu par son vassal.

sive était un fief inférieur, et les deux combinaisons féodales de la propriété foncière ne différaient pas entre elles par la nature, mais par le degré des rapports seigneuriaux. Oubliant que les droits féodaux ont pris naissance dans une convention et les droits seigneuriaux dans l'usurpation, le XVIIIe siècle les a tous confondus et frappés. Les droits nés du fief et de la censive n'étaient coupables que de ne plus être nécessaires. Les législations valent selon les temps et les lieux. Chacune peut avoir été fort utile et même indispensable dans la pratique du siècle qui l'a vue naître, et s'il est certain que la propriété égalitaire se prête aux progrès rapides des sociétés civilisées, la propriété privilégiée convient aux lents efforts des sociétés barbares.

L'esprit qui faisait vivre et grandir les combinaisons féodales avait pénétré les combinaisons non féodales de la propriété foncière; toutes ont un caractère plus ou moins prononcé de perpétuité et d'asservissement. Voyez d'abord l'alleu : c'est la terre libre par excellence, c'est la propriété du code civil. A peine défend-il son indépendance : le domaine, abandonnant la vieille doctrine royale, soutenait que dans le silence de la coutume les relations seigneuriales étaient la condition normale de la terre; l'alleu était alors présumé relever du roi comme seigneur et non comme roi. — Le bail à rente foncière nous offre un nouvel exemple de propriété immobilisée. Par le bail, le bailleur se réservait dans le fonds un droit de rente, un droit foncier, et non pas une créance sur le fonds. Le preneur se constituait débiteur de la rente due par le fonds; il ne pouvait se libérer qu'en achetant le fonds, et comment forcer un propriétaire à vendre ce qu'il ne veut pas vendre? La rente était donc perpétuelle et non rachetable. Le bail emphytéotique se rapprochait à ce point de vue du bail à rente foncière. Le bailleur aliénait et le preneur acquérait sous la condition d'une redevance perpétuelle; l'un n'était presque plus propriétaire, l'autre ne l'était point tout à fait. Boncerf avait raison lorsque dans un célèbre écrit sur les droits féodaux il disait : — Au XIVe siècle, la royauté ordonna le rachat forcé des personnes; que n'ordonne-t-elle au XVIIIe siècle le rachat forcé des terres? La France est dans l'indivision; quiconque est dans l'indivision peut demander le partage.

En définitive, la propriété féodale reconnaissait deux domaines et deux maîtres : elle réservait au bailleur de fief ou de censive le domaine direct, c'est-à-dire une propriété d'honneur; elle livrait au preneur le domaine utile, c'est-à-dire une propriété de profit. On s'habitua peu à peu à considérer comme propriétaire celui qui percevait les fruits; le propriétaire en fait évinça le propriétaire en droit, et le domaine utile absorba le domaine direct. En supprimant

le domaine direct, l'assemblée constituante pensa d'abord délivrer la propriété d'une servitude qui la grevait; elle ne se doutait pas qu'elle dépouillait de son bien légitime le vrai, l'ancien propriétaire. Après avoir aboli les combinaisons féodales par une de ces mesures dont il faut reconnaître à la fois l'injustice en théorie et l'utilité en pratique, elle modifia les combinaisons non féodales. On n'admit plus la séparation éternelle de la jouissance et de la nue propriété. Les lois révolutionnaires déclarèrent rachetable la rente foncière, et temporaires les baux à perpétuité. Dès lors la propriété passa d'un état légalement immobile à un état régulièrement mobile; elle entra dans le code civil unique et libérée. Il n'y eut plus pour une chose qu'un propriétaire et qu'une propriété. Tandis que le caractère aristocratique du bien avait servi aux feudistes pour classer les diverses formes de la propriété, les rédacteurs du code civil ne s'attachèrent qu'à distinguer les droits divers dont naturellement elle se compose. Avant 1789, la propriété joignait à son prix vénal le prix factice que lui conférait la hiérarchie des personnes; depuis 1789, elle ne vaut plus que son vrai prix. Jadis la propriété coutumière pliait sous le poids d'obligations sans nombre, et s'appuyant sur les droits de mutation, les retraits, la perpétuité de la rente seigneuriale et foncière, les substitutions et le droit d'aînesse, elle prétendait rester toujours la même, à la même place, entre les mêmes mains. La propriété moderne au contraire a rompu tous ses liens et vit indépendante; elle vit, elle marche, elle court rapide et légère dans le chemin du progrès social. Elle s'offre à qui sait la prendre, et à son passage la saisit qui veut. Où trouver un objet de comparaison plus frappant, et ne reconnaît-on pas dans ces deux propriétés l'image de deux sociétés différentes?

Quand la propriété prend un nouveau caractère, les modes de l'acquérir et de la transmettre prennent une nouvelle forme. Dans une société qui se fixe et s'organise, le principe de la conservation des biens l'emporte. Conserver le patrimoine des familles, c'est conserver l'ordre établi; mais quel est ce patrimoine, et la règle féodale ne varie-t-elle pas avec l'importance des biens? Comment s'occuper des meubles et des acquêts, lorsque le commerce et l'industrie n'existent pas? Comment asseoir sur des valeurs mobilières une situation politique? Aussi le droit coutumier laisse-t-il les liens du sang régler dans l'ordre naturel la succession des meubles et des acquêts. Il réserve toutes ses faveurs pour l'immeuble, pour le propre, pour la terre. La terre était la source principale de la richesse, elle devient le signe de la puissance. Que dis-je? elle s'anime, elle entre dans la hiérarchie, elle a sa noblesse et sa roture: elle se fait homme. C'est alors qu'autour de cette terre, pour en as-

surer et en perpétuer l'empire, accourent se grouper l'indivisibilité, les retraits, l'aînesse, la masculinité, les substitutions, et tous les priviléges conservateurs. Notre ancien droit successoral n'a point d'autre origine. Plus le principe successoral est étendu, plus le droit de disposer est restreint; plus on donne à la loi, moins on donne à la liberté. La législation tout entière s'efforce de fonder l'institution politique de la succession légale. Les lois qui interdisent ou gênent la liberté des transmissions commencent par nuire à ceux qui doivent en être les victimes, et finissent par ruiner ceux qui en sont les auteurs. Le XVIIIe siècle nous en fournit un mémorable exemple : en vain le père de famille veut-il sacrifier à l'honneur de sa maison les droits de ses autres enfans, un jour vient où sur la terre privilégiée il constitue des dots et des pensions. Qu'importe alors à l'aîné propriétaire d'améliorer des biens grevés de lourdes charges, et substitués par son père ou son aïeul de générations en générations? La terre végète stérile, et se détériore de plus en plus. M. de Tocqueville a soutenu que les classes nobles s'étaient appauvries en France à mesure que l'usage et l'esprit du gouvernement leur avaient manqué; on pourrait ajouter : à mesure que l'usage et l'esprit du travail se développèrent à côté d'elles et malgré elles. Voilà comment le tiers-état, qui semblait n'être rien la veille, était tout le lendemain. Il n'est point de barrières si hautes que les mœurs ne franchissent pour vaincre et chasser des législations surannées.

Derrière ce droit noble, si fatal aux classes agricoles, parce qu'il avait la terre pour point d'appui, s'appliquaient dans une activité salutaire les règles du droit roturier. Tandis que le privilége cherchait à immobiliser les biens et à éterniser les familles nobles, l'égalité dans le partage des successions roturières fournissait chaque jour, chaque heure, une foule de petits capitaux à une foule de travailleurs infatigables, et créait sans cesse des alliés à la propriété libre et des ennemis à la propriété privilégiée. On attribue souvent par erreur au code civil l'égalité de partage dans les successions. Reconnaître au contraire l'origine roturière de cette règle équitable, c'est le moyen d'expliquer le nombre immense de petits propriétaires qu'Arthur Young s'étonne de rencontrer à la veille de la révolution. « Le tiers-état s'empare des fortunes, » écrivait tristement un gentilhomme en 1755. Un déplacement aussi considérable dans la position matérielle des diverses classes de la société devait entraîner la consécration légale des principes qui l'avaient préparé. Comment s'étonner alors que le code civil, cédant aux sentimens d'une justice éclairée, ait pris pour fondement de son droit successoral le droit même des roturiers? Le code civil n'est pas libéral, car il limite assez fortement la faculté de disposer pour mieux assurer l'égalité de

partage; il n'est pas conservateur, car il fait de la réserve un devoir de piété, et supprime les droits d'aînesse et de masculinité, les substitutions, la distinction des biens d'après leur nature et leur origine. Tel qu'il est néanmoins, il rend fidèlement l'état transitoire de la société française; il laisse un libre cours au jeu des intérêts privés : que lui demander de plus, et ne serait-ce pas une marque de folie, ou tout au moins d'ingratitude, que de ne se point contenter de l'accroissement prodigieux et de l'amélioration continuelle que la production agricole et la condition des classes rurales ont reçus depuis cinquante ans?

Considérons maintenant dans quel esprit fut remaniée la matière des contrats. C'est résolûment que le code civil donne le pas à la communauté sur le régime dotal, qu'il rend à la vente les allures d'un contrat naturel, qu'il abolit les retraits et limite la faculté de rachat. Voici la terre, au grand profit de l'agriculture, dégagée et lancée dans un rapide mouvement de circulation. Vers 1789, lors des voyages d'Arthur Young, le bail à ferme n'était en vigueur que dans la sixième partie du royaume, en Picardie, en Artois, en Flandre, en Normandie. Le métayage occupait tout le centre et une partie du midi de la France. L'histoire et la géographie expliquent les fortunes diverses de ces régimes de culture. Dans les provinces-frontières, où l'activité commerciale prit de bonne heure un vif élan, on connut, on goûta les avantages de la liberté. Une classe moyenne et un capital mobilier se formèrent; le bail à ferme s'établit. Les provinces centrales au contraire, placées loin du bruit de la mer, sans relations avec les peuples voisins, s'étaient endormies d'un profond sommeil, que la royauté se gardait bien de troubler. Le paysan y était resté ignorant et pauvre, sans terre et sans argent. En présence d'intérêts si contraires, de situations si variées, que devait faire, que fit le code civil? Il posa les règles du bail à ferme et du bail à colonage; il laissa aux parties le soin de réduire peu à peu l'application des unes et d'étendre l'application des autres. Le temps a justifié cette sage décision. A mesure que le paysan s'enrichit, que le numéraire est plus abondant, que les débouchés se multiplient, l'exploitation libre du fermier rompt l'association du maître et du laboureur; le bail à ferme et à courte durée devient le type moderne du contrat de louage.

Le louage nous conduit au prêt à intérêt. Louer sa terre ou louer son argent, n'est-ce pas le même contrat? Aussi, quand le prêt à intérêt entre dans les mœurs d'une nation, le bail à ferme l'y suit. La société est alors riche, industrieuse et commerçante. De même que les tenures non féodales avaient soustrait une partie des terres à la domination des principes aristocratiques, de même le prêt lom-

bard (1), le prêt à la grosse aventure (2), le change sec (3), les ventes à réméré, les sociétés en commandite, les rentes foncières et constituées (4) avaient rendu à la circulation la plus grande partie de l'argent que les lois civiles et religieuses espéraient immobiliser. La révolution, qui venait de détruire la propriété féodale, devait reconnaître l'utilité du prêt à intérêt, libérer la terre et libérer l'argent, reprendre à la terre la valeur exagérée qui lui était assignée, restituer à l'argent la valeur réelle dont il était privé. C'est dans cette vue juste et profonde que le régime hypothécaire fut étudié et décrété. Je n'ai guère besoin de rappeler combien la publicité des hypothèques ranima la confiance et multiplia les transactions. Elle facilita les placemens sur fonds de terre, et, en attendant le crédit foncier, jeta dans les améliorations agricoles un capital considérable. Ainsi toutes les parties de la législation nouvelle atteignirent ce double but de mobiliser la propriété foncière et d'assurer aux classes rurales l'égalité et la liberté dans les relations civiles.

Peut-être s'est-on étonné de ne point voir dans ce tableau de la condition juridique des classes rurales les célèbres droits dits féodaux; mais les droits dits féodaux qui découlent de la seigneurie ne doivent pas être confondus avec les droits vraiment féodaux qui naissent du fief. Les uns empruntent à l'impôt le caractère d'une obligation générale; les autres ont les apparences d'une convention particulière : le droit public revendique ceux-ci, le droit privé réclame ceux-là. Fief et justice n'ont jamais rien eu de commun. Dès l'origine, la royauté avait deviné qu'au fond de ces droits seigneuriaux se cachaient les prérogatives mêmes du gouvernement, et quoiqu'elle eût engagé contre le fisc seigneurial une lutte acharnée, à la veille de 89, elle n'en avait point triomphé. Je laisse de côté la chasse, la pêche, la garenne, le colombier, les péages, et tous ces droits que la force avait fondés, que les principes aristocratiques défendaient toujours, mais qui au point de vue agricole n'avaient pas l'importance des banalités, de la corvée et des dîmes. Les sociétés naissantes sont dominées par une certaine économie naturelle, qui fait place dans les sociétés plus civilisées à une économie

(1) Le roi avait accordé aux Juifs et aux Lombards dans de certaines villes le monopole du prêt à intérêt.

(2) Ce contrat consiste à prêter de l'argent sur un navire ou sur les marchandises qu'il porte.

(3) Le change sec permettait de prêter une somme d'argent remboursable au lieu où elle avait été prêtée, moyennant commission.

(4) La rente foncière était due, nous l'avons vu, au propriétaire ou seigneur du fonds, aliéné moyennant cette redevance. — La rente constituée était celle qui était créée par un simple contrat moyennant un capital en argent ou le prix d'une chose vendue, capital et prix remboursables, mais non exigibles.

qu'on pourrait appeler métallique. Lorsque les seigneurs réunissaient en leurs mains la police des subsistances et les faibles ressources du moyen âge, il semblait juste qu'ils se chargeassent de construire et d'entretenir des moulins, des fours, des pressoirs; il semblait juste que, moyennant une redevance, les vassaux y fissent moudre leur blé, cuire leur pain, fabriquer leur vin et leur cidre : telle est l'origine des banalités. D'autre part, lorsque le sol et le travail personnel sont les seules sources de la richesse, ils sont nécessairement les seules sources de l'impôt : de là les prestations en travail et la corvée, les prestations en nature et la dîme. Mais au XVIIIe siècle la société se transforme, la population s'accroît, et pour la nourrir on travaille davantage. Les cultures se perfectionnent, les capitaux relèvent le prix de la main-d'œuvre, les journaliers se présentent de toutes parts pour gagner l'argent qui circule; les mœurs, les intérêts, les besoins, tout enchaîne le sol et le travail dans des rapports nouveaux, et pourtant il faut encore se servir du four, du pressoir, du moulin seigneurial, comme si l'on ne pouvait en payer un! Il faut, non plus par ordre du seigneur, mais par ordre exprès du roi, quitter les travaux les plus utiles et les plus pressés, pour refaire les routes, transporter les forçats dans les bagnes, les soldats malades dans les garnisons, les matériaux des édifices publics dans les villes. Il faut enfin payer la dîme, et comme la dîme se prend sur le produit brut et non sur le produit net, que le produit brut est plus considérable dans les cultures simples que dans les cultures savantes, le cultivateur n'ose pas faire des avances dans lesquelles il ne doit pas rentrer, et cherche en vain sa fortune dans une routine perpétuelle. Comprend-on maintenant comment ces droits jadis utiles et même nécessaires périrent méconnus et haïs?

II.

Nous voici très naturellement amené à considérer les classes rurales au point de vue du droit public. Les banalités, la corvée, la dîme étaient de véritables impôts, qui servaient de rouages à la grande machine financière de la royauté. Construite sans art et sans unité, de pièces et de morceaux ramassés dans les débris de la féodalité, cette machine dépensait des forces immenses dans des mouvemens désordonnés. Respecter la propriété, assurer la production, était le dernier souci d'une royauté imprévoyante, et la France, qui était arrivée à cet âge où les nations ont besoin de bien-être et de gloire, se trouvait finalement incapable de payer les frais de sa vie morale et matérielle. Turgot voyait le mal dans l'absence de consti-

tution; la postérité le voit aussi dans le règne du privilége. Après s'être emparé des terres et des personnes, le principe de l'inégalité sociale avait confisqué les impôts, et c'est en le chassant du droit public comme du droit privé que la révolution affranchit les classes agricoles.

En 1789, les impôts se divisaient en impôts directs et en impôts indirects; les impôts directs se subdivisaient en impôts personnel et foncier. L'impôt personnel comprenait la capitation et la taille personnelle. La capitation répartissait tous les Français en vingt-deux classes, en raison de leur position sociale et non pas en raison de leurs facultés présumées. C'était affirmer contre toute vérité que l'égalité de rang entraîne l'égalité de fortune. « Comme les privilégiés se défendaient, disait Turgot, et que les taillables n'ont personne qui parle pour eux, il est arrivé que la capitation des premiers s'est réduite dans les provinces à un objet très modique, tandis que la capitation des seconds est presque égale au principal de la taille. » La capitation, il est vrai, ne recherchait point les taillables dont la cote était inférieure à quarante sous dans les pays d'élection, et à vingt sous dans les généralités de taille réelle; mais elle atteignait les fermiers et les métayers en absorbant une partie des capitaux agricoles et en diminuant la consommation par une hausse inévitable dans les frais de production.

Ce que la capitation faisait légèrement et par contre-coup, la taille personnelle le faisait d'une manière directe et brutale. Le roi signait le brevet : l'impôt descendait aux généralités, des généralités aux élections, des élections aux paroisses, des paroisses aux contribuables. Dans cette suite d'opérations, les taillables ou leurs représentans n'étaient jamais consultés. La force contributive des diverses circonscriptions, la situation véritable de chaque fortune ne réglait point le montant de la taille. « Ce qui fait la règle, disait le maréchal de Vauban, c'est l'envie, le support, la faveur et l'animosité. » La force suivait l'injustice. « Lorsque le collecteur marche sans huissiers, les taillables ne veulent pas payer, » écrivait un intendant en 1764, et les taillables n'étaient ni les nobles, ni les ecclésiastiques, ni les officiers des cours souveraines, ni les bourgeois des franches villes! Que sais-je encore? Des vices de la taille, c'étaient les moindres. Un impôt qui entretient dans les fortunes un désordre permanent et dans les esprits une irritation continuelle est coupable; mais celui qui se nourrit du travail lui-même, celui-là est criminel. Visitons une ferme ou plutôt une métairie du XVIIIe siècle. La misère s'y étale avec complaisance : les bâtimens sont malsains et incommodes, les instrumens de culture défectueux et chers, le bétail rare et maigre. L'usage, ce dieu Terme, ce faux dieu des campagnes, est toujours

adoré. Que faut-il donc pour rendre à la France l'abondance et la richesse? La liberté, la liberté de confier l'argent à la terre, la liberté de doubler par le capital la valeur du travail. L'argent existe; ouvrons l'armoire du fermier, du petit propriétaire, nous en trouverons. On a gagné quelque chose depuis 1750; mais l'argent a peur: il ne sortira de sa cachette que contraint et forcé, lors de la refonte des monnaies par M. de Calonne, lors de la vente des biens nationaux. Ainsi, pour ne pas devenir pauvre, on cherche à le paraître, et l'on joue la misère pour tromper l'état. A ce jeu, tout le monde se ruine : Adam Smith a remarqué que la taille personnelle passait sur la tête du fermier pour retomber sur celle du propriétaire, car plus le fermier est obligé de payer en impôt, moins il peut payer en fermage. Ne sait-on pas cependant que, par le bon plaisir du roi, de l'intendant ou du collecteur, la taille pour chacun variait chaque année, que ces variations dans le montant de la contribution déjouaient tous les calculs du fermier et compromettaient la production? Ne sait-on pas que cette incertitude de l'impôt rendait intolérable la condition du métayer? Le métayer n'a qu'une portion des fruits pour faire les avances nécessaires à la culture. Si l'impôt lui enlève la plus petite somme, le travail s'arrête, et la terre reste en friche. Inique dans son assiette, arbitraire dans sa répartition, brutale dans sa perception, la taille personnelle semblait combinée pour violer à la fois les lois de la morale et de l'économie politique. Il s'en faut de beaucoup que notre contribution personnelle et mobilière soit aussi injuste et aussi funeste. La contribution personnelle est uniforme pour tous les Français, et consiste en trois journées de travail. La contribution mobilière est réglée sur la valeur locative de l'habitation. Assurément tout impôt personnel a un vice considérable, c'est de faire payer au pauvre la même somme qu'au riche, à la classe rurale, qui est la plus nombreuse, plus qu'à toute autre; mais la contribution n'est pas lourde, et la France doit se réjouir d'être délivrée de la taille et de la capitation.

L'impôt foncier a deux effets très distincts. Directement il saisit une partie des revenus du propriétaire au profit de l'état; indirectement il s'oppose à la formation et à l'emploi des capitaux agricoles. Dans le premier cas, l'impôt foncier semble aussi étranger au développement de la richesse nationale qu'un impôt sur les cartes à jouer. Comme il attaque la propriété et non le travail, il peut absorber en tout ou en partie la rente foncière sans que la production s'affaiblisse. Il commence à nuire au moment où il exige du capital d'exploitation ce qu'il n'a pu obtenir du capital de propriété. Tel fut précisément l'effet de la taille réelle dans certains pays d'élection. La taille réelle n'était ni fixe ni juste; elle se promenait pour

ainsi dire de biens-fonds en biens-fonds, suivant pas à pas le roturier pour l'accabler. Le caractère d'un impôt foncier attaché à la qualité de la personne fit illusion, et l'on vit la taille réelle devenir en Berry taille personnelle. A l'inégalité joignez l'arbitraire. Les cadastres, fabriqués à la hâte par de fausses déclarations sur des bases incertaines, avaient amené dans les cotes des surcharges si fortes, que le produit de certaines terres ne suffisait point à payer l'impôt, — en Guienne, par exemple, vers 1780. Dans les pays d'états (1), l'impôt foncier jouissait d'une meilleure réputation; mais dans les pays d'états comme dans les pays d'élection, le gouvernement prenait en outre le dixième, plus tard le vingtième de tous les revenus des propriétaires. Jugez alors, en présence d'un impôt qui croissait dans le plus grand désordre, et qui n'était réglé que par le hasard ou l'injustice, si la distinction entre la propriété et le travail, la rente foncière et le bénéfice d'exploitation, pouvait être connue et appliquée. Aujourd'hui l'impôt foncier est assis sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties : il a conquis la terre privilégiée, il règne également sur toutes les parties du territoire. Une évaluation presque régulière de la matière imposable a succédé à des appréciations erronées, à des distinctions iniques; on ne voit plus l'impôt, après avoir dévoré la rente du propriétaire, attaquer le revenu du fermier. Il ne faudrait pourtant point soutenir que l'impôt foncier n'exerce aucune action sur la production agricole. L'agriculture est une industrie qui, comme toutes les industries, vit de capitaux. Si l'impôt foncier empêche les capitaux de se former entre les mains de ceux qui ont intérêt à les faire entrer dans la culture, n'est-il pas évident que l'impôt réagit sur la culture? Moins la culture est avancée, plus les capitaux sont nécessaires, plus l'impôt foncier semble lourd. Il en était ainsi dans la France du XVIIIe siècle, pays de petite propriété et de métayage. Il est clair que le propriétaire engagé dans une exploitation soit par lui-même, soit avec un métayer, ne peut être frappé dans son revenu de propriétaire sans être touché dans son avenir d'industriel. Lors même que le bail à ferme prend la place du métayage et sépare nettement les intérêts du propriétaire et du fermier, on peut encore affirmer qu'en enlevant aux propriétaires une partie de leurs capitaux, l'état fait perdre au sol l'occasion de s'améliorer et à la nation l'occasion de s'enrichir.

Une autre partie des contributions directes soulève de la part des populations rurales des plaintes encore plus énergiques : je veux parler de l'enregistrement. L'impôt sur les mutations immobilières re-

(1) Les *pays d'états* votaient l'impôt qu'ils devaient payer, et en faisaient la répartition. Dans les *pays d'élection* au contraire, l'impôt était décrété par le roi et réparti par les fonctionnaires royaux.

pose sur le principe de la conservation des biens. L'état, empruntant à la féodalité les droits de rachat, de relief, de lots et ventes, s'est mis à les exercer à son profit, comme si l'un des premiers besoins de la société française, une des principales conditions de la richesse agricole, n'était pas la liberté absolue des mutations. Non-seulement cet impôt a puissamment contribué à former la lourde dette de la propriété foncière, parce qu'afin de ne point réaliser une perte, on aime mieux emprunter que de vendre, mais encore il est un obstacle perpétuel à la plus belle des spéculations : acheter pour améliorer, améliorer pour revendre. Ce serait une trop grande mesure que de supprimer l'impôt sur les mutations immobilières; il serait plus facile et non moins utile peut-être de réformer la législation de nos baux à ferme. Tout le monde reconnaît que les baux à long terme sont très profitables à l'agriculture, et que le succès dans les entreprises agricoles dépend du capital d'exploitation. Et l'état vient ravir une partie de ce capital, quelque petite qu'elle soit, au moment où ce capital est le plus nécessaire! Il augmente le droit d'enregistrement en proportion de la longueur du bail! Il croit se venger en refusant au bail sous seing privé la protection qu'il accorde au bail enregistré! L'état devrait enfin comprendre ce qu'une telle législation fait perdre à l'agriculture. Personne ne demande la suppression de l'enregistrement; mais la France agricole proteste contre des mesures inspirées par l'ignorance des vérités économiques et le souvenir d'un ordre social à jamais détruit.

Quoique l'impôt indirect sur les objets de consommation ait un rapport constant avec la prospérité des classes rurales, on ne peut dire pourtant que les effets de l'impôt soient toujours semblables. Quand une nation comme la France du XIXe siècle peut user et use du droit de travailler, quand, par toutes les voies nouvelles que le génie humain découvre, elle s'élance à la conquête de la richesse, l'impôt indirect fait hausser le prix des denrées; mais dans un pays où les classes productrices sont affaiblies par une longue misère, exploitées légalement par les classes supérieures, condamnées à la solitude et à l'ignorance, dans la France du XVIIIe siècle, le prix des denrées, quand l'impôt les atteint, baisse forcément jusqu'à la limite indiquée par les ressources véritables des consommateurs. On oublie trop souvent que les ressources de ceux qui achètent se combinent avec les frais de production pour déterminer la valeur de la marchandise. La hausse factice qu'amène l'impôt indirect est nécessaire pour faire rentrer le travail agricole dans ses déboursés; elle ne doit pas être comparée à ces hausses naturelles que des besoins rivaux provoquent et soutiennent, et qui révèlent les progrès de la richesse publique : elle accuse la nécessité où se trou-

vent les consommateurs, c'est-à-dire tous les Français, de satisfaire, sous peine de mourir de faim, aux exigences du gouvernement. Voilà tout. Au XVIIIe siècle comme au XIXe, l'impôt indirect augmenta les frais de production; mais, comme les denrées se vendirent souvent au-dessous du prix de revient, l'impôt atteignit et le producteur et le consommateur : l'un, ne trouvant plus de bénéfice à produire, ne produisit plus; l'autre, ne pouvant ni payer la marchandise à sa valeur, ni gagner de quoi payer davantage, restreignit sa consommation, tant il est vrai que le bas prix des denrées, en présence d'un impôt indirect très élevé, est le signe éclatant d'un pays appauvri! Faut-il répéter encore que le secret de cette hausse et de cette baisse est dans la liberté de produire et de consommer?

Deux grandes réformes, l'une dans l'assiette, l'autre dans la perception, séparent l'impôt indirect de l'ancien régime et celui du nouveau. Dans l'assiette d'abord, le privilége a disparu, privilége de personnes et de lieux. L'assiette est régulière en ce sens que tout Français paie en proportion de ce qu'il consomme. Une autre et non moins heureuse réforme a substitué la régie directe au régime de la ferme. On reproche avec raison à l'impôt indirect d'entraîner des frais considérables, de donner ouverture à la fraude : ces reproches semblent faits pour le XVIIIe siècle. Jamais la fraude ne fut mieux organisée, plus alerte, plus ingénieuse; jamais pays ne fut dépouillé avec plus de cruauté. Cent mille hommes luttaient d'audace pour dérober à la nation un gain que cent mille fraudeurs leur disputaient. Letrosne a calculé, et ses calculs ne paraissent pas exagérés, que, pour donner sur les aides 30 millions au roi, la ferme en prélevait 45. Je laisse à penser quel préjudice était porté au développement de la richesse nationale! Ces deux réformes accomplies, les classes rurales retrouvent aujourd'hui les gabelles dans l'impôt sur le sel, les aides dans l'impôt sur les boissons, le droit de traite dans l'octroi des villes, les douanes dans les douanes elles-mêmes : charge énorme, mais qui paraît véritablement légère si on la compare à l'écrasant fardeau du XVIIIe siècle. Mettons rapidement en présence, et seulement au point de vue agricole, les impôts indirects de l'ancien et du nouveau régime; prenons d'abord les gabelles. Sans parler des objections que soulève l'application du sel à l'amendement des terres humides et à l'engraissement des bestiaux, il faut reconnaître que le sel est une forte dépense dans les campagnes. La haine que la culture a toujours portée à cet impôt vient de ce qu'il accroît le prix du travail en frappant tous ceux qui concourent à la production agricole. Ces inconvéniens étaient singulièrement aggravés par le régime de la ferme : la ferme avait seule le droit d'acheter, seule le droit de revendre, c'est-à-dire d'acheter à bas prix du

producteur et de revendre à haut prix au consommateur. Qu'aurait servi au propriétaire de salines de produire une marchandise qui ne trouvait point de débouchés? Tout le nord de l'Europe s'approvisionnait en Espagne, en Portugal, en Sicile : les gabelles avaient suspendu la production et tellement réduit la consommation intérieure, que, pour couvrir ses frais et lui assurer des bénéfices, l'état autorisa la ferme à imposer à chacun le paiement d'une certaine quantité de sel. On ne saurait pousser plus loin la violence. Aujourd'hui quiconque a obtenu une autorisation de l'état peut fabriquer et vendre son sel. L'impôt est dû au moment où le sel est enlevé des marais salans, salines ou fabriques. En outre, dans ces derniers temps, l'impôt sur le sel a été réduit des deux tiers. L'agriculture en a profité, mais moins peut-être qu'on ne l'avait espéré.

Après les gabelles les *aides* (1), après l'impôt sur le sel l'impôt sur les boissons. La vivacité que Boisguillebert et Letrosne mirent à critiquer les gabelles n'a été surpassée que par la violence avec laquelle ils ont combattu les aides. Tous deux se sont élevés contre la prodigieuse diversité de ces droits (on comptait vingt et un droits généraux et vingt et un droits locaux), contre l'irrégularité de l'assiette, contre les difficultés insurmontables de la perception. Tous deux ont prouvé qu'en enlevant au cultivateur les avances nécessaires à la reproduction, en imposant au marchand des frais excessifs, les aides plaçaient l'un dans la nécessité de cesser ses travaux ou de se ruiner, l'autre dans l'alternative de renoncer au commerce ou de frauder. La révolution avait supprimé les aides, mais l'empire les restaura. L'impôt sur les boissons, étant un impôt général et réglé, a remplacé avec avantage cette collection de droits divers et arbitraires qu'on avait réunis sous le nom d'aides : l'état reconnaît à chacun le droit de libre culture; sans crainte d'être arrachée par le caprice de quelque intendant, la vigne fleurit où l'industrie la place. Cependant l'impôt pèche encore par l'inégalité des charges qu'il fait peser sur les contribuables et par les entraves qu'il met à la circulation. Le gouvernement devrait songer sérieusement à rétablir l'égalité entre tous les consommateurs et simplifier les formes de l'administration. Il est certain que, partout où il est perçu, cet impôt augmente les frais de subsistance du cultivateur : malheureusement le cultivateur ne boit guère de vin, et s'il en boit dans les pays viticoles, il ne paie point les droits. Il serait bien mieux de vaincre les préjugés des populations viticoles et de saisir la matière imposable chez le producteur. Nous ne connaissons guère d'autre moyen

(1) Les droits très nombreux et très divers ainsi désignés se percevaient tant sur les vins vendus au détail que sur les vins entrant dans des lieux clos.

de concilier l'impôt sur les vignes, puisqu'il faut le garder, avec la liberté du commerce. Lorsque le vin pourra circuler librement sans avoir derrière chaque pièce, chaque tonneau, chaque bouteille, mille employés qui le surveillent, le guettent et l'effraient, lorsque le pauvre pourra faire aussi aisément que le riche sa petite provision, la consommation augmentera, la demande s'élèvera, et le producteur paiera les ennuis et les formalités de l'impôt par la hausse dans la valeur de sa marchandise et un gain assuré.

Une certaine conformité de principes rapproche d'une part les aides et les gabelles, de l'autre les droits de traite et les douanes. Les droits de traite étaient les douanes intérieures; les douanes sont restées les douanes extérieures. La vieille France féodale survivait, au sein de la France monarchique, dans les priviléges et les prétendues libertés de ses villes et de ses provinces : c'était elle qui avait établi les péages, les barrières, les droits de traite; c'était elle qui les défendait encore. Heureusement ces remparts élevés contre la liberté économique dans un temps de lutte et d'anarchie vieillissaient inutiles comme les fortifications d'une place de guerre en temps de paix : ils s'écroulèrent un jour à la voix de Turgot, et quand la révolution s'avança, elle trouva devant elle des ruines que personne ne défendait plus. Avec quelle sérénité, quelle grandeur et quelle force Turgot apprit à son siècle que la variété des saisons et la diversité des terrains amènent une grande inégalité dans la quantité des produits, que le peuple ne peut vivre lorsque les produits font défaut, et que le seul moyen de se les procurer est d'en autoriser la libre circulation! Ces paroles mémorables prédisaient l'avenir. La disette ne sévit plus à Paris ou à Marseille, tandis que l'abondance s'étale à Bordeaux ou à Lille. A l'intérieur, la liberté compense les prix, supprime les distances et maintient en équilibre tous les besoins. Pourquoi la révolution, qui avait achevé de rendre à la France la liberté de son commerce intérieur, a-t-elle consacré la servitude de son commerce extérieur? Pourquoi a-t-elle conservé les douanes après avoir aboli les droits de traite? On peut affirmer que sa conduite est sur ce point en désaccord avec ses principes, et que les nécessités de la politique l'ont entraînée à des mesures que condamne la logique.

Toutefois en ce moment même le procès entre la protection et la liberté au point de vue agricole s'instruit devant l'opinion publique. Les uns veulent la liberté absolue, les autres la liberté avec un droit fixe, plusieurs le maintien de l'échelle mobile, que le gouvernement vient de rétablir après l'avoir suspendue pendant quatre ans. Quand on se rend compte du haut prix de la viande et des conditions excellentes où se trouve l'élève du bétail, quand on songe que la consom-

mation de la laine a doublé depuis trente-cinq ans, quand on sait que les frais de culture ne sont pas plus élevés en France que chez les peuples voisins, et que les frais de transport sont le plus actif et le plus naturel des systèmes de protection, on ne voit pas ce que nos laines, nos bestiaux, nos vins, nos grains, peuvent perdre au régime de la liberté. Le marché intérieur suffit pleinement pour régler la valeur des denrées alimentaires, et l'importation libre aura pour effet de soutenir les cours plutôt que de les avilir. Pour être ménagée, la solution n'en est pas moins certaine. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, la liberté commerciale triomphera; elle triomphera, par cela seul qu'elle est une des idées léguées à la France par la révolution de 89. Ce sera la victoire de Turgot sur Colbert, des économistes sur les financiers, de l'esprit d'égalité de la société nouvelle sur l'esprit de privilége de l'ancien régime.

Qu'on observe maintenant l'impôt dans son caractère général avant et depuis 1789. Avant 1789, la qualité de la personne et de la terre déterminait l'obligation des uns et l'exemption des autres. L'impôt, se fondant sur l'immunité et la spoliation, dressait des catégories de privilégiés et des listes de victimes. Il tentait, malgré les cris de la justice et les prédictions de l'économie politique, de s'enrichir aux dépens des malheureux. A le voir passer dans les campagnes environné d'une armée véritable, ravissant tout ce qu'il pouvait ravir, insatiable, avide, insolent, brutal, on l'eût pris pour un de ces conquérans qui, sans s'inquiéter du lendemain, arrachent aux peuples vaincus de quoi solder le prix de la victoire. Aujourd'hui chacun paie en raison de sa fortune, et la quotité seule de cette fortune est directement atteinte ou indirectement poursuivie. Le contribuable connaît d'avance le montant, la date, le mode des droits à acquitter. Les lois d'impôt sont votées par le pays et publiées par la presse. La perception est modérée dans les frais, et par comparaison douce dans la forme. L'impôt se présente comme un simple créancier qui, le jour de l'échéance, demande à son débiteur la somme promise en vertu d'un contrat valable. Ainsi la révolution a donné aux classes agricoles la liberté et l'égalité dans le droit privé et dans le droit public. Les faits ont déjà justifié les principes de 89. Peut-être ces principes n'ont-ils pas encore reçu, notamment en matière d'impôt, le développement et l'autorité qu'exige la prospérité de la France; mais ce que les lois ont commencé, les mœurs l'achèveront.

III.

S'il était permis à Vauban ou à Quesnay, à Letrosne ou à Turgot, à tous ceux qui ont voulu la grandeur de la France par l'affranchissement des classes rurales, s'il leur était permis de revoir cette patrie qu'ils ont tant aimée, quel ne serait pas leur étonnement! Où sont « ces animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible? » Où sont les paysans de La Bruyère? où sont ces troupeaux de mendians que la faim rassemblait sur les routes comme la faim rassemble dans les bois les loups et les sangliers? A Dieu ne plaise qu'on veuille faire ici des bucoliques et chanter le bonheur des paysans français; mais ne voit-on pas cependant quel contraste la France du XVIIIe et la France du XIXe siècle réservent à l'impartiale histoire? Parcourons tous les rangs de la société agricole. Ce n'est plus la qualité de la personne ou de la terre qui les fixe, c'est l'influence naturelle du capital et du travail. Au faîte, les grands propriétaires, les Dailly, les Béhague, les Tracy, et mille autres, consacrent leurs talens et leurs fortunes à l'exploitation de leurs vastes domaines. A côté se place toute une classe de fermiers capables, actifs, vigilans, honorant la science qui les enrichit, et regardés par le pays tout entier comme les soutiens de l'ordre et de la prospérité. Au-dessous se pressent le métayer, le paysan, le petit propriétaire, encore pauvres, mais vêtus, vivant sans trop de gêne, bien que se nourrissant encore mal. Plus bas s'entasse la foule innombrable des journaliers et des domestiques, jouissant par comparaison d'une condition plus douce et plus indépendante. A vrai dire, les classes rurales n'existent plus : la France agricole leur a succédé. La France n'a plus deux peuples dans son sein, le peuple noble et le peuple roturier; elle n'a plus que des citoyens libres de vendre, d'acheter, de cultiver, de travailler, égaux devant la loi politique, civile et financière.

Il est aisé de dire comment les populations rurales ont dépassé, dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral, le niveau qu'elles avaient atteint en 1789. La France a travaillé, et le travail jouit de ce double privilége d'enrichir et de moraliser. Vauban estimait que la moitié de l'année s'écoulait en chômages. Cinquante ans après, Voltaire, dans sa requête aux magistrats du royaume, demandait pour le peuple la permission de travailler. En réduisant le nombre des fêtes d'obligation, on a augmenté d'un tiers le nombre des jours de travail. D'autre part, le prix moyen du salaire agricole, fixé par Young à

19 sous en 1789, est monté en 1859 à 1 franc 50 centimes. Une augmentation d'environ 55 centimes dans le prix moyen du salaire agricole aurait dû entraîner une hausse proportionnelle dans le prix des objets nécessaires à la vie : il n'en a rien été. La valeur des objets fabriqués a sensiblement baissé, et la valeur des substances alimentaires, du pain et de la viande surtout, ne s'est point élevée. Les progrès de l'agriculture expliquent ce dernier fait. Mieux cultivée, la terre a produit davantage, et ce surplus a suffi non-seulement pour payer les efforts, rembourser les avances et grossir les bénéfices du cultivateur, mais encore pour satisfaire aux besoins d'une population toujours croissante. En un mot, le mouvement de la production a suivi le mouvement de la consommation, et l'équilibre entre les prix de 1789 et de 1859 s'est maintenu. Comment expliquer néanmoins la hausse dans le taux moyen du salaire agricole, alors que les objets fabriqués ont baissé leurs prix, et que les substances alimentaires ont conservé les leurs? Le taux des salaires ne se règle-t-il pas sur les dépenses obligatoires de l'ouvrier? On répond en invoquant la loi de l'offre et de la demande. De 1789 à 1859, la population de la France s'est accrue d'environ 10 millions d'habitans; or ce sont les villes, et non les campagnes, qui ont recueilli presque tout cet excédant. Comme la consommation s'étendait sans cesse et que les instrumens de production restaient à peu près les mêmes, ces instrumens prirent nécessairement une plus grande valeur. Le travailleur agricole fut mieux payé, et la rareté des bras fit peu à peu hausser les salaires sans que cette hausse exerçât sur le prix des objets nécessaires à la vie son action ordinaire. A regarder les choses dans leur ensemble et au point de vue des populations rurales, on peut donc affirmer que le travail est plus considérable, mieux réglé, plus fructueux, que la vie est relativement moins chère et absolument plus douce qu'au siècle dernier.

Le progrès matériel se résume dans la manière nouvelle dont une population se loge, s'habille et se nourrit. La France agricole a reconstruit ses maisons, ses fermes, ses granges. A la place de ces tanières où les animaux humains de La Bruyère se retiraient la nuit, à la place de ces huttes misérables où les paysans de Massillon végétaient sans pain, sans meubles, sans feu, sans lit, s'élèvent en pierres et en briques un grand nombre de maisons nouvelles. Dans l'ouest, dans le centre de la France, on retrouverait aisément quelque modèle des constructions rurales du XVIIIe siècle, des cabanes faites de torchis et de sable, de cailloux et de boue; mais chaque année le temps en fait crouler quelques-unes, et bientôt l'aspect général et la condition des logemens agricoles seront complétement

changés. Certes on pourrait souhaiter que ces logemens fussent plus salubres et plus vastes, que, pour échapper à l'impôt des portes et fenêtres, le paysan se privât moins de jour et de lumière. A mesure que l'aisance se répandra dans les campagnes, la maison champêtre prendra un moins triste aspect. C'est un instinct naturel à l'homme que d'aimer à embellir sa demeure, et cet instinct fera plus de prodiges que toutes les lois d'expropriation pour cause d'utilité publique. D'autre part, les sains et chauds vêtemens ont presque partout remplacé les peaux de bêtes et les haillons. Mieux logé, mieux vêtu, le paysan est aussi mieux nourri. Prenez et parcourez les mémoires des intendans. Au XVIIIe siècle, les paysans de la Normandie vivaient en grande partie d'avoine; ceux du Périgord, du Limousin, de la Marche, se nourrissaient de blé noir, de raves et de châtaignes; ceux de la Lorraine, du Forez, de l'Auvergne, mangeaient exclusivement de la chèvre salée et un brouet de blé noir; les cultivateurs de la Beauce eux-mêmes fabriquaient leur pain avec de l'orge et du seigle mêlés. L'alimentation des classes rurales s'est améliorée par la quantité et la qualité des céréales, par une consommation plus générale de lait, d'œufs, de fromages, de lapins et de volailles, par l'usage journalier de la pomme de terre, des légumes secs et frais, des fruits de toute espèce. En 1789, pour 26 millions et demi d'habitans, la ration moyenne et annuelle de tous les Français était un hectolitre et quart de froment, un hectolitre trois quarts de seigle et autres grains, dix-huit kilos de viande; en 1815, pour 29 millions d'habitans, elle devint d'un hectolitre et demi de froment, d'un hectolitre et demi de seigle et autres grains, de dix-huit kilos de viande; en 1848, pour 36 millions d'habitans, elle atteignit deux hectolitres de froment, un hectolitre de seigle et autres grains, vingt-huit kilos de viande (1). Ces calculs, très exacts tant qu'ils sont appliqués à tous les Français, cesseraient de l'être si on les restreignait rigoureusement à la population des campagnes. Aussi ne paraît-il pas possible que la ration moyenne et annuelle du paysan soit de vingt-huit kilos de viande. Si de 1789 à 1848 la population de la France a augmenté de 10 millions d'habitans, il faut rappeler que ces 10 millions d'habitans sont allés s'établir et consommer dans les villes; or dans les villes la viande trouve par le haut prix des salaires et la tentation du bien-être d'autrui un débouché toujours facile. Ce n'est pas que l'usage de la viande ne se soit répandu dans les campagnes; mais l'absence de boucheries champêtres et surtout le taux du salaire

(1) Voyez l'étude de M. de Lavergne sur *la Révolution et l'Agriculture*, livraison du 15 novembre 1858.

agricole nous forcent, en présence du mouvement de la population, à décomposer la ration moyenne et annuelle de vingt-huit kilos de viande pour en augmenter la part du citadin et en diminuer la part du paysan. Quant au vin, la ration par tête d'habitant semble être restée la même, un hectolitre et demi en 1789 et en 1848.

La prospérité des classes rurales est nécessairement en raison directe des progrès de la culture. La France fournit en 1859 à une population de 36 millions d'habitans ce qu'elle donnait à peine en 1789 à une population de 26 à 27 millions. La valeur de la production agricole, estimée à 2 milliards en 1788, avait dépassé en 1840 6 milliards, et atteint, en y comprenant la valeur des animaux domestiques, 8 milliards. Si la culture des céréales s'est médiocrement étendue, la science et le travail ont élevé d'un cinquième la production prise annuellement et en masse, et de six hectolitres la production moyenne par hectare. La vigne souffre encore des persécutions de l'ancien régime. D'une manière absolue, la quantité de vin produite a augmenté; mais, par comparaison avec les céréales et proportionnellement à la population, cette quantité est restée invariable. D'autre part, les plantes alimentaires, industrielles et fourragères rivalisent de succès. La révolution a popularisé l'horticulture, la division du sol a multiplié les potagers. Tandis que les potagers s'improvisent autour des villages, les usines se construisent autour des fermes et jusqu'au milieu des champs. La betterave alimente la distillerie, la pomme de terre la féculerie, le colza le moulin à huile. L'alcool, la fécule, l'huile, se convertissent en argent; la pulpe, le marc, le tourteau en engrais. Ce n'est pas tout. Propriétaires et fermiers reconnaissent enfin qu'une prairie marécageuse doit être desséchée, qu'une prairie desséchée doit être arrosée, et que toutes les espèces d'herbes ne sont pas également bonnes. Les travaux d'irrigation et de drainage s'entreprennent avec ardeur et se poursuivent avec activité. La statistique officielle de 1840 constate sur 1789 un excédant de 16,680,000 animaux. Or la nature calcule toujours le nombre des invités à la grandeur de la table. Elle n'aurait pas accepté à ce grand banquet d'herbages un excédant de près de dix-sept millions de convives, si elle n'avait été certaine de les rassasier. Les prairies naturelles commencèrent le repas, que les cultures diverses et les prairies artificielles achevèrent et varièrent. Rien n'aurait égalé la rapidité avec laquelle le bétail à cornes se fût amélioré, si nos prairies naturelles avaient été plus tôt fertiles, et surtout si nos cultivateurs avaient moins recherché la grande taille et les belles formes que l'abondante production du lait et la qualité supérieure de la viande. De la pratique élevons-nous à la théorie, et considérons un instant la révolution

scientifique du XIXe siècle. Toutes les parties de l'économie rurale sont éclaircies et pour ainsi dire rajeunies par des études profondes. La culture du trèfle et la suppression graduelle des jachères créent de nouvelles méthodes d'assolement. La mécanique renouvelle le matériel des fermes, la chimie change la face des terres. En quelques années, l'agriculture retrouve la science pour la diriger, les capitaux pour la féconder, les débouchés pour la payer. Les capitaux, sous l'impulsion continue d'un travail universel, s'accumulent de jour en jour, et les chemins de fer, rapprochant les extrémités de la France, achèvent le grand œuvre d'unité où nous poussent tout le mouvement et tout l'esprit de notre histoire.

Nul doute que le progrès matériel ne se lie au progrès moral, et que le bien-être n'adoucisse les plus rudes natures. La moralité croît avec l'aisance, et il suffit de peindre la France plus prospère pour avoir le droit de la présumer meilleure. En cette matière, la réserve est pourtant de rigueur. Ce qui est vrai de la Bretagne ou de la Normandie ne l'est pas de l'Alsace ou du Limousin. Autant de degrés dans la richesse, autant de degrés dans la moralité, autant de variétés dans les mœurs. Le grand propriétaire cultivateur, le fermier forment la bourgeoisie, comme le paysan, le métayer, le journalier forment le peuple. Les uns comme les autres ont les idées et les habitudes des situations qu'ils représentent. Tout tend à relever la position de nos fermiers : l'estime qu'on a de leurs personnes et de leurs travaux, les capitaux dont ils disposent, la responsabilité qui pèse sur eux; mais si le plus grand nombre, par l'étendue de leurs connaissances et l'importance nouvelle de leur rôle, grossissent tous les jours les rangs supérieurs de la société agricole, beaucoup gardent encore une position inférieure sous l'empire de penchans et de goûts que la solitude entretient. Qui ne sait que l'avidité, la ruse, la violence et l'envie viennent trop souvent prévaloir chez nos paysans sur le courage, l'intelligence et l'économie? Parfois on attribue ces défauts à une émancipation prématurée. Nous croyons au contraire que les institutions civiles et politiques de l'ancien régime ont fait tout le mal, et que ce mal tend à disparaître. Les sentimens de nos paysans répondent comme un écho affaibli à leurs anciennes passions. Jadis le paysan était jaloux du noble; le noble n'existe plus, le paysan est jaloux du bourgeois. Causez, traitez une affaire, que de périphrases et de répétitions! D'où vient cette perpétuelle défiance, si ce n'est de l'habitude que le paysan a prise d'échapper à la force par la ruse, à l'oppression par le mensonge? Le paysan est égoïste, il est dur, il est grossier. Il regarde sa femme comme un instrument de travail, ses enfans comme des machines productives. L'état de ses ré-

coltes l'intéresse plus que la moralité de ses enfans. En pouvait-il être autrement? et n'est-ce pas dans la misère de l'ancien régime que le culte des instincts matériels a pris naissance? Heureusement la vie nouvelle, la vie créée par l'organisation sociale de 1789, exerce sur les populations rurales une action profonde et régulière: l'école et la conscription les arrachent peu à peu du cercle fatal où les enferment les traditions du passé. La liberté absolue de travailler les pousse dans le bien-être, et le bien-être conduit à la moralité.

On est assez disposé depuis quelque temps à comparer l'état des populations rurales en France et en Angleterre, et à faire tourner ce parallèle au profit de l'Angleterre. Il est certain que les rangs supérieurs de la société agricole sont remplis en Angleterre par tout ce qu'il y a de plus grand par la naissance ou par la fortune, et que la vie rurale est aussi développée chez nos voisins qu'elle semble dédaignée chez nous. En outre, les fermiers anglais sont en quelque façon supérieurs aux fermiers français. Le fermier français est un homme de pratique : il travaille lui-même, laboure, charrie et moissonne; le fermier anglais fait travailler et surveille. Celui-ci vaut par son intelligence et son courage, celui-là par son instruction et ses capitaux. Pour peu qu'on fasse revivre en sa mémoire les rians aspects des campagnes anglaises, la noble hospitalité du grand seigneur et des riches fermiers, on se laisse aller à dire que la condition des journaliers et des laboureurs anglais doit être plus heureuse et plus morale que la condition des journaliers et des paysans français. Il n'en est rien. La misère et l'ignorance d'une grande partie de la population rurale sont en Angleterre des faits de notoriété publique. Une enquête officielle dressée il y a quelques années dans les comtés de Dorset et de Devon lève sur ce point tous les doutes. Le fermier anglais ne s'occupe presque jamais du bien-être ou de l'instruction de ses ouvriers. Il les paie assez pour les empêcher de mourir de faim ou de tomber sous la loi des pauvres, il ne leur donne pas assez pour leur permettre de faire quelques économies. Le journalier est bouvier, laboureur, berger de profession; il le sera jusqu'à sa mort. Les mœurs, la constitution de la propriété et de la culture lui interdisent toute ambition d'avenir. Quel contraste avec la France! Et ne voit-on pas quelle supériorité morale et matérielle assure au paysan français l'espoir de la propriété? Jadis cet espoir ne lui donna-t-il pas la force de triompher des obstacles de l'ancien régime? Aujourd'hui n'est-il pas la garantie de l'ordre, la récompense du travail et le gage des bonnes mœurs? Le type du cultivateur anglais, c'est le fermier, l'industriel. Le type du cultivateur français, c'est le paysan, le propriétaire.

Cette distinction fondamentale, qu'on peut solidement établir par l'histoire et justifier par les mœurs, confirme très heureusement le jugement impartial et éclairé d'un économiste américain, Henry Colman : « J'ai beaucoup vécu, dit-il, chez les fermiers et au milieu des classes laborieuses, soit dans mon pays, soit dans les contrées étrangères, et je puis affirmer que je n'ai jamais vu de peuple plus poli, plus propre, plus actif, plus sobre que le paysan français, eu égard à sa condition; sous tous ces rapports, il offre un contraste frappant avec la population rurale d'Écosse, que j'ai trouvée remarquablement sale; avec beaucoup de paysans anglais serviles et hébétés, avec le pauvre Irlandais à demi sauvage, pour qui les mots de sincérité et de bonne foi n'ont plus de sens, avec l'Italien irritable, que la moindre offense réelle ou imaginaire met en fureur. »

Voilà ce qu'étaient jadis, voilà ce que sont aujourd'hui les populations rurales de la France. Que devraient-elles être? Que deviendront-elles? A ces questions, tous les regards se tournent d'habitude vers l'état. Il est certain que, dans notre France administrative et centralisée, l'état peut quelque chose. Il peut d'abord appliquer rigoureusement les principes de 1789 à l'organisation sociale, et laisser la France produire et consommer au sein de la paix et de la liberté. Il peut encore, si ce n'est alléger les impôts, du moins les mieux répartir. L'argent est au corps social ce que le sang est au corps humain. Si le sang se porte violemment au cœur ou à la tête, la congestion arrive. Pourquoi ne pas constituer plus fortement la commune rurale en lui laissant une part plus considérable des revenus publics? Entre les villes et les campagnes, pourquoi ne pas rétablir un équilibre depuis longtemps détruit? Ce sont là des vœux qu'on devrait exprimer chaque jour, et qui finiraient par être exaucés. On demande souvent à l'état d'organiser l'instruction professionnelle. Qu'on charge l'instituteur de donner des notions d'agriculture, qu'on établisse des colonies ou des fermes-modèles par canton, par arrondissement, par département, qu'on crée des professeurs nomades, qu'on répande à flots dans les campagnes les livres pratiques et élémentaires : rien de mieux à coup sûr; mais se rend-on vraiment compte de l'efficacité immédiate d'une si vaste entreprise? La science agricole est une science de pratique. Tel qui possédera par cœur quelques livres spéciaux se ruinera très aisément, tandis que son voisin réussira en se bornant à bien étudier son terrain et à pratiquer les vieilles traditions de la culture. Il est dans l'état actuel de nos mœurs plus important de développer l'instruction primaire que d'organiser l'instruction professionnelle : avant d'enseigner les théories agricoles, il faut mettre nos cultivateurs en mesure d'en profiter; avant de leur distribuer des

livres, il faut leur apprendre à les lire. Quand toutes les intelligences seront ouvertes et qu'elles auront pris l'habitude de comprendre et de chercher à comprendre, quand, par le travail du temps et un effort incessant de toute la société, le peuple sera plus riche, plus instruit, plus capable de combiner tous ces petits problèmes d'à-propos qui forment la science agricole, l'agriculture se perfectionnera tout naturellement. L'exemple d'en haut fera les réformes plus vite et plus sûrement que l'instruction d'en bas. Le petit cultivateur adoptera les nouvelles méthodes dès qu'il verra le gros fermier et le grand propriétaire réussir avec elles. Plus on étudie cette grave question, plus on se persuade que l'avenir de notre agriculture et même le sort des populations rurales reposent entre les mains des cultivateurs riches et intelligens. Aussi, quand M. David de Thiais demande au gouvernement d'intervenir dans la vie agricole par des comices, des concours et des expositions, par des primes, des médailles et des croix, enfin par les institutions de crédit, la confection du code rural et l'instruction professionnelle, il n'est personne qui ne l'approuve; mais il n'est personne aussi qui ne doive résister à des espérances exagérées et à de généreuses illusions. Ce n'est point sur des décrets et des arrêtés que le cultivateur français doit compter, c'est sur son activité, sur sa persévérance. Le meilleur encouragement, ce n'est pas la récompense de l'état, c'est l'argent du consommateur qui le donne.

Du moment qu'on réduit le gouvernement au rôle de gardien de la paix publique, pour confier à la société la mission de vivre par elle-même et de se suffire, on en conclut très aisément que l'intervention plus ou moins prompte, plus ou moins directe, des grands propriétaires dans la mise en valeur du sol décidera de l'avenir des populations rurales. M. Victor de Tracy, dans ses excellentes *Lettres sur l'Agriculture*, publiées en 1857, a développé ce point de vue avec l'éloquence de la conviction et du bon sens. En vain demanderait-on aux petits propriétaires ou locataires des améliorations de quelque importance : les idées et les moyens font défaut tour à tour. Le métayer n'est pas capable de faire des avances, et d'ailleurs pourquoi en ferait-il? Le maître ne doit-il pas prélever la moitié du bénéfice en prélevant la moitié des fruits, ou même ne peut-il pas prendre la totalité de ce bénéfice en reprenant un domaine cultivé sans bail? Les fermiers n'entreprendront jamais rien de considérable à leurs frais. Ils ne trouvent pas dans la durée des baux des garanties contre les risques qu'ils courent : ils pensent que l'augmentation dans le prix du fermage pourrait bien ne pas correspondre à l'augmentation dans le produit des terres; ils préfèrent se priver d'un avantage presque assuré pour n'en point faire jouir

les propriétaires à la fin du bail. Les propriétaires, quand ils possèdent une certaine aisance, sont donc les seuls qui aient non-seulement un intérêt immédiat, mais encore les ressources nécessaires à l'amélioration de leurs terres. La propriété donne des droits, mais elle impose des devoirs. Le premier devoir d'un propriétaire est d'entretenir et d'améliorer sa propriété. Tout propriétaire foncier qui consacre son temps et ses capitaux à la culture non-seulement remplit son devoir, mais encore rend un service à la société. Ce n'est pas assez; par une de ces harmonies dont on rencontre à chaque instant des exemples dans l'ordre social, le propriétaire, en faisant son devoir, sert ses intérêts. Le fermier réussit : pourquoi le propriétaire, qui n'a pas moins d'intelligence et qui a plus de capitaux, pourquoi le propriétaire ne réussirait-il pas? La fortune n'est pas si aveugle qu'elle ne suive le travail, lorsque le travail est conduit par une main vigoureuse, et il faudrait un concours irrésistible de fautes ou de malheurs pour ravir au propriétaire cultivateur la récompense méritée. Ne cherchons donc pas à inventer des institutions, mais travaillons à fonder des mœurs rurales. Depuis des siècles, les champs étaient abandonnés par le propriétaire. La vie à la campagne paraissait une vie sauvage. La culture passait pour un métier inférieur et dangereux. Une réaction favorable commence. L'absentéisme a été l'une des plaies de l'ancien régime : la vie rurale deviendra l'une des modes du nouveau. Peut-être, à force de dire aux propriétaires que l'exploitation par eux-mêmes leur donnerait un bénéfice assuré, à force de soutenir qu'il est aussi honorable et souvent plus lucratif d'être agriculteur que fonctionnaire, à force de répéter et d'affirmer ces simples vérités, peut-être séduira-t-on un certain nombre d'esprits aventureux. Les essais se tenteront, les expériences se renouvelleront, et le mouvement, naissant tout à coup sur mille points à la fois, entraînera la France vers des mœurs nouvelles en harmonie avec les principes nouveaux de 1789.

Dans la plupart des projets de réforme mis en avant pour améliorer notre situation agricole, on a sacrifié la liberté particulière et personnelle à l'interêt public et commun. C'est ainsi que pour régénérer l'agriculture ou pour assurer une condition meilleure aux populations rurales, on a mille fois invoqué l'association volontaire ou forcée. L'association forcée est la violation des principes de 89 : il est superflu de la discuter; mais que dire d'une association véritablement libre? Et d'abord s'agit-il d'une association entre paysans, petits propriétaires ou fermiers? Il est certain que pour s'aider dans la maladie, pour faire un travail de culture, pour battre des grains, pour conduire et vendre des denrées au marché, pour se donner

des secours mutuels, une pareille convention serait excellente; mais l'homme est égoïste, le paysan défiant, et le sentiment de la personnalité opposera longtemps encore une résistance invincible à des projets qu'on doit encourager, mais qu'il sera difficile de réaliser. S'agit-il au contraire d'une association entre le propriétaire, le fermier, le métayer d'un côté, et l'ouvrier agricole de l'autre? Les difficultés qu'un tel contrat soulève paraissent insurmontables. Comment par exemple prélever sur les bénéfices agricoles, déduction faite de la rente de la terre et de l'intérêt du capital d'exploitation, comment prélever, dis-je, une part assez forte pour améliorer le sort des deux tiers de la nation et assez faible pour ne pas enlever à celui qui exploite tout son bénéfice? Comment d'une manière exacte et sûre récompenser chacun selon les facultés qu'il a et les services qu'il rend? Un tel contrat n'entraînerait-il pas une comptabilité absolument impossible dans nos campagnes? Tout ce qu'on peut dans cet ordre d'idées tenter en ce moment de plus sage et de plus humain, ce serait de donner chaque année à l'ouvrier fidèle et laborieux une prime fixe ou proportionnée aux bénéfices, ou bien de mettre cette prime en réserve pour le soutenir dans la vieillesse ou dans les maladies.

Si le progrès économique et matériel est attaché au développement régulier des principes de 1789 et au goût de la vie rurale, le progrès intellectuel et moral dépend des succès de l'instruction primaire et de la réforme de l'éducation. Ce n'est pas ici le moment de vanter l'instruction primaire : le bon sens public a fait justice des calomnies qu'on a dirigées contre elle, et personne ne suppose plus que de pénibles exercices de lecture, d'écriture et d'arithmétique puissent ébranler les fondemens de l'église et de l'état. Si la criminalité augmente, c'est que la population des villes s'accroît. La France, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, nous prouvent à l'envi que les populations industrielles sont moins morales que les populations agricoles. Depuis 1833, l'instruction primaire obtient des résultats de plus en plus satisfaisans : sur cent conscrits, soixante en moyenne savent lire; mais il ne suffit point d'étendre l'instruction primaire, il faut la modifier. On peut la faire contribuer d'une manière très efficace à la moralisation des campagnes. Un instituteur est presque toujours un paysan qui a choisi la carrière de l'enseignement pour échapper au service militaire ou au travail manuel. Par cela même, il est moins propre à combattre les idées, les défauts, les préjugés qu'il trouve chez ses élèves, et que dans un degré moindre il partage lui-même. Ne faudrait-il pas assurer à l'instituteur une condition meilleure, exiger de lui des garanties de moralité et d'instruction plus grandes, et attirer vers

cette profession, je devrais dire ce ministère éducateur, les intelligences vives et saines de la bourgeoisie pauvre et de la culture riche?

Rien n'est plus pressant aussi qu'une réforme dans l'éducation morale, et qui peut donner cette éducation, si ce n'est la famille? On sait dans quelle situation se trouvent la plupart des familles agricoles, on sait quels penchans funestes leur impose pour ainsi dire une vie de travail et de privation. Que n'a-t-on pas fait pour soustraire les enfans à tous les dangers qui les environnent? On a créé des asiles, des ouvroirs, des écoles, que sais-je? mais toutes les institutions de la charité volontaire ou légale ne feront pas refleurir dans les campagnes les délicates vertus de la famille. Le mal est plus profond et plus grave qu'on ne le pense. C'est dans le cœur même qu'il se cache, c'est du cœur qu'il faut l'arracher. Amoindrir et abaisser la domination de l'homme, représentant la force et l'intérêt matériel, agrandir et relever l'influence de la femme, représentant le sentiment et l'intérêt moral, rendre au vieillard la pitié qui est due à sa faiblesse, à l'enfant le respect qui est dû à son inexpérience, refaire avec ces familles égoïstes et violentes des familles vraiment chrétiennes, tendres et dévouées, tel est le meilleur, je dirais presque le seul moyen de moraliser les campagnes. Il ne suffit point pour accomplir ce grand ouvrage de l'habile intervention de l'instituteur ou du curé : il faut réunir dans un accord persévérant toutes les influences sociales. Si le goût de la vie champêtre s'empare de nos mœurs, le progrès moral est assuré. Les paysans ne se laissent pas entraîner par les beaux discours, mais par les bons exemples, et rien n'est plus capable de faire sur eux une impression profonde que le spectacle de la vie généralement pure et douce des familles riches et éclairées.

Ce n'est pas seulement au point de vue moral que le séjour prolongé des propriétaires à la campagne semble désirable, c'est encore au point de vue politique. Quoique l'état de l'agriculture et la condition de la population rurale relèvent moins des formes du gouvernement que de l'organisation de la société, cependant les révolutions qui livrèrent successivement la France aux principes les plus contraires ont créé des situations nouvelles qu'il faut savoir ménager. Si la révolution de 1789 a porté la liberté dans les droits civils, la révolution de 1848 a introduit l'égalité dans les droits politiques. Le suffrage universel a donné au plus grand nombre, c'est-à-dire à la population des campagnes, la souveraineté dans sa force absolue et brutale; mais cette souveraineté, récemment encore l'occasion des luttes les plus ardentes, est devenue tout à coup l'objet de l'indifférence générale. Habituée au silence par les traditions despotiques de l'ancien régime, la population des campa-

gnes se tait, travaille et demeure insouciante de tout ce qui n'intéresse pas directement sa condition matérielle. Elle s'inquiète fort peu de la manière plus ou moins libérale, plus ou moins morale, dont les affaires du pays sont conduites, et ne demande qu'à s'enrichir. Elle met sa passion non plus dans le triomphe de ses idées, mais dans la satisfaction de ses intérêts. De son côté, le grand propriétaire n'a point de raison pour se jeter dans l'embarras des aventures électorales. A quoi bon se compromettre pour ne pas ressaisir une autorité qui s'évanouit tous les jours? Le fermier et le petit propriétaire se contentent du présent, oublient l'avenir, et laissent au hasard des événemens le soin de faire l'éducation libérale du peuple. Le gouvernement ne semble pas malheureusement avoir trouvé grand avantage à combattre cet affaiblissement de l'esprit public. Au lieu de laisser le pays s'habituer à penser et à agir par lui-même, il cherche peut-être trop à penser et à agir pour le pays. Ce n'est pas la liberté qui mène dans les champs et dans les villes la vie politique de la France, c'est l'administration qui la règle d'avance dans les bureaux des préfectures. Il est vrai que le jeu légal des élections n'est nullement troublé, il est vrai que les populations sanctionnent avec une rare docilité les décisions du gouvernement; mais cette situation même, qui paraît au premier abord un état normal et excellent, ne satisfait point le présent et peut compromettre l'avenir. Aujourd'hui les paysans ne tiennent pas à leurs droits politiques, parce que personne ne les leur conteste, et que personne ne prétend les exercer à côté d'eux; mais laissez venir quelqu'une de ces crises soudaines qui troublent régulièrement la destinée des empires, et vous verrez le paysan de 1848 reparaître; vous le verrez, méprisant les doctrines libérales de l'économie politique, se passionner pour les théories despotiques du socialisme. Peut-être alors se repentira-t-on de n'avoir pas tenté de rendre le paysan digne d'une mission à laquelle il est inévitablement appelé, de ne point lui avoir appris le rôle qu'il doit jouer sur la scène de l'histoire, de l'avoir laissé dans une complète insouciance et une fâcheuse ignorance de la responsabilité qui pèse sur lui. Peut-être le gouvernement reconnaîtra-t-il que des relations plus suivies entre les propriétaires et la population des campagnes auraient préparé la vraie fraternité, qui est l'échange cordial des bons offices, et répandu dans les rangs inférieurs de cette population le sentiment de son devoir et l'intelligence de sa situation. Ces relations des propriétaires et des ouvriers agricoles, dans l'état présent des mœurs publiques, sont très rares et très délicates. Le système d'intervention administrative dans tous les détails de la vie publique a cet inconvénient, au milieu de beaucoup d'autres, de nuire au développement de la vie rurale. Il isole les unes des autres les diverses parties de la société; il éloigne à la fois du gouvernement

et des populations un grand nombre d'hommes qui ne demandent pas mieux que de soutenir l'autorité et de respecter les lois, mais qui répugnent à aller solliciter du préfet la permission de profiter de leur fortune ou de leur situation personnelle. Du jour où le gouvernement déclarera sa neutralité et laissera les diverses opinions se disputer le champ de bataille électoral, un grand nombre de propriétaires auront de puissantes raisons pour prolonger leur séjour à la campagne. Chacun cherchera à se créer des amis ou à faire des obligés, et l'intérêt personnel se joignant à la charité chrétienne, la moralisation des campagnes se fondera sur les bases de l'ordre et de la liberté.

Tels sont les changemens salutaires que les principes de 1789 ont faits ou préparés dans nos campagnes. Sous l'irrésistible influence de ces principes, le droit public et le droit civil ont été renouvelés, la richesse générale s'est accrue, la moralité privée s'est étendue et fortifiée, la France a trouvé en même temps la prospérité dans la paix et la puissance dans la guerre. En Italie, en Espagne, en Prusse, en Autriche, en Allemagne, en Russie, la révolution agricole de 1789 est accomplie : grâce à la propagande victorieuse des idées françaises, les classes agricoles de l'Europe presque tout entière sont affranchies. Nous ne parlons pas de l'Angleterre, qui nous a précédés et dominés dans ce mouvement. Partout où la révolution a trouvé la liberté, elle lui a tendu la main ; partout où elle a trouvé la servitude, elle lui a livré combat. C'est elle qui a fait pendant vingt ans de l'histoire de la France l'histoire de l'Europe. C'est elle qui a transformé en soixante ans l'agriculture et les populations rurales des principales nations de l'ancien monde. Elle a touché à tant d'intérêts, elle a détruit tant d'institutions, elle se présente sous des aspects si divers, qu'on pourrait se laisser éblouir et la chercher longtemps dans la variété et l'éclat de ses innombrables formes. Un mot la résume : liberté du travail. Quand vous verrez quelque part fleurir la liberté, vous pourrez dire : L'esprit de la révolution a passé par là. Pline raconte qu'un affranchi nommé Fabius Ctœsimus obtenait d'une petite terre plus de fruits que ses voisins de leurs vastes domaines. Accusé de magie, cité devant l'édile curule, il prouva sans peine que le charme était le labeur de ses mains. Et de même nos classes agricoles, affranchies par la révolution, ont obtenu d'une étendue à peu près égale trois fois plus de produits qu'elles n'en obtenaient jadis. Elles aussi peuvent répondre au tribunal de l'histoire qu'elles n'ont connu d'autres sortiléges que la liberté du travail et la force de leurs bras.

LOUIS PASSY.

MADAME HENRIETTE

D'ANGLETERRE

— 1661 — 1666. —

I.

L'aurore d'un nouveau règne, l'espoir illimité, vague, d'autant plus charmant, qui s'attache aux commencemens en toute chose, s'exprima par l'apparition de Mme Henriette, fille de la reine d'Angleterre et sœur de Charles II. Elle épousa Monsieur, frère de Louis XIV, le 30 mars, vingt jours après la mort de Mazarin.

Elle avait été élevée en France, était toute Française, et pourtant à son mariage, à son installation dans sa cour du Palais-Royal, puis à Fontainebleau, elle produisit tous les effets de la plus douce surprise. Dès ce jour, les gens de mérite sentirent qu'ils étaient vus, distingués, bien voulus, et par une personne qui sentait les moindres nuances. « Elle seule sut distinguer les hommes, dit La Fare, et personne après elle. » Molière, qui s'établit alors au théâtre du Palais-Royal, reçut le premier ce regard. Le charme d'Henriette n'est nullement étranger aux caractères de femmes qu'il traça alors et plus tard, surtout à celui de Léonor dans *l'École des Maris*, d'Henriette des *Femmes savantes*. Le roi ne fut pas le moins touché. Il l'avait dédaignée enfant; femme, il la regretta.

Il faut remonter quelque peu pour comprendre la cour.

La famille de Mazarin était un fléau. Le bataillon de ses nièces, fort nombreuses, était né, formé sous l'étoile de la reine de Suède, qui vint à Paris en leur temps. Le cynisme altier de Christine, ses courses errantes et son dévergondage, comme d'un vaisseau sans gouvernail, enfin le coup royal qu'elle frappa sur Monaldeschi, tout cela les avait éblouies, si bien qu'elles prenaient son costume et beaucoup trop ses mœurs. Une autre singularité de ces Mazarines, c'est que leur frère, à l'instar des Condés, admirait, célébrait les charmes de ses sœurs, et vivait avec elles dans une peu édifiante union.

L'aînée, Marie, sombre Italienne aux grands yeux flamboyans, avec un esprit infernal et l'énergie du bas peuple de Rome, enveloppa un moment le froid Louis XIV d'un tourbillon de passion. Elle eût été reine à coup sûr, si son oncle n'avait découvert son ingratitude : déjà elle travaillait à le perdre. Donc il maria le roi à l'infante d'Espagne, « qui était une naine, » replète, le cou court, la taille entassée. La question restait tout entière avec un tel mariage. Marie, que Mazarin voulait marier en Italie, croyait bien, à sa mort, qu'elle resterait en France, reprendrait ascendant; mais elle eut beau prier, pleurer, se jeter à genoux : le roi confirma son exil.

Restait sa sœur Olympe, plus dangereuse encore, âme et visage noirs, qui n'en avait pas moins un attrait de malice. Elle avait été pour le jeune roi comme une camarade; elle jouait la comédie avec lui, se prêtait à tout pour le prendre. Mariée, comtesse de Soissons, au moins par l'adultère, les basses complaisances, l'amusement d'un salon où elle attirait les plus belles, elle tenait le roi près d'elle, et il y venait tous les soirs. L'avénement d'Henriette heureusement ôta au roi le faible qu'il pouvait garder pour Olympe. Il chargea le beau Vardes de l'en débarrasser, de s'en faire le galant. L'un semblait né pour l'autre; on n'eût pas pu trouver un couple plus pervers.

Henriette au contraire, quelles qu'aient été les taches de sa vie, était d'une extrême bonté, qui ne s'est plus retrouvée en ce siècle. La Montespan n'amusa que par la méchanceté, et Mme de Maintenon eut un sobre esprit négatif, toute réserve, blâmant sans blâmer, qui séchait et stérilisait. Henriette n'était que bienveillance. Pour briller, elle n'avait nul besoin de critique ni même de saillies. Elle fut toute douceur et lumière, sympathique pour tous, bonne même pour ses ennemis.

A dix-huit ans, elle annonçait une maturité singulière, et en effet elle avait déjà traversé une longue vie. Elle naquit d'un moment ému, et il y paraissait. En pleine guerre, Charles Ier, le roi errant des cavaliers, rejoint à Exeter sa peu fidèle épouse, qui avait tant

contribué à le perdre. N'importe, sans querelle, on s'embrasse pour la dernière fois. De là notre Henriette, qui naît attendrissante d'une larme et du baiser d'adieu. La mère accouche en pleine guerre, sous le canon, dans une place assiégée, fuit avec un amant, se sauve en France. Le berceau reste en gage aux mains des puritains. Les exemples bibliques ne manquaient pas pour les meurtres d'enfans. Cependant elle vit, et à deux ans va rejoindre sa mère. C'était aller d'une révolution à une autre, du long parlement à la fronde, des batailles aux batailles, alterner les misères. La cour de France fuit à son tour, et la reine d'Angleterre est oubliée au Louvre, souvent l'hiver sans pain ni bois. L'enfant restait au lit, faute de feu. Elle avait cinq ans en 1649, quand on décapita là-bas son père. Ici sa mère, avec son bel Anglais (qu'elle épousa, dit-on), vivait fort mal: battue, pillée par lui, dès qu'il venait un peu d'argent. C'est toute la moralité que la petite eut sous les yeux.

Les trois enfans, Charles II, Jacques et Henriette, bien plus jeune qu'eux, vivaient ensemble très unis. Le premier, qui n'eut jamais ni cœur ni âme, adorait pourtant sa petite sœur. Pour elle, elle n'aima, je crois, jamais rien que ses frères, et ne vit jamais que leur intérêt, qui fut toute sa politique, toute sa morale. Jouet du sort et des événemens, elle flottait, et n'eut guère de foi que le sentiment de famille. Elle faillit mourir un jour de la fausse nouvelle que Jacques était tué. Pour rétablir, affermir Charles II, elle eût voulu épouser le roi et donner à son frère l'appui de la France; mais elle ne fut jamais la femme matérielle qu'il fallait à Louis XIV. Alors surtout elle était maigre; il ne sentait pas sa grâce, ou s'il en convenait, c'était pour regarder la charmante enfant, sage et douce, comme une relique, une sainte de chapelle, ce qu'il exprimait par un mot assez sec : « J'ai peu d'appétit pour les petits os des Saints-Innocens. »

Henriette était élevée aux Visitandines de Chaillot, fondées par sa mère et dirigées par Mlle de La Fayette, la divinité de Louis XIII, laquelle avait esquivé le trône de France. Cette dame, canonisée vivante, couvrait de sa sainteté un couvent très mondain, un parloir très galant, et qui de plus était un centre politique, le foyer souterrain de la révolution catholique d'Angleterre : belle expiation pour la veuve non irréprochable de Charles Ier! L'instrument naturel de ce grand événement pouvait être la jeune Henriette, si elle épousait au moins Monsieur, frère de Louis XIV, et si elle gardait son jeune ascendant sur Charles II, qui l'avait tant aimée.

Charles II avait fait comme son grand-père maternel Henri IV. Pour régner, il fit « le saut périlleux. » Il jura tout haut la foi protestante, assurant tout bas la France et l'Espagne qu'il se referait

catholique, autrement dit roi absolu. Sous le prétexte du mariage projeté de sa sœur avec Monsieur, la reine d'Angleterre alla le voir, le sommer de sa parole et le tenter par l'argent de Louis XIV. Sa mère venait le prier de rentrer dans les voies de Charles Ier, dans le chemin de l'échafaud; mais on n'espéra le corrompre qu'en lui menant son bijou, la délicieuse Henriette : innocente Marie Stuart, dont on abusait pour la trahison!

La cour de France tentait le roi et tentait la nation. Au roi, on proposait un mariage de Portugal, énorme d'argent comptant; à la nation, l'avantage de voler l'Espagne sur toutes les mers. Louis XIV soldait une armée anglaise, auxiliaire du Portugal, contre son beau-père, le roi d'Espagne, dont la veille il venait de presser la main.

Henriette émut fort la cour d'Angleterre. Elle avait l'attrait singulier de ceux qui ne doivent pas vivre; elle ressemblait plus au décapité qu'à sa pétulante mère (1). C'était l'ombre d'une ombre, comme une fleur sortie du tombeau. Sur le vaisseau même qui la ramena, de violentes passions éclatèrent. La traversée fut longue, elle fut très malade, et dangereusement, presque à mourir. L'ambassadeur Buckingham et l'amiral qui la menait se disputaient cette mourante, étaient près de tirer l'épée. Elle se remit un peu enfin, aborda, et on put la marier.

Pour cette personne si frêle, c'était un bonheur d'avoir un mari comme Monsieur, qui n'était guère un homme, qui n'aimait pas les femmes, et qui, selon toute apparence, sauverait à la sienne les fatigues de la maternité. Jusqu'à douze ou treize ans, on l'avait élevé en jupe de fille, et il avait l'air en effet d'une jolie petite Italienne. Il avait beaucoup vécu chez la Choisy, femme d'un officier de sa maison, dont le fils passa de même sa jeunesse habillé en fille, et comme telle accepté des dames, qui couchaient parfois avec elles cette poupée, sans danger pour leur sexe. Monsieur était le plastron de son frère; le roi s'en moquait tout le jour. La reine-mère, dans leurs disputes, ne manquait pas de juger pour l'aîné et de faire fouetter l'autre. Il eut le fouet jusqu'à quinze ans. Il faut voir dans Cosnac les efforts inutiles de ce bon domestique pour en faire un homme. Il n'y réussit pas. Madame se trouva avoir une fille pour mari.

Monsieur avait vingt ans, Madame dix-sept; mais il était resté enfant. Il passait tout le temps à se parer, à parer les filles de la reine ou ses jeunes favoris. Il reçut bien Madame, mais comme un camarade qui l'amuserait, sur qui il essaierait les modes. Il n'imaginait pas avoir à lui dire autre chose. Il la montrait, voulait qu'on

(1) Voyez le petit portrait, si pâle, de Charles Ier qui est au Louvre.

la trouvât jolie, et pourtant par momens il craignait qu'elle ne le fût trop et plus que lui, qu'elle ne lui enlevât ses petits amis, Guiche, Marsillac et autres. C'était là sa seule jalousie. Quand il la vit admirée, entourée, il fut ravi, pensant que sa cour deviendrait la vraie cour royale; mais il le fut encore plus quand il vit le roi amoureux d'elle, pensant qu'elle le protégerait, que par elle il aurait ce que ses favoris voulaient et ce que refusait son frère, un apanage, comme avait eu Gaston, la royauté du Languedoc.

La joie de Monsieur fut au comble lorsqu'à Fontainebleau il vit le roi ne pouvoir plus se passer de Madame, arranger tout pour elle, chasses, bals et parties. Il pensa qu'il gouvernerait. Madame aussi n'en était pas fâchée, et laissa faire. Elle fut la déesse, l'idole du lieu. Quelle que fût la légèreté de son âge, elle réfléchissait; sa puissance sur le roi était justement ce que sa famille avait le plus désiré, ce qui assurait Charles II sur ce trône branlant, sanglant, tout chaud de Cromwell. Elle servait son frère, le sauvait peut-être dans l'avenir. Sa mère, au couvent de Chaillot, pensait que Dieu se sert de tous moyens, et que cet entraînement du roi pourrait avoir de grandes conséquences pour la conversion de l'Angleterre et le triomphe de la religion.

Madame essaya plus tard de faire rompre son mariage; mais je crois que du premier jour elle le trouva fort ridicule et conçut d'autres pensées. La jeune reine pouvait mourir; quoique son gros visage d'enfant bouffi ne fût pas sans éclat, elle venait d'une race malsaine, d'un père usé (qui eut trente ou quarante bâtards), et les enfans qu'elle eut généralement ne vécurent guère. Sa survivance revenait à Madame incontestablement. Monsieur n'aurait fait nul obstacle; il l'aurait quittée avec joie pour épouser le Languedoc et trôner là avec ses favoris.

La reine, quoique enceinte à ce moment, fut oubliée tout à fait de Louis XIV à Fontainebleau. Il s'occupa uniquement de sa belle-sœur. Cette grande forêt mystérieuse et coupée de rochers isole, permet peu l'étiquette. Leurs promenades solitaires duraient fort tard la nuit, et jusqu'au jour (en juin). Madame, obéissante, n'objectait rien, ni l'opinion, ni sa santé. Le roi n'y pensait pas. Il eut toute sa vie l'insensibilité de l'homme bien portant qui ne ménage en rien les faibles. Le bon portrait du Louvre nous le donne comme il était, jeune homme à cheveux bruns, à petites moustaches, l'air sec et positif. Il a de sa mère une délicatesse de teint très noble et peu commune, mais la lèvre autrichienne du grand mangeur, une bouche déplaisante, sensuelle et lourde, et qui accuse aussi le mépris de l'espèce humaine.

Ce que Madame avait le plus à craindre, maladive et mal mariée,

c'était une grossesse qui la tuerait peut-être ou confirmerait son mariage. Tous tournaient autour d'elle, Buckingham surtout, l'ambassadeur, fils de l'amant d'Anne d'Autriche, et le jeune comte de Guiche, qui professait un culte pour elle, culte éthéré pour un esprit. Le roi était jaloux de Guiche, qui était exactement de son âge, mais bien plus agréable, et que Madame ne semblait pas haïr. Cela plus qu'aucune autre chose dut le piquer, jaloux et absolu comme il était. Sa vanité en jeu eût tout brisé pour un caprice et pour être le maître. Madame dès l'enfance voyait en lui le roi, celui de qui pouvait dépendre le sort de sa famille. Elle le dit elle-même, elle lui fut toujours soumise, et « serait morte plutôt que de lui désobéir en aucune chose. »

Le 23 juin, Charles II, payé, marié de la main de Louis XIV, conformément à leur traité secret, consomma son mariage avec la Portugaise, et le 27, le jour où la cour de Fontainebleau eut la joie de cette nouvelle, la sœur de Charles II devint enceinte. L'intime union des deux rois, si dangereuse à l'Angleterre, et qui rendit la France si terrible à l'Europe, se resserra ainsi de deux manières, mais bien aux dépens de Madame, qui redevint très languissante. Elle ne dormait pas dans sa grossesse, sinon à force d'opium. Elle était toujours sur son lit. Mlle de Montpensier, qui l'y vit, lui trouva bien mauvaise mine, et fut frappée de sa maigreur. Mme de Motteville et Cosnac disent qu'à la naissance des enfans de Madame, c'était le roi qui s'en réjouissait, et qu'à leur mort, si Monsieur n'en riait, tout au moins il n'en pleurait pas. Cela se vit surtout à une couche où elle faillit périr; Monsieur s'en alla s'amuser.

Madame par trois fois eut prise sur le roi, les premières fois par l'amour, en dernier lieu par les affaires et par le besoin qu'il eut d'elle pour influer sur Charles II.

Monsieur avait d'abord été ravi de l'importance nouvelle que lui donnait sa femme; mais on ne lui permit pas d'être si froid : on le força d'être jaloux. La reine-mère, qui était fort jalouse aussi de Louis XIV, fit crier Monsieur, cria elle-même. Elle lui avait passé sa vieille femme de chambre, une négresse et d'autres; elle ne lui passa pas Madame, dont l'ascendant eût annulé le sien. De toutes parts on travailla. On rappela doucement au roi que la reine en serait chagrinée, et pourrait manquer son dauphin. On lui rappela qu'il venait d'établir un conseil de conscience pour mieux régler l'église; un tel amour allait-il bien avec ces prétentions d'austérité? Enfin, ce qui agit mieux, on exalta le génie de Madame : on fit entendre au roi qu'une personne supérieure à ce point voudrait le gouverner, ou que du moins on le croirait mené par elle. Cela le rendit bien

pensif. Et d'autre part Madame eut peur du bruit. Il fut convenu entre eux que le roi, pour aller chez elle, ferait semblant d'être épris d'une petite fille, La Vallière, que la Choisy venait de donner à cette princesse. Il y eut un grand accord pour cette affaire. Les complaisans habituels des plaisirs du roi travaillèrent dans le même sens que la reine-mère et les dévots pour le séparer de Madame. On poussa La Vallière, qui était très naïve; on agit sur son cœur, on lui fit découvrir qu'elle aimait le roi. Puis le bouffon Roquelaure brutalement chez Madame la mène au roi tout droit, la dénonce, lui dit qu'elle est folle de lui. Le trait porte : le roi la voit rougissante, éperdue, abîmée dans sa honte; il devient lui-même amoureux.

Ce premier règne de Madame avait duré trois mois (mai-juin-juillet). En août, La Vallière succéda. Personne n'eût deviné les conséquences de cette passion : 1° il fut deux ans fidèle; 2° pour expiation, il laissa les dévots faire ce qui leur plaisait, jusqu'à faire brûler dans Paris un pauvre fou, Simon Morin, qui se croyait messie, et qu'on accusa très faussement d'en vouloir à la vie du roi.

Le roi était judicieux : il eût empêché cet acte hideux, s'il eût eu près de lui quelqu'un qui l'avertît et lui fît voir la chose; mais ses ministres, en ce qui semblait toucher sa personne, n'eussent jamais desserré les dents; sa mère, bien moins : elle était au fond de la cabale. Les femmes pouvaient beaucoup sur le roi, quelque dur qu'il fût pour celles qu'il aimait. Elles seules eussent pu, à tels momens, glisser un mot d'humanité. C'est alors qu'on put voir combien la cabale gagnait à ce que le roi n'eût de maîtresse qu'une jeune sotte, timide à l'excès, perdue dans son amour et ne sachant rien autre, ne voulant rien savoir, ne se mêlant de rien. Si le roi fût resté sous l'influence de Madame, celle-ci aurait pu lui donner un conseil, lui parler au moins pour sa gloire. Légère en galanterie, elle ne l'était point en affaires. Elle y était sensée, loyale. Par deux fois elle avait conseillé très bien les deux rois. Dans l'affaire de Fouquet, elle dit à Louis XIV qu'il s'abaissait en faisant à Fouquet l'honneur de le craindre, en allant à cent lieues arrêter un homme qu'on pouvait arrêter ici. Et dans une autre affaire plus délicate, quand Louis XIV racheta Dunkerque aux Anglais, Madame écrivit à son frère que cela le perdrait dans l'opinion. Ce rachat, utile à la France sans doute, lui était cependant funeste dans l'avenir. Il recommençait la ruine, la démolition des Stuarts, nos vrais agens en Angleterre et nos instrumens naturels. Ainsi Madame conseilla loyalement pour l'un et pour l'autre; mais, au moment où nous sommes ici, on avait habilement séparé le roi et Madame, séparé et brouillé, occupant l'un de La Vallière et l'autre du comte de Guiche.

Le roi craignait et détestait l'esprit. Si La Vallière le retint, le

reprit, c'est que c'était une pauvre fille, toute nature, toute passion, toute orage, un jouet vivant dans ses mains. La chaleur du sang plébéien (elle n'était guère noble par sa mère) fondit la glace royale. Il vit avec surprise tant d'amour, tant d'honnêteté, de remords. Cela le charmait. Il prit goût à ses larmes, et il les renouvelait sans cesse. Tantôt c'étaient des jalousies, feintes ou vraies, tantôt des tyrannies. Plus elle était pudique, plus elle souffrait de blesser la reine ou Madame, sa maîtresse, plus le roi la trouvait touchante et jolie de sa honte. Il avait avec elle des rendez-vous furtifs; mais en même temps il la forçait de paraître avec une parure royale. Il l'entretenait des heures entières chez Madame, dans un cabinet tout ouvert, prolongeant à dessein cette situation cruelle, et le déplaisir de Madame, et le supplice de La Vallière, qui n'osait pas pleurer.

La situation de Madame était fort triste. Nous la connaissons tout entière par elle-même. Elle a fait tout écrire sous ses yeux par Mme de La Fayette, ses fautes même, autant que la décence le permet. Ce sont celles qu'on peut attendre d'une princesse de dix-huit ans, née en pleine corruption, en pleine intrigue, n'ayant jamais eu d'autre exemple, ni de culture que les romans, mais avec cela d'un cœur doux et charmant, et qui ne sut jamais haïr. Dans ce très beau récit, modeste, mais bien transparent, on voit les chutes de Madame, mais en même temps le noir complot qui se fit pour la faire tomber. Le grand parti dévot, le tartufe de religion, lui avait fait perdre crédit. Un tartufe d'amour l'humilia, faillit la faire mourir, un moment l'annula, au moment même où sa douceur eût pu balancer près du roi la fureur du parti dévot.

Le triste et honteux mariage de Madame avec cette fille fardée, minaudière et coquette qu'on appelait Monsieur, constituait une lutte bizarre, étrangement immorale. Cela faisait deux petites cours jalouses. Les jolis jeunes gens qu'aimait Monsieur devaient se décider. Son premier favori, Guiche, laissa Monsieur pour Madame. Plus tard, un autre, le chevalier de Lorraine, opta contre Madame, prit Monsieur, la honte et l'argent.

Quand le roi la quitta pour La Vallière, Madame, enceinte et triste, se laissa consoler par une autre délaissée, Olympe Mancini, celle que le roi avait cédée à Vardes. Ce don Juan espion, qui n'était pas fort jeune, éclipsait tous les jeunes par l'agrément, l'adresse, les tours de chat, les petites noirceurs. Olympe l'accepta, espérant par leur ligue faire sauter La Vallière, abaisser, avilir Madame, et la rendre impossible dans l'avenir. Si on pouvait d'abord obtenir de la princesse qu'elle chassât La Vallière, celle-ci, comme un lièvre éperdu qui se réfugie dans les jambes des chasseurs, se fût laissé

mener droit chez Olympe, qui l'aurait achevée, égarée, effarée, et, de gré ou de force, jetée dans quelque affreux faux pas.

Madame était bien autrement fine, d'ailleurs si maladive, et (malgré ses yeux pleins d'amour) peu amoureuse. Elle ne donnait guère prise, mais elle s'ennuyait, aimait à rire, et surtout de Monsieur. On savait tout cela par une certaine Montalais, une de ses filles, qui l'amusait quand elle était au lit, et qui était en même temps confidente de La Vallière. La Montalais divertissait Madame, surtout en lui parlant des folies du duc de Guiche. Ce qui l'amusait dans l'affaire, c'est que Monsieur y perdait Guiche et s'en désespérait.

Guiche avait vu dans Mlle de Scudéry et ailleurs qu'un héros de roman ne peut écrire à la dame de ses pensées moins de quatre lettres par jour. La Montalais en lisait quelque chose à Madame, qui en avait bientôt assez, et s'endormait, de sorte que, pour se faire lire, Guiche assaisonna ses soupirs de ce qu'elle aimait bien mieux, de plaisanteries sur Monsieur, enfin de traits hardis qui allaient au ciel même, au dieu d'alors, au roi, jusqu'à dire que c'était un fanfaron et un dieu de théâtre. Madame était un libre esprit, et cette impiété l'amusait. Mais dans les romans de l'époque les héros n'écrivent pas toujours : ils parlent, trouvent moyen de pénétrer chez leur princesse sous mille déguisemens. Donc un matin la Montalais amène chez Madame une diseuse de bonne aventure fort embéguinée : c'était Guiche.

Mme de La Fayette assure qu'il n'y avait amour ni d'un côté ni de l'autre; mais la chose était à la mode. Lauzun allait partout, suivant la sœur de Guiche déguisé en vieille, en valet. Ici surtout on ne pouvait guère penser à mal, car Madame était au plus bas; ses médecins disaient qu'elle n'avait pas beaucoup à vivre. Pour Guiche, il n'y voulait que le péril, la vanité d'avoir aimé si haut. Jamais en toute sa vie il ne fut amoureux que de lui-même. Molière l'a pris tout vif dans ce fat du *Misanthrope*, l'homme si content de lui et si futile, qui perd le temps à se mirer et cracher dans un puits.

Cette folie n'eut pas moins un effet sérieux. La Montalais la conte à La Vallière sous le secret; mais celle-ci avait promis au roi de n'avoir pas de secret. Elle est embarrassée. Comment trahir Madame? comment cacher quelque chose au roi? Il vit qu'elle cachait quelque chose. Elle refuse de le dire, il est dans une colère épouvantable. La Vallière désespérée veut mourir, s'enterrer au couvent de Chaillot. Elle y court, mais on n'ose la recevoir. Elle reste au parloir couchée par terre, hors d'elle-même. Le roi vient, en tire ce qu'il veut. Il court en accabler Madame, toute malade qu'elle est, lui reproche l'aventure de Guiche, et l'on fait partir celui-ci.

Restaient ses lettres dangereuses, ses moqueries du roi. Madame

craignait plus que la mort qu'il n'en eût connaissance. Vardes trouva moyen de les avoir, et dès lors Madame est à la discrétion de Vardes et d'Olympe. Ils peuvent la perdre ou s'en servir. Ils la font d'abord leur complice. Sous ses yeux, ils écrivent une lettre anonyme à la reine, où on lui conte les amours du roi. Le hasard voulut que la lettre parvînt au roi même. Il la montra à Vardes, qui accusa d'autres personnes, que le roi chassa de la cour. Le roi avait confiance en lui. Vardes lui disait chaque jour que le cœur de Madame était tout à son frère, qu'elle le conseillait contre nous; mais il ne disait pas que lui, Vardes, avait persuadé à Madame que le roi ne l'aimait pas, et qu'elle devait d'autant plus s'appuyer de Charles II.

Chacun voyait la disgrâce où Madame tombait, le froid mortel du roi. Vardes, par d'ingénieuses calomnies, trouva moyen de l'isoler, de faire partir tous ses amis. Alors on put oser davantage contre elle. On la tenait par ses lettres, qu'elle eût voulu ravoir. Vardes les promet; mais si Madame les veut, c'est chez Olympe, dans cette maison suspecte et ennemie, qu'il pourra les lui rendre. L'historien de Madame n'en dit pas plus, ne donne pas les conditions du traité. Ce qui prouve qu'elles furent dures et étranges, c'est l'insolence que Vardes montra dès ce jour-là. La vanité de Vardes fut impitoyable et féroce autant qu'Olympe pouvait le désirer. Pour lui, le succès en amour était d'humilier et de désespérer. Toute sa vie se passait à cela. Naguère il avait désolé, perdu, mis pour jamais en deuil la belle Mme de Roquelaure, qui ne s'en put relever. Plus tard, à cinquante ans, il séduisit une demoiselle de vingt. Ce fut pour la briser de même. Elle mourut de désespoir. On en fit une pièce qui eût dû le rendre exécrable. Ce fut tout le contraire. Mme de Sévigné y pleura, mais en rit. Elle cache mal son admiration pour un si charmant scélérat.

Ici vraiment la chose était honteuse et douloureuse. C'était la perfidie, la méchanceté calculée qui insultaient, je ne dis pas la princesse, mais la première femme de France par la grâce et l'esprit, une personne si bonne et si douce. D'autant plus glorieux, Vardes illustra la chose, fit voir qu'il disposait de Madame, la faisait aller comme il voulait. Il lui donna rendez-vous au lieu le plus public, au parloir de Chaillot, l'y fit attendre et ne daigna y venir.

Le roi pendant ce temps, de plus en plus brouillé avec Madame, las par instans de La Vallière, était revenu à une demoiselle de La Mothe qu'Olympe voulait lui donner. C'était sa préoccupation pendant le procès de Morin et la querelle de Rome; mais il en eut encore une autre. Au printemps de 1663, il prit la rougeole et fut un moment très malade : grand avertissement du ciel, blessé sans doute de cette guerre impie et des amours du roi. Lui-même se

crut près de mourir, prit peur, fut brusquement dévot, à ce point qu'au lieu de créer un conseil de régence dans la ferme main de Colbert, il lâchait tout, et donnait le dauphin au dévot prince de Conti, radoteur avant l'âge.

Le roi se rétablit heureusement. Autrement la cruelle victoire gagnée par le parti dévot ne se fût pas arrêtée à la mort de Morin. L'homme le plus en péril certainement était Molière, qui, dans une comédie récente, *l'Ecole des Femmes*, s'était moqué de l'enfer. Cette pièce avait été jouée le 26 décembre 1662, six jours après la première condamnation de Morin; elle eut un succès immense, et le plus grand que l'on eût vu depuis *le Cid*. Le public ne s'en lassait pas, la demandait et redemandait avec fureur. Molière ne pouvait l'arrêter sans paraître avoir peur et s'accuser lui-même. On la joua des mois entiers, on la joua en mars pendant l'exécution. Chaque soir, cette terrible comédie qui blessait, disait-on, tout ce qui doit être respecté, famille, morale, décence, religion, revenait irriter les haines, donner prétexte aux cabales qui poursuivaient Molière, dévots, précieuses et savantasses, la fade littérature du temps.

La maladie du roi eut l'effet singulier que les beaux de la cour, les jeunes et les brillans qui servaient et imitaient ses galanteries, se portèrent où le vent soufflait, glissèrent à la dévotion. Ils n'avaient pas l'audace de se faire brusquement dévots; mais comme transition ils aidèrent les dévots, et se mirent à déblatérer contre la pièce impie. Ils n'en attaquaient pas encore l'impiété, mais la grossièreté, l'indécence. L'élégance de cour affectait le dégoût de cette langue forte et hardie, de cette franche plaisanterie, bourgeoise, si l'on veut, mais le vrai génie de Paris, qui prenait sa revanche et emportait Versailles. Les marquis s'indignèrent. L'esclave La Feuillade, ce chien qui voulut être enterré comme un chien, aux pieds du maître, brilla par sa colère. Il crut flatter le roi, et sans doute aussi les dévots.

Grande surprise : le roi un matin est guéri, et se lève. Il se retrouve mieux portant que jamais, le même, jeune et fort, gaillard, galant. Il le prouve à l'instant. Le triomphe de la cabale, l'affreuse exécution, avait eu lieu le 14 mars, et le 19 La Vallière est enceinte. Elle l'avait craint extrêmement; mais dans ce retour à la vie le roi mit de côté les ménagemens et pour elle et pour l'opinion, brava tout, se moqua de tout.

Il trouva fort mauvais qu'on osât critiquer une pièce écrite par un homme de sa maison. Molière avait l'honneur d'être valet de chambre tapissier du roi. Il lui permit de se défendre. De là *la Critique de l'École des Femmes*, où les marquis figurent de façon

ridicule. Cela plut fort au roi, qui justement alors était excédé des étourdis qui l'entouraient, allaient sur ses brisées, à ce point qu'une nuit, allant chez une dame, il trouva que Lauzun l'avait prévenu et lui fermait la porte au nez.

Donc cette année 1663 il fit une Saint-Barthélemy des marquis, non sanglante bien entendu. Il mit Lauzun à la Bastille avec ce mot : « Pour avoir plu aux dames. » Guiche s'était sauvé en Pologne. La Feuillade, comme on va voir, partit aussi. Vardes, peu à peu démasqué, commençait à être connu du maître, et il eût fait une fin tragique, si Madame n'eût été la clémence même. Elle reprenait peu à peu près du roi, et, quoique les femmes maladives eussent peu d'attrait pour lui, il l'avait fort admirée, comme tout le monde, aux bals de l'hiver. Sa danse était une chose surprenante, dit Cosnac; elle n'était qu'esprit, « et jusqu'aux pieds. » La grossesse de La Vallière fit de plus en plus ménager Madame, chez qui elle était, et qui (sans le paraître) eut soin de sa rivale. Madame lui donna pour la crise un pavillon solitaire et commode qui se trouvait dans le jardin, vaste alors, du Palais-Royal. Les portes mystérieuses de ce jardin permettaient les secours, les visites de médecin, celles du roi peut-être. Cet état touchant de La Vallière et ses souffrances le reportaient cependant vers d'autres distractions. La nullité de sa maîtresse lui faisait apprécier Madame, et il l'admirait de plus en plus.

Elle fit une chose bien habile. Ce fut de se remettre au roi de tout, de se fier à lui, de le prendre pour confident, j'allais dire confesseur; elle lui mit en main ses relations. Le roi fut fort touché; il haït d'autant plus ces audacieux, ces étourdis, ces traîtres. Il ne faut pas s'étonner des attaques de Molière contre les marquis.

Un hasard singulier se trouvait avoir uni les destinées de Molière et de Madame. Les triomphes de l'une furent les libertés de l'autre. Des dédicaces de Molière, qui sont souvent des plaisanteries, une est fort sérieuse, attendrie, et elle est en tête de la pièce bouffonne et douloureuse où il dit son cœur même, la torture de sa jalousie, *l'École des Femmes*, dédiée à Madame. C'est son cœur qu'il met à ses pieds.

La Critique, plutôt la défense, qu'il en fit avec l'aveu du roi (juin 1663), exaspéra les marquis. La Feuillade, rencontrant Molière, court à lui et l'embrasse, mais en lui frottant le visage contre ses boutons de diamant, et répétant le mot attaqué de la pièce : « Tarte à la crème, Molière! tarte à la crème! » Faire cet affront à un homme du roi dans le palais du roi, c'était risquer beaucoup. La Feuillade fit comme les autres; il partit comme volontaire dans les armées de l'empereur.

Les dévots aussi bien que les marquis étaient en pleine déroute. Le roi frappa le pape (juillet), il saisit Avignon, et il fit au clergé une douleur plus amère encore. *Il défendit les enlèvemens des enfans protestans.* Il ordonna de rendre à leurs familles ceux qu'on tenait dans les couvens (septembre 1663). Tout le parti, jésuites et jansénistes indifféremment, pleura et jeûna, prit le deuil et cria à la persécution. Il se crut au temps de Dioclétien. Les évêques allèrent trouver le chancelier, lui dirent que c'était une barbarie, qu'à cet horrible édit de tolérance *ils ne se soumettraient jamais.* Mais d'où venait le mal? De ce que le roi certainement n'écoutait plus ses confesseurs. Et d'où venait cela? De ce que son retour à Madame le brouillait avec eux. Tout le mal était là. Comment l'en avertir, lui inspirer du moins la crainte de l'opinion? Au temps du roi Robert, on eût procédé hardiment par voie d'excommunication, et le roi, interdit, exclu du monde et délaissé des hommes, eût mangé seul avec ses chiens. On fit ce qu'on pouvait; on frappa, non le roi, mais à côté du roi, sur son Molière. Le petit monde du service, gens de la bouche, etc., déclarèrent que leur conscience ne leur permettait pas de manger avec ce valet de chambre comédien, cela dit haut (et sans doute bas l'inceste dont on l'accusait). Le roi fut étonné, irrité. En présence de la conscience, il s'arrêta pourtant; mais Molière fut vengé. Le roi, par une pension, l'adopta comme un homme à lui, et il le fit manger chez lui dans sa propre chambre à coucher. Il y avait toujours une volaille qu'on y mettait le soir, en cas qu'il eût faim, et qu'on appelait son *en cas.*

Il était bien loin de quitter Madame. Elle avait rompu avec Guiche, et elle avait hardiment chargé le roi de la rupture. Il fut ravi, se crut sûr d'elle, et elle eut tout son cœur; mais il était sujet aux jalousies rétrospectives. Il avait fort tourmenté La Vallière pour une vieille affaire d'un premier amour. De plus en plus il haït Vardes pour Madame. C'est, je crois, pour ce marquis de Vardes, pour Guiche, pour Marsillac, pour tous ceux qui avaient aimé, courtisé, admiré Madame, qu'il prit par devant elle une vengeance, la joie d'une pièce où ils furent bâtonnés de la forte main de Molière.

Molière, s'il n'eût agi pour la vengeance de son maître, n'eût pas hasardé le prologue où le marquis dans l'antichambre fait le pied de grue avec les valets, puis la formule dure qui est restée : « *Le marquis* est aujourd'hui le plaisant de la comédie. Et comme dans les comédies anciennes on voit toujours *un valet* bouffon qui fait rire, de même maintenant il nous faut *un marquis.* »

Jamais la cour ne fut plus bas, le roi plus haut, plus libre, plus hardi, méprisant plus l'opinion. Cinq ou six jours après cette flagellation de ses anciens amans, Madame devint enceinte (16 oc-

tobre 1663). Elle était reine alors, et serait restée telle si sa misérable santé ne l'eût anéantie presque l'année suivante.

La Vallière, avancée alors dans sa grossesse, était pourtant en baisse. Elle accoucha (19 décembre 1663); mais, bien loin que le roi reconnût l'enfant, Colbert le fit prendre secrètement au pavillon mystérieux du jardin, et le fit baptiser sous un faux nom à une petite église de la rue Saint-Denis. Fait très inaperçu : on ne voyait que Madame et la guerre au pape. Le roi réellement préparait une armée; il avertit le pape qu'on marcherait sur Rome si le 15 février il n'avait pas cédé. Il devait, comme amende, rendre Castro à notre allié le duc de Parme. Il devait envoyer ses deux frères et deux cardinaux. Il avait fait pendre des Corses; il dut de plus casser la garde corse, déclarer ce peuple incapable de servir l'église, enfin éterniser le souvenir de l'événement par une pyramide qui rappellerait moins le crime des Corses que l'humiliation du saint-siége.

Le 12 février, le pape s'humilia. Le 28, le roi et Madame, pour faire pièce au parti dévot, firent à Molière l'honneur d'être parrain et marraine de son premier enfant. Solennelle justification de Molière! le roi eût-il voulu tenir sur les fonts le fruit de l'inceste? *Siluit terra.*

Molière préparait autre chose. Il ne s'endormait pas. Dès que le nonce et l'ambassade du pape furent à Paris, il eut audience du nonce, et mit à ses pieds humblement l'ébauche d'une pièce qui s'appelait *Tartufe.* Molière avait observé que certaines gens, laïques sans caractère et sans autorité, sous ombre de piété, se mêlaient de *direction,* chose impie et contraire à tout droit ecclésiastique. Ces intrus, intrigans, hypocrites, usurpaient le spirituel pour s'emparer du temporel, autrement dit du bien des dupes. Rien ne pouvait servir la religion plus que de démasquer ces *directeurs laïques.* Le légat fut édifié, et vit bien qu'on l'avait trompé en disant que les gens du roi étaient ennemis de l'église. Muni de son approbation, Molière eut sans difficulté celle des prélats ultramontains, qui se réglaient sur le légat. La pièce ne pouvait plus avoir pour ennemis que de mauvais sujets suspects d'*illuminisme,* ou des gallicans endurcis, des cuistres jansénistes. Molière expressément a fait Tartufe *illuminé.* Il dit à son valet Laurent : « Priez Dieu que toujours le ciel vous *illumine.* » C'est dire que, dans les trois degrés de la vie mystique (*l'ascétisme, l'illumination* et *l'union*), le valet est encore au second degré *illuminatif;* mais son maître est monté à la vie *unitive,* il est *uni* à Dieu, perdu en Dieu, ainsi que Desmarets de Saint-Sorlin, le pieux personnage qui fit brûler Morin.

Pour se réconcilier les courtisans et faire passer *Tartufe,* Molière

avait fait (ou fait faire) *la Princesse d'Élide*. La princesse, *fille des rois*, dans son intention, était évidemment Madame. Par un coup désespéré de la cabale, qui sans doute connaissait d'avance *Tartufe* et en craignait l'effet, il y eut un revirement. Deux complots furent tramés, l'un pour relever La Vallière, l'autre pour perdre Madame. En haine de Madame, la simple fille, acceptée de la cour, même des gens de la reine-mère, est comme intronisée aux fêtes de Versailles. Pour elle, on joue *la Princesse d'Élide* (8 mai 1664), et les premiers actes du *Tartufe* (12 mai). Là, on obtient du roi ce qu'on voulait; il ne trouve rien à dire à la pièce, mais la défend *pour le public, jusqu'à ce qu'elle soit achevée*. Le président Lamoignon, dit-on, travailla fort à cela. Il y avait intérêt, comme juge de Morin et allié du dénonciateur (Desmarets-Tartufe).

L'autre complot pour perdre Madame eut pour agent le scélérat de Vardes. Il voyait sur sa tête planer la foudre. Il agit en cadence avec la grande cabale. Il trompa Guiche encore, et le fit écrire à Madame, mais écrire chez lui, Vardes, qui remettrait la lettre. Il la porta tout droit au roi, la lui montra, lui dit que Madame le trahissait. Puis, se chargeant du rôle du tentateur Satan, il porta la lettre à Madame. Elle vit heureusement le piége et refusa la lettre. Alors il se mit à pleurer, se roula à ses pieds, fit des sermens terribles de sa sincérité, pleurant à chaudes larmes de ce qu'elle refusait de se mettre la corde au cou.

Sa rage fut telle qu'il ne put la contenir. Un mignon de Monsieur, le chevalier de Lorraine, faisait la cour à une fille de Madame; Vardes lui dit ce mot cynique : « Pourquoi tant courir la servante? Allez plus haut, à la maîtresse; cela sera bien plus aisé. » Un tel mot, d'un tel homme, avait grande portée. L'affront, enduré de Madame, l'eût avili, et auprès du roi même. Le maître, qui se croyait si maître, dépendait fort pourtant du ridicule, s'éloignait des moqués. Si Madame cette fois n'agissait, ils prenaient un ascendant définitif; « ils allaient être sur le trône. »

Mais voudrait-elle agir? Elle avait jusque-là épargné ses ennemis, souffert et abrité La Vallière, leur pauvre instrument. Elle avait si peu de fiel, qu'on pouvait croire que, comme son grand-père Henri IV, elle ne sentait ni le bien ni le mal. Elle agit cependant: elle obtint que le roi vînt chez elle à Villers-Cotterets. Elle y fit venir Molière, qui pour la seconde fois joua *Tartufe*.

La cabale de la cour, qui était chez Madame avec le roi, forcée de subir son triomphe, avertit l'autre, la cabale dévote, qui fit une chose désespérée. On employa la reine-mère, fort malade à Paris: on écrivit au roi qu'elle s'était trouvée très mal. Il accourut. La malade lui fit la grâce inattendue de vouloir bien recevoir La Val-

lière. Cela coûta beaucoup à la reine-mère : elle en eut honte et remords, en rougit devant ses domestiques; mais les dames de haute piété et de grande vertu, telles que Mme de Montausier, déclarèrent qu'elle avait bien fait, et, ce qui est plus fort, on vint à bout de faire tout approuver de la jeune reine elle-même.

Le roi ne resta pas près de sa mère ni près de La Vallière. L'attrait de Madame était grand dans les fêtes d'automne, la saison harmonique des grâces maladives. Elle était devenue enceinte l'autre année 1663 au milieu d'octobre, et elle avait accouché récemment, en juillet 1664. Cette fois encore, au même moment, presque à l'anniversaire, au milieu du même mois d'octobre, elle eut le malheur d'être enceinte, sans être remise encore, et au grand péril de sa vie. Grossesse fâcheuse en tout sens : elle allait de nouveau être souvent alitée, maigrir, pâlir et baisser près du roi. Un beau champ pour ses ennemis, pour l'intrigue de Vardes et pour l'entremetteuse Olympe! L'année nouvelle arrivait menaçante, incertaine, et la cour doutait. Molière ne douta pas. Si prudent, il fut intrépide, se déclara, et lança *Don Juan* (15 février 1665).

II.

Un portrait est au Louvre, un vigoureux tableau sans nom d'auteur. Il illumine la petite salle où il est comme une flamme. L'artiste, un peintre secondaire peut-être, mais ce jour-là en face d'un tel original, s'est trouvé transformé. Ce visage est celui d'un grand révélateur, et non pas moins celui d'un créateur, dont tout regard était un jet de vie.

La vigueur mâle y est incomparable, avec un grand fonds de bonté, de loyauté, d'honneur. Rien de plus franc ni de plus net. La lèvre est sensuelle et le nez un peu gros, trait bourgeois que le peintre a cru devoir ennoblir avec quelque peu de dentelle. A quoi bon? On n'y songe pas. L'intensité de vie qui est dans cet œil noir absorbe, et l'on ne voit rien autre. On en sent la chaleur, elle brûle à dix pas.

Ce portrait de Molière est placé à merveille, tout près de celui du Puget. Ce sont les deux momens du siècle. Dans le premier (l'homme de quarante ans), c'est l'élan, le combat, mais c'est l'espoir encore. Dans le second, hélas! bien vieux, une longue habitude de souffrir et de voir souffrir, un attendrissement maladif, ont plissé et ridé une figure trop endolorie. Est-ce un contraste avec Molière? En celui-ci, volcan qui se dévore, la souffrance, pour être au dedans, n'est pas moins transparente. Un feu âpre en ressort qui rou-

git la peau, même au front. Tout médecin dirait : « Voilà un homme d'énergie redoutable, mais qui touche à la maladie. » C'est la force, la force tendue de celui qui saisit un objet très mobile, qui voit, surprend la vive occasion, ailée, légère et sans retour. On dit parfois *fixer* pour *regarder*. Ici, c'est très bien dit : en regardant, il fixe. On sent que ses œuvres profondes ont apparu pourtant dans l'incident d'un jour. Telles, impossibles avant, furent impossibles après : exemple, *Tartufe*.

Comparer Molière à Shakspeare, c'est insensé. Shakspeare n'a pas vécu dans la chambre d'Élisabeth. Ce sublime rêveur vivait dans son propre théâtre; quoique si occupé, il eut les loisirs de la fantaisie. Molière fut partagé, tiraillé entre ses deux rôles, mais avant tout valet de chambre du roi, faisant le lit du roi, toujours sur ce terrain de cour qui était un champ de bataille, attrapant le présent de minute en minute et devinant le lendemain. Ce grand effort dura sept ou huit ans, et Molière y périt. Avant *les Précieuses*, improvisateur ambulant, il fait des canevas pour sa troupe. Après *le Misanthrope*, c'est toujours un très grand artiste ou un puissant bouffon; mais ce n'est plus notre Molière, j'allais dire le Molière de la révolution, l'exécuteur des hypocrites.

Revenons au *Festin de pierre*, à *Don Juan*, au *tartufe d'amour*. Ce qui saisit dans cette fresque, brusquée sur l'heure et pour l'heure même, c'est l'audace de l'à-propos. Les Italiens venaient de jouer dans leur langue cette vieille pièce espagnole. Molière se fit demander par sa troupe de faire un *Don Juan* français. Hardi de ce prétexte, il intervint dans l'intrigue de cour, et porta aux marquis le coup décisif et terrible. Molière y risquait tout; on ne pouvait savoir comment la crise finirait. Madame, languissante de sa nouvelle grossesse, qui faillit l'emporter, avait baissé, pâli. Olympe remontait. Vardes, pour l'insulte à Madame, n'avait eu de punition qu'une petite promenade à la Bastille, où toute la cour, marquis et belles dames, alla le visiter.

La pièce ne fut pas bien reçue. Le public fut de glace. Molière persévéra, la joua quinze fois, quinze fois de suite la fit subir aux courtisans. On regardait le roi, on s'étonnait; mais Molière, mieux qu'eux tous, vit la pensée du maître. Le 15 février, il joua ce qui dut se faire au 30 mars. Que Vardes tînt cour à la Bastille, cela ne plaisait pas au roi. Qu'il triomphât de sa disgrâce et d'avoir outragé deux trônes, c'était exorbitant. Le roi tira de sa complice l'aveu de leur lettre anonyme et de leurs calomnies, qui allaient jusqu'à nous brouiller avec l'Angleterre, vrai cas de lèse-majesté.

Colbert, dès l'année précédente, avait annoncé une grande enquête juridique qui se ferait par toute la France. Il eût voulu que le

roi, imitant ses ancêtres, montât à cheval, prît l'épée de justice, fît en personne sa royale chevauchée contre les petits rois de province. Quoi de meilleur, pour ouvrir cette grande scène de jugement, que de frapper d'abord dans son palais, chez lui, sur *ses amis*, sur cette cour flatteuse et moqueuse, sur le brouillon perfide qui s'était joué du roi même?

La cour, contre Molière, admira don Juan, le trouva parfait gentilhomme. Il ment, il trompe, désespère celles qui l'aiment : à merveille; les larmes, c'est l'aveu du succès. Il bat celui qui lui sauve la vie... Mais c'est un paysan, on rit. Il est brave, c'est l'essentiel, cela rachète tout, brave contre l'enfer même, et l'enfer a beau l'engloutir, il n'est pas humilié. Donc nul effet moral. Molière semblait manquer son coup. Il n'avait pas osé dégrader don Juan. Le roi même ne l'eût pas goûté. Il avait au fond du faible pour la noblesse; malgré Colbert, il fit toute sa maison d'officiers nobles. Le don Juan escroc (du *Bourgeois gentilhomme*), le don Juan espion comme avait été Vardes, auraient indisposé le roi contre la pièce. Molière, frappant moins fort, alla bien mieux au but. L'intérêt que la cour montra pour don Juan ne pouvait qu'irriter le roi, et sa justice n'en fut que plus sévère.

Le 30 mars, la main du commandeur, cette main de pierre qui avait muré, scellé Fouquet dans le tombeau, serra Vardes, l'enleva à deux cents lieues, le plongea au plus bas cachot d'une citadelle. Olympe fut chassée de Paris; on ferma son salon d'intrigante et d'entremetteuse. Vardes resta là dix-huit mois, et n'en sortit que pour pourrir vingt ans à Aigues-Mortes, vieux petit port fiévreux. Il ne s'en tira pas tant que vécut Colbert. Pour en sortir, il fit d'incroyables efforts et les dernières lâchetés. Ce qui le peint au vif, c'est qu'ayant enfin obtenu sa grâce, pour être souffert à Versailles, il eut le tact de se faire mépriser. Il vint sous les habits du temps où il avait quitté la cour. On rit, le roi aussi, et il fut désarmé. « Sire, dit le vieux bouffon, quand on déplaît à votre majesté, on n'est pas malheureux seulement, mais ridicule. » Voilà ce qui manque au don Juan de Molière pour être vrai et historique, la bassesse, la lâcheté. Les instructions de Colbert sur les poursuites à faire contre les tyrans de province, ses enquêtes, nous en apprennent bien plus. Là, don Juan, c'est le mangeur universel du bien public, voleur hardi sur ses vassaux, apparenté aux juges et spéculant sur les procès.

Vers cette époque, chacun voyait venir la guerre, et la cour s'en réjouissait. Deux hommes seuls à ce moment, les plus grands à coup sûr, Colbert, Molière, s'attristent. Colbert adresse au roi ses premières plaintes sur l'excès des dépenses. Il s'effraie de l'extension

des couvens. Il donne des primes à la population, une pension à qui a dix enfans : triste aveu de l'état du pays sous une prospérité factice. Le grand esprit du siècle, celui qui jour par jour en écrit la formule, Molière, comme s'il lisait la France au sourcil froncé de Colbert, donne cette année *le Misanthrope*, une pièce infiniment hardie (plus que *Tartufe* peut-être et plus que *Don Juan*), car, si Alceste gronde, c'est sur la cour plus que sur Célimène; mais qu'est-ce que la cour, sinon le monde du roi, arrangé pour lui et par lui? Ces mauvais choix pour les emplois publics qui révoltent Alceste, qui donc les fait, sinon le roi?

Le Misanthrope fut joué chez Madame d'abord, et, je crois, fait pour elle. Depuis un an, son influence avait pâli encore. On avait cru qu'elle mourrait presque avec la reine-mère. La cabale avait imprimé en Hollande les *Amours de Madame et du comte de Guiche.* On stimulait Monsieur : tantôt il la persécutait pour qu'elle le protégeât auprès du roi et qu'elle lui obtînt le Languedoc; tantôt il faisait le jaloux à froid, et lui faisait affront, pour qu'elle en crevât de dépit. Enceinte après sa couche de 1664, elle était fort souffrante, et l'enfant mourut dans son sein (juillet 1665). Le pis, c'est qu'elle ne pouvait plus accoucher de ce cadavre, qui ne vint que par lambeaux. Monsieur le même jour partit avec son monde, gaiement et à grand bruit, tenant à constater que la chose ne le touchait guère. Le roi fut convenable, mais il n'aimait pas les malades. Il était très flottant en cette année (1666). Cependant La Vallière, acceptée de sa mère et du parti dévot, le reprenait toujours; elle redevint enceinte.

Madame, éclipsée, un peu seule, languissait au Palais-Royal, lorsque Molière osa lui donner cette fête, une pièce d'opposition hardie, où il a mis son cœur autant que dans *l'Ecole des Femmes.* Il y mêle la cour, son ménage et sa jalousie, ses amours et ses haines. La prude Arsinoé (la vraie sœur de Tartufe) est évidemment de la pieuse cabale. La sensible Éliante, qui triomphe à la fin, a la douceur d'Henriette. Tous les visages étaient reconnaissables. C'est ce qui amusa le roi et lui fit supporter la pièce. Il aimait à humilier ses amis même. Lauzun fort en faveur, Guiche encore en disgrâce, y étaient et firent rire. « Le grand flandrin, » qui perd le temps, fut reconnu pour Guiche, le chevalier de Madame. Elle demanda grâce pour lui; Molière n'y voulut rien changer. Le roi probablement tenait à ce passage, Molière aussi; au fond, le trait était favorable à Madame; il répondait au libelle de Hollande, montrait le néant du héros de ce tout romanesque amour.

Madame avait beaucoup de l'esprit des Valois, le charme des deux

Marguerites. Cette fleur de l'ancienne France devait-elle refleurir par elle? Verrait-on de nouveaux Valois briller près de la forte (quelque peu lourde) branche de Bourbon? C'était un espoir de Louis XIV. On croyait bien que l'unique enfant mâle qu'ait eu Madame, le petit duc de Valois, pourrait être un François Ier. Il mourut au berceau, irréparable perte dont elle ne releva jamais bien. Les quatre années qu'elle vécut depuis furent une suite de maladies. Elle fut deux fois encore enceinte, non sans danger; sa taille était un peu tournée; ce défaut de conformation devait marquer de plus en plus.

Dans l'été de 1667, elle fit une fausse couche et reçut en même temps deux très sensibles coups. Le roi, qui vint de Flandre la voir, la consoler, avait pris justement à ce moment une maîtresse, et la plus odieuse, la méchante, la moqueuse, la Montespan. Dès l'hiver, elle remplit tout de sa grosse personnalité. En même temps Monsieur, subjugué et décidément femme, eut un ami en titre, le chevalier de Lorraine, son cavalier, qui lui donnait le bras et le menait au bal, en jupe, minaudant et fardé. Désormais c'est une autre cour, et nous sommes tombés d'un degré. La médiocrité du roi, sa matérialité pesante apparaissent sans remède dans l'objet de son choix. Le scandale du double adultère s'affiche hardiment, effacé par la honte d'un frère avili.

Avec ces mœurs grossières, le charme doux et fin de Madame n'avait plus guère chance d'agir. A vingt-deux ans déjà, elle dut chercher l'influence par des moyens plus sérieux. Elle avait confiance dans un certain Gascon, Cosnac, son aumônier, évêque de Valence, qui brûlait d'avoir le chapeau, et pour cela travaillait de son mieux à la rendre ambitieuse. C'était un homme laid, à mine basse, de beaucoup d'esprit, de vigueur peu commune. Il lui fit entendre que peut-être il y avait encore moyen de relever Monsieur, de le tirer du bourbier. Les deux époux, se rapprochant et s'appuyant de Charles II, auraient plus de poids près du roi. Pour cela, il fallait affermir Monsieur et le rendre un peu homme, le produire et le faire valoir. Madame entra dans cette idée. A l'entrée de la guerre de Flandre, elle écrivit à Charles II pour qu'il obtînt du roi que Monsieur commandât l'armée.

Je n'ai rien vu de plus comique que ce tableau de Monsieur allant en guerre à la remorque du prêtre qui le traîne. Cosnac ne se ménage pas : il va à la tranchée pour que Monsieur y aille; mais Monsieur dit qu'il n'est pas confessé... A cela ne tienne! on l'absout, on le pousse en avant. Vaines espérances des hommes! Un matin descend chez Monsieur son chevalier de Lorraine. Monsieur redevient femme. Cosnac n'en peut plus tirer rien. Il reste dans sa tente

à se parer, farder, entre quatre miroirs. Trois fois par jour il va admirer le bel ami à la tête des troupes. Pour comble, celui-ci est blessé. C'est une égratignure, n'importe. Monsieur en perd l'esprit. De retour à Villers-Cotterets, ne pouvant parler d'autre chose, il se confie, à qui? à Madame, lui explique les qualités du chevalier, la fait juge d'un si grand mérite.

Il n'y eut jamais chose plus étrange. Sans honte ni respect humain, le chevalier s'établit au Palais-Royal, ordonna, régla tout. Il transforma Monsieur, et le rendit très violent. Lui-même, depuis trois ou quatre ans, il était quasi marié avec une fille d'honneur de Madame; mais il rompit avec éclat et la fit chasser par Monsieur, qui ne daigna pas même en parler à sa femme. Monsieur lui enleva encore son aumônier Cosnac, et le fit exiler. Ces coups d'état montrèrent ce que pouvait le chevalier, terrifièrent le palais, et Madame fut abandonnée, même de ses serviteurs personnels. Son écuyer, son capitaine des gardes, son maître d'hôtel, devinrent les agens dévoués du favori, et elle n'eut plus en eux que des espions.

Cette histoire d'Héliogabale en plein christianisme et dans ce siècle lumineux, comment s'arrangeait-elle avec le confessionnal? Le roi communiait aux grandes fêtes devant la foule, et aurait trouvé fort mauvais que Monsieur s'abstînt, ou Madame. Son confesseur, à elle, était un moine, un rustre, un capucin, qui ne la gênait guère, et dont la belle barbe figurait bien dans son carrosse pour imposer au peuple. Monsieur en avait un bien plus commode encore, le doux père Zoccoli, basse et plate punaise italienne, qui devint le complaisant, l'agent, le valet du favori. Cela révéla le progrès qu'on avait fait en douze ans depuis *les Provinciales*. Ce qui eût gêné Escobar n'embarrassa plus Zoccoli.

Quand on chassa la fille d'honneur (mai 1668), Madame craignit que le chevalier, à qui Monsieur disait tout, n'eût écrit à sa maîtresse les dangereux secrets que leur confiait Charles II. Elle arrêta, ouvrit la cassette de cette fille, en tira quelques lettres. La cabale prit peur. Madame vit venir le bon jésuite, qui, les larmes aux yeux, prêchait la paix, vantait la paix. Il eût voulu escamoter les lettres; mais Madame ne les avait plus : elle les avait mises en lieu de sûreté, dans la poche de Cosnac, qui partait pour son diocèse. Madame voyait bien une chose, c'est que le chevalier au fond n'avait rien à craindre du roi. Le roi avait toujours trouvé très bon que Monsieur fût ridicule. Elle sentit qu'en cette lutte elle ne reprendrait le roi que par les affaires d'Angleterre, par son frère Charles II.

Celui-ci lui écrit (c'est-à-dire lui répond) le 8 juillet 1668 que, « dans toute négociation, elle aura toujours une part qui fera voir combien il l'aime. » En août, il dit à notre ambassadeur : « Madame

souhaite passionnément une alliance entre moi et la France, et, comme je l'aime tendrement, je serai aise de faire voir tout ce que ses prières peuvent sur moi. » Il avait même avant, encore en pleine guerre, puis en entrant dans la triple alliance, écrit au roi qu'il était entraîné, agissait malgré lui. En réalité, tout le menait vers la France, et son besoin d'argent, et l'ennui de son parlement, son caractère même, son enfance et ses souvenirs. Sa mère (et Saint-Alban, qu'elle avait épousé) voulait le refaire catholique, et de bonne heure on y employa la petite sœur. Celle-ci était poussée encore de ce côté par Cosnac, son vaillant évêque, qui se voyait déjà, botté, le chapeau rouge en tête, descendre en Angleterre à la tête d'une armée française.

La facilité singulière avec laquelle ce peuple qu'on croit si obstiné avait changé au XVIe siècle trompait au XVIIe. Madame ne croyait pas trahir. Elle croyait faire la grandeur de son frère et celle du pays où elle était née : à l'Angleterre la mer, à la France la terre. La première, amie de Louis XIV, remplaçant à la fois l'Espagne et la Hollande, eût été la reine du monde, si la France l'était de l'Europe. Louis XIV disait expressément, contre les idées de Colbert, « qu'il laisserait le commerce aux Anglais, au moins pour les trois quarts, *qu'il ne voulait que des conquêtes* (26 décembre 1668). » Mais il aurait fallu que la première conquête fût l'Angleterre elle-même. Il en eût coûté des torrens de sang. Voilà ce que Madame, avec sa douceur, sa bonté, ne voyait pas sans doute quand elle s'engagea si loin dans les funestes voies de sa grand'mère Marie Stuart. Elle n'en avait nullement la violence, mais quelque peu l'esprit d'intrigue romanesque, et ce plaisir de femme d'avoir en main un écheveau brouillé pour en tirer le fil. On sentait cependant si bien qu'il y faudrait une guerre, que d'avance Louvois disputait l'affaire à Madame. Turenne n'aurait pu, en restant protestant, mener la nouvelle *armada*. Il ne perdit pas un moment pour se faire catholique, il s'instruisit, lut le livre écrit à propos par Bossuet, l'*Exposition de la Foi*, ouvrage peu agréable à Rome, mais, sous sa forme hautaine, bien combiné pour baisser la barrière, jeter un pont d'où passerait Turenne sur le rivage britannique.

Donc ce bonhomme étudie à Paris, et son ancien lieutenant, le duc d'York, étudie de son côté à Londres. Heureux coup de la grâce ! tous deux sont éclairés, convertis. L'effet fut immense. Turenne était si froid, si sage, si pesamment judicieux, que sa conversion sembla un arrêt du bon sens. En France, on dit partout que personne n'oserait rester protestant sans se couvrir de ridicule. En Angleterre, York et ses jésuites convertisseurs centralisent le parti papiste, et Charles II est entraîné si vite, que, devant ses ministres,

il pleure de ne pas être encore catholique. Le seul dans ce conseil qui résistât encore, quoique secrètement papiste, Arlington, dut céder, et il écrivit à Madame qu'il lui appartenait, et ne lutterait plus contre elle. Il fut décidé qu'on demanderait l'appui du roi de France (6 juin 1669).

Le vrai roi du moment était le commis de la guerre, cette rouge figure de Louvois, qui, occupant le roi de choses à sa portée, des détails du matériel, le menait comme il voulait. Il ne ménageait rien, ni Condé, ni Turenne. Il ne tenait pas compte de Madame, si nécessaire! Il avait adopté le chevalier de Lorraine, de sorte que ce petit garçon, autre Louvois dans son Palais-Royal, tête haute, ne voyait plus personne, ne saluait plus, ne connaissait plus la maîtresse de la maison.

Madame avait pourtant ses lettres chez Cosnac, qui, quoique fort malade, secrètement revient, les lui rend. Louvois le sait, l'arrête, ne lui trouve plus rien, et il en est si furieux qu'en le renvoyant à Valence, il lui fit faire cent lieues sans respirer pour qu'il en mourût en chemin. Le roi aussi était fort irrité de ce retour de l'exilé. Madame agit finement. Sans agir elle-même ni se servir des lettres, elle fit savoir ici (par Charles II sans doute) que l'étourdi avait le secret de l'état, jasait et bavardait. Louvois l'abandonna et le roi le fit arrêter. A ce moment, il était dans la chambre même de Monsieur. On ne respecta pas ce sanctuaire. Tiré des bras de son maître éploré, on le mena au château d'If, prison très dure des criminels d'état. Monsieur donna la comédie à tout le monde. Pleurant et sanglotant comme Orphée pour son Eurydice aux forêts de la Thrace, il s'en alla en plein hiver dans les bois de Villers-Cotterets. Madame en eut pitié. Elle n'attendait pas un châtiment si rigoureux. Elle le fit alléger, obtint qu'il pût envoyer de l'argent au cher ami, adoucir et ouater sa cage.

Cependant le traité était fait entre les deux rois. Louis XIV avait subi des conditions exorbitantes d'argent, et une autre bien grave : c'est que Charles II, converti, partagerait avec lui la conquête de la Hollande, y enverrait un corps considérable, *garderait pour lui les îles hollandaises*, le vis-à-vis de l'Angleterre, avantage si énorme pour celle-ci qu'il eût rendu nationale l'odieuse alliance et glorifié la trahison. Deux points seuls restaient à traiter : 1° le décider à commencer la guerre avant la conversion, chose facile à obtenir, cette conversion l'effrayait au moment de l'exécuter; 2° ce qui était plus difficile, c'était de gagner sur lui qu'il envoyât très peu de troupes, trop peu pour prendre et garder la part qu'on lui promettait. Louis XIV y mit cent vingt mille hommes; Charles II en promit six mille, que *sa sœur fit réduire à quatre*.

C'est la triste, honteuse, déplorable négociation que le roi imposa à Madame. Elle lui avait toujours obéi (comme elle dit elle-même), et elle lui obéit encore en ce point, rendant son frère deux fois traître par l'abandon de la condition dernière qui atténuait sa trahison.

Tellement pesant, fatal, fut sur elle l'ascendant de Louis XIV. Elle avait bien besoin de lui. Monsieur avait tant pleuré, crié près du roi, qu'il lui avait cédé. Il le voyait comme fou, craignait quelque esclandre de jalousie vraie ou fausse. Il lui donna la liberté du bien-aimé, qui s'en alla en Italie; mais Monsieur criant de plus belle pour qu'on le lui rendît, le roi se repentit, jura qu'il ne reviendrait de dix ans : fatal serment, qui jeta la cabale dans le désespoir. Ils l'attribuèrent à Madame, et dès lors désirèrent sa mort. Elle ne vit plus autour d'elle que des visages sinistres, et s'effraya tellement qu'elle eut l'idée de se réfugier en Angleterre et de n'en jamais revenir.

Dès longtemps, son frère l'avait demandée. En mai 1670, le roi arrangea ce voyage. Sous prétexte de visiter ses conquêtes de Flandre, il emmena la cour à Lille. Madame dit qu'elle voulait passer à Douvres et voir son frère. Monsieur, qui eût voulu être de la partie, fut retenu, en accusa Madame. Un jour, en ce voyage, la voyant alitée, il s'échappa, dit un mot menaçant : « On lui avait toujours prédit qu'il serait remarié. »

Tout le monde envia ce voyage à Madame. On n'en connut guère l'amertume. Le roi se fiait à elle, et ne s'y fiait pas. Montrant grossièrement qu'il doutait de son ascendant, il lui donna une étrange acolyte qui salit l'ambassade. C'était un don de roi à roi, une Basse-Brette hardie et jolie, enfantine poupée à petits traits, qu'il envoyait à Charles II. Madame devait la mener, la chaperonner. Pour cet acte de prostitution, le roi avait acheté la petite, l'avait payée à sa famille, lui constituant une terre, et tant par chaque bâtard qu'elle aurait de Charles II. Madame endura tout. Elle espérait que son frère lui obtiendrait du pape la cassation de son mariage. Elle serait restée près de lui, vraie reine d'Angleterre, et le gouvernant par les femmes. On se ligua contre elle; il lui fallut revenir ici.

Elle y trouva deux choses, non-seulement Monsieur exaspéré, envenimé, mais, ce qu'elle n'eût pas attendu, le roi très froid. Il avait d'elle ce qu'il voulait avoir. Il n'alla pas au-devant d'elle, comme on l'avait pensé. La cabale en fut enhardie. Elle pleura beaucoup, se voyant si peu appuyée. Monsieur l'emmena de la cour, de son autorité d'époux, et ne la laissa pas aller à Versailles.

Le roi aurait pu insister, mais il ne le fit point. Elle pleura encore plus, se laissa conduire à Saint-Cloud. Elle était seule, et tout contre elle, sa fille même, enfant de neuf ans : on avait réussi à lui faire détester sa mère.

Il faisait chaud. Elle prit un bain qui lui fit mal, mais elle s'en remit très bien, et fut passablement pendant deux jours, mangea, dormit. Le 28 juin, elle demanda une tasse de chicorée, la but, et au moment même rougit, pâlit, cria. Elle, toujours si patiente, elle céda à l'excès de la douleur; ses yeux se remplirent de larmes, elle dit qu'elle allait mourir. On s'informa de l'eau qu'elle avait bue, et sa femme de chambre dit, non pas l'avoir préparée, mais bien *l'avoir fait faire*. Elle en demanda, en but elle-même; mais cette eau n'avait-elle pas été changée dans le trajet?

Était-ce un choléra, comme on l'a dit? Les signes indiqués ne se rapportent nullement à ce genre de maladie. Elle était fort usée, pouvait mourir sans doute; mais très visiblement la chose fut accélérée (comme dans l'affaire de don Carlos), on aida la nature. Les valets de Monsieur, qui étaient bien plus ceux du chevalier de Lorraine, comprirent que, dans l'union croissante des deux rois et le besoin qu'ils auraient l'un de l'autre, Madame retrouverait près de Louis XIV un moment de tendresse et d'absolue puissance où le roi ferait maison nette chez son frère et les chasserait. Ils connaissaient la cour, et devinèrent que, si elle mourait, on voudrait cependant maintenir l'alliance et qu'on étoufferait la chose, qu'elle serait pleurée, non vengée, qu'on respecterait les *faits accomplis*. Ils s'étaient bien gardés de confier le secret à Monsieur, même ils avaient cru pouvoir l'éloigner, l'envoyer à Paris; un hasard le retint. Il fut étonné, dit qu'on lui donnât du contre-poison; mais on perdit du temps à lui faire prendre de la poudre de vipère. Elle ne demandait que l'émétique, et les médecins le lui refusèrent obstinément. Chose étrange, le roi, qui vint et qui raisonna avec eux, ne réussit pas davantage à lui obtenir ce qu'elle voulait. Ils tinrent à leur opinion. Ils avaient dit *colique, choléra*, n'en voulurent démordre. Étaient-ils du complot? Non; mais, outre l'orgueil qui les empêcha de se démentir, ils eurent peur d'en voir plus qu'ils n'auraient voulu, de faire très mal leur cour, de trouver des preuves trop claires de l'empoisonnement. L'alliance eût été brisée peut-être, les projets du roi, du clergé, pour la croisade hollandaise et anglaise, eussent été à vau-l'eau. On ne l'aurait jamais pardonné aux médecins. Ils furent prudens et politiques.

On vit là une chose cruelle, c'est que cette femme aimée de tous n'était pas fortement aimée. Chacun s'intéressait, allait, venait;

mais personne ne se hasarda, personne n'obéit à sa dernière prière. Elle voulait vomir, rejeter le poison, demandait l'émétique. Personne n'osa lui en donner.

Mademoiselle, qui arriva avec toute la cour, ne trouva personne affligé, Monsieur un peu étonné seulement. Elle la vit sur un petit lit, échevelée, la chemise dénouée, avec la figure d'une morte. Elle sentait, voyait, jugeait tout, le progrès surtout de la mort. « Voyez, dit-elle, je n'ai plus de nez, il s'est retiré. » On vit qu'en effet il était déjà comme celui d'un corps mort de huit jours. Avec tout cela, on se tenait au mot des médecins : « Ce n'est rien. » On était tranquille, et quelques-uns rirent même. Mademoiselle en fut indignée, et seule eut le courage de dire qu'au moins il fallait sauver l'âme et lui chercher un confesseur.

Les gens de la maison tenaient à point l'homme du lieu, le curé de Saint-Cloud, sûrs qu'à cet inconnu Madame ne dirait pas grand'-chose; une minute en effet suffit. Mademoiselle insista. « Prenez Bossuet, dit-elle, et en attendant M. le chanoine Feuillet. » Feuillet fut très habile, prudent comme les médecins. Il obtint de Madame qu'elle offrirait sa mort à Dieu, sans accuser personne. Elle dit en effet au maréchal de Grammont : « On m'a empoisonnée,... *mais par mégarde.* » Elle montra une discrétion admirable et une parfaite douceur. Elle embrassa Monsieur, et lui dit (par allusion à l'arrestation outrageuse du chevalier) « qu'elle ne lui avait jamais manqué. »

L'ambassadeur d'Angleterre étant venu, elle lui parla en anglais, lui dit de cacher à son frère qu'elle fût empoisonnée. L'abbé Feuillet, qui ne la quitta point, surprit le mot *poison*, l'arrêta et lui dit : « Madame, ne songez plus qu'à Dieu. » Bossuet, qui arriva, continua Feuillet, la confirma dans ces pensées d'abnégation et de discrétion. De longue date, elle avait songé à Bossuet pour ce grand jour. Elle dit en anglais qu'on lui donnât après sa mort une bague d'émeraude qu'elle avait préparée pour lui.

Cependant peu à peu elle resta presque seule. Le roi était parti, fort ému, et Monsieur aussi en pleurant. Toute la cour s'était écoulée. Mademoiselle, trop touchée, n'osa lui dire adieu. Elle baissait très vite, sentit une envie de dormir, s'éveilla brusquement, appela Bossuet, qui lui donna le crucifix, qu'elle embrassa en expirant. Il était trois heures du matin et la première lueur de l'aube (29 juin 1670). Le roi, fort affligé, mais craignant que cette affliction n'altérât sa santé, le jour même prit médecine. Il dit à Mademoiselle, qui vint le voir : « Voici une place vacante, ma cousine. La voulez-vous remplir? » Plaisanterie fort déplacée : Mademoiselle eût pu être la mère de Monsieur. Elle ne comprit pas et dit : « Vous êtes le maî-

tre. » Il avait bien d'autres pensées : le soir même, il parla à son frère de la princesse de Bavière.

L'ambassadeur d'Angleterre voulut assister à l'ouverture du corps, et les médecins ne manquèrent pas de trouver qu'elle était morte du *choléra-morbus* (c'est le mot de Mademoiselle), qu'elle était de longue date gangrenée, etc. Il n'en fut pas la dupe, ni Charles II, qui, d'abord indigné, ne voulut pas recevoir la lettre que lui écrivit Monsieur; mais c'eût été se brouiller et refuser l'argent de la France : il s'adoucit et fit semblant de croire les explications qu'on donna.

Saint-Simon nous assure que le roi, avant de remarier son frère, voulut savoir au vrai s'il était un empoisonneur, qu'il fit venir Furnon, le maître d'hôtel de Madame, et apprit de lui que le poison avait été envoyé d'Italie par le chevalier de Lorraine à Beauveau, écuyer de Madame, et à d'Effiat, son capitaine des gardes, mais que Monsieur n'en savait rien. « C'est ce maître d'hôtel qui l'a conté lui-même, dit Saint-Simon, à M. Joly de Fleury, de qui je le tiens. » Récit trop vraisemblable; mais ce qui ne l'est pas, ce qu'on ne voudrait pas croire, et qui cependant est certain, c'est que les empoisonneurs eurent un succès complet, que, peu après le crime, le roi permit au chevalier de Lorraine de servir à l'armée, le nomma maréchal de camp, le fit revenir à la cour. Comment expliquer cette chose énorme et outrageuse à la nature?

Le souvenir de Gaston, les embarras qu'un frère cadet pouvait donner, l'utilité de le tenir très bas, avaient dirigé jusque-là Louis XIV (aussi bien que sa mère). Personne mieux que le chevalier n'aurait pu avilir Monsieur, le tenir à l'état de femme ridicule et déshonorée. Il était revenu ici, et il devait être près de Monsieur dans ce grand auditoire, le jour de l'oraison funèbre, quand Bossuet, pour la première fois, trouva de vrais mots d'homme, celui de la lugubre nuit : « Madame se meurt! Madame est morte! » — Et encore : « L'eût-elle cru il y a six mois? » — Mais que de larmes et de sanglots, quand il dit ce mot, trop compris : « Madame fut *douce envers la mort*, comme elle l'était pour tout le monde! »

MICHELET.

EN TOURAINE

PAYSAGES ET SOUVENIRS

I. — LA VIGNE EN FLEUR.

C'était une vallée entre Saint-Cyr et Luynes,
Dont la vigne à foison couvrait les deux versans;
La tiède nuit de juin glissait sur les collines,
Et dans les chemins creux brillaient des vers luisans.

Lorsque pour son amant le soir la bien-aimée
Lisse ses cheveux bruns, une fraîche senteur
Imprègne sa poitrine et sa tête embaumée;
— Ainsi tu parfumais la nuit, ô vigne en fleur!

On dit qu'aux jours d'été, quand tes grappes fleurissent,
Le vieux vin des celliers fermente et reverdit;
Quand monte leur odeur, dans les cœurs qui languissent,
L'amour aussi, l'amour se réveille et bondit. —

La lune se leva comme une jeune reine,
Et les prés assoupis, et les grands pampres verts
S'argentèrent soudain à sa splendeur sereine;
On entendit des pas sous les chemins couverts.

Une enfant de vingt ans, dans le sentier des vignes,
Cherchant quelqu'un des yeux, s'avança lentement.
Je voyais son profil aux délicates lignes
Sous les pâles rayons s'éclairer doucement.

Ses regards scintillaient, sa robe aux teintes blanches
Se soulevait parfois aux soupirs de son sein...
D'un cerisier touffu s'écartèrent les branches,
Un jeune homme parut et la prit par la main.

Sur une pierre assis, d'abord ils écoutèrent;
Tout chantait : les grillons, les rossignols; près d'eux
Les pampres frissonnaient au vent. — Ils se levèrent,
Et dans l'obscurité disparurent tous deux.

II. — VÉRETZ.

J'entendis un son clair et frais. Une fontaine
Jaillissait d'un tonneau dans la pierre sculpté;
Limpide, brusque et prompt, le filet argenté
Bouillonnait en tombant dans la margelle pleine.

Au-dessus, des tilleuls se penchaient, ombrageant
L'onde où se reflétait leur image indécise,
Et jusqu'au porche bas et cintré de l'église
La fraîcheur et l'ombrage allaient se prolongeant.

C'était jour de marché bien que jour de dimanche;
Aux yeux des acheteurs qui passaient et jasaient,
Sous les rameaux tremblans, des femmes exposaient
Leurs légumes rangés sur une nappe blanche.

Vêtus de droguet gris, coiffés de feutre noir,
Des vieillards faisant cercle autour de la fontaine
Devisaient longuement de la moisson prochaine,
Tandis que l'eau chantait au creux du réservoir.

La cloche, s'éveillant dans le clocher de pierre,
Sonnait le catéchisme, et dans l'ombre on voyait,
Par le porche béant, la lampe qui brillait,
Ainsi qu'un ver luisant, au fond du sanctuaire.

D'enfans endimanchés un essaim babillard
Essayait une ronde à deux pas de l'église;
Une petite fille au pied d'un arbre assise,
Apprenant sa leçon, restait seule à l'écart.

Tantôt elle agitait ses lèvres entr'ouvertes,
Et sur le livre usé sa tête se penchait;
Tantôt, les yeux en l'air, rêveuse, elle cherchait
Le passage oublié parmi les branches vertes.

Filtrant dans les tilleuls, le gai soleil d'été
Éclairait les vieillards et l'enfant blonde et rose...
O tableau doux à voir, où le cœur se repose,
Et que le pur Brizeux en beaux vers eût chanté!

III. — AZAY.

Calme petite ville, où t'ai-je déjà vue?
Dans quel rêve ou dans quel pays?
Les noirs logis muets qui bordent chaque rue,
Avec leur forme étrange et pourtant bien connue,
Me paraissent de vieux amis.

Les pignons au soleil découpent leurs sculptures,
A leurs pieds l'ombre se répand;
L'herbe autour des pavés met de vertes bordures,
Les murs sont lézardés, aux poutres des toitures
Le lierre grimpe et se suspend.

A la mode des temps anciens encor vêtues,
Des servantes aux grands bonnets,
Droites sur les degrés aux assises moussues,
Restent sans mouvement ainsi que des statues;
Dans l'air volent des martinets.

Ils volent vers la place où l'église dans l'ombre
Entr'ouvre son portail cintré.
C'est dimanche, et déjà les fidèles en nombre
Vont s'asseoir gravement dans le chœur frais et sombre,
De stalles de chêne entouré.

L'encens fume, la cloche, aux voix de l'orgue unie,
S'envole, et c'est une chanson
Pleine d'émotion et de mélancolie...
Où donc ai-je entendu cette vague harmonie
Qui me donne encor le frisson?

Tout près, une maison se dresse, morne et grise;
A la vitre où monte un jasmin,
Une enfant aux yeux bruns, triste et pâle, est assise;
Elle suit dans leur vol les oiseaux de l'église,
Et rêve le front dans la main. —

Oh! je me ressouviens!... La douleur inquiète
Qui met tout mon cœur en émoi,
Je la comprends enfin! Chère ville muette,
Je connais quelque part une obscure retraite,
Silencieuse comme toi.

C'est la même attitude immobile et glacée,
La même église aux toits aigus.
Seulement la maison, de jasmin tapissée,
Est plus morne et plus vide encore; à la croisée
La pâle enfant ne rêve plus.

Les volets sont fermés, la grande porte est close,
Et le jasmin n'a plus de fleurs;
Dans un tombeau profond la pauvre enfant repose,
Et la rosée, hélas! seule au matin arrose
La fosse étroite de ses pleurs.

IV. — AU BORD DE L'INDRE.

D'un flot de ses rayons le soleil vint noyer
Un grand château du temps du roi François premier,
Et l'on voyait briller l'ardoise des toitures,
Les vitraux, les balcons et leurs frêles sculptures.
Tout autour, des fossés d'eau vive s'étendaient,
Où de blancs escaliers jusqu'au bord descendaient,
Et plus loin, des gazons, des massifs de verveines,
Abrités à demi par l'ombrage des frênes.
Puis, dans les profondeurs d'un parc de châtaigniers,
Frais, sinueux, obscurs, s'enfonçaient des sentiers,
Et d'espace en espace, une claire échappée
Laissait voir la prairie où l'herbe, encor trempée
Des larmes du matin, tremblait et scintillait,
Où, pleine jusqu'aux bords, et lente, sommeillait
L'Indre entre deux rideaux de bouleaux et de saules.
Bordant l'horizon bleu de leurs rondes épaules,
Les coteaux s'inclinaient, couverts de vigne en fleur,
Et sous cette verdure et dans cette fraîcheur
Je sentais à l'espoir mon âme se reprendre,
Et dans mon cœur guéri le calme redescendre.

Sur la pelouse, au seuil du château, deux enfans,
Blonds, roses, gracieux dans leurs vêtemens blancs,

Se roulaient : le plus grand avait six ans à peine.
O tendre floraison de l'enfance sereine!
La joie et la santé luisaient dans leurs yeux bleus;
Les bluets fleurissant dans les blés onduleux
Et les myosotis éclos dans l'herbe humide
N'ont pas d'éclat plus pur et d'azur plus limpide
Que ces doux yeux d'enfans. — Venue à leur babil,
Et penchée au balcon sous un dais de coutil,
Leur mère, jeune Anglaise en sa pleine beauté,
Les contemplait le front rayonnant de fierté.
Comme des chants d'oiseaux à travers la ramée,
Leurs rires s'enfuyaient vers la mère charmée.
Elle leur répondait des lèvres et des mains,
Et l'air vibrait au bruit des baisers argentins.
Quand le soleil plus haut sur leurs têtes soyeuses
Fit tomber un faisceau de gerbes lumineuses,
De sa voix la plus tendre elle les appela :
— Edwin! Harry! — Le couple aussitôt s'envola.
Et j'entendis encore au fond de la maison
Des baisers maternels résonner la chanson.

Le paysage alors me parut sombre et vide.
O forêts, ô blés d'or, azur du ciel limpide,
Vous étiez doublement splendides et charmans
Quand vous vous reflétiez dans ces regards d'enfans!
Tandis que lentement je longeais la charmille,
Paix de l'intérieur, mariage, famille,
Ces grands et simples mots dont on rit à vingt ans,
Vinrent devant mes yeux briller en même temps.
Je m'assis tout songeur au bord de la rivière,
Et je vis, reproduit dans l'eau profonde et claire,
Tout un rêve de calme et de contentement :
— Là-bas, sur ce coteau plein d'ombre en ce moment,
Là-bas, où les noyers montent en longue ligne,
Une étroite maison et deux arpens de vigne;
Un verger plein de nids; sur le mur, un jasmin
Dont les brins étoilés pendent vers le chemin;
Et dans ce blanc logis, peuplé de poésie,
Une femme de cœur, et par le cœur choisie,
Une épouse aux yeux bleus, douce et grave à la fois;
Des enfans... La maison retentit de leur voix;
Je crois les voir courir au détour de l'allée,
Comme des oiselets qui prennent leur volée.

Beau rêve! Heureux qui peut, ô fantôme flottant,
Dans la réalité te rapporter vivant!
Chère ombre de bonheur, sans cesse poursuivie,
Plus d'un t'a rencontrée aux sentiers de la vie,
Et dans le grand chemin, hélas! sans le savoir,
Vous vous êtes croisés pour ne plus vous revoir.
Et plus vous vous cherchez, plus grandit la distance;
Chaque pas vous éloigne, et la route est immense,
Et rêveurs amoureux et divines amours
S'en vont se poursuivant et se fuyant toujours.

V. — LA LOIRE A LANGEAIS.

Large et lente, la Loire aux clartés de midi
Roule parmi les prés ses eaux éblouissantes;
Le sol brûle, l'air tremble, et le sable attiédi
Étend au grand soleil ses nappes blanchissantes.

Et sur les flots moirés dorment de vertes îles,
Ceintes de peupliers, d'aunes et de bouleaux :
Rameaux flottans, feuillée épaisse, frais asiles
Se bercent reflétés dans la splendeur des eaux.

Ouvrant ses bras d'argent, la royale rivière
Sur son sein frémissant les presse avec amour;
L'eau vers les saules gris, les saules vers l'eau claire,
Attirés et charmés, s'avancent tour à tour.

Des vignes aux blés mûrs tout parle de tendresse,
C'est un murmure sourd, un chant voluptueux;
La Loire, tout entière à sa muette ivresse,
Baise avec passion les bords silencieux...

La nuit vient. Au milieu d une brume empourprée,
Le soleil s'est plongé dans l'onde qui rougit.
Le feuillage frissonne, et la lune dorée
Au sommet des noyers se montre et resplendit.

Et l'on entend dans l'eau, dans les sombres ramées,
Des rires, des baisers et des éclats de voix,
Comme si des amans avec leurs bien-aimées
S'entretenaient d'amour dans les sentiers des bois.

Et l'on croit voir passer de vagues ombres blanches :
Est-ce un frêle brouillard par le vent emporté,

Ou le jeu d'un rayon de lune sur les branches?...
L'air exhale de chauds parfums de volupté.

C'est vous qu'on voit errer, ô splendides maîtresses!
Vous qui dans vos tombeaux sommeillez tout le jour,
Diane, Marguerite, ô reines, ô duchesses,
Fantômes des vieux temps et de la vieille cour!

Vous revenez la nuit : vos amans, vos poètes
Marchent à vos côtés. Fiers, sourians et beaux,
Contant de gais propos, chantant des odelettes,
Les couples enlacés glissent sous les bouleaux.

VI. — LE PLESSIS.

Bordé de hauts buissons où pend encor la laine
Arrachée en passant aux troupeaux du domaine
Que l'on conduit à l'abreuvoir,
Un chemin pierreux mène à la terrasse grise
Où, parmi les tilleuls, la maison est assise,
Demi-ferme et demi-manoir.

Ce gai logis où grimpe une vigne noueuse,
Et que les métayers dans leur langue flatteuse
Appellent toujours *le château*,
Repose, obscur et calme, et n'a point d'autre histoire,
Ni d'autres parchemins que la courte mémoire
Des anciens du prochain hameau.

Les ramiers font leurs nids sous la vieille tourelle,
Dans la cour, coqs, pigeons, poussins battant de l'aile,
Viennent becqueter le festin,
Que du haut du perron, joyeuse et la main pleine,
En peignoir rose et gris, la jeune châtelaine
Leur émiette chaque matin.

Sur la pelouse aux coins découpés en étoile,
Derrière la maison, mainte pièce de toile
Blanchit dans l'ombre, à la fraîcheur;
Plus bas, de châtaigniers une rapide allée,
Entre deux talus verts encaissée et sablée,
Conduit aux terres du seigneur.

Là s'étendent au loin vignes, clos et prairies,
Clairs taillis où l'on voit les toits des métairies

Fumer à travers les bouleaux;
Par là, les pauvres gens viennent tous les dimanches
S'asseoir sur les degrés aux larges dalles blanches,
Bâton en main, besace au dos.

Aux voyageurs amis la lourde porte verte,
Du printemps à l'automne, est toute grande ouverte.
Arrive un poudreux pèlerin :
On lui fait place à table, à droite de l'hôtesse,
Et pendant le dessert, en signe d'allégresse,
On vide un flacon de vieux vin.

Le soir, en cercle assis près d'un feu de *javelles* (1),
A la lueur de l'âtre on se dit les nouvelles,
Tandis que jase le grillon;
Puis dans la toile fraîche on s'étend, on sommeille,
Et dès le fin matin un pâtre vous éveille
Au bruit de son chant berrichon.

Simple maison!... Souvent à son toit solitaire
Ton hôte revenu voit comme une ombre chère
Ta cour où se penche un noyer,
Et ta grand'salle basse où vient la châtelaine
Avec les vendangeurs, tout en filant sa laine,
Causer sous l'abri du foyer.

VII. — LE MOULIN DES AGES.

A M. Frédéric de Holzhausen.

Dans les prés, la rosée a baigné l'herbe mûre;
Tout luit, le soleil pose une aigrette de feu
Sur l'épi qui fleurit, sur l'arbre qui murmure :
Dans le ciel tout est bleu.

Au bas d'un rocher gris qui se penche et surplombe,
La rivière bouillonne au sortir d'un moulin,
Et l'on entend au loin le bruit de l'eau qui tombe
En jetant son écume aux saules du chemin.

Là-bas, dans un îlot tout couvert de ramée,
Le moulin se dérobe aux regards, et l'on voit
Seulement vers le soir un filet de fumée
Au-dessus de son toit.

(1) Fagots de sarment.

Un chemin creux descend vers la rive où s'appuie
Un pont tremblant qui mène au logis du meunier;
Sous la roue en travail l'eau s'éparpille en pluie,
Et mêle sa voix sourde au tic tac familier...

Quand l'heure de l'amour sonnait mélodieuse,
La bien-aimée et moi nous tenant par le bras,
Nous avons bien souvent sur cette rive heureuse
Cheminé pas à pas.

Nous avons, en suivant cette même feuillée,
Bien souvent réveillé les rossignols des bois;
Ils fuyaient, secouant leur aile encor mouillée...
J'y reviens ce matin, mais tout seul cette fois.

J'y reviens, mon ami. C'est la même verdure,
Le même abri dans l'ombre et la fraîcheur plongé,
C'est le même soleil qui dore l'herbe mûre;
Hélas! rien n'est changé,

Rien, pas même une branche, une pierre, une mousse;
Tout sourit comme au temps où nous étions heureux.
Ce sureau qui fleurit et ce gazon qui pousse
Sont là, comme autrefois, verts, jeunes, vigoureux.

O taillis pleins de nids, rivière tiède et sombre,
Fleurs qui vous enlacez dans les bois et les prés,
Et vous, qui vous cherchez pendant des nuits sans nombre,
Astres enamourés,

L'homme au milieu de vous tient-il si peu de place,
Que vous puissiez le voir s'éloigner pour toujours,
Sans perdre un gai rayon, un sourire, une grâce,
Sans suspendre un moment vos chants et vos amours?...

Non, non, la bien-aimée au tombeau descendue
Ici-bas a laissé la trace de ses pas;
Vous conservez encor de sa beauté perdue
Un reflet, n'est-ce pas?

Et je vais, m'égarant des halliers aux fontaines,
De la haie au rocher par la mousse rongé;
Parlez-moi d'elle au moins, pierres, buissons, grands chênes,
Vous qui vivez encore et n'avez pas changé!

Es-tu là, pâle Aimée?... O terrible silence!
Ce qui double le mal, ce qui navre le cœur,
C'est ton calme, ô Nature, et ton indifférence
Est la pire douleur.

On demeure atterré devant ce froid mystère,
Et moins on le comprend, plus augmente l'effroi,
Et plus on veut chercher, et plus on désespère.
On s'irrite, on blasphème, on crie à Dieu : — Pourquoi?

Et quand, las de creuser l'insondable problème,
On sent son cœur faillir, sa tête s'égarer,
La Nature verdit, sourit, toujours la même...
Et l'on reste à pleurer.

Pleurons donc, soyons homme... O larme solitaire,
Tombe, détache-toi; puissent de blanches sœurs
Te succéder encore au bord de ma paupière
Et rouler comme toi, fille de mes douleurs!

Car, ô larme d'argent, tu me rends à la vie,
Tu soulages mon cœur par le doute oppressé,
Et je me sens plus près de l'enfant endormie
Dans son tombeau glacé.

Et vous, chênes, oiseaux, toi, rivière sonore,
Poursuivez vos soupirs, vos murmures, vos chants;
O soleil triomphant, illumine et colore
Les forêts et les champs.

Maintenant je comprends votre joie immuable;
Dans l'univers immense où Dieu le fait errer,
L'homme n'est qu'un atome, un pauvre grain de sable,
Mais cet atome pense, et seul il peut pleurer.

Et je bénis le Dieu qui verse comme un charme
La rosée aux sillons desséchés et poudreux,
Le Dieu clément et doux qui fait sourdre une larme
Aux yeux des malheureux.

ANDRÉ THEURIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1859.

La paix qui met fin à la guerre même la plus courte ne se fait point en un jour : nous en avons la preuve sous les yeux. Nous sommes dans cette situation singulière et grave : il n'est encore possible ni de mesurer toutes les conséquences de la guerre qui vient de finir, ni de discerner clairement le caractère et les tendances du brusque arrangement par lequel la paix est inaugurée. Jusqu'où ira l'ébranlement donné aux intérêts et aux esprits non-seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, par notre récente lutte contre l'Autriche? Un ordre nouveau, et quel peut-il être? va-t-il s'établir pour l'Italie sur les bases convenues à Villafranca? Et quelle influence les derniers incidens exerceront-ils sur les relations réciproques des grands états de l'Europe? Nous croyons que la toute-puissance elle-même ne fournit point à ceux qui la possèdent des lumières suffisantes pour percer l'obscurité crépusculaire où plongent encore ces difficiles questions. Ceux qui, comme nous, sont privés de toute action directe sur les événemens sont, à plus forte raison, tenus d'être sobres dans leurs prévisions et réservés dans leurs conjectures.

L'ensemble des faits qui se sont produits depuis quinze jours n'a point été assurément de nature à redresser les incertitudes et les perplexités de l'opinion. Avant de connaître les détails précis des préliminaires de Villafranca, nous avons appris par un discours de l'empereur que ce traité n'était point la complète exécution de son programme, et que ce n'est pas sans regret qu'il s'est cru forcé de le conclure. L'on avait été généralement surpris de la soudaineté de la paix, et l'on se demandait avec curiosité quelles avaient pu être les raisons d'une résolution si imprévue. L'empereur a indiqué quelques-uns des motifs qui l'ont décidé à offrir la paix à l'Autriche; mais voilà que l'empereur d'Autriche, se croyant tenu de son côté à justifier sa prompte adhésion aux offres de la France, a exposé, lui aussi, ses

motifs. Il a allégué que ses alliés naturels lui proposaient des conditions plus dures que celles qui lui étaient accordées par son ennemi vainqueur, et cette déclaration a soulevé en Allemagne une vive controverse, qui, amenant les cabinets de Berlin et de Vienne à rendre publiques leurs communications récentes, a jeté quelques lumières sur les circonstances diplomatiques au milieu desquelles le désir de la paix s'est emparé des souverains belligérans. Ces débats curieux et instructifs n'étaient point pourtant le principal intérêt du moment. L'on se demandait si l'arrangement de Villafranca serait accepté tel quel dans la portion de l'Italie, l'Italie centrale, dont les préliminaires ont semblé vouloir régler la condition dans des termes qui paraissent peu conformes aux dispositions actuellement connues des populations; l'on se demandait surtout si, pour assurer au moins quelque durée à l'état nouveau de l'Italie, l'Europe entière consentirait à sanctionner par une délibération collective des grandes puissances la constitution qu'il s'agit de donner à la péninsule. Sur ce point, l'opinion et les déterminations de l'Angleterre devaient être d'une grande importance; mais une émotion étrange, éclatant à l'improviste, comme tout ce qui arrive dans cette bienheureuse année 1859, envahit tout à coup l'opinion anglaise et se communique à la France. L'Angleterre, au moment où la paix se conclut, s'alarme de l'insuffisance de ses défenses, se croit menacée par le développement de la puissance militaire et maritime de la France, et s'exhorte, par l'organe de ses orateurs et de ses journaux, à faire sur une échelle considérable des armemens défensifs. La croisade des préparatifs anglais offense chez nous quelques esprits peu éclairés; *le Moniteur* lui-même la dénonce, non sans aigreur, et toute une presse dépouillée d'initiative propre, platement routinière, essaie de ranimer les vieilles rivalités. L'on redoutait qu'une nouvelle complication, la plus grave de toutes, ne vînt s'ajouter aux inextricables difficultés que la guerre d'Italie suivant les uns, la paix suivant les autres, nous ont léguées, lorsque *le Moniteur*, cette fois mieux inspiré, nous a annoncé que l'empereur avait décidé le prompt rétablissement du pied de paix dans notre armée et notre marine. C'est donc dans un milieu moralement fort troublé encore que nous avons d'abord à juger les arrangemens de Villafranca, et que nous devrons ensuite assister à la réalisation du nouveau régime préparé à l'Italie. Nous venons d'indiquer les principaux élémens de ce milieu; nous allons les étudier de plus près et essayer en même temps de découvrir les devoirs que l'exécution du traité de Villafranca impose à l'opinion libérale en Italie et en Europe.

Nous ne pouvions avoir, quant à nous, aucune hésitation à nous féliciter du rétablissement de la paix, considérée comme un fait général. Non-seulement l'état de paix nous paraît en lui-même préférable à l'état de guerre, mais nous pensions que la France, retournant à la liberté et exerçant dans la paix la féconde propagande de l'exemple, pouvait faire pour l'affranchissement de l'Italie une œuvre plus vraie, plus solide et plus durable que celle qu'on la provoquait à tenter par la simple initiative du pouvoir et par la force des armes. L'œuvre de la dernière guerre ne pouvait être pour nous une déception, car nous avions prévu les difficultés morales que cette guerre devait soulever et les contradictions qui devaient en marquer le dénoû-

ment. Nous avons été néanmoins frappés autant que tout le monde du discours où l'empereur, devançant le jugement de l'opinion, encore ignorante des conditions précises de Villafranca, a lui-même apprécié la paix qu'il venait de conclure. La courageuse franchise du discours impérial n'est certes pas son moindre mérite. Aux grands personnages qui étaient venus le féliciter, et dont les discours, illustrés parfois des souvenirs de l'antiquité romaine, ne respiraient, comme il est naturel, que l'admiration et l'allégresse, l'empereur n'a point dissimulé qu'il était moins satisfait qu'eux des résultats politiques de la guerre. En leur répondant, il semblait parler à un grand interlocuteur invisible, l'opinion publique. Et en effet, après avoir eu connaissance des préliminaires, dont les journaux allemands nous ont révélé le texte avec une exactitude reconnue par lord John Russell, nous ne pouvons qu'approuver le ton de regret qui règne dans le discours impérial. Non-seulement il est douloureux de terminer la guerre qui devait rendre l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique sans avoir affranchi Venise, mais il est pénible de laisser les forteresses lombardes, Peschiera et Mantoue, entre les mains de l'Autriche, et de ne donner à la Sardaigne qu'une province menacée par les citadelles qui auraient dû être ses défenses naturelles. Nous ne pouvons que nous incliner devant les raisons qui ont décidé l'empereur à souscrire à ces conditions, car ce sont justement celles que nous faisions valoir nous-mêmes au commencement de cette année comme devant détourner la France d'entreprendre cette guerre, et ces raisons, que la prévision seule pouvait alors saisir, nous reviennent avec l'autorité de l'expérience, achetée par ce sang précieux dont l'empereur a parlé. Tout en faisant la part des mécomptes, l'empereur a cependant exprimé des espérances dans la fécondité de la paix qu'il a conclue. Nous nous associons volontiers à ces espérances, et nous dirons tout à l'heure, en revenant sur les termes des préliminaires, à quelles conditions elles peuvent, suivant nous, se justifier.

Parmi les obstacles que l'empereur a signalés comme l'ayant arrêté dans son entreprise italienne, celui sur lequel il a le plus insisté est le mauvais vouloir de l'Europe. Il a montré l'Europe en armes prête à disputer nos succès ou à aggraver nos revers; il a hardiment avoué qu'il avait fait la guerre contre le gré de l'Europe, et même devant le corps diplomatique il s'est plaint de l'injustice de l'Europe envers lui. Sur ce point, l'empereur savait assurément mieux que nous l'état exact des choses : nous ne pouvons que recueillir une pareille révélation et en faire notre profit; mais une déclaration analogue de l'empereur d'Autriche a, comme nous l'avons dit, produit des contestations qui ont répandu de nouvelles lumières sur les dispositions de l'Europe à l'égard des belligérans. L'empereur d'Autriche s'est plaint, lui aussi, du mauvais vouloir de l'Europe : il est allé jusqu'à dire que, s'il a consenti à un traité qui lui coûte la Lombardie, c'est non-seulement parce que l'appui de ceux sur lesquels il avait cru pouvoir compter lui faisait défaut, mais encore parce que ses alliés naturels voulaient lui imposer des conditions plus désavantageuses que celles qui lui étaient proposées par la France. Cette déclaration a excité une surprise universelle dans le monde politique : l'on ne pouvait s'expliquer en effet comment le mauvais vouloir de l'Europe était ainsi doublement invoqué, et devenait le

motif décisif d'une paix offerte et acceptée des deux côtés comme un pis-aller, comment il aurait pu peser sur l'un des deux souverains sans agir par cela même en faveur de l'autre. La cour de Vienne a senti apparemment cette fausse position, et pour justifier l'assertion de l'empereur François-Joseph, elle a cru devoir livrer à la publicité certaines bases de pacification, en les représentant comme un projet de médiation qui lui aurait été transmis par les puissances neutres. Ce projet demandait en effet à l'Autriche des sacrifices plus considérables que ceux qu'elle a faits à Villafranca. Il comprenait sept articles : l'Italie devait être rendue à elle-même; elle devait former une confédération; la Sardaigne devait avoir la Lombardie, les forteresses comprises, avec une portion des duchés; un état indépendant comprenant Venise et Modène serait constitué sous un archiduc; la duchesse de Parme devait avoir la Toscane; les légations formeraient une vice-royauté, avec une administration laïque, sous la suzeraineté du saint-père; enfin un congrès devait être réuni pour transformer l'Italie sur ces bases, en ayant égard aux droits acquis et aux vœux des populations. Certes, une fois la guerre entreprise, de pareilles conditions paraissaient devoir en être l'objet raisonnable et modéré; mais était-il vrai, comme le donnait à entendre le cabinet de Vienne, que ce fût à un tel programme que les puissances neutres, la Prusse et l'Angleterre, se seraient arrêtées dans ce plan de médiation que l'on croyait la Prusse occupée à élaborer?

Nous savons aujourd'hui l'histoire de ces sept articles; la discussion qu'ils ont excitée nous a même appris quelque chose de plus : elle nous a mis au courant des relations diplomatiques engagées entre la Prusse et l'Autriche au sujet de la guerre, et nous a fait assister au début du travail de médiation que la Prusse commençait à peine, lorsque la surprise de Villafranca est venue si à propos affranchir Berlin d'une tâche si difficile. Le cabinet prussien a eu à cœur de se laver du reproche que le cabinet de Vienne faisait planer sur lui. Il n'a pas voulu rester sous le coup d'une imputation qui représentait l'Autriche comme plus maltraitée par la Prusse, son alliée et sa confédérée, que par la France, son ennemie. Il a publié ses vieilles dépêches; Vienne a riposté. Les deux chancelleries allemandes, d'ordinaire si mystérieuses, ont livré tous leurs secrets. Nous savons maintenant ce que l'Autriche demandait à la Prusse, et ce que la Prusse voulait faire. Ces divulgations rétrospectives, nous le disons franchement, font peu d'honneur à la diplomatie allemande. Il faut les envoyer dans ces limbes encombrées de paperasses soi-disant politiques auxquelles devait songer Oxenstiern quand il disait à son fils : « Allez voir, mon enfant, combien est petite la sagesse qui préside au gouvernement des états! » Nous n'avons pas à nous plaindre, nous autres Français, de cette manie procédurière qui paralyse la diplomatie allemande. C'est donc avec une complète liberté d'esprit que nous en constatons la stérilité. La Prusse, on doit lui rendre cette justice, n'avait pas les intentions que lui prête le cabinet de Vienne; elle se proposait avec sincérité, croyons-nous, d'obtenir pour l'Autriche, par sa médiation, les meilleures conditions possibles : elle voulait par exemple maintenir le *statu quo* territorial, tout en obtenant des garanties pour un meilleur gouvernement intérieur de l'Italie. Son programme au fond n'allait pas au-delà des

fameux quatre points que lord Cowley avait rapportés de Vienne, et qui devaient servir de thème à ce congrès hypothétique que la guerre frappa de stérilité. Seulement la Prusse prenait son temps pour obtenir le triomphe de ses vues favorables à l'Autriche; elle le prenait si bien, qu'au train qu'elle avait suivi jusqu'à la fin du mois de juin, l'on pouvait calculer que, la guerre continuant, l'Autriche eût été sans doute chassée du quadrilatère bien avant que la Prusse n'eût pu établir son concert avec l'Angleterre et la Russie sur des bases quelconques de médiation.

L'impatience de l'Autriche contre la Prusse, il faut donc le reconnaître, était naturelle; mais l'Autriche fournissait maladroitement elle-même des prétextes à la lenteur prussienne par l'incurable formalisme de ses prétentions. Certes le principal intérêt de l'Autriche était d'être secourue le plus tôt possible, n'importe à quel titre et sous quelle forme. Le cabinet de Vienne ne voyait pas tout à fait la chose ainsi : il voulait être secouru, mais à certains titres empruntés à la légalité des traités, dans de certaines formes correctes. Il prétendait que la Prusse était obligée à lui prêter main-forte par les traités de Vienne et par le lien de la confédération, que la voie de la médiation armée préférée par la Prusse pour introduire son intervention dans la lutte était vicieuse, parce que sous ce couvert le cabinet de Berlin s'arrogeait une véritable liberté d'action et échappait aux obligations positives d'alliance qu'on le sommait de remplir. Puis la cour de Vienne trouvait que le cabinet prussien devait au moins transformer les intentions qu'il manifestait en véritables engagemens, en se liant, sinon par un traité, du moins par un échange de notes. C'étaient là autant de sujets de controverses parasites que la Prusse acceptait, et dont elle se tirait avec une véritable supériorité de bon sens et de justice. Voilà ce qui s'agitait autour de la mission du général Willissen, qui donnait à la France de sérieuses préoccupations. La hauteur, la raideur et le pédantisme de l'Autriche envers la Prusse avaient si bien fait, qu'à la fin de juin, au moment où se livrait la bataille décisive de Solferino, M. de Schleinitz s'apprêtait seulement encore à appeler l'attention des cabinets de Londres et de Pétersbourg sur la convenance générale d'une médiation dont les termes n'étaient pas même indiqués. Ces cabinets n'avaient pas répondu, le principe et l'opportunité d'une médiation n'étaient point convenus, quand les préliminaires de Villafranca furent tracés. L'Autriche pouvait donc tout au plus se plaindre de la lenteur de la Prusse, si en effet elle conservait un droit pareil à l'égard d'un allié après avoir elle-même déclaré la guerre sans consulter cet allié et malgré sa désapprobation formelle; mais elle n'a pas le droit de lui attribuer un projet de médiation contraire aux intérêts autrichiens. C'est ce que M. de Schleinitz a parfaitement démontré à l'encontre du nouveau ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, M. de Rechberg, qui n'a guère brillé dans ce débat.

Quant aux sept bases désignées à tort comme un projet de médiation, et à la publication desquelles nous sommes redevables de ces révélations sur les rapports des deux grandes cours allemandes, une interpellation très directe de M. Disraeli dans la séance de la chambre des communes où lord John Russell a présenté son exposé sur les affaires d'Italie a contraint lord

Palmerston à en expliquer l'origine et le caractère. A propos de ce prétendu plan de médiation, lord John Russell s'était contenté de dire qu'aucune puissance neutre n'avait, à sa connaissance, présenté à l'Autriche un projet de médiation quelconque. Cette dénégation, identique à celle de la Prusse, mettait à couvert la responsabilité du gouvernement anglais, et la Russie, à son tour, étant venue protester de son abstention, les trois puissances neutres démentaient également l'insinuation autrichienne; mais M. Disraeli, qui connaissait la chronique secrète de cet incident, dont l'Europe s'est tant occupée depuis quinze jours, a voulu mettre le public au courant de ce qui s'était réellement passé. Par une question très détaillée, et où était adroitement mêlée une incrimination contre la responsabilité du ministère anglais, il a ouvert la bouche à lord Palmerston. Le noble lord nous a donc appris qu'à un certain moment de la guerre, M. de Persigny avait donné à lord John Russell « un petit papier » (*a small bit of paper*) sur lequel étaient écrites certaines conditions d'arrangement conçues en termes généraux, avec prière de transmettre ce mémorandum au gouvernement autrichien, en le lui recommandant comme un projet sur lequel la paix pourrait se conclure. Le gouvernement anglais, désirant la fin de la guerre, ne crut pas devoir refuser de servir d'intermédiaire à des communications qui avaient la paix pour objet, et fit la commission. Le mémorandum français fut transmis au ministre d'Autriche; mais lord Palmerston a eu bien soin de dire que lord John Russell avertit le ministre autrichien que c'était là une proposition française, sur laquelle le gouvernement anglais n'avait aucune opinion à exprimer, et que c'était à l'Autriche de décider quel usage elle en voudrait faire. Lord John Russell a-t-il apporté réellement dans la transmission du petit papier la circonspection, la discrétion et la réserve que, soucieux de prouver qu'il n'a point enfreint la ligne de neutralité que l'opinion anglaise imposait au gouvernement pendant la guerre, lord Palmerston revendique pour son collègue? De nouvelles révélations diplomatiques nous l'apprendront sans doute plus tard. Pour le moment, il est permis de considérer comme vidé cet incident bizarre. Que si l'on tenait absolument à mettre d'accord les déclarations des deux empereurs, ne pourrait-on pas supposer que l'Autriche, par une de ces étourderies dont elle a donné tant de preuves depuis quelques mois, a voulu voir la malveillance des neutres dans ce petit papier qu'elle a considéré à tort comme exprimant leur pensée, et qu'envers la France le mauvais vouloir de l'Europe a été justement la répugnance des neutres à s'approprier le mémorandum remis par M. de Persigny à lord John Russell?

Mais bien que ces discussions aient leur importance, elles paraissent presque futiles, si on les compare aux soucis que doivent inspirer l'état actuel de l'Italie et l'installation du régime nouveau que le traité préliminaire de Villafranca veut donner à la péninsule. Il est difficile, quand on réfléchit sur ces préliminaires, de n'être point un peu de l'avis de lord John Russell, qui jeudi dernier disait dans la chambre des communes que ce traité, si on tient compte de son objet, qui est le règlement des affaires italiennes, porte les traces de la hâte avec laquelle il a été conçu et rédigé. Nous ne parlerons pas des arrangemens territoriaux fixés par ces préliminaires. Nous ne

ferons pas remarquer que la conservation de la Vénétie par l'Autriche laisse subsister le principe de toutes les anciennes réclamations du patriotisme italien. Si ces réclamations étaient justes lorsqu'elles portaient à la fois sur la Lombardie et sur la Vénétie, ne conserveront-elles pas la même justice lorsqu'elles s'appliqueront à Venise? Nous ne dirons rien de l'annexion à la Sardaigne de la Lombardie mutilée de ses forteresses, et par cela même devenant pour le Piémont une possession précaire et ruineuse, si l'on se croit obligé d'opposer sur la rive droite du Mincio des murailles et des canons au formidable carré des citadelles autrichiennes. Nous considérons ces conditions comme un fait accompli, à propos duquel les regrets seraient aujourd'hui stériles. C'est une expérience nouvelle qui commence en assurant à l'Autriche un nouveau bail en Italie : sur la durée et le succès de cette expérience, nous ne voulons rien préjuger. Ce qui serait d'un mauvais présage, ce sont les forfanteries imprudentes de quelques journaux autrichiens qui osent dire déjà que la Lombardie ne sera perdue pour l'Autriche que pour peu de temps; ce sont encore les dispositions du parti clérical, qui ne se montre pas plus content que les autres, et qui, dans son mécontentement, semble dire que rien n'est fini dans aucun sens. Les plénipotentiaires français et sarde obtiendront-ils à Zurich une interprétation des préliminaires plus favorable sur quelques points de détail? Nous le souhaitons sans oser l'espérer. La tâche du plénipotentiaire sarde sera pénible dans cette négociation. Si pourtant la finesse, l'habileté et l'expérience des affaires y peuvent quelque chose, la Sardaigne a droit d'attendre de bons services de son représentant. M. Des Ambrois de Nevache, président du conseil d'état et vice-président du sénat, est un de ces ministres du roi Charles-Albert qui ont eu l'honneur de signer le statut, ce pacte des nouvelles grandeurs de la maison de Savoie et des espérances de l'Italie. Il sera accompagné de M. C. Nigra, qui, depuis un an, a joué un rôle discrètement, mais activement mêlé aux grandes affaires diplomatiques de la Sardaigne, et cette adjonction n'est point non plus faite pour décourager les espérances que comporte la situation des choses.

Si nous renonçons pour le moment à discuter les questions territoriales, c'est que les autres questions indiquées dans le traité, ou léguées par la guerre, nous paraissent bien plus graves. Les préliminaires annoncent d'une part que les deux empereurs favoriseront la création d'une confédération italienne, et d'autre part, que le grand-duc de Toscane et le duc de Modène rentreront dans leurs états. Ces deux questions, jointes à la situation des légations et à la question du gouvernement pontifical ont entre elles une étroite et sérieuse connexité. Elles n'excitent pas seulement l'anxiété des libéraux italiens, elles doivent inspirer une profonde sollicitude à tous les libéraux de l'Europe, et surtout à toutes les nuances de l'opinion libérale en France, car c'est en elles que viennent se concentrer les responsabilités que nous venons de contracter envers l'Italie, et c'est de la solution qu'elles recevront que dépend la justification morale de la guerre entreprise par la France au nom de l'indépendance italienne.

Le lien qui unit ces trois questions est aisé à discerner. Il saute aux yeux que la confédération que l'on se propose d'organiser en Italie recevra son

caractère de la nature même des gouvernemens qui seront appelés à en faire partie. Si l'on suppose l'autorité du pape rétablie dans les légations, le duc de Modène et le grand-duc de Toscane rentrés dans leurs états, et les gouvernemens de ces souverains revenant à leurs anciens erremens, que sera la confédération, sinon le sépulcre scellé de l'indépendance et de la liberté italiennes? En Italie, en France, parmi les esprits qui se permettent encore de penser en matière politique, — en Angleterre, c'est le sentiment unanime. Un Florentin, M. de'Gori, vient, dans une brochure, d'exprimer avec autant de mesure que de fermeté l'opinion des libéraux italiens sur le leurre et le péril d'une confédération ainsi composée. La confédération italienne ne serait peut-être acceptée par aucun libéral italien dans de telles données; mais elle serait bien sûrement combattue avec énergie par le Piémont, seul gouvernement vivant de l'Italie, que l'on chercherait ainsi à lier à des cadavres. C'est la même pensée qu'exprimaient l'autre jour dans le parlement lord Palmerston et lord John Russell, lorsqu'ils évoquaient, pour en faire ressortir la chimère, l'hypothèse du roi de Sardaigne excommunié siégeant autour de la même table en face du pape, du Piémont, qui vit par la liberté de la presse, de la tribune, de la conscience, associé à l'Autriche, liée à l'absolutisme religieux et politique par un concordat digne du moyen âge. Mais, dit-on, tous les souverains italiens, à commencer par le pape, feront des réformes indispensables, des réformes salutaires... Des réformes! soit; il faut en tout cas que ces réformes soient accomplies avant la constitution de la confédération, et il faut que ces réformes soient des garanties certaines qui assurent l'influence constante du sentiment et de l'opinion des populations sur l'esprit des gouvernemens. Malheureusement, le jour où la question serait ainsi posée, il y aurait lieu de le craindre, ce seraient les gouvernemens eux-mêmes qui en haine des réformes repousseraient la confédération. Et que l'on n'allègue point l'exemple des confédérations déjà existantes dans le monde, et où le lien fédéral comporte une certaine diversité et jusqu'à un certain point même un principe d'antagonisme entre les états dont elles sont formées; que l'on ne cite pas l'exemple de l'Allemagne ou de la Suisse: ce sont là des confédérations naturelles, vieilles de plusieurs siècles, et dont les diversités intérieures se sont développées comme le lien fédéral qui les embrasse avec le temps. Votre confédération italienne au contraire est une conception artificielle, qu'il s'agit d'appliquer à des antagonismes préexistans et envenimés par de violentes et longues haines. Une fédération nouvelle ne peut être adoptée que par des populations et des gouvernemens homogènes, unis dans la même pensée et voulant assurer par leur association le triomphe des mêmes idées et des mêmes intérêts. L'Italie ne se confédérera que si elle est tout entière libérale ou tout entière absolutiste. Hors de là, le dernier terme de la confédération serait ou la révolution ou l'oppression.

Les empereurs qui ont signé les préliminaires de Villafranca ont bien compris qu'il ne leur appartenait pas de décréter une confédération qui ne peut être formée que par la libre adhésion de souverainetés indépendantes; aussi n'ont-ils pris d'autre engagement que de favoriser une combinaison semblable. Nous aurions voulu que la même réserve eût été observée à l'é-

gard des restaurations annoncées dans les duchés de Modène et de Toscane. Nous attendons avec curiosité les conférences de Zurich pour savoir quelle sanction l'on donnera au rétablissement des archiducs qui ont quitté leurs états plutôt que de se rendre aux vœux des populations et de s'unir au mouvement national. Ces princes seront-ils rappelés par leurs propres sujets? Personne assurément n'y compte, pas plus pour le duc de Modène que pour la dynastie toscane. Les Modenais et les Toscans ne s'occupent que d'exprimer par des votes populaires leur inébranlable résolution de ne plus se laisser gouverner par des princes autrichiens. Quant au danger que le duc de Modène puisse rentrer dans son duché avec les troupes qui lui sont restées fidèles, personne en Italie ne s'en effraie. L'on vient en Piémont d'adresser aux chefs de tous les corps ou régimens nouvellement formés (celui du général Garibaldi est du nombre) une circulaire qui les autorise à donner des congés aux soldats volontaires. L'on calcule que douze ou quinze mille volontaires des diverses parties de l'Italie seront ainsi libérés, et comme ils peuvent se porter où ils voudront, il n'est pas vraisemblable qu'aucun des princes fugitifs accomplisse sa restauration avec ses seules ressources. Il ne leur resterait donc que le concours étranger, mais lequel? Ce n'est pas assurément celui de la France : nous ne pouvons oublier que c'est notre entrée même en campagne qui a déterminé les révolutions de Toscane et de Modène, et que ces mouvemens étaient au moins un concours moral à la cause que nous allions défendre en Italie, qu'ils étaient la justification la plus saisissante de notre entreprise. La France ne peut pas mettre et ne mettra pas la main de ses soldats dans de telles restaurations, et nous n'avions pas besoin d'être prévenus par lord John Russell des intentions de l'empereur sur ce point. Est-ce l'Autriche qui ramènera ses archiducs à Modène et à Florence? Nous doutons que l'Autriche osât en ce moment essayer une telle tentative, et nous sommes persuadés que la France ne la tolérerait point. Ce que nous disons des duchés peut s'appliquer en grande partie aux légations, et l'on voit que, malgré l'article des préliminaires relatif aux restaurations, une grande incertitude continue à régner sur la situation future de l'Italie centrale.

Au règlement libéral des affaires de l'Italie centrale est, suivant nous, subordonné le succès, au point de vue libéral aussi, de la confédération projetée. L'une et l'autre questions échappent à l'autorité des deux puissances qui ont signé la paix de Villafranca, car cette autorité ne va pas jusqu'à lier des populations à des gouvernemens qu'elles repoussent hautement, ni à lier des états souverains dans un pacte qu'il ne leur conviendrait pas d'accepter. Nous ne verrions pour notre compte aucun inconvénient à la durée pendant un certain temps de la situation actuelle dans l'Italie centrale, afin que le divorce qui s'y est prononcé si énergiquement entre les populations et leurs anciens gouvernemens fût établi d'une façon irrécusable dans la conscience de l'Europe. Il y a quelque chose à la fois d'absurde et de monstrueux à vouloir perpétuer des gouvernemens qui tombent devant leurs peuples dès qu'ils se trouvent seuls en face d'eux, et qui ne peuvent se relever et se soutenir que par l'appui étranger. Cette intervention étrangère, appelée sans cesse par les mauvais gouvernemens italiens, a ouvert à toutes les

grandes puissances gardiennes de l'équilibre l'accès des affaires italiennes, et porte naturellement au ressort du tribunal européen le plus élevé le règlement des destinées de l'Italie. De là la pensée d'une conférence européenne ou d'un congrès qui vient aujourd'hui à l'esprit de tout le monde. De là l'invitation adressée au cabinet anglais par notre ministre des affaires étrangères dans la note dont lord John Russell a lu quelques fragmens significatifs l'autre jour. L'on sent en France qu'une fois notre querelle particulière avec l'Autriche définitivement réglée à Zurich, il importe à l'Italie et au repos du monde qu'un arbitrage européen prononce sur le sort de l'Italie centrale dans le sens le plus équitable et le plus favorable à la liberté et aux progrès des populations. Un congrès serait surtout dans les vœux de l'Italie. Il serait pour la Sardaigne un puissant recours; il serait pour les populations de l'Italie centrale un tribunal impartial et efficace. Dans les querelles entre les peuples et les gouvernemens, quand la force vient à manquer à ceux-ci, il faut bien qu'ils cèdent; une conférence qui proclamerait le principe de non-intervention et qui enlèverait tout espoir d'appui étranger aux gouvernemens de l'Italie centrale aurait seule l'autorité morale suffisante pour obtenir d'eux une abdication nécessaire, et pour réorganiser soit avec des élémens nouveaux, soit par des transactions ménagées entre les peuples et les princes, des gouvernemens populaires, vivaces et forts. Comme exemple d'une transaction de ce genre, nous signalerons ce qui serait possible en Toscane. La Toscane n'est allée jusqu'à l'annexion avec le Piémont que par l'effet d'une réaction naturelle contre l'éventualité de la restauration de l'ancienne dynastie posée dans le traité de Villafranca. La Toscane, nous en sommes assurés par des témoignages dignes de foi, aurait accepté volontiers le gouvernement de Mme la duchesse de Parme, qui a un instant miroité à l'état de projet dans le fameux petit morceau de papier dont nous avons raconté l'histoire; mais qui pourrait aujourd'hui rendre un tel compromis praticable, si ce n'est une conférence européenne?

Un doute malheureusement paraît exister sur la possibilité même de réunir une conférence dans les circonstances présentes. L'on dit que l'Autriche, par un dépit qui continue la longue série de ses maladresses, ne veut point introduire dans les affaires italiennes l'action collective de l'Europe, et repousse toute idée de congrès. Nous ne pensons pas que les répugnances de l'Autriche pussent tenir contre la volonté bien arrêtée des quatre autres puissances, car sa résistance la condamnerait à l'isolement le moins honorable et le plus périlleux. Il est probable que la Russie au contraire désire très sincèrement la réunion d'une conférence, et que la Prusse, qui est toujours en éveil lorsque sa qualité de grande puissance est mise en question, ne se ferait pas trop prier pour prendre part à une délibération européenne. C'est le concours de l'Angleterre qui, après celui de l'Autriche, nous paraît être le plus difficile à obtenir. Les congrès sont devenus depuis quelque temps fort impopulaires chez nos voisins. Le parti libéral avancé, qui représente aussi l'esprit commerçant des classes moyennes, veut autant que possible restreindre les engagemens de la politique anglaise, croyant diminuer par là les chances pour l'Angleterre d'être compromise dans les luttes continentales qui lui ont autrefois coûté si cher, et dont les intérêts du

commerce redoutent tant le retour. Les Anglais aussi savent que l'on contracte souvent dans les congrès des responsabilités onéreuses qui, inaperçues au moment où on les accepte, vont à l'improviste lourdement peser sur l'avenir. Cette même école économique, qui a pris tant d'empire en Angleterre par le triomphe de la liberté commerciale, a propagé ces défiances à l'endroit des combinaisons de la diplomatie; elle répète volontiers le mot de lord Macaulay à propos des négociations de Ryswick : ce sont les ambassadeurs qui font la guerre et les généraux qui font la paix. Ce sentiment répandu généralement dans les classes moyennes, industrieuses et libérales, se complique, dans les circonstances actuelles, d'une autre considération que les chefs du parti tory font valoir avec habileté, et que M. Disraeli a résumée avec une adroite et piquante concision. Les Anglais n'ont point approuvé la guerre que nous avons entreprise en Italie, et savent se rendre compte des difficultés attachées à la brusque paix que nous avons conclue. « Nous avons blâmé la guerre, disent-ils; nous ne sommes responsables en aucune façon des difficultés inextricables qui la suivent; pourquoi irions-nous tendre la perche à ceux qui ont dédaigné nos conseils et contracter des engagemens qui nous plongeraient peut-être dans des embarras semblables à ceux où nous les voyons se débattre? » De tels argumens peuvent être d'une tactique adroite pour un parti qui cherche à s'appuyer sur des préjugés populaires afin de ressaisir le pouvoir; mais ils sont d'une politique étroite. Les peuples et les gouvernemens ne sont pas seulement responsables de ce qu'ils font, ils le sont souvent aussi de ce qu'ils ne font point, et les péchés d'omission ne sont pas en politique les moins sévèrement punis. Croit-on que si la paix actuelle ne rend pas la vie à l'Italie centrale et le repos à la péninsule, l'Europe tout entière et l'Angleterre avec elle n'auront point à en souffrir? Enfin une autre nuance d'opinion, beaucoup moins nombreuse, mais qui, dans l'état de partage presque égal où sont les deux grands partis qui divisent la chambre des communes, peut fournir dans les votes décisifs un appoint important, l'opinion catholique, se montre hostile au congrès, parce qu'elle comprend bien que le ministère libéral anglais ne pourrait manquer d'y poursuivre le redressement des abus du gouvernement pontifical. C'est à tous ces sentimens et à tous ces intérêts que répond la motion présentée par lord Elcho, laquelle a pour objet d'obtenir de la chambre des communes une manifestation d'opinion contraire à la participation de l'Angleterre à un congrès. Cette situation embarrasse évidemment le ministère actuel; lord Palmerston et lord John Russell voudraient visiblement prendre part à une conférence sur les affaires d'Italie, mais ils craignent de se heurter contre une majorité parlementaire hostile, et ils sentent que plusieurs de leurs amis leur échappent dans cette question. De là les précautions qu'ils ont apportées dans leur langage. Ils disent qu'ils n'ont point arrêté encore leur conduite, et demandent à la chambre de faire comme eux, d'attendre les événemens, car ce sont les faits qui montreront à l'Angleterre s'il lui convient de s'occuper, de concert avec l'Europe, du règlement des affaires italiennes. Ils ne prendront de décision, assurent-ils, que lorsque la paix aura été signée à Zurich, et qu'ils en connaîtront exactement les conditions; ils ne feront partie d'une conférence que si l'Autriche elle-même

consent à y assister; dans tous les cas, ils ne tenteront pas l'épreuve d'un congrès, si d'avance un accord ne s'est établi entre les puissances sur les solutions qu'il y aura lieu de sanctionner. Couverts par ces précautions, qui semblent protéger le cabinet de lord Palmerston contre la motion de lord Elcho, les ministres whigs ont soutenu avec fermeté par l'organe de lord John Russell, avec esprit par la voix de lord Palmerston, avec une chaleureuse élévation par la bouche éloquente de M. Gladstone, la cause du libéralisme italien. Ils ont proclamé une vérité dont nous avons pu nous assurer nous-mêmes : c'est que le mouvement italien actuel est dirigé par des libéraux intelligens, éprouvés, nombreux, que le salut de l'Italie est attaché au succès de ces patriotes, et qu'entre eux et les libéraux du reste de l'Europe il y a une solidarité que l'Angleterre ne répudierait pas sans manquer à ses devoirs et à ses intérêts, car, si le mouvement actuel venait à succomber en Italie, il n'y aurait plus à opter pour ce pays qu'entre l'absolutisme et le mazzinisme.

Sans doute, parmi les résistances que rencontre aujourd'hui en Angleterre la pensée d'une délibération commune sur les affaires d'Italie, l'on ne doit point omettre l'émotion inquiète que la question des défenses nationales y a récemment excitée. C'est avec un profond regret, nous l'avouons, que nous avons vu une portion imprudente et peu équitable de la presse française prendre inconsidérément plaisir à irriter cette émotion. Ce n'est point à la légère et par un caprice soudain que la question des défenses de l'Angleterre s'est emparée de l'esprit public. Lorsque la guerre n'engendre pas la guerre, elle engendre du moins la peur de la guerre : c'est un effet si naturel, que la France, faisant la guerre, n'avait pas le droit de s'étonner en le voyant se produire de l'autre côté du détroit. Une commission spéciale nommée par lord Derby pour examiner les moyens de recruter les équipages de la marine anglaise a publié son travail au printemps dernier, et le rapport de cette commission, qui accusait fortement les lacunes bien connues qui existent dans le système défensif de l'Angleterre en présence des conditions nouvelles dans lesquelles la marine à vapeur, l'artillerie de précision et peut-être les vaisseaux cuirassés de fer placent la tactique et la stratégie navales, ce rapport, disons-nous, a dû être naturellement le thème des polémiques les plus anxieuses et les plus animées. Le gouvernement anglais n'est pas un gouvernement secret; c'est par la publicité et la discussion que devait donc s'agiter cette question nationale. Les Anglais entament toujours avec fracas les questions qui sont pour eux la préoccupation exclusive du moment. En temps de paix, ils font le plus de bruit qu'ils peuvent autour des réformes politiques ou économiques, et oublient dédaigneusement les intérêts militaires; dans un temps où la guerre ébranlait l'Europe, il est naturel qu'ils aient pensé uniquement à ces intérêts longtemps négligés, et qu'ils les aient discutés avec leur fougue accoutumée. De même que, quand la France s'occupe de sa marine, elle pose l'hypothèse d'une guerre avec l'Angleterre, il est également logique que l'Angleterre s'occupe de sa flotte, de son armée et de la fortification de ses arsenaux, dans l'hypothèse d'une guerre avec la France. Pourquoi nous tant étonner et nous tant récrier? Tous les esprits sensés savent dans ce pays que l'alliance de la France avec

l'Angleterre est la plus grande garantie de la civilisation contemporaine. Il n'y a pas d'alliance entre des peuples également puissans et fiers, s'ils n'ont pas tous les deux le sentiment de leur sécurité réciproque. Ne chicanons point les Anglais sur les efforts qu'ils font et les sacrifices qu'ils s'imposent pour se pénétrer de ce sentiment de sécurité qui leur a un moment manqué. C'est le spectacle de notre puissance qui leur a inspiré cette inquiétude éphémère; nous pouvons donc attendre avec un tranquille orgueil qu'elle s'apaise d'elle-même.

Les événemens qui se sont précipités depuis trois mois pour venir se dénouer subitement d'une façon si inattendue ont eu pour effet naturel d'éclipser un moment bien d'autres questions qu'on a vues passer plus d'une fois à l'horizon de l'Europe. Tant que la lutte était engagée en Italie, on ne parlait pas du Holstein et de cette vieille querelle depuis si longtemps pendante entre le Danemark et la confédération germanique. Le Danemark lui-même, bien que toutes ses sympathies fussent pour la France, n'a point laissé de remplir ses devoirs fédéraux dans l'exécution de toutes les mesures d'armement décrétées par la diète de Francfort. La question des duchés va reprendre aujourd'hui sa place dans la politique allemande, et redevient une de ces affaires où se complaît la diplomatie de nos voisins d'outre-Rhin, car, après bien des essais et bien des négociations, cet éternel différend est loin d'être résolu. Seulement les affaires d'Italie n'auront point été peut-être absolument inutiles au Danemark, en montrant sous un jour singulier les contradictions de la politique germanique au point de vue de ce droit des nationalités autour duquel roulent depuis quelque temps toutes les discussions. C'est en vertu de ce principe des nationalités, on le sait, que les Allemands s'efforcent depuis des années d'arracher le Holstein au Danemark, et vont même jusqu'à vouloir détacher le Slesvig de la monarchie danoise. Or comment ce principe serait-il applicable sur l'Eider, lorsque hier encore une partie de l'Allemagne le méconnaissait si bruyamment et si nettement sur le Pô et sur le Mincio, lorsque l'existence entière de l'Autriche repose sur la négation des nationalités, lorsque la Prusse elle-même, par sa propre politique, n'en est point à laisser voir le peu de compte qu'elle fait de ce droit, si souvent invoqué au profit du Holstein? L'Autriche, il faut le dire, ne s'est engagée si avant dans cette querelle diplomatique avec le Danemark que pour ne pas se laisser devancer par la Prusse, pour maintenir sa position en Allemagne. Quelle est cependant la situation de la Prusse elle-même?

La Prusse, si active et si persévérante quand il s'agit de revendiquer les droits des duchés, de soutenir les Holsteinois dans leur opposition contre le Danemark, la Prusse, comme on sait, a, elle aussi, dans son sein une nationalité digne d'intérêt, quoique n'étant point allemande; elle possède le grand-duché de Posen. Des traités formels, des proclamations officielles, des promesses royales plusieurs fois renouvelées de 1815 à 1841, ont garanti le maintien de la langue et de la nationalité polonaises. Qu'en est-il advenu? Malgré toutes les promesses et toutes les garanties, l'Allemand a si bien envahi le duché, qu'il est partout aujourd'hui. Non-seulement les hauts fonctionnaires, mais tous les employés du gouvernement sont prussiens. La langue allemande est la seule autorisée dans les affaires judiciaires, dans les

églises et dans les écoles, et l'étrange motif qu'on invoque est que le pays est d'origine germanique, qu'il faut remplacer la barbarie polonaise par la civilisation allemande, la seule bonne et salutaire. D'année en année, les Polonais du duché ont renouvelé leurs protestations et leurs pétitions; ils n'ont vraiment pas été heureux, leurs plaintes ont été éconduites. Il n'y a pas longtemps encore, dans la chambre des représentans de Berlin, les députés de Posen ont réclamé de nouveau contre la suppression systématique de la langue polonaise dans leur pays, et ils n'ont pas manqué de faits pour appuyer leurs protestations. Ils ont montré que les publications officielles ne se font que dans la langue allemande, absolument inintelligible pour la majorité des habitans; que l'usage de la langue nationale dans les relations publiques est de plus en plus restreint; que l'établissement d'un gymnase polonais, déjà décrété, a été empêché et indéfiniment ajourné; que, dans les institutions de jeunes filles, les autorités ont prescrit de remplacer l'enseignement de l'histoire de la Pologne par celui de la langue allemande; que les Polonais ne peuvent se servir de leur propre langue devant les tribunaux, dont les membres refusent de les entendre, de telle sorte qu'ils ont besoin d'interprètes quand ils comparaissent devant les juges. C'est là pourtant une nationalité à laquelle les traités ont reconnu le droit de vivre.

Le Danemark procède-t-il de même à l'égard du Holstein? Ici au contraire on n'aperçoit nulle trace de l'intention de dénationaliser les Holsteinois. D'après la constitution même de la monarchie danoise, les représentans du Holstein-Lauenbourg à l'assemblée commune législative peuvent employer à leur gré la langue allemande. Tout ce qui touche aux relations des duchés avec la confédération germanique est hors des attributions de cette assemblée. Le Holstein a un ministère à part qui emploie exclusivement la langue allemande, seule langue en usage dans les tribunaux, dans les églises et les écoles du pays. Tous les fonctionnaires publics sont Holsteinois, et la plupart sont même encore ceux qui ont été mêlés à l'insurrection de 1848 contre le Danemark. D'après cela, n'est-on pas singulièrement frappé de la conduite de la Prusse, qui chez elle met un si grand zèle à dénationaliser le duché de Posen, et qui à l'égard du Danemark soulève les duchés, soutient leur opposition sous prétexte de protéger les droits de la nationalité holsteinoise, qui ne sont nullement menacés? Ces enchevêtremens de nationalités diverses produisent d'ailleurs parfois d'étranges anomalies. On vient de le voir dans la dernière guerre. Le Danemark par lui-même nourrissait de franches sympathies pour la France, et cependant, comme membre de la confédération germanique pour le Holstein, il a été obligé de mettre en état de guerre des contingens qui ont été exposés à combattre la France. Bien mieux : qui paiera aujourd'hui les frais de ces armemens inutiles? Le trésor particulier du Holstein ne pourrait y suffire, et ce sera le trésor de la monarchie qui sera forcé de couvrir, au moins pour le moment, des dépenses dont le peuple danois désavoue l'objet dans sa conscience. Quoi qu'il en soit, le Danemark est aujourd'hui le premier intéressé à mettre enfin un terme à ce vieux différend qui pèse sur sa politique intérieure et extérieure, et qui offre aux passions germaniques un prétexte incessant d'immixtion dans ses affaires. Si la dernière guerre se fût agrandie, la question des duchés eût été sans doute un des élémens de la querelle européenne; elle reste aujour-

d'hui ce qu'elle était, un démêlé entre le cabinet de Copenhague et la diète de Francfort, et des deux côtés la modération finira vraisemblablement par mettre sur la voie d'une solution jusqu'ici vainement cherchée. E. FORCADE.

LA MUSIQUE DES BOHÉMIENS,

PAR M. FRANZ LISZT.

Il ne se publie en France que très peu d'ouvrages ayant pour objet l'art musical. Sauf quelques rares exceptions, les livres qui ont cette destination ne sont guère dignes de fixer l'attention d'un public éclairé. C'est tout au plus s'il existe à Paris un journal spécial de musique dont le style et les doctrines s'élèvent au-dessus d'un prospectus de marchand. Nulle critique, nulle indépendance de la part de l'écrivain, obligé de louer platement tout ce qui touche aux intérêts de l'éditeur qui le paie. Aussi ces journaux sont-ils complétement ignorés du public. Ils ne sont guère lus que par des virtuoses en voyage, ou par les industriels qui y font insérer des annonces illustrées. Aucune classe d'artistes n'est moins instruite du sujet élevé et compliqué qui les intéresse que les musiciens français. Livrés dès l'enfance à l'étude exclusive du mécanisme, ils ne lisent rien de ce qui pourrait élever leur esprit, épurer leur sentiment, les éclairer enfin sur les parties obscures de l'art qu'ils professent. Ils contractent de bonne heure un profond dédain pour tout ce qu'ils qualifient de théories abstraites, de visées creuses et métaphysiques, et en cela je serais loin de les blâmer, s'ils ne confondaient sous ce nom l'explication des principes qui sont le fondement de l'art. Il n'y a qu'à voir comment sont rédigés les programmes des concerts du Conservatoire, si l'on veut se faire une idée de l'indifférence des artistes français pour la vérité de l'histoire et la propriété de style qui en découle. Tout ce qui ne se rattache point à la musique contemporaine et à la partie de la théorie nécessaire à la réalisation immédiate des effets qui plaisent au public fixe à peine l'attention des musiciens français. Ils ne lisent guère que des feuilletons, des historiettes de baladins, où l'art sublime de Mozart, de Beethoven et de Rossini est traité comme on traite au théâtre de M. Offenbach la poésie d'Homère et les divines légendes de l'antiquité. Ils appellent cette littérature grotesque de la littérature amusante! Oh! que la France paie cher l'honneur d'avoir créé le vaudeville!

L'Allemagne est sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, bien plus heureuse que la France. Elle possède une littérature musicale très solide et très variée. Tous les ans, il paraît au-delà du Rhin de bons ouvrages, d'excellentes biographies des maîtres les plus fameux, dont les œuvres sont incessamment rééditées avec un soin et un luxe d'indications et d'éclaircissemens qui dénotent l'amour sincère de l'art qui fait une partie de la gloire nationale. Les artistes musiciens de l'Allemagne sont instruits, ils lisent plus que des journaux; les livres de théorie ne les effraient pas, et si parfois ils abusent du langage symbolique et des discussions abstruses sur la nature du beau, au moins n'ignorent-ils pas les faits les plus saillans de

l'histoire de la musique, qu'ils savent avoir vécu plus d'une semaine. Le public en Allemagne n'est pas moins instruit que les artistes sur les questions et les faits importans qui touchent à l'art musical, et on n'y trouverait pas, comme il y en a tant en France, de grands esprits, d'illustres écrivains, parfaitement insensibles aux beautés d'un art si puissant, et tirant vanité d'une inaptitude dont rougissait le grand Goethe. Tous les grands poètes et philosophes de l'Allemagne ont aimé et compris la musique. On ne pourrait pas en dire autant des poètes français les plus éminens. J'ai entendu dire à un auteur célèbre, à l'un des esprits les plus hardis et les plus puissans de l'école de la restauration, qu'il ne comprenait rien au bruit sonore que faisait devant lui un virtuose incomparable. Ce virtuose était M. Liszt.

Ce n'est pas un artiste ordinaire que M. Liszt. Sans parler de son admirable talent de pianiste exécutant qui a été apprécié par l'Europe entière, M. Liszt possède une organisation d'élite, une intelligence vive, ouverte aux quatre coins de l'horizon, et des aspirations d'un ordre supérieur. La nature a donc beaucoup fait pour lui; mais parmi les dons divers dont elle l'a comblé, elle n'y a pas mis le don suprême de la création. M. Liszt serait l'homme le plus heureux du monde s'il avait pu se contenter de son sort, s'il n'avait une ambition très disproportionnée avec la force de son génie, et dont la tension perpétuelle trouble toute l'économie de ses belles facultés. Enfant miraculeux, M. Liszt s'est d'abord laissé traiter de petit Mozart par les aimables dévotes de la restauration, qui baisaient à l'envi son front prédestiné, où elles croyaient voir luire l'auréole des bienheureux. Jeune homme à la taille cambrée et aux cheveux flottans, il est tombé dans un monde de femmes fortes, d'artistes, de philosophes et de comédiens ambulans avec lesquels il a couru les grands chemins, improvisant sur les pianos d'auberge et sur les orgues de village, se donnant partout en spectacle et posant en tout lieu en martyr de l'idéal. Lorsque cette phase de faux romanesque, de jeux d'amour et de hasard, fut terminée, M. Liszt monta sur ses grands chevaux de bataille et parcourut le monde en virtuose triomphant, encourageant les faibles, contenant les forts, donnant sa main à baiser aux populations émues et visant toujours à jouer un rôle qui répondît aux illusions qu'il s'était faites de sa destinée. Mais la vie de virtuose errant ne peut avoir qu'un temps. La curiosité du public s'émousse, et pour exciter toujours de nouveaux transports, il faut posséder un génie fécond et la figure satanique d'un Paganini. M. Liszt comprit qu'il lui fallait prendre un parti et se retirer de la lice bruyante des combats individuels. Il fut nommé maître de chapelle de la cour de Saxe-Weimar à la place de Hummel, je crois, qui venait de mourir. Placé dans un centre aussi brillant, dans une ville où Goethe avait régné et gouverné pendant cinquante ans le mouvement littéraire de l'Allemagne, il était difficile que M. Liszt consentît à se renfermer dans les fonctions qui lui étaient assignées, et qu'il n'essayât pas de se lancer dans quelque entreprise hasardeuse où il pût faire beaucoup de bruit, si ce n'est beaucoup de bien. C'est précisément ce qui est arrivé.

M. Liszt se fit d'abord le promoteur d'une nouvelle école en musique, d'une école dont le point de départ est dans quelques étrangetés des dernières compositions de Beethoven. On pourrait définir l'école de M. Liszt et compagnie : l'indéfini dans la forme, le vague perpétuel, une aspiration

incessante qui n'aboutit jamais, sous prétexte d'éviter la monotonie des phrases qui se limitent et se correspondent, cette insupportable symétrie si chère aux esprits bourgeois qu'on traite dédaigneusement de *philistins*. Selon M. Liszt et ses partisans, qui sont pour la plupart des littérateurs, des peintres et des poètes incompris, il n'y a pas de règles absolues en harmonie, il n'y a que des effets qui se légitiment eux-mêmes dès l'instant qu'ils servent à manifester une idée. L'artiste créateur est le juge suprême de la beauté de son œuvre. L'approbation du public n'est pas un élément nécessaire à la constatation du beau. C'est au public de s'élever jusqu'à la conception de l'artiste, et non pas à l'artiste de condescendre au goût de la foule. Le beau est et s'impose comme le juste; tant pis pour les oreilles et les consciences obtuses qui ne le reconnaissent pas. L'artiste ne doit faire aucune concession aux appétits grossiers des contemporains. Qu'il marche dans sa force et dans sa liberté, et qu'il attende de l'avenir la justice qui lui est due. Lorsque l'idéal dont l'artiste est pénétré aura eu le temps d'éclairer le monde, alors le monde ingrat se mettra à genoux devant le génie méconnu.

La théorie de M. Liszt n'est pas nouvelle. Elle est aussi vieille que la raison et le bon sens, dont elle est la négation. C'est la théorie que professe Sganarelle dans *le Médecin malgré lui,* et celle de tous les impuissans et de tous les ambitieux éconduits par l'opinion des contemporains. Fidèle à ses principes, M. Liszt a composé une énorme quantité d'œuvres incomprises, des symphonies avec programme, des scènes titaniques, des cantates symboliques, qui toutes ont reçu du public philistin l'accueil le plus favorable à la gloire future du réformateur. Après avoir mis à une rude épreuve la patience de la cour et du public de Weimar en faisant exécuter sur le théâtre de cette ville célèbre tous les opéras mal venus de ses élèves ou de ses amis, M. Liszt entreprit un voyage d'exploration à travers l'Allemagne, qu'il s'efforça de gagner à sa cause et de convertir à la musique de l'avenir par des discours et des articles de journaux. L'Allemagne se montra tout aussi indigne de comprendre les doctrines de M. Liszt que de goûter la musique qui en était le produit. C'est en vain que les disciples de M. Liszt imprimaient dans les journaux dévoués à sa gloire qu'il ne fallait pas juger les conceptions idéales d'un génie si hardi avec les organes matériels habitués aux petites formules d'Haydn et de Mozart, que la musique nouvelle s'adressait aux pures intelligences des philosophes et non pas à l'oreille hébétée des philistins : l'Allemagne persista dans ses vieux erremens et laissa M. Liszt et son école prêcher dans le désert. Il lui est encore arrivé d'autres petits mécomptes qui ont dû confirmer M. Liszt dans sa vocation de martyr de l'idéal.

M. Liszt écrit comme il compose. Ses livres ressemblent à ses symphonies, et, comme l'a dit Buffon, le style, c'est l'homme. Que M. Liszt se serve de la langue allemande ou qu'il daigne employer la nôtre, c'est toujours le même enthousiasme, le même lyrisme, les mêmes aspirations, la même poésie latente qui ne se laisse pas enfermer dans une période banale. M. Liszt jette ses idées aux quatre vents de la terre, et ne s'inquiète pas si elles sont appropriées à l'objet qui l'occupe. Il a écrit une longue improvisation sur Chopin, où, à propos de valses et de mazurkas, il a mis toute l'histoire de

la Pologne et celle de la race slave. Nous allons voir que M. Liszt est toujours le même esprit, et que le nombre des années n'a pas refroidi son enthousiasme, ni modifié sa méthode.

M. Liszt a eu pourtant une bonne idée, qui, sérieusement traitée, aurait pu donner lieu à un ouvrage intéressant. Préoccupé de cette race mystérieuse de vagabonds qu'on rencontre dans tous les carrefours de l'Europe, et qui remplissent surtout les grands chemins de la Hongrie, M. Liszt a voulu étudier les mœurs, les traditions et surtout la musique des Bohémiens, qu'il a vus de près dans sa jeunesse. Les Bohémiens, originaires de l'Asie, fragment d'une race déchue, qui, comme les Juifs, a traversé le monde occidental et des siècles de civilisation en conservant partout l'empreinte d'un type ineffaçable, les Bohémiens ont-ils une musique particulière, et en quoi cette musique diffère-t-elle de la musique européenne? Les mélodies hongroises apportées par les Bohémiens, et dont M. Liszt s'est fait l'éditeur, sont-elles bâties sur une échelle particulière, et, comme on aime à s'exprimer de nos jours, accusent-elles une tonalité différente de la tonalité moderne? Qu'est-ce que l'art bohême dont parle M. Liszt? Y a-t-il un art bohême, russe, allemand, français, ou bien l'art n'est-il pas tout simplement l'art, c'est-à-dire un ensemble de procédés qui servent à la manifestation du sentiment, qui s'empreint, lui, de la variété des caractères et des situations? Les caractères, les situations, les traditions peuvent changer et varier indéfiniment; mais l'art, quand il mérite cette qualification, est partout le même dans une époque donnée.

Si M. Liszt se fût posé nettement ces questions, il eût pu les résoudre avec plus ou moins de justesse et de savoir; mais il serait resté fidèle au sujet qu'il s'était proposé de traiter. Bien au contraire, M. Liszt s'est jeté dans un tourbillon de métaphysique et de psychologie transcendantale dont il n'a pu se dépêtrer malgré les énormes prétentions de science universelle qu'il s'est cru obligé d'étaler. Cherchons cependant à dégager de ce chaos quelques renseignemens utiles.

M. Liszt, qui a parcouru le monde, a rencontré à Bucharest et à Iassy plusieurs troupes de virtuoses bohémiens qui ressemblaient beaucoup à ceux qui habitent la Hongrie. Ces Bohémiens, assure M. Liszt, possèdent des mélodies originales qu'ils accompagnent d'une basse continue qui enferme l'harmonie dans un cercle fort étroit de consonnances monotones. Ces mélodies sont destinées à la danse, qui leur a imprimé le rhythme particulier qui les distingue. Ils s'accompagnent aussi d'une espèce de flûte à plusieurs tuyaux comme la flûte de Pan, et d'une mandoline dont les sons aigrelets, dit M. Liszt, contribuent à *efféminer* l'harmonie. A en croire M. Liszt, les Bohémiens possèdent un genre de modulation qui n'est fondé que sur le caprice de chacun. Ils ne connaissent aucun dogme, aucune loi qui refrène leur instinct de liberté indéfinie et coordonne leurs inépuisables fantaisies. L'art des Bohémiens n'est ni une science qu'on puisse apprendre ni un métier qu'on enseigne par routine. Qu'est-ce donc? « Un langage sublime, un chant mystique qui n'est entendu que des initiés. » Voilà pourquoi M. Liszt admire sincèrement l'*art* des Bohémiens.

La musique des Bohémiens, selon M. Liszt, renferme des intervalles et des rhythmes qui sont inconnus aux peuples civilisés de l'Europe. Leurs

chants sont chargés d'un nombre considérable d'ornemens ou *fioritures* qui les rapprochent des chants arabes et indiquent une origine tout orientale. Cette observation est juste. Il paraît que la gamme du mode mineur, chez les Bohémiens, affecte la *quarte augmentée,* la *sixte diminuée* et la *septième augmentée,* ce qui ne constitue pas une gamme qui puisse servir de base à une harmonie régulière, mais une simple *curiosité mélodique,* ce qui est bien différent. « Les musiciens saisiront, ajoute M. Liszt, combien cette triple modification dans les intervalles de la gamme mineure des Bohémiens doit susciter une harmonie différente de la nôtre. La popularité de la musique bohémienne étant un fait accompli, on ne peut plus décréter *à priori* qu'elle n'est qu'une cacophonie. » On voit que M. Liszt est heureux de trouver chez les Bohémiens la justification de son système sur l'absence de toute règle en matière de combinaisons harmoniques.

Veut-on savoir maintenant quelle est la nature des rhythmes divers qui vivifient la musique des Bohémiens? Je vais laisser parler M. Liszt sans me permettre la moindre altération. « Ces rhythmes sont flexibles comme les branches d'un saule pleureur qui ploient sous l'haleine du vent du soir; ils ont pour règle de n'avoir point de règle; ils passent du mouvement binaire au mouvement ternaire avec grâce ou énergie, selon l'exigence d'impressions tumultueuses ou assoupies, selon qu'ils peignent le *ressac* des passions, leur réveil turbulent, ou la mollesse de l'âme qui les laisse sommeiller en se couronnant elle-même de pavots et de froids nénufars. » Je voudrais bien continuer, mais les lecteurs de la *Revue* n'auraient pas ma patience.

« Les maîtres de l'art bohémien, dit encore M. Liszt, qui ne cesse de confondre la spontanéité d'un instinct plus ou moins heureux avec cet ensemble de règles et de principes transmissibles qui seuls constituent un art, les maîtres bohémiens sont ceux qui donnent un libre cours à tous leurs caprices, qui savent traduire leurs fantaisies *en rhythmes syncopés comme une escarpolette, qui cadencent ses mouvemens* (les mouvemens de la fantaisie) *comme si elle allait mener la danse des astres, rhythmes qui répandent ses étincelles en gerbes de trilles, qui la changent en lutin espiègle dont les petites dents aiguës semblent mordiller l'oreille* (1)... » Voilà ce que c'est que l'art des Bohémiens. Ce style de M. Liszt me rappelle un passage cité par Bossuet dans son beau livre sur les états d'oraison, dirigé contre les romantiques de l'église de son temps, qu'il a combattus avec une si haute et saine raison. « Que ferez-vous, s'écrie je ne sais plus quel mystique du XVIIe siècle, que ferez-vous, pauvre âme, pour abandonner cette vigne à laquelle vous êtes attachée sans la connaître? Oh! le maître y mettra lui-même de *petits renards,* c'est-à-dire ces défauts qui la ravagent, qui en abattent la fleur. » — « Voilà, ajoute Bossuet, comment ces spirituels bannissent les images et parlent la langue de l'Écriture. »

Les mélodies bohémiennes, comme tous les chants populaires d'origine orientale, ne peuvent être facilement dégagées des rhythmes étranges et irréguliers qui les parcourent, ni des nombreuses notes accessoires dont elles sont surchargées par la fantaisie de l'exécutant. Elles forment un tout ori-

(1) Page 229.

ginal dont le charme disparaîtrait sous le scalpel de l'analyse. Ces mélodies sont divisées en deux parties : la première, d'un mouvement très lent, s'appelle *lazza,* d'un mot qui signifie *lenteur,* et qui peut se traduire par *maestoso;* la seconde partie, qualifiée de *frischka,* est d'un mouvement plus rapide qui va en s'accélérant. L'orchestre des virtuoses bohémiens se compose de plusieurs instrumens dont le violon est la base. La *zimbola*, sorte de tablette en carré long munie de cordes métalliques qu'on frappe avec des baguettes, est un instrument d'origine orientale qui, avec le violon, joue le rôle principal dans le petit orchestre des Bohémiens. Les autres instrumens ne servent qu'à marquer le rhythme et à remplir l'harmonie. Les musiciens bohémiens n'ont aucune connaissance de la partie théorique de leur art. Ils n'ont jamais éprouvé le besoin de fixer leurs idées par la notation. Ce sont des improvisateurs populaires qui se transmettent de siècle en siècle et de génération en génération des types mélodiques restés invariables. Leur prétendu art musical ne se maintient que par une imitation servile des mêmes formules, sans aucune règle qui domine et dirige l'instinct. Il y avait autrefois une troupe de musiciens bohémiens dans chaque bourgade de la Hongrie. La plupart des grands seigneurs avaient à leurs gages de ces orchestres de Bohémiens qui se relayaient et se disputaient l'honneur de passer pour les plus habiles. Il paraît que cet état de choses n'existe plus, et que l'*art* des Bohémiens, comme dit M. Liszt, est aussi en décadence. M. Liszt, qui est né en Hongrie et qui a été bercé dès l'enfance par ces mélodies bohémiennes dont il nous donne une si étrange définition, en a formé un recueil qu'il a publié en Allemagne. Nous avons eu le plaisir, l'hiver dernier, d'en entendre exécuter une sur le piano par M. de Bulow, gendre de M. Liszt. Nous avouerons même, à notre confusion, qu'à la brusquerie, à la crudité de certaines modulations que M. de Bulow fit surgir sous ses doigts habiles, nous avions cru y reconnaître l'art de M. Liszt, qui a beaucoup d'analogie avec l'art des Bohémiens. Nous sommes heureux d'avoir été dans l'erreur.

M. Liszt a une si grande défiance de la raison, de l'ordre, du goût, du sens commun, de tout principe qui pourrait contrarier l'essor de ses effluves poétiques, qu'il laisse échapper les meilleures occasions de dire quelque chose de sensé sur les faits qui lui sont le plus familiers. Il fait néanmoins cette judicieuse remarque sur les rhythmes si variés des mélodies bohémiennes : « On ne saurait assez insister sur les rares beautés qui résultent de cette richesse de rhythmes nouveaux et de l'influence salutaire qu'elle pourrait exercer sur l'art européen. » Pourquoi M. Liszt n'a-t-il pas développé cette idée? pourquoi n'a-t-il pas examiné les grandes œuvres de l'école moderne, celles de Beethoven, de Schubert, de Mendelssohn, de Chopin, et surtout de Weber? Il aurait pu s'assurer que le caractère qui les distingue de celles des maîtres du XVIIIe siècle, Sébastien Bach excepté, c'est précisément cette variété de rhythmes inconnus avant eux, et dont ils semblent avoir puisé le germe dans les chants populaires. Weber en était tellement préoccupé que son *Freyschütz* n'est qu'un chant populaire développé par le génie et fécondé par l'art. Quel ouvrage intéressant eût pu écrire M. Liszt sur les œuvres de piano de l'école moderne, et particulièrement sur les compositions exquises de Chopin, en signalant ce que ce pianiste de

génie a dû emprunter d'accens et de surprises rhythmiques aux danses et aux chants populaires de la Pologne! Personne n'avait plus de titres pour entreprendre un pareil travail, si M. Liszt ne s'était mis dans la tête de se donner pour un prophète révélateur d'une foi nouvelle dans l'art. Pauvre M. Liszt! il n'a pas vieilli depuis vingt-cinq ans qu'il a commencé à jouer cette comédie avec son ami M. Berlioz! Il est resté toujours le même : une nature généreuse et un grand enfant.

L'ouvrage que nous venons d'examiner est le pendant de celui qu'a publié M. Liszt, il y a quelques années, sur l'œuvre et la vie de Chopin. C'est une longue improvisation littéraire sur un thème mal défini, une divagation de trois cent quarante-huit pages remplies de lyrisme, de fioritures, de modulations imprévues et de rhythmes divers, qui a beaucoup d'analogie avec l'*art des Bohémiens*, une symphonie en prose sans idées, dont le style est exactement le même que celui des symphonies musicales de l'auteur, enfin une production digne de cette école du non-sens dont M. Liszt semble ambitionner les suffrages, et dont il serait inutile de s'occuper si elle ne s'attaquait aux principes les plus essentiels de l'art. P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

Du Droit criminel chez les Peuples modernes (1).

On a quelquefois reproché à Joseph de Maistre, comme une maxime violente et cruelle, d'avoir dit que « la souveraineté et le châtiment sont les deux pôles sur lesquels roule la société humaine. » Ce reproche, dans ces termes, est, ce me semble, injuste. Sans doute la société a des bases plus profondes, et la souveraineté comme le châtiment ne sont que des moyens et des conditions de conservation sociale; mais il n'en est pas moins vrai qu'à ce titre elles sont des nécessités de premier ordre, et le philosophe n'a voulu que formuler un fait patent et universel. Qui oserait, ne fût-ce que pour quelques jours, supprimer l'une ou l'autre?

L'acte du châtiment en particulier n'existe-t-il pas déjà dans la conscience humaine à l'état d'instinct? et n'y a-t-il pas un sentiment du droit pénal qui en précède l'idée? Dans l'homme rapproché de la nature, dans l'enfant dont l'éducation n'a point modifié les sentimens natifs et soudains, l'injure reçue ne provoque-t-elle pas à l'instant même un fait de réaction qui, sous cette forme primitive et individuelle, s'appelle vengeance? Si l'homme maltraité est assez fort, il réagit par le talion. Si sa faiblesse le porte à la fuite ou aux larmes, il réclame d'autrui, comme un droit qui lui appartient, la punition de son ennemi. Ce n'est pas par prévoyance et pour lui inspirer plus de

(1) *Histoire du Droit criminel des Peuples modernes, considéré dans ses rapports avec les progrès de la civilisation depuis la chute de l'empire romain*, par M. Albert du Boys, ancien magistrat; tomes I et II, chez Auguste Durand.

crainte à l'avenir, ni par esprit pédagogique, pour le corriger de son vice : ce sont là des idées modernes ; c'est pour rendre le mal au mal, sans calcul, sans réflexion. Le sentiment de la justice et l'idée du châtiment éclatent tout à coup et ensemble; c'est peut-être le premier dégagement, la première apparition claire et distincte qui se fasse dans l'esprit humain de l'idée du juste et de l'injuste. Il y a plus : le châtiment suppose la responsabilité; la responsabilité suppose la liberté. C'est donc aussi le dogme du libre arbitre qui se révèle ainsi dans ce fait, le plus simple, le plus primitif, le plus commun qu'il soit possible d'imaginer. Ce dogme se montre, il est vrai, avec plus de clarté, dans une société plus avancée, par la réaction de la volonté sur elle-même, par l'empire de l'âme sur les passions, par le sacrifice de soi : là est son triomphe; mais il n'en est pas moins impliqué tout entier dans ce premier soulèvement de la conscience qui, sous le coup de l'injustice, se réalise aussitôt par le châtiment, qu'il soit spontanément infligé par le fort, ou réclamé d'un pouvoir supérieur par le faible.

Si donc on pouvait assister aux premiers efforts d'un troupeau humain entièrement dégradé jusqu'à l'état de nature, et cherchant à remonter vers l'état de société, on verrait le droit criminel s'y former peu à peu, à partir de ce premier élément brut de la vengeance individuelle, et s'élever de là, par une lente ascension, vers l'organisation d'une justice supérieure et impartiale. Sans doute l'histoire ne nous dit rien d'authentique de cet état de dégradation complète qui n'a probablement existé nulle part; ce n'est que dans l'état sauvage et dans la barbarie qui s'en rapprochent, quoique de bien loin encore, qu'on peut suivre jusqu'à un certain point la trace de ce droit criminel pris à la source la plus éloignée, et de ses premiers développemens; c'en est assez cependant pour en faire, comme question d'origine, un objet d'étude de la plus haute importance. Les questions d'origine étant, pour la recherche philosophique, les plus attachantes et les plus instructives, parce qu'elles étudient l'homme se débrouillant, sortant du vague de ses premières pensées, exerçant sa force vitale, et s'agrandissant dans la nature, nous extrairons du livre de M. Albert du Boys, où nous trouvons beaucoup de rapprochemens des législations les plus diverses, quelques faits et quelques idées qui témoignent de ces commencemens grossiers du droit criminel chez les peuples modernes au sortir de leur époque barbare.

Ce qui nous est resté de leurs législations élémentaires et des traditions qui suppléent aux lois en manifestant les coutumes conserve encore de nombreuses attestations du droit de vengeance personnelle, droit originel et absolu, que les juridictions ne font que modifier d'abord et ne suppriment que fort tard. « Si un homme en tue un autre, et que l'héritier de la victime, arrivant sur ces entrefaites, attaque le meurtrier et l'étende gisant à côté de la victime, il n'y aura là qu'un homme gisant à côté d'un autre homme; » c'est une disposition des lois de l'Ost-Gothland. « Si un homme a été blessé, disent les *Gragas* islandaises, il peut se venger, jusqu'à la prochaine assemblée générale, de celui qui lui a fait cette blessure. » Mais il ne fallait pas attendre l'assemblée pour punir sur place et par la mort certaines insultes qui exprimaient des vices lâches et infâmes. « L'homicide pour ce fait est permis, dit la loi, aussi longtemps que pour l'attentat à l'honneur des

femmes. » Les conditions de temps variaient selon les cas. « L'homme peut se venger d'une blessure tant que la cicatrice n'est pas fermée; mais pour de petits coups qui ne laissent point de traces, et qui ne deviennent ni bleus, ni bruns, ni enflés, ils ne peuvent être vengés qu'au lieu et place et sans retard. » Les dieux mêmes passaient pour venir quelquefois en aide à ceux qui avaient bonne intention de se venger. On trouve dans la seconde Edda qu'un aveugle de naissance, nommé Asmundr, s'en vint au tribunal suprême demander satisfaction à Litingr, meurtrier de son père. « Litingr la lui refuse. « Si je n'étais pas aveugle, s'écrie Asmundr, je saurais bien me venger. » Il rentre dans sa tente, et tout à coup ses yeux s'ouvrent à la lumière. « Que Dieu soit loué! s'écrie-t-il, je vois ce qu'il veut de moi. » Il saisit une hache, se précipite sur son ennemi, et le tue. Un instant après, ses yeux se referment de nouveau, et il reste aveugle. » Les lois germaniques, en général plus avancées, admettent néanmoins aussi cette sorte de vengeance soudaine et directe : « Qu'il tombe maudit et invengé, et qu'il n'y ait lieu à aucune punition, soit qu'on le blesse, soit qu'on le tue! »

Mais déjà, dès ces premiers temps, la justice sociale s'exerçait jusqu'à un certain point, par une vague influence de l'opinion, par l'approbation ou la désapprobation publique, par quelques formalités prescrites ou que la coutume avait établies peu à peu. Par exemple, aucune vengeance ne devait se pratiquer en secret, et si elle avait eu lieu à l'écart, il fallait mettre le public en état d'en juger. « Si quelqu'un trouve un homme chez une des femmes de sa famille, dit une loi d'Hakon, roi de Norvége, il peut le tuer, s'il le veut; mais il doit ensuite raconter le fait et en dire la cause au premier homme qu'il rencontrera. Alors il attendra un certain temps que l'héritier du mort fasse lui-même circuler aux environs la flèche par laquelle le tribunal est convoqué pour connaître de l'homicide; si l'héritier ne le fait pas, il le fera lui-même. » De même en Germanie : la loi des Bavarois veut que quiconque a tué légitimement un effracteur ou un voleur le révèle aux voisins de la manière usitée; d'après la loi ripuaire, le meurtrier doit veiller près du cadavre de sa victime, ou être en mesure de le produire pendant un certain nombre de jours. Au reste, en beaucoup de cas la vengeance n'était pas seulement un droit, elle était un devoir. « Au moment où Bardr allait s'asseoir sur le siége de son frère Hallr, tué depuis quelque temps, sa mère lui donna un soufflet et lui défendit de s'y asseoir jusqu'à ce qu'il eût vengé son frère; mais comme la vengeance traînait en longueur, elle lui servit, ainsi qu'à son second frère, des pierres au lieu d'alimens. — Vous ne valez pas davantage et ne méritez pas mieux, leur dit-elle, puisque vous ne vengez pas la mort de votre frère, et que vous entachez votre race d'infamie. » On voit ici combien les lois étaient conformes aux mœurs et faites par elles : il fallait de telles coutumes à des caractères de cette trempe.

On peut déjà reconnaître dans ces faits primitifs les caractères instinctifs, originaires, de la vengeance, très différens de ceux qu'elle porte aujourd'hui. Elle était la loi même, elle était l'explosion naturelle du sentiment de la responsabilité qui est dans la conscience humaine, comme conséquence directe ou induction intuitive du libre arbitre : fait psychologique très important, et dont la philosophie pourrait tirer un grand parti dans la question de la liberté. On y voit cette responsabilité infligée et subie, active et passive,

reconnue par le coupable autant qu'affirmée par le vengeur. Souvent en effet, dans les plus anciennes traditions, le coupable prend pour juge la partie offensée elle-même, et accepte sa décision, si sévère qu'elle soit. Cela s'appelle, chez les Scandinaves, la *siaelf-daemi,* le jugement de soi-même. « C'était là, dit M. du Boys, selon les idées du temps, la plus grande marque d'honneur qu'on pût donner à un ennemi, et celui-ci répondait souvent à cet acte d'abandon et de confiance par la magnanimité et le pardon. » Ainsi la vengeance, quoique encore individuelle, n'était pas, dans son principe, ce que nous entendons aujourd'hui en morale par ce mot; elle n'était pas l'effet de la passion pure ni de la fureur arbitraire, elle portait avec soi dès l'origine la règle, l'idée du droit, à un degré quelconque. Commandée par la famille, soumise au contrôle de l'opinion par le devoir de la publicité, sanctionnée par la religion, elle était la première manifestation du droit pénal, et en quelque sorte un premier élément, un premier germe de juridiction.

Il était pourtant défendu de dépasser une certaine mesure dans l'exercice de la vengeance; ainsi, dans la nouvelle législation de Gulathing, il est établi que sans doute un offensé a le droit de se venger lui-même, mais que, si la vengeance dépasse l'offense, il doit donner des dédommagemens pour cet excédant, suivant l'appréciation des prud'hommes. On voit ici, dans une loi comparativement récente, l'ancien principe vivant encore quand le nouveau commence à le limiter, et le passage de l'un à l'autre, du droit individuel au droit social. L'usage du *wehrgeld* ou de la composition pécuniaire, si fameux dans les lois germaniques, fut encore un progrès dans cette voie. Dans le principe, il ne fut probablement que l'expression d'une transaction obtenue par des médiateurs officieux, un contrat plutôt qu'un arrêt, une sorte d'indemnité, et à ce titre, les âmes les plus hautes le repoussaient quelquefois. Thorstein le Blanc avait un fils unique, qui fut tué par vengeance, le meurtrier fit offrir une composition en argent; mais le père répondit : « Je ne veux pas porter mon fils mort dans ma bourse. » Quelque temps après, le meurtrier vint se mettre à la discrétion du noble vieillard, qui lui fit grâce de la vie. Néanmoins, comme l'indemnité attribuée au lésé était en même temps une expiation pour le coupable, comme en l'humiliant elle le réhabilitait, la composition apparut sous un aspect plus noble; à la fin, elle prévalut, et devint la base de tout un système de pénalité. De là de nouvelles coutumes encore pour régulariser le nouveau système : fixation du taux, proportion de la peine au délit, considération des personnes et des circonstances. La pénalité devenait plus flexible, plus appropriée et plus juste; par cela seul elle sortait en pratique du domaine de l'individualité pour entrer dans les attributions d'un pouvoir public plus ou moins complet. Le *wehrgeld* devient ensuite obligatoire, et il tend à disparaître à mesure que la justice instituée arrive à établir une pénalité plus protectrice des faibles et plus efficace pour tous. Il disparaît en même temps que la solidarité des familles; l'un et l'autre étaient des expédiens propres à des mœurs encore violentes, et qui ne supportaient l'ordre que dans une certaine mesure; l'autorité, mieux constituée et plus générale, rétablit en même temps la responsabilité personnelle et une pénalité aussi sérieuse pour le riche que pour le pauvre.

Par ces divers progrès, nous voici arrivés à la paix publique (paix ou trève

de Dieu, paix ou trève du roi, etc.), qui au moyen âge exprimait surtout les efforts vers la concentration de la juridiction criminelle. Le contrat intervenu entre l'offenseur et l'offensé avait eu nécessairement pour conséquence une trève ou paix, qui éteignait ou assoupissait leurs colères : *trygd* chez les Scandinaves, *treuga* chez les Germains; mais pour généraliser cette paix et en faire la paix sociale, ou, comme l'on dit aujourd'hui, l'ordre public, il fallait une institution qui eût l'esprit de paix et qui sût le répandre. C'est ce que fit partout la religion incorporée dans un sacerdoce. Dès les temps les plus obscurs, on trouve partout le germe de ces institutions religieuses, qui, sous le nom plus récent de trève de Dieu, prirent une si grande extension et atteignirent de si heureux résultats jusqu'aux derniers siècles du moyen âge chrétien. C'est à cette paix sociale que présidait la déesse Nerthus des Germains du nord, dont Tacite a décrit en quelques lignes si pleines et si colorées la fête annuelle. Lorsque sur son char mystérieux on la promenait dans la contrée, la trève était établie par le fait. « Elle apaise toute inimitié par sa présence, dit l'historien romain; devant elle, tout combat cesse, tout glaive rentre dans le fourreau; chacun ne connaît plus, ne célèbre plus que le repos et la paix. » Le christianisme s'empressa de s'emparer de ce sentiment, déjà si développé. Les Scandinaves nommèrent la paix « consécration de l'homme, *manhaelgi;* » l'homme devenait inviolable. Sous cette influence bienfaisante, la miséricorde et la prière acquéraient des droits vis-à-vis de la force. « Si le meurtrier, dit la loi islandaise, se faisant assister de témoins, avait demandé la paix avant le troisième jour écoulé depuis le meurtre, soit au fils, soit au petit-fils de la victime, ceux-ci ne pouvaient pas lui refuser une paix ainsi demandée d'une manière légale. » La *manhaelgi* consacrait même les objets confiés à la foi publique et les propriétés, tels que les charrues, moulins, sorte de législation religieuse qu'on retrouve chez les peuples les plus barbares, chez ceux de l'Océanie par exemple, où la sanctification du tabou protége contre le pillage les instrumens de culture, les blés jusqu'à la moisson, les fruits jusqu'à la maturité. Le propre de cette nouvelle juridiction toute morale, c'est de suivre le coupable partout où il est; il porte la pénalité sur sa tête, parce que c'est la Divinité même qui la lui impose : de là l'excommunication usitée également partout. « S'il se trouve, dit une loi scandinave, quelqu'un d'assez insensé pour porter atteinte à un accommodement conclu ou pour commettre un meurtre après avoir juré la paix, qu'il soit proscrit et marqué de l'anathème céleste, partout où les hommes poursuivent le loup, où les chrétiens visitent les églises, où les païens font des sacrifices, où les mères donnent le jour à des enfans et où les enfans appellent leurs mères, partout où le feu brûle, où le Finnois patine, où le sapin croît, et où le faucon vole aux jours du printemps, quand le vent vient enfler ses deux ailes et l'emporter dans les airs. » C'est ainsi que le droit en naissant reçoit de la religion la force, l'universalité, même la poésie; celle-ci en grave les austères prescriptions dans la profondeur des consciences naïves en ces temps où la coaction extérieure serait trop insuffisante.

Tels sont les principaux élémens du progrès de la justice criminelle que nous révèlent les trop rares monumens de l'histoire, et qui semblent avoir eu le même cours chez tous les peuples. C'est d'abord le sentiment de la

responsabilité morale, forme pratique du libre arbitre donné à l'homme; c'est ensuite la solidarité de la famille qui est celle de la société même, et qui nécessairement exige une règle pour son exercice et engendre la loi; puis vient la médiation entre les familles, qui prépare une juridiction supérieure; enfin l'autorité religieuse, qui résume un premier progrès et les généralise tous, et qui fonde et fait accepter la justice sociale. Ces élémens ne se présentent point successivement et en manière de découvertes ou de déductions, comme nous sommes obligés de les présenter dans l'analyse; ils coexistent dès l'origine, seulement les uns se développent aux dépens des autres, selon les temps, le degré et la mesure d'ordre que la société possède, selon ses progrès ou ses mouvemens rétrogrades. La société chrétienne en a vu très clairement l'agitation et la lutte dans la période barbare; après Charlemagne, qui tenta une transformation prématurée, ils se trouvèrent engagés dans l'organisation féodale et entraînés dès lors dans le mouvement d'amélioration que l'église et la royauté exerçaient sur elle. L'œuvre fut longue et difficile, comme toutes celles qui exigent un changement profond dans les idées. Longtemps encore la vengeance s'exerça par les guerres privées; elle acquit même sous cette nouvelle forme une plus grande puissance, mais elle ne prévalut point complétement. La civilisation avait pris pied définitivement dans le monde moderne; l'état était créé du moins, et remplaçait l'établissement de conquête; on n'était plus même jugé selon la loi de sa race, mais selon une loi commune dans son principe, quoique variable encore par la diversité des coutumes. Tout dépendait dès lors d'un mouvement qui avait triomphé dans toute l'Europe, et qui fut la civilisation moderne.

Dans les deux premiers volumes publiés de cette *Histoire du Droit criminel des Peuples modernes,* M. du Boys a poussé cette savante et laborieuse étude jusque vers la fin du moyen âge. Pour l'étude de l'histoire sociale, que nous avons seule envisagée, il nous a paru qu'on y trouverait beaucoup de secours. M. du Boys a profité des nombreux travaux qui, en France et en Allemagne, ont débrouillé les obscurités de ces origines; Grimm, Warnkœnig, Stein, Wilda, Pardessus, Laboulaye, Laferrière et beaucoup d'autres ont été mis à contribution. Il a principalement eu en vue l'Europe occidentale, et surtout la France; mais il n'a point négligé les peuples slaves ni la législation musulmane, et s'est attaché à faire ressortir partout ces analogies qui attestent l'unité du principe dans chaque développement humain. En somme, on voit dans ces deux premiers volumes le droit pénal et la juridiction criminelle, ces deux grands et terribles instrumens de la sécurité publique et de la liberté individuelle, sortir de leur état élémentaire encore visible dans les lois barbares, se modifier par le passage de la vie nomade et guerrière à la vie sédentaire et propriétaire, s'adoucir et arriver à des principes rationnels et progressifs par l'influence du christianisme et des canons pénitentiaires de l'église, et passer ensuite à cet état d'élaboration régulière et continue d'où est sorti plus tard, par la centralisation du pouvoir et les transformations de la jurisprudence, un système désormais fondé sur la raison seule, et jusqu'à un certain point perfectible comme la société même.

LOUIS BINAUT.

V. DE MARS.

LES

ÉCRIVAINS A ROME

Parmi les artistes qui vont à Rome, on paraît croire qu'indépendamment des émouvans souvenirs que rappelle la ville aux sept collines et des chefs-d'œuvre d'art qui y sont réunis, le ciel même de Rome est doué d'une vertu particulière, et suffirait seul pour communiquer l'inspiration; c'est une opinion assez générale, surtout parmi ceux qui en sont revenus. Le ciel de Rome a peut-être acquis cette action bienfaisante; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne l'a pas toujours possédée. S'il est pour quelque chose dans le caractère qu'a pris le génie de Rome aux temps anciens, cette influence ne justifie guère sa poétique réputation : rien de plus positif, de plus rudement pratique que le génie romain. A côté de vertus plus ou moins constatées, vertus âpres et sèches dans leur énergie, deux faits dominent l'histoire de Rome : au dedans, l'implacable guerre du riche au pauvre, l'usure à outrance, le règne de la chicane, la dépossession sournoise du citoyen; au dehors, la dépossession violente de l'étranger, la guerre de conquête. Ce dernier caractère est encore ce que Rome a de plus idéal; c'est là l'unique rôle que lui assigne le plus grand, le plus humain de ses poètes, Virgile. Quant à ce qui constitue vraiment la civilisation, il lui conseille de laisser cela à d'autres. Si le compliment est étrange, il est au moins mérité. Rome ancienne n'a pas produit un seul artiste, et presque tous ses écrivains célèbres sont nés hors de son sein.

Un seul de ses grands poètes est né à Rome, et précisément il est

de tous celui qui, par l'inspiration, est le moins Romain : c'est Lucrèce. Toutes ses idées sont empruntées à l'une des écoles de la Grèce : Épicure est son dieu. Il méprise tout ce que Rome admire, la religion, une si forte partie de la nationalité romaine, et la guerre, et l'activité politique, et les honneurs. Le nom même de Rome n'est pas prononcé dans tout son poème; le nom de *Romain* s'y trouve une seule fois, au début, quand il souhaite à ses concitoyens et à lui-même la chose la plus antipathique à Rome, la paix.

Il ne faut pas sans doute attacher trop d'importance à ces hasards qui font naître un homme de génie ici plutôt que là, et la géographie n'a pas grand'chose à voir dans l'histoire de la littérature. Cependant, dans une ville qui, de tout temps, resta l'unique foyer de la vie politique, *la cité*, et qui se chargea d'être l'âme pensant et voulant pour les provinces conquises, il est assez étrange que cette âme n'ait pu tirer d'elle-même un seul accent poétique. Ce fait prend quelque valeur, quand on le compare à ce qui s'est passé chez nous. Comptez combien de poètes sont nés à Paris : Villon, Molière, Boileau, Voltaire, Béranger, Musset, ou, dans un rayon d'une trentaine de lieues, Régnier, Corneille, Rotrou, La Fontaine, Racine. Combien y en a-t-il qui manquent à cette liste? Trois peut-être : André Chénier, Lamartine et Hugo. Or tracez autour de Rome un cercle d'une dimension égale : outre Lucrèce, vous y trouverez le créateur de la satire romaine, Lucilius, puis des hommes comme Cicéron et César, qu'on ne saurait considérer comme des gens de lettres. Et pourtant jamais la centralisation politique ne fut en France aussi absolue qu'à Rome, même sous la république : quand les Italiens eurent arraché à Rome le droit de suffrage, ce fut à Rome seulement que ce droit put s'exercer, ce qui le rendait le plus souvent illusoire. L'Italie non latine renferme déjà un peu plus de noms célèbres dans les lettres; mais c'est surtout dans les provinces que se recrute la poésie et ce qu'on peut appeler proprement la littérature. Catulle, Virgile, Tite-Live, les deux Pline, sont de la Gaule cisalpine; les deux Sénèque, Lucain, Martial, Quintilien, sont Espagnols. Poursuivez cet inventaire, et vous verrez ce qui reste au sol latin des hommes qui ont fait la gloire de la littérature latine. Décidément l'air de Rome n'était pas favorable aux nativités poétiques.

Ce fait si remarquable ne nous frapperait pas autant, s'il ne s'était produit qu'après l'extension démesurée de la république et de l'empire, au temps où Rome embrassait le monde connu. Quelles que pussent être alors sur chacun de ces écrivains les influences locales, origine, traditions, souvenirs d'enfance, toutes influences si puissantes pourtant sur des âmes de poète, on conçoit qu'elles aient pu, au temps des césars, être combattues par l'éducation toute la-

tine des écoles semées dans les provinces et par le prestige plus étendu de la grandeur romaine. Mais ce fait apparaît au début même de la littérature latine; ses premiers écrivains sont presque tous des étrangers, moins que des étrangers même : quelques-uns sont des esclaves. Des trois grands poètes comiques, la gloire la moins contestable de cette première époque, deux sont esclaves, Térence et Cécilius; le troisième, Plaute, fut réduit à peu près au même sort par la misère : pendant trois ans, il fut contraint pour vivre de tourner la meule d'un moulin à farine. Chez un peuple déjà peu disposé à apprécier les œuvres de l'esprit, on comprend combien la misérable condition des plus anciens poètes dut fortifier le préjugé hostile aux lettres, et diminuer tout à la fois et leur considération personnelle et l'estime qu'on pouvait faire de leur art. A Athènes, les poètes dramatiques, citoyens parmi leurs égaux et revêtus souvent de fonctions publiques, venaient, dans des cérémonies patriotiques et religieuses, concourir aux splendeurs de la patrie devant un peuple dont le théâtre était une des institutions. Ce peuple, fort irrévérencieux à l'égard de bien des choses, conserva toujours le respect de l'art, le culte du beau. Aussi le génie du poète se ressentait de sa dignité personnelle : le plus effréné railleur, fût-ce même Aristophane, retrouvait par intervalles l'accent grave et fier de l'homme libre, et l'idéal apparaissait au milieu de ses bouffonneries les plus effrontées. A Rome, où la comédie seule pouvait toucher la fibre populaire, rien ne relevait aux yeux du peuple les poètes qui se consacraient à ses plaisirs : doublement en dehors de la cité, ils étaient d'abord suspects comme étrangers. Chez les Romains, le même mot servait primitivement à exprimer deux idées, chez nous différentes, au moins pour les hommes éclairés, l'ennemi et l'étranger, *hostis*. En outre, par leur qualité d'esclaves ou d'affranchis, ils étaient au-dessous du dernier plébéien, et l'on sait ce que le plébéien était à Rome, et de quelle liberté il y jouissait. Pour obtenir quelque sécurité pour sa personne et pour le peu qu'il pouvait posséder, il n'avait qu'une ressource, s'attacher à un grand, devenir son client, vivre dans une sorte de domesticité : ainsi firent les poètes, même ceux qui étaient nés libres comme Ennius. Ce sont ces traditions de patronage que notre littérature a pieusement recueillies; quand on se vantait d'appartenir à M. le cardinal ou à M. le surintendant, c'était encore de l'imitation littéraire, souvenir des grands modèles, respect de la tradition. Nous nous sommes en bien des choses beaucoup trop souvenus des Romains. Boileau lui-même, qui avait en lui toute l'étoffe d'un caractère indépendant, ne se fût peut-être pas permis certaines flatteries un peu fortes sans l'exemple et l'autorité d'Horace; mais le pauvre Horace, enchaîné

à ses patrons par la nécessité et par la reconnaissance, avait enseigné l'art de *flatter délicatement*, et, sans y être aussi obligé qu'Horace, Boileau flattait à son tour par respect pour les saines doctrines et déférence pour les anciens. Heureusement Louis XIV valait beaucoup mieux qu'Auguste, et, grâce à lui, les flatteries que traduisait Boileau d'après Horace, exorbitantes dans le texte, devenaient plus acceptables dans la traduction.

L'origine étrangère ou servile des vieux poètes romains, funeste à leur dignité, n'a pas dû être sans influence sur leur talent. S'il est vrai, comme l'a dit Homère il y a trois mille ans, et comme l'histoire l'a prouvé depuis, que le jour qui enlève à l'homme sa liberté lui ôte en même temps la moitié de sa vertu, peut-on croire que cette influence fatale ne s'étende point sur l'intelligence? Combien de sentimens féconds deviennent nécessairement étrangers à l'esclave! combien de grandes choses auxquelles il ne peut s'intéresser! La patrie d'abord, il n'en a plus : celle qui l'adopta n'est que sa marâtre; son patriotisme doit être de la maudire, car elle l'a arraché à sa mère, au sol natal, à la liberté; elle lui a enlevé tout ce qui donne du prix à la vie. — La famille? L'esclave n'en a point à Rome. Même affranchi, il doit après sa mort laisser à son maître une partie de ce qu'il a pu gagner; il ne peut léguer entièrement aux siens le fruit de son travail; la tache originelle lui survit. — La gloire? Soyez Térence, écrivez des chefs-d'œuvre, et vos riches patrons laisseront croire que vous n'avez été que leur prête-nom; votre gloire ne vous restera pas entière après votre mort; cette propriété-là aussi, il faudra la partager avec Scipion et Lélius. Montaigne ne voudra pas admettre qu'un *serf africain* ait pu s'élever à de telles œuvres, car « cela sent son gentilhomme! » Quant à Plaute, croyez-vous qu'en tournant sa meule il s'intéresse beaucoup aux grandeurs de Rome, à la dignité, à la moralité de ses contemporains? Aussi, chez Plaute et Térence, si vous trouvez çà et là quelque allusion patriotique, n'y attachez pas trop d'importance : l'accent y manque; c'est tout au plus le couplet national de nos vaudevilles, un moyen de succès, et qui n'engage à rien.

Cette absence d'enthousiasme n'offre pas grand inconvénient dans la comédie, et c'est dans la comédie et dans la satire que les poètes de la première époque se sont surtout distingués, — c'est-à-dire dans les deux genres qui demandent le moins de poésie. Le sentiment vigoureux de la réalité fait le principal mérite de la comédie; ce sentiment, étranger à l'idéal, et qui dans une certaine mesure en est même la négation, était inné chez le Romain, peuple pratique par excellence. Sans doute la fantaisie, la passion, la grâce y trouvent leur place; mais le principal mérite de la co-

médie est la vérité de l'observation, la ressemblance du portrait. On peut y être Molière ou Van-Dyck, mais cela n'est pas nécessaire, et il y a de belles places au-dessous. Des étrangers sans nationalité ont donc pu écrire la comédie romaine : il semblerait même que des ridicules inaperçus pour le Romain ont pu frapper davantage des étrangers; mais l'épopée, l'épopée nationale surtout, ne semble-t-il pas qu'elle doive sortir de l'âme même du peuple qu'elle célèbre, et se la figure-t-on écrite par un étranger? Ce fut précisément ce qui arriva. Ennius, né dans la Grande-Grèce, avait trente-cinq ans quand en Sardaigne il fit la connaissance du vieux Caton, qui l'amena à Rome. Protégé par Scipion, qui, après sa mort, lui donna place dans la sépulture de ses ancêtres, Ennius fit un poème sur la seconde guerre punique, c'est-à-dire sur Scipion lui-même. « Le meilleur morceau qui nous en reste, dit M. Michelet, est le portrait du bon et sage client; c'est sans doute celui d'Ennius lui-même (1). » C'est ainsi qu'aux lieux où règne encore l'esclavage, on fait de temps en temps le portrait du bon nègre, résigné, soumis : c'est un éloge que les maîtres encouragent très volontiers; au moins le bon nègre ne le fait-il pas lui-même. Dans le portrait d'Ennius peint par Ennius, le bon client, « que son patron reçoit souvent avec plaisir à sa table, » est le confident obligé de ce dernier, un vrai confident de tragédie française, « doux, fidèle, parlant peu et quand il faut; » du reste, il est instruit, lettré, comme ne l'étaient guère les cliens de race romaine. On se figure que, quand le bon client écrit l'histoire de la seconde guerre punique, son patron y trouvera son compte. Qu'il y eût dans ce poème, en grande partie perdu, un accent de reconnaissance sincère pour Scipion, cela est possible; mais pour écrire un poème patriotique sur une époque où Rome tout entière, il faut le dire, fut admirable d'élan, de ténacité, même de générosité et de justice, où pour la première et dernière fois patriciens et plébéiens se serrèrent les uns contre les autres et parurent s'aimer, pour chanter cette gloire collective, peut-être fallait-il autre chose que des sentimens d'affection personnelle. Je ne puis croire qu'à égalité de talent un Romain n'eût trouvé dans ses souvenirs, dans ses traditions de race, dans ses passions et ses préjugés même, une tout autre inspiration. Les nombreux fragmens qui nous restent du poème d'Ennius peuvent nous donner une idée assez haute de son génie poétique : on y trouve de beaux vers, d'autres qu'on tâche de trouver beaux; mais les beaux vers ne suffisent pas pour constituer une épopée nationale : il y en a dans *la Hen-*

(1) C'est l'opinion d'Aulu-Gelle, qui nous a conservé ce fragment, livre XII, ch. 4, ou plutôt celle d'Élius Stilon, que cite Aulu-Gelle, et qui était à peu près contemporain d'Ennius.

riade, il y en a même dans Chapelain. Ennius, qui savait trois langues, se vantait d'avoir ainsi trois âmes : c'était le symbole de sa nationalité indécise et partagée. Les poètes grecs n'avaient qu'une âme, et elle était à leur patrie.

En outre, le pythagoricien Ennius, qui se flattait d'avoir été Homère dans une existence antérieure et s'imaginait le rendre aux Latins, n'avait pu garder la naïveté du poète grec. Quoiqu'il fût un des premiers en date des poètes de Rome, ce n'était déjà plus un poète primitif : c'était un littérateur, un homme instruit, traduisant, imitant. Ce fut là en effet un autre malheur de la poésie romaine, dû à son origine : elle débuta par des traductions, et se vit condamnée à ce qu'on a appelé l'imitation *originale*. Il était assez naturel en effet que des écrivains venus de l'étranger apportassent avec eux les chefs-d'œuvre qu'ils connaissaient déjà. Et ce qu'il y eut de plus grave, c'est qu'au moment où la poésie latine s'habituait à se passer d'invention en s'essayant aux imitations de la Grèce, la Grèce asservie en était à sa période de décadence poétique, substituant le travail ingénieux de la forme à l'inspiration qui lui manquait, ou traitant de ces sujets insignifians qui ne sauraient effaroucher le pouvoir, mais qui n'en sont pas moins une dépravation des mœurs ou une corruption du goût. Dès le commencement de la littérature latine, nous voyons apparaître des imitations de ces tristes ouvrages. L'Homère des Latins traduit d'un Alexandrin un de ces poèmes qui dénoncent presque toujours une époque stérile pour la poésie, un poème sur *la gastronomie*. Voilà une des fleurs de la poésie latine à son printemps! Quand la pensée de la Grèce se reportait aux temps héroïques de la poésie nationale, elle y retrouvait un Orphée, plus prêtre encore que poète, beau comme un fils des dieux, doué d'une mystérieuse influence et qui lui survécut, car c'était une chose avérée que les rossignols habitans du bois qui entourait sa sépulture chantaient infiniment mieux que les rossignols des autres cantons. — A son début poétique, ce n'est pas un Orphée que rencontre Rome, c'est un Berchoux!

Au reste, Ennius était si loin de reproduire cet idéal sacré des Linus et des Orphée, qu'il traduisit également un ouvrage d'Évhémère, œuvre de négation audacieuse qui ruinait la religion païenne et détrônait les dieux. Il anticipait ainsi sur Lucrèce. C'était tarir d'avance, autant qu'il était en lui, une des sources possibles de poésie. On ne peut nier que la religion romaine, surtout la religion vraiment indigène et primitive, si elle n'avait ni l'élévation ni la grâce de la religion grecque, avait au moins un caractère rude et fort qui eût pu inspirer les poètes ; ceci resta stérile. Rome ne nous a pas laissé une seule œuvre d'inspiration vraiment religieuse : dès

le début, le scepticisme apparaît; on trouve même dans les fragmens des tragiques et des comiques des plaisanteries sur les aruspices, plaisanteries assez étonnantes, quand on songe que, la religion étant à Rome fort intimement liée au pouvoir civil, c'était précisément les augures qu'il s'agissait de faire respecter autant pour le moins que Jupiter lui-même. Ce dieu joue d'ailleurs un rôle un peu risqué dans l'*Amphitryon* de Plaute. Et qu'on ne dise pas qu'on trouve dans Aristophane l'équivalent de ces impiétés : Aristophane arrivait à la fin de la poésie grecque, Plaute au début de celle de Rome. Athènes avait la philosophie de Socrate et de Platon à substituer au paganisme défaillant; Rome chassait alors les philosophes. Tolérante pour l'incrédulité brutale, elle ne s'effrayait que de la raison. Après Lucrèce, tout fut perdu. Alors, selon l'usage, quand la religion ne fut plus dans les âmes, la religiosité s'étala dans les œuvres poétiques. Ce ne fut plus que de la mythologie telle que la traitèrent nos poètes français, ornement littéraire, machine épique, décors de théâtre qui ne faisaient illusion à personne. Quand Virgile, le plus religieux des poètes romains, décrivait l'enfer païen, il oubliait qu'il avait fait ailleurs un devoir au sage de mettre sous ses pieds les vaines terreurs de l'autre monde.

Ce que l'on conçoit plus difficilement que cette absence de toute inspiration religieuse, c'est que cette Rome, qui avait au moins un patriotisme ardent et farouche, n'ait laissé aucun hymne national, nulle poésie tout à la fois élevée et populaire. Nous avons plusieurs des *marseillaises* de la Grèce, car *les Perses* d'Eschyle, qu'est-ce autre chose qu'une *marseillaise* dramatique? Nul de ces Romains qui se dévouaient pour repousser Annibal n'a-t-il pu retrouver dans son cœur quelque chose de cet enthousiasme d'Eschyle chantant à sa patrie les victoires auxquelles il s'était associé, et recueillant dans son triomphe au théâtre une double part de gloire, comme citoyen et comme poète? A défaut d'une telle œuvre, Rome militaire a-t-elle laissé quelque hymne comme ceux de Tyrtée et de Callinus? moins que cela encore, quelque chant de soldat, grossier, vulgaire de style, mais héroïque d'accent, comme chez nous la chanson de la 32e demi-brigade de l'armée d'Italie? Non, le légionnaire romain, ferme et discipliné, frappait et tombait en silence. La seule occasion où il s'avise de chanter, c'est dans les triomphes, en escortant au Capitole le consul vainqueur, et ces chansons, dont nous avons quelques débris, ce n'est point le cri de l'enthousiasme, ce sont des railleries du soldat contre son général, railleries qu'on tolère en ce jour de fête, liberté d'un jour, liberté d'esclave qui, pendant les trois jours des saturnales, s'émancipe par permission. Autant eût valu rester muet.

Ce petit détail me semble toute une révélation. La seule chose qui soit nationale à Rome, c'est la satire, Quintilien en convient; c'est la raillerie amère et insultante, dédommagement de celui qui ne se sent pas libre. L'ode, le drame, l'épopée, l'idéal, la poésie en un mot, ne seront jamais populaires à Rome; la satire ou la comédie, qui n'est que la satire dialoguée, voilà son vrai génie, son inspiration propre. Et l'autorité le savait si bien, que dès le début elle prend ses précautions contre ces licences de la parole. On a un document vraiment curieux à ce sujet : la loi des douze tables porte peine de mort contre tout auteur de vers diffamans. Cette disposition semble avoir été prise contre les auteurs de chants fescennins, sorte de chanson satirique et grossière qui existait à Rome bien avant qu'elle eût des poètes. Pasquin est contemporain de la ville éternelle, et, quoique réprimée toujours, c'est la seule institution romaine contre laquelle le temps n'ait pas prévalu. La satire et la répression légale de la satire sont antérieures de deux cents ans au premier poète digne de ce nom, à Livius Andronicus. Et cette loi atroce ne resta point lettre morte : un comique, le Campanien Nœvius, s'étant avisé de faire une allusion à une fredaine de jeunesse de Scipion l'Africain, cette puissante famille requit l'application de la loi. Grâce à l'intervention des tribuns, Nœvius en fut quitte pour l'exil, et mourut en Afrique (1). Dès lors on se le tint pour dit.

Un seul Romain osa sous la république braver cette loi cruelle; il est vrai qu'il risquait peu, étant noble, riche et soutenu par des amis puissans, car dans cette belle république, vantée jadis avec tant de raison par les classiques en démocratie, les lois atroces étaient corrigées par un remède pire que le mal, par l'arbitraire, qui permettait aux uns ce qu'il punissait si sévèrement chez les autres. Lucilius paraît avoir usé et abusé de cette liberté d'exception. Du reste, il ne faut pas regretter pour la littérature romaine que cette espèce de franchise ait été si restreinte; les personnalités calomnieuses n'ont guère de cours qu'aux temps où la discussion des intérêts généraux est interdite : misérable dédommagement, d'autant plus triste qu'il ne s'exerce alors que d'un côté, sans crainte de représailles. Martial, le modèle du genre, florissait sous Domitien, qu'il encensait entre deux méchancetés. Cette liberté-là n'a rien que de très compatible avec la servitude : c'est la liberté des limiers au moment où on les découple et où on les lâche sur le

(1) Voici le passage qui motiva cet exil; il nous paraît qu'en effet la mort eût été un châtiment bien dur pour une simple allusion tempérée par des éloges : « Un homme dont le bras a accompli tant d'actions glorieuses, dont les œuvres sont encore vivantes parmi nous, eh bien! son père l'emmena un jour de chez sa bonne amie avec un manteau pour tout vêtement. »

gibier; mais tout en regrettant qu'on n'ait pas laissé aux poètes latins la faculté de nous peindre les mœurs romaines avec une entière franchise, on peut trouver que ces défiances ombrageuses du pouvoir à l'égard de la poésie, funestes par exemple pour la tragédie nationale, qui vit partout de l'intérêt attaché aux grands événemens de l'histoire, pouvaient à l'égard de la comédie ne plus présenter d'aussi graves inconvéniens. Forcés de s'abstenir d'une peinture trop précise des choses contemporaines, les poètes comiques de Rome, comme ceux d'Athènes asservie, se réfugiaient dans l'étude générale de la nature humaine. Ils étaient moins de leur temps que ne l'avait été Aristophane, et c'est pour cela qu'ils sont un peu plus du nôtre; leurs comédies ont pu avec quelques changemens passer sur notre théâtre, et l'homme de tous les âges peut s'y reconnaître. Peut-être le genre littéraire qui, par les nécessités et les périls de la représentation, semble le plus dépendre des gouvernemens est-il celui qui souffre le moins de cette dépendance. A Rome et en France sous Louis XIV, la tragédie a dû s'interdire presque toujours les sujets nationaux, et nul doute qu'elle n'y ait perdu un puissant intérêt et des leçons instructives pour les spectateurs; la comédie au contraire, grâce à la surveillance inquiète du pouvoir, est sauvée de la tentation des personnalités, et s'élève à la hauteur d'une étude philosophique. Ajoutons aussi qu'aux époques les moins libres, quand le théâtre attire l'attention passionnée du public, il est bien difficile de ne pas lui laisser une sorte de liberté relative. Un auditoire, surtout quand il est très nombreux comme dans les théâtres anciens, a toujours une volonté à lui, pour laquelle il faut avoir plus ou moins d'égards. Les césars eux-mêmes, fort insolens partout ailleurs, se montraient bons princes au théâtre et souvent fort complaisans pour les fantaisies des spectateurs : si avilis que fussent alors les Romains, au cirque leur masse les faisait un peu respecter. Là où l'on malmène le peuple, on ménage parfois le public. Aussi est-ce une chose étonnante que la liberté relative laissée au théâtre même sous des régimes peu libéraux. Ces franchises peuvent tenir à d'autres causes que celles que nous signalons ici. Il y a pourtant un double fait qui nous paraît incontestable : c'est que, sous Louis XIV par exemple, on avait pour le public une déférence à laquelle depuis on ne s'est plus cru obligé, et qu'en outre sous ce régime on a laissé représenter des comédies qui, sous des régimes beaucoup plus libéraux, ou auraient été absolument interdites, ou n'auraient point passé sans suppressions.

Grâce à ce caractère général, humain plutôt que national, qu'affecta la comédie latine, elle a pu s'élever très haut sans trop souffrir des gênes imposées d'ailleurs à la pensée. En outre, bien que sortie d'Athènes, elle trouvait à Rome même des germes à fécon-

der, une vocation qu'elle décidait. Sans cela, elle n'eût pas réussi, car, s'il est vrai qu'un discours est fait à deux, par l'orateur et par l'auditoire qui l'écoute, cette collaboration du public est encore bien plus nécessaire aux œuvres dramatiques. Un poète lyrique peut chanter ses propres émotions sans trop se demander si elles trouveront de l'écho. Milton peut écrire un chef-d'œuvre que son temps méconnaîtra, et qu'il lègue à la postérité; l'isolement lui est possible. Un poète dramatique, s'il est méconnu, cessera d'écrire pour le théâtre. Racine lui-même y renonça pour avoir été une fois contesté. Il s'ensuit qu'une comédie qui réussit peut donner la mesure du public qui sait la goûter. A cet égard, la comédie latine est une recommandation sérieuse pour les contemporains des Scipions, et l'impossibilité où elle fut de se soutenir plus tard devint la condamnation sans appel du public romain sous les césars. Il ne faut avoir une bien vive admiration pour les Romains d'aucune époque et à aucun point de vue; mais il est certain que, pour reprendre quelque bonne opinion du peuple romain sous la république, il suffit de le comparer à ce qu'il devint sous l'empire. On conçoit qu'alors il y avait pour ce peuple grossier une école qui plus tard lui fut fermée : c'était le Forum. La tribune où retentissaient les accens généreux des Gracques et la mordante parole du vieux Caton était pour la foule un enseignement littéraire comme un enseignement politique.

On convient, je crois, assez généralement que le public sous les césars était un fort triste public, très propre à corrompre ceux qui voulaient lui plaire; mais on paraît croire que, sous Auguste, il y eut un moment exceptionnel où deux ou trois poètes éminens trouvaient toujours un auditoire zélé pour les applaudir et capable de les apprécier. Peut-être y aurait-il quelque chose à réformer à ce jugement. Le fait est qu'Horace, tout sévère qu'il est pour l'époque antérieure, et sévère jusqu'à l'injustice, traite fort mal le public de son temps, et se vante d'écrire non pour lui, mais pour quelques lecteurs de choix; il pouvait bien avoir raison. Au moins est-il certain que la comédie et la tragédie même, fort cultivées au temps des Scipions, devinrent absolument impossibles sous l'empire, et ne purent soutenir la concurrence avec les jeux du cirque, surtout avec les combats de gladiateurs, auxquels Jules-César le premier avait donné de si grands développemens. Les deux ou trois milliers de spectateurs que l'on trouvait à Rome pour applaudir Plaute et Térence sous les Scipions, au temps où la ville était encore peu de chose, on ne les trouvait plus dans l'immense Rome des césars. Le goût public avait baissé.

Du théâtre romain à l'époque républicaine, il ne nous reste que deux poètes : Plaute et Térence; mais ce sont de tous les poètes la-

tins ceux qui nous donnent le mieux la mesure du goût contemporain. Quand on parle de l'antiquité, on oublie trop les conditions de la publicité littéraire avant l'invention de l'imprimerie : elle était presque tout entière réduite à la parole parlée. On lisait peu, parce qu'il y avait peu de livres; le livre le plus répandu n'avait toujours qu'un nombre très restreint d'exemplaires, et chacun d'eux coûtait fort cher. Une chose qui a pu frapper tous ceux qui s'occupent de l'antiquité, c'est l'inexactitude des citations, même chez les écrivains les plus lettrés. On voit que la plupart du temps ils citent de mémoire, n'ayant pas sous la main les livres souvent très connus auxquels ils empruntent leurs citations. A Athènes, où l'on prenait pourtant des précautions pour multiplier les exemplaires des grands poètes (1) en les faisant transcrire aux frais de l'état, la grande publicité était encore celle du théâtre. Ailleurs même, ce qu'on lit aujourd'hui était chanté ou récité, les odes par exemple, l'épopée et jusqu'à l'histoire écrite en prose. A Rome, où le goût des lettres était infiniment moins répandu, l'unique moyen de diffusion rapide et étendue pour les œuvres littéraires, c'était le théâtre. Plus tard, à partir d'Auguste, on eut les lectures publiques. Dans une salle louée d'avance, un poète convoquait quelques amis, et surtout des prôneurs; était-ce là un public? Et cela ressemblait-il à ces assemblées générales de la Grèce où un poète survenant récitait ou faisait chanter ses vers, les soumettant vraiment au jugement de tous, non à celui d'une coterie?

Au temps des Scipions, l'état florissant du théâtre marque donc une assez grande époque littéraire que l'on reconnaît au double caractère de toute grande époque, le mérite des poètes et l'adhésion du public. C'est un fait qu'on a l'habitude de méconnaître, afin de placer sous Auguste l'époque unique, exceptionnelle, où la poésie arriva à sa perfection, où régna la qualité principalement appréciée des délicats, le goût. Même à ce point de vue, ceci est inexact. Horace a moins de *goût* que Térence. Si jamais la muse latine a eu la grâce, l'exquise simplicité de l'atticisme, ce naturel choisi dont Racine seul peut chez nous donner une idée, c'est chez Térence. Il est très probable sans doute que ce dialogue si fin était moins goûté que la vigoureuse gaieté de Plaute. Même malheur lui serait arrivé, je crois, dans tous les temps. Cependant ces comédies étaient applaudies; elles réussirent toutes, une seule exceptée (Térence s'en plaint amèrement dans un de ses prologues). Ainsi donc à Rome, même avant la bienfaisante influence du despotisme, si indispensable, comme on sait, à la pureté du goût, il y eut un temps où, sans faire aucun sacrifice au mauvais goût de la majorité, un

(1) Plutarque, *Vie de l'orateur Lycurgue.*

poète put plaire à un nombreux auditoire : ceci mérite quelque attention. Je veux bien qu'on ne tienne aucun compte de l'opinion de Cicéron, qui, bien que fort admirateur des Grecs, admirait très vivement aussi le théâtre latin, et regardait le siècle des Scipions comme une époque à part pour la pureté du langage comme pour les vertus civiques (1). Admettons, si l'on veut, que Cicéron ait cédé ici à la manie de tous les temps, qui est de placer toujours la *bonne époque* dans le passé, jamais dans le présent. Une autorité plus grave que l'opinion de Cicéron lui-même, ce sont les comédies de Térence. Le temps où le succès de Térence était possible n'est pas une époque ordinaire. Il pourra se retrouver plus tard à Rome de plus grands poètes; mais, si l'on ne considère ici que le goût général, il est certain que cette époque est unique dans l'histoire de la poésie latine : plus tard, ce public ne se retrouvera plus.

Quant aux gens de lettres eux-mêmes, quelle que fût d'ailleurs leur misérable condition, le théâtre seul aurait pu leur assurer une sorte de dignité personnelle et, ce qui en est la première condition, une véritable indépendance. Pour nous autres modernes, les conditions de publicité sont toutes différentes. L'imprimerie fait à un écrivain moderne assez médiocre un auditoire tel que n'en eurent jamais ni Plaute à Rome, ni même Aristophane à Athènes; s'il a du talent, de chacun de ses lecteurs elle lui fait un Mécène qui réunit vraiment les conditions les meilleures, la protection avec l'indépendance, la louange flatteuse parce qu'elle est sincère, et enfin la subvention qui n'humilie point, parce qu'on doit y voir le salaire du travail, non les gages payés à la servilité. Seul à Rome, de tous les gens de lettres, le poète dramatique jouissait d'une partie de ces avantages préparés aux modernes par Gutenberg. Seul il avait un auditoire considérable par le nombre, respectable par sa sincérité. D'abord le poète dramatique jouissait des priviléges que la voix vivante avait seule dans l'antiquité. Il participait ainsi aux avantages du Forum. Moins vaste, moins retentissant, moins libre que le théâtre d'Athènes, le théâtre latin conférait pourtant à celui qui y triomphait une sorte de dignité : l'auteur qui y réussissait était l'élu du peuple, non le favori d'un homme. Horace dira plus tard à Mécène : « Mets-moi au nombre des poètes lyriques, et mon front superbe ira toucher les cieux! » Térence dit avec un orgueil plus modeste en apparence, plus sérieux et plus solide au fond : « Le poète ne se propose qu'un but, c'est de plaire au peuple romain. » Où est l'indépendance? où est la dignité?

Mais cette approbation de tous, la seule flatteuse, la protection

(1) « Ætatis illius ista fuit laus, tanquam innocentiæ, sic latine loquendi. » C'est Atticus, le modèle des délicats, que Cicéron fait parler ainsi. (*Brutus*, ch. 74.)

impersonnelle et désintéressée du public, n'était pas le seul avantage que le théâtre offrît aux poètes. A Rome, le théâtre était l'unique moyen littéraire de gagner sa vie sans recourir aux protecteurs et aux Mécènes. Nulle part l'on ne trouve que les libraires aient acheté leurs ouvrages aux écrivains; les droits d'auteurs n'existaient qu'au théâtre, et ils dépendaient du caprice des comédiens ou des personnes qui se chargeaient de donner des jeux. Ces prix n'étaient pas de nature à faire la fortune d'un poète, mais ils étaient peut-être supérieurs en moyenne, et toute proportion gardée, à ce que reçurent Corneille et Racine pour leurs chefs-d'œuvre. Nous avons le prix reçu par Térence pour une de ses pièces, *l'Eunuque*. Selon Suétone, elle eut tant de succès qu'elle fut jouée deux fois le même jour, et payée à Térence une somme assez forte pour le temps, 8,000 sesterces (1,638 francs) : selon Donat, elle fut reprise et payée de nouveau à l'auteur. Certes ce chiffre est bien au-dessous de celui où sont montés les droits d'auteurs, soit avec les théâtres, soit avec les libraires, depuis que les écrivains ont bien voulu renoncer en Angleterre et en France à la protection des grands seigneurs et des financiers, et ne plus rechercher que celle du public : sacrifice qui a servi, non-seulement leur dignité, mais aussi leurs intérêts. Au temps même de Louis XIV, après les chefs-d'œuvre de Corneille et presque tous ceux de Racine, en 1674, les comédiens ne payaient un prix équivalent à celui que reçut Térence pour *l'Eunuque* « qu'aux auteurs de haute réputation, et dont tous les ouvrages avaient réussi (1). » Or *l'Eunuque* était la seconde pièce de Térence, et nous savons le prix que reçut Racine pour sa troisième tragédie, un de ses chefs-d'œuvre, *Andromaque*, — deux cents livres! Je ne cite pas l'exemple de Plaute, qui paraît avoir fait au théâtre une véritable fortune, qu'il perdit plus tard dans des opérations commerciales : la position de Plaute est à part et ne saurait servir de terme de comparaison, — il était à la fois chef de troupe, acteur et auteur, comme Molière, qui fit aussi en son temps une fortune exceptionnelle; mais Horace nous parle d'un poète aujourd'hui perdu, Dossénus, qui visait aux succès d'argent et qui y arrivait. Il est donc avéré qu'à Rome le théâtre pouvait faire vivre ceux qui s'y consacraient. Plus tard, sous l'empire, cette ressource manqua aux gens de lettres; le théâtre fut remplacé par les jeux du cirque, et il n'y eut plus pour le poète pauvre qu'un moyen d'existence, les générosités des Mécènes (2). Plaute n'y avait pas songé : devenu pauvre, il avait travaillé de ses mains. Dans les fragmens

(1) Chappuzeau, *Théâtre Français*, 1674, l. II, ch. 13, cité avec beaucoup de curieux détails sur cette matière dans un spirituel petit livre de M. Victor Fournel, *Curiosités théâtrales*.

(2) Juvénal parle bien d'une tragédie d'*Agavé*, composée par Stace, pour être vendue

de ses comédies perdues, il y a une fière parole prononcée par un père : « J'aime mieux, dit-il en parlant de ses enfans, j'aime mieux les voir mourir que de les voir mendier (1) ! » La muse latine n'en a pu dire autant.

Ainsi, sous la république, le théâtre florissant a fait au poète des conditions de dignité et d'existence exceptionnelles, inespérées, au milieu d'un peuple toujours plus ou moins étranger aux jouissances de l'esprit. Sous l'empire, le théâtre est muet comme le Forum. A la parole vivante succède le livre, à la protection du public celle des Mécènes : voyons en quoi consista cette protection à sa plus belle époque, sous Auguste, et quelle influence elle put exercer sur les deux génies de ce siècle, sur Virgile et sur Horace.

M. Sainte-Beuve a publié sur Horace et sur Virgile un travail rempli, comme toujours, d'observations fines et délicates, mais dominé, je le crains, par une idée trop absolue, par la préoccupation exagérée du rôle officiel qu'auraient joué les deux poètes auprès d'Auguste. Cela l'entraîne à exagérer également les bienfaits qu'ils auraient reçus du prince, leur assiduité auprès de lui, et enfin l'influence d'Auguste sur le développement de leur génie. L'ingénieux critique va jusqu'à se servir d'une expression assez peu séante : Auguste, selon lui, aurait *commandé l'Énéide* à Virgile; c'est ce rôle de fournisseur breveté qu'on nous permettra de discuter un peu.

Je commence par déclarer qu'à mes yeux Horace et Virgile avaient parfaitement le droit de se détacher du passé de Rome et de le regretter peu, d'abord parce qu'il était peu regrettable. Cette république, qui ne connut jamais l'égalité même entre les citoyens, et la liberté très peu, cette féodalité guerrière et conquérante devait aboutir où elle arriva en effet : depuis surtout qu'elle avait été sauvée par Sylla de la façon que chacun sait, elle était perdue, et son agonie ne la relève guère aux yeux de l'histoire. Rome conquérante devait tôt ou tard être conquise par ses propres soldats : ce fut son juste châtiment; mais de la part du citoyen romain se résigner trop vite à ce châtiment, si mérité qu'il fût, eût été trahison. Honneur à ceux qui, après Sylla, refusèrent de souscrire à l'avilissement définitif de leur patrie! Leurs illusions étaient un devoir : le fils qui voit sa mère atteinte d'une maladie incurable et qui n'espère pas contre l'espérance même est un mauvais fils. Aussi l'histoire doit-elle plaindre et honorer les derniers défenseurs de cette cause perdue; c'est ce qu'ont fait aussi Virgile et Horace. A l'égard du passé, leur devoir n'allait pas plus loin.

à un directeur de troupe; mais, dans l'abandon bien constaté du théâtre, ce ne pouvait plus être qu'un fait exceptionnel.

(1) « Malo moriri meos quam mendicarier. » *Vidularia.*

Je ne vois pas qu'on ait jamais songé à se demander d'où sortaient les deux poètes, et pourquoi ils se seraient intéressés à la république romaine. Envers elle, leurs traditions de famille ne pouvaient leur léguer que des haines. Horace était fils d'un esclave, d'origine grecque, à ce qu'on croit, et on le supposerait volontiers à voir la tendresse avec laquelle il parle toujours des Grecs et la façon désobligeante et dédaigneuse dont il s'exprime sur le compte du peuple romain. Virgile était né également hors de la tradition romaine, hors de la cité. Quand il vint au monde, la Gaule cisalpine était encore sujette, et elle ne reçut le droit de cité que vingt et un ans après la naissance du poète (1). Si l'on peut saisir dans ses poèmes un accent sincère de patriotisme, c'est pour le sol natal, et quand il dépeint l'élysée, ce n'est pas le Tibre qu'il y fait couler pour en arroser les verdoyantes prairies : c'est le Pô, auprès duquel s'était passée son enfance. Sa patrie, c'est Mantoue; c'est elle que, dans des vers d'une grâce pénétrante, il promet d'immortaliser. Quant à cette Rome impérieuse, qu'il admirait sans doute, pouvait-il l'aimer, dans son passé du moins, lorsqu'il se rappelait quel joug impitoyable elle avait fait peser sur son pays natal? Il fut généreux à Horace et à Virgile de ne pas s'associer tout d'abord à l'avilissement de Rome sous l'empire, à cette première revanche de l'univers vaincu. Horace, âgé de vingt-trois ans, étudiant à Athènes, s'enrôle dans l'armée de Brutus, qui donna au fils de l'esclave Horatius le titre et les fonctions de tribun des soldats. Quant à Virgile, il semble au moins n'avoir pas fait des vœux bien vifs pour le triomphe d'Octave, puisque la victoire du triumvir est immédiatement suivie de la ruine du poète. « Rentré à Rome, dit M. Sainte-Beuve, Octave livre pour ainsi dire l'Italie entière en partage et en proie à ses vétérans. Dans cette dépossession soudaine et violente, et qui atteignit aussi les poètes Tibulle et Properce dans leur patrimoine, Virgile perdit le champ paternel. » Le père de Properce même fut mis à mort; mais Properce n'en garda pas la moindre rancune à Octave. Ainsi c'est par là que s'annoncent les bontés d'Auguste à l'égard des gens de lettres; il n'y a pas un seul écrivain connu de cette époque à qui son avénement n'ait été fatal.

Cicéron et Cassius de Parme sont égorgés; Varron, proscrit et forcé de fuir, perd sa bibliothèque et ses manuscrits; Tibulle, Properce, Virgile, sont dépouillés. Quant au pauvre Horace, il n'avait guère à perdre que la vie, et peut-être s'était-il un peu trop hâté de la mettre en sûreté. A l'égard de quelques-uns, ces violences furent réparées sans doute. Pollion ou Mécène fit rendre à Virgile le champ qu'on lui avait pris. Il n'en fallut pas davantage pour que le

(1) Virgile était né en 70 avant Jésus-Christ. — La Gaule Cisalpine fut libre en 49.

poète proclamât Octave un *dieu;* l'unique bienfait du prince était pourtant de ne l'avoir dépouillé que provisoirement. De retour dans son domaine, Virgile faillit être tué par le nouveau propriétaire, qui ne voulait point s'en dessaisir, et il fallut que le *dieu* mal obéi intervînt une seconde fois pour maintenir cette restitution. Plus tard, nous voyons Virgile passer presque tout son temps loin de Rome, près de Naples. Une tradition affirme pourtant que, dans les dernières années de sa vie, il lut devant Auguste trois chants de son *Énéide,* et qu'Octavie, en entendant les vers où est déplorée la mort de son fils Marcellus, s'évanouit. On a bien soin d'ajouter qu'elle fit compter au poète 10,000 sesterces pour chacun des vers de ce passage. L'anecdote a été répétée à outrance, et devait l'être; mais je me méfie un peu des traditions de ce genre, vigoureusement accréditées par les poètes mendians, tels que Martial (1). Encore Martial ne mentionne-t-il que les bienfaits de Mécène, recette infaillible, selon lui, pour faire surgir un grand poète (2). Quoi qu'il en soit, le seul bienfait d'Auguste bien constaté consiste à avoir rendu à Virgile ce qu'il lui avait pris. Sauf un vers assez vague d'Horace sur les bienfaits que Virgile et Varius auraient reçus du prince, les anciens ne fournissent pas d'autres détails à cet égard, ce qui n'empêche pas M. Sainte-Beuve de déclarer que Virgile « vécut comblé des faveurs d'Auguste. » A moins que le savant critique ne se soit procuré des documens inédits, nous nous obstinons à croire qu'il n'en sait guère plus long que nous sur ce point.

Nous avons en effet très peu de détails biographiques sur Virgile. Nous en avons davantage sur Horace, et ils nous sont fournis par ses poésies, qui, par leur nature presque toujours personnelle, nous instruisent de ses goûts, de ses amitiés, de ses habitudes. Nous le voyons dans une sorte d'intimité avec Mécène, moindre cependant qu'on ne se la figure d'après nos habitudes modernes, et dont on a dénaturé le caractère. Horace, comme presque tous les Romains de condition inférieure, avait dû se choisir un patron : c'était Mécène qu'il avait préféré. La coutume avait établi des rapports très rigoureux et un échange déterminé de services entre le client et le patron (3), et Horace, tout en se montrant fort reconnaissant des bienfaits de Mécène, ne semble pas avoir exagéré à son égard les

(1) M. Egger a d'ailleurs prouvé par un passage de Sénèque l'invraisemblance de cette anecdote. — *Examen des historiens d'Auguste,* p. 168.

(2) Accipe divitias, et vatum maximus esto.

Si nous en croyons la biographie attribuée à Donat, la fortune de Virgile ne se serait montée qu'à 100,000 sesterces, ce qui prouverait qu'il ne fut pas aussi comblé que le prétend M. Sainte-Beuve.

(3) Virgile, dans sa description des enfers, met au nombre des plus grands crimes celui d'avoir trompé son client, *aut fraus innexa clienti.*

devoirs que l'usage lui imposait. Une des épîtres qu'il adresse à Mécène nous prouve que sur ce point il ne se gênait guère, et que, si les éloges adressés à son patron ne lui coûtaient point, il ne lui sacrifiait en rien son indépendance. On sait le sujet de cette épître : Horace est à sa campagne, à quelques lieues de Rome; Mécène se plaint de son absence, qui dure depuis un mois. Horace, au lieu de revenir, répond tranquillement qu'il compte rester encore six mois environ à la campagne (pendant l'hiver), et, *de ce non content*, il ajoute que, si Mécène a cru l'assujettir à résidence et lui faire payer ainsi ses bienfaits, il est tout prêt à lui rendre ce qu'il a reçu. Quoique la vivacité de la réponse soit adoucie par des formes affectueuses, ce n'est pas moins mettre à Mécène *le marché à la main*. Qu'on se figure un moment Colbert manifestant à Boileau le désir de le voir; Boileau aurait quitté bien vite Auteuil pour courir à Versailles, et pourtant il n'avait rien reçu de Colbert. En tout cas, il ne lui eût pas répondu : « Vous vous plaignez de ne pas me voir depuis un mois; eh bien! je resterai encore six mois absent. Et notez que je ne suis pas malade. » Horace en effet, dans son épître, prend la précaution assez désobligeante de bien constater ce point. Il craint seulement les fièvres ordinaires à Rome au mois d'août. Quant aux six mois de séjour qu'il compte faire encore à la campagne, il n'en donne d'autre raison que son bon plaisir : il veut se dorloter, lire tranquille et blotti dans son coin. Tout cela est assez dégagé, et ne ressemble guère aux façons du grand Corneille se vantant d'*appartenir à M. le cardinal*.

Quant aux rapports d'Horace avec Auguste, ils sont d'une tout autre nature, et c'est avec raison que M. Ampère a noté l'espèce de répulsion que la personne d'Auguste inspirait au poète. Auguste même a pris soin de la constater dans des fragmens de lettres que nous a conservés Suétone. Le prince en est aux coquetteries les plus agaçantes avec le poète, lui donnant de petits termes d'amitié, parmi lesquels il s'en trouve d'un caractère bien étrange pour un réformateur des mœurs. Rien n'y fait. Auguste veut s'attacher Horace en qualité de secrétaire; le poète refuse, et le prince se contente de lui répondre : « Tu as beau faire, je ne te rendrai pas dédain pour dédain. » Plus tard, quand Horace publie ses *épîtres*, adressées à Mécène ou à d'autres amis, dont quelques-uns sont fort obscurs, Auguste se plaint qu'il n'y ait rien pour lui dans ce recueil, et il écrit au poète ces paroles d'une amertume significative : « Crains-tu donc de te déshonorer auprès de la postérité en te montrant mon ami (1)? » Horace s'exécute alors, et lui adresse une épître toute

(1) « An vereris ne apud posteros tibi infame sit, quod videaris familiaris nobis esse? » (Suétone.)

littéraire, où il est à peine question d'Auguste, au commencement et à la fin; ceci soit dit sans vouloir aucunement méconnaître la bienveillance extrême d'Auguste à l'égard des écrivains de son temps. Auguste y mettait de la coquetterie, et n'épargnait rien pour les gagner, jusqu'à écouter avec une patience admirable la lecture de leurs vers, quels qu'ils fussent. Tout ce que nous voulons prouver, c'est que Horace et Virgile vécurent loin de cette quasi-familiarité qu'on suppose entre eux et Auguste. On se les figure volontiers ayant auprès de lui une position officielle, comme Racine auprès de Louis XIV remplissait les fonctions d'historiographe et de lecteur, de gentilhomme de la chambre. Rien n'est plus faux que ce préjugé.

Auguste n'en réussit pas moins à obtenir d'eux ce qu'il voulait, c'est-à-dire des éloges. Encore ici faut-il s'entendre. Leurs vagues éloges ne portent guère le signe auquel on reconnaît la sincérité des éloges, — la précision. Une fois en frais d'adulation, ils pouvaient faire d'Auguste un honnête homme; ils se contentent d'en faire un dieu : pure distinction honorifique, fort commune dans l'antiquité, et qui n'engageait pas à grand'chose. Déjà, dans les derniers temps de la république, plusieurs provinces avaient déifié leurs proconsuls, espérant sans doute acheter par cette apothéose un adoucissement à leurs maux. Bientôt la divinité fut de règle pour tous les césars. Les moins indépendans de leurs sujets leur refusèrent longtemps le titre de *maître* (*dominus*), dont l'équivalent est si commun dans les temps modernes. Auguste même le repoussait avec humilité; quant au titre de dieu, il faisait moins de façons. L'apothéose était sans conséquence. *Sit divus, dum non sit vivus*, disait un empereur de son frère, qu'il faisait tuer. Ceux dont on ne voulait pas sur la terre, on les plaçait volontiers au ciel. L'antique olympe était si peuplé, et on y était d'ailleurs en si mauvaise compagnie, qu'un dieu de plus ou de moins ne comptait pas. Aussi les gens d'esprit comme Tibère ou Vespasien étaient les premiers à plaisanter sur leur propre divinité; au milieu de tous leurs titres, ils dédaignaient de se parer de celui-là, comme de nos jours les plus ornés de décorations négligent de porter à leur brochette certaines croix trop prodiguées. Il faut sans doute blâmer Virgile et Horace d'avoir des premiers donné l'exemple de ces tristes apothéoses; mais il faut observer aussi que déjà on n'y faisait guère attention.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur de cette idolâtrie de commande, où pour ma part je ne puis voir qu'une formule de politesse, il est certain qu'en attendant l'installation d'Auguste au ciel, Horace et Virgile dès ce monde se tenaient loin du dieu, et à une distance très respectueuse. Virgile n'avait point les habitudes d'un homme de

cour; on le reconnaissait dans les vers où Horace peint un de ses amis, ridicule pour les gens du bel air, mal drapé dans sa toge, mal chaussé, mais un cœur d'or, une âme candide : tous défauts et qualités qui ne s'allient guère avec la vie d'un courtisan. Tous deux restent le plus souvent à la campagne, amans de la solitude, et point du tout amans platoniques à la façon des poètes de salon du XVIIIe siècle; ils passent leur vie au sein de la nature libre et souriante, loin de la servitude universelle, dont ils préservent au moins leur personne, sinon leur pensée. C'est de cette retraite qu'ils font passer à Auguste cette redevance d'éloges dont ils achètent l'indépendance de leurs goûts et de leur vie. On peut voir là un égoïsme blâmable et condamner cette indifférence pour l'assujettissement général dont ils se consolent en y échappant personnellement; mais il faut bien préciser la nature de leurs torts, et surtout ne point les exagérer. Dans leur conduite, je ne vois rien de cette idolâtrie convaincue et naïve que Mme de Sévigné nous peint si vivement chez le janséniste Arnauld, quand, ravi d'avoir été bien reçu par le roi, il s'écriait tout larmoyant : « Il faut s'humilier, il faut s'humilier! » Cet honneur dont Arnauld se montrait si touché, Virgile et Horace s'y dérobaient de leur mieux, et ce n'était pas par humilité.

Tout en avouant la vie retirée des deux poètes, M. Sainte-Beuve n'épargne rien pour exagérer leur rôle officiel et l'influence d'Auguste sur leur génie. Il semble pourtant que chez Horace ce n'est point sur les pièces politiques, sur ses odes de circonstance, qu'est fondée sa réputation. Elles sont froides, sans inspiration vraie; le poète y a recours aux recettes ordinaires, le *beau désordre* et le bagage mythologique. J'ai ici pour moi l'autorité de M. Sainte-Beuve lui-même, qui, citant plusieurs odes qu'il faut toujours *se relire à soi-même*, n'en cite aucune qui soit politique. Quels sont en effet chez Horace les vrais titres de sa renommée? Des odes ravissantes de grâce épicurienne, des *épîtres* et des *satires* animées d'une vivacité spirituelle, recommandées par cette morale facile qui se confond un peu trop avec la prudence, par cet égoïsme doux et charmant que nous retrouvons chez La Fontaine, mais que relèvent souvent chez Horace des accens plus fiers et plus fermes, échos lointains et sonores des convictions de sa jeunesse. Je ne vois guère dans tout cela l'influence personnelle d'Auguste. Ce prince d'ailleurs n'était pas de ces personnages prestigieux qui, par l'éclat de leurs qualités ou de leurs vices, s'emparent fortement des imaginations poétiques. Il n'avait point de cour; en fait d'autorité, il visait au solide et affichait la simplicité. Sa maison était très modeste d'apparence, et c'était sa femme qui lui faisait ses habits. Ses amours, soigneusement dissimulées, n'avaient rien de ces poétiques passions de Louis XIV dont on a pu retrouver quelques traits dans

les tragédies de Racine. Nul faste, point de ces fêtes splendides qui éblouissaient les contemporains du grand roi. Les plaisirs d'Auguste étaient vulgaires : celui qu'il goûtait le plus volontiers, au rapport de Suétone, était des plus prosaïques, et lui aurait valu dans les temps modernes une réputation peu méritée d'innocence : il pêchait à la ligne.

Et c'est ce fin et cauteleux personnage, ce diplomate achevé, dont M. Sainte-Beuve veut presque faire un personnage épique! Il prétend même reconnaître quelques traits d'Auguste dans le héros de Virgile. « Certes, dit-il, il y a dans le caractère d'Énée des intentions, des réverbérations marquées et sensibles du caractère et de la politique d'Auguste, des teintes d'Auguste sur le front d'Énée, mais rien que des réverbérations et des teintes (1). » Il est vrai que M. Sainte-Beuve trouve aussi à Énée une étonnante ressemblance avec saint Louis. Pour qui a lu l'histoire d'Auguste, ou seulement observé ses bustes, ces lèvres minces, ce geste doux et bénin, ces allures de chat que nous rendent toutes ses statues, il paraîtra bien étrange qu'Octave, le fourbe idéal, et saint Louis, la plus pure, la plus loyale figure de l'histoire des rois, puissent se combiner dans le même personnage, quoiqu'après tout la chose soit possible. Je ne me charge pas de déterminer à quelles doses s'opère cette combinaison : ces appréciations subtiles sentent un peu trop la chimie, et une création poétique ne peut s'analyser avec la même précision que le protoxyde de manganèse. Le fait est qu'il y a dans le personnage d'Énée des choses contradictoires : autant vaudrait avouer que c'est un personnage mal venu, ce serait plus simple.

Mais ce n'est pas seulement en nous montrant « des teintes et des réverbérations d'Auguste sur le front d'Énée » que M. Sainte-Beuve prétend faire de Virgile un homme uniquement pénétré de la gloire de son maître. Il y a, selon lui, dans *l'Énéide* un passage « qui caractérise l'époque et l'esprit du poème, » et il le traduit ainsi : « Dans un grand peuple, lorsque s'est élevée, comme trop souvent, une sédition, et que l'ignoble populace (2) s'abandonne à sa fureur, déjà volent les brandons et les pierres; la colère se fait de tout des armes. Alors, si tout à coup un homme considéré pour ses mœurs et ses services se montre à eux, ils font silence, ils écoutent, l'o-

(1) Page 73.

(2) Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les mots *ignobile vulgus* ne présentent pas cette signification malveillante, et qu'ils désignent simplement la foule inconnue, anonyme, par opposition à la notoriété du personnage vénéré dont la présence seule va commander le silence. Ailleurs l'ingénieux critique, qui est en même temps un excellent humaniste, fausse un peu le sens latin du mot *oratores,* uniquement pour persiffler les orateurs et amener la plaisanterie suivante : « Énée, dit-il, envoie au roi Latinus une députation de cent *orateurs;* c'est beaucoup » (p. 193). Oui; mais si le mot *oratores* signifie *députés,* que devient la plaisanterie? Il y a des députés qui ne parlent pas.

reille attentive, et lui, de ses paroles, il domine les esprits et adoucit les cœurs... »

M. Sainte-Beuve se hâte de nous apprendre que Virgile, *qui n'est à aucun degré un partisan des Gracques*, se montre par ce passage fort hostile au genre de gouvernement que Cicéron regrettait, — l'époque *oratoire*, — et fort dévoué au gouvernement absolu. Cela est possible; mais, pour le prouver, il aurait pu mieux choisir sa citation. Celle-ci va directement contre le but qu'il se propose. Qu'y voyons-nous en effet? Une foule agitée, un orateur qui l'apaise par le seul ascendant de sa parole et de sa renommée. Ce sera Cicéron, si vous voulez, et les commentateurs anciens croyaient reconnaître là une allusion à une circonstance célèbre de sa vie oratoire; mais ce ne sera certainement pas Auguste, le chef militaire (*imperator*), appuyé sur ses légions. Loin donc d'apercevoir ici tout ce qu'on veut nous y montrer, il faudrait plutôt y reconnaître un glorieux hommage rendu à la puissance de la parole, à sa bienfaisante et pacifique influence. Quant aux Gracques, « dont Virgile n'est à aucun degré le partisan, » M. Sainte-Beuve a encore oublié ici que le poète les célèbre dans son énumération magnifique des renommées républicaines : « Qui vous passerait sous silence, ô grand Caton! et vous, famille des Gracques? » Le fait est que Virgile et Horace, tout en accordant aux avances d'Auguste les flagorneries mythologiques qu'il leur demandait, se montrent tous deux enthousiastes du passé de Rome, depuis le premier Brutus chassant les Tarquins et entraînant le peuple à la conquête de la *belle liberté* jusqu'aux noms les plus récens, les plus compromis dans la lutte contre la famille des Césars. Je ne veux pas accumuler ici les citations : il suffit de prendre un index de Virgile et d'Horace et de chercher tous les passages où il est question des Brutus et de Caton (1).

Des flatteries pour le vainqueur et de si sympathiques admirations pour les vaincus, c'est là assurément une contradiction assez singulière : on peut supposer que, si l'intérêt leur imposait les premières, les secondes étaient un dédommagement que se réservait leur conscience. Dans tous les cas, cette contradiction existe; elle a frappé tout le monde, et, de quelque façon qu'on l'explique, cela vaut mieux que de la nier. M. Sainte-Beuve, qui semble déterminé à ne pas l'admettre, continue ainsi : « Qu'on rapproche de cette comparaison, où Virgile vient de qualifier l'*ignobile vulgus*, le savant et habile portrait de l'orateur tribun Drancès, de ce Drancès consommé dans l'art de la parole, lâche de cœur, tortueux, jaloux...

(1) Horace va jusqu'à désigner la journée qui donna l'empire à Octave par ces mots : *Quum fracta virtus.*

En peignant sous des couleurs si odieuses un personnage qui d'ailleurs favorisait son héros et se faisait l'orateur officieux d'Énée parmi les Latins, Virgile a montré son peu de goût pour l'époque sénatoriale et oratoire si chère à Cicéron. » Et M. Sainte-Beuve a soin d'ajouter que « tel orateur de la chambre des représentans aurait volontiers parlé du Turnus de Waterloo comme Drancès. » Il n'était pas tout à fait nécessaire pour cela d'être *orateur* de profession, et ce n'est pas à des avocats que s'adressait le cri célèbre de Labédoyère indigné. En outre, si le poète montre ici un orateur au cœur lâche, ailleurs, notamment dans le passage précédemment cité, il en montre un autre au cœur intrépide, affrontant les colères du peuple soulevé. Rien ne prouve chez lui un esprit ennemi de la discussion. Les discours abondent dans *l'Énéide*, et jusque dans l'olympe virgilien, où l'on discute beaucoup, nous pourrions trouver l'image du gouvernement parlementaire : le Jupiter même de Virgile est un roi constitutionnel; il règne et gouverne peu. Du reste, que le chantre d'Énée ait été en son temps favorable ou non à telle ou telle forme de gouvernement, cela n'importe guère. L'extrême différence de la société romaine et des sociétés modernes rend toute comparaison puérile, et on est toujours tenté de répéter le mot de Molière à ceux qui essaient à cet égard d'impossibles rapprochemens : « Les anciens, monsieur, étaient les anciens, et nous sommes les gens d'aujourd'hui! » A quoi bon d'ailleurs ces épigrammes acharnées contre la parole? Qu'un homme de guerre, un conquérant habitué à tout trancher par l'épée goûte peu la discussion, rien de plus naturel; mais ce qui l'est beaucoup moins, c'est qu'un écrivain célèbre ressente de pareilles préventions. Ce qu'il vaut, c'est par la parole qu'il le vaut : parole écrite ou parlée, peu importe. Si la tribune offre tant de dangers, la presse les multiplie, car elle s'adresse à un auditoire bien autrement vaste. Cette inconséquence n'est que trop commune : on se sert de la parole pour démontrer les avantages du silence; mais au fond, quelque mal qu'on puisse dire de l'éloquence, on n'en pense pas tout à fait autant que l'on en dit. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que parmi les usages possibles de la parole il en est un que chacun admet et pratique : c'est le monologue; le dialogue seul semble présenter des inconvéniens.

Je suis bien loin assurément de prêter à Virgile le désir de voir revivre ce passé qu'il admirait; mais je crois aussi qu'indifférent à ce qui avait succombé sous Octave, il ne l'était guère moins à ce qui s'élevait alors. Sans doute, pour intéresser ses contemporains, le poète doit paraître s'intéresser lui-même à ce qui les touche : M. Sainte-Beuve observe qu'il « faut avoir un coin actuel et pré-

sent, — ce que j'appelle, dit-il, la pointe d'or de la flèche trempée dans le breuvage récent (1). » Virgile, par quelques côtés, est donc de son temps; mais il me semble qu'il en est beaucoup moins que tous les poètes épiques dont la personnalité nous est connue : qu'on le compare à cet égard à Dante et à Milton. Le sentiment humain, tendre pour toutes les choses mortelles, une mélancolie inconnue à l'antiquité et comme un vague pressentiment des misères et des résurrections de l'avenir, voilà ce qui frappe en lui. Le moyen âge ne s'y est pas trompé et a reconnu dans Virgile un précurseur : c'est lui qu'alors on nomme *le poète*, c'est lui que Dante prend pour guide, et les moines auteurs de la tragédie de saint Martial de Limoges le placent avec les prophètes au berceau du Christ, où l'auteur de *l'Énéide* entonne même un *benedicamus* rimé. Cependant, s'il fallait trouver chez Virgile la trace des sentimens contemporains, je ne la chercherais pas dans les complimens plus ou moins sincères qu'il adresse à Auguste : je la trouverais plutôt dans ce détachement qu'il éprouve à l'égard des choses de son temps, cette insouciance à l'égard de la politique qui lui est commune avec Horace. L'un des plus grands bonheurs du laboureur lui paraît être son indifférence à l'égard des *choses romaines*. En cela, il servait assurément le despotisme, lequel chérit sans doute ceux qui à son sujet pensent bien, mais leur préfère peut-être ceux qui ne pensent rien du tout. Je trouverais encore cette influence dans un passage trop peu remarqué de son *Énéide*, où l'on voit l'âme élevée et tendre de Virgile se laisser dominer, elle aussi, par l'implacable loi du succès. On se rappelle le magnifique passage de Platon où, pour placer le juste aussi haut qu'il puisse monter dans l'admiration humaine, il le montre méconnu, torturé, crucifié. Virgile, qui pourtant se souvenait de Platon, l'a oublié, hélas! quand, dans un endroit fort sombre de l'autre monde, il place non-seulement les petits enfans innocens et les âmes qui ont souffert de ce mal élevé et permis à peu d'âmes, le mal d'amour (2), mais aussi ceux qui ont été condamnés injustement :

Hos juxta falso damnati crimine mortis.

Eh quoi! même dans l'autre monde, respect du succès, confirmation des décisions déclarées iniques! La ciguë, le gibet, le bûcher, ont achevé de consacrer pour l'humanité plus d'une sainte figure, et pour toute conscience la plus forte preuve de l'autre vie, c'est

(1) Page 91.

(2) Ce sont en général des femmes. En revanche il n'en met pas une seule dans l'élysée. Platon au contraire nous montre Socrate se flattant, au moment de mourir, de retrouver dans l'autre monde des femmes célèbres, avec lesquelles il aura plaisir à converser. (*Apologie*, 33.)

la souffrance du juste en ce monde. Virgile pense autrement, il condamne la justice divine à respecter la lettre morte, le droit écrit, l'arrêt injuste de la puissance humaine! Virgile, tout Virgile qu'il est, n'est pas devenu Romain impunément.

Mais quels que soient les points de contact que Virgile présente avec les préjugés contemporains, nous croyons que le tort à peu près universel de ceux qui se sont occupés de lui est d'avoir exagéré son rôle politique et celui d'Horace. En 1824, M. Eusèbe Salverte avait soutenu la même thèse que M. Sainte-Beuve, et les avait montrés, Horace surtout, constituant à eux seuls une espèce de bureau de l'esprit public, écrivant par ordre tantôt ceci, tantôt cela, et toujours obéissant à la pensée du maître. Il est vrai que M. Salverte était loin de prétendre leur en faire un mérite; mais peu importe l'intention, si cette intention altère les faits et la vérité historique. Je crois qu'Auguste s'occupait d'Horace et de Virgile infiniment moins qu'on ne se l'imagine, et qu'il comptait beaucoup plus sur la collaboration d'Agrippa et de Mécène pour maintenir et justifier son pouvoir, au moins dans le présent. S'il voulut se servir des deux poètes et en faire, comme le supposait M. Salverte, non-seulement des « instrumens d'autorité, » mais aussi des apologistes destinés à le réhabiliter et à faire oublier les proscriptions, il est probable que dans sa pensée ce rôle ne devait avoir toute sa valeur qu'auprès de la postérité, et à cet égard il ne s'est pas tout à fait trompé : Horace et Virgile ont en effet contribué plus que personne à faire illusion à l'histoire et à lui faire oublier le sanglant Octave. Pour les contemporains, le temps seul et les services plus ou moins réels rendus par Auguste, voilà quelle fut sa seule justification, très insuffisante pour la morale, mais fort acceptable pour les Romains de ce siècle-là.

Je crois d'ailleurs que c'est une tendance beaucoup trop commune aux gens de lettres d'exagérer l'influence de leurs devanciers à toutes les époques de l'histoire. On juge le passé d'après les temps modernes, et surtout d'après les temps les plus récens. C'est une illusion qui, pour être naturelle, n'en est pas moins chimérique. La grande influence de la pensée écrite date seulement de l'invention de l'imprimerie, et elle n'a pris toute son étendue que depuis Voltaire et le XVIIIe siècle. Les journaux et l'instruction plus répandue en ont encore multiplié la puissance. A Rome en outre, les écrivains étaient loin de former un corps, et l'on ne trouve guère entre eux ces liens de toute espèce qui les rattachent aujourd'hui. Les plus illustres semblent parfois absolument étrangers les uns aux autres. Cicéron, si curieux de toute chose littéraire, cite une fois Lucrèce, et dans des termes tels qu'on s'est demandé si ses paroles

s'appliquaient au poète de ce nom. Même entre ceux qui de loin semblent avoir été amis, l'intimité était peut-être beaucoup moins réelle qu'on ne la suppose. Horace adresse une ode assez longue à Virgile, et il n'y est pas fait la moindre allusion à *l'Énéide*, commencée depuis bien des années. Ce même Horace est entièrement oublié par un homme d'esprit qui écrit, quelques années après, l'histoire de Rome : Velleius Paterculus cite comme les trois plus grands poètes du temps Virgile, Tibulle, Ovide; pas un mot d'Horace. Les relations suivies des écrivains, ou du moins la notoriété qui les empêche de s'ignorer entre eux, ce sont là des choses essentiellement modernes : la république des lettres est une institution d'hier.

En outre, le caractère que prenait la poésie sous Auguste contribuait encore à diminuer son influence en la rendant peu accessible à la foule. Ce n'était pas seulement parce que les comédies de Plaute étaient récitées au théâtre que tous pouvaient s'y intéresser; c'était aussi parce que chacun pouvait les comprendre. La poésie de Virgile et d'Horace, déjà bien délicate pour le plus grand nombre, était encore une poésie savante : *l'Énéide* préoccupait les archéologues autant que les poètes. Et quant à Horace, M. Sainte-Beuve remarque avec raison qu'il semble avoir été beaucoup moins lu à Rome que dans les temps modernes. Toute cette poésie est aristocratique et faite pour peu de gens.

C'est pour cela que les écrivains sous Auguste ont joui d'une véritable liberté au milieu de l'asservissement universel. On se taisait au Forum, on parlait dans les livres, et on y faisait impunément l'éloge des meurtriers de César. Pourquoi cette licence qui parfois nous étonne? C'est qu'elle était sans danger, parce que les livres étaient sans retentissement. L'indignation de Tacite racontant les poursuites exercées sous Tibère contre un historien qui exaltait Brutus et Cassius et les appelait les derniers des Romains, son étonnement même à ce sujet nous paraît étrange, et nous sommes tenté de trouver que Tibère n'avait pas absolument tort de ne pas souffrir l'apologie d'un fait encore récent et qui pouvait se renouveler contre lui-même; mais la surprise même de Tacite nous prouve qu'on n'attribuait à aucun degré dans l'antiquité aux livres l'influence qu'on leur reconnaît dans les temps modernes. Ces suppressions de livres qui le révoltent étaient en effet un véritable luxe de tyrannie; ce luxe, Auguste se l'était interdit sans compromettre le moins du monde sa sécurité (1). Cette indifférence intelligente ser-

(1) Il ne faudrait pas exagérer cependant la mansuétude d'Auguste sur ce point. Voyez un intéressant passage de l'ouvrage de M. Egger, *Examen des historiens d'Auguste*, ch. II.

vit la littérature sous son règne. Quand on s'efforce de représenter la gloire de la poésie sous Auguste comme un fruit du despotisme, on oublie que la poésie et les poètes jouirent en général sous son règne d'une sorte de liberté relative : tout allait changer sous ses successeurs. Au despotisme intelligent et astucieux allait succéder le despotisme violent et brutal, *bien cru et bien vert*, tel que le rêvait Galiani pour le plus grand bien des lettres. Cette fois les lettres n'y ont pas gagné.

C'est en effet un phénomène assez remarquable que la stérilité presque absolue qui frappa la pensée littéraire dès la seconde moitié du règne d'Auguste, et qui continua sous les règnes suivans. D'Ennius à Virgile, du vieux Caton à Tite-Live, la littérature romaine présente une suite ininterrompue d'écrivains remarquables dans des genres très divers; les dernières années d'Auguste marquent déjà par le seul nom qu'elles présentent, celui d'Ovide, une littérature énervée; sous Tibère et sous Caligula, le silence s'établit. L'historien Velleius et le fabuliste Phèdre, dont aucun ancien n'a fait mention, voilà toute la littérature de cette époque.

La pensée reprend quelque vie à deux époques seulement sous les césars : d'abord sous le règne relativement plus doux de Claude et pendant les premières années de Néron, ses années libérales, — puis sous le régime exceptionnel de Trajan. Ces deux résurrections sont marquées d'un caractère bien singulier : le despotisme, un instant suspendu, pèse encore sur l'intelligence, et lui imprime toujours la même et invariable direction.

Il ne faut pas médire de ce qu'on a appelé les écrivains de la décadence latine. On se donne trop beau jeu en s'acharnant sur un versificateur comme Stace, poète vraiment né pour faire les beaux jours littéraires d'un Domitien, écrivain creux et sonore, sans idées et sans passion, au point de vue politique l'innocence même. Il n'en faut pas moins souhaiter à toute époque des génies aussi richement doués que Tacite et Juvénal. Voilà la vraie, la pure littérature latine, sans mélange d'imitation grecque, vraiment nationale, âpre, énergique, romaine en un mot, abordant enfin la réalité contemporaine et la serrant d'une puissante étreinte; mais s'ils s'y intéressent, eux et les autres écrivains remarquables de ce temps, c'est de la même façon, par la haine. Dans un court intervalle de liberté, si le génie romain peut un moment respirer, si la parole lui est rendue, il se hâte d'en profiter pour maudire, pour se soulager entre deux oppressions, celle qui vient de finir, celle qui va suivre, et qu'il pressent avec la clairvoyance du désespoir. Sous l'empire, la littérature élevée est toute d'opposition : c'est une malédiction perpétuelle; c'est la satire sous toutes ses formes. Cette fois enfin la littérature

romaine est dans sa voie. C'est la satire historique chez Tacite et chez Suétone; c'est la satire morale chez Perse et Juvénal, âcre et contenue chez l'un, violente et débordée chez l'autre; c'est la satire philosophique chez Sénèque, la satire épique chez Lucain. L'histoire naturelle devient elle-même amère et véhémente contre l'homme et la nature chez Pline l'Ancien. Partout la haine d'autant plus amère et désespérée, qu'on sent bien qu'autre chose que le présent est impossible. Quelques-uns sont parfois d'une perspicacité étrange; la sombre imagination de Tacite, tout en maudissant ce qu'il voit, s'effraie encore plus de ce qui n'est pas encore: il prévoit les invasions des Barbares, ce second châtiment de Rome conquérante. Partout l'accent du désespoir, le dégoût du présent, la terreur de l'avenir.

Tous ont ce caractère commun aux époques d'oppression, d'avoir mauvaise idée de la nature humaine, de croire au mal, de se complaire amèrement à l'étalage de toutes les noirceurs et de toutes les bassesses dont notre nature dégradée est capable : le temps y prêtait sans doute, mais il est évident que Tacite par exemple ajoute encore à l'horreur réelle des actes l'horreur toujours plus noire des intentions supposées. Cette malveillance s'explique. Tous ces hommes, Lucain, Sénèque, Tacite, Juvénal, valaient mieux que leur siècle; il serait facile de le prouver, même pour les plus compromis d'entre eux. Tous aussi, nés avec une âme élevée et droite, ils avaient subi plus ou moins l'atteinte de la corruption contemporaine. Dans cette colère contre la dégradation de la société, il y avait donc, outre la révolte de la conscience, l'honorable rancune de gens qui avaient souffert de cette corruption de la façon la plus sensible à des gens de cœur, en y prenant part comme tout le monde. Rien ne rend moins indulgent et plus amer que le sentiment d'une faute personnelle; rien ne porte plus à croire à l'universel abaissement que de s'être soi-même abaissé. On ne nous cite, dans l'histoire des césars, qu'un homme chez qui l'indulgence s'alliât à la vertu la plus rigide; c'est aussi le seul que l'on cite comme n'ayant jamais failli, — le stoïcien Pœtus Thraséa.

A toutes ces causes morales, qui font de la littérature impériale une longue et souvent monotone invective, ajoutez encore ceci, que l'habitude oratoire, étouffée au Forum et au sénat, mais entretenue par les écoles, reparaît là où elle est le plus souvent inutile, dans la poésie, et qu'elle y donne parfois à une haine vraiment sincère l'accent déclamatoire qu'on a reproché à Juvénal et à Lucain. La forme venait encore ajouter à la monotonie du fond. Et pourtant cette littérature avait sa grandeur. Quoi qu'en dise la mythologie orientale, la définition du mauvais esprit n'est pas toujours celle-

ci : celui qui dit *non*. Il y a des temps où le beau rôle est de dire non ; mais combien incomplète est une poésie qui n'est qu'une protestation! combien insuffisante cette inspiration toute négative! La poésie vit d'amour et d'idéal, et la haine la plus généreuse est impuissante pour les grandes créations.

A côté de cette poésie énergique et monotone, que les césars ne soutinrent que par l'horreur qu'ils inspiraient, il y avait sans doute aussi la littérature officielle, innocente, encouragée : il y avait sous Domitien un rhéteur qui enseignait avec zèle l'art oratoire au temps où il n'y avait plus de tribune; il y avait des poètes épiques et lyriques comme Stace, des rédacteurs de commérages venimeux comme le spirituel et ordurier Martial, tous protégés par le pouvoir, et qui le flagornaient sans pudeur. La littérature protégée languissait, et pourtant jamais elle n'avait été plus choyée. Sous Néron comme sous Domitien, la renommée littéraire était devenue à Rome ce qu'elle n'avait jamais été sous la république, un titre pour arriver aux fonctions publiques. Un rhéteur parvenait aux magistratures à une époque, il est vrai, où la valeur en était un peu dépréciée. Silius Italicus et Quintilien furent consuls; mais le cheval de Caligula avait, dit-on, failli l'être. Pourtant, si ces honneurs étaient peu de chose, c'était un encouragement, une décoration, une satisfaction pour la vanité. Et puis Domitien y joignait des encouragemens plus solides. Aussi les écrivains fourmillaient; ils lisaient leurs poèmes devant des auditoires choisis. « La poésie a donné cette année, » écrivait naïvement un bel esprit, Pline le Jeune, comme s'il eût parlé de la récolte des figues et des raisins. Ainsi beaucoup d'écrivains et des encouragemens de toute sorte, voilà ce que la littérature trouvait enfin sous l'empire, ce que la république ne lui avait guère donné. D'où vient donc pourtant que cette littérature protégée se mourait si tristement?

Quand Asinius Pollion, au début de l'empire, voulut établir à Rome la première bibliothèque publique et en faire un véritable musée où les statues des grands écrivains figuraient à côté de leurs chefs-d'œuvre, il s'avisa d'un singulier anachronisme qui témoigne pourtant d'un cœur élevé. Il voulut placer la pensée dans un temple, sous la garde d'une divinité; il ne choisit pou elle ni le temple de Jupiter, ni celui de la Fortune : il l'installa dans l'atrium de la Liberté.

EUGÈNE DESPOIS.

LE

ROI FERDINAND II

ET

LE ROYAUME DES DEUX-SICILES

II.

LES RÉVOLUTIONS DE 1848, LA RÉACTION A NAPLES ET LE NOUVEAU ROI.[1]

I.

On attribue à Pie IX un mot d'une ingénuité profonde qui peint le caractère du pontife aussi bien que le mouvement de toutes ces révolutions italiennes surgissant à la fois à l'aube de 1848 comme le prologue fantasque de la grande explosion. Pie IX, dans ses heures d'anxiété, racontait l'histoire d'un enfant qui avait vu un magicien faire apparaître ou disparaître le diable, et qui, ayant voulu l'imiter, avait bien réussi à évoquer la redoutable apparition, mais avait oublié le secret de la conjuration pour chasser le fantôme. — Et cet enfant, ajoutait naïvement le pape, cet enfant, c'est moi. — C'est là en effet un des traits de ces révolutions qui naissaient d'un même souffle, secouaient bientôt toute direction et s'échappaient en effervescences capricieuses pour dégénérer en mouvemens confus et contradictoires. Lorsque dans le reste de l'Italie les princes prenaient l'initiative d'une politique nouvelle qui ralliait les populations en

(1) Voyez la livraison du 1er août.

les enflammant, le roi Ferdinand II s'isolait, résistait et traitait presque le pape de jacobin. Lorsque Rome, la Toscane, le Piémont en étaient encore aux réformes civiles et administratives, à ces premiers pas d'une laborieuse régénération pratique, Naples, d'un bond et sans nulle transition, s'élançait jusqu'au régime constitutionnel, accélérant la marche et hâtant les événemens. Lorsque tout semblait tendre à fondre les vieilles rivalités locales dans un sentiment commun de nationalité italienne, ce mouvement était brusqué par une explosion imprévue de l'esprit municipal. La Sicile allait entraîner Naples, Naples allait entraîner l'Italie, et désormais s'ouvrait cette carrière où éclate si souvent le mot des révolutions sans direction : il est trop tard!

C'est en Sicile que s'allumait la première étincelle, je viens de le dire. Enfermés dans leur île, les Siciliens ne laissaient point de partager les surexcitations de l'Italie entière, et sans cesser de donner à leurs sentimens une forme toute locale, ils demandaient, eux aussi, des réformes en invoquant les noms de Pie IX et des autres princes italiens. Ils allaient plus loin dès les premiers jours de 1848 : ils donnaient en quelque sorte rendez-vous au gouvernement en assignant un terme à leur patience, et, chose étrange, on vit une ville fixer le jour, l'heure, le lieu où une population tout entière se trouverait en armes, si elle n'avait point obtenu les réformes qu'elle demandait. C'est ainsi que le matin du 12 janvier 1848, à l'heure fixée, éclatait l'insurrection de Palerme, insurrection mal combattue d'abord, exaspérée par une répression impuissante, bientôt victorieuse et appuyée aux yeux de l'Europe d'une protestation du corps consulaire étranger contre un bombardement inutile. Le roi Ferdinand se hâtait d'envoyer un de ses frères, le comte d'Aquila, et des forces nouvelles pour réduire Palerme; mais quelques jours avaient suffi pour que l'insurrection devînt universelle et gagnât toutes les classes de la population, la noblesse, le peuple et le clergé lui-même. C'était moins un soulèvement politique ordinaire que l'insurrection frémissante de cette petite nationalité, qui dès le premier moment s'armait, s'organisait et se donnait pour chefs non de vulgaires agitateurs, mais des hommes considérés, de vrais Siciliens, dont le plus populaire était un ancien amiral, Ruggiero Settimo. Dans les premiers comités de la révolution sicilienne figuraient le duc de Terranova, le duc de Gualtieri, le marquis de Rudini, Stabile, La Masa, Castiglia. Alors à Naples on songea aux concessions, et le 18 janvier paraissaient plusieurs décrets royaux qui donnaient une autorité nouvelle aux consultes de Naples et de la Sicile, qui prononçaient la séparation administrative à peu près complète du royaume et de l'île, qui donnaient même à la presse une sorte de

droit de vivre qu'elle n'avait jamais eu. Ces concessions auraient suffi sans doute le 12, elles étaient tardives et impuissantes après une insurrection victorieuse, et le marquis de Spedalotto répondait avec hauteur au nom du gouvernement nouveau : « Les armes ne seront déposées, les hostilités ne seront suspendues que lorsque la Sicile réunie à Palerme en parlement adaptera à notre époque la constitution que notre pays a possédée pendant plusieurs siècles, qui a été réformée en 1812 sous l'influence de la Grande-Bretagne, et qui a été confirmée implicitement par un décret royal de 1816. » Ainsi en quelques jours la rupture était complète; de toute la Sicile, il ne restait plus au pouvoir des forces royales que la citadelle de Messine.

Et les événemens ne marchaient pas moins vite à Naples, où la révolution sicilienne faisait vibrer les âmes. Dans cette révolution, il y avait, il est vrai, une dangereuse pensée de scission; pour le moment, on ne voyait que la commotion imprimée à l'Italie entière et au royaume napolitain par une insurrection qui parlait de constitution et de nationalité. A Naples, l'agitation grandissait d'heure en heure aussi bien que dans les provinces de la Basilicate, de Salerne, qui commençaient à s'ébranler, et le gouvernement se voyait assiégé par cette marée montante de l'opinion surexcitée. Enfin arrivait le 27 janvier, journée grise et pluvieuse où une immense manifestation populaire remplissait les rues de Naples. Des drapeaux aux trois couleurs italiennes flottaient partout et étaient promenés aux cris de *vive la constitution!* Une circonstance servit singulièrement cette manifestation à sa naissance : le bruit se répandit tout à coup que le roi était prêt à donner spontanément cette constitution qu'on demandait, et la démonstration se grossit de tous ceux qui suivent le vent, qui ne voulaient pas être moins libéraux que le roi. Il n'en était rien cependant; Ferdinand II tenait ferme encore, ému sans doute des événemens de Palerme, agité de violens combats intérieurs, mais irrité autant qu'ému et décidé à résister. Déjà les troupes se serraient en bataille autour du palais. Le château Saint-Elme arborait le drapeau de la guerre, la bannière rouge. Trois coups de canon partaient des forts en signe d'alarme, et comme pour ouvrir les hostilités. Comment la collision s'arrêta-t-elle? Parce que le commandant du château Saint-Elme, le général Roberti, déclarait qu'il était prêt, en soldat loyal, à défendre le fort contre toute attaque, mais que s'il fallait tirer sur une population inoffensive, il préférait remettre sa démission au roi, et le roi lui sut gré, dit-on, de cette honnête franchise. De son côté, le général Statella, commandant de la garnison de Naples, parcourait la ville et revenait au palais avec la conviction qu'on se trouvait en face d'un mouve-

ment d'opinion irrésistible. D'autres encore ne se taisaient pas sur le péril. Il arriva ce qui arrive toujours : l'incertitude était la défaite d'une politique; l'orgueil du prince absolu hésitait et fléchissait. Après avoir résisté tant qu'il avait pu, Ferdinand II accomplissait trois actes qui étaient toute une révolution.

Le premier de ces actes fut l'abandon des deux personnages contre lesquels s'étaient amassées toutes les haines populaires : le confesseur du roi, Mgr Cocle, et le ministre de la police, le marquis Delcarretto. Celui-ci reçut par le général Filangieri l'ordre de s'embarquer instantanément sans revoir son maître, sans lui parler, sans pouvoir même changer de vêtemens, et le confesseur eut le même sort. La seconde concession royale fut la nomination d'un nouveau ministère dont le chef était le duc de Serra-Capriola, qui avait été longtemps ambassadeur à Paris. La troisième, la dernière et la plus grave concession enfin, était la proclamation publiée le 29 janvier et annonçant une constitution. Puis Naples entra en fête et en liesse, pensant avoir tout conquis avec ce mot de constitution. Le roi sortit à cheval, et la population se pressait autour de lui pour baiser ses mains. Moment de singulière et fugitive illusion! En trois pas, Ferdinand II avait fait plus de chemin que tous les autres princes de l'Italie depuis l'avénement de Pie IX. « Ils me poussent, je les précipiterai, » avait-il dit, et il les précipitait en effet, car la constitution à Naples, c'était à peu de jours d'intervalle la constitution à Turin et à Florence. Il ne manquait plus que la révolution de février pour précipiter tous ces princes à la fois et accomplir un miracle bien autrement étrange en mettant une constitution même à Rome. Le vice de cette situation, rattachée à tout ce qui se passait dans le reste de l'Italie et en Europe, était dans l'attitude d'indépendance et de séparation de la Sicile vis-à-vis de Naples, dans le mouvement violent imprimé avant l'heure par Naples aux autres états italiens, et dans l'explosion de la révolution de février tombant au milieu de tous ces élémens d'incohérence et d'incandescence propres à la péninsule. Tout changeait de face en quelques jours. La révolution de février surtout compromettait définitivement l'émancipation progressive de l'Italie en faisant éclater subitement une guerre d'indépendance au nord de la péninsule, en évoquant du même coup le plus redoutable ennemi de tout affranchissement national aussi bien que de toute réforme sérieuse des institutions, — l'esprit révolutionnaire.

II.

Ainsi se dessinait une situation que les événemens de France semblaient rendre plus facile en apparence, qu'ils rendaient désastreuse en réalité. Naples tout particulièrement sortait de cette crise des deux premiers mois de 1848 avec une constitution nominale, une administration décomposée, une population éblouie, un roi marchant à contre-cœur sous le coup d'une nécessité qu'il subissait sans conviction, et un ministère qui avait plus de bonne volonté que de force. Le malheur du royaume napolitain, en ce moment où tout était à faire et à organiser, fut de n'être point gouverné et d'aller à la grâce de Dieu ou à la diable pour mieux dire, comme l'Italie tout entière d'ailleurs. Le premier ministère constitutionnel formé à Naples eut deux phases répondant au mouvement graduel des choses, fiévreuses et tourmentées comme cette expérience où se précipitait tête baissée la péninsule : l'une de ces phases allant du 29 janvier au 6 mars, l'autre se déroulant du 6 mars au 3 avril.

Dans la première période, le cabinet napolitain avait pour chef, je l'ai dit, le duc de Serra-Capriola, un diplomate de la vieille école, et il comptait en outre le prince Dentice, le prince Torella, le baron Bonanni, le commandeur Scovazzo, hommes honnêtes, éclairés, environnés surtout d'une grande considération, mais qui étaient jetés à l'improviste à la tête du pouvoir dans des circonstances extraordinaires pour lesquelles ils étaient peu faits. Le 6 mars, un élément nouveau se faisait jour dans le ministère. A côté du prince Cariati, ancien officier de Murat, diplomate de 1820 et gentilhomme de manières supérieures, qui était appelé aux affaires étrangères, le nouveau ministre de la justice, Charles Poerio, qui depuis le 29 janvier avait dirigé la police du royaume, était un type de libéralisme et de patriotisme éclairé. L'économiste Giacomo Savaresę devenait ministre des travaux publics. Un personnage assez mystérieux, qui depuis a joué un certain rôle dans les révolutions italiennes, entrait dès lors presque furtivement au pouvoir : c'était M. Aurelio Salicetti, connu comme professeur de législation, remarqué depuis peu comme intendant de la province de Salerne, homme d'ailleurs résolu et opiniâtre; mais dans cette double combinaison, singulièrement incohérente et toujours placée sous la présidence du duc de Serra-Capriola, le chef réel, l'âme, le conseil du gouvernement napolitain, fut le ministre de l'intérieur, M. Bozzelli, appelé dès les premiers jours au pouvoir. Francesco Paolo Bozzelli était la personnification de ce régime constitutionnel qui naissait au milieu des orages. Mêlé depuis longtemps à la politique, ayant vécu près de

vingt ans dans l'exil en France, en Angleterre et en Belgique, chef de tous les comités libéraux napolitains depuis sa rentrée, emprisonné plusieurs fois par le pouvoir absolu, publiciste renommé, il semblait réunir tous les titres à ce premier rôle que les événemens lui décernaient d'une façon si soudaine; sa popularité était immense. On n'espérait qu'en Bozzelli, on ne jurait que par Bozzelli. Malheureusement ce dictateur d'un jour ne justifiait guère la confiance sans bornes qu'on mettait en lui. C'était un esprit léger, superficiel et impuissant, un libéral de 1820 en politique, un sensualiste du dernier siècle en philosophie, et en littérature un élégant architecte de paroles sonores. « Figurez-vous, dit un des plus ingénieux et des plus sincères historiens des révolutions napolitaines, M. Massari, figurez-vous un homme avec l'intelligence pleine des principes philosophiques de Destutt-Tracy et du père Soave, avec l'esprit arcadique de l'abbé Chiari, riche d'études, mais pauvre d'idées politiques, habile dans la dispute, obstiné et orgueilleux...» La mauvaise fortune de Naples faisait tomber ses destinées en de telles mains. Le ministère dont M. Bozzelli était l'âme avait tout à faire, et il ne fit rien. Il avait surtout à pourvoir à trois grandes nécessités du moment : créer la politique nouvelle de Naples dans ses rapports avec l'Italie, régler les affaires de Sicile et se hâter de mettre en pratique le régime constitutionnel pour gagner de vitesse l'esprit de désordre, toujours prompt à se glisser dans ces crises de régénération.

Une des plus singulières erreurs de cette fraction du libéralisme qui montait au pouvoir à Naples fut son indifférence pour tout ce qui se passait en Italie. Pour ces libéraux napolitains de la première heure, le monde finissait au Garigliano, à Fondi et à Terracine, et par une curieuse coïncidence ils se trouvaient merveilleusement d'accord sur ce point avec le roi, qui, lui du moins, était logique dans ses vues et dans ses idées en repoussant le drapeau tricolore italien. Avec un esprit plus élevé et plus large, M. Bozzelli eût saisi aussitôt l'intime connexion qui existait entre la question nationale et la question de liberté politique; il eût vu que la possibilité du régime constitutionnel à Naples tenait à l'affranchissement du nord de l'Italie, par une raison bien simple. Les souverains napolitains étaient liés à la cour de Vienne par un traité de 1815 qui interdisait tout changement politique. Tant que l'Autriche régnait à Milan, il était douteux qu'un essai constitutionnel quelconque pût être durable dans le midi de l'Italie. L'erreur était possible peut-être avant la révolution de février, elle ne l'était plus lorsque la guerre éclatait en Lombardie et qu'il n'y avait plus que deux camps, celui de l'indépendance italienne et celui de l'Autriche. La politique de

M. Bozzelli restait cependant la même, pleine de froideur et d'hésitations. Les premiers événemens qui chassaient les Autrichiens de Milan étaient célébrés partout en Italie, excepté à Naples, où le gouvernement ressentait plus d'inquiétude que d'enthousiasme. Au fond, il y avait une certaine jalousie à l'égard du Piémont, et on inventait même dès lors un mot de polémique pour caractériser ironiquement les partisans d'une politique plus italienne : c'étaient des *albertistes*. Le ministère, il faut le dire, était encouragé dans son attitude par la diplomatie anglaise, qui, chose singulière, semblait favoriser les tentatives d'indépendance de la Sicile, et d'un autre côté rappelait au gouvernement de Naples les traités qui garantissaient la situation légale de l'Autriche en Italie.

Ce ne fut que vers le 25 mars 1848 que, pressé par l'opinion, le cabinet napolitain se décidait à un acte en apparence un peu significatif. Le nouveau ministre des affaires étrangères, le prince Cariati, prenait l'initiative d'un projet de ligue italienne qu'il envoyait à Rome, en appelant une délibération de tous les gouvernemens. Le cabinet de Turin eut tort sans doute de ne point faire immédiatement un plus sympathique accueil à ces ouvertures aussi bien qu'aux propositions analogues émanées de Rome. Dans tous ces projets cependant, qu'ils vinssent de Rome ou de Naples, il est une chose à considérer : c'est qu'on s'arrangeait pour laisser peser sur le Piémont tout le poids d'une lutte où le roi Charles-Albert trouvait sans doute l'agrandissement de sa maison, mais où l'Italie entière trouvait aussi la garantie de son indépendance et de sa liberté. Ce projet de ligue italienne n'était en d'autres termes qu'un moyen de se dispenser pour le moment et tant qu'on le pourrait d'envoyer des soldats à l'armée qui combattait en Lombardie. Le gouvernement de Naples faisait une concession à l'opinion sans apercevoir distinctement l'intérêt du royaume du midi dans l'affranchissement national de l'Italie.

La politique du ministère du 29 janvier n'était pas plus heureuse dans les affaires de Sicile. L'insurrection sicilienne était sans doute une difficulté immense par les violentes antipathies qu'elle mettait en jeu. Au lieu de chercher à résoudre cette difficulté par une habile et opportune douceur, on la laissa s'aggraver en faisant des concessions toujours tardives à une insurrection victorieuse. Un moment on se flatta de ramener les Siciliens par la constitution promise le 29 janvier; mais la question s'était singulièrement envenimée. Les circonstances avaient marché, et avec elles les méfiances s'étaient accrues. La nouvelle des événemens de Naples fut accueillie froidement, avec une sorte de réserve fière, à Palerme, — et aux premières communications du ministère napolitain le chef du mouvement insurrectionnel, Ruggiero Settimo, répondit,

comme l'avait fait déjà le marquis de Spedalotto, que la Sicile ne déposerait les armes que lorsqu'un parlement se serait rassemblé à Palerme pour adapter aux temps nouveaux la constitution de 1812. « Nous pouvons seulement ajouter, disait-il par un vain palliatif, que notre vœu incessant est de nous rattacher au royaume de Naples par des liens particuliers qui doivent être sanctionnés par le parlement de Sicile, et de former ensemble deux anneaux de la belle confédération italienne. » La déclaration était nette, la Sicile persistait plus que jamais dans la voie où elle était entrée, voie fatale, d'où tous les patriotes de l'Italie, et Gioberti était du nombre, cherchaient à la détourner, mais où la retenait une méfiance invincible, doublée par l'exaltation de la lutte. Les conjonctures étaient pressantes, le parlement sicilien devait se réunir le 25 mars, et par cette réunion, qu'aucune décision souveraine n'avait encore sanctionnée, la rupture était en quelque sorte consommée.

C'est alors que le gouvernement de Naples prenait une résolution suprême qui coïncidait avec la modification ministérielle du 6 mars. Le cabinet, cédant à la nécessité, légalisait la convocation du parlement sicilien, et en même temps rendait plusieurs décrets qui créaient tout un ordre nouveau dans les rapports de Naples et de la Sicile. Les Siciliens devaient avoir une administration et un parlement séparés, des ministres propres, un lieutenant gouvernant l'île au nom du roi, et ce lieutenant était l'homme qui personnifiait la révolution sicilienne, Ruggiero Settimo. Un ministère spécial de la Sicile était créé à Naples, et ce ministère nouveau était confié à un homme estimé, le commandeur Scovazzo. Ces concessions étaient larges, et allaient assurément au-devant de toutes les prétentions légitimes des Siciliens. Ce fut lord Minto, alors à Naples, qui se chargea de les porter à Palerme et de négocier la paix. Lord Minto allait-il à Palerme avec le vif désir d'être heureux dans sa mission? N'avait-il pas une faiblesse secrète pour cette constitution de 1812 que les Siciliens invoquaient, et qui rappelaient un temps de toute-puissante influence pour l'Angleterre, un temps qui pouvait renaître encore? Toujours est-il que les décrets du 6 mars ne suffirent plus pour combler l'abîme qui s'était creusé entre la Sicile et Naples. Les Siciliens, aigris et pleins d'ombrages, réclamaient désormais un vice-roi investi de toutes les attributions de la souveraineté, l'exclusion de tous les soldats napolitains, l'institution d'une armée sicilienne; en d'autres termes, ils voulaient une indépendance politique à peu près complète. Et ici encore revenait le mot fatal de cette situation : il était trop tard! Ce qui eût paru merveilleux et inattendu un mois avant n'était plus considéré que comme un expédient pour tromper la Sicile. Les Siciliens cédaient visiblement à

une désastreuse inspiration de patriotisme municipal outré. Pour une indépendance locale chimérique, ils se risquaient dans une grande et compromettante aventure; par leur refus, ils créaient de l'irritation, de l'embarras à Naples, et par leur passion d'isolement ils jetaient un élément de perturbation de plus dans cette malheureuse Italie, déjà si divisée. Les Siciliens se trompaient donc dans leur intérêt même comme dans l'intérêt de l'Italie, et le gouvernement de Naples s'était bien plus dangereusement trompé en laissant par ses indécisions s'aggraver la rupture, en faisant attendre des concessions qui eussent été plus que suffisantes un mois auparavant pour maintenir l'union. Le nouveau ministre de la Sicile à Naples, le commandeur Scovazzo, qui était un Sicilien, et qui avait eu la plus grande part à cette tentative de transaction du 6 mars, quitta le pouvoir, navré des malheurs qu'il prévoyait.

Mais c'est surtout à l'intérieur que l'imprévoyante inertie du ministère Bozzelli se manifesta et porta ses fruits. Le 29 janvier 1848, la constitution était promise; le 10 février, elle fut publiée; le 24, — étrange rapprochement! — le 24 février, tandis qu'une révolution s'accomplissait à Paris, le roi Ferdinand jurait sur le saint Évangile cette constitution qui ouvrait pour le royaume napolitain une ère nouvelle. C'était le moment d'agir avec une énergique résolution, de faire sentir au pays la main d'un pouvoir ferme et bienfaisant, d'organiser le régime nouveau, de le préserver, s'il le fallait, de ses propres excès, en désarmant les inimitiés secrètes qui ne pouvaient manquer de triompher de ses défaillances. M. Bozzelli crut sans doute qu'il suffisait de rédiger une constitution modelée sur cette charte française qui en ce moment même était emportée par un orage, et cela fait il s'arrêta, laissant le pays sans direction, entre le régime absolu légalement abrogé et le régime nouveau qui était tout entier à créer. Des lois les plus essentielles qu'il y avait à faire, les unes étaient faites à la légère comme la loi électorale et la loi sur la garde nationale, les autres étaient complétement oubliées. A mesure que la nécessité parlait, on rendait des décrets sur les attroupemens, sur les abus de la presse. Le ministère n'avait pas plus de politique intérieure qu'il n'avait de politique extérieure; il allait au hasard. Qu'en résulta-t-il? C'est que le désordre ne tarda pas à se montrer et à envahir le pays sous toutes les formes. L'impuissance de la politique ministérielle, aggravée par la contagion de la révolution française, permit à un parti plus avancé de se faire jour, d'agiter, de passionner les esprits.

Rien n'est assurément plus périlleux pour un pays que ce passage subit d'une compression universelle à une liberté encore mal définie. Une presse effrénée se produisit bientôt à Naples. Le droit d'écrire,

affranchi de toute règle, devenait le droit d'injurier, de diffamer, de fouiller jusque dans les plus secrets replis de la vie privée. De petits journaux répandaient partout les plus affreuses divulgations personnelles et ne tarissaient point d'excitations. Le préfet de Naples voulut avertir les imprimeurs qu'il leur retirerait l'autorisation d'imprimer; la presse redoublait de violence. A Naples comme à Rome, comme dans l'Italie entière à cette époque, la politique avait fini par devenir une manifestation populaire en permanence. Sous tous les prétextes, de nouveaux rassemblemens se formaient; on allait sous les fenêtres des ministres en processions tumultueuses, et à ces démonstrations des rues se joignaient des réunions qui étaient de véritables clubs. L'une de ces réunions se tenait au *café Buono* et se composait de la jeunesse la plus ardente. C'était ce que le roi appelait ironiquement la *chambre des communes*, non sans triompher un peu de ces excès de la liberté que les ministres toléraient par crainte ou par faiblesse, et à coup sûr par impuissance. Dans les provinces, ce fut bien pis encore. On vit se produire une sorte de communisme pratique. Les paysans refusaient de travailler ou procédaient de leur autorité propre à une distribution des récoltes plus conforme à leur intérêt. Quelquefois, comme dans la Calabre, ils se partageaient entre eux les biens domaniaux. L'un des historiens des révolutions de l'Italie, M. Ricciardi, raconte, il est vrai, que « ces partages, bien que très illégaux, se faisaient avec un ordre admirable. » Ce n'était pas moins un signe curieux de l'anarchie profonde qui avait si rapidement envahi le pays, et qui se manifestait dans les provinces comme à Naples bien que sous des formes différentes.

Deux faits mirent particulièrement en relief cette anarchie au double point de vue de la politique extérieure et de la politique intérieure de Naples. Le cabinet du 29 janvier, on l'a vu, était singulièrement froid pour tout ce qui touchait à la nationalité italienne. Or c'était justement un des points sur lesquels il y avait une divergence profonde entre le gouvernement et l'opinion. Au premier bruit de la révolution de Paris, de la révolution de Vienne, des journées de Milan et de la guerre de l'indépendance, les démonstrations éclatèrent aux cris de *en Lombardie! aux armes!...* Et tout cela finit par une violente manifestation contre l'ambassade autrichienne, dont on brûla le pavillon et les armes. L'Autriche était alors représentée à Naples par cet altier personnage, le prince Félix Schwarzenberg, qui ne voyait dans la nationalité italienne qu'une creuse utopie. Il s'irrita fort naturellement en voyant les armes impériales brûlées, et il demanda sur-le-champ une satisfaction. Sa demande était simple; mais le gouvernement, avec la meilleure

volonté d'ailleurs, eût été bien embarrassé de lui donner la réparation qu'il demandait, et le prince Schwarzenberg partit le cœur plein de ressentiment en disant : « Je reviendrai d'ici à quelques mois! » de telle sorte que le ministère resta avec l'embarras de la rupture sans avoir le mérite d'une politique plus nationale. Un autre jour ce fut l'expulsion des jésuites arrachée par ce procédé sommaire des manifestations tumultueuses. Cette terrible question s'était déjà élevée plus d'une fois dans le conseil sans que les ministres pussent arriver à prendre une résolution; ils n'osaient ni défendre les jésuites ni les bannir. Les agitateurs s'en mêlèrent, et on entoura en tumulte la maison de l'ordre en réclamant le départ des pères. Les ministres coururent au palais, ne sachant quoi résoudre, n'ayant pu prévenir la sédition et n'osant la réprimer. Ils s'arrêtèrent à un moyen terme qui consistait à renvoyer dans leurs foyers les jésuites napolitains et à embarquer les autres; mais ce n'était point l'affaire de la manifestation, qui voulait l'expulsion de tous les jésuites sans distinction, et ceux-ci furent en effet tous embarqués par l'autorité des agitateurs, qui se montrèrent impitoyables. Il y avait un de ces malheureux religieux qui était agonisant; il ne fut pas moins transporté dans une voiture découverte : deux autres religieux récitaient auprès de lui les prières de la dernière heure, et ce spectacle dramatique ne laissait point d'émouvoir le peuple. La vraie politique eût été de marquer hardiment ce qui était juste, ce qui était possible, et d'arracher par une action vigoureuse ce régime nouveau au danger des agitations indéfinies. Le ministère n'en fit rien. Après deux mois, il se trouvait entre un parti ardent qui dépassait déjà dans ses aspirations, dans ses idées, cette constitution qui venait à peine de naître, et tous ces désordres qui effrayaient les esprits, en suspendant l'activité du pays, en appauvrissant le peuple, provoquaient une certaine réaction et devenaient un sujet de triomphe et d'espoir pour l'absolutisme. En deux mois, M. Bozzelli avait usé sa popularité, qui était immense; il disparut sous une sorte d'animadversion universelle, abandonné de quelques-uns de ses collègues tels que Salicetti et Poerio, et laissant le pays dans une situation déjà singulièrement compromise. Ainsi avait vécu, ainsi finissait le premier ministère constitutionnel napolitain.

III.

Un effort était possible encore peut-être, et dans tous les cas il était désirable, pour redresser cette politique, pour la relever à la hauteur d'une politique constitutionnelle et nationale et ressaisir la direction de l'opinion. Cet effort fut tenté par un ministère labo-

rieusement formé le 3 avril au milieu de l'excitation publique et des dissensions déjà flagrantes des partis. Ce ministère se composait d'hommes aux intentions les plus droites et les plus sincères. Il avait pour chef Carlo Troia, esprit élevé, historien éminent, ami de la papauté et de l'Italie, libéral modéré, qui était à Naples ce que le digne comte Balbo était à Turin, et qui portait au pouvoir un vif amour du bien, surtout un grand désir de conciliation. Ses cheveux blancs inspiraient le respect, et sa douceur excitait la sympathie. Parmi les membres du nouveau cabinet napolitain, on comptait le marquis Louis Dragonetti, connu par son passé libéral et son patriotisme tout italien; l'avocat Raffaelle Conforti, renommé comme orateur; M. Imbriani, âme impressionnable et ardente, beau-frère de Charles Poerio; M. Scialoia, jeune et habile esprit, qui a été depuis professeur d'économie politique à Turin; le comte Pietro Ferretti, fort expert en finances et en industrie, ce même Ferretti dont je parlais un jour en décrivant les malheurs des émigrations italiennes (1). Ferretti était d'Ancône, non de Naples, et sa présence dans le conseil semblait un gage de plus pour les autres états de la péninsule. Le ministère du 3 avril, composé de ces hommes et de quelques autres, se mit aussitôt à l'œuvre. Il modifia la loi électorale en abaissant le cens, fixa les élections au 15 avril, organisa la garde nationale, mit la main à la réforme de la magistrature. Il se préoccupa surtout de la question nationale, de la participation de Naples à la guerre de l'indépendance.

C'était là, sans contredit, la première raison d'être du cabinet, et M. Troia n'obéissait pas seulement à un mouvement de patriotisme italien; il avait une autre pensée. « C'est en Lombardie, disait-il au roi, que votre majesté retrouvera la couronne de Sicile. » Aussi, dès le 7 avril, la guerre était-elle formellement déclarée à l'Autriche. La flotte napolitaine cinglait vers l'Adriatique, et un corps d'armée était expédié vers le nord de l'Italie sous le commandement du général Guillaume Pepe, patriote ardent, soldat vieilli et politique puéril, qui venait de rentrer de l'exil. Un nouveau ministre, M. Pietro Leopardi, allait représenter Naples à Turin et au camp piémontais en Lombardie, et en même temps des plénipotentiaires partaient pour Rome avec la mission de travailler à l'organisation de la ligue italienne. Tous ces actes s'éclairaient d'une proclamation royale où Ferdinand II arborait nettement, ouvertement, le drapeau de l'indépendance de l'Italie. « Les destinées de la patrie commune vont se décider dans les plaines de la Lombardie, disait le roi le 7 avril, et tout prince, tout peuple de la péninsule

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1859, *Une Vie d'Émigré italien.*

est en devoir de prendre part à la lutte qui doit assurer l'indépendance, la liberté et la gloire de l'Italie. Pour nous, bien que pressé d'autres nécessités qui occupent une partie de notre armée, nous entendons concourir de toutes nos forces à cette lutte. Nos frères nous attendent, et nous ne manquerons pas là où il y aura à combattre pour le grand intérêt de la nationalité italienne. » Ce n'était pas sans peine, à vrai dire, que le ministère emportait ces résolutions généreuses. La politique italienne avait à Naples de nombreux et ardens adversaires. Un homme assez connu, M. Luigi Blanch, combattait publiquement dans un journal l'expédition de Lombardie par toute sorte de raisons stratégiques et politiques. Un conseil militaire fut tenu, et tous les généraux étaient opposés à la guerre. L'un des ministres, le colonel Degli Uberti, proposait tout simplement un camp d'observation dans les Abruzzes. Un autre membre du cabinet, le ministre de la justice, Ruggiero, voulait que si on déclarait la guerre à l'Autriche, ce fût avec le dessein de placer l'Italie unie sous le sceptre de Ferdinand II, ce qui était une autre manière de combattre par une chimère l'expédition de Lombardie. Il en résultait que, même après la déclaration de guerre, il restait un foyer permanent d'hostilités et de contradictions où le roi trouvait un appui et comme une force de réaction toujours disponible contre la politique qu'il subissait.

Ce n'était là cependant qu'un des embarras du cabinet du 3 avril. La difficulté la plus sérieuse, l'impossibilité, dirai-je, était dans l'anarchie intérieure léguée par le ministère Bozzelli, dans la scission violente qui s'était déjà déclarée au sein du libéralisme napolitain. Une opposition radicale avait eu le temps de naître et de se propager, soit par suite de la mortelle inaction de M. Bozzelli, soit sous l'influence de la révolution de France; elle avait son programme et son chef. Ce chef était M. Aurelio Salicetti, qui avait fait une courte apparition au ministère le 6 mars avec Charles Poerio. M. Salicetti, qui n'avait de commun que le nom avec le Salicetti d'autrefois, n'était point alors ce qu'on l'a vu depuis, un des triumvirs de la république romaine, un sectateur de M. Mazzini, qui a fini, dit-on, par se ranger. C'était un homme de résolution et de volonté énergique, qui dans son passage au pouvoir demandait que le gouvernement fût dans le conseil, non dans les rues, et que la constitution devînt une réalité. Malheureusement M. Salicetti n'avait pas toujours un langage et des allures conformes aux usages de la cour; il affectait des airs de tribun, et de plus dans son visage, aux traits droits et secs, on distinguait je ne sais quelle vague ressemblance avec Robespierre. Il eut une courte fortune ministérielle, et il tomba du pouvoir pour se relever dans l'opposition avec un programme

dont les principaux articles étaient la réforme du statut du 10 février, l'abolition de la chambre des pairs et la transformation de la chambre des députés en une sorte d'assemblée constituante.

Lorsque le plus simple bon sens conseillait aux libéraux napolitains de se serrer autour de cette légalité constitutionnelle naissante, de chercher leur unique et souveraine garantie dans la stricte application des institutions sanctionnées par le roi, M. Salicetti prenait la dangereuse initiative d'une agression systématique contre le régime nouveau. Ce fut là désormais le mot d'ordre de tous les esprits ardens, de tous les fauteurs de tumultes, de telle sorte que même avant d'avoir été essayée, cette constitution du 10 février disparaissait dans le mouvement des passions contraires. Cette scission du libéralisme napolitain fit la faiblesse du ministère du 3 avril; elle déteignait pour ainsi dire sur sa politique. En voulant faire une certaine part au programme de M. Salicetti par de vagues promesses, le cabinet Troia froissait les vrais constitutionnels sans désarmer les libéraux exaltés; il livrait la légalité sans profit pour la paix, et il finissait par être, sinon aussi impopulaire que le ministère Bozzelli, du moins aussi impuissant en face de l'anarchie chaque jour croissante. Le désordre était immense en effet, et prenait quelquefois les formes les plus curieuses, depuis celles des tumultueuses sollicitations d'emplois jusqu'aux manifestations socialistes. Un jour, le ministre des finances, le comte Ferretti, étant sur le point de se rendre au palais pour assister à un conseil, dit à la foule qui attendait son audience qu'il ne pouvait l'entendre. Le garde national qui était en sentinelle se tourna aussitôt vers le comte Ferretti et lui dit d'un ton superbe : « Avant d'être ministre du roi, vous êtes ministre du peuple, et vous ne devez pas aller au palais; restez ici. » Le comte Ferretti eut beau protester, il dut céder à cette singulière injonction. C'est ainsi qu'on marchait aux élections d'où allait sortir le premier parlement napolitain.

Qui pouvait trouver un avantage au milieu de tant d'anarchie et de toutes ces contradictions de l'opinion suscitées à la fois par les questions intérieures, par les affaires de Sicile comme par la guerre de la Lombardie? Ce n'était assurément ni la liberté ni l'Italie. Après une expérience orageuse de trois mois, le roi seul avait gagné plus qu'il n'avait perdu, et se trouvait dans une situation en apparence diminuée, en réalité bien plus forte que celle où il était au lendemain du 29 janvier. C'est là ce qu'on aurait pu saisir assez distinctement. Les prétentions extrêmes des Siciliens affaiblissaient les sympathies que leur cause inspirait et promettaient à Ferdinand l'appui des Napolitains. Les divisions mêmes du libéralisme au sujet de l'expédition de Lombardie devenaient pour ce prince le

gage d'une certaine liberté d'action à un moment donné. Sans doute le roi avait fait de graves concessions en faisant offrir aux Siciliens des conditions qui devaient répugner à sa fierté, en prenant parti contre l'Autriche, en envoyant ses soldats à la croisade italienne sous la conduite du vieux Pepe; mais en tout cela il n'était lié que par des nécessités temporaires, et la solution de toutes ces difficultés était plutôt dans la question intérieure elle-même. Or ici encore, à travers la confusion universelle, tout tournait en faveur de la puissance royale.

Lorsque les intérêts étaient sans cesse alarmés par la révolution en permanence, par les manifestations des rues, par les clubs aussi bien que par une presse effrénée, ils s'irritaient contre un régime qui ne se traduisait qu'en désordres, et ils oubliaient presque les violences du pouvoir absolu. Lorsque les partis extrêmes semblaient vouloir ouvrir une ère d'agitations indéfinies, les constitutionnels sincères se ralliaient au prince et soutenaient son autorité. La magistrature, toujours menacée d'une épuration, travaillait de tous ses efforts à une réaction. Lorsque les libéraux, avec autant de légèreté que d'inintelligence, poursuivaient l'armée de leur haine et de leurs déclamations injurieuses, ils ne voyaient pas qu'en cherchant à humilier cette armée, ils l'irritaient contre le régime constitutionnel, ils la rattachaient au roi, et se faisaient un ennemi terrible de l'esprit militaire. Lorsqu'enfin l'opposition voulait arrêter au passage un article du statut en empêchant la réunion d'une chambre des pairs, elle ne remarquait pas qu'elle donnait le plus périlleux exemple, et que si la constitution pouvait être violée dans un sens, elle pouvait sans nul doute être violée dans un autre sens. Je ne dis pas que le roi ne fût point sincère dans cette expérience où tout le monde était engagé; seulement c'était, si l'on me passe le terme, un joueur habile et serré qui visiblement n'avait pas dit son dernier mot et qui attendait, flattant ceux dont il pouvait se servir, cédant quand il ne pouvait faire autrement, et maintenant ses avantages là où tous les hommes perdaient leur popularité. Aussi après trois mois il y avait à Naples une sorte de duel latent entre la liberté nouvelle, qui se perdait déjà dans l'anarchie, et le pouvoir absolu, qui sentait renaître ses forces du sein de la confusion. C'était la moralité de cette histoire de trois mois, et elle avait presque en ce moment un intérêt européen.

IV.

Qu'on se représente en effet cette situation au mois de mai 1848. On touchait à une crise solennelle. En Europe, après l'étourdisse-

ment de la première explosion, de cette grande surprise de février, suivie de tant d'autres, une lutte semblait imminente entre la révolution, enivrée d'elle-même, et les forces conservatrices, ralliées dans le péril. En Italie, la guerre de l'indépendance, marchant à grands pas sous la vaillante conduite de Charles-Albert, était tout à la fois harcelée par la révolution, qui déjà la compromettait, et arrêtée dans son élan par l'encyclique papale du 29 avril, qui semblait retirer l'âme et la main du pontife de la croisade italienne. A l'extrémité de la péninsule, Naples offrait comme un résumé de cette situation.

Les élections venaient d'avoir lieu, et le scrutin, ouvert pour la première fois, n'offrait pas un résultat précisément défavorable. Tandis que M. Bozzelli était exclu par les électeurs pour son impuissance et pour les vues étroites qu'il avait montrées, M. Salicetti était également repoussé pour ses idées avancées et pour les soupçons de radicalisme qui pesaient sur lui. Le parti révolutionnaire ne comptait pas plus de vingt membres élus. La majorité était au fond l'expression d'un mouvement d'opinion modérée. Elle ne voulait sans doute rien de plus que la constitution; mais cette majorité subissait sans le savoir, sans le vouloir peut-être, l'influence des idées vagues et indéfinies propagées depuis deux mois; elle avait toute l'inexpérience d'une assemblée nouvelle sortie d'un pays jeté lui-même subitement dans toutes les agitations de la vie politique. Elle aurait eu besoin de s'appuyer à un pouvoir fort et sympathique qui, en représentant la même mesure d'opinion, eût pu la diriger; elle arrivait enfin dans une heure de tension extrême. Y avait-il dans l'esprit du roi une pensée préméditée de réaction, le dessein arrêté de reconquérir par l'épée dans un combat ce qu'il avait été obligé de concéder à la force des choses? Rien ne le prouve. Y avait-il dans l'ensemble du libéralisme napolitain une pensée menaçante pour la dynastie? Les républicains, bruyans sans doute, étaient en petit nombre, et avouaient leur faiblesse. Ils se sentaient peu populaires. Cependant, s'il n'y avait point une hostilité directe, il y avait des passions et des ombrages. Les libéraux se défiaient du roi, et le roi se défiait de tout, prêt à accepter le combat, qu'il prévoyait sans vouloir le provoquer. « La mine était chargée de poudre, dit M. Massari dans ses *Casi di Napoli;* il ne manquait qu'une étincelle pour l'enflammer, et cette étincelle fut la question du serment, » à l'occasion de l'ouverture du parlement, le 15 mai 1848.

On était à la veille de cette journée fatale qui devait marquer l'inauguration du régime constitutionnel à Naples, et qui allait finir dans le sang. Les députés se réunirent en assemblée prépara-

toire au palais de Monte-Oliveto, et ils se donnèrent pour président d'âge un archiprêtre octogénaire, vieux libéral de 1799, M. Cagnazzi. Leurs scrupules s'émurent aussitôt de la nature du serment qui leur était proposé : ils devaient jurer de professer et de faire professer la religion catholique, de demeurer fidèles au « roi des Deux-Siciles, » et d'observer la constitution du 10 février. Sans parler du premier point, facile à modifier, les députés napolitains voyaient dans le second et le troisième article un engagement pris au sujet de la Sicile et une abdication du droit de réformer la constitution. Ils n'eurent plus qu'une pensée, celle de s'affranchir de ce serment. Là était le point de départ d'une négociation étrange et acerbe ouverte entre l'assemblée de Monte-Oliveto et le palais, — négociation où le roi avait véritablement tous les avantages. Les députés napolitains ne remarquaient pas deux choses : d'abord qu'ils formaient une réunion dépourvue de tout caractère légal pour délibérer, et en outre qu'ils créaient un état tout révolutionnaire en prétendant se réserver le droit de réformer une constitution à laquelle le roi lui-même avait prêté serment le 24 février.

Engagés dans cette voie par imprévoyance, ils persistèrent par une susceptibilité vaine, et la querelle s'envenima au point de devenir un de ces prétextes dont les agitateurs s'emparent toujours pour fomenter les séditions. Sur quoi se fondaient les députés de Monte-Oliveto? Ils ne pouvaient invoquer que les vagues promesses du ministère, le programme du 3 avril, qui en tous les cas n'était qu'un programme de cabinet, et ne pouvait être mis en balance avec la constitution. Le ministère se trouvait ainsi mis en jeu, pris entre l'assemblée de Monte-Oliveto et le palais. Il se prodigua en efforts de conciliation. Le ministre de l'intérieur, M. Conforti, les larmes dans les yeux, suppliait les députés de ne point prolonger cette lutte, de penser à l'Italie et à la guerre de l'indépendance nationale. Les mêmes efforts étaient tentés au palais. Enfin le roi, montrant jusqu'au bout un singulier sang-froid et même de la modération, se décidait à consentir à la suppression du serment, et l'assemblée de Monte-Oliveto semblait victorieuse; mais dans l'intervalle, — ces débats n'avaient pas duré moins de vingt heures, — l'agitation extérieure avait étrangement grandi : la rue de Tolède s'était hérissée de barricades jusqu'aux abords du palais, si bien que, le matin du 15 mai, l'insurrection était partout menaçante. Les députés ne s'étaient pas rendu compte de cette crise, ouverte par leur inexpérience; le roi ne s'y trompa point : il vit que si, après avoir cédé devant une assemblée, il cédait encore devant les barricades, la royauté disparaissait, que s'il résistait, il marchait à une bataille, et il prit son parti. Il accepta le combat, appuyé sur une armée fidèle serrée autour du palais.

Quels étaient ces agitateurs qui remplissaient les rues et ne voulaient point perdre cette occasion d'essayer leurs forces? Ce n'étaient point assurément des partisans du régime constitutionnel. Les députés eux-mêmes essayaient inutilement de les apaiser et de faire tomber les armes de leurs mains. Le vieux général Gabriel Pepe, qui venait d'être mis à la tête de la garde nationale, était envoyé vers eux et était insulté comme un traître. Qui prenait la triste initiative de cette lutte? C'est ce qu'on n'a pu savoir. Le feu commençait à onze heures du matin, et dès lors Ferdinand était tout entier au combat. « Les premiers coups de feu lui rendirent toute sa résolution, » a dit un officier des régimens suisses dans une relation de ces événemens. Il repoussait les ministres qui venaient le conseiller encore en leur disant : « Occupez-vous de vos affaires! » et on dit qu'il ajouta en latin : « Pour vous aussi, le jour de la justice n'est pas éloigné! »

Le fait est qu'en cette extrémité il ne restait plus d'autre pouvoir que le roi, et dans la rue il y avait une armée aux prises avec la révolution. Cette lutte dura jusqu'au soir; l'issue ne pouvait être douteuse. Les insurgés avaient contre eux une armée fidèle dirigée avec résolution, l'impassibilité d'une grande partie de la garde nationale demeurée étrangère au mouvement, et le bas peuple de Naples, qui renouait alliance avec le roi absolu. Malheureusement toute sorte d'excès soldatesques et populaires se mêlaient à cette victoire de la royauté napolitaine. Les députés, qui, sans le savoir, avaient donné le signal du conflit, eurent un rôle effacé dans la lutte. Ils se réunirent de nouveau à Monte-Oliveto, et ils attendirent, ne sachant ni se ranger autour du roi ni se prononcer pour l'insurrection. Ils se bornèrent à nommer une sorte de comité de salut public, dont un député républicain, M. Ricciardi, était l'un des principaux membres, et qui alla réclamer inutilement l'intervention de l'amiral français Baudin, alors dans la rade de Naples. Pendant ce temps, un officier se présentait à Monte-Oliveto, et sommait au nom du roi les députés de se retirer. Que restait-il à faire? Deux bataillons cernaient l'assemblée; les députés se retirèrent non sans avoir déposé une protestation, et c'est ainsi que s'ouvrait le premier parlement napolitain! Le soir, sous un ciel d'une clarté et d'une pureté merveilleuses, les Suisses et la garde royale campaient dans la ville au milieu des traces sanglantes de la guerre, et le roi, se souvenant de tout ce qu'il avait vu depuis trois mois, pouvait dire : « Mes démonstrations à moi valent bien les leurs! » Ferdinand avait fait en quelques heures une grave découverte : il avait vu que l'armée était fidèle, et que cette révolution, regardée en face, n'était point aussi redoutable qu'on le pensait.

Cette journée du 15 mai était plus qu'une journée napolitaine;

elle avait une importance en Europe, elle éclairait de ses lueurs une situation. Jusque-là en effet la révolution semblait irrésistible; elle se promenait de capitale en capitale au milieu de la déroute des gouvernemens et des incertitudes de l'opinion frappée de vertige. Le même jour, au même instant, à Naples et à Paris, elle était arrêtée subitement par une force mystérieuse. Ce fut là en réalité le principe de toutes les réactions contemporaines, réactions bientôt illimitées et violentes comme la révolution elle-même, — et par un jeu singulier des choses, c'est de Naples, du fond de l'Italie, que partait le signal. En ce premier moment, on ne voyait que la défense nécessaire et virile, et le roi Ferdinand se grandissait en Europe par cette vigoureuse initiative dont il ne pouvait trouver le conseil qu'en lui-même. Il est certain qu'il contribuait pour sa part à briser le charme redoutable et violent de la révolution. Avec son caractère assez superbe et son amour du pouvoir, il dut éprouver une secrète et orgueilleuse satisfaction en se sentant plus libre. Il usa immédiatement de cette liberté qu'il venait de se faire en formant un nouveau ministère, où rentrait M. Bozzelli à côté du prince Cariati, du prince Ischitella, du général Carrascosa, de M. Ruggiero, du prince Torella. C'était presque le ministère du 29 janvier; Ferdinand s'arrêtait encore à cette date. Naples fut mis en état de siége, une commission fut instituée pour rechercher l'origine des événemens de la veille. La garde nationale et le parlement furent dissous. A l'instant même aussi se révélait une des conséquences les plus directes et les plus significatives de la victoire du 15 mai. Dès le 16, l'expédition de la Lombardie était rappelée.

L'armée napolitaine était déjà sur les bords du Pô. Le vieux Pepe, toujours prêt à se mettre en insurrection, aurait voulu enlever ses soldats malgré les ordres du roi; il ne réussit qu'à entraîner quelques détachemens. Des officiers énergiques, Ulloa, Cosenz, Mezzacapo, partirent pour Venise. Le colonel d'artillerie Lahalle, perdant la tête, se brûla la cervelle, et l'armée reprit le chemin de Naples, conduite par le général Statella : résolution grave qui enlevait à la guerre de l'indépendance non-seulement l'appui moral du plus grand état de l'Italie, mais encore une force disciplinée de quinze mille hommes. Les Autrichiens ne s'y trompèrent pas, et c'est le général Schœnhals qui le dit dans ses vigoureux récits des *Campagnes d'Italie en* 1848 *et* 1849 : « La victoire du roi dans les rues de Naples valait autant qu'une victoire qu'aurait remportée Radetzky sur les rives du Pô... L'alliance du roi de Naples, pour être négative, n'en était pas moins efficace pour nous. » Tel était l'enchaînement des choses en cette année 1848.

Le roi de Naples, à vrai dire, ne faisait que revenir strictement à

lui-même en se retirant de la croisade italienne. Il avait cédé à la pression des choses en envoyant son armée combattre sur le Pô et sur l'Adige; libre, il la rappelait. Il n'avait aucun goût pour ce royaume de la Haute-Italie, qui eût balancé en puissance le royaume du midi; il nourrissait toute sorte de méfiances et de jalousies à l'égard du roi Charles-Albert, même peut-être des jalousies de soldat. Et puis en ce moment il pouvait invoquer un motif de circonstance. Vainqueur à Naples, il avait encore à faire face à l'agitation qui se manifestait dans toutes les provinces, et qui dégénérait en insurrection dans les Calabres. Là en effet, au cœur de ces contrées toujours promptes à s'émouvoir, se rassemblaient les débris de la sédition du 15 mai pour tenter un dernier effort. Quelques-uns des députés les plus ardens, MM. Ricciardi, Mileti, Musolino, Mauro, réfugiés d'abord sur la flotte française, puis jetés en Sicile et à Malte, reparaissaient bientôt sur la côte de la Calabre, levant le drapeau de l'insurrection à Cosenza et à Catanzaro. Un comité de salut public se formait sous l'impulsion de M. Ricciardi, et cette rude population était appelée aux armes : mouvement inutile à une telle heure, impopulaire par le caractère républicain que lui donnaient certains noms, et merveilleusement propre à aggraver encore une situation déjà si compromise. C'est contre ce mouvement qu'une partie de l'armée primitivement destinée à aller combattre dans la Haute-Italie était dirigée sous les ordres du général Nunziante. Ce qui était arrivé à Naples arriva dans les Calabres. Le général Nunziante força l'entrée de ces montagnes, y pénétra et dispersa cette insurrection, à la fois cernée par une armée et affaiblie par les divisions. Les paysans calabrais, fatigués, se débandèrent et revinrent à leurs moissons; cinq cents Siciliens, envoyés pour appuyer le mouvement, ne furent qu'un secours inutile, et M. Ricciardi, après avoir erré quelques jours dans les montagnes, fut réduit à se jeter, avec douze de ses compagnons, dans une barque de pêcheur pour regagner Corfou. C'était le triste épilogue du 15 mai.

Une question cependant naissait de cette situation si complétement transformée. Le régime constitutionnel avait-il disparu, lui aussi, dans le combat, avant d'avoir été sérieusement essayé? Au lieu d'être une victoire de la légalité nouvelle contre la sédition, la journée du 15 mai impliquait-elle la résurrection pleine et entière du pouvoir absolu? On n'en était pas encore là pour le moment; la réaction avait fait un pas, et elle s'arrêtait comme pour mesurer ses forces. Avec une modération qui eût illustré son règne, si elle fût toujours restée la règle de sa politique, le roi Ferdinand publiait, le 24 mai, une proclamation destinée à adoucir l'amertume des derniers événemens et à dissiper les méfiances instinctives de l'opinion.

« Napolitains, disait-il,... notre plus ferme et plus immuable désir est de maintenir la constitution du 10 février pure et intacte d'excès de toute sorte. Cet acte étant le seul compatible avec les besoins réels et existans de cette partie de l'Italie sera l'arche sacrée sur laquelle doivent reposer la destinée de notre peuple bien-aimé et celle de notre propre couronne. Les chambres législatives seront convoquées sous peu de jours, et la sagesse, la fermeté et la prudence que nous attendons d'elles nous seront une assistance puissante dans toutes les parties des affaires publiques qui réclament de sages et utiles réformes. Confiez-vous entièrement en notre honnêteté, en notre religion et en notre sacré et spontané serment... » De ces promesses royales, la seule qui fut tenue, ce fut la convocation prochaine d'un parlement nouveau après une modification de la loi électorale, ou plutôt après un retour à la loi primitivement élaborée par M. Bozzelli et abrogée par le ministère du 3 avril. Par le fait, quelle que fût l'impopularité de M. Bozzelli, sa présence dans le conseil après les événemens du 15 mai était encore le gage d'une politique peu sympathique pour l'Italie, il est vrai, mais relativement libérale. M. Bozzelli lui-même aimait à se représenter en ces heures critiques comme un conciliateur appelé à sauver la constitution des excès des partis et des excès de la réaction. On peut même dire qu'après des violences momentanées de compression, le régime s'adoucit bientôt un peu, et l'état de siége fut levé le jour des élections nouvelles, le 15 juin. On entrait donc ou l'on semblait entrer sous de plus calmes auspices dans cette expérience constitutionnelle si brusquement interrompue et éclipsée un mois auparavant par le sanglant tourbillon du 15 mai.

C'est le 1er juillet que se réunissait le nouveau parlement napolitain, et cette inauguration du régime constitutionnel s'accomplissait au milieu d'un silence morne, sans pompe extérieure. Le roi n'assistait pas à l'ouverture du parlement. Ce fut le duc de Serra-Capriola, président du conseil d'état, qui lut le discours royal et ouvrit la session. Quel était l'esprit de cette chambre nouvelle sortie des élections du 15 juin? L'élément constitutionnel dominait. Sans être sympathique au ministère, qui ne comptait qu'une petite phalange fidèle dont le membre le plus énergique et le plus intelligent était M. Luigi Blanch, l'immense majorité n'avait qu'une pensée de légalité. Je ne dis pas qu'elle mit toujours le tact le plus consommé dans une crise si délicate et si épineuse; elle cherchait toutefois visiblement à éviter les occasions de conflit et ne dépassait pas les limites d'une discussion strictement constitutionnelle. Le talent ne manquait pas dans cette chambre, où brillait un instant la vie parlementaire napolitaine. Charles Poerio était un orateur habile,

plein de dextérité, très versé dans la science constitutionnelle, discutant froidement et sans passion. Conforti se distinguait par une chaude et forte éloquence. Scialoia avait la parole aussi élégante que facile; il possédait l'art de parler des finances avec une clarté merveilleuse et d'animer les discussions arides. Avossa avait une éloquence pleine d'ironie et finement sarcastique. Savarese mettait dans ses discours la raison sévère du jurisconsulte. On comptait aussi parmi les nouveaux députés Carlo Troia, Dragonetti, Capitelli, Baldacchini, le duc de Lavello, l'un des chefs du parti ministériel. Par cette chambre ainsi composée et par la chambre des pairs, le régime constitutionnel se trouvait debout et en action; mais si les apparences du régime constitutionnel subsistaient, tout avait singulièrement changé.

Un esprit furieux de réaction s'était élevé et soufflait contre tout ce qui était liberté. Le nouveau parlement avait contre lui l'armée, une grande partie du clergé, la magistrature, la populace de Naples, sans compter la cour et le gouvernement. Chaque jour il recevait quelque atteinte dans sa dignité ou dans ses plus simples prérogatives. M. Pietro Leopardi, qui avait représenté le roi en Sardaigne, demandait à rentrer à Naples pour occuper son poste dans l'assemblée, et on lui refusait un passeport. Un vieux député infirme, le docteur Lanza, recevait l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures et de quitter le royaume. Un autre député, le duc Proto dell' Albaneta, était insulté par un sbire obscur, et l'auteur de l'insulte demeurait impuni. Par un étrange retour, aux manifestations libérales succédaient les manifestations absolutistes. Des bandes composées d'un ramassis de soldats, de lazzaroni, parcouraient les rues en criant : A bas les chambres! vive le roi absolu! mort à la liberté! Une de ces démonstrations était conduite par l'économe de la paroisse de Sainte-Lucie. Le ministère, M. Bozzelli surtout, irrité de ne point trouver dans la chambre la docilité qu'il espérait, laissait le parlement livré aux insultes, et l'accablait lui-même des plus injurieux dédains. Il ne lui présentait aucune loi, descendait à peine à discuter avec lui, et le traitait comme un factieux importun. Quelque député pressait-il le ministère de tourner les yeux vers l'Italie et de rendre les forces napolitaines à la guerre de l'indépendance, on lui répondait que c'était là « le désir des républicains et des *albertistes* pour détrôner le roi. » Était-il question de l'insurrection de Calabre ou de la Sicile, on s'abstenait de répondre, ou l'on répondait par des sarcasmes et des défis, et la presse du gouvernement, commentant ces scènes parlementaires, poursuivait librement une guerre acharnée contre la puissance législative, tandis qu'une sorte de terreur était organisée contre les journaux libéraux.

Le parlement napolitain se trouvait dans une de ces situations qui

ne sont malheureusement pas nouvelles, où tout est péril pour une assemblée, la faiblesse et l'énergie, la dignité et l'humiliation volontaire. S'il cédait, il disparaissait sans honneur, et avec lui s'évanouissait la dernière lueur de liberté constitutionnelle; s'il résistait et tentait de se relèver ou de s'affermir par quelque acte de vigueur, il allait au-devant d'un conflit qui n'était pas moins fatalement mortel. Il fut prorogé après deux mois de session inutile, et il reçut cette prorogation silencieusement comme l'expression d'un droit constitutionnel du roi. La meilleure preuve que le parlement n'était rien, c'est qu'au moment même où les chambres étaient réunies, mais non consultées, une expédition s'organisait contre la Sicile, et c'était là encore une des conséquences de la journée du 15 mai. Maître de lui-même, de ses résolutions et de sa politique, le roi s'était hâté de rappeler l'armée napolitaine de la Haute-Italie, et maintenant il se tournait vers la Sicile, son dernier embarras, sa grande et sérieuse difficulté désormais.

Ce n'était plus en Sicile comme dans les Calabres une révolte éphémère et partielle à dompter, c'était une guerre entre deux gouvernemens, entre deux peuples, entre deux indépendances, dirai-je. La Sicile se considérait comme un peuple libre et indépendant depuis les inutiles tentatives de conciliation des premiers jours, et ici commence cette triste odyssée sicilienne pleine d'illusions, de fautes et de malheurs. Les Siciliens ne virent pas que ce mirage d'indépendance, dont se laissait éblouir leur patriotisme insulaire, n'était qu'un leurre; ils cédèrent à l'enivrement de la victoire après la révolution du 12 janvier, au sentiment exagéré d'une force qui n'était que relative, qui n'existait que parce que l'Italie entière était en feu, parce que le roi de Naples lui-même avait les mains liées par la révolution. De là toute leur politique, qui fut avant tout une série d'entraînemens; de là notamment deux actes qui furent deux témérités suprêmes, et en qui se résumait la dernière pensée de la révolution, pensée de séparation absolue avec Naples. Le parlement sicilien s'était réuni le 29 mars, et son premier mouvement avait été de mettre à la tête du pouvoir exécutif, comme président du gouvernement de la Sicile, l'homme qui était l'expression la plus respectée de la révolution, Ruggiero Settimo. C'était le choix le plus populaire. Ruggiero Settimo avait tout un passé de libéralisme, il était d'une des plus grandes familles de Palerme. Des goûts simples s'alliaient chez lui à des sentimens généreux. On lui donna un jour, comme à Washington aux États-Unis, le droit de franchise postale. Ce n'était pas un Washington; mais par son âge, par sa modération et son patriotisme exempt d'ambition personnelle, il représentait avec honneur la révolution sicilienne. Ruggiero Settimo composa aussitôt un ministère, dont les principaux membres étaient MM. Sta-

bile, Calvi, le baron de Lumia, le prince Scordia. Un gouvernement se trouvait ainsi constitué, et cela fait le parlement sicilien, cédant à un mouvement spontané, se hâtait de proclamer, par un décret du 13 avril, la déchéance de Ferdinand de Bourbon et de sa dynastie du trône de Sicile. Le décret ne fut pas voté, il fut acclamé dans une explosion d'unanimité, comme on le disait. C'était une faute d'enthousiasme, si l'on veut; ce n'était pas moins une faute, qui, en consommant la rupture, irritait le patriotisme napolitain, et faisait désormais du renversement de Ferdinand II à Naples la condition première et souveraine du succès de la révolution de Sicile. On voit quels intérêts multiples s'agitaient dans cette journée du 15 mai, où le roi Ferdinand disputait sa couronne l'épée à la main dans les rues de Naples.

Engagé dans cette voie, le parlement sicilien avait à choisir un gouvernement définitif. Un fait à remarquer comme un symptôme de l'état des opinions en Italie, c'est que, dans ce pays livré à lui-même, l'idée de constituer une république ne vint à personne, ou, si elle vint à quelques esprits, ce fut comme une pensée sans popularité et sans écho. La Sicile devait avoir un gouvernement constitutionnel et appeler au trône un prince italien. Par une particularité curieuse, la Sicile se trouvait placée dès ce moment entre la nécessité de se hâter pour être plus tôt reconnue dans son indépendance et la difficulté de choisir un roi. Deux princes fixaient surtout l'attention, un fils du grand-duc de Toscane et le second fils du roi Charles-Albert, le duc de Gênes, qui combattait en Lombardie. Dans ce jeu étrange de combinaisons, le prince de Toscane, encore tout enfant, aurait eu les préférences de la France républicaine, et il rattachait à la Sicile un archiduc autrichien. Le duc de Gênes était vu d'un œil plus favorable par l'Angleterre, il tenait à une maison royale alors tout entière engagée dans la guerre de l'indépendance italienne, et de plus c'était un homme. Ce fut le duc de Gênes qui l'emporta; il était unanimement proclamé, le 10 juillet, roi des Siciliens sous le nom d'Albert-Amédée Ier, et par une étrangeté de plus en cette année où tout était étrange, la France, qui n'avait nullement reconnu l'indépendance de la Sicile, prêta un de ses bateaux à vapeur aux Siciliens pour aller porter la couronne au nouveau roi.

La Sicile crut avoir assuré ses destinées; c'était une démarche légère de plus ajoutée à la première faute de la déchéance de la maison de Bourbon. La Sicile au reste n'avait que le choix des fautes. Si elle eût choisi le prince de Toscane, elle eût sans nul doute froissé le roi Charles-Albert; en choisissant le duc de Gênes, elle froissait le grand-duc de Toscane, elle réveillait les sentimens de jalousie de tous les princes italiens à l'égard du Piémont, sans être même certaine que Charles-Albert acceptât la couronne pour

son fils. Le souverain piémontais refusa en effet; il soutenait déjà une guerre avec l'Autriche, il ne voulait pas se jeter dans une guerre nouvelle, qui était inévitable, avec le roi de Naples. Ferdinand II ne ressentit pas moins une amertume profonde contre les Siciliens et contre Charles-Albert, et la Sicile se trouva sans roi; dès lors elle restait livrée à elle-même, elle retombait dans l'incertitude. C'est à ce moment que le roi Ferdinand, disposant de son armée, maître de l'insurrection des Calabres, peu inquiet de ce que pouvait penser le parlement napolitain, tournait ses efforts contre la Sicile, et il chargeait de cette expédition un homme d'une brillante réputation militaire, le général Carlo Filangieri, fils de l'illustre publiciste du dernier siècle, ancien officier de l'empire, qui joignait aux qualités du soldat un esprit supérieurement doué.

La Sicile malheureusement, dans l'organisation de ses destinées, avait songé à bien des choses, telles que la formation d'un gouvernement, le vote d'une constitution nouvelle, l'élection d'un roi; elle avait songé à tout, excepté à s'armer, comme si elle ne devait point être attaquée. La lutte ne pouvait donc qu'être inégale; elle fut cependant acharnée. C'est aux premiers jours de septembre que le général Filangieri partait de Reggio avec vingt-quatre mille hommes pour franchir le détroit et commencer par Messine la conquête de l'île, et avec ces forces ce ne fut qu'après trente heures de combat qu'il parvint à s'emparer de la ville, trente heures de combat terrible, de bombardement impitoyable et de scènes sanglantes où Napolitains et Siciliens se laissaient aller à une sinistre émulation de barbarie. Ce qui se passa dans cet assaut de Messine ne se peut décrire. L'armée napolitaine ne restait pas moins maîtresse de la ville, prête à pousser plus loin sa conquête. C'est alors que surgissait un incident imprévu. Émues de ces violentes scènes de guerre civile, la France et l'Angleterre s'interposaient en médiatrices et arrêtaient le général Filangieri. Un armistice laissait la place à de nouvelles négociations de paix.

Histoire singulière que celle de cette médiation née d'un sentiment d'humanité, poursuivie au milieu de toute sorte de difficultés et de répugnances égales de part et d'autre! Vingt fois pendant près de six mois, les amiraux, les ministres anglais et français eurent à renouer les fils rompus de ces négociations. Jamais les changemens qui s'étaient accomplis dans la situation générale des choses ne s'étaient mieux révélés. La France et l'Angleterre, qui six mois auparavant semblaient encourager les tentatives des Siciliens, ne pouvaient plus désormais reconnaître une indépendance qui n'existait encore que parce qu'elles retenaient l'épée du général Filangieri. Ce n'était point leur politique, mais c'était leur pensée d'améliorer les conditions de la Sicile, de la préserver des représailles de la con-

quête, sans la détacher de la couronne napolitaine. C'est avec cette pensée que les négociateurs allaient de Palerme à Gaëte, où était alors le roi, et de Gaëte à Palerme. Le roi finit par dire le dernier mot de ses concessions, qui n'étaient pas très différentes de celles qu'il offrait au mois de janvier 1848. Il accordait à la Sicile une administration et un parlement séparés, en conservant à Naples la direction des affaires extérieures et de la guerre; la Sicile devait payer une contribution annuelle de 3 millions de ducats; les troupes napolitaines occuperaient les villes principales de l'île. Une amnistie générale était proclamée. Les Siciliens auraient dû sans doute accepter ces conditions, puisqu'ils n'avaient pas la force de les améliorer par eux-mêmes. Au fond, pour ne point paraître céder au roi de Naples, ils auraient secrètement désiré peut-être que la médiation anglo-française les leur imposât. Une partie du clergé, de l'aristocratie, de la bourgeoisie, était favorable à un arrangement. Le parti de la résistance l'emporta; le rôle de la France et de l'Angleterre était fini. Or, la main des deux puissances une fois retirée de ces négociations et les soldats de Filangieri retrouvant leur liberté d'action, la Sicile pouvait livrer encore des combats sanglans : elle pouvait retarder la marche de l'armée napolitaine, comme le fit à Catane le Polonais Mieroslawski avec sa légion; mais le dénoûment était marqué : d'étape en étape, le général Filangieri devait arriver à Palerme. L'indépendance sicilienne expirait dans un impuissant enivrement d'enthousiasme, et l'autorité du roi Ferdinand était rétablie dans l'île.

Lorsque la Sicile se réveillait ainsi soumise et meurtrie de son rêve d'indépendance, le régime constitutionnel achevait de mourir à Naples même. Le roi s'était décidé à convoquer encore une fois le parlement le 1er février 1849. Était-ce bien un parlement? Toutes les difficultés, toutes les impossibilités que les chambres avaient rencontrées dans une première session, elles les trouvaient de nouveau devant elles : dédains de la cour, malveillance systématique du ministère, insultes extérieures, menaces de l'armée. La chambre des députés se laissa entraîner, il est vrai, à une grave imprudence dans sa position : elle discuta et vota une adresse au roi qui était une déclaration d'hostilité contre le ministère, et qui demandait un changement de politique; elle ne réfléchit pas que le cabinet s'inquiétait peu du degré de confiance qu'il lui inspirait et que la politique était désormais tout entière au palais, non dans le parlement; elle usait d'un droit de remontrance qu'elle n'avait pas la puissance de soutenir. Le roi ne reçut pas l'adresse, et le ministère laissa les chambres à elles-mêmes. Ce parlement s'occupait à discuter des lois sur la presse, sur la garde nationale, sur les municipalités; les ministres ne paraissaient pas même aux séances. La chambre mettait un empressement qu'on ne lui demandait pas à voter des lois de

finances, et le cabinet, par une sorte de fatuité d'absolutisme, préférait régler le budget par voie d'ordonnance royale. Le dénoûment approchait selon toute apparence. Le 13 mars 1849, le ministre du commerce, le prince Torella, se présenta à la chambre; il dit quelques mots à l'oreille du commandant de la garde civique, qui fit aussitôt charger les fusils de ses hommes; puis il remit un pli cacheté au président de la chambre : c'était un ordre de dissolution. Les députés quittèrent le palais législatif sans bruit, et tout fut fini. La constitution ne se trouvait que suspendue à la vérité. On touchait au terme de l'expédition de Sicile.

V.

Suivez maintenant du regard cette situation et cette marche des choses où tout s'enchaîne, où toutes les questions se lient. Jusqu'au 15 mai 1848, les idées libérales ont l'ascendant à Naples. C'est le moment où le roi est contraint d'envoyer une armée en Lombardie et de rester inactif en face de la Sicile en révolution. Survient le 15 mai, et aussitôt l'armée est rappelée de la Haute-Italie. Le système constitutionnel n'est point mort tout à fait cependant. A mesure que l'insurrection des Calabres disparaît et que la révolution sicilienne est serrée de plus près, il s'affaiblit peu à peu en présence de la réaction grandissante. La Sicile est déjà reconquise, le régime constitutionnel s'évanouit devant un ordre de dissolution, et au bout de cette carrière, dont le 15 mai est le point de départ, que reste-t-il? L'omnipotence absolue du roi reparaissant avec ses habitudes de gouvernement, son caractère, son esprit, tel qu'il était autrefois.

Les révolutions de l'Europe ont eu ce résultat imprévu : elles ont donné l'ascendant aux principes des pouvoirs illimités là même où ils n'existaient pas; elles leur ont donné une force nouvelle là où ils existaient. L'absolutisme revient pas à pas sur la trace de ces révolutions. C'est l'histoire de ces dix années pour Naples. A peine la constitution était-elle suspendue, les ministres mêmes qui avaient proposé la dissolution du parlement ne suffisaient plus. M. Bozzelli, relégué d'abord de l'intérieur à l'instruction publique, disparaissait tout à fait avec le prince Torella. C'étaient les derniers ministres marqués à cette effigie de 1848, et ils avaient pour successeurs MM. Fortunato et d'Urso. A une situation nouvelle il fallait de nouveaux hommes. Le roi Ferdinand rentrait dans cet ordre de choses où les ministres n'étaient que les exécuteurs effacés et dociles de ses volontés. Peu à peu les mailles de ce réseau de l'ancien gouvernement se renouaient d'elles-mêmes et s'étendaient sur le pays. La censure préventive était rétablie pour les écrits, pour les livres comme pour la presse. La police, revenue à ses traditions, passait

entre les mains de M. Peccheneda, qui rappelait les procédés du marquis Delcarretto avec des formes plus âpres et moins scrupuleuses encore. Bientôt on alla plus loin à Naples. Après avoir vaincu et dispersé la révolution de 1848, le gouvernement napolitain entreprit une sorte de révision de tous ces événemens, qui n'étaient plus que de l'histoire. De là deux affaires, deux procès qui engageaient la magistrature dans la réaction politique, qui ont rempli plusieurs années et qui ont retenti en Europe : les procès de l'insurrection du 15 mai et de *l'Unité italienne*.

Rassembler tous les fils de ces deux affaires aux proportions colossales, ce fut l'œuvre de plus de deux années pendant lesquelles les accusés demeurés à Naples ne laissaient point de rester en prison. Un grand nombre de députés, d'anciens ministres se trouvaient impliqués dans le procès de la journée du 15 mai. M. Scialoia, qui avait été ministre au 3 avril, fut condamné à huit années de réclusion commuées en exil. M. Pietro Leopardi, qui avait représenté le roi de Naples à Turin, fut frappé d'un bannissement perpétuel. D'autres, M. Barberisi, M. Spaventa, furent condamnés à mort, mais ne furent point exécutés. Je ne m'arrêterai pas même aux procédés juridiques en cette affaire. Il y avait une considération supérieure qui dominait tout. De quoi étaient accusés tous ces hommes qui avaient eu un caractère public? Ils étaient en jugement et ils subissaient une condamnation pour avoir conspiré et tenté, disait-on, de changer la forme du gouvernement. Étaient-ils coupables? Je n'en veux rien savoir; toujours est-il qu'au nom du pouvoir absolu, qui venait de suspendre indéfiniment la constitution, on les accusait d'attentat au régime constitutionnel, qui était la forme du gouvernement au 15 mai 1848. Lorsque le roi Ferdinand faisait face à l'insurrection dans les rues de Naples, il avait le beau rôle et ce prestige que donne une résolution hardie; lorsque, redevenu souverain absolu, il laissait tomber les sentences de la grande cour criminelle de Naples sur ces événemens refroidis, ce n'était plus que le prince irrité exerçant des vengeances rétrospectives et d'inutiles représailles.

Il en était de même dans l'affaire de *l'Unité italienne*. Le roi de Naples était assurément dans son droit en poursuivant une secte qui mettait, dit-on, dans ses statuts les excitations à l'assassinat; il dépassait le but lorsque, sur quelques témoignages équivoques de gens de police mus par des ressentimens personnels et d'une véracité problématique, il laissait envelopper dans une artificieuse solidarité avec de telles doctrines des hommes comme le marquis Dragonetti, qui, après une assez longue captivité, reçut un ordre d'exil, — comme Charles Poerio, qui fut condamné sans preuves réelles à vingt-quatre ans de fers. Il donnait à l'Europe le dangereux et cho-

quant spectacle d'un honnête homme dans les bagnes, portant la chaîne, d'un homme qui n'avait rien de commun avec le radicalisme des sectes, qui était simplement et sincèrement constitutionnel, et qui peu avant son arrestation écrivait avec tristesse, dans l'intimité d'une correspondance privée : « Le ministère actuel foule aux pieds toutes les lois, et il trahit en même temps le pays et le roi. Fasse le ciel que le monarque ouvre les yeux sur l'abîme qu'on creuse sous ses pas! Ici tous les députés sont menacés : les uns fuient, les autres se cachent; beaucoup attendent impassiblement leur destin. Pour moi, je suis stoïquement résigné : je ne déserterai jamais le champ de bataille... Honte éternelle aux auteurs de ce système de séparation entre frères aspirant aux mêmes destinées de liberté ordonnée et d'indépendance sous la forme tutélaire des institutions constitutionnelles!... » Penser ainsi, ce n'était point évidemment être digne du bagne, et c'est ce qui faisait dire à M. Gladstone, dans ses *lettres* sur les affaires de Naples, que pour des délits de ce genre on pourrait aussi bien condamner lord John Russell ou lord Lansdowne.

Ces procès ont eu un grand sens politique; ils sont en quelque sorte la figure sous laquelle est apparu le régime napolitain dans ces dernières années. Ils montraient surtout comment se trouvait recomposée cette situation extrême et sans sécurité, où le libéralisme redevenait un crime et où le pouvoir se rejetait de nouveau dans le système d'arbitraire et de réaction d'autrefois. Telle est en effet l'histoire récente de Naples. Elle se résume dans ce vieux duel entre l'esprit de conjuration s'agitant dans l'ombre, renouant ses trames secrètes, toujours prêt à saisir l'occasion de quelque entreprise impossible, et l'esprit de compression maintenant une paix plus apparente que réelle, précaire, souvent troublée. Ce qu'il avait regagné en puissance dans les réactions survenues après 1848, le gouvernement du roi Ferdinand ne l'avait pas retrouvé en sécurité. C'est ainsi que se succédaient par intervalles des mouvemens quelquefois imprévus, toujours impuissans, il est vrai, mais fatalement nés d'une sorte d'agitation latente : un jour l'insurrection de Bentivegna, en Sicile; un autre jour la tentative de Pisacane et de quelques réfugiés à Sapri. Ce n'était pas assez pour ébranler le gouvernement; c'était assez pour réveiller les craintes, raviver la répression et motiver sans cesse quelque mesure menaçante, comme ce décret de 1856 qui punissait des fers le simple délit de port d'armes.

Ferdinand II, sur la fin de son règne, en était venu à croire à l'infaillibilité souveraine de son système politique. Ses victoires sur l'esprit révolutionnaire de 1848, en lui rendant l'indépendance absolue de son autorité, avaient redoublé en lui cet énergique sentiment du pouvoir qui a été son caractère dominant. Il se considérait

un peu dans la sphère napolitaine comme un des pontifes de l'ordre conservateur; il en avait l'orgueil, marchant en cela sur les traces de l'empereur Nicolas, son grand allié et son lointain modèle. Plus que jamais, il était tout dans son gouvernement; rien ne se faisait que par sa volonté, dont les ministres étaient les exécuteurs soumis et craintifs. Un peu plus d'indépendance ou de hardiesse de la part de ses ministres eût mieux servi ses intérêts quelquefois; il en fit un jour l'épreuve à l'occasion des lettres de M. Gladstone. Ces lettres avaient été communiquées au prince Castelcicala, alors ambassadeur du roi Ferdinand à Londres, et elles ne devaient point être publiées, si le gouvernement napolitain voulait de lui-même et sans bruit remédier à quelques-uns des abus qui étaient signalés. Le prince Castelcicala transmit cette communication au marquis Fortunato, ministre des affaires étrangères de Naples; mais M. Fortunato craignit la colère du roi, il n'osa lui en parler, et les lettres furent mises au jour. Le prince Castelcicala fut vertement pris à partie par le roi pour n'avoir pas su détourner ce coup; il se défendit en rappelant la communication qu'il avait faite, et alors toute la mauvaise humeur du roi se tourna contre le marquis Fortunato, qui fut obligé de quitter le ministère des affaires étrangères.

Ce n'était pas M. Fortunato qui était coupable, c'était le système, et le roi lui-même sentait rejaillir contre lui un des effets de son système. Après les crises qu'il avait traversées et surmontées, non sans habileté et sans résolution, Ferdinand II n'était nullement disposé à changer de politique, et si quelque suggestion de ce genre arrivait jusqu'à lui, il était tout prêt à répondre qu'il connaissait son peuple, qu'il savait quel régime lui convenait. Il n'était nullement convaincu que la douceur fût le moyen de gouvernement le mieux adapté au caractère napolitain. Ferdinand n'ignorait pas que dans son entourage et dans son administration il y avait d'étranges abus et des malversations; mais, si on lui parlait de quelque changement possible de personnes, il embarrassait fort ses interlocuteurs par ses révélations sur ceux-là mêmes qu'on désignait à son choix. Quant à une expérience nouvelle du régime constitutionnel, il en avait assez; il l'avait subi une fois, et il ne voulait plus recommencer. Il oubliait que l'expérience qui avait été faite en 1848, c'était l'expérience des agitations indéfinies et des manifestations des rues, ce n'était point l'épreuve du régime constitutionnel. Ces souvenirs de 1848 lui étaient singulièrement importuns, et il leur faisait la guerre au point d'envoyer en exil quelques personnes qui avaient assisté aux funérailles d'un ancien député du parlement napolitain. Il pensait définitivement, comme il le disait, que « les Bourbons de Naples ne sont pas du bois dont on fait les toupies. »

C'est contre le pouvoir ainsi reconstitué, animé de cet esprit, et

étrangement jaloux, au milieu d'un pays toujours prêt aux explosions, qu'allait échouer un jour la diplomatie de deux des plus grandes puissances du monde. Lorsque le congrès de Paris, après la guerre d'Orient, évoquait de son autorité propre les affaires d'Italie, il s'engageait évidemment dans une voie hérissée de difficultés, il soulevait une question qui était faite sans doute pour émouvoir l'Europe, mais qui n'était point arrivée encore à sa pleine et entière maturité. Pour le roi de Naples, cette intervention de la diplomatie européenne devait d'autant plus irriter ses jalousies et ses méfiances que l'initiative de cette question venait du Piémont, qu'il avait été jugé sans être entendu, et qu'il n'était pas absolument sans inquiétude au sujet d'une résurrection possible des prétentions dynastiques de la famille du roi Murat. Ce fut pour lui, en fin de compte, une occasion nouvelle de montrer ce caractère difficile à manier, cette fierté d'indépendance qui s'est toujours piquée de résister aux pressions étrangères. Si la France et l'Angleterre avaient cru tout d'abord à la facilité de pacifier l'Italie en obtenant des princes, notamment du pape et du roi de Naples, un adoucissement de régime, elles durent bientôt s'avouer qu'elles avaient eu une illusion naïve.

On se demanda dès le premier jour ce qu'allait faire le roi de Naples, on allait même jusqu'à prévoir la possibilité du rétablissement de la constitution. Ferdinand II ne fit rien, et il répondit aux communications faites au nom de la France d'un ton hautain, qu'il adoucit bientôt, il est vrai, mais qui restait comme l'expression spontanée de son orgueil blessé. « On ne peut comprendre, disait le ministre des affaires étrangères de Naples, comment le gouvernement français, qui se dit si bien informé de la situation des états du roi, peut justifier l'inadmissible ingérence qu'il prend dans nos affaires par la nécessité urgente des réformes à défaut desquelles il est convaincu que l'état actuel des choses à Naples et dans la Sicile constituerait un grave péril pour le repos de l'Italie... Le gouvernement du roi, qui évite scrupuleusement de s'ingérer dans les affaires des autres états, entend être le seul juge des besoins de son royaume à l'effet d'assurer la paix, qui ne sera point troublée, si les malintentionnés, privés de tout appui, se trouvent comprimés par les lois et la force du gouvernement, et c'est de cette manière seulement qu'on éloignera pour toujours le péril de nouvelles convulsions pouvant compromettre la paix de l'Italie. » Si le roi de Naples eût tout à fait osé, il eût répondu par des argumens plus directs, par des comparaisons toujours embarrassantes; mais ce qu'il ne faisait pas par voie diplomatique, il le faisait faire dans une brochure qui paraissait à Londres, et où, avec un ton narquois de libéralisme, on disait : « Nous n'oublions pas que la vérité n'est guère autorisée à passer la frontière française. »

Je ne rappelle pas ces paroles pour réveiller une querelle qui a disparu avec le dernier roi, mais pour montrer le ressort de ce caractère, toujours prêt à se relever sous la pression étrangère. Le roi de Naples consentit bien à adoucir son langage, il n'adoucit pas son régime; par une sorte de bravade, il laissait en ce moment même au contraire se dérouler un procès de conspiration où se révélaient encore une fois les procédés de la justice napolitaine. La France et l'Angleterre pourtant étaient engagées d'honneur à obtenir ce que le roi de Naples était engagé d'amour-propre à ne point accorder. De là une rupture diplomatique, et cette épreuve redoutée comme un péril nouveau, le prince napolitain la soutint bravement, montrant qu'il se suffisait à lui-même. La rupture durait encore quand il est mort. Ainsi jusque dans ses dernières années Ferdinand II se relevait aux yeux de l'Europe par cette étrange et indépendante liberté d'allures qui se refusait à plier même devant les deux puissances réunies, et qui est un des traits curieux de cette figure de souverain. Et cependant l'Angleterre et la France avaient raison en signalant ce qu'il y avait de périlleux pour l'Italie dans cet état où la justice devenait l'instrument de la violence politique, où la vie civile était sans garantie, où une police audacieuse suppléait à tous les moyens de gouvernement, et où tout un pays enfin flottait sans cesse entre l'anarchie et la compression, entre le danger des explosions soudaines et la soumission silencieuse à un régime d'arbitraire universel.

Telle était la situation où Ferdinand II laissait son royaume en mourant il y a quelques mois, et ici, en présence d'un règne nouveau inauguré au milieu des événemens qui déjà se pressaient en Italie, surgissait naturellement ce problème : le régime qui a duré plus de quarante ans à Naples, qui n'a subi que deux interruptions momentanées et violentes, en 1820 et en 1848, qui a été, il est vrai, un obstacle à la révolution, mais qui n'a point créé la paix politique, ce régime peut-il durer? Le moment n'est-il pas venu au contraire pour Naples de chercher une sécurité nouvelle dans une politique plus favorable aux aspirations nationales de tous les Italiens, et de détendre tous ces ressorts qui font de la vie intérieure du royaume napolitain une lutte permanente et stérile? C'est là le problème que le roi François II a trouvé devant lui dès les premiers jours de son règne, qui a pu être ajourné, qui ne pourra être évité. C'est le malheur et l'honneur, si l'on veut, du royaume de Naples que tout ait un caractère décisif pour ce pays, que toute pensée sérieuse de réforme intérieure touche aussitôt à la politique et au vif des choses. Ce ne sont point en effet les lois qui manquent à Naples. Le royaume des Deux-Siciles a le privilége d'avoir conservé des lois civiles supérieures à celles de tous les états de l'Italie : il a

un système judiciaire qui, par lui-même, contient toutes les garanties; il a une organisation administrative aux apparences régulières. La constitution même n'a point cessé d'être une loi, elle n'est que suspendue. Tous les élémens d'un régime meilleur existent donc à Naples. Que manque-t-il? Une réalité répondant à ces apparences, l'exécution des lois, le respect des garanties de justice, l'intégrité des juges, la fidélité de l'administration. C'est ce qui fait que la première de toutes les questions pour le royaume napolitain est toujours dans la garantie supérieure qui assure toutes les autres, dans un régime politique où le pays ait sa part d'action, où la publicité soit un frein et un contrôle. Ce régime, qui n'a existé que de nom un moment en 1848, et qui était indéfiniment ajourné un an après, a-t-il été jugé à l'œuvre?

Le système constitutionnel, en réalité, disparut à cette époque avant de naître à la vie pratique. Il alla se briser contre les impatiences inexpérimentées des partis, il faut le dire aussi, contre la secrète hostilité du prince. Ferdinand II croyait trop peu à ce régime pour l'aider à vivre, s'il ne voulait ou ne pouvait vivre de lui-même. Il était depuis trop longtemps accoutumé à gouverner seul, en maître absolu, pour se plier subitement aux nécessités de la liberté politique. Il ressemblait un peu trop enfin, dans ses ironiques défiances, à son aïeul Ferdinand Ier, disant à son peuple qui lui demandait une constitution : « Oui, mes enfans, je vous donnerai une constitution, je vous en donnerai même deux. » Et cependant tous ces événemens qui remplissent l'histoire de Naples depuis un demi-siècle ont une lumineuse moralité politique : c'est que si l'esprit de conspiration, dernier expédient des partis, est impuissant à rien fonder, le régime absolu n'est pas moins impuissant à créer un ordre durable, à pacifier les esprits. Entre ces impossibilités diverses, la pensée d'un système de garanties constitutionnelles s'élève donc en médiatrice, conciliant à la fois l'intérêt du pays et la sécurité du trône même.

Cette œuvre était difficile à reprendre pour un prince comme Ferdinand II; elle devient plus facile avec un roi nouveau, sans engagemens et sans liens avec le passé, uniquement intéressé à la paix et à la prospérité d'un règne qui commence. Le roi Ferdinand lui-même semblait n'être pas éloigné de le penser. On raconte que, quelques jours avant sa mort, venant de recevoir les sacremens, il présenta son fils aux assistans en leur disant : « Voici votre roi. » Puis il ajouta : « Mon fils, je te conseille de ne pas gouverner avec trop de rigueur, les temps ne le permettent pas. Pour moi, comme homme politique, je n'ai rien à me reprocher. » Que voulait-il dire cependant lorsque, dans un moment d'hallucination de ses derniers jours, il laissait, à ce qu'on assure, échapper cette parole : « *Hanno vinto la causa!* — Ils ont gagné leur cause! » Ne faisait-il pas allu-

sion à ces événemens de la Haute-Italie qui déconcertaient sa vieille politique? Toujours est-il que François II entre plus libre dans la vie publique; il est jeune encore, il a vingt-trois ans à peine. Il a, dit-on, une vénération pieuse pour la mémoire de sa mère, la reine Christine, qui a laissé à Naples de touchans et fidèles souvenirs, et qui était du sang de Savoie. Par sa mère, François II se rattache donc au Piémont; il est de la maison, et dans ce royaume du nord de l'Italie il ne peut voir qu'un exemple d'une frappante éloquence, celui d'une vieille monarchie se rajeunissant au contact de l'esprit de nationalité, s'affermissant et se fortifiant par l'alliance avec tous les justes instincts de liberté modérée.

C'est donc dans des conditions heureuses pour Naples et pour l'Italie que le nouveau roi monte au trône. La politique de François II reste encore empreinte, il est vrai, d'une singulière réserve, et semble ne se dévoiler qu'avec une certaine timidité. Le nouveau roi de Naples a cependant ouvert son règne par des amnisties qui n'ont besoin que d'être étendues et largement interprétées. Il a laissé voir le dessein d'assurer l'exécution des lois, d'épurer la magistrature, de remédier à des abus qu'il a publiquement reconnus. Enfin il a appelé à la tête du conseil un homme qui garde dans sa vieillesse un esprit actif et résolu, que son passé et son nom rattachent dans une certaine mesure au libéralisme: c'est le général Carlo Filangieri, prince de Satriano, qui est devenu le premier ministre du nouveau règne. François II aura sans doute plus d'une difficulté à vaincre, surtout autour de lui; il aura l'appui de son peuple, la sympathie de l'Europe, dans cette œuvre de réforme, devenue aujourd'hui d'autant plus naturelle, d'autant plus facile peut-être, que quelques-uns de ces moyens de gouvernement dont disposait le dernier roi tendent à s'affaiblir. Les Suisses vont vraisemblablement disparaître du service de Naples; les capitulations qui existaient entre la république helvétique et le royaume des Deux-Siciles ont expiré, et un certain nombre de soldats suisses ont déjà quitté Naples, à la suite d'une révolte. D'un autre côté, l'Italie, sans voir se réaliser tous ses vœux, entre dans une voie où l'union des princes et des peuples deviendra sans doute une nécessité heureuse. L'union du royaume de Naples et du Piémont surtout serait la garantie de l'indépendance, de la paix et du rajeunissement politique de l'Italie. C'est ainsi que tout semble attirer le nouveau roi, le successeur de Ferdinand II, à une politique qui ouvrirait une ère nouvelle, et rejetterait définitivement dans l'histoire toutes ces agitations, ces désordres invétérés et ces luttes dont la vie napolitaine a été depuis un demi-siècle la dramatique et violente expression.

CHARLES DE MAZADE.

POLITIQUE COLONIALE

DE LA FRANCE

LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE.

I. *Mémoire sur la Pêche de la Morue,* par Milne-Edwards, 1829. — II. *Dissertation sur plusieurs questions concernant la Pêche de la Morue,* par Marec, 1831. — III. *Newfoundland in 1842,* by sir Richard Henry Bonnycastle, 2 vol., 1843. — IV. *Mémoire sur la colonie de Saint-Pierre et Miquelon,* par Filleau, 1850. — V. *Voyage à Terre-Neuve,* par Carpon, 1852. — VI. *Missions et Pêcheries,* par Thomassy, 1853. — VII. *Journal of the Legislative Council of the Island of Newfoundland,* 1857. — VIII. *Réponse à la Protestation faite par l'assemblée législative de Terre-Neuve contre la convention du 14 janvier 1857,* par P. Beautemps, 1858.

La pêche et la chasse furent les premiers arts de l'humanité, comme elles sont encore les principales occupations des peuples sauvages; mais tandis que sur terre la chasse, comme travail productif, a fait place à l'agriculture, sur mer la pêche est devenue de siècle en siècle l'un des élémens de la richesse et de la puissance des peuples civilisés. Les temps modernes ont vu ses triomphes aussi bien que les temps anciens. Lorsque Sully, pour exprimer son estime des ressources agricoles, déclarait que « labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'état, » les Hollandais se vantaient « de gagner davantage et avec plus d'honneur, en labourant la mer de la quille de leurs vaisseaux, que ne fesaient les Français en labourant et cultivant leurs terres. » Cette fière parole, qui opposait à une insuffisante appréciation une exagération contraire, se rapportait aux grandes pêches par lesquelles s'était élevé au premier rang des puissances maritimes un peuple que ne semblaient appeler à

une si haute destinée ni l'étendue de son territoire ni le nombre de ses habitans (1). L'économie de la mer, comme on disait en ce temps, dédaignée par le ministre de Henri IV, au caractère froid et peu entreprenant, ainsi qu'il se qualifiait lui-même, entrevue par Richelieu dans ses projets sur la marine, négligée par Mazarin, qu'absorbaient les luttes du continent, ne fut appréciée à toute sa valeur que par Colbert, dont le génie demandait aux terres et aux mers de nouvelles sources de gloire pour son maître, de nouveaux élémens de fortune pour son pays. Sous le régime de l'ordonnance de 1681, nos pêcheries atteignirent une haute prospérité, qui fut bientôt suivie de cruels retours. Le traité d'Utrecht leur porta un coup funeste en dépouillant la France de l'Acadie et de Terre-Neuve, en ne lui laissant qu'un droit de pêche, pendant la saison d'été, sur une partie de cette dernière île. Le traité de Paris en 1763 mit le comble aux revers en y ajoutant la dépossession du Canada et de l'Ile-Royale (Cap-Breton).

Menacées d'une ruine complète, nos pêcheries ne se sauvèrent que grâce à un article de ce traité qui abandonnait à la France les stériles îlots de Saint-Pierre et de Miquelon, comme un dernier asile pour les vaincus qui voudraient rester fidèles à leur drapeau. L'énergie laborieuse d'une population expatriée donna bientôt à ces points une importance que sut apprécier Louis XVI, zélé restaurateur de la marine. Ces îles, prises par les Anglais pendant la guerre de l'indépendance, rendues par le traité de Versailles, par eux reprises au début de la révolution et gardées jusqu'à la fin de l'empire, furent restituées aux Français en vertu des traités de 1814 et 1815. Derniers vestiges d'une vaste et glorieuse domination dans le nord de l'Amérique, elles mériteraient, si petites qu'elles soient, un pieux hommage du patriotisme, mais elles se recommandent en outre comme points d'appui nécessaires de nos grandes pêches, qui sont elles-mêmes les écoles pratiques de notre navigation : à ce titre, ces possessions sont un des rouages essentiels de la politique coloniale de la France. Pour en montrer le rôle et l'importance, nous décrirons la région maritime qui les entoure, les populations qui s'y adonnent à la pêche, les caractères particuliers, les conséquences économiques et politiques de cette industrie. Nous serons ainsi conduits à apprécier un différend qui divise la France et l'Angleterre, et qui, après avoir retenti au printemps de 1859 dans la chambre des communes, est en ce moment l'objet d'une enquête instruite sur les lieux mêmes par des commissaires. La solution

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1855, une étude de M. Esquiros sur *les Pêches et les Populations maritimes de la Hollande.*

équitable de ce différend importe au maintien d'une alliance sur laquelle reposent la paix et l'équilibre du monde.

I. — THÉATRE DES PÊCHES. — TERRE-NEUVE. — SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — LE GRAND-BANC.

En face et à quelque distance du Canada, sur le côté oriental du golfe de Saint-Laurent, s'élève du sein des eaux la grande île triangulaire de Terre-Neuve, qui n'occupe pas moins de 5 degrés de longitude sur 6 de latitude; on dirait une barrière destinée à fermer l'accès de l'Amérique septentrionale, tant elle se rapproche du continent par ses deux extrémités nord et sud-ouest. Au premier aspect, elle manque de tout ce qui peut attirer et fixer des habitans. Un voile de brumes épaisses fait redouter des écueils cachés. Les sombres contours des côtes tantôt se creusent en cavernes où s'engouffrent les vagues avec de sinistres mugissemens, tantôt se hérissent en rocs abrupts et nus. Si une plage unie se déploie entre les accidens du rivage, elle n'est couverte que de galets et de sables. Au dehors, tout révèle une nature plus sauvage que généreuse, et l'intérieur ne modifie point cette impression. Les montagnes ombragées de maigres forêts de sapins et de bouleaux, la terre granitique couverte d'un tapis verdoyant de mousse humide, ne promettent rien à la culture. Des lacs et des rivières aux eaux enchaînées par la glace charment plus le peintre que l'industriel. En face de ce tableau sévère jusqu'à la tristesse, l'homme se demande si des semences résisteraient à un froid de 15 à 20 degrés pendant l'hiver, si les pâles rayons d'un soleil d'été mûriraient les récoltes.

A quelques lieues au sud de Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon paraissent plus déshérités encore. Bien qu'une climature un peu moins rude y prolonge l'automne jusqu'en novembre et éveille le printemps en avril, les conditions agricoles y sont pires encore que dans la grande île. A Saint-Pierre, qui a seulement 2,600 hectares de superficie, le sol n'est guère qu'un rocher recouvert d'une couche de tourbe, et les petites vallées qui séparent les éminences montagneuses sont presque partout remplies par des étangs. Miquelon, autrefois divisé en deux par un canal que les envasemens de la mer ont comblé, présente une plus grande étendue de territoire (de 15 à 16,000 hectares), il possède aussi des plaines et des pâturages favorables au bétail; mais ses landes paraissent bien peu productives, et le froid y est des plus rigoureux.

Dans ces mornes solitudes, dont l'aspect annonce le seuil des régions arctiques, l'âpreté du climat est moins due à la position géographique, car Terre-Neuve est sous la même latitude que le nord

de la France, qu'aux vents et aux courans : venant directement du pôle ou de la baie de Baffin par le détroit de Davis, ils entraînent avec eux de vastes plaines et de hautes montagnes de glace qui répandent une atmosphère hyperboréenne sur toutes les régions dont elles s'approchent, et parcourent à l'aventure les mers jusqu'à ce que les chaudes brises du sud et les tièdes courans du golfe du Mexique aient divisé ces masses énormes en blocs errans que le soleil de juillet achève de fondre.

L'homme aurait fui à tout jamais ces lieux désolés, s'il n'eût découvert aux environs de Terre-Neuve des bancs sous-marins peuplés de poissons dont il pouvait faire sa nourriture et un objet de commerce lointain. A des profondeurs variables de vingt-cinq à soixante brasses se trouvent des alluvions vaseuses ou des collines qui sont distribuées depuis le continent américain jusque bien avant dans l'Océan-Atlantique : sorte d'archipel invisible qui ne se révèle au navigateur que par la teinte plus claire ou par l'agitation et la fraîcheur des eaux. Le plus vaste et le plus fameux de tous ces bancs est connu généralement sous le nom de Grand-Banc de Terre-Neuve, qui n'a pas moins de deux cents lieues de long sur cent de large, patrie native ou quartier-général d'innombrables légions de poissons. C'est là que foisonne surtout la morue, soit qu'elle y dépose son frai, soit qu'elle s'y rende après l'avoir confié aux algues des rivages. Aux dernières semaines d'avril, elle abandonne ses stations inconnues d'hiver, et vient chercher sa nourriture sur le Grand-Banc. On y assiste pendant tout l'été à une fermentation tumultueuse de vie animale qui se prolonge en traînées mouvantes le long des îles voisines et du continent, et attire une multitude d'oiseaux du ciel jusqu'à ce que l'hiver refoule de nouveau les forts et les faibles dans le fond des mers ou dans les régions polaires et équatoriales jusqu'au printemps prochain.

Depuis l'origine des âges, ces évolutions s'accomplissaient, ignorées des hommes, lorsque Terre-Neuve fut découverte en 1497 (1), cinq ans après que Colomb eut révélé l'existence du Nouveau-Monde, par Jean et Sébastien Cabot, navigateurs vénitiens, voyageant au service de Henri VII, roi d'Angleterre. Dès qu'on sut, par des pêches abondantes, que les mers d'Amérique recélaient, comme les terres, leurs trésors, cette contrée révéla des mérites inaperçus d'abord. En vertu de ces harmonies naturelles que la raison n'admet pas volontiers à titre de causes finales, mais que l'œil et l'esprit se plaisent instinctivement à constater, tout parut disposé en ces lieux

(1) Nous adoptons la date généralement admise, mais en ajoutant que M. d'Avezac a établi, par des documens authentiques, l'arrivée de Cabot sur le continent dès 1494.

pour la destination qu'indiquait l'affluence du poisson. Les cinq cents lieues de pourtour de Terre-Neuve, déchirées par les convulsions terrestres dans les âges de cataclysme et par les flots dans les jours de tempête, se montrèrent heureusement découpées, comme par une prévoyance bienfaisante, en golfes ou en baies, dentelées en une infinité d'anses et de criques offrant aux migrations des poissons de vastes et profonds espaces, aux pêcheurs des havres de grâce et des ports. Les plages, parsemées de cailloux et couvertes de sables, furent jugées des grèves commodes pour y étaler et sécher les récoltes de la mer. Les forêts de l'intérieur, épaisses, sinon hautes, fourniraient du bois pour les navires, pour les habitations, pour le chauffage. Dès lors les navigateurs abordèrent avec courage ces terres d'une apparence peu hospitalière, et, pour assurer leur prise de possession, la mirent à l'abri du drapeau de leur patrie. Les Français s'établirent sur la côte méridionale autour du lieu qui reçut d'eux le doux nom un peu hasardé de Plaisance, les Anglais sur la côte orientale autour de Saint-Jean. De ces bords, comme d'une solide base d'opérations, les uns et les autres, excités par le besoin, par l'ardeur du gain, par la rivalité de métier et de nation, sondèrent avec leurs filets et leurs lignes toutes les eaux environnantes, et lancèrent leurs bâtimens jusque sur le Grand-Banc, où ils rencontrèrent de nombreux navires équipés par l'Espagne et le Portugal.

Telle fut l'origine du renom de Terre-Neuve et la cause première de son importance. A travers les vicissitudes politiques, cette île avec ses dépendances n'a cessé d'être depuis trois siècles la principale source qui répand dans le monde un aliment bien humble, mais bien utile. Ce n'est pas que la morue ne se trouve ailleurs : on la pêche en maints autres lieux, au large de la mer de l'Islande, le long des côtes de l'Écosse et de la Norvége, autour des îles Fœroë et Shetland, sur le Dogger-Bank, qui est situé à portée de l'Angleterre, du Danemark et de la Hollande. Une variété estimée, quoique plus petite, fréquente le large canal qui s'étend entre les Canaries et l'Afrique occidentale; l'espèce commune peuple le détroit de Behring et les immenses plaines liquides au nord de l'Océan-Pacifique. Malgré toutes ces concurrences, Terre-Neuve a conservé sa popularité, parce que nulle part le poisson n'est pêché, préparé, expédié au loin par une flotte commerciale aussi nombreuse. Depuis la décadence maritime de la race espagnole et portugaise, cette flotte se répartit entre trois peuples seulement, la France, l'Angleterre et les États-Unis. Parmi les navires français, les seuls dont nous voulions suivre avec détail les opérations, une partie est équipée sur place, à Saint-Pierre ou Miquelon; le reste, en nombre bien supérieur, est

armé dans les ports de France. C'est à ce double point de départ qu'on va suivre nos pêcheurs et nos armateurs.

II. — PÊCHEURS ACADIENS, IRLANDAIS. — RACES ET PROVINCES FRANÇAISES. — PORTS DE L'OCÉAN.

La classe des pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon comprend trois élémens : les sédentaires, qui demeurent en permanence sur ces îles où ils sont nés; les hivernans, venus de France pour y rester quelques années et s'en retourner avec une petite fortune; les matelots passagers ou *consortés*, qui n'y font qu'une campagne, tout employée à pêcher pour leur propre compte ou comme auxiliaires des patrons résidens et hivernans. Avec ces matelots arrivent des groupes d'émigrans temporaires qui viennent exercer dans la colonie française tous les métiers et commerces qu'exige un grand mouvement de population pendant l'été, celui de cabaretier par exemple, de tous le plus facile et le plus lucratif. Enfin une catégorie assez nombreuse d'agens commerciaux des maisons de France y forme, avec les employés et fonctionnaires du gouvernement, le noyau d'une bourgeoisie locale, à laquelle viennent se mêler, dans la belle saison, les états-majors tant de la division navale chargée de la police que de celle des Antilles, qui depuis quelque temps y passe la saison d'été. Parmi tout ce monde, nous ne parlerons que des pêcheurs, les seuls qui aient une physionomie particulière, fort altérée à Saint-Pierre par tant de mélange, mais conservée intacte à Miquelon, où l'on peut de nos jours observer dans toute leur pureté les derniers rejetons de la race acadienne, qui tirait son nom du pays devenu depuis le traité d'Utrecht la Nouvelle-Écosse.

Au souvenir de l'Acadie et de ses valeureux habitans doivent s'éveiller au cœur de la France bien des regrets, amers comme des remords. Issus de familles originaires du pays basque, de la Bretagne et de la Normandie, Acadiens et Canadiens (entre eux la différence est petite), dignes fils des compagnons de Jacques Cartier, de Champlain, de Roberval, personnifiaient avec honneur et éclat dans le nord de l'Amérique le génie éminemment colonisateur de la race française. Ils ne cédèrent qu'à l'inégalité du nombre et des forces, abandonnés par la vieillesse découragée de Louis XIV et par la coupable incurie de son héritier. Port-Royal, Louisbourg, Québec, succombèrent l'un après l'autre sous les coups de l'Angleterre ou de ses colons américains, et leurs vaillans défenseurs comme leurs plus paisibles habitans, violemment dispersés sur tous les rivages, éprouvèrent ce qu'aux jours des luttes guerrières contiennent de vengeances le cœur des plus puissantes nations et de faiblesses l'âme

des plus généreuses. Les malheurs des vaincus ont inspiré à Longfellow son poème d'*Évangéline*. A partir de 1764, Saint-Pierre et Miquelon devinrent l'asile de ces victimes errantes de la politique : les familles qui ne voulurent pas s'incliner devant la fortune britannique s'y rendirent de l'Acadie, de l'Ile-Royale, de l'Ile-Saint-Jean (Prince-Édouard) sans y trouver une longue sécurité, car les nouvelles possessions françaises tombèrent au pouvoir des Anglais à chaque renouvellement de guerre. Deux fois transportés en France, en 1774 et 1794, et deux fois réintégrés à Saint-Pierre et Miquelon, en 1784 et 1815, les Acadiens primitifs et leurs descendans s'y sont définitivement fixés, non sans trahir quelques inquiétudes sur la durée de leur séjour par une prédilection particulière pour les maisons de bois et les installations provisoires. La restauration remit chaque famille en possession des grèves qu'elle avait jadis occupées, et distribua de nouveaux lots; des subventions adoucirent la misère et soutinrent le courage, et l'on a vu une partie de cette énergique population acquérir enfin l'aisance par le travail. C'est à la pêche de la morue qu'elle doit ce bien-être.

Les Acadiens de Miquelon, comme les pêcheurs de Saint-Pierre, la pratiquent sur des barques montées de deux hommes dans les eaux très poissonneuses des deux îles et jusqu'à mi-canal de Terre-Neuve, sur des bateaux pontés et des chaloupes, avec quatre ou six hommes d'équipage, dans les bancs voisins que leur abandonnent les grands navires, dont l'équipage tout entier n'y trouverait pas de l'emploi. Enfin, avec des goëlettes servies par un plus nombreux personnel, ils s'avancent à l'est jusqu'au Grand-Banc, et au nord-ouest dans le golfe de Saint-Laurent ainsi que dans les baies de la côte occidentale de Terre-Neuve. Dans leur navigation du golfe, ils cultivent des relations d'amitié et de lointaine parenté, que des mariages renouvellent parfois, avec quelques familles de même souche qui sont restées dans les îles de la Magdeleine et sur la côte méridionale de Terre-Neuve. Quelques Acadiens sont même descendus dans la baie de Saint-George, à l'ouest de l'île, où ils se sont alliés aux belles familles irlandaises établies sur ce point pour y exercer en toute sécurité leur industrie de pêcheurs. Malgré ces alliances, peu nombreuses du reste, bien que la communauté de malheurs et de religion y invite, malgré de fréquens échanges de marchandises, les deux races restent profondément distinctes. Dans tout l'extérieur de la race acadienne se révèle la supériorité du créole sur l'émigrant. Les traits fins de l'Acadien, son franc et calme sourire, son regard bienveillant, quoique assuré, sa taille haute et ferme, tout en lui atteste cette noble confiance que développe l'habitude des luttes victorieuses contre la nature au sein d'une société dont on est un

membre utile et actif. Cet instinct de puissante personnalité n'a pu que croître au contact des citoyens libres de l'Angleterre et des Etat-Unis, et il n'a pourtant pas altéré les caractères originels. Comme leurs ancêtres, les Acadiens de nos jours sont simples, honnêtes, hospitaliers, religieux, indomptables au travail, courageux sans bravade. Chez eux se perpétue la vie patriarcale des familles acadiennes des XVIe et XVIIe siècles, fidèle reflet des mœurs provinciales de ces temps et de la race française, à la fois très sociable envers les étrangers et très persistante dans son type propre.

Faute de chants et de légendes qui aient conservé les traditions, les souvenirs des Miquelonnais ne remontent pas jusqu'à cette époque éloignée. Leur patriotisme rétrospectif s'arrête aux guerres de la révolution et de l'empire, pendant lesquelles leurs pères firent beaucoup de mal au commerce anglais par des courses audacieuses qui les conduisirent presque tous sur les pontons britanniques, d'où ils s'échappèrent. Les noms des corsaires les plus fameux se conservent dans la mémoire des familles, grâce aux récits du bord et du foyer. Cependant le voile de l'oubli s'étend peu à peu sur ces réminiscences d'un autre âge, et les chansons du gaillard d'avant, qui retentissent plus souvent que les hymnes guerriers, attestent des élans de cœur plus amoureux que belliqueux et des haines amorties par une longue paix.

La population permanente de Saint-Pierre et Miquelon est d'environ 1,500 habitans : elle ne croît que bien lentement, quoiqu'elle participe à la fécondité des races ichthyophages, que favorisent des mariages précoces et les charges légères d'une famille de pêcheurs à qui tout nouvel enfant promet un surcroît de bras utiles. Pourtant l'air est pur et d'une salubrité exceptionnelle. Il faut dire que ce climat, si fortifiant pour les adultes, est des plus sévères pour tous les êtres faibles : les robustes seuls lui résistent. Les accidens de la vie de mer enlèvent aussi beaucoup d'hommes. Enfin l'espace manque à l'ambition, et l'on voit des jeunes gens émigrer aux États-Unis et au Canada, où ils iront rejoindre les débris épars des antiques souches de la Bretagne et de la Normandie. De ces provinces, en y ajoutant le pays basque, partirent les premières et peu nombreuses familles qui allèrent peupler la *Nouvelle-France*. Depuis le jour où nos établissemens tombèrent de nos mains dans des mains étrangères, le courant a cessé d'atteindre le continent; mais il se dirige toujours vers l'ouest, s'arrêtant en route, au Grand-Banc, à Terre-Neuve, à Saint-Pierre. Nos populations maritimes n'ont plus voulu coloniser pour le profit de l'Angleterre, mais elles pêchent toujours pour elles-mêmes.

La grande pêche est une industrie spéciale qui se naturalisa de

bonne heure dans une vingtaine de ports de l'Océan, sous le seul mobile de l'intérêt individuel, nourri de cette séve municipale et provinciale qui fut un des ressorts, encore aujourd'hui les plus regrettables, de l'ancienne France. Elle eut l'heureuse chance, peut-être parce qu'on l'estima moins que les mines de métaux précieux, de n'être jamais comprise dans les priviléges des compagnies commerciales, et cette liberté fit sa force et sa popularité. Les ports de pêche ne sont pas les plus importans par le mouvement commercial; ainsi Bordeaux, Nantes, Le Havre y prennent une petite part. On dirait l'une de ces laborieuses professions, plus utiles que brillantes, auxquelles se consacre la bourgeoisie, c'est-à-dire les moyens et petits ports, et que dédaignent les grandes et aristocratiques cités maritimes. Peut-être aussi la forme des rivages, plus ou moins favorables à la pêche côtière, apprentissage de la grande, a-t-elle dirigé d'abord les populations vers des travaux dont l'habitude a fait un goût et une vocation. Les villes de la Méditerranée, plus éloignées du théâtre des pêches, ont laissé le champ libre à celles de l'Océan : les ports de Cette et de Marseille y envoient néanmoins quelques navires de transport, qui, en échange de vins, rapportent des cargaisons de morue dont la préparation s'achève sur des séchoirs que trahit au loin une odeur caractéristique.

Parmi les riverains de l'Océan adonnés à la pêche de Terre-Neuve, le premier rang, dans l'ordre historique, appartient aux Basques. Dès le moyen âge, ils furent en effet les premiers, et longtemps les seuls, à harponner les baleines qui fréquentaient alors le golfe de Gascogne. Ils lançaient sur la mer de vraies flottes baleinières, comptant jusqu'à quarante bâtimens. Aussi acquirent-ils dans cette audacieuse carrière le renom des plus hardis marins de l'univers, poursuivant leur proie jusqu'en Islande et au Groënland. Quand la Hollande voulut s'engager dans la même voie, elle fit appel, à prix d'or, aux patrons basques, et récompensa en outre leurs services par des honneurs, même par des statues. Aux mêmes maîtres l'Angleterre demanda des leçons. C'est à la suite des baleines blessées que les Basques furent, d'après leurs traditions, conduits sur le Grand-Banc dès le milieu du xve siècle, et y trouvèrent les morues, qu'ils ne cherchaient pas. Des historiens leur accordent même l'honneur, qu'ils revendiquent vivement, d'avoir les premiers abordé à Terre-Neuve, au Labrador, au golfe de Saint-Laurent, en Acadie, et d'avoir donné à l'ensemble de ces pays inconnus le nom que Cabot recueillit plus tard de la bouche des indigènes (1). Quoi qu'il en soit de

(1) *Bacalao*, qui veut dire en langue basque *morue*. Par une transposition de syllabes, familière dans la formation des langues, ce nom est probablement devenu *cabillaud*, qui désigne la morue fraîche.

cette découverte, comme elle ne reçut aucune publicité, et ne profita ni à la science ni à la navigation, c'est avec justice que les contemporains ont réclamé pour Cabot la gloire d'avoir révélé Terre-Neuve à l'Europe. Qu'il suffise aux Basques du mérite incontesté d'avoir devancé tous leurs rivaux dans la pêche de la morue comme dans celle de la baleine! Ils s'y attachèrent avec persévérance, et lorsque le contre-coup de la guerre pour la succession d'Espagne menaça leurs intérêts, les négocians de Saint-Jean-de-Luz, prenant une initiative indépendante qui les recommande à l'estime de la postérité, adressèrent au syndic du pays de Labourd, représentant du pouvoir royal, un mémoire où ils soutenaient avec énergie que la conservation de tous les ports méridionaux de Terre-Neuve était de la plus haute importance pour le commerce de l'Amérique, et surtout pour l'approvisionnement du Canada et de l'Acadie. Ils ajoutaient que Terre-Neuve était une conquête des peuples que la couronne ne pouvait livrer à l'étranger. Leurs respectueuses protestations ne furent pas écoutées, et tandis que le vieux monarque français, bien que fatigué de luttes, inclinait à refuser une telle concession, dont il entrevoyait les funestes conséquences, les courtisans entraînèrent son consentement en lui assurant que c'était un pays inhabitable et sans valeur. Aujourd'hui Terre-Neuve est un des beaux fleurons de la couronne d'Angleterre.

Chassés de l'île, les Basques se tournèrent vers le Grand-Banc, et depuis cent cinquante ans ils lui restent fidèles comme à un patrimoine de famille; mais la fortune ne leur a pas témoigné la même constance. Aux jours prospères du XVIe et XVIIe siècle, la ville principale du pays basque, Saint-Jean-de-Luz, enrichie par ses pêches et ses courses, était devenue une florissante cité, dont les négocians, imitant les plus illustres citoyens de Florence et de Venise, bâtissaient pour leur demeure des palais opulens, ornés des merveilles de l'industrie et de l'art, dignes de recevoir sur leurs dalles de marbre, sous leurs lambris dorés, les royaux personnages qui, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, furent conduits par la politique dans les murs de cette ville, la plus voisine de la Bidassoa et de l'Espagne. Cette grandeur, qui ennoblissait la fortune, confiait à l'avenir les plus vastes espérances, lorsque l'Océan, à l'éternelle douleur des habitans de Saint-Jean-de-Luz, dans un jour de fureur, franchit les limites que Dieu semblait lui avoir fixées, brisa les rochers qui défendaient l'entrée du port, et, s'élançant au-delà de la plage, assaillit la ville. C'était vers 1675. Depuis cette date néfaste, les attaques des flots envahissans ont redoublé d'année en année; la barre de la Nivelle, rivière qui débouche en cet endroit dans la mer, a été bouleversée, et la ville minée. Les vagues ont englouti l'une

après l'autre toutes les barrières dressées contre elles d'après les inspirations de Vauban, elles ont même défié le génie de Napoléon, qui, en un jour de noble ambition, résolut de les enchaîner. Une seule barque de pêche flotte dans ce port, où se pressaient jadis jusqu'à quatre-vingts navires. La malheureuse ville, dépeuplée, ruinée, évoquant ses souvenirs comme des rêves dans la tristesse solennelle de ses rues silencieuses, en est réduite à demander sa renaissance à des bains de mer dont un charmant paysage et le renom de Biarritz font présager le succès (1). Bayonne a recueilli son héritage maritime, et l'entretient dans des proportions modestes qui ne rappellent que de loin la splendeur des temps passés. C'est que la baleine et la morue étaient tout pour Saint-Jean-de Luz. La baleine n'est plus rien pour Bayonne, et la morue n'y est qu'un accessoire. Elle est moins encore pour Bordeaux, qui compte à peine cinq ou six navires terre-neuviens.

Le goût des Basques pour la mer et la pêche a résisté à cette épreuve. C'est dans les trente communes du pays de Labourd et quelques cantons de la Biscaye espagnole que les armateurs de Bayonne et de Bordeaux, quelquefois même des ports plus éloignés, recrutent leurs matelots, qui se montrent dignes de l'antique réputation de leur race, malgré quelques signes de déchéance dont on accuse le croisement avec les populations limitrophes, moins bien douées. Les Basques sont entreprenans et intrépides, d'une adresse et d'une agilité proverbiales, sobres, subordonnés comme des gens pour qui la discipline est une vieille tradition. Toutefois leur tempérament méridional, qui brille par un vif entrain, ne résiste pas avec la même énergie au découragement. La morue est la fortune du pays basque; il est tel village à qui elle rapporte tous les ans plus de 200,000 fr. Ce serait pour bien des familles le noyau d'une solide aisance, si les belles Basquaises apportaient dans le ménage quelques habitudes d'économie; mais exclues de toute influence dans les affaires domestiques par l'orgueil viril, qui n'admet pas même les femmes à la danse nationale avec les hommes, elles se vengent de cet isolement en dissipant d'avance par leurs profusions le gain de leurs maris.

Les Bretons suivirent de près à Terre-Neuve les Basques, dont ils furent les émules, les associés, et devinrent quelquefois les parens par alliance. Dans leurs ports, que la mer a respectés, les armemens ont pu se continuer depuis trois siècles sans autre cause d'interruption que la guerre. Aussi notre époque trouve-t-elle les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier et du 15 mars 1850, les études de M. de Quatrefages sur la baie de Biscaye. L'histoire de cette décadence d'une ville jadis riche et prospère se lit avec intérêt dans le livre de M. Léonce Goyetche, intitulé *Saint-Jean-de-Luz, historique et pittoresque.* Bayonne 1856.

Bretons fidèles à leur antique industrie. Dans les cinq départemens formés de la Bretagne, la grande pêche est pour une douzaine de ports une branche considérable, quelquefois la plus importante, de spéculation et de fortune : aux premiers rangs se placent Saint-Malo et son voisin Saint-Servan, Saint-Brieuc, Paimpol, Binic. D'une activité résolue, quoique réservée et grave, excellens pêcheurs quand ils sont sobres, très soumis dans leur service, de sang-froid dans le danger, les Bretons sont toujours un type de bons marins, et ne permettent pas d'oublier que Louis XIV avait prescrit que le vaisseau-amiral de ses flottes fût exclusivement monté par des Malouins. C'est un enfant de Saint-Malo, Jacques Cartier, qui le premier pénétra dans le fleuve de Saint-Laurent, et sa mémoire recevait, il y a quelques années, dans sa ville natale, un solennel hommage de ses compatriotes. Les noms de beaucoup de caps, de baies et d'îlots, sur les côtes de Terre-Neuve, témoignent des explorations des navigateurs bretons.

La Normandie compte aussi sur la Manche divers ports qui expédient à Terre-Neuve : Dieppe, Fécamp, Granville surtout, qui doit à ce genre d'armemens son renom et sa richesse, et qui arme tous les ans une soixantaine de navires montés par 2,500 hommes, au recrutement desquels sa population ne suffit pas. Comme les Bretons, les Normands sont de solides matelots, à toute épreuve au plus fort du danger, mais moins sobres, plus enclins aux plaintes, plus sujets à la nostalgie. Entre tous les Normands, les Dieppois sont des marins d'élite, beaux, grands, forts, très disciplinés à bord, quoique d'un maniement difficile à terre, avec plus de ressort en bien comme en mal. Dans ces natures douées d'initiative revivent dignement les navigateurs qui ouvrirent à la France la noble carrière des lointaines aventures de mer, en allant dès le xve siècle recueillir l'ivoire et l'or à la côte occidentale d'Afrique. Leurs aïeux prirent une grande part à la colonisation du Canada, où se perpétuent encore les familles originaires de la Normandie, avec les lois et les coutumes, les habits et le langage de leur patrie, au milieu de villages, de vergers et de cultures qui leur représentent au-delà des mers la France, toujours chère à leurs cœurs.

Tous ces marins, quels que soient leurs mérites, sont peut-être dépassés par les Flamands, une admirable race de pêcheurs, aussi braves qu'habiles, qui seraient parfaits si l'abus des boissons enivrantes ne compromettait trop souvent leur subordination. Nous ne les avons pas compris parmi les populations qui exploitent Terre-Neuve, parce que Gravelines et Dunkerque, qui sont les principaux ports d'armement de la région flamande, dirigent leurs navires vers l'Islande. Sous ces âpres latitudes, sur des mers toujours tourmentées par les vents et les courans, souvent bouleversées par les

tempêtes, les navires passent six mois au large, sous voiles, entre ciel et eau, à chaque instant menacés d'être bloqués par les glaces, brisés par leur choc, ou de sombrer dans l'ouragan. Là se forment des hommes de mer incomparables, durs et souples comme l'acier. Longtemps les Flamands, avec leurs voisins de Boulogne, furent les seuls à courir ces périls, qui dans l'ancien régime étaient compensés par le privilége d'approvisionner Paris en morue. Depuis quelques années, divers ports bretons et normands, Paimpol et Granville entre autres, se lancent sur leurs traces. La France ne peut qu'applaudir à une concurrence qui développe tant d'éminentes qualités, aussi précieuses pour nos escadres militaires que pour les flottes commerciales.

Dans tous les pays de pêche, l'apprentissage de ces qualités se fait de bonne heure. Dès l'âge de douze ans, l'enfant monte comme mousse, d'abord sur un bateau de pêche côtière, puis sur un navire terre-neuvien, qui est tenu d'embarquer un mousse par dix hommes d'équipage. A seize ans, il passe novice et continue son métier. Il atteint sa vingtième année, familier avec la mer et toutes ses fatigues, fortement préparé à de nouvelles épreuves. Enrôlé alors sur les bâtimens de l'état, le jeune marin devient un fin matelot, habile à toutes les manœuvres, plié à la discipline, instruit par l'enseignement du bord et les lointains voyages, dominé non plus par l'orgueil provincial, mais par le sentiment du devoir envers la patrie, pour laquelle il est prêt à dépenser sa vie à tout instant, sans mesure et sans regret. Après trois ans de service public, rendu à la liberté et au pays natal, il songe à se marier. Puis à la première occasion il s'engage au commerce sans jamais demander au capitaine où on le mènera, mais ce qu'il gagnera. La destinée le ramène-t-elle à Terre-Neuve, il recommence ses voyages comme ses labeurs avec plaisir, et les renouvelle jusqu'à ce que l'état le réclame pour une seconde période triennale de service. A sa libération définitive, qui arrive, sauf en temps de guerre (1), vers la trentième année, notre pêcheur est un matelot accompli, un des hommes les mieux trempés que la société connaisse, au niveau de tous les devoirs par son courage et sa force, unissant à un degré supérieur l'élan au sang-froid, l'attaque hardie à la résistance passive. Il sera également propre au cabotage et au long cours, au commerce et à la guerre; mais la grande pêche conservera ses préférences. Il s'y engagera tous les ans jusqu'à ce que les capitaines ne veuillent plus de lui. Alors il descendra tristement le second versant de la vie, se livrant, pendant quelques années encore, à la pêche sur la côte, puis redeve-

(1) Pendant la dernière guerre d'Orient, on fit un troisième appel pour équiper l'escadre de la Baltique; jamais nos officiers n'avaient admiré d'aussi magnifiques troupes de mer, et les Anglais eux-mêmes en furent émerveillés.

nant simple pêcheur à pied sur le rivage. Enfin, retenu au logis par les ans et les infirmités, il réparera les filets et les lignes, excitant les vocations naissantes par le récit de ses aventures, qu'il n'a garde d'amoindrir. Des cendres de cette activité éteinte renaîtront des rejetons qui reprendront le métier paternel pour grandir à leur tour, baisser et finir de même.

Les capitaines s'appliquent à recruter des équipages de même province et parlant la même langue. Quand l'idiome de la province domine seul à bord, le bon accord est plus assuré, la surveillance moins difficile, les ordres sont mieux exécutés. Cependant le pays basque et la Bretagne ont un excédant de population dont profitent les armateurs normands et flamands. Les contrats d'engagement, fixés par des règles séculaires, consacrent un principe de justice qui pourrait trouver sa place dans bien d'autres entreprises : ils stipulent toujours, outre la nourriture, un minimum de bénéfice, qui est payé avant l'embarquement, et une part éventuelle dans le produit de la pêche. Les avances varient en moyenne de 150 à 200 francs. La part de pêche est généralement fixée à un cinquième pour l'équipage entier, et se répartit en autant de lots qu'il y a d'hommes, plus deux lots en sus attribués au capitaine et au second. L'état-major a en outre droit à des prélèvemens en nature, en huile surtout, que l'on nomme des *pratiques*. Les maîtres-pêcheurs reçoivent aussi une rétribution proportionnelle au nombre de morues prises, ce dont ils justifient par les langues coupées. Dans le pays basque, l'équipage a droit aux trois septièmes, et les avances se réduisent à proportion. La part de pêche est toujours achetée par l'armateur à un prix fixé d'avance, ce qui traduit finalement en argent l'entière rémunération du travail. On estime que l'équipage perçoit en général du tiers au quart du rendement brut de la campagne, et que le lot de chaque matelot, dans une moyenne campagne, varie de 800 à 1,200 francs.

Pendant que ces arrangemens se concluent à terre, le navire achève ses préparatifs et se dispose à partir au premier signal que donneront la marée haute, le vent favorable, et le canon du port ou le carillon des cloches, échos des ordres administratifs.

III. — LE DÉPART. — LA TRAVERSÉE. — LA CAMPAGNE DE PÊCHE. — LA MORTE-SAISON.

Il y a trois époques de départ : le 1er mars pour les navires qui se rendent au Grand-Banc, où une première pêche peut se faire dès le mois d'avril; le 1er avril pour ceux qui vont à la mer d'Islande; le 1er mai enfin pour ceux qui font voile vers la côte nord-est de Terre-Neuve, où la banquise persiste jusqu'à la fin de ce mois (1).

(1) Le départ pour la côte de Terre-Neuve est cependant autorisé dès le 20 avril.

Longtemps l'époque du départ fut laissée à la libre appréciation des capitaines, qui se hâtaient d'arriver les premiers à Terre-Neuve pour retenir les meilleures grèves, défendues souvent par des barrières de glace qu'on faisait franchir aux matelots de pied ferme, ce qui causait beaucoup de disputes et d'accidens. Plus tard les armateurs tirèrent au sort les grèves, et le gouvernement de Louis XIV sanctionna cet usage, qui dure encore; mais la centralisation, allant plus loin, a fixé des dates qu'il n'est pas permis de devancer, quels que soient la bonne volonté des équipages et le souffle favorable des vents.

Dans les ports qui expédient de nombreux navires, le départ a lieu à la même heure, et offre un spectacle solennel que les curieux viennent contempler de loin. Les matelots accourent sur le port d'un pas ferme, comme il convient à des gens résolus, plus préoccupés du succès qui les attend que des soucis qu'ils laissent après eux. Ils sont suivis jusqu'au pont du navire par les mères, les épouses et les filles, qui marchent, non pas éplorées, avec des cris et des larmes indignes de leur mâle courage, mais tristes et gravement recueillies, se demandant avec anxiété si la mer n'engloutira pas encore cette fois quelques victimes comme les années précédentes, et le souvenir des sinistres les plus récens émeut toutes ces âmes qui affectent la confiance. Chaque femme, pour protéger la vie qui lui est chère, a allumé un cierge qui brûle devant l'autel de la Vierge, patronne des marins, et une quête sera faite entre les familles pour faire dire des messes à l'intention des absens. Au signal donné, la flottille s'avance vers le large, portée sur le jusant de la marée, et les regards, les adieux, les bénédictions du cœur et de la main suivent jusqu'au bout de l'horizon ces navires qui déploient au vent leurs blanches voiles, trois-mâts, bricks, goëlettes, rivalisant d'ardeur pour fendre les flots de leur proue, à la fois amincie et renforcée.

La traversée est longue, car huit cents lieues de mer séparent la France de Terre-Neuve. Elle est pénible. La prière du soir, chantée en commun, fortifie les cœurs à la fin des rudes journées de manœuvres. Quatre semaines environ après le départ, si l'on a échappé aux glaces et aux tempêtes, un air plus tiède et les traînées écumeuses des brisans annoncent l'approche des terres. Une atmosphère chargée de brouillards entoure les navires et retiendrait à distance les nouveau-venus; mais les vétérans savent qu'entre les brumes du large et la côte se trouve souvent une zone lumineuse bien dégagée : ils avancent sans crainte, et, suivant leur destination, arrivent à Saint-Pierre ou à Terre-Neuve.

Bien que tous les navires français aient un droit égal à l'entier domaine des pêches, une longue tradition a créé des habitudes dont

ils ne s'écartent guère. Bayonne et Bordeaux n'arment que pour le Grand-Banc, où leurs bâtimens rencontrent ceux de Saint-Malo, Saint-Servan, Granville, Fécamp, Dieppe, qui expédient aussi à la côte de Terre-Neuve, destination exclusive de la plupart des autres ports. Quant aux stations particulières dans chaque région, la même liberté préside au choix; mais les capitaines soigneux qui ont une fois rencontré un bon fond le relèvent, en gardent le secret, et y reviennent l'année suivante avec de grandes espérances, souvent déçues. Là, comme en tout, l'innovation lutte parfois avec avantage contre la routine. Ainsi en 1858 la pêche au Grand-Banc a été très heureuse en des points qui n'avaient jamais été exploités. Il y a donc beaucoup de hasard dans le succès, et l'on a recherché en vain quelque loi naturelle pour l'abondance ou la rareté de la morue et ses directions habituelles. Cependant il est passé en proverbe que l'habile pêcheur fait la bonne pêche.

Suivant que l'on va au Grand-Banc ou à Terre-Neuve, le système général diffère ainsi que les pratiques spéciales. Pour le Grand-Banc, les navires, montés par une trentaine d'hommes, le dépassent d'abord, et arrivent à Saint-Pierre dès la fin de mars afin de s'y procurer l'appât (le *bait* des Anglais, *boite* des Français) nécessaire à leurs opérations. Suivant le poisson employé à cet usage, la campagne se divise en trois pêches. La première, qui se sert du hareng frais ou salé, se fait en avril et mai. Quand passe le capelan, de juin à juillet, commence la seconde pêche. Avec l'encornet, qui paraît vers la fin de l'été, se fait la troisième. Le produit des deux premières, après une préalable préparation en mer, est transporté à Saint-Pierre, où la dessiccation s'achève sur les grèves bien aérées de l'île : c'est la morue sèche. Le produit de la troisième, entassée sur le navire, forme la morue verte, qui est rapportée en France avec le retour d'automne, partie pour une consommation immédiate, partie pour être séchée et réexportée. La pêche au Grand-Banc est quelquefois appelée petite pêche, par opposition à celle de Terre-Neuve, parce que les armemens, étant plus coûteux, sont moins nombreux; mais elle est en réalité la plus dangereuse. Les brumes y sont si épaisses, même en plein été, que souvent l'on n'y voit pas d'une extrémité à l'autre des navires, fort exposés à s'égarer ou à s'aborder. Pour prévenir les abordages, il est nécessaire que la cloche ou une corne, en guise de trompette, résonne presque sans relâche; les vagues sont toujours houleuses, et les sinistres fréquens. En 1846, sept bâtimens y furent submergés par un même coup de vent : corps et biens, tout périt.

Sur la côte nord-est et nord de Terre-Neuve, rendez-vous du plus grand nombre des navires, la saison favorable ne commence qu'à la fin de mai, quand les vents du sud, en ouvrant et fondant

la banquise, ont avancé le dégel. Il n'est pas inoui que les glaces retardent les opérations jusque vers la mi-juin, et c'est dans une courte période de trois mois à peine qu'un navire doit compléter son chargement. Pour mener à bien toutes les opérations en si peu de temps, il ne faut pas moins par navire de cinquante hommes, dont une partie s'embarque, l'autre reste à terre. Tout le poisson est journellement rapporté sur les échafauds dressés au bord de la mer et séché sur les grèves, de manière à former une seule pêche continue. Cette pêche ne prend toute son importance qu'à l'approche des capelans, qui arrivent en masses tumultueuses et énormes; alors les morues, affriandées et comme enivrées, se précipitent en tout sens sur leurs bandes, et dévorent avec une gloutonnerie stupide l'appât que leur lancent les pêcheurs.

Les procédés de pêche diffèrent aussi suivant les stations. Au Grand-Banc, le navire, qui doit passer de longues semaines en mer, jette une ancre, et détache des chaloupes qui se mettent isolément en quête du poisson. Chacune d'elles laisse tomber deux lignes qui se fixent au fond par un grappin, et supportent cinq ou six mille hameçons. Le lendemain, les lignes sont relevées et le butin porté sur le pont du navire. A Terre-Neuve, les navires restent au mouillage, et envoient au large, dès le point du jour, des barques faire la pêche de l'appât et de la morue suivant divers procédés, parmi lesquels les plus usités sont la seine et la ligne à la main. La morue se presse quelquefois autour de la barque en troupes si serrées qu'on peut la *faucher*, c'est-à-dire l'atteindre et l'enlever au moyen de lignes armées de crocs sans autre appât qu'un simulacre de poisson en métal; mais ce procédé est aujourd'hui défendu, comme blessant et faisant périr le poisson.

Les Anglais et les Américains accusent la ligne de fond de détruire le poisson et d'appauvrir la mer au préjudice de l'avenir. Se croyant plus sages que les Français, avec moins de règlemens, ils restent fidèles à l'antique procédé de la pêche à la ligne de main et à la dérive, et ils en obtiennent d'aussi bons résultats. Leurs prévisions, après avoir paru justifiées par quelques années de pêche mauvaises ou médiocres, ont été dernièrement démenties par un retour de bonnes années, ce qui semble établir que les engins plus ou moins destructeurs n'ont guère d'effet sur un poisson dont la fécondité dépasse l'imagination, car un patient naturaliste a compté 9,300,000 œufs dans le ventre d'une seule morue. Devant ces immenses récoltes que la nature renouvelle avec une inépuisable libéralité, et qui n'ont à craindre ni sécheresses ni grêles, il semble que l'humanité doive se rassurer.

De la main du pêcheur, la morue passe dans celle du décolleur, qui détache la tête, fonction que le chirurgien du bord cumule avec

les soins médicaux de l'équipage; puis elle est habillée, c'est-à-dire ouverte et préparée. D'autres mains la saupoudrent de sel et l'empilent. Pour la morue verte, on s'en tient là; pour la morue sèche, qui doit supporter une longue conservation, on ajoute la salaison et la dessiccation sur les grèves ou des étendages mobiles, soit à Terre-Neuve, soit à Saint-Pierre, soit même en France après le retour. C'est une entreprise que les familles de Saint-Pierre prennent à la tâche. En Norvége, au lieu de saler la morue, on la fume au-dessus d'un foyer de chaleur; elle devient le *stockfish* du commerce. Dans la mer d'Islande, on recourt à des étuves, et les Anglais ont essayé de séchoirs à vapeur.

Outre sa chair, dont tout le monde connaît le rôle comme aliment populaire, la morue donne à l'homme d'autres produits utiles : des œufs ou *rogue*, que les pêcheurs bretons salent pour servir d'appât dans la pêche de la sardine; — des huiles, extraites du foie, dès longtemps appréciées par l'industrie, et qui ont acquis, pour le traitement des maladies de poitrine, une vogue que ne justifie pas toujours la pureté de la substance employée; — la *drache*, qui est aux foies et à l'huile ce que le marc est au raisin et au vin, etc. Enfin, emploi plus singulier et pourtant plus ancien, la morue sèche remplit à Terre-Neuve, dans toutes les transactions, la fonction de monnaie de compte, le quintal (50 kilogrammes) de morue étant estimé 20 francs. Ce rapport reste fixe, et les variations de valeur dans la matière monétaire se traduisent en hausse ou baisse sur les marchandises. L'économie politique trouverait à redire à une coutume qui semble appartenir aux temps primitifs de l'humanité; mais le commerce s'en accommode, et si jamais on fabrique une monnaie pour Terre-Neuve, elle devra porter en empreinte le poisson favori de cette île, suivant l'usage des villes romaines, dont la fortune avait une origine analogue.

La saison d'été tout entière se passe dans ces rudes et quotidiens travaux, que vient troubler trop souvent la nouvelle de quelque malheur. Le marin, bon, généreux, dévoué à ses frères, accourt au premier signal de détresse. La fraternité du cœur fait taire aussitôt les rivalités de langue, de race et de province, précieux aiguillons en temps ordinaire, et si les efforts ne réussissent pas toujours, jamais on ne peut en accuser l'égoïsme et l'indifférence des compagnons de pêche.

On pressent quels hommes de fer se forment à une école qui exige tous les jours de seize à dix-huit heures, vingt quelquefois, du labeur le plus rude. Jamais une plainte n'échappe au matelot pour excès de fatigue. Associé aux profits et aux pertes, il travaille pour lui-même, et puis c'est un point d'honneur, c'est l'esprit de corps de ne jamais se dire fatigué. Il réserve ses doléances pour la nour-

riture, pour le règlement, pour le commandement, et sur tous ces points il rappelle les grognards de l'armée de terre, qu'il imite encore en ce que, comme eux, il prend vivement la défense de ses chefs contre qui les critique, surtout quand il n'est plus sous leurs ordres. Aussi tout capitaine initié aux petits secrets du cœur marin recrute-t-il volontiers son monde pour les plus rudes campagnes non parmi les *graviers*, à qui le pacifique étendage des morues a valu le nom ironique de *peltats*, mais parmi les vrais pêcheurs. La navigation au long cours fournira des gabiers plus lestes, non de plus solides hommes de manœuvre. Dans un air froid, saturé d'oxygène, imprégné d'émanations salines, la santé s'est fortifiée, comme on le voit à la bonne mine des équipages revenant de Terre-Neuve, bien différens de ceux qui ont traversé la zone torride.

L'organisation hiérarchique seule laisse peut-être à désirer. Par une faveur exceptionnelle, le capitaine de pêche peut n'être qu'un simple maître au cabotage, grade qui est à la portée de tout matelot quelque peu intelligent et expérimenté. Ses inférieurs sont donc à peu près ses égaux, sauf le titre, et de plus ses associés en participation. Aussi deviennent-ils pour lui des camarades, ce qui n'arrive pas avec les capitaines au long cours, marins plus instruits, mais moins habiles pêcheurs. Cette familiarité, qui dégénère quelquefois en insubordination, a bientôt disparu avec les circonstances qui l'ont fait naître, et de la pratique des pêches il ne reste qu'un excellent apprentissage de la mer.

Trop heureux les cultivateurs, s'ils connaissaient leurs biens! s'écriait Virgile dans un élan d'admiration pour la vie rurale. On surprend en soi la même exclamation à la pensée des spectacles charmans ou grandioses que la nature déploie sous les yeux des pêcheurs de Terre-Neuve. En ces latitudes, dans les longs jours d'été, les crépuscules du soir se fondent par des nuances limpides avec l'aube du matin. Durant les nuits sans brume, l'azur du ciel resplendit et les étoiles brillent avec un éclat qui rappelle les nuits tropicales. Sur la brume elle-même s'allongent mystérieusement les fantômes du mirage, nouveaux sujets d'étonnement. Des aurores boréales presque quotidiennes illuminent le firmament d'arcs lumineux ou d'aigrettes flamboyantes. Au lever et au coucher du soleil, les montagnes de glace, comme de gigantesques pyramides, se colorent de vifs rayons et de noires ombres. Sur la mer, des myriades d'insectes et de poissons allument un incendie de leurs reflets phosphorescens. Les grands souffleurs animent la scène par les colonnes d'eau qui jaillissent bruyantes de leurs évens, et les poissons de toute taille par leurs ébats. Même sous ces froides zones que l'on croirait vouées à l'immobilité de la mort, la vie circule dans les airs et

dans les eaux, ardente d'amour, irritée par la faim, égayée par les jeux. Partout la création vibre et palpite, racontant la gloire du créateur des mondes. Hélas! toutes ces beautés sont perdues pour le matelot, qui ne pense qu'à sa morue, comme le paysan de Virgile à son bétail.

L'été s'achève, et l'automne, court prélude de l'hiver, fermera bientôt par des chaînes de glace les mers de Terre-Neuve. Venus ensemble, les navires s'en vont isolément, chacun dès que sa cargaison est complète. Les vents du nord-ouest, qui avaient tant ralenti l'arrivée, hâteront le retour; en douze ou quinze jours, on mouillera au port. Pour les jeunes filles et les fiancées, ces retours annuels et réguliers font de la saison d'automne le vrai printemps; pour toutes les familles, quand elles se retrouvent au complet, c'est le temps des fêtes, où le matelot ne manque jamais d'apporter son panier de morue fraîche et sa boîte de capelan salé. Une fois débarqué, comme l'esclave, suivant Homère, le matelot perd la moitié de son âme. Il se remet sous la tutelle de sa femme (le Basque seul fait ou croit faire exception), le vrai capitaine du nouveau bord. Au départ, elle a reçu le salaire des mains de l'armateur; au retour, elle touche le produit de la pêche et l'administre à son gré, à la seule condition de faire à son mari la part du cabaret et du tabac.

L'hiver n'est pas perdu pour les hommes qui aiment le travail. L'ouvrage abonde : ce sont les navires à décharger et bientôt après à recharger; en quelques quartiers, la pêche des huîtres (1), partout celle du poisson frais, qui trouve à Paris un immense et inépuisable débouché (2). Malgré ces ressources, la population des pêcheurs reste généralement pauvre, fait qui étonne quand on considère que le poisson est une manne que sème à pleines mains la Providence, sans imposer à l'homme d'autre charge que la récolte. Quelle agriculture promet une moisson plus abondante, un gain plus sûr? Et néanmoins ces avantages sont tous dominés par la loi suprême de l'offre et de la demande, qui tient peu de compte du prix de revient. Faute de consommateurs, le poisson reste à vil prix sur les rivages. Souhaitons que les chemins de fer, en mettant les marchés intérieurs plus à portée des lieux de production, accroissent la prospérité d'une des classes de travailleurs les plus dignes d'estime. Aujourd'hui le pauvre pêcheur arrive à cinquante ans d'âge et à trois cents mois de navigation effective sans épargne sérieuse, sans

(1) A Granville, dans la campagne de 1858-59, 193 bateaux jaugeant 1,638 tonneaux, et montés par 1,408 hommes, ont pêché 34 millions d'huîtres, qui, au prix de 16 francs le mille, valaient près de 600,000 francs.

(2) D'après l'auteur du livre sur les *consommations de Paris*, cette ville a consommé, en 1850, 9,937,430 kilogrammes de poisson frais de mer.

autre revenu que les 12 francs 25 centimes par mois que lui paie alors la caisse des invalides de la marine. Est-ce assez pour les services qu'il a rendus, les retenues qu'il a subies? Jusqu'à présent, l'administration l'a supposé, puisqu'elle n'a point élevé cette pension; mais les hommes de mer se récrient contre l'insuffisance des allocations, et beaucoup d'armateurs et d'officiers appuient les plaintes des matelots.

Plus heureuse, la classe des armateurs a sur celle des pêcheurs les avantages que donnent les capitaux, l'instruction et surtout l'esprit de conduite et d'économie, fruit d'une condition meilleure plutôt que d'une meilleure nature. La grande pêche revendique une large place dans les causes qui ont valu au commerce maritime la richesse et l'influence, et en ont fait le plus noble des commerces, parce qu'il en est le plus hardi et le plus difficile. Pour prendre dans l'état le même rang qu'en Angleterre, il lui manque seulement des mœurs qui le fixent dans les familles et en accroissent l'importance de génération en génération. Malheureusement à la spéculation laborieuse et patiente des pères succède trop souvent la dissipation effrénée des enfans. Au lieu de continuer, en l'élargissant, la carrière paternelle, comme le plus honorable des héritages, pour mourir à leur tour sur la brèche du travail, on voit beaucoup de fils d'armateurs, à peine maîtres de leur fortune, demander à Paris des plaisirs que la province leur mesurerait d'une main trop avare. Leur patrimoine passe dans les jeux de Bourse, qui tôt ou tard l'engloutissent. La prospérité des pères n'a point fondé pour l'avenir. La nation y perd comme la famille.

A Saint-Pierre et Miquelon, la vie s'écoule à l'abri de ces tentations, et l'on voit peu à peu l'aisance s'accumuler dans les ménages : toutes les heureuses spéculations du commerce local s'y traduisent en chaloupes ou en goëlettes comme en leur seule destination possible. On a vu comment le travail de l'été rend ces placemens lucratifs : la morte-saison n'y offre pas les mêmes ressources qu'en France. Les festins et les danses au dedans des maisons de bois, où l'exemple des Anglais a fait pénétrer le comfortable et une chaude température; au dehors, les excursions sur les montagnes, la pêche à l'éperlan sur les lacs, quelques courses en traîneaux tirés par les chiens de Terre-Neuve, telles sont les seules distractions de l'hiver. Au risque d'être ensevelis dans les *poudrins*, tourbillons de neige aux aiguilles acérées et pénétrantes, les chasseurs courent après les animaux à fourrure, renards, loutres, rats musqués, dont les races ont résisté à trois siècles d'extermination. Ils laissent aux Anglais la chasse aux phoques, qui viennent en nombreuses troupes s'ébattre sur les prairies de glace, le long des côtes du Labrador.

Aux premières brises printanières qui soufflent du sud, la ruche

humaine, engourdie par un long chômage, s'éveille et s'agite; les hommes courent aux agrès pour les réparer, aux bateaux pour les remettre en état et à flot, aux grèves pour les nettoyer, dans les anses de Miquelon pour faire provision d'un appât connu sous le nom de *coque*. Les regards et les cœurs se tournent vers l'orient, où brilleront bientôt, comme de blanches étoiles, les premières voiles de France. Elles arrivent en mars, et le cycle des travaux recommence. Ainsi s'écoulent et se renouvellent les générations, toujours alternant de six mois d'oisiveté, de solitude et de frivoles amusemens, à six mois de laborieuse et non moins joyeuse activité. Aussi rapide est le réveil de la nature que celui de l'homme. En quelques jours, les semences lèvent et croissent dans les jardins, toutes les herbes reverdissent sur les montagnes, les arbres poussent des jets vigoureux, et quelques semaines suffisent à des phases de végétation qui durent ailleurs des mois entiers.

IV. — ROLE COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — LES PRIMES.

Au sein de ce mouvement d'hommes et de choses, il est aisé de constater le rôle propre de la petite colonie française. Saint-Pierre est le point d'appui de toutes les expéditions au Grand-Banc, qui viennent s'y approvisionner d'appât, renouveler leurs vivres et agrès, réparer leurs avaries : elles y déposent le produit des deux premières pêches, qui sont préparées et desséchées par les femmes et les enfans des familles sédentaires. C'est encore à Saint-Pierre qu'emmagasinent leurs récoltes les navires qui fréquentent Terre-Neuve, et à qui tout établissement sédentaire sur l'île est interdit. De là partent des expéditions directes, pendant huit ou neuf mois de l'année, pour les colonies françaises et les divers marchés américains. Saint-Pierre devient ainsi le nécessaire complément de tout le système des pêches.

Ses côtes, dont le relevé hydrographique occupa la jeunesse de Cook, présentent à l'est une rade et un port favorables à cette fonction d'auxiliaire. La rade, couverte contre la houle du large par l'îlot aux Chiens, est parfaitement sûre d'avril en décembre; elle peut contenir quarante grands bâtimens. Dans le port ou *barrachois*, cent navires moyens du commerce tiennent à leur aise. Plus de cinquante, tirant jusqu'à 4 mètres d'eau, y mouilleraient avec sécurité pendant l'année entière après avoir pu y entrer pendant neuf mois. Dans ce double abri, il n'est pas rare de voir, au fort de l'été, trois cents navires pressés bord à bord. Un tel établissement, le seul qui reste à la France dans les eaux de l'Océan-Atlantique septentrional, a certes un grand prix pour une puissance maritime qui doit

posséder, sur tous les points du globe, des stations de refuge, de réparations et de ravitaillement, et en même temps de surveillance politique et d'observations scientifiques. Cette dernière mission est dévolue à une division navale, composée de trois ou quatre bateaux à vapeur, qui se rend tous les ans dans ces parages pour y faire la police du port, protéger et secourir les pêcheurs, assurer l'exécution des règlemens, prévenir les conflits avec les voisins et rivaux. C'est à Saint-Pierre qu'est le rendez-vous de la petite escadre au départ et au retour; c'est aussi le centre de l'administration maritime. La salubrité du climat donne même à ce séjour un prix particulier pour la division des Antilles, qui vient y chercher un refuge contre les fièvres tropicales. Innovation de ces dernières années, cette migration périodique deviendra une coutume régulière aussi profitable aux équipages qu'à la colonie, qui lui doit la construction de belles routes. L'accès rendu facile de l'intérieur du pays a suscité des demandes de concessions qui annoncent quelques exceptions locales à la stérilité générale du sol.

Le tort de Saint-Pierre et de Miquelon est de n'être pas fortifiés, et de se trouver, en cas de guerre, à la discrétion de l'Angleterre. Aussi la paix est-elle le vœu énergique des populations résidentes et des armateurs, dont la fortune est livrée aux hasards de la politique. Contre cette inquiétante perspective, il semble naturel de recourir aux fortifications, à l'égard desquelles toute liberté est laissée à la France par le traité de 1783, qui n'a pas renouvelé sur ce point les prohibitions insérées dans le traité de 1763. On y a pensé souvent, mais on a toujours reculé devant la rareté et la cherté des matériaux et des ouvriers. Il paraît d'ailleurs impossible d'y constituer une suffisante défense contre les forces que l'Angleterre accumule derrière les murs de Saint-Jean et dans la baie d'Halifax. Les îles françaises, ne pouvant suffire à leur propre subsistance, devraient en outre être alimentées par des convois flanqués d'escortes qui risqueraient fort de tomber au pouvoir de l'ennemi. Il faut donc se résigner à une situation fatale, non sans d'amers retours sur les sacrifices que nous imposèrent les traités du XVIIIe siècle, et qu'ont maintenus ceux de 1814 et de 1815. On a le droit de s'étonner qu'après la guerre de l'indépendance, terminée par l'émancipation des États-Unis avec le concours de nos armes, le roi Louis XVI, qui semblait pourtant apprécier la marine à toute sa valeur, n'ait pas ressaisi au moins le Cap-Breton, île propre à une longue défense, comme l'attestait le siége de Louisbourg, cette ville vaincue par l'abandon de la France plutôt que par sa propre faiblesse, et dont on eût aisément relevé les ruines, aujourd'hui dispersées par la main des colons anglais, qui ont fondé à Sidney leur nouvelle capitale.

Le peu qui nous fut laissé a néanmoins, comme une racine vivace, repris force et refleuri au souffle vaillant de nos populations acadiennes. La pêche de la morue a reconquis dans une certaine mesure le rang qui lui appartient dans le commerce et la navigation de la France. Elle emploie annuellement de 4 à 500 navires jaugeant de 50 à 60,000 tonneaux (1). La production totale est évaluée de 35 à 40 millions de kilogrammes, d'une valeur actuelle de 14 à 16 millions de fr. Le goût agréable de la chair de morue, fraîche et sèche, ses qualités nutritives, un bon marché dont n'approche aucune substance animale (de 40 à 50 centimes le kilogramme), lui ouvrent tous les débouchés, et la consommation n'est limitée que par les frais de transport. Nos armateurs abandonnent le nord de l'Europe aux pêcheurs écossais, hollandais et norvégiens, la Belgique aux pêcheurs d'Ostende, qui vont chercher fortune sur le Dogger-Bank et les îles Fœroë, l'Amérique anglaise aux Canadiens et Terre-Neuviens; mais ils étendent leur vues à la plupart des autres contrées que baignent l'Océan-Atlantique et la Méditerranée. Dans ces expéditions, la navigation au long cours et le grand cabotage trouvent un sérieux aliment. Après la France, leur meilleure clientèle d'acheteurs se trouve sur la Méditerranée, dans l'Italie, la Grèce, le Levant, l'Algérie. L'Espagne partage ses préférences entre l'Angleterre, la Norvége et la France : le système de ses droits de douanes lui fait trouver profit à envoyer des navires de transport charger aux lieux de pêche. Le Portugal, quoique entraîné dans le courant des intérêts anglais, ne nous échappe pas entièrement. Sur la côte occidentale d'Afrique, nos ports fournissent le Sénégal; dans la mer des Indes, l'île de la Réunion. En Amérique, nos colonies des Antilles et de la Guyane, où la morue est la base de la nourriture animale des noirs, importent de France près de 4 millions de kilogrammes. Elle arrive sur le marché de Boston, grâce à des franchises douanières établies, dans ces derniers temps, entre Saint-Pierre et les États-Unis, qui comptent dans cette île une riche maison de commerce, et pénètre même sous le pavillon français dans le Chili.

Pour apprécier toute l'importance économique de ce seul poisson, il conviendrait de calculer ce que représentent de capitaux les denrées alimentaires pour la nourriture des équipages, les matériaux achetés et ouvrés pour la construction des navires, les agrès pour leur armement, et le sel, dont la consommation n'est pas moindre de 40 millions de kilogrammes. Par les mouvemens de

(1) En 1857, les chiffres exacts ont été de 528 navires chargés jaugeant 73,208 tonneaux. Les retours en France (sans compter les expéditions directes de Saint-Pierre et Miquelon) ont été de 31,592,128 kilogrammes, valant 13,504,615 francs. La France a reçu en outre de la grande pêche 2,483,505 kilogrammes d'huile, 430,539 kilogrammes de draches, 33,727 kilogrammes de rogues, 725,495 kilogrammes d'issues diverses.

travaux, de salaires, de transactions qui se rattachent à la morue, par le débouché qu'elle offre aux vins et eaux-de-vie, par les retours dont elle facilite l'importation, elle entretient l'activité d'une partie notable du littoral français. En tout pays catholique, sans même parler du carême, la consommation de la morue est favorisée par le commandement de l'église qui prescrit un régime maigre pendant deux jours de la semaine. C'est là un des rares exemples d'une influence exercée directement par les pratiques religieuses sur la production, et par contre-coup sur la politique elle-même. Ce rapport entre la loi d'abstinence et l'essor de la pêche, lié à l'essor de la marine, n'avait pas échappé à Colbert. Un enseigne de vaisseau, le chevalier de Vesle, dînant un jour à sa table pendant le carême, se plaignait de ce que le catholicisme imposait tant de jours d'abstinence de viande. Le ministre, se tournant vers le jeune homme, lui dit : « Monsieur de Vesle, votre observation paraîtrait moins déplacée dans la bouche d'un officier de terre; mais elle est inexcusable dans celle d'un marin. Ne voyez-vous donc pas que la loi de l'église sert merveilleusement l'état, et que sans les abstinences religieuses vous verriez tomber les pêcheries, séminaires naturels de vos matelots? »

L'importance politique des grandes pêches ne se révéla que tardivement. Avant le XVIe siècle, la France, qui avait des armées de terre, manquait d'armées de mer, malgré l'éducation de la vie nautique, commencée, durant le moyen âge, par les croisades et les pèlerinages. Les pêcheries de Terre-Neuve lui donnèrent cette nouvelle force en lui procurant des matelots d'élite, auxquels Duquesne et Duguay-Trouin durent leurs plus belles victoires de l'aveu de leurs ennemis, juges plus clairvoyans peut-être à cet égard que la plupart des nationaux; les ports de pêche formèrent des corsaires non moins redoutables que les escadres. Louis XIV et Louis XV auraient probablement conservé à la couronne de France ses colonies de l'Amérique du Nord, si, plus dociles aux conseils des gouverneurs et des intendans du Canada, ils avaient favorisé en Acadie et à Terre-Neuve les pêcheries sédentaires, qui seraient devenues le noyau d'une marine locale capable de tenir tête à celle des colonies anglaises. « Je crois la conquête des pêches, écrivait Frontenac, plus importante que celle des Indes, dont les mines s'épuisent, tandis que celles-ci sont inépuisables. » Des pêches temporaires et nomades en quelque sorte furent jugées suffisantes par Colbert lui-même : fatale illusion qui priva les établissemens français de forces navales propres, et les livra aux ennemis le jour où la France négligea de les soutenir. Dès que l'Angleterre eut pris possession de l'Acadie, elle s'empressa d'y exécuter les plans que l'intendant de Meules avait inutilement proposés au ministre de Louis XIV, et

dès lors sa puissance y devint inattaquable. Aux États-Unis, Boston, grandi, comme Halifax, par la pêche sédentaire, montre comment une industrie que la philosophie sociale incline peut-être à reléguer parmi les plus humbles occupations du peuple assure, aux jours des luttes, la puissance politique : de Boston partit le premier cri de l'indépendance américaine. Afin de se créer une marine plus encore que pour s'enrichir, ses habitans avaient acheté aux Acadiens le droit de pêcher dans les eaux de leur presqu'île. Charles-Quint faisant élever un monument à Beuckels pour avoir découvert le meilleur procédé de saler et encaquer le hareng, pour avoir assuré par cette invention la prépondérance maritime de la Hollande, montrait en quelle estime la politique doit tenir les plus vulgaires industries.

Les pêcheries sont donc la réserve des flottes de l'état, et leurs matelots sont l'âme des vaisseaux de guerre. De cette vérité dérivent les encouragemens de diverse nature qui leur ont été accordés. Les modes d'encouragement sont multiples : l'exemption de droits pour le sel indigène et l'autorisation de s'en procurer à l'étranger, la franchise d'entrée pour la morue dans la métropole et les colonies et des taxes sur les similaires concurrens, enfin, le plus important de tous, les primes, soit à l'armement, soit aux produits, votées pour une période décennale. Empruntées avant la révolution à l'histoire de l'Angleterre et de la Hollande, abandonnées pendant la période de nos luttes, ces primes furent rétablies par la restauration, noblement impatiente de remplacer les générations de matelots qui avaient péri dans les combats de mer et sur les pontons anglais. La loi du 22 juillet 1851, aujourd'hui en vigueur, accorde une allocation de 50 francs par homme pour les armemens de pêche avec sécherie, et de 30 francs sans sécherie, en outre une seconde allocation de 12 à 20 francs par quintal métrique de morue exportée, suivant la destination plus ou moins éloignée. Une prime de 20 francs est aussi accordée par quintal de rogue ou œufs de morue. Le montant total de ces faveurs représente une dépense annuelle de 3 ou 4 millions. Au prix de ce sacrifice modéré, l'état assure l'apprentissage et l'entretien permanent de 13 ou 14,000 matelots (1) toujours prêts à répondre à son appel. C'est environ 300 francs par tête; il lui en coûterait 1,000 de les avoir à bord de ses navires. On ne saurait imaginer, depuis que la perte de ses meilleures colonies a enlevé à la France les élémens principaux de sa navigation, un moyen moins onéreux de maintenir intacte et de renouveler sans cesse une des bases essentielles de la puissance nationale.

(1) En 1858, les navires chargés partis de France étaient montés par 14,690 hommes.

A l'appui de ce système d'encouragement, les armateurs de nos ports de mer n'invoquent aucune des raisons banales que font valoir les industriels auxquels la douane assure des priviléges. S'ils ne peuvent, livrés à eux-mêmes, soutenir la concurrence anglaise et américaine, la faute n'en est pas à un choix inintelligent des lieux, des conditions, des procédés du travail, ni à l'infériorité des ouvriers, ni à l'insuffisance des capitaux ou de l'intelligence. Sous tous ces rapports, ils sont au niveau de leurs compétiteurs. Leur malheur, et non leur tort, découle tout entier de traités dont ils sont innocens. Éloignés du théâtre des pêches et privés de la faculté de fonder des établissemens à demeure, ne trouvant à Saint-Pierre que des magasins pour déposer leurs marchandises, ils sont obligés d'importer et de remporter tous les ans leur attirail de pêche ainsi que leur personnel, et d'opérer à la hâte leurs préparations : source de faux frais énormes dont la politique a affranchi leurs rivaux.

Les Anglais en effet, commodément installés à terre, mettent en sûreté pendant l'hiver leurs navires et chaloupes, leurs agrès, leurs approvisionnemens. A leurs récoltes marines ils donnent à loisir toutes les préparations nécessaires, avec le concours de la population des villes et des villages, dont la main-d'œuvre est bien moins coûteuse que celle des matelots emmenés exprès de France. Maîtres des côtes les plus poissonneuses et les moins froides, ils ne perdent ni une occasion ni une semaine, profitant des premiers beaux jours du printemps, des derniers de l'automne. Aux bénéfices que donne la morue ils joignent ceux de la chasse au phoque (1) et de la pêche du hareng, qui affluent le long de leurs rivages vers la fin de l'hiver, alors que les navires français sont encore retenus dans leurs ports. Un commerce régulier avec une population prospère de plus de cent mille habitans accroît les bénéfices des armateurs anglais. Ainsi se succèdent pendant le cours entier de l'année des opérations fructueuses, dont chacune concourt à diminuer la part des frais généraux que nos compatriotes doivent couvrir dans une seule campagne de quelques mois.

Les Américains eux-mêmes du Massachusetts, du Connecticut et du Hampshire, ces intelligens disciples de Franklin, qui disait qu'un poisson pêché était une pièce d'argent retirée de la mer, jouissent d'avantages refusés aux Français par les traités qui ont exclu ces derniers du continent. Voisins des lieux de pêche, ils vont en mer avec des navires d'un léger tonnage, d'un armement peu coûteux, d'un personnel peu nombreux, qui reviennent toutes les se-

(1) Cette chasse prend d'année en année de plus grandes proportions. Elle occupe à Terre-Neuve 13,000 marins et 367 navires jaugeant 35,760 tonneaux, d'une valeur, en peaux et en huile, de plus de 7 millions de francs. On tue en une campagne jusqu'à 300,000 de ces animaux. On y emploie depuis quelques années des navires à vapeur.

maines rapporter à terre le fruit de leurs pêches, dont les familles achèvent la préparation. Ils trouvent enfin, dans une population peu éloignée de vingt à vingt-cinq millions de consommateurs, des débouchés qui entretiennent toute l'année un va-et-vient incessant de navigation. Ce dernier avantage, dont les Anglais possèdent l'équivalent dans leurs colonies, les Français l'avaient autrefois avec le Canada et l'Acadie, la Louisiane, Saint-Domingue. Aujourd'hui ils ne peuvent plus se livrer qu'à des expéditions intermittentes avec le petit nombre de possessions qui nous restent. On est en conséquence bien autorisé à soutenir que les primes à la pêche de la morue ne sont ni des encouragemens à une industrie factice et mal assise, ni même une excitation pécuniaire à une industrie utile, mais que la spéculation seule n'ose entreprendre, comme la pêche de la baleine : ces primes sont l'expiation des fautes ou des malheurs de l'ancienne monarchie. Ainsi les siècles sont solidaires, et la loi providentielle de responsabilité punit ou récompense les nations comme les familles et les individus.

V. — LA CONVENTION DE 1857. — RIVALITÉ DES FRANÇAIS ET DES ANGLAIS.

Cette loi de responsabilité enseigne à la France du XIXe siècle que, faute de pouvoir aujourd'hui rétablir notre ancienne position en Amérique, nous devons accepter résolûment les sacrifices qui l'empêcheront de s'amoindrir. Les temps de paix sont exposés à des fautes comme les temps de guerre, et la diplomatie connaît des défaites pires que des batailles perdues. C'est la pensée qu'éveille dans notre esprit la convention relative à Terre-Neuve, dont la mise à exécution divise profondément la France et l'Angleterre, et dont il nous reste, pour compléter cette étude, à exposer l'origine et le caractère.

Ainsi qu'on l'a vu, les traités d'Utrecht (1713) et de Paris (1763) reconnaissaient aux sujets français le droit de pêcher et de sécher le poisson sur une partie du littoral de Terre-Neuve depuis le cap Bonavista, à l'est, jusqu'à la pointe Riche, à l'ouest, à la condition de n'y faire que des établissemens limités à la durée de la pêche, c'est-à-dire pendant la saison d'été. Était-ce un droit exclusif à leur profit ou un simple droit de concurrence? Le texte des traités laissant des doutes, de fréquens conflits éclatèrent, surtout autour du cap Bonavista, assez rapproché de la capitale de l'île. Pour y mettre fin, le traité de Versailles (1783) stipula la renonciation de la part de la France à la portion de la côte comprise entre le cap Bonavista et le cap Saint-Jean, plus au nord, qui devint le nouveau point de départ de nos limites, et les prolongea, en compensation, sur la côte ouest, depuis la pointe Riche jusqu'au cap Raye. En même

temps, est-il dit dans une déclaration annexée au traité, « pour que les pêcheurs des deux nations ne fassent point naître de querelles journalières, sa majesté britannique s'engage à prendre les mesures les plus positives pour prévenir que ses sujets ne troublent en aucune façon par leur concurrence la pêche des Français pour l'exercice temporaire qui leur est accordé sur les côtes de l'île de Terre-Neuve, et elle fera retirer à cet effet tous les établissemens sédentaires qui y sont formés. »

Désormais clairement reconnu, le privilége des Français dans certaines limites territoriales fut sincèrement respecté jusqu'aux guerres de la révolution, qui mirent fin à leurs pêches elles-mêmes. Il fut de nouveau implicitement rétabli par le traité du 30 mars 1814, qui remit les choses sur le même pied qu'en 1792; mais les Anglais, pendant vingt années de libre possession, avaient exploré des rivages qu'auparavant ils ignoraient, et s'étaient installés en beaucoup de points. Ils avaient surtout apprécié sur la côte occidentale la baie de Saint-George, dont le rivage contrastait singulièrement par la fertilité des terres et la beauté du paysage avec le reste de l'île. Anglais et Irlandais s'y étaient groupés pour la pêche du hareng et du saumon, et pour le trafic avec quelques indigènes, débris de la sauvage tribu des Micmacs. Au rétablissement de la paix, les Français réclamèrent sur quelques points la liberté du rivage, et les gouverneurs anglais durent faire fléchir la résistance des habitans par des proclamations qui constataient notre droit; mais généralement on montra une tolérance plus généreuse que prévoyante en laissant subsister des demeures, simples huttes au début, qui sont devenues à la longue de belles maisons et ont formé de grands villages et de petites villes. De temps à autre, les commandans français autorisèrent même la pêche concurrente pendant l'été, moyennant un partage des produits avec leurs nationaux. Ainsi se peupla la côte ouest. La baie de Saint-George compte aujourd'hui quinze cents habitans; une baie voisine, celle des Iles, un millier. Pour désarmer la susceptibilité de leurs rivaux, les Anglais consentirent à leur tour quelques concessions, en laissant nos navires pêcher sur la côte de Labrador et dans tout le détroit de Belle-Isle, moyennant la simple redevance de quelques foies de morue. Par une mutuelle condescendance, une situation nouvelle se substitua peu à peu à celle qu'avaient consacrée les traités.

Cependant ces empiétemens respectifs suscitaient de fréquentes querelles, où les maîtres souverains de l'île se montraient enclins à méconnaître le droit de leurs rivaux. L'orgueil national, blessé de tout partage, eût volontiers confiné les Français dans les plus mauvaises stations, en étendant partout la concurrence anglaise. Sans

une résistance obstinée, sans la protection de la division navale, le étrangers eussent été traités en vaincus et bientôt rejetés hors de l'île. Pour ne pas laisser s'aggraver les querelles, le gouvernement du roi Louis-Philippe intervint de bonne heure. Ses ambassadeurs à Londres, le prince de Talleyrand et le général Sébastiani, adressèrent des représentations que lord Palmerston n'accueillit point avec cet empressement qui facilite les solutions. Abandonnées et reprises tour à tour pendant vingt ans, les négociations ont enfin abouti à une convention conclue le 14 janvier 1857 à Londres entre M. de Persigny pour la France, lord Clarendon et M. Henry Labouchère pour la Grande-Bretagne, l'un et l'autre membres du cabinet dont lord Palmerston était le chef. L'acte, ratifié deux jours après, a pris place dans le *Bulletin des Lois* de France pour recevoir exécution à partir du 1er janvier 1858. Ce règlement tient compte à la fois des droits historiques et des faits accomplis. Sur la partie nord-est et nord de l'île, de tout temps qualifiée de *french shore*, le privilége des Français est déclaré exclusif. Pour la côte ouest, il y a compromis. Les Anglais obtiennent un droit de concurrence sur une partie, un droit exclusif sur le reste. En retour d'un tel abandon, les Français participeront à la pêche dans le détroit de Belle-Isle et sur la côte du Labrador, ainsi que sur les côtes inoccupées du nord de Belle-Isle. Ils pourront en outre acheter l'appât aux pêcheurs anglais, et en cas d'insuffisance y pourvoir eux-mêmes, pêcher enfin, durant la saison comprise entre le 5 avril et le 5 octobre, toute espèce de poisson, et couper du bois conformément aux stipulations des traités antérieurs.

Le gouvernement français ne prévoyait aucun obstacle dans l'article 13, d'après lequel, « lorsque les lois nécessaires pour rendre la convention effective auraient été votées par le parlement impérial de la Grande-Bretagne et par la législature coloniale de Terre-Neuve, » des commissaires seraient nommés pour régler les détails laissés à leur décision. La législature de Terre-Neuve, interprète des passions plus que des intérêts des habitans, a refusé de sanctionner la convention. Cette prétention a trouvé de l'écho au sein du parlement anglais dans la séance du 10 mars 1859, et ce qu'on peut trouver étrange, M. Labouchère lui-même, l'un des signataires de la convention, s'est associé aux orateurs qui ont soutenu que la métropole n'avait pas droit de disposer ainsi pour la colonie.

Certes nous prisons haut cette large intervention des colonies britanniques dans leurs propres affaires; mais ce serait en exagérer la portée au-delà de toute mesure que de leur attribuer en quoi que ce soit le privilége de souveraineté, qui n'appartient qu'aux métropoles. Avec la couronne d'Angleterre ont été conclus les traités qui

fixent les droits respectifs des deux peuples; avec la même couronne seule, la France peut en débattre l'application. Pour la France, Terre-Neuve n'est, quelle que soit sa constitution politique, qu'une dépendance de la Grande-Bretagne, et le *veto* de cette île ne saurait être qu'un appel à une nouvelle et impartiale étude des questions en litige.

La France ne s'y est pas refusée; son gouvernement a nommé deux commissaires (1), qui sont en ce moment sur les lieux, abouchés avec les commissaires anglais, pour un nouvel examen des faits et des droits. Nous serions étonné qu'il n'en sortît pas la confirmation d'arrangemens où une si large part a été faite aux intérêts des habitans de l'île aux dépens du droit strict. Le droit lui-même qui confère aux Français un privilége exclusif sur certaines parties du littoral peut-il être sincèrement révoqué en doute? Il a été reconnu par tous les gouvernemens et par divers ministres de l'Angleterre, par M. Labouchère entre autres; il est franchement avoué par les conseillers légaux de la couronne. Les intérêts anglais ne sont d'ailleurs pas en cause. Toutes les compensations accordées aux Français, tant pour la pêche au nord de l'île que pour le libre achat de l'appât, sont déjà accordées aux Américains, dont la concurrence est bien autrement redoutable. Il est triste de lire, dans les documens émanés de Terre-Neuve, l'aveu des vrais sentimens qui inspirent toutes ces résistances à une convention internationale; ils n'ont rien d'honorable. A Saint-Jean, on voit avec dépit qu'une terre britannique forme des matelots français. On veut se réserver le pouvoir d'entraver la prospérité de nos pêches, que favorisent les primes, en interdisant ou taxant la vente de l'appât au mépris de ces principes de liberté commerciale dont on se fait gloire en Angleterre. En vue d'événemens politiques qui pourraient permettre à la population anglaise de ressaisir même le *french shore*, on prépare les voies en refusant de reconnaître quelque part un privilége exclusif à de futurs ennemis. Dans ces traités qui laissèrent un pied aux Français sur l'île, la jalousie locale, nous ne voulons pas dire nationale, ne voit qu'une funeste concession, oubliant de quelles opulentes dépouilles elle fut payée : tout le pays compris entre le 25e degré de latitude nord et la baie de Hudson! Le grand Pitt, assure-t-on, s'y était opposé, et sa politique doit redevenir le programme de notre époque : coupables emportemens d'un patriotisme étroit qui ne triompheront pas, nous l'espérons bien, de la sagesse du gouvernement anglais! Il a compris jusqu'à présent, et l'avenir promet autant de pru-

(1) M. le marquis de Montagnac de Chavance, capitaine de vaisseau, commandant la station navale de Terre-Neuve, et M. Arthur de Gobineau.

dence que le passé, que l'importance de Terre-Neuve n'est pas un titre à une appropriation exclusive répudiée par les traités.

Cette importance, nous l'avouons, est grande, et se révèle au premier coup d'œil jeté sur une carte. De toutes les possessions coloniales du royaume-uni, Terre-Neuve est la plus proche, à huit jours seulement de l'Irlande par la vapeur. C'est à Saint-Jean, sa capitale, qu'a été amarré le câble transatlantique, et de là, comme d'une tête de pont, il doit rayonner à travers toute l'Amérique par des lignes de fils dont les premiers jalons sont déjà posés de l'est à l'ouest de l'île, et de là jusqu'au Cap-Breton. Par ce privilége de position, Terre-Neuve, qui déjà commandait le golfe et le fleuve de Saint-Laurent, devient le premier anneau de la chaîne qui unit l'Angleterre non-seulement aux possessions de la couronne, mais au Nouveau-Monde tout entier. Si de tels avantages invitent l'Angleterre à une haute appréciation de sa colonie, ils lui conseillent en même temps l'équité dans ses demandes, car les stations électriques de la côte occidentale et tous les établissemens fixes dispersés sur cette côte constituent autant d'empiétemens sur les priviléges des Français; le retour au droit antérieur en amènerait la suppression. Un récent accord pour faire aboutir un fil au nord de Miquelon autorise de meilleures espérances.

Un autre motif recommande au gouvernement anglais le maintien de la convention de 1857 : il s'est donné le tort de concéder aux États-Unis des droits qu'il n'avait pas lui-même. Tandis que le traité de 1783, conclu entre les trois puissances, accordait aux Américains la liberté seulement de pêcher aux mêmes lieux que les Anglais, les côtes françaises leur restant interdites, par un traité du 20 décembre 1818, le régent de la Grande-Bretagne leur livra la côte occidentale de Terre-Neuve depuis le cap Raye jusqu'au cap Quirpon, atteinte trop manifeste aux priviléges français. Par cette concession inconsidérée, l'Angleterre se trouve exposée aux justes plaintes de la France, si, par amour de la paix, celle-ci tolère la concurrence du pavillon américain, et aux plaintes des États-Unis, si leurs citoyens sont entravés dans leurs entreprises.

A l'avantage de prévenir de sérieux embarras se joindra l'administration fructueuse de régions qui étaient sans valeur lorsqu'elles furent abandonnées à l'usufruit de la France, et qui, mieux connues aujourd'hui, promettent des succès à la colonisation agricole et industrielle. Sur la côte occidentale, le sol est fertile; les forêts sont riches en bois de construction; on y a constaté des mines de houille qui semblent la continuation des puissans gisemens qui, sur l'île du Cap-Breton, ont créé Sidney-la-Mine en face de Sidney-la-Ville. A l'aide de ces nouvelles sources de production, Terre-Neuve, qui

est déjà en si bonne voie, verrait croître sa population, sa marine, son mouvement commercial, sa puissance financière. L'Angleterre compromettra-t-elle ces brillantes perspectives par déférence pour des passions locales qui donnent la mesure de la mesquine haine qui les inspire en demandant contre les Français l'interdiction de pêcher le saumon en même temps que la morue, comme de couper les piquets de bois nécessaires aux cabanes des pêcheurs? Nous ne pouvons le croire. De son côté, la France maintiendra ce débat à un niveau plus élevé et plus digne d'une grande nation. Elle ne cédera pas à l'égoïste plaisir de neutraliser aux mains de son alliée une possession dont elle-même ne peut profiter; mais elle ne laissera pas non plus mutiler le lot, déjà si modeste, que la destinée lui a fait en des lieux jadis pleins de sa gloire. Toute concession de sa part sur l'usufruit du littoral devra profiter à l'accroissement de ses pêches, soit à Terre-Neuve, soit à Saint-Pierre et Miquelon.

Ces fabriques de morue, pour les appeler par leur vrai nom, offrent à la subsistance des peuples des ressources qui ne se trouveraient nulle autre part, et que remplaceraient mal les dons encore incertains et quelque peu chers de la pisciculture. Écoles de navigation, les grandes pêches élèvent, aux conditions les meilleures, des matelots d'élite pour l'état et pour le commerce : les services qu'elles rendent, déjà très grands, s'accroîtront encore, si les chemins de fer portent coup au grand cabotage, comme quelques informations le font craindre. Stations navales, elles permettent aux officiers français de continuer, dans l'Amérique du Nord, de vieilles traditions d'honneur et d'influence, en même temps que d'observer les événemens politiques. Enfin, refuges sanitaires, nos petites îles sont pour les équipages un précieux correctif de l'insalubrité des Antilles. En défendant avec une intelligente fermeté les conditions vitales de ses grandes pêches, le gouvernement de la France montrera qu'éclairé par l'histoire, il n'est indifférent à rien de ce qui peut assurer l'équilibre des puissances maritimes et la liberté de l'Océan, ce patrimoine commun et inaliénable de l'humanité. Que le gouvernement britannique de son côté, se souvenant combien de fois les excessives prétentions sont devenues des pierres d'achoppement, se garde de répudier sa signature. En ajoutant à sa propre force, il recueillera le suffrage de deux nations qui se font gloire entre toutes, et avec une éclatante et noble persistance, d'apprécier à leur juste valeur les bienfaits de la paix.

JULES DUVAL.

PIERRE CARTWRIGHT

ET

LA PRÉDICATION DANS L'OUEST

I. *The Backwoods Preacher, an autobiography of Peter Cartwright,* 31th edition, 1 vol. in-12. — II. *America and American Methodism,* by the rev. Fr. J. Jobson, London, T. S. Virtue, 1858.

I.

La rapide expansion du peuple américain est assurément un des faits les plus remarquables de l'histoire contemporaine. Quand les Barbares se ruaient sur l'empire d'Occident aux abois, on comprend à merveille le mobile qui les entraînait vers les riches et fertiles contrées de la Gaule, de l'Italie et de l'Espagne : il s'agissait pour eux d'échanger leurs huttes contre des palais, leur pauvreté contre les trésors des anciens maîtres du monde. Tous les prestiges, toutes les séductions d'une civilisation supérieure se réunissaient pour enflammer leur convoitise. Les États-Unis nous offrent, depuis bientôt un siècle, le spectacle d'un mouvement inverse. Un entraînement irrésistible emporte loin des bords de la mer, loin des foyers du commerce et de l'activité intellectuelle, un peuple jeune et vigoureux : les villes sont abandonnées pour les forêts, la civilisation pour le désert. Aujourd'hui la voie est frayée, et les populations dont les flots toujours grossissans se portent vers l'ouest ont devant les yeux l'exemple et le succès de deux générations. Néanmoins que d'obstacles, que de dangers attendent encore les émigrans! A mesure qu'ils s'éloignent des bords de l'Océan, les régions qu'ils tra-

versent sont moins peuplées, les routes sont moins bonnes et moins sûres, les ressources plus rares, les secours plus difficiles à espérer. Bientôt l'émigrant se trouve en face de la solitude : il ne peut plus compter que sur lui-même pour sa subsistance et sa sécurité; il doit tout tirer du travail de ses bras, il doit être laboureur, artisan et soldat. A l'heure du danger, que la maladie, la famine ou l'ennemi frappe à la porte, il est trop loin pour que sa voix puisse être entendue; il succombe à l'insu de tous, et le hasard mettra seul sur la trace d'un malheur ou d'un crime.

Si, de nos jours, aucune année ne s'écoule sans quelque catastrophe, on se figure aisément les périls de l'émigration à la fin du siècle dernier. Nulle part la terre ne manquait : la Pensylvanie, le Maryland et la Virginie n'avaient pas, lorsque l'Ohio et le Kentucky reçurent leurs premiers colons, le quart de leur population actuelle; les espaces vides, les terrains à défricher, qui abondent encore dans ces états, appelaient de toutes parts les bras de nombreux travailleurs; la sécurité était complète et les ressources assurées. Pourtant les régions lointaines de l'ouest exerçaient déjà sur les imaginations une séduction si forte que des milliers de familles se décidaient à abandonner leurs foyers et à tout braver pour pénétrer dans la vallée du Mississipi. Il fallait franchir toute la chaîne des Alleghanys et traverser d'interminables forêts infestées de sauvages. Le Kentucky ne justifiait que trop son nom indien de *terre de sang*. Il n'était la propriété d'aucune tribu; les sauvages qui habitaient les bords de l'Ohio et du Tennessee le regardaient comme une sorte de terrain neutre, comme une réserve immense où ils venaient poursuivre le gibier, et d'où il fallait écarter tout étranger. Aussi luttaient-ils avec acharnement contre les empiétemens des Américains. Il n'y avait encore aucune route à travers les forêts : à peine y trouvait-on d'étroits sentiers impraticables pour les chariots. Les émigrans emportaient tout leur bagage à dos de cheval. Aucune famille ne s'aventurait isolément; on se réunissait en caravanes, et on se procurait une escorte de jeunes gens rompus à la fatigue, connaissant les chemins et habiles tireurs. Il était impossible de faire une marche d'une journée dans la forêt sans rencontrer quelque cadavre scalpé, et de distance en distance un nom sinistre, comme le *Camp de la défaite*, venait rappeler quelque effroyable boucherie. Quand le père de Pierre Cartwright quitta la Virginie pour le Kentucky en 1790, il se joignit à une caravane de deux cents familles, où tout homme avait un fusil, et qu'accompagnait en outre une escorte de cent hommes. Les émigrans, malgré leur nombre, n'en furent pas moins harcelés tout le long de la route par les sauvages. Après une marche de plusieurs jours, ils furent surpris par la nuit à sept milles

de Crab Orchard, qui était le premier établissement américain au Kentucky, et où il y avait un fort. On se résolut à poursuivre et à ne prendre de repos que sous la protection du fort. Sept familles, vaincues par la fatigue ou rassurées par ce voisinage, préférèrent s'arrêter et camper. Elles furent attaquées pendant la nuit et entièrement massacrées, à l'exception d'un seul homme qui prit la fuite à demi nu, et apporta au fort cette lamentable nouvelle. Des volontaires partirent aussitôt à cheval, et allèrent attendre les sauvages au point où ils franchissaient habituellement l'Ohio : là, ils leur tendirent une embuscade, ils en tuèrent le plus grand nombre, et reprirent toutes les dépouilles enlevées aux émigrans massacrés.

C'étaient là des faits de tous les jours, et les jeunes annales du Kentucky sont remplies de récits de semblables massacres. Encore l'hostilité persévérante des Indiens n'était-elle pas le seul danger que l'on eût à redouter. Tous les colons n'étaient pas attirés vers l'ouest par la richesse d'un sol fertile et le bon marché des terrains : on voyait émigrer aussi ces caractères ardens que le goût des aventures possède, ces esprits indisciplinés qui ne peuvent supporter aucun frein, et qui cherchent dans la solitude l'absence de tout contrôle, l'affranchissement de toutes les convenances et de toutes les obligations sociales. Ajoutez que tous ceux qui avaient quelque démêlé avec la justice cherchaient dans l'ouest l'impunité de leurs fautes, et venaient mêler un élément pervers à cette société turbulente et grossière, que l'usage continuel des armes et la pratique assidue de la chasse ne prédisposaient que trop à la violence. La force seule y pouvait établir quelque ordre et quelque sécurité. Écoutons à ce sujet un témoin oculaire.

« Le comté de Logan, en Kentucky, était appelé, quand mon père vint s'y établir, le *refuge des coquins*. Nombre de gens s'y étaient réfugiés de tous les points de l'Union pour échapper à la justice et au châtiment. Les lois existaient bien, mais elles ne pouvaient être exécutées, et c'était un état social vraiment désespéré. Des assassins, des voleurs de chevaux, des brigands de grands chemins, des faussaires y avaient cherché asile, s'y étaient ligués, et ils y furent un temps en majorité. Les gens honnêtes et soumis aux lois traduisaient bien en justice ces misérables bandits; mais ceux-ci se sauvaient mutuellement par de faux témoignages. Ils en vinrent à braver toute loi, et se livrèrent à tant d'excès et de violences, que les citoyens honnêtes se crurent réduits à la nécessité de se coaliser, et de se charger eux-mêmes, sous le nom de *régulateurs,* de faire respecter les lois. On ne peut imaginer un plus misérable état de choses.

« Quelque temps après que les *régulateurs* se furent formés en association et eurent établi leurs règlemens, les deux partis se trouvèrent en présence à Russellville un jour d'assises. Une querelle s'engagea bientôt, et il s'ensuivit une mêlée générale entre les *régulateurs* et les *coquins :* on se battit

avec des fusils, des pistolets, des poignards, des couteaux et des bâtons. Il y eut plusieurs tués et un grand nombre de blessés : les *coquins* eurent l'avantage, demeurèrent maîtres du terrain et chassèrent les *régulateurs* de la ville. Ceux-ci se rallièrent, se remirent à la poursuite des *coquins,* en soumirent à la loi de Lynch et en tuèrent un bon nombre, si bien que beaucoup déguerpirent et s'enfuirent on ne sait où. Il y eut beaucoup de morts de part et d'autre. »

L'existence de ces premiers colons de l'ouest, et celle des émigrans d'aujourd'hui la rappelle trait pour trait, était une suite de privations. Le gibier formait le fond de leur nourriture, et trop souvent ils étaient réduits, comme les sauvages, à faire griller sur des charbons les bêtes fauves à demi écorchées; ils écrasaient leur blé et leur orge dans un mortier, et ils avaient pour boisson des infusions de sauge, de sassafras et d'autres herbes odorantes, qu'ils sucraient avec le suc de l'érable. Ils plantaient du lin, le rouissaient et le teillaient eux-mêmes; ils nettoyaient à la main le coton qu'ils récoltaient : c'était aux femmes ensuite à carder, à filer et à tisser lin et coton, puis à tailler dans les étoffes grossières qu'elles obtenaient les vêtemens de leurs maris. Quant à ces mille superfluités qui sont les besoins les plus impérieux des nations civilisées, il fallait en désapprendre l'usage. Le célèbre missionnaire qui nous a paru personnifier la plus brillante époque de la prédication dans l'ouest, Pierre Cartwright, fut dix ans sans voir du café. A la fin, un des voisins de son père apprit que le gouvernement américain avait établi au Fort-Messick, sur les bords de l'Ohio, un dépôt d'épiceries et d'articles de ménage, et avait autorisé des échanges avec les colons; il abattit un énorme peuplier, le creusa en forme de canot, et entreprit de descendre dans cette embarcation improvisée la Rivière-Rouge, puis la rivière Cumberland, et de remonter ensuite l'Ohio jusqu'au fort. Chacun lui remit ce qu'il avait à vendre ou un peu d'argent, avec la liste des objets qu'il souhaitait avoir en retour. Le voyage réussit à souhait, et il en fut longtemps question dans tout le Kentucky. Aucune distraction ne venait rompre la monotonie de la vie quotidienne : dans la belle saison, les hommes franchissaient le dimanche de longues distances pour se rencontrer, pour chasser et pêcher ensemble. On improvisait des courses de chevaux, on jouait aux cartes, et, si quelques femmes se trouvaient là, des danses s'organisaient.

En face des préoccupations et des exigences de la vie matérielle, les besoins intellectuels et moraux ne recevaient aucune satisfaction. Il était bien peu d'émigrans qui eussent quelques livres, et ils ne trouvaient guère le temps de les ouvrir : il eût fallu avoir une intelligence supérieure et une forte volonté pour prendre sur les oc-

cupations et les soucis de chaque jour le temps de donner à l'âme sa pâture. Les esprits, engourdis par le défaut d'exercice, se refusaient bien vite à tout effort. Les sentimens religieux eux-mêmes, malgré les racines profondes qu'ils jettent dans le cœur humain, ne tardaient pas à s'affaiblir et à s'obscurcir au sein de ces forêts, où la parole divine se faisait rarement entendre. Point de culte, point de réunions pieuses ni d'offices, point de prédication, hormis à de longs intervalles : souvent les morts étaient mis au tombeau sans qu'il se trouvât personne pour adresser un adieu au trépassé et une consolation aux survivans. Des années s'écoulaient avant que les enfans fussent baptisés : ils grandissaient sans recevoir d'autre instruction que celle que pouvaient leur donner des parens ignorans et bornés, dont l'esprit ne s'était jamais détaché des choses de la terre, et qui n'avaient de la Divinité que les notions les plus imparfaites. Aussi le caractère commun de tous les colons était-il une crédulité sans bornes : leur esprit était accessible à toutes les superstitions, à toutes les erreurs. Avec quelques bribes d'un savoir mal digéré, une certaine facilité d'élocution et quelques argumens captieux, il était aisé de se faire accepter pour un grand docteur et de faire passer d'une croyance à une autre des hommes incapables de se rendre compte de ce qu'ils entendaient. Des imposteurs en profitaient, et les ruses les plus vulgaires, les artifices les plus grossiers leur suffisaient pour s'entourer, aux yeux de leurs dupes, d'un prestige irrésistible. Laissons un missionnaire méthodiste raconter la lutte qu'il eut à soutenir contre un de ces imposteurs :

« Je présidais des réunions religieuses en plein air (*a camp-meeting*) dans le faubourg de Marietta. Il y avait en cette ville un prédicateur du nom de Sargent : il avait commencé par être universaliste; puis, découvrant que les gens qui l'entouraient étaient de bonnes dupes, il avait inventé une église, celle des *alcyons,* et il s'était donné comme le messager chargé d'annoncer le millenium. Il avait conféré à des hommes et à des femmes le pouvoir de prêcher sa doctrine. Il prétendait avoir des visions, tomber en extase et converser avec les anges. Il avait des syncopes, demeurait longtemps immobile, et, quand il revenait à lui, il racontait les merveilles qu'il avait vues et qu'il avait ouïes. Ses partisans étaient nombreux dans tout le canton, et, quand je m'attaquai aux doctrines des alcyons, ce fut une grande rumeur.

« Le dimanche soir, pendant que nous étions réunis, Sargent se procura de la poudre, alluma un cigare, et se rendit au bord de la rivière, à une centaine de pas de notre assemblée, près d'un gros arbre. Il étendit sa poudre sur l'arbre, puis l'enflamma avec son cigare. Une brillante clarté se produisit; elle attira un certain nombre de personnes qui trouvèrent Sargent étendu à terre, et firent cercle autour de lui. A la fin, il reprit ses sens, et déclara qu'il avait un message du ciel pour les méthodistes. Dieu

s'était montré à lui sous la forme d'une vive flamme, il était tombé sous l'atteinte divine, et avait eu alors une vision.

« Apercevant tant de gens réunis, je pris une torche et descendis vers la rivière pour voir ce qui se passait. Aussitôt que j'approchai de l'arbre, je sentis le soufre; en examinant le tronc, je reconnus les traces de la poudre, et j'aperçus à terre le cigare avec lequel Sargent l'avait enflammée. Il était alors en train de délivrer son message. J'allai droit à lui, et lui demandai si un ange lui était apparu au milieu de cette grande clarté.

« — Sans doute, me répondit-il.

« — Cet ange ne sentait-il pas le soufre?

« — Pourquoi cette question ridicule?

« — Parce que si un ange vous a parlé, il ne pouvait venir que du lac où brûlent éternellement le feu et le soufre.

« Et, élevant la voix, je m'écriai : Je sens encore le soufre. J'allai à l'arbre, et j'appelai les gens qui étaient là, en les invitant à venir voir eux-mêmes. On accourut; la fourberie fut manifeste, et Sargent se vit traité de vil imposteur. Il déguerpit, et nous n'eûmes plus rien à démêler avec lui, ni avec ses anges de soufre. »

Une autre anecdote fera toucher au doigt l'ignorance et l'excessive simplicité de ces premiers colons de l'ouest, à qui manquaient souvent les notions les plus vulgaires de la foi chrétienne. Elle fera comprendre comment les erreurs les plus bizarres et les doctrines les plus insensées pouvaient trouver créance dans leur esprit.

« M. Lee prêchait un jour dans une ferme, et il avait pris pour texte ces paroles de Notre-Seigneur : « Si un homme ne se renonce lui-même et ne porte sa croix, il ne saurait être mon disciple. » D'une voix attendrie et les yeux pleins de larmes, il pressait ses auditeurs de prendre leur croix, de la prendre, quelle qu'elle fût, et de la porter.

« Il y avait dans l'assistance un Hollandais très endurci et sa femme, tous deux fort ignorans des Écritures et de tout ce qui touche au salut. La femme était connue pour une mégère; elle était si adonnée aux criailleries qu'elle en rendait son mari malheureux; elle le tenait dans des transes continuelles, et lui faisait passer une vie pénible et misérable. Il plut à Dieu que ce jour-là la parole de M. Lee touchât leurs âmes : ils pleurèrent tout haut, résolurent de mieux faire, et désormais de prendre, de porter leur croix, quelle qu'elle fût.

« Le soir du même jour, M. Lee, se rendant à cheval à une autre réunion, aperçut en avant de lui un homme qui marchait péniblement, et portait une femme sur son dos. M. Lee pensa naturellement que la femme était infirme, ou qu'un accident venait de la mettre hors d'état de marcher, car l'homme était de petite taille, et la femme grande et lourde. M. Lee se mit à songer comment il pourrait leur rendre assistance; mais quand il les eut rejoints, qui reconnut-il? Le Hollandais et sa femme, qui avaient été si fort affectés par son sermon le matin. M. Lee demanda au mari ce qui lui était arrivé, et pourquoi il portait sa femme. Le Hollandais se tourna vers lui et

lui répliqua : N'avez-vous pas dit dans votre sermon qu'il nous fallait porter notre croix et suivre le Seigneur, qu'autrement nous ne pourrions être sauvés et aller au ciel? Je désire aller au ciel comme les autres, et cette femme est si méchante, elle gronde et crie si fort à tout propos, qu'elle est la plus grande croix que j'aie en ce monde. Voilà pourquoi je la prends et je la porte, parce que je veux sauver mon âme.

« Vous jugez si M. Lee eut la bouche close. Après un instant de réflexion, il dit au Hollandais de mettre sa femme à terre; puis, les faisant asseoir à côté de lui, au bord de la route, il prit sa Bible, leur en lut quelques passages, et leur expliqua ce que c'était que la croix du Sauveur, et comment il la fallait porter. »

Il était impossible que cette société naissante demeurât dans un pareil état sans retomber promptement dans la barbarie. Elle n'eût point subi impunément le contact des élémens pervers qui venaient se mêler à elle. S'il est vrai que l'esprit humain puisse, par ses seules forces, s'élever à la connaissance des lois éternelles de la morale, c'est à la condition d'avoir reçu une culture savante ou de posséder une vigueur qui est le propre de quelques intelligences privilégiées. La philosophie la plus ambitieuse, lors même qu'elle prétend pouvoir être à elle seule un guide et un appui suffisans en cette vie, ne réclame la direction que des âmes d'élite, et se reconnaît impuissante à conduire la foule. Si naturels et si vivaces que soient chez l'homme les instincts du juste et du bien, les notions les plus irrésistibles de la morale ne tardent point à s'obscurcir et à s'oblitérer dans son esprit, si la religion n'est là pour replacer la créature en face du créateur, pour lui rappeler son origine et sa dépendance, pour lui remettre sans cesse sous les yeux l'éternelle harmonie du devoir et de la récompense, de l'iniquité et du châtiment. Ce n'était pas seulement à titre de frein social et de barrière contre les passions que la religion était nécessaire à ces populations déshéritées; c'était aussi comme nourriture de l'esprit, qu'elle élève et qu'elle fortifie par l'enseignement de ses sublimes vérités. Ne fallait-il pas, en face de la misère et de la faim comme en face de grossiers plaisirs, détacher de la terre la pensée des colons, les contraindre et les habituer à la réflexion, et affranchir leur intelligence du matérialisme? Et d'où pouvait venir aux émigrans de l'ouest cet enseignement indispensable? Perdus au milieu des forêts, isolés les uns des autres, séparés des établissemens anciens par de vastes solitudes et plus encore par les périls du voyage, de qui pouvaient-ils attendre la parole divine? Qui se ferait le pasteur de ce troupeau dispersé? qui entreprendrait de ramener à Dieu, une par une, les brebis abandonnées? Il y avait bien peu à espérer du clergé colonial, qui suffisait à peine à sa tâche. Dans la Nouvelle-Angle-

terre, l'église puritaine avait perdu tout esprit de prosélytisme : alarmée des divisions qui se produisaient dans son sein, elle s'épuisait en efforts impuissans pour conserver une unité factice. En Virginie et dans les colonies du sud, le clergé anglican, abondamment pourvu par la libéralité des premiers colons, menait une existence facile, fréquentait les propriétaires des grands domaines, et ne prenait nul souci des *petits blancs*, qui chaque année quittaient les rives de l'Océan pour s'aventurer au-delà des Alleghanys, dans les solitudes de l'ouest. Tout enseignement religieux et moral, tout secours spirituel, tout culte aurait manqué pendant longtemps aux populations de la vallée du Mississipi, si, au moment même où le mouvement d'émigration prenait naissance, une transformation ne s'était accomplie au sein du protestantisme anglais.

Nos libres penseurs du XVIIIe siècle ont eu pour devanciers les libres penseurs anglais. Le siècle de la reine Anne fut le siècle des beaux-esprits et des incrédules. Le fanatisme puritain, qui avait si profondément remué l'Angleterre, n'avait pu survivre à l'absence de persécution ; il avait perdu toute action comme un ressort qu'on a cessé de tendre, et le ridicule avait achevé de lui ôter toute autorité sur les âmes. Le clergé anglican, que ne stimulaient plus ni l'ardeur de la controverse ni les dangers de la lutte, affranchi de toute inquiétude du côté des papistes comme du côté des républicains, s'occupait de politique et de littérature beaucoup plus que de théologie. Le salut des âmes était son moindre souci; bien renté, mondain et philosophe, il suivait le torrent du siècle, et se divisait en deux catégories : les cadets de famille, assurés par leur naissance d'arriver aux honneurs et aux sinécures opulentes, et les boursiers des universités, dont l'unique ambition était de devenir commensaux de quelque grand seigneur pour en obtenir ensuite un bénéfice. Les classes élevées avaient été conduites à l'incrédulité par les mauvaises mœurs, les classes moyennes par les mauvais exemples, et le peuple par l'abandon, l'ignorance et le défaut de toute instruction religieuse.

C'est à cet état des âmes qu'un réformateur entreprit de porter remède. John Wesley appartenait à une famille sacerdotale; il était fils et petit-fils de ministres anglicans qui s'étaient distingués par leurs écrits et leurs travaux littéraires. Lui-même se fit remarquer de bonne heure par la ferveur de sa foi et la rigidité de ses mœurs. Simple étudiant à l'université d'Oxford, il forma avec quelques-uns de ses condisciples, gagnés par son exemple, une petite association : on se réunissait pour prier en commun, on se livrait aux bonnes œuvres, on s'imposait d'accomplir tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes exercices de piété; on s'interdisait les danses, le

jeu et tous les divertissemens profanes, fort goûtés aux universités. Leurs camarades les surnommèrent par dérision les *méthodistes*. Au sortir de l'université, John Wesley se crut appelé à porter l'Évangile aux peuples sauvages, et passa en Amérique; mais au bout de deux années il revint en Angleterre, et c'est au milieu de ses compatriotes qu'il résolut de poursuivre son apostolat.

Ce n'était point une question de dogme qui le préoccupait. Élevé au sein de l'église anglicane, il en adoptait complétement, au moins à son début, toutes les doctrines. Il était péniblement surpris de la corruption générale des mœurs, de la tiédeur qui envahissait toutes les âmes, de l'apathie et de l'impuissance du clergé. Pourquoi l'église, malgré ses immenses ressources, était-elle comme frappée de stérilité, sans prosélytisme au dehors, sans influence efficace au dedans? Pourquoi ce clergé si riche, si savant, si lettré, était-il dépourvu de toute action sur la masse du peuple? La doctrine étant pure, cette paralysie de la société chrétienne devait tenir à un vice d'organisation : un rouage manquait, dont l'absence empêchait clergé et fidèles, prêtres et laïques, d'agir les uns sur les autres. Comme tous les novateurs, Wesley se retourna tout d'abord vers les temps anciens, il voulut revenir au christianisme primitif : il se demanda comment la foi s'était propagée si vite, et comment s'entretenaient le zèle et la ferveur des premiers chrétiens. Deux prédications simultanées avaient coopéré, suivant lui, aux progrès rapides de la foi : celle des apôtres, qui avaient reçu l'institution divine, et celle des simples évangélistes, c'est-à-dire des chrétiens qui s'étaient sentis appelés à prêcher la parole de Dieu, et que leur zèle avait partout transformés en précurseurs et en auxiliaires des apôtres. On avait donc mutilé l'église, on avait tari une des deux sources de la foi, en restreignant au seul clergé le droit à la prédication. Le clergé doit être le dépositaire de la doctrine; mais pourquoi supprimerait-il l'intervention des laïques dans la propagation de l'Évangile? pourquoi refuserait-il le concours des âmes pieuses chez qui s'allume un saint zèle, et qui se sentent appelées à fortifier ou à réveiller la foi de leurs frères? La réforme à accomplir n'exigeait pas de rompre avec l'église anglicane, ni même de la modifier; il fallait seulement la compléter en donnant à l'enseignement du clergé le concours et le stimulant de la prédication laïque.

Il serait hors de propos de retracer ici les progrès du méthodisme en Angleterre : ils furent rapides. Au milieu de ses succès, Wesley ne perdit jamais de vue l'Amérique, qui avait eu les prémices de son apostolat. Alors même que commençaient les démêlés des colonies avec la métropole, au moment où les premiers émigrans s'aventuraient dans le Kentucky et l'Ohio, il envoya par-delà l'Atlan-

tique quelques prédicateurs de son choix. Déjà quelques-uns de ses adeptes avaient franchi l'Océan, et avaient fait dans les principaux ports des colonies des essais de prosélytisme; mais le méthodisme ne put se déplacer qu'en se transformant : Wesley recommandait expressément à ses disciples de se considérer uniquement comme les auxiliaires du clergé, de s'en tenir à la prédication, et de ne s'ingérer en rien dans les fonctions sacerdotales. Ils ne devaient pas même baptiser les enfans, à moins qu'il n'y eût danger de mort; ils devaient, pour toutes les cérémonies du culte et pour l'administration des sacremens, s'adresser aux ministres régulièrement institués par l'église établie. Rien n'était plus aisé en Angleterre. Il n'en était pas ainsi aux colonies, où le clergé anglican était peu nombreux, et dans les établissemens de l'intérieur, loin des villes, la règle devint impossible à observer. C'était à ces populations privées de tout secours spirituel qu'il était le plus essentiel de faire entendre la parole divine, c'est au milieu d'elles qu'un zèle légitime et la certitude du succès conduisaient les prédicateurs méthodistes. Ceux-ci se trouvaient tous les jours en présence d'un mort à conduire à sa dernière demeure, d'un enfant à baptiser, d'une union à sanctionner, sans qu'il fût possible de réclamer l'intervention d'un ministre. Il n'était guère possible non plus de se refuser aux désirs hautement exprimés par les fidèles; l'immixtion des laïques dans les fonctions sacrées devint l'inévitable conséquence d'une telle situation.

La guerre de l'indépendance vint élever une autre barrière entre le méthodisme anglais et ses adeptes d'Amérique. Les missionnaires envoyés par Wesley étaient Anglais : ils étaient désignés d'avance aux soupçons des colons insurgés. Partageant d'ailleurs sur l'insurrection les opinions de leur maître, ils étaient généralement hostiles à la cause de l'indépendance, ils tournaient contre elle l'influence qu'ils avaient acquise, ils se refusaient à jurer obéissance aux nouvelles institutions, et ils encourageaient le refus de serment. Il n'en fallait pas davantage pour attirer sur eux la vindicte populaire, provoquée et stimulée en outre par la jalousie et les dénonciations des clergés américains. Quelques-uns furent emprisonnés, d'autres mis à l'amende, d'autres encore contraints de s'enfuir et de se cacher dans les forêts. Cette persécution, de courte durée, fut pour la plupart l'occasion de montrer une ardeur de prosélytisme, un courage et des vertus qui gagnèrent de nombreux adhérens au méthodisme. Lorsque l'insurrection eut triomphé, lorsque la mère-patrie elle-même eut reconnu l'indépendance de ses colonies, l'opposition des missionnaires n'avait plus de raison d'être. La plupart d'entre eux revinrent néanmoins en Angleterre, à l'exemple d'un grand nombre de mi-

nistres de l'église anglicane. Celle-ci cessait d'être en Amérique une religion d'état : elle n'avait plus de hiérarchie légalement reconnue, ni d'autre revenu que les contributions volontaires des fidèles. Presque tous les ministres préférèrent retourner dans l'ancienne métropole, où une carrière régulière s'ouvrait devant eux. Lier les destinées du méthodisme au sort d'une église que la force des choses condamnait à s'éteindre, obliger une nation jeune, défiante et jalouse de son indépendance, à emprunter à un pays lointain, désormais étranger et peut-être hostile, sa hiérarchie ecclésiastique, son clergé et son enseignement spirituel, faire survivre les liens religieux aux liens politiques, c'était évidemment frapper de mort l'œuvre naissante. Wesley fut le premier à le reconnaître, et, renonçant à la direction qu'il avait jusque-là exercée sur les méthodistes d'Amérique, il consentit à laisser ceux-ci s'organiser en une église indépendante. Il envoya aux États-Unis en 1784, pour présider à cette tâche, un des hommes qui avaient la plus grande part dans sa confiance, le docteur Coke, et il lui désigna pour adjoint le plus populaire des prédicateurs demeurés en Amérique, le docteur Asbury. Une assemblée des prédicateurs fut convoquée à Baltimore pour le jour de Noël, et soixante sur quatre-vingt-six y assistèrent. Asbury, quoique Anglais de naissance, refusa d'accepter la délégation de Wesley à moins qu'elle ne fût confirmée par le libre choix de ses confrères. L'assemblée de Baltimore, s'appropriant les désignations faites par le réformateur, élut conjointement Coke et Asbury au poste de surintendans ou d'évêques, et choisit ensuite dans son sein, à la majorité des suffrages, douze prédicateurs qui reçurent le titre d'anciens (*elders*). Ceux-ci devaient être chargés d'administrer les sacremens et d'exercer sur leurs collègues une sorte de surveillance. L'assemblée adopta en même temps comme symbole les *articles de religion*, au nombre de vingt-cinq, rédigés par Wesley, et qui n'étaient qu'un abrégé des trente-neuf articles de la doctrine anglicane. Institution du nouveau clergé, gouvernement de l'église, détermination de la doctrine, tout reposa désormais sur l'élection, et eut pour base le suffrage universel. Il était impossible de modeler plus complétement la société religieuse sur la société politique.

Essayons maintenant de faire connaître dans ses détails l'organisation de l'église méthodiste. Dès que le nombre des adhérens s'élève à dix ou douze dans une même localité, ils forment une classe qui a un chef (*leader*) à sa tête. La classe doit se réunir une fois par semaine pour prier en commun, et le devoir du chef est de visiter au moins une fois par semaine chaque membre de sa classe, pour s'informer de l'état de son âme et le maintenir dans la foi.

Aussi le nombre des membres d'une classe n'excède-t-il jamais vingt, les classes se subdivisant à mesure qu'elles arrivent à ce chiffre. Lorsque plusieurs classes existent dans une même localité ou dans un rayon rapproché, elles essaient de former une société et de devenir propriétaires d'un temple où elles puissent solenniser régulièrement le dimanche. La conduite des offices et la prédication sont confiées, presque toujours à titre gratuit, à un prédicateur sédentaire, choisi par les chefs de classe parmi les fidèles les plus aptes à ces fonctions et régulièrement institué. A défaut de prédicateur, celui des fidèles qui se sent quelque vocation et quelque facilité à parler en remplit l'office sous le nom d'*exhortateur* (*exhorter*). Seulement le ministère sacré, et c'est ici le trait caractéristique du méthodisme américain, appartient plus particulièrement au missionnaire ou prédicateur itinérant (*travelling preacher*), qui est chargé d'annoncer la parole divine dans une certaine circonscription appelée *circuit*, et dont le prédicateur local n'est que le suppléant. C'est lui qui institue les chefs de classe et qui donne aux exhortateurs licence de prêcher; c'est lui qui dirige les cérémonies du culte partout où il se trouve, et qui confère aux fidèles dont la conversion est attestée par une vie chrétienne le titre de membres de l'église. Le prédicateur itinérant se consacre entièrement au ministère, et son entretien est à la charge des fidèles du circuit. Il peut cependant n'être encore qu'un laïque; il lui faut deux années de prédication, certaines lectures et certaines études, pour être apte à recevoir l'ordre du diaconat. Deux nouvelles années de prédication et d'études permettent de lui conférer l'ordre supérieur et de faire de lui un ancien (*elder*). Le diacre, dont le diplôme doit être signé par un évêque, a pouvoir non-seulement de prêcher, mais de baptiser les enfans, de consacrer les mariages, et d'assister, dans l'administration de la cène, les anciens, qui seuls ont pouvoir de donner la communion.

Plusieurs circuits forment un district, à la tête duquel est un président (*presiding elder*). Le devoir des présidens est de visiter chaque circuit au moins une fois en trois mois, pour y prêcher et y administrer les sacremens. Par la même occasion, ils réunissent les prédicateurs itinérans et sédentaires, pour conférer avec eux des besoins spirituels du circuit, délivrer des licences aux prédicateurs nouveaux qui leur sont présentés par les sociétés, et entendre les plaintes contre ceux qui sont en exercice. Plusieurs districts forment une *conférence*, dont la surveillance appartient à un évêque. Celui-ci doit parcourir continuellement sa circonscription, et il préside tous les ans une réunion composée de tous les présidens et anciens de son ressort et de deux prédicateurs par district. Cette conférence exerce un pouvoir disciplinaire sur tous les membres de la circon-

scription; c'est elle qui désigne les présidens de district et assigne leurs circuits aux prédicateurs, qui ne peuvent prêcher plus de deux années consécutives aux mêmes ouailles. Les évêques et les délégués élus par chaque conférence forment l'assemblée générale, qui se réunit tous les quatre ans, et qui est le pouvoir suprême, puisqu'elle élit et contrôle les évêques, qu'elle prononce en dernier ressort sur les questions disciplinaires, et qu'elle peut même, sauf certaines restrictions, modifier la doctrine, les règlemens et la constitution de l'église.

Telle est dans ses traits essentiels l'organisation de l'église méthodiste américaine, organisation savante et compliquée, qui n'est pas sortie de la tête d'un homme et ne s'est pas faite d'un seul jet, mais qui est l'œuvre du temps et de l'expérience. Elle s'est développée et complétée à mesure qu'un besoin nouveau se révélait, et c'est ainsi qu'elle a satisfait à presque toutes les exigences d'une société placée dans de tout autres conditions que les nations du vieux monde. Fidèle au principe posé par Wesley, le méthodisme américain cherche à combiner les efforts du zèle individuel avec l'action régulière du clergé, d'ailleurs toujours tenu en haleine par l'incessante inspection des présidens et des évêques. Son organisation flexible lui permet de suivre dans ses progrès les plus rapides une société dont le mouvement d'expansion ne s'arrête pas. A mesure que la civilisation empiète sur le désert et que le cercle d'action s'élargit, le circuit méthodiste se transforme en district, le district en conférence, de telle façon que les prédicateurs ne se trouvent jamais surchargés, et que le contrôle demeure toujours efficace. L'institution des classes donne en même temps le moyen de suivre les émigrans jusqu'au fond des forêts. Le propre du méthodisme, et c'est là ce qui a fait sa fécondité, est de ne jamais laisser le chrétien abandonné à lui-même et privé de tout secours spirituel. A défaut de ministre du culte, le fidèle le plus isolé est assuré de trouver conseil, encouragement ou consolation chez l'exhortateur ou chez le chef de classe. En même temps que la hiérarchie savamment graduée du méthodisme lui permet d'atteindre jusqu'aux limites extrêmes de la civilisation, elle embrasse, ce que ne font pas toutes les sectes américaines, jusqu'aux derniers rangs de la société; elle ne laisse pas les nègres en dehors du christianisme, et elle a fait entrer les Indiens eux-mêmes dans le cercle de ses missions.

II.

L'introduction du méthodisme en Amérique et le début du mouvement d'émigration vers l'ouest sont deux faits contemporains. Les

détails dans lesquels nous venons d'entrer doivent faire comprendre combien l'église méthodiste, dès son origine, se trouva merveilleusement propre à subvenir aux besoins spirituels des émigrans : elle seule alors était organisée de façon à suivre pas à pas cette population mobile, et à porter l'Évangile jusque dans la cabane la plus lointaine. Elle seule pouvait être présente partout où s'ouvrait une tombe ou s'emplissait un berceau, partout où s'éveillaient dans une conscience une aspiration vers le ciel et le besoin de prier. Aussi peut-on dire véritablement qu'elle a été par excellence *l'église de l'ouest*. Les autres sectes se sont avancées vers le Mississipi, à mesure qu'un certain nombre de leurs adhérens se mêlait au flot de l'émigration : le méthodisme seul a exercé une influence sérieuse sur la foule des émigrans, et c'est à lui que le gros des populations actuelles de l'ouest doit son instruction et ses croyances. En faisant la part des institutions, il serait injuste de ne pas faire celle des hommes. Les premiers prédicateurs méthodistes montrèrent ce zèle, cette ardeur, cette puissance d'action sur les masses, qui semblent l'apanage des fondateurs de secte, et qui sont le fruit du désintéressement et de la conviction. Asbury, Lee, M'Kendree, par leurs travaux vraiment évangéliques, par leur persévérance à toute épreuve, par leur pauvreté et par leurs souffrances, durent paraître à leurs contemporains les dignes successeurs des apôtres. Il était impossible en effet de porter plus loin le renoncement à soi-même, et de se dévouer plus complétement au salut de ses semblables.

Francis Asbury, le véritable fondateur du méthodisme américain, était né à Handsworth, près de Birmingham, le 20 août 1745. D'un caractère naturellement sérieux, et qui l'avait fait surnommer *le curé* par ses camarades d'enfance, il se convertit au méthodisme dès l'âge de treize ans, et à seize ans il était déjà exhortateur. A vingt-deux, il devint prédicateur itinérant, et quatre ans plus tard Wesley, qui avait conçu de lui une haute opinion, l'envoya en Amérique. Il ne devait plus revoir sa patrie, quoiqu'il eût laissé dans son village une vieille mère aux besoins de laquelle il continua de pourvoir. Les autres missionnaires s'étaient bornés à prêcher dans les villes de la côte; Asbury au contraire entreprit de répandre la parole divine dans les campagnes, et le succès dépassa toutes ses espérances. Aussi ne voulut-il point quitter l'Amérique, même au plus fort de la guerre de l'indépendance, et quand il se vit menacé et poursuivi par les autorités républicaines, il se réfugia chez un converti qui le tint caché jusqu'au jour où il reprit ses prédications. Il présida la conférence de Baltimore, où furent élaborées les institutions de la nouvelle église, et il fut chargé de veiller comme évêque à la mise en pratique de ces règlemens. C'était un homme

plein de dignité, quoique d'une nature affectueuse, un strict observateur de la discipline, et qui donnait à tous l'exemple du zèle, de l'activité et du travail. Malgré l'affaiblissement de ses forces et de sa santé, il ne voulut jamais se décharger sur personne d'un seul de ses devoirs, et il mourut à soixante et onze ans, dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, le 31 mars 1816. Il y avait cinquante-cinq ans qu'il exerçait la prédication, et quarante-cinq ans qu'il était venu en Amérique. Dans ces quarante-cinq années, il avait présidé 224 conférences, prêché 16,425 sermons, sans compter les instructions et les discours d'apparat, et parcouru dans ses tournées 90,000 lieues. Le journal où il a consigné en courtes notes l'emploi de ses heures nous le montre tantôt dans la Nouvelle-Angleterre et tantôt dans les marais de la Virginie, tantôt sur le bord de l'Océan et tantôt dans la vallée du Mississipi, franchissant à pied ou sur un mauvais cheval d'incroyables distances, couchant sur la dure, et tour à tour éprouvé par la faim, par la soif et par la maladie. Plus d'une fois, dans l'appréhension d'une attaque des sauvages, il fit sentinelle toute la nuit auprès de ses compagnons épuisés. Il lui fallait traverser à cheval les rivières les plus considérables, et se contenter, au milieu des forêts, des provisions contenues dans son sac et de quelques fruits sauvages. Souvent en effet il était exposé à ne point trouver de gîte sur sa route, et quelquefois le maître d'une cabane, en le voyant approcher, lâchait sur lui les chiens du logis. Aucun obstacle n'arrêtait le pieux voyageur, soutenu par un zèle infatigable et encouragé par le succès croissant de ses efforts. Beaucoup plus tard, à propos d'une tournée faite avec M'Kendree, il écrit : « Ma chair succombe à la peine. Nous voyageons dans une pauvre calèche qui nous a coûté 30 dollars, et que nous avons acquise chacun par moitié ; il la fallait prendre à la portée de notre bourse. Quels évêques nous sommes ! Mais nous avons de grandes nouvelles et nous vivons à une grande époque ! Chacune de nos conférences de l'ouest, du sud et de la Virginie aura cette année mille âmes vraiment converties à Dieu. N'est-ce point là une compensation pour une bourse mal garnie ? Ne sommes-nous pas bien payés de notre faim et de nos fatigues ? Oui sans doute, et gloire à Dieu ! »

Les prédications d'Asbury avaient été fécondes, mais sa parole empruntait à son caractère la plus grande partie de sa puissance et de son autorité. L'imagination tenait chez lui peu de place : esprit organisateur et pratique, d'une sagacité et d'une pénétration telles qu'il semblait lire dans les cœurs, il avait le don du gouvernement. L'éloquence était une faculté naturelle chez M'Kendree. Né en Virginie, il porta les armes dans la guerre de l'indépendance et s'éleva

au grade d'adjudant. Ce fut après la conclusion de la paix qu'il se sentit appelé à la prédication, et qu'il abandonna tout pour se consacrer au ministère. Il tourna ses efforts vers les districts les plus éloignés de l'ouest, et acquit bientôt un grand ascendant sur les populations. Sa grande taille, ses formes bien prises, sa belle figure, sa voix harmonieuse, l'éloquence naturelle de ses regards et de son geste, tout aidait à l'effet de sa parole sur des hommes rudes et grossiers. On se pressait sur son passage, et M'Kendree se plaisait à réunir autour de lui de grandes multitudes. Ce fut lui qui inaugura les camps religieux (*camp-meetings*) qui ont été une des particularités les plus curieuses des mœurs de l'ouest, et desquels on a pu dire avec une égale raison beaucoup de mal et beaucoup de bien. M'Kendree donnait rendez-vous au milieu des forêts à la population de tout un canton : en l'absence de tout édifice consacré au culte, il était impossible de réunir autrement qu'en plein air une assemblée un peu nombreuse. On accourait de vingt lieues à la ronde, à pied, à cheval, en chariot; chacun apportait avec lui de quoi se suffire pendant le voyage et pendant une couple de jours. Une estrade grossière était construite, sur laquelle montait le prédicateur. Un frémissement s'emparait de M'Kendree quand il voyait autour de lui cette foule silencieuse : il semblait près de s'affaisser sur lui-même, sa langue s'embarrassait, ses paroles s'entrecoupaient; puis tout à coup, comme touché d'une étincelle divine, il se redressait, il éclatait en magnifiques mouvemens d'éloquence, sa voix remplissait l'immensité de la forêt, et les pécheurs que foudroyait sa parole se précipitaient à ses pieds en criant merci. Ces prédications en plein air furent, dans tout l'ouest, le signal d'un de ces grands mouvemens religieux qui se reproduisent périodiquement aux État-Unis, chaque fois qu'une grande commotion ou qu'une excitation nouvelle vient retirer les âmes de leur torpeur, et de la vallée du Mississipi la contagion gagna les états atlantiques. L'honneur en revient au méthodisme et à M'Kendree. Il y avait douze ans que celui-ci remuait par sa parole les populations de l'ouest, lorsque Asbury, en 1800, érigea la vallée du Mississipi en un district dont il lui confia la présidence. Ce district comprenait les états actuels d'Ohio, Kentucky et Texas, une partie de la Virginie et de l'Illinois : il embrassait un territoire de 1,500 milles carrés. Il fallait que M'Kendree en parcourût chaque trimestre la totalité, seul et dans les conditions pénibles que nous avons déjà décrites. Au bout de huit ans, M'Kendree fut adjoint à Asbury dans l'épiscopat par le choix de la conférence générale, et il exerça vingt-sept ans les fonctions d'évêque; mais les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de cruelles souffrances, par suite des infirmités qui étaient le résultat de sa vie errante et de ses longues privations.

Il serait sans objet de passer en revue toutes les célébrités du méthodisme naissant : constatons seulement que les populations de l'ouest conservent un pieux souvenir des missionnaires dévoués qui les ont appelées à la vie chrétienne. Tous n'étaient pas, il s'en faut, des hommes aussi instruits et aussi remarquables qu'Asbury ou M'Kendree : beaucoup se recommandaient par leurs vertus et par leur zèle plus que par leur savoir et leurs lumières. Le méthodisme n'avait alors ni le temps ni les moyens de former un clergé lettré; il usait de toutes les ressources à sa portée. L'esprit de prosélytisme faisait de chaque converti un missionnaire de plus : la croyance que Dieu parle également à tous les cœurs, et que tous les hommes peuvent, à un moment donné, recevoir l'inspiration d'en haut, conduisait à agréer les services de quiconque se sentait appelé à prêcher. On ne pouvait d'ailleurs demander qu'à des hommes nés dans l'ouest et rompus à la vie des bois d'affronter les fatigues et les privations de ce rude apostolat. Quelques-uns de ces prédicateurs étaient des demi-sauvages, fort dépaysés quand ils se voyaient aux prises avec la civilisation. En voici un exemple; la scène se passe chez le gouverneur de l'état d'Ohio.

« C'était l'usage en ce temps-là de manger un morceau avant qu'on servît du thé ou du café. Mme Tiffin s'enquit d'Axley s'il voulait une tasse de café ou de thé. Celui-ci lui demanda si elle avait du lait, et, sur sa réponse affirmative : « Eh bien, dit-il, donnez-moi du lait; les gens de ce pays m'ont presque échaudé l'estomac avec leur thé et leur café, que je n'aime guère. » Je crus que le gouverneur allait éclater, mais il se contint; j'aurais volontiers quitté la table pour rire à mon aise, mais comme je jetai les yeux sur Mme Tiffin, elle prit son air sérieux et me fit un signe de tête.

« En allant me coucher, je dis à Axley : « Frère, vous êtes certainement l'être le moins civilisé que j'aie jamais vu. N'apprendrez-vous jamais à vous bien comporter dans le monde? — Qu'ai-je donc fait? me demanda-t-il. — Ce que vous avez fait? Vous avez pris à pleines mains une cuisse de poulet, et vous l'avez déchirée à belles dents au lieu de la couper, puis vous avez sifflé le chien et vous lui avez jeté l'os au milieu du tapis. Bien plus, à la table du gouverneur, et en face de sa femme, vous allez vous plaindre des gens qui vous échaudent l'estomac avec du thé et du café! » Il fondit en larmes, et me dit : Pourquoi ne m'avez-vous pas averti? Je n'en sais pas davantage.

« Le lendemain, à notre réveil, il jeta les yeux en l'air et aperçut le plafond. « Bon, dit-il, quand je retournerai chez nous, je dirai à nos gens que j'ai couché dans la maison du gouverneur, une maison toute en pierres, et toute plâtrée en haut comme sur les côtés. »

« Il avait passé sa jeunesse dans une hutte de cannes, et n'avait vu encore que des cabanes en bois : c'était donc merveille pour lui de contempler une maison de pierre et de coucher dans une chambre plafonnée; mais, je dois le dire, c'était un grand et bon ministre de Jésus-Christ. Il répétait souvent qu'un prédicateur honnête et sincère avait trois démons à combattre, la

coquetterie, l'ivrognerie et l'esclavage, et il prêchait rarement sans tomber sur ces trois démons comme un véritable serviteur de Dieu. »

Les prédicateurs comme Axley prêtaient aisément à rire aux *Yankees*, c'est-à-dire aux émigrans venus de la Nouvelle-Angleterre, gens à la langue bien pendue, ardens à la controverse, et qui apportaient dans l'ouest toutes les hérésies raffinées sorties du puritanisme, avec toute espèce de systèmes philosophiques. Ce n'était pas une médiocre affaire pour un pauvre prédicateur des bois, armé de sa seule Bible, de tenir tête à tous ces beaux-esprits, féconds en sophismes. Aussi l'un de ces prédicateurs disait-il que la lutte contre l'unitarianisme, l'universalisme et tous les *ismes* de l'est avait été pour lui la meilleure école, et que rien ne lui avait mieux aiguisé l'esprit. Si les émigrans lettrés affectaient quelque dédain pour les prédicateurs méthodistes, il n'en était pas ainsi du gros de la population, qui voyait avec une faveur marquée ces hommes rudes et vigoureux, marqués à son sceau et vivant de sa vie. Ne partageaient-ils pas ses privations et sa gêne? Ne les voyait-elle pas coucher sur la dure, se contenter d'un morceau de pain, et, au besoin, s'en passer? Ne portaient-ils pas comme elle les étoffes grossières tissées sous le chaume, et ne fallait-il pas souvent qu'une main charitable réparât et remplaçât ces vêtemens déchirés à toutes les ronces du chemin? Quand l'émigrant, en sa pauvre cabane, voyait déboucher de la forêt, sur un cheval exténué, un homme au teint hâlé, aux traits fatigués, quelquefois les vêtemens ruisselans encore de l'eau d'une rivière qu'il avait fallu traverser à la nage, et que cet homme, après lui avoir demandé de dormir sous son toit et de prier ensemble, lui parlait la langue simple et expressive du peuple, avec ses images familières et ses naïves séductions, il sentait son cœur s'ouvrir tout naturellement. Le ministre bien renté qui, dans la ville voisine, débitait tous les dimanches à sa congrégation un sermon compassé, pouvait être un grand clerc; mais le prédicateur aux habits de bure, qui souvent n'avait pas un dollar en poche, mais qui savait trouver le chemin des cœurs, celui-là était bien l'homme de Dieu.

Aussi, lorsqu'au bout d'un demi-siècle les églises savantes des états voisins de l'Atlantique s'avisèrent enfin de songer aux besoins spirituels de l'ouest et voulurent faire des recrues sur les bords du Mississipi, leurs efforts furent médiocrement goûtés par les populations. Celles-ci d'ailleurs se sentaient blessées qu'on ne les crût pas tout aussi chrétiennes et tout aussi éclairées que les *Yankees*. Écoutez cette vive satire des prédicateurs de l'est :

« A cette époque, on envoya dans nos pays bon nombre de jeunes mis-

sionnaires pour civiliser et christianiser les pauvres païens de l'ouest. Ils arrivaient avec une instruction passable et quelques bribes de la vieille théologie calviniste. En général, ils étaient assez bien munis de vieux sermons manuscrits qui avaient été prêchés ou écrits il y a peut-être cent ans. Ils en savaient quelques-uns par cœur, mais le plus souvent ils les lisaient. Cette méthode de lire les sermons n'avait aucun cours dans notre monde de l'ouest; aussi ne produisaient-ils point une bonne impression sur le peuple. La grande masse de nos gens de l'ouest voulaient un prédicateur qui pût monter sur un arbre, une pierre ou un vieux tronc, ou se lever au milieu d'un wagon, et là, sans notes et sans manuscrit, citer par cœur la parole de Dieu, la commenter et l'appliquer aux cœurs et aux consciences. Aussi les efforts de ces missionnaires de l'est n'eurent-ils pas un résultat très flatteur. Les prédicateurs méthodistes avaient été vraiment les pionniers de la croix dans tout l'ouest, ils avaient formé des sociétés nombreuses et bâti des églises tous les cinq milles, ils avaient des centaines de prédicateurs itinérans et sédentaires, tous ministres respectés et utiles de Jésus-Christ. Malgré tout cela, ces missionnaires, à peine sortis de leur coque, n'écrivaient guère dans les vieux états que des plaintes et des lamentations sur les besoins moraux et la déplorable condition de l'ouest. Ces lettres étaient lues dans l'est et y excitaient une compassion profonde pour notre état de paganisme. C'est ainsi que des missionnaires, après avoir occupé nos chaires et avoir prêché devant de nombreuses et respectables assemblées de méthodistes, faisaient de nous un tableau lugubre. Ces lettres ne manquaient pas d'être publiées et de nous revenir imprimées tout au long dans leurs journaux. Quelle confiance le peuple pouvait-il avoir en des missionnaires qui avançaient comme des faits positifs des choses qui n'avaient pas même un semblant de vérité? J'en ai vu beaucoup s'enlever ainsi toute possibilité d'être utiles et tout crédit sur le peuple : ils avaient détruit toute confiance dans leur véracité et leur droiture, et ils faisaient calomnier les voies du Seigneur. En une certaine occasion, à l'arrivée de rapports mensongers de ce genre, les habitans de Quincy (1) convoquèrent une réunion composée presque entièrement de méthodistes, et, après avoir débattu la question, s'engagèrent à me donner mille dollars par an et à payer tous mes frais de voyage, si je voulais aller en mission dans les états de la Nouvelle-Angleterre pour les éclairer sur ce point et sur bien d'autres sur lesquels leur ignorance paraissait profonde. Des circonstances indépendantes de ma volonté me firent refuser cette offre généreuse.

« Mais, si cela m'avait été possible, avec quelle joie et quelle ardeur j'aurais entrepris cette agréable tâche! Comme j'aurais été fier d'éclairer ces gens de l'est, et de leur apprendre à garder pour eux ces ministres de leur propre fabrique, ou à leur donner un emploi plus honorable et plus approprié à leur intelligence que de lire de vieux sermons moisis et rongés des vers! En y regardant de près, tout homme un peu instruit serait ébahi de l'importance et de la présomption de ces petits messieurs de fabrique indigène. S'ils voulaient s'arrêter devant Jéricho jusqu'à ce que leur barbe fût

(1) Dans l'Illinois.

complétement poussée, cela ferait plus d'honneur à eux et aux autres, et surtout à la cause de Dieu. »

Le modèle du prédicateur de l'ouest, c'est l'homme qu'on vient précisément d'entendre, c'est Pierre Cartwright, ou, comme on l'appelle dans toute la vallée du Mississipi, l'*oncle* Cartwright, aux mémoires duquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt. C'est en 1856, après cinquante-trois années d'apostolat, que Cartwright, cédant aux demandes dont il était importuné depuis dix ou douze ans, se décida à publier son *autobiographie*, qui a déjà eu aux États-Unis trente et une éditions, et qui est en train d'en avoir autant en Angleterre. Dans les premiers temps de son ministère, Cartwright tenait un journal de ses pérégrinations, afin de relater les progrès du méthodisme; mais, s'étant rencontré avec plusieurs de ses confrères et découvrant qu'ils en faisaient autant que lui, il jugea que c'était par trop d'écritures sur le même sujet, et il abandonna son manuscrit aux souris et aux vers sans plus s'inquiéter de garder aucune note. On ne saurait trop déplorer la décision qu'il prit alors, et qu'il est le premier à regretter dans sa préface, en s'excusant sur cet acte de sa vie de n'avoir pu donner plus de suite et de précision à son œuvre. Le journal de Cartwright eût été bien préférable au livre que nous avons; il nous eût montré le missionnaire dans sa vie de tous les jours, il nous eût fait assister à ses travaux, à ses joies, à ses peines, et il nous eût offert en même temps une peinture prise sur le fait de la vie matérielle et morale de l'ouest au commencement de ce siècle. Cartwright au contraire, en prenant la plume à la fin de sa carrière, s'est plutôt attaché à écrire un livre *édifiant* qu'à raconter les détails de sa propre vie. Il s'efface autant qu'il le peut, uniquement occupé de glorifier son Dieu et son église. Il aime d'un amour vraiment filial cette église méthodiste qui a éveillé à la pensée du salut son cœur d'adolescent, et qui a fait d'un pauvre pionnier l'instrument de tant de conversions. Il se réjouit de tous les succès qu'elle obtient, il s'afflige de tous les tiraillemens qui la divisent, de toutes les défections qui l'affaiblissent. Il enregistre, année par année, les adhésions qui viennent grossir le troupeau du Seigneur; il rend un compte minutieux des travaux des conférences et de leurs discussions, et il semble, à l'entendre, que le sort de l'univers dépende des tempêtes qui agitent une secte américaine. Il songe ensuite à l'édification du lecteur, et les anecdotes s'accumulent sous sa plume : ce sont des pécheurs endurcis qui se convertissent inopinément, des saints qui défaillent et qui viennent à résipiscence, des hommes pervers frappés par un jugement de Dieu, des hypocrites démasqués, des hérétiques ou

des athées confondus. Toute secte a son recueil d'histoires pieuses où Satan et les sectes rivales sont fort malmenées, et c'est surtout un livre de ce genre que Cartwright a voulu écrire à l'honneur du méthodisme américain. Seulement, comme il puise dans ses propres souvenirs, il ne peut éviter, tout en faisant la guerre au démon, aux baptistes, aux unitaires et aux universalistes, de se mettre quelquefois en scène, et alors, sur ce fond monotone et beaucoup plus moral qu'amusant, se détache en traits vifs et piquans une puissante et originale personnalité.

Pierre Cartwright est né le 1er septembre 1785 sur les bords de la rivière James en Virginie. Ses parens étaient pauvres, et son père, qui avait porté les armes pendant la guerre de l'indépendance, se résolut, la paix faite, à émigrer au Kentucky avec toute sa famille. Après avoir résidé quelque temps dans le comté de Lincoln, il poussa plus avant encore, et s'établit définitivement en 1793 dans le comté de Logan, à l'extrême limite des établissemens européens, à quelques pas de la frontière actuelle du Tennessee. Pierre Cartwright ne connut donc d'autre existence que celle des pionniers; il grandit au milieu des forêts, et pour toute éducation première il apprit à lire, à écrire et à compter très médiocrement. Il se livra avec ardeur à tous les divertissemens en vogue parmi les émigrans, et son père le rendit le plus heureux des enfans en lui faisant présent d'un cheval de course et d'un jeu de cartes. Ses goûts dissipés contristaient sa mère. Celle-ci était une femme d'une piété rigide; elle s'était convertie au méthodisme en Virginie, et elle se tenait en rapports constans avec les prédicateurs méthodistes qui visitaient de temps en temps ce coin reculé du Kentucky. Les remontrances maternelles finirent par jeter un certain trouble dans l'âme du jeune Cartwright, et il était depuis plusieurs mois dans une grande perplexité, lorsqu'un camp religieux eut lieu à trois milles de la maison de son père. Il s'y rendit avec la foule, qu'attirait la réputation de John Page, prédicateur méthodiste en renom, et l'éloquence du missionnaire mit fin à ses doutes. Il se fit recevoir dans l'église méthodiste, il avait alors seize ans. L'ardeur de son caractère se tourna aussitôt vers la religion : dans les réunions pieuses, auxquelles il assistait désormais régulièrement, il se sentait irrésistiblement entraîné à prendre la parole; il montait sur un banc, priait à voix haute, ou prononçait des allocutions dont la ferveur et le ton passionné remuaient les assistans. Aussi, quelques mois après, à la réunion trimestrielle du printemps de 1802, le prédicateur en titre vint droit à lui, et lui remit, à sa grande surprise, un brevet régulier d'exhortateur. Il essaya vainement de refuser; le prédicateur était convaincu de sa vocation, et lui fit un cas de con-

science de persévérer dans le ministère. A l'automne de cette même année, le père de Cartwright, par une spéculation fréquente de la part des pionniers, céda l'établissement qu'il avait formé, et se transporta sur les bords de la rivière Cumberland, dans un pays tout neuf, que l'on commençait à peine à défricher. Quoique sa résidence dût se trouver au moins à trente lieues de l'itinéraire de tout missionnaire, Cartwright n'en alla pas moins trouver le président du district, John Page, afin d'en obtenir un certificat d'affiliation pour lui et plusieurs membres de sa famille. John Page rédigea aussitôt un brevet qui donnait à Cartwright le droit de parcourir le pays qu'il allait habiter, d'y convoquer des réunions, d'y former des classes, en un mot d'organiser un circuit, à charge de se rencontrer avec lui à la réunion trimestrielle de l'automne suivant pour lui rendre compte. C'était attribuer à Cartwright, qui atteignait à peine ses dix-huit ans, toutes les fonctions d'un prédicateur régulièrement institué. Le jeune homme recula devant cette responsabilité; il fit valoir le peu d'éducation qu'il avait reçu et la nécessité pour lui de s'instruire. John Page répondit que la prédication serait pour lui la meilleure de toutes les écoles. Pendant l'hiver, il serait inutile à la ferme paternelle : il pourrait donc aller passer ce temps dans un collége, s'il s'en trouvait un à sa portée; mais au retour du printemps, sitôt que la saison rendrait possible de parcourir le pays, Cartwright devait se mettre courageusement à l'œuvre et se reposer du reste sur le Seigneur. Le jeune homme dut céder; il sentait d'ailleurs une flamme intérieure qui le dévorait, et qui avait besoin de se répandre : il se rendit à Lexington, où il suivit les cours d'une académie où l'on joignait aux élémens d'une éducation ordinaire l'enseignement des langues mortes. Il y travailla avec ardeur, mais son séjour y fut de courte durée; ses manières graves, sa vie rigide lui attirèrent mille petites persécutions de la part de ses condisciples, et, de guerre lasse, il retourna chez lui pour se préparer à sa mission. Les quelques mois que Cartwright passa à Lexington furent tout ce qu'il reçut d'éducation régulière. Qu'on ne croie pas cependant qu'il soit demeuré un homme illettré. Tous ses loisirs furent désormais consacrés à l'étude : il se faisait indiquer par les anciens ou les présidens de son district les lectures à faire en voyage ou pendant l'hiver, et il apprit ainsi seul, outre les langues mortes et la théologie, le droit, les mathématiques et la physique.

Cartwright avait cru ne recevoir qu'une mission temporaire et locale; le succès qu'il obtint dès cette première année en décida autrement. L'ancien du circuit ne voulut pas laisser échapper une si précieuse recrue : il se rendit chez le père de Cartwright, et, au

nom des nécessités de la religion, lui demanda de laisser son fils se vouer à la prédication. C'était un grand sacrifice de la part d'un pionnier que de renoncer au travail d'un fils de dix-huit ans, grand, robuste, intelligent, et qui maniait admirablement la charrue. Aussi le père résista; mais alors intervint la mère, dont la conscience s'alarmait à l'idée de résister à un si visible appel de Dieu, et ses supplications obtinrent le consentement désiré. Cartwright lui-même hésita beaucoup : s'il ne demandait pas mieux que de prêcher dans son voisinage, renoncer à la vie de famille pour le rude métier de missionnaire l'effrayait un peu. Sa mère le décida.

Voilà comment, sans y avoir jamais pensé et sans s'y être aucunement préparé, un enfant des bois, destiné, suivant toute apparence, à manier toute sa vie la pioche et la cognée, fut, à dix-huit ans, enrôlé presque malgré lui sous la bannière du méthodisme militant. S'il a bien rempli sa tâche, c'est ce dont on jugera par le résumé qu'il fait lui-même de ses travaux.

« J'ai parcouru onze circuits et douze districts, j'ai reçu dans l'église épiscopale méthodiste, après examen et par lettre d'affiliation, 10,000 personnes; j'ai baptisé 8,000 enfans et 4,000 adultes. J'ai prêché à 500 funérailles. Pendant cinquante-trois ans, que j'eusse à conduire un circuit ou un district, j'ai écrit mon itinéraire, mentionnant le lieu et la date de chaque sermon, le texte de l'Écriture que j'avais choisi, et le nombre des conversions, des baptêmes et des réceptions dans l'église. D'après ces vieilles notes et malgré quelques omissions, je crois pouvoir déterminer assez exactement combien de fois j'ai essayé de prêcher. Pendant les vingt premières années de mon ministère, j'ai souvent prêché deux fois et même trois fois par jour. En ce temps-là, nous avions rarement plus d'un jour de repos par semaine; aussi je crois pouvoir calculer que je prêchais 400 fois par an. Cela ferait pour vingt ans 8,000 sermons. Dans les trente-trois dernières années, je crois pouvoir avancer que j'ai prêché en moyenne 4 sermons par semaine ou 200 par année, ce qui ferait pour les trente-trois années 6,600, et en tout 14,600 sermons. »

Les succès de Cartwright firent honneur à la pénétration de John Page, qui avait deviné en lui un prédicateur populaire. Son extrême jeunesse donnait à sa parole un attrait de plus. Il ne fut bientôt question que de lui dans l'ouest, et on accourait de fort loin pour entendre le *petit Kentuckien* (*the Kentucky boy*). Lui-même ne ménageait ni ses pas ni sa peine. Un des premiers circuits qui lui furent assignés comprenait une grande partie de l'état d'Ohio, et n'avait pas moins de cent lieues de tour. Cartwright était contraint de franchir quatre fois l'Ohio à chaque tournée trimestrielle. Il lui arriva d'avoir des circuits encore plus étendus, et d'être obligé de faire cent cinquante lieues pour assister à la conférence annuelle des

prédicateurs. En cinquante-trois années, il ne manqua qu'une seule de ces conférences, parce que la maladie le cloua dans son lit. Il était autorisé à recevoir de ses ouailles 80 dollars par an; très souvent il n'en recevait pas même la moitié, et il n'aurait pu se suffire, si sa famille ne lui était venue en aide. Beaucoup de prédicateurs, après quelques années de cette rude existence, abandonnaient la partie, et devenaient sédentaires, afin de se livrer à quelque occupation qui leur donnât de quoi vivre. Cartwright, inaccessible au découragement, voyait sans appréhension sa bourse se vider, et se fiait sur la Providence du soin de la remplir.

« Il y avait trois ans que j'étais parti de chez mon père, j'étais à cinq cents milles de la maison; mon cheval était devenu aveugle, ma selle était usée, mes brides avaient, tant bien que mal, été remplacées au moins une douzaine de fois, et l'on avait mis tant de pièces à mes effets qu'il était malaisé de découvrir l'étoffe première. Je résolus d'essayer de retourner à la maison pour m'équiper à neuf. J'avais juste soixante-quinze *cents* en poche. Comment ferais-je pour vivre en route? C'est ce que je ne pouvais dire.

« Réfléchir ne m'eût point avancé, il fallait retourner chez moi ou me trouver en pleine détresse. Je résolus d'aller le plus loin que je pourrais, puis de travailler pour gagner de quoi continuer ma route, jusqu'à ce que j'arrivasse à la maison. J'avais quelques amis sur mon chemin, mais pas beaucoup. Me voilà parti.

« A trente-cinq milles de là, sur le soir, je rencontrai une veuve qui demeurait à plusieurs milles en dehors de mon chemin. Elle n'était pas méthodiste, mais elle avait assisté aux sermons que j'avais prêchés dans le voisinage. Apprenant que je retournais chez mon père, elle me demanda où en était ma bourse, estimant que je n'avais pas dû recevoir grand'chose dans mes tournées. Je lui dis que je n'avais au monde que soixante-quinze cents. Elle m'invita à venir chez elle, me disant qu'elle pourrait m'aider. Je lui répondis que l'emploi de toutes mes journées était réglé jusqu'à Maysville, et que me rendre chez elle m'écarterait de ma route et dérangerait tous mes rendez-vous. Elle me tendit alors un dollar en me disant que c'était tout ce qu'elle avait sur elle, mais que si je voulais l'accompagner, elle pourrait me donner davantage. Je refusai son offre, j'acceptai le dollar en la remerciant, et je poursuivis ma route.

« Quand j'arrivai au bord de l'Ohio, en face de Maysville, tout mon argent était parti. J'étais fort embarrassé de savoir comment passer la rivière, faute d'argent pour payer le bac. Je me souvins que je connaissais un marchand dans la ville à qui je pourrais emprunter vingt-cinq cents, si le batelier consentait à me passer sans se faire payer d'avance. Comme j'arrivais au bord de la rivière, le bac y touchait, et j'en vis sortir un homme et un cheval. Je reconnus le colonel Shelby, frère du gouverneur du Kentucky : c'était un exhortateur zélé de l'église méthodiste, une ancienne connaissance et un voisin de mon père.

« Pierre, est-ce bien vous? me dit-il.

« — Oui, c'est le peu qui reste de moi.

« — A en juger par votre costume, les temps ont été durs. Vous retournez chez vous ; mais où en êtes-vous en fait d'argent?

« — Colonel, je n'ai pas un sou de reste.

« — Voici trois dollars, et je vais vous faire une lettre de recommandation et un bon de crédit qui vous serviront jusqu'à Pilot-Knobb. »

« Vous comprenez si ma joie fut grande. L'argent et le crédit du colonel me menèrent quelques jours; mais quand j'arrivai à la première taverne au-delà de Pilot-Knobb, je n'avais plus rien. Je ne savais que faire; je demandai néanmoins à être logé. Je prévins le tavernier que je n'avais pas d'argent, que j'étais absent depuis trois ans et que je retournais chez mon père. J'ajoutai que j'avais une vieille montre et quelques bons livres dans mon havre-sac, et que j'essaierais de l'indemniser. Il me dit d'entrer et de n'avoir point d'inquiétudes. »

Cartwright convertit le tavernier, qui ne veut rien accepter de lui; il rencontre encore des amis, et de nouvelles conversions lui valent d'être hébergé gratis.

« Le lendemain, j'arrivai à la maison avec six cents de reste. Ce qui précède vous donne une idée très incomplète des tournées des premiers missionnaires de l'ouest. Mes parens m'accueillirent avec joie; je passai avec eux plusieurs semaines. Mon père me donna un nouveau cheval, une bride et une selle, des effets neufs et quarante dollars en argent. Ainsi équipé, je me tins prêt à trois autres années d'absence. »

Voilà l'homme, toujours plein de bonne volonté et de bonne humeur, et se rappelant sans cesse le précepte « qu'il faut être toujours prêt, en saison et hors de saison. » Il éprouvera bien quelques hésitations la première fois qu'on l'enverra prêcher à des *Yankees*, parce qu'il n'en a jamais vu, et que les *Yankees* passent pour des gens ennemis du zèle, réglés et cérémonieux dans leurs habitudes, accoutumés au beau langage, prompts à la critique; mais comme le devoir parle, il prendra son parti en brave et ira affronter ces beaux diseurs. A la moindre invitation, ou même à la plus simple chance de gagner une âme, il montera sur une table, sur une borne, sur un tronc d'arbre, et commencera à prier et à prêcher. Voyage-t-il en charrette, il liera conversation avec ses compagnons de route, les amènera à parler de religion, et ne les quittera que convertis. S'il demande l'hospitalité dans une maison, il sollicitera la permission de prier avec et pour les maîtres du logis. Si un hôte incrédule l'enferme malicieusement dans une chambre, il priera tout haut, de façon que sa voix traverse la cloison et aille réveiller les sentimens chrétiens chez la femme de cet impie. Rien ne le décourage, rien ne le lasse : il prêchera trois jours et trois nuits, s'il le faut; mais il ne quittera point la partie que l'œuvre de Dieu ne soit accomplie.

De toutes les scènes dans lesquelles il a figuré, la plus curieuse est peut-être celle-ci, qui pourrait s'intituler *un missionnaire au bal.*

« Le samedi, la nuit me surprit dans un pays qui m'était inconnu, au milieu des gorges et des défilés des monts Cumberland. Je désirais vivement ne pas voyager le dimanche et passer ce jour au milieu de bons chrétiens; mais je me trouvais dans un pays où il n'y avait pas un seul ministre de l'Évangile à plusieurs milles à la ronde : les habitans étaient disséminés, la plupart, à ce que j'appris ensuite, n'avaient jamais entendu un sermon de leur vie; ils ne connaissaient d'autre emploi du dimanche que de chasser, de faire des visites, de boire et de danser. Ainsi esseulé et pensif, j'arrivai fort tard dans la soirée à une maison d'assez bonne apparence, dont le maître donnait à loger. Je demandai s'il y avait place pour moi. Le maître du logis me dit que je pouvais rester, tout en m'avertissant que je ne serais pas fort à mon aise, parce qu'il attendait du monde et que l'on danserait. Je demandai à quelle distance sur la route je trouverais une maison convenable. Il me répondit : « Sept milles. » Je lui dis alors que s'il voulait avoir quelques égards pour moi et faire bien soigner mon cheval, je préférais rester, et sur sa réponse je descendis de cheval et j'entrai. Le monde commençait à arriver, et en grand nombre; mais je remarquai qu'on ne buvait guère.

« Je me mis paisiblement dans un coin de la salle, et les danses commencèrent. J'étais assis fort tranquille, livré à mes pensées, inconnu de tous, et je sentais naître en moi un vif désir de prêcher au milieu de ce peuple. Finalement, je résolus de passer la journée du dimanche dans cette maison et de demander la permission d'y prêcher. J'avais à peine arrêté ce point dans mon esprit, quand une grande et belle jeune fille vint à moi très poliment, me fit une belle révérence, et sur le ton du badinage me demanda avec un charmant sourire de danser une contre-danse avec elle. Je ne saurais dépeindre ce qui se passa en moi à ce moment; mais à la minute même je pris mon parti avec résolution. Je me levai aussi poliment que possible, je ne dirai pas avec quelque émotion, mais avec toute sorte d'émotions. La jeune fille se plaça à ma droite, je lui pris la main, et elle appuya son bras gauche sur le mien. Nous traversâmes ainsi la salle. Toute la compagnie paraissait charmée de cette politesse faite par la jeune fille à un étranger. Le mulâtre qui servait de ménétrier accorda aussitôt son violon. Je lui dis d'attendre, j'ajoutai que depuis plusieurs années je n'avais rien entrepris d'important sans demander d'abord la bénédiction de Dieu, et que je désirais appeler cette bénédiction sur la belle jeune fille et sur toute la compagnie qui venaient de montrer tant de politesse à un inconnu.

« Alors je tins bien ferme la main de la jeune fille, et en disant : « Agenouillons-nous et prions, » je me laissai immédiatement tomber sur les genoux, et je commençai à prier de toutes les forces de mon âme et de mon corps. La jeune fille essaya de dégager sa main, mais je ne lâchai pas prise. Bientôt elle s'agenouilla aussi. Plusieurs des assistans en firent autant, d'autres se tinrent debout, d'autres quittèrent la place, d'autres se rassirent; tous me regardaient avec curiosité. Le ménétrier s'enfuit à la cuisine en criant : « Bonté du ciel, qu'est ceci et qu'est-ce que cela veut dire? »

« A mesure que je priais, quelques-uns se mettaient à pleurer, puis à sangloter tout haut, d'autres criaient merci. Je me levai et je prononçai une exhortation, puis je chantai une hymne. La jeune fille qui m'avait invité demeurait prosternée, implorant le pardon du ciel. Je continuai d'exhorter, de prier et de chanter presque toute la nuit. Quinze des personnes présentes se déclarèrent converties. Nos exercices continuèrent le jour et la soirée qui suivirent, et de nouvelles et sérieuses conversions eurent lieu. »

Il fait beau voir Cartwright disputer ses convertis aux missionnaires des autres sectes, aux baptistes surtout, qui viennent glaner derrière lui, et qui essaient de détourner une partie de son troupeau. Il a mille finesses pour faire tomber ces ravisseurs dans toute sorte de piéges et pour les couvrir de confusion. Prend-il à son tour l'offensive, il déploie la même habileté dans l'attaque que dans la défense. S'il n'est point connu dans le pays, il jouera le rôle d'un converti qui demande à s'instruire, et de question en question il arrivera à démontrer à son maître par la méthode socratique l'absurdité de sa doctrine. Ce sont là ses batailles et ses victoires à lui; mais ne lui parlez pas d'autres conquêtes, et n'attendez pas qu'il prenne le moindre souci des puissans de ce monde. Un jour qu'il prêche dans l'église d'un confrère sur ce thème : « Que sert à l'homme de gagner le monde s'il vient à perdre son âme? » il se sent tirer par le pan de son habit, et son confrère lui souffle à l'oreille : « Le général Jackson vient d'entrer. » Cartwright s'indigne et répond de façon à être entendu de tous : « Qu'est-ce que le général Jackson? S'il ne se convertit pas, Dieu le damnera aussi bien que le dernier des nègres. » Grand émoi du ministre, qui gronde Cartwright après l'office, et l'assure que le général ne manquera pas de châtier son insolence. « Je n'en crois rien, répond Cartwright, le général approuvera ma conduite, et s'il s'avisait de vouloir me donner une leçon, nous serions deux à ce jeu-là, comme dit le proverbe. » Là-dessus le ministre va pour son compte personnel faire des excuses au général, qui le reçoit fort mal, et qui, rencontrant Cartwright dans la rue, vient droit à celui-ci et lui dit : « Monsieur Cartwright, vous êtes un homme selon mon cœur. Je suis très surpris qu'on ait pu me croire blessé de ce que vous avez fait; je ne puis qu'approuver votre indépendance. Un ministre de Jésus-Christ doit aimer tout le monde et ne craindre personne. Si j'avais une bonne armée et des officiers indépendans et intrépides comme vous, je me chargerais de conquérir l'Angleterre. » Comme la nature humaine ne perd jamais ses droits, Cartwright, après avoir rapporté cette anecdote flatteuse pour lui, ajoute incontinent : « Le général Jackson était certainement un homme extraordinaire. »

C'est au milieu des camps religieux que Cartwright se trouve

dans son élément; mais c'est là qu'il lui faut déployer cette résolution qu'aimait en lui le général Jackson. Ces grandes multitudes l'inspirent, l'idée du bien à accomplir le transporte et le rend infatigable. Tout le long du jour, il prêche, il chante des hymnes, il exhorte les pécheurs qui recourent à lui; la nuit il veille et prie, le repos semble lui être inconnu, et cependant le *camp-meeting* se prolonge quelquefois durant toute une semaine et même plus. Aussi quelle sainte indignation et quelle vigueur il déploie contre ceux qui veulent entraver l'œuvre de Dieu! Des marchands ambulans viennent s'installer aux environs du camp et se mettent à vendre des liqueurs fortes : Cartwright va trouver les magistrats du canton, et de gré ou de force, par adresse ou par importunité, il obtiendra l'éloignement de ces marchands. Si on lui objecte le silence de la loi et la liberté des transactions, il se mettra à la tête des fidèles, s'emparera du vin et de l'eau-de-vie, et les gardera sous clefs jusqu'à la levée du camp. Ces familles qui viennent tout entières au camp comptent dans leur sein des membres, des jeunes gens surtout, qui ont peu ou point de piété, que la curiosité seule a amenés, qui ne cherchent que des occasions de se divertir. Il est aussi des gens à qui ces réunions déplaisent et qui se font un point d'honneur de les troubler. Ils collectionnent des crapauds pour les lancer dans l'assemblée au moment le plus pathétique d'un sermon; ils complotent de lancer la nuit des pétards au milieu du camp pour y mettre la confusion, de surprendre nuitamment les prédicateurs pour les berner, ou d'emmener dans une fondrière quelque chariot et ceux qui dorment dedans. Cartwright heureusement fait bonne garde; il pose des sentinelles, il accomplit en personne plusieurs rondes. Tel qui venait pour faire un mauvais coup est trop heureux de détaler à toutes jambes. Un garnement qui avait juré de conduire à la rivière et de jeter à l'eau le chariot du prédicateur, au moment d'exécuter son dessein, se sent prendre au collet. Cartwright, qui l'a guetté, armé d'un fort gourdin, le mène tout droit à la rivière, et l'oblige, sous menace du bâton, à prendre un bain forcé.

D'autres fois Cartwright noue des intelligences parmi ses ennemis; il en transforme quelques-uns en alliés, il pactise avec eux et leur permet de s'aller divertir plus loin, s'ils lui garantissent la tranquillité du camp. Un jour que ceux qui devaient troubler l'ordre en étaient ainsi devenus les défenseurs, arrive un jeune fat, tout fier de ses longs cheveux bouclés et frisés à la dernière mode; il va s'asseoir du côté réservé aux femmes, et aucune observation ne peut lui faire quitter la place. Cartwright réclame l'exécution des conventions; le jeune homme est saisi par les alliés naturels du prédi-

cateur, qui l'enlèvent de l'enceinte et, s'armant de ciseaux, le tondent complétement. Parfois, il est vrai, les animosités religieuses et les passions se sont mises de la partie; aucun arrangement n'est possible, et la force seule peut assurer le repos de ceux qui se sont réunis pour prier. Cartwright n'hésite pas, il ne se laisse intimider par aucune menace, et il est le premier à payer de sa personne.

« Le camp se composait d'un grand nombre de tentes, et l'on peut dire que pour ce pays c'était une véritable révolution : jamais aussi peut-être ne vit-on pareil assemblage de garnemens et de bandits. Ils arrivèrent ivres, armés de poignards, de couteaux, de gourdins et de cravaches, jurant qu'ils disperseraient le camp. Après nous avoir fort incommodés le samedi soir, ils s'assemblèrent de bonne heure le dimanche matin, résolus à amener une mêlée générale. Je devais prêcher à huit heures. Comme j'étais à la moitié de mon sermon, deux jeunes gens fort bien mis traversèrent l'assemblée, munis de grands fouets, et le chapeau sur la tête; ils se placèrent au milieu des femmes, se levant et se rasseyant tour à tour, et ils se mirent à parler et à ricaner. Ils étaient près de l'estrade; je les invitai à cesser et à sortir : ils me répondirent en jurant, m'engagèrent à m'occuper de mes propres affaires, et m'assurèrent qu'ils ne sortiraient point. Je m'arrêtai et réclamai l'intervention d'un magistrat. Il y en avait deux présens, mais je vis qu'ils avaient peur. Je les sommai de faire arrêter ces deux jeunes gens; ils répondirent qu'ils ne le pouvaient faire. Je leur dis, en quittant l'estrade, de m'autoriser à les arrêter, et que je l'essaierais au péril de ma vie. Je me dirigeai vers les jeunes gens; ils me crièrent de ne pas approcher; je continuai. Un d'eux essaya de me frapper à la tête avec son fouet; mais je le saisis au milieu du corps, et je l'enlevai du banc où il était. Une lutte en règle commença. L'assemblée était toute en émoi; j'entendais les magistrats crier et sommer les bons citoyens d'aider à rétablir l'ordre. Dans la lutte, je renversai à terre mon prisonnier, qui essaya en vain de se dégager; je lui dis de se tenir en repos, sinon je lui défoncerais les côtes. La canaille s'était soulevée et se ruait sur nous pour délivrer les prisonniers, car on avait saisi aussi l'autre jeune homme. Un vieil ivrogne de magistrat vint à moi et m'enjoignit de lâcher mon captif. Sur mon refus, il se mit à jurer qu'il me mettrait par terre : je lui dis de se retirer, je priai un de mes amis de tenir mon prisonnier, et au moment où l'ivrogne se jetait sur moi, je parai son coup de poing, je le saisis par le col et par les cheveux, puis, l'attirant brusquement en avant, je l'étendis à terre et me mis à genoux sur ses reins, lui enjoignant de ne pas remuer sous peine d'être vigoureusement rossé. La mêlée était devenue générale, les bandits étendirent à terre sept magistrats, plusieurs prédicateurs et d'autres encore. Je donnai mon ivrogne à garder, et je me mis au premier rang des amis de l'ordre. Je ne tardai pas à me trouver en face du chef des bandits; il me lança trois coups de poing dans l'intention de me renverser. Au troisième coup, par la violence même de son effort, il découvrit sa figure. Je n'eus plus apparemment la force de résister à la tentation, je lui appliquai aussitôt un coup sur le coin de l'oreille, et je l'étendis par terre. A ce moment, les amis de l'ordre se pré-

cipitaient par centaines sur les bandits et les terrassaient en grand nombre. La place devint trop chaude pour les assaillans, qui tournèrent le dos et s'enfuirent dans toutes les directions. Nous fîmes une trentaine de prisonniers, qui furent gardés dans une tente jusqu'au lundi matin : ils furent alors traduits devant les magistrats et condamnés au maximum de l'amende. Quant à mon magistrat ivrogne, il fut condamné à une amende de vingt dollars et signalé au tribunal le plus proche, qui le destitua. »

On comprend aisément ce qu'une mêlée pareille avait dû jeter d'agitation et de désordre dans les esprits : il semblait impossible de ramener au calme la multitude échauffée par la lutte; aucun prédicateur ne voulait se hasarder à prendre la parole. Cartwright seul, la conscience en repos, parce qu'il croyait avoir rempli un devoir et n'avoir cédé qu'à la nécessité, se sentait surexcité par l'abattement général; il va trouver l'ancien qui présidait et qui était plus découragé que les autres, et il demande à prêcher. La trompette convoque les fidèles, il s'élance sur l'estrade, prend pour texte : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'église, » et au bout d'une demi-heure, suivant sa phrase favorite, le pouvoir de Dieu se manifestait dans tout l'auditoire.

Cette nature énergique, décidée, qui savait tirer parti des circonstances les plus défavorables, que les incidens les plus imprévus trouvaient toujours prête, devait plaire singulièrement aux populations remuantes de l'ouest, aux yeux desquelles la force ou morale ou physique est un indice certain de supériorité. La facilité avec laquelle Cartwright passait et revenait du grave au gai, sa fécondité en anecdotes et en paraboles, sa verve sarcastique et ses accès de fougue, ses excentricités même, tout contrastait avec les habitudes solennelles et compassées des prédicateurs ordinaires, tout charmait et subjuguait la multitude. C'était surtout un improvisateur sans pareil; il fallait qu'il se sentît inspiré par la vue de la foule, par le spectacle de la nature ou par les circonstances : la préparation du cabinet ne lui était pas favorable. La conférence générale se tint une année à Boston, et les méthodistes, que les autres sectes affectaient de dénigrer comme un ramassis d'ignorans et d'incapables, tenaient à faire bonne figure dans une ville qui s'intitule l'Athènes de l'Amérique. Ils désignèrent pour prêcher dans les églises de Boston la fleur de leurs prédicateurs, et ils comptaient particulièrement sur Cartwright. Celui-ci avait fort à cœur de soutenir non-seulement sa propre réputation et celle de son église, mais l'honneur des gens de l'ouest, et il se donna une peine extrême pour préparer deux sermons. Les Bostoniens trouvèrent qu'il prêchait comme tout le monde. Mortifié de cet échec, il abandonna toute préparation, et la troisième fois il se donna libre carrière; il prêcha comme au milieu des bois : son succès fut immense.

Avec la popularité dont il jouissait dans tout l'ouest, Cartwright aurait pu aspirer à tous les honneurs; mais il s'est toujours tenu en dehors de la politique, et s'il rechercha une fois les suffrages populaires, ce fut affaire de conviction. Il s'était établi avec sa famille dans l'Illinois; la législature voulut remettre en question la loi qui interdisait l'esclavage. Cartwright se fit aussitôt élire député pour parler et voter contre le rétablissement de l'esclavage, et, la victoire définitivement remportée, il refusa toute candidature. Il paraît avoir conçu, pendant ce court passage aux affaires, une idée peu favorable des mœurs politiques de son pays; ce qui lui a laissé surtout un amer souvenir, ce sont les attaques de toute sorte auxquelles il se vit en butte dès que sa candidature fut annoncée. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir nié une dette et de n'avoir pas reculé devant un faux serment. Il traita ses adversaires politiques comme il traitait ses adversaires religieux, et il eut raison de tous. Rencontrant un électeur qui avait juré de le cravacher, Cartwright se nomme, déclare qu'il ne veut pas vivre sous le coup d'une appréhension perpétuelle, et somme son adversaire d'exécuter sa menace. En même temps il retrousse ses manches; son adversaire lui tend la main et devient son plus chaud partisan.

La dernière conférence générale des méthodistes américains s'est tenue à Indianapolis en 1857 : les méthodistes d'Angleterre s'y étaient fait représenter par un délégué, le docteur Jobson, qui a vu et entendu Cartwright, alors dans sa soixante-treizième année, et voici le portrait qu'il trace du vénérable prédicateur :

« Le second de l'assemblée par l'âge est le docteur Pierre Cartwright, homme grand et robuste, dont la physionomie aussi bien que les discours respirent un mélange de simplicité primitive avec une bonne dose d'*humour*. Ses chairs fermes comme le marbre, son air rude et obstiné, annoncent l'homme intrépide et rompu à la fatigue. Ce n'est pas cependant que sa physionomie exclue la bonne humeur et la bonté, car sa bouche, ses yeux et la mobilité de ses joues accusent une nature sympathique et tendre. Sa tête est forte et repose solidement sur de larges et robustes épaules; son front est large et recouvert d'une forêt de cheveux grisonnans. Ses yeux, très foncés en couleur, brillent comme deux feux noirs sous ses sourcils hérissés, et les deux rides qui en marquent les coins ajoutent à l'expression particulière de sa physionomie. Sa peau est fortement brunie par le soleil. Sa voix tremble quand il commence à parler, mais bientôt elle recouvre son ancienne puissance et la richesse de tons de l'orgue. L'orateur en développe et en fait jouer habilement toutes les cordes. Par momens, pour aiguiser ses traits et les rendre plus pénétrans, il prend par dérision un ton et une physionomie tragiques; puis, après avoir raconté quelque anecdote des bois qui fait tordre de rire l'assistance sans qu'il perde rien de sa gravité solennelle, il tombe sur son antagoniste avec une vigueur irrésistible et l'écrase sous ses sarcasmes. Est-il excité par la présence de plusieurs adversaires,

il lance coup sur coup des argumens piquans, des traits vifs et brûlans comme la foudre; puis, d'une voix qui résonne comme l'ouragan dans les forêts, il éclate en objurgations et en reproches avec une force qui accable son antagoniste, et remplit les auditeurs d'une sorte d'effroi. Il semble s'être donné pour mission spéciale de poursuivre et de couvrir de confusion les novateurs qui mettent en péril les institutions du méthodisme. Il remplit cette tâche avec toute l'ardeur d'un chasseur des bois, et il n'épargne ni les évêques, ni les délégués, ni les présidens, ni les ministres, ni les fidèles. Il fait quelquefois des exécutions terribles, et il se montre à la tribune de la conférence aussi intrépide et aussi irrésistible que le lion dans son domaine.

« Son nom seul attirait des multitudes immenses dans les camps religieux, et sous cette voix puissante, harmonieuse, retentissante comme la trompette, qui tour à tour s'abaissait ou grondait suivant qu'il déplorait la condition des pécheurs ou annonçait leur châtiment, la foule baissait la tête et ondulait comme les longues herbes des prairies sous le souffle du vent. »

Ce portrait nous montre Cartwright comme l'adversaire déterminé de toute innovation; lui-même retrace tous les combats qu'il a livrés au sein des conférences générales. Tout lui est sacré dans cette église au service de laquelle il a voué son existence; il ne veut pas qu'on en modifie les règlemens et l'organisation, de peur que l'esprit et la fécondité n'en soient atteints du même coup. Ce ne sont pas seulement les vieilles règles qu'il défend; il regrette le bon vieux temps, les vieux usages et les vieilles mœurs.

« Nous n'avions point, en ce temps-là, de société des missions, ni de société des écoles du dimanche, point de journaux, point de sociétés pour la diffusion de la Bible ou des bons livres, point de colléges, de séminaires, d'académies ni d'universités : tous les efforts pour en fonder avaient échoué radicalement. Nous n'avions point d'églises divisées en stalles, point de choristes ni d'orgues, ni aucune espèce de musique instrumentale. Les méthodistes de ce temps-là s'habillaient simplement, assistaient avec exactitude aux réunions, aux sermons, aux prières et aux classes; ils ne portaient ni bijoux ni dentelles, il leur arrivait souvent, le dimanche, de faire à pied trois ou quatre milles pour gagner leur classe et autant pour revenir; ils faisaient trente et quarante milles pour assister aux assemblées trimestrielles, et ils regardaient comme un glorieux privilége de se rencontrer avec leur président et les autres predicateurs. Ils étaient à peu près tous en état de chanter par cœur nos hymnes et nos chants sacrés. Ils observaient religieusement le dimanche; la plupart s'abstenaient de liqueurs avant qu'on entendît parler des sociétés de tempérance, et parce qu'elle étaient interdites par nos règlemens généraux. Les méthodistes de ce temps se tenaient debout et faisaient face au prédicateur en chantant les hymnes; ils s'agenouillaient en public aussi bien qu'ailleurs dès que le prédicateur disait : Prions. On n'en aurait point vu demeurer debout pendant la prière, et surtout l'abominable pratique de s'asseoir pendant ce saint exercice était inconnue chez les méthodistes d'autrefois. Les parens ne laissaient pas aller leurs enfans au bal ou au spectacle; ils ne les envoyaient pas à l'école de danse. La plupart jeû-

naient une fois par semaine, et presque tous le vendredi qui précédait chaque assemblée trimestrielle. Si les méthodistes s'étaient vêtus avec la même superfluité d'élégance qu'aujourd'hui, peu de gens, même en dehors de l'église, auraient cru à leurs sentimens religieux. Mais que les choses ont changé en mal dans ce siècle si épris de l'éducation! »

On ne saurait justifier plus complétement ce qu'Horace dit des vieillards et se montrer à un plus haut degré *laudator temporis acti*. Il n'est point raisonnable de faire du salut une question de costume et de voir dans le soin de sa personne et dans la recherche des commodités de la vie un obstacle invincible à la pratique de la vertu. Néanmoins, s'il faut pardonner cette hostilité contre le luxe et les raffinemens de la vie civilisée, c'est surtout à un enfant des forêts : reconnaissons en outre qu'il y a dans les plaintes de Cartwright un fonds de vérité. Après avoir vu les beaux jours du méthodisme, le vieux prédicateur a vécu assez pour en voir commencer la décadence.

La fécondité du méthodisme, ainsi que nous avons déjà essayé de l'expliquer, tenait à son organisation même, qui avait pour objet de développer et d'entretenir l'esprit de prosélytisme. Elle suscitait sans cesse du sein de la foule des apôtres nouveaux dont les efforts étaient assurés d'un succès au moins momentané, et dont le zèle venait réchauffer la tiédeur générale. L'émulation était continuelle entre le clergé et les fidèles. Il n'était pas jusqu'au système de roulement des circuits qui ne produisît des effets avantageux, car, en mettant en présence des prédicateurs et des auditoires qui n'avaient pas le temps de se familiariser ensemble, il obligeait les uns à plus d'efforts et rendait aux autres l'attention plus facile par l'attrait de la nouveauté. Enfin la mobilité des prédicateurs, la facilité avec laquelle s'improvisaient des chefs de classe et des exhortateurs, permettaient au méthodisme de faire sentir son action en tout lieu et à tout instant, et sous ce rapport on peut dire que Wesley avait doté le protestantisme d'un élément de force et d'un levier analogues à ce que sont les ordres religieux dans l'église catholique. Des chiffres seuls peuvent montrer quelles furent la puissance de propagation du méthodisme et la rapidité de ses progrès. Lorsque l'église d'Amérique s'organisa à la conférence de Baltimore, elle comptait 86 prédicateurs et un peu moins de 15,000 fidèles; en 1843, soixante ans après, elle comptait 4,000 prédicateurs itinérans, plus d'un million de communians, et l'on évaluait à 5 millions le nombre des personnes qui fréquentaient ses églises sans être régulièrement affiliées. Tandis que les sectes les plus prospères avaient simplement décuplé, le méthodisme avait grandi dans la proportion de 1 à 71. Maintenant encore ses progrès suivent, s'ils ne les dépassent, ceux de la population des États-Unis.

Mais en Angleterre le méthodisme a déjà perdu presque complétement cet esprit et cette puissance de propagande que Wesley avait cherché à lui donner. Non-seulement l'action individuelle s'est éteinte parce que la fréquence et la facilité des réunions régulières ont mis fin aux réunions privées et aux prédications spontanées, mais parce qu'une révolution s'est produite dans le clergé. Si dans l'église catholique, malgré l'obligation du célibat et le vœu de pauvreté, tous les ordres religieux ont fini par dégénérer et ont dû se retremper à plusieurs reprises par des réformes, à plus forte raison la tendance à devenir sédentaire, à substituer une existence stable aux fatigues et aux incertitudes de l'apostolat, a-t-elle dû être puissante chez un clergé protestant, marié, et que les soucis de la famille disputaient au zèle religieux. Aujourd'hui en face de chaque temple anglican s'élève une chapelle méthodiste : à l'une est attaché un prédicateur, à l'autre un ministre; les deux clergés et les deux églises vivent côte à côte de la même vie, à peine séparés par de légères dissidences.

Une transformation semblable est en voie de s'accomplir au Canada, où les prédicateurs itinérans ont déjà obtenu de n'être changés de circuit que tous les cinq ans, et où leur multiplication diminue chaque année l'étendue des circuits. Les mêmes causes ne peuvent manquer de produire les mêmes effets aux États-Unis. Le changement est assez sensible déjà pour avoir frappé les yeux de Cartwright : malgré son amour et ses préventions pour son église, le vieux prédicateur s'aperçoit que le méthodisme américain a déjà subi de profondes altérations. Aussi combat-il tout changement comme une cause de ruine. Quoique les Asbury, les M'Kendree et tous les fondateurs de la secte se soient volontairement condamnés au célibat, Cartwright, marié lui-même, et avec la conscience de n'avoir jamais négligé ses devoirs de prédicateur, ne veut pas voir dans le mariage du clergé une des causes les plus actives de la décadence qui atteint son église. Ces causes, il les cherche un peu partout, et il s'en prend volontiers à ce qu'il appelle l'engouement du siècle pour l'éducation. Il n'aime point, on l'a vu, les établissemens où l'on fabrique les prédicateurs à la douzaine, et il lance volontiers des sarcarmes contre les ministres trop amoureux des belles-lettres. C'est ainsi que, dans sa préface, il exprime l'espoir que son livre atteindra un but plus utile que de satisfaire une vaine curiosité ou de blesser le goût délicat des ministres beaux diseurs, à qui le bonheur des temps et l'abondance des livres ont offert tant d'avantages pour s'instruire. Cartwright laisse volontiers entendre que, si la prédication ne porte plus les mêmes fruits qu'autrefois, c'est qu'en voulant donner trop d'instruction au clergé, on éteint chez lui le feu sacré et on tarit les sources de l'inspiration.

« Me sera-t-il permis de faire une remarque sans être accusé d'égotisme? Quand je songe aux obstacles et aux embarras de toute nature que les premiers prédicateurs méthodistes avaient à surmonter pour répandre l'Évangile dans les solitudes de l'ouest, et que je mets en balance les difficultés qu'ils rencontraient de tous côtés avec les avantages si grands dont jouissent leurs successeurs, je suis émerveillé et confondu que nos modernes prédicateurs ne prêchent pas mieux et n'accomplissent pas plus de bien qu'ils ne font. Autrefois le prédicateur était obligé de passer bien des nuits en plein air, sans feu et sans nourriture pour lui et pour sa bête. Une Bible de poche, un livre d'hymnes et le recueil des règlemens composaient toute notre bibliothèque. Il est vrai que nous ne savions pas, pour la plupart, conjuguer un verbe ni analyser une phrase, et que nous ne pouvions ouvrir la bouche sans maltraiter l'anglais du roi; mais une onction divine s'attachait à la prédication, des milliers d'âmes succombaient sous la puissance irrésistible du Seigneur, et c'est ainsi que l'église méthodiste a été fermement plantée dans les déserts de l'ouest. »

Un danger que Cartwright signale avec plus de raison est le résultat même des progrès de son église. A mesure que le méthodisme a compté des adhérens plus nombreux et plus riches, il a dû pourvoir à des besoins plus grands, et il a voulu se mettre au niveau des autres églises. Il a donc fondé des séminaires pour instruire son clergé et des colléges pour recruter ses séminaires; il a établi des journaux pour la propagande et la controverse; il a constitué des associations et des entreprises pour publier et répandre des écrits religieux. Chacune de ces fondations, qui se multiplient sans cesse, a entraîné la création de plusieurs postes qui, à l'agrément d'être sédentaires, joignent l'avantage d'être bien rétribués, et auxquels on a dû appeler l'élite du clergé. Comme il était impossible de mettre en dehors de l'église les hommes qui en étaient l'honneur et paraissaient en faire la force, on a maintenu aux titulaires, chaque jour plus nombreux, de ces fonctions tous les priviléges du ministère. Cartwright se plaint de voir voter dans les assemblées des hommes qui n'ont jamais été chargés d'un circuit, qui ne connaissent rien de la vie ni des besoins d'un prédicateur, qui peut-être n'ont jamais prêché. Il entrevoit avec terreur le jour où les dignitaires à poste fixe seront en majorité dans les assemblées et feront la loi aux prédicateurs.

Le jour en effet où cette inévitable révolution sera accomplie, le méthodisme sera frappé dans son essence même; il cessera d'être une église militante, un foyer de prosélytisme : rien ne le distinguera plus des sectes sans nombre qui végètent autour de lui, et que l'esprit de dissidence divise et affaiblit continuellement. Les craintes de Cartwright sont donc légitimes; mais il n'est au pouvoir de personne d'arrêter le méthodisme sur la pente fatale où la force

des choses l'entraîne. Quand une église n'a pas cette base inébranlable que l'église romaine revendique, il faut qu'elle se plie et s'accommode aux temps, dût-elle, pour vivre, sacrifier les sources mêmes de la vie. Cartwright déplore que les camps religieux, théâtres de ses succès, soient aujourd'hui complétement tombés en désuétude; c'est un changement qui s'explique à merveille par la peinture même qu'il nous a faite de ces sortes de réunions. Bien d'autres changemens s'accompliront encore, et seront, comme celui-ci, le résultat naturel de la transformation qui s'opère aux États-Unis. Une population plus dense et façonnée aussi aux douceurs de la civilisation a des habitudes plus régulières et d'autres besoins qu'une population disséminée et à demi sauvage. Pourquoi irait-on chercher dans les bois une prédication qui vous sollicite tous les jours à votre porte? Pourquoi une société nombreuse et riche s'imposerait-elle d'attendre le passage d'un missionnaire pour faire baptiser les enfans, faire bénir les mariages et recevoir les sacremens, alors qu'au prix d'un léger sacrifice elle peut élever une église et attacher à cette église un pasteur connu d'elle? La vallée du Mississipi est remplie aujourd'hui de grandes villes, dont quelques-unes ont plus de cent mille habitans : avec ces cités populeuses se sont développés des besoins nouveaux auxquels le méthodisme doit satisfaire, et cette église, jadis disséminée dans les bois, compte sans doute aujourd'hui dans les villes le plus grand nombre de ses adhérens. Une population sédentaire entraîne forcément un clergé sédentaire. C'est par l'effet de ce changement qu'a commencé et que se dessinera chaque jour davantage la transformation que subit le méthodisme américain. Pendant que les établissemens sédentaires de cette église grandiront, que son clergé s'éclairera, que ses fondations de toute sorte s'augmenteront et s'enrichiront, l'apostolat y déclinera peu à peu, et y sera relégué sur le second plan, comme dans les autres églises. En attendant, le mouvement d'émigration poursuit toujours sa marche vers l'Océan-Pacifique, les dangers et les besoins des pionniers n'ont pas diminué. Seulement sur leurs traces arrive déjà le missionnaire catholique. Depuis qu'elle a pris pied aux États-Unis à la suite de l'émigration irlandaise, l'église catholique a fait dans l'ouest des progrès merveilleux. Elle a son clergé régulier pour les villes, ses ordres religieux pour les populations flottantes et disséminées, et grâce à cette double milice, qui se recrute sans cesse dans les deux mondes, elle héritera peut-être, dans la vallée du Mississipi, du rôle que le méthodisme a rempli pendant près d'un siècle.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

ÉCONOMISTES

CONTEMPORAINS

M. MICHEL CHEVALIER.

Cours d'Économie politique fait au Collége de France par M. Michel Chevalier, 3 vol., 1855-1858.

I.

Si notre siècle n'a pas eu la main heureuse en fait de plans de réforme dans l'économie des sociétés et des gouvernemens, ce n'est pas faute d'en avoir eu de très originaux à sa disposition. Dans le nombre figuraient ceux d'une école qui fit quelque bruit il y a trente ans, et dont les membres, dispersés aujourd'hui dans diverses carrières, y ont presque tous réussi, et semblent vouloir, par un retour manifeste aux intérêts positifs, racheter les illusions et les témérités de leur jeunesse. On devine que je veux parler des saint-simoniens. Combien d'entre eux ont le sourire aux lèvres quand on leur rappelle ce temps où, à un peuple ivre d'une victoire remportée au nom de la liberté, ils venaient proposer le plus sérieusement du monde un régime emprunté à l'Égypte et à l'Inde, où toute fonction serait fonction de prêtre et toute propriété bien d'église, où chaque citoyen recevrait des mains de l'état un numéro d'ordre et un diplôme approprié à ses talens, se résignerait à son lot sans murmure, et en arriverait de bonne grâce au plus complet anéantissement de volonté qu'on ait jamais obtenu de la conscience humaine!

Pourtant parmi ces hommes il y en avait, et ils l'ont prouvé depuis, de très sensés, et qui ne devaient pas toujours se payer de rêves. Comment se sont-ils laissé engager dans une aussi mauvaise partie? Faut-il n'y voir que ce besoin de mouvement et ce goût des nouveautés dont la jeunesse sait difficilement se défendre? Était-ce une croyance sincère ou simplement un calcul? Questions délicates et qui dégénéreraient en personnalités. Tout ce qu'on peut dire, c'est que dans leur premier acquiescement les plus éminens d'entre eux ne firent que céder à une disposition particulière de leur esprit, en maintenant leurs réserves sur le reste. Les historiens, comme M. Augustin Thierry, qui se laissait nommer élève de Saint-Simon, durent y voir l'occasion d'échapper à la routine, où leurs études semblaient s'énerver; les philosophes, comme MM. Auguste Comte et Buchez, y trouvaient un point d'appui contre les préjugés d'école et un terrain ouvert aux idées les plus hardies; les financiers, comme MM. Émile Pereire et Olinde Rodrigues, préludaient devant un public d'initiés à ces expériences sur le crédit qui plus tard devaient être poussées si loin et dans toutes les voies. Tous suivaient leur pente, accordant aux autres la liberté qu'ils réclamaient pour eux-mêmes, actifs sur des points déterminés, passifs pour le surplus, réglant leur concours sur leurs convictions et ne croyant pas leur responsabilité enchaînée au-delà des sujets qui étaient de leur domaine. Aussi, sous une hiérarchie en apparence inflexible, régnait-il une indépendance, on peut même dire une indiscipline, qui commença par des orages et aboutit à des désaveux, si bien qu'après quelques mois de campagne, cette armée, pourvue au début d'un si beau corps d'officiers, se vit réduite à quelques capitaines d'aventure accompagnés d'obscurs soldats.

Dans ce partage des rôles, il est facile de reconnaître quel fut celui de M. Michel Chevalier. Né à Limoges le 24 janvier 1806, il avait alors vingt-quatre ans, et, sorti en très bon rang de l'École polytechnique, il était ingénieur des mines dans le département du Nord. Ce qui le distingue à ce moment, c'est une grande ardeur pour les études spéciales auxquelles il est voué. Il manie déjà la plume et traite avec une habileté précoce des questions d'économie publique et de science appliquée à l'industrie. Rien de moins chimérique que ces débuts; il s'agit de *la carbonisation de la tourbe à Crouy-sur-Ourcq* ou bien des *différentes mines de charbon qui approvisionnent Paris*, deux mémoires pleins de faits, recueillis par un esprit exact et judicieux. Cependant, au souffle de la révolution de juillet, d'autres préoccupations l'emportent, et la part de l'imagination commence. De plus sages, de plus mûrs que lui ne résistèrent pas à cet entraînement; il y a dans l'air, à certaines heures, un vertige contagieux dont les meilleures constitutions se ressentent. M. Michel Cheva-

lier voyait ses amis, ses camarades, l'élite d'une école savante, se mettre un à un au service de quelques idées nouvelles où l'excès n'était qu'en germe, et qui répondaient à cette passion de changement dont toutes les têtes étaient saisies. On faisait un appel à son dévouement, on lui offrait une tribune où il pourrait exposer les vérités qu'il croirait utiles sans autre contrôle que sa propre responsabilité. L'occasion était belle malgré ses périls, peut-être à cause de ses périls; il y céda, au risque de briser sa carrière ou de la charger du poids d'une première erreur.

Ce qui le détermina, c'est qu'il avait, comme les historiens, les philosophes, les financiers, groupés sous la même bannière, sa pensée maîtresse et son domaine réservé. Son objectif à lui, pour parler le langage de la métaphysique, était l'industrie. Il la voyait livrée à l'empirisme, cherchant sa voie, méfiante de ses forces et n'ayant d'énergie que pour la plainte, manquant surtout de dignité et demandant à l'état des secours qu'en bonne justice elle ne doit attendre que d'elle-même. L'intention de M. Michel Chevalier était de la relever, de l'éclairer sur sa puissance, de la rendre au sentiment de sa mission, de lui montrer par des exemples concluans au prix de quels efforts l'empire ici-bas se fonde et se maintient. Il voulait soutenir cette thèse, qu'il n'a pas abandonnée depuis, qu'en industrie comme ailleurs les positions commodes ne sont ni les plus honorables ni les plus sûres, et que la lutte est la condition et la garantie du véritable succès. Il voyait autour de nous, en Amérique et en Europe, des nations multipliant des prodiges d'activité. Avec cette fierté des cœurs qui ne déprécient pas leur pays, il se disait qu'égaux par la trempe, nous devions arriver à des résultats équivalens, et que si nous restions en-deçà, c'est que nous méconnaissions nos ressources. Voilà l'idée à laquelle il fit le sacrifice d'une position régulière, et qu'il développa dans *le Globe*, journal dont les débuts avaient eu quelque éclat, et qui des mains de l'école philosophique venait de tomber dans celles des saint-simoniens. Pendant près de dix-huit mois, il porta en grande partie le poids de la rédaction : à relire aujourd'hui ses articles, on les croirait écrits d'hier. Ces chemins de fer, ces compagnies de bateaux à vapeur, ces promptes communications avec les deux Indes, qui n'étaient alors qu'une hypothèse, sont déjà, sous la plume de l'écrivain, une réalité; il anime la Méditerranée et y établit le siége d'un mouvement où son imagination devance les faits actuels, et souvent les dépasse; il voit Marseille à quelques heures de Paris, Constantinople à quelques jours de Marseille. Il annonce, il garantit comme prochaine cette révolution dans les distances à laquelle nous avons assisté, et dont nous jouissons avec l'indifférence qui suit les conquêtes achevées.

Il faut croire que, sous l'empire de ces études, M. Michel Che-

valier ne prit qu'une part indirecte aux dernières effervescences de ses amis. De vertige en vertige, les plus insensés d'entre eux en étaient venus à professer une morale qui ne tendait à rien moins qu'à introduire en pleine France, au cœur de Paris, un régime que les mormons ont au moins eu la pudeur d'enfouir dans les solitudes de l'Amérique. Il y eut scandale, et la magistrature crut devoir sévir; une poursuite fut commencée. Se retirer alors eût été de mauvais goût : M. Michel Chevalier aima mieux se résigner à sa situation; mais cette épreuve le dégageait : il se retrouva ce qu'il était auparavant, un ingénieur très capable avec l'étoffe d'un savant et d'un lettré. Même pendant son excursion au pays des aventures, on avait pu distinguer le mérite très réel dont ses travaux étaient empreints, ses connaissances variées, l'étendue de son coup d'œil, un talent composé de parties brillantes et solides qui, malgré quelques disparates, ne s'excluaient pas. C'en fut assez pour lui ouvrir l'accès d'un journal qui presque toujours a mis un remarquable discernement dans le choix de ses auxiliaires : M. Michel Chevalier entra aux *Débats*, et c'est de sa prison qu'il leur adressa ses premiers articles : circonstance digne de remarque, et qui donne à la fois une idée de la valeur de l'écrivain et du patronage tolérant sous lequel il reparaissait devant le public. A cette sorte d'amnistie, le gouvernement joignit bientôt la sienne. Non-seulement les six mois d'emprisonnement qui restaient à courir furent remis au détenu, mais, par l'intermédiaire de deux hommes honorables qui lui portaient un vif intérêt, on lui fit offrir de reprendre immédiatement ses fonctions dans le corps des mines, ou de remplir quelque mission relative à ce service. Plusieurs motifs justifiaient cette rentrée en grâce, un entre autres qui mérite d'être signalé.

Il y avait alors, dans le pays comme dans les chambres, un parti qui voulait faire partager au gouvernement son goût pour les expériences belliqueuses. A la tête de ce parti figurait un homme que l'on peut nommer, puisqu'il est mort à la peine, M. Mauguin. Discoureur infatigable, il lassait la tribune de ses défis, s'armait du moindre prétexte pour remanier la carte d'Europe, flétrir les traités sous l'empire desquels nous vivions et déclarer que le baptême de la guerre était nécessaire à la révolution qui venait de s'accomplir. Aucun temps n'y prêtait mieux : les instincts populaires penchaient de ce côté; la Pologne s'était réveillée à notre exemple et gémissait de notre abandon. Conseiller la paix était un acte de courage; ce courage, M. Michel Chevalier l'avait eu. Il avait parlé de la guerre comme d'une extrémité qu'une nation accepte bravement quand son honneur est en jeu, mais où elle ne s'engage pas à la légère. Il avait loué le gouvernement de résister à des excitations qui ne ré-

pondaient que trop à l'ardeur naturelle des esprits, il l'avait loué de croire que le respect des droits existans était pour lui un fondement plus sûr que les chances toujours incertaines de la force. Il avait insisté sur les intérêts nombreux qui se liaient au repos du continent, et montré en perspective des conquêtes plus fécondes et moins douloureuses que celles qu'on proposait à la France à travers le deuil et les hasards. Voilà le titre dont on tint compte à M. Michel Chevalier, et qui lui valut la mission délicate et laborieuse dont il fut chargé.

Les chemins de fer étaient à cette date à l'état d'embryons; en Angleterre, celui de Manchester et de Liverpool, chez nous les deux tronçons de Saint-Étienne à la Loire et au Rhône, comptaient seuls dans cette période rudimentaire. La conscience du rôle qu'ils devaient jouer n'existait même pas. On y voyait tout au plus un complément aux voies navigables, un accessoire plus ou moins ingénieux des moyens de transport, limité à de certaines localités et en vue de services industriels. L'un des premiers, M. Michel Chevalier s'était efforcé de donner à ces créations le caractère de grandeur qu'à quelques années de là elles devaient revêtir. Il en avait parlé en poète autant qu'en ingénieur, et cela au point d'exciter un peu d'ironie, même chez les hommes du métier : presque tous l'accusaient d'en exagérer l'importance. Cependant le gouvernement avait mis la question à l'étude, et dans la session de 1833 une loi affecta à ces travaux préliminaires une somme de 500,000 francs. En Europe, l'enquête n'avait pas un vaste champ à parcourir; mais il existait aux États-Unis un mouvement très prononcé vers les voies ferrées, qui s'y exécutaient dans des conditions de promptitude et d'économie dignes d'examen. M. Michel Chevalier offrit de se rendre sur les lieux pour observer les faits et en rendre compte à l'administration : sa proposition fut agréée; après un court séjour en Angleterre, où il recueillit quelques renseignemens, il s'embarqua à Liverpool.

Ce voyage compte dans sa carrière comme un événement essentiel; l'Amérique portait alors bonheur à ceux de nos écrivains qui en avaient fait l'objet de leurs études. M. Gustave de Beaumont y puisait les élémens de son consciencieux travail sur le régime pénitentiaire; M. Alexis de Tocqueville préparait à sa réputation un titre durable en embrassant d'un coup d'œil sûr et en soumettant à une savante analyse les institutions de ce peuple nouveau. Venu après eux, M. Michel Chevalier avait un but non moins défini. D'un côté, il devait, dans un cadre libre et au jour le jour, résumer les impressions que faisaient naître en lui l'aspect des lieux, l'état des mœurs, les formes originales de ce gouvernement, les qualités et

les défauts de cette civilisation, si vigoureuse dans sa rudesse. D'un autre côté il avait à réunir les matériaux d'un ouvrage technique qui répondît plus particulièrement à la mission qui lui avait été confiée. A l'une et à l'autre tâche il consacra deux années de voyage, pendant lesquelles des États-Unis il passa aux pays limitrophes, comprenant dans son itinéraire presque toute l'Amérique du Nord, insulaire et continentale. A Cuba, il avait à voir le dernier et le plus beau débris de cet empire que l'Espagne s'était créé dans le Nouveau-Monde, et qu'elle a su si mal conserver; au Mexique, il rencontrait une de ces émancipations de la race latine qui vont d'avortement en avortement, sans qu'on puisse dire où elles aboutiront; au Canada, il retrouvait l'empreinte de la France survivant aux effets de l'occupation anglaise, spectacles variés, pleins d'attrait et de grandeur, où l'on ne sait qu'admirer le plus du génie de l'homme ou des richesses de la nature.

Deux publications ont résumé cette course laborieuse, une correspondance insérée aux *Débats* et reproduite, après une refonte, dans les deux volumes intitulés *Lettres sur l'Amérique du Nord*, puis deux autres volumes in-4° accompagnés d'un atlas sous le titre de *Histoire et Description des Voies de communication aux États-Unis*. Dans le premier de ces ouvrages, que précède une fort belle introduction, l'auteur ne fait à la manie des rapprochemens que des concessions modérées, il envisage la société américaine en elle-même, l'estime pour ce qu'elle est et ce qu'elle vaut. C'est une prétention assez commune parmi nous que de prendre pour point de départ de nos jugemens le régime sous lequel il nous a été donné de vivre, et de regarder celui des autres peuples comme plus ou moins parfait, suivant qu'il s'en rapproche ou s'en éloigne. Il semble étrange à un Français qu'il existe des pays où l'individu attend beaucoup de lui-même et peu des autres, et que, là où la force autorisée ne le protége pas suffisamment, il se protége par sa propre énergie. On ne s'accoutume point non plus à l'idée que le champ reste libre à l'activité personnelle, et qu'on ne ménage pas à des classes favorisées des abris paisibles, des sinécures, des priviléges, où le bien-être s'acquiert au prix de peu d'efforts; on tient enfin pour fort dépourvus les gouvernemens qui n'ont ni dette croissante, ni gros budgets, ni état militaire onéreux, ni fiscalité importune, en un mot aucune des combinaisons ingénieuses dont notre vieux monde s'enorgueillit. Il faut admettre pourtant qu'il y a dans cette liberté exubérante, dans cette absence de contrôle et de charges, un ressort que par d'autres moyens on n'eût pas obtenu. C'est ainsi et seulement ainsi qu'en moins d'un siècle ces solitudes se sont peuplées, que des moissons ont remplacé les steppes, que des villes se sont élevées du sein des marécages, au cœur des forêts, que des

routes, des canaux, des voies de fer ont porté au loin et dans tous les sens les témoignages de ce qu'accomplit la puissance de l'homme abandonnée à ses propres mouvemens. Ces conquêtes, il est vrai, ont été accompagnées de quelques violences, et la condition des faibles n'y a pas toujours été respectée; mais aussi comme l'individu se forme à cette rude école, quelle vigueur il gagne dans cette nécessité de la défense, et combien le sentiment de la responsabilité personnelle s'élève, opposant ainsi le plus sûr des contre-poids à une indépendance presque sans limites!

M. Michel Chevalier est trop sensé pour n'avoir pas tiré cette conséquence des phénomènes qu'il observait; s'il signale les inconvéniens de la civilisation américaine, il ne méconnaît aucun de ses avantages, les fait valoir avec chaleur et les expose dans toute leur étendue. Seulement il lui semble, comme à beaucoup d'autres écrivains, que c'est là pour ce pays une grâce particulière qui tient à la date récente de ses institutions et à l'espace dont les populations y disposent. Il y voit un type approprié aux lieux, conforme au génie des habitans, inhérent aux mœurs, maintenu par l'esprit religieux et mis au-dessus de toute atteinte par l'empire de l'opinion : par l'effet de ces circonstances, la somme du bien l'emporte sur la somme du mal, et l'Amérique supporte dignement un régime dont notre Europe ne pourra jamais s'accommoder. Voilà les réserves de l'auteur, et sans nier ce qu'elles ont de fondé, quelques objections se présentent. Sans doute les grands états de l'Europe, avec leur imposante unité et le besoin où ils sont de se tenir sur leurs gardes, ne sauraient emprunter à l'Amérique ni son gouvernement fédératif, ni ce culte de l'indépendance locale qui efface et énerve la puissance collective; mais il est un emprunt qu'ils pourraient lui faire sans toucher à leurs formes actuelles : c'est ce principe applicable, quoi qu'on dise, à toutes les races, que tant vaut l'individu, tant vaut la nation. Si l'Amérique du Nord est ce que nous la voyons, si elle marche vers le progrès avec un emportement qui donne le vertige, c'est que l'individu y dispose pleinement de lui-même, et que, par leur complet exercice, ses facultés s'élèvent au plus haut degré qu'elles puissent atteindre. On peut avoir, sous l'influence de la règle, des sociétés plus symétriques; on n'en aura pas d'aussi actives ni d'aussi judicieuses. L'ordre lui-même, auquel on sacrifie tant, n'a pas de garantie plus sûre que cette éducation de l'individu, fortifiée par la lutte et souvent acquise à ses dépens. Ajoutons qu'un peuple arrivé à cette vaillante émancipation ne sera jamais conduit à l'asservissement par de puériles terreurs ou des artifices de langage : ce n'est plus dans des corps électifs ou des constitutions éphémères, c'est dans l'individu même que résident le nerf et la sanction de la liberté.

Dans son second ouvrage, M. Michel Chevalier écarte ces questions délicates et se renferme en un cadre tout spécial : ce n'est plus ici le moraliste et l'économiste qui parlent, c'est l'ingénieur. L'*Histoire et la description des voies de communication aux États-Unis* restent fidèles à leur titre. Déjà, dans une correspondance avec le ministère des travaux publics, l'auteur avait fourni, à mesure qu'il les recueillait, des renseignemens circonstanciés sur les chemins de fer américains, les procédés de construction, les prix des matériaux et de la main-d'œuvre, le coût des terrains, les habitudes d'exploitation; son ouvrage complète ces études et s'ouvre par une géographie à grands traits de cette portion du nouveau continent. De très belles planches éclairent le texte et en augmentent l'intérêt. On y remarque les modèles d'appareils et de travaux qui sont entrés aujourd'hui dans la pratique courante, mais qui alors appartenaient à l'Amérique, tels que certains ponts en bois ou en treillis, les plans inclinés en usage sur les canaux et les chemins de fer, invention ingénieuse qui donne les moyens de franchir à peu de frais les passages difficiles. Ramené à ces recherches techniques, M. Michel Chevalier ne les abandonna pas sans s'y assurer un titre à la popularité. Par l'effet des combats de partis et du choc des systèmes, l'établissement de nos chemins de fer s'ajournait de session en session, et devenait un problème chaque jour plus insoluble : tout le monde les désirait, les demandait à grands cris, mais dès qu'il s'agissait d'en fixer le réseau, les départemens favorisés voyaient se former contre eux la ligue des départemens dépourvus; les rancunes locales tenaient en échec l'intérêt public, et la voix de la raison ne parvenait pas à dominer les clameurs du nombre. Enfin en 1838 le ministère résolut de présenter un projet sérieux, et M. Michel Chevalier profita de la circonstance pour entrer en lice avec toute l'énergie de ses convictions. Sous le titre d'*Intérêts matériels,* il publia un livre où des vérités un peu dures sont mêlées à d'excellens conseils, et qui renferme un plan complet des voies de communication et surtout des chemins de fer dont l'exécution devait répondre aux besoins les plus justifiés du pays. Ce livre fit du bruit et eut un écoulement rapide : en frappant fort, l'auteur avait frappé juste. Ce qui surprend quand on le relit, c'est l'exactitude des prévisions : toutes les lignes qui étaient alors dans le vague et que nous voyons en pleine activité y figurent dans leur détail et leurs points d'arrêt, les lignes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, — celles de Paris à Lyon et à Marseille, — de Paris à Bayonne par Orléans, Tours et Bordeaux avec embranchement sur Nantes, — de Marseille à Bordeaux par Montpellier et Toulouse : on dirait que le coup d'œil de l'auteur a devancé les temps. Il faut ajouter à sa louange que le Grand-Central manque à cette nomenclature.

A la suite de ces travaux, très favorablement accueillis, M. Michel Chevalier eut son rang marqué parmi nos publicistes. A sa collaboration aux *Débats*, où il avait des sujets presque réservés, se joignit celle de la *Revue des Deux Mondes*, dont le cadre comportait de plus larges développemens. De là une série d'études sur Colomb, sur Fernand Cortez, sur le percement de l'isthme de Panama, sur la république d'Andorre, sur la production de l'or et de l'argent dans le Nouveau-Monde, qui, presque toutes, sont appuyées de documens originaux, et qui mirent de plus en plus en évidence les ressources d'un esprit à la fois savant et ingénieux. Ces succès devaient entraîner et entraînèrent vers des fonctions politiques celui qui les avait obtenus. Par ses relations et ses sentimens, M. Michel Chevalier appartenait au parti conservateur. On peut aujourd'hui, sous le bénéfice du temps, porter sur nos querelles d'autrefois un jugement exempt de préventions; il s'en est attaché à ce mot de conservateur de bien puériles, dont les années ont fait justice. Comme l'affirmaient imperturbablement certains esprits qui ont bien oublié leurs doctrines d'alors, un conservateur dans un régime vraiment représentatif ressemblait-il donc à ces chefs arabes auxquels un commandant de province remet le burnous d'investiture pour en faire des instrumens de sa volonté? Plus qu'un autre, un conservateur avait besoin d'une valeur propre. S'il donnait son concours, c'était librement; s'il le refusait, ce n'était pas en méconnaissant l'esprit d'un contrat. Puis, au-dessus et comme garantie, s'exerçait la surveillance de l'opinion, ombrageuse à l'excès et implacable pour les faiblesses, de telle sorte qu'un conservateur n'était jamais un homme acquis, enchaîné par sa position, mais qu'il apportait au gouvernement un dévouement raisonné et par suite d'un prix plus grand, toujours limité et conditionnel, ne s'appliquant ni à tous les actes, ni à toutes les circonstances. Voilà comment M. Michel Chevalier fut conservateur, et j'en trouve la preuve dans la résistance qu'il fit à des mesures qu'il n'approuvait pas. Nous verrons plus tard quelle énergie il déploya dans la poursuite d'un régime plus libéral en matière de douanes; il ne se montra pas moins résolu au sujet des fortifications de Paris. C'était en 1840, au moment où les chambres furent saisies d'un projet qui devait être converti en loi. Bien des motifs d'un ordre supérieur en conseillaient l'adoption, et le moindre n'était pas de donner au pays cette garantie de plus contre l'affront d'une conquête. On se souvient de cette joute brillante où M. Thiers triompha de beaucoup d'hésitations, et dont les détails sont curieux à relire. Il y a là des objections d'un caractère technique, au sujet du tir et de la portée des pièces, qui seront singulièrement modifiées quand l'épreuve des nouveaux engins de précision aura été faite dans toutes les applications qu'ils

comportent. Peut-être faudra-t-il étendre alors la ceinture des forts extérieurs et donner d'autres proportions à ce système de défense. M. Michel Chevalier ne faisait qu'effleurer cette partie du débat, pour aborder des considérations plus générales. Pour lui, cette enceinte armée n'était pas seulement une dépense inutile et onéreuse; c'était encore et surtout une menace contre l'esprit de paix, véritable boulevard de la France, et qui devait mieux la garder que cet appareil belliqueux. Dans une *Lettre adressée au comte Molé*, il reprit le thème de ses débuts, et s'inspira des réminiscences du *Globe* pour combattre le retour des passions militaires. Quoique plus sobre de philippiques et de dithyrambes, cet écrit respire un enthousiasme auquel les hommes politiques ne pouvaient guère s'associer. L'auteur leur signalait comme un fait évident la marche de l'Europe vers une sorte d'unité semblable à celle qu'avait déterminée en Grèce l'établissement du conseil des amphictyons, mais mieux cimentée, plus solide, plus efficace pour la prospérité des états coalisés et pour le bonheur du genre humain. Que s'il fallait un aliment à l'ardeur des populations, il y avait en perspective d'autres conquêtes plus conformes à la raison et à l'intérêt universel : c'était l'influence de l'Europe exercée en commun sur les parties du globe encore livrées à l'engourdissement de la barbarie; c'était la civilisation reculant chaque jour son domaine, imposant ses bienfaits, économe d'un sang généreux et laissant sur son passage, au lieu de ruines, les élémens de richesses méconnues ou enfouies. Tels étaient les conseils de M. Michel Chevalier, ou, si l'on veut, ses illusions; il supposait aux hommes plus de sagesse qu'ils n'en ont et aux leçons du passé une puissance dont les événemens se jouent; il jugeait ces questions avec une philosophie mêlée d'imagination, c'est-à-dire en dehors et au-dessus des faits; il ne voyait pas ce qu'elles deviennent dans le choc des rivalités et les enivremens de la gloire.

On a vu que cet écrit était adressé au comte Molé. De la part de l'auteur, c'était un acte de reconnaissance. Parmi les personnages qui se partageaient alors l'exercice du pouvoir, M. Molé et M. Guizot étaient ceux qui avaient donné à M. Michel Chevalier le plus d'encouragemens et de témoignages de bienveillance. Leur appui ne lui fit jamais défaut, et quand il songea à la carrière politique, ils lui en ouvrirent l'accès. Dès 1836, à l'occasion d'une crise commerciale qui éclata aux États-Unis, une mission lui avait été confiée pour aller sur les lieux en étudier les causes, et juger les effets qu'elle pouvait avoir sur nos relations avec ce pays. Un incident fâcheux empêcha cette mission d'aboutir. Trois jours après son arrivée à Londres, comme il revenait une nuit d'une séance du parlement dans la voiture de M. de Bourqueney, alors notre chargé d'affaires, les che-

vaux s'emportèrent sans qu'il fût possible de les maîtriser. M. de Bourqueney s'élança le premier hors de la voiture et en fut quitte pour quelques contusions; M. Michel Chevalier fut moins heureux : il tomba sur la tête et se fit une blessure qui le laissa pendant plusieurs jours entre la vie et la mort. Pour s'en remettre, il fallut un long traitement et un séjour de plusieurs mois dans le midi et aux eaux des Pyrénées. En fait de fonctions publiques, il n'avait encore que son grade d'ingénieur, et ne devait devenir ingénieur en chef qu'à quelques années de là, par suite d'un avancement régulier. En 1838 seulement, il fut nommé conseiller d'état en service extraordinaire, avec autorisation de participer aux travaux du conseil, puis, en 1840, membre du conseil supérieur du commerce. Cette période est celle où les idées de M. Michel Chevalier trouvèrent le plus de crédit auprès de l'administration. M. Molé, qui présidait le conseil des ministres, s'y montrait de plus en plus favorable, et la nature des travaux dont s'occupaient les chambres donnait un prix réel au concours d'un homme qui, aux connaissances techniques, joignait cette sûreté de coup d'œil qu'on acquiert par l'étude et la pratique des théories. On entrait dans la pénible campagne des chemins de fer par un plan vraiment étudié, et qui échoua devant une coalition politique; on s'occupait des questions de crédit, et des réformes importantes auraient eu lieu sans la résistance de la Banque de France, plus sensible à sa convenance particulière qu'à la convenance publique. On songeait aussi à l'enseignement professionnel, et sur ce point du moins il y eut un pas de fait. M. Michel Chevalier avait été frappé à Lyon de la supériorité des méthodes d'enseignement qui étaient en vigueur à l'école de La Martinière, établissement créé en vue de l'instruction des ouvriers. Il en signala les avantages au gouvernement, et une commission fut nommée pour examiner si une organisation analogue pourrait être appliquée au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Le ministre du commerce, M. Martin (du Nord), la présidait en personne. Le directeur de La Martinière, M. Tabareau, auteur de la méthode, y fut appelé avec M. Michel Chevalier, qui l'avait recommandée. C'était une expérience faite de bonne foi; aussi aboutit-elle promptement, et un rapport au roi, du 23 décembre 1838, proposa la création d'une école de quatre cents enfans de la classe ouvrière comme annexe du Conservatoire des Arts et Métiers. La chute du cabinet de M. Molé, qui eut lieu à quelques mois de là, empêcha seule l'exécution de ce projet, qui depuis lors reste enseveli, avec beaucoup d'autres, dans la poussière des cartons administratifs.

Ces travaux et ces poursuites variées ne suffisaient pas à l'activité de M. Michel Chevalier. Un champ nouveau s'ouvrit bientôt devant lui. Vers la fin de 1840, M. Rossi, promu à la pairie, résigna

sa chaire de professeur d'économie politique au Collége de France, que depuis sept ans il occupait avec tant d'éclat et d'autorité. Personne n'était plus naturellement désigné pour lui succéder que M. Michel Chevalier. Il n'avait pas seulement le talent propre à ces fonctions, il avait ce que rien ne supplée, des doctrines. Depuis qu'il tenait la plume, il parlait de la science économique en homme qui a vécu dans le commerce des maîtres, et sait rendre hommage à leurs services tout en discutant leurs idées. Quoique les données spéculatives lui fussent familières, c'est surtout vers l'application qu'il inclinait, et cette disposition de son esprit était en harmonie avec les besoins du temps. Jean-Baptiste Say avait reproché à l'économie politique de s'entourer de trop de nuages, et d'oublier qu'elle a un rôle à jouer dans le gouvernement des affaires humaines. M. Michel Chevalier s'était armé de ce reproche pour tirer la science de ses hauteurs, la rendre plus accessible, la mêler plus qu'on ne l'avait fait à la vie active des sociétés. Ce devait être la nouveauté de son enseignement; aussi sa nomination n'éprouva-t-elle point d'obstacle. Sur la double proposition des professeurs du Collége de France et de l'Académie des Sciences morales et politiques, il obtint la chaire que ses prédécesseurs avaient illustrée. L'héritage était à la fois glorieux et périlleux : le nouveau titulaire sut s'en montrer digne.

II.

Quand on prononce le mot d'économie politique, il est des personnes, et le nombre en est grand, qui ne peuvent se défendre d'un sentiment d'irritation. L'économie politique a deux sortes d'ennemis, ceux qui ne la connaissent pas et ceux qui la connaissent trop bien, ceux qu'elle obsède et ceux qu'elle menace. De là cette guerre qu'on lui déclare et ces accusations qui, partant de points différens, ne se rencontrent que pour la condamner. Tantôt on en fait une machine de guerre introduite sous l'influence et au profit des peuples étrangers, et qui, si on n'en conjure les effets, couvrira notre territoire de ruines; tantôt on y voit un agent de dissolution qui, servi par les instincts dominans, doit un jour, à raison de l'importance accordée aux biens matériels, étouffer dans les cœurs jusqu'aux derniers germes de la grandeur morale. Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser du premier de ces griefs; c'est au second, comme le plus essentiel, qu'il convient d'abord de répondre.

La querelle n'est pas nouvelle; toutes les philosophies, toutes les religions y ont abondé plus ou moins. Dans ce que Dieu a joint si visiblement, on a toujours cherché à établir la séparation et la lutte. On a essayé de dédoubler l'homme pour ainsi dire, d'y voir deux élémens qui ne sont confondus que pour se combattre. Entre les

besoins de l'âme et les besoins du corps, on a voulu créer une sorte d'incompatibilité. De là des domaines distincts dont on n'a jamais su déterminer les limites et qui sont sujets à d'éternels empiétemens. Au lieu de cette thèse si souvent et si vainement agitée, il y en aurait une plus simple et plus conforme à des phénomènes constans, c'est que l'être, dans son ensemble, est indivisible, et que malgré tout il résiste aux violences qu'on lui fait; c'est que l'activité matérielle a pour principe et pour soutien l'activité intellectuelle et morale; c'est qu'on ne fera jamais de l'homme ni une pure essence ni une machine. De grandes autorités l'ont jugé ainsi, et dans ses études sur Adam Smith M. Cousin a pu dire avec autant de justesse que de profondeur que ce qui domine dans le travail des mains, c'est l'esprit. Il y a donc un véritable abus de mots à qualifier de conquêtes purement matérielles cette suite d'efforts heureux qui ont eu tant d'influence sur la condition des hommes, qui, en les affranchissant des plus dures nécessités de la vie, ont seuls rendu possible le développement de leur culture morale. Une science qui a pour objet d'apporter dans cet ordre de phénomènes une règle et une harmonie qui en étaient absentes ne relève pas de la matière, mais de l'esprit; elle se défend par ses origines du reproche d'abaissement que ses adversaires lui adressent.

Il en est si bien ainsi que, dans le cours des âges, l'émancipation du travail a constamment marché sur la même ligne que l'émancipation de la pensée, et qu'elle a rencontré les mêmes adversaires. Que disait-on contre la liberté de la pensée? On disait qu'abandonnée à ses propres mouvemens et libre de se produire, la pensée irait toujours au-delà de ce que peut supporter une société bien ordonnée, qu'en s'attaquant à ce qui est digne de respect, elle agiterait les esprits, troublerait les consciences, diviserait les classes et préparerait les bouleversemens. De là des remèdes héroïques, mais nécessaires : dans les cas graves, la Bastille pour les écrivains, et le bûcher pour les écrits; dans les cas ordinaires, la censure et l'autorisation préalable. Vis-à-vis de la liberté du travail, les argumens et les procédés étaient à peu près semblables. On disait que, livré à lui-même, le travail n'aurait ni la régularité ni la perfection désirables, que sans frein il irait à l'abus, amènerait la misère par l'excès de la concurrence, et entretiendrait parmi les intérêts une effervescence préjudiciable pour eux et dangereuse pour la communauté. De là une suite de mesures destinées à les contenir, des barrières de province à province, des compartimens pour l'industrie sous forme de maîtrises et de jurandes, une surveillance minutieuse en matière de fabrication, enfin des entraves à la circulation et à l'échange des produits en vue d'y établir une balance imaginaire. C'était toujours et partout la même prétention : substituer à l'usage

de la liberté l'empire du règlement, rendre le gouvernement l'arbitre de l'activité individuelle sous toutes les formes.

A cela que répondaient les philosophes et les économistes? Au nom des droits de la pensée, les philosophes soutenaient que si la liberté de tout dire a des inconvéniens, il y en a de bien plus graves attachés à l'obligation de tout taire, que dans bien des cas le silence est plus mortel que le bruit, et que si celui-ci peut aboutir à l'agitation, celui-là contient en germe l'abaissement; que d'ailleurs l'exercice d'un droit a pour correctif dans ses écarts le désaveu de la conscience publique et la garantie des dispositions pénales, tandis que l'absence de ce droit crée un vide que rien ne peut combler, frappe les opinions de langueur et mine un pays par le sentiment le plus fatal qui puisse y éclore, l'insouciance de ses propres destinées. Au nom de la franchise des intérêts, les économistes disaient que ces intérêts sont les meilleurs juges du régime qui leur convient, et que le plus juste comme le plus profitable est une parfaite égalité de traitement, qu'aucun équilibre artificiel ne vaut celui qui s'établit naturellement entre eux dès qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, que cette vie agitée est la seule qui puisse les conduire à leur plein développement, les tenir en haleine, les dégager des intrigues qui accompagnent le règne de la faveur, et les élever par l'indépendance au souci de leur dignité. On le voit, tout se lie et s'enchaîne dans ces deux raisonnemens; c'est la même cause et la même défense. L'émancipation de la pensée et l'émancipation du travail sont deux sœurs jumelles; il y a communauté d'origine et communauté de but : accepter l'une et repousser l'autre, c'est se montrer inconséquent.

Ces vérités, si élémentaires qu'elles soient, sont bonnes à rappeler quand on parle de l'économie politique; elles la replacent sur sa base la plus solide. Au milieu des analyses subtiles et des définitions contestées qui se produisent en son nom, quelquefois l'esprit se prend à douter que ce soit une science aussi vérifiée que ses partisans le prétendent. Un tel doute devient impossible quand on rend à l'économie politique son vrai caractère, lorsqu'on l'envisage comme une des formes essentielles de la liberté. Hors de la liberté, point de force, point de justice, point de grandeur : voilà en quoi se résume l'économie politique dans son expression la plus concise. C'est ainsi qu'elle fut comprise à ses débuts, c'est ainsi qu'elle poursuit sa marche à travers les obstacles qu'on lui suscite et les piéges qu'on lui tend. On n'est économiste qu'à la condition d'avoir le goût et la notion de la liberté, et plus ce goût et cette notion sont complets, plus on est apte à résoudre les difficultés que rencontre toute doctrine dans l'analyse de ses élémens. Qu'on prenne en effet un à un

les points susceptibles de controverse, et l'on verra quelle lumière y répand l'action prépondérante de la liberté. S'agit-il de principes spéculatifs, elle en est la règle et l'essence; s'agit-il purement de faits, elle intervient pour en déterminer le caractère, les rétablir quand on les dénature ou qu'on les tronque, démêler les résultats réels sous les résultats apparens, montrer que ce qu'on a obtenu sans elle ne vaut pas ce qu'on aurait obtenu avec son concours, et que, s'il existe en dehors d'elle une justice relative, seule elle dispense une justice absolue, sans acception de conditions ni de personnes. Elle agit alors comme une puissance supérieure de qui tout découle et à qui tout doit se rapporter; elle apaise autant qu'elle épure et désarme les intérêts en les confondant dans le même droit.

Idées abstraites, dira-t-on. — Pas si abstraites, puisqu'à l'application elles n'ont pas reçu de démenti. Dans les épreuves qu'a subies la libre expression de la pensée, des défaillances ont pu naître du spectacle des événemens et fournir ainsi un prétexte à la faiblesse ou à la mobilité des opinions. Le libre exercice du travail n'a pas connu de pareils mécomptes ni mérité de tels retours. On peut dire que sur ce chef toutes les expériences ont réussi quand elles ont été faites de bonne foi, et ce succès, accompli sans violence, a reçu pour une grande part la sanction du temps. Au premier souffle de 89, l'économie du travail intérieur s'est transformée; il n'y a plus eu ni catégories d'artisans retranchés dans un domaine réservé, ni limites artificielles de territoire et diversité de régimes dans le même état : hommes et localités ont relevé d'un traitement uniforme. Qui pourrait aujourd'hui nier les avantages de cette métamorphose et méconnaître ce qu'a gagné le travail dans ce premier pas vers la liberté? Quel regret sensé s'attacherait aux priviléges détruits? S'il y en a un à exprimer, c'est que le privilége, opiniâtre de sa nature, ait pu reprendre quelques-unes des positions qui lui avaient été enlevées, et reconstituer à petit bruit, et sous des motifs spécieux, ces abris si sûrs, qui ne se transmettent qu'à prix d'argent, et d'où il prélève sur la communauté des tributs qui ne sont pas toujours légitimes; mais, ces exceptions écartées, combien le travail a grandi dans la libre disposition de ses forces! combien la richesse privée et publique s'est accrue! Quel ressort a pris l'activité individuelle dès qu'elle a eu un champ plus vaste et d'un plus facile accès! Ce témoignage fût-il le seul, il suffirait pour prouver à quel point la liberté est féconde et de quel prix elle paie les sacrifices qu'on lui fait.

Jusque-là l'économie politique rencontre peu d'opposition; on ne lutte pas contre l'évidence. Les dissentimens ne commencent que lorsqu'il s'agit de tirer des principes dont la vertu a été ainsi éprou-

vée toutes les conséquences qui y sont en germe. Cette liberté du travail qui a si pleinement réussi à l'intérieur, pourquoi ne l'étendrait-on pas aux nations étrangères par la liberté des échanges? Pourquoi les barrières de territoire ne tomberaient-elles point comme sont tombées les barrières de provinces? En bonne logique, il semble qu'il en devrait être ainsi; mais cette logique répugne à des intérêts qui se croient menacés, et c'est là-dessus que porte l'autre reproche adressé à l'économie politique. Il n'y a pas à refaire ici l'histoire de cette querelle qui dure depuis un demi-siècle, et qui n'est pas plus avancée qu'au premier jour. Des générations d'économistes se sont succédé sans que la raison publique ait pu amener à composition une coalition d'intérêts qui unit l'habileté à la turbulence, constitue presque un état dans l'état, et dans plusieurs circonstances est allée jusqu'à mettre les gouvernemens au défi. Du côté de ceux qui disent que la liberté n'a pas deux poids et deux mesures, que si elle a été bonne au dedans, elle sera bonne au dehors, la démonstration a été surabondante. C'est un point que Jean-Baptiste Say et Rossi ont établi sans réplique; M. Michel Chevalier l'a développé après eux avec le plus grand détail dans un très bon volume intitulé *Examen du Système protecteur*. Tous ont rendu manifeste cette vérité, que la liberté des échanges, sagement et graduellement appliquée, ne peut pas causer des ruines, comme on le prétend, tandis que le privilége, obstinément maintenu, condamne une nation à d'éternels sacrifices et à une irrémédiable infériorité. Ils ont pris un à un les faits sur lesquels on s'appuyait dans le camp contraire, discuté les calculs hasardés, démasqué les mensonges, flétri les violences, en gardant au milieu de cette mêlée le calme qui sied à la bonne foi. En droit, on peut dire que la cause est non-seulement instruite, mais gagnée; en fait, elle reste au point où la maintiennent les passions et les préjugés. La force des choses pourra seule triompher de cette effervescence qu'accompagnent des terreurs puériles et qu'amènent des manœuvres visibles pour les yeux les moins exercés. Quant à la science, elle n'a plus rien à y voir.

Il est pourtant un point de théorie sur lequel la discussion est possible : c'est à un économiste allemand qu'on le doit. Suivant lui, il n'y a de richesse que dans la production, et le principal souci d'un état doit être d'en développer les foyers par tous les moyens dont il dispose. Si ce développement a lieu d'une manière naturelle, tant mieux; mais s'il faut pour cela recourir à des combinaisons artificielles, élévation des tarifs, exclusion des similaires étrangers, l'intérêt de la communauté est d'adopter cette marche sans hésitation et sans crainte. La richesse acquise par la production est sur le premier plan, la richesse acquise par l'échange ne peut venir qu'en

seconde ligne. Plus un pays a de forces productives, plus il est placé haut dans l'échelle de l'aisance et de la prospérité; ce sont au moins des forces propres, des ressources qui lui appartiennent, et que rien ne peut lui enlever. Une fois créées, n'importe par quelles voies, elles deviennent partie du fonds commun, participent de la solidité du sol et sont pour ainsi dire indestructibles. Voilà l'argument, et je ne crois pas l'avoir affaibli. La conséquence serait que les tarifs, même dans leur exagération, sont un instrument de fortune, et qu'à ce titre on n'en saurait trop user. Sous une apparence de solidité, il n'y a rien là-dedans qui soutienne l'examen; c'est simplement une équivoque. L'économiste allemand prend évidemment le mot de production dans un sens restreint, et prétend donner à de certaines productions le pas sur les autres. La raison et la science n'admettent pas ce régime de faveur. Toutes les productions se valent et arrivent sur le marché à titre égal; elles concourent toutes à la richesse d'un pays sans distinction d'origine; si elles diffèrent, c'est par les services qu'elles rendent et le prix qu'on y met. La véritable qualité de la production n'est pas d'être nationale, mais économique, et de défrayer plus de besoins à moins de frais. Une production coûteuse est moins une richesse qu'une charge; elle ne subsiste qu'aux dépens d'autres productions qui naîtraient sous l'empire du droit commun plus naturellement et par conséquent plus utilement. Si l'on examinait toutes celles qui vivent d'artifice, on verrait que sous le couvert d'avantages hypothétiques, elles aboutissent à des dommages évidens. Moins elles ont en elles-mêmes de raisons d'être, plus il faut qu'elles en empruntent ailleurs. La vraie mesure en cela, c'est encore la liberté, qui laisse les forces où elles sont, ne prend pas aux uns pour donner aux autres, n'intervient dans les inégalités naturelles que comme aiguillon, et ne distribue pas la richesse au détriment et au mépris de la justice.

Veut-on la preuve de ce que produit ce régime de concurrence, d'une application si facile et d'un effet si sûr : on n'a qu'à voir ce qu'est devenu notre pays depuis que ce régime y prévaut. Nulle part peut-être il n'existait plus d'inégalités naturelles : variété de climats, contrastes dans la structure du sol, dans les mœurs et les aptitudes des populations, tout y contribuait. Aussi des luttes ont-elles éclaté, et l'on sait avec quel acharnement. La métallurgie au bois a eu à souffrir de la métallurgie au charbon, le sucre de betteraves a empiété sur le sucre de nos colonies; l'industrie a vu ses grands foyers aux prises, Lyon et Saint-Étienne contre Nîmes et Avignon pour la fabrication des soieries, l'Alsace contre la Normandie et la Flandre pour la filature du coton, les vins contre les fers, les cultures du midi contre les cultures du nord. Les capitaux, les voies de communication, le taux des salaires, l'assiette des indus-

tries, l'habileté des industriels, constituaient autant d'inégalités, qu'avec de grands efforts les uns cherchaient à maintenir, les autres à détruire. Qui oserait prétendre, hormis quelques rêveurs, que ces compétitions intestines ont été un mal? Les résultats sont trop manifestes. Si quelques industries ont reçu des échecs, combien d'autres en sont nées! Quelle séve, quelle vigueur se sont communiquées à toutes! Dans ce choc des forces, une paix s'est faite, un niveau s'est établi. Les débouchés se sont mieux distribués, le domaine commun s'est étendu par les conquêtes, la consommation s'est accrue par l'abaissement des prix et par la perfection des produits, par les variétés d'emploi, par les combinaisons que trouve le génie humain aux prises avec la difficulté. Voilà donc une loi certaine et bien vérifiée : aucune n'est plus favorable à cette production, à ces forces productives dont l'économiste allemand prend tant de souci. Pourquoi supposer maintenant que cette loi dont le marché intérieur n'a ressenti que de bons effets deviendrait funeste, si elle s'appliquait aux marchés extérieurs? Quel motif plausible donne-t-on pour cela? S'agit-il des inégalités de nature? Ces inégalités étaient aussi grandes sur notre territoire même, et vis-à-vis des pays étrangers elles ont une compensation de plus dans l'éloignement, dans les frais de transport, dans le tribut que prélèvent les intermédiaires. Qu'il y eût à lutter, personne n'en disconvient; mais pour les hommes réfléchis et de bonne foi, l'issue de la lutte n'est pas douteuse. Il se ferait alors au dehors ce qui s'est fait au dedans, un travail de répartition où chaque industrie serait traitée suivant ses mérites, où l'indolence qui naît du monopole ne serait permise à aucune, où la fortune ne s'acquerrait qu'au prix d'un effort plus continu et de services plus sérieux rendus à la communauté. Tout cela a été dit et prouvé bien des fois sans essuyer d'autre réfutation que celle des clameurs et des menaces.

Un seul argument nouveau est sorti des derniers événemens, et cet argument, c'est la guerre. Par une mesure souverainement maladroite, pour ne pas la qualifier plus durement, l'Angleterre en a un moment fourni le prétexte; elle a frappé d'un avis comminatoire la sortie de ses charbons. Voyez donc ce qui se passe, s'est-on écrié, et n'avions-nous pas raison de dire que la France doit avoir ses industries propres, indépendantes de l'approvisionnement étranger? Sans houille et sans ateliers de machines, où en seraient nos moyens de défense? Pour condescendre à des théories imaginaires, nous nous serions tout uniment désarmés. Cet argument n'est pas si nouveau qu'on le suppose : dans l'agitation sur le régime des céréales, on en fit grand bruit de l'autre côté du détroit, et M. Cobden y répondit qu'il valait mieux à la rigueur exposer un pays à être affamé pendant la guerre que de le condamner à une famine

permanente pendant la paix. Pour ce qui touche à nos instrumens de défense, il n'est pas nécessaire de recourir à cette manière spirituelle d'éluder le débat : on peut l'aborder de front et victorieusement. Quant à la houille, l'alarme est puérile; plus on en aura pris au dehors pour les services de la paix, plus il en restera dans notre sol pour les services de la guerre. Les gîtes abondent, et si l'exploitation s'en fait dans de meilleures conditions, c'est que la concurrence étrangère s'en est mêlée. Notre situation n'est pas moins rassurante du côté des ateliers de machines, et les faits prouvent qu'on ne doit pas ce progrès à un régime de faveur. La Suisse, qui admet presque en franchise les machines anglaises, n'en a pas moins des ateliers à Zurich, à Berne, à Wintherthur, qui mettent toutes les concurrences au défi. Nos établissemens se sont fait eux-mêmes une place en Allemagne à côté des autres établissemens européens par la perfection et la délicatesse de leur travail; ils ont ainsi le signe le moins équivoque d'une constitution régulière, une clientèle là où le privilége ne les défend pas. Comment une industrie qui a donné de tels gages ferait-elle défaut à des besoins, quels qu'ils soient, à ceux de la guerre comme à ceux de la paix? Qu'on se rassure donc : les machines ne nous manqueront pas plus que les houilles, et dans tous les cas ni les unes ni les autres ne nous eussent manqué. Sous un régime libre, nous eussions fait comme la Suisse, qui, pour la fortune de ses ateliers, n'a compté que sur ses ressources locales et le génie de ses habitans.

Puisque cette question se présente, il n'est pas oiseux de l'examiner jusqu'au bout. Quand même il serait prouvé qu'une plus grande liberté dans les échanges rend plus difficiles les ruptures entre les états, faudrait-il pour cela en tirer un motif de condamnation? On a dit souvent que si l'Angleterre supporte beaucoup de l'Amérique du Nord, c'est qu'elle tremble pour ses approvisionnemens en coton et recule devant l'état de crise qu'amènerait dans ses manufactures une déclaration d'hostilités. Il y a de l'exagération là-dedans. La grande politique n'a pas tant de souci pour les intérêts qu'elle froisse; elle est un peu comme cette divinité de l'Inde qui aime à briser quelques victimes sous les roues de son char. Si cependant il était vrai que ces relations de peuple à peuple, ce besoin qu'ils ont l'un de l'autre, ces habitudes de commerce qui les lient mieux qu'aucun traité, éloignent les guerres en les rendant plus douloureuses, où serait l'inconvénient? Il existe assez de passions qui inclinent vers la violence pour qu'on ne repousse pas à la légère cette garantie de repos. Quand toute guerre deviendrait une affaire de calcul, on verrait ce qu'elle coûte, on verrait ce qu'elle rend, et combien peu résisteraient à cette épreuve! A la longue et sous l'empire de lois plus généreuses, le faisceau des intérêts entre nations se lie-

rait d'une manière telle qu'aucun bras ne serait en mesure de le rompre, qu'il ne resterait à l'emploi des armes que ces éventualités impérieuses devant lesquelles tout s'incline, et qu'accepte résolûment un peuple qui maintient en première ligne le sentiment et la défense de son honneur.

III.

Les trois volumes dont se compose le *Cours* de M. Michel Chevalier ne négligent aucune des questions qui viennent d'être résumées; ils en sont le judicieux commentaire. Les qualités qui surtout les distinguent sont l'érudition et la connaissance des faits. D'autres professeurs ont donné à leur enseignement un but et un accent plus élevés en le renfermant dans les principes et dans les problèmes. M. Michel Chevalier a suivi une autre marche; c'est au détail que de préférence il s'est attaché. Tenant pour démontrées les vérités spéculatives, il a mis la science pour ainsi dire en action, en a suivi les effets et tiré les conséquences. Parfois, avec un art ingénieux, il emprunte à l'histoire ses procédés; au lieu de traiter dogmatiquement une question, il en fait le récit, la prend à ses origines et la conduit jusqu'à nous à travers les périodes qu'elle a parcourues. Çà et là, des épisodes reposent l'attention, que pourraient lasser les notions techniques et l'aridité des calculs. Cette méthode est pleine d'attrait, si elle pèche par la portée; elle captive davantage, si elle force moins à réfléchir et s'adresse par conséquent à un plus grand nombre d'esprits. Pour rendre l'économie politique populaire, il n'en est point de plus sûre, et tel est évidemment l'objet que M. Michel Chevalier a dû se proposer. Il aurait pu recommencer les cours déjà faits; il a mieux aimé en avoir un qui lui fût propre. Personne n'était plus en mesure que lui d'entreprendre l'éducation du public sur une foule de matières qui défraient aujourd'hui les livres ou les entretiens, et dont on parle un peu au hasard : les institutions de crédit, les voies de communication, l'enseignement professionnel, la fonction de la monnaie, l'application de l'armée à de certains travaux, le rôle des machines, l'organisation industrielle, les avantages de l'association, l'intervention du gouvernement, soit directe, soit indirecte, et prenant la forme tantôt d'une surveillance, tantôt d'un concours. Ces divers sujets amènent dans l'ouvrage de M. Michel Chevalier autant de leçons instructives, où aucun détail n'est omis, tandis que les questions générales trouvent dans les discours d'ouverture leur place naturelle et bien appropriée : dans ces discours, le ton s'élève, le style aussi : une part convenable est faite à l'éloquence et à l'inspiration.

Il n'entre point dans mon cadre de suivre M. Michel Chevalier

dans le développement de ses opinions économiques; sur presque tous les points, je serais d'accord avec lui et n'aurais qu'à répéter ce qu'il a dit : mieux vaut donc insister seulement sur les nuances qui nous séparent. De ces dissentimens, le plus tranché est la mesure qu'il convient de garder dans l'intervention de l'état pour ce qui est du ressort de l'activité particulière. A mon sens, M. Michel Chevalier fait à l'état une part qu'un économiste doit tenir pour exagérée; il consent trop aisément à le mêler à des actes qui cessent d'être libres dès qu'il y est en tiers, et qui énervent les forces privées par le fait qu'il y joint les siennes. Rien n'est plus multiplié en France que ces entreprises mixtes où le gouvernement s'est réservé un pied, et qui ne marchent qu'à travers des combats d'influence poussés à l'abus. Ni la dignité des personnes, ni l'unité des opérations ne sont suffisamment garanties par ce régime. Ainsi partagée, la responsabilité n'est jamais sérieuse, ni l'organisation définitive; il y a de perpétuels conflits d'attributions, des doutes sur l'interprétation des contrats et des négociations sans fin pour en modifier les termes, des surprises, des piéges, des chicanes, tout ce qui existe là où il y a deux intérêts en présence au lieu d'un seul. Si des fautes sont commises, on ne sait au juste sur qui les faire peser; si des améliorations sont nécessaires, l'hésitation s'en mêle, et le temps s'écoule avant qu'un concert soit établi. Le principal effort se porte sur ces arrangemens intérieurs, et les entreprises marchent à peu près au hasard, par leur force propre, plutôt diminuée qu'accrue. C'est comme un bien viager dont on n'a pas l'entière disposition ou une affaire en litige qu'on administre à titre provisoire jusqu'à ce que le droit soit vidé. L'incurie, l'abandon sont les conséquences nécessaires de cet état de choses : on le voit, et on le verra mieux plus tard, pour les canaux et les chemins de fer. On verra ce que produisent toutes ces combinaisons ingénieuses, qui ont mêlé et mêlent de plus en plus l'état à des entreprises privées, cahiers des charges, actions de jouissance, garanties d'intérêt, partage des bénéfices, qui seront pour l'état une source permanente d'obsessions, et pour les entreprises un germe indestructible de paralysie.

Je n'ignore pas tout ce qu'on peut dire contre les écarts et les violences de l'activité privée; j'admets aussi qu'il est des cas où elle est insuffisante, où il faut que le gouvernement la supplée. Dans les deux pays les plus libres qui soient au monde, il y a eu à ce sujet un retour d'opinion tout récent et très caractérisé. En Angleterre, des lois ont été rendues pour accroître les attributions de l'état en matière de surveillance : les établissemens insalubres, qui, à raison des dommages qu'ils causent, ne relevaient que des poursuites particulières, sont désormais soumis à une enquête et à une autorisation administratives. Un très bon rapport de M. Charles

Dunoyer fait à l'Académie des Sciences morales et politiques a fixé les termes et marqué les limites de cette réforme. Aujourd'hui encore, à propos de l'infection de la Tamise, les plaintes se reproduisent, et on convie l'état à des usurpations nouvelles; on lui demande de moins se fier à la vigilance des corporations et des associations privées, et d'intervenir d'une manière plus vigoureuse dans des travaux qui importent à la salubrité de la métropole. En Amérique également, des voix se sont élevées contre l'impuissance du gouvernement fédéral dans les entreprises d'utilité commune; on l'a montré comme plus disposé à jouir pour lui-même et pour ses amis du petit budget que le congrès lui alloue qu'à l'employer, fût-ce dans des proportions plus fortes, à des travaux qui assainiraient et enrichiraient le pays. M. Carey, entre autres, a mis une grande ardeur dans cet appel à l'intervention administrative. Il a insisté sur l'abandon dans lequel on laisse le régime des deux grands cours d'eau qui traversent l'Union, le Mississipi et l'Ohio, lesquels, livrés à eux-mêmes, tantôt sont à sec et tantôt inondent le pays, tandis qu'avec 10 ou 12 millions dépensés à propos on pourrait régler mieux leur débit et préserver la contrée des ravages annuels qu'ils y exercent. Ainsi des deux côtés de l'Atlantique le langage est le même : on y trouve l'état trop dépourvu et trop inactif; on voudrait étendre à la fois ses attributions et sa responsabilité, mettre à sa disposition plus de ressources en lui laissant la faculté d'en diriger l'emploi.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces entraînemens de l'opinion. Ceux qui appellent de leurs vœux les servitudes administratives paraissent oublier que toutes les servitudes s'engendrent; les exemples abondent pourtant. D'ailleurs ces pays, où l'autorité se montre si imprévoyante, n'en ont pas moins fait leur chemin et n'en sont pas à envier la fortune d'autrui. Dans la voie nouvelle où on veut les pousser, il y a en première ligne des sacrifices d'argent, par suite des impôts, et le premier calcul à faire serait de savoir si l'argent qu'on laisse dans les bourses particulières n'est pas mieux gouverné et ne profite pas plus que celui qu'on verse dans les coffres de l'état. On ne saurait évidemment enrichir celui-ci sans appauvrir ses contribuables, et lorsqu'on a donné à un gouvernement les moyens et le goût de la dépense, on ne peut pas l'arrêter quand on veut ni comme on veut. Pour toute dépense il faut un personnel, et lorsque ce personnel est créé, il faut qu'il vive. C'est ainsi que tout s'enchaîne et que de l'utile on est forcément conduit au fastueux. Pour l'Angleterre et l'Amérique du Nord, de pareils excès sont encore éloignés, et l'action administrative y a un champ très vaste avant d'arriver à l'abus : si elle allait trop loin, elle trouverait dans le tempérament des populations une résistance qui la main-

tiendrait dans de justes limites. Pour la France, en est-il ainsi? y a-t-il lieu d'encourager l'état à de nouveaux empiétemens, ou de passer condamnation, comme M. Michel Chevalier, sur ceux qui s'y sont multipliés faute d'en bien comprendre les suites? Qu'on jette les yeux sur les diverses formes qu'affecte chez nous le travail, et on verra combien il en est peu qui soient dans les conditions d'une complète indépendance. Quand l'influence n'est pas directe, elle se fait sentir indirectement, et sans rien exagérer on peut dire que dans notre pays l'état a la haute main sur l'activité publique.

A cela on répond, il est vrai, que si l'état joue en France un rôle excessif, c'est que les individus y ont déserté le leur. Ainsi l'esprit d'association, qui a élevé l'Angleterre à de si belles destinées, est très émoussé de ce côté du détroit, et, à peu d'exceptions près, s'y est montré fort impuissant. Vainement aurait-on attendu de lui ces efforts généreux et ces hardiesses spontanées qui honorent les caractères ou conduisent à la fortune; cet élément nous manquait. Il a donc fallu que l'état, avec la puissance dont il dispose, se substituât aux individus, et qu'en l'absence d'associations privées il représentât lui-même une grande association qui répondît à tous les besoins et préparât les voies à tous les genres de grandeur. Voilà ce que déclarent des amis de leur pays, toujours prêts à s'exécuter de leurs propres mains. On l'avait dit pour les libertés politiques, on le répète pour l'esprit d'association. Nous ne sommes propres à rien de tout cela; il serait insensé d'y prétendre! Qu'il soit permis à ceux qui ont encore quelque fierté de protester contre ces abdications volontaires. L'esprit d'association n'est pas si éteint en France qu'on le prétend; il a fait ses preuves et les ferait mieux encore, s'il avait plus d'indépendance. Les hommes ne valent qu'en raison du régime dont ils relèvent, et on peut dire ici que les hommes valent mieux que le régime. Dans les institutions de crédit, par exemple, que s'est-il passé depuis cinquante ans? Toutes les grandes associations ont passé par le baptême de l'administration; elle s'en est fait des vassales, et n'a laissé aux associations libres qu'un domaine secondaire et véreux. Comment dans ce partage l'esprit d'association aurait-il pu montrer de la grandeur et fournir la mesure de ses forces? Avec le privilége, il est contenu dans ses mouvemens; hors du privilége, il est limité dans son action. Ce n'est ni la liberté ni la dépendance complètes, c'est un mélange de l'une et de l'autre, où les établissemens cherchent plutôt le succès dans les faveurs que l'état leur accorde que dans les services qu'ils rendent au public. Qu'on ne s'en prenne donc pas à l'esprit d'association; il est ce qu'il peut être dans les conditions qu'on lui impose. S'il n'a pas autant d'essor qu'ailleurs, c'est que l'air et l'espace lui manquent, c'est que, partout où le gouvernement se montre, les individus désar-

ment, et qu'en les obligeant à compter avec lui trop souvent et à tout propos, il les amène insensiblement à ne rien faire sans lui.

Pour être juste envers M. Michel Chevalier, il convient d'ajouter que s'il a des faiblesses pour l'intervention administrative, il sait se défendre de l'excès et ne ménage pas les réserves. Son coup d'œil est trop exercé pour n'avoir pas vu l'écueil, et l'indépendance de son caractère n'a pas fléchi dans l'habitude des fonctions publiques. Sur une situation donnée, il dit ce qu'il y a de plus sensé à dire, et loin de calomnier l'esprit d'association, il inclinerait plutôt à en exagérer les avantages. L'objet dont il ne tient pas assez compte à mon sens, c'est la valeur des individus. Si l'association est excellente en soi, elle ne vaut qu'en raison des individus qui la composent. On est donc forcément ramené à cette question : quelle est pour les individus la meilleure école, celle où leurs facultés acquièrent le plus de puissance, et arrivent le plus sûrement à cette règle volontaire qui naît de l'expérience de la vie? La preuve a été acquise en 1848 de ce que devient l'association avec des élémens défectueux. A l'exemple de ce qui se passe dans les sommets de la communauté, il s'est trouvé là des ouvriers qui comptaient plus sur le gouvernement que sur eux-mêmes, et s'imaginaient que, leur tour de faveur étant arrivé, ils n'avaient plus qu'à puiser à pleines mains dans le fonds commun. En serait-il de même dans les pays où l'individu prend l'habitude de se suffire, et n'attend rien que de ses propres efforts, où la seule faveur dont il jouisse est l'accès de toutes les carrières et une plénitude de droits qui n'est limitée que par le respect du droit d'autrui? Si, dans ce cas, le gouvernement est un peu effacé, l'individu y gagne, et par suite l'association, qui devient un contrat sérieux, d'autant plus sérieux qu'il est plus librement souscrit, et en plus entière connaissance de cause.

Ce penchant de M. Michel Chevalier pour accroître les attributions de l'état se trahit surtout dans ses études sur l'application de l'armée aux travaux publics. Dans un cours d'économie politique, c'est presque un hors-d'œuvre; quand on les a lues, on n'est pas tenté de s'en plaindre. L'intérêt en est très vif, seulement il faut se défendre de l'impression qu'elles laissent : il y a là plus qu'une hérésie, il y a un danger. Que l'armée concoure à de certains travaux, qu'elle fournisse des pionniers aux premiers chemins de l'Algérie ou des terrassiers aux fortifications de Paris, ce sont des exceptions nées de la circonstance et justifiables à ce titre; mais en conclure que l'armée peut et doit être employée à des travaux suivis, réguliers, entrant pour une part dans son économie et susceptibles d'y devenir un élément de produit, voilà qui est inadmissible, pour peu qu'on réfléchisse aux conséquences de cette nouveauté. Le soldat est un soldat, il s'enrôle comme tel, et ne doit à l'état que ce ser-

vice. On n'en saurait exiger d'autre sans son consentement. Dès lors il y aurait dans l'armée deux catégories, ceux qui accepteraient un travail civil et ceux qui s'y refuseraient. Où serait l'unité dans ce partage de la troupe, et que deviendrait la discipline? Comment régler les heures destinées à l'instruction militaire et celles affectées à la main-d'œuvre professionnelle? Quel rôle joueraient les officiers, et comment exerceraient-ils leur surveillance dans des chantiers éloignés et disséminés? Il ne faudrait pas une longue épreuve de ce régime pour n'avoir plus sous la main que de médiocres ouvriers entés sur de médiocres soldats. M. Michel Chevalier cite ce qui s'est fait en Russie, en Autriche, dans la Prusse et dans la Suède, pour arriver à une combinaison qui permît d'appliquer les bras de l'armée à l'industrie ou à la culture. Ces exemples pèchent par l'analogie. Un colon militaire, un membre de la *landwehr* ou de l'*indelta*, ne sont plus, à proprement parler, des soldats : ils sont redevenus ouvriers ou laboureurs. Il est vrai qu'au besoin sous le laboureur ou l'ouvrier le soldat se retrouve, mais à coup sûr diminué par le mélange des conditions. Ces expédiens peuvent être bons pour des armées qui visent principalement au nombre; ils seraient préjudiciables pour des armées qui, comme les nôtres, s'attachent surtout à la qualité.

Si l'esprit militaire perd à cette combinaison, l'activité d'un pays n'a pas beaucoup à y gagner. Parmi nos corps d'état, la concurrence s'établit naturellement d'une manière assez active pour qu'on ne cherche pas à l'y introduire artificiellement. Il y aurait même une souveraine injustice à l'établir entre des hommes qui ont leurs premiers besoins assurés et des hommes qui sont obligés d'y pourvoir, entre ceux qui cumuleraient la solde et le salaire et ceux qui n'ont pour toute ressource que le salaire de chaque jour. On a pu voir en plusieurs occasions quels mécontentemens excite dans les classes ouvrières le travail des prisons et des couvens, même réduit à une petite échelle : qu'on juge de l'effet qu'y produirait le travail de l'armée, s'il avait lieu dans de grandes proportions! On peut également prédire que le résultat le moins douteux de la mesure serait, pour nos forces militaires, un accroissement de quantité : moins coûteuses et moins exercées, les armées deviendraient nécessairement plus considérables; à des frais moindres, on aurait plus de bras, et petit à petit on serait conduit à enrégimenter toute la partie valide de la population. Cette perspective n'est pas de nature à ramener ceux qui pensent que l'instinct guerrier est assez développé en France pour qu'on n'essaie pas de lui donner un nouvel aliment. Mieux vaut s'en tenir à un régime qui a pour lui l'expérience, la tradition et le bon sens. Nos armées ont montré à l'œuvre quelle trempe on y acquiert, quelles vertus robustes en sont

issues : il serait à craindre que, dans les habitudes d'un travail mercenaire, ces vertus, et entre autres la dignité d'état, ne fussent amoindries. Il n'est donc pas à désirer que l'opinion de M. Michel Chevalier gagne du terrain : quelque brillante que soit la plaidoirie, la cause est mauvaise, et il aura peu d'économistes de son côté.

Ce qui explique cette excursion hors des voies frayées, c'est une préoccupation évidente du professeur pour l'accroissement de la production. Il y veut faire concourir toutes les classes, et l'armée par conséquent. La production en France lui paraît insuffisante; il y insiste dans plusieurs leçons; il la voudrait cinq fois plus forte, afin que la richesse publique augmentât d'autant. C'est, d'après lui, le moyen le plus efficace de diminuer la misère et d'amener à l'aisance la partie la moins favorisée de la population. Ce sentiment est juste, mais ce n'est qu'un sentiment et point une doctrine. La doctrine enseigne que la production obéit à des lois précises que ni les vœux ni les conseils ne sauraient modifier. Elle se règle sur l'état du marché, et son degré d'énergie répond toujours à celui de la consommation. L'aiguillon de la production est la convenance qu'il y a à produire. Un produit se fait-il rare et le prix s'en élève-t-il, la production s'active par la convenance; devient-il abondant et avili, la production se ralentit par le défaut de convenance. C'est le combat de l'offre et de la demande, dont les effets sont bien connus. Vainement imprimerait-on plus d'élan aux moyens de produire si on ne donnait en même temps les moyens d'acquérir; les deux termes se correspondent et gardent un équilibre impérieux. Tout procédé arbitraire conduirait infailliblement à un encombrement de produits, et par suite à un état de crise. M. Michel Chevalier sait cela mieux que personne; plusieurs pages de son livre reproduisent ces définitions élémentaires, consacrées par l'opinion des auteurs, et que l'expérience a constamment vérifiées. Pourquoi appuie-t-il alors si fortement sur l'accroissement de la production comme un objet à poursuivre avant et au-dessus de tous les autres? En y réfléchissant, on en trouve le motif.

Il est singulier en effet que, dans nos communautés modernes, où les besoins sont si actifs, on ne combine pas mieux les moyens de les satisfaire. Comment expliquer cet excès de produits en présence de tant d'hommes dépourvus et disposés à les consommer? Si tout le monde était bien vêtu, bien coiffé, bien nourri, bien logé, on comprendrait qu'il y eût trop d'étoffes, trop de chapeaux, trop d'alimens, trop d'habitations; mais il n'en est pas ainsi, et l'abondance deviendrait insuffisance, si les débouchés se mettaient au pas des besoins. De là ce contraste, que des hommes, en présence les uns des autres, avec le désir d'échanger le plus de services possible

et l'aptitude nécessaire pour cela, non-seulement ne donnent pas à ces services tout le développement utile, mais sont obligés parfois de ralentir leur activité, sous peine de la rendre ruineuse. Il semble vraiment que ce soit un défi jeté au bon sens le plus vulgaire : tant de force perdue ou contenue quand elle a un si beau champ pour s'exercer, tant d'objets qui se déprécient près d'acquéreurs à qui ils conviendraient si fort! Aussi beaucoup d'esprits, les uns sensés, les autres aventureux, ont-ils étudié ce problème avec l'espoir d'arriver à un arrangement meilleur. Les uns en ont vu la solution dans une plus égale distribution de la richesse et ont proposé, pour y parvenir, des combinaisons chimériques qui aboutissaient presque toutes à un communisme administratif. D'autres ont placé la cause du mal dans la rareté des instrumens de circulation et présenté comme remède l'extension indéfinie des valeurs fiduciaires. D'autres enfin sont allés jusqu'à conseiller et pratiquer l'échange en nature, qui nous eût ramenés à l'économie des sociétés primitives. M. Michel Chevalier a une intelligence trop ferme et des principes trop arrêtés pour céder à cet empirisme; il en a fait au contraire justice, et avec une grande autorité. Il sait bien qu'abandonnées à leur cours naturel, les choses s'arrangent mieux et plus justement que lorsque l'arbitraire s'en mêle. S'il se déclare pour l'accroissement de la production, c'est platoniquement pour ainsi dire; il en exprime le désir en se gardant de l'imposer.

Au fond, le moyen n'est pas dénué d'efficacité, et les faits en témoignent. L'accroissement de la production a pour effet l'abaissement des prix, et l'abaissement des prix entraîne l'accroissement de la consommation : si la marche est lente, elle est sûre. Le seul écueil est l'avilissement du produit et les crises que cet avilissement engendre; mais, à juger les choses de haut, les industries ne souffrent pas des crises autant qu'on pourrait le croire. On a remarqué qu'elles en sortent mieux trempées, mieux armées, qu'elles deviennent plus ingénieuses sous l'empire de la nécessité, s'y créent des ressources nouvelles et s'arrachent à l'indolence, qui est inséparable d'un succès trop facile. Ces crises sont pour les industries ce qu'un orage est dans l'atmosphère : en les ébranlant, elles les épurent. Dans tous les cas, l'avilissement des prix, dommageable aux individus, est un bien pour la communauté; avec moins de dépense, celle-ci défraie alors plus de besoins, et le problème, qui semblait insoluble, trouve ainsi un dénoûment naturel. Qu'y a-t-il à faire ou à conseiller pour cela? Rien ou peu de chose. Les industries y pourvoient d'elles-mêmes; la libre concurrence suffit. Par l'effet de leur rivalité, elles tendent à accroître leurs produits et à en diminuer le prix, ce qui rend ces produits plus accessibles. Les

besoins qui s'ignorent sont ainsi éveillés, encouragés; l'aisance et le luxe se répandent; l'activité du travail s'excite par l'activité du débit, les moyens d'acquérir se multiplient, et peu à peu toutes les classes de la population sont appelées à jouir de ce qui était le privilége de quelques classes. Le seul souci légitime dans ce mouvement spontané est de maintenir entre les industries une égalité complète, de ne pas créer aux unes des positions d'où elles puissent dominer et opprimer les autres, de ne rien entreprendre en un mot contre le droit commun, la liberté et la justice, et s'il était prouvé que la concurrence intérieure ne suffit pas pour assurer à la communauté les bienfaits d'une consommation plus étendue, moins coûteuse, mieux proportionnée à ses besoins, l'intérêt public conseillerait d'appeler, en dépit des résistances, la concurrence étrangère à remplir un office qui ne peut plus rester vacant, et de rétablir entre ceux qui produisent et ceux qui consomment un équilibre qui serait détruit au préjudice de ces derniers.

Il me reste un point à débattre avec M. Michel Chevalier : c'est au sujet du volume intitulé *la Monnaie*. Ce volume est un véritable traité sur la matière, et nulle part les qualités de l'auteur ne se montrent sous un meilleur jour. Les renseignemens techniques et les considérations historiques éclairent le débat de manière à le rendre intelligible même à ceux qui y sont le plus étrangers. On y voit le rôle qu'a joué la monnaie depuis l'origine du monde, ce qu'elle était dans l'antiquité, ce qu'elle est dans les temps modernes, comment elle a été affectée par les découvertes du XVe et du XIXe siècle, et quelles ont été les conséquences de cette double révolution. On ne peut que souscrire à cette partie du travail de l'auteur, en louer l'ordonnance, en reconnaître l'intérêt; mais, après avoir exposé les faits, M. Michel Chevalier en tire des conclusions au sujet desquelles il a rencontré plus d'un dissentiment. Dans son volume comme dans des études postérieures, il établit par des chiffres précis quel a été le mouvement de la production des métaux précieux, et montre combien elle s'est élevée dans la période récente par l'exploitation de gîtes nouveaux. Celle de l'or surtout a pris des proportions qui l'alarment, et il se demande quelle valeur réelle cet or pourra garder, si le flot qui nous arrive de la Californie et de l'Australie continue à monter avec la même rapidité. Passe encore si cet accroissement de production se balançait entre les deux métaux précieux, et si dans leur marche ascendante ils maintenaient leurs rapports : il n'y aurait dans ce cas à redouter qu'une dépréciation intrinsèque de toutes les valeurs monétaires, laquelle aboutirait à un enchérissement corrélatif dans les produits et les services dont elles sont la mesure et l'instrument d'échange. Le trouble ne

serait pas considérable, et on pourrait l'affronter. Peu à peu l'équilibre se rétablirait de soi et par la force des choses, comme cela s'est fait dans la première période des découvertes, comme cela surtout a eu lieu depuis, par suite d'une abondance plus grande des métaux précieux. Mais le danger réel, imminent, c'est un défaut de balance dans la production de ces métaux. Tandis que celle de l'or dépasse toute croyance, celle de l'argent reste stationnaire, et le rapport qu'ont fixé entre eux la loi et les habitudes devient de plus en plus une fiction. D'un autre côté, si l'or afflue sur notre marché, l'argent chaque jour s'en éloigne, ce qui nous constitue doublement en perte, perte sur l'or qu'on nous apporte, perte sur l'argent qu'on nous enlève. Il pourrait même arriver que, dans cette rafle exécutée sur l'argent, on ne nous en laissât pas la quantité nécessaire pour servir de monnaie d'appoint, ce qui occasionnerait de graves embarras dans la circulation et les échanges. Voilà ce qu'il faut voir et prévenir. Par quels moyens? M. Michel Chevalier va sur-le-champ au plus décisif. Au lieu de deux étalons monétaires, il voudrait n'en conserver qu'un seul : ce serait l'argent, moins déprécié et moins dépréciable. L'or, même monnayé, redeviendrait simplement une marchandise dont le prix serait débattu de gré à gré et soumis aux fluctuations de la rareté et de l'abondance, ou bien dont le cours public serait fixé et modifié de temps à autre, comme cela se pratique dans des pays voisins.

Il est impossible de nier ce qu'il y a de sérieux dans ces observations : c'est l'impression qu'en ont reçue ceux même qui les ont le plus vivement réfutées, et entre autres un homme de cœur et de bien dont la perte a causé un vide dans nos rangs, M. Léon Faucher, qui s'en est occupé dans la *Revue* même. Je ne recommencerai pas cette réfutation, et n'ajouterai que peu de mots sur le point capital. Oui, le danger existe, mais n'y en aurait-il pas un plus grand dans les moyens proposés? Par de savantes recherches, M. Michel Chevalier établit péremptoirement que le rapport de la valeur entre les deux métaux précieux a souvent varié, que, suivant les lieux, les temps, les circonstances, il a oscillé entre 1 : 9 et 1 : 18, d'où il conclut qu'en présence d'un écart pareil, toute prétention d'astreindre l'or et l'argent à un rapport fixe est en désaccord avec les faits et devient inadmissible. Cela est juste pour la valeur réelle, effective; mais à côté de la valeur réelle il en est une autre dont l'auteur ne tient pas assez compte : c'est la valeur légale, la valeur de convention si l'on veut, qui heureusement a été moins inconsistante. Le mérite de cette valeur légale est d'assurer le repos, que la valeur réelle ne donnerait pas; sa vertu la plus évidente, c'est qu'elle n'est ni à discuter ni à débattre. Sans doute cette valeur légale doit

rester voisine autant que possible de la valeur effective; mais même quand elle s'en éloigne un peu, elle remplit sa fonction, si la confiance publique n'en est pas atteinte. Pour cela, il suffit qu'elle ne puisse être suspectée d'altération. Cette pièce d'or que je reçois vaut en réalité quelques centimes de moins que le prix que j'y ai mis; qu'importe si je retrouve ce prix au moment où je la cède? Dans cette habitude et ce consentement, il y a des garanties et une sécurité que n'offrirait pas le débat facultatif de la valeur. Qu'on se place en effet dans l'hypothèse d'un prix contesté et d'un cours variable. Cette même pièce d'or n'est plus qu'une marchandise; elle vaut tant pour celui-ci, tant pour celui-là, moins le lendemain que la veille, plus dans des mains habiles que dans des mains inexpérimentées; on peut la refuser ou l'admettre; quand on la détient, on ne sait pas au juste ce qu'on a. Qui ne voit les inconvéniens de ce régime, les troubles qui en sortiraient, les défiances qui y sont en germe, les embarras qu'il apporterait dans les transactions? L'effet le plus immédiat serait de faire disparaître l'or de la circulation monétaire, ou du moins de diminuer l'emploi de cette monnaie commode, portative, dont le goût s'est si vite répandu, pour nous ramener à ces disques d'argent si lourds à manier, et dont on ne s'encombrait qu'avec répugnance.

J'en ai fini des petites querelles que j'avais à vider ici avec M. Michel Chevalier : ses opinions sont de celles qu'on ne peut effleurer dans des éloges, ni écarter par des réticences; les discuter, c'est témoigner le poids qu'elles ont. Leur titre incontestable est l'originalité. Sous l'économiste, on y voit l'ingénieur nourri de solides lectures qu'ont fortifiées ses observations personnelles, sachant beaucoup et jaloux de communiquer ce qu'il sait, mettant au service de ses doctrines une abondance inépuisable de renseignemens, aussi positif qu'un professeur doit l'être, et cependant faisant çà et là et à propos une part à l'imagination. Il ne faut pas lui demander d'aller bien avant dans le champ des idées abstraites : ce n'est pas son but, ni la tournure habituelle de son esprit. Il aime mieux prouver que disserter. Quant au style, la variété des tons y domine; le ton s'élève ou descend suivant l'occasion : ce sont des contrastes nécessaires; l'essentiel, et l'auteur excelle en cela, est d'y faire régner une grande clarté. Faut-il ajouter que parfois l'expression va plus haut que le sujet, qu'elle devient trop brillante, trop colorée? D'autres y applaudiraient, et si j'y résiste, c'est en me défiant de mon goût et sans vouloir donner à mon observation la forme d'un reproche.

IV.

Le *Cours* de M. Michel Chevalier s'arrête à la date de 1852 : on peut dire que les doctrines qui y sont développées constituent en quelque sorte l'unité de sa carrière. Dans quelques rangs qu'il se soit trouvé, les ennemis de l'économie politique ont toujours été les siens, et, qu'il défendît la brèche ou qu'il montât à l'assaut, personne n'a montré plus de fermeté que lui pour les combattre. En 1845, comme député de l'Aveyron, en 1846, comme membre de l'association pour la liberté des échanges, il ne ménagea ni sa plume ni ses démarches, et fut de ceux qui arrachèrent au ministère cette loi de mai 1847 qui introduisait quelques réformes timides dans le régime de nos douanes et ne devait pas aboutir. Alors comme aujourd'hui il existait dans le pays et dans les chambres un parti remuant qui n'appuyait pas le pouvoir sans conditions, et prenait la politique comme point d'appui pour la sauvegarde de ses intérêts. La loi, retenue dans les bureaux par des lenteurs calculées et modifiée ensuite par la commission au point de devenir dérisoire, ne parvint pas même aux honneurs de la discussion. Le rapport venait d'être déposé quand la révolution de 1848 éclata.

Cette révolution inattendue ébranla bien des caractères et amena de bien étranges conversions. On put voir alors ce qui distingue les hommes qui ont une doctrine de ceux qui n'en ont pas. Sous les apparences d'un développement sans limites, jamais la liberté n'avait été plus menacée; on l'attaquait dans ses bases mêmes, la faculté de disposer de soi, et dans sa forme la plus tutélaire, la propriété. Il fallait du courage pour dénoncer ces violences et lutter contre ces égaremens; M. Michel Chevalier en fit preuve dès les premiers jours. Il se mit à l'œuvre, et dès le 15 mars il publiait dans la *Revue* un écrit qui rappelait aux ouvriers ces belles paroles de Franklin : « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas; c'est un empoisonneur! » Ceux qui se souviennent de la stupeur qui régnait alors en face de cette multitude frémissante qui convoitait la société comme une proie peuvent juger du mérite qu'il y avait à tenir un pareil langage et à en assurer l'effet par la publicité. C'était moins à la foule abusée que s'adressait l'écrivain qu'aux hommes et aux idées dont elle s'inspirait, hommes redoutables alors et bien oubliés aujourd'hui, idées si enracinées qu'elles ont survécu à leur défaite. L'objet à poursuivre, et les meneurs ne s'en cachaient pas, était de ressusciter contre les fortunes le régime des suspects qu'on avait jadis appliqué aux personnes; c'était de s'attaquer aux

intérêts plus qu'aux opinions. Il n'y avait de variété que dans les combinaisons : au fond, le dessein était le même et aboutissait à une spoliation plus ou moins déguisée. Prenant la science pour auxiliaire, M. Michel Chevalier n'eut pas de peine à prouver que les premières et les plus flagrantes victimes de cette spoliation seraient ceux au nom desquels on l'entreprendrait, qu'au lieu d'éteindre la misère, elle ferait plus de misérables, et qu'en frappant la richesse ostensible, elle tarirait le travail, la seule richesse qui soit susceptible de se renouveler. Il ajoutait qu'à côté de ces procédés aussi stériles qu'odieux il en était de plus efficaces, que d'un commun accord on pouvait étendre et perfectionner : l'association, la prévoyance, l'éducation spéciale, les facilités de crédit, les écoles gratuites, tout ce qu'amènent à leur suite des rapports empreints de bienveillance et le respect des droits mutuels. Dans cette seconde partie de son travail, M. Michel Chevalier se montrait, comme à l'ordinaire, ingénieux et abondant, si bien que ces études de circonstance ont pris les proportions d'un volume (1). Sans affaiblir l'honneur qui lui en revient, on peut le faire remonter plus haut : dans sa défense de la société, c'était aussi l'économie politique qu'il défendait.

Les hommes auxquels il s'en prenait ne s'y trompèrent pas; le 7 avril, sa chaire au Collége de France était supprimée : du même coup on atteignait l'enseignement et le professeur. Il semble même qu'il y eut dans cet acte de brutalité l'influence de mains qui se cachaient, et que des amis de l'ordre ne furent point étrangers à ce signe des désordres du temps. On le vit mieux quand il s'agit de la réparation. A sept mois de là, lorsque les événemens eurent fait justice des agitateurs les plus compromis et qu'il devint possible de rentrer dans une situation régulière, la commission du budget fut mise en demeure de revenir sur une injustice faite à un professeur frappé à son poste au moment où il y rendait des services éminens. Plusieurs membres demandèrent sa réintégration. Si elle eut lieu et si la chaire fut rétablie, ce ne fut pas sans des oppositions sourdes et actives, quoiqu'elles eussent l'air de rougir d'elles-mêmes. Il fallut que les amis de M. Michel Chevalier le défendissent non-seulement dans les bureaux, mais à la tribune. Tout effort personnel fut épargné à sa dignité; il ne s'y serait pas prêté. Au moment où la question s'agitait, il était dans l'Hérault, chez son beau-père; c'est là qu'il apprit en même temps l'initiative qu'on avait prise et le succès qu'elle avait eu. Rappelé dans sa chaire, il eut le bon goût d'en éloigner tout ce qui pouvait ressembler à un souvenir de

(1) *Lettres sur l'Organisation du Travail*, 1 vol., chez Capelle.

ses griefs, et dans les cours qui suivirent il s'attacha à montrer les rapports qui existent entre l'économie politique et la morale chrétienne. Le sujet en lui-même renfermait une ironie et pouvait passer pour une leçon; M. Michel Chevalier ne poussa pas sa revanche plus loin. Pour ce qui le touche, il s'est toujours montré plein de modération; il n'a eu de l'ardeur que quand ses doctrines lui paraissaient engagées.

Cette circonstance se présenta lorsqu'en 1851 s'ouvrit devant l'assemblée législative une discussion assez importante sur la réforme du tarif des douanes. Les esprits étaient alors médiocrement disposés pour ce débat; il y avait dans l'air de bien autres sujets de préoccupation. Ce fut un premier motif d'échec; le second, plus grave encore, était le nom et l'ascendant du champion des tarifs, M. Thiers, qui apporta dans cette défense l'art accompli et la fécondité de ressources qui le distinguent. On peut dire qu'il poussa cette fois le talent jusqu'à l'abus, et que vis-à-vis de l'économie politique il manqua de mesure. Un esprit comme le sien aurait dû comprendre qu'une science dont nos maîtres en beaucoup de choses ont fait la règle de leur conduite ne méritait pas les dédains dont il la couvrit. Il n'avait pas même pour excuse l'incertitude du dénoûment; dès le début, la bataille ressembla à une déroute. A tort ou à raison, le promoteur du débat (M. Sainte-Beuve) ne fut pas soutenu, et les coups portèrent à peu près dans le vide. Cependant au dehors de l'assemblée les économistes s'étaient émus, et M. Michel Chevalier se rendit l'organe de cette émotion. Au discours de M. Thiers il opposa une réfutation dont le caractère est un ménagement minutieux pour les industries qui prenaient le plus facilement l'alarme. L'auteur s'efforce de les éclairer, de dégager de leurs terreurs ce que ces terreurs ont d'imaginaire; il voudrait les associer à un mouvement conduit avec prudence, et qui n'aurait rien d'offensif; il leur démontre par d'irréfutables calculs qu'une réforme n'aurait pas tous les inconvéniens qu'elles en redoutent, et qu'il en sortirait des avantages supérieurs et assurément plus durables. Rien de plus sensé ni de plus conciliant. Malheureusement il y a pour les industries une considération qui domine tous les raisonnemens, c'est la puissance des habitudes. Nulle part la crainte et l'horreur de l'inconnu ne se manifestent avec plus d'énergie; les industries prétendent vivre comme elles ont vécu, sans plus de trouble ni d'efforts; elles résistent à tout changement d'état, et s'agitent quand on veut les convaincre. Aussi M. Michel Chevalier en a-t-il été pour ses avances; les industries remuantes n'ont pas désarmé, on a pu le voir récemment. Les discuter, c'est se déclarer leur ennemi, et d'ailleurs à quoi bon discuter? Comme une compa-

gnie célèbre, n'ont-elles pas pour devise : « être ce qu'elles sont ou ne pas être? »

A diverses reprises, M. Michel Chevalier put voir ce qu'il en coûte de résister à ce courant d'opinions. Rien de plus significatif que ce qui se passa au sujet de l'exposition de Londres en 1851. Jusque-là il avait, comme écrivain spécial et pour ainsi dire désigné, fait partie de tous les jurys; on l'avait même compris dans la commission préparatoire. Pourtant son nom ne figura pas sur la liste définitive : il fut châtié par prétérition. L'Institut se montra de meilleur goût. Les académies ont cet avantage, que les opinions les plus diverses s'y supportent et s'y éclairent avec une dignité et une convenance sans égales. M. Michel Chevalier était là près de ceux qu'il avait le plus vivement combattus, M. Thiers entre autres, et pourtant, quand il s'agit d'envoyer à Londres quelques membres pour y étudier les faits, M. Michel Chevalier se trouva sans aucune objection, le plus naturellement du monde, désigné avec M. Blanqui. A leur retour, les deux délégués présentèrent un rapport qui est aux archives de l'Institut, et où les considérations générales tiennent la place qui convient dans un document de cette nature. Il renferme de belles pages sur la liaison intime qui existe entre l'avancement de l'industrie et l'état des civilisations, sur l'influence qu'exercent dans l'économie du travail les mœurs, les doctrines admises, les qualités de race et surtout la religion dominante.

Nommé plus tard membre du conseil d'état, membre et président du conseil-général de l'Hérault, le consciencieux économiste a su garder toute son indépendance. Vers la fin de 1852, quand le président du sénat, parlant au nom de ce corps, exposa dans un document public les idées qui avaient inspiré la constitution du nouvel empire, M. Michel Chevalier regarda comme un devoir d'y relever quelques passages où l'économie politique était assez maltraitée. On la représentait comme « une théorie funeste, un piége adroit, imaginés en vue d'anéantir nos fabriques et de ruiner notre production nationale. » Ces mots étaient durs, et ils ne passèrent pas sans protestation : une lettre insérée dans les *Débats* eut pour objet de les combattre. M. Michel Chevalier y usa d'adresse : il mit les deux empires en présence, l'ancien et le nouveau, et, cherchant des armes partout, il releva dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, où les contradictions ne manquent pas, ce passage assez singulier : « Nous devons nous rabattre désormais sur la libre navigation des mers et l'entière liberté d'un suffrage universel. » En même temps il empruntait à la comparaison des tarifs des preuves un peu plus convaincantes; il rappelait que, sous le premier empire, les subsistances étaient exemptes de droits, les matières premières, la fonte en gueuse également, tandis qu'au taux du moment cette fonte payait 77 francs par tonne, et que les

céréales relevaient de l'échelle mobile. Pour les fers, c'était 44 fr. par tonne contre 206; pour l'acier, 99 fr. contre 1,320 fr., et ainsi du reste. Somme toute, l'ancien empire s'était montré en matière de douanes plus libéral que le nouveau, et s'il avait à sa charge les violences du blocus continental, il fallait se souvenir que ce blocus était une machine de guerre, de l'aveu même du chef de l'ancien empire. Cette controverse, on le voit, avait, en partie du moins, le caractère d'un débat de famille, et peut-être les faits s'y adaptaient-ils trop aux besoins de la cause. Les économistes qui ont vécu de 1804 à 1814, notamment Jean-Baptiste Say, n'attribuent pas au régime qui était alors en vigueur un caractère si libéral, et quand on voudra en venir à une application sérieuse des principes économiques, c'est sur de meilleurs modèles qu'il conviendra de se régler.

L'intention et l'acte n'en sont pas moins louables. M. Michel Chevalier ne s'effaçait pas quand autour de lui on s'effaçait volontiers; il défendait ses opinions par les argumens qui lui paraissaient le mieux appropriés, et il procédait à cette défense avec un certain éclat. Ce caractère se retrouve dans un vœu que, sous sa présidence, émet chaque année le conseil-général de l'Hérault, et qui, réduit à une forme de plus en plus substantielle, est devenu un véritable traité d'économie politique. Dans le conseil d'état, cette attitude ne s'est point démentie; toutes les fois que la liberté y a été en jeu, dans la mesure où elle peut l'être, M. Michel Chevalier s'est rangé du côté de la liberté, se résignant, ce que peu d'hommes savent faire, au rôle de vaincu, et se privant de l'influence que lui eût value une conduite plus empreinte de calcul. Tout récemment, quand un débat a été engagé sur le régime des céréales, il s'est montré des plus ardens à demander que l'approvisionnement du pays fût mis à l'abri des dangers et des incertitudes de l'échelle mobile. Les lecteurs de ce recueil se souviennent de la solidité de sa démonstration, et surtout du courage avec lequel il dénonçait cette association pour la défense du travail national, à qui il a été donné, par une fortune singulière, de faire fléchir tous les gouvernemens. Au sujet de la levée des prohibitions, son langage n'a été ni moins fier, ni moins résolu. Il a prouvé sans réplique qu'aucune de nos industries n'a besoin de la prohibition pour vivre, que les plus caduques peuvent s'en passer, et que la France expédie au dehors, sur les marchés de libre concurrence, les articles même qui sont garantis chez elle par la prohibition, et dans quelles proportions, sur quelle échelle? Pour une somme de 400 millions de francs! Qu'opposer à ce chiffre, si ce n'est des manœuvres? Et ces manœuvres, M. Michel Chevalier a eu le courage de les signaler; il a dénoncé ce système de dénigrement dont on use vis-à-vis de ceux qui ne s'inclinent pas devant des pré-

jugés habilement entretenus, et voient les choses autrement qu'on n'a intérêt à les montrer : il a même cité des cas où les hommes les plus honorables ont été mis au ban de l'industrie qu'ils exercent pour avoir résisté au mot d'ordre impérieux qui se transmettait de ville en ville, d'établissement en établissement, et puisé dans leur conscience seule leurs motifs de détermination.

Voilà des services que l'économie politique ne saurait oublier, et qui assignent à M. Michel Chevalier un rang très élevé parmi ses défenseurs. Il a été pour cette science un homme d'action comme Bastiat; il a résolûment payé de sa personne. Sa position dans la presse périodique lui donnait de grands avantages; il pouvait parler au public, et à un public choisi, à l'heure et dans la forme qui lui convenaient; il était armé pour la lutte. Aussi ne semble-t-il pas avoir éprouvé cette lassitude et ce découragement qui accompagnent les poursuites toujours déçues. Les événemens ont pu le trahir, il ne s'est jamais trahi lui-même. Sa conviction était, elle est encore que si l'évidence des faits a donné raison à quelques fabricans de Manchester contre des priviléges que défendait une tradition séculaire, le même triomphe est tôt ou tard assuré dans un pays comme le nôtre, sur lequel a passé le niveau des révolutions, et où le privilége a moins de racines. De là cette controverse toujours éveillée, toujours active; de là aussi ces essais d'agitation imités de MM. Cobden et Bright, et auxquels M. Michel Chevalier a pris part sans pouvoir les faire aboutir. Pourquoi ce contraste, dira-t-on? En Angleterre des succès prompts et décisifs, en France des échecs manifestes et persistans! Cela tient à plusieurs causes, et à une entre autres : le génie des races, qui est lui-même le produit des institutions. Chez nous, on s'engoue des choses sans les juger; chez nos voisins, on peut s'en engouer, mais on les juge. Ici l'enthousiasme marche avant la réflexion; là-bas la réflexion passe avant l'enthousiasme. On a pu le voir à l'effet qu'ont produit dans l'un et dans l'autre pays ces sectes forcenées qui naguère prétendaient à l'empire. En Angleterre, on a haussé les épaules de pitié, et à peine ont-elles rencontré quelques dupes; en France, elles ont si bien agité les esprits, troublé les consciences, brouillé les notions du vrai et du faux, qu'elles ont livré les destinées publiques à tous les égaremens de la peur. Est-ce à dire que dans les civilisations comme dans les familles il doive y avoir des aînés assujettis à des devoirs plus étroits, et pour qui ces liens supérieurs, hors desquels l'humanité s'abaisse, ne puissent devenir l'objet ni d'un abandon coupable ni d'un odieux marché?

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

LE FRANCIMAN

SCÈNES ET SOUVENIRS DU BAS-LANGUEDOC.

I.

Un soir d'hiver de l'année 18.., la massive voiture chargée du transport quotidien des voyageurs entre Montpellier et Béziers s'arrêtait à moitié route entre ces deux villes, à la montée de *Crève-Chevaux*. Un jeune homme descendit de l'impériale et demanda le chemin de Balaruc-le-Vieux. — Balaruc-le-Vieux! répondit le conducteur en montrant un sentier avec son fouet; il n'y a pas deux Balaruc sur le *truc* (1). Faites une centaine de pas, et lorsque vous verrez un amas de vieilles pierres au haut d'une colline, vous pourrez dire : C'est là!

Le jeune homme, s'étant mis en marche, aperçut bientôt un village qui se dressait au sommet d'un agreste coteau et détachait sa noire silhouette sur le ciel : c'était Balaruc-le-Vieux. Une baie l'entourait de ses eaux paisibles, la baie de l'Angle, formée par l'étang de Thau. Au bord du chemin, une nappe de sombre verdure s'étalait en amphithéâtre : c'était le cimetière, dont les tombes blanches, éclairées par la lune, ressemblaient à des larmes d'argent semées sur un drap mortuaire. D'un côté, ce champ de la mort étendu sur la pente de la colline, de l'autre la baie de l'Angle, froide et morne comme un rempart de glace, semblaient séparer Balaruc des joies de ce monde. Le village paraissait abandonné : les cheminées étaient sans fumée, les rues silencieuses, les portes closes, la place solitaire;

(1) Monticule.

aucune lumière ne brillait aux fenêtres. Sur ce groupe d'habitations muettes, sur l'austère paysage où elles s'encadraient, planait une tristesse infinie.

Le jeune voyageur s'arrêta un moment au pied de la colline, puis en soupirant il tira d'un petit portefeuille une lettre adressée à l'abbé Tabourel, curé de Balaruc, et franchit d'un pas rapide les degrés naturels qui conduisent au hameau. Il erra quelque temps dans les rues désertes. Une faible lueur s'échappait des fentes de la porte vermoulue de l'église; il y entra. La pénible impression qui l'avait saisi au premier aspect du village le reprit de nouveau. Un lampion projetait dans la nef une clarté tremblante; quelques vieilles femmes, agenouillées sur la dalle, psalmodiaient leurs prières devant un petit autel pauvrement orné. Peu à peu, s'étant habitué à la vacillante lueur de la veilleuse, il finit par distinguer un vieillard qui priait immobile sous le luminaire sacré. La flamme du lampion projetait des reflets rougeâtres sur le visage, et en accentuait fortement les traits. L'étranger crut d'abord avoir sous les yeux une de ces images de saint, sculptées en bois, peintes et habillées, qu'on trouve dans certains villages du midi de la France. Ce corps grêle, anguleux, cette face blême et ridée, rappelaient en effet une de ces existences exceptionnelles, passées dans les privations et couronnées par le martyre. Tout à coup cependant la figure s'agita, elle se retourna vers le jeune homme, qui ne put retenir un cri de surprise: le martyr vivait, c'était le curé de Balaruc! Sa prière terminée, le prêtre disparut par une petite porte, et le jeune homme se dirigea vers le presbytère, où il comptait le retrouver.

Le curé prenait place devant un repas cénobitique, et une vieille servante tâchait de rallumer un feu de mottes dans l'âtre éteint, lorsque le jeune voyageur frappa à la porte. La lettre qu'il remit à l'abbé Tabourel était du directeur de l'école normale de Montpellier. Le directeur adressait un de ses anciens élèves, Urbain Blaizac, au curé de Balaruc, en le priant de vouloir bien faciliter son admission, comme instituteur, à l'école communale du village. Il ajoutait que le jeune homme était pauvre, orphelin et méritait à tout égard sa bienveillance.

C'était une triste histoire que celle d'Urbain Blaizac. Une déviation de la cuisse l'avait exempté du service militaire. Comme cette infirmité semblait devoir aussi lui interdire les rudes travaux des champs, et que la mort de ses parens l'avait laissé sans ressource, les habitans de son village s'étaient cotisés pour l'envoyer à l'école normale de Montpellier. Suivant la coutume de la France méridionale, où chaque type est caractérisé par un nom pittoresque, le pauvre orphelin avait été surnommé par ses compagnons d'étude le

panar (le boiteux), bien que son infirmité fût à peine apparente. Jugé apte enfin à remplir les fonctions d'instituteur, il avait quitté l'école normale, et c'était au village de Balaruc-le-Vieux qu'on l'envoyait pour prendre la place de l'ancien maître d'école, enlevé par une mort subite à son humble labeur de chaque jour.

Après avoir lu la missive du directeur de l'école normale, le vieux prêtre regarda Urbain avec attention. Ses yeux éteints parurent s'animer un moment, mais ils reprirent bientôt leur fixité morne. L'abbé Tabourel tendit au jeune homme une main sèche et ridée.

— Dès demain, dit-il, je vous présenterai au maire et aux conseillers municipaux, car vous n'ignorez pas qu'il vous faut leurs suffrages pour être nommé instituteur de la commune; mais soyez sans inquiétude, ils obéissent d'ordinaire à mon influence.

L'abbé avait accentué ces derniers mots avec une énergie qui fit tressaillir Urbain. Il sembla au *panar* que l'abbé Tabourel le regardait déjà comme son docile instrument. Il essaya de cacher cette impression de trouble, et, sans répondre aux dernières paroles du prêtre, s'enquit d'une auberge. — *Pécaïre!* dit la vieille servante, une auberge à Balaruc-le-Vieux! Quelqu'un vient-il jamais ici? Mais suivez-moi : puisque vous allez remplacer le maître d'école défunt, je vais vous conduire au logement qu'il occupait, et qui va devenir le vôtre.

Prenant une chandelle fumeuse, elle se dirigea vers une porte, en tira les verrous rouillés, et fit traverser à Urbain deux ou trois grandes pièces froides et nues. — Ceci, dit-elle, est la *commune* (mairie). L'église, la cure, la commune et l'école sont un reste de l'ancien château, et dépendent de M. le curé.

Ils étaient arrivés dans une chambre assez misérable, transformée en classe par une vingtaine de petites tables noires alignées en plusieurs rangs. Une mauvaise couchette, mal dissimulée par des rideaux de cotonnade jaune, indiquait que c'était là tout le domaine de l'instituteur. Cette chambre avait pour fenêtre une étroite lucarne donnant sur le jardin de la cure, qu'entouraient de grands murs tapissés de lierres séculaires. Le *panar* s'endormit tristement.

Le lendemain, Urbain sortit de bonne heure. Il avait hâte de contempler au soleil sa nouvelle résidence, et d'oublier les fâcheuses impressions de la veille. L'aspect de Balaruc-le-Vieux lui parut malheureusement aussi triste le jour que la nuit. Jamais village, il faut le dire, n'a mieux mérité son surnom. Balaruc-le-Vieux, qui remonte au xe siècle, ne possède pas une seule maison blanche et neuve; la population habite des logis en ruine, héritage des siècles passés. Chaque famille s'arrange un réduit dans les amas de pierres noircies et descellées par le temps, de

telle sorte qu'il est bien difficile de distinguer sous les décombres amoncelés les murs respectifs de chaque demeure : c'est la communauté des ruines. De loin en loin, les rues sont coupées par des arceaux couronnés de mousse, de pariétaires et de violiers sauvages. Quelques maisons ont leur escalier placé extérieurement et dominé par une espèce de terrasse couverte d'un toit en brique; des pyramides de pierres, entassées sans ordre à la base de cette terrasse pour en soutenir l'édifice branlant, ajoutent encore à la singularité de cette architecture mauresque. Des débris de rempart enlacent le bourg d'une ceinture de pierres, et lorsqu'ils sont détachés par le vent ou par la pluie, ils roulent le long du coteau pour former une nouvelle barrière au pied des *baries* (1), qui se mirent coquettement dans l'eau. A l'extrémité du village, une plate-forme, entourée d'un parapet de pierre, décrit un demi-cercle au-dessus de l'étang de l'Angle. La vue qu'on découvre de cette petite esplanade, au milieu de laquelle est planté un grand micocoulier, dissipe heureusement l'impression de tristesse et d'ennui produite par l'aspect du village. La vallée que domine Balaruc-le-Vieux rappelle l'Orient par ses belles lignes, par le calme de son atmosphère, par les effluves d'or de son radieux soleil, par l'accentuation des ombres qui, vers la fin du jour, s'allongent sur la terre comme de gigantesques fantômes. Dans cette campagne riche et sévère, les lignes bleuâtres de l'horizon se découpent avec une merveilleuse limpidité; les teintes du sol sont vigoureuses; la poussière blanchit l'herbe; le soleil dore la terre; l'insecte bourdonne son chant métallique sous un ciel empourpré; la brise parfumée des *garrigues* tempère un air embrasé, et de loin en loin les arbres, les collines et les villages détachent nettement leur profil sur la plaine immense que la baie de l'Angle borde d'une frange d'argent.

Depuis quelques instans, Urbain était arrivé à la petite esplanade de Balaruc. Appuyé sur le parapet, il ne pouvait détacher ses regards du splendide panorama qui se déroulait autour de lui. Certains petits coups frappés en cadence partaient du milieu de la plate-forme où s'élève le grand micocoulier. Le jeune homme crut d'abord que ce bruit monotone était causé par des *sitelles*, espèce d'oiseaux qui frappent les vieux troncs d'arbres avec leur bec pour en faire sortir les insectes, ou pour y introduire des provisions de grains; mais nul oiseau ne cherchait sa pâture sur les branches dépouillées. En regardant attentivement ce bel arbre, géant du passé, resté debout au milieu des ruines, le *panar* découvrit une ouverture à son large tronc, et dans cette ouverture un savetier commodément établi : le bruit s'expliquait. Le cordonnier leva la

(1) Faubourgs.

tête et adressa la parole à Urbain avec cette aisance familière qui est un trait des mœurs méridionales. — Vous êtes surpris, monsieur, dit-il, de me voir dans cette singulière échoppe; que voulez-vous? Ici les pauvres gens choisissent leurs demeures parmi les ruines; j'ai préféré l'arbre de la place : c'est le seul du village. A un vieux marin comme moi, il faut de l'air, de l'eau et du ciel. Cette plate-forme me rappelle le gaillard d'arrière de la *Vaillante*, où j'ai passé ma jeunesse.

Le vieux Picouline n'avait gagné qu'une jambe de bois dans le cours de ses campagnes; mais il n'avait jamais perdu sa joyeuse humeur, et son visage hâlé respirait une telle bonhomie, qu'Urbain n'hésita pas à se faire connaître.

— Ah! monsieur, s'écria l'ancien matelot, que je suis aise que vous veniez tenir l'école! J'avais peur qu'il n'arrivât de Montpellier un vieux maître grondeur. Dieu merci, vous êtes jeune, et certainement vous êtes bon!

Urbain tendit la main à Picouline.

— Vous me rendez bien heureux, monsieur, reprit le savetier; il y a si longtemps que je n'ai serré la main à quelqu'un! Je suis le *précom* (1) du village. Je vais chaque soir allumer le phare de Roquerol, qui se trouve en plein étang de Thau. Comme, malgré les temps les plus rudes, ma barque n'a jamais sombré, on me fuit, prétendant que je suis *emmasqué* (ensorcelé). Vous ne croyez pas aux sortiléges, vous sans doute; mais vous avez foi dans la loyauté des gens malgré leur misère, et je vous remercie d'avoir compris que la main de Picouline est celle d'un honnête homme.

En ce moment, un bruit de pas fit crier le sable de la place, et le curé apparut.

— Je vous cherchais, monsieur Blaizac, pour vous conduire chez les autorités de Balaruc, et j'avoue que je ne m'attendais pas à vous rencontrer en pareille compagnie, dit-il en désignant Picouline.

L'orphelin, sans répondre à la réprimande du prêtre, regarda tristement sa *lévite* râpée, la boutonna de son mieux, et suivit l'abbé Tabourel, dont la soutane jaunie n'annonçait pas d'ailleurs plus de luxe.

— Vous ne connaissez encore que la moitié du village, dit le vieux prêtre à Urbain, et vous ignorez peut-être que la commune est divisée en deux parties, séparées par une allée d'un kilomètre de long. Le maire et l'adjoint habitent la portion qui s'appelle Balaruc-les-Bains.

Cette longue allée qui sépare les deux Balaruc est bordée d'a-

(1) Attaché à la maison commune du village, le *précom* est à la fois crieur public, carillonneur, chantre, fossoyeur et sacristain.

mandiers, d'oliviers et de *broussonnetias*, arbres rabougris, dont le terne feuillage semble toujours couvert de poussière. La campagne s'appauvrit aux approches de Balaruc-les-Bains, qui est bâti au bord de l'étang de Thau. Les eaux salées de cet étang ont la propriété, comme celles de la mer, d'éloigner toute végétation de leurs bords; aussi la partie du village qui s'étend sur la rive est-elle peut-être plus triste encore que celle qui s'élève sur la colline dénudée. L'étang de Thau n'offre ni les proportions charmantes d'un lac ni la majesté de la mer. Sans navires et sans vagues, ses flots lourds viennent mourir au pied des garrigues. Les blanches maisonnettes disséminées sans ordre sur la grève semblent abandonnées comme le sol aride qui les entoure. La rive est sans coquillages, la campagne sans verdure, le village sans chansons. La vue des malades attirés par une source thermale célèbre dans le pays, et qui traînent péniblement au soleil leurs membres paralysés, attriste constamment les regards. Les blanches coiffes des sœurs de charité de l'hôpital des bains animent seules le paysage. Semblables à des tombes, des croix de pierre sont posées le long des chemins, comme pour rappeler sans cesse la souffrance et la mort, qui règnent en souveraines dans cet austère hameau.

Dans les visites qu'il fit avec l'abbé Tabourel, Urbain reconnut qu'une grande rivalité régnait entre les autorités de Balaruc. Deux partis, le *blanc* et le *rouge*, luttent sans cesse dans les villages du midi. Bon gré, mal gré, quelle que soit l'indifférence des nouveau-venus, on les enrôle dans l'un des deux camps, et le jeune homme vit bien qu'il serait obligé sous peu de choisir une *couleur*. Il suffit d'une simple brouille avec un membre du parti auquel il appartient pour qu'un paysan déserte son camp. La politique est toujours le prétexte du désaccord, dont la véritable cause est néanmoins quelque mesquine affaire d'intérêt. Les femmes ne sont pas étrangères à ces divisions; le moindre village a deux salles de danse, et une jeune fille se garderait bien de danser à un bal autre que celui de son parti. Il va sans dire que le fiancé est toujours du camp de sa promise, et si l'amour naît entre des jeunes gens de partis différens, ce qui est rare, les parens s'opposent d'ordinaire au mariage.

Le curé de Balaruc était *blanc*, et le maire *rouge*. Ennemis acharnés, ils se disputaient le pouvoir et l'influence dans la commune; le futur instituteur comprit qu'ils se disputeraient bientôt aussi sa personne.

Le maire était un gros homme, aux épaules carrées, à la taille athlétique, aux épais favoris, aux sourcils proéminens. L'adjoint, petit et roux, avait l'air de sortir de sa poche; il approuvait du geste tout ce que disait son chef de file, et trottinait derrière lui

comme une espèce de valet. La parole mielleuse de l'abbé Tabourel, ses yeux baissés, son corps chétif, l'expression mystique de son visage, contrastaient singulièrement avec les franches et rudes manières du fonctionnaire villageois. Le curé n'osait jamais parler que par insinuation; le maire donnait au contraire très énergiquement son avis, criant d'une façon formidable et jurant même à la face du pauvre prêtre, qui en blêmissait plus encore. Cependant, malgré son air de croquemitaine, le gros fonctionnaire finissait par céder au doucereux curé, qui, sans résister ouvertement, arrivait à son but, grâce à une opiniâtreté que rien ne lassait. Le maire croyait néanmoins gouverner la commune, et mettait son amour-propre à le faire supposer. Lorsque l'abbé Tabourel lui présenta le jeune élève de l'école normale : — Vous pouvez compter sur moi, dit le puissant fonctionnaire au *panar* en lui tendant sa large main, non pas à cause de la recommandation du *capélan* (ecclésiastique), mais parce que votre physionomie m'est sympathique. Dans huit jours, j'espère pouvoir vous envoyer mon fils.

— Dans huit jours, vous aurez nos fils, répéta comme un écho le petit adjoint.

II.

La nouvelle de l'arrivée du futur instituteur s'était bientôt répandue dans Balaruc, et les villageois, curieux de connaître le *Franciman* (1), s'arrêtaient au seuil de leurs portes sur son passage. L'idiome languedocien est en quelque sorte un moyen de ralliement entre les gens de leur caste, et les paysans ne fraient guère avec ceux qui parlent un dialecte différent; ils les regardent comme des êtres à part (*estranchiés d'aou défora*) (2), avec lesquels il leur paraît impossible de se mettre à l'aise. L'éducation du *panar*, son costume, ses manières, son langage, contrastaient avec les allures et les habitudes des villageois, et en s'entendant appeler *Franciman*, Urbain comprit toute la distance que ce mot allait établir entre eux et lui.

Depuis le millionnaire jusqu'au plus pauvre des vignerons, chacun étant propriétaire rural dans cette partie du Bas-Languedoc, le désir d'améliorer ou d'agrandir son bien est le seul mobile de toute existence. On n'afferme guère les vignobles à cause des fréquentes variations dans le prix des vins et de la facilité qu'aurait le fermier de forcer les récoltes au détriment des cépages. Les plus riches

(1) *Franciman* est une qualification dont se servent les paysans du midi pour désigner les personnes qui parlent le français.

(2) Étrangers du dehors.

comme les plus humbles exploitent donc eux-mêmes leur domaine. L'agriculture est à peu près la seule industrie du pays, et le titre de *propriétaire* équivaut, dans le midi de la France, au titre d'une profession. Cet ensemble d'idées, cette exclusion de toute autre ambition, ce lien commun qui rallie les Languedociens, crée entre eux une véritable confraternité, dont les étrangers et les fonctionnaires se trouvent naturellement exclus. Si riches qu'ils soient devenus, les paysans du Bas-Languedoc ne changent rien à leurs habitudes : ils s'effraient de la civilisation, de tout ce qui lime, assouplit, épure les mœurs. Ils se trouvent heureux dans leurs souliers ferrés, sous leur soleil brûlant, et ils repoussent le progrès comme une trame ourdie contre leurs coutumes et leurs foyers. Les villageois de Balaruc témoignèrent donc peu de bienveillance à Urbain : ils ne virent en lui que l'instrument qui allait les priver pendant un certain temps des bras de leurs fils. Les rares paroles qu'ils lui adressèrent eurent seulement pour but de lui rappeler que la première communion était l'époque fixée pour quitter l'école, et qu'ils comptaient que les enfans seraient bientôt rendus aux travaux de la terre.

Tout en revenant à Balaruc-le-Vieux, l'abbé Tabourel fit sa profession de foi au *Franciman*, ajoutant que sa protection et sa sympathie ne seraient acquises qu'à l'instituteur qui partagerait ses opinions et l'aiderait à les propager. Aussi, de retour à l'école, Urbain s'accouda-t-il tristement à l'étroit appui de sa lucarne. Les rayons de la lune diamantaient les feuilles luisantes des lierres, et le rossignol mêlait son chant aux harmonies du soir. Le jeune homme resta longtemps absorbé dans sa contemplation, comme s'il eût voulu demander à cette nuit sereine le secret de sa vie. Il pensait avec effroi à tout ce qui séparait son esprit de celui de l'abbé Tabourel. La rigide dévotion du prêtre avait effrayé cette âme naïve et tendre, qui n'avait jamais médité sur les dogmes dont l'austère vieillard se faisait le défenseur passionné. Urbain embrassa d'un coup d'œil toute une suite de luttes douloureuses, de contrariétés quotidiennes, toute une existence de privations et d'isolement. Il n'avait lu que trop clairement dans son avenir.

Une semaine s'était à peine écoulée depuis l'arrivée d'Urbain à Balaruc-le-Vieux, qu'une rupture à peu près complète avait éclaté entre le jeune homme et le curé. Celui-ci, ayant perdu l'espoir de l'enfermer dans le cercle étroit de ses idées, lui avait retiré sa protection et refusé même l'hospitalité de la cure. Le *Franciman* avait dû accepter un gîte chez le vieux Picouline. Dès que l'on connut cette rupture dans Balaruc, Urbain fut déclaré *rouge* et enrôlé malgré lui dans le parti du maire. Chacun dès lors attendit avec impatience le dimanche où l'on devait voter sur la nomination de

l'instituteur. Les *blancs* parlaient d'un nouveau candidat que le *capélan* allait faire venir de Montpellier; les *rouges* assuraient hautement de leur côté que le *panar* aurait la majorité des voix dans le conseil municipal.

Une seule personne avait su, par son adresse et son hypocrisie, maintenir également son crédit dans les deux camps rivaux de Balaruc : c'était Mlle Ambroisine Barbot, l'institutrice communale. Elle se glissait tantôt chez le maire, tantôt chez le *capélan*, les flattant tous deux en face et les déchirant dès qu'elle se trouvait avec leurs ennemis. C'était une vieille fille osseuse, à qui la maigreur servait de prétexte pour se croire d'une nature moins vulgaire que celle des robustes paysannes qui l'entouraient. Petite, alerte, intrigante, un peu bossue, les cheveux roux et les yeux gris, Mlle Barbot avait eu le talent de faire supposer aux villageois que toutes les dames étaient ainsi faites, et chacun dans Balaruc parlait de la *sœur* (1) comme d'une femme supérieure.

Bon gré, mal gré, Urbain se vit forcé de rendre visite à ce redoutable confrère. Le jour même où il avait dû renoncer à l'hospitalité de la cure pour accepter celle de Picouline, il se décida à prendre le chemin de Balaruc-les-Bains, où demeurait Mlle Barbot. L'abbé, tout en interdisant au futur instituteur le séjour de l'école, n'avait pas jugé à propos de se priver tout à fait de ses services. Ayant rencontré Urbain dans l'allée des *broussonnetias*, il l'aborda sans lui témoigner ni sympathie ni ressentiment, et de ce ton froid et compassé qui lui était propre, il le chargea d'une commission pour Catha, une jeune fille que Mlle Ambroisine avait fait venir récemment de l'hospice des enfans trouvés de Montpellier, pour l'aider à soigner les plus jeunes élèves de sa classe et leur apprendre la *croix* (alphabet). — On l'appelle la *Clavelette* (2), tant elle est longue et maigre! dit le curé à Urbain. Elle n'est pas venue à *confesse* depuis son arrivée. Mlle Barbot se plaint beaucoup de cette enfant, elle ne la garde que par charité. Vous devez nous aider à la ramener dans le bon sentier, et je vous charge de lui rappeler ses devoirs religieux.

L'*Angelus* sonnait, le *panar* prit congé de l'abbé Tabourel et se rendit à Balaruc-les-Bains, se demandant si la mission dont venait de le charger le *capélan* n'était pas une épreuve. Afin d'en sortir victorieux, il se mit, tout en cheminant, à préparer la morale qu'il se proposait d'adresser à la *Clavelette*. Comme il ouvrait la porte de l'école de Mlle Barbot, une officieuse voisine vint apprendre au

(1) On appelle ainsi les institutrices dans les villages du Bas-Languedoc.
(2) Diminutif de *clavel*, qui signifie clou en languedocien.

Franciman que la *sœur* était partie de grand matin pour Bouzigues. « Il n'y a que la *naturelle* au logis, » dit-elle. Le jeune homme entra dans la classe pour remplir auprès de la sous-maîtresse sa mission de moraliste. Il crut d'abord la salle déserte, mais il aperçut bientôt près de la croisée ouverte sur l'étang une jeune fille assise sur un mauvais escabeau, le coude sur l'appui de la fenêtre et la tête dans sa main. Le *panar* resta immobile sur le seuil, n'osant interrompre les rêveries de la *Clavelette*.

La pauvre fille était en effet bien maigre. On voyait qu'une croissance hâtive avait épuisé son corps délicat. Par sa taille élancée, elle ressemblait à un roseau pliant au moindre souffle; son teint transparent laissait voir tout entier le réseau d'azur de ses veines déliées. L'ovale du visage de Catha était trop allongé, les narines de son nez aquilin étaient trop minces; sa bouche était décolorée, son regard mélancolique, ses joues pâles. Une petite robe de laine brune serrait étroitement son galbe appauvri; la jupe trop courte laissait voir des bas de coton blanc qui plissaient sur ses fines chevilles, et les manches, ne descendant qu'au-dessus du poignet, découvraient un bras rougi. Sa tête s'inclinait, alourdie par le poids d'une magnifique chevelure d'un noir bleuâtre, dont les torsades, négligemment nouées, retombaient en boucles épaisses; ces frisures naturelles couraient autour de la figure de Catha comme pour la protéger contre les regards et la froidure. Les yeux de la *Clavelette* étaient d'un bleu pur. Trop grands pour son maigre visage, ils semblaient grandir encore par leur fixité et puiser dans l'étang un azur nouveau. L'air de tristesse de la *naturelle*, qui contrastait si péniblement avec sa jeunesse, laissait deviner que la pauvre fille était en proie à une douleur morale plus cruelle encore que le mal physique qui la minait sourdement. Malgré le peu d'harmonie de sa mise, malgré la disproportion de sa taille, qui perdait toute élégance par sa maigreur, malgré son vague regard, ses cheveux en désordre, son cou trop long et sa poitrine enfoncée, la *Clavelette* avait un charme indéfinissable. C'était un visage sympathique où il ne manquait que l'expression du bonheur.

Urbain restait toujours immobile sur le seuil de la classe sans oser faire un pas, s'enivrant à son insu de la vue de cette pauvre enfant, si touchante au milieu de son abandon. Elle l'aperçut enfin, et, se levant sans confusion, elle lui demanda avec simplicité ce qu'il désirait. Saisi d'un trouble imprévu en entendant le timbre mélodieux de sa voix et en contemplant les yeux si doux qu'elle fixait sur lui avec candeur, le *Franciman* ne put que balbutier bien faiblement quelques mots du sermon qu'il comptait débiter; mais, si modérée qu'elle fût, cette réprimande fit verser des larmes à la *Clavelette*.

La jeune fille avoua naïvement au *panar* qu'après s'être mise en route un soir pour aller se confesser à Balaruc-le-Vieux, la vue de la campagne l'avait émue à un tel point qu'elle s'était agenouillée au milieu de l'allée déserte des *broussonnetias*, et que l'heure promise à l'abbé Tabourel s'était écoulée dans les garrigues. — C'était la première fois, dit-elle, que je pouvais admirer les nuages courant dans le ciel, les arbres agitant leurs feuilles, les oiseaux volant dans les airs : il me semblait que mon âme devenait meilleure; mais vous direz au *capélan* que je suis prête à subir la punition qu'il voudra bien m'infliger, et qu'à l'avenir j'irai tout droit devant moi sans m'arrêter en chemin.

Urbain regrettait déjà vivement d'avoir attristé la jeune fille. Abandonnant son rôle de pédagogue, il la consola bien vite en lui promettant de la faire rentrer dans les bonnes grâces du curé.

Le *panar* comptait ne rester que quelques instans auprès de la *Clavelette;* il passa plus d'une heure à recueillir les innocentes confidences de la pauvre enfant, qui ne trouva d'autre moyen pour se justifier que de raconter sa vie de souffrances et d'isolement. Toute petite, elle avait voulu s'attacher aux sœurs de l'hospice de Montpellier; mais les religieuses avaient repoussé ses caresses : pour la distinguer de ses compagnes, elles avaient remplacé le nom de Catherine brodé sur ses langes, le nom de sa mère peut-être, par le diminutif de Catha. La *naturelle* avait cherché à se faire aimer des autres enfans recueillies dans l'hospice, mais celles-ci n'avaient voulu l'associer qu'à leurs haines, à leurs jalousies; elle s'était alors repliée sur elle-même. Sortie de ce triste asile, elle avait cru pouvoir chérir Mlle Ambroisine comme une mère. Cette dernière illusion, hélas! avait été promptement déçue. Où donc la pauvre âme allait-elle placer son affection en ce monde? C'était en un pareil moment que le hasard avait envoyé Urbain sur sa route. Les deux jeunes gens souffraient de la même douleur, ils se comprirent bientôt, et le jour baissait quand ils se dirent adieu.

Urbain rencontra de nouveau le curé dans l'allée des *broussonnetias;* il essaya d'intercéder en faveur de la *naturelle,* mais quelques sèches paroles du prêtre lui imposèrent silence. Il ne lui restait qu'à se rendre à son nouveau gîte, chez le *précom.* Il était déjà sur la route de la masure ruinée du marin, quand il vit celui-ci venir à sa rencontre. Avant de conduire le *Franciman* à son pauvre réduit, Picouline devait aller allumer le phare de Roquerol; Urbain désira l'accompagner.

Roquerol n'est qu'un rocher escarpé, qui s'élève au point de jonction de l'étang de l'Angle avec l'étang de Thau. C'est un assez dangereux parage, et le petit phare placé tout au sommet du rocher

sauve bien des barques qui viendraient la nuit se briser contre les récifs. Près de Roquerol se trouve l'*abyssé* (1), source jaillissante au milieu de l'étang, et dont les eaux ne gèlent jamais. Les barques sont repoussées par le courant, dont la force ascensionnelle arrête aussi les vagues et les empêche de passer outre. La température de cette espèce de trombe d'eau est un peu plus élevée que celle de l'étang, et la couleur bleue des ondes ainsi lancées par la source tranche avec la teinte verdâtre des eaux de la baie. Le mystère qui enveloppe l'origine de cette rivière ascendante, l'impossibilité d'en déterminer la profondeur, lui ont fait une renommée terrible. Les pêcheurs redisent en tremblant à leurs fils les légendes de l'*abyssé*, et les plus hardis n'oseraient pas s'aventurer à la nuit tombante autour du gouffre redoutable.

La lune avait disparu sous les nuages amoncelés, le vent soufflait avec violence, la pluie fouettait les flancs du noir rocher, et la barque du *précom* se balançait sur les vagues. On distinguait dans la tourmente les flots qui menaçaient d'ensevelir l'esquif sous leur linceul glacé, et plus loin, dans l'ombre, le rocher de Roquerol. Le *panar* était fortement ému. Picouline, impassible, assurait avoir bien souvent triomphé de vents plus contraires. D'ailleurs n'avait-il pas les prières d'un ange? Et le vieux marin fit voir, dans la direction de la terre, une petite lumière brillant dans la nuit.

— C'est le phare de Catha, dit-il; elle l'allume pour moi les soirs de mauvais temps.

Le jeune homme tressaillit à ce nom.

— La *sœur* est très sévère pour elle et ne lui permet jamais de sortir, ajouta le *précom;* mais, sans se voir ni se parler, les malheureux ont le secret de se comprendre, et la *Clavelette*, qui sait que je la chéris comme mon enfant, a trouvé le moyen de me témoigner ainsi son affection.

La barque touchait au rocher. Pendant que le vieux marin allumait la lanterne de Roquerol, le *Franciman* regardait le petit phare de la *naturelle* scintiller dans la nuit.

— Je peux me rendre par terre et par eau à ma demeure, dit Picouline, et si vous n'avez pas peur, nous y serons bientôt avec ma barque.

L'habileté, le sang-froid du vieux nautonier, et aussi la pensée que Catha priait pour eux, triomphèrent de toutes les craintes du jeune homme, et le *précom* rama vers la source d'Imbressac, près de laquelle était situé son modeste asile. Le bateau côtoyait le rivage, la nuit était noire, et Urbain ne put rien apercevoir du pays. Ils arrivèrent ainsi dans une petite anse; la pluie avait cessé, le vent s'é-

(1) D'*abyssus*, abîme.

tait apaisé, on sentait une atmosphère plus chaude et meilleure. Le vieux matelot amarra l'embarcation à un tamaris qui se dressait parmi les joncs au bord de l'étang, et les deux amis descendirent à terre. Picouline conduisit le *panar* à une espèce de ruine qui s'élevait au-dessus de quelques roches. Une épaisse litière d'algues était étendue sous une voûte. C'était tout ce que possédait l'ancien marin.

— Vous êtes au *Cross de Nïou* (1), dit-il au *Franciman*. Voici votre gîte et le mien. Vous vous trouverez assez mal logé sans doute, ajouta le vieux marin; mais du moins vous serez à l'abri du froid.

Lorsque les premiers rayons du soleil vinrent se jouer sur les eaux de l'étang, Urbain, debout sur les rochers d'Imbressac, put contempler un panorama magnifique. L'étang de Thau, argenté par le soleil, frémissait à la fraîcheur du matin; ses vagues, doucement ondulées, semblaient se poursuivre et s'enfuir vers le rivage; la Méditerranée détachait sur l'horizon le bleu foncé de ses eaux paisibles; ainsi qu'un gigantesque cétacé, la montagne de Cette allongeait sa masse noire entre l'étang et la mer, tandis que la montagne d'Agde, sa rivale, semblait à regret s'effacer au second plan. Les *cabelles* (2) des salines de Villeroy dessinaient sur le ciel leurs pyramides de neige. La chaîne des Pyrénées, pareille à des flocons bleuâtres, déroulait ses festons dans le lointain, et les monts des Asturies, comme une vague fumée, se découvraient plus loin encore. Les nombreux villages qui entourent l'étang de Thau s'y miraient coquettement dès le matin, comme pour faire leur toilette au soleil. Les deux Balaruc, l'un avec ses quelques habitations éparses sur la plage, l'autre avec ses ruines pressées sur la colline, s'apercevaient à travers le feuillage léger des oliviers, des grenadiers et des tamaris. L'île charmante du *Cross de Nïou* envoyait sur l'étang les toniques parfums de ses fleurettes aromatiques. Enfin un magnifique *aubépin* s'élevant au milieu de quelques roches d'un rose vif, des plantes fleuries malgré l'hiver, une température d'une douceur admirable, quelques mouettes rasant l'étang, et la source d'Imbressac (3) murmurant au fond de sa grotte mystérieuse, complétaient l'harmonie du tableau.

Les ruines où le *précom* avait établi son domicile étaient toutes modernes : c'étaient celles d'un four à chaux abandonné. La voûte sous laquelle il dormait était la seule partie intacte du petit édifice;

(1) Nom de la petite anse qui est près de la source d'Imbressac.

(2) Tas de sel.

(3) A cause de son intermittence, la source d'Imbressac est appelée dans le pays *Enversac* (d'*inversare aquam*). Les eaux de cette singulière fontaine vont en effet se perdre l'hiver dans l'étang, et se retirent l'été au fond d'un gouffre, qui reçoit alors en eaux salées à peu près le volume qu'il avait déversé en eaux douces.

les murs à moitié écroulés offraient des tons charmans, et ces débris à demi calcinés, dominant un majestueux panorama, avaient une poésie étrange.

C'est dans cette paisible retraite qu'Urbain allait attendre sans trop d'impatience le jour qui devait décider de son sort. Ce jour arriva enfin. C'était un dimanche. Le *précom* se rendit de bonne heure à Balaruc pour les devoirs de son emploi, et il promit à Urbain de revenir avant le coucher du soleil lui annoncer le résultat du vote.

Resté seul, le *panar* s'assit sous le grand *aubépin*, où la brise ne tarda point à lui apporter les bruits confus du village. La population entière prenait part à l'événement du jour, et Urbain crut distinguer les bonnets blancs des paysannes s'agitant autour de la *commune*. Le jeune homme, toujours immobile et rêveur, suivait machinalement du regard les reflets irisés des coquilles, dont les nuances nacrées se jouaient à ses pieds aux rayons du soleil, lorsqu'il vit une ombre s'avancer sur le sol. Il leva les yeux et apercut la *naturelle* avec sa robe courte, ses bas blancs et ses cheveux frisés. La jeune fille avait voulu profiter de quelques heures de liberté pour venir voir le vieux Picouline. Elle parut surprise et heureuse de rencontrer Urbain. Les jeunes gens s'oublièrent bientôt dans une causerie intime comme la première et non moins innocente. Une pure auréole semblait entourer la *Clavelette* et écarter d'elle toute pensée mauvaise. Il régnait dans ses manières une simplicité si chaste, et son visage ingénu reflétait un tel mélange de grâce et de pudeur, que l'orphelin n'aurait point osé lui adresser une parole d'amour. Il s'enivrait de son charme, et se disait tout bas que Catha serait la compagne qu'il choisirait un jour pour partager son modeste foyer.

Déjà le soleil s'était couché; il faisait froid, la jeune fille grelottait dans sa robe légère, et Picouline ne revenait pas. La *Clavelette* s'assit sur un rocher, et, croisant les mains sur ses genoux : — Je serai peut-être battue, dit-elle à Urbain, mais j'aime mieux endurer la colère de la *sœur* que de m'en retourner en vous laissant dans l'anxiété.

Des pas retentissans annoncèrent enfin le *précom*. Picouline s'avançait en gambadant sur sa jambe de bois, et lançant son chapeau dans les airs : — La victoire est à nous, s'écria-t-il de loin. Monsieur Urbain, vous êtes désormais l'instituteur des deux Balaruc !

Le jeune homme se jeta au cou du vieux marin, tandis que Catha lui prenait la main et y portait les lèvres avec une vive expression de reconnaissance et de joie.

— Vous voulez donc me faire pleurer, mes enfans, dit Picouline en essuyant une larme avec le revers de sa main. Le *capélan* vous était bien hostile, ajouta-t-il en s'adressant au *panar*, et je ne sais

comment vous allez vivre ensemble, car il ne vous pardonnera jamais d'avoir été élu contre son gré. C'est la première fois que le maire gouverne; il m'a fait voter, et c'est ma voix qui vous a donné la majorité. Vous allez cette fois entrer en véritable conquérant dans votre école, d'où le *capélan* ne pourra plus vous déloger..... Mais partons vite, Mlle Ambroisine reprenait déjà le chemin de Balaruc-les-Bains; alerte donc, si nous voulons y arriver avant elle!

Le *Franciman* ne put dire adieu sans émotion au *Cross-de-Niou*. La journée qu'il venait d'y passer avec la *Clavelette* lui avait rendu cette retraite plus chère encore, et il éprouva comme un triste pressentiment lorsqu'il aperçut le sombre profil de Balaruc-le-Vieux se dessiner au-dessus des garrigues. Une larme roula dans les grands yeux de la *naturelle* comme une mystérieuse réponse aux pensées d'Urbain. La barque était étroite, et les jeunes gens s'y trouvèrent serrés l'un contre l'autre.

III.

Froissé dans son amour-propre, plein de dépit de voir arriver le *Franciman* à l'école, l'abbé Tabourel accueillit le *panar* avec un sourire de haine mal dissimulée, dans lequel le jeune homme crut lire tout un avenir de souffrances. Le *capélan*, voulant en effet prendre une revanche éclatante, s'était promis, par des persécutions habiles et continues, d'amener Urbain à faire amende honorable ou à renoncer à l'école de Balaruc. Trop adroit pour commencer ouvertement la guerre, il cacha son hostilité sous une apparente justice, disant qu'il regrettait la rigueur que son ministère lui imposait.

Urbain recevait deux cents francs de la commune; la cotisation des élèves variait de un à trois francs par mois, suivant leur âge; il y en avait en tout une vingtaine. Comme les indigens ne devaient aucune rétribution et qu'ils étaient nombreux, le jeune homme gagnait à peine de quoi vivre. Toutefois, si l'enrôlement du *panar* parmi les *rouges* lui avait enlevé l'appui du *capélan*, il lui donnait celui du maire, et, grâce à l'esprit de parti, la vie du *Franciman* ne fut pas exempte de toute douceur. L'adjoint l'engageait assez fréquemment à aller partager à son *mas* (1) ses *mourguettes* (2) du

(1) De *mansio*, maison de campagne.

(2) Escargots d'une espèce particulière. On les apprête d'ordinaire avec une sauce où les noix, les herbes aromatiques, l'huile et les *barquettes* (espèces d'échaudés en forme de barque) jouent un si grand rôle, que l'escargot finit par n'être que l'accessoire de son assaisonnement. D'immenses épines arrachées aux *gleditzias* sont les fourchettes rustiques dont se servent les villageois pour retirer les limaçons du fond de leur coquille.

dimanche, tandis qu'à son tour le fonctionnaire municipal le conduisait à la *société* du village. Couvert par cette haute protection, Urbain put prendre sa part de ce club au petit pied sans grever son pauvre budget des quinze francs exigés pour la cotisation annuelle.

C'est à ce club villageois que le maire allait faire sa partie quotidienne de billard avec son adjoint, qui, tout en s'évertuant de son mieux, n'avait jamais réussi à battre le gros fonctionnaire. C'est là que le dimanche le *païre* (1) de Fresquily et ses valets allaient jouer à l'*hôpital* (la bataille). Le médecin des environs, fatigué d'une longue tournée, se reposait au club de Balaruc, où il dictait ses ordonnances au pharmacien, qui, cumulant les fonctions d'apothicaire et de cafetier, lui servait un cruchon de bière tout en prenant note d'une potion. Là les laboureurs du voisinage venaient payer le *carthagène* (2) aux paysans, flattés de trinquer avec eux. Là enfin le *capélan* trouvait à faire sa partie de *quatrète* ou de *sizette* (3) avec les *chapeaux noirs* (notables) des environs. A l'opposé des cercles citadins, la *société* de Balaruc se fermait de très bonne heure, et le *panar*, qui avait conservé l'habitude de se coucher assez tard, fut fort heureux de quelques livres que le médecin voulut bien lui prêter pour occuper les dernières veillées de l'hiver.

Pendant que les *rouges* adoucissaient ainsi la position du jeune homme, les persécutions du curé redoublaient. L'abbé Tabourel régnait sans partage à Balaruc-le-Vieux, qui, appartenant tout entier au parti *blanc*, lui était dévoué. Il serait superflu d'énumérer les tracasseries de toute sorte auxquelles Urbain dut opposer une résignation inaltérable. Un seul exemple suffira pour montrer quelles proportions peut prendre la lutte de la cure et de l'école dans un village du midi.

Le printemps allait venir et ramener les processions. Urbain attendait avec impatience cette époque de l'année, où il espérait trouver l'occasion de voir souvent Catha. C'était le *panar* qui devait décorer l'autel portatif, diriger la marche des acolytes, soutenir les chœurs des dévotes, et il comptait beaucoup sur cette occasion pour reprendre une certaine autorité individuelle et échapper au joug qui l'opprimait.

(1) Les bras manquant dans une contrée où chaque paysan est occupé la plupart du temps à cultiver son bien, les gros propriétaires sont obligés d'avoir des valets, c'est-à-dire des ouvriers à l'année qui abandonnent de pauvres et lointains pays pour se louer à la Saint-Michel dans les riches villages du Bas-Languedoc. Le *païre* est une espèce de contre-maître qui les fait lever à l'heure matinale, les conduit et les surveille au travail. La *maïre* est la ménagère de la colonie. Le bâtiment affecté à cette communauté s'appelle *ménagerie* ou *ramonnaitage*.

(2) Liqueur parfumée au girofle.

(3) La *sizette* est une espèce de whist joué à six; la *quatrète* est aussi un whist villageois, où les joueurs indiquent à haute voix leurs jeux à leur partner.

Dès le mois de mai, les humbles croix de pierre qui s'élèvent de loin en loin dans les campagnes du midi de la France sont pieusement ornées de feuillage et de fleurs, et au retour du travail les fidèles vont y prier pour les biens de la terre. Des chants religieux retentissent alors au sein des garrigues, les cierges mêlent leur clarté vacillante à la douce lueur du crépuscule, et pendant que la cloche de l'église sonne à toute volée la fête poétique des Rogations, l'encens s'élève vers les cieux avec les parfums printaniers de l'aubépine, du fenouil et du jasmin sauvage. Dans les villes, la procession est prévue, attendue, organisée d'avance; c'est une fête du calendrier qui l'amène à jour fixe. Au village, il suffit d'un deuil, d'une crainte, d'un vœu public, pour que le *capélan* fasse marcher en longue file dévote son docile troupeau.

L'abbé Tabourel avait fait subir des examens aux élèves du *Franciman;* les plus instruits sur le catéchisme devaient être admis à la communion de la Fête-Dieu et soutenir l'autel portatif à la procession de la Pentecôte. Ce soir-là, les parens des enfans acceptés par le curé étaient tenus d'offrir à l'instituteur un repas de réjouissance; mais ce qui charmait bien plus encore Urbain dans ce beau jour de la Pentecôte, c'est la surprise qu'il ménageait à la *Clavelette.* La pauvre fille avait dû se contenter jusqu'alors de suivre les processions à côté des vieilles femmes, car sa petite robe brune lui interdisait les rangs des jeunes filles, qui, habillées de blanc, marchent en tête du cortége portant des bannières et des croix. Le *Franciman* se faisait une fête de voir la *naturelle* parée de la robe blanche et du voile de gaze qu'il était allé choisir pour elle à Gigean.

La *Clavelette* arriva avant tout le monde à l'église, conduisant les plus petites élèves de Mlle Barbot. Le voile qui tombait sur son visage ne cachait qu'à demi la rougeur charmante répandue sur ses traits; elle marchait timidement dans ce costume, qui semblait lui prêter une candeur et une grâce nouvelles. Ses yeux étaient baissés, mais elle reconnut vite Urbain en passant près de lui, et le sourire qu'elle lui adressa valait bien des remerciemens. Le *Franciman,* tout heureux, entra dans l'église, dirigeant son petit troupeau vers le banc destiné aux écoliers; mais il dut bientôt s'arrêter et revenir sur ses pas. Le banc avait été relégué derrière la chaire, et les chaises de quelques dévotes s'étalaient à sa place. Avant que le jeune homme se fût expliqué la cause de ce changement inattendu, l'abbé Tabourel était monté en chaire, et annonçait que pas un seul des élèves du *Franciman* ne se trouvait assez bien préparé pour être admis à la première communion. Il ajouta qu'une nouvelle mesure venait d'être prise pour que les fidèles raisonnables et pieux eussent désormais les meilleures places dans l'église. Il termina en disant qu'il croyait nécessaire d'infliger une punition aux

écoliers, et qu'en conséquence, au lieu de suivre, comme d'habitude, les premiers rangs de la procession, ils en fermeraient la marche avec leur instituteur. La consternation paralysa d'abord les villageois; mais bientôt éclata un vif ressentiment contre le *Franciman*, et à la sortie de l'église il n'y eut pas de reproches ni de menaces qui ne lui furent adressés. N'était-il pas l'auteur de ce retard onéreux de la première communion? n'était-il pas la cause de toutes les humiliations que subissaient leurs enfans?

A partir de ce moment, les souffrances d'Urbain augmentèrent de jour en jour. L'abbé Tabourel eut constamment quelques mots aigres à lui adresser au prône; les villageois se crurent autorisés à mal payer un maître d'école dont le *capélan* était mécontent, et les élèves, encouragés par leurs parens, n'eurent plus pour lui ni obéissance ni respect. Les paysans reprochaient à l'instituteur de vouloir garder trop de temps leurs fils à l'école, et ce fut en vain que le *panar* tâcha de lutter contre la ligue que l'abbé Tabourel avait su former contre lui. Son amour pour la *Clavelette* pouvait seul donner au jeune homme la force de rester à Balaruc, et il comprit alors que le vrai courage est surtout dans la résignation.

Cependant Mlle Barbot, qui ne prétendait nullement coiffer sainte Catherine, nourrissait secrètement certaines prétentions matrimoniales sur le jeune instituteur, et l'idée de trouver une rivale dans Catha était ce qui l'exaspérait le plus contre la *naturelle*. L'abbé Tabourel était dans les confidences de la *sœur* et l'encourageait dans son projet d'union avec Urbain, car il connaissait assez la vieille fille pour être persuadé qu'elle ferait un esclave de son mari, et que sa tyrannie, mieux encore que la sienne, triompherait des scrupules du *panar*, et l'obligerait à entrer dans le parti des *blancs*. La *sœur* et le *capélan* parlaient souvent ensemble de l'avantage de réunir les deux écoles à Balaruc-les-Bains. Le local était assez grand : on prendrait la chambre de Catha pour faire la classe des garçons. On ne disait pas ce que deviendrait la *naturelle*; comptait-elle jamais pour rien? L'école de Balaruc-le-Vieux serait alors une espèce d'asile où le *capélan* relèverait la foi des vieillards et des malades.

La pensée de se trouver seul et maître à la *commune* creusait un pli de satisfaction sur les lèvres minces du curé. Mlle Barbot s'habitua si bien à ce projet, qu'il devint son idée fixe. Urbain n'en était pas encore instruit, mais l'abbé Tabourel répondait de lui avec un sourire qui aurait fait frissonner tout autre que la vieille fille. Mlle Ambroisine, trouvant toutefois qu'il était nécessaire d'attirer l'attention du *Franciman* sur la position avantageuse qu'il aurait en devenant son époux, se décida, avec quelques minauderies, à l'aborder un jour en allant à l'église. Après avoir mis en relief ses qualités et fait sonner bien haut ses économies, après avoir dé-

montré à Urbain qu'elle exceptée, nulle femme dans le pays n'avait reçu l'éducation nécessaire pour le comprendre et sympathiser avec lui, elle parla du projet de transférer l'école des garçons à Balaruc-les-Bains. La *sœur*, trouvant que c'était au jeune homme à tirer la conclusion de ces confidences, baissa pudiquement ses yeux éraillés, comme pour attendre sa réponse.

Urbain était à cent lieues de supposer que la vieille fille pensât à se marier, et surtout avec lui, qui aurait pu être son fils; il se méprit donc complétement sur ses intentions. Touché de ce qu'elle prenait ainsi ses intérêts et faisait ses efforts pour le soustraire au triste séjour du vieux Balaruc et aux sermons du *capélan*, doublement heureux d'un changement qui le rapprocherait de Catha, le *panar* remercia avec effusion la *sœur*, et accueillit avec joie le projet de la translation de son école à Balaruc-les-Bains.

Ce petit quiproquo se passait à la porte de l'église par une belle matinée d'automne. Le curé, à cause des travaux de la vendange, n'avait dit qu'une messe basse, et Mlle Ambroisine, ne voulant pas laisser refroidir le feu du *Franciman*, lui proposa, en sortant de l'office, une promenade à une ruine célèbre du pays, l'abbaye de Vallemagne. La *sœur* espérait que cette journée tiède et calme, la vue de la nature et l'abandon d'une causerie affectueuse, amèneraient Urbain à lui dévoiler des sentimens dont la timidité seule avait sans doute retenu l'aveu sur ses lèvres.

Cependant, comme la vieille fille se piquait d'un grand respect pour les convenances, elle voulut se faire accompagner par Catha. En regardant les membres grêles et allongés de la pauvre *Clavelette* sortir de sa petite robe brune comme d'une prison trop étroite, ses cheveux frisottans sur son pâle front, ses yeux bleus entourés d'un cercle bistré, Mlle Ambroisine se dit que cette chétive créature ne pouvait guère lui porter ombrage, et elle jouit d'un double triomphe à l'idée de se faire suivre de cette rivale délaissée.

On devait partir à midi, et pendant que Mlle Ambroisine s'occupait de préparer un goûter pour l'emporter à l'abbaye de Vallemagne, le *panar* alla chez le verrotier choisir quelques bijoux qu'il trouvait convenable d'offrir à la *sœur* en échange de ses politesses.

Les bijoux en verroterie sont restés longtemps le monopole de Balaruc-les-Bains. Garçons et filles venaient de bien loin choisir dans le petit antre du fabricant villageois des épingles et des anneaux de verre surmontés d'oiseaux ou entourés d'une légende d'amour. Ces fragiles souvenirs, que le plus pauvre pouvait donner à sa promise, causaient plus de regrets que de bonheur, car ils se brisaient au moindre choc, comme un triste augure de la courte durée des amours qui les avaient fait naître. D'ordinaire c'était devant l'acheteur que le verrotier fabriquait ses anneaux; on les lui demandait

jaunes, bleus ou verts, avec le nom ou l'inscription appropriée à la personne à qui on les offrait. Urbain ne trouva pas décent de donner à Mlle Ambroisine une de ces bagues symboliques : il choisit à son intention une épingle surmontée d'un coq qui étalait ses ailes d'un air assez martial pour écarter toute allusion amoureuse; mais en même temps le jeune homme commanda avec mystère deux anneaux mignons, l'un blanc, portant le nom de Catha, l'autre surmonté de deux petites colombes, puis il cacha soigneusement dans sa poche la petite boîte en copeaux de bois colorié qui les renfermait. Comme Mlle Ambroisine mettait son châle, le *Franciman* lui offrit pour l'attacher le coq aux couleurs éclatantes, et la vieille fille, en même temps qu'elle lui adressait un sourire de remerciement qui mettait à nu ses grandes dents jaunâtres, tournait vers la *naturelle* un regard dédaigneux.

On partit, la *Clavelette* chargée du panier contenant le goûter, et la sœur se fâchant de ce que le *panar* l'arrachait à ses mains délicates. La présence de Mlle Ambroisine semblait paralyser la pauvre Catha, qui n'osait plus lever les yeux autour d'elle : on eût dit qu'elle avait perdu l'intelligence avec la liberté de ses allures. Le chemin était pierreux; il fallut traverser d'immenses garrigues, et la petite caravane arriva bien lasse à l'abbaye de Vallemagne.

Cette ancienne abbaye de Cîteaux remonte au XIIe siècle. L'architecture gothique de l'église est d'une simplicité des plus élégantes. Le chœur est mystérieusement éclairé d'un jour affaibli par de nombreux piliers, qui ne cachent pas néanmoins au grand autel la vue des chapelles dont la nef est entourée. Des faisceaux de colonnettes s'élèvent de ces piliers, et les chapiteaux qui les couronnent supportent les nervures de la voûte, qui viennent retomber sur leurs sculptures. La *Clavelette*, malgré la timidité qui serrait son cœur devant Mlle Ambroisine, ne put s'empêcher de déplorer le vandalisme qui avait transformé en une étable cette imposante église. Mlle Barbot, qui ne comprenait pas l'intérêt que pouvaient offrir ces murs noircis, privés de tableaux, ces colonnes à moitié brisées, ces vitraux où des plantes grimpantes remplacent les couleurs disparues, et ces rosaces de pierre à demi cachées par des meules de foin, proposa de monter sur le toit des bas-côtés de l'église, qui, pavé de dalles, forme une terrasse dont on peut faire le tour en passant sous les arceaux d'appui de la voûte principale. Après avoir admiré le magnifique paysage qu'on découvre de cette terrasse, la *sœur* voulut qu'on allât goûter dans la rotonde octogone qui se trouve au milieu du préau du cloître. Cette rotonde, autrefois destinée à la sieste des religieux, est formée par des colonnes gothiques, qui sont surmontées d'un dôme de pierre à jour d'une légèreté aérienne, et sur lequel des vignes séculaires entrelacent leurs pampres nuan-

cés. Au milieu jaillit en pyramide une fontaine dont l'eau, toujours fraîche et limpide, reçue d'abord dans une coupe, s'en échappe frémissante pour retomber dans un bassin circulaire. Plusieurs architectures se rencontrent dans cette élégante rotonde : on dirait que chaque époque a voulu y laisser son type, et cette opposition de styles forme un ensemble original. L'air attiédi de cette salle ouverte au soleil, où le doux murmure de la fontaine se fait entendre depuis des siècles, le jour mystérieux qui filtre à travers les guirlandes de vigne, le silence qui règne sous ce dôme où les broderies de pierre se dessinent sur le bleu du ciel, inspirent une douce rêverie : on croit voir encore les anciens religieux de Cîteaux errer, dans leurs longues robes, sous ces voûtes sonores.

Après le goûter, Mlle Ambroisine, fatiguée de sa course, bercée par le murmure de l'eau et le frémissement des feuilles, s'endormit appuyée contre un des piliers; le soleil, glissant à travers la verdure, éclairait sa tête de reflets verdâtres qui lui donnaient un ton presque livide. Heureux d'être ainsi rendu à la liberté, le *Franciman* et la *naturelle* se prirent par la main et se mirent à courir hors du cloître. Ils arrivèrent bientôt au pied des rochers calcaires qui s'élèvent à une hauteur prodigieuse à une centaine de pas de l'abbaye. Ces rochers singuliers, superposés en lames très minces, forment une gigantesque muraille. A leur base naît la source qui alimente la fontaine de Vallemagne. Une rigole, tracée au milieu d'une belle allée, amène doucement au cloître les eaux limpides, qui sortent d'une petite grotte à demi cachée par des arbustes toujours verts et des plantes aromatiques. Les riches abbés de Vallemagne avaient su tout réunir pour ajouter à l'agrément de leur plantureuse solitude.

Ce fut dans le site agreste de la source que le *Franciman* passa ses anneaux de verre au doigt de la *Clavelette*. Le visage de la jeune fille s'illumina d'une joie radieuse, et le *panar* allait lui demander si elle voulait aussi accepter son amour, lorsque la voix aiguë de Mlle Ambroisine se fit entendre dans l'allée. Par un mouvement instinctif, la *naturelle* cacha sa main sous son tablier, et courut à la rencontre de la *sœur*.

Hélas ! Catha ne put dissimuler longtemps les innocens bijoux à l'œil inquisiteur de Mlle Barbot, qui, les découvrant bientôt, en devina aisément l'origine. Elle les brisa entre ses doigts osseux en rappelant durement sa naissance à la *naturelle ;* la vieille fille ajouta même qu'elle chassait de race et mériterait d'être renvoyée à l'hospice.

Le lendemain de bon matin, Mlle Ambroisine s'achemina vers Balaruc-le-Vieux, pour raconter au *capélan* ce qui s'était passé à l'abbaye de Vallemagne. A la figure bouleversée de la *sœur*, l'abbé Tabourel comprit que ses amours quadragénaires avaient éprouvé

quelque contrariété, et il la conduisit mystérieusement dans le petit jardin du presbytère pour écouter ses doléances. Ayant aperçu à travers sa lucarne le vieux prêtre et Mlle Barbot en secret conciliabule sur le banc de l'enclos de la cure, le *Franciman* courut prier Picouline de lui prêter sa barque, pour aller bien vite trouver la *Clavelette*, qui devait être seule à l'école.

Il était de bonne heure, et la petite maison de la *sœur* était encore fermée lorsque le bateau aborda devant la façade qui s'élevait sur le bord de l'étang. La croisée de la chambre de Catha était seule ouverte, et le *panar*, décidé à profiter de cet instant de solitude pour faire à la jeune fille le doux aveu qui avait été si cruellement interrompu la veille, rama sous sa fenêtre, interrogeant de l'œil le rivage désert.

La matinée était belle et calme, l'étang silencieux. La *Clavelette* rêvait à sa croisée. Elle jeta un cri de joie en apercevant le *Franciman*, et dans la main qu'il lui tendait, elle plaça en rougissant sa main, qui devint ainsi l'ancre charmante destinée à retenir la barque immobile.

— J'ignorais que notre affection mutuelle fût différente de l'amitié, dit-elle d'une voix tremblante. Nous sommes trop pauvres pour nous aimer d'amour... Adieu donc! Je vais faire une relique des débris de mes anneaux de verre; vous me les avez donnés avant l'aveu de votre cœur, et ce souvenir fraternel me rappellera les seuls instans de bonheur qu'il m'ait été permis de goûter.

Le soleil empourprait déjà l'horizon, les bateaux commençaient à sillonner l'étang, la cloche de Balaruc tintait l'heure du travail, un bourdonnement enfantin annonçait l'entrée à l'école. Il fallut se quitter, et le bateau du *Franciman* fut rapidement entraîné vers l'autre rive.

— La *Clavelette* m'aime! disait avec joie le *panar* en rentrant dans les sombres ruines du hameau.

Et il commença résolûment sa classe, jurant qu'avant l'hiver il aurait amassé la petite dot qui manquait à Catha.

IV.

Dès ce moment, le *Franciman* n'eut plus qu'un but, celui de devenir assez riche pour épouser la pauvre fille. Il pensa d'abord pouvoir employer les heures que lui laissaient ses classes dans un *mas* des environs; mais le *capélan* lui enleva tout espoir de se louer comme *valet*, déclarant un jour en chaire que le travail de la terre était interdit à un instituteur, car il ne devait jamais déroger à la dignité de ses fonctions. Après plusieurs tentatives infructueuses, Urbain eut l'idée d'ouvrir une classe d'adultes le soir dans son

école. Il s'était dit que les *valets* et même certains *paîres* ne seraient pas fâchés de pouvoir apprendre à lire et à compter après leur journée. Comme les *précoms* sont les affiches vivantes des villages, il pria Picouline d'aller *trompeter* la nouvelle dans tout le pays. Le *précom* partit avec empressement, heureux d'être utile à Urbain; mais il s'en revint l'oreille basse : l'annonce du cours d'adultes n'avait rencontré partout qu'indifférence. La *sœur* se réjouissait en secret de tous les échecs du *panar*, qui, fatigué de tant d'obstacles, lui paraissait devoir un jour s'estimer fort heureux d'accepter sa fortune et sa main. A tout hasard elle reprit donc ses minauderies, et bientôt pourtant, impatiente de l'air réservé et froid du jeune homme, voulant avoir le cœur net sur ses intentions, elle pria le *capélan* de parler au *Franciman*. L'abbé Tabourel fit venir le *panar* à la cure, et après un long préambule sur la convenance qu'il y avait pour un instituteur à se marier, il lui offrit la main de Mlle Ambroisine d'une façon qui n'admettait pas de refus, mais qui réclamait au contraire toute sa gratitude. Qu'on juge de la colère du *capélan*, lorsque le *panar*, après l'avoir remercié, lui répondit que si sa position ne lui permettait pas d'épouser tout de suite Catha, il avait du moins la consolation d'espérer en des temps meilleurs et la douceur de pouvoir rester fidèle à ce premier amour.

Mlle Ambroisine fut encore plus furieuse que l'abbé Tabourel. — C'est donc une *masca* (sorcière) que cette fille d'hôpital! dit-elle. A partir de ce moment, elle maltraita plus encore l'innocente enfant.

Il n'est pas de mystères pour les villages; le refus du *panar* d'épouser la *sœur* fit grand bruit dans Balaruc. Pendant que la vieille fille disait qu'elle saurait bien se venger, la *Claveïette*, touchée profondément de l'amour du jeune homme, prenait la résolution de s'en rendre digne en travaillant à amasser la dot modeste qui lui manquait; mais, hélas! comment chercher ailleurs le salaire que Mlle Barbot lui refusait? La *naturelle* n'était pas libre, elle appartenait à la *sœur* depuis le jour où celle-ci l'avait obtenue des religieuses de Montpellier, et jusqu'à sa majorité elle ne pouvait quitter l'école que pour rentrer à l'hospice. L'idée de la fuite vint à l'esprit de la pauvre enfant, et cette idée, elle se tint prête à l'exécuter.

De son côté, après sa réponse à l'abbé Tabourel, Urbain avait résolu de gagner l'indépendance, de s'assurer une source de revenu qui lui permît de vaincre l'hostilité du *capélan* et de la *sœur*. Une occasion favorable vint s'offrir, et il la saisit avec empressement.

Il y avait près de Balaruc un vieux château, appelé La Murade, où personne ne mettait jamais les pieds. On le disait *emmasqué*. Des murs crevassés, massifs, des volets noirs, lui donnaient en effet un aspect lugubre. L'allée qui y conduisait était bordée de santoline

grisâtre; la verdure du parc disparaissait sous la poussière; les herbes croissaient librement dans la cour; le chenil était vide. Une tige de fer, seul reste du cadran solaire, marquait la marche du temps, sans en compter les heures, sur la façade décrépite. Les cheminées tombaient en ruines, et les araignées tissaient de larges toiles d'une fenêtre à l'autre.

La Murade était habitée par deux vieillards. L'un, le maître, était aveugle et maniaque; l'autre, le serviteur, était sourd et infirme. Nouveaux Oreste et Pylade, ils ne s'étaient jamais quittés, et se suffisaient si bien l'un à l'autre, que leur affection jalouse avait depuis longtemps exclu tout visiteur. La Murade avait servi en 1815 de refuge à Mme la duchesse d'Angoulême, et, dans son culte fanatique pour la branche aînée des Bourbons, le châtelain, voulant conserver son manoir tel qu'il était lors de cette visite mémorable, aima mieux le voir tomber en ruines que de le profaner par des réparations. Un jour pourtant des ouvriers y apparurent : c'était en 1830; ils venaient peindre en noir les volets du château en signe de deuil. Le serviteur était le digne acolyte de son maître. Tous deux ensemble, se rappelant les moindres détails de la fuite de la duchesse d'Angoulême, visitaient avec recueillement la chambre qu'elle avait habitée, et baisaient l'anneau qu'elle avait laissé en souvenir.

Le serviteur était chargé de la correspondance et de la comptabilité du châtelain; mais bientôt sa main tremblante ne tint plus la plume qu'avec difficulté, et ce fut alors que le *Franciman*, en dépit des mauvais bruits qui couraient sur le château *emmasqué*, franchit la grille rouillée, et s'offrit comme secrétaire aux deux vieillards. Après quelques hésitations, ils l'acceptèrent, et chaque jour le *panar* alla passer à La Murade le temps que lui laissait l'intervalle des classes. Le châtelain était généreux. Urbain se vit donc largement récompensé du zèle qu'il mit à remplir son nouvel emploi; mais ce n'était pas encore assez pour l'amoureux jeune homme, et, trouvant aussi le moyen d'employer ses soirées d'une manière fructueuse, il alla après souper, de *mas* en *mas*, donner des leçons aux enfans des *païres*, qui, se rendant déjà utiles aux travaux de la terre, furent charmés de pouvoir s'instruire sans perdre leur journée.

Urbain avait caché à la *Clavelette* l'heureux concours de circonstances qui lui permettait de recueillir des ressources inespérées. Il ne voulait lui donner cette bonne nouvelle qu'avec la certitude de lui annoncer leur prochain mariage. Pouvait-il prévoir ce que lui coûterait ce silence? Un jour, tout Balaruc apprit que la *Clavelette* avait disparu. La jeune fille s'était décidée, elle aussi, à conquérir sa dot par le travail. Mlle Barbot avait essayé, pendant près d'un mois, de garder secrète la fuite de Catha; mais elle avait fini par se

résoudre à en parler au maire. Elle croyait à un suicide, et le fonctionnaire municipal fut de son avis. On annonça donc à la population des deux Balaruc que, la *naturelle* ayant dû se noyer dans l'étang de Thau, une messe allait être dite pour le repos de son âme,

A peine Urbain apprit-il la fatale nouvelle, qu'il partit éperdu pour le *Cross de Niou*, espérant que le *précom* l'aiderait à éclaircir ce triste mystère. En arrivant à Imbressac, quelles ne furent pas sa surprise et sa joie! La *Clavelette* était là. C'était chez Picouline qu'après un mois de vains efforts, elle venait chercher un refuge. La pauvre enfant était à peine reconnaissable : elle était si maigrie que la petite robe brune était devenue trop grande pour son corps malingre; sa pâleur était effrayante, et une seule chose semblait encore vivre en elle, ses grands yeux bleus.

— Il n'y a que mon visage de changé, dit-elle au *panar* en lui tendant la main; mon cœur est le même.

La *naturelle* n'était que depuis quelques instans chez le *précom*. Lorsqu'elle fut un peu reposée, et que quelques gouttes de vieux vin que Picouline avait en réserve dans sa gourde l'eurent réconfortée, elle consentit, bien qu'en rougissant, à faire l'aveu de sa fuite et le récit de ses souffrances.

La *Clavelette* raconta que, décidée à vivre de ses mains, elle avait essayé du travail de la *traîne* (1), qui, tout en brisant son corps, ne lui donnait qu'un mince salaire, accordé même par charité à ses efforts stériles. Elle était revenue bientôt à son premier projet, celui de se louer dans les *mas;* mais on l'avait trouvée trop délicate, et on se la renvoyait de village en village. Son petit bonnet d'hôpital, son apparence maladive, le mystère dont elle était obligée d'envelopper son passé, la firent regarder comme une aventurière. Épuisée par de longues courses et découragée, la *naturelle*, plus pauvre encore qu'au départ, revenait donc bien tristement à Balaruc.

Le *Franciman* annonça d'une voix émue à la jeune fille qu'il se trouvait maintenant assez riche pour deux, et rien ne s'opposant plus à leur union, il espérait que sa tendresse lui rendrait bientôt la santé et la joie. — Hélas! reprit mélancoliquement Catha, le bonheur arrive trop tard!...

La souffrance avait en effet brisé la *Clavelette*, et la jeune fille se sentait arrivée au terme de sa triste existence. Le *Franciman* désespéré voulait appeler le meilleur médecin de la contrée. Picouline s'y opposa. — Son heure est marquée, dit-il à voix basse en serrant la main d'Urbain. Laissons-la s'éteindre en paix; les instans de sa mort seront les moins tristes de sa vie.

(1) Espèce de pêche au filet.

La crainte que la *sœur* ne découvrît la retraite de la pauvre enfant et ne la torturât à son heure dernière augmentait encore la douleur du *Franciman;* son âme se partageait entre une double anxiété. Revenu au village pour ne pas éveiller les soupçons de l'abbé Tabourel, Urbain eut le courage de refouler ses angoisses et de jouer une partie de *quatrète.* Le lendemain, il courut au *Cross de Nïou;* mais le *capélan* l'avait fait épier, et le retour de la *Clavelette* fut bientôt connu dans les deux Balaruc. La *sœur* blêmit de rage lorsqu'elle apprit qu'Urbain prodiguait ses soins et sa tendresse à la *Clavelette.* Le moment de la vengeance lui paraissait arrivé; elle résolut de faire révoquer l'instituteur. — Nous verrons bien, dit-elle aigrement, lorsque le *Franciman* et la *naturelle* seront sans sou ni maille, si le *précom* pourra les nourrir et les loger tous deux dans son trou à rats.

Les apparences accusaient l'instituteur, et il ne fut pas difficile à Mlle Barbot de faire constater qu'il avait une intrigue coupable avec une fille d'hôpital qui s'était sauvée de chez elle. Un soir, au moment de se rendre au *Cross de Nïou*, le *Franciman* reçut la nouvelle de sa destitution. M. de La Murade était parti pour la ville, les fils des *païres* ne prenaient plus de leçons à cause des travaux des vendanges, et le *panar* se trouva subitement sans ressources, car il avait dépensé son petit trésor pour meubler et adoucir l'asile de la *Clavelette.* Cependant, lorsqu'il eut fait un petit paquet de ses livres et de ses hardes, il dit un adieu presque joyeux à Balaruc, car la *naturelle* semblait reprendre quelques forces, et l'espoir de la sauver remplissait seul son cœur.

L'affection qui l'entourait, des heures calmes et douces, avaient suspendu un moment les progrès de la phthisie qui dévorait la jeune fille; mais comme la lampe qui manque d'huile et qui répand une clarté plus vive au moment de s'éteindre, la *Clavelette,* épuisée par une énergie factice, s'était affaiblie tout à coup. Lorsque le *Franciman* arriva au *Cross de Nïou*, le *précom,* debout au chevet de Catha, recevait ses adieux en pleurant. A la vue d'Urbain, une légère rougeur glissa sur les traits blêmis de la mourante.

— Je sens qu'il me reste peu d'instans à vivre, lui dit-elle; assurez-moi encore que vous m'aimez, et je m'en irai heureuse.

Le soir, au coucher du soleil, l'âme de la *naturelle* avait dit adieu à la terre.

Obéissant à une dernière prière de Catha, qui n'avait pas voulu être enterrée dans le cimetière de Balaruc, le *précom* déposa le lendemain le corps glacé de la jeune fille sur la petite garrigue d'Imbressac, où elle eut pour linceul les algues du rivage. C'était le matin, les oiseaux vinrent s'abattre en chantant sur le gazon de

l'île; les fleurs ouvrirent à la rosée leur calice parfumé; l'étang et la mer s'argentèrent sous les reflets de l'aube; la nature s'éveilla étincelante et joyeuse comme la veille. Seulement le soir, lorsque le soleil eut quitté l'horizon, quelques touffes d'immortelles sauvages s'inclinèrent sur une terre fraîchement remuée, et deux hommes pleurèrent sous la voûte du four en ruine.

Quelques jours après, le *panar* devait chercher de nouveau à gagner sa vie; mais sa révocation l'avait marqué d'une tache indélébile. Un habit noir râpé, que l'abbé Tabourel lui avait imposé autrefois pour conduire les élèves aux offices, formait toute la richesse du *Franciman*, et ce fut pitié que de le voir, manquant de pain et de chemise, courir de village en village et de *mas* en *mas* avec ce mince et ridicule habit. Pour comble d'infortune, Picouline, assailli de rhumatismes et obligé de donner sa démission de *précom*, ne quitta plus le micocoulier de Balaruc, où péniblement il tirait son alène entre ses doigts raidis. Urbain hérita de sa barque, et alla désormais à sa place allumer tous les soirs le phare de Roquerol. Encouragé par Picouline, le *panar* créa cette petite industrie, inconnue jusqu'alors, qui consiste à promener sur l'étang de Thau les malades de l'établissement des bains. Sa facilité à parler le français, ses manières polies, la propreté de son bateau, rendirent bientôt précieux aux étrangers Urbain le *Franciman* (c'est ainsi qu'on prit l'habitude de le désigner), et Picouline est mort avec la douceur de penser que sa barque avait assuré à jamais du pain au pauvre instituteur.

Une jolie chapelle s'élève aujourd'hui près de la source des eaux thermales, et chaque Balaruc ayant son *capélan*, une harmonie parfaite règne entre les deux villages. Les *broussonnetias* de la grande allée sont un peu décrépits, et c'est à peine si quelques vestiges du four en ruine subsistent encore sur les rochers du *Cross de Niou*. Le *Franciman* est toujours le batelier de l'étang de Thau. Il est un peu voûté par l'âge, mais au nom de la *naturelle* tous les souvenirs de sa jeunesse se réveillent en lui; son cœur reverdit, son regard s'illumine, et pour peu que vous lui en exprimiez le désir, il vous racontera, sans omettre un détail, la triste histoire de ses amours, telle qu'il nous l'a dite un matin en ramant vers la source d'Imbressac.

Mme Louis Figuier (Claire Sénart).

UN ARTISTE

CHEZ

LES PEAUX-ROUGES

Wanderings of an artist among the Indians of North America, by Paul Kane; London 1859, Longman and Co.

Il faut se hâter de visiter les peaux-rouges. Ces tribus, naguère encore maîtresses de tout un monde, disparaissent rapidement refoulées et anéanties par l'invasion de la race blanche. Leurs destins sont marqués. Avant un siècle peut-être, le dernier Indien de l'Amérique du Nord aura regagné le séjour du Grand-Esprit : race malheureuse qui, après avoir vécu en se multipliant dans la barbarie, s'éteint frappée de mort au contact de la civilisation ! Dans les États-Unis, les territoires assignés aux Indiens se dépeuplent dans des proportions effrayantes; il en est de même dans l'Amérique anglaise. Ce n'est point que la race blanche veuille à tout prix dominer et exister seule sur ces immenses régions, qui pourraient aisément nourrir les anciens et les nouveaux maîtres du continent américain. Dans l'origine, aux premières ardeurs de la conquête, lorsque les pionniers européens se sont précipités sur le sol, il y eut sans doute de nombreux actes de violence; mais aujourd'hui, sous l'inspiration d'idées plus humaines, l'administration des États-Unis et le gouvernement britannique tentent de louables efforts pour conserver les

peaux-rouges, pour les civiliser par la religion et par le travail. L'honneur et l'intérêt leur commandent de protéger ces tribus, qui ont été successivement expropriées des vastes espaces demeurés stériles entre leurs mains. Malheureusement il y a des lois fatales. Les Indiens sont condamnés; ils auront le destin de tant de races primitives aujourd'hui disparues. Laissons aux ethnographes et aux philosophes le soin de disserter savamment sur ces grandes révolutions humaines et de prononcer l'oraison funèbre des peuples qui s'en vont. Il s'agit simplement ici de décrire d'après nature, quand il en est temps encore, quelques traits de la vie et du caractère des peaux-rouges, de faire une courte excursion au milieu des tribus qui habitent, sous la domination anglaise, les territoires compris entre le Canada et l'Océan-Pacifique.

I.

Ce n'est pas un voyage de touriste : là point de chemins de fer ni de bateaux à vapeur; à chaque pas, des difficultés, des fatigues et des périls. A l'exception des missionnaires, qui vont partout, et des employés de la compagnie de la baie d'Hudson, qui prennent du service dans ces ingrates régions, les Européens ne sont guère tentés de s'y aventurer. Les missionnaires, on le sait, ne perdent pas au récit de leurs impressions de voyage le temps qu'ils doivent consacrer tout entier à leur apostolat, et les employés de la compagnie d'Hudson, salariés pour s'occuper de l'achat des fourrures, sont généralement plus habiles à tenir leurs comptes qu'à écrire des relations. De là l'extrême rareté des renseignemens qui nous parviennent sur les peaux-rouges. De loin en loin seulement, quelque gentleman se met en tête de visiter ces tribus : c'est un aventurier, blasé de la vie d'Europe et curieux d'essayer de la vie sauvage; c'est un chasseur qu'entraîne dans ces giboyeux parages la passion de saint Hubert, ou bien encore c'est un artiste à la recherche de types nouveaux et de paysages inconnus. M. Paul Kane, dont nous allons suivre les pérégrinations, appartient à la famille des artistes; il a traversé l'Amérique du Nord pour recueillir des portraits de peaux-rouges et se composer un album de dessins. Par surcroît, et en guise de texte, il a écrit un journal de voyage, sans prétention littéraire ni scientifique. Ce journal est sobre de détails et même de descriptions pittoresques, l'artiste qui sait manier le crayon et le pinceau n'ayant que faire de la plume; le récit est très court et juste ce qu'il faut pour expliquer la planche coloriée qui lui sert de motif : tel qu'il est cependant, il suffit pour nous donner une idée assez

exacte des peaux-rouges, de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs rapports avec les Européens et de la destinée qui les attend.

La première excursion date de 1845; elle ne dura pas plus de six mois, de juin à novembre; c'était comme un essai pour le grand voyage que M. Kane se proposait d'entreprendre. Parti de Toronto, sa ville natale, qu'il avait vue, dans son enfance, simple bourgade peuplée seulement de quelques familles blanches sur les confins des peaux-rouges, et qui en peu d'années était devenue l'une des cités du Canada, il traversa les lacs Ontario, Érié, Huron, Michigan, et s'arrêta au Saut Sainte-Marie. Les tribus établies sur les bords des lacs ou dans les nombreuses îles qui couvrent ces petites mers intérieures ont conservé leur caractère primitif, à peine altéré par le voisinage des Européens et par les prédications des missionnaires. En lisant les descriptions de M. Kane, on se rappelle les tableaux poétiques que Chateaubriand a consacrés aux Natchez et les romans de Cooper. Les Anglais et les Américains se sont bien gardés de toucher à l'organisation de la tribu; ils n'ont cherché qu'à s'assurer par des présens, et au besoin même par un salaire, le dévouement et l'obéissance des principaux chefs. Chaque année, à une époque fixe, on envoie dans les plus puissantes tribus des approvisionnemens d'armes, de tissus, d'outils, de tout ce qui peut être utile aux Indiens : une partie, selon d'anciennes conventions, est distribuée entre les familles par les soins des chefs; le reste est mis en vente. Les colporteurs se donnent rendez-vous à ce marché annuel, qui est en même temps une occasion de fêtes et de réjouissances. Ordinairement les chefs de tribus y tiennent le grand conseil.

M. Kane assista à l'une de ces réunions politiques sur la rive méridionale du grand lac Michigan, qui dépend du territoire des États-Unis. Trois mille Indiens environ étaient rassemblés sur ce point. Dès l'arrivée de l'agent américain chargé de remettre les présens annuels, le conseil, composé de trente membres, fut convoqué par son président, Ocosch, le brave des braves, ainsi nommé à cause de ses exploits à la guerre et à la chasse. Lors de l'élection du chef de la tribu, Ocosch, menacé par un compétiteur qui lui disputait les voix du conseil, avait proposé de vider le litige à coups de couteau en combat singulier, et son adversaire l'avait laissé maître de la place. Le président Ocosch ouvrit donc la séance en allumant une pipe qui passa à la ronde, chacun des membres aspirant une ou deux bouffées : le nuage de fumée s'élevant vers le Grand-Esprit est considéré comme l'emblème de l'harmonie qui doit régner dans le conseil. Quand cette cérémonie préliminaire fut accomplie, la délibération commença; elle roula principalement sur les do-

léances que les tribus avaient à adresser au président des Etats-Unis par l'intermédiaire de l'agent américain. Plusieurs orateurs prirent successivement la parole. On réclama surtout contre l'exiguïté du territoire laissé aux Indiens : l'espace ne leur suffisait plus pour la chasse, qui est à peu près leur seul moyen d'existence. « Bientôt, s'écria Ocosch, nous nous verrons acculés à la rive, et, semblables au daim poursuivi par la meute, nous serons rejetés dans les eaux du lac. » Tel est en effet le perpétuel sujet de plainte de la part des tribus qui demeurent encore sur le territoire des États-Unis. Les pionniers américains, médiocrement scrupuleux en matière de droit, repoussent sans cesse l'Indien par-delà les sillons de leurs charrues. Le gouvernement intervient, et, dans son équité, il accorde à la tribu dépossédée soit une indemnité pécuniaire, soit des redevances payables en approvisionnemens et en instrumens de travail; mais ce n'est là qu'une compensation insuffisante pour des peuplades qui vivent de chasse et qui ont été habituées à poursuivre le gibier sur de vastes étendues de terre.

Il est impossible de mettre d'accord les deux intérêts. Vainement a-t-on essayé de répandre parmi les tribus les notions de l'agriculture et de changer leurs habitudes nomades. On a échoué, car la chasse est pour les peaux-rouges plus qu'un besoin, c'est une passion. Quand le gibier n'est pas abondant, c'est la pêche qui les nourrit; les lacs et les rivières leur offrent à cet égard de précieuses ressources. En un mot, leurs goûts ainsi que leurs traditions les éloignent de toute occupation régulière et fixe. Il leur faut l'indépendance à travers la plaine inculte ou au fond des forêts. Le fusil et l'arc ont à leurs yeux bien plus d'attrait que la charrue, et ils demeureraient insensibles à l'aspect d'une belle récolte. La civilisation telle que nous la comprenons, le bien-être acheté par le travail, leur est absolument antipathique, même dans les régions rapprochées du Canada. De l'Europe ils n'ont pris jusqu'ici que les vices. Malgré les lois qui prohibent sévèrement la vente des spiritueux aux Indiens, l'eau-de-vie pénètre dans les tribus avec les marchandises apportées à ces foires annuelles que nous décrit M. Kane. Les chefs eux-mêmes, au sortir du grand conseil, où, d'après le témoignage du voyageur anglais, ils ont le maintien si digne et la parole si éloquente, se mêlent aux orgies populaires, qui trop souvent tournent au tragique. L'eau-de-vie abrutit et décime les peaux-rouges; c'est le poison inoculé à la race indienne, poison mortel qui hâte la disparition déjà si rapide des tribus.

Les crayons de M. Kane ne restèrent pas inactifs en présence de ces étranges modèles. Tour à tour curieux et superstitieux comme des enfans, les Indiens posaient avec empressement devant lui, ou

d'autres fois, selon leur impression du moment, ils s'éloignaient avec épouvante de cet homme blanc, de ce magicien qui venait leur enlever leur figure et leur jeter le mauvais sort. Cette réputation de magicien servit merveilleusement M. Kane dans ses différentes excursions. Les Indiens ont aussi leurs sorciers, qu'ils respectent et qu'ils craignent. Ils se laissent volontiers prédire l'avenir, et ils consultent les sorciers lorsqu'ils sont malades et même dans les circonstances les plus ordinaires de la vie. La puissance magique qu'ils attribuaient à M. Kane fut pour lui un excellent passe-port, ce qui n'était pas à dédaigner au milieu de pareilles peuplades. Ce premier voyage, exécuté sans trop de périls, devait donc encourager l'artiste à pénétrer plus avant dans la région indienne et à donner suite au dessein qu'il avait conçu de traverser le continent américain. Il repartit de Toronto en mai 1846.

M. Kane navigua de nouveau sur les lacs jusqu'à Fort-William, situé à l'extrémité du Lac-Supérieur. De là il se dirigea, en remontant le cours des rivières, vers le fort Alexandre, qui s'élève presque sur les bords du lac Winnipeg. A partir de ce point, la navigation sur les rivières devient très pénible : ce ne sont que cataractes et rapides qu'aucune embarcation ne saurait franchir. Il faut donc plusieurs fois dans la même journée mettre pied à terre, tirer le canot hors de l'eau et le porter sur les épaules au-delà de l'obstacle. Aussi les canots sont-ils construits très légèrement, en écorce de bois de bouleau. Ils ont dix mètres de long sur deux de large, et ne peuvent contenir, outre un équipage de sept ou huit hommes, que vingt-cinq colis de 40 kilogrammes. Cela explique l'extrême cherté des transports. On appelle *portages* les endroits où l'on est obligé d'interrompre la navigation et de débarquer. Beaucoup de ces portages ont conservé des noms français : à chaque pas, et jusque dans les régions les plus reculées de l'Amérique du Nord, on rencontre les souvenirs de notre domination éphémère, les mots de notre langue, quelques débris de traditions françaises qui se sont transmises d'âge en âge parmi les tribus. Jamais peut-être essai de colonisation n'a été si étendu et si prompt que l'établissement français au Canada, et ce n'est pas sans un sentiment d'orgueil mêlé d'amers regrets que nous retrouvons dans le récit du voyageur anglais ces nombreuses réminiscences de notre conquête! — De portage en portage, et après avoir longé plusieurs cataractes dont l'une surpasserait en beauté la fameuse chute du Niagara, M. Kane arriva, vers le milieu de juin, au fort Alexandre, où il ne fit qu'une courte halte avant de gagner, au sud du lac Winnipeg, le fort Garry et les établissemens de la Rivière-Rouge.

Ces établissemens occupent en longueur un espace de cinquante

milles environ; en largeur, les limites en sont fixées au point où, par un jour clair et en se plaçant sur les bords de la rivière, on cesse de distinguer un cheval d'un homme. Ce singulier mode de mesurage, qui donnerait un grand avantage aux vues longues, a été stipulé dans l'acte de concession passé entre les Indiens et les premiers colons. Dès 1811, on essaya sans succès d'installer dans cet emplacement un centre de population blanche. Quelques années après, l'œuvre fut reprise par la compagnie d'Hudson, qui y envoya plusieurs familles recrutées en Écosse et dans les îles Orkney. Les descendans de ces colons forment aujourd'hui une population de trois mille âmes, adonnée à l'agriculture. A côté d'eux vivent six mille métis, race intelligente et dure à la fatigue, mais plus disposée à vivre à l'indienne qu'à imiter les blancs, et sacrifiant très volontiers les travaux de l'agriculture aux périlleuses aventures de la chasse. Ces métis, suivant M. Kane, ont quelques traits du caractère français : ils parlent le patois du Bas-Canada, et ne se mêlent ni avec les Anglais, ni avec les peaux-rouges. Leur grande affaire est la chasse au buffle, qui a lieu à deux époques de l'année, en juin et en octobre, et pour laquelle toute la tribu se donne rendez-vous. On part en plusieurs détachemens pour se retrouver aux points où les troupeaux de buffles ont été signalés. Chaque détachement est suivi d'un grand nombre de chariots destinés à transporter les produits de la chasse, sous la conduite des femmes et des enfans, qui, chargés de dépecer les animaux et de couper les quartiers de viande à sécher, ont un rôle important à remplir dans l'expédition. Quand tous les préparatifs sont terminés, les métis se mettent en route et s'avancent vers l'intérieur, non sans prendre de grandes précautions aux approches du territoire occupé par la puissante tribu des Sioux. Des vedettes éclairent la marche de chaque convoi, soit pour annoncer la présence de l'ennemi, soit pour reconnaître les troupeaux de buffles. Les rencontres entre les métis et les Sioux sont assez fréquentes, et amènent des combats où les premiers ont le plus souvent l'avantage. Les métis ne scalpent point les morts, comme le font la plupart des peuplades indiennes; mais une tribu voisine, celle des Saulteaux, qui est toujours en guerre avec les Sioux, et qui accompagne les chasses, ne manque point de scalper la tête des ennemis tombés sous le fusil des métis, cérémonie qui s'accomplit au bruit des chants de guerre et des danses sauvages. Complétons cette esquisse des établissemens de la Rivière-Rouge en plaçant auprès du fort Garry le temple protestant et, sur le bord opposé, le clocher de l'église catholique; encore un souvenir de la domination française, soigneusement conservé par les missionnaires, que nous retrouverons presque à toutes les étapes, multipliant sur

un terrain bien ingrat les efforts de leur propagande et disputant aux prédications protestantes quelques âmes indiennes.

M. Kane arriva au fort Garry juste au moment où les métis venaient de partir pour leurs grandes chasses de juin. Il les rejoignit à deux jours de marche, et fut admis très aisément à prendre place dans les rangs de la caravane. Quelle bonne fortune pour son album! Campemens dans la plaine couverte de huttes en peaux de buffles, défilé des chariots s'allongeant à perte de vue sur les bords d'un lac, mouvement perpétuel et irrégulier des cavalcades, bandes de chiens-loups suivant le convoi, en volontaires, pour avoir leur part de butin, subites apparitions de peaux-rouges au sommet d'une colline ou sur la lisière d'un bois, tous ces incidens formaient autant de tableaux qui, pour la première fois peut-être, s'offraient aux crayons d'un artiste européen. Le pays n'avait rien de beau ni de pittoresque; avec un ciel gris et terne et sur un sol plat, souvent marécageux, tout l'intérêt demeurait aux personnages qui vivaient d'une vie si active dans ce triste cadre. — Pendant quelques jours, on n'aperçut que des buffles isolés ou en bandes peu nombreuses; mais un soir la vedette qui précédait la caravane vint annoncer qu'elle avait reconnu à deux milles en avant un immense troupeau couché dans une grande plaine où l'attaque serait très facile. Dès l'aube, tous les cavaliers se dirigèrent vers l'endroit indiqué. Voici comment M. Kane décrit cette grande scène cynégétique :

« Les anciens de la tribu engagèrent les plus jeunes à bien se garder de tirer les uns sur les autres, recommandation fort nécessaire, car les accidens sont très fréquens. Puis chaque chasseur remplit sa bouche de balles pour les glisser successivement dans le canon de son fusil, sans bourrer; on peut ainsi charger plus vite et pendant que le cheval est lancé à fond de train. Il est vrai que le canon risque d'éclater, et que, par ce procédé, le fusil porte moins loin; mais ce sont là des détails tout à fait indifférens. Le péril ne compte pas, et l'on ne tire guère qu'à bout portant. — Quand tous les préparatifs furent terminés, nous nous mîmes en route dans la direction du troupeau. A une distance d'environ 200 mètres, celui-ci nous vit venir et s'enfuit à toute vitesse. Nous fîmes alors une charge au grand galop, et en vingt minutes nous étions au milieu des buffles. Il y avait là quatre ou cinq mille de ces animaux, tous mâles, pas une femelle dans le nombre. — Ce fut alors une scène vraiment indescriptible, les buffles se dispersant en désordre par la plaine qui, sous le poids de leurs lourdes masses, résonnait comme le tonnerre, et les chasseurs intrépides galopant au milieu d'eux, déchargeant à droite et à gauche leurs fusils à quelques pas seulement de leurs victimes. Dès qu'un buffle tombait, le chasseur le marquait au moyen d'un objet quelconque qu'il détachait de son costume, et il passait immédiatement à un autre. Il s'élève rarement des discussions au sujet de ces

marques; en cas de doute, le buffle est divisé par portions égales entre les chasseurs intéressés.

« La chasse ne dura qu'une heure environ, sur un espace de cinq ou six milles carrés, qui se trouva jonché de cinq cents buffles morts ou mourans. Mon cheval, qui avait fourni une longue course, fut tout d'un coup face à face avec un énorme buffle; il fit un écart, plongea les jambes dans un fossé, tomba et me jeta à terre avec une telle violence, que je fus complétement étourdi. On releva cependant mon cheval, et je fus de nouveau en selle; mais je devais me féliciter de mon heureuse chance, car à quelques pas de moi gisait un autre chasseur qui avait été démonté de la même façon, et que l'on ramena au camp à moitié mort. — Après cet incident, je rejoignis la chasse, et cette fois j'eus la satisfaction d'abattre un buffle de mon premier coup de feu. Excité par le succès, je repartis au galop, et déchargeai mon fusil sur un autre buffle d'une taille plus qu'ordinaire. L'animal ne tomba pas; il s'arrêta, me regarda en face avec des yeux féroces et en labourant la terre de ses pieds. Cependant le sang coulait à longs flots de son mufle, et je pensai qu'il ne tarderait pas à s'abattre. Sa pose était en vérité si belle, que je ne pus résister à la tentation de prendre mes crayons. Je descendis donc de cheval; mais à peine avais-je commencé mon esquisse que le buffle se rua vers moi. J'eus tout juste le temps de remonter sur ma bête et de m'esquiver au galop, laissant là fusil, album et le reste. L'animal se précipita furieux à la place que je venais de quitter, foula aux pieds mon petit bazar, et opéra ensuite sa retraite vers le gros du troupeau. Je repris immédiatement mes armes, je le poursuivis et lui lâchai un second coup de fusil; cette fois il demeura immobile sur ses jambes assez longtemps pour qu'il me fût possible de le dessiner sur mon album. Cela fait, je retournai au camp avec les langues des buffles que j'avais tués; ce sont là, suivant l'usage, les trophées du chasseur. »

Les Indiens emploient encore d'autres procédés pour prendre les buffles. Ils disposent un enclos avec des palissades en bois, présentant sur un des côtés une ouverture de 3 à 4 mètres de large. Lorsqu'un troupeau est signalé dans le voisinage, un Indien, monté sur un cheval très rapide, se porte sous le vent et allume les herbes, dont la fumée éloigne les buffles. Le cavalier se place alors sur le flanc du troupeau et galope à toute vitesse. Il arrive toujours que, par une sorte d'instinct irrésistible, les buffles cherchent à dépasser le cheval. La course s'engage ainsi, et, pour peu que l'Indien soit habitué à cet exercice, il réussit aisément à entraîner la bande dans la direction de l'enclos. Les buffles, se précipitant par l'ouverture qui est ménagée dans la palissade, s'entassent pêle-mêle dans l'étroit espace, où les Indiens les tuent à coups de flèche. Ce n'est pas une chasse, mais un massacre. Cette hécatombe est précédée de prières par lesquelles les peaux-rouges invoquent la protection du Grand-Esprit, et accompagnée de cérémonies et de chants pieux exécutés par quelque sorcier. M. Kane a vu plusieurs de ces enclos où les

cadavres et les ossemens de buffles étaient accumulés au point de former de véritables pyramides. On tue ainsi chaque année plusieurs milliers de ces animaux, et le plus souvent en pure perte, pour le seul plaisir de la destruction, car, avec leur imprévoyance habituelle, les Indiens laissent pourrir ou abandonnent aux loups les produits de leur chasse : ils ne prennent que les provisions qui leur sont nécessaires pour le moment, de telle sorte qu'à l'automne, quand le buffle émigre vers le sud, ils se trouvent au dépourvu. Si les agens de la compagnie d'Hudson n'avaient pas soin de préparer en grandes quantités des viandes de conserve qu'ils partagent entre les tribus, celles-ci en seraient réduites, dans certains hivers, à mourir de faim.

Après les fatigues et les émotions de sa campagne de chasse avec les métis, M. Kane revint au fort Garry. Par sa situation centrale, ce point est très important pour la compagnie d'Hudson. Il s'y fait un commerce considérable, et la surveillance s'étend sur plusieurs tribus d'humeur assez difficile; mais le fort est bien construit, entouré d'une muraille de pierre et protégé par des bastions à l'abri desquels la petite colonie européenne n'a rien à redouter d'une attaque indienne. Il n'en est pas de même de tous les forts dont nous avons déjà parlé, ni de ceux où M. Kane doit encore faire halte dans la suite de son voyage. Parfois les baraques où vivent les employés de la compagnie et les missionnaires ne sont défendues que par une faible palissade, et la position de cette poignée d'Européens campés au milieu des tribus pourrait, dans certains cas, devenir assez critique : non que les Indiens soient naturellement mal disposés à l'égard des blancs, ils ont au contraire tout à gagner au voisinage de ces forts, où ils échangent les peaux et les fourrures contre du numéraire et des marchandises ; mais la superstition, l'ignorance, les instincts sauvages sont toujours et partout redoutables. La *vendetta* existe chez les peaux-rouges : le meurtre ne saurait être vengé que par le meurtre. Si donc un Indien était tué par un blanc, ses parens et ses alliés croiraient n'accomplir qu'un devoir sacré en tuant le premier Européen qu'ils pourraient atteindre, fût-il complétement étranger à l'acte qui provoque leurs représailles. C'est une épée de Damoclès toujours suspendue sur la tête du colon ou du voyageur européen, et il est prudent, quand on aperçoit une bande de peaux-rouges, même appartenant à une tribu amie, de se bien tenir sur ses gardes. La *vendetta* n'oublie ni ne pardonne. C'est de là que naissent la plupart des guerres entre les tribus, guerres interminables, qui auraient déjà consommé la destruction de la race indigène, si les combats des peaux-rouges ressemblaient aux nôtres; mais les Indiens ne se rencontrent jamais en bataille

rangée : ils se poursuivent comme à la chasse, et ne s'attaquent que par surprises. Une ou deux têtes scalpées et quelques chevaux pris à l'ennemi représentent une grande victoire qui exalte la gloire de la tribu. Ces escarmouches ne sont donc pas très sanglantes; elles n'influent pas sensiblement sur le chiffre de la population, et en définitive elles sont beaucoup moins meurtrières que les épidémies, telles que la petite vérole, les fièvres, etc., qui enlèvent souvent des campemens entiers.

En quittant le fort Garry, M. Kane continua sa route vers l'ouest, dans la direction des Montagnes-Rocheuses. Il accomplit le trajet tour à tour en canot et à cheval, suivant les rivières, traversant les lacs que la Providence a creusés à profusion dans cette contrée de l'Amérique, ou franchissant de grandes plaines, qui ne sont labourées que par les lourdes empreintes des troupeaux de buffles. On se trouvait au commencement de l'été, et la température était assez agréable, quoique très fraîche encore la nuit. Cette partie de territoire est habitée par deux puissantes tribus, les *Crees* et les *Black-Feet* (Pieds-Noirs), qui de temps presque immémorial se sont déclaré la guerre. Les voyageurs ne furent nullement inquiétés. M. Kane reçut même dans les campemens où il s'arrêta un excellent accueil. Il dessinait des vues, faisait des portraits, et conversait avec les sorciers, qui le reconnaissaient volontiers pour un confrère. Les sorciers des peaux-rouges ressemblent de tous points à ceux des autres pays. Ils se prétendent armés de pouvoirs surnaturels, commandent aux élémens et aux événemens, parlent une langue incompréhensible, exploitent les talismans, etc. L'un d'eux proposa gravement à M. Kane, au moment où celui-ci s'embarquait dans son canot, trois jours de bon vent pour une livre de tabac. Un autre consentit, non sans difficulté, à lui ouvrir son sac à talismans. Ce sac de peau, assez orné à l'extérieur, contenait des os, des coquillages, de la terre rouge, des minéraux.

Quant aux portraits, ils donnaient lieu parfois à de singuliers incidens : ici c'était un grand gaillard qui voulait absolument poser tout nu, parce que, disait-il, c'était ainsi que le Grand-Esprit l'avait fait; là une mère ne consentait à laisser prendre le portrait de sa fille qu'après avoir reçu l'assurance que ce portrait serait une garantie de longue vie; une autre fois une Indienne refusait de se livrer au crayon de l'artiste parce qu'elle était en deuil et ne pouvait être représentée avec ses plus beaux vêtemens : coquetterie de peau-rouge! Ailleurs c'était un chef de la tribu des Crees, couvert de blessures reçues à la guerre; mécontent de son portrait parce que toutes ses balafres n'y étaient pas, il voulait des retouches. A chaque campement, M. Kane ouvrait ainsi son album, et il y retra-

çait, en paysages et en portraits, les plus curieuses scènes de son voyage. Lorsque le temps était favorable, on se mettait en chasse. Quel admirable pays pour un chasseur et quels beaux coups de fusil dans ces solitudes où abondent le buffle, le loup, le daim, l'antilope, l'ours, et, quand on traverse les marais, le canard sauvage! Il ne fait pas toujours bon de rencontrer les ours; l'ours gris surtout est très redoutable, et les plus intrépides parmi les peaux-rouges ne l'affrontent pas volontiers. Les antilopes errent en troupes nombreuses à travers les prairies, mais il faut les atteindre; dès qu'elles aperçoivent ou sentent le chasseur, elles sont déjà loin. Tuer une antilope est une rare bonne fortune. Les loups et les daims sont beaucoup plus accessibles; quant aux canards, on les abat par douzaines lorsqu'ils s'envolent lourdement et en troupes serrées à la surface des marais et des lacs.

En lisant les prouesses accomplies par la carabine de M. Kane, plus d'un *sportman* serait tenté de partir en chasse chez les Crees et les Iroquois; il y trouverait la véritable terre promise! Mais, avant tout, qu'il ait bonne santé, vigoureux jarret et estomac complaisant, car il faut, à l'exemple des Indiens, vivre des produits de la chasse, et parfois, à la chasse comme à la guerre, la proie échappe aux plus habiles. Dans plus d'une occasion, M. Kane et ses compagnons de route quittèrent une étape sans emporter de provisions, et ils durent ne compter que sur leurs fusils pour le repas de chaque jour. On ne s'embarrasse pas de bagages quand on voyage à cheval ou même en canot, avec la perspective d'être obligé de porter souvent le canot sur ses épaules. Tel jour c'étaient des buffles et des daims à nourrir une armée; mais le lendemain aux festins homériques succédait la triste diète, le gibier ne se montrant pas. Pas de fermes, pas de châteaux dans les environs! La forêt vierge, la savane pliant sous la tourmente et le marais boueux, n'offraient aux voyageurs affamés que de maigres ressources. A défaut de gibier, on cherchait à l'horizon la fumée de quelque campement indien où l'on pût trouver des langues de buffle ou des viandes de conserve préparées à la mode des sauvages. Le plus sûr encore était de gagner au plus tôt une station de la compagnie d'Hudson, où l'on obtenait au moins bon souper et bon gîte. Ce fut ainsi qu'après de nombreuses alternatives d'abondance et de misère, M. Kane, tout en dessinant et en chassant, arriva à Edmonton, puis à Jasper, au pied des Montagnes-Rocheuses. Le mois de novembre était commencé, l'été avait fui, faisant place à un automne de glace et de neige dont nos hivers les plus rudes donneraient à peine une idée.

La saison était si avancée, que les guides n'envisageaient point sans effroi les difficultés du passage à travers les montagnes. La

neige couvrait déjà le sol sur une profondeur de plusieurs pieds; on ne pouvait songer à se munir d'une quantité suffisante de vivres pour le cas où les voyageurs, arrêtés par quelque obstacle insurmontable, seraient obligés d'hiverner en route, et il n'y avait pas à espérer que l'on trouverait du gibier. Cependant le départ fut décidé, et M. Kane, en compagnie d'une famille qui se rendait aux établissemens de Vancouver et de seize Indiens, hasarda l'ascension. Chaque voyageur fut pourvu de chaussures particulières, tressées en forme de raquette, très gênantes aux pieds qui n'y sont pas habitués, mais nécessaires pour empêcher que l'on n'enfonce trop avant dans la neige. On marchait une partie du jour; quand on faisait halte, les Indiens allaient couper dans la forêt voisine plusieurs troncs de jeunes arbres qu'ils posaient sur la surface de la neige, et qui formaient un plancher et comme un radeau sur cette mer glacée. Au milieu de cette installation, ils allumaient un grand feu de bois mort, et chacun s'étendait, la tête encapuchonnée, le corps couvert de fourrures et les pieds tournés vers le foyer. La masse de neige qui se trouvait immédiatement au-dessous du feu ne tardait pas à fondre par l'effet de la chaleur, et se creusait peu à peu de manière à laisser un grand trou dans lequel tombaient le charbon et les cendres; mais les parois de cette espèce de tube neigeux, qui avait quelquefois cinq ou six mètres de profondeur, en descendant jusqu'au sol, demeuraient solides, et pouvaient supporter le plancher d'arbres pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que celui-ci fût à son tour consumé. Il n'est pas besoin de dire que ce campement est des moins comfortables, et que, tout occupé de ne point mourir de froid, le voyageur ne se sent plus disposé au moindre enthousiasme en présence des magnifiques effets de neige qui décorent l'horizon.

Après huit jours d'ascension pénible, on atteignit le point culminant du passage, sur les bords d'un petit lac qui n'a pas plus d'un kilomètre de circonférence, et qui pourtant fournit les premières eaux de deux puissantes rivières, dont l'une, la Columbia, se jette dans l'Océan-Pacifique, et l'autre, l'Athabasca, se dirige vers la mer arctique. A ce point commença la descente sur le versant occidental des Rocheuses. Les voyageurs suivirent les gorges abruptes au fond desquelles la Columbia a creusé son lit. Obligés à chaque instant de traverser la rivière au milieu des glaçons, épuisés de faim et de fatigue, tombant de sommeil et ne pouvant s'endormir sous peine de ne plus rouvrir les yeux, ils arrivèrent enfin à la station où le fleuve devient navigable. Là ils prirent des embarcations, et en quinze jours ils franchirent les douze cents milles qui les séparaient du fort Vancouver, situé près de l'embouchure. Comme tous les fleuves de

cette région de l'Amérique, la Columbia présente dans son cours des cataractes et de nombreux rapides qui rendent la navigation très périlleuse; mais les Indiens sont très habiles à manier leurs canots, et quand on vient d'escalader une passe des Montagnes-Rocheuses à pied, dans la neige et sur la glace, la plus mauvaise barque paraît en vérité un lit de roses.

II.

Le fort Vancouver est l'établissement le plus considérable de la compagnie d'Hudson. Il s'y fait un grand commerce de peaux et de fourrures, et le voisinage de la mer facilite les relations directes avec les îles de l'Océan-Pacifique et avec les possessions russes. C'est de là que partent le plus grand nombre de voyageurs chargés de parcourir les tribus pour entretenir le trafic des peaux, et c'est là aussi que l'on peut voir représentés, au milieu d'une population très mêlée, le plus grand nombre de types indiens. Les Iroquois et les Crees, venus de l'intérieur du continent, s'y rencontrent avec les Chinooks, les Klickataats, et autres tribus dont on me permettra de ne pas épeler les noms, au risque de sacrifier un agrément de couleur locale. Le village s'étend à proximité du fort, sur une rive de la Columbia. Le pays environnant est fertile, bien boisé, entrecoupé de beaux pâturages où le bétail abonde. Le climat est assez doux. Pendant les cinq mois d'automne et d'hiver, il pleut presque continuellement, et la neige est rare; le reste de l'année, la température est sèche et agréable. Vancouver a été parfaitement choisi comme centre de colonisation.

M. Kane établit son quartier d'hiver dans cette station, d'où il lui était facile de faire des excursions dans l'île Vancouver et sur les territoires occupés par la grande tribu des *Flat-Heads* (Têtes-Plates), à laquelle appartiennent les Chinooks, etc. Il eut donc le loisir d'étudier avec plus de soin les mœurs et les coutumes des peaux-rouges dans le nord-ouest de l'Amérique, et de recueillir de nombreuses observations qui donnent beaucoup d'intérêt à cette partie de son récit. Les Indiens Têtes-Plates sont ainsi nommés à cause de la conformation artificielle de leur tête, qui est allongée et aplatie à partir des yeux au moyen de procédés assez analogues à ceux dont les Chinois font usage pour arrêter la croissance des pieds chez les filles. Dès la naissance, la tête des enfans est fortement serrée de manière à recevoir la forme voulue, et ce régime est appliqué pendant plusieurs mois. Au bout de ce temps, la tête a complétement perdu son apparence naturelle et présente l'aspect

d'un coin; le front est tout aplati, et le sommet du crâne allongé en pain de sucre. D'où vient cette coutume? Nul ne le sait; elle est fort ancienne, s'est transmise par la tradition, et se perpétuera aussi longtemps que la tribu. Le résultat, du reste, est fort laid, à en juger par les portraits qui accompagnent la description faite par M. Kane. Les enfans ne paraissent point souffrir de la pression que l'on inflige à leur petite tête; ils s'y habituent tellement qu'ils poussent des cris lorsqu'on enlève les bandages et les ligatures; il est probable que la sensibilité éteinte par la pression se réveille dès que la tête devient libre. Enfin l'aplatissement de la tête n'exerce point de fâcheuse influence sur la santé non plus que sur l'intelligence; la mortalité parmi ces tribus n'est pas plus forte qu'ailleurs, et les Chinooks passent pour être aussi intelligens que les Indiens à tête ronde : ils professent, à l'égard de ces derniers, un profond mépris et prennent parmi eux leurs esclaves, ils ont même peu de considération pour les blancs; dans leur pensée, la tête plate est le signe de l'indépendance.

L'esclavage existe, chez les Chinooks, sur une grande échelle. Il s'alimente soit par la guerre, soit par voie d'achat. La plupart des esclaves viennent d'une tribu qui habite au sud de la Columbia; ils sont traités très durement, vivent dans la condition la plus abjecte et ne se relèvent jamais de leur dégradation. Le préjugé est porté si loin, que l'enfant d'un Chinook et d'une femme esclave ne peut avoir la tête aplatie, ce privilége étant strictement réservé aux enfans de pure race libre. La polygamie se rencontre également parmi ces tribus, où la femme est plutôt considérée comme une esclave que comme une compagne. M. Kane visita un jour, dans le pays des Black-Feet, un chef de tribu qui lui déclara le plus honnêtement du monde qu'il avait tué sa mère : la pauvre femme était si vieille, si fatiguée, qu'elle ne pouvait réellement plus supporter la vie! — Je lui ai tiré, disait l'Indien, un coup de fusil au cœur. Elle n'a pas souffert : j'ai bien pleuré un peu dans le moment, mais après les funérailles, quand tout a été fini, le chagrin s'en est allé. — Voilà les sentimens de famille chez les peaux-rouges, du moins en ce qui concerne les femmes; pour les enfans, la nature reprend ses droits, et la tendresse paternelle est poussée à l'extrême. Le fils, c'est l'espoir de la famille; ce sera peut-être la gloire de la tribu. Il ne faut pas s'étonner outre mesure de la condition des femmes au milieu de ces sauvages. Quand on en est réduit à vivre péniblement de la chasse ou de la pêche, à faire chaque jour de longues marches, à affronter incessamment tous les périls et toutes les colères de la nature, la femme n'apparaît plus que comme un être débile, embarrassant par sa faiblesse, bonne seulement à donner des enfans

et à servir le maître. Les Indiens, absolument privés du bien-être, c'est-à-dire de l'élément premier de la civilisation, condamnés à lutter sans relâche pour les besoins de la vie matérielle, n'apprécient la mère et l'épouse qu'au point de vue de l'utilité pratique : quand l'une est trop vieille et quand l'autre n'est plus jeune, quel peut être leur rôle dans la tribu? La mère n'a plus qu'à mourir au plus vite, et l'épouse descend au rang de servante. Ce n'est point la logique du sentiment, mais c'est la logique des sauvages; or chez les peaux-rouges nous sommes en pleine sauvagerie.

Les Chinooks ont un costume d'hiver et un costume d'été. L'hiver, hommes et femmes se couvrent de peaux et de plumes, dont ils augmentent l'épaisseur et le nombre quand la saison est très rigoureuse. L'été, le vêtement des hommes est d'une simplicité qui dispense de toute description; les femmes n'ont qu'une ceinture en écorce de cèdre, avec des filamens qui descendent jusqu'aux genoux. Les Chinooks portent généralement les cheveux longs, et ils ne se peignent la figure que dans les occasions solennelles, pour une fête ou pour une cérémonie de deuil. Ils sont, au demeurant, d'une saleté repoussante; ce qu'ils mangent ne saurait se dire, ni même s'imaginer. Pourtant, si leur pays est peu giboyeux, ils possèdent en abondance le poisson et deux légumes, le cama et le wappatou, qui ont de grands rapports avec la pomme de terre. Ils n'ont pour armes que l'arc et les flèches, dont ils se servent avec une grande dextérité; leurs canots, construits en bois de cèdre, sont à la fois très solides, très légers, et peuvent affronter les fortes mers qui viennent briser à l'embouchure de la Columbia ou sur les côtes de Vancouver, leurs parages habituels de pêche.

Il ne semble pas qu'il existe chez les Chinooks, pas plus que chez aucune tribu des peaux-rouges, le moindre sentiment religieux. Ils rapportent tout au Grand-Esprit; mais ce Grand-Esprit n'est qu'un être vague, qui n'est l'objet d'aucun culte extérieur. Si plusieurs légendes permettent de supposer qu'ils croient à une autre vie, ils ne prévoient dans cette autre vie ni peine ni récompense. La mort seule produit sur eux une impression profonde qui se manifeste par la solennité des cérémonies funèbres et par diverses pratiques superstitieuses, dont les détails varient suivant les tribus, mais qui toutes procèdent du même sentiment de respect. Quand ils se trouvent en présence d'un cadavre, ils ont soin de détourner la tête, ou bien ils se mettent la main sur les yeux et n'osent regarder qu'à travers leurs doigts. Les corps sont enveloppés dans des morceaux d'étoffes et portés au cimetière dans des canots que l'on suspend aux arbres ou aux rochers, hors de la portée des bêtes fauves. On place dans ces canots toute sorte d'objets, des vêtemens, des

plats, des pots, etc., que l'on suppose pouvoir être utiles au défunt dans l'autre monde; ces offrandes sont à dessein déchirées ou brisées en mille morceaux, parce que le Grand-Esprit doit les remettre à neuf. Souvent au canot qui contient les dépouilles d'un guerrier sont accrochés ses armes et son costume de guerre ou de chasse. Les cimetières sont sacrés. Malheur à qui oserait prendre l'un des objets que la superstition indienne y a déposés! Ce serait un cas de mort.

Dans certaines tribus, on porte sur le dos, dans un sac, les ossemens d'un parent ou d'un ami décédé; mais gardez-vous de demander le nom de celui dont l'Indien promène ainsi les dépouilles. Parler d'un mort est signe de malheur! Un jour, M. Kane demanda des nouvelles d'un enfant dont il avait fait le portrait lors d'une précédente visite. On ne lui répondit pas; l'enfant était mort. M. Kane n'eut que le temps de courir à son embarcation et de s'éloigner à force de rames; la famille, croyant que le portrait avait causé la mort de l'enfant, lui aurait fait sans nul doute un très mauvais parti. Du reste, les chefs de tribu ne se figurent pas qu'ils puissent, eux ou leurs fils, mourir de mort naturelle. Suivant leurs idées, ce malheur doit être attribué à une influence maligne, à une sorte de *jettatura*, qui appelle nécessairement vengeance. Par conséquent, lorsqu'un personnage important perd un fils, il faut qu'il trouve l'auteur du mauvais sort, et qu'il le tue. Sa pensée s'arrête sur celui-ci ou sur celui-là, quelquefois sur un proche parent ou sur un ami intime. C'est fâcheux, mais il n'y a pas à raisonner en pareil cas. Un chef chinook voulut ainsi, devant M. Kane, tuer l'une de ses femmes, la mère même du fils qui venait de mourir. Il aimait cependant beaucoup cette femme, mais en la sacrifiant il croyait précisément honorer davantage le défunt. « Et puis, ajoutait-il, elle adorait son fils, elle avait de lui les plus grands soins, il faut qu'elle le suive, je ne veux pas qu'ils soient séparés. » On eut toutes les peines du monde à la faire échapper. Le lendemain, le cadavre d'une femme assassinée fut trouvé aux environs, et l'on ne douta pas que le meurtre n'eût été ordonné par le chef, à défaut de la victime primitivement désignée. Cela se passait au fort Vancouver, en vue d'un établissement européen, à côté des missions catholiques et protestantes qui ont entrepris la conversion de ces infidèles! M. Kane cite un second exemple, dans lequel ce fut un Européen, M. Blake, qui tomba sous le fusil de l'un de ces pieux assassins. Un chef étant mort, sa veuve décida qu'il lui fallait le sacrifice d'un blanc, et elle ordonna à son fils de faire le coup.

Voici une autre coutume qui paraîtra surtout curieuse à cause de l'analogie qu'elle présente avec les *sutties*, si longtemps en vi-

gueur dans les Indes-Orientales. Elle se pratique parmi les tribus qui habitent la Nouvelle-Calédonie, à l'est de l'île Vancouver. Lorsqu'un Indien meurt, on place son corps sur un bouclier de bois résineux, et la femme du défunt est elle-même étendue sur le cadavre. On met le feu, et la malheureuse femme reste là jusqu'à ce qu'elle soit presque suffoquée. On la fait alors descendre, et une fois à terre, elle doit se tenir auprès du bûcher et rétablir dans la position normale les membres du cadavre constamment soulevés et tordus par l'action du feu. C'est une effroyable opération qu'elle est obligée, bon gré, mal gré, d'accomplir. Pendant ce temps les assistans chantent et battent du tambour pour couvrir ses cris de douleur. Enfin le corps est presque entièrement consumé, et le bûcher s'éteint. La veuve recueille avec soin les cendres de son mari, les dépose dans un sac qu'elle doit porter trois ans sur le dos, et devient esclave d'un parent du défunt. Durant ces trois ans, il ne lui est permis ni de se laver ni de se peigner. Le délai expiré, on convoque la tribu; on débarrasse la veuve de son sac de cendres, on verse sur son corps des flots d'huile de poisson avec des flocons de duvet de cygne qui s'attachent à la peau, on la fait danser dans ce bel équipage, et enfin elle est libre : elle se lave et peut se remarier, permission dont elle ne doit pas être très désireuse de faire usage. N'est-il pas singulier de retrouver ainsi chez ces sauvages du nord de l'Amérique la représentation presque identique des *sutties* de l'Inde? La veuve du Malabar n'a rien à envier à la veuve de la Nouvelle-Calédonie. Le supplice est tel que souvent les veuves remariées, lorsqu'elles ont le malheur de perdre leur second mari, préfèrent se suicider plutôt que d'affronter un nouveau martyre. Quant à l'origine de cette coutume, on ne l'indique pas d'une façon précise; mais il est probable que l'égoïsme y a plus de part que la cruauté. Le mari calédonien, de même que le mari hindou, a cherché le moyen d'intéresser sa femme à la conservation de ses jours et de se défendre contre les vengeances de la jalousie.

A côté de ces tristes scènes, M. Kane a trouvé chez les Indiens des cérémonies plus touchantes. Laissons là les Chinooks, et arrêtons-nous un instant au milieu de la tribu des Walla-Wallas, où le voyageur a recueilli la légende suivante, qui révèle plus clairement que nous ne l'avons vu jusqu'ici la croyance des peaux-rouges à une autre vie. C'est une page de littérature indienne dont M. Kane a respecté dans sa traduction fidèle l'expression et la couleur.

« Il y a quelques années, lorsque les Walla-Wallas se livraient activement à la chasse aux buffles et que ces animaux fréquentaient, en troupes nombreuses, le versant occidental des montagnes où on ne les voit plus aujour-

d'hui qu'à de rares intervalles, la tribu était gouvernée par un chef adoré de son peuple et redouté de toutes les tribus environnantes, à cause de sa grande sagesse et de son courage. Ce chef eut plusieurs fils, qui tous, dès l'enfance, promettaient de marcher sur les traces de leur père ; mais à mesure qu'ils arrivaient à l'adolescence et quand ils allaient se distinguer parmi les guerriers et les chefs de la tribu, la mort les prenait et les conduisait prématurément au tombeau. Le malheureux père ne pouvait se consoler qu'en reportant son affection et ses espérances sur les enfans qui restaient encore auprès de lui. Enfin ses cheveux blanchirent par le chagrin et par la vieillesse ; il n'avait plus qu'un fils, un seul, le plus jeune, qui était à la fois le plus vigoureux, le plus brave, le meilleur! Du moins, pour le cœur du vieux guerrier, il était ainsi ; en lui semblaient revivre les vertus de ses frères qui n'étaient plus !

« Le vieillard consacra tout son temps à l'éducation de cet enfant chéri ; il lui enseigna à chasser le buffle et le daim, à prendre le loup et l'ours, à bander l'arc et à manier la lance. Il l'avait mis, malgré sa jeunesse, à la tête des guerriers de sa tribu ; il lui avait donné l'occasion de surprendre l'ennemi et de rapporter les sanglans trophées de la victoire ; déjà les exploits du jeune vainqueur étaient célébrés dans les chants de guerre, et sa renommée s'était répandue au loin.

« Mais le Grand-Esprit enleva cet enfant comme il avait pris les autres. Le père désolé s'enferma dans sa demeure solitaire ; on ne le voyait plus, personne ne lui parlait, on ne l'entendait ni pleurer ni gémir. Vint le jour où le corps du défunt devait être porté au champ du repos, dans une grande tombe que le chef avait ordonné de préparer. Quand la procession funèbre fut formée, le chef sortit de sa case et se plaça en tête ; mais, à la surprise de tous, au lieu d'être vêtu d'habits de deuil, il se montra en grand costume de guerre, complétement armé, comme s'il allait faire quelque expédition lointaine, tatoué des couleurs les plus brillantes et tout chargé des trophées qu'il avait conquis pendant sa longue et glorieuse carrière.

« D'un pas ferme et résolu, il s'avança jusqu'au bord de la tombe creusée pour son fils, et quand le corps de cet enfant bien-aimé y eut été déposé avec les trésors qui, suivant les idées indiennes, doivent être utiles dans l'autre monde, il s'exprima en ces termes : « Depuis ma jeunesse, je n'ai eu en vue que la gloire et le bien-être de ma tribu, et je ne me suis jamais épargné, soit au combat, soit à la chasse. Je vous ai conduits de victoire en victoire, de telle sorte qu'au lieu d'être entourés de tribus hostiles, vous êtes aujourd'hui respectés et redoutés de tous vos voisins ; on recherche votre alliance, on craint votre colère, partout où se présentent les chasseurs de la tribu. J'ai été votre père, vous avez été mes enfans, durant plus de lunes que je n'en pourrais compter, jusqu'à ce que mes cheveux soient devenus aussi blancs que la neige glacée sur les montagnes. Vous ne m'avez jamais refusé votre obéissance, vous ne me la refuserez pas aujourd'hui. Lorsqu'il a plu au Grand-Esprit d'appeler mes enfans, l'un après l'autre, dans l'enceinte sacrée de ses chasses éternelles, je les ai vu avec résignation porter au tombeau de leurs ancêtres, et je n'ai point murmuré contre sa volonté tant qu'il m'est resté un fils. Sur ce fils, je concentrais tous mes

soins : glorieux de sa gloire, vivant de sa vie, j'espérais qu'au jour où j'irais joindre ses frères, je le laisserais après moi pour perpétuer mon nom et mon autorité au milieu de vous ; mais le Grand-Esprit l'a également appelé à lui. Il était le dernier soutien, l'espoir de ma vieillesse. Lui que j'aimais tant à cause de son mâle courage, de sa force, de son adresse, de ses exploits à la guerre, hélas ! le voici dans la terre froide, et moi je reste seul, comme le tronc dépouillé d'un arbre dont les branches ont été brisées par la foudre ! Je l'ai guidé depuis ses premiers pas d'enfant jusqu'aux jours où il marchait, si brave, dans toute la force de l'adolescence. C'est moi qui ai mis dans ses mains l'arc et le tomahawk, qui lui ai appris à s'en servir ; bien souvent vous avez admiré son adresse à les manier. Et maintenant puis-je l'abandonner ? le laisserai-je entreprendre, seul et sans aide, le long et rude voyage vers les domaines du Grand-Esprit ? Non, son âme m'invite à le suivre, et je lui obéirai. Le même tombeau nous contiendra tous deux ; nous serons tous deux recouverts de la même terre, et puisque dans ce monde son père était toujours là pour l'assister dans les fatigues et les périls, il le retrouvera encore près de lui dans le pays aux chasses éternelles où l'appelle le Grand-Esprit. Vous, guerriers de ma tribu, écoutez mon dernier commandement, et obéissez. Je vous fais mes adieux ; je vais m'étendre dans ce tombeau à côté de mon fils, et aussitôt vous jetterez la terre sur nos deux corps. Telle est ma volonté. J'ai dit. » Le vieillard descendit alors dans le tombeau et serra dans ses bras le cadavre de son fils. Vainement la tribu essaya-t-elle d'ébranler sa résolution. Il fallut obéir, et le vivant fut enseveli avec le mort. Un morceau de bois, surmonté d'un vieux lambeau d'étoffe rouge, fut le seul monument qui indiquât la tombe des deux guerriers ; mais leurs noms ont survécu, et l'on s'entretiendra d'eux dans les cases indiennes tant que subsistera la tribu des Walla-Wallas. »

M. Kane avait quitté le fort Vancouver le 1er juillet pour opérer son retour au Canada. Il n'avait pas le choix de son itinéraire. Il n'existe qu'une route, si même c'en est une, entre l'Atlantique et le Pacifique, et elle est marquée sur la carte par les forts que la compagnie d'Hudson a établis, comme autant d'étapes, à des distances à peu près égales pour les besoins de son trafic. Si l'on s'écartait de cette ligne, on s'égarerait dans un inconnu dont jusqu'ici aucun Européen n'a paru tenté d'étudier les merveilles. Pour un voyageur qui n'aspirait pas à la gloire de découvrir un lac nouveau dans l'Amérique du Nord et qui n'avait d'autre ambition que de crayonner les feuillets d'un album, c'était déjà bien assez d'avoir mené jusqu'au bout cette excursion d'artiste. M. Kane revint donc par le même chemin ; seulement il marcha moins vite et fit de plus longs séjours dans les différentes stations. En septembre, après avoir visité les Walla-Wallas, il se trouvait au fort Colville. Dans le voisinage de cet établissement, sur les bords de la Columbia, habite la tribu des Chualpays, qui offre cette particularité singulière, qu'elle est gouvernée simultanément par deux chefs dont l'un a le titre de *chef*

de la terre, et l'autre celui de *chef des eaux*. Le premier est investi de toutes les attributions civiles et judiciaires; le second est le souverain absolu de la pêche, et comme la tribu ne vit guère que de saumon, il est, pendant la saison de pêche, le personnage le plus important. Le saumon arrive au fort Colville après avoir remonté la rivière Columbia à plus de sept cents milles de l'embouchure, et il est si abondant que, du mois de juillet au mois de septembre, on prend chaque jour plusieurs milliers de livres de poisson. Le roi des eaux est le grand-maître de la pêche, qu'il monopolise pendant un mois, et dont il distribue le produit par portions égales entre tous les membres de la tribu, un enfant comptant pour une tête. Le mois expiré, la pêche devient libre, et chacun s'y livre pour son compte. Les Indiens préparent le saumon en grandes quantités pour leur nourriture de toute l'année; ils le font sécher après l'avoir coupé en tranches très minces; on a remarqué qu'ils n'emploient jamais le sel pour la conservation du poisson, non plus que les autres tribus pour celle de la viande de buffle.

Après avoir pris quelque repos au fort Colville, M. Kane se remit en route pour franchir de nouveau les Montagnes-Rocheuses. On a déjà vu les difficultés qu'il avait éprouvées et les périls qu'il avait courus lors de son premier passage. Il est donc inutile de les décrire une seconde fois. On se blase d'ailleurs très aisément sur les souffrances physiques des voyageurs; nous leur savons même mauvais gré de vouloir nous intéresser d'une manière qui peut nous être pénible, et nous leur reprochons presque d'avoir eu faim, d'avoir eu froid et surtout de nous le dire, alors qu'ils sont revenus en assez bon état pour conter éloquemment leurs misères. Il faut rendre cette justice à M. Kane qu'il ne se lamente pas trop sur ses fatigues, et que, s'il en parle, c'est avant tout pour donner une idée exacte des contrées sauvages qu'il a traversées. Du reste, le trait comique ne manque pas dans les mésaventures du voyageur. Un matin, on s'aperçoit de la disparition de l'un des chiens qui accompagnaient la petite caravane; c'était un excellent chien, chasseur consommé, adoré de son maître. Celui-ci se désole; mais veut-on connaître le principal motif de ce chagrin qui paraîtra naturel à quiconque sait apprécier les vertus de la race canine? C'est que les provisions se trouvent à peu près épuisées, et que le chien, à un moment donné, eût été pour les estomacs affamés une précieuse ressource! Pour être dénaturé à ce point, il faut en être réduit aux dernières extrémités. En effet, les autres chiens de la caravane, les fidèles, durent être impitoyablement sacrifiés, à défaut des lapins, dont on avait pu se nourrir pendant quelques jours. Il ne ne faut donc pas plaisanter avec le passage des Rocheuses. Il était temps d'arriver à la

station d'Edmonton, où la caravane devait trouver le terme de tant de misères.

M. Kane demeura près de quatre mois à Edmonton, jouissant du comfortable de la vie civilisée, c'est-à-dire couchant dans un lit et certain de dîner à son heure, sans rompre tout à fait avec les émotions de la vie indienne. Il lui suffisait de franchir l'enceinte du fort pour rencontrer les tribus de peaux-rouges et les troupeaux de buffles. Cependant il faisait très froid, la neige couvrait le sol, et il était difficile de s'arracher au bien-être du coin du feu. Voici Noël! La petite colonie se prépara à célébrer dignement cette grande fête, sans distinction de secte ni de couleur. Le missionnaire protestant et le missionnaire catholique, le chef de l'établissement et ses commis, le nouveau-venu, M. Kane, s'assirent à la même table, pendant que les Indiens, admis dans l'intérieur du fort, faisaient de leur côté réveillon à la mode du pays. Peut-être le menu d'un festin sous cette latitude ne semblera-t-il pas indigne d'être reproduit. Au premier plan figure le buffle; la bosse et la langue de cet animal sont très estimées; puis viennent la tête de daim, le canard sauvage, la queue de castor, le poisson à la moelle de buffle; pour légumes, des pommes de terre et des navets. Voilà un repas de Noël à Edmonton. Après le dîner, la salle s'ouvrit à toute la population, indienne ou métisse, pour le bal qui se prolongea pendant une partie de la nuit. Les femmes indiennes étaient venues parées de leurs plus beaux atours : robes de peaux avec dessins de couleur, colliers de perles, éventails, etc. Les hommes avaient déployé toute leur coquetterie dans le tatouage de leur figure. Le bal fut très animé, les Indiens se livrant avec passion à tous les exercices du corps, et leurs danses pouvant aller de pair avec les exercices les plus violens. La danseuse saute sur place, et presque à pieds joints, pendant que le danseur tourne autour d'elle en faisant d'immenses pas, ou plutôt des bonds démesurés. M. Kane ne dédaigna pas de s'essayer à cette chorégraphie en gambadant autour des jeunes filles de la tribu des Crees. L'une d'elles, répondant au nom poétique de Cun-ne-wa-boum, ce qui veut dire « femme qui regarde les étoiles, » lui parut si belle qu'il sollicita la grâce de faire son portrait, et l'image de la peau-rouge d'Edmonton, image peu flattée sans doute, est placée comme une dédicace à la première page du volume où le voyageur a recueilli tant de souvenirs.

Une autre fête égaya le séjour de M. Kane à Edmonton. Le chef de la station maria sa fille à un *gentleman*, également employé de la compagnie, qui résidait au fort Pitt, à deux cents milles de là. On conçoit que dans ces contrées les maris ne se trouvent pas sous la main. La colonie eut à cette occasion une seconde représentation des fêtes

de Noël, et le lendemain l'heureux couple partit pour le fort Pitt en traîneaux tirés par des attelages de chiens. Ces véhicules, dont les parois sont en peau de buffle, ne contiennent qu'une personne. Le voyageur, étendu dans la caisse comme dans une baignoire, est recouvert d'un tablier en peaux ou en fourrures. Quatre chiens sont attelés au traîneau, qui est emporté rapidement sur la neige, où une avant-garde d'Indiens a eu soin de préparer un sentier. C'est la façon la plus commode de voyager, mais ce n'est pas toujours la plus sûre, attendu que les chiens, imparfaitement dressés, font de fréquens écarts et ne se soucient guère du précieux fardeau qui leur est confié. Qu'un daim passe devant eux, ou qu'un troupeau de buffles apparaisse à l'horizon, l'instinct de la chasse se réveille, et voici l'attelage qui s'élance, à travers neige et fondrières, à la poursuite du gibier! M. Kane, qui accompagna les jeunes mariés jusqu'au fort Pitt, fut témoin de l'une de ces équipées, où l'on eut beaucoup de peine à remettre les pétulans attelages dans le droit chemin. A cette excursion se rattache un incident assez curieux qui révèle le sentiment des peaux-rouges à l'égard des missions chrétiennes. Sur toute l'étendue de l'Amérique du Nord, les missions catholiques et protestantes entretiennent des postes où d'infatigables apôtres se dévouent à la conversion des tribus. Il y a même près du fort Vancouver une école dirigée par des sœurs, et les jésuites, qui sont toujours à l'avant-garde, ont des stations jusque dans les Montagnes-Rocheuses. Les Indiens accueillent très volontiers les missionnaires, ils les aiment et les respectent, mais ils se convertissent médiocrement, et il semblerait que, là comme dans beaucoup d'autres pays, l'antagonisme, sinon l'hostilité, qui existe entre les catholiques et les protestans est la principale cause de ce résultat à peu près négatif. En allant d'Edmonton au fort Pitt, M. Kane s'arrêta une journée au campement d'une tribu de peaux-rouges dont le chef lui fit part de ses impressions en matière de christianisme. — Jugez de mon embarras, disait ce sauvage, A. affirme qu'il connaît la seule route qui mène au ciel; B. en dit autant, ainsi que C. Chacun d'eux déclare que les deux autres se trompent. Lequel des trois a raison? M'est avis qu'ils devraient bien avoir une petite réunion et se mettre d'accord; je les suivrais alors tous les trois. Jusque-là j'attendrai. — Ce raisonnement de peau-rouge n'est pas dépourvu de bon sens. — Un jour, ajoute le chef, il y a bien longtemps de cela, un homme de notre tribu se fit chrétien, et après sa mort il alla dans le ciel des blancs. Là il vit un séjour de toute beauté : les blancs étaient heureux, ils retrouvaient les parens et les amis qui les avaient précédés au ciel, les plaisirs qu'ils avaient connus sur cette terre; mais l'Indien ne partageait pas leur

félicité. Tout lui était étranger : les esprits de ses ancêtres ne venaient pas au-devant de lui; pas de chasse, pas de pêche; rien de ce qu'il aimait dans la tribu ! Le Grand-Manitou des blancs eut pitié de sa profonde tristesse et lui en demanda la cause. L'Indien lui conta sa peine. — Il m'est impossible, répondit le bon Manitou, de t'envoyer dans le ciel des Indiens, puisque tu as choisi celui-ci; mais je vais te remettre sur terre, et une fois là, tu feras choix, si tu veux, d'un autre ciel. — De telles légendes, qui circulent parmi les tribus, ajoutent encore aux obstacles naturels que rencontre la propagation du christianisme. Le Grand-Esprit, qui promet des chasses et des pêches éternelles, ne verra point de si tôt renverser son empire par les envoyés du Manitou inconnu.

Nous pouvons, à Edmonton, nous séparer de M. Kane et ne point le suivre jusqu'aux frontières du Canada, sur la route que nous avons déjà parcourue avec lui. Les épisodes que nous avons détachés de son récit suffisent pour l'esquisse des peaux-rouges. Bien que les dessins de l'artiste remontent déjà à une dizaine d'années, ils sont encore exacts : les tribus indiennes ne changeront pas, alors même que tout changerait autour d'elles. La civilisation, qui s'approche, n'a point de prise sur ces peuplades; elle les refoule, et elle éteint le peu de vie qui leur reste. Il y a près de Vancouver un territoire où florissait naguère une tribu puissante : la charrue est venue un jour creuser des sillons dans ce sol, que n'avait jamais ouvert le travail de l'homme; aussitôt les fièvres se sont répandues dans le district, et la population indienne presque tout entière a succombé. Tel est le sort que la civilisation prépare aux peaux-rouges.

Depuis que M. Kane a visité ces contrées, deux événemens sont survenus qui doivent exercer une influence décisive sur les destinées des tribus : la découverte des mines d'or de la Colombie et l'expiration de la charte en vertu de laquelle la compagnie d'Hudson a longtemps joui du monopole commercial dans cette partie des possessions britanniques. A peine l'existence de l'or a-t-elle été reconnue sur les bords de la rivière Frazer que les aventuriers s'y sont précipités en grand nombre, et en peu de mois une population californienne se pressait dans des régions que M. Kane avait vues en 1847 presque désertes. Des villes se sont élevées comme par enchantement; sur les espaces vagues où les tribus vivaient misérablement des produits de la pêche ou de la chasse, des établissemens européens se sont créés avec une rapidité prodigieuse. Au fond des baies qui n'abritaient que les pauvres pirogues des peaux-rouges, naviguant entre la terre ferme et l'île Vancouver, on aperçoit maintenant les trois-mâts et les *steamers* qui déposent des chargemens

de nouveaux colons : il y a déjà des bureaux de douane! La métamorphose est complète; le flot européen a décidément envahi les rives du Pacifique, et il ne s'arrêtera de ce côté qu'aux massifs des Montagnes-Rocheuses, dernier asile des tribus. La charte commerciale de la compagnie d'Hudson, accordée en 1821, renouvelée en 1838 pour une durée de vingt et un ans, est expirée au mois de mai 1859, de telle sorte qu'aujourd'hui le trafic est complétement libre et ouvert à toutes les entreprises de l'industrie privée. La compagnie conserve, il est vrai, des droits sur les territoires compris entre les Rocheuses et les frontières occidentales du Canada, droits qu'elle fonde sur une charte obtenue au temps de Charles II; mais, sans préjuger sur ce point la décision des jurisconsultes anglais et le vote du parlement (car ces droits de propriété sont en ce moment contestés), on peut dire que le moment approche où, par la force des choses, toute la portion de territoire accessible à la population blanche appartiendra au libre commerce, et que là comme ailleurs, avec ou sans indemnité, les anciens priviléges de la compagnie d'Hudson seront abolis. Parallèlement au chemin de fer qui doit traverser les États-Unis, les Anglais projettent déjà une voie ferrée qui, partant de l'extrémité des lacs du Canada, ira joindre le rivage de l'Océan-Pacifique. Ce sont des œuvres gigantesques, mais elles s'accompliront : on ouvrira les continens à la course rapide des locomotives comme les isthmes au passage des vaisseaux; dès ce moment, il n'y aura plus de peaux-rouges. Repoussé par l'invasion européenne, abruti par les spiritueux que lui apporteront les blancs, l'Indien remontera vers le nord, il fuira jusqu'à ce qu'il se trouve acculé aux glaces éternelles du pôle; là, après avoir jeté ses inutiles filets et lancé dans le vide sa dernière flèche, n'espérant plus que dans l'hospitalité promise par le Grand-Esprit, il se couchera sur la neige, qui l'aura bientôt couvert de son linceul, et, avec lui, toute une race aura disparu à jamais de la surface de la terre.

C. Lavollée.

LA

NOUVELLE LITTÉRATURE

FRANÇAISE

LES ROMANS DE M. ABOUT

I. *La Grèce contemporaine*, par M. Edmond About, 1 vol. in-12. — II. *Tolla*, 1 vol. — III. *Le Roi des Montagnes*, 1 vol. — IV. *Germaine*, 1 vol. — V. *Les Échasses de Maître Pierre*, 1 vol. — VI. *Les Mariages de Paris*, 1 vol. — VII. *Trente et Quarante*, 1 vol. — VIII. *La Question romaine*, 1 vol.

Je ne crois pas qu'il y ait dans la nouvelle littérature beaucoup d'exemples d'une fortune aussi rapide et aussi heureuse que celle de M. Edmond About. On se rappelle ses débuts dans la carrière littéraire et la façon hardie et piquante dont il fit son entrée dans ce monde sournois et malveillant où il devait vivre désormais. Il entra avec aisance et assurance, d'un air délibéré, sans cette fausse modestie par laquelle les jeunes gens de mérite donnent prise trop souvent à leurs envieux. Il entra comme un homme qui n'avait derrière lui aucun passif littéraire, et qui vient d'ouvrir avec la renommée un compte courant qu'il sait pouvoir toujours balancer par ses ressources. Il apportait avec lui un petit livre qui dès la première heure éveilla sur lui la curiosité de tous les gens d'esprit, *la Grèce contemporaine*. Son second début fut aussi heureux que le premier, et il ne lui fut pas plus difficile de conquérir l'attention du large public que celle des gens d'esprit : un récit charmant, *Tolla*, mit son nom dans toutes les bouches. Depuis, il a

marché rapidement, comme ces chemins de fer qui ont prêté à sa renommée leur circulation et leur vitesse. Plusieurs fois des obstacles se sont élevés devant lui : il ne s'est pas amusé niaisement à les attaquer, il les a tournés habilement, ou il a sauté par-dessus. Il n'a pas perdu son temps à faire le siége des forteresses qu'il rencontrait sur sa route; il s'est contenté de tenir la campagne, sûr qu'il était de pouvoir toujours se défendre contre ses adversaires, si par hasard il leur prenait fantaisie de faire une sortie offensive contre sa personne.

Je ne crois pas que M. Edmond About ait été plus fortement doué par la nature que tel ou tel de ses jeunes contemporains que nous pourrions citer. Son observation nette et vive manque de vigueur et s'arrête généralement à la surface des choses. Son imagination railleuse et prudente manque trop souvent de puissance et de hardiesse. Les grâces réelles de son esprit, sans être artificielles et cherchées, sont dénuées cependant de naïveté et de franchise. En un mot, il n'a pas, selon nous, les qualités qui font les inventeurs, et c'est un point sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, en cherchant à quel rôle il nous semblait destiné par la tournure de son talent. Il a reçu en partage de la nature beaucoup d'esprit, de la dextérité, de la finesse, et une assez bonne dose de malice : ce sont là les dons qui constituent plutôt les écrivains satiriques et les polémistes de profession que les romanciers et les dramaturges; mais M. Edmond About a su corriger la nature par l'art, et à ce fonds solide de dons naturels il a su ajouter certaines qualités dont il peut être fier, car elles sont de celles qui ne s'acquièrent que par la persévérance et le travail. Il sait, ce que la nature n'apprend jamais, les avantages d'une bonne méthode, l'art de distribuer avec symétrie et proportion les différentes parties d'un récit, d'exposer logiquement une série d'idées et de sentimens, de développer une pensée. On devinerait, si on ne le savait pas, que M. About a passé son adolescence dans une école excellente, où ses facultés ont appris l'exercice salutaire de la discipline et contracté l'habitude d'un contrôle habile sur elles-mêmes. Il sait utiliser une idée qu'un autre que lui étoufferait en germe, il sait conduire un récit qu'un autre ferait verser au milieu de la route, il sait sauver une anecdote scabreuse qu'un autre rendrait choquante ou niaise. La clarté continue, l'heureuse ordonnance de ses récits et l'exact équilibre de leurs parties, trahissent une éducation première sérieuse, sévère, nuisible peut-être quand la nature n'est pas assez forte ou assez bien douée pour lui résister, mais excellente lorsqu'elle est assez robuste pour échapper à sa tyrannie, tout en profitant de ses avantages, — une éducation universitaire en un mot. Quelques-uns de ses détracteurs et de ses

critiques lui ont reproché injustement l'influence visible et très marquée que cette éducation a laissée sur son esprit. Nous ne lui ferons certainement pas le même reproche, car il doit à cette éducation quelques-unes des qualités non-seulement les plus sérieuses, mais les plus vives et les plus piquantes qui le distinguent particulièrement.

Cette discipline de l'éducation a donné à M. Edmond About une habileté à conduire sa plume, une sûreté de bon sens, une adresse littéraire, qui tranchent singulièrement avec la maladresse, l'incertitude et les irrégularités de talent de quelques-uns de ses jeunes contemporains. Sa plume lui obéit avec une docilité exemplaire; il dit ce qu'il veut dire, nettement, sobrement, sans tâtonner ni trébucher. Comme il connaît les règles qui gouvernent la distribution du discours, il sait qu'un récit doit avoir un commencement, un milieu et une fin. Ce n'est pas lui qui s'embrouillera jamais dans sa narration, qui consacrera, ainsi que nous l'avons vu récemment, trois cents pages à l'exposition et cinquante pages au développement d'un récit, et qui laissera, par incurie ou maladresse, un épisode usurper tout à coup, comme une monstrueuse plante parasite, la place de l'histoire qu'il s'était proposé de raconter. Comme il connaît l'art des transitions, l'esprit du lecteur passe sans effort d'une partie à l'autre de son récit, sans rencontrer ces fossés et ces lacunes qui abondent dans les écrits de nos jeunes romanciers. Avec lui, l'esprit du lecteur ne quitte jamais la terre ferme, et n'est pas obligé de prendre son vol pour franchir les fossés que la négligence ou la paresse de l'écrivain a oublié de combler. Quand on lit certains romanciers contemporains, il semble en effet qu'on se promène dans une campagne semée de désagréables irrégularités et de maussades accidens de terrains qui nous obligent à chaque instant à prendre notre élan pour rejoindre le narrateur. Avec M. About, rien de pareil : la lecture de ses romans est une promenade sans fatigue, et l'on passe avec lui d'un chapitre à un autre, comme on sort d'un parc pour entrer dans une serre ou regagner un pavillon de repos. Enfin, comme on lui a enseigné l'art des développemens, il n'y a pas dans ses écrits de parties faibles ou de pages inutiles : il sait faire rendre à une idée, aussi mince qu'elle soit, ce qu'elle peut donner; il sait s'arrêter à point, se refuser une fantaisie d'éloquence hors de propos, et couper court à un commentaire psychologique trop prolongé.

Qualités secondaires, disent à l'envi ses détracteurs, qualités d'universitaire et de rhéteur, qui peuvent bien présider à la confection du discours français et des vers latins, mais qui n'ont jamais fait ni un poète, ni un romancier, ni un dramaturge! — Qualités

secondaires, oui, si elles étouffent la nature; non, si elles la corrigent, la soutiennent et la fortifient. Or précisément chez M. About ces qualités soutiennent et fortifient la nature, et, grâce à elles, il a évité, il évite heureusement les défauts dans lesquels tombent si aisément ceux de ses jeunes contemporains qui n'ont pas reçu la même éducation que lui. Je le sais, il n'a ni la finesse d'analyse ni la délicatesse qui distinguent M. Octave Feuillet, ni la vigueur d'observation et la fermeté d'esprit de M. Dumas fils, ni la grâce naïve et populaire de M. Henri Murger. Oui sans doute; mais en revanche il n'a pas la subtilité de l'auteur de *Dalila*, on ne trouve jamais dans ses écrits ce singulier et choquant mélange de pathos emphatique et de style de code civil qu'on rencontre dans les drames de M. Dumas fils, et jamais sa phrase alerte et vive, ses images sobres et bien choisies ne font songer au langage souvent pénible, alambiqué, aux bizarres métaphores de l'auteur des *Scènes de la Vie de Bohême*. M. About peut donc à bon droit s'enorgueillir de ces qualités que l'on voudrait regarder comme secondaires, car, en débarrassant son esprit de toutes les herbes parasites qui l'auraient étouffé, en le purifiant de tous les mélanges qui l'auraient altéré, elles lui ont donné tout le piquant et toute la saveur qu'il n'aurait pas eus. La séve, bien dirigée, ne s'est pas détournée du tronc et des rameaux essentiels; elle ne s'est pas dépensée en branches gourmandes, en végétations inutiles, en floraisons superflues.

L'éducation universitaire a encore donné à M. About une force très importante, et qui, par une fatalité particulière, manque à la plupart de nos jeunes écrivains d'imagination, je veux dire une bonne et solide instruction. Certes j'estime avant toutes les autres les qualités naïves et spontanées qui ne doivent rien qu'à la nature; cependant j'ai toujours remarqué que ces qualités restaient singulièrement étroites, lorsque l'instruction ne leur présentait pas un large champ où elles pussent s'exercer. Ces facultés heureuses ne deviennent riches que par un continuel exercice d'elles-mêmes, par une assimilation constante des belles choses qui les entourent ou qui se présentent à elles. Ces qualités naturelles, que nous estimons si précieuses, ne sont, si je puis m'exprimer ainsi, que des *susceptibilités;* tant qu'elles n'auront pas été touchées et réveillées, elles resteront passives, obscures, latentes. Dans l'âge charmant de la vie où tout est joie, plaisir et poésie, elles laisseront sans doute échapper quelques rayons et entendre quelques accens; pour cela, il suffira d'un beau jour de printemps, de la rencontre d'un visage aimable, d'une fleur, d'un refrain perdu. La jeunesse a cet adorable privilége, qu'elle peut se passer de grandeur, de noblesse et de vérité, et que pour elle tout tient lieu de beauté. Le jeune artiste,

le jeune poète pourront donc, sans instruction et sans travail, trouver quelques heureuses inspirations et sentir s'ouvrir en eux quelques fraîches sources d'émotions; mais plus tard, dans l'âge sérieux et sévère, quels moyens auront-ils de nous toucher, lorsque les rayons de cette aurore trompeuse qui embellissait toute chose se seront fondus dans cette lumière du midi, implacable comme la vérité, lorsque le cœur, endurci par la vie, aura perdu cette mollesse qui le rendait accessible à tout, lorsque l'esprit, devenu dédaigneux, grâce à l'expérience, des objets qui l'enchantaient naguère, sentira leur puérilité et sa propre impuissance? On peut se passer d'instruction jusqu'à l'âge où l'on ne peut sans honte continuer à se regarder comme un jeune homme; mais passé cet âge, on en sent cruellement l'absence. Plus d'un parmi nos jeunes écrivains est peut-être, à l'heure qu'il est, en train de faire cette triste expérience. Sans instruction, pas de moyens de rajeunissement pour le talent; l'imagination, au lieu de s'élargir, se rapetisse au niveau des choses les plus vulgaires; la mémoire, au lieu de s'enrichir, s'affaiblit; l'écrivain, au lieu de dire ou de raconter des choses nouvelles, répète à satiété et répète ennuyeusement ce qu'il eut le bonheur de dire avec attrait une première fois. Mais le plus grave inconvénient d'une ignorance trop prononcée, c'est de vous rendre indifférent à tout ce qui ne touche pas directement à votre vie ou à vos habitudes, et de vous faire croire que ce qui vous intéresse peut également intéresser le genre humain. De là cette tendance, aujourd'hui très prononcée, qui pousse une foule d'écrivains, souvent ingénieux et spirituels, à entretenir le public de leurs petites affaires privées, de leurs amusemens et de leurs déboires. On prend peu à peu l'habitude de dédaigner tout ce qu'on ne comprend pas et de mépriser tout ce qui ne se rapporte pas directement au petit domaine qu'on s'est choisi. C'est ainsi qu'on a vu certains jeunes romanciers réalistes repousser la poésie, et se croire obligés de verser le mépris sur ceux qui en faisaient l'objet d'un culte, et qui cherchaient à en prolonger l'existence. D'autres estiment que la politique et l'histoire sont indifférentes à l'artiste et au poète, et que la destinée des nations a moins d'importance que la description exacte d'un visage chargé de verrues ou d'un ustensile de ménage ébréché. Tel n'est pas M. About. Je ne crois pas que l'instruction ait développé en lui des convictions bien robustes, mais elle a éveillé sa curiosité, et lui fait tenir les yeux ouverts sur le large monde et les spectacles variés qu'il nous offre. Peut-être son esprit sceptique, agile, un peu léger, ne lui permet-il pas les profondes sympathies; mais il le protége contre l'ennui et contre ces dédains, aussi absurdes que stériles, qu'engendre l'ignorance unie à la vanité. M. About est né curieux, et

l'instruction a développé encore en lui cette disposition naturelle. Il touche à tout, aime à parler de tout, s'intéresse à tout, au drainage et aux destinées des empires, à la peinture et au vaudeville, à la musique et au progrès de l'agriculture. Quand donc vous demanderez, ô jeunes romanciers, ce que vous avez demandé si souvent, quel est le mérite de M. About et ce qui lui a valu sa renommée, non auprès du gros public, qui n'a cherché dans ses livres qu'une heure ou deux d'amusement, mais auprès des lecteurs sensés, faites-vous à vous-même cette facile réponse : une bonne instruction et les qualités qu'elle engendre.

M. About n'a pas débuté isolément dans la littérature. Il y a fait invasion en même temps que cinq ou six jeunes amis, sortis comme lui de l'École normale ou du professorat, et dont les noms commencent à être célèbres. Cette invasion marque une date dans l'histoire de notre littérature au XIXe siècle, et a opéré une espèce de révolution dans une des provinces les plus essentielles, les plus traditionnelles de la littérature française, c'est-à-dire la littérature universitaire. J'aimerais, puisque j'en trouve l'occasion, à dire un mot de cette littérature.

Les gens de lettres, les esprits qui vivent de fantaisie et ceux qui se sont habitués à ne tenir compte que des facultés inventives ont beaucoup écrit, beaucoup crié, beaucoup réclamé contre la littérature universitaire, et, selon moi, fort à tort. Sous une forme ou sous une autre, il y a toujours eu chez nous une littérature universitaire, et il est impossible qu'il n'y en ait pas une. Il y a toujours eu en tout pays, mais spécialement en France, certaines castes, certaines classes ou certaines professions qui vivent exclusivement des choses de l'esprit, et qui relèvent directement de l'esprit : ce sont les castes et les professions à qui sont confiés les intérêts spirituels des peuples, et qui sont chargées d'initier à la vie morale les nouvelles générations. Sous l'ancien régime, c'était le clergé; dans notre société démocratique, c'est l'Université. Nous devons au clergé de l'ancien régime toute une littérature qui, par ses caractères essentiels, ses défauts et ses qualités, a de grands airs de ressemblance avec notre littérature universitaire. Rappelez-vous tout ce que ce clergé a produit d'*essais sur la morale*, de *dialogues sur la littérature*, de *traités de politique*, de *discours sur l'histoire*, œuvres aujourd'hui surannées, quoique souvent ingénieuses, d'hommes d'esprit vivant des choses de l'intelligence, se récréant par les choses de l'intelligence, forcés de mettre leurs plaisirs en harmonie avec leur profession. En général, quelles que soient nos dispositions récalcitrantes, nous finissons par faire notre plaisir de ce qui est notre devoir; je ne crois pas qu'il y ait si mauvais moine qui n'eût fini

par trouver certain charme dans le jeûne et les corrections pénitentiaires que la règle du couvent lui ordonne de s'appliquer, et certainement il existe plus d'un jeune notaire jadis doué d'imagination, et qui se croyait l'étoffe d'un poète, qui a fini par trouver des jouissances particulières dans la rédaction d'un contrat de vente ou d'un testament. Un homme qui a passé sa vie dans des occupations intellectuelles mettra avec bien plus de facilité encore ses plaisirs en harmonie avec son devoir. Il n'est pas étonnant qu'un tel homme ait l'ambition d'écrire; ce qui serait plus étonnant, c'est qu'il n'eût pas cette ambition. Il n'a pas besoin de génie, ni de sentir qu'il a quelque chose de nouveau à apprendre au monde, pour être poussé à écrire; ses habitudes et ses occupations, une sorte d'instinct d'initiation qui nous porte à désirer ce que nous admirons, à nous guinder pour atteindre ce qui paraît vraiment grand, lui suffisent. Les conditions de sa vie étant données, un tel homme écrira donc forcément. Il n'est pas difficile de deviner quels seront les caractères de la littérature qu'il produira. Et d'abord il choisira pour sujet quelqu'un de ces grands et immortels lieux-communs qu'il est chargé d'enseigner, d'expliquer et de commenter; il écrira sur l'homme, sur la morale, sur la Providence, sur la liberté, en répétant, sous une forme qu'il cherchera à rendre élégante autant que possible, les pensées de toutes les intelligences illustres sur ces redoutables énigmes. Parfois il aura le bonheur d'ajouter au mérite du style élégant dans lequel seront écrits ces résumés quelque fin détail ou quelque ingénieux commentaire dont le monde lettré s'entretiendra deux jours, et qui lui vaudront peut-être pendant un quart de siècle l'ombre d'une célébrité. Combien de doctes jésuites et de diserts oratoriens sont aujourd'hui ensevelis dans l'oubli, qui eurent dans leur temps la réputation de savans hommes et de grands esprits! En second lieu, cette littérature sera marquée d'un caractère d'abstraction. Cette littérature ne portera pas les couleurs de la vie et de l'expérience personnelle de l'auteur; elle intéressera quelquefois l'esprit ou l'intelligence, mais rarement elle atteindra l'âme. Séquestré dans la solitude du cloître ou de l'école, l'auteur ne sait de la vie que ce qui se rapporte directement à sa profession, ou ce que lui ont appris ses lectures. Généralement il n'a pas fait ses opinions, il les a choisies parmi celles que lui offrent ses livres bien-aimés. Il ne voit pas sans doute le monde sous un jour faux, mais il le voit à travers les lunettes léguées par la tradition. Enfin cette littérature, fruit de l'étude et des opérations solitaires de l'esprit, est toujours essentiellement conservatrice, amie des traditions en toute chose, depuis les questions les plus hautes de méthode philosophique jusqu'aux plus futiles questions de bon goût et de dilet-

tantisme. L'innovation lui semble un sacrilége, et c'est elle qui a mis en défaveur dans notre langue le mot de *nouveauté*. Certains hommes croient avoir tout dit lorsqu'ils ont flétri du nom de *nouveautés* impies ou audacieuses les conceptions les plus élevées de l'esprit et de l'imagination.

L'Université a continué de nos jours la tradition d'une littérature qui nous a été léguée par le clergé de l'ancien régime. Tout membre de l'Université est naturellement écrivain en vertu même des fonctions qu'il exerce et des devoirs qui lui sont imposés. Depuis la restauration jusqu'à nos jours, il est sorti sans relâche de cette institution célèbre une foule de bons esprits moins brillans que sensés et plus instruits qu'inventifs, mais souvent ingénieux et toujours laborieux et honnêtes. On leur doit un nombre incalculable de livres excellens, histoires, traités de philosophie, monographies, traductions, dont nous tous, ingrats et paresseux que nous sommes, avons profité et profitons chaque jour, sans songer à remercier ceux qui nous ont fait ces utiles présens. Je ne sais pas si, comme on le lui a reproché, le niveau des études a baissé sous l'influence de l'Université; ce que je sais avec certitude, et ce que tous les hommes éclairés reconnaîtront avec moi, c'est que l'élite du professorat français a beaucoup fait pour entretenir le mouvement de la vie morale en France, pour exciter les plus généreuses aspirations intellectuelles, pour maintenir les notions essentielles de morale et de justice générales, sans lesquelles il n'est pas d'état qui vaille la peine d'être habité. Plus d'une fois les membres de l'Université ont donné aux nouvelles générations l'exemple d'un dévouement sans emphase, et consenti, abnégation qu'on ne saurait se lasser d'admirer, à être dupes de leurs convictions. Qu'on dise tout ce qu'on voudra contre la littérature universitaire, il n'en est pas moins vrai qu'elle a puissamment contribué à maintenir le goût des choses de l'intelligence, et que si l'esprit a encore parmi nous quelques adorateurs et conserve quelques vestiges du culte splendide qu'il obtint jadis en France, c'est à l'Université que nous le devons. L'Université n'a point créé sans doute parmi nous une vie morale nouvelle, elle n'a pas accompli de révolutions dans le domaine de l'esprit, elle ne s'est pas signalée par de grandes initiatives; non, mais elle a conservé ce qui existait parmi nous de vie morale, elle a défendu les révolutions irrévocablement accomplies, elle a expliqué de son mieux les inventions qu'elle n'a point faites. Les esprits inventifs, ceux qui ouvrent de nouvelles sources d'émotion et de pensée, sont rares en tout temps et en tout pays, et si les nations ne devaient compter que sur eux, il y aurait de fréquentes lacunes dans la vie intellectuelle des peuples. Tel est en général le

mérite de ces littératures qui nous apparaissent comme trop sèches, trop dogmatiques, trop peu fertiles : elles sont chargées, non de créer, mais d'entretenir et de maintenir. Elles sont pour la science et le culte de l'intelligence ce que la prédication est pour la morale religieuse. Le sermon hebdomadaire du ministre de la paroisse opère rarement une conversion miraculeuse; mais par l'appel répété qu'il fait à la morale, il empêche les âmes des paroissiens de s'abâtardir et de s'éteindre : il entretient en elles, sinon la pratique, au moins l'estime des vertus qu'il recommande. Cette littérature est donc excellente en soi, quoi qu'en puissent dire des esprits prévenus et hostiles; tout ce qu'on doit désirer, c'est qu'elle ne domine jamais exclusivement au point d'être tyrannique, et qu'elle ne soit jamais assez puissante pour opposer une barrière à ce qui s'accomplit en dehors d'elle. Si elle dominait exclusivement, peut-être serait-elle trop portée à nier ou à dénigrer les innovations les plus salutaires, et aurait-elle un entraînement fâcheux à étouffer les facultés les plus précieuses de l'esprit, la spontanéité, l'imagination, l'instinct, toutes facultés dont elle se défie et qui lui sont trop étrangères. Je me hâte de dire que ces réflexions s'appliquent beaucoup plutôt à un état de choses possible qu'à un état de choses existant. L'Université moderne ne s'est jamais montrée tyrannique, elle s'est toujours distinguée au contraire par une tolérance réelle, quoique un peu sournoise et souvent accordée à contre-cœur. Les écrits de ses membres même les plus timides portent tous plus ou moins l'empreinte des innovations dont notre siècle a été le témoin. L'influence toute-puissante de l'éclectisme a donné aux plus récalcitrans une faculté de compréhension qui manqua souvent à leurs devanciers. La littérature universitaire s'est mêlée au courant général des choses et à la vie de notre temps. Romantisme, critique moderne, philosophie hégélienne, elle a tout accepté à demi, sinon comme doctrine, au moins comme objet de curiosité.

Cependant, malgré cette tolérance, l'Université avait gardé vis-à-vis du siècle une attitude un peu froide et pleine de réserve. Elle s'était tenue à l'écart, à l'ombre de ses écoles, sans se mêler au courant général de la littérature contemporaine. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, on a pu voir en présence deux littératures, défiantes, jalouses, malveillantes, animées d'une hostilité sourde qui, dans les grands jours, faisait explosion dans des leçons de Sorbonne et des discours d'Académie. L'Université n'admettait pas aisément ce qui s'agitait en dehors d'elle, et faisait volontiers profession de dédaigner ce que le monde se piquait d'admirer. La littérature extra-universitaire rendait mépris pour mépris et se vengeait en quolibets et en injures dans les petits et les grands journaux qui n'étaient pas dévoués au corps enseignant. D'une part, les

gens de lettres anathématisaient la littérature universitaire comme ennuyeuse et pédantesque; de l'autre, les universitaires exorcisaient à grands renforts d'articles et de traités la littérature de leur temps comme insensée, immorale et de mauvais goût. Cet état de choses, fort entamé par la révolution de février, fut mis à néant par la génération qui sortit de l'École normale pendant les orageuses années de 1848 et de 1849. M. Edmond About et ses jeunes amis ont opéré une véritable révolution dans la littérature universitaire. Le sanctuaire dont ils devaient être les lévites menaçant ruines, ils le quittèrent, jetèrent plus ou moins la toge aux orties et allèrent courir les aventures. Il ne leur resta bientôt plus rien de cette réserve dédaigneuse dont leurs devanciers s'étaient montrés prodigues envers leurs contemporains, rien de cette froideur timide et de ces allures dogmatiques qui distinguent quelques-uns de leurs aînés, sortis comme eux de l'Université. Ils se lancèrent au plus épais de la mêlée du monde, ne conservant de leur stage dans l'Université que l'instruction qu'ils y avaient reçue. Ils oublièrent en un jour qu'ils avaient été élevés pour déposer l'encens et le sel sur les autels de toutes les traditions, pour être des personnages aux allures graves et compassées, aux opinions honnêtes et prudentes. Dans la critique, dans la philosophie, dans la littérature, ils se firent aussitôt remarquer par la vivacité de leurs allures et de leur parole. La politique universitaire avait toujours été timide et prudente à l'excès; mais voici un jeune publiciste sorti de son sein qui républicanise les théories vénérées de Montesquieu, et qui, par l'emportement de sa verve, l'ardeur mordante et quelquefois âpre de sa parole, semble plutôt trahir un homme de parti passionné et fait pour le combat qu'un homme élevé pour les paisibles devoirs du professorat. Les éclectiques se croyaient très hardis en proclamant qu'Hegel pourrait bien être un grand homme; mais voici un jeune philosophe qui le proclame dieu, s'empare de ses méthodes, et, les unissant à celles de Condillac, anathématisé dans l'Université depuis le sensualisme mitigé du bon Laromiguière, déclare la guerre aux doctrines prépondérantes dans l'école où il a été élevé. Ce n'est pas lui qui conservera les traditions du langage modéré, qui se refusera les métaphores violentes et les expressions à outrance, les images pittoresquement brutales. Avec le cynisme éloquent de la science, qui dédaigne les illusions sentimentales, il vous fait assister à la génération de la pensée par la matière cérébrale, vous fait palper le viscère du cœur, siége de l'enthousiasme et de l'amour, et vous renvoie, à votre grande horreur et à votre profonde épouvante, après vous avoir appris que l'homme est un animal mené par son tempérament et son système nerveux.

De telles opinions étaient pour faire bondir tous ceux qui mar-

chaient dans les voies étroites et prudentes prescrites par les règlemens de l'école; mais le plus audacieux de tous a été M. Edmond About. « Je vous prouverai, semble-t-il s'être dit, à vous tous, littérateurs de profession, romanciers, poètes et vaudevillistes, qu'un élève de l'Université est mieux qu'un pédant en *us*, et sait faire autre chose que des discours latins pour les distributions de prix et des traités de morale pour l'ennui des gens du monde. Je serai lu autant que vous, applaudi plus que vous. Je ferai des romans qui vaudront mieux que les vôtres, et si mes succès excitent trop votre jalousie, je vous prouverai à votre grand dommage que je sais faire aussi bien qu'aucun de vous un article de petit journal. » Et il fit comme il avait dit, et il exécuta de point en point ce qu'il avait projeté. Il écrivit des relations de voyage acérées et irrespectueuses que goûtèrent tous les gens d'esprit, des nouvelles touchantes et légères qui furent lues par tout le monde, et des articles de petit journal qui firent le scandale et l'amusement de tout Paris. Les ombres vénérables de la vieille Université durent frémir en voyant cet abandon complet des traditions de l'école, cette recherche hardie des succès de la mode, cette alliance étroite avec le monde, cette camaraderie avec la littérature qu'elle n'avait jamais voulu prendre au sérieux. Certainement ce jeune écrivain, élevé pour le professorat et consacrant ses loisirs à écrire des romans et des pamphlets de petit journal, dut faire sur plus d'un de ses respectables maîtres l'effet que produisirent au dernier siècle sur les débris du vieux clergé les abbés qui s'égaraient dans les plaisirs mondains, ou qui pactisaient avec les idées nouvelles des philosophes. Inutiles lamentations! l'invasion de M. About et de ses amis dans la littérature active indiquait qu'une révolution s'était accomplie ou était en train de s'accomplir dans le monde universitaire, et que sans doute l'Université que nous avions connue ne répondait plus ni au besoin d'activité, ni aux besoins de pensée des nouvelles générations, car rien n'égale la froideur sans tendresse et la hardiesse sans scrupule avec lesquelles ils ont abandonné cette institution dans laquelle ils avaient été élevés. On peut dire qu'ils sont sortis de l'Université sans prendre même congé d'elle.

Dès ses débuts, M. About montra qu'il avait effacé en lui autant que possible l'éducation universitaire, et que le souci tout mondain de plaire égalait pour le moins chez lui le désir d'enseigner et d'instruire. Plutôt que de voir la Grèce avec des yeux de pédant, il prendra volontiers en toute chose le contre-pied des opinions reçues. Quel thème excellent que la Grèce pour les exagérations de l'enthousiasme classique et les admirations quand même de l'esprit pédantesque! Rien n'empêche de voir dans chaque marin grec un

compagnon d'Ulysse, et dans tout bandit pallicare un compagnon du fier Ajax. Ils sont jaloux des étrangers; tant mieux, c'est une qualité traditionnelle de leur race : leurs ancêtres appelaient tous les peuples du nom de barbares. Ils sont curieux, indiscrets et bavards; mais jadis dans Athènes le peuple n'avait pas de plus grand plaisir que de causer sur la place publique, et tous les citoyens s'abordaient les uns les autres en demandant ce qu'il y avait de nouveau. Les souvenirs classiques aidant, on peut aller loin dans cette voie des interprétations indulgentes. Et on conçoit sans peine que ces souvenirs classiques soient vraiment tyranniques sur un esprit tant soit peu pédantesque, qui n'a pas un sentiment bien vif de la réalité. Comment les splendeurs du passé ne jetteraient-elles pas leur lumière toujours éclatante et pure sur les misères du présent? Comment le présent ne serait-il pas écrasé, absorbé par ce passé, surtout lorsque l'enthousiasme qu'inspire ce passé a été réveillé par une lutte encore récente, par ces mots retentissans d'indépendance et de liberté que la Grèce jeta autrefois dans le monde, et qui depuis l'antiquité ont passé de bouche en bouche avec chaque génération? Mais il en est tout autrement avec M. About. Les souvenirs classiques n'oppriment en rien son esprit, et il juge la Grèce comme s'il n'avait jamais lu Homère et Sophocle. En débarquant, il a jeté à la mer tout son bagage de collége. Dans ces campagnes où se promena Platon, où Diogène roula son tonneau, il vous fait rencontrer avec un moine grossier qui estime, comme M. Jourdain, que l'orthographe est la plus belle des sciences. Si vous rêvez trop aux Vénus antiques, il vous présentera des femmes dénuées de beauté, et là où vous pensiez retrouver ce peuple fin et nerveux, dont l'étonnante intelligence et le bon goût surprenant ont fait l'admiration du monde, il vous montre un peuple ignare, chantant du nez, impropre à tous les arts, qui casse les débris du Parthénon et décharge ses fusils sur les statues. Ajoutez que l'esprit de M. About est aussi peu respectueux qu'enthousiaste. Les anciens universitaires avaient pour les personnes établies un respect superstitieux, qui les a fait justement parfois accuser de servilité; mais vraiment cette tradition s'est fort affaiblie avant d'arriver jusqu'à M. About. Sa plaisanterie ne ménage rien, ni personne, et atteint même la majesté royale sur son trône. C'est un spectacle à égayer Voltaire lui-même que le spectacle de ce peuple, composé de moines, de fonctionnaires et de bandits, gouverné par un prince bavarois, exploitant l'Europe civilisée dupe de ses admirations classiques, et soumis à l'influence barbare de la Russie. Je ne sais pas jusqu'à quel point le tableau est exact, mais certainement il est des plus divertissans. Jamais on n'a mieux soufflé sur les illusions des philhellènes, et je

conçois qu'ils aient éprouvé un amer déplaisir contre ce livre et réclamé contre l'auteur.

S'il est impossible d'être moins philhellène, il est difficile de médire de la Grèce avec plus d'atticisme. *La Grèce contemporaine* est un livre charmant, plein de trait et de malice quelquefois perfide, où la grâce se marie à l'esprit de la façon la plus aimable. Au milieu de ses médisances les plus acérées, un sentiment vif et rapide de la beauté et de la grâce brille par intervalle, comme pour nous rappeler qu'il s'agit après tout de la terre où prirent naissance les dieux et les artistes. Le style est net, sans ombres, d'une sécheresse lumineuse, comme ces paysages de l'Attique que la plume de l'auteur a si bien décrits. La plaisanterie est souvent un peu prévue, mais elle est toujours mordante, et si nous sommes un peu trop prévenus que l'auteur va tirer un feu d'artifice, il est juste de dire qu'aucune de ses fusées ne manque d'éclat. Ce livre eut un vrai succès auprès du public lettré; il le méritait. On fut ravi de trouver enfin une relation de voyage qui ne fût pas écrite avec des couleurs, qui fût plus humaine que pittoresque, où l'auteur s'occupât plus des hommes que des pierres, des arbres et du ciel. Les voyageurs indifférens à tout, excepté à la nature morte ou à la nature travaillée, abondaient parmi nous; ce fut une joie de rencontrer un voyageur qui s'intéressait à la nature vivante, qui n'était ni un artiste, ni un économiste, mais un observateur et un curieux. Ce livre, que M. About n'a pas surpassé, donne, selon moi, la vraie mesure de son talent, indique la vraie nature de ses facultés. Je doute que M. About fût destiné par la nature à écrire des romans, mais je crois pouvoir avancer sans beaucoup d'audace qu'elle l'avait destiné à la polémique, et qu'il a peut-être fait fausse route en s'éloignant de la lutte active et quotidienne. Lui-même semble le sentir, et certaines tentatives récentes pourraient être regardées comme une preuve qu'il cherche à rentrer dans cette voie qui est la sienne. Le livre sur *la Grèce contemporaine* révèle chez M. About toutes les qualités de l'écrivain satirique. Le livre est très amusant, mais M. About conviendra sans peine qu'il n'est pas impartial. S'il eût tenu la balance exacte, le tableau qu'il nous présente de la Grèce moderne eût été fort différent. Certaines qualités du peuple grec qu'il s'est contenté d'indiquer auraient été mises en pleine lumière, certains défauts qu'il a grossis à outrance auraient paru moins choquans. Il est malveillant avec résolution d'un bout à l'autre de son livre, et cependant malgré toute sa malveillance il ressort clairement du récit que, quels que soient leurs défauts, les Grecs sont un peuple spirituel, intelligent au possible, actif, hardi, qui s'entend à merveille au commerce et à la navigation, — que les mœurs de la famille sont pures,

que quelque chose de la chasteté et de la moralité pratique des matrones antiques revit encore dans les ménages des plus humbles pallicares, et que ce peuple enfin pratique assidûment, exemplairement sa religion, s'il n'en a pas un sentiment très épuré. M. About a donc été partial, non peut-être de parti-pris, mais par la force même de son tempérament. Son esprit s'est laissé glisser sur une pente qui lui est naturelle. Il voit de prime-abord le côté défectueux, ridicule, ou coupable des hommes et des choses, avant de voir leurs mérites et leurs bonnes qualités; il saisit rapidement le point faible d'une institution ou d'un caractère. Or ce sont là, avant toutes les autres, les facultés qui constituent l'écrivain polémiste, dont le talent est essentiellement critique et négateur, et qui, se préoccupant avant tout de l'attaque et de la défense, est nécessairement ou volontairement partial. *La Question romaine*, très inférieure comme mérite de pensée à *la Grèce contemporaine*, révèle cependant, par le parti-pris, l'agression systématique, la promptitude à saisir les vices du gouvernement qu'il attaque, par l'injustice volontaire, les mêmes redoutables facultés d'écrivain polémiste. Déjà, sous la plume de M. About, les articles de petit journal, sans être des chefs-d'œuvre de satire, tournaient rapidement aux personnalités blessantes et hasardeuses.

Je ne sais si les Grecs lui ont adressé beaucoup d'injures à propos de son livre; en tout cas, il aurait tort de leur garder rancune, car ses médisances lui ont porté bonheur. Il doit à la Grèce ses deux succès les plus légitimes, c'est-à-dire l'œuvre de début par laquelle il commença si brillamment sa carrière d'écrivain et la plus charmante peut-être de ses nouvelles, *le Roi des Montagnes*. Ce dernier livre est un des récits les plus agréables qui aient été écrits depuis longtemps dans notre langue. N'étaient certains défauts dont l'auteur aura, je le crains, beaucoup de peine à se débarrasser, un je ne sais quoi d'artificiel et de convenu dans le dialogue, une plaisanterie un peu trop pointue, vous pourriez présenter *le Roi des Montagnes* comme un modèle de narration élégante et sobre. Le récit court rapide, incisif, en satisfaisant la curiosité du lecteur à mesure qu'il l'excite. Les romanciers ont trop souvent besoin de longs préparatifs pour exciter votre curiosité, ils vous font volontiers attendre, et ce n'est quelquefois qu'à la cent cinquantième page du récit que l'intérêt du lecteur commence à être éveillé. M. About au contraire ne s'est pas fait prier si longtemps : dès la première page, l'intérêt commence, et va grandissant, toujours imprévu, toujours nouveau, jusqu'au spirituel dénoûment qui termine l'histoire. Ce n'est pas seulement la curiosité qui est éveillée, car il y circule une certaine passion sourde, contenue, violente, qui finit par se com-

muniquer au lecteur, et qui le remplit d'indignation et de colère. M. About aime à se servir des procédés de Voltaire, et ils ne lui ont pas toujours réussi; mais jamais peut-être il n'a été mieux inspiré par l'esprit du grand écrivain dont il se fait gloire, dit-on, d'être le disciple que dans *le Roi des Montagnes*. Il s'est heureusement servi de cette ironie froide et vengeresse qui finit par exaspérer l'âme de fureur après l'avoir saturée de dégoût. Les mots de populace et d'humaine canaille, qui sont les péroraisons ordinaires des discours de Voltaire sur l'humanité, viennent naturellement au bord des lèvres à mesure qu'on lit les cruautés d'Hadji-Stavros et de ses bandits. La vive animosité de l'auteur s'exprime avec un si parfait sang-froid, une si calme assurance, un enjouement si tranquille, qu'on ne doute point un seul instant de sa sincérité et de sa bonne foi. L'écrivain excite notre colère en dominant habilement la sienne. On se dit que tout ce qu'il raconte doit être vrai, et on devient pour un instant aussi peu philhellène que lui-même. Les souvenirs historiques arrivent en foule pour confirmer les assertions du romancier, qu'on a plutôt envie d'accepter comme un véridique historien; on se dit que ce peuple, même à l'époque la plus brillante de l'antiquité, n'a jamais eu que des dons intellectuels, et qu'il a toujours manqué de sens moral, qu'à l'époque de sa décadence l'esprit de ses sophistes passa de la théorie à la pratique, de la pensée à l'action. On se rappelle qu'à l'époque des persécutions contre les chrétiens, les supplices en Grèce, en Syrie, en Égypte, partout où dominait l'influence hellénique, se firent remarquer par une cruauté ingénieuse et sophistique : cheveux arrachés un à un, mamelles coupées, épines plantées sous les ongles, patiens enduits de miel et exposés aux mouches sous un soleil dévorant, tandis qu'à Rome ils étaient sommaires et brutaux, et se contentaient du bûcher, du glaive et de la dent des bêtes féroces. On pense à la sinistre et longue histoire du bas-empire, aux yeux crevés et aux langues coupées.

C'est dans *le Roi des Montagnes* que se révèle sous sa forme la plus achevée et avec toute sa vivacité la qualité qui fait l'originalité de M. About et qui le distingue particulièrement de ses jeunes contemporains. Quand on s'occupe d'un poète ou d'un romancier, une des premières questions à se poser est celle-ci : « Qu'a-t-il inventé? quelle région de l'âme a-t-il explorée? quel coin de la vie humaine inconnu jusqu'à lui a-t-il découvert? » M. About n'a exploré de préférence aucune région de l'âme, et n'a découvert aucun coin ignoré de la vie humaine. Il n'a pas fait de fouilles bien profondes dans la société, il ne s'est pas inquiété de suivre dans cette mine opulente une veine particulière d'observation. Un instant on a pu croire qu'il avait songé à percer cette veine originale lorsqu'il

commença son livre des *Mariages de Paris*, mais l'originalité du livre est beaucoup plutôt dans le titre que dans les histoires qu'il contient. Non, il n'a pas inventé un monde particulier, mais en revanche il a réinventé une forme littéraire toute française, un genre tout national et trop négligé, le récit. Il y a longtemps que nos auteurs à la mode avaient abandonné ce genre, dans lequel notre nation a excellé, et qui est la forme la mieux adaptée à notre caractère et à notre esprit. Nous réussissons mal dans le roman analytique à la manière anglaise; nous n'avons ni la patiente attention du lecteur anglais pour les lenteurs et les minuties de ses romanciers, ni le dédain de l'écrivain anglais pour la méthode et l'unité. Nous voulons courir à un but, en négligeant tous les accidens de la route; nous voulons que les personnages vivent devant nous, s'expliquent eux-mêmes par leurs actions plutôt que par les commentaires de l'auteur. Un écrivain français s'embarrasse facilement dans le personnel innombrable d'acteurs et dans l'interminable forêt d'épisodes où se complaît l'écrivain anglais. Les deux chefs-d'œuvre du roman français, *Gil Blas* et *Manon Lescaut*, quoiqu'en apparence étrangers l'un à l'autre, révèlent également bien l'inaptitude de l'esprit français à l'analyse psychologique, cette impatience qui le rend impropre à l'observation lente et répétée, cette ardeur à courir au but sans rien donner à la flânerie, si je puis m'exprimer de la sorte. *Manon Lescaut* est un récit où les personnages s'expliquent eux-mêmes par leurs actions, sans que l'auteur prenne une fois la parole pour rendre compte de leur conduite et en exposer les mobiles. Quant à *Gil Blas*, qui est bien cependant un roman de mœurs véritable, l'observation morale y revêt une forme que n'a jamais connue l'analyse anglaise. Les différens chapitres de *Gil Blas* ne sont pas, à proprement parler, les différentes parties d'un même tout; chacun de ces chapitres est complet en lui-même et forme un tout distinct. Ce sont comme les paragraphes dramatisés d'un La Bruyère populaire. Lesage prend une observation isolée, lui donne un nom propre, l'exprime rapidement par un mot caractéristique, et passe outre. Si le roman est un genre anglais, le récit en revanche est un genre essentiellement d'origine française, et il faut reconnaître que l'esprit peu rêveur et l'éducation classique de M. About le préparaient admirablement à ce genre. Il lui manque certaines qualités pour y réussir complétement, la familiarité, la bonhomie par exemple. Il est toujours net, il n'est pas toujours simple.

J'ai dit que M. About n'avait pas découvert une veine d'observation particulière; mais il a un mérite qui rachète en partie ce défaut. S'il ne voit guère que les surfaces des choses, il est capable

d'en voir et d'en embrasser beaucoup. Il saisit sans effort et comprend avec intelligence les mœurs les plus diverses, non dans leurs nuances subtiles et leurs détails profonds, mais dans leurs caractères généraux. Nul jeune romancier de ce temps-ci n'a vu en courant plus de choses, et n'en a compris de plus différentes. Il a saisi avec une promptitude remarquable les principaux traits de la vie grecque dans *la Grèce contemporaine* et *le Roi des Montagnes*, de la vie italienne dans *Tolla*, de la vie parisienne dans *Germaine*. *Tolla*, que tous nos lecteurs se rappellent certainement, est un beau récit qui continue heureusement le brillant début de *la Grèce contemporaine*, et c'est peut-être la plus universellement estimée de toutes les œuvres d'imagination de l'auteur. Cependant, malgré l'opinion générale, je lui préfère *le Roi des Montagnes*. Le récit dans *Tolla* alterne entre le ton passionné qui convient au roman et la sécheresse qui caractérise la chronique. Assurément je suis bien loin de vouloir réveiller le débat que l'envie et la malveillance soulevèrent contre l'auteur lors de l'apparition de *Tolla*, mais je sens trop, en lisant ce livre, que M. About n'a pas tiré directement de son imagination la belle histoire qu'il raconte. Je sens trop quelquefois que ce ne sont pas des observations personnelles qu'il met en ordre, mais des documens qu'il a sous les yeux. Tantôt il semble développer quelque point qui lui a paru intéressant et dramatique, tantôt résumer et abréger des détails qui lui ont paru longs et oiseux. L'histoire est en elle-même très émouvante, et cependant, sous la plume de M. About, elle n'excite pas toute l'émotion qu'elle contient. On ne pleure pas lorsque Tolla entre au couvent; on ne pleure pas lorsque la plus jolie fille de Rome, belle encore pour un jour dans la mort, traverse les rues de la ville éternelle sur sa couche funèbre de velours blanc; on ne s'indigne pas assez fortement lorsque la noble victime est en butte aux calomnies de Mme Fratief et de ses dignes complices. Le livre n'en est pas moins plein de détails heureux et charmans; les caractères du fidèle Menico et de l'hypocrite Rouquette ont été esquissés à grands traits avec une finesse vigoureuse, la jalousie d'Amarella a été habilement saisie, et le duo d'amour entre Lello et Tolla dans le jardin du palais Feraldi, le soir des fiançailles, compose deux des plus jolies pages qu'on ait écrites dans ces dernières années.

Germaine est peut-être le plus éloquent des récits de M. About. *Tolla* et *le Roi des Montagnes*, quoique très supérieurs à *Germaine*, ont un défaut dont ce dernier livre est en partie exempt : c'est une certaine sobriété qui finit par lasser l'esprit, comme une campagne sans arbres et sans verdure finit par lasser l'œil. C'est un mérite que de ne pas abuser de la couleur et des métaphores, cependant

il faudrait prendre garde de tomber dans l'excès opposé. Ce défaut est encore plus apparent dans le volume de nouvelles recueillies sous ce titre : *les Mariages de Paris*, car, dans ces nouvelles, l'intérêt du récit, étant d'un ordre inférieur et quelque peu vulgaire, n'est pas assez fort pour occuper l'attention du lecteur et le distraire des mille détails de la composition et du style. *Germaine* est donc en un sens un véritable progrès dans la manière de l'auteur, et j'en dirai autant d'une œuvre récente qui n'a pas eu et qui ne méritait pas le succès de ses aînées, mais qui comptait des pages charmantes, d'une tournure poétique et même rêveuse, à laquelle l'auteur ne nous avait pas habitués. Il y a, si j'ose ainsi parler, plus d'âme dans *Germaine* que dans les autres livres de M. About; l'air y circule davantage, la nature y est moins voilée, sans que pour cela le récit perde rien de sa rapidité agréable. *Germaine* possède encore une autre qualité pour celui qui étudie le talent de M. About. Ce livre révèle d'une manière saisissante un des caractères les plus heureux de ce talent. Au fond, l'histoire contenue dans ce récit est une histoire sinistre et malpropre au possible : c'est une histoire de cour d'assises. Tous les détails en sont équivoques, quand ils ne sont pas infects, et pourtant cette histoire ne choque pas. Supposez qu'elle eût été contée par un autre de nos romanciers, et il faudrait peut-être serrer le livre avec soin après l'avoir lu, de peur qu'il ne tombât sous des yeux indiscrets qui ne doivent pas le lire. M. About au contraire s'est tiré avec une dextérité merveilleuse de cette scabreuse anecdote. Les motifs équivoques par lesquels est expliqué le mariage de Germaine et de don Diégo paraissent tout naturels et ne scandalisent pas un instant le lecteur. On pardonne au vieux duc son épouvantable égoïsme, comme le lui pardonnait sa sainte femme elle-même; ce qu'il y a d'horrible dans ce caractère, l'auteur l'a laissé expliquer par Gavarni en deux mots cyniques et expressifs : « Mon mari! un chien fini, mais le roi des hommes! » sans prolonger un commentaire qui aurait pu devenir choquant. De Mme Chermidy, qui a été si souvent mise en scène dans la littérature contemporaine, il dit simplement : « C'était une coquine, capable de tout! » et il le prouve sans insister et sans avoir besoin de nous faire pénétrer dans cette âme fangeuse. Lorsque Mme Chermidy doit mourir, on ne voit pas même le couteau du forçat, et lorsque le vieux duc perd la raison, un seul détail sinistre, un cri d'oiseau sauvage répété avec monotonie, suffit pour nous éclairer sur l'abîme de dégradation physique et morale dans lequel est tombé le malheureux. Je n'ai jamais lu une histoire révoltante racontée avec autant d'adresse.

J'ai peu de choses à dire des autres œuvres de M. About. Le

jeune auteur a des ambitions de plus d'un genre, entre autres peut-être l'ambition politique. Il a voulu prouver qu'il serait au besoin, tout comme un autre, un homme pratique, après avoir montré qu'il était un homme d'esprit. C'est à cette prétention que nous devons le livre intitulé *les Échasses de maître Pierre*, dans lequel l'auteur expose, sous forme de récit et de dialogue, ses idées sur le drainage et l'amélioration des landes. Quelques chapitres assez vifs, comme le chapitre du début et l'histoire du petit cheval gris, ne suffisent pas pour racheter l'ennui profond qu'inspire cette composition artificielle, imitation malheureuse des dialogues économiques de Voltaire, et principalement de sa fameuse dissertation si connue sous le nom de *l'Homme aux quarante écus*. Maître Pierre parle comme Voltaire, ou du moins comme M. About, et l'on dirait que l'ingénieux bienfaiteur des Landes, pour faire la conquête de l'écrivain, a préalablement lu ses livres et emprunté son esprit. Nous invitons le jeune auteur, dans l'intérêt de sa gloire et des plaisirs de ses lecteurs, à renoncer à l'avenir à ces traités d'agriculture amusante. — *Les Mariages de Paris* composent un recueil agréable de nouvelles, assez récréatives sans doute, mais qui ont le grand tort de n'être que cela. Un optimisme imperturbable règne d'un bout à l'autre de ce livre, dans lequel on voit invariablement le vice puni et la vertu récompensée. L'optimisme a du bon, et ce n'est pas moi qui songerai à le blâmer; mais vraiment l'optimisme de M. About ressemble trop à un parti-pris, et en outre il manque de naïveté et de candeur. Il est impossible que M. About, qui a l'esprit délié et retors, pense sur la société avec autant d'innocence qu'il veut nous le faire croire. Tout n'est point mal sans doute dans le monde, mais tout n'y est pas bien non plus; les honnêtes gens n'y sont pas absolument désarmés, mais les coquins n'y sont pas aussi aisément terrassés que nous le donne à penser M. About. Il y a de bonnes et charmantes âmes, mais il y a aussi quantité de sycophantes qui sont prêts à tout exécuter : *omnia serviliter pro nummis*. Cependant *les Mariages de Paris* contiennent, comme tous les récits de M. About, des détails vrais et heureux. *Sans dot* par exemple est une anecdote tout à fait drolatique. Dans *la Mère de la Marquise*, le caractère de cette bonne bourgeoise qui passe sa vie à convoiter l'honneur d'être reçue dans le noble faubourg est dessiné avec une gaieté bienveillante qui appelle sur les lèvres, jusqu'à la fin du récit, un sourire à la fois moqueur et inoffensif. Quant à *la Question romaine*, je n'en veux pas dire un seul mot. Je ne serais pas à mon aise pour en parler, et je me contenterai de prévenir M. About qu'il y a des questions qu'il est téméraire d'aborder brusquement, et même dangereux de soulever avec prudence. On ne

gagne jamais rien à remuer les questions religieuses; M. About en sait sans doute quelque chose, puisqu'il y a gagné la suppression de son livre et quelque autre récompense encore. D'autres que lui ont fait cette expérience et ne s'en sont pas mieux trouvés.

M. About s'est fait une réputation d'habileté aussi grande pour le moins que sa réputation littéraire. Cette réputation est-elle méritée? Question controversable : ce qui est certain, c'est qu'il a su tirer de son talent tout le parti qu'il en pouvait tirer et qu'il lui a fait rendre tout ce qu'il pouvait donner. Ce qui est certain aussi, c'est qu'il n'a rien négligé pour enchaîner le succès. Il connaît, je n'en doute pas, les ressources que peut fournir l'association, les secours qu'on peut demander aux francs-maçonneries de tout genre. Bon camarade, il n'a certainement jamais refusé l'appui de ses amis, pas plus qu'il ne leur a refusé le sien. Esprit sociable et pratique, il n'a probablement jamais dédaigné les avances de ses inférieurs, car s'il a de la malice agressive, je le crois dépourvu de morgue et de hauteur. Il s'est soigneusement mis en garde contre les attaques éventuelles des ennemis qu'il pourrait avoir un jour, et pour montrer qu'au besoin il serait redoutable, il s'est escrimé parfois imprudemment contre des gens qui peut-être ne s'attendaient guère à ses agressions, et qui ont ainsi joué le rôle d'épouvantail pour ses futurs ennemis. Il a voulu que son talent lui procurât une vie large et facile; il y a réussi. Il a aspiré, sinon aux honneurs, du moins aux signes honorifiques; il les a obtenus. Voilà ce que beaucoup de gens disent et répètent à l'envi; mais est-ce bien réellement de l'habileté, et ne vaudrait-il pas mieux appeler tout cela activité fébrile et impatience? L'homme véritablement habile se ménage et cache son habileté : M. About ne s'est ni ménagé ni caché. Il a montré au contraire en mainte occasion tant d'imprudence qu'on peut dire qu'il est né sous une heureuse étoile, et qu'un autre aurait sombré là où il a pris pied et surnagé. Il a chauffé à blanc la locomotive sur laquelle il était monté, sans songer qu'elle pourrait éclater et le blesser mortellement. Il a dépensé son talent en prodigue, sans compter, au risque de l'épuiser, et de provoquer des comparaisons fâcheuses entre les espérances que promettait son esprit et les œuvres qu'il a données. M. About ne s'est pas mieux caché qu'il ne s'est ménagé. On doit lui rendre cette justice, que ce qu'il a fait, il l'a fait en plein jour, et que tout Paris a pu assister à cette course au clocher vers la célébrité qu'il a menée à bonne fin. Ses médisances, il les a imprimées, signées en toutes lettres de son nom, si bien qu'il a recueilli tous les inconvéniens de ses malices sans profiter beaucoup de leurs bénéfices. Les réclamations sont tombées sur sa tête dru comme grêle, et Dieu sait si elles ont été parfois d'une nature dés-

agréable. En vérité, je ne puis voir dans tout cela les preuves d'une habileté réelle. J'aime mieux y reconnaître les marques d'un esprit trop mobile peut-être, trop prompt à l'action et à la parole, porté plutôt par sa nature aux intempérances de la sociabilité qu'à la discrétion solitaire, mais toujours prêt en définitive, comme les gens d'honneur imprudens, à réparer leurs torts et à regretter d'avoir accepté sur parole des témoignages équivoques, ainsi que nous avons pu le voir récemment par les gazettes italiennes.

M. About est arrivé maintenant à une période critique. En quelques années, il a fait parcourir une vaste carrière à son talent, et il lui a donné tout le développement dont il semblait susceptible. Une question reste douteuse : il peut produire beaucoup encore sans doute, mais peut-il produire de meilleures choses que celles qu'il a déjà données? Il semble que les qualités qu'il a montrées aient atteint leur niveau le plus élevé. Voudra-t-il s'efforcer de monter encore, ou bien se condamnera-t-il au *statu quo*, qui, pour le romancier et l'artiste, est toujours une décadence? Le talent que nous connaissons contient-il encore des ressources ignorées, ou bien est-il capable d'un renouvellement inattendu et d'une métamorphose complète? Il a prouvé qu'il avait de l'esprit, du goût, de la vivacité, de la grâce, qu'il connaissait l'art de raconter. Montrera-t-il qu'il possède aussi les dons de la passion, de la rêverie, de l'émotion? Nous l'espérons pour lui, et sans doute un prochain avenir nous le dira. Nous l'engageons cependant à réfléchir sur cette vérité élémentaire, c'est que les chances favorables et défavorables se partagent à peu près également la vie, et qu'il n'a jamais tiré jusqu'à ce jour que de bons numéros à la loterie de l'existence. Nous voudrions de grand cœur que la suite de sa carrière fût aussi heureuse que ses débuts, et c'est pourquoi nous nous sommes permis de lui donner cet avertissement. L'activité remuante, l'agitation, le travail rapide, lui ont bien réussi jusqu'à ce jour; mais il en a tiré, je crois, tout ce qu'il pouvait en attendre. Peut-être l'heure est-elle venue pour lui de voir quelles ressources on pourrait tirer de la lenteur et de la prudence, et de consentir à être oublié quelquefois. Il est agréable sans doute qu'on parle de vous chaque soir; qu'importe cependant, si les soirs durant lesquels on vous nomme étaient comptés d'avance, et s'ils étaient en nombre restreint? Il me semble qu'à partir de ce jour, M. About devrait employer tous ses efforts à faire parler de lui non le *plus souvent*, mais le *plus longtemps* possible. Mais qu'il suive ou non nos conseils, nous prenons congé de lui, en lui souhaitant tous les cailloux blancs du sort.

ÉMILE MONTÉGUT.

RÉSURRECTION

I.

Quand tous près d'un mourant s'endorment dans l'erreur,
Et que survient la Mort, qui d'un doigt froid le touche,
Un silence aussitôt se fait, et sur la couche
Se penchent les parens effarés de terreur.

Tout se taisait ainsi. Sur la campagne austère,
On sentait qu'autrefois la vie avait passé;
Mais rien ne soulevait son sein vide et glacé,
Et les germes dormaient emprisonnés sous terre.

Alors, comme à la lèvre une amère liqueur,
En face du ciel gris, des champs trempés de boue,
Et des bois éplorés que la bise secoue,
Un regret douloureux monta jusqu'à mon cœur.

Dans la rosée, à l'aube, adieu les longues courses
Avec une amoureuse, alors que les oiseaux
Chantent au bord des nids, et que sous les roseaux
Par un babil charmant se trahissent les sources!
Plus de soleils brillans à l'horizon vermeil!
Ainsi que des captifs qui reprennent leurs chaînes,
Les nymphes, à l'étroit dans l'écorce des chênes,
Déjà depuis longtemps ont repris leur sommeil.

II.

C'était le même jour, non loin de Louvecienne,
Aux lisières d'un bois, dans un lieu dont l'aspect
Laisse en nous cette peur et ce vague respect
Qu'on éprouve en lisant une légende ancienne.
De vieux arbres, ainsi que d'orgueilleux géans
Qui, les combats finis, étalent leurs blessures,
Après avoir du temps supporté les morsures,
Laissaient bâiller leurs troncs éventrés et béans,
Et rampant à leurs pieds dans cette solitude,
Leurs racines sortaient de la terre à demi,
Comme un nœud de serpens monstrueux, endormi
Depuis l'éternité dans la même attitude.

Seul dans ce lieu désert, une cognée en main,
Du bois mort sur l'épaule, un vieillard en maraude,
Me voyant avancer comme un garde qui rôde,
Se tint pour me braver debout sur le chemin,
Semblable à ces Titans nerveux de la sculpture
Qui sur leurs reins tendus portent de lourds fardeaux.
Sa charge de ramée avait courbé son dos,
Et ses grands bras velus pendaient à l'aventure.
Son visage était laid, et sauvage son air;
Ses haillons trahissaient la misère hautaine,
Et quand vers lui je vins, une jalouse haine
Dans ses yeux menaçans brilla comme un éclair...

III.

Je l'ai revu depuis, un soir près de sa porte,
Par un ciel bleu. Tranquille, heureux et triomphant,
Sur ses larges genoux il tenait une enfant
Qu'avait laissée à ce vieillard sa fille morte.
Tout honteux de sa force, il cherchait par quels soins
Il pourrait assouplir sa robuste nature
Pour ne pas effrayer la blonde créature,
Et se pliait docile à ses moindres besoins.
Puis c'étaient des élans que l'on ne peut décrire:
Il la pressait alors entre ses bras nerveux,
Et couvrait de baisers sa robe et ses cheveux,
Tandis qu'elle poussait de longs éclats de rire.

Pauvre être! un de ses pieds n'avait plus de soulier;
Presque nue, elle avait sous ses haillons ces poses
Que prennent les oiseaux peureux, et ses bras roses
Au cou de son aïeul s'enlaçaient en collier.
Ses cheveux étaient d'or, comme on en voit aux anges
Des vieux maîtres; ses yeux erraient d'un air surpris,
Et sa bouche en s'ouvrant faisait de petits cris
Aussi naïfs et doux que le chant des mésanges.
L'aïeul, en la berçant, d'un ton rude et cassé
Chantait pour l'endormir une de ces complaintes
Dont les airs vont au cœur, et sont comme les plaintes
Que se disent en nous les échos du passé.
Parfois il la couvait de ses regards avides;
Toute sa vie était dans ses yeux, et pendant
Qu'il chantait son refrain triste en la regardant,
Une larme roulait dans le creux de ses rides.
Sans peine on oubliait sa laideur à le voir
Si bon. Ce n'était plus cet homme au regard louche,
Au rire bestial, à l'allure farouche,
Mais un vieillard aimant et fier de son devoir.
Il était même beau dans sa métamorphose,
Tant ses traits attendris resplendissaient d'amour,
Comme en un soir d'automne, au sommet d'une tour,
Par les ans délabrée, un rayon d'or se pose.

IV.

Le temps avait aussi changé l'aspect des bois;
Les vieux arbres avaient laissé leurs mines sombres,
Et les oiseaux, cachés dans les rameaux pleins d'ombres,
Des vents joyeux d'avril accompagnaient les voix.
Le lierre amoureux, fier de ses jeunes forces,
S'enlaçait aux fleurs d'or sur leurs troncs rajeunis,
Et merles et pinsons se construisaient des nids
Dans les trous qui s'ouvraient béans sur les écorces.
D'âcres senteurs erraient dans le vent; le soleil
Couvait avec amour son œuvre commencée,
Et comme d'un cerveau puissant sort la pensée,
Au feu de ses baisers tout sortait du sommeil.

C'est le destin; il faut que tout se renouvelle,
Que le sol chaque année aille rajeunissant,

Et qu'on sente courir, ainsi qu'un jeune sang,
Au cœur des vieux rameaux une séve nouvelle.
Il faut, toute à l'orgueil de sa fécondité,
Que la nature enfante au grand jour, sans mystère,
Et que la vie à flots, jaillissant de la terre,
Porte au ciel l'hymne saint de sa virilité.

L'homme seul, au milieu de l'éternelle fête,
Vieillit, travaille et meurt. Pour lui, chaque printemps
Est comme une menace ironique du temps,
Et sous un poids plus lourd il sent fléchir sa tête;
Pour lui, l'herbe qui pousse est un instant qui fuit.
A peine aspire-t-il quelque tiède bouffée
De jeunesse et d'amour, que la volage fée
S'envole, et pour jamais le laisse dans sa nuit.

L'âge vient, ses cheveux blanchissent, et l'Envie
S'assied à son foyer froid et silencieux;
Il a soif de repos, et pourtant de ses yeux,
Dilatés par la peur, il regarde sa vie
S'éteindre par degrés, mystérieux flambeau.
Et comme le forçat tire après lui sa chaîne,
Infirme, à pas pesans, sur la terre il se traîne
Jusqu'à ce qu'il se heurte au marbre d'un tombeau.
Mais la nature, afin de tromper sa vieillesse,
Emplit d'enfans joyeux et roses sa maison,
Réchauffe de baisers son arrière-saison,
Et lui refait au cœur comme une autre jeunesse!

ERNEST CHATONET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1859.

Comment pourrions-nous nous soustraire à l'ardente et éclatante sensation qui, à l'heure où nous écrivons, absorbe la population parisienne, grossie de ces torrens d'excursionistes que, depuis deux jours, les chemins de fer dégorgent d'heure en heure dans la ville en fête? Les esprits politiques, même les moins prévenus en faveur des terribles jeux de la guerre, ne méconnaissent point ce que ces spectacles ont d'émouvant, de grandiose et d'utile. Il est touchant de voir ces soldats, enfans du peuple, rentrer fièrement, après le devoir rempli, au milieu de ce peuple qui s'admire en eux. De ces armes qui ont répandu la mort, de ces intrépides visages qui viennent de la regarder en face, il s'échappe une électricité héroïque qui pénètre les foules et les sature du sentiment de la puissance et de la gloire nationales. Il n'y a pas de plus noble et de plus belle allégresse populaire. Ces grandes scènes ne sont point stériles, l'imagination en garde d'ineffaçables empreintes; agrandies encore et couvertes par le souvenir d'une lumière plus poétique, elles sont des excitations incessantes à ce naïf et merveilleux dévouement des masses, dont les prodigues sacrifices font la grandeur militaire d'une nation et d'un gouvernement. Mais plus on participe soi-même à ces émotions patriotiques, et moins l'on voudrait que la fête guerrière fît oublier le caractère cruel et morne de la guerre. Il y a du sang, des douleurs, du deuil à travers ces pompes; il ne faut pas que la décoration et l'arrangement de la fête le laissent oublier, il ne faut pas que les ordonnateurs et les machinistes fassent dégénérer en un étourdissement de curiosité matérialiste le défilé de l'armée qui vient de combattre et de vaincre. Il faut que l'âme soit présente; la vérité du sentiment prescrit aux apprêts de ces représentations grandioses un caractère sobre et sévère. Aussi ne voyons-nous point avec plaisir une partie de la ville disposée en théâtre et ces places transformées en colysées. Dans ce travail des coulisses que l'on fait nécessairement sous les yeux du public, l'on nous laisse voir trop de charpentes. L'antiquité comprenait mieux les contrastes qui conviennent au triomphe et ce fonds de hasard et de douleur qui plane sur les guerres, même les plus heureuses. C'était par l'éloge des guerriers morts que les Athéniens célé-

braient leurs victoires. L'instinct des Romains était moins élevé; mais, malgré leur rude matérialisme, il y avait bien de la philosophie dans ce cortége d'insulteurs qui suivait le triomphe, et le triomphateur, au Capitole, ne pouvait oublier que la roche Tarpéienne n'était pas loin. Les nations modernes, nations chrétiennes, libérales, utilitaires, devraient à plus forte raison chercher dans de telles cérémonies quelque chose de plus qu'un spectacle; elles devraient du moins en écarter tout ce qui peut distraire le spectateur des pensées fortes et graves, et lui faire oublier que la guerre, malgré ses entraînemens enivrans et ses glorieux trophées, lors même qu'elle est commandée par le devoir et victorieusement traversée, n'en est pas moins une des plus redoutables calamités auxquelles l'humanité soit soumise, et qui accusent le plus tristement les infirmités de notre civilisation. Quant à nous, l'éclat même de cette journée nous force à nous souvenir de quel prix il a été payé. Soixante ou quatre-vingt mille hommes, à l'heure qu'il est, traversent Paris en triomphe; mais en deux mois, suivant une estimation modérée, soixante-trois mille hommes ont été renversés sur les champs de bataille d'Italie, et dans ce nombre il y avait dix-huit mille Français!

Dieu fasse que l'expérience de la guerre dont nous célébrons aujourd'hui la dernière et par conséquent la plus heureuse journée ne soit point perdue, et qu'elle nous ramène à une paix durable! Pascal, dans un de ses momens d'effrayante gaieté, a écrit, à propos d'un héros de l'antiquité, cette colossale boutade : « César était trop vieux, ce me semble, pour aller s'amuser à conquérir le monde. Cet amusement était bon à Alexandre : c'était un jeune homme qu'il était difficile d'arrêter; mais César devait être plus mûr. » Nous ne sommes pas César, mais la pensée sarcastique de Pascal peut s'appliquer à une civilisation et à une nation aussi bien qu'à un homme. Chefs d'état, nations, Europe contemporaine, nous n'avons plus cette fleur de jeunesse qui a pénétré d'une grâce incomparable l'ardeur guerrière d'Alexandre; arrivée au penchant du siècle, notre époque devrait, comme César, être plus mûre. La maturité, c'est le bon sens, et le bon sens, c'est la paix. S'il fallait cependant attacher une véritable importance à de récentes discussions, nous ne paraîtrions pas être encore arrivés à cette maturité sensée. L'Angleterre troublée par la préoccupation de ses armemens et les inquiétudes ou la mauvaise humeur manifestées par ses journaux et ses hommes d'état, l'Allemagne en désarroi poursuivant une polémique chicanière par l'organe de ses deux grandes puissances, quelques-uns de nos journaux se livrant à d'étranges écarts d'indépendance, mettant un jour le parti à la main à l'Angleterre, fulminant un autre jour contre les fortifications d'Anvers, s'éprenant une autre fois d'une admiration rétrospective pour M. Kossuth, tout cela a brouillé la précaire sécurité que la paix avait inspirée. Que signifie ce désordre? Est-ce le commencement de complications nouvelles? n'est-ce que le tumulte inévitable qui suit la guerre, un reste de grosse mer après la tempête? Des deux hypothèses, la plus probable à nos yeux est la seconde. Nous ne nous dissimulons pas cependant que la situation de l'Europe est en ce moment fort délicate et pourrait facilement se gâter encore, si l'opinion publique et les gouvernemens ne se rendaient point un compte précis des véritables conditions auxquelles l'ordre et la paix doivent se rétablir. Quelles sont ces conditions? Nous allons essayer de le dire.

La tranquillité et la paix de l'Europe dépendent de deux conditions : de la constitution intérieure des divers états et du concert qui règne entre ces états pour le règlement des questions internationales, pour la conduite des affaires extérieures. La première garantie de la paix européenne, c'est l'application du régime constitutionnel aux grandes nations qui peuvent influer sur l'équilibre général, c'est la diffusion et la pratique libérale des institutions représentatives. La théorie indiquait depuis longtemps que, lorsque les peuples sont associés à leurs propres gouvernemens, et que leur politique est soumise au contrôle constant des délibérations publiques, ils doivent avoir cette maturité de raison à laquelle songeait Pascal, et qui les détourne des aventures guerrières. L'expérience a pleinement confirmé aujourd'hui cette intuition de la théorie. Les trente-sept années de liberté parlementaire dont la France a joui ont été pour l'Europe trente-sept années de paix. Ce régime de liberté, et avec lui le règne de la paix internationale, se fût perpétué si les gouvernemens du continent n'eussent pas, par leurs sottes résistances à l'esprit de progrès, fourni un aliment et des chances à l'esprit de révolution. Si les gouvernemens se fussent partout prêtés aux réformes indispensables et au développement des institutions libérales, nous aurions conservé non-seulement la liberté, garantie de la dignité humaine, mais la paix, garantie du bien-être des peuples. Au contraire, et l'on commence à s'en apercevoir aujourd'hui, ces garanties ne subsistent plus lorsque l'action d'états puissans, au lieu d'être réglée par la délibération incessante et le contrôle défiant des représentations populaires, dépend de l'inspiration personnelle des souverains. La sagesse des souverains peut momentanément suppléer à ces garanties; mais cette sagesse, toute l'histoire et les événemens d'hier nous l'apprennent, est une insuffisante sauvegarde, parce qu'elle n'est qu'un accident, et n'a pas la vertu régulière et constante d'une loi. Les amis les moins suspects de l'ordre de choses qui régit la France proclament que la guerre d'Italie a été entreprise contre le gré du pays : l'intention qui leur inspire cet aveu est irréprochable assurément, car ils veulent reporter à l'empereur tout l'honneur d'une entreprise dont le public n'avait pas prévu les avantages; mais le fait, si on le dégage des circonstances exceptionnelles qui le justifient, serait loin d'être rassurant. Les écrivains auxquels nous faisons allusion ne s'aperçoivent-ils pas qu'un état de choses où il dépend du prince d'engager la force militaire d'un grand pays, malgré les répugnances fondées ou non de ce pays, n'est point précisément la plus solide garantie de la paix?

Mais sur cette question des institutions libérales, nous ne l'ignorons pas, les avis sont encore partagés : tous les yeux ne sont pas encore ouverts, les événemens n'ont pas achevé l'éducation générale; nous n'insisterons pas en ce moment. L'Europe elle-même, qui recueillait indirectement le bienfait des libertés françaises, refusait de les considérer comme un gage de sécurité. Il y avait une autre garantie de l'ordre européen qui, à ses yeux, avait plus de force. L'Europe ne forme point une confédération ayant une loi commune et reconnaissant un centre d'autorité : elle est composée de souverainetés indépendantes. La civilisation et les relations internationales mettent pourtant en commun entre ces nations et ces souverainetés indépendantes tant d'intérêts et d'idées, que, pour prévenir les conflits qui peu-

vent naître à chaque instant, il faut qu'il y ait, sinon une loi précise, du moins certaines règles préservatrices, — sinon une autorité supérieure, du moins quelques moyens d'entente et d'arbitrage acceptés de tous les gouvernemens. Il y a en Europe des intérêts généraux et collectifs dont le règlement exige une sorte d'organisme collectif aussi et général. Cet organisme, si essentiel pour le maintien de la paix, l'on croyait l'avoir trouvé depuis quarante-cinq ans dans ce que l'on appelait le concert européen. Depuis quarante-cinq ans, les grandes affaires qui entraînaient des changemens dans la distribution des territoires ou la formation d'états nouveaux s'étaient décidées dans les délibérations communes des cinq grandes puissances. Personne, semblait-il, ne tentait de vider avec son adversaire direct, comme une querelle particulière, des conflits où étaient engagés les intérêts généraux de l'Europe, et il semblait aussi que personne ne fût disposé à admettre, dans le cas où l'entreprise eût été essayée, que des questions d'un intérêt général pussent être revendiquées par deux puissances à l'exclusion des autres, dérobées à l'arbitrage collectif, et, comme on dit aujourd'hui, *localisées*. Cette sorte d'accord tacite a régné en Europe pendant quarante-cinq ans. Il en est résulté de bonnes choses et des choses mauvaises : au sein même du concert européen, il s'était formé des contrepoids accidentels et variables, tantôt par l'alliance particulière de la France et de l'Angleterre, tantôt par l'intimité des trois cours du Nord; mais l'on doit reconnaître en somme que cette convention mal définie du concert européen a été une grande garantie de paix, et qu'à ce point de vue elle a été utile aux progrès de toute sorte accomplis dans la civilisation européenne pendant cette miraculeuse trêve de près d'un demi-siècle, que beaucoup d'esprits honnêtes considéraient comme l'aurore de la paix perpétuelle. Cette puissante garantie, ébranlée par la guerre de Crimée, n'a pas résisté à la guerre d'Italie. Il serait superflu de disserter maintenant sur les causes et les auteurs de la chute de ce système; quand les faits sont irrévocablement accomplis, les controverses rétrospectives ne servent plus qu'à brouiller les idées. Il suffit à la politique positive de bien discerner ces faits accomplis, car elle est obligée d'y prendre son point de départ et d'y chercher une base certaine. Reconnaissons donc dans la ruine de la convention du concert européen une des causes profondes du trouble actuel des esprits, et joignons cette cause d'insécurité à celle que nous venons de signaler dans l'éclipse des institutions constitutionnelles en France et ailleurs.

Quand on remonte ainsi avec bonne foi, avec modération, avec impartialité, aux vrais motifs du malaise moral que trahit l'attitude des gouvernemens et des peuples, l'on n'est plus étonné de la forme sous laquelle ce malaise se manifeste aujourd'hui. L'effet ne scandalise ni n'étonne ceux qui ne se couvrent pas les yeux d'un bandeau pour ne pas voir la cause. L'Europe sent d'instinct qu'elle ne pourrait plus compter avec sécurité sur la paix, si les gouvernemens redevenaient maîtres, comme ils l'étaient sous l'ancien régime, d'engager la puissance militaire des nations sous l'inspiration d'une politique qui mûrirait ses desseins dans l'ombre, et les ferait éclater à l'improviste. L'Europe vient de voir en outre que la garantie des délibérations diplomatiques des grandes puissances n'a pas été suffisante pour empêcher la guerre; elle s'aperçoit que cette garantie sur laquelle elle

s'était reposée pendant tant d'années peut lui faire défaut. La conséquence est toute naturelle : chacun ne cherche plus sa sécurité que dans la protection des armes, et ce sont ceux qui ont le plus de répugnance pour la guerre qui arment avec le plus de précipitation et de bruit. Pense-t-on en effet qu'il suffise d'un moment et du *fiat* prononcé par une autorité humaine quelconque pour rendre la sécurité à ceux qui croient l'avoir perdue? Au lieu de déclamer contre le budget de l'armée et de la marine anglaises et de comprendre la Belgique elle-même dans nos objurgations, soyons conséquens et justes. Nous sommes enclins d'ordinaire, nous autres Français, à nous enorgueillir, comme d'une marque de notre influence, de la docilité avec laquelle on nous imite. Institutions politiques, littérature, modes, les peuples nous copient, et nous en sommes fiers. En s'abandonnant aujourd'hui aux préoccupations militaires, ils ne font encore que nous copier. Nous venons de leur montrer et la puissance irrésistible de notre organisation militaire, et la promptitude avec laquelle nous pouvons, presque sans efforts, écraser un ennemi redoutable. Quand il n'y aurait là qu'une de ces manies épidémiques que l'initiative mal interprétée d'un grand peuple communique si rapidement de nation à nation dans la civilisation moderne, nous n'aurions pas le droit de nous plaindre; mais, nous venons de le voir, il y a des motifs plus profonds et plus sérieux à ce mouvement. L'on redoute la guerre, parce que les appuis moraux de la paix se sont, dans les derniers temps, considérablement affaiblis. Plus donc nous serons sincères nous-mêmes dans nos protestations pacifiques, plus vivement nous souhaiterons l'apaisement de l'Europe, et moins nous devrons nous récrier sur les moyens par lesquels les peuples voisins cherchent à établir leur sécurité. La confiance ne s'impose point par des procédés sommaires et des injonctions impérieuses; un état prolongé d'inquiétude est dangereux pour la paix. Laissons donc nos voisins se rassurer à leur façon; le temps et les satisfactions qu'ils croiront trouver dans leurs travaux d'organisation militaire calmeront une émotion que nos plaintes ne font qu'entretenir et envenimer. Seuls en tout cas parmi nous, les libéraux auraient le droit de gémir de ce désordre moral qui provoque de si déplorables malentendus, qui rallume des passions barbares, qui fait rebrousser les peuples hors des voies du progrès, qui les entraîne à un gaspillage si regrettable de leurs ressources; mais ceux-là ne s'excitent point à une irritation artificielle et machinale contre des effets inévitables: en gens sérieux et courageux, c'est aux causes qu'ils s'en prennent, et c'est aux sources mêmes du mal qu'ils vont chercher le remède.

Pour restaurer la sécurité morale de l'Europe, il n'y a donc, suivant nous, d'autre moyen que de travailler franchement à réparer et à relever les deux grandes garanties de cette sécurité qui manque à la situation présente. Il faut que les peuples recommencent à vivre de cette libre vie politique intérieure, qui, en même temps qu'elle leur permet d'inspirer et de contenir tour à tour leurs gouvernemens, est la plus forte assurance de la régularité pacifique de leurs relations mutuelles. Il faut rétablir ce concert européen que les derniers événemens ont brisé. Par une coïncidence remarquable, ce double problème se pose dans les termes les plus pressans à l'occasion même de l'Italie. La solution de la question italienne ne sera vraiment bonne qu'à ces deux conditions : il faut que le bon gouvernement

de l'Italie soit assuré par l'application aux populations affranchies de la péninsule des institutions libérales et parlementaires, qui sont l'honneur et qui ont fait la fortune du Piémont, et il faut que les nouveaux arrangemens auxquels la paix donnera lieu dans la péninsule obtiennent la sanction des grandes puissances, et fournissent par conséquent un moyen naturel de reconstituer le concert européen. — La question italienne est en ce moment posée sous ces deux faces : elle comprend une question intérieure et une question extérieure qui sont unies par une étroite solidarité. Ce n'est pas seulement dans la conférence de Zurich que ce débat solennel s'agite. La question intérieure d'Italie est engagée par les populations elles-mêmes de l'Italie centrale, et pour que la question extérieure soit résolue, pour qu'un congrès européen ratifie les nouveaux arrangemens de la péninsule, il est nécessaire que la question intérieure soit réglée à la satisfaction des populations de l'Italie centrale, car il n'est pas vraisemblable que l'Angleterre voulût prendre part à un congrès, si l'on prétendait n'y point tenir compte des vœux de ces populations.

Il serait difficile de parler avec quelque certitude de ce qui s'est passé jusqu'à présent entre les négociateurs réunis à Zurich. L'armistice, qui expirait le 15 août, a été prolongé indéfiniment. Les questions que les représentans des trois puissances ont à résoudre sont d'une telle gravité, qu'elles devront entraîner de longues discussions. De ces questions, la plus importante à nos yeux, celle qui en ce moment excite le plus d'intérêt dans l'opinion, est celle que soulèvent la restauration projetée à Villafranca des archiducs autrichiens dans les duchés et les rapports du saint-père avec les légations. Les intérêts et les vœux des peuples des duchés et des légations auront à la conférence pour représentant naturel le ministre piémontais. Il ne faudrait pas en effet considérer comme un abandon de ces intérêts par la Sardaigne le rappel des commissaires piémontais dans les duchés, qui a coïncidé avec l'ouverture de la conférence. Cette mesure était prescrite en quelque sorte par les préliminaires de Villafranca, dont on ne pouvait point ne pas tenir compte au moment où l'on allait s'occuper de les transformer en traité définitif. Du côté des légations, le Piémont a conservé sa liberté, et nous apprenons qu'il ne craint pas d'en user. Dès que la nouvelle de la prolongation de l'armistice a été connue à Turin, l'on aurait envoyé l'ordre aux intendans sardes dans les légations de rester à leur place, ou d'y rentrer si, obéissant à un ordre précédent, ils avaient déjà effectué leur retraite. Mais il ne nous appartient pas de percer le mystère des conférences de Zurich, et c'est par les actes publics dont les duchés sont le théâtre que nous devons essayer, pour le moment, de pressentir l'avenir de l'Italie centrale.

Une préoccupation grave a été, dès le principe, écartée au sujet de la restauration des archiducs autrichiens dans les duchés : en aucun cas, les forces de l'Autriche et de la France ne seront employées pour accomplir cette restauration. De nouvelles déclarations de lord John Russell et de lord Palmerston, dans les récens débats du parlement anglais, ont mis ce point hors de doute. Le concours d'une force étrangère sera-t-il prêté aux princes d'une façon indirecte? La presse autrichienne a l'air de le croire : elle donne à entendre que le temps viendra à bout des résistances qui s'organisent dans les duchés. Compter sur le temps, c'est mettre son espoir dans les incidens

que le temps peut amener. Quels peuvent être les incidens espérés par la presse autrichienne? Ces incidens, les attendra-t-on, ou les fera-t-on naître? Nous n'en pouvons prévoir, quant à nous, que de deux natures : des tentatives anarchiques du parti mazzinien, ou une entreprise du duc de Modène, accompagné de la petite armée qu'il a ramenée ou qu'il organise derrière le Mincio. C'est aux populations des duchés et des légations de se préserver de l'intervention des partis extrêmes dans leurs affaires : elles y paraissent décidées. Non-seulement elles ont mérité jusqu'à ce jour l'estime de l'Europe par l'ordre et le calme qu'elles ont fait régner parmi elles dans la difficile période révolutionnaire qu'elles ont traversée, mais les hommes à la fois énergiques et modérés qu'elles ont placés à la tête de leurs gouvernemens provisoires ont, avec une remarquable fermeté et avec une prompte résolution, rompu les menées mazziniennes, et contraint à la retraite les agens du célèbre agitateur. Quant à M. Mazzini lui-même, si l'on en juge par le manifeste qu'il vient de publier en Angleterre, il ne paraît point disposé en ce moment à tenter un coup de main en Italie. La tâche qu'il se donne, c'est d'irriter les susceptibilités et les préjugés du public anglais; son dernier écrit a l'air, Dieu nous pardonne, d'être adressé aux diplomates de la Grande-Bretagne et du continent plutôt qu'à des sectaires. Il y parle de coup d'état européen; il annonce une coalition des trois empereurs du continent; il prophétise le prochain partage de l'empire ottoman entre la France, la Russie et l'Autriche; sa sollicitude se porte encore plus sur les Turcs que sur les Italiens. Chose curieuse! il lance contre la diplomatie européenne des reproches identiques à ceux que pouvaient adresser à leurs anciens alliés l'empereur de Russie pendant la guerre de Crimée, l'empereur d'Autriche au lendemain de Magenta ou de Solferino. Il parle de la neutralité anglaise, qui nous a permis pourtant de chasser en deux mois l'Autriche d'une partie du nord de l'Italie, de ce même ton de mépris qu'affectent les journaux de Vienne à propos de la neutralité de la Prusse. Nous redoutons peu en conséquence l'action présente de M. Mazzini dans la péninsule, et nous avons foi dans la modération vraiment patriotique et libérale des populations de l'Italie centrale. Nous sommes un peu moins rassurés à l'endroit du duc de Modène, bien que nous ne partagions pas toutes les appréhensions chagrines de quelques Italiens. Ceux-là croient que le duc de Modène essaiera de rentrer dans ses états. Garibaldi et son corps pourront sans doute être appelés à jouer un rôle contre cette tentative de restauration à main armée. Déjà un grand nombre de volontaires congédiés sont dans les duchés et les légations, et un fort détachement des soldats qui restaient à Garibaldi vient de partir avec armes et bagages, et se rend à Modène. — Nous aurons bientôt, disent les pessimistes, le récit d'une collision entre les troupes du duc et les soldats populaires. L'armée française restée en Italie interviendrait alors pour rétablir l'ordre à Modène. Peu à peu l'intervention s'étendrait sur Parme, les légations, peut-être la Toscane. Elle rétablirsit l'ordre, et servirait, par la même occasion, à remettre sur le trône les princes déchus. Les petits souverains feraient ou promettraient quelques concessions; on ne parlerait plus de confédération, et tout serait fini,... c'est-à-dire tout serait à recommencer. — Que des Autrichiens attendent du temps de pareils bénéfices, cela peut jusqu'à un certain point se comprendre; mais de telles défiances

ne sont point permises à des Italiens. Sans même invoquer la loyauté de la France, son intérêt et son expérience des affaires d'Italie la mettent à l'abri du soupçon d'une politique si peu sensée. La France ne peut pas songer à remplacer en Italie les abus de l'influence autrichienne par ceux de l'influence française. L'histoire de nos entreprises dans la péninsule nous a trop appris que notre intervention armée n'était pas plus sympathique aux Italiens que celle de l'Autriche, et ce que nous connaissons des dispositions des peuples et des gouvernemens étrangers nous avertit que l'occupation prolongée de l'Italie par nos troupes serait peut-être plus antipathique à l'Europe que ne l'ont été les longues usurpations autrichiennes. Le beau profit, si nous n'avions fait que relever l'Autriche dans ce triste rôle de gendarme de l'Italie, et cela encore pour replacer de nos propres mains les princes de la maison de Lorraine sur leurs trônes impopulaires! En vérité, c'est nous croire trop naïfs. Que les Italiens s'épargnent donc cet injuste souci, et que les Autrichiens renoncent à cette illusion ridicule!

Nous le disons hautement, l'attitude des populations de l'Italie centrale nous inspire une confiance sérieuse. Nous sommes convaincus que leur sort est entre leurs mains : tout ce que nous avons vu de leur conduite nous autorise à penser qu'elles seront dignes de disposer de leurs destinées. Elles n'ont qu'à persévérer dans la fermeté, la modération et l'esprit d'union dont elles ont fait preuve. La conscience de l'Europe ne permettra pas qu'on leur fasse violence tant qu'elles sauront elles-mêmes se défendre des tentations désespérées de la violence. Le plus grand et le plus illustre des duchés, celui où la question de l'Italie centrale est appelée à se décider, la Toscane, présente à cet égard un admirable spectacle. Par la réunion de son assemblée constituante, cet intéressant pays entre dans une phase nouvelle. Les élections ont manifesté les vœux populaires avec une imposante unanimité. Les électeurs ont voté avec un empressement extraordinaire, et leurs choix se sont portés sur une élite d'hommes distingués, dont un grand nombre jouissent d'une considération méritée en France et en Angleterre. Tous les membres du gouvernement dirigé avec une décision si digne d'éloges par le baron Bettino Ricasoli ont été élus. Nous allons voir cette assemblée à l'œuvre. Son premier acte sera conforme au sentiment qui domine en ce moment la Toscane. Avant tout et par-dessus tout, la Toscane veut s'affranchir de l'influence autrichienne. Ce sentiment a été exprimé avec une rare autorité dans un mémoire qui vient d'être publié à Paris sous ce titre : *La Toscane et ses Grands-Ducs autrichiens.* Il était impossible de démontrer avec plus de force et de modération à la fois l'incompatibilité radicale qui sépare aujourd'hui la dynastie des archiducs de toutes les classes de la population toscane. Cet écrit émane sans doute de l'un de ces hommes distingués que le gouvernement de Florence a envoyés auprès de plusieurs grandes cours pour y plaider officieusement la cause de l'indépendance nationale. Il demeure évident, après la lecture de cet exposé lumineux, que la restauration des archiducs ne pourrait s'accomplir que par un acte de force attentatoire aux vœux des populations. Une considération saisissante, c'est que cette restauration imposée par une force étrangère serait impuissante à constituer dans le pays les élémens d'un gouvernement capable de protéger l'ordre. Aussi dans les duchés les restaurations sont-elles en quel-

que sorte, à l'heure qu'il est, plus redoutées encore par les partisans de l'ancien régime que par ses adversaires. L'instinct de leur sûreté personnelle éclaire à cet égard le petit nombre des amis des familles souveraines; ils sentent sûrement que les pouvoirs restaurés n'auraient pas la force de les protéger. C'est là un curieux phénomène dont la diplomatie européenne doit tenir compte. Il montre qu'avec les anciens élémens tout pouvoir vigoureux, par conséquent actif et fécond, vivant de sa vie propre, serait impossible dans l'Italie centrale. Il n'y a pas de signe plus éclatant d'une déchéance irrévocable. Le négliger et passer outre, ce serait condamner à perpétuité l'Italie centrale à l'anarchie et à l'occupation étrangère, ce serait étendre aux duchés ce scandale du gouvernement temporel du saint-père, qui tombe dès que la main de l'étranger se retire. Qu'un tel état de choses soit toléré lorsque pour y porter remède il faudrait s'exposer à troubler une situation générale et à mettre en péril des intérêts plus vastes, cela s'explique et se justifie; mais lorsque, s'élevant au-dessus de ce respectable scrupule et au prix d'un violent ébranlement, l'on a acquis sa liberté d'action, lorsque les grands risques ont été courus et traversés, lorsque l'on a devant soi place nette, — ne serait-ce pas commettre une impardonnable imprudence que de rétablir purement et simplement la situation caduque et impossible à laquelle on s'était proposé de porter remède? La Toscane repousse donc énergiquement dans la maison de Lorraine la restauration de la suzeraineté autrichienne; elle n'a aucune foi dans une constitution accordée par ses anciens princes, et qui ne serait qu'une capitulation arrachée par la défaite, au lieu d'être un véritable pacte d'alliance entre le pays et son gouvernement; elle nourrit enfin de grands doutes à l'égard d'un projet de confédération qui, comprenant les princes autrichiens et le pape, ne ferait que légaliser en quelque sorte la prépondérance abusive exercée par l'Autriche en Italie jusqu'à la guerre actuelle. Le sentiment anti-autrichien est si fort en Toscane, que la seule appréhension d'une restauration a suffi pour éteindre sur-le-champ l'esprit si prononcé d'autonomie et cette fierté jalouse des traditions florentines qui animaient cette belle province. Devant une telle perspective, l'idée de l'annexion avec le Piémont, qui dans ces derniers temps encore avait à vaincre bien des répugnances locales, est devenue instantanément le vœu de tous. Le premier acte de l'assemblée toscane sera donc, on peut s'y attendre, une manifestation éclatante de ce sentiment. L'assemblée protestera contre le retour de l'influence étrangère, et proclamera sa sympathie pour le premier état italien qui a porté le drapeau de l'indépendance; elle votera un acte de fusion avec le Piémont. Ce vote n'aura sans doute devant l'Europe que le double caractère d'une protestation et d'une déclaration de principes. L'annexion avec la Sardaigne ne s'accomplira pas, mais le vote ne sera pas stérile. Suivi des manifestations semblables que l'on doit attendre des duchés et des légations, il prouvera l'injustice et l'imprudence que l'on commettrait, si l'on voulait rétablir les anciens gouvernemens malgré les populations. Il obligera les cabinets de l'Europe à songer à d'autres combinaisons, et peut-être préparera-t-il le succès de celle qui serait la plus naturelle, et qui réunirait sous un prince de la maison de Savoie les duchés et les légations.

Le parti clérical vient en Savoie d'essayer une caricature de ce mouve-

ment annexioniste si sincère qui anime l'Italie centrale. Il a feint de demander l'annexion de la Savoie à la France sous le prétexte que la Savoie supportait une part trop lourde des charges de la monarchie piémontaise. Une timide pétition a été colportée à ce propos et a réuni trente ou quarante signatures. La petite intrigue séparatiste que le parti clérical essaie d'ourdir en Savoie n'a pas même l'excuse d'être inspirée par une apparence de conviction. Le prétexte de la lourdeur des charges supportées par la Savoie n'est pas sérieux : la part des Savoisiens dans la répartition de l'impôt sarde est en moyenne de 25 francs par tête, et l'on veut les unir à une grande nation qui taxe ses citoyens à raison de 50 francs par tête? Les intérêts du clergé savoisien ne sont pas plus compatibles avec l'annexion que ceux des contribuables. La Savoie, peuplée comme un département français, a un archevêque et trois évêques; en devenant française, elle aurait à restreindre son luxe épiscopal. En fait de priviléges civils et politiques, le clergé savoisien aurait plus à perdre encore. Il possède l'état civil, que l'impie M. de Cavour n'a pas osé sécularisér, et il devrait se conformer aux principes du concordat, que le pape excommunie en Piémont, mais dont il a consacré l'orthodoxie en France. Il n'y a donc rien de sincère dans cette espièglerie déplacée du parti clérical savoisien. Nous nous trompons, un sentiment sincère s'y mêle : c'est la haine dont le parti clérical poursuit dans le Piémont les institutions parlementaires et la liberté. C'est à cette haine que nous sommes redevables de la singulière et peu flatteuse tendresse que le parti clérical de Savoie témoigne à la France. Le gouvernement piémontais ne paraît pas en effet vouloir renoncer aux libertés qui ont fait sa force. Ainsi à Turin l'on travaille activement aujourd'hui à agrandir l'enceinte de la chambre des députés, qui devra désormais en effet contenir les représentans de la Lombardie. Actuellement le Piémont a 204 députés nommés par des circonscriptions électorales de vingt à vingt-cinq mille âmes. Nous croyons que le nouveau parlement, augmenté de la représentation de la Lombardie, sera composé de 260 membres, et que les colléges électoraux seront répartis par circonscriptions de 30 à 35 habitans. On presse les travaux de la chambre des députés, ce qui donne à penser que M. Ratazzi veut être prêt à convoquer le parlement au premier jour.

Du mouvement intérieur qui s'opère en Italie dépend en grande partie cet accord des puissances européennes qui est nécessaire à la consolidation de la paix, de même qu'un concert européen, se manifestant dans un congrès, pourrait beaucoup pour l'heureuse solution des graves difficultés qui compliquent encore la question italienne. Deux obstacles semblent s'opposer à la réunion d'un congrès : le mauvais vouloir de l'Autriche et les défiances de l'opinion anglaise. Il nous est difficile d'expliquer les répugnances de l'Autriche à ce sujet par des raisons vraiment politiques. Les congrès avaient été jusqu'à présent le théâtre de prédilection de la diplomatie autrichienne, et aucun gouvernement n'avait semblé attacher un si grand prix à obtenir pour le règlement des affaires générales de l'Europe des décisions arrêtées collectivement par les grandes puissances. En outre, un des plus pressans intérêts de l'Autriche, c'est de prendre promptement son parti de la fin de son ancienne politique en Italie. D'excellens esprits, et qui ne sont animés vis-à-vis de cette puissance d'aucun de ces sentimens haineux qui

ont été surexcités récemment contre elle, sont convaincus qu'en renonçant à l'Italie, l'Autriche se fortifierait au lieu de s'affaiblir. C'est une opinion qui a été soutenue l'autre jour dans le parlement anglais par un homme éminent, M. Gladstone. Le plus grand argument en faveur de cette opinion est fourni par la guerre même qui vient de finir. L'Autriche n'a pas pu être soutenue dans cette guerre par ses alliés les plus naturels, parce que le mauvais gouvernement de l'Italie et les abus de sa domination dans ce pays élevaient entre elle et eux une barrière morale insurmontable. Dans toute autre difficulté, l'Autriche eût eu l'appui actif de l'Angleterre et de la Prusse. En renonçant à l'Italie, l'Autriche retrouve donc toute la force de ses alliances, qu'elle perd au contraire en s'acharnant à la conservation d'une domination malheureuse. En entrant au congrès et en s'y résignant de bonne grâce aux sacrifices qui sont indispensables pour que l'Angleterre y puisse prendre part, la cour de Vienne ferait donc un acte de sage politique. Le temps qu'il est permis de donner aux regrets et à la mauvaise humeur après des échecs est passé pour elle. Elle n'a plus qu'à songer sérieusement aux réparations courageuses et raisonnables par lesquelles un gouvernement malheureux, mais vivace, sait se se régénérer. Il semble en effet qu'un meilleur esprit ranime la cour de Vienne. Le dépit injuste qu'elle avait témoigné contre la Prusse s'est calmé. L'empereur François-Joseph se soustrait aux influences qui avaient compromis sa popularité, et l'on étudie sérieusement par son ordre d'utiles réformes. En se ralliant à la pensée d'un congrès, l'empereur d'Autriche effacera tout à fait les fâcheuses impressions de la guerre d'Italie; il enlèvera surtout aux défiances anglaises les prétextes dont elles se nourrissent encore. A notre avis en effet, il dépend pour ainsi dire de l'Autriche que l'Angleterre donne son concours à un solide arrangement des affaires d'Italie. La discussion de la motion de lord Elcho à la chambre des communes nous semble l'avoir démontré. Les ministres anglais qui ont pris part à ces débats, lord John Russell, M. Gladstone, lord Palmerston, ont laissé voir clairement qu'ils désiraient participer au règlement de la question italienne, à la condition que les arrangemens qui seront arrêtés à Zurich respecteront les vœux des populations, et seront compatibles avec l'établissement de gouvernemens nationaux et libéraux dans l'Italie centrale. Toutes les chicanes de l'opposition ont paru mesquines devant ces sages intentions nettement déclarées. Le ministère anglais a donc conservé, avec l'assentiment du parlement, sa liberté d'action, et l'Autriche serait encore une fois bien mal inspirée, si, par une obstination aveugle, elle ne lui permettait pas d'en user. Après avoir, par une démarche inconsidérée, assumé la responsabilité de la guerre, c'est elle encore qui se rendrait responsable des périls que laisserait suspendus sur l'Europe une paix mal consolidée.

EUGÈNE FORCADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXIXe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1859.

Livraison du 1er Juillet.

L'Oncle César, dernière partie, par Mme Charles REYBAUD..... 5

Michel-Ange, sa Vie et ses Œuvres, d'après des Documens nouveaux, par M. Charles CLÉMENT..... 60

La Fronde a Bordeaux. — Scènes historiques, dernière partie, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française..... 109

Un Historiographe de la presse anglaise dans la dernière guerre de Chine, par M. Charles LAVOLLÉE..... 145

De la Philosophie de l'histoire contemporaine, a propos des *Mémoires* de M. Guizot, par M. Ernest RENAN, de l'Institut..... 179

La Prusse et l'Agitation allemande, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 210

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 228

Revue Critique. — Les Romans nouveaux, par M. E. LATÀYE..... 239

Essais et Notices. — La Littérature en Belgique..... 246

Livraison du 15 Juillet.

Le Mississipi, Études et Souvenirs. — I. — Le Cours supérieur du fleuve, par M. Élisée RECLUS..... 257

Études sur l'Histoire diplomatique de l'Italie depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'a nos jours, première partie, par M. Saint-Marc GIRARDIN, de l'Académie Française..... 297

De la Liberté Civile et Politique, a propos des ouvrages de MM. Jules Simon et Stuart Mill, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française.. 322

Thomas Jefferson, sa Vie et sa Correspondance. — III. — Le Parti démocratique aux affaires, par M. Cornélis de WITT..... 353

Georgy Sandon, Histoire d'un Amour perdu, première partie, par M. E.-D. FORGUES..... 392
La Reine-Blanche dans les iles Marquises, Souvenirs et Paysages de l'Océanie. — I. — L'Arrivée et l'Installation, par M. Max RADIGUET..... 431
Les Petits Secrets du Coeur. — I. — Une Conversion excentrique, par M. Émile MONTÉGUT..... 480
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 496
Essais et Notices. — Les Publications géographiques en Allemagne, par M. A. JACOBS..... 508

Livraison du 1er Août.

Le Roi Ferdinand II et le royaume des Deux-Siciles. — I. — La Royauté a Naples depuis 1815, par M. Charles de MAZADE..... 513
De la Liberté moderne, a propos d'un livre récent sur l'Angleterre et la France, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 544
Georgy Sandon, Histoire d'un Amour perdu, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES..... 573
Le Mississipi, Études et Souvenirs. — II. — Le Delta et la Nouvelle-Orléans, par M. Élisée RECLUS..... 608
L'Église et les Premiers Empereurs chrétiens (*l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, de M. Albert de Broglie), par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie Française..... 647
Des Populations rurales en France depuis 1789, par M. Louis PASSY..... 675
Madame Henriette d'Angleterre, par M. MICHELET, de l'Institut..... 706
En Touraine, Paysages et Souvenirs, par M. André THEURIET..... 733
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 743
La Musique des Bohémiens, de M. Liszt, par M. P. SCUDO..... 757

Livraison du 15 Août.

Les Écrivains a Rome, par M. Eugène DESPOIS..... 769
Le Roi Ferdinand II et le Royaume des Deux-Siciles. — II. — Les Révolutions de 1848, la Réaction a Naples et le nouveau Roi, par M. Charles de MAZADE..... 797
Politique coloniale de la France. — Les Pêcheries de Terre-Neuve, par M. Jules DUVAL..... 831
Pierre Cartwright et la Prédication dans l'ouest, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY..... 864
Économistes contemporains. — M. Michel Chevalier, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut..... 900
Le Franciman, Scènes et Souvenirs du Bas-Languedoc, par Mme L. FIGUIER... 936
Un Artiste chez les Peaux-Rouges, par M. Charles LAVOLLÉE..... 963
La Nouvelle Littérature française. — Les Romans de M. Edmond About, par M. Émile MONTÉGUT..... 987
Poésie. — Résurrection, par M. Ernest CHATONET..... 1008
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1012

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8806